This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

PT13312
KF848

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

WID-LC
AP
20
.R255
ser 2
vol 40

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

2e s. — TOME XL. — 15 JUILLET 1864.

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette Revue sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

TREIZIÈME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME QUARANTIÈME

LXXVme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1864

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~PTr 3313~~

Δ
WID-LC
AP
20
.R255
SER 2
vol 40

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

Digitized by Google

LA SESSION

DU

CORPS LÉGISLATIF

(1863 - 1864)

Cette session a été intéressante à bien des titres; elle est une réponse très concluante aux craintes des amis du gouvernement et aux espérances de ses adversaires.

Vous souvient-il des ardeurs déployées autour des urnes électorales, de ces professions de foi de toutes couleurs circulant de mains en mains, se heurtant sur tous les murs, de ces articles de journaux où tout candidat se voyait alternativement porté aux nues ou rabaissé, selon la nuance de la feuille qui lui faisait l'honneur de s'occuper de lui? C'était, disait-on d'un côté, le réveil de l'opinion publique, tandis que de l'autre, on commençait à dire, timidement il est vrai, que ce prétendu réveil prenait des allures de saturnales, et que les choses sérieuses ne peuvent rien gagner à être traitées au milieu d'un pareil tumulte. Alors on voyait, se frottant les mains, tous ceux qui, pour un motif ou pour un autre, ont quelque chose à gagner à l'agitation publique; alors aussi, les simples citoyens qui ont besoin de repos et de sécurité pour vaquer à leurs affaires, disaient tout bas que l'Empereur serait toujours un libéral incorrigible, qu'il n'avait pas besoin de donner la parole aux adversaires de nos institutions, et que, dans son ardeur à devancer

Digitized by Google

l'opinion publique, il allait remettre en question ce qui était décidé depuis douze ans. La joie du triomphe éclata d'un côté, l'inquiétude redoubla de l'autre quand on connut le vote du département de la Seine. Paris passait à l'opposition, qui, recrutant de plus quelques adhérents en province, voyait quadrupler ce fameux nombre des *cinq* destiné à rester célèbre dans nos annales parlementaires.

Cette joie était au moins prématurée; cette inquiétude, à l'épreuve, s'est trouvée vaine. L'Assemblée issue des élections de 1863 s'est réunie, et la session tant redoutée n'a fait qu'apporter à la politique impériale de nouveaux appuis, de nouvelles conditions de durée. Elle a mis en évidence des vérités salutaires qui, soutenues par les partisans seuls du gouvernement, auraient eu quelque peine peut-être à pénétrer dans les esprits, mais qu'on sera moins tenté de contester aujourd'hui qu'elles ont été accueillies par l'opposition elle-même. Ce sont ces vérités que nous voudrions rappeler; il suffira, pour cela, de jeter un coup d'œil sur les principales questions agitées dans la dernière session du Corps législatif.

I

Ceux qui s'étaient alarmés du succès de l'opposition ont pu se rassurer avant même la vérification des pouvoirs de la Chambre nouvelle. Ils n'ont eu qu'à faire le calcul du nombre de voix données au gouvernement. En 1852, la politique impériale avait obtenu 5,218,602 suffrages. En 1853, elle en comptait 5,334,044, soit 115,432 de plus; cette situation n'avait rien d'alarmant. Si l'opposition, en 1863, avait recueilli 600,000 voix, c'étaient des voix qui n'étaient probablement pas moins hostiles en 1852 qu'aujourd'hui, mais qui alors s'étaient abstenues.

En définitive, la signification du vote peut se traduire en deux mots : le gouvernement a vu s'accroître le nombre de ses défenseurs, et parmi ses adversaires beaucoup qui dans les précédentes luttes électorales s'étaient tenus à l'écart, par dédain pour des institutions qui ne leur paraissaient pas stables, ou par crainte de se compromettre avec l'avenir, reviennent aujourd'hui à d'autres sentiments, et traitent désormais l'Empire comme une institution régulière et définitivement établie.

Je ne m'étendrai pas longtemps sur la vérification des pouvoirs, bien qu'elle ait été des plus animées et qu'elle ait permis à quelques talents nouveaux de se produire; mais ce prologue obligé des tra-

Digitized by Google

vaux législatifs, qui est d'abord amusant pour les spectateurs, finit, à cause de sa monotonie même, par lasser les esprits les plus avides de petits scandales électoraux; le rôle des adversaires du gouvernement est connu et tracé à l'avance; par une singularité qui ne surprend plus personne, toutes les erreurs, toutes les fautes, tous les abus viennent du pouvoir, tandis qu'il n'y a jamais rien à reprocher aux faits et gestes de l'opposition; cette fiction, admise à toutes les époques et sous tous les gouvernements, a été respectée une fois de plus. Que ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de se faire une idée impartiale sur cet épisode de nos débats parlementaires veuillent revenir à l'étude publiée ici-même [1], ils y trouveront tout ce qui est nécessaire pour les édifier sur la lutte électorale. Il reste, toutefois, deux bonnes vérités à dégager de cette première partie de nos débats législatifs : la première, c'est que la corruption ne peut exister avec le suffrage universel; la seconde, c'est que les candidatures officielles sont une nécessité de tout gouvernement.

C'était, sous le régime parlementaire, le thème favori d'une bonne portion de la Chambre, que cette accusation perpétuelle de corruption lancée contre le gouvernement; c'était un grief qu'on articulait avec une rare énergie dans l'enceinte législative, dans les journaux, et que reproduisaient avec éclat les publicistes les plus considérables. Tout le monde se rappelle le sombre tableau de nos mœurs électorales que déroula M. Duvergier de Hauranne dans une brochure restée célèbre. Sans doute, il y avait dans ces reproches une part d'exagération; mais il y avait aussi une part de vérité, que le temps et un jugement plus impartial n'ont fait que confirmer. Faut-il en faire un crime au gouvernement de cette époque? Assurément, non; il n'a fait que subir la fatalité des institutions politiques; la corruption est une plaie nécessaire de tous les systèmes électoraux qui n'admettent qu'un nombre restreint d'électeurs; le pouvoir a un intérêt capital à ce que le nom de son candidat sorte de l'urne, et puissant comme il l'est, par la centralisation, par les faveurs nombreuses dont il dispose, il ne trouve en face de lui, pour lui barrer la route, pour l'empêcher de toucher au but, qu'un petit nombre d'électeurs, appoint disputé de part et d'autre avec acharnement dans des colléges composés de 2 à 300 personnes; ce n'est pas devant un pareil obstacle qu'un gouvernement s'arrêtera quand il s'agit pour lui de vie ou de mort, quand, en s'assurant un triomphe indispensable, il peut dire et croire qu'il veille ainsi au salut de la société. Tout autre est la situation lorsqu'on a

[1] Voir dans la *Revue* du 15 décembre 1863, *une Campagne contre le Suffrage universel*.

Digitized by Google

recours au suffrage universel; le gouvernement ne dispose pas de faveurs suffisantes pour capter la bienveillance de plusieurs millions d'électeurs, et il en est réduit, lorsqu'il veut obtenir les votes d'une population, à lui parler non plus de faveurs personnelles, mais d'avantages communs. Au grand profit de la morale publique, la personnalité se perd et s'efface derrière la communauté; on parlera tout haut, je l'accorde, de routes, de canaux, d'églises, de chemins de fer; mais il ne sera jamais plus question de ces honteux arrangements furtivement conclus. Il y a entre les deux systèmes électoraux une différence capitale, que les récents débats au Corps législatif ont mise en pleine lumière, et qu'il importe de ne pas laisser rentrer dans l'ombre.

Qu'on relise avec attention les nombreuses séances où se sont déroulés avec éclat, avec passion, les critiques même les plus déraisonnables contre les prétendus abus de l'administration et des candidats qu'elle patronnait; on retrouvera, je l'accorde, cette accusation constante, d'avoir cherché à se concilier les électeurs par des promesses de travaux ayant un caractère public ou communal. On conviendra, sans doute, que la différence est grande entre cette conduite et celle qui ne s'attaque qu'à des personnalités isolées; et, s'il faut dire toute notre pensée, nous avouerons ingénument qu'il nous est impossible de voir dans de pareilles pratiques quelque chose qui ressemble à de la corruption. En ceci, comme en toutes choses, il peut y avoir abus; mais il semble radicalement impossible que les préoccupations de l'intérêt local disparaissent complétement de l'arène électorale; le député est nommé, sans doute, pour s'associer à la politique générale du pays, pour lui donner ou lui refuser son assentiment, mais prétendre, en plus, qu'il lui est interdit de prendre en main la défense des intérêts qu'il représente plus spécialement; qu'il ne pourra, sans peser illégitimement sur la conscience des électeurs, leur parler des entreprises d'utilité publique ou communes qui leur sont si justement chères, c'est une théorie qui ne supporte pas l'examen, et que repousseraient assurément les candidats de l'opposition eux-mêmes, si on voulait leur en faire une règle étroite de conduite.

Notre pays peut tirer, de ses malheurs mêmes, des révolutions nombreuses qu'il a subies, un précieux avantage : il a connu toutes les formes de gouvernement, et cela dans un espace de temps si restreint, qu'on peut rencontrer dans notre Corps législatif actuel des hommes d'Etat qui ont dû leur première illustration à chacun des régimes politiques que la France a vus naître. Si on sait tirer un parti utile de cette situation exceptionnelle, si on fouille d'une main intelligente et impartiale dans les documents nombreux que nos ex-

Digitized by Google

périences réitérées ont mis à la portée de tous, bien des erreurs, bien des préjugés seront combattus et détruits. Avant la discussion de l'Adresse, il n'était pas d'institution plus critiquée que celle des candidatures officielles; on entendait dire partout que le suffrage universel ne serait jamais libre et indépendant tant que le gouvernement marquerait ses préférences entre les différents candidats qui descendent dans l'arène électorale. Ce véritable non-sens faisait son chemin parmi les adversaires de nos institutions, et commençait à troubler la quiétude de ses propres amis; on sentait vaguement que tout pouvoir a le droit de se défendre, mais on répugnait, par je ne sais quelle faiblesse ou quelle inconséquence, à le voir descendre dans la lice, et pour lui épargner, disait-on, une démarche contraire à sa dignité, on se résignait facilement à le voir vaincu et terrassé.

« En vous concédant les candidatures officielles, disait M. Thiers dans la séance du 14 janvier, nous vous faisons une immense concession. » La concession était-elle réellement aussi grande qu'on le prétendait? La Chambre ne s'y laissa pas prendre; elle retrouva bien vite dans ses souvenirs la preuve que tous les gouvernements avaient eu leurs candidatures officielles, et elle conclut de cette nécessité constante à la légitimité de l'institution. M. Rouher vint raviver ces souvenirs et leur donner un corps. Il cita devant l'Assemblée les instructions adressées aux préfets : en 1816, par M. Decazes; en 1822, par M. le garde des sceaux; en 1828, par M. de Martignac; en 1831, par M. Casimir Périer; en 1846, par M. le comte Duchatel; en 1848, par M. Ledru-Rollin, et ces citations dispensèrent l'auteur de conclure; elles firent sans doute penser à l'honorable M. Thiers que sa concession était un peu plus forcée et moins méritoire qu'il ne l'avouait.

Est-ce à dire, toutefois, qu'il n'y ait pas quelques critiques de détail à adresser à la pratique suivie par l'administration lors des dernières élections? et, la théorie étant sauve et désormais admise, est-il impossible de relever quelques irrégularités, dues tantôt à l'excès de zèle d'un agent subalterne, tantôt à une ignorance fâcheuse des besoins ou des aspirations d'une localité? A Dieu ne plaise que nous tenions un pareil langage, et, tant que les hommes seront imparfaits, on pourra leur adresser quelques-uns de ces reproches. Mais nous voulons aller plus loin et nous constituer l'avocat d'une mesure conseillée au gouvernement par M. Picard lui-même : on se rappelle que cet honorable orateur engageait l'administration, non pas à abandonner ses candidats, mais à confier les menus détails de l'élection à un comité d'électeurs conservateurs.

En agissant de la sorte, on pourrait retrouver pour les conserva-

Digitized by Google

teurs un peu de cette discipline et de cet ordre qui caractérisent les efforts de l'opposition ; on n'aurait pas eu, par exemple, à regretter, comme aux dernières élections parisiennes, l'abstention de toutes les voix acquises au gouvernement, parce que celui-ci avait jugé convenable et prudent de ne pas descendre dans l'arène ; ses amis ont fait ce qu'il faisait lui-même, sans se rendre compte qu'il pouvait avoir des motifs d'abstention qui n'existaient nullement pour eux. Quand les députés dévoués au pouvoir prouveraient d'une manière encore plus explicite que par le passé qu'ils tirent leur force de la volonté du pays, et non de la bienveillance de l'administration, il n'y aurait à cela aucun mal, et le pouvoir lui-même n'en serait que plus efficacement défendu.

II

La séance du 11 janvier a été assurément une des plus brillantes de la session ; c'est aussi la plus importante en raison de la gravité des questions qui y ont été débattues. Il ne faut plus s'y tromper; quel que soit le projet discuté au Palais-Bourbon, au fond des objections qu'il soulève, ou de l'approbation dont il est l'objet, on trouvera toujours désormais un sous-entendu. Ce grand sous-entendu, c'est la manière différente dont on comprend les pouvoirs, le jeu et le rôle du Corps législatif. Pour les uns, l'Empire est et doit rester une monarchie représentative ; pour les autres, il tend chaque jour à devenir et deviendra bientôt complétement une monarchie parlementaire. La vérité de cette assertion ressort de tous les discours que nous avons entendus pendant six mois ; il n'est pas de projet financier, politique ou militaire, de vote de budgets ou de crédits supplémentaires, qui, ayant pris un certain développement, n'ait fait reparaître cette éternelle et fondamentale question. C'est en vain que M. le président de Morny avec son rare esprit de modération a plusieurs fois cherché à ramener les orateurs à ce qu'il appelait *la question*, l'attention, délaissant le sujet principal, s'obstinait sur le hors-d'œuvre qui faisait le fond des préoccupations de l'assemblée, et pourquoi ne pas l'avouer, de celles du public lui-même.

Il faut, malgré tout, que cette grave question soit résolue ; elle peut l'être et le sera, sans doute par la Chambre. Dans l'enceinte législative, avec plus de calme, plus de convenance, plus de sérieux que n'en sauraient offrir les discussions de la presse quotidienne, on abordera résolûment ce problème ardu, et l'on n'aura pas de peine

Digitized by Google

à prouver, je l'espère, que le régime parlementaire appliqué de nouveau à la France serait une faute des plus graves. On démontrera que dans notre pays ce régime a un passé qui ne fait pas bien augurer de son avenir, et que loin de pouvoir être considéré comme un gouvernement libre, il nous a constamment refusé nos plus chères satisfactions libérales; on prouvera que dans tous les cas, et pour un temps encore fort long, ce régime est radicalement impossible, car il a montré son impuissance à résoudre les questions extérieures, et que ce serait un non-sens doublé d'une rare imprudence que de remettre entre les mains de la France une arme aussi émoussée, quand il lui reste à remplir, dans le redoutable problème des nationalités le rôle que la Providence lui a assigné. Au surplus, l'opposition elle-même ne paraît pas bien d'accord sur cette question, et l'honorable M. Ollivier, dans la séance du 22 janvier, s'en est expliqué en termes si précis, si justes, que nous ne saurions mieux faire que de lui céder la parole : « Ce que nous demandons, dit-il, ce n'est pas la liberté anglaise, liberté fondée sur le privilége et sur l'inégalité, mais la liberté française, celle de 1789, la liberté fondée sur l'égalité et la démocratie. Je ne peux pas accepter comme forme nécessaire de la liberté, le régime parlementaire anglais; je ne veux pas que cette forme se reproduise en France; je ne veux pas que la Chambre, quelle qu'elle soit, puisse être appelée à ressaisir le gouvernement. Les assemblées, à mon avis, ne sont pas aptes à gouverner, et cela pour deux raisons : d'abord, parce qu'elles ne sont pas responsables et ensuite parce qu'elles sont passionnées. Elles ne sont pas responsables, et leur décision prise, elles s'évanouissent sans qu'il reste personne pour répondre de ce qu'elles ont fait; elles sont passionnées et par conséquent leurs décisions sont dictées par les émotions du moment. Je ne veux pas davantage ressusciter dans ce pays, qui ne l'a jamais comprise, la fiction, d'après laquelle celui qui dirige est inviolable. Je veux que le chef de l'Etat soit et reste responsable, et si je demande un changement à la constitution, c'est celui-ci : c'est que la responsabilité logique, nécessaire et utile du chef de l'Etat n'exclue pas la responsabilité logique, nécessaire et utile des ministres qui dirigent les affaires. » Voilà, si l'on excepte le dernier point, des doctrines qui se rapprochent beaucoup des nôtres. Nous voudrions parler plus longuement de ce discours et surtout en féliciter l'orateur; il nous serait agréable de dire toute notre estime pour son talent et son caractère; mais un scrupule nous arrête : les amis politiques de l'honorable M. Ollivier ne sont pas précisément tolérants, et nos éloges, si sincères et si désintéressés qu'on les suppose, pourraient achever de le compromettre auprès d'eux.

Digitized by Google

M. Thiers ne partage pas du tout les vues de son collègue de l'opposition, et, comme chacun d'ailleurs s'y attendait, il s'est montré partisan décidé et chaleureux du régime parlementaire. Pour lui, dans l'histoire de l'Europe moderne, il y a trois grandes époques : l'ère féodale, l'ère royale et l'époque actuelle ou libérale ; à l'en croire, tous les gouvernements seraient en train de devenir libéraux, c'est-à-dire parlementaires : à Vienne, à Berlin, à Turin, à Bruxelles, à Londres, à Madrid, c'est, nous dit-on, ce régime qui est en vigueur, et, de ces nombreuses capitales, il se répandra bientôt sur le reste de l'Europe ; pourquoi la France ne les imiterait-elle pas? et n'est-il pas bien douloureux de prétendre que notre beau pays n'est pas digne enfin de la liberté? — Que d'erreurs contient cette théorie, et, cependant, combien il a été facile de les prendre pour des vérités en les entendant sortir de la bouche de M. Thiers! Son discours est un chef-d'œuvre d'esprit et d'adresse, et il est impossible de capter ses juges avec un art plus parfait ; mais quand on reprend son sang-froid, que de points faibles, on trouve dans son argumentation ?

L'Angleterre, dites-vous, nous a précédés dans la voie de la liberté. Il serait bon au moins de s'entendre sur la nature de cette liberté, car vous ajoutez plus loin, et dans un magnifique langage : « La révolution anglaise ne portait dans ses flancs que la liberté de l'Angleterre ; la Révolution française portait dans ses flancs la liberté du monde ! les convulsions de l'enfantement ont été proportionnées à la grandeur de l'enfant qu'elle portait dans son sein. » L'Angleterre n'a donc mis au monde que la liberté qui lui convenait, et non celle qui pouvait réussir chez d'autres peuples ; ce n'est donc pas un bon modèle à suivre. Quant à notre Révolution, M. Thiers, qui en a été l'inimitable historien, sait mieux que personne, car il en a donné des preuves écrites et multipliées, qu'elle a été entreprise à de tout autres fins que l'établissement du régime parlementaire, et que ce n'est pas pour cette cause que nos armées victorieuses ont parcouru le monde.

L'honorable M. Thiers est toujours d'une bonne foi si parfaite et à laquelle je me plais à rendre un juste hommage, précisément parce qu'on l'a parfois mise en doute, qu'il lui échappe dans le cours de l'improvisation des vérités singulièrement embarrassantes pour la thèse qu'il soutient. Sous l'empire du régime parlementaire, le roi règne, mais c'est bien l'Assemblée qui gouverne, puisqu'elle modifie à son gré les moyens de gouvernement, je veux dire les ministres ; et, cependant, que dit l'orateur? « J'admets pleinement que l'initiative appartienne au gouvernement ; c'est lui qui doit agir sans cesse, veiller non-seulement au dedans, mais sur toute la surface du globe ;

Digitized by Google

c'est lui qui doit percevoir les impôts, assurer l'administration de la justice, etc., etc..... Il lui faut pour tout cela l'initiative, car il est toujours là ; nous ne sommes réunis que pour quelque temps, et il ne peut nous attendre, lui qui a besoin d'agir chaque jour; j'accorde donc, je le répète, au gouvernement l'initiative en matière de législation, car, pour la Chambre, cette initiative ne peut, en définitive, être qu'un vœu, vœu qu'une phrase introduite par la majorité dans l'Adresse change en loi; mais si j'accorde au gouvernement l'initiative en toutes choses, il faut qu'il nous accorde, à nous, le contrôle en toutes choses; il faut que nous puissions introduire ici une question à son heure, sous ces deux garanties : que la majorité le veuille, et que le gouvernement ne voie pas d'inconvénients à y consentir. »

Voilà qui est à merveille. Si l'on veut rétablir le droit d'interpellation, j'y verrai, pour mon compte, certains inconvénients, je me rappellerai que sous la dernière Constituante on n'a pas compté dans un mois moins de quatre-vingt-deux interpellations, toutefois, je consens volontiers à ne pas voir dans ce droit concédé à la Chambre un péril pour la Constitution, une contradiction avec l'esprit qui l'a créée; mais comment ne verrais-je pas ces dangers dans un système politique qui permet à la députation de changer à son gré un ministère, et, puisque de l'aveu de M. Thiers, la Chambre ne doit que contrôler le gouvernement, est-il possible, sans changer la valeur des mots, de ne voir dans ce redoutable pouvoir qu'un moyen de contrôle, tandis que c'est l'attribution essentielle, principale de tout gouvernement! Vouloir, pour une assemblée politique, le double droit de choisir et de contrôler son gouvernement, c'est véritablement trop réclamer ou plutôt c'est confondre deux prérogatives bien distinctes. En Angleterre, la Chambre gouverne, aussi ne contrôle-t-elle que fort peu; quand le pouvoir lui présente son budget, elle le vote, sans avoir nommé de commission spéciale, sans rapport, sans comptes détaillés, sans comptabilité sérieuse; comparée à la nôtre, cette manière de faire est l'enfance du contrôle. Pourquoi agit-elle de la sorte? La raison en est toute simple : quand elle a assez d'une administration, elle en change, et elle pratique ainsi le plus efficace des contrôles. En Angleterre, le peuple, politiquement parlant, n'est rien; en France, il est tout. Là, il ne concourt à la marche du gouvernement ni d'une manière directe ni d'une manière indirecte; ici, il a créé le chef de l'Etat; il nomme la députation. De si profondes dissemblances amènent logiquement des institutions politiques différentes, et Montesquieu [1], que M. Thiers

[1] Cité par M. Granier de Cassagnac, dans la discussion de l'amendement relatif à la presse.

Digitized by Google

ne répudiera pas comme un adversaire indigne de lui, est complétement de cet avis; pour lui, il y a un grand nombre de gouvernements : chaque nation a son propre gouvernement, chaque gouvernement sa propre nature, et, en vertu de cette nature propre, il engendre ses lois civiles, politiques, administratives, et jusqu'aux mœurs du pays.

Qu'il nous soit donc permis maintenant de nous demander si l'honorable orateur a bien observé l'état de l'Europe, quand il y voit partout le régime parlementaire en vigueur ou prêt à y fleurir. Que la pente sur laquelle glissent tous les gouvernements européens soit une pente libérale, nous le concédons et nous l'admettons de tout cœur; mais n'y a-t-il donc pas vingt manières d'être libéral, et n'est-ce pas un point de vue historique sans vérité que de prétendre qu'à une certaine époque tous les gouvernements ont été féodaux et monarchiques de la même manière, absolument de la même manière, calqués les uns sur les autres, et n'admettant nulle variété essentielle? L'Angleterre est libérale à sa manière avec ses priviléges, son aristocratie et son parlement. Ne pouvons-nous pas l'être à la nôtre, sans priviléges, sans aristocratie, sans parlement, avec un prince issu du suffrage universel et une assemblée qui partage avec lui le pouvoir, sans le détenir exclusivement à son profit?

Nous ne prolongerons pas le débat sur un sujet que nous avons eu plus d'une fois occasion de traiter ici même; nous ne voulons, en terminant, que constater l'importance et l'utilité de ces belles discussions, qui finiront sans doute par éclairer le pays sur ses véritables intérêts. Etaient-ils donc si mal inspirés ceux d'entre nous qui désiraient voir entrer à la Chambre l'honorable M. Thiers? De pareilles discussions auraient-elles pu naître sans lui, et produire tous les avantages qu'on en attend? Est-il donc indifférent à la chose publique que des aveux aussi précieux que ceux que nous avons déjà enregistrés échappent, dans la lutte, aux adversaires de la politique du gouvernement? Quel est l'orateur du conseil d'Etat qui aurait réussi auprès du public, aussi bien que M. Thiers, à conserver à nos grandes guerres de Crimée et d'Italie leur caractère véritablement libéral? Qui donc eût célébré avec autant d'éclat la gloire de nos soldats et les grands résultats de notre politique hardie? Comme l'illustre orateur se plaisait à rappeler à la Chambre et au monde entier que la paix, sous le grand règne de Napoléon III, dépend de la France seule! Comme on devinait, à l'empressement qu'il mettait à établir cette position dominante de son pays, qu'il avait été naguère privé de cette patriotique satisfaction! Ne parlez pas à M. Thiers d'un désarmement, en présence des éventualités redoutables de l'avenir; il vous démontrera, d'une manière aussi

Digitized by Google

claire que le jour, que notre armée, sur le pied de paix, doit être de 400,000 hommes et de 85,000 chevaux. Qu'on fasse des économies où on voudra, où l'on pourra, mais qu'on ne touche pas à cette admirable organisation militaire, qui fit toujours notre gloire et notre grandeur; qu'on ne touche pas davantage à cette centralisation politique, qui nous est enviée par tous les étrangers, et qui fit que la France, en 1815, malgré ses revers, ses malheurs, ses pertes cruelles, était encore redoutable et redoutée de ses vainqueurs; que l'on discute sur le bon emploi à faire de nos admirables ressources financières, mais qu'on ne les nie pas, car M. Thiers n'estime pas à moins de 5 à 600 millions la plus-value naturelle des impôts depuis l'avénement de l'Empire.

Voilà de bonnes, de grandes, de bien utiles vérités, et qui n'ont certes rien perdu de leur force pour avoir passé par la bouche d'un homme illustre, qui prétend être de l'opposition, mais que nous tenons, nous, quoi qu'il en puisse dire, pour une nature des plus sympathiques à nos institutions actuelles. Aujourd'hui que les émotions des débats législatifs sont un peu calmées, on se demande, comme on le faisait au début de la session, quel rôle prendra M. Thiers vis-à-vis de l'Assemblée et du gouvernement; il n'est pas encore temps de répondre à une pareille question; à la Chambre, il s'est trouvé un peu gêné, ayant pour adversaire une majorité conservatrice, très dévouée à l'Empire, ne demandant pas mieux, sans doute, comme tout corps d'Etat, que de voir augmenter ses pouvoirs; mais craignant instinctivement la main qui voulait lui faire ce don, et persistant malgré tout dans sa défiance contre le régime qu'on la conviait à reprendre. D'un autre côté, ses alliés de la veille, ses collègues en opposition, tout en manifestant parfois de bruyantes sympathies, ne pouvaient oublier les différences si profondes qui les séparaient de lui. La situation était certes des plus difficiles, et il ne fallait rien moins qu'un talent de premier ordre pour s'assurer une place éminente dans une Chambre ainsi composée. Avec les anciennes Assemblées, c'était bien plus commode; M. Thiers, chef du gouvernement, avait toute la majorité derrière lui; M. Thiers, chef d'opposition, comptait sur un nombre à peu près égal de partisans dévoués. Sans doute, dans les deux cas, il fallait supporter parfois de rudes assauts, quelques violences de langage, mais que d'ensemble, que de nerf dans les applaudissements! Ah! c'était là le bon temps! c'était l'idéal du gouvernement parlementaire; le pouvoir jeté en pâture à la discussion publique était journellement insulté, foulé aux pieds; des talents remarquables s'étaient formés, qui usaient toutes leurs forces, toute leur énergie, à rendre insulte pour insulte, et quand ils n'étaient pas décidément

Digitized by Google

vaincus dans cette lutte insensée, ils s'estimaient avec raison de grands et d'illustres orateurs ; les mâles plaisirs du combat tendaient si bien leur esprit, enflammaient si complétement leurs cœurs, qu'ils oubliaient parfois qu'ils n'étaient pas là seulement pour lutter, mais pour gouverner un grand pays. La constitution politique de cette époque semblait avoir semé les obstacles comme à plaisir sous les pas de ses hommes d'Etat, pour leur fournir l'occasion de les surmonter ; c'était un jeu émouvant, mais périlleux et pour les hommes d'Etat et pour le pays.

Aujourd'hui, on tâche d'aplanir les obstacles au lieu de les multiplier ; le gouvernement n'a plus la moindre tendance à se prêter à ces exercices dangereux, et il se refuse obstinément à croire que ce soit servir les intérêts de la liberté, que de s'offrir à toutes les ambitions, que de s'exposer à toutes les violences du langage. Aussi les grands acteurs d'un autre temps se trouvent-ils dépaysés dans le nôtre ; et l'on prétend que M. Thiers, après cette campagne, est rentré dans sa tente un peu découragé. J'espère qu'il n'en est rien, que la France s'enorgueillira toujours de ses talents, profitera longtemps encore de son expérience, et que, peu à peu, il s'habituera à à comprendre que les conseils de l'opposition seront d'autant plus utiles et plus promptement suivis qu'on les saura désintéressés, et qu'on peut inspirer et contrôler la politique générale d'un ministère sans être obligé de le renverser.

III

L'amendement relatif à la presse a donné lieu à une discussion doublement remarquée ; d'abord parce que les orateurs qui y ont été entendus ont déployé un talent véritable, et ensuite parce que le gouvernement n'y a pas pris part. C'est M. Jules Simon qui a ouvert le feu, et nous reconnaissons volontiers que tout ce qu'il a dit sur le peu de liberté que notre législation laisse aux journaux quotidiens est de la plus grande exactitude. A-t-il aussi bien réussi à prouver qu'en leur rendant cette liberté on fît une chose bonne et opportune? La majorité ne l'a pas pensé, et nous partageons complétement l'avis de la majorité. Au reste, les sentiments sont bien divisés sur la solution à donner à ce problème politique. Il reste encore des gens qui veulent enlever toute entrave à la presse et qui pensent qu'en laissant une entière liberté au monstre on lui ôtera l'envie comme le pouvoir de nuire, et qu'au pis aller, on le réduira à

Digitized by Google

périr par ses propres excès. Cette méthode en vaudrait une autre, si le monstre ne renaissait pas de ses cendres. Après les périodes de notre histoire où on a usé de ce moyen et où il a parfaitement réussi, la presse, un moment anéantie, s'est bientôt relevée, et le problème a de nouveau exigé une solution ; écoutez plutôt M. Granier de Cassagnac : « Au temps de la première Révolution, la presse était libre, placée sous la garantie du droit commun, pourvue de toutes les immunités qu'on réclame pour elle : mais quand le comité de salut public trouva que la liberté de la presse gênait la sienne, il n'avertit pas les journaux, il ne les supprima pas, il envoya vingt-cinq rédacteurs en chef à l'échafaud, je dis vingt-cinq, je les ai comptés. — Sous la Constitution de l'an III, la presse était libre, placée sous la garantie du droit commun, en possession de toutes les immunités qu'on réclame pour elle ; mais le jour où le Directoire trouva que la liberté de la presse débordait la sienne, il supprima, par un arrêté du 19 fructidor, cinquante-quatre journaux, et envoya à Cayenne leurs rédacteurs, leurs imprimeurs et leurs propriétaires. — De nos jours, sous nos yeux, nous avons vu la presse libre, placée sous la garantie et jouissant de toutes les immunités du droit commun, c'était sous la République de 1848 ; mais le jour où le général Cavaignac trouva que cette liberté débordait le pouvoir légitime et nécessaire dont il avait été investi pour sauver la société, il supprima onze journaux et retint pendant neuf jours un rédacteur en chef au secret. »

Ce simple récit historique en dit plus qu'un long discours, et c'est parfaitement à tort que M. Emile Ollivier refusait de tirer les conclusions nécessaires de ces faits incontestés, sous prétexte que les époques choisies comme exemples étaient des époques de troubles profonds ; mais s'il était arrivé que ces troubles eux-mêmes fussent dus, pour leur majeure partie, à cette licence de la presse, que devient alors le raisonnement ? Or, comme personne, jusqu'ici, n'a douté de cette vérité, et la Chambre moins que personne, on ne s'étonnera pas qu'elle ait montré peu de goût pour une presse quotidienne débarrassée de tous ses liens. La Chambre, quoi qu'on en dise, n'est pas encore assez ennemie de la presse pour vouloir user une quatrième fois de ce moyen extrême qui, à la fin, pourrait peut-être réussir à la tuer légalement et définitivement, après l'avoir ruinée dans l'esprit public.

Si la presse ne peut être laissée à la liberté absolue, si elle doit, comme toute institution humaine du reste, être réglée dans sa marche, où prendra-t-on cette règle ? Nous ne méconnaissons pas que de fort bons esprits espèrent trouver un frein suffisant à ses écarts dans une législation très étroite et très ferme, qui remettrait au

Digitized by Google

juge ordinaire, au juge du droit commun, le soin d'appliquer des peines sévères en cas d'infraction constatée; mais, selon nous, ces bons esprits s'égarent, et l'expérience a prouvé que plus les peines infligées à l'écrivain politique seront sévères moins elles seront efficaces; « Je tromperais le gouvernement, disait M. Emile Ollivier, si je ne disais qu'aucune loi sur la presse, si sévère qu'elle puisse être, ne saurait être efficace; je partage à cet égard l'opinion de l'honorable M. Rouher, qui disait que les faits avaient démontré l'impuissance de toutes les pénalités contre la presse; cela est vrai: les poursuites ont toujours un effet favorable à la presse et nuisible au gouvernement qui poursuit; s'il y a acquittement, le pays et les magistrats semblent adhérer aux doctrines de l'opposition; s'il y a condamnation, le journaliste est un martyr sur lequel se porte tout l'intérêt public. » Voilà qui est parfaitement clair, et il suffit de feuilleter l'histoire de nos trente dernières années pour se convaincre de la rigoureuse exactitude des assertions de M. Ollivier; mais alors que faire d'une presse qu'on ne peut pas laisser complétement libre et qu'il est impossible d'atteindre par le juge du droit commun?

Les lecteurs de la *Revue* se rappellent peut-être que nous avons, il y a quelque temps déjà, traité cette question, et nous ne voudrions pas leur exposer deux fois les mêmes faits et les mêmes idées; qu'ils nous permettent cependant quelques mots pour répondre au dilemme qu'on nous oppose.

Pour ne parler que des rapports de la presse avec le gouvernement, c'est-à-dire de sa partie politique, nous estimons, contrairement aux doctrines acceptées jusqu'à ce jour, qu'une législation quelconque sur ces matières est impossible, et que toute tentative qui se proposera de trouver dans un écrivain politique un coupable, et dans son travail un crime ou un délit, se heurtera constamment au plus redoutable des obstacles, à la nature même des choses. Personne, en effet, n'a jamais nié que la presse n'eût le droit de juger la politique du gouvernement, que ce fût là son principal rôle et la raison même de son utilité; or, quel est l'article du Code qui sera assez prévoyant, assez souple, bien que, par sa nature et comme tout article d'un code pénal, il doive être précis et limité, pour indiquer à un écrivain la ligne exacte où s'arrête la discussion permise et où commence le délit ou le crime? Indiquer les mots, les termes prohibés, n'est qu'un enfantillage. Exclure de la discussion un certain ordre d'idées? Mais lesquelles? Et ne sera-t-il pas toujours loisible au prévenu de soutenir avec plus ou moins de bonne foi, qu'il n'avait pas le moindre désir d'y faire allusion, et que le juge lui prête une pensée qu'il n'a jamais eue! quelle res-

Digitized by Google

source reste-t-il au législateur aux abois? Employer des formules vagues comme celle-ci : *excitation au mépris et à la haine du gouvernement*, et alors, en violation des règles les plus élémentaires du criminaliste, le juge, au lieu d'appliquer une peine à un fait nettement défini, au lieu de remplir sa vraie mission de juge, se voit dans la nécessité de suivre un procès de tendance, de rechercher, non plus seulement dans l'article incriminé, mais dans le passé de l'écrivain, dans les habitudes de la feuille poursuivie, tout ce qui peut aider à former son jugement, à asseoir une conviction raisonnable; il sort ainsi de sa mission, parce qu'il a devant lui un prétendu coupable auquel il serait tout prêt à tendre la main, et un délit qu'il est impossible de définir et de caractériser. Si nous ajoutons à ces impossibilités de toute législation sur la presse le tableau bien connu des effets de la répression, à savoir : la divulgation et la propagation centuplée de l'article délictueux, autrement dit du mal que la loi a pour but de prévenir, il faudra avouer que vouloir régler par le Code les rapports de la presse avec le gouvernement est chose chimérique, et qu'une fois entré dans cette voie on se heurte à chaque pas contre d'insurmontables difficultés.

Mais, parce que le législateur ne peut réussir à faire un code destiné à réprimer les écarts de la presse quotidienne, faut-il que le gouvernement et la société qu'il représente les subissent sans défense? assurément non. On peut renoncer à poursuivre, à punir un ordre de délits indéfinissables, sans être dans l'obligation de souffrir ce qui vous nuit, de supporter une injure qui vous blesse, une polémique irritante et qui peut jeter le trouble dans les esprits et peut-être dans la rue. Le régime actuel des avertissements est plus près de la vérité logique que toutes les lois précédentes sur la presse; il se borne à dire : « Votre politique me nuit, je vous avertis d'avoir à la modifier: si vous ne le faites pas, vous vous exposez à mes rigueurs. » Cette pratique a un certain air brutal, et cependant elle est bien moins redoutable, matériellement parlant, que celle que les écrivains eurent à supporter sous les gouvernements précédents; on ne lui refusera pas en outre le mérite de la franchise.

Nous avons indiqué ailleurs les difficultés que la pratique des avertissements pourra faire naître par la suite; nous avons dit qu'un jour le gouvernement pourrait trouver utile pour lui-même de constituer à ses côtés une sorte de jury spécial qui se prononcerait sur la légitimité et l'opportunité de ces avertissements, de manière à les rendre plus uniformes dans leurs motifs, mieux réglées et plus rares; mais c'est là une question d'avenir. En attendant, on laisse tomber peu à peu en désuétude le code des délits et des crimes commis par la voie de la presse, et on fait bien; on est ainsi dans la

Digitized by Google

vérité et la logique; on poursuivra plus tard les conséquences de ce système.

Nous avons dit que les commissaires du gouvernement n'ont pas paru dans cette intéressante discussion; c'est un fait rare et que nous souhaiterions ardemment de voir se renouveler plus souvent. Quel que soit le talent des orateurs officiels, et tout le monde s'accorde à dire qu'il n'a pas fait défaut, il est juste de se rendre compte des difficultés de leur tâche. C'est une des conséquences forcées de la position qu'ils occupent, de n'avoir de succès qu'à la condition de le mériter deux fois; leur crédit sur la Chambre est bien moindre que celui d'un membre de la majorité; autant l'assemblée est charmée et flattée d'être défendue par un des siens, autant elle paraît se désintéresser d'une lutte entre le gouvernement et l'opposition; au lieu de se passionner, comme le fait tout personnage qui a un rôle actif dans le drame qui s'agite sous ses yeux, elle conserve une impartialité bien voisine de l'indifférence, et se renferme dans l'attitude du spectateur juge du camp. Il faut au plus tôt rendre à cette majorité la conscience des talents réels et nombreux qu'elle renferme dans son sein; il faut, en lui tendant la main, en s'effaçant derrière elle au lieu de la précéder dans l'arène, lui donner la confiance qui lui manque encore : on rentrera ainsi peu à peu dans la vérité du gouvernement représentatif, et on ne sera pas exposé à rouler insensiblement dans les ornières du régime parlementaire.

C'est un point qui a une grande importance, et auquel est intéressé plus qu'on ne serait disposé à le croire le bon fonctionnement des institutions impériales. Le caractère particulier du régime politique où les assemblées sont souveraines, c'est la citation hautaine qu'elles font au gouvernement d'avoir à comparaître à leur barre; c'est l'ardeur de la lutte déployée contre lui; plus il est calomnié, déchiré, plus son sort est précaire et mesquin, plus il semble que l'assemblée omnipotente soit dans son rôle. Une administration forte et disciplinée, se défendant heureusement, la choque comme un abus de pouvoir, comme une atteinte sérieuse portée à ses priviléges. Si la Chambre n'a pu ni afficher son orgueil, ni donner des preuves irrécusables de sa force, elle se sent presque honteuse de son infériorité, et le public n'est que trop disposé à lui faire sentir, par ses malices et ses plaisanteries parfois cruelles, *l'abaissement* où elle est tombée. Ce sentiment populaire n'est il pas au surplus justifié? et quand le peuple, qui n'est pas dupe des fictions, comprend que le souverain n'est pas aux Tuileries, ne doit-il pas le chercher au Palais-Bourbon?

La Constitution de 1852, après avoir consulté l'expérience chèrement acquise de nos dernières années, a voulu donner à la Chambre

Digitized by Google

le contrôle sérieux et efficace du gouvernement, mais non le gouvernement lui-même; ne serait-il pas imprudent alors de laisser les représentants du pouvoir jouer un rôle aussi décisif, aussi quotidien dans les discussions du Corps législatif? ne craint-on pas d'habituer de nouveau les esprits à ce spectacle amusant, mais malsain, où, comme dans les théâtres de marionnettes, le rôle du commissaire berné et battu fait rire nos enfants? Nous le répétons avec plaisir : le rôle du conseil d'Etat, dans les débats de la Chambre, a été des plus brillants, mais on l'a soumis à une épreuve qu'il ne faut pas renouveler trop souvent; on peut un jour n'être pas aussi heureux qu'un autre; des questions difficiles, mal posées, peuvent surgir tout à coup; une réserve indispensable sur des questions étrangères peut paralyser tous les efforts, et alors on se trouvera dans un embarras cruel. En un mot, il faut concéder tous les genres de contrôles, mais ne pas rechercher la lutte, ne l'accepter qu'à son heure et à son moment, en confier les périls et les honneurs à la Chambre même. Car, en vérité, c'est une tâche au-dessus des forces humaines que de se placer dans la nécessité de remporter chaque jour des victoires.

En faisant porter le poids de la discussion, non plus sur une ou deux personnalités, mais en distribuant des rôles à un assez grand nombre de conseillers d'Etat, on a, cette année, paré un peu à cet inconvénient. La responsabilité, en se partageant, s'est amoindrie; il ne reste plus maintenant qu'à faire changer au conseil d'Etat et à la Chambre leurs positions respectives, la majorité se portant résolûment et habituellement sur la brèche, le conseil ne donnant que rarement, dans les très grandes occasions, et se bornant, pour l'ordinaire, à fournir des explications et des renseignements.

Il est vrai qu'il ne manque pas de gens pour prétendre que la majorité serait un peu embarrassée du cadeau que nous souhaiterions qu'on lui fît. On se figure volontiers, faute d'y avoir regardé d'assez près, qu'en dehors de l'opposition et du gouvernement il n'y a pas d'orateurs capables de défendre éloquemment une grande cause; l'habitude où nous sommes presque tous de ne jeter les yeux que sur le compte rendu des séances qui ont un grand éclat, contribue à cette erreur. Avec un peu plus de zèle, avec un peu plus d'impartialité, on eût facilement deviné, et dans cette session plus que dans toute autre, l'avenir de certains orateurs de la Chambre, et le rôle brillant qui les attend si le gouvernement consent à le leur laisser prendre. Nous venons de parler de la discussion de la presse, dont M. Granier de Cassagnac a porté tout le poids : c'était une question délicate, irritante. MM. Jules Simon, Emile Ollivier, ne sont pas des adversaires commodes, et cependant la majorité s'est

Digitized by Google

montrée fort satisfaite de son défenseur, et lui a marqué à plusieurs reprises sa chaude approbation. A propos du budget, M. Calley Saint-Paul, encore avec un peu d'inexpérience oratoire, a fait un discours nourri de chiffres probants et de citations heureuses, répondant par avance à l'apologie des finances parlementaires, que tout le monde attendait de la bouche de M. Thiers. Dans la question du Mexique, M. le baron de Beauverger s'est bravement porté sur la brèche, et, sur une expédition qui passionnait bien des esprits, contre laquelle quelques partisans mêmes du gouvernement nourrissaient de secrètes rancunes, il a su se concilier l'attention et les sympathies de la Chambre. M. Pouyer-Quertier ne s'est-il pas montré très compétent dans les difficiles problèmes soulevés par la liberté du commerce? M. Nogent Saint-Laurens, dans toutes les questions relatives à l'instruction primaire? M. Busson et M. O'Quin, dans les questions financières?

Toutes les personnes que la politique intéresse et qui ont suivi avec quelque attention les débats de la Chambre seront d'accord avec nous quand nous parlerons du talent et de l'expérience de MM. Schneider et Alfred Le Roux, quand nous citerons, après eux, MM. André (de la Charente), A. Chevalier, Ancel, Dalloz, Segris, Noubel, Guillaumin, Martel, Lafond de Saint-Mur, Lespérut, le marquis d'Andelarre, Kolb-Bernard, le marquis d'Havrincourt, Pagezy, Larrabure et bien d'autres que nous demandons pardon d'oublier.

Si l'on se met un instant à la place de ces honorables députés, et si l'on réfléchit à l'espèce d'abandon où le gouvernement les a laissés, on sera étonné qu'un si grand nombre parmi eux ait pu sortir de la foule, et se recommander à l'attention publique. Quand on songe qu'ils doivent tout tirer de leur propre fonds, qu'ils ne sont en communications, ni fréquentes ni suivies, avec le ministère qu'ils défendent, qu'au lieu de recevoir, de sa main empressée, des pièces et des documents capables de donner du poids à un discours, ils sont obligés de les solliciter; quand on se souvient qu'ils ne sont jamais honorés de quelque précieuse marque de confiance, que la tâche de parler sur une question déterminée, et où on leur laisserait tous les périls et tous les honneurs de la lutte ne leur est point offerte; quand on songe enfin au sentiment honorable qui porte tout homme modeste à ne pas se mettre en avant lorsqu'il n'est pas prié de le faire, et qu'il peut craindre de contrarier une politique dont il n'a pas le secret, on ne sera que plus enclin à juger favorablement l'avenir de certains membres de la majorité, qui ont réussi d'une manière incontestable dans cette session, malgré cette véritable accumulation d'obstacles.

Digitized by Google

Les gens qui ne veulent pas être convaincus aiment à trouver partout des impossibilités. Aussi vous verrez que si on les oblige à convenir qu'il existe dans la Chambre un nombre très respectable d'orateurs expérimentés, ils se rejetteront sur le peu de goût qu'aurait souvent manifesté M. le duc de Morny à se mêler des détails dans lesquels l'obligerait d'entrer cette attitude plus active, plus militante de la majorité. A les entendre, M. de Morny n'aurait de caresses et de coquetteries que pour les membres de l'opposition, son caractère chevaleresque le porterait à tendre la main plutôt à ses adversaires qu'à ses amis. Avec de pareilles dispositions, comment organiser la lutte, tracer à chacun son rôle, consoler les vaincus, exciter leur zèle, leur rendre courage? On dit que telle est l'opinion, telle est la crainte de la plupart des membres de la majorité. Nous nous hâtons d'affirmer que nous n'en croyons rien. Ils seraient en effet bien ingrats s'ils avaient jamais tenu un semblable langage, et bien aveugles aussi s'ils n'avaient compris tous les bienfaits de cette inaltérable courtoisie! Comment la majorité, numériquement si supérieure à l'opposition, aurait-elle été respectée des gens de goût si elle avait, je ne dis pas abusé, mais seulement profité de son nombre? Quel rôle lui aurait fait jouer son président s'il avait porté le poids considérable de sa personnalité du côté des gros bataillons? Et puis, faut-il donc compter pour rien cette force pour ainsi dire mise en réserve par cette impartialité, reconnue des adversaires mêmes du gouvernement? Dans ces mille incidents que présentent les discussions d'une Assemblée politique, elle sert merveilleusement à trancher les questions délicates, à apaiser les amours-propres irrités; ses conseils sont facilement suivis; ses ordres seraient des arrêts.

Il y a, dans le talent et dans l'attitude de M. de Morny je ne sais quoi de supérieur aux accidents de la lutte qui se passe sous ses yeux; on le dirait non pas désintéressé, mais planant de son esprit comme de sa personne au-dessus de l'arène; dans les circonstances les plus difficiles, il conserve un calme très remarqué; il est impossible d'être plus affable et plus accessible, et, cependant, il ne viendrait à la pensée de personne d'en user avec lui sans façon; c'est un prince aimable, sans aucun doute, mais c'est un prince. Je ne sais si les grands seigneurs d'autrefois ne croyaient pas déroger en montrant tout l'esprit qu'ils avaient; M. de Morny ne les imite pas, et ce n'est pas lui qui interrompra une tradition constante et bien connue chez nos présidents d'Assemblée; mais cet art exquis de conduire les débats, n'est pas le seul emploi auquel voudra sans doute se borner une intelligence supérieure; aussi, s'il nous arrivait jamais la bonne fortune que M. le duc de Morny

Digitized by Google

partageât notre sentiment, nous serions bien sûr de voir donner au rôle nouveau que nous désirons pour la majorité tous les développements qu'il comporte.

IV

La discussion du budget aura servi à rectifier bien des erreurs généralement admises sur nos finances, elle aura encore, probablement, ce résultat fort inattendu, d'engager le gouvernement, malgré l'avantage qu'il en a retiré, à faire en sorte qu'elle ne se renouvelle pas dans les mêmes conditions.

Il est arrivé, en effet, que le budget n'a été qu'une seconde édition de l'Adresse, et que, sous prétexte qu'il touche à toutes les branches de l'administration, on a vu reparaître la plupart des questions qui avaient été traitées trois mois auparavant. Il y a là évidemment un défaut dans le jeu de notre Constitution ; nous avons souvent entendu dire, nous avons même lu que c'était l'Adresse qu'il fallait sacrifier, et, comme nous ne partageons pas du tout cet avis, on nous permettra de donner les motifs de notre manière de voir.

Il est très légitime que le Corps législatif ait, au moins une fois par session, l'occasion de discuter et de contrôler la politique générale du gouvernement, et il me semble que la place naturelle de ces débats se trouve dans l'Adresse. Cette attribution a d'autant moins d'inconvénients qu'il me paraît fort possible de ne plus s'appesantir aussi longtemps sur le budget, tout en laissant à l'assemblée un contrôle aussi sérieux qu'elle peut le souhaiter, beaucoup plus sérieux même qu'il ne l'a jamais été sous le régime parlementaire. Le gouvernement, sans s'en rendre compte peut-être, ou volontairement, ce qui serait préférable de tous points, est déjà entré dans une voie qui, suivie d'une manière plus étroite et indiquée à l'avance, comme devant présider à l'établissement de tous nos futurs budgets, nous mènera bien vite au résultat que nous poursuivons. Chaque année, au conseil d'Etat, lors de la préparation du budget, ce conseil et le ministère entier s'efforcent, sur une indication venue d'en haut, de le composer d'une manière absolument conforme à celui de l'année précédente; toutefois, comme le palliatif nécessaire de cette règle rigoureuse n'est pas encore admis, comme on n'a pas encore décidé que toute modification quelconque, si petite qu'elle soit, au budget de l'année précédente sera soumise au Corps législatif sous forme de loi distincte et séparée, on n'a pas retiré tous les profits

Digitized by Google

des efforts qu'on a faits. Chaque année amène des besoins nouveaux, et ne pas se donner les moyens de les satisfaire, ce serait se mettre volontairement en dehors de la vraie pratique financière; aussi comme cette pratique a ses exigences, qui forcent toutes les résolutions, on modifie le budget, très peu sans doute, le moins qu'il est possible, mais assez cependant pour légitimer, de la part de la Chambre, un examen complet et minutieux.

Supposez au contraire que, depuis dix ans, notre budget ordinaire se présente aux investigations des membres de la Chambre sous une forme absolument identique, n'est-il pas certain que, depuis neuf ans au moins, la discussion sur ce budget aurait complétement disparu, que le rapport si volumineux de la commission qui l'examine aurait eu le même sort, tandis que l'attention, la critique se porteraient exclusivement sur les projets de loi séparés contenant des modifications au budget-type ?

Ce serait assurément une mesure bien libérale, qui mettrait enfin un terme à ce conflit perpétuel qui a divisé tous les gouvernements et toutes les assemblées : les uns prétendant avec juste raison que la discussion séparée de tous les articles d'un budget était une véritable usurpation de pouvoirs, et donnait aux corps délibérants la haute-main sur l'administration même; celles-ci arguant de la nécessité de cet examen détaillé pour arriver à un contrôle efficace de nos finances. Le moyen que nous proposons ferait disparaître cette question si chaudement controversée; elle serait résolue dans le sens le plus libéral qu'on puisse souhaiter puisqu'un projet de loi spécial se prête à la discussion la plus morcelée.

Ce ne serait pas là d'ailleurs le seul avantage à retirer de ce nouveau mode de votation du budget. On sait toutes les misères du personnel administratif en France ; il est trop nombreux et peu payé. La cause de ce mal, tout le monde l'imagine aisément : chaque administrateur a ses candidats, sa clientèle, qu'il place en arrivant, et qu'il laisse à ses successeurs. Si une fois la porte était bien fermée, si tout chapitre de personnel dans chaque ministère était immuable, le ministre, pour se défendre des sollicitations, n'aurait qu'à montrer son budget, et il n'est pas probable qu'on poussât l'insistance jusqu'à l'obliger de présenter un projet de loi pour faire entrer un nouvel employé dans ses bureaux. La porte serait donc fermée, et personne ne s'introduirait plus dans la place; mais il y a grande chance que cette place elle-même se viderait peu à peu. Lorsqu'un service sera doté de 40,000 fr., je suppose, et qu'on s'apercevra qu'on peut facilement le faire avec dix bons employés, au lieu d'en payer quinze médiocres, les bons sauront bien se passer des médiocres, et ils y seront d'autant plus disposés, qu'ils bénéficieront de

Digitized by Google

toutes les sommes laissées vacantes par des camarades, qui s'enfuiront d'ailleurs au plus vite quand il deviendra de règle de travailler dans les bureaux de l'Etat comme on travaille dans ceux des particuliers.

Mais la discussion du budget au Corps législatif n'a pas eu seulement pour résultat de mettre en lumière les petits défauts de son mode actuel de présentation, elle a servi encore à accuser d'une manière certaine, au moyen d'un débat contradictoire, l'état prospère de nos finances. Il suffira, pour nous en convaincre, d'un rapide coup d'œil sur cette partie des discussions de l'Assemblée.

« Depuis quatre ans, disait M. Thiers (1862, 1863, 1864), nos budgets se règlent à 2,300,000,000. C'est effrayant! A combien se montaient-ils en 1847? A 1,500,000,000 seulement. Ainsi, l'Empire a augmenté ses dépenses annuelles de 800 millions! Comment ne l'accuserait-on pas de prodigalité! » — « Par une raison bien simple, répond M. Vuitry, c'est que la grosseur du chiffre d'un budget de dépense ne signifie rien, rien autre chose que la richesse du pays, si les recettes suivent la progression des dépenses; on ne dira pas d'un particulier qui, chaque année, s'enrichit dans le commerce, et qui naturellement augmente ses dépenses, qu'il court à sa ruine, et que c'est un prodigue; on s'assurera d'abord de ses ressources, et, si on en constate la réalité, on approuvera ses dépenses. » Reste à savoir si nos ressources nous permettent de disposer de 2,300,000,000; mais, avant de procéder à cette vérification, disons qu'il ne faut pas s'effrayer de ces 800 millions d'augmentation; d'abord, ce n'est pas 800, mais 636 millions, et ensuite, tout, en ces sortes d'affaires, n'est que comparaison du présent avec le passé. Le passé, quel est-il? De 1830 à 1847, l'augmentation de nos budgets a été de 611 millions. Or, de 1847 à 1863, il y a également dix-huit ans; nous n'avons donc fait que suivre les errements du gouvernement parlementaire, et, si nous sommes prodigues, c'est qu'il l'a été. Ajoutons que tous les pays voisins ont suivi cette progression, et qu'en Angleterre notamment elle a été plus forte que chez nous. On soutient que nos dépenses ordinaires vont chaque jour s'augmentant; mais, en décomposant les budgets que M. Thiers trouve plus facile d'amalgamer pour sa discussion, on voit que le budget ordinaire de 1862 se soldait par 66 millions d'excédants de recettes, celui de 1863, par 97 millions et celui de 1864 par 126 millions. A la vérité, ces excédants de recettes ont été absorbés et anéantis par le budget extraordinaire et les besoins de la guerre du Mexique, et finalement il y a eu, sur 1862, 35 millions de déficit; sur 1863, 44 millions; sur 1864 il n'y aura probablement pas de déficit. Mais comment méconnaître cette progression constante des recettes ordinaires sur les dépenses

Digitized by Google

de même nature? comment ne pas l'admettre pour 1865? et pourquoi ne veut-on pas tenir compte de la grosse affaire du Mexique, qui, de quelque manière qu'on l'envisage, est entrée, comme dépenses de guerre, dans une phase assurément décroissante? pourquoi ne pas admettre comme prévisions pour 1865 et cette croissance constante des recettes ordinaires et cette décroissance non moins évidente des dépenses relatives à la guerre du Mexique? De la sorte, on atteindra pour 1865 à 2,200,000,000 et non à 2,300,000,000, comme le prétend M. Thiers.

Mais l'honorable orateur ne commet pas cette unique erreur, qui peut paraître légère, car elle porte sur des prévisions, et l'avenir seul se chargera de lui donner définitivement tort ou raison; il en commet une plus sérieuse quand il abaisse le chiffre des recettes à 1,980,000,000, ce qui amènerait un bien fâcheux résultat, puisqu'il constaterait, au détriment du budget de 1865, un déficit de 200 millions dans un sens et de 300 millions dans l'autre. M. Vuitry n'a pas eu grand'peine à rétablir les faits. Il faut, en effet, ajouter à ce chiffre de 1,980,000,000, 30 millions de recettes extraordinaires, savoir : 7 millions forêts, 11 millions indemnité cochinchinoise, 25 millions indemnité mexicaine; il faut y ajouter encore 184 millions provenant des ressources de l'amortissement, qu'on peut regretter de ne pas voir consacrer à l'extinction de notre dette, mais qui n'en sont pas moins une ressource certaine, produite, tout comme les autres, par la plus-value de nos impôts, soit en tout une recette de 2,219,000,000, et, par suite, un excédant final de recettes de 19 millions. Voilà la vérité sur notre budget; elle n'a pas été contestée. Ainsi, la marche de nos dépenses ne doit effrayer personne, car elle est normale : en dix-huit ans (depuis 1847 jusqu'à 1863), elle a été de 636 millions. Elle avait été, dans le même laps de temps (de 1830 à 1847), d'une somme à peu près semblable, de 611 millions. L'équilibre entre les recettes et les dépenses, cette préoccupation naturelle de tout financier, ne doit pas plus nous inquiéter que l'accroissement progressif de notre budget. Cet équilibre est assuré pour 1865, autant du moins que l'avenir en ces matières peut être prédit.

A quoi donc se réduisent les critiques? A prétendre que le contribuable est écrasé sous le poids des impôts dont l'Empire l'aurait accablé! M. Thiers, qui avoue que nos impôts indirects ont monté en dix ans de 500 millions et nos impôts directs de 100 millions, ajoute cependant qu'il ne faut pas tirer vanité de tout ce magnifique accroissement de recettes, car il faut en défalquer 200 millions provenant d'impôts nouveaux ou d'impôts anciens surélevés. Pourquoi l'honorable orateur ne restait-il pas sur sa première affirmation? Pourquoi

Digitized by Google

cette ombre au tableau de la brillante prospérité de la France? Ce n'est pas, à coup sûr, dans l'intérêt de la vérité, car tout le monde, en effet, s'accorde à reconnaître que, à quelques millions près, ces 200 millions d'impôts sont balancés par une somme à peu près équivalente de dégrèvements. Ce détail, que M. Thiers avait oublié de donner à la Chambre, rétablit les choses sous leur vrai jour. Mais les orateurs du gouvernement ont été vraiment trop modestes, et puisqu'on prétendait sans cesse écraser les finances de l'Empire sous le souvenir des finances parlementaires, n'auraient-ils pas pu ajouter que, tout compte fait, si le budget actuel se solde aussi facilement que les budgets d'autrefois, il reste à notre avantage d'avoir dénoué en Europe, et par l'épée, un bon nombre de graves questions, et d'avoir jeté la France dans une voie de prospérité et de richesse générale, choses qui ne s'obtiennent qu'à l'aide d'avances énormes de capitaux.

Il faut croire, au reste, que l'opposition ne se sentait pas suffisamment à l'aise sur le terrain qu'elle avait choisi, car, désertant tout à coup le budget de l'Etat, elle s'est jetée sur les budgets départementaux et communaux; comme si l'Etat était responsable des sacrifices que les conseils généraux et municipaux croient devoir faire dans l'intérêt de leur communauté. L'honorable M. Thiers s'est donné la peine de dépouiller et de critiquer les budgets de plusieurs villes importantes. A Paris, on écrase, dit-il, le contribuable pour des dépenses de luxe. Sont-ce les monuments qu'il a en vue : veut-il parler du Louvre, par exemple? mais on sait que M. Thiers était autrefois le plus chaud partisan de ce projet; des grandes voies publiques? mais elles étaient si nécessaires, à cause des lignes de fer qui aboutissent à la capitale, que chaque fois qu'on en ouvre une, elle paraît immédiatement trop petite pour la circulation qui s'y précipite. On ne contestera pas davantage que, grâce à ces dépenses de luxe, la sécurité et la salubrité soient devenues générales, avantages immenses, que l'opposition réclamait naguère avec autant d'ardeur que de raison, et qui, sans doute, ne pouvaient pas s'obtenir gratuitement. Où portera donc l'objection? L'opportunité et l'utilité de la dépense étant admises, il ne reste à critiquer que l'étendue de cette même dépense, le poids accablant dont elle écrase la matière imposable. Mais l'honorable M. Rouher pouvait-il être contredit lorsqu'il apportait à la tribune ces chiffres qu'on ne saurait trop méditer : ces travaux ont coûté à la ville 845 millions, provenant de 155 millions (ventes de terrains); de 68 millions (subvention de l'Etat); de 253 millions (ressources de l'emprunt); de 265 millions (ressources des budgets ordinaires); de 102 millions (caisse des travaux publics, avances représentées par des terrains). Qu'y a-t-il

Digitized by Google

dans ces sommes, considérables il est vrai, qui soit une charge pour la ville et ses habitants? L'intérêt de l'emprunt, soit 12 à 15 millions par an, est facilement acquitté par la plus-value de ces impôts. Aussi, le Parisien ne paye aucun centime additionnel, le tarif d'octroi de la ville n'a pas été remanié, et le produit de cet octroi s'est élevé, en sept ou huit ans, de 40 à 80 millions; c'est un impôt volontaire, qui n'accuse, dans son chiffre, que l'augmentation de la richesse générale. Veut-on, malgré tout, relever quelques détails de ce budget parisien, et, s'emparant des 68 millions que l'Etat a fournis à la ville, prétendre que c'est une prodigalité? Alors il faudra écouter de nouveau M. Rouher, qui nous répondra que le Trésor public a bénéficié et bénéficie annuellement d'une somme de 56 millions sur les revenus directs provenant de la ville de Paris, et qu'alors ces 68 millions ont été, non pas gaspillés, mais placés à un intérêt tel, qu'il serait bien désirable que tous les placements pussent être aussi avantageux.

L'honorable M. Thiers ne nous paraît pas avoir été bien inspiré lorsqu'il a critiqué les travaux de Paris; il ne semble pas qu'il ait été plus heureux en citant à la barre de la Chambre ceux de Marseille, de Lille et de Rouen. A Marseille, on parlait d'un budget de 14 millions, tandis qu'il ne s'agit que de 6 millions pour un ensemble de services qui comprend le télégraphe, l'académie, la police, les chemins vicinaux et les bureaux de la préfecture. Quand on a parlé de Rouen, on a cité un budget qui, de 2 à 3 millions en 1850, s'était élevé à 12 millions en 1864. Or, le fait n'est pas exact: le budget actuel de cette ville ne s'élève pas à plus de 4 à 5 millions. Pour Lille, on a commis la même erreur, et dans de plus fortes proportions encore.

La campagne qu'on a faite contre les budgets départementaux et communaux n'a pas plus réussi que celle qu'on avait entreprise contre le budget de l'Etat, et il résulte de la manière la plus éclatante, de ce grand et utile débat, que jamais les finances de la France n'ont été dans une meilleure situation, et que le contribuable, loin d'être écrasé par l'impôt, ne l'a vu augmenter pendant dix ans que d'une somme insignifiante. Mais à force de répéter que les finances de l'Etat sont dans une situation déplorable on a fini par le faire croire aux gens qui ne se donnent pas la peine de vérifier les dires de l'opposition. Cette calomnie, qui ne part ni d'une étude bien approfondie, ni d'un esprit patriotique éclairé, avait besoin d'être ici combattue. Elle l'est par des chiffres que nul ne contredira.

Je sais bien, et je n'oublie pas, qu'à en croire M. Thiers et M. Glais-Bizoin, toute cette gloire, toute cette prospérité et toutes ces

Digitized by Google

richesses, ne nous auraient pas moins coûté que la perte de la liberté. Ces deux honorables orateurs ont parfaitement raison s'ils pensent que la liberté n'est autre chose que la toute-puissance du Parlement ; s'ils parlent de la liberté faite pour eux et pour nous, pour les gens de notre condition, ils sont dans le vrai ; notre liberté politique a non pas disparu, mais s'est amoindrie, et au lieu d'être seuls souverains, nous partageons le pouvoir avec l'Empereur et le peuple ; mais s'ils prétendent que la liberté d'une manière générale, celle qui n'est pas seulement un moyen, mais qui est un but, a disparu ou même diminué, ils sont dans la plus grande erreur. Quand on accorde la liberté du commerce, la liberté des théâtres, la liberté de circulation, la liberté des coalitions, et tant d'autres ; quand on cherche chaque année avec patience et résolution, malgré des courants d'idées très contraires, à dépouiller le gouvernement en faveur de l'individu, il est certain aussi qu'on a le droit de se dire libéral.

Je ne puis oublier, en terminant ce rapide résumé des travaux de la session, que c'est l'honorable M. Rouher qui en a supporté le poids. Si une curiosité bien légitime s'est attachée aux moindres paroles de M. Thiers, qui faisait sa rentrée officielle dans le monde politique, elle n'a pas été moins vive chaque fois que M. le ministre d'Etat s'est levé de son banc pour parler au nom du gouvernement ; comment s'acquitterait-il de la tâche redoutable que l'Empereur lui avait confiée ? comment lutterait-il, et contre les souvenirs qu'avait laissés son habile et regrettable prédécesseur et contre l'art consommé, la réputation si justement méritée de celui que tout le monde lui donnait par avance comme adversaire ? C'est un rude labeur que de répondre sur l'heure à un discours longuement médité par un maître dans l'art du bien dire ; il faut le suivre pas à pas dans les développements qu'il a donnés à sa critique, sous peine de laisser l'auditoire sous une impression qu'il importe de détruire ; on n'est pas libre de choisir son terrain : il faut accepter celui qu'on vous offre, et, si difficile, si désavantageux qu'il se trouve, c'est là qu'il faut combattre et vaincre.

M. Rouher a combattu et vaincu sur un terrain qui, dans l'opinion d'une grande partie du public, ne lui était pas favorable ; car les travaux et les études spéciales de M. Rouher ne semblaient pas l'indiquer comme le défenseur nécessaire des vues les plus hautes et les plus générales de la politique du gouvernement, car il paraissait pour la première fois dans ce rôle doublement périlleux, et par sa nouveauté, et par le talent de son rival. Ceux, au contraire, qui ont eu l'honneur de le suivre dans sa vie d'affaires, d'être mêlés, même de loin, à tous les grands travaux économiques et politiques aux-

Digitized by Google

quels son nom restera attaché; ceux qui ont apprécié cent fois cette étonnante facilité, qui démêle, on pourrait dire d'intuition, les problèmes les plus compliqués, qui ont vu à l'œuvre cet esprit fertile en ressources, toujours prêt à découvrir la vraie solution que les autres s'épuisent en vain à chercher; ceux qui connaissent de longue date cette parole simple et nerveuse qui va droit au but, qui semble ne faire aucun cas de la forme oratoire afin d'arriver plus vite à la vérité, et qui rencontre le trait heureux et juste, le mot profond, précisément peut-être parce qu'elle ne les cherche pas; ceux-là, n'ont éprouvé aucun étonnement, car le jugement public ne faisait que ratifier leur propre sentiment.

M. Rouher a un rare avantage sur la plupart des hommes politiques de notre époque; il est arrivé fort jeune à une position si élevée, qu'il n'y en a pas de plus haute que la sienne; c'est un homme d'Etat qui n'a mis que dix ans à se faire, et dont toutes les idées, tous les souvenirs, toutes les nobles passions politiques ne remontent pas au delà du gouvernement qu'il sert.

EDOUARD BOINVILLIERS.

Digitized by Google

MADEMOISELLE

DE MALAVIEILLE

QUATRIÈME PARTIE[1].

XVIII

Le pauvre régisseur, dont la fuite précipitée de l'hidalgo avait mis les esprits dans un complet désarroi, faisait de vains efforts pour accoupler deux idées, lorsque Quoniam, qui avait accompagné M. Tabouriech au château afin de lui servir la messe, parut fort à propos pour le tirer d'embarras.

« Mademoiselle, dit le bedeau, montrant sa face blafarde à travers un épais rideau de lierre qui l'avait tenu caché jusques-là, on va partir.

— Suivez-moi, Birouste! » dit-elle impérieusement.

Tout le monde se mit en marche vers le Malpas. Cyprienne échangea poliment quelques mots avec le curé de Valquières, puis le laissa de nouveau en tête-à-tête avec ses parents, et rattrapa le régisseur, qui s'en allait avec le Merle-Blanc.

« Eh, bon Dieu! mademoiselle, où courez-vous donc si vite? lui cria M. Tabouriech.

— Ne dînez vous pas chez nous, monsieur le curé? répondit-elle se retournant. Je prends les devants à votre intention, car je songe

[1] Voir 2e série t. XXXIX, p. 244 (livr. du 31 mai 1866); p. 478 (livr. du 15 juin); p. 724 (livr. du 30 juin).

Digitized by Google

que vous êtes à jeun, et je ne veux pas que Marion vous fasse attendre.

— Cependant j'avais une bonne nouvelle à vous apprendre : une personne qui ne vous est pas indifférente doit aujourd'hui..... »

Mais Mlle de Malavieille ne l'entendait plus ; elle avait rejoint Birouste, lequel, en ce moment, se chamaillait avec Quoniam.

« Que signifie tout ce bruit? demanda-t-elle. Est-ce que vous avez envie de vous battre par hasard?

— Me battre avec lui ! fit le régisseur désignant le bedeau par un geste de mépris. Vous ne voyez donc pas, mademoiselle, qu'il est faible comme une paille, et qu'on n'oserait pas tant seulement le toucher de peur de le casser? Est-ce que c'est un homme, ça, ce rat de sacristie?

— Il me semble, Birouste, que vous le prenez de bien haut avec Quoniam. Que vous a-t-il fait?

— Oh ! il se garderait bien de jeter des pierres dans mon jardin, ce fûté ! car il sait ce qui lui en reviendrait sur les côtes. Mais, par exemple, s'il pouvait vous nuire à vous, mademoiselle.....

— A moi !

— Mademoiselle de Malavieille, murmura Quoniam, inclinant la tête par cette inflexion hypocrite du cou familière aux gens d'église, je vous en prie, n'écoutez pas Birouste ; il me veut du mal. Il y a peu de temps qu'il est au Malpas, mais tout le monde sait déjà dans le pays qu'il a une langue assez médisante pour faire pendre un enfant à la mamelle.

— Vas-tu bientôt tenir ton bec serré, méchant avale-burettes ! s'écria le Cévenol, moins révolté des attaques dirigées contre sa personne que de l'air humblement sournois et papelard de Quoniam. Aussi bien je te conseille de ne pas me pousser à bout, car si je rapportais à Guerreros un mot, tant seulement un mot, de ce que tu viens de me dire, il serait capable de te plier sur son genou et de t'y faire craquer les os comme une poignée de sarments secs. Déjà, tu as pu juger, dans ta baraque d'auberge, et Me Forestier pareillement, qu'il n'a pas froid aux ongles, ce pèlerin. Souhaite de ne jamais retomber sous sa griffe ! Tu es un mouchard, comme nous appelions au régiment les particuliers qui allaient rapporter au capitaine de semaine les pots-pourris de la chambrée ; et, si c'est les Rouilhac qui te payent pour faire ce méchant métier, tu n'auras pas tort d'exiger une grosse solde, car, un de ces quatre matins, en venant espionner les gens du Malpas, tu pourrais bien y recevoir une volée de coups de trique administrée de main de maître.

— Qu'avez-vous dit à Birouste, Quoniam? demanda Cyprienne, émue par la colère de son serviteur dévoué.

Digitized by Google

— Ah ! par exemple, interjeta vivement Birouste, je voudrais bien voir qu'il vous répétât à vous-même, mademoiselle, ce qu'il a osé....

— Je vous ordonne de parler, Quoniam ! interrompit-elle avec énergie.

— Eh, Jésus-Seigneur-Dieu ! fit le bedeau, croisant dévotement ses deux grands bras maigres sur sa poitrine, ne dirait-on pas, à entendre Biroustot, que j'ai assassiné mon semblable, parce que je me suis permis, tout en cheminant et sans ajouter la moindre importance à ma question, de lui demander — pardonnez-moi cette plaisanterie, mademoiselle — si le tondeur Guerreros vous faisait la cour ?... »

Mlle de Malavieille sentit le sang lui brûler les joues comme si elle venait de recevoir un soufflet. Elle se contint.

« Qu'entendez-vous par là ? dit-elle.

— Oh ! rien, mademoiselle, rien, certainement..... Mais, l'autre jour, en voyant le tondeur courir après vous à travers la lande..... »

L'affront était trop évident. La jeune fille ne put le supporter avec calme.

« Quoniam, dit-elle avec un emportement superbe, ne faites pas un pas de plus, car je vous défends de nous suivre au Malpas. Un homme comme vous, on doit s'en garder comme d'un serpent. Vous êtes un malheureux. Laissez-nous ! »

Et comme le Merle-Blanc, dont la figure béate avait pris une expression de dédain singulier, s'obstinait à marcher à côté de Birouste, celui-ci lui appliqua un si rude coup de poing dans le dos, que le pauvre diable d'aubergiste, long comme un cierge pascal, alla s'étendre dans un champ d'avoine, où il resta.

« Faudra-t-il te casser quelque membre pour t'empêcher de suivre notre piste, vieux chien galeux ! » s'écria le régisseur.

Mlle de Malavieille, très préoccupée, ne parut pas remarquer cet incident.

« Birouste, dit-elle d'un ton brusque, répondez aux questions que je m'en vais vous adresser, avec une complète franchise et sans détour. Où avez-vous connu Guerreros ?

— A Pézènes, mademoiselle ; il y a deux ans de cela.

— Pratiquait-il le métier de tondeur à cette époque ?

— Absolument comme à cette heure.

— Etait-il seul ?

— Non pas, notre maîtresse ; il était avec son oncle Carcanello, un bon vivant, ce Carcanello ! et plusieurs autres gitanes.

— Comment le traitaient ses compagnons ?

— Oh ! pour quant à ça, mademoiselle Cyprienne, voyez-vous, c'est une chose incompréhensible. Ils disaient tous que José était leur égal, et pourtant, quand ils lui parlaient, ces gens prenaient

Digitized by Google

tout exprès pour lui une voix plus honnête, plus câline, plus *amiteuse*, et même — j'ai porté attention à cela, moi — ces gitanes de mauvaise mine, qui avaient la barrette rouge toujours clouée sur leurs têtes, la tiraient vitement devant l'*hidalgo*, comme ils appelaient Guerreros..... Ah! je dois ajouter pourtant que Carcanello, mais lui tant seulement, l'appelait souventes fois : *José* ou *mon José*.

— N'avait-il pas la réputation d'être un peu sorcier parmi les siens?

— Oh! comme ci, comme ça, notre demoiselle, répondit Birouste affectant de sourire, mais en réalité fort ému, car la jeune fille venait de toucher au seul préjugé que la vie de garnison n'eût pas affaibli chez lui, sa foi aux *dévignayrès* [1].

— Parlez donc!

— Voyez-vous, mademoiselle, ces gitanes, qui étaient en bande chez M. Boquillon, nous chantaient bien sur tous les airs que Guerreros n'avait aucune sorte de commerce avec M. Griffet; mais nous autres, les Cévenols, nous ne les croyions point. D'ailleurs, José prêtait à tant de suppositions par son silence, par sa mine de porte de prison et surtout par son habitude de vivre à l'écart, comme une bête malade ou un homme qui a des rendez-vous avec des *mondes* qui ne sont pas naturels!.... Cependant, moi je n'avais pas peur de lui, et mêmement je le fréquentais, le voyant, chaque dimanche, aller à la messe, ce que ne faisaient pas tous ses camarades. Le suivant à l'église, je me disais : « Allons, allons, Biroustot, ce garçon-là, qui prie tout comme un saint du calendrier, est plutôt en amitié avec les anges qu'avec les démons..... » Eh, tenez, notre maîtresse, ce matin, quand je l'ai vu tirer son livre de messe de son petit coffre, j'ai oublié que, hier, il m'avait menacé de son pouvoir.....

— Son coffre, dites-vous? quel est ce coffre?

— Oh! un misérable coffret de carton lié avec des ficelles.

— Et savez-vous ce qu'il contient?

— J'y ai aperçu du coin de l'œil deux petits paquets gros chacun comme mon poing et un portefeuille.

— Un portefeuille! s'écria Cyprienne avec un tressaillement qui en dit plus long à Birouste que toutes les questions. Et ce portefeuille, il le laisse dans sa chambre? demanda-t-elle, emportée par un sentiment de curiosité invincible.

— Il le laisse dans son sac de toile. Mais il ne faudrait pas essayer, je crois, mademoiselle, d'aller fouiller dans les affaires de Guerreros : je lui connais la tête près du bonnet, à cet Espagnol, et il pourrait bien, dans sa colère, ne distinguer ni homme, ni femme,

[1] *Dévignayrè*, qui devine, devin.

Digitized by Google

ni maître, ni valet. « Birouste, me dit-il l'autre jour, voilà mes effets, je vous les confie, vous m'en répondez sur votre tête ! »

Cette leçon de discrétion, donnée par le paysan à la jeune fille que la passion emportait déjà dans ses hasards, la fit pâlir affreusement. Elle eût voulu riposter à Birouste, mais trop troublée pour trouver le mot incisif, écrasant, qui devait relever sa dignité abaissée, elle profita de ce qu'on était arrivé à la porte du Malpas, et quitta brusquement le régisseur.

XIX

En entrant dans sa chambre, Cyprienne eut un mouvement de joie intime indicible : enfin, elle était seule ! Elle ferma sa porte à clef, pour ne pas être surprise dans tout l'enivrement de son âme, s'assit et s'abandonna délicieusement aux pensées suscitées en elle par les scènes diverses de la matinée. Oh ! maintenant, elle ne pouvait plus en douter, Guerreros était bien un émigré espagnol de la plus haute distinction. Si l'accent de sa voix, lorsque, révolté par la lâcheté des serviteurs du marquis de Malavieille, il avait évoqué le souvenir de *ses* paysans navarrais, n'avait pas suffi à éclairer la jeune fille sur le mensonge du rôle de tondeur adopté par l'hidalgo, ne s'était-il pas livré tout entier en racontant avec un laconisme si ému l'attaque du château de Barraméda ? Il était le fils du duc de Barraméda, et aujourd'hui duc de Barraméda lui-même, puisque les christinos avaient tué son père..... Le gitane, un duc !....

Cyprienne éprouva comme un vague sentiment de crainte. Certes, depuis la scène des Garrigues-Rouges, en sentant son cœur incliner de plus en plus vers Guerreros, Mlle de Malavieille, pour pallier des élans dont l'objet pouvait bien être indigne d'elle, s'était plu à faire du tondeur un émigré espagnol de bonne maison ; mais, en découvrant qu'il appartenait aux premiers rangs de la noblesse de son pays, qu'il était probablement le seul rejeton vivant d'une famille ducale, elle eut peur. N'allait-il pas la dédaigner ? Hier, quand elle avait entendu Guerreros dénoncer son amour à Birouste, elle s'était naïvement demandé quels moyens lui restaient d'élever jusqu'à elle le tondeur. Ne serait-ce pas à lui de s'interroger désormais et de chercher par quelles capitulations d'amour-propre il descendrait jusqu'à la fille d'un fermier ? Car enfin, il fallait bien en convenir, malgré le décret du *Bulletin des Lois*, elle était la fille d'un paysan. A cette pensée, tout son sang s'indigna, et, à peine réconciliée avec son père, elle fut près de le maudire. Cette enfant indépendante, élevée

Digitized by Google

dans le giron maternel, hautaine, exclusive, absolue, ne savait endurer l'humiliation, et cette fois elle se sentait humiliée *jusqu'au fond des os*, selon l'énergique expression biblique. Le duc de Barraméda eût peut-être épousé Mlle de Malavieille ; il n'épouserait jamais Mlle Cabrol.

Cyprienne aux abois, appréciant en elle un effroyable désordre moral, regretta franchement que Guerreros ne fût pas un simple tondeur de moutons, comme il s'efforçait de le paraître. Maintenant qu'elle le croyait noble, s'abandonnant à une générosité toute gratuite, il lui semblait qu'elle eût pris plaisir à se faire humble et douce pour encourager son amour. Non, elle n'eût pas rebuté le gitane par ses dédains ; au contraire, elle eût éprouvé de divines jouissances à le rapprocher d'elle chaque jour davantage, et enfin à l'associer librement à sa destinée. Pour que Mlle de Malavieille en fût arrivée à ces réflexions qui abaissaient si fort son orgueil, il fallait que l'amour eût déjà fait de cruels ravages dans son âme. Pauvre fille ! elle était du nombre de ces natures ardentes et fortes chez qui la passion n'est le résultat ni de la réflexion ni de l'examen, mais d'un coup de foudre qui les terrasse en même temps qu'il les éblouit.

Etourdie par le tumulte de ses pensées, Cyprienne avait oublié qu'on devait l'attendre. Tout à coup, elle crut percevoir un frôlement léger contre sa porte ; elle l'ouvrit vivement et se trouva nez à nez avec Quoniam, qui resta là muet et confondu.

« Comment ! s'écria-t-elle pâle de fureur, vous écoutiez au trou de la serrure ?

— Moi ! bredouilla le Merle-Blanc avec un grand salut d'automate ; comment pouvez-vous croire, mademoiselle..... Jésus, mon Dieu, comme les meilleures intentions sont calomniées ! Je venais tout bonnement vous prévenir qu'on se met à table.

— Et qui vous a permis de franchir le seuil du Malpas, que je vous ai interdit ?

— Il me fallait bien établer les chevaux de M. le curé et de M. Forestier quelque part.

— M. Forestier !

— Il vient d'arriver. »

Mlle de Malavieille descendit rapidement l'escalier. Le Merle-Blanc la suivit, et sur ses traces se coula prestement, sans bruit, en se tordant par une ondulation de reptile, dans la salle à manger. Tant d'impudence exaspéra la jeune fille.

« Quoniam, dit-elle d'un accent de voix courroucé, vous attendez sans doute pour me délivrer de votre présence que mon père vous ait intimé votre congé. On voit que, malgré vos longues oreilles, vous

Digitized by Google

ne connaissez pas tout ce qui s'est passé ici depuis huit jours. Sachez donc qu'en toutes choses, ma volonté et celle de mon père ne font qu'une même volonté, et que, puisque je vous ai chassé de chez nous, vous ne devez y rentrer sous aucun prétexte. Sortez ! »

Elle accompagna ce dernier mot d'un geste d'impératrice.

« Eh, Seigneur ! quelle sottise a donc commise mon bedeau, mademoiselle ? demanda M. Tabouriech, tout ébahi de cette scène.

— Mlle de Malavieille..... fit M. Forestier, s'inclinant profondément pour dissimuler aux yeux de la jeune fille la rougeur subite qui venait d'empourprer ses pommettes anguleuses et ordinairement très pâles. — Cet imbécile de Quoniam, pensa-t-il, se sera fait prendre en flagrant délit..... Trop de zèle..... trop de zèle..... »

Cependant le bedeau, qui ne reconnaissait qu'une autorité au Malpas, celle de M. Cabrol, regardait Cyprienne avec des yeux ironiques et ne se hâtait nullement de gagner la porte. La jeune fille éprouva un moment d'angoisse horrible. Elle craignit d'être abandonnée de son père, et, malgré le dégoût que lui inspirait l'immonde aubergiste de Valquières, ne pouvant se résigner à une défaite, elle allait le pousser elle-même hors de la salle à manger, quand M. Cabrol, pour qui l'attitude de Quoniam était un vif reproche, s'élança vers lui et le saisit à la gorge.

« Tu n'as donc pas compris mademoiselle, drôle ? lui dit-il, le secouant rudement.

— Je pars, M. de Malavieille, je pars, balbutia le bedeau.

— Je vous en prie, M. de Malavieille..... dit le desservant de Valquières.

— Pour traiter si durement un honnête homme, faudrait-il encore savoir quel crime on lui reproche, hasarda Me Forestier d'une petite voix aigre et mordante.

— Un honnête homme ! riposta Cyprienne se retournant indignée vers le notaire. Comment, monsieur, vous appelez honnête homme un misérable dont la présence dans cette maison est un espionnage perpétuel, et que tout à l'heure encore je viens de surprendre les deux oreilles collées à la porte de ma chambre ! Il se peut bien du reste qu'en tout ceci Quoniam ne soit que l'instrument de gens plus intéressés que lui à suivre mes moindres démarches. Mon père, je le sais, s'est beaucoup avancé vis-à-vis de certaines personnes, et c'est probablement parce qu'il a tout promis qu'elles se croient fondées à tout se permettre. Puisque vous connaissez ces personnes-là, monsieur, prévenez-les, je vous prie, que les choses sont loin de la conclusion désirée, et qu'elles n'ont pas encore acquis le droit de m'offenser en vain. »

Cette colère superbe épouvanta Me Anatole.

Digitized by Google

« Mais, mademoiselle, balbutia-t-il, comment pouvez-vous accuser les Rouilhac d'être pour quelque chose dans les prouesses de ce Quoniam, qui, à Valquières, a la réputation d'un fou? Ne l'appelle-t-on pas le *Merle-Blanc*, c'est-à-dire.....

— Monsieur Forestier, interrompit Mlle de Malavieille avec une froideur polie tout à fait de nature à couper court à l'éloquence du notaire, qui déjà battait l'amble et menaçait de prendre le galop, le potage est servi. — Allons, mon père, ajouta-t-elle, lâchez ce malheureux. »

Quoniam, qui avait glissé aux pieds de M. Cabrol, se redressa sur ses jarrets, se secoua comme un caniche qui sort de l'eau, puis, arrêtant sur Cyprienne un long regard haineux :

« Il faut bien, mademoiselle, puisque vous me traitez si durement, que vous en teniez un petit brin pour le tondeur, » dit-il.

Il ouvrit la porte et disparut.

XX

Les derniers mots de Quoniam avaient frappé Mlle de Malavieille au cœur. La pensée que son secret venait d'être divulgué la fit chanceler sur ses jambes. Mais, comprenant aussitôt que défaillir serait avouer, elle réagit violemment contre sa faiblesse, marcha d'un pas ferme vers la table et s'assit. Son père était sombre. Sa mère, qui depuis un moment était devenue très pâle, lui tendit une assiette ; elle la prit, et, malgré la vive répugnance qu'elle éprouvait à manger, imposa héroïquement plusieurs cuillerées de potage à son estomac.

« Voilà, madame de Malavieille, une purée de pois-chiches excellente! dit le curé de Valquières, qui officiait à table comme à l'autel.

— Elle est délicieuse, en effet, ajouta Me Forestier, à qui le silence commençait à peser ; ça vous caresse délicatement le palais comme une crème à l'angélique.

— Oh! poursuivit M. Tabouriech, Marion Birouste est un cordon-bleu du premier mérite. Elle seule sait faire un dîner. Il faut voir comme elle vous arrange une poularde à la broche! C'est cuit à point, c'est tendre, c'est parfumé, ça n'attend pas le coup de dent..... Ah! si Mathurine était capable!.... Mais hélas! j'y ai perdu mon latin.....

— Je croyais, monsieur le curé, que vous cherchiez à maigrir? interrompit Cyprienne, révoltée du ton que prenait l'entretien, quand

Digitized by Google

sa mère souffrait visiblement, quand son père paraissait dévoré d'une secrète rage, quand elle-même était encore toute frémissante de l'affront reçu.

— Maigrir, mademoiselle, maigrir! fit l'énorme M. Tabouriech avec un geste de désespérance; eh, bon Dieu! je ne me préoccupe pas d'autre chose. Maigrir est toute mon ambition. Mais comment maigrir quand on est affligé d'une cuisinière qui ne sait pas accommoder les rôtis? C'est tout au monde si Mathurine peut faire une carbonade. Ah! plaignez-moi, mademoiselle, plaignez-moi : les rôtis maigrissent, et je ne puis pas en manger. L'aphorisme de Brillat-Savarin a décidément raison : « On devient cuisinier, mais on naît » rôtisseur. »

M. Cabrol ne put se maîtriser plus longtemps.

« Monsieur le curé, dit-il, puisque notre cuisine est à votre goût, vous nous ferez plaisir, à ma femme et à moi, toutes les fois qu'il vous plaira de venir nous demander à dîner; mais, je vous en prie, si vous ne voulez pas que je rompe les os à votre sacristain, prenez soin de ne pas l'amener chez moi.

— Monsieur de Malavieille, répondit l'ecclésiastique d'un ton de convenance parfaite, j'étais dans l'intention, avant de me retirer, de vous présenter, à vous, à Mme de Malavieille et à Mlle Cyprienne, mes très humbles excuses pour la façon inqualifiable dont vient de se comporter Quoniam. Un maître n'est-il pas toujours un peu responsable de la conduite de son valet? Je vous supplie donc de me pardonner d'avoir introduit sous votre toit un homme tout a fait indigne de ma confiance, et de croire que non-seulement il ne me suivra plus ici, mais qu'il ne remettra le pied ni au presbytère ni à l'église, qu'il ne m'ait nommé les personnes qui ont pu le déterminer à agir comme il l'a fait.

— Vous pensez donc, monsieur le curé, demanda Mme Cabrol, que le bedeau est l'émissaire de quelqu'un?

— Je ne puis en douter, madame. Ce n'est évidemment pas pour son compte que Quoniam s'expose à recevoir une volée de bois vert : il est trop poltron pour cela. Seulement les gens qui sont curieux de connaître ce qui se passe au Malpas le savent encore plus avare qu'il n'est pusillanime; ils lui auront donné de l'argent, et.....

— Oh! oh! l'abbé, interrompit Me Forestier avec une gaieté toute feinte, quel appétit! avec quelles dents vous mordez dans la chair de votre prochain! Miséricorde! encore un mot, et il ne restera plus au Merle-Blanc qu'à se pendre pour apprendre à vivre. Certes l'aubergiste est coupable, il a manqué à toutes les lois de la bienséance. Mais ne doit-on pas mesurer un peu les fautes à la valeur des gens qui les commettent, et convient-il d'at-

Digitized by Google

tacher aux actes d'un rustre sans éducation la même signification qu'à ceux d'un galant homme? Pour moi, je trouve que c'est faire beaucoup trop d'honneur à Quoniam que de mettre tant d'insistance à discuter ses incongruités. Qu'attendre du Merle-Blanc, je vous prie? Connaissez-vous quelqu'un dans le pays capable de donner la moindre créance à ses paroles? et l'énormité qu'il vient de commettre n'est-elle pas faite pour exciter plutôt le rire que la colère? Ne savons-nous pas et ne sait-on pas à Valquières que Mlle de Malavieille est à la veille d'épouser Fulcrand Rouilhac? N'avons-nous pas, en plus d'une circonstance, acquis la preuve qu'elle aime son fiancé?....

— Monsieur Forestier, se hâta de dire Cyprienne, je vous engage à ne parler qu'avec une extrême réserve des sentiments de mon cœur, qu'il ne vous appartient point de juger; vous m'obligeriez même tout à fait si vous vouliez bien, à cet égard, garder un silence absolu.

— Cependant, mademoiselle, insista le notaire, il faudrait bien consentir enfin à vous expliquer. Savez-vous que monsieur votre père a promis pour aujourd'hui une réponse définitive? Certes, malgré l'impatience qu'éprouvent les Rouilhac de vous posséder, ils ne prétendent pas vous arracher violemment à votre famille. Mais n'aurez-vous pas un peu pitié de ce pauvre Fulcrand? Ah! dans quel état le mettent toutes ces lenteurs! Hier, à la nuit, il est venu me voir dans mon étude, et, ma foi, un instant j'ai cru qu'il avait perdu l'esprit. « Mon ami, me répétait-il sans cesse, mon ami, il faut » encore attendre : Mlle de Malavieille ne viendra pas à Valquières » demain. Ah! je vous en prie, je vous en conjure à genoux, allez » au Malpas, voyez Mlle Cyprienne et suppliez-la d'être moins im- » placable..... » Je lui promis, mademoiselle, de le servir de tout mon pouvoir, et me voici. Du reste, avant de me quitter, Fulcrand, dont j'avais ravivé les espérances, m'assura qu'il essayerait de venir plaider sa cause lui-même; il ne peut guère tarder à arriver maintenant. »

Cyprienne ne répondit pas au notaire.

« Monsieur Forestier, dit Mme Cabrol, tâchant d'atténuer auprès de ses convives ce que le silence de sa fille avait de trop significatif, nous sommes charmés d'apprendre que Fulcrand Rouilhac est en route pour le Malpas. Fulcrand est une nature ouverte et généreuse; il a toutes les vertus d'un âge qui ne saurait transiger avec le mensonge, et ce n'est pas lui qui refusera de répondre loyalement à nos questions sur l'homme que vous appelez le *Merle-Blanc*, surnom qui ne justifie pas du tout à mes yeux les procédés du sacritain..... Laissez-moi vous parler franchement, monsieur Forestier, poursui-

Digitized by Google

vit Armande avec un grand air de noblesse. Comme M. le curé, comme ma fille, je crains qu'en tout ceci les Rouilhac ne soient pas purs. Il se peut que Quoniam, croyant obtenir un plus gros salaire, ait dépassé ses instructions, mais assurément il avait reçu des instructions. Eh! tenez, ne pouvant soupçonner que ce mendiant, cent fois rassasié de nos aumônes, fût un espion anonyme, je n'ai fait aucun cas de ses démarches ; mais savez-vous qu'il y a deux heures, comme au sortir de la messe, je m'entretenais avec M. le curé dans la cour du château, j'ai vu Quoniam suivre à pas de loup les traces de Cyprienne, qui cueillait des fleurs dans les ruines en s'entretenant avec Birouste et le tondeur Guerreros?.... Vous, monsieur, vous traitez ces choses légèrement, et vous vous étonnez, j'en suis bien convaincue, de nous voir y attacher une si énorme importance. Pourtant, si vous voulez bien réfléchir qu'il ne s'agit pour nous, en ce moment, de rien moins que de confier notre enfant à une famille honorable, noble par les qualités qui constituent la vraie noblesse, la droiture du caractère et l'élévation du cœur, ou à des gens sans délicatesse et sans loyauté, vous comprendrez et excuserez notre insistance. Toute la question se réduit à ceci : savoir qui a inspiré au bedeau de Valquières le rôle honteux qu'il vient de jouer ici. Si Quoniam est l'agent des Rouilhac, les Rouilhac se sont déshonorés et ont rendu, par le fait, toute alliance entre nous impossible.

— Madame, répondit le notaire, écrasé par cette conclusion foudroyante, quoique, à mon avis, vous vous montriez beaucoup trop sensible à un affront parti de trop bas pour vous atteindre, je comprends et respecte votre susceptibilité. Les Malavieille eurent toujours l'honneur chatouilleux, et, croyant l'honneur blessé, vous deviez me parler fièrement comme vous l'avez fait..... Maintenant, madame, laissez-moi protester avec énergie contre tout soupçon qui tendrait à faire des Rouilhac, mes très honorables clients, les complices d'un pauvre diable sans feu ni lieu, lequel, excusez ma franchise, me paraît encore plus bête qu'il ne vous semble méchant. Vous croyez, avec Mlle Cyprienne, avec M. le curé, que cet homme a agi sous l'influence de conseils étrangers, vous lui déniez toute initiative personnelle dans les actes que vous lui reprochez à bon droit. Cette opinion ne me surprend pas venant de vous et de mademoiselle votre fille, qui n'entretîntes jamais aucun rapport suivi avec les gens de la campagne, mais elle m'étonne quand c'est M. Tabouriech qui la formule, lui qui vit au milieu des paysans, qui sait combien ils sont curieux, chercheurs de nouvelles, fureteurs acharnés, bavards et médisants. Du reste, demandez à M. de Malavieille.....

— Ma foi, monsieur Forestier, dit M. Cabrol d'assez mauvaise

Digitized by Google

humeur, j'en suis fâché, mais nous ne voyons pas les gens de la campagne avec les mêmes yeux. Est-ce parce que vous ne les apercevez qu'à travers vos lunettes vertes, tandis que moi je les regarde sans aucune sorte d'intermédiaire, que nos idées diffèrent? Je ne sais. Quoi qu'il en soit, la peinture que vous faites de mes braves agriculteurs, je ne l'accepte ni pour eux ni pour moi, issu du pur sang campagnard. On a tout à l'heure prononcé le nom de Guerreros. Ah! monsieur, je voudrais, pour vous réconcilier avec les paysans, que vous connussiez cet homme. Notre tondeur n'est pas un gitane de grand chemin; il est, j'en mettrais la main au feu, de bonne souche paysanne, car il parle de la culture à en remontrer à tous les fermiers du pays. Et puis, quel sérieux et qu'elle dignité dans toute sa personne! quelle sagesse dans ses paroles!....

— Allons, allons, murmura Me Anatole, beaucoup plus troublé qu'il ne voulait le laisser paraître, Guerreros est un heureux coquin.....

— Monsieur Forestier, interrompit M. Cabrol d'un ton de dédain auquel il n'avait pas habitué le tabellion de Valquières, le tondeur Guerreros a sauvé ma fille.

— Je le sais! riposta trop précipitamment le belliqueux Malbrough.

— Et qui vous l'a dit? » s'écria Cyprienne, se levant et tenant Me Anatole en arrêt sous le feu de son regard.

Le notaire regretta de ne pas avoir avalé sa langue.

« Vous refusez de me répondre? » reprit la jeune fille, dont l'indignation enflammait tout le visage, qui rayonnait d'une beauté nouvelle.

Me Anatole se taisait toujours.

« C'est Quoniam, n'est-ce pas, qui vous a raconté mon *aventure* des Guarrigues-Rouges? Je sais Birouste et le tondeur gens discrets, et ce n'est pas d'eux que vous avez rien appris.

— Mon Dieu, mademoiselle, bredouilla Me Forestier, qui se vit enferré, quand je vous ai dit que je savais, cela signifiait seulement.....

— Monsieur, interrompit-elle avec un geste d'impatience despotique, pas de détours! Je veux la vérité, j'ai besoin de la connaître tout entière, il me la faut! »

En ce moment, une voiture roula sur le pavé de la cour. Cyprienne écarta le rideau d'une des fenêtres : c'était le char-à-bancs des Rouilhac.

« Ma mère, dit-elle, je me sens un peu souffrante, la chaleur de cette pièce me suffoque, et je vous supplie de me permettre de me

Digitized by Google

retirer. Monsieur le curé..... fit-elle avec une inclination de tête à la fois respectueuse et amicale.

— Mais, mademoiselle, se hâta de dire Me Anatole, tout à fait déconcerté par cette brusque retraite, c'est votre fiancé qui arrive.

— Monsieur Forestier, je suis votre servante. »

Elle accompagna ces paroles d'un petit salut écourté, qui fit bien mesurer au notaire l'estime où l'on était de lui.

M. Cabrol et sa femme sortirent avec Cyprienne.

En se voyant seul dans la salle à manger avec M. Tabouriech, Me Malbrough se leva à son tour, et, se plantant devant le curé de Valquières :

« Ah ça! savez-vous, l'abbé, lui dit-il, que vous n'avez pas la goutte aux doigts, quand il s'agit de lancer des pierres dans mon jardin? »

M. Tabouriech, qui, pour l'instant, se livrait à la dissection méthodique d'un croupion de poulet, partie de la bête où gisait, selon lui, le morceau le plus délicat, continua son œuvre compliquée sans répondre.

« Je ne me serais jamais attendu à rencontrer en vous un ennemi, » reprit Me Anatole.

L'abbé déposa sa fourchette, son couteau, et, regardant son interlocuteur avec une curiosité ironique :

« Monsieur Forestier, lui dit-il, j'entends les paraboles de l'Evangile, mais je ne comprends rien à celles des notaires. Tâchez donc d'être clair. Que me voulez-vous?

— Pourquoi vous êtes-vous mis avec les Cabrol contre Quoniam?

— Tout bonnement parce que le bedeau a trompé ma confiance.

— Voyons, ne faites pas l'innocent, vous savez bien que Quoniam n'est que l'instrument des Rouilhac et le mien.

— Monsieur Forestier, répliqua le curé de Valquières, dont un noble sentiment de honte fit rougir la large face boursouflée, vous me parlez de vos tripotages peu honorables d'un ton dégagé qui m'offense. Ne dirait-on pas, à vous entendre, que vous me prenez pour votre complice? Je vous déclare que j'ignorais la lâche mission dont vous aviez investi Quoniam; et si mon caractère de prêtre ne vous est d'aucune garantie, croyez-moi du moins assez honnête homme pour penser que je n'eusse pas gardé auprès de moi le malheureux capable d'accepter un pareil mandat.

— Allons, allons, vous désertez avec armes et bagages ; les dîners du Malpas vous ont séduit.

— Vous devriez, monsieur Forestier, ne pas ouvrir le chapitre des séductions, riposta M. Tabouriech blessé de nouveau, car je pour-

Digitized by Google

rais vous faire remarquer que celles de la table ne sont pas les plus dangereuses. Il en est, vous le savez très bien, et Quoniam qui, sans y être invité, m'a édifié, il y a quelques jours, sur la nature de vos relations avec Mme Rouilhac, ne l'ignore pas non plus, il en est où l'on ne compromet pas seulement sa fortune et son honneur, mais aussi la fortune et l'honneur d'autrui. »

L'intrépide Malbrough devint livide.

« Quoi, cette canaille de Merle-Blanc!....

— Qui s'entend mieux à trahir qu'un traître?.... Quoniam, m'a appris mille choses honteuses que je n'aurais pas voulu savoir, et qui m'obligent, à mon grand regret, à m'interdire désormais le plaisir que je prenais à nos petites réunions dominicales du presbytère.

— Comment, vous ne recevrez pas ce soir?

— La maison d'un prêtre ne doit pas être soupçonnée.

— O mon cher abbé, comment avez-vous pu croire ce que vous a rapporté ce misérable? Je vous jure que Mme Rouilhac et moi nous avons été odieusement calomniés, et que nos relations jusqu'ici ont été de simples relations d'affaires..... Mais ce Quoniam, que je m'obstine à prendre pour un imbécile, est donc un fieffé coquin?.... Voulez-vous connaître toute la vérité? La voici franchement en deux mots : J'ai prêté aux Rouilhac cent mille francs — Me Malbrough exagérait singulièrement les chiffres — pour relever leurs affaires mises à mal par la faillite de M. Turpinel, et maintenant, si Fulcrand n'épouse pas Mlle de Malavieille, le bien de mes débiteurs couvrant à peine la moitié de leur dette, je me trouve ruiné avec plusieurs de mes clients. O mon ami, continua-t-il avec l'accent de la prière et prenant de vive force les mains du desservant dans les siennes, aidez-moi à faire réussir ce mariage; sauvez-moi, je vous en conjure, sauvez-moi!

— Monsieur Forestier, dit M. Tabouriech, se dégageant par un mouvement très sensible de répugnance, l'Ecriture compare l'adultère à un serpent qui nous enlace de ses anneaux. Tant que le reptile n'enchaîne que les pieds, avec nos mains nous pouvons nous en délivrer encore; mais lorsque, après avoir paralysé nos bras sous ses froides écailles, le monstre étreint notre poitrine et fait craquer nos côtes, nous sommes perdus sans retour..... Vous sauver! c'est impossible..... »

Enchanté de sa réplique, le curé se penchait de nouveau sur le croupion de son poulet, quand le notaire partit d'un éclat de rire strident qui le fit frissonner. Il releva la tête et fut réellement épouvanté en voyant l'expression de rage sardonique, de fureur démoniaque, qui animait tous les traits de Me Forestier. Ne pouvant sou-

Digitized by Google

tenir l'aspect d'un visage qui réalisait pour lui l'idée que, dans son imagination, il s'était faite de Satan, le pauvre homme aux abois se mit en devoir d'interpeller le notaire ; mais celui-ci, arrêtant sur son ennemi des yeux où éclatait le feu d'une passion trop longtemps refoulée :

« Dieu me damne ! s'écria-t-il, plût au ciel qu'en effet vous n'eussiez pas menti et que je fusse adultère ! »

La voix claire de Mme Rouilhac résonna dans le corridor du Pavillon. Le notaire, dont toute la vieille chair mortifiée tressaillit, s'affaissa sur sa chaise. Le curé ressaisit ses pinces, son scalpel, et poursuivit tranquillement son opération chirurgicale interrompue.

XXI

Le chemin qui va du Malpas aux ruines du château de Malavieille, est un petit sentier pittoresque pratiqué entre le Mourèze et les lourdes masses schisteuses qui le surplombent. Ces blocs énormes, où les infiltrations de l'eau ont laissé de larges rayures brunes et rougeâtres, se dressent devant les vastes prairies de Salasc, qui se développent à perte de vue de l'autre côté du ruisseau, comme des falaises en face de l'Océan. Là, finit le plateau stérile et dévasté des Garrigues-Rouges. L'étroit passage, qui tantôt tournoie au flanc des rochers, tantôt suit paisiblement le cours de l'eau, est dû à Etienne Cabrol, l'intrépide acquéreur des marais. En sortant de la ferme, le chemin gazonné s'avance de niveau entre des rangées de peupliers blancs, de frênes, de bouleaux, puis il se dresse brusquement, serpente le long d'une corniche en saillie sur l'abîme, et redescend par une déclivité douce dans un petit vallon ombreux, appelé *Chantemerle*, des multitudes de merles qui y ont élu domicile.

Chantemerle s'enfonce dans les terrains infertiles des Garrigues-Rouges, comme un magnifique golfe de verdure. Ses arbres, dont une source d'eau calcaire rafraîchit éternellement les pieds, ont des frondaisons luxuriantes, qui se balancent au vent avec le mugissement des vagues moutonnant sous la tempête. La formidable muraille granitique qui enceint le trou de Chantemerle le préserva de l'incendie et de la cognée furieuse des paysans. Etienne Cabrol, absorbé par le desséchement des marais et de grands travaux d'exploitation, demanda à ce coin de son vaste domaine quelques poutres pour la charpente de la ferme, et, se réservant de recueillir plus tard

Digitized by Google

les bénéfices d'une coupe de bois productive, il laissa les arbres pousser librement leurs vigoureux rameaux vers le ciel.

Chantemerle était, en 1842, ce qu'il est encore aujourd'hui, un endroit perdu, solitaire et sauvage. C'était là qu'Armande de Malavieille, après son mariage, se trouvant isolée par sa faute, était venue plus d'une fois pleurer son abandon. Chantemerle, avec sa verdure profonde, impénétrable au soleil, lui rappelait les environs boisés de Canterbury, où s'étaient écoulées ses jeunes années. Ces souvenirs de l'exil, qu'elle caressait avec délices, dans lesquels elle s'anéantissait pour ainsi dire, l'aidaient à verser les larmes présentes, larmes amères, bien qu'elles tombassent moins de son cœur que des blessures de son orgueil. De bonne heure, Cyprienne avait appris le chemin de Chantemerle, et maintenant que sa mère, apaisée par le temps, cet implacable dompteur de nos joies et de nos chagrins, n'y venait plus, c'était elle qui aimait à faire le triste pèlerinage, à chercher la même retraite obscure pour endormir les mêmes douleurs. Si Armande, autrefois, avait pu se faire illusion à elle-même et croire qu'elle aimait Cyprien Cabrol, le fils de sa bienfaitrice, Cyprienne, dont la reconnaissance n'avait pas attendri le cœur, sentait bien qu'elle n'aimait pas Fulcrand Rouilhac, qu'elle ne l'aimerait jamais. Elle allait à Chantemerle pour que la solitude lui communiquât, comme à sa mère, la force de la résignation.

En quittant la salle à manger, Mlle de Malavieille était montée dans sa chambre; mais bientôt, réfléchissant qu'elle n'y était pas en sûreté — Mme Odélie pouvait bien venir l'y poursuivre, sous prétexte de prendre de ses nouvelles — elle descendit à pas muets l'escalier du Pavillon, et se dirigea instinctivement vers son cher désert de Chantemerle. Il faisait une chaleur acablante. Cyprienne, chez qui l'activité morale anéantissait le sentiment de la fatigue physique, gravit les escarpements du sentier sans reprendre haleine, et, en quelques minutes, arriva sous les grands arbres. Elle rejeta son large chapeau de paille, qui lui retombait sur les yeux, puis gagna le fond du ravin. Là, gazouillait, sur de petits cailloux arrondis, une source cristalline. Cyprienne, qui avait atteint son endroit favori, se laissa couler doucement sur la mousse épaisse, et s'y coucha dans cette attitude à la fois chaste et fière que les peintres de la Renaissance ont su donner à Diane se reposant de ses longues chasses au fond des bois. Les merles sifflaient dans les futaies; un rossignol voletait de branche en branche, lançait un trille, puis, avec mille précautions, venait tremper sa fine langue dans l'eau pure de la source; un grimpereau lissait son bec contre l'écorce d'un vieux chêne, dont un rayon de soleil, filtrant à travers les ramures, faisait resplendir le tronc crevassé.....

Digitized by Google

Mais Cyprienne, qui ne voulait pas être distraite de ses intimes pensées, avait fermé les yeux..... C'était bien fini, elle venait de rompre avec les Rouilhac. Elle avait la certitude que sa mère, devinant ses antipathies insurmontables, ne persisterait pas à la sacrifier à ses remords. Oh ! comme l'idée de la liberté conquise la consolait de l'affront qu'on n'avait pas craint de lui faire !.... Les Rouilhac !.... elle les avait oubliés. Elle était exclusivement préoccupée de Guerreros. Tout d'abord, elle avait songé à tirer une éclatante vengeance de ses ennemis ; maintenant, elle ne comprenait plus qu'elle eût pu s'arrêter à de si pauvres projets. Despotique puissance de l'amour vrai, qui ne veut d'élément que lui-même, et qui, dans le délire de son égoïsme, chasse jusqu'aux mauvaises passions de nos cœurs pour s'y établir en maître absolu !

Cependant Mlle de Malavieille, mollement étendue sur la mousse parfumée, s'abandonnait aux plus douces sensations. Elle avait à peine posé ses lèvres sur la coupe d'amour, et elle en était comme tout enivrée. Pour la première fois, il lui semblait que son âme avait des ailes, et elle prenait plaisir à les déployer. Elle se voyait la femme aimée de Guerreros, du duc de Barraméda ! Oh ! qu'il allait faire bon vivre, maintenant que Dieu lui avait envoyé l'époux ! N'y avait-il pas, en effet, quelque chose de providentiel dans l'arrivée de Guerreros au Malpas ? N'était-il pas visible que le secours divin lui était venu à l'heure suprême du péril ?.... Et qui oserait l'empêcher d'unir à jamais sa destinée à celui que le ciel avait marqué pour être son seigneur et son maître ? Oh ! comme elle, si dominatrice et si altière, prendrait plaisir à se faire l'esclave de cet homme superbe et grand dans son humiliation apparente. Sa mère serait heureuse, cette patricienne indomptée !.... Quant à son père, il aimait déjà le *tondeur* et.....

Cyprienne, en ce moment, éprouva à l'une de ses mains égarée sur le gazon, une impression étrange ; elle la retira vivement et ouvrit les yeux. Quelle ne fut pas sa surprise de voir agenouillée devant elle Muguette, la chèvre de Guerreros. Elle rougit à la pensée que son *amant* l'avait sans doute aperçue, se leva, et, sans rendre ses caresses à Muguette, dont la langue délicate lui léchait encore le bout des doigts, s'élança dans la première allée venue..... Mais Médina lui barra tout à coup le passage. Haletante, l'œil farouche, Cyprienne, qui, tout entière à la fuite, n'avait pas songé à relever ses cheveux, dénoués durant son rêve, coupa droit vers le haut du ravin, à travers un fourré d'arbousiers..... Cette fois, elle se trouva en face de Guerreros, assis tranquillement à l'ombre noire du taillis.

« Monsieur, dit-elle avec quelque mécontentement, il me semble

Digitized by Google

que vous auriez pu choisir, pour faire paître vos bêtes, un autre endroit que Chantemerle.

— Croyez bien, mademoiselle, répondit froidement et très respectueusement le gitane, que je ne serais pas venu ici si j'eusse été prévenu que vous y étiez. »

Il salua profondément la jeune fille, siffla ses bêtes et s'éloigna. Cyprienne craignit de l'avoir blessé.

« Monsieur Guerreros, lui cria-t-elle en le voyant s'enfoncer dans le taillis, je n'ai pas eu l'intention de vous interdire Chantemerle. Pourquoi vous en allez-vous? Vous pouvez rester. Il est à peine deux heures, et certainement ni Muguette ni Médina ne sont rassasiées encore.

— Il y a de l'herbe au bord du Mourèze, mademoiselle de Malavieille; merci, vous êtes vraiment trop généreuse.

— Et si je vous priais de ne pas quitter Chantemerle? » reprit-elle d'une voix attendrie par une émotion qu'elle n'était pas maîtresse de surmonter.

L'Espagnol vit Cyprienne qui retenait Muguette par les cornes pour l'empêcher de le suivre. Il regretta sa trop grande susceptibilité, et s'avança vers la jeune fille, l'air affable et souriant :

« Eh quoi! mademoiselle, lui dit-il, vous caressez Muguette! Vous êtes donc réconciliée avec elle?

— Pauvre petite bête! elle mérite bien que je la gâte un peu; je lui ai fait assez de mal! »

Et elle posa ses lèvres sur le mignon museau blanc de la chèvre, qui bêla de plaisir.

« Bonne Muguette, bonne Muguette! répéta Guerreros. N'est-il pas vrai, mademoiselle de Malavieille, que les animaux nous fournissent parfois d'admirables exemples de résignation et de générosité? Si, au lieu de blesser Muguette avec votre couteau, vous eussiez arraché une goutte de sang à la plus infime des créatures humaines, elle ne vous eût jamais pardonné, tandis que ma chèvre, naguère sans défiance, léchait la main qui l'a frappée.

— Comment, monsieur, vous m'avez vue?.... balbutia Cyprienne baissant pudiquement les yeux.

— J'ai pensé, mademoiselle, que vous dormiez, et la crainte de vous réveiller ne m'a permis ni d'appeler Muguette ni de me retirer.

— Et vous regrettez certainement de n'avoir pu vous échapper sans être aperçu?

— Je le regretterais en effet beaucoup, mademoiselle, si vous vous refusiez à croire que c'est le hasard, le hasard seul, qui me vaut l'honneur de vous rencontrer en ce lieu.

— Dans ce cas, rassurez-vous, monsieur Guerreros, je vous crois,

Digitized by Google

dit Cyprienne un peu dépitée par la froide réserve de l'hidalgo..... Du reste, murmura-t-elle, effeuillant un rameau de chèvrefeuille qu'elle avait coupé pour Muguette, les sentiments que je vous inspire me sont un sûr garant que vous ne recherchez pas ma présence.

— A un pauvre homme comme moi, répondit l'Espagnol d'un ton de hauteur qui démentait ses paroles, mademoiselle de Malavieille ne saurait inspirer que des sentiments de profond respect. »

Après s'être incliné de nouveau, il fit un pas pour s'éloigner.

« Cependant, reprit Cyprienne, poussée aux aveux par l'intraitable orgueil de Guerreros, le jour de votre arrivée..... » Elle s'arrêta.

« Ah! mademoiselle, répliqua-t-il, dissimulant mal, sous un ton badin de commande, les pensées tumultueuses qui l'agitaient, ce n'est pas bien à vous de me reprocher comme cela mes folies. Comment! vous vous souvenez encore de l'*impertinence* que me fit commettre la blessure toute fraîche de Muguette? Je vous en supplie, ne m'accablez pas de votre ironie, oubliez mon impardonnable audace. Que voulez-vous? ma course désespérée dans les Garrigues-Rouges m'avait échauffé la tête et votre radieuse beauté m'avait ébloui les yeux.....

— Monsieur.....

— Hélas! mademoiselle, l'humilité de la condition peut comprimer le cœur chez l'homme, elle ne le supprime pas.

— Que parlez-vous d'humilité de condition? s'écria l'impétueuse jeune fille, incapable de se contenir plus longtemps. A qui donc espérez-vous faire croire que vous êtes un tondeur?

— Est-ce que monsieur votre père n'est pas satisfait de mon travail? demanda le gitane, dont le visage reprit l'air de gravité et d'indifférence dédaigneuse qui lui était habituel.

— Mon père.....

— Est-ce qu'il trouve Birouste plus habile que moi?....

— Il ne s'agit ni de Birouste ni.....

— Et vous-même, mademoiselle, m'avez-vous vu tenir les cisailles? Car enfin, pour juger un ouvrier, faut-il.....

— Vous êtes un tondeur adroit, monsieur Guerreros, le plus adroit que nous ayons jamais eu au Malpas, au dire de mon père; seulement, permettez-moi de penser que ce n'est ni en tondant le troupeau de M. Boquillon ni en tondant le nôtre que vous avez pris le langage et les manières que je vous vois, langage et manières qui ne peuvent appartenir qu'à un gentilhomme.

— Vous me faites bien de l'honneur, mademoiselle de Malavieille, mais souffrez que je le décline. Si mes paroles ont souvent six pieds, c'est à mon oncle Carcanello uniquement que je dois de parler ainsi.

Digitized by Google

Le bonhomme avait été au service d'un illustre professeur de l'université de Salamanque, et, à la longue, il avait pris quelque chose du ton rogue et sentencieux de son maître, qu'il me communiqua depuis. Quant à mes manières, elles sont ce que ma vie d'isolement les a faites, timides, réservées, un peu farouches..... Oh! je sais, ajouta-t-il avec un fin sourire, que le malheur et la solitude impriment à l'allure de l'homme une sorte de tristesse solennelle qui n'est pas sans analogie avec la véritable distinction, et je crains bien, pour ce qui me regarde, que vous n'ayez été dupe de mon attitude constamment sévère et muette; mais rien, mademoiselle, en fait de manières comme de beaucoup d'autres choses, ne saurait remplacer l'éducation, et l'éducation, je vous l'avoue, m'a fait complétement défaut.

— Quel orgueil! il ne m'aime pas, pensa Cyprienne.—Monsieur, dit-elle aux abois, vous cherchez en vain à me donner le change sur votre origine. Je vous préviens que vous me prenez pour plus naïve que je ne le suis. Comment croire, en effet, que vous êtes tondeur, gitane, bohémien, quand chacun de vos gestes, chacune de vos paroles dépose contre ces inventions mensongères? Si vous ne vouliez pas que le duc de Barraméda fût reconnu en vous, il fallait prendre plus de soin de devenir vulgaire, ne pas vous laisser appeler *hidalgo* chez M. Boquillon, et surtout ne vous présenter jamais chez des gens nobles, qui devinent la noblesse chez autrui parce qu'ils la sentent vivant en eux-mêmes. Nous avons un proverbe français qui dit : *Bon sang ne peut mentir*. Le vôtre parle et vous accuse. »

Le tondeur courba la tête, ne répondit pas, et suivit Médina qui s'en allait vers le Mourèze.

Cyprienne gravit le sentier derrière lui; elle marchait avec une peine infinie, car son cœur ne battait presque plus. On avait atteint la corniche de la falaise, et on était au moment de se séparer. Le désespoir décuplant les forces de la jeune fille, elle rejoignit l'Espagnol.

« Pourquoi refusez-vous de m'avouer votre véritable nom? » dit-elle d'une voix que la passion comprimée rendait suppliante.

L'hidalgo se retourna; son visage était d'une pâleur effrayante.

« Et de quel droit me le demandez-vous? répondit-il durement. Il est des choses, mademoiselle, sur lesquelles je n'aime pas à être interrogé, vous auriez dû le comprendre.

— Monsieur, balbutia Cyprienne attérée, vous oubliez que vous m'avez sauvé la vie et que..... »

Elle allait poursuivre quand un éclat de rire d'une ironie diabolique l'interrompit brusquement. Elle pencha la tête par-dessus la haie d'épines plantée à la crête des rochers qui enceignent Chan-

Digitized by Google

temerle, et reconnut Quoniam qui s'enfuyait à travers les Garrigues-Rouges.

« Monsieur Guerreros, s'écria-t-elle hors d'elle-même, saisissez cet homme, il faut que je sache qui l'a envoyé ici pour nous écouter. »

Avant qu'elle eût achevé ces mots, l'hidalgo, flairant lui aussi quelque piége, avait bondi sur Médina et s'était lancé à la poursuite du bedeau. En trois minutes, l'ânesse atteignit Quoniam, lequel, ne voyant aucun moyen de s'échapper, se retrancha derrière le tronc d'un énorme micocoulier.

« N'avance pas, toi, ou bien gare ! cria-t-il, montrant à Guerreros ses deux mains armées de gros cailloux.

— Comment, scélérat, tu oses me menacer ! » dit le gitane sautant à bas de sa bête et courant sur lui.

Il l'appréhenda au collet.

« Ne me faites pas de mal, tondeur, ne me faites pas de mal, murmura lamentablement l'aubergiste, je vous dirai tout ! »

Guerreros le traîna jusqu'aux pieds de Cyprienne.

« Mademoiselle de Malavieille, voici l'homme, dit-il. Je suis d'avis qu'on lui administre une bonne correction. Il y a justement des amarines ici. »

Il tendit les mains vers une touffe de saule-osier et en coupa un rejeton. Le rameau flexible siffla, et s'abattit à plusieurs reprises sur les reins de Quoniam.

« Mademoiselle, ô mademoiselle Cyprienne, ayez pitié de moi ! balbutia-t-il joignant les mains.

— Que faisiez-vous derrière la haie ?

— Oh ! vous savez bien que je ne suis pas votre ennemi, mademoiselle..... Ah ! tenez, ni les enterrements ni les mariages ne *donnent* cette année, et c'est la misère, la noire misère, qui m'a fait accepter les pièces de vingt sous des Rouilhac et de M. Forestier, pour faire le méchant métier de rapporteur..... Quand on a une femme..... des enfants.....

— Les Rouilhac et M. Forestier vous ont donc chargé d'espionner ma conduite ?

— C'est vrai ce que je vous dis là comme il y a une sainte Vierge au ciel, bonne mademoiselle de Malavieille. Oh ! ce n'est pas le meilleur monde du pays, allez, ces Rouilhac. Je veux vous raconter tous leurs secrets.....

— Je ne vous les demande pas, misérable ! » dit Cyprienne avec un geste de dégoût.

Sans ajouter un mot, elle prit son vol vers le Malpas.

Guerreros suivit longtemps des yeux la jeune fille, qui courait le long de la falaise. Quand il l'eut perdue de vue, il se retourna pour

Digitized by Google

en finir avec Quoniam; mais alors un spectacle horrible frappa ses regards : Médina, percée au poitrail de deux coups de couteau, se débattait sur le gravier qu'elle arrosait de son sang. Quant au bedeau, il avait disparu.

« Jésus-Christ ! s'écria l'hidalgo blême de douleur et de rage, que je meure si, à notre prochaine rencontre, je n'étrangle pas ce traître entre mes dix doigts ! »

XXII

Tandis que Cyprienne précipitait ses pas vers la ferme, déterminée à en chasser scandaleusement les Rouilhac et Me Forestier, ceux-ci, après des explications qui n'avaient rien expliqué, s'en retournaient lentement vers Valquières, à travers les Garrigues-Rouges. Le curé, juché sur Bazilic, sa grosse face épanouie par une bonne digestion, respirait un calme admirable; mais l'attitude des trois autres personnages trahissait les plus vives préoccupations : Mme Odélie et Me Anatole surtout avaient l'air accablé.

« Ah ! sapristi ! maître, dit le jeune Rouilhac se battant les flancs pour paraître gai, vous qui savez votre Racine sur le bout du doigt, vous devez trouver qu'en ce moment nous ressemblons assez bien aux chevaux d'Hippolyte, sur le chemin de Trézène :

L'œil morne maintenant et la tête baissée.....

Allons donc, continuez; vous déclamez la tragédie comme Ligier.

— Ligier ! Qu'est-ce à dire ?

— Ne vous fâchez pas, mon ami; Ligier est un grand acteur de Paris, qui est venu dernièrement en représentations à Montpellier. Oh ! si vous l'aviez entendu dans *Louis XI* ! Il a une voix de tonnerre, absolument comme vous.

— Fulcrand Rouilhac, répliqua le notaire d'un ton sec, je goûte peu vos comparaisons, car je trouve qu'il y a quelque chose d'inconvenant à établir le moindre rapport entre un officier ministériel et un histrion, leurs voix fussent-elles complétement analogues.

— Oh ! oh ! comme vous vous hérissez facilement aujourd'hui, maître..... Fichtre ! je ne veux pas me brouiller avec vous, et puisque nous voici aux Pierres-Levées, je vous quitte et vais achever mon dimanche à Clermont, après l'avoir si mal commencé au Malpas. »

Il bondit à terre. Puis, allant à M. Tabouriech :

Digitized by Google

« Monsieur le curé, lui dit-il, seriez-vous assez aimable pour prendre ma place sur le char-à-bancs et me céder Bazilic ?

— Volontiers, mon cher enfant, fit l'abbé qui descendit de cheval. Je crains bien toutefois que votre mère ne soit pas en parfaite sûreté avec un guide si peu sûr que moi : je n'ai jamais conduit de voiture.

— Prenez alors ma bête, curé ; je me charge du char-à-bancs, » dit Me Anatole, sautant à côté de Mme Odélie.

A peine encalifourchonné sur sa nouvelle monture, M. Tabouriech la cingla et s'éloigna au petit trot.

« Eh bien, l'abbé, qu'est-ce que cela signifie ? Vous fuyez ! lui cria Me Anatole.

—Je songe qu'il est plus de trois heures, et qu'on doit m'attendre à Valquières pour les vêpres, répondit-il.

— Hypocrite ! » murmura le notaire.

Fulcrand s'était campé sur Bazilic, qu'il faisait cabrer superbement en lui retirant la bride.

« Rouilhagou, lui dit sa mère d'une voix traînante et abattue, pourquoi nous quitter ainsi, au moment de causer de tant de choses sérieuses ? Tu ne comprends donc pas que nous avons plus que jamais besoin de nous entendre pour combiner en commun nos derniers efforts ?

— Ma mère, répondit le jeune homme, rendant la bride à Bazilic, qui demeura immobile au milieu du sentier, je vais dissiper vos illusions, mais laissez-moi vous parler avec une entière franchise. Quelle que soit votre habileté et celle de M. Forestier, vous ne sauriez désormais faire réussir mon mariage avec Mlle de Malavieille. Croyez-moi, Quoniam a tout perdu. Ceci nous apprend que, pour mener une affaire à bonne fin, les moyens.... risqués ne sont pas plus infaillibles que les moyens honnêtes et loyaux. Lorsque M. Forestier parla pour la première fois de charger le bedeau de la mission qu'il a remplie, vous savez avec quel succès, je m'élevai avec force contre des procédés que je trouvais de la dernière indélicatesse. Mon père, mon oncle et vous, vous les acceptâtes, et poussâtes Quoniam vers le Malpas. Sachez donc vous résigner si la chance a tourné contre vous. Pour moi, je ne ferai pas long deuil de ma déconfiture matrimoniale. Sans prétendre enlever ses qualités à Mlle Cyprienne, elle n'est pas du tout l'ange de mes rêves, et je ne la regrette point. Brr ! ses grands airs superbes et sa froideur me glaçaient. Si je me marie jamais, j'entends épouser une jeune fille douce, affectueuse, bienveillante, et qui s'honorera de s'appeler Mme Rouilhac, chose qui eût profondément humilié Mlle de Malavieille.....

— Mais, étourdi que vous êtes, vous vous seriez fait appeler

Digitized by Google

vous-même Rouilhac de Malavieille, *chose* qui eût satisfait votre femme et contre laquelle, j'en suis bien convaincu, vous ne vous fussiez pas révolté, interrompit aigrement le notaire.

— Ma foi, cher maître, il faut que votre nom vous pèse diablement pour avoir, du premier coup d'œil, distingué une savonnette à vilain parmi les avantages d'une alliance désormais impossible. Eh! eh! je suis sûr que si Mme Jacinthe venait à mourir, — ce qu'à Dieu ne plaise! — vous vous hâteriez de convoler afin de vous déguiser en gentilhomme. Pour mon compte, je vous le jure, si vos desseins sur moi eussent réussi, je fusse resté Rouilhac tout court, après comme avant la noce.

— Et vous auriez eu tort, riposta le notaire piqué au vif: les taches d'huile ne sont pas indélébiles; dans quelque temps d'ici, Malavieille eût tout naturellement effacé Rouilhac. »

Le jeune homme, qui était déterminé à ne pas se fâcher, car, ignorant les raisons intimes de la mauvaise humeur du notaire, il avait la naïveté d'y voir une preuve d'affection, se prit à rire.

« Ah ça! savez-vous, mon ami, lui dit-il, que si je n'enfonce l'éperon dans le ventre de Basilic, il ne nous reste plus qu'à croiser l'épée..... la cravache, veux-je dire. Certes, quand vous daubez les gens, vous n'y allez pas de main morte..... Comment, vous, un admirateur de Béranger, vous enviez les titres de noblesse! Est-ce possible? Vous n'avez donc pas lu la chanson du maître :

Eh quoi! j'apprends que l'on critique
Le *de* qui précède mon nom!
Etes-vous de noblesse antique?
Moi noble? Oh! messieurs, vraiment non.....

Tout en fredonnant, il lança Bazilic à travers l'avenue des Pierres-Levées, et disparut.

« En vérité, madame, vous avez là un grand fou! dit le notaire, tournant vers Odélie une face irritée.

— Je vous en prie, Anatole, ne soyez pas trop sévère. Fulcrand est le meilleur cœur du monde; il n'est qu'un peu léger.

— Mais, dans la situation où vous êtes placée, sa légèreté est un crime, madame. Vous ne songez donc pas qu'elle le perd et qu'elle vous perd avec lui?

— Hélas! si le pauvre enfant savait.....

— Il faut alors tout lui avouer.

— Tout lui avouer! » s'écria-t-elle avec un frémissement de tous ses membres.

Il y eut un long moment de silence.

« Il est évident, madame, reprit enfin Me Forestier très préoc-

Digitized by Google

cupé, que pour réaliser nos desseins, nous voilà réduits à nos seules forces, car le curé, sur qui nous avions compté, nous tourne le dos. Je commence à croire que ce brave homme n'entend que ses intérêts. Oh! les gourmands!....

— Ne craignez pas, mon ami, que M. Tabouriech nous abandonne, dit Mme Sébastien, dont un bouleversement profond faisait trembler la voix; il aime Fulcrand, et il ne refusera pas de le servir.

— Je sais que le curé chérit votre fils, et j'aurais merveilleusement utilisé son affection pour lui si Fulcrand eût bien voulu consentir à être, ou du moins à feindre d'être amoureux de Cyprienne. Cet étourdi prétend que les obsessions secrètes de Quoniam ont tout perdu. N'en croyez rien, ma chère. Ce qui a tout perdu, c'est son indifférence, sa contrainte, sa froideur auprès de sa fiancée. Si Mlle de Malavieille se fût sentie aimée, loin de se montrer révoltée par les poursuites de Quoniam, en admettant qu'elle les eût découvertes, elle en aurait été touchée. Là où la jeune fille dont on n'avait pas su émouvoir le cœur n'a vu qu'un espionnage odieux, la jeune fille éprise eût deviné la sollicitude curieuse, empressée, d'un amant aux abois, pour qui tous les moyens sont également bons, également honorables, pourvu qu'ils lui parlent de l'être aimé. Le Merle-Blanc, alors, n'eût pas été considéré comme un misérable digne d'être rossé sur place et chassé à tout jamais de la maison, mais comme une sorte de messager divin, apportant des nouvelles du paradis..... Mais comment Mlle de Malavieille aurait-elle pris le change, quand on n'avait rien fait pour le lui donner? Au lieu de voir les choses avec l'imagination et le cœur, comme je l'avais pensé, Cyprienne, dont l'amour n'avait nullement bandé les yeux, les a vues dans leur réalité brutale, et a eu un courage qui, malgré ses répugnances, lui avait constamment fait défaut, celui de rompre avec nous.

— Que parlez-vous de rupture? Les parents de Cyprienne n'ont-ils pas promis de revenir dimanche à Valquières?

— Il y aurait trop de naïveté de notre part à les attendre. Je vous réponds, moi, qu'ils ne franchiront plus le seuil du Petit-Château. Cyprienne et sa mère sont des caractères de fer; elles ont été blessées, c'est fini.

— Vous savez bien que les femmes sont comptées pour peu de chose au Malpas?

— Cela était vrai hier, mais aujourd'hui.....

— Vous me faites frémir.

— Frémissez alors, ma chère, frémissez beaucoup, car le bonhomme Cabrol, lui aussi, nous échappe.

Digitized by Google

— Pourquoi donc, mon ami ?

— Eh, mon Dieu ! parce qu'il ne se grise plus.

— Vous plaisantez, n'est-ce pas, Anatole ? dit la Provençale avec un sourire forcé.

— Je n'en ai nulle envie, madame, répondit le notaire, grave comme un juge.

— Sur quoi vous fondez-vous pour croire que les habitudes plus décentes de M. Cabrol soient capables de le faire revenir sur ses engagements ?

— Véritablement, Odélie, dit le notaire, levant les épaules d'un air de pitié, vous êtes d'une innocence ou d'un aveuglement maternel qui me confond. Comment ! vous ne pouvez donner à votre enfant de quoi payer sa messe de mariage, et vous avez la simplicité de croire que M. Cabrol était complétement de sang-froid quand il promettait à Fulcrand la main de sa fille ! Vous ignorez donc que Mlle de Malavieille est riche de plus de cinq cent mille francs ?

— Alors, M. Cabrol était gris lorsqu'il acceptait notre alliance ?

— Genty vous renseignera mieux que moi.

— Mais c'est horrible, cela ! s'écria Odélie avec un mouvement d'honnêteté indignée.

— Ne fallait-il pas marier Fulcrand à tout prix ?

— Et tirer trente mille francs de votre notariat, qui en vaut bien dix mille ? répliqua la Provençale.

— Et vous fournir les moyens de me rembourser les quarante mille francs que vous me devez ? riposta le terrible tabellion, dont l'œil, vert sous les lunettes, brilla de ce feu puissant et concentré qui jaillit seulement de la prunelle des reptiles.

— Oh ! je vous en prie, dit la pauvre femme, qui sentait sa tête s'égarer, ne me regardez pas ainsi ; vous me faites peur ; vous avez l'air d'un démon !

— Il est certain, chère madame, qu'on pourrait se croire dans les premiers cercles de l'enfer : il fait, dans ces Garrigues-Rouges, une chaleur intolérable. »

On était arrivé à la porte du Petit-Château. Malbrough jeta les guides aux mains de Margoton, sauta à bas du char-à-bancs, et, sans se préoccuper davantage de Mme Rouilhac, qui dut descendre toute seule de la voiture, fit mine de se retirer.

« Comment ! s'écria Odélie, qui l'arrêta, vous me quittez ?

— Après les choses imprévues qui viennent de se passer au Malpas, n'est-il pas naturel que je m'éloigne pour délibérer avec moi-même sur la ligne de conduite qu'il me reste à adopter vis-à-vis de vous et des vôtres ?

— Une ligne de conduite !.... Mais, mon ami.....

Digitized by Google

— Je suis votre créancier, interrompit gravement le notaire.

— Quoi! vous ne serez désormais que notre créancier?

— Si vous l'eussiez voulu, madame, je ne me fusse jamais réclamé de ce titre odieux. Dieu m'est témoin que j'ai tout tenté pour en conquérir un autre auprès de vous. Mais vous avez pris plaisir à me désespérer. Maintenant, je n'attends plus rien.

— Anatole! soupira Odélie d'une voix à laquelle des flots de larmes contenues communiquaient je ne sais quelle émotion pénétrante qui ressemblait à de la tendresse, Anatole!.... »

Elle glissa son bras nu sur celui du notaire, laissa retomber sa jolie main blanche, chargée de bagues, sur ses phalanges noueuses, les lui caressa d'une pression pleine de promesse et l'entraîna, malgré qu'il en eût, vers le portail du Petit-Château.

XXIII

En traversant la cour, Odélie, en proie à une lutte intérieure des plus acharnées, ne remarqua pas l'air de satisfaction singulière qui tout à coup venait d'épanouir le visage de Mr Forestier. Harcelée par une pensée unique, c lle de son déshonneur prochain, cette malheureuse femme, tenue, pour sauver son fils, son mari, elle-même, de donner enfin la rançon si obstinément refusée, ne vit ni les regards d'âpre convoitise que le notaire lança sur le Petit-Château, ni le sourire qui lui contracta les lèvres quand ses pieds touchèrent les marches nouvellement taillées du perron. Elle allait devant elle, emportée par ce vertige étrange qui trouble les cerveaux faibles aux bords des précipices, stimulant du geste et de la voix son bourreau, qui marchait trop lentement à son gré.

« Hâtons-nous! répétait-elle, hâtons-nous! »

Pauvre femme! il lui tardait d'arriver et de consommer le suprême sacrifice qu'on exigeait d'elle. Il fallait profiter du moment où, comme grisée par son malheur, l'abîme la charmait encore; car, hélas! elle le sentait bien, si elle prenait le temps de réfléchir, elle ne consentirait jamais.....

Mme Odélie Rouilhac avait beaucoup de ridicules et même quelques travers : elle était inconsidérée, imprudente, folle, et sa vanité tenait du délire. Mais, si son verbiage de linotte, après avoir autrefois ébloui les abeilleurs, leur faisait maintenant hausser les épaules, il ne serait venu à l'idée d'aucun d'eux que Mme Sébastien ne fût pas une honnête femme, dans l'acception la plus large du mot. On riait sous cape quand la Provençale, se targuant toujours de sa

Digitized by Google

grande naissance, oubliant d'ailleurs complétement les malheurs survenus à Marseille, reprenait pour la centième fois le panégyrique de la défunte maison Turpinel et Cᵉ; mais on ne lui eût jamais manqué de respect. Certes, ce n'était ni à sa famille, tout entière aux préoccupations commerciales, ni à son éducation, accomplie dans un misérable externat de Draguignan, qu'Odélie devait la haute moralité de sa conduite. Malgré les vives attaques de Mᵉ Forestier et les embarras invitants de sa situation, elle s'était conservée pure par un instinct de loyauté native qui est au fond du cœur de bien des femmes. Les hommes ne savent pas assez par combien de liens la femme, en général, tient à l'honnêteté, et ce qu'il lui en coûte de se dépraver. Dans les rapports sociaux, ils l'assimilent trop souvent à eux-mêmes, ne tenant aucun compte de la droiture de son âme, de la délicatesse de ses nerfs, de toute la supériorité de sa nature physique et morale. La femme la moins intelligente se connaît, elle a la conscience très nette du trésor qu'elle porte en elle, et sait très bien que c'est par l'énergie qu'elle déploiera à défendre ce trésor éternellement assailli qu'elle vivra, qu'elle sera estimée, qu'elle aimera!

Cependant, Mᵉ Forestier se laissait conduire vers le salon du Petit-Château sans proférer une parole. Odélie l'avait blessé dans les Garrigues-Rouges, en perçant à jour ses ignobles calculs, et il se taisait de peur de compromettre, par un mot maladroit, sa belle position d'offensé.

Après une défense des Rouilhac aussi brave qu'éloquente, Mᵉ Malbrough était sorti du Malpas, convaincu qu'il venait de brûler en vain sa dernière phrase, et dès lors décidé à saisir au vol le premier prétexte qui lui serait fourni d'exiger de ses clients de Valquières les quarante mille francs qu'ils lui devaient. Il ne s'égarerait plus dans les rêves où s'était complu trop longtemps son libertinage; il rétrograderait jusqu'à son plan primitif, qui avait été de déposséder les Rouilhac, et agirait avec vigueur. L'expropriation ne l'effrayerait pas. Il n'aurait, du reste, aucune peine à se montrer impitoyable : on avait été si cruel pour lui!

Cette occasion de représailles terribles, qu'il s'était promis d'attendre, le notaire ne fut pas fâché de la voir naître le jour même. Encore tout chaud des affronts essuyés au Malpas, il crut ses nerfs et sa tête admirablement disposés pour la lutte, et il ne se recueillait, en traversant la cour et les corridors du Petit-Château, que pour mieux éclater au salon.

Comme si elle pressentait, au seul contact de sa main, toutes les idées de vengeance et de haine qui fermentaient dans le cerveau du notaire, Mᵐᵉ Rouilhac quitta son bras et alla s'affaisser sur un ca-

Digitized by Google

napé. Aussi bien, elle eut raison de ne pas rester plus longtemps debout, car ses jambes ne pouvaient plus la soutenir. Elle fut un moment à demi couchée, pâle, l'œil hagard, agitée d'une sorte de tremblement convulsif qu'elle faisait de vains efforts pour réprimer en serrant fortement ses deux genoux l'un contre l'autre. Malbrough, planté au milieu du salon, la regardait, impassible. Jugeant qu'elle ne pouvait guère l'écouter, il attendait la fin de la crise. Enfin, quelques larmes perlèrent aux paupières d'Odélie, et, presque au même instant, toute trépidation des membres cessa. Me Forestier fit un pas vers le canapé, prêt à débiter son réquisitoire ; mais, avant qu'il eût ouvert la bouche, Mme Rouilhac s'était jetée à ses pieds.

« Anatole, mon ami, dit-elle, pardonnez-moi de vous avoir traité comme je l'ai fait. J'ai été méchante, j'ai été cruelle envers vous ; mais quelle femme, à moins de la supposer dépravée dès le berceau, n'a pas à soutenir un combat avant de s'arracher aux obligations les plus sacrées ? Si, chez moi, la lutte entre le devoir et la passion a été plus longue, c'est uniquement parce que je suis mère et que j'idolâtre mon enfant. Ne m'en veuillez pas, Anatole ; surtout, si mes froideurs apparentes vous ont donné quelque dépit, accablez-moi, mais épargnez mon fils, qui ne vous a rien fait..... Vous avez tout à l'heure laissé échapper quelques paroles qui me font craindre votre éloignement. Devant la perspective d'une séparation qui me tuerait, car désormais je ne puis comprendre la vie sans vous, je romps avec toute hésitation qui pourrait encore me dissimuler à vous-même, et je vous dis : Anatole, je suis à vous, Anatole, je vous aime !

— Vous m'aimez !

— Pouvez-vous en douter, reprit-elle, se levant, et vous êtes-vous à ce point mépris que vous n'ayez pas vu que ma réserve n'était que le voile transparent de mon affection.... Il y a quelques jours à peine, vous me demandiez, comme une faveur suprême, de me voir le soir en tête-à-tête. Vous vouliez, me disiez-vous, me révéler votre âme tout entière, et vous désiriez que la nuit seule fût la confidente de cet entretien. Je suis prête à vous suivre partout..... Voulez-vous que nous nous rencontrions ce soir à notre rucher ? Préférez-vous la solitude des Garrigues-Rouges ? Parlez, mon ami, choisissez vous-même..... Ah ! tenez, je suis folle, mais je suis capable de tout pour conjurer des malheurs..... »

Avec ces dernières paroles, un râlement étrange s'échappa de son gosier. Elle alla retomber sur le canapé, où elle resta dans une immobilité de statue.

Après l'insurmontable frisson de sensualité qui lui avait parcouru les membres, Me Forestier était bien vite rentré dans son attitude

Digitized by Google

d'impassibilité glaciale. En homme qui, comme il le répétait lui-même, avait étudié le cœur humain dans le Code civil, il devina que les avances fort inattendues de Mme Rouilhac venaient moins de son cœur que de la pensée de sa ruine prochaine, et il se promit bien de ne pas être dupe de cette comédie du désespoir. Cependant, en dépit de sa froideur calculée, Malbrough, qui, n'ayant pu vaincre tout à fait le démon familier de la luxure, n'était pas sans ressentir quelque émotion, se promit de ne pas se montrer trop cruel envers Odélie. L'avarice l'emporterait; mais il userait de ménagements, il ne torturerait pas sa victime. Hélas! que n'était-il assez riche pour accepter le rendez-vous qu'on lui offrait! Mais Odélie, qui ne l'aimait pas, se donnerait-elle à lui si, au préalable, il ne lui faisait gentiment le sacrifice de quelques-uns de ses titres de créance? Puisqu'elle avait si bien simulé la passion, de quoi n'était-elle pas capable? D'ailleurs, une fois pris dans les rêts d'une femme si dangereuse, pouvait-il répondre de lui-même? Les quarante mille francs, qui le rendraient dès demain, si telle était sa volonté, acquéreur de tous les bien des Rouilhac, ne seraient-ils pas engloutis? Nous devons dire, à la gloire de Malbrough, que, malgré tant de réflexions sérieuses et concluantes, il eut un moment d'hésitation : il lui en coûtait horriblement de laisser passer, sans y planter les dents jusqu'aux gencives, la pomme qu'on posait sur ses lèvres. Ah! s'il eût été plus riche! Ah! si Jacinthe!.... Il s'assit sur le canapé, se composa, pour se mettre en harmonie complète avec la situation, un visage lugubre à force de vouloir le rendre triste, puis, s'inclinant, avec une nuance de respect très marqué, vers Odélie revenue tout à fait à elle-même :

« Madame Rouilhac, lui dit-il, ce serait à moi de m'humilier à vos pieds, car c'est moi qui suis ici le seul coupable. En vous écoutant tout à l'heure, je me demandais comment j'avais pu persister si longtemps à vous confondre avec des femmes dont la vie a été un oubli continuel de ces obligations à la pratique desquelles vous attachez tant de prix. Je vous conjure de me pardonner mon erreur. »

Il fit une pause.

« Non, chère Odélie, ajouta-t-il d'un accent de voix moins solennel, vous n'avez rien de commun avec Mmes Fournague, Trigasse, Birgasol. Vous êtes une noble femme, une mère de famille admirable; vous n'êtes pas une courtisane. Ce n'est pas vous qu'on séduit avec de belles paroles, ce n'est pas vous qu'on éblouit par ces présents dont tous les amants sont prodigues. Fidèle à cette probité héréditaire dans votre famille et dont tout dernièrement encore M. Turpinel, votre père, donnait un si éclatant exemple, quand le malheur vous accable et vous tente, vous n'en suivez que plus fer-

Digitized by Google

mement le droit chemin du devoir. Quelle supériorité d'instincts, et comme je me sens écrasé, moi qui, méconnaissant toute l'élévation de votre âme, ai tenté près de vous de si outrageuses démarches! Je me punirai, chère Odélie, je me punirai de vous avoir fait injure, et ce sera en refusant d'accepter le tête-à-tête que je vous avais demandé, et que, succombant à une bonté de cœur dont il serait criminel à moi de profiter, vous venez de m'accorder si généreusement. Je ne choisis ni votre rucher, ni les Garrigues-Rouges, pour lieu du rendez-vous. Désormais, je me priverai même de vous voir seule ici. Après vous avoir entendue, ne serait-ce pas vous faire un nouvel affront que de vous proposer de continuer des relations dont déjà vous avez eu à rougir auprès de votre mari et de votre fils?.... Du reste, chère Odélie, je ne me retire pas du Petit-Château. N'allez pas croire surtout que je vous abandonne au milieu des ennuis d'une position qu'il n'a pas dépendu de mon dévouement de rendre meilleure, et que je renonce à travailler avec le même zèle, le même acharnement à faire réussir le mariage de Fulcrand. Bien que ma bourse se trouve vide, et que les pressantes réclamations de certains de mes clients, dont j'ai engagé les capitaux chez vous, doivent, dans un bref délai, me contraindre à régulariser notre situation d'affaires avec M. Rouilhac, je ne me découragerai pas.....

— Quoi! vous avez besoin des quarante mille francs? interrompit Odélie, qui sous ce verbiage plein de tempéraments hypocrites, entrevit une menace.

— Je ne suppose pas avoir rien à vous réclamer avant un mois.

— Un mois! s'écria-t-elle, un mois! — Puis, comme si tout à coup elle avait perdu le sens : Un mois!.... un mois!.... répéta-t-elle.

— Il n'en faut pas davantage pour prendre des dispositions.....

— Des dispositions!.... Quelles dispositions? fit-elle tournant la tête vers le notaire avec effarement et ayant l'air de l'interroger.

— Bon Dieu! celles que vous jugerez convenables. »

La Provençale regarda fixement le notaire; puis, ramenant ses mains jointes sur sa tête par un mouvement d'angoisse indicible.

« Je suis perdue! » murmura-t-elle.

Elle laissa retomber ses mains dénouées le long de son corps, et, r'ouvrant la bouche, il s'en échappa ces quelques mots, qui furent autant de sanglots :

« Fulcrand! mon pauvre enfant! Fulcrand..... »

Digitized by Google

XXIV

Un grand bruit de voix se fit entendre en ce moment dans le corridor du salon. On approchait. La porte s'ouvrit.

Sébastien Rouilhac et Genty entrèrent; ils étaient suivis de Quoniam, dont la souquenille sale, déchirée, le visage marqué de larges raies bleuâtres, boursoufflé et égratigné en maints endroits, tout l'air effaré, annonçaient quelque événement nouveau.

« Qu'y a-t-il, Merle-Blanc? demanda le notaire.

— Il y a que ce Guerreros, le tondeur du Malpas, est un scélérat dont il faut que je débarrasse le pays, et que je viens vous prier de m'aider à me venger de lui.

— Explique-toi. »

Quoniam raconta les scènes de Chantemerle, depuis les premières paroles échangées entre Mlle de Malavieille et Guerreros, jusqu'à sa flagellation par le bras robuste du tondeur inclusivement.

« Mais son ânesse ne me relancera pas de sitôt à travers les Garrigues-Rouges, continua-t-il; je lui ai donné mon couteau dans le poitrail jusqu'au manche, et si à cette heure elle n'a pas encore tourné l'œil, elle a pour le moins les trois quarts de son âme dans l'autre monde.

— Et c'est bien fait cela, mon garçon, dit Sébastien Rouilhac.

— Mais ce qui eût mieux valu que de tuer sa bête, c'eût été de planter la lame du couteau dans les côtes du particulier, » interjeta Genty, qu'un vif désappointement en face de l'avenir compromis poussait à la férocité.

A ces derniers mots, Me Forestier, qui s'était rassis pendant le récit de l'aubergiste, et qui depuis un moment tenait sa tête serrée entre ses deux mains, comme absorbé dans les plus sérieuses réflexions, dressa l'oreille. Il regarda longuement Genty, puis Quoniam. Il fit un pas vers celui-ci :

« Merle-Blanc, lui dit-il, combien de fois as-tu menti dans ta vie?

— Je vous jure, monsieur Forestier..... D'ailleurs mon visage noir de coups vous prouve..... »

Le notaire le considéra de nouveau attentivement.

« Si la scène que tu viens de nous rapporter, entre Guerreros et Mlle de Malavieille, dit-il, n'est pas un conte de ton invention, rien n'est perdu, et moins que jamais nous devons renoncer à poursuivre notre œuvre.

Digitized by Google

— Quoi ! vous pensez, demanda timidement Sébastien Rouilhac, que si le gitane aime Mlle Cyprienne.....

— Je pense que s'il l'aime, c'est Fulcrand qui l'épousera, répondit-il avec un rengorgement superbe.

— Fulcrand ! s'écria Odélie.

— Ma chère madame Rouilhac, lui dit Malbrough d'une voix douce et pénétrante, vous voyez maintenant que j'avais raison quand naguère je vous répétais de ne pas trop vous abandonner au chagrin. Certes, je n'espérais pas que Quoniam, après avoir été sur le point d'anéantir nos projets, dût sitôt nous fournir l'occasion de leur triomphe définitif; mais, dévoué comme je le suis à votre enfant, à vous tous, il me semblait toujours que mon cerveau fertile en ressources me susciterait quelque plan nouveau, capable de soumettre toutes les difficultés. Grâce à ce que nous venons d'apprendre, je n'ai pas à me mettre l'esprit à la torture : Mlle de Malavieille, j'en réponds, sera la femme de Fulcrand.

— O mon ami, mon noble ami, expliquez-vous ; je ne comprends pas..... balbutia la Provençale.

— Asseyez-vous tous, et écoutez-moi bien ! »

Il se planta au milieu du salon, et, hochant sa lourde tête chauve, dont le profil sévère n'était pas sans quelque beauté :

« Personne d'entre vous, dit-il sur le ton oratoire, ne connaît assurément l'histoire des Malavieille. Sachez donc que, parmi les maisons nobles du Languedoc auxquelles les rois de France reprochèrent tant de fois leur cruauté envers leurs vassaux et leur hauteur envers la couronne, la maison de Malavieille eut l'honneur des réprimandes royales les plus vives. Les siècles passés sont pleins de rapines, de meurtres, de violences de toute sorte commis dans notre pays par les marquis de Malavieille, seigneurs de Valquières, Pézènes, Dio, Lunas, et constatent l'exubérance d'énergie qui fut le lot de cette race puissante et forte. Mais, sans remonter si haut et sans rappeler les époques malheureuses où un gentilhomme pouvait impunément fouler aux pieds tous les droits de la justice et de l'humanité, je veux vous citer un fait qui se rapporte à la mort du dernier marquis, père de Mme Cabrol, et où éclatent merveilleusement tous les instincts de cette terrible famille. C'était pendant les guerres de la Vendée. Le marquis de Malavieille et le jeune comte de Rouquéran, son beau-frère, après avoir vu, malgré une résistance héroïque, un petit bataillon qu'ils commandaient dispersé par les armées républicaines, avaient réussi à éviter les baïonnettes des Bleus. Ils couraient donc en toute hâte, à travers landes et marais, rejoindre le gros des bandes royales, campé aux environs de Fougères, quand ils se trouvèrent, à l'improviste, entourés par un escadron de la ca-

Digitized by Google

valerie ennemie. Que pouvaient faire deux hommes? On les désarma et on les amena au quartier général. Arrivés là, on leur fit subir un long interrogatoire : A quel chiffre s'élevait l'armée des aristocrates? quelles étaient ses ressources? comment s'appelaient ses chefs? à quels signes extérieurs les reconnaissait-on? etc., etc..... A toutes ces questions, le marquis opposa un silence hautain et méprisant; mais le comte, à qui la perspective d'être passé par les armes souriait médiocrement — il avait épousé depuis trois mois une jeune Anglaise d'une grande beauté — parla, et il menaçait de révéler certains secrets importants, quand le marquis, par un mouvement d'une incroyable rapidité, saisit un pistolet qui était resté enfoui au fond de sa ceinture, et le lui déchargea en pleine poitrine. Puis, se retournant vers le général en chef : « Monsieur, lui dit-il, » le marquis Armand de Malavieille, soldat de Sa Majesté le roi de » France, n'ayant aucune sorte de révélation à faire, sollicite l'hon- » neur d'être fusillé à l'instant. » Voilà les Malavieille tout entiers, avec leur fierté farouche et la sauvage pétulance de leur sang.

— Jésus! quel triste monde que ce monde de noblesse! murmura le maire de Valquières.

— Croyez bien, continua le notaire, que si l'abbé de Malavieille, revenu dans nos contrées, se résigna à donner la main de sa nièce au fils d'un paysan, c'est que, les gentilshommes des environs ayant déjà désappris le chemin du château avant la Révolution, il ne pouvait guère espérer qu'ils le reprissent quand sa nièce n'avait plus, pour faire accepter son nom mal famé, l'immense fortune des anciens jours. D'ailleurs vous savez si Mlle Armande de Malavieille a démenti son origine. Pauvre Cyprien Cabrol! lui qui avait cru être aimé de cette fille noble!... Cependant M. Tabouriech, qui n'a jamais cessé d'aller au Malpas et qui a baptisé Cyprienne, m'avait assuré que cette jeune fille était affectueuse, douce, qu'elle tenait entièrement de son père. Ces bons témoignages m'enhardirent à vous proposer une alliance avec la famille Cabrol. Vous vous souvenez de l'espoir que nous conçûmes dès les premières démarches: M. Cabrol s'était montré cordial, Mme Cabrol, que je redoutais secrètement, bienveillante; quant à Cyprienne, elle avait gardé cette réserve dont une jeune fille ne saurait se départir en pareille circonstance, et qui est si bien faite pour donner le change sur ses véritables sentiments. Tout allait donc pour le mieux. Les négociations pourtant traînaient en longueur. Bientôt je flairai l'obstacle : c'était Cyprienne elle-même. Dans une visite que, vers cette époque, je fis au Malpas pour m'éclairer, je crus, à la hauteur de certaines paroles de la jeune fille, reconnaître une Malavieille. Je rentrai à Valquières très préoccupé, et c'est alors qu'en proie à des doutes de toute nature, je

Digitized by Google

chargeai Quoniam d'avoir l'œil ouvert sur Cyprienne, tandis que Genty et moi-même nous veillerions sur M. Cabrol. Qui me garantissait que quelque hobereau cévenol ne fût pas tout à coup, des cimes de nos montagnes, tombé au Malpas pour y brouiller nos combinaisons? Obstiné à ne voir dans Cyprienne que la fille de M. Cabrol, j'allai jusqu'à lui forger des amants..... Mes suppositions manquaient de fondement, et bientôt, aidé des rapports de Quoniam, j'acquis la certitude qu'aucun prétendant n'avait paru au Malpas. Cyprienne était donc une Malavieille, c'est-à-dire une femme sèche, orgueilleuse, despotique et, par-dessus tout, inaccessible à l'amour. Tiraillé par mille pensées poignantes, je sentis mon honnêteté paralyser mon dévouement, et, quand ce matin je suis allé au Malpas, j'étais résolu à brusquer les choses et à en finir. Mais, avant que j'eusse ouvert la bouche, Cyprienne, profitant d'une maladresse du Merle-Blanc, avait éclaté en invectives furieuses contre vous, contre moi, et s'était retirée fièrement.

— Quelle nature indomptée! interrompit Odélie.

— Réjouissez-vous, madame Rouilhac, poursuivit Me Anatole; réjouissons-nous tous : le cœur de Mlle de Malavieille bat! Que nous parle-t-on d'un gitane! Puisque Cyprienne est capable d'aimer, elle aimera Fulcrand..... Mais il pourrait arriver que ce tondeur, qu'on nous a tant vanté, fût un adroit intrigant, et qu'il ne cherchât à se faire bien venir des gens du Malpas que pour s'y implanter par un mariage. Certes, malgré le secours qu'il a prêté à Cyprienne dans les Garrigues-Rouges, j'ai trop bonne opinion de M. Cabrol, je connais trop sa femme, pour leur faire l'affront de penser qu'ils pourraient consentir jamais à accepter l'alliance d'un rôdeur de grands chemins. Cependant, de quoi n'est pas capable un gitane? Dans quels piéges ne peut-il pas faire trébucher Cyprienne, si imprévoyante, confiante qu'elle est dans sa force et l'élévation de ses instincts? Convient-il, d'ailleurs, que le tête-à-tête de Chantemerle se renouvelle, et que la fiancée de Fulcrand demeure exposée plus longtemps aux entreprises de ce misérable?

— Non! non! hurla Genty.

— Tous nos efforts donc doivent tendre à chasser cet Espagnol du pays. Je ne me le dissimule pas, la chose présente quelques difficultés; mais remettez-vous-en à moi pour obtenir ce résultat important sans rien compromettre. Bien que j'aie déjà plusieurs plans en vue, je ne sais encore quel est celui que j'adopterai pour débusquer l'ennemi retranché dans la place; dans tous les cas, avec trois soldats fermes et courageux comme vous l'êtes, je réponds d'avance du succès. La chose capitale est que vous obéissiez aveuglément à

Digitized by Google

vos chefs, c'est-à-dire à Mme Rouilhac et à moi, chargés de diriger les opérations du siége. »

Il alla vers le maire.

« Voyons, Sébastien Rouilhac, êtes-vous résolu à faire bonne contenance sous les armes ?

— Les armes ! comment l'entendez-vous ?

— C'est mon secret. Marcherez-vous pour votre fils, si on vous commande ?

— Je marcherai.

— Et vous, Genty ?

— Moi, je ferai le coup de poing et le coup de feu, s'il le faut.

— Et toi, Quoniam, acceptes-tu la bataille ?

— Jusqu'à la mort, contre Guerreros. »

Me Malbrough se hissa sur ses talons et les toisa militairement d'un long regard satisfait.

« Tenez-vous tranquilles, leur dit-il, vous ne tarderez pas à recevoir mes ordres. »

Puis, se tournant vers Odélie :

« Si cela ne vous déplaît pas trop, ma chère madame Rouilhac, accompagnez-moi, je vous prie, jusqu'au portail du Petit-Château, nous causerons stratégie. »

Ils franchirent le corridor sans échanger une parole. Arrivés vers le milieu de la cour, quand ils ne pouvaient être entendus de personne, ils s'arrêtèrent.

« Ma chère Odélie, dit Forestier, dont la physionomie rigide avait revêtu une expression de lubricité effrayante, j'accepte le rendez-vous que vous m'accordez si gracieusement, et je choisis mon étude pour notre tête-à-tête. Ne vous alarmez pas. Jacinthe est allée visiter ses parents de Lunas et ne sera de retour à Valquières que demain. Nous serons seuls. Viendrez-vous ? »

La Provençale, éblouie par des perspectives nouvelles, avait perdu le sens de la réalité. En entendant le bruit de la chaîne qui la rivait fatalement au notaire, elle faillit tomber à la renverse. Elle attacha sur Me Anatole des yeux stupides, et ne répondit pas.

« Vous refusez ? insista le terrible tabellion d'une voix menaçante.

— Non, mon ami, non, balbutia-t-elle, je viendrai. »

Il la salua galamment et sortit redressant ses longues oreilles de satyre sous les larges ailes de son chapeau.

FERDINAND FABRE.

(La 5e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DE L'ABOLITION PROGRESSIVE

DE

LA PEINE DE MORT

I

Convient-il de maintenir ou de supprimer la peine de mort? Telle est, aujourd'hui encore, comme elle l'a été jadis, la plus grave et la plus délicate question du droit pénal! Depuis les doctrines des anabaptistes et des photiniens du XVe siècle, depuis celles de Beccaria, au XVIIIe, jusqu'aux récents écrits de MM. Pietro Ellero, en Italie, et Boeresco, en Valachie, une foule de criminalistes et de publicistes [1] ont combattu la légitimité de la peine de mort, ou en ont signalé les inconvénients et les dangers. Mais jusqu'à présent, sauf deux ou trois exceptions, aucun gouvernement régulier n'a consenti à l'abolir dans la loi pénale.

Plusieurs fois la législature, en France, a été saisie de cette ques-

[1] Thomasius, J. Heving, Michaelis, le grand-duc Léopold, Beccaria, Voltaire, l'abbé Morellet, Servan, les imperatrices Elisabeth et Catherine II, Joseph II, Villemain, Kératry, Girod (de l'Ain), Royer-Collard, de Broglie, Dupin, Lanjuinais, Lefranc, Lepelletier de Saint-Fargeaud, Duport, *Robespierre*, Pelet, Carnot, Fonfrède, Champein-Aubin, Chénier, de Pastoret, Brissot, Condorcet, Bentham, Carmignani, Lamartine, Lucas, Sellon, de Tracy, Livingston, de Cormenin, Laboulie, Mittermaïer, F. Hollzendorff, V. Hugo, Faustin Helie, Adolphe Chauveau, Louis Blanc, Ortolland, Laget-Valdeson, Lafarina, Casinis, Jules Favre, et plus récemment Pietro Ellero, Boeresco, Ludovico Bossellini, Fr. Carrara, F. D. Guerrazzi, Cattaneo, de Lachenal, G. Franchi, Fr. Fulvio, Mancini, Conforti, Pisanelli, Pessina, Puccioni, Albini, etc., etc.

Digitized by Google

tion[1], et toujours, l'abolition de la peine de mort a été repoussée à une immense majorité. Pareille décision a été prise, en 1854, par le Sénat, sur le rapport de M. Delangle. Plus récemment encore (31 juin 1861), cette assemblée, sur le rapport de l'honorable M. Lefèvre-Duruflé, a écarté, par l'ordre du jour, trois pétitions qui réclamaient la suppression de cette peine. Il en a été de même, en janvier 1864, sur le rapport de M. le premier président de Thorigny : « Le jour viendra-t-il, disait l'honorable rapporteur, où la peine de mort pourra être supprimée? qui n'en saluerait avec joie la possibilité? Mais en présence des crimes odieux qui viennent mettre si souvent en péril la sécurité individuelle et épouvanter la société tout entière, faut-il briser le glaive de la loi? Votre commission ne l'a pas pensé, et elle vous propose l'ordre du jour. » L'ordre du jour fut voté sans discussion. Il est plus que probable que les nouvelles pétitions dont le Sénat est en ce moment saisi n'auront pas un meilleur sort.

De même, en 1840, le parlement d'Angleterre s'est prononcé, à une formidable majorité, pour le maintien de cette suprême expiation. Serait-il, aujourd'hui, plus disposé à l'accueillir? On en doute, si l'on songe à la condamnation capitale portée, il y a quelques mois, contre les sept mâtelots du *Flowery*, dont cinq ont été exécutés dans la Cité même, en février 1864, en présence d'une multitude inouïe de curieux, accourus de toutes parts, pour jouir de cet horrible spectacle[2]. Toutefois l'Angleterre, avec cette habileté et cette prudence pratique qu'on s'accorde à lui reconnaître, a compris, qu'en ce qui touche la peine de mort, elle se trouvait, à raison de la vétusté de ses lois, très loin des progrès accomplis par la plupart des Etats civilisés, et que dès lors, elle avait, sur ce point, quelque chose à faire. Donc, sans vouloir se laisser entraîner à de périlleuses innovations, elle a nettement posé le but et la portée des améliorations qu'il lui convenait de faire étudier. J'en trouve la preuve dans un vote récent de la Chambre des communes. On me saura gré de résumer la discussion qui s'y rapporte, parce qu'elle est un des plus importants documents sur le sujet qui nous occupe.

Chambre des communes. — Séance du 2 mai 1864.

M. W. Ewart propose la nomination d'un *comité* chargé d'examiner *s'il convient de conserver la peine de mort.* L'honorable membre déve-

[1] D'abord l'Assemblée constituante en 1791; la Convention, en brumaire an IV; le conseil d'Etat, en 1810; les deux Chambres, en 1824; celle des députés, en 1830 et en 1832; l'Assemblée constituante, en 1848, et l'Assemblée législative, en 1849.

[2] Les fenêtres des maisons voisines de l'échafaud avaient été louées à des prix exorbitants. L'une d'elles, pour 25 liv. sterl. (625 fr.)!

Digitized by Google

loppe avec beaucoup de force la série ordinaire des arguments en faveur de l'abolition de cette peine, qu'il considère comme incompatible avec notre civilisation et avec nos sentiments chrétiens.

M. Denman appuie la motion. Beaucoup de jurés, dit-il, s'abstiennent de condamner surtout lorsqu'il s'agit des femmes.

Lord H. Lennox pense que la commission devrait avant tout s'occuper de réviser les lois qui prononcent la peine de mort, afin de restreindre, autant que possible, le nombre des cas capitaux.

M. Mitford appuie cet amendement, et demande la suppression des exécutions publiques.

Sir Grey s'oppose à la motion. De profondes modifications ont été faites dans les lois et, depuis quelques années, la peine de mort n'est plus guère prononcée que pour le meurtre avec préméditation (*wilful murder*). Il pense qu'en présence de l'accroissement constant des assassinats, il serait souverainement imprudent d'abolir la peine capitale. Si l'on veut lui indiquer un autre châtiment qui puisse efficacement préserver la sécurité des citoyens, il sera heureux de l'adopter ; mais suivant l'opinion des juges les plus expérimentés, la peine de mort doit être maintenue pour le châtiment des crimes les plus graves (*for offenses of the gravest character*), parce que c'est *le seul* qui puisse inspirer aux malfaiteurs une terreur salutaire. Toutefois, l'honorable membre ne s'oppose pas à ce qu'une commission royale soit instituée pour l'examen et la révision des lois qui prononcent la peine de mort.

M. Bright appuie et la motion de M. Ewart et la nomination d'un comité choisi dans le sein de la Chambre. Il reproduit avec une nouvelle énergie tous les arguments en faveur de l'abolition de la peine de mort. A ses yeux, l'Angleterre a toujours été la plus barbare des nations chrétiennes, et elle n'a pas cessé de l'être, malgré les insignifiantes améliorations introduites dans ses lois. Nulle part, plus de sang n'est versé au nom de la loi. Ce n'est pas par ces abominables châtiments qu'on peut ramener les idées morales et religieuses dans les masses. C'est à la loi à donner l'exemple de l'humanité. La vie de l'homme, dit-il en terminant, est une chose sacrée, et le Parlement, dont les pouvoirs vont bientôt expirer, voudra, en s'élevant au-dessus d'antiques préjugés, s'attribuer la gloire d'avoir enfin renversé le gibet et l'échafaud !

M. Newdegate réplique au discours du préopinant ; il venge la loi et la justice anglaise des accusations dont elles ont été l'objet. On ne persuadera à personne que l'Angleterre soit une nation barbare, parce qu'elle punit de mort le malfaiteur qui a volontairement ôté la vie à un de ses semblables.

Plusieurs autres orateurs parlent pour ou contre la peine de mort.

M. Maguire dit que le gouvernement a fait acte de sagesse en consentant à la nomination d'une commission. En se rattachant à cette proposition, le Parlement s'honorera par un acte qui répond aux généreuses tendances de l'opinion, sans nullement compromettre l'intérêt de la sécurité publique.

M. Ewart adhère à la proposition du gouvernement.

Digitized by Google

M. Neate demande alors qu'une adresse soit remise à Sa Majesté, la suppliant de vouloir nommer une commission royale chargée d'examiner les lois qui prononcent la peine de mort dans le Royaume-Uni, et qui règlent son mode d'exécution, et de dire, dans son rapport, s'il est désirable de faire à cet égard quelque modification (*any alteration therein*).

La motion est adoptée.

Ce vote maintient donc expressément la peine de mort. La commission royale, qui pourra être constituée, devra se borner à examiner s'il y a lieu de restreindre le nombre des cas où elle est appliquée, et de changer son mode d'exécution.

Par une singulière coïncidence, durant ce même mois de mai 1864, le Corps législatif de France s'est trouvé, à propos de l'affaire Lesurques, indirectement saisi de cette question d'abolition de la peine de mort. L'honorable Me Jules Favre proposait subsidiairement son abrogation, au cas où le gouvernement voudrait maintenir, d'une façon inflexible, la rédaction de l'art. 443 du Code d'instruction criminelle. « Cette inflexibilité, disait l'orateur, conduirait forcément à cette conséquence, que j'admets avec empressement, au renversement de l'échafaud. » Puis, tout en déclarant qu'il n'aurait pas la témérité de traiter devant l'Assemblée cette grave question, il faisait entendre une vive et éloquente protestation contre ces sacrifices humains, incompatibles avec l'état avancé de notre civilisation. Et il ajoutait, en terminant : « De semblables questions, quand elles sont soulevées, appellent une discussion solennelle; et quant à moi, je remercie Dieu de m'avoir donné l'occasion de défendre cette cause, d'avoir pu protester, en face de mon pays, en faveur de l'inviolabilité de la créature sortie de ses mains; car, suivant moi, toucher à sa vie, c'est commettre un acte que les nécessités ne permettent pas[1]. »

Pour moi, répondit M. le marquis d'Havrincourt, je déclare hautement que je suis pour la conservation de la peine de mort. Je ne me laisse pas attendrir par d'éloquentes paroles en faveur des assassins; je garde toutes mes sympathies, toute mon émotion pour les victimes (très bien! très bien!). J'ai été plusieurs fois membre du jury; eh bien! quand je voyais ces hommes pervers, pour voler l'argent nécessaire à leurs débauches, aller poignarder de pauvres femmes ou torturer des pères de famille, pour les forcer à révéler la cachette contenant le fruit d'une longue vie d'économie, comment! j'aurais eu de la pitié pour de tels scélérats! Du moment que la conviction était entrée dans mon âme, c'était sans remords et sans regret que je voyais, dans la balance de mon verdict, le plateau du devoir l'emporter sur le plateau de la pitié.

[1] Séance du 20 mai 1864.

Digitized by Google

Mais il y a autre chose encore que la vengeance, dans l'application de la peine de mort; la société a le droit de punir, parce qu'elle a surtout l'obligation de se protéger. Or, ils connaissent leur code, ces habitués du crime; ils savent parfaitement jusqu'à quel point ils peuvent aller pour s'arrêter au pied de l'échafaud, et, pour ne risquer que le bagne, où ils conservent toujours l'espoir de l'évasion. La peine de mort les arrête seule; la peine de mort est nécessaire.

On parle de civilisation et l'on dit que la peine de mort n'est pas en harmonie avec nos mœurs si douces. Mais qu'est-ce que la civilisation? — C'est le développement de la richesse générale; c'est l'instruction généralement répandue; c'est la sûreté des relations; c'est surtout le respect de la loi. Eh bien, est-ce que cette civilisation de notre société, qui rend plus intéressantes les victimes, a atteint les mœurs des assassins? Est-ce qu'elle les a modifiés, moralisés? Non, ils restent stationnaires dans leurs crimes, ils restent incorrigibles dans leur révolte contre la société et le droit : la punition ne doit pas changer. J'ai donc le droit de dire que la peine de mort doit rester appliquée aux crimes auxquels elle a été attachée dans tous les temps! »

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements, et personne n'a soutenu la proposition de l'honorable Jules Favre, en faveur de l'abolition immédiate et absolue de la peine de mort. La Chambre ne s'est pas davantage occupée de cette question, se bornant à appeler les méditations du gouvernement sur l'art. 443 du Code d'instruction criminelle.

Comment se fait-il que ces ardentes réclamations des abolitionnistes soient, à la même époque, et presque simultanément, écartées par les représentants des deux premières nations de l'Europe : la France et l'Angleterre? Pourquoi l'ont-elles également été dans presque tous les autres pays où elles se sont produites? C'est par cette simple raison de bon sens qu'il est impossible de supprimer la peine de mort en faveur des assassins, des parricides et des empoisonneurs, tant que ceux-ci s'arrogeront, chaque jour, la licence impie d'infliger la mort à leurs innocentes victimes. La société n'a-t-elle pas le droit de leur dire : *Patimini legem quam ipsi fecistis!* Chacun de nous n'a-t-il pas mis sa vie sous la garantie de tous, et la société n'est-elle pas investie du soin de la défense commune? « C'est, disait Diderot, parce que la vie est le plus grand des biens, que chacun a consenti à ce que la société eût le droit de l'ôter à celui qui l'ôterait aux autres. » — « L'assassin puni de mort, ajoute un éloquent publiciste moderne, ressemble à un ennemi frappé dans un combat livré par lui à la société tout entière; cette peine, ainsi appliquée, n'est pas hors de proportion avec le crime; elle lui est analogue, et elle est conforme à ce sentiment intime de justice qui nous

Digitized by Google

porte à souhaiter que le méchant soit pris dans son propre piége et meurtri de ses propres armes. Renfermée dans ces limites, l'application de la peine de mort est légitime. Elle n'a rien de contraire à la justice, ni de blessant pour la conscience humaine[1]. »

Et pourtant, on s'accorde à reconnaître qu'il serait, à tous les points de vue, désirable que cette affreuse peine disparût enfin du code des nations modernes. Comment se fait-il que ce vœu d'humanité, si universellement émis, trouve tant de législateurs insensibles? Je l'ai dit; c'est parce que la réalisation de ce généreux progrès ne dépend pas des législateurs; c'est qu'il n'est possible que par l'adoucissement des mœurs, que par les progrès de la civilisation. « Puisse la société être assez heureuse, disait en 1861 la commission du code pénal portugais, pour voir bientôt abolir une semblable peine! *Mais malheur à elle si, devançant l'œuvre du temps, elle n'écoutait que les émotions de son cœur!* »

Malheur à elle, en effet, car dans l'état présent de nos mœurs, son abolition anticipée serait le réveil redoutable de toutes ces passions perverses, de toutes ces cupidités monstrueuses, de toutes ces férocités abominables, que seule comprime encore la crainte du dernier supplice; ce serait l'infaillible retour du droit du plus fort, dont le règne conduit forcément à la barbarie.

Que s'il est permis d'entrevoir, avec la haute commission portugaise, le jour plus ou moins prochain où certains peuples privilégiés auront le bonheur de supprimer, dans leur code, la peine de mort, ils ne le pourront faire sagement qu'à la condition préalable que, vu leur état relatif de moralisation, la sécurité sociale n'en pourra être sérieusement compromise.

C'est précisément dans cet ordre d'idées, et en tenant compte de cette précaution radicale, que, vers la fin du XVIIIe siècle, un prince d'illustre mémoire, le grand duc Léopold Ier, avait, par édit du 30 novembre 1786, aboli la peine de mort, dans son duché de Toscane. Cette mesure, dès alors motivée, sur *la douceur et la mansuétude du caractère toscan*, fût devenue peut-être le point de départ d'une civilisation nouvelle, sans le funeste ébranlement qu'imprimèrent à toute l'Europe nos sanglantes saturnales de 1793. Pouvait-on supprimer le frein quand toutes les mauvaises passions venaient d'être si gravement déchaînées, quand la société avait été bouleversée jusque dans ses plus intimes fondements? Aussi, la peine capitale ne tarda-t-elle pas à être rétablie, le 30 août 1795, par le grand duc Ferdinand III, pour le meurtre qualifié, l'infanticide et l'avortement. Abolie cinquante-quatre ans après, par décret du

[1] Prévost-Paradol, dans le *Journal des Débats* du 27 février 1864.

Digitized by Google

gouvernement provisoire du 4 mars 1849, elle a été de nouveau édictée par le Code pénal de 1853.

Sans méconnaître ce que peut avoir de légitime le vœu persistant de ce bon et noble peuple de la Toscane, dont j'aurai à reparler, je maintiens que partout où l'on voudra *prématurément* tenter l'abolition de la peine de mort, on se verra bientôt forcé d'y renoncer, en présence de la recrudescence immédiate des attentats contre la vie humaine. En veut-on la preuve? La voici : il y a peu d'années, cette peine a été abolie dans deux cantons suisses (Fribourg et Schaffouse). Mais, à la suite de l'affreux assassinat commis à Oberried, sur une jeune fille, par un forçat évadé, et de plusieurs autres crimes non moins atroces, les habitants des districts du Lac ont spontanément réclamé le rétablissement de la peine de mort. Leur pétition a été admise par le grand conseil, et la peine capitale a été rétablie. Des tentatives pareilles d'abolition ont été faites en 1863 et 1864 près des gouvernements de Genève et de Berne, et repoussées dans le grand conseil par 131 voix contre 29.

Telle est, à l'heure présente, l'opinion réfléchie de l'immense majorité des gouvernements. Est-ce à dire qu'en éclairant, en moralisant, en civilisant les populations, la société chrétienne ne doive inévitablement arriver, tôt ou tard, à supprimer l'échafaud, comme elle supprimera, tôt ou tard, ces luttes sanglantes et insensées de peuple à peuple? Pour moi, je n'en fais nul doute. Mais Dieu seul peut marquer le moment de ce grand triomphe de la raison et de la justice, sur la brutalité et la violence! ce n'est plus qu'une question *de temps* et *de lieu!*

II

Malheureusement, la peine de mort est encore, dans la plupart des États européens, une rigueur *nécessaire* et, par conséquent, légitime[1]. Tant que la société la considérera comme le seul châtiment capable de prévenir les grands crimes, elle sera forcée de la conserver, par mesure de défense et de salut public.

Mais, objectent les théoriciens, cette peine ne pourrait être nécessaire que si elle était *préventive;* or, elle est loin d'avoir cette efficacité; et sur ce point, les partisans de la suppression immédiate et absolue accumulent les arguments pour prouver que la mort est, en soi, *moins afflictive* qu'une captivité perpétuelle; que, par suite,

[1] C'est ce qu'a reconnu le publiciste éminent qui s'est montré ici même l'adversaire énergique de la peine de mort. (voir *Principes philosophiques du droit pénal*, par M. Ad. Franck, dans la *Revue Contemporaine*, 2e série, t. XXIX, octobre 1862.)

Digitized by Google

elle est *peu redoutée* de ceux qui commettent les crimes capitaux. Nous verrons bientôt si telle est l'opinion des malfaiteurs; mais ce n'est, dans tous les cas, celle ni des législateurs, ni des magistrats, ni des jurés, ni du public.

Ce qui prouve, dit-on, que la peine de mort n'a pas la salutaire et préventive influence qu'on lui suppose, c'est que, malgré elle et malgré le spectacle trop fréquent des exécutions, il se commet encore des crimes capitaux. On oublie qu'en regard de ces crimes atroces, que signalent journellement les annales judiciaires, il y en a un nombre infiniment plus considérable qu'étouffe dans leur germe et que prévient la suprême intimidation de la peine de mort. « Il n'y a personne, disait M. le conseiller Aylies, ayant été, par profession, en contact avec les criminels, qui ne sache que ces consciences endurcies, que ces âmes retrempées dans le crime, ne sont, le plus souvent, arrêtées que devant la peine de mort. Nombre de personnes ont recueilli ces sortes d'aveux. Combien de perversités sauvages, de cupidités effrénées, qui, pour se satisfaire, sont disposées à tout braver, sauf la peine capitale! Laissez donc planer sur ces âmes cruelles une salutaire terreur; sans elle, je m'épouvante à l'idée des innombrables crimes que ferait naître l'abolition de la peine de mort[1]! » « Sans doute, disait à la Chambre des députés de Belgique le savant rapporteur, M. Haus, la crainte du supplice n'arrêtera pas toujours le bras des assassins, puisqu'ils ont la chance possible de l'impunité; mais si, *par ce motif*, la peine de mort devait être abolie, il faudrait supprimer toutes les peines; car elles n'ont jamais été assez puissantes pour comprimer les mauvaises passions qui fermentent dans le cœur de l'homme. Malgré tous les châtiments, il y aura des crimes. Mais la peine, par son intimidation rationnelle, empêchera toujours un grand nombre d'individus de porter atteinte aux droits de leurs semblables. La statistique présente le tableau des crimes commis; elle ne peut faire connaître ceux bien plus nombreux que la menace et l'application de la peine a prévenus! »

Que si, au point de vue de l'intimidation, l'on objectait le très petit nombre de coupables qu'atteint, en réalité, la peine capitale, je répondrais par cette observation si juste et si frappante de M. le duc de Morny : « Quand vous faites la critique de la loi pour sa mansuétude dans l'application, je dirai qu'une loi n'est pas efficace et bienfaisante par le nombre des coupables qu'elle frappe; elle est surtout efficace et bienfaisante en empêchant les crimes de se produire[2]. »

[1] Discours à l'Assemblée constituante française de 1848.
[2] Discours à la séance du Corps législatif du 14 mai 1864.

Digitized by Google

On va plus loin : on ose prétendre que les malfaiteurs redoutent moins l'expiation rapide et instantanée de la peine de mort qu'une condamnation à la réclusion perpétuelle ! Eh bien, écoutez : « Il est un fait, dit M. Molinier, qui se produit devant toutes les cours d'assises, et dont la portée est considérable pour bien apprécier l'intimidation qui résulte de l'emploi de la peine de mort. Dans toutes les accusations capitales, à quoi tendent les efforts de la défense ? A faire écarter cette peine, même lorsqu'elle doit être remplacée par celle des travaux forcés à perpétuité. Ne faut-il pas nécessairement en conclure que l'opinion générale considère la mort infligée par la justice comme *le plus redoutable de tous les maux*, puisque les grands coupables consentent à racheter leur vie par une captivité perpétuelle et douloureuse ? Il y a plus : tous les ans, par l'intervention du droit de grâce, des condamnations à mort sont commuées en peines perpétuelles de détention, et ces commutations sont acceptées par les condamnés et leurs familles avec une satisfaction profonde et une vive reconnaissance [1]. » Enfin, il est un fait plus frappant, qui se reproduit invariablement chaque année, et qui prouve, mieux que tous les raisonnements, l'opinion que se font les malfaiteurs de la peine de mort, et la terrible intimidation qu'elle exerce sur eux : c'est que tous, sans exception, s'empressent, aussitôt leur condamnation, de se pourvoir en cassation [2] ; puis, après le rejet de leur pourvoi, de faire un recours en grâce. Or, qu'espèrent-ils ? Est-ce l'impunité de leurs crimes ? Non, c'est uniquement une commutation du châtiment capital en peine de détention perpétuelle.

Ne persistez donc pas à dire, en dehors de la vérité des faits, que la peine de mort n'est pas la plus grave des intimidations, car vous êtes démentis par ceux-là mêmes dont vous invoquez le témoignage ; leur conduite même vient ici protester contre vos arguments. Reconnaissons-le donc, avec l'honorable lord Grey : « Il n'y a pas de peine aussi redoutée que la peine de mort. »

La vérité est que la peine de mort est nécessaire encore, non-seulement à cause de son énergique influence préventive, mais surtout comme moyen extrême de défense de la société. « Cette peine, a dit Montesquieu, est tirée de la nature des choses, puisée dans la raison, dans les sources du bien et du mal. Un citoyen mérite la mort lorsqu'il a violé la sûreté au point d'ôter la vie à son semblable. Cette peine de mort est comme le remède de la société malade. » En

[1] Molinier, *de la Peine de mort*. Toulouse, 1862.

[2] La statistique criminelle de 1862 contient cette mention, qui se reproduit invariablement tous les ans : *Tous les condamnés à mort de 1862 s'étaient pourvus en cassation.* (Rapport, p. 10.)

Digitized by Google

effet, la maladie la plus grave de la société, ce sont ces attentats journaliers à la sécurité de la vie de l'homme. A quel remède, à quels moyens de défense aura-t-elle recours alors que l'anéantissement du coupable peut seul la préserver du retour de ses attentats?

Voici un malfaiteur qui, par vengeance ou cupidité, assassine un citoyen. Si la peine de mort est supprimée, on ne peut le condamner qu'aux travaux forcés à perpétuité. Mais il s'évade, et, pour se procurer des ressources, il assassine un voyageur qu'il dépouille. On l'arrête et on le condamne de nouveau aux travaux forcés perpétuels. Cette fois, il assassine son gardien et s'évade encore, prêt à recommencer sa vie de vol et d'assassinat. Que risque-t-il en effet? Il sait à l'avance que, n'ayant à encourir d'autre peine que celle qui déjà lui a été deux fois infligée, il peut impunément se livrer à tous les excès de sa perversité, à toute sa haine contre les lois sociales; et, s'il lui arrive de commettre un quatrième assassinat, vous voulez que la société, au détriment de la sécurité publique, conserve dans son sein un tel monstre?.... Et vous direz que, dans cette occurrence, la peine de mort n'est ni légitime ni nécessaire!....

Je n'hésite pas à dire qu'en présence de ces organisations dénaturées, de ces perversités à toute épreuve, vouées à la froide satisfaction des plus cruels instincts et incessamment poussées, par une volonté sauvage et inflexible, à fouler aux pieds les droits les plus sacrés des citoyens, il faut qu'en vue du maintien de la grande loi de l'ordre, et dans le double intérêt de la justice et de la sécurité sociale, on puisse, au besoin, sacrifier la vie du coupable au salut commun. C'est là ou jamais un cas forcé d'extrême et légitime défense. Une société qui a souci de son existence et de ses droits ne doit pas déposer les armes en face de l'ennemi, ou bien alors il faut soutenir que les honnêtes gens devront présenter leur poitrine au couteau du premier assassin venu, en lui disant, comme les victimes du tyran de Rome : *Morituri te salutant!....*

« Il est un fait, dit M. Molinier, qui manifeste l'opinion générale du pays sur la légitimité et la nécessité de la peine de mort et qui, de plus, témoigne hautement que la société n'est pas disposée *encore* à se départir des garanties de sécurité qu'elle lui procure. Les jurés sont investis d'un pouvoir *discrétionnaire* qui leur permet d'écarter à leur gré l'application de la peine de mort. La défense tente presque toujours de soulever dans leurs esprits des doutes sur *la légitimité* et *l'utilité* de cette peine ; et cependant les jurés laissent tomber le glaive de la loi sur la tête des grands coupables! N'y a-t-il pas là une expression saisissante de la conscience publique? Et s'il en est ainsi dans nos temps de lumière et de civilisation, n'est-ce pas la preuve irrécusable que l'opinion générale considère

Digitized by Google

la peine de mort comme *légitime* et *nécessaire ?* » Légitime à l'égard de tous; nécessaire à l'égard de certains grands coupables. Et, en effet, « dans l'état de nos mœurs, dit M. le garde-des-sceaux, il est constant que le nombre des condamnés à mort dépend moins du nombre des crimes capitaux que des circonstances horribles de certains forfaits [1]. »

Au surplus, remarquons-le bien, ce qui préoccupe et indigne les plus ardents abolitionnistes, ce n'est pas tant l'édiction légale de la peine de mort contre les attentats révélant une perversité extraordinaire, que l'extrême prodigalité qu'en a faite, à diverses époques, la justice criminelle. Selon eux, le mal est surtout dans la fréquence des exécutions capitales. Or, sur le premier point, on verra bientôt combien la plupart des codes de l'Europe, notamment celui de France, ont successivement restreint le nombre des cas passibles de peine de mort, et d'autre part, combien ont sensiblement diminué, et le chiffre des condamnations capitales, et celui des exécutions.

Les philosophes ont essayé un autre argument. Si, disent-ils, la peine de mort est juste et nécessaire, du moins n'est-elle pas *révocable;* et, à ce titre seul, elle ne peut figurer dans un système répressif rationnel; car, la justice humaine étant faillible, comment la société révoquera-t-elle la mort, après l'avoir injustement infligée?

Ce raisonnement n'est que spécieux; il ne conclut pas à la suppression de la peine de mort; il implique seulement le devoir de ne l'infliger que lorsqu'il y a impossibilité absolue d'erreur. Sur ce point, tous les bons esprits sont d'accord; et c'est dans cet ordre d'idées que la loi de certains pays exige que cette peine, précisément parce qu'elle est irrévocable, ne puisse être prononcée qu'à l'unanimité. Mais, il est certainement des cas nombreux où le crime est tellement manifeste, tellement avéré et confessé, qu'il n'existe, pour la conscience des jurés et des juges, aucune éventualité possible d'erreur. Donc, la seule conséquence qu'il faille rationnellement tirer de ce dernier argument, à tort considéré comme décisif, c'est que, toutes les fois qu'il y a, je ne dis pas doute, mais le plus léger nuage quelconque d'incertitude, la justice doit religieusement s'abstenir de prononcer aucune peine, et, à plus forte raison, cette peine terrible et irrévocable.

Ce principe d'abstention en cas de doute n'est même pas spécial aux matières capitales, il s'applique à tous les crimes en général, et depuis un temps immémorial, il est la règle élémentaire de notre justice française. « Que les juges sachent, disait Charlemagne, que toutes les fois qu'ils n'ont pas l'entier éclaircissement d'un crime, c'est

[1] Statistique criminelle de 1862; Rapport, p. 10.

Digitized by Google

une preuve que Dieu n'a pas voulu les en faire juges, et qu'il en a réservé la décision à son souverain tribunal! »

III

On comprend que les jurisconsultes, dogmatisant dans les sphères abstraites de la pensée et en dehors des impérieuses exigences de la sécurité publique, puissent ne pas reconnaître la nécessité qu'invoquent les gouvernements; et pourtant ils sont si peu d'accord entre eux, qu'au dernier congrès des jurisconsultes allemands, tenu à Francfort, en 1862, l'abolition de la peine de mort n'a été votée qu'à la majorité d'une seule voix. On pourrait ajouter qu'ils sont aussi peu d'accord avec eux-mêmes : témoin l'un des plus fervents d'entre eux, le prince Oscar de Suède, qui, comme publiciste, a fortement attaqué cette peine, et qui, comme roi de Suède, s'est bien gardé de l'abolir!

C'est qu'en effet, pour bien juger cette question, il faut se placer, non dans le domaine des spéculations philosophiques, mais dans la pratique journalière des faits. Pour mieux éclairer ce point de la discussion, qu'on me permette de faire un emprunt à la *Gazette des Tribunaux;* il aura ici d'autant plus d'autorité qu'il résume, d'une part, les vœux les plus récents en faveur de l'abolition immédiate de la peine de mort, et de l'autre, la réponse que, dans deux causes mémorables, leur ont faite les jurés de la France et de la Belgique.

Dernièrement, dit Me Lardières, défenseur de l'accusé Dumolard, à propos d'un horrible sacrifice légal qui vient de s'accomplir dans un pays voisin (la Belgique), notre grand poète, l'illustre proscrit volontaire a fait entendre une prière, un vœu sublime. Ecoutez-le : (L'avocat lit la lettre écrite par V. Hugo à l'occasion de l'arrêt de la cour d'assises de Mons qui condamne *neuf* assassins à la peine de mort; puis il continue ainsi :)

Et moi, plus heureux que ce génie devant lequel mon admiration s'incline, enthousiaste et respectueuse, j'ose vous dire : C'est à vous qu'il appartient de faire reculer la peine de mort; à vous, représentants de ce peuple qui est l'éclaireur des nations, qui, dans l'immense atelier de la pensée humaine, a reçu de Dieu la mission de développer toutes les conséquences du christianisme; de ce peuple qui, par un seul battement de son cœur, sait résoudre les problèmes de la civilisation; c'est à vous, messieurs les jurés, de préparer l'avenir!

Si, messieurs, je vous ai fait partager *mon erreur*, si réellement cet homme aurait dû être responsable devant Dieu et devant les hommes, oh! cette erreur ne pourrait pas troubler vos consciences, car vous l'auriez

Digitized by Google

condamné à une peine perpétuelle, avec le travail et qui sait..... avec le repentir peut-être et avec l'espérance en Dieu [1] !

Malgré cette éloquente plaidoirie, le jury de l'Ain rendit contre Dumolard un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes, à la suite duquel il fut condamné à la peine de mort. Le jury de l'Ain, en présence des dépouilles accumulées de seize jeunes filles flétries, volées, puis assassinées par ce forcené, fit comme le jury de Mons, en présence de la lugubre série d'assassinats commis par la bande de malfaiteurs qu'il avait à juger. Il pensa que, telle soit sa rigueur, la peine de mort est le nécessaire et inévitable châtiment de pareils forfaits, et que le devoir, comme le droit de la société, est de rejeter à toujours de son sein ceux dont l'existence est devenue un danger permanent pour la sécurité de tous.

J'ajoute que si, ayant à prononcer sur un de ces abominables attentats qui épouvantent la conscience publique, le jury, guidé par de fausses idées de philanthropie, voulait, quant à présent [2], *faire reculer la peine de mort*, il ferait, par cela même, reculer toute civilisation ; car, en anéantissant la suprême garantie de sécurité publique, il rouvrirait infailliblement l'ère des vengeances privées, et avec elle renaîtraient toutes les sanglantes et horribles représailles des temps barbares.

J'irai plus loin, et j'oserai affirmer que le jour où le législateur, devançant l'œuvre du temps, voudrait, dans nos grands Etats, abolir la peine de mort, le peuple lui-même s'empresserait de la rétablir, parce que, sans se préoccuper des théories philosophiques, il comprend, par intérêt, que cette solennelle expiation est, à cette heure, encore indispensable au salut de la société. Est-ce qu'il y a trente ans, nous n'avons pas vu le peuple de Paris, l'un des plus civilisés du monde, alors qu'il était décimé par un horrible fléau (le choléra), précipiter dans la Seine ceux qui lui étaient désignés, par une absurde rumeur, comme ayant empoisonné l'eau des fontaines publiques? Est-ce que nous n'avons pas vu celui de Lisbonne, aux instincts si généreux et si nobles, alors que les trépidations de son sol volcanique avaient accumulé partout les ruines, faire lui-même justice des voleurs qui exploitaient à leur profit cette immense calamité? Est-ce que de même, en 1848, le peuple de Paris, s'insurgeant au nom de la liberté, et au jour même où il abolissait la peine de mort en matière politique, n'avait pas inscrit à l'angle de chaque rue

[1] *Gazette des Tribunaux* du 4 février 1862.

[2] Comme vient de le faire le jury du Haut-Rhin, dans l'affaire des nommés Joseph Steinkampf, Marie Steinkampf et Charles Haas, déclarés coupables d'un abominable crime de parricide. (*Gazette des Tribunaux* des 23 et 24 mai 1864.)

Digitized by Google

cette sommaire et redoutable menace : *Mort aux voleurs !* Enfin, ne voyons-nous pas chaque jour la justice forcée d'intervenir pour soustraire des mains de la foule furieuse quelque assassin poursuivi par l'indignation populaire ? Ne lisons-nous pas fréquemment dans les journaux, à la suite d'un grand crime, des mentions ainsi conçues :

Aussitôt que la nouvelle de son arrestation a été connue (de l'assassin du respectable M. Jallon), toute la population de Mer se porta à l'endroit où le coupable avait été provisoirement déposé, demandant à grands cris qu'on le lui abandonnât, *sacrificetur !* heureusement que l'intervention des magistrats parvint à calmer cette effervescence populaire[1] !

Est-ce que de telles manifestations vengeresses ne vous prouvent pas que supprimer aujourd'hui la peine de mort, ce serait proclamer partout cette impitoyable loi *de lynch*, que nulle puissance n'a pu abolir encore dans les deux Amériques? Ouvrez au hasard les feuilles publiques de ces Etats *libres*, et vous frémirez au récit de scènes telles que celle-ci, que j'emprunte au *Courrier des Etats-Unis* :

Legrand Hall, de la ville de l'Union, comté de Franklin (Missouri), était depuis longtemps connu pour un vaurien des plus dangereux. I y a quelques années, il avait été convaincu de meurtre sur la personne de Andrew Bullock, condamné à la prison, et gracié par le gouverneur Stewart. Mais cette leçon et cette clémence n'avaient fait qu'exalter la violence de ses déplorables instincts. Il y a quelque temps, son père fit son testament, et donna à chacun de ses deux autres enfants 2,500 fr. de plus, qu'à lui. Il conçut de cette préférence un terrible ressentiment, et résolut de se venger. Il proposa à un vieux nègre d'assassiner toute la famille le 4 juillet; mais le nègre ne trouva pas, à ce qu'il paraît, le marché assez avantageux et refusa.

Enfin, récemment, M. Hall le père mourut. Le soir même, Legrand appela sa sœur, qui priait dans la chambre mortuaire, et, à peine sortie, il lui tira un coup de pistolet à bout portant. Les voisins accoururent au bruit et poursuivirent le meurtrier, qui avait pris la fuite. Ils ne tardèrent pas à le rejoindre, à le saisir et à le mettre en lieu de sûreté.

L'instruction commença. Le coupable fut amené au cabinet du juge, et la séance se prolongeait lorsque la foule, qui s'était amassée aux environs, fit irruption dans la salle et s'empara du prisonnier. Une corde était prête, on la lui passa autour du cou, et quelques minutes après, justice était faite ! Le cadavre de Legrand Hall était suspendu à une branche d'arbre et salué par les hourras frénétiques de l'assistance, parmi laquelle, comme d'habitude, les femmes étaient en majorité.

Le *Constitutionnel* du 4 janvier 1864 rapportait, d'après l'*Echo*

[1] *Gazette des Tribunaux* du 2 avril 1862.

Digitized by Google

du Pacifique, une nouvelle exécution populaire ayant eu lieu, le 24 novembre 1863, à *los Angelos* (Californie) :

Trois cents citoyens armés ont, malgré les efforts du sous-shériff King, arraché de la prison cinq prisonniers *inculpés* de vols de chevaux et d'assassinat, et, sans autre forme de procès, ils les ont pendus devant la porte de la prison. Les citoyens de *los Angelos*, dit l'*Echo du Pacifique*, dont la vie et la propriété étaient mises en danger perpétuel par ces bandits, ont dû recourir à ce procédé extra-légal pour en débarrasser la société. Le comité de vigilance va donner à tous les autres gens de même espèce un délai pour quitter le pays, faute de quoi, ils seront pendus. Le même journal termine ainsi le récit de cette terrible exécution : « Cette affaire s'est passée avec *régularité*, sans bruit et sans manifestations turbulentes. »

Ces faits, que je pourrais multiplier, parlent plus haut que tous les raisonnements des jurisconsultes. C'est l'opinion du peuple lui-même, et du peuple de tous les pays ; voilà le cas qu'il ferait de vos théories en face d'un grand crime flagrant. Or, s'il agit ainsi dans les Etats qui ont conservé la peine de mort, que serait-ce dans ceux où l'on aurait eu l'imprudence de l'abolir avant que le sentiment public n'eût marqué l'heure de cette heureuse réforme ? A leur insu, les législateurs nous feraient rétrograder vers cette antique et primitive loi des Livres saints : « *Propinquus occisi homicidam interficiet ; statim ut apprehenderit eum interficiet*[1] !.... »

Donc, la seule chose que l'on gagnerait à la suppression de la peine de mort, tant qu'elle restera nécessaire, le voici : A l'action lente, calme, éclairée, impartiale et souvent généreuse de la loi, on aurait substitué la brutalité hâtive, passionnée et impitoyable de la multitude !

Je le demande, est-ce là de la justice ? est-ce là du progrès ? Non. « Le triomphe de la justice et du progrès est trop souvent compromis par l'exagération des partis extrêmes[2]. » Pour vouloir trop ou trop tôt, on compromet la sainte cause de l'humanité, que l'on croit servir. Les fruits cueillis avant leur maturité n'ont pour l'homme qu'une saveur amère et funeste !

IV

Ce qui importe aux idées d'humanité, c'est moins la suppression absolue dans la loi de cette salutaire menace, que l'absence ou la

[1] Num. XXXV, 19.

[2] Réponse de l'empereur Napoléon III à l'Adresse du Corps législatif (*Moniteur* du 15 février 1863.)

Digitized by Google

rareté des condamnations capitales, et, dans tous les cas, que l'absence ou la rareté des exécutions.

A ce triple point de vue, il est impossible de méconnaître le remarquable progrès qui, depuis le commencement de ce siècle, s'est opéré dans les dispositions de la loi, dans les habitudes juridiques, dans les procédés de miséricorde. Je citerai, par exemple, la France, puisqu'on veut bien la regarder comme donnant au monde, dans l'ordre des choses morales, l'impulsion des idées civilisatrices. Sous son ancienne législation, on comptait 115 cas de peine de mort; le Code de 1791 les avait réduits à 32, celui de brumaire an IV, à 30; le Code de 1810, à 27. Sur ce nombre, la révision de 1832 en a supprimé 11; restent 17. Enfin, la Constitution de 1848 et la loi du 8 juin 1850 ont aboli la peine de mort en matière politique. En sorte que, dans ce dernier état de choses, notre Code ne compte plus que 15 cas capitaux.

Ainsi, notre XIXe siècle a, eu égard au siècle dernier, supprimé dans la loi 100 cas de peine de mort! Que dis-je? poussant la hardiesse du progrès plus loin qu'on ne l'avait jamais fait dans un grand Etat, il a, en 1832, attribué au jury le droit de supprimer encore les 15 cas retenus dans la loi, à l'aide des circonstances atténuantes, dont il est le dispensateur souverain. Donc, la peine de mort n'est plus, à cette heure, en France, par le fait, qu'une peine purement comminatoire si le jury le veut, et encore n'est-elle édictée que contre les plus abominables attentats!....

Mais ce n'est pas tout : on ne s'est pas borné à limiter autant qu'il a été possible l'édiction de cette peine dans la loi; des modifications non moins importantes ont été réalisées en ce qui touche son application et son exécution définitives.

Si, comme nous l'avons dit, on ne peut préciser l'époque où nous pourrons l'abolir dans notre Code, au moins pouvons-nous entrevoir, avec un juste orgueil, le jour où la société ne fera plus usage de son droit que dans les cas les plus exceptionnels. « Les grands crimes, disait, en 1855, M. le garde des sceaux, ont, depuis quelques années, sensiblement diminué. » Et bien que, dès lors, la diminution ait subi des temps d'arrêt, parfois de tristes retours, la statistique n'en constate pas moins un certain adoucissement dans les mœurs publiques. Cet adoucissement, qui, dans l'avenir, pourra nous permettre de restreindre davantage les cas de peine de mort, a produit déjà, dans le présent, un heureux et très notable résultat : il a dû motiver une diminution graduelle du nombre des peines suprêmes que commande la sécurité sociale. Le chiffre des condamnations capitales, après avoir été, en moyenne, de 111 (de 1826 à 1830), est descendu à 66 (de 1831 à 1835), à 39 (de 1836 à 1840).

Digitized by Google

Il a été de 48 (de 1841 à 1845), de 49 (de 1846 à 1850), de 53 (de 1851 à 1856). Il est de 58 en 1857, de 38 en 1858, de 36 en 1859, de 39 en 1860 et de 26 en 1861, de 39 en 1862 et de 20 en 1863 [1]. La décroissance a été plus considérable encore dans le chiffre des *exécutions*, et, chaque année, l'Empereur, cédant à ses miséricordieuses tendances, a cru pouvoir, sans compromettre la sécurité publique, faire grâce de la vie à plus de moitié des condamnés à la peine capitale. Il y a eu, en 1856, 28 exécutions, 32 en 1857, 23 en 1858, 21 en 1859, 16 en 1860, 14 seulement en 1861, 25 en 1862 [2].

On voit à quel point se trouve aujourd'hui réduit, en France [3], le nombre des sacrifices humains que la société est, à regret, forcée de faire au salut commun. Nous pouvons donc l'affirmer, avec l'éloquent premier avocat général de la cour de Paris : « Notre justice moderne, comme les tribunaux ecclésiastiques du moyen âge, a horreur du sang ; elle ne prononce de sanglants verdicts, et elle ne les exécute que sous la contrainte des plus impérieuses nécessités sociales [4]. »

Sans doute, la peine de mort est peut-être trop fréquemment encore édictée dans la loi ; mais qu'importe ? est-ce que le jury, par les circonstances atténuantes, et le souverain, par sa gracieuse omnipotence, n'ont pas le droit absolu de supprimer, en réalité, cette peine ? Ne les voyons-nous pas, chaque jour, largement user de ce pouvoir, sitôt que la loi leur paraît trop rigoureuse ? et cela étant, peut-on douter que l'un et l'autre [5] ne s'empressent d'en supprimer, en général, l'application, dès qu'on verra l'alarme sociale s'affaiblir ou disparaître par l'extrême rareté des attentats à la vie humaine ?

C'est là, selon nous, pour les grands Etats, la meilleure et la plus sûre solution du difficile problème que soulève l'abolition de la peine de mort ! Ce châtiment n'est plus prononcé que dans les cas de crimes d'une atrocité exceptionnelle. Dans chaque affaire, la justice pose en fait, devant le jury, cette question d'abolition. Elle se trouve ainsi sans cesse soumise à l'entière et souveraine discrétion du pays !

Et pourtant j'ai hâte de dire que tous les législateurs devraient, comme l'avait fait le projet du nouveau code portugais, limiter l'application possible de la peine de mort au seul et unique cas d'homi-

[1] Statistique criminelle de 1863. (Rapport, p. 10.)

[2] Dont 19 pour assassinat, 3 pour parricide, 2 pour empoisonnement, 1 pour meurtre précédé de viol.

[3] Sur une population de 40 millions d'habitants.

[4] M. Oscar de Vallée, réquisitoire du 16 mai 1864. (*Affaire de la Pommerais.*)

[5] C'est ainsi que la reine dona Maria avait supprimé en fait la peine de mort pour les femmes, en déclarant que jamais, sous son règne, aucune femme ne serait exécutée.

Digitized by Google

cide qualifié[1]. Tous pourraient même, ainsi que je l'ai demandé, supprimer, sans danger social, cette peine pour les *mineurs* de vingt et un ans et pour les *femmes*. Là devrait, à mon avis, se borner la réforme dans les grands Etats ; aller plus loin, quant à présent, ce serait méconnaître les plus vulgaires idées de prudence ; ce serait abdiquer le devoir impérieux de préservation et de protection, qui incombe à tout gouvernement.

En ce qui touche les petits Etats, où il est plus facile au législateur de se rendre compte de l'adoucissement des mœurs et des tendances de l'opinion publique, où il peut, sur cette délicate question, tâter en quelque sorte le pouls moral du pays, j'admets qu'on y puisse essayer plus hardiment de supprimer dans la loi la peine de mort. C'est ce qu'a fait la république de Saint-Marin, par son nouveau Code pénal de février 1860 ; c'est ce que vient de faire le gouvernement portugais. Le projet du nouveau Code pénal, ainsi que je l'ai dit, avait maintenu en principe l'application de la peine de mort pour un seul genre de crime, l'homicide qualifié. Je proposai, sous certaines restrictions, de supprimer cette peine pour les mineurs et pour les femmes. Mon mémoire sur ce sujet[2] fut accueilli avec une extrême faveur par l'académie royale des sciences de Lisbonne, et mes conclusions admises par la commission de révision du Code. A ces suffrages, s'était jointe l'auguste et personnelle approbation du prince, dont le nouveau Code pénal doit immortaliser le nom. Toutefois, par une sage réserve qu'on comprend, M. le ministre de la justice n'accepta l'abolition que pour les mineurs ; en ce qui touche les femmes, il avait cru devoir réserver la question afin de la soumettre, dégagée de tout précédent officiel, à la sagesse des Cortès.

Qu'est-il arrivé ? depuis lors, le temps a marché. L'idée d'abolir la peine de mort a gagné peu à peu du terrain dans l'opinion publique portugaise. Le gouvernement, sous la généreuse inspiration du nouveau roi Dom Luiz Ier, a sérieusement interrogé tous les faits et documents qui pouvaient indiquer, au point de vue de cette question, l'état vrai des sentiments et des vœux du pays. Le peuple lusitanien a une horreur ancienne et instinctive de la peine de mort[3]. Autant

Art. 188 du projet de Code pénal.

[2] Voir *de la Moralité comparée de l'Homme et de la Femme*. Paris, 1862.

[3] En Portugal, de temps immémorial, le juge a l'habitude de briser la plume avec laquelle il a signé un arrêt de mort. Le peuple lui-même participe à la même répugnance. Dès qu'une exécution est annoncée, chaque habitant, au lieu de courir vers le lieu du supplice, s'empresse de rentrer chez lui et de fermer sa porte. Le cortége des exécuteurs ne traverse que des rues désertes. L'expiation se fait au milieu du silence et de la solitude ; et lorsque le glas funèbre annonce le moment de l'exécution, la population entière se recueille et s'agenouille, priant pour le coupable que la justice lance dans l'éternité.

Digitized by Google

son esprit est vif et intelligent, autant son caractère doux, humain, chevaleresque, répugne à tous actes de violence et de force brutale. Aussi le projet du nouveau Code pénal n'a-t-il édicté aucune disposition contre le duel, « par la raison, dit la commission, qu'en Portugal les duels sont depuis longtemps inconnus. » De même, les attentats à la vie humaine n'y sont-ils que des crimes rares et exceptionnels ; à tel point que, depuis dix-huit années, il n'y a eu aucune exécution capitale.

Dans cette heureuse situation des choses, on comprend que le jeune et libéral souverain du Portugal, déjà désireux de supprimer la peine de mort pour les mineurs et pour les femmes, se soit décidé à proposer aux Cortès cette suppression définitive pour tous les coupables sans exception. En cela, il a imité le noble exemple d'un des plus illustres princes du XVIIIe siècle, le grand duc Pierre-Léopold de Toscane. Espérons que cette tentative hardie aura cette fois le plein succès qu'elle mérite; que le peuple lusitanien tiendra à cœur de justifier la magnanimité de son roi, et que, par son caractère *dolce e mansueto*, il saura rendre irrévocable et exemplaire cet immense progrès dans la législation pénale.

C'est dans les mêmes circonstances et par les mêmes motifs que, sur la proposition du ministre de la justice, Basilio Boeresco, la peine de mort a été récemment abolie dans les Etats de Valachie et de Moldavie. D'autres Etats secondaires, placés dans des circonstances analogues, pourront peut-être, dans un temps prochain, directement ou indirectement, réaliser ce généreux résultat. La Suède, par exemple, qui, m'assure-t-on, a eu, grâce à sa civilisation avancée, l'heureuse fortune de n'avoir pas, depuis vingt-six ans, vu une seule exécution capitale, la Suède pourra, elle aussi peut-être, supprimer sans inconvénient de son Code un châtiment dont la raison et les mœurs publiques ont dès longtemps fait une lettre morte.

De même la Toscane a, en 1859, pour la troisième fois, aboli chez elle la peine de mort, et depuis lors, elle persiste, malgré son annexion, à repousser énergiquement cette peine, qu'a maintenue le code de Sardaigne. Cette répugnance invétérée pouvait créer un obstacle sérieux à l'unité de législation dans le grand royaume italien, dont toutes les parties ne sont évidemment pas aptes à supporter le poids et la responsabilité d'une telle innovation. La difficulté a été surmontée au moyen de l'art. 684 du nouveau Code pénal, qui, reproduisant la disposition de notre art. 463, permet, en matière criminelle, d'abaisser la peine d'un degré lorsqu'il existe dans la cause des circonstances atténuantes. La peine de mort édictée par le Code y restera, quant à son application, subordonnée comme elle l'est en France, en Belgique, en Hollande et dans la plu-

Digitized by Google

part des autres pays du monde civilisé, à la souveraine appréciation du jury. De telle façon que si, à raison de l'état de leurs mœurs, les jurés toscans ne considèrent plus la peine capitale comme nécessaire, ils la supprimeront en fait par l'admission des circonstances atténuantes; les jurés des autres parties de l'Italie restant maîtres, au contraire, d'en maintenir au besoin l'application, dans l'intérêt supérieur de la sécurité publique.

Le gouvernement italien a très sagement fait, suivant nous, de se borner à cette solution intermédiaire, la seule prudente et pratique pour les grands Etats; la seule qui, sans préjuger l'avenir, accorde, dans une certaine mesure, satisfaction aux généreuses aspirations des abolitionnistes, et néanmoins, conserve à l'ordre social les droits et les garanties de défense dont il ne peut encore, sans péril, se départir.

V

En résumé, la peine de mort a pu soulever jadis une question de droit et de haute philosophie. Désormais, cette question n'a plus de raison d'être, en ce sens que tout le monde est d'accord pour supprimer la peine capitale, si cela est possible (*quoad fieri potest*). Réduite à ces termes, la suppression n'est donc plus qu'une question d'opportunité.

En effet, la légitime défense sociale augmente ou diminue, suivant que les attentats à la vie humaine sont plus ou moins fréquents, plus ou moins atroces, plus ou moins dangereux pour la sécurité publique. Entre la légitime défense privée et la légitime défense sociale, il y a cette seule différence : que la première est un droit absolu et naturel de l'homme, qui jamais ne pourra être effacé du Code, parce qu'inhérent à l'instinct même de conservation, il est, à ce titre, inaliénable et imprescriptible; tandis que la seconde n'est qu'un droit relatif, créé par la loi humaine, droit qui n'est légitime qu'autant qu'il est nécessaire, et que, par conséquent, la société peut et doit abandonner dès que cesse l'impérieuse nécessité qui le justifie.

L'usage de ce droit est-il ou n'est-il pas encore indispensable? Là est la difficulté, là est la question dont, je le répète, la société est le seul juge compétent! Ceci explique pourquoi, suivant les temps, les lieux et les circonstances, la peine de mort a été plus ou moins édictée, plus ou moins prononcée, plus ou moins exécutée. Y a-t-il fréquence continue de crimes, péril social imminent? La répression

Digitized by Google

ne peut déserter sa tâche. Force est à la loi, force est à la justice d'employer à regret les remèdes extrêmes.

Et cependant, même en présence de cette lamentable série d'attentats que signale annuellement la statistique, notre société moderne, disons-le à son honneur, s'est ingéniée à tempérer ces rigueurs nécessaires, en restreignant successivement le nombre des cas capitaux ; en attribuant au jury le droit de supprimer à son gré cette peine ; enfin, en confiant au chef de l'Etat l'absolu pouvoir de faire aux plus grands coupables remise de la vie !

Que si, grâce aux bienfaisantes lumières de la civilisation, les passions homicides semblaient notablement apaisées ; si les mœurs populaires étaient adoucies et humanisées, à tel point que les attentats à la vie des citoyens ne fussent plus que des faits rares et exceptionnels, oh ! alors nous verrions tous les gouvernements libéraux tenter à l'envi la solution définitive de ce redoutable problème, en y apportant la mesure et la réserve que conseille la prudence législative ; car, ne l'oublions pas, « le progrès ne peut être fécond et durable qu'autant qu'il est le fruit de l'expérience [1] ! »

Donc, à titre d'expérimentation, les gouvernements pourront essayer d'abolir la peine de mort, d'abord en faveur des mineurs et des femmes. Cette première innovation accomplie, ils devront s'arrêter et attendre, la main appuyée sur le glaive de la loi ; suivre avec attention et les résultats obtenus et leur influence sur l'état des mœurs publiques ; puis, si le succès a couronné leurs espérances, si le nombre des attentats à la vie continue à décroître, ils auront enfin à préparer l'abrogation générale et définitive de la peine de mort. Je dis préparer, car, pour opérer sans danger cette grande réforme, il faut que l'heure en soit sonnée, non-seulement chez eux, mais chez les nations circonvoisines. Sans cet accord simultané d'un certain nombre de pays limitrophes, il serait à craindre que la mesure ne fût éphémère et irréalisable, ou qu'elle ne tournât au détriment du peuple, qui en aurait pris la généreuse initiative, en attirant dans son sein tous les malfaiteurs étrangers, se faisant un jeu ou un moyen de l'assassinat !

Supposez, en effet, qu'un grand empire comme la France ait aboli dans son Code la peine de mort, et qu'incités plus que jamais par l'appât de cette mansuétude sociale, des bandits, venus des divers points de l'Europe, se prissent à incendier nos villages et à ensanglanter nos grandes routes ; ou que des sicaires, recrutés dans les bas-fonds de l'anarchie sociale, osassent, comme nous l'avons déjà vu, comme nous avons failli le voir récemment encore, attenter

[1] Napoléon III, Discours au Corps législatif le 1er février 1864.

Digitized by Google

aux jours du souverain; y aurait-il une puissance au monde qui pourrait soustraire ces assassins étrangers à la légitime vengeance du pays? Est-ce qu'au défaut de la loi, des milliers de bras ne se lèveraient pas pour leur infliger le juste et inexorable châtiment de leur forfait? Je vais plus loin, j'affirme que, dans l'état présent de notre législation pénale, l'Empereur lui-même ne les pourrait, sous le seing d'un ministre, couvrir de sa gracieuse omnipotence. Car, s'il peut, comme souverain, pardonner ses propres offenses, il ne peut, comme chef responsable de son gouvernement, commuer la peine de scélérats qui, en attaquant sa personne, auraient mis en péril le salut de la nation entière!

Plus que personne, j'appelle de tous mes vœux l'abolition de la peine de mort, parce qu'elle doit inaugurer l'ère de la raison, de la concorde, de la fraternité parmi les hommes; l'ère d'une nouvelle phase de civilisation dans le monde moderne. J'ai la conviction que les temps approchent où l'état des lumières et des mœurs permettra de réaliser ce beau rêve de la philosophie et de la religion; j'applaudis à l'avance et de tout cœur aux essais qui, dans quelques Etats, peuvent être tentés dans ce but, et voilà pourquoi je n'ai pas hésité à en proposer l'abolition partielle. Mais n'allons pas, par une abolition immédiate et absolue, compromettre la vie des honnêtes citoyens, en vue de protéger celle de leurs assassins; gardons-nous d'aller trop vite; car les malfaiteurs nous regardent. Si la loi faiblit, leur audace peut augmenter. Déjà même elle augmente en présence de nos généreuses tendances[1]; arrêtons-nous donc. Qui dit progrès, dit sagesse et maturité. Les impatiences exagérées n'engendrent que des retours funestes; leur résultat infaillible est toujours de faire rétrograder la marche des idées.

Au surplus, que veulent les philosophes ou jurisconsultes qui réclament l'abolition de la peine de mort? C'est apparemment que la vie, cet inappréciable don de Dieu, ne puisse plus désormais être arrachée à l'homme par l'homme lui-même. Or, qui donc, ici-bas, inflige la mort? Les assassins d'abord, eux qui, chaque jour, traîtreusement et sans droit, et dans l'unique intérêt de leurs odieuses passions, immolent leurs innocentes victimes. Puis la société qui, elle, de loin en loin, dans un intérêt supérieur de sécurité et de défense, et après décision affirmative du jury, enlève juridiquement la vie à quelques grands coupables.

Prétendez-vous qu'il y a ici, dans le crime et dans la peine une

[1] De 1861 à 1862, il y a augmentation de 64 crimes portant exclusivement *contre les personnes*. L'augmentation est de 34 p. 100 dans les coups et blessures envers les ascendants, de 31 p. 100 dans les meurtres, de 11 p. 100 *dans les assassinats*. (Statistique criminelle de 1862; Rapport, p. 6.)

Digitized by Google

égale violation des droits de la vie humaine, soit; mais, évidemment, c'est la violation individuelle, que j'appelle *crime*, qui précède et provoque la violation sociale, que vous appelez *la peine*. L'une est l'injuste attaque, l'autre, la légitime représaille.

Que si vous entendez qu'il faille supprimer à la fois ces deux violations, nous sommes d'accord.

Mais si vous vous bornez à vouloir supprimer la dernière, c'est-à-dire si, en présence d'attentats journaliers à la vie des citoyens, vous voulez supprimer le seul châtiment qui puisse en arrêter le cours, je vous dirai que vous ne parlez plus au nom de l'humanité; car vous foulez aux pieds le sort des victimes, pour ne vous occuper que de celui de leurs immolateurs. Vous ne parlez plus au nom de la justice; car, en regard de ceux qui défendent l'innocence, vous vous faites les protecteurs du crime; vous ne parlez plus au nom de la civilisation; car vos théories d'abolition immédiate n'auraient, à votre insu, d'autre résultat que de livrer notre société civilisée à la merci de la violence et de l'assassinat, et, par conséquent, de la ramener forcément à l'état de barbarie!

Le crime capital et la peine capitale sont providentiellement unis par des liens indissolubles; ce sont les deux termes d'une équation. On ne peut diminuer ou supprimer l'un qu'au fur et à mesure que l'autre sera diminué ou supprimé. Sinon, l'équilibre est rompu, la sécurité sociale est anéantie!....

Que tous ceux donc qui veulent l'abolition de la peine de mort s'efforcent avec nous d'éclairer et moraliser les populations; de répandre parmi elles les notions d'ordre, de justice, d'humanité, de sympathie mutuelle, et, avant tout, du respect des droits et de la vie de chacun. Telle est la plus sûre propagande pour l'abolition graduelle de la peine capitale! L'échafaud tombera de lui-même, aussitôt que sera calmée la fièvre des passions homicides! Jusque-là, laissons l'épée suspendue, afin qu'elle puisse comprimer, par l'influence de l'intimidation, ceux dont ni la raison, ni la conscience n'auront pu enchaîner la perversité. « Ne précipitons rien, a dit avec sa haute raison le chef de l'Etat, attendons de la concorde et du temps les améliorations possibles[1]. »

BONNEVILLE DE MARSANGY.

[1] Napoléon III, Discours au Corps législatif le 1er février 1864.

Digitized by Google

LE

ROMAN EN CHINE

Les Deux Cousines, roman chinois, traduction nouvelle par M. Stanislas JULIEN, professeur de langue et de littérature chinoises, 2 vol. in-12. — *Les Deux Jeunes Filles lettrées*, roman chinois, trad. par M. Stanislas JULIEN, 2 vol. in-12. Paris, Didier, 1863.

Il est certaines contrées qui gagnent à être vues de loin : l'observation microscopique leur enlève presque toutes leurs séductions, et leur prestige s'évanouit à mesure qu'on en approche. C'est à elles surtout que s'applique le mot de Tacite : *Omne ignotum pro magnifico est.* La Chine est de ce nombre. Fermée pendant si longtemps à tous les Européens, puis entr'ouverte avec défiance au commerce portugais, connue seulement par les récits de quelques missionnaires, qui ne pouvaient voir qu'un coin du tableau, la Chine était, il y a un demi-siècle à peine, une de ces mystérieuses contrées que l'imagination se plaît à peupler de merveilles fantastiques, semblables à celles des jardins éblouissants où le conteur des *Mille et une Nuits* entasse tant de diamants et de pierres aux mille couleurs. La croyance populaire se représentait la Chine comme une sorte de paradis bizarre, nouveau verger des Hespérides, gardé par un dragon à cent têtes, dont aucun Hercule n'avait encore pu endormir la vigilance. L'établissement des Anglais à Hong-Kong, leur entrée à Canton, et, plus récemment, la prise de Pékin et le traité de Tien-Sin ont dissipé ce mirage. L'empire du Milieu nous est ouvert, et nous savons maintenant à quoi se réduisent cette invincible puissance et cette prétendue prospérité. Quelques milliers d'Européens ont eu raison de cet immense empire.

Digitized by Google

La traduction de quelques-uns des *chefs-d'œuvre* de la littérature chinoise contribuera, autant que les succès des armées européennes, à désabuser les candides admirateurs de cette vieille civilisation. Sur la foi de quelques missionnaires, prompts à l'enthousiasme et empressés d'admirer ceux qu'ils voulaient convertir, on croyait volontiers que les œuvres littéraires de la Chine ne le cédaient en rien aux productions des plus beaux génies de l'Occident. On savait que la Chine avait eu son siècle de Louis XIV, que, sous la dynastie des Thang, princes amis des lettres, florissaient, entre mille, les poètes Thou-Fou et Li-Thaï-Pé ; enfin, que le roman, ce genre littéraire si longtemps dédaigné par les Européens, était cultivé en Chine depuis plusieurs siècles avec un grand succès. Aussi, partageant l'opinion commune, espérions-nous trouver dans la littérature chinoise une véritable originalité. Hélas ! voilà encore une illusion de perdue, et c'est M. Stanislas Julien qui nous l'a ravie. Si le savant sinologue n'avait point traduit *les Deux Cousines* et *les Deux Jeunes Filles lettrées*, nous n'aurions jamais lu, et pour cause, ces romans dans l'original, et nous aurions conservé notre naïve admiration pour les écrivains chinois. Aujourd'hui, après la lecture de ces deux romans et de quelques poésies de l'époque des Thang, il ne nous est plus permis de caresser cette erreur; il faut reconnaître que le mérite littéraire des Chinois ne peut pas plus que leur valeur militaire soutenir la moindre comparaison avec l'Occident, et que si, à une époque lointaine, ils ont marché à la tête de la civilisation, ils se sont, depuis lors, tellement reposés en route, qu'il ne leur reste plus aucune chance d'atteindre les nations plus jeunes qui les ont devancés. S'il est quelque lecteur qui recherche avant tout la vérité, malgré les déceptions dont elle est prodigue, qu'il veuille nous suivre dans notre courte excursion à travers la littérature chinoise : il saura ce qu'il faut penser des éloges trop libéralement accordés à cette vieille civilisation. Si, dans ce rapide voyage, il éprouve quelque ennui, s'il ne prend qu'un médiocre intérêt aux aventures de Mlle Pé ou de Chân-Taï, l'enfant prodige, qu'il ne nous accuse pas : nous l'avons averti, et, quoique M. Abel-Rémusat compare volontiers les romans chinois à ceux de Richardson, il ne faut point s'attendre à retrouver, sur les bords du fleuve Bleu, Lovelace ou Clarisse.

I

Des deux romans que nous avons lus dans la traduction de M. Stanislas Julien, celui qui offre le plus d'intérêt, nous voulons

Digitized by Google

dire le moins ennuyeux, est, sans contredit *Yu-Kiao-Li* ou *les Deux Cousines*. Ce n'est pas la première fois que ce roman se présente au public français; il a déjà été traduit, en 1826, par M. Rémusat, et il paraît qu'à cette époque il se répandit en Europe avec une rapidité prodigieuse, et produisit dans le monde littéraire une sensation durable. Soit que le goût français, qu'on a si souvent accusé d'inconstance, ait justifié cette réputation depuis 1826, soit que M. Rémusat, dans sa traduction, qui ressemble aux belles infidèles de Perrot d'Ablancourt, eût prêté aux *Deux Cousines* des grâces toutes françaises, que M. Stanislas Julien leur a refusées, il ne nous paraît pas que la nouvelle traduction soit appelée à produire chez nous un effet de bien longue durée. Avant d'entreprendre l'analyse des *Deux Cousines*, il est bon d'expliquer au lecteur certaines particularités des mœurs chinoises, qui sont indispensables pour l'intelligence de ce roman. Nous ne pouvons mieux faire que de suivre l'exemple de M. Stanislas Julien en empruntant cette explication à l'élégante préface qui précède la traduction de M. Rémusat : « Pour les Chinois, la promotion ou le mariage sont les deux idées dominantes dans la vie civile comme dans le domaine de l'imagination ; il n'y a point, chez eux, de démarche réelle ou supposée qui ne tende à l'un de ces grands objets et plus souvent à tous les deux. Un homme au-dessus du commun est perpétuellement occupé ou de s'élever dans les concours, ou de se marier pour avoir des enfants, ou d'établir ses fils aussitôt qu'ils ont vu le jour..... Le mariage est en tous lieux, quoi qu'on en ait pu dire, la plus grave des affaires sérieuses; mais il n'y a pas de peuple chez qui l'on y songe d'aussi bonne heure et avec autant de suite que chez les Chinois. C'est qu'indépendamment des motifs généraux qui leur font considérer l'union conjugale comme l'origine et la base de tous les rapports sociaux, ils s'en sont fait de tout particuliers pour désirer de ne pas mourir sans postérité..... Il n'est pas un Chinois qui supportât sans horreur la pensée d'être privé des honneurs funèbres, de ceux surtout qui doivent, à différentes époques de l'année, être adressés à une tablette où son nom est inscrit par son fils ou son petit-fils. La perspective d'un tel avantage tient lieu de tout à un Chinois..... » Remarquons, en passant, que cette observation peut s'appliquer à la plupart des peuples de l'antiquité. Ce désir d'une sépulture honorable est commun aux Grecs et aux Romains. Antigone, dans la tragédie de Sophocle, brave la mort pour rendre les derniers devoirs à son frère Polynice. L'âme du mort qu'on avait négligé d'enterrer, était condamnée à errer cent ans sur les bords du Styx avant d'être admise dans les enfers, et tout passant qui rencontrait un cadavre avait le devoir, comme en fait foi l'ode d'Horace

Digitized by Google

sur Archytas, de jeter sur la dépouille mortelle trois pincées de poussière[1], qui tenaient lieu d'une sépulture plus régulière.

« Ce sont donc, continue M. Rémusat, des fils qu'il faut avoir, ou naturellement ou par adoption, car, pourvu qu'on porte le même nom, on a qualité pour s'acquitter de ce devoir sacré. On n'entendrait ni les romans ni les drames chinois si l'on n'était prévenu de cet usage. On ne comprendrait rien aux lamentations des personnages qui se voient condamnés à mourir sans postérité mâle, ni aux moyens, quelquefois un peu singuliers, auxquels on a recours pour éviter une calamité aussi affreuse. Un des plus naturels est de se marier de bonne heure, un autre est d'épouser plusieurs femmes, et cette double ressource est rarement négligée par l'auteur quand il approche de son dénoûment. » Ce dernier moyen, que M. Rémusat se contente de trouver *un peu singulier*, a failli faire pendre M. de Pourceaugnac; toutefois, reconnaissons qu'entre le *cas pendable* des Chinois et la polygamie des musulmans il y a, à l'honneur des premiers, cette différence que leur mariage multiple, au lieu d'avoir pour but principal la satisfaction des sens, est inspiré par le désir plus louable de la postérité mâle et de la transmission du nom paternel. Le mariage, l'*affaire sérieuse*, se conclut pourtant, en Chine, avec une étrange imprévoyance. A moins d'un hasard exceptionnel, dont *les Deux Cousines* nous offriront un exemple, le mari épouse sa femme sans l'avoir vue. Les négociations préalables sont confiées à une *entremetteuse*, parente ou autre. Cette fonction, si décriée en Europe, est fort en honneur chez les Chinois. Il reste au mari, trompé par les faux rapports de l'entremetteuse, le droit suprême de faire annuler le mariage. On choisit de préférence, pour la célébration, le mois où fleurit le pêcher : aussi les poêmes et les romans chinois sont-ils remplis d'allusions plus ou moins transparentes à la fleur de l'arbre matrimonial. Le jour fixé, après l'accomplissement de toutes les cérémonies ordinaires, on remet au mari la clef de la chaise qui renferme sa fiancée. Il court en avant du cortége, ouvre, on devine avec quelle émotion, la porte de la chaise, et, d'un coup d'œil, doit apprécier les charmes de l'épouse et prendre un parti décisif. Parfois, mécontent de cet examen superficiel, il referme brusquement la chaise et renvoie la fiancée.

La plus grave préoccupation des Chinois, après le mariage, c'est le concours. Dans aucun pays, la classe des lettrés n'est aussi nombreuse qu'en Chine, et le concours mène à tout. Les examens sont de trois sortes, et les auteurs européens qui en parlent les désignent le

[1] ..... Libit,
Injecto ter pulvere, curras.
(HORACE.)

Digitized by Google

plus souvent sous les noms de baccalauréat, de licence et de doctorat. Le premier examen a lieu dans le pays natal des candidats; le second, dans la capitale de la province, et le troisième, dans la capitale même de l'empire. « Tous ces concours ouvrent la route des charges et même des grandes dignités, et celui qui s'y distingue est à peu près sûr de son avancement et de sa fortune: car, à cette extrémité de notre continent, c'est un point établi par la loi que le talent doit obtenir les places et que les emplois sont la juste récompense du mérite. » Voilà qui donnerait envie de se faire Chinois; malheureusement, il y a quelques ombres au tableau : sans parler des recommandations influentes qui troublent, en Chine comme ailleurs, l'équité des concours, la plupart des examens roulent sur des futilités littéraires qui sont une préparation médiocre aux difficultés de l'administration; on ne voit guère comment une belle pièce de vers, richement rimée, sur l'*Eloge du Poirier à fleurs rouges*, ou sur *les Soupirs de la Vieille Fille*, peut révéler quelque aptitude aux fonctions publiques. Quoi qu'il en soit, les mandarins, qui doivent, pour la plupart, leur élévation à leurs succès dans ces concours, étonnent souvent les Européens par des inepties qui feraient destituer sans pitié le plus humble de nos fonctionnaires; ils joignent à cette incapacité générale une vénalité dont l'administration russe peut seule nous donner une idée. Malgré ces restrictions, il n'en reste pas moins établi que le concours est la grande affaire de tout Chinois.

Abordons maintenant l'analyse des *Deux Cousines*. Pé-Hiouen, président du bureau des cérémonies, est père d'une fille unique, Mlle Pé, surnommée Hong-Yu (jade rouge). Dès l'âge de quatorze ou quinze ans, Hong-Yu, instruite par son père dans l'art de la poésie, était capable de composer des pièces de wen-tchang (style élégant). Souvent, après avoir écrit une pièce de vers, Pé engageait sa fille à en faire une sur les mêmes rimes et la corrigeait avec elle. Père d'une fille si heureusement douée, Pé, veuf depuis quatre ans, ne songeait plus à avoir un fils; il avait même renoncé aux femmes de second rang, et son unique souci était de marier sa fille avec un époux digne d'elle. Un matin, pendant qu'il cause avec Ou, l'académicien, son beau-frère, et Sou, le moniteur impérial, on lui annonce la visite d'Yang, collègue de Sou, personnage fort influent. Yang est le type du fonctionnaire Chinois, avide d'argent, rampant devant ses supérieurs, insolent avec ses inférieurs, malveillant pour ses égaux. Pé le déteste, mais il l'accueille avec les formules cérémonieuses que la politesse chinoise rend obligatoires. A peine trois ou quatre Chinois sont-ils réunis qu'ils emploient leur temps à boire des tasses de vin et à faire des vers; ordinairement, les rimes sont arrêtées à l'avance, et le sujet est l'éloge d'un arbre ou d'une fleur. Ou, l'académicien,

Digitized by Google

propose l'éloge des reines-marguerites; malheureusement, Pé, pour se mettre en verve, a tant absorbé de tasses de vin qu'il lui est impossible de tirer de son cerveau un seul vers. Hong-Yu vient à son secours; elle se fait apporter le sujet de composition, et, en un instant, écrit une pièce de vers que M. Pé présente à ses visiteurs. Quoique le chef-d'œuvre de Mlle Pé soit pour nous une énigme que les laborieux commentaires du traducteur n'éclaircissent qu'à demi, les auditeurs en sont ravis, si bien que le vieux Yang demande Hong-Yu en mariage pour son fils. Pé, cherchant avant tout pour sa fille un époux lettré, fait subir au fils d'Yang un long examen, dont le prétendant se tire d'abord assez bien; mais, à la fin, il laisse percer le bout de l'oreille, et sa demande est rejetée.

Le vieux Yang, irrité de ce refus, use de son crédit pour faire donner à Pé une mission des plus périlleuses; l'empereur Tching-Tong est prisonnier au quartier des Tartares; Pé est chargé d'aller négocier sa délivrance. Avant d'entreprendre un si dangereux voyage, Pé confie sa fille à Ou, son beau-père. Ou est père d'une fille de dix-sept ans qui n'a ni la beauté, ni le talent poétique de Mlle Pé. Pour mieux dérouter Yang, Ou fait passer Hong-Yu pour sa propre fille et l'emmène à Nanking. Il songe à la marier; ayant lu sur les murs d'un couvent une pièce de vers d'un jeune bachelier, Sou-Yeou-Pé, il croit avoir trouvé l'époux qu'il cherche. Nous donnons au lecteur cet échantillon de la poésie chinoise qui excite si vivement l'enthousiasme de l'académicien Ou; il s'agit de l'éloge des pruniers en fleur :

Leur air calme, leurs sentiments mystérieux et leur beauté délicate
Sont peints tour à tour dans les vers qui ornent cette salle.
Lorsqu'ils m'offrent de si délicieux parfums, je sens mon âme s'évanouir.
Ne trouvant point d'expression pour leur répondre, je les remercie en buvant du vin.
Leur neige [1] m'écrase et me renverse; il me semble que je passe dans la maison de Meng.
En voyant la lune embrumée, je me rappelle l'époque où j'épousai mademoiselle Lin.
Dans ce moment, je crois voir encore la figure de la jeune beauté de l'appartement intérieur [2].

[1] Remarquons que le mot *neige* employé ici, par une métaphore toute naturelle, pour désigner les fleurs blanches des pruniers, rappelle quelques beaux vers de Victor Hugo :

Il faut qu'avril jaloux brûle de ses gelées
Le beau pommier, tout fier de ses fleurs étoilées,
Neige odorante du printemps.

[2] En Chine, les jeunes filles sont sévèrement enfermées dans une partie reculée de la maison paternelle, que les auteurs désignent sous le nom d'*appartement intérieur*.

Digitized by Google

La femme de second rang ressemblait à une fleur de pêcher, et ses suivantes à des branches de saule.

Cette enivrante poésie charme tellement l'académicien Ou, qu'il fait aussitôt proposer à l'auteur, par une entremetteuse, la main de Mlle Pé. Sou-Yeou-Pé, ayant aperçu par hasard la véritable fille de M. Ou, dépourvue de toute beauté, s'imagine qu'il s'agit d'elle et refuse nettement les propositions de l'entremetteuse. Ou, irrité, fait rayer Sou-Yeou-Pé de la liste des candidats admis au second examen : ce qui prouve qu'il y a une porte ouverte à la faveur dans ces concours dont M. Rémusat nous vante la merveilleuse équité.

Pendant ce temps, Pé-Kong [1] est revenu de son ambassade au quartier des Tartares; en récompense de son zèle, il a été nommé vice-président du ministère des ouvrages publics. Il remercie Ou de ses bons soins et emmène Hong-Yu dans son pays natal. Sou-Yeou-Pé, exclu du concours, s'est mis en route pour retourner chez son oncle Sou, qui n'est autre que le moniteur impérial dont il a été question dans le premier chapitre. La singulière aventure d'Yang-Kho qui, grâce aux prédictions d'un ermite, retrouve sa femme par l'intermédiaire de Sou-Yeou-Pé, détermine ce dernier à changer son itinéraire pour aller consulter ce prophète véridique. Arrivé à Kouan-In, ou Pé a fait élever, il y a quelques années, un temple dans l'espoir d'obtenir un fils, le jeune bachelier apprend d'un religieux que Pé-Kong a une fille d'une beauté exquise et d'un talent merveilleux. « Quiconque vient la demander en mariage est obligé de composer une pièce de vers ou un morceau de prose élégante, et il faut que le père et la fille les aient approuvés pour qu'ils daignent lui donner leur consentement. Cette demoiselle est douée d'un goût si élevé que, parmi les pièces de vers et de prose qui lui ont été présentées, il n'en est aucune qui ait pu lui plaire. De là vient qu'à force de temporiser, elle est arrivée à l'âge de dix-sept ans sans avoir voulu engager sa foi à la légère. »

Sou-Yeou-Pé s'éprend aussitôt de la belle inconnue. Il se dirige vers l'habitation de Pé-Kong et y trouve deux prétendants occupés à composer des vers sur les rimes indiquées par Mlle Pé. Il écrit lui-même sur les mêmes rimes deux pièces de vers qu'il a l'imprudence de laisser entre les mains de ses deux compétiteurs. Ceux-ci corrompent Tong, le concierge de Pé, et substituent à leurs propres ouvrages les deux compositions de Sou-Yeou-Pé. Pé-Kong est ravi à la lecture de la pièce qui lui est offerte au nom de Tchang, l'un

[1] *Kong* est un terme qui répond à *monsieur*, avec une nuance de respect. (*Note du traducteur.*)

Digitized by Google

des prétendants ; il l'invite à demeurer chez lui et lui confie l'éducation d'un de ses parents. Une nouvelle épreuve rehausse encore le mérite de Tchang : se souvenant de la seconde composition de Sou-Yeou-Pé, Tchang improvise, en présence de Pé-Kong, une pièce de vers sur *les Saules Printaniers*, sujet proposé par Hong-Yu. Pé ne peut plus douter qu'il n'ait enfin rencontré son futur gendre.

Sou-Yeou-Pé continue à voir Tchang, dans l'espérance de tirer de lui quelque information sur Pé-Kong et sa fille. En retour, Tchang lui demande de temps en temps quelque pièce de vers, que le jeune bachelier remet à son rival sans la moindre défiance. Il va sans dire que, conformément aux usages chinois, aucun des deux prétendants n'a été présenté à Mlle Pé. Hong-Yu a pourtant quelques soupçons : l'écriture [1] de Tchang (les Chinois attachent une très grande importance à ce détail matériel) lui a paru lourde et mal tracée ; sa suivante, Yen-Sou, qui a vu Tchang, lui en a fait un portrait peu flatteur. Hong-Yu, violant les règles sévères du gynécée, se cache derrière un bosquet, près du pavillon habité par Tchang ; elle aperçoit Sou-Yeou-Pé qu'elle trouve fort à son goût, et, croyant qu'il est le mari qu'on lui destine, elle accuse Yen-Sou d'imposture. Yen-Sou persiste dans ses déclarations ; elle se rend elle-même au bosquet, et y trouve Sou-Yeou-Pé. Charmée, aussi bien que Mlle Pé, de sa bonne mine, elle s'étonne qu'il ait fait de si mauvais vers, (Tchang avait donné les siens sous le nom de Sou-Yeou-Pé), et l'invite à composer une nouvelle pièce. La perfidie de Tchang est reconnue ; mais Hong-Yu n'ose faire part de sa découverte à son père, craignant d'être justement blâmée par lui de son oubli des convenances matrimoniales. Yen-Sou, au nom de sa maîtresse, engage Sou-Yeou-Pé à se rendre auprès de l'académicien Ou, pour le prier de négocier le mariage. Sou y consent, non sans quelque répugnance ; il se rappelle qu'il a refusé la fille de l'académicien, ignorant qu'on lui offrait Mlle Pé : il craint d'être mal accueilli.

En route, il rencontre un ancien camarade de collége, Sou-Yeou-Té [2], auquel il fait l'entière confidence de ses projets. Sou-Yeou-Té propose à son ami de se charger de sa demande auprès de l'académicien ; mais son obligeance cache une trahison, et c'est pour lui-même qu'il veut agir. Ou lui donne une lettre de recommandation pour son beau-frère, et Sou-Yeou-Té se hâte de se rendre auprès de Pé-Kong. Là, il se trouve en présence de Tchang, et, à la suite d'une

[1] Les Chinois se servent du pinceau pour écrire : ils font grand cas de la netteté des caractères et de la rapidité de l'écrivain ; ils comparent volontiers la main courant sur le papier au vol des dragons et à l'agilité des serpents.

[2] Malgré la ressemblance des deux noms, Sou-Yeou-Té n'est aucunement parent de Sou-Yeou-Pé.

Digitized by Google

scène qui est la plus comique de tout l'ouvrage, ils se démasquent l'un l'autre ; le concierge Tong reçoit vingt coups de bambou pour sa supercherie, et Pé-Kong congédie les deux prétendants.

Pendant que la fortune protége ainsi Sou-Yeou-Pé, dont l'imprévoyance ne mérite pas tant de bonheur, il est assailli par un voleur dans une plaine déserte, et complétement dévalisé. Il n'a d'autre ressource que de faire argent de ses vers. Tandis qu'il compose dans un jardin, il entrevoit, vers le haut d'un pavillon voisin, une jeune personne qu'il trouve extrêmement belle ; il se sent porté à l'aimer, mais il en est détourné par cette réflexion judicieuse : « Quand elle aurait, dit-il en lui-même, autant de charmes que Mlle Pé, il n'est pas sûr qu'elle ait le talent de Mlle Pé. » Le lendemain, auprès du même jardin, Sou-Yeou-Pé rencontre un jeune garçon de quinze à seize ans, d'une beauté merveilleuse. La conversation s'engage. Sou raconte à Lou-Meng-Li qu'il est sur le point d'épouser Mlle Pé. Lou semble attristé par cette confidence : « L'empire est grand, dit-il à Sou-Yeou-Pé ; s'il y en avait une autre d'une égale beauté, que feriez-vous? — S'il existait, répond Sou, une autre personne d'une égale beauté, j'aurais pour elle une égale affection. Mais si, après avoir obtenu l'une, il me fallait oublier l'autre, j'aimerais mieux mourir que de commettre une telle infidélité. » Rassuré par cette profession de foi, Lou confie à son nouvel ami que sa sœur jumelle, l'ayant aperçu la veille du haut d'un pavillon, a été frappée de son extérieur distingué, et n'a pu s'empêcher de songer à *la chute des prunes*, c'est-à-dire au mariage. Sou n'imagine d'autre expédient que d'épouser l'une et l'autre. Lou approuve et reçoit la parole de Sou-Yeou-Pé pour sa sœur. Celle-ci est (Sou l'ignore) la cousine d'Hong-Yu. Les deux amis se séparent en pleurant, et Sou continue son voyage.

Il est mandé de nouveau auprès de son oncle Sou, le moniteur impérial, qui l'adopte pour fils. Sou approuve les projets de mariage de son fils adoptif, mais auparavant il exige que Sou-Yeou-Pé passe ses examens. L'heureux candidat obtient le premier rang au concours d'automne et au concours de printemps, est proclamé docteur et promu à une haute place de l'administration. Il y renonce, pour n'être point forcé d'épouser la fille d'un fonctionnaire influent, et se contente d'un poste modeste dans une province éloignée. En s'y rendant, il voit l'académicien Ou, qui lui apprend que la jeune fille dont il a autrefois refusé la main est précisément Mlle Pé, et l'instruit de la perfidie de Sou-Yeou-Té.

Sou-Yeou-Pé veut revoir, avant de se rendre à son poste, l'endroit où il a rencontré Lou-Meng-Li. Arrivé devant ce jardin, qui lui rappelle de si tendres souvenirs, il trouve « la porte principale fermée

Digitized by Google

avec un gros cadenas et scellée au moyen de deux bandes de papier croisées. » Il apprend que toute la famille a quitté la province. En effet, Mme Lou est allée, avec sa fille et son jeune fils, demander l'hospitalité à son parent Pé-Kong. Pé, ayant laissé Hong-Yu sous sa garde, se décide à visiter les bords du lac Occidental, rendez-vous ordinaire des lettrés de l'empire. Il espère y trouver un époux pour sa fille et en même temps pour sa nièce.

Les deux jeunes filles, restées sous la tutelle de Mme Lou, se communiquent leurs plus secrètes pensées. Hong-Yu apprend que Sou-Yeou-Pé a engagé, dans le pays de Chan-Tong, sa parole à Lou-Meng-Li; elle n'en éprouve aucune jalousie, et, « depuis ce moment, les deux jeunes filles ne firent que s'estimer et s'aimer davantage, et ne se quittèrent plus un seul instant. »

Sou-Yeou-Pé se met enfin à la recherche de Pé-Kong pour lui remettre les lettres de son père adoptif et de l'académicien Ou; apprenant que Pé est allé sur les bords du lac Occidental, il s'y rend lui-même en toute hâte. Mais, craignant d'être reconnu par un ennemi puissant, il prend le faux nom de Lieou. De son côté, Pé-Kong, pour être plus libre dans sa chasse au mari, a changé son nom contre celui de Hoang-Fou. Ils se rencontrent sans connaître leurs véritables noms. Hoang-Fou conçoit un vif attachement pour Lieou, et, désespérant de trouver un meilleur parti, lui propose d'épouser à la fois sa fille et sa nièce. Sou-Yeou-Pé, qui croit, d'après un faux rapport, Hong-Yu morte et ne sait ce qu'est devenue Lou-Meng-Li, donne, sans trop se faire prier, son consentement.

A peine a-t-il quitté Hoang-Fou, qu'il apprend que Mlle Pé n'est point morte; il se hâte d'écrire à Hoang-Fou pour lui exposer son embarras; mais Pé-Kong a quitté le village de Kin-Chi, et le messager de Sou, trompé par son faux nom, ne peut le retrouver.

Cependant, les lettres de Sou, le moniteur impérial, et d'Ou, l'académicien, demandant la main d'Hong-Yu pour Sou-Yeou-Pé, sont arrivées chez Pé-Kong. En son absence, sa fille ouvre les deux lettres et est transportée de joie. Lou-Meng-Li ne peut se défendre de quelque inquiétude : Sou-Yeou-Pé l'aura peut-être oubliée; Hong-Yu la rassure charitablement : « Si votre affaire, dit-elle à sa cousine, n'était pas menée à bonne fin, je ne voudrais pas vous être infidèle en me mariant seule. »

Pé revient chez lui, et annonce à sa fille et à sa nièce qu'il leur a trouvé un mari commun. Grand désespoir de celles-ci, qui ne savent pas que Lieou est le même que le bien-aimé Sou-Yeou-Pé. Elles présentent à Pé-Kong les deux lettres de Sou, le moniteur impérial, et de l'académicien Ou. Pé-Kong ne sait que faire, ayant engagé sa foi au faux Lieou. En ce moment, on lui remet la lettre dans laquelle

Digitized by Google

Lieou lui annonce que sa fiancée n'est pas morte, et prie Hoang-Fou de lui rendre sa parole. L'embarras de Pé-Kong est au comble; enfin, tout s'éclaircit : le faux Lieou et le faux Hoang-Fou se trouvent en présence, et déclinent leurs véritables noms. Sou-Yeou-Pé a été rétabli, par décret impérial, dans son grade d'académicien, le double mariage est conclu; au nombre des invités figurent les deux anciens rivaux du jeune Sou, Tchang et Sou-Yeou-Té, maintenant réconciliés avec lui; Sou reconnaît que Lou-Meng-Li et son prétendu frère sont une même personne. Hong-Yu étant la plus âgée des deux cousines, Sou-Yeou-Pé, qui n'a d'ailleurs aucune préférence, lui consacre la première nuit des noces. Dans la suite, Lou-Meng-Li mit au monde un fils, et Mlle Pé deux. L'auteur nous apprend, en terminant, que Sou-Yeou-Pé, après avoir rempli plusieurs charges importantes, revint dans sa maison, n'ayant d'autre plaisir que de composer en vers ou en prose avec ses deux épouses, et que « pendant trente ou quarante ans, ils goûtèrent tous trois, au milieu du monde, le bonheur que peut procurer l'amour, » et il ajoute modestement : « Cette histoire n'est-elle pas digne de fournir, durant mille générations, un charmant sujet d'entretien? »

II

Tel est, dans ses traits principaux, cet étrange roman, auquel nous avons essayé, autant que possible, de conserver sa physionomie chinoise, plus scrupuleusement respectée par le second traducteur que par le premier. On ne nous accusera pas d'avoir choisi à dessein une œuvre médiocre, pour mieux justifier la sévérité de notre appréciation. *Yu-Kiao-Li* a été, depuis longtemps et à plusieurs reprises, recommandé aux suffrages des Européens; deux missionnaires instruits, Prémare et l'évêque de Rosalie, y louent la pureté du style, la politesse et la grâce. Quoique le nom de l'auteur soit resté inconnu, nous savons de source certaine que *les Deux Cousines* sont l'œuvre d'un des premiers écrivains de la Chine. Les Chinois reconnaissent dans leur littérature, si riche en productions de tout genre, vingt écrivains supérieurs à tous les autres; ils leur ont décerné le nom de *Thsaï-Tseu*, qui correspond à notre terme de *bel-esprit*, pris dans son acception la plus favorable. Parmi les dix Thsaï-Tseu anciens, on remarque Sema-Thsien, le plus célèbre historien de la Chine, et le fameux poète Li-Thaï-Pé. Le langage employé par ces anciens écrivains est spécialement le kou-wen, sorte de style savant, obligatoire pour les ouvrages historiques. Les Thsaï-Tseu modernes, qui sont également au nombre de dix, se sont

Digitized by Google

plutôt servis du kouan-hoa ou langage vulgaire, mieux approprié aux récits familiers et aux détails de la vie réelle. *Les Deux Cousines* sont l'œuvre du troisième Thsaï-Tseu moderne.

Malgré tout notre respect pour la classification chinoise, nous regrettons qu'elle ne reconnaisse dans la littérature moderne que neuf écrivains égaux à l'auteur d'*Yu-Kiao-Li*, et, s'il faut dire toute notre pensée, nous nous demandons ce que peuvent être, sous le rapport de l'invention et de la disposition, les œuvres des romanciers de second ordre. *Les Deux Cousines*, sans être dénuées de tout intérêt, pèchent par un défaut capital, qui, un jour, dit-on, donna naissance à l'ennui : l'uniformité. Toute l'intrigue du roman consiste dans les ruses mesquines des deux rivaux de Sou-Yeou-Pé, pour lui enlever la main d'Hong-Yu. Le procédé est monotone; la substitution d'une pièce de vers à une autre suffit pour abuser Pé-Kong et sa fille ; il faut avouer que nos valets de comédie se donnent un peu plus de peine pour duper Géronte, et que Scapin et Mascarille distancent de beaucoup Tchang et Sou-Yeou-Té.

Quant au personnage principal, il est, s'il se peut, plus insipide encore que les personnages secondaires. Comment pourrait-on s'intéresser à ce Sou-Yeou-Pé, qui court les grands chemins de la Chine, contant ses aventures à tout venant, versifiant à tout propos, trompé par tous et méritant de l'être, passant d'Hong-Yu à Lou-Meng-Li et de celles-ci à deux inconnues avec un incroyable sans-façon, et se trouvant à la fin, presque sans le savoir, marié à deux femmes pour lesquelles il a, dit l'auteur, un égal amour, nous disons, nous, une égale indifférence ? Que dire des héroïnes ? L'entrevue de Lou-Meng-Li et du jeune Sou pouvait être intéressante; mais la jeune fille, sous son déguisement masculin que l'on devine tout de suite, offre si brusquement son cœur et sa main que la sympathie naissante se change en un sentiment voisin du dégoût. Telle qu'elle est, Lou-Meng-Li nous déplait encore moins que Mlle Pé, peut-être parce qu'elle fait un peu moins de vers.

Il manque aux *Deux Cousines* le ressort essentiel de tout roman : l'amour. La réclusion imposée aux filles chinoises rendait difficile, nous en convenons, l'introduction de cet élément; mais, puisque l'auteur avait dérogé, à l'égard de Mlle Lou et de Mlle Pé, aux sévères habitudes de *l'appartement intérieur*, ne pouvait-il pas, poussant un peu plus loin cet oubli des usages, mettre en présence Hong-Yu et Sou-Yeou-Pé, et leur faire tenir un langage un peu plus animé que cet échange de charades entre une fille pédante et un amant morfondu ?

Il serait injuste, toutefois, de refuser aux *Deux Cousines* un certain mérite comique, le seul, selon nous, que la critique la plus indulgente

Digitized by Google

puisse découvrir dans ce roman. On peut, en y mettant quelque complaisance, rire doucement de la déconvenue d'Yang-Fang, examiné par Ou et Pé-Kong, se tirant d'abord avec assez de bonheur des épreuves qui lui sont imposées, et finissant par laisser voir, à propos d'une difficulté puérile, sa grossière ignorance. Il paraît qu'il y a en Chine, comme chez nous, bon nombre de cuistres recouvrant d'un vernis d'érudition superficielle leur lourde sottise; heureux ceux de notre pays si leur science d'emprunt fait aussi facilement illusion aux Pé-Kong français! Nous avons déjà dit qu'il y avait une idée originale dans la scène où les deux rivaux de Sou-Yeou-Pé se démasquent mutuellement; malheureusement, l'idée avorte; l'auteur a beau nous dire que Tchang et Sou-Yeou-Té se lancent de mordantes railleries, le lecteur cherche, sans les trouver, sarcasmes et traits piquants; qu'il relise, pour se consoler, la scène de Vadius et de Trissotin. Le changement de nom de Sou-Yeou-Pé et de Pé-Kong pouvait donner lieu à un imbroglio assez plaisant, comme ceux qui abondent dans nos opéras comiques et nos comédies légères; mais l'art de tirer parti d'une situation est ce qui manque le plus à notre auteur; les incidents qui découlent de ce quiproquo sont mal amenés, mal dénoués; on sent qu'avec quelque habileté, il était facile de prolonger agréablement la situation et d'en faire jaillir quelque scènes; cette habileté fait défaut au romancier : il réserve ses frais d'imagination pour les poésies dont il a si libéralement parsemé son récit.

Toutes ces pauvretés n'empêchent pas M. Rémusat d'avoir trouvé dans *les Deux Cousines* « une fable simple et bien conçue, des développements agréables, des caractères habilement présentés dès l'abord, et constamment soutenus jusqu'à la fin. » Il met l'auteur au niveau de Richardson et de Fielding, ou, tout au moins, de miss Burney. Lirait-on encore *Clarisse Harlowe* si Lovelace était un héros aussi pâle que Sou-Yeou-Pé? Il faut toujours se méfier de l'enthousiasme des traducteurs; il leur est difficile de se persuader qu'ils se sont donné tant de peine pour une œuvre médiocre; ils jugent le livre d'après le travail que la traduction leur a coûté, et il n'est guère d'interprète de Perse qui ne place ce satirique au-dessus d'Horace ou de Juvénal. « Quand on songe, ajoute M. Rémusat, que cette histoire est bien antérieure aux modèles que notre âge a produits, et que les personnages dont la vie y est retracée ont été contemporains de Charles VII et de Louis XI, on se sent quelque estime pour des littérateurs capables de concevoir des compositions si régulières, de revêtir leurs observations morales de formes si vives et si ingénieuses, de saisir des nuances si délicates, de décrire avec succès des habitudes si raffinées et un état de civilisation si avancé, en en reportant le tableau à une époque qui n'avait produit chez

Digitized by Google

nous que d'ignobles fabliaux (l'épithète est dure), ou des contes absurdes remplis d'un merveilleux stupide. La finesse des uns, la grossièreté des autres, forment un contraste assez piquant, et l'on voit qu'au XVe siècle l'Europe n'aurait pu soutenir avec la Chine le parallèle dont les résultats l'enorgueillissent au XIXe. » M. Rémusat oublie les *Chroniques* de Froissard et *les Neiges d'antan* de Villon, pour lesquelles nous donnerions volontiers *les Deux Cousines*, et quelques romans chinois par-dessus le marché. Quant au dénouement, qui « eût épargné bien des larmes à Corinne, à la Clémentine de Richardson, et sauvé bien des regrets à l'indécis Oswald, et peut-être au vertueux Grandisson lui-même, » il est probable que ni Corinne ni Clémentine ne l'auraient accepté ; il faut aller jusque dans l'empire du Milieu pour trouver deux femmes, autres que des courtisanes, qui consentent à partager l'affection du même homme ; grâce à cette combinaison, Sou-Yeou-Pé goûta, nous dit-on, trente ou quarante ans de bonheur ; nous voudrions savoir quels procédés il employa pour maintenir la bonne entente entre Mlle Lou et Mlle Pé, et par quels prodiges de diplomatie conjugale il sut se ménager si longtemps une félicité parfaite.

Ce qu'il y a de plus original dans *les Deux Cousines*, ce sont les visites. Un Européen ne saurait imaginer à quelle étiquette sont soumises en Chine les visites les plus ordinaires. Une entrevue entre particuliers se règle là-bas avec le même cérémonial que, chez nous, une conférence de souverains. Toute visite doit être annoncée par un billet envoyé, quelques heures auparavant, à la personne que l'on veut aller voir ; celle-ci, dans un costume spécial, la tête couverte d'un bonnet de cérémonie, attend le visiteur à l'entrée de la maison, et le conduit dans la salle des hôtes. Là, commence une série de révérences et de compliments, formulés dans les termes les plus humbles. Par politesse, le Chinois se dit toujours le *frère cadet* de la personne à laquelle il veut faire honneur. La visite achevée, le maître de la maison reconduit son hôte jusqu'à sa chaise, et ce dernier acte de la comédie se prolonge encore assez longtemps en salutations respectueuses de part et d'autre. On devine que, sous l'empire d'un pareil cérémonial, il faut faire bon visage même aux visiteurs les plus importuns ; il résulte souvent de là certaines situations assez comiques, qui rappellent l'amabilité hypocrite de Célimène recevant la prude Arsinoé.

Outre le kou-wen et le kouan-hoa, les Chinois ont une troisième sorte de style, intermédiaire entre les deux autres, mais ayant plus de rapports avec le kou-wen : ils l'appellent wen-tchang ou style élégant. Ce style abonde en métaphores de toutes sortes, en allusions historiques, en jeux d'esprit, souvent intraduisibles ; l'intelli-

Digitized by Google

gence en est beaucoup plus difficile que celle du langage ordinaire. Les *Deux jeunes Filles lettrées* sont un des chefs-d'œuvre du style élégant ; le ton y est plus constamment soutenu que dans *les Deux Cousines*, où le wen-tchang n'est employé que dans les compositions poétiques ; l'intrigue romanesque est reléguée au second plan ; le quatrième Thsaï-Tseu, auteur de ce roman, s'est préoccupé avant tout de la sublimité de l'expression et de la richesse des figures ; il a négligé les incidents dramatiques, les épisodes, la mise en scène, enfin toutes les qualités essentielles du roman. Aussi ne donnerons-nous de P'ing-Chân-Ling-Yen [1] qu'une rapide analyse.

Sous une dynastie illustre des temps passés, un jour que le Fils du Ciel s'était rendu de bonne heure au palais, Tchang-Kin, président du tribunal impérial d'astronomie, se présente devant lui : il a remarqué, entre autres signes indubitables, que les six étoiles de la constellation Wen-Tchang brillaient d'un double éclat. Cette particularité annonce que des lettrés éminents du *jardin de la littérature* doivent répandre sur le règne actuel un lustre nouveau. L'empereur ordonne qu'on commence les recherches les plus actives pour découvrir ces hommes de talent que leur modestie condamne à l'obscurité, et pour fêter dignement l'heureuse prédiction, il convie tous ses mandarins à un banquet impérial.

Jamais festin ne fut aussi brillant : on y remarquait des foies de dragon, de la moelle de phénix, des petits de léopard, des bosses de chameau, des paumes d'ours, enfin les produits les plus recherchés des montagnes et des mers. Pendant le repas, la musique du palais jouait les airs les plus variés. « Après que le prince et ses sujets eurent bu assez longtemps, » le Fils du Ciel se fait apporter les deux pièces de vers, composées par deux poètes célèbres du temps passé sur les *Hirondelles blanches :* il ne tarit point d'éloges en les lisant, et il promet une magnifique récompense au poète qui composera sur le même sujet des vers d'un égal mérite.

Chân-Hiên-Jin, un des ministres, s'avance au pied du trône et présente à l'empereur une pièce de vers qui excite l'admiration générale ; cette composition est l'œuvre de la fille du ministre, Chân-Taï, âgée de dix ans : amenée devant le Fils du Ciel, elle se tire avec bonheur de toutes les questions qui lui sont posées, et reçoit le titre de *fille de talent*, en même temps que de riches présents. La renommée littéraire de Chân-Taï se répand dans toute la province et lui attire beaucoup d'ennemis qui essayent de la desservir auprès de l'empereur. Le plus puissant est Téou-Koué-I, messager impérial

[1] Ce titre est formé à l'aide de la première syllabe du nom de chacun des principaux personnages : *Chan-Taï* et *Ling-Kiang-Sioué* (les deux jeunes filles), *P'ing-Jou-Heng* et *Yen-Pé-Han*, les deux lettrés qui aspirent à leur main.

Digitized by Google

près le ministère des travaux publics ; mais la jeune fille confond ses adversaires et remporte sur quatre lettrés une victoire complète. Song-Sin, qui l'a calomniée, est condamné à recevoir quarante coups de bâton : grâce à l'intervention généreuse de Châh-Taï, on ne lui en applique que dix.

Pour lui prouver sa reconnaissance, Song-Sin lui cherche un secrétaire qui puisse l'aider dans ses travaux littéraires ; il découvre enfin une merveille, Ling-Kiang-Soué, âgée de douze ans, remarquable par sa précocité poétique. Ling-Kiang quitte son père pour se rendre auprès de Châh-Taï : elle s'arrête en route pour visiter les ruines de la chapelle de Min-Tseu, et écrit quelques vers sur un pan de mur resté debout. Un jeune étudiant, P'ing-Jou-Heng, qui parcourt les ruines en même temps que la jeune fille, lit ses vers et ne peut se défendre d'une vive admiration ; il écrit une pièce sur les mêmes rimes et la signe de son nom. Ling-Kiang, revenue dans cette partie de la chapelle, trouve les vers fraîchement tracés par P'ing, et voudrait en connaître l'auteur. Au moment où elle quitte les ruines, elle aperçoit le jeune étudiant sur le seuil de la chapelle ; elle le trouve admirablement beau, et se promet de n'avoir point d'autre époux : P'ing n'est pas moins ébloui des charmes de Ling-Kiang, et regarde longtemps le bateau qui l'emmène.

Ling-Kiang est parfaitement accueillie par Châh-Taï, qui rend toute justice à son talent, la présente à l'empereur, et obtient pour sa compagne les mêmes titres que pour elle-même.

P'ing n'a point oublié la jeune fille qu'il a entrevue dans les ruines de Min-Tseu ; pendant qu'il la cherche, il rencontre un étudiant animé, comme lui, d'un grand amour pour la poésie, et doué d'un remarquable talent. P'ing et Yên-Pé-Hân ne se quittent plus ; ils obtiennent l'un et l'autre le titre d'académicien. L'empereur les appelle à sa cour, les comble d'éloges, et, pour faire souche de lettrés, songe à les marier avec Chan-Taï et Ling-Kiang. Les deux jeunes gens, qui ignorent quelles épouses l'empereur leur destine, sont désespérés. P'ing aime plus que jamais l'inconnue de la chapelle, et Yên-Pé-Hân, qui a vu Châh-Taï sans connaître son nom, en est devenu éperdument amoureux.

Châh-Taï et Ling-Kiang sont tenues d'accepter tous les défis littéraires qui leur sont proposés. P'ing et Yên-Pé-Hân demandent à concourir avec elles sous les noms de Tchao-Hong et de Tsien-Long. Le concours a lieu : par malheur, Yên-Pé-Hân se trouve en présence de Ling-Kiang et P'ing de Châh-Taï, de sorte qu'aucun d'eux ne peut reconnaître celle qu'il aime.

Enfin, P'ing apprend du préfet Téou que la compagne de Châh-Taï n'est autre que Ling-Kian, et Yên-Pé-Hân, de son côté, reçoit

Digitized by Google

une confidence analogue. Tous les quatre composent, devant l'empereur, une dernière pièce de vers sur les hirondelles blanches, qui ont été les *entremetteuses* de leur mariage ; ils sont comblés de présents. Dans la suite, ils donnèrent le jour à des fils qui continuèrent leur réputation littéraire, et, à l'époque où écrit l'auteur, les noms de P'ing, de Chân, de Ling et d'Yên étaient encore honorés dans la capitale.

Le dénoûment, on le voit, ressemble beaucoup à celui des *Deux Cousines*, seulement, l'auteur de P'ing-Chân-Ling-Yên ayant sous la main deux lettrés d'un égal talent, n'a point été obligé de recourir au procédé expéditif du troisième Thsaï-Tseu, et il a pu marier séparément ses deux héroïnes. La piteuse intrigue des *Deux Jeunes Filles lettrées* ne diffère pas davantage de celle d'Yu-Kiao-Li : dans les deux romans, l'amour naît d'un goût sympathique pour la poésie. Le mariage projeté est retardé par les mêmes incidents, moins nombreux toutefois et plus insignifiants encore dans le second roman. Le conseil des ministres tenu par le Fils du Ciel et la description du banquet impérial ne manquent point d'une certaine grandeur ; mais, tout compte fait, nous n'hésitons pas à préférer de beaucoup, tant pour le mérite relatif de l'ensemble que pour l'intérêt de quelques scènes, *les Deux Cousines* aux *Deux Jeunes Filles lettrées*.

Le roman de mœurs n'est point le seul que cultivent les Chinois. Le roman historique a été en honneur chez eux plusieurs siècles avant Walter Scott, qui l'a porté, en Europe, au plus haut degré de perfection. « L'histoire de la Chine, dit M. Théodore Pavie, a été mise presque tout entière en roman. Comme toutes les nations arrivées à un certain raffinement de civilisation, comme celles aussi chez qui le sentiment du passé est plus vif que l'instinct de l'avenir, la nation chinoise a au plus haut degré la passion des petites chroniques et de la littérature facile, qui lui retracent son histoire sous une forme agréable à saisir. » Cependant, le roman historique est écrit, en général, dans le style élevé, et se distingue tout à fait des chroniques populaires, qui, de nos jours, ont abaissé la dignité de l'histoire et l'ont si étrangement travestie, pour la faire servir à l'amusement des masses. Le roman historique le plus remarquable des Chinois est le *San-Kouë-Tchi*, qui embrasse une période de guerres civiles longue de plus d'un siècle. L'ordre chronologique y est suivi avec le plus grand scrupule. Le roman mythologique, moins connu en Europe, fournirait de précieuses indications sur la religion et les superstitions chinoises. Enfin, la Chine, comme l'Europe, a ses romans obscènes, dépassant, dit-on, tout ce que nous avons de plus monstrueux en ce genre, souvent prohibés par les cours souveraines de Pékin, et exclus des bibliothèques publiques. Les œu-

Digitized by Google

vres romanesques des Chinois sont en si grand nombre, que l'exubérante fécondité de nos romanciers passerait, chez eux, pour de la stérilité. On en jugera par un seul exèmple : ils ont un roman en cent volumes, dont le héros est un droguiste enrichi.

Nous n'avons pas le loisir de parler longuement ici de la poésie chinoise : elle nous est connue, depuis quelque temps, par une traduction de poésies de l'époque des Thang, due à M. d'Hervey-Saint-Denys. C'est sous cette dynastie célèbre que fleurirent les plus grands poètes de la Chine. Le ton général de ces poêmes est assez semblable à celui de nos poêmes européens : on y chercherait en vain les métaphores tout orientales du Persan Saadi, ou le mysticisme philosophique de l'Indien Kalidâsa. Li-Thaï-Pé compare au cours d'un fleuve l'instabilité des choses humaines : « Tout cela est à jamais fini, s'écrie-t-il ; tout s'écoule à la fois, les événements et les hommes, comme les flots incessants du Yang-Tse-Kiang qui vont se perdre dans la mer. » Ne croirait-on pas entendre un écho mélancolique de Lamartine ou de Byron ? Ecoutons maintenant l'Anacréon chinois : « Il n'est vraiment que les buveurs dont les noms passent à la postérité. » Des pensées gracieuses se détachent sur le fond assez commun de toutes ces poésies : « Quand les jeunes filles, dit un contemporain de Li-Thaï-Pé, arrivent à l'entrée du lac, les fleurs lèvent la tête comme pour recevoir des compagnes, et quand elles s'en retournent en suivant le cours du fleuve, la blanche lune les reconduit. » Les poètes chinois ont le culte de la nature, mais ils abordent plutôt la création par ses détails que par ses grands côtés ; ils l'observent en spectateurs indifférents ; elle les laisse froids et ne leur inspire aucun de ces grands sentiments qui sont l'âme de la poésie. L'enthousiasme fait défaut : les poésies chinoises sont les compositions d'un versificateur habile, et non les inspirations du véritable génie.

III

Comment une civilisation, qui a précédé de tant de siècles toutes celles de l'occident, n'a-t-elle produit, en somme, que des œuvres d'une incontestable médiocrité ? Ce n'est point que le goût des lettres soit moins développé chez les Chinois que chez les Européens. Tout au contraire ; de même qu'à Rome et chez les Grecs l'art de la parole menait à tout, on peut dire qu'en Chine la littérature ouvre toutes les carrières. Les romans dont nous venons de parler démontrent jusqu'à satiété cette passion des Chinois pour les lettres, et leur profond dédain pour l'ignorance. C'est donc ailleurs qu'il

Digitized by Google

faut chercher la source de cette infériorité de la Chine dans les œuvres de l'esprit.

Une des causes principales de cette médiocrité est, sans aucun doute, la difficulté même de la langue. Elle ne comprend pas moins de quarante mille caractères, la plupart peu différents les uns des autres, et se prêtant à d'incroyables confusions. Le *Dictionnaire chinois*, publié par le révérend Morrison, à Macao, en 1820, ne renferme pas, pour l'explication de certains caractères, moins de soixante à quatre-vingts colonnes. Il est vrai que, pour l'entente de la langue vulgaire, il suffit de connaître deux ou trois mille caractères; mais si l'on aborde le style antique, kou-wen, ou ce style élégant, le wen-tchang, qui tient le milieu entre la prose et la poésie, il faut recommencer de nouvelles études, hérissées de difficultés rebutantes. Si la connaissance du Chinois est si pénible pour les nationaux, on comprend dans quel dédale les traducteurs se trouvent enfermés. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer les interprétations les plus différentes du même texte; nous n'en donnerons qu'un exemple. On se rappelle cette fameuse pièce de vers sur les reines-marguerites, composée par Mlle Pé, et sur laquelle est fondée toute l'action des *Deux Cousines;* voici, en regard, la double traduction de ce morceau par M. Rémusat et M. Stanislas Julien :

ÉLOGE DES REINES-MARGUERITES

Traduction de M. Rémusat.	*Traduction de M. Julien.*
1° Agréable mélange de pourpre et de blanc, d'incarnat et d'or.	1° Leurs nuances violettes, blanches, rouges et jaunes sont d'une extrême fraîcheur.
2° Quel être divin vous produit au retour de l'automne?	2° Transportées ici en automne, on les dirait animées d'un souffle de vie.
3° Sous ces treillis que vous ornez, on s'attendait à voir de graves lettrés.	3° Mettez votre plaisir à chercher au bas des haies les grands lettrés.
4° Et c'est une jeune beauté qu'on aperçoit devant sa jalousie.	4° N'allez pas vous tourner vers les treillis de bambou pour voir de jolies femmes.
5° Le repos, la liberté, objets de nos vœux dans tous les temps.	5° Vivant au milieu du siècle, calme et libre d'esprit, le sage est plein des idées des anciens.
6° La fraîcheur qui m'entoure ici me transporte dans un autre univers.	6° Il se dégage de la foule, et à son air impassible et froid on le prendrait pour un homme de l'autre monde.
7° C'est peu du loisir que me laissent les affaires publiques pour goûter vos douceurs.	7° Ne dites pas que la porte du magistrat est close et que son bureau est désert.
8° Que ne puis-je passer les jours sur ma couche imprégnée de parfums!	8° Pendant vingt jours, la tête de son lit sera embaumée par les plus doux parfums.

Digitized by Google

Croirait-on lire, surtout dans les couplets 5 et 7, la traduction du même morceau? Il ne nous appartient pas de décerner la palme à aucun des deux traducteurs, car, nous sommes forcé de l'avouer, nous ne savons pas le chinois; il est probable cependant qu'il ne faut pas chercher dans M. Rémusat le mérite d'une parfaite exactitude; il recommande lui-même à ses lecteurs de ne point se servir de sa traduction pour apprendre le chinois; aveu loyal, mais qui ne laisse point d'être un peu alarmant. Aucun passage d'un auteur grec ou latin, quelque difficile qu'il soit, quelques altérations que le texte ait pu subir, n'a jamais été si diversement interprété. L'étonnement diminue si l'on songe que le même caractère a une foule de sens des plus différents; ainsi, le mot *tao* signifie à la fois : conduire, dérober, parvenir, renverser, couvrir, drapeau, fouler aux pieds, céréales, dire, raison, voie. En vérité, n'est-ce pas trop d'exigence que de réclamer des chefs-d'œuvre d'une langue si compliquée? Ne faut-il pas plutôt admirer, non sans quelque compassion, ceux qui se condamnent à la bien connaître, et leur pardonner la faiblesse de leurs œuvres? Il reste d'ailleurs la ressource de ne point les lire.

En se fermant avec tant d'opiniâtreté à tous les étrangers, la Chine s'est volontairement privée de ces communications précieuses qui, sans altérer l'originalité d'une littérature, y introduisent la variété, et la renouvellent par un mélange salutaire. Ce n'est point, toutefois, par un excès de patriotisme que la Chine a élevé si longtemps une barrière infranchissable entre elle-même et les Européens. Ravagé pendant des siècles entiers par les Mongols et les Tartares, l'empire du Milieu n'est jamais parvenu à constituer cette forte unité qui, seule, fait naître et entretient le sentiment national. La diversité des langages, mandchou, tibétain, chinois, et l'étendue même de l'empire se sont opposées à cette fusion des populations de l'Asie centrale. Tandis que certains peuples de l'Occident, les Polonais entre autres, ont cessé de former une nation, tout en conservant une nationalité vigoureuse, qui se révèle par de fréquentes explosions et par une littérature fort belle et fort originale, la Chine, qui est encore un des plus grands Etats du globe, semble avoir perdu tout sentiment patriotique. Aujourd'hui même, outre l'immixtion étrangère, une formidable insurrection compromet l'unité de l'empire; les Chinois restent impassibles et comme hébétés en présence de ce démembrement de leur pays; préoccupés exclusivement de la vie matérielle, les uns émigrent vers les contrées nouvellement ouvertes à l'exploitation européenne, comme la Californie ou l'Australie; les autres, spectateurs insoucieux de leur propre décadence, portent sur leurs visages ces marques de lassitude et d'ennui profond qui annoncent la décrépitude finale des nations

Digitized by Google

vieillies; ils ne se réveillent de leur engourdissement que pour trafiquer avec les Occidentaux, sans se demander s'ils viennent en amis ou en ennemis : dans la dernière guerre, pendant que les Anglais et les Français assiégeaient Pékin, les Chinois venaient commercer avec eux aux portes mêmes de la capitale. Nous croyons que ce grand empire touche à sa fin; ouvert maintenant aux Européens, il sera conquis, sinon par leurs armes, du moins par leur civilisation : la grande muraille qui n'a pu arrêter les Mongols sera encore plus impuissante devant cette nouvelle invasion. Déjà, les Russes se sont emparés de tout le cours du fleuve Amour, et ont, depuis quelques années, annexé à la Sibérie une portion de la Chine septentrionale; le traité de Tien-Sin donne accès dans la partie orientale à la France et à l'Angleterre; l'opium fera le reste.

Nous voilà loin des *Deux Cousines* et du roman chinois, pas autant, toutefois, qu'on le pourrait croire. La littérature et la nationalité d'un peuple se touchent par plus d'un point, et il faut bien admettre, sauf quelques réserves insignifiantes, que la décadence de l'une présage la ruine de l'autre. Les Chinois, dans les arts matériels, qui exigent plutôt la perfection mécanique que l'imagination créatrice, ont conservé une certaine supériorité; mais ils sont incapables de ces grandes pensées qui viennent du cœur, et leur inspiration littéraire, s'ils en ont jamais eu, est aujourd'hui éteinte. Leur goût exagéré pour les œuvres poétiques n'est que la manie des jeux d'esprit, du tour de force habilement exécuté, de la difficulté inutilement vaincue, manie commune à toutes les littératures qui tombent. Il va sans dire qu'aucune de ces critiques ne s'adresse au savant traducteur des *Deux Cousines* et des *Deux jeunes filles lettrées;* il faut savoir gré de leurs efforts à tous ceux qui entreprennent de nous révéler une littérature inconnue. M. Stanislas Julien se propose de continuer l'œuvre qu'il a courageusement commencée; nous souhaitons, sans oser l'espérer, qu'il rencontre, dans le roman chinois, une œuvre dont les héros offrent une personnalité plus tranchée, et emploient mieux leur temps qu'à boire du matin au soir des tasses de vin, et à faire des bouts-rimés.

E. Delaplace.

Digitized by Google

LE PERSONNEL

DE LA

MARINE MILITAIRE

ET LES

CLASSES MARITIMES SOUS COLBERT ET SEIGNELAY

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

L'institution séculaire destinée à recruter les équipages de nos vaisseaux de guerre est, depuis quelques années, l'objet d'une polémique dont la gravité n'a pu échapper aux personnes les plus étrangères à la marine. Survivant à son époque, affermie sur les ruines mêmes de l'ordre social auquel elle appartient, l'inscription maritime, bien qu'attaquée par de nombreux adversaires, trouve encore d'éminents défenseurs toujours prêts à évoquer l'ombre de Colbert, et convaincus que la France ne doit pas, en répudiant l'héritage de ce grand homme, se priver de ressources dont elle aurait peut-être à regretter l'absence au jour du danger. Il y a trois ans, nous examinions nous-même [1] les termes du débat en nous demandant, les ordonnances du XVIIe siècle à la main, jusqu'à quel point l'autorité du ministre de Louis XIV et la sanction de l'histoire pouvaient être invoquées comme soutien de cet édifice déjà chancelant. Depuis lors,

[1] *Les Ordonnances de Colbert et l'Inscription maritime.* Paris, Guillaumin. 1861.

Digitized by Google

diverses mesures ont achevé de l'ébranler; et le décret du 22 octobre 1863, sur la formation des équipages, est venu modifier si complétement l'ancien ordre des choses, que beaucoup de personnes se sont demandé s'il ne fallait pas considérer cette mesure comme un premier pas dans une voie nouvelle.

Quoi qu'il en soit, le moment nous semble venu de recueillir les enseignements du passé sur cette matière, en étudiant avec soin les documents conservés aux archives de la marine, soit dans la correspondance des secrétaires d'Etat, transcrite jour par jour sur les feuillets de volumineux in-folio, soit dans une multitude de lettres et de mémoires, émanant des divers agents de l'administration. Eclairé par les indications de MM. les archivistes, qui mettent à faciliter nos recherches une complaisance dont nous ne saurions trop les remercier, nous avons pu aborder, sans trop d'appréhension, ce travail de longue haleine, et nous en apportons ici les premiers résultats.

I

Avant de rechercher dans les documents authentiques les causes qui ont motivé l'établissement du système des classes et les principes qui ont présidé à cette création, nous devons rappeler en quelques mots la doctrine généralement proclamée comme une sorte de catéchisme officiel sur cette matière.

La France, pays essentiellement continental par sa situation géographique et par le caractère de ses habitants, ne peut, on l'assure, produire naturellement les éléments indispensables à la protection de son littoral et de son commerce; et elle se verrait réduite à entretenir constamment, comme le fait la Russie, au prix de dépenses excessives, un nombre considérable de matelots si, depuis deux cents ans et pour jamais, le génie d'un homme n'avait remédié, par un ingénieux rouage, aux dangers résultant pour elle d'un défaut d'équilibre dans sa constitution primitive. Voulant à la fois développer la navigation marchande et organiser une marine militaire formidable, toujours prête à agir au premier signal, Colbert fit avec tous les marins du royaume un contrat synallagmatique par lequel il leur concéda à perpétuité, à titre de monopole et de privilége, l'usage de la mer, ainsi que la propriété des richesses qu'elle renferme dans son sein. Il les exempta, en outre, des charges féodales, assura, au moyen d'institutions spéciales, leur existence et celle de leurs familles, lorsqu'ils seraient dans l'impossibilité d'y subvenir par suite

Digitized by Google

d'absence, d'infirmités ou de vieillesse ; en un mot, il mit les classes maritimes à l'abri de la misère et leur livra une source féconde de profits ; mais, en échange de si grands avantages, il exigea qu'elles fussent toujours à la disposition de l'Etat. Grâce à ce pacte, fidèlement gardé de part et d'autre, les populations du littoral ont prospéré, et les contingents nécessaires à la formation de nos équipages ont toujours été facilement fournis par elles, tandis que, moins favorisées, les nations étrangères nous envient encore un établissement regardé à juste titre comme le palladium de notre puissance navale. La simplicité, la netteté, la logique apparente de cet exposé ont, au premier abord, quelque chose de tellement séduisant, que l'esprit l'adopte sans balancer et sans songer à douter de son exactitude. Tôt ou tard cependant, le charme se dissipe sous l'empire de la réflexion, et un examen attentif ne tarde pas à démontrer que ses conclusions reposent sur une erreur capitale. L'Etat y est représenté concédant aux marins l'usage exclusif du domaine de la mer, domaine qu'il ne possède pas lui-même. Nul ne conteste, en effet, qu'à l'exception d'une zône très restreinte, environnant les côtes et ne dépassant pas en largeur la portée du canon, la mer ne soit, comme l'air que nous respirons, comme la lumière qui nous éclaire, le patrimoine commun, indivisible, inaliénable de l'humanité tout entière ; et la France ne pouvait oublier cette vérité, tandis qu'elle combattait pour la faire prévaloir contre les nations qui prétendaient s'arroger l'empire, sinon la propriété de l'Océan. Quant au domaine côtier lui-même, il est, ainsi que la haute mer à l'égard de l'humanité, essentiellement commun aux citoyens d'un pays. L'Etat peut disposer d'une partie des rivages, en accorder la jouissance temporaire à certaines industries, régler dans l'intérêt de tous l'usage des droits qui appartiennent à tous, mais il ne lui est pas plus permis d'interdire l'accès de la mer à qui que ce soit, que de réserver à une catégorie d'individus la faculté de circuler dans les rues des villes ou sur les routes qui sillonnent son territoire.

Le privilége, le monopole appliqué à la navigation aurait donc constitué une atteinte aux droits naturels et éternels de l'homme ; nous ajoutons que, formulé conformément au dire des champions de ce système idéal, il n'eût été qu'un mot vide de sens. Car, de tout temps, les marins avaient été en jouissance des choses de la mer, sans quoi ils n'auraient pas été marins, et comme eux seuls pouvaient continuer à en user, on ne leur donnait absolument rien en leur permettant d'en jouir. Un monopole peut, il est vrai, être créé de différentes manières et spécialement lorsque, sans accorder à une classe d'individus l'usage d'un nouvel instrument de travail, on circonscrit et on fixe irrévocablement le nombre des personnes

Digitized by Google

autorisées à s'en servir, de manière à augmenter artificiellement les bénéfices de l'industrie. C'est ainsi que les notaires, les agents de change, les courtiers possèdent actuellement des charges ayant une valeur vénale plus ou moins élevée. Mais cette limitation constitutive du véritable monopole, dont ne sauraient tenir lieu certaines conditions spéciales, considérées comme d'ordre public, encore moins l'obligation de payer un impôt ou de supporter une charge exceptionnelle, n'a jamais été établie pour les marins, non-seulement parce qu'une pareille disposition eût été matériellement impossible à appliquer, mais surtout parce qu'elle aurait eu pour résultat inévitable d'entraver le commerce et de restreindre une classe d'hommes qu'on cherchait précisément à augmenter.

Colbert ne fit à aucune époque un contrat semblable à celui qu'on lui attribue ; il n'en eut même pas la pensée. Lorsqu'il mit la main aux affaires de la marine, la difficulté d'armer les vaisseaux du roi sans gêner les marchands était depuis longtemps déjà, pour le pouvoir, le sujet des plus graves préoccupations ; et plusieurs ordonnances, dans lesquelles la promesse des priviléges les plus étendus et la menace des peines les plus sévères se trouvaient employées tour à tour, avaient été rendues en vue d'attirer et de conserver les matelots, devenus à la fois plus rares et plus nécessaires depuis que l'artillerie occupant, par l'accroissement de sa puissance destructive, une place plus grande sur les navires, avait opéré une transformation radicale dans la composition des équipages. Avant l'emploi du canon, les hommes ne se battaient pas sur mer autrement que sur terre. Les vaisseaux n'étaient que des corps flottants destinés à servir de champ de bataille, et, à l'exception de quelques-uns munis d'éperons et de ceintures en fer, le commerce et le cabotage les fournissaient tous. La guerre était-elle déclarée, quelque nouveau grief avait-il réveillé les instincts belliqueux des populations maritimes, qu'aussitôt tout s'agitait sur nos côtes. Les nefs grandes et petites, halées sur les galets qui bordent nos falaises normandes, retirées dans l'embouchure des rivières, au milieu des rochers de l'Armorique ou derrière les pertuis de la Saintonge, débarquaient à la hâte filets ou marchandises et se préparaient au combat. Des gens d'armes, des archers, des arbalétriers montaient à bord, tandis qu'un pilote et quelques matelots, instruments non moins passifs que les chiourmes des galères, conduisaient les barques et orientaient leurs voiles. Dans l'ordre de bataille, les navires se présentaient par l'avant, les plus forts occupant le centre, les plus légers répartis sur les ailes. L'action s'engageait à distance par les arbalétriers ; bientôt les adversaires se rapprochaient, se mêlaient, s'abordaient, se prenaient corps à corps, et la lutte se terminait par un pillage précédé

Digitized by Google

d'une noyade générale des vaincus, dont les matelots et les personnages capables de payer une forte rançon étaient seuls préservés.

Dans de pareilles conditions, les équipages ou plutôt les garnisons étaient faciles à trouver. Chevaliers et soldats, attirés par l'appât du gain, accouraient tout armés. Les villes envoyaient leurs milices, et les seigneurs leurs vassaux. Mais lorsque, vers la fin du XIVe siècle, les canons furent introduits à bord, il fallut, autant pour résister à leurs coups que pour supporter leur poids, construire des navires spécialement destinés au combat, en augmentant la force de leurs membrures. Les coques et les mâtures acquirent des dimensions inconnues jusque-là, et les matelots, requis en plus grand nombre, se substituèrent, en qualité de canonniers, aux archers peu capables de manœuvrer et de pointer sur mer les nouveaux engins. L'histoire rapporte qu'au siége de Rapallo, sous Charles VIII, le vaisseau commandé par le duc d'Orléans tira pour la première fois des boulets de fer avec des canons de gros calibre. Quelques années plus tard, ce même prince, devenu roi de France sous le nom de Louis XII, ordonnait la construction de la *Charente*, belle caraque portant 200 pièces d'artillerie, dont 14 à roues et 1,200 hommes de guerre; tandis que la reine Anne de Bretagne faisait sortir de la rivière de Morlaix la *Belle Cordelière*, à laquelle son brave commandant Primoguet devait offrir un jour, en s'abîmant avec elle, de si sanglantes hécatombes. A partir de cette époque, l'art naval demeura à peu près stationnaire pendant plus d'un siècle. Nous avons sous les yeux un dessin représentant le vaisseau *la Couronne*, construit en 1637 à la Roche-Bernard; son avant offre encore l'apparence d'une forteresse armée de deux étages de bouches à feu. L'arrière, qui s'élève presque à la hauteur de la grande hune, porte quatre dunettes disposées comme les marches d'un escalier, formant autant de défenses intérieures et superposées, que les agresseurs étaient obligés d'emporter d'assaut avant de se trouver maîtres du navire. Sur soixante-douze pièces, quarante-huit seulement arment faiblement le travers, qui offre aux boulets un objectif énorme. Déjà cependant, les batteries se prolongeant de l'avant à l'arrière font pressentir que la lutte entre les vaisseaux ne tardera pas à se substituer à la lutte entre les hommes. *La Couronne* portait le pavillon du vice-amiral de L'Aunai-Razilly dans la flotte du cardinal de Sourdis, et comptait dans son équipage 500 matelots, non compris les soldats. Trente ans plus tard, les énormes châteaux d'avant et d'arrière s'étaient sensiblement abaissés; le véritable vaisseau de ligne apparaissait, et Duquesne inaugurait à Stromboli et à Agosta le nouvel ordre de bataille formé sur une seule ligne de file.

Pendant que la révolution dont nous venons de tracer les princi-

Digitized by Google

paux caractères modifiait les éléments de notre puissance navale, la France marchait à grands pas vers son unification. Les provinces maritimes s'étaient successivement rattachées à elle, et le système féodal, en s'écroulant de toutes parts, laissait au roi et à ses ministres la charge des levées, ainsi que le soin d'organiser et d'entretenir les forces militaires du royaume. Pendant les premières années du règne de Louis XIII, la plus grande partie des navires composant nos flottes appartenait encore à des villes ou à des seigneurs; et, plus tard, alors même que Richelieu eut posé les bases de l'administration des ports en fixant l'effectif de la marine royale à 40 galères dans la Méditerranée, et 40 vaisseaux ronds dans l'Océan, on vit figurer en ligne des bâtiments tels que les deux gallions du duc de Guise et des chevaliers de Malte, restés célèbres par leurs dimensions et par leurs exploits [1]. Toutefois, les armements du roi avaient pris relativement une importance assez considérable pour que la pénurie des matelots se fît déjà sentir. Dans le but d'y obvier, le cardinal prescrivit d'entretenir à terre « 100 canonniers à 50 fr. par an, et de donner 20 fr. à 150 autres matelots âgés de seize à vingt ans, et ayant cinq ou six ans de mer, pour qu'ils apprissent le service du canon à bord des bâtiments armés. » De leur côté, les échevins des villes maritimes devaient proposer des prix aux habitants desdites villes et côtes avoisinantes, afin de les attirer aux exercices de l'artillerie et de pouvoir les enrôler ensuite comme canonniers. Chaque année, au mois de décembre, il devait être dressé dans les ports, et envoyé au cardinal, un état contenant les noms de tous les hommes faisant profession du métier de la mer [2], et, quelques années plus tard, par une ordonnance du mois d'avril 1635, il fut défendu à tous les gens de mer, canonniers, matelots et mariniers, de s'absenter et de servir hors du royaume, interdiction qui, malgré les peines énormes infligées aux coupables et à leurs familles, ne paraît pas avoir produit grand effet, car tous les deux ou trois ans on la voit renouvelée avec les mêmes menaces. Richelieu avait essayé, en outre, de tirer parti de l'enrôlement général, et de constituer un personnel permanent en obligeant les marins employés une seule fois sur les vaisseaux du roi à y servir toute leur vie. La reine

[1] En 1653, le jeune Duquesne arma encore une escadre à ses frais pour se joindre au duc de Vendôme.

[2] *Extrait du code Michaut, art.* 41. — En présence du procureur du roy et ceux qui seront commis à cette fin, les juges dresseront dorénavant chaque année, au mois de décembre, sans prendre aucun avantage ni vacation, un état certain contenant les noms, surnoms et demeures de tous les capitaines, maîtres, conducteurs, pilotes, charpentiers, calfateurs, canonniers, matelots, mariniers et manœuvriers, et tous les hommes qui font profession du métier de la mer, résidant en l'étendue de leur ressort et juridiction, le nombre des navires, etc..... Le tout sera envoyé à notre dit cousin le cardinal.

Digitized by Google

Anne d'Autriche, qui lui succéda dans la charge de surintendant de la navigation, renonça à cette idée, et voulut, au contraire, par une ordonnance du 4 mars 1643, composer ses équipages de matelots n'ayant encore embarqué que sur les navires marchands, en rendant aux autres leur liberté [1]. Mais cette tentative, suivie de plusieurs autres du même genre [2], ne réussit pas mieux que les précédentes.

En 1647, Mazarin, désirant prendre sa revanche contre l'Espagne de l'échec essuyé par les forces françaises sous les murs d'Orbitello, forma le projet d'enlever Piombino et Porto-Longone, et arma une flotte considérable, dont il confia le commandement au maréchal de la Meilleraye. A cette occasion, tous les capitaines partant des ports de Normandie et de Bretagne pour la pêche de la morue ou pour leur négoce, reçurent l'ordre de lever à leurs dépens chacun trois matelots, qu'ils furent tenus de remettre aux officiers de port [3], et de s'abstenir « de troubler en aucune façon les capitaines de vaisseau du roi dans la levée de leurs équipages, que Sa Majesté voulait être faite préférablement à tous autres [4]. » Ces expressions ne laissent aucun doute sur le mode d'exécution de ce qu'on appelait alors l'enrôlement. Aussi, après avoir vainement employé les moyens de rigueur pendant toute cette année, on pensa que ces moyens pouvaient ne pas être étrangers à la désertion et à la disparition des gens de mer. Se tournant alors vers la voie de la douceur, on résolut de faire quelque chose pour rendre moins lourd le fardeau qui pesait sur eux. L'ordonnance du 31 octobre 1647, la première où il soit question de priviléges, a, sous ce rapport, une

[1] *Ordonnance du 4 mars 1643.* — De par le roy. Sur les remontrances à nous faites par les capitaines des vaisseaux de nostre armée navale et autres bourgeois, marchands et habitans des villes et bourgs de nostre royaume, situez le long des costes de la mer, de la difficulté qu'ils ont de faire leurs équipages de matelots et canonniers, pour servir tant sur nos vaisseaux que pour les voyages au long cours et autres qui se font pour le commerce et trafflque des marchands, par le moyen des défenses que nous avons cy-devant faites auxdits matelots et canonniers qui se trouveroient avoir servy une fois en nos dites armées navales de ne plus s'embarquer sur aucun vaisseau marchand, ny prendre party ailleurs qu'en nostre dite armée, ce qui leur donne sujet de se tenir cachez pendant le temps desdits armements; et d'autant qu'il n'est pas raisonnable que lesdits matelots et canonniers soient ainsi contraints et retenus, et qu'il est juste aussi que ceux qui n'ont point encore servy sur nos dits vaisseaux y soient obligés, en les payant ainsi qu'il est accoutumé. A ces causes, nous voulons et ordonnons qu'il sera dorénavant loisible aux dits matelots et canonniers de nous servir en nos vaisseaux, ou dans ceux desdits marchands. Et au regard de ceux qui se trouveront n'avoir servy en nos dites armées navales, voulons qu'ils soient pris et arrêtez par lesdits capitaines en quelque lieu qu'ils soient, et les pourront rencontrer, nonobstant qu'ils fassent voir comme ils seront allouez pour voyages à des marchands et capitaines de navires, car tel est notre plaisir. Donné à Saint-Germain-en-Laye, le 4me jour de mars 1643. Signé Louis. Et plus bas : BOUTHILLIER.

[2] Ordonnances des 5 décembre 1645 et 21 février 1647.

[3] Ordonnances des 20 et 22 mars 1647.

[4] Ordonnance du 5 mars 1647.

Digitized by Google

telle importance, que nous n'hésitons pas à en reproduire ici un extrait :

Louis, etc., à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

Les habitans des paroisses voisines de la mer étants sujets à la garde de la côte pendant la guerre et au payement du droit de guet pendant la paix, les rois nos predecesseurs ont pris soin de les décharger des logemens de gens de guerre, payement d'estapes et de contribution ; et d'autant que les pilotes mariniers, matelots et canonniers qui sont levés tous les ans pour servir en nos armées navales ont de plus grandes peines et fatigues que lesdits garde côtes, en ce que tous les ans *ils vont et viennent de Ponant en Levant pour monter sur nos vaisseaux*, et par conséquent doivent être traités aussi favorablement ; néanmoins les années dernières on a contraint leurs femmes au payement de la quotité des frais des estapes et logemens des gens de guerre et autres charges des villes qui les incommodent d'autant plus que n'ayant leurs maris pour leur gagner leurs vies, elles se trouvent le plus souvent réduites à mandier, ce qui rend les matelots et mariniers plus difficiles à sortir de leurs pays lorsqu'on veut les enroller pour notre service. Et pour éviter à l'avenir que, pendant qu'ils nous servent d'un côté, les femmes ne soient plus dans cette extrémité d'abandonner leurs maisons et demeures pour fuir la rigueur des contraintes qu'on leur fait pour le payement de leur cottité des frais d'estapes, logement de gens de guerre, subsistance, et des autres charges des villes, desquelles nous avons jugé à propos de les exempter et decharger, afin de donner plus de moyens à tous les pilotes, mariniers, matelots canonniers et tous autres qui serviront dorénavant dans nos armées navales d'être plus assidus et affectionnés au service. A ces causes et autres, etc., avons déchargé et exempté, déchargeons et exemptons, etc..... des contributions d'estapes, logemens des gens de guerre, guet et garde de la cote et autres charges des villes tous les pilotes, etc., qui ont été cette année enrollés et ceux qui le seront à l'avenir pendant tout le temps qu'ils serviront en nos armées navales..... *Voulons en outre et nous plait* qu'après dix ans qu'ils auront servi sans interruption en nos armées navales ou dans les vaisseaux qui seront arméz pour notre service et notre solde et commandés par les capitaines par nous entretenus en la marine à commencer en la présente année, soient exemptés desdites contributions, estapes et logemens de gens de guerre, encore qu'ils ne servent pas dans nos vaisseaux, après lesdites dix annés expirées.

Cette dernière disposition mérite une attention particulière, en ce qu'elle montre clairement qu'en outre des exemptions accordées depuis longtemps aux gardes-côtes, qui y avaient cependant des droits plus contestables, le roi était résolu à récompenser, par une faveur spéciale et réellement importante, les marins fidèles à son service pendant dix années consécutives. Il y avait là le germe d'une institution analogue à celle qui existe actuellement en Angleterre sous le

Digitized by Google

nom de *Continuous service men*, et qui, à notre avis, eût été préférable au système des classes adopté en France; car, vu l'état d'imperfection et de désordre où se trouvait encore l'organisation de nos finances, il devait être plus facile de maintenir des exemptions que d'assurer le payement régulier de sommes considérables nécessaires à l'entretien des classes de service.

Les prescriptions salutaires édictées dans l'ordonnance de 1647, furent-elles suivies? Il est permis d'en douter si l'on considère la mauvaise volonté des gens de mer, que les documents postérieurs nous montrent augmentant tous les jours, en même temps qu'ils l'expliquent en déclarant que la bonne foi n'était pas gardée vis-à-vis des équipages, que les capitaines, chargés de lever eux-mêmes leurs matelots, recevaient de l'argent pour exempter les meilleurs d'entre eux, que l'industrie maritime était sans cesse troublée par la fermeture des ports et par les razzias que l'on faisait, au besoin, à bord des navires de commerce sur le point de mettre à la voile. D'autres causes contribuaient encore à éloigner les matelots du service militaire; la guerre maritime n'offrait plus les mêmes chances que par le passé; beaucoup de navires, incendiés ou coulés par les projectiles, s'abîmaient avec leurs cargaisons; le pillage était plus sévèrement réprimé; enfin, à bord des bâtiments de l'Etat, les pénalités étaient excessives et poussées jusqu'à la cruauté. N'est-il pas facile de comprendre que les marins cherchassent à fuir, par tous les moyens possibles, l'embarquement sur les vaisseaux, où ils se voyaient exposés, sans espoir de profit, à des rigueurs et à des dangers de toute sorte? le service du roi les réduisait toujours à la misère et les affligeait le plus souvent de blessures incurables, dont ils n'avaient à attendre aucun soulagement.

II

Nous avons essayé d'indiquer l'origine de cette question du recrutement des équipages, qui tient une si large place dans notre histoire maritime, et nous l'avons montrée naissant avec l'unification de la monarchie, grandissant à mesure que les constructions navales se transforment sous l'influence des progrès de l'artillerie, résistant aux efforts que rendent stériles des guerres meurtrières au dehors, au dedans l'anarchie, la dilapidation des finances, l'absence d'une direction ferme et persévérante. Lorsque Louis XIV eut pris les rênes de l'Etat, les choses changèrent bientôt de face. Six mois après la mort de Mazarin, Colbert se trouva, malgré la création d'un conseil

Digitized by Google

de finances, effectivement chargé de l'administration des deniers publics, et ses rapports journaliers avec les intendants du royaume ne tardèrent pas à mettre sous ses yeux les questions relatives à la marine, dont les dépenses n'étaient rien moins que faciles à contrôler. Les capitaines, chargés d'en payer eux-mêmes une grande partie pour la solde et les vivres, se souciaient peu de rendre des comptes. Les chefs, qui ne s'entendaient pas toujours ensemble, s'accordaient plus rarement encore avec les intendants, considérés par eux comme des ennemis naturels; plus que tous les autres, le duc de Beaufort, investi, après la mort de son père, César de Vendôme, de la charge de surintendant de la navigation et des fonctions d'amiral, s'irritait contre les obstacles que l'administration opposait souvent à l'accomplissement de sa volonté despotique.

Le premier soin de Colbert est, à cette époque, de pourvoir et de veiller au payement régulier des matelots embarqués sur les escadres armées depuis 1660, pour réprimer les pirateries des régences barbaresques. Pendant plusieurs années, les expéditions contre les Algériens et les Tripolitains, dans lesquelles se signalent de Paul, d'Hocquincourt, des Ardens et Tourville, qui, jeune encore, prélude à sa brillante carrière, sont l'unique occupation de nos forces navales. Mais, en 1666, la lutte se ranimant de plus belle entre la Hollande et l'Angleterre, la France, engagée par un traité d'alliance à secourir les Provinces-Unies, prend enfin le parti d'entrer dans la lice. Le contrôleur général, spécialement chargé, dans cette circonstance, de la correspondance concernant la marine, imprime immédiatement le cachet de son intelligence à l'administration confiée à ses soins, et s'attache aux moindres détails, dont aucun n'est sans importance à ses yeux. Obligé de faire fermer les ports pour se procurer des matelots, il se préoccupe des conséquences fâcheuses d'une pareille mesure au point de vue du commerce, qui est, dit-il, « la source de la finance, laquelle est le nerf de la guerre. » Le projet d'affranchir le royaume de ces calamités périodiques, en procurant au roi des marins de bonne volonté, se forme dès ce moment dans son esprit; pour le réaliser, il n'hésite pas à entrer en guerre ouverte avec tous les officiers généraux de la marine, à tenir tête au duc de Beaufort lui-même, malgré la haute dignité dont il est revêtu; et nous retrouvons plus envenimée, en 1666, la lutte dont nous avons signalé déjà les premiers symptômes en 1662. M. d'Infreville, successeur de M. de Guette à l'intendance du Levant, ayant eu l'idée de faire payer les équipages à la Banque, c'est-à-dire chez le trésorier, Colbert lui écrit aussitôt : « La meilleure nouvelle que le roy pouvait recevoir a esté celle de l'establissement que vous avez fait sur les vaisseaux de Sa Majesté, de payer les équipages à la Banque, en

Digitized by Google

surmontant toutes les difficultés que les capitaines y faisaient naître. Sa Majesté m'ordonne de vous dire, sur ce sujet, que, comme c'est un ouvrage de vostre main, et qui vous acquiert beaucoup de mérite auprès d'elle, elle s'asseure que vous ferez toutes sortes d'efforts pour le maintenir. » Quelques jours après, il l'encourage encore en lui disant que « les matelots auxquels il était deub diverses *monstres* (campagnes), donnent mil benedictions au roy de les avoir fait payer, et que Sa Majesté s'est si fortement expliquée avec M. le duc de Beaufort sur ce sujet, qu'il n'y mettra plus de resistance. »

La campagne de 1666 ne répondit pas aux préparatifs qui avaient été faits. L'amiral, parti de Toulon à la tête d'une flotte qui devait, y compris les forces réunies dans l'Océan, se composer de 34 vaisseaux portant onze cent cinquante-huit canons et 10,556 hommes d'équipage, n'arriva pas assez à temps dans la Manche pour secourir les Hollandais. La difficulté de trouver des matelots ne fut pas étrangère à ce retard, dont les états généraux se plaignirent amèrement. L'historien Larrey va même jusqu'à soutenir que, dans l'espace de trois mois, on n'avait pu parvenir à compléter les équipages de trois vaisseaux. Cette assertion nous paraît cependant exagérée, et nous voyons, dans une lettre de reproches adressée par le roi à son cousin, le duc de Beaufort, que la mauvaise volonté de ce dernier, sa haine pour tout ce qui était commissaire ou intendant de marine, furent pour beaucoup dans l'insuccès de cette expédition. Toujours est-il que Colbert chercha à assurer par des moyens plus efficaces le recrutement des équipages. Il donna l'ordre de conserver à la demi-solde la meilleure partie des marins de la flotte; et, en prescrivant de nouveau, vers la fin de l'année 1666, la fermeture des ports dans tout le royaume, il chargea Nicolas de La Reynie, maître des requêtes, de faire une inspection générale dans les arsenaux et dans les amirautés. D'après les instructions qui lui furent remises, ce magistrat devait s'attacher surtout à réformer les abus commis dans ces juridictions, « afin que les gens de mer, estant persuadés qu'ils recevront à l'avenir bonne et briève justice, ils puissent s'adonner avec plus de facilité et de succès à la navigation, et en attirer d'autres par ce moyen. » Il devait, en outre, faire l'enrôlement des marins du royaume, et chercher les moyens de les augmenter en leur accordant des priviléges. Colbert proposait de donner, à tous ceux qui voudraient s'enrôler au service du roi pour une période de trois ou quatre ans, 5 sols par jour pendant le temps qu'ils resteraient à terre, avec la permission de se livrer à la pêche le long des côtes; c'était la première idée de la demi-solde, qui demeura toujours, à ses yeux, la pierre angulaire de son système. Il ordonnait en même temps, aux sujets du roi engagés en grand

Digitized by Google

nombre au service des princes étrangers, de rentrer en France, où des avantages particuliers devaient récompenser leur obéissance. « La bonne foy, dit Colbert, étant désormais bien établie par le payement de la solde qui s'est fait régulièrement depuis déjà quatre ans, nous promettons auxdits sujets de leur continuer les mêmes gages qu'ils reçoivent des étrangers, et de les exempter des tailles pour toute leur vie, en cas qu'ils soient demeurant en lieux taillables. » Cette exemption des tailles devait même s'étendre à tous les matelots actuellement embarqués, qui consentiraient à contracter un engagement de deux ou trois années : et, pour augmenter le nombre des gens de mer adonnés à la navigation marchande, il était en outre question de leur accorder des grâces, en obligeant toutefois « les maistres et capitaines de bâtiments à prendre toujours deux jeunes garçons à leur bord pour apprendre leur métier, pour chaque centaine de tonneaux du port de leurs vaisseaux. »

Les fonctions de lieutenant de police de la ville de Paris, auxquelles La Reynie fut appelé peu de mois après, ne lui permirent pas d'accomplir une mission si vaste. Quoique privé de ses services, Colbert n'en poursuivit pas moins la réalisation de son programme, au milieu des difficultés sans nombre que lui suscitaient les besoins toujours pressants de la guerre maritime. L'ordonnance d'amnistie fut publiée le 20 février 1667, mais sans les exemptions et priviléges qui auraient puissamment contribué à ramener les déserteurs, aussi peu empressés à rentrer en France que les marins des côtes à s'enrôler au service du roi. Ceux-ci, dit une ordonnance du 4 mars, « vont jusqu'à refuser ce qu'ils devraient considérer comme un avantage; et, dans le but d'éviter l'engagement qui leur est proposé, ils s'absentent des lieux de leur ordinaire demeure, pour se retirer dans d'autres plus éloignés, où ils se tiennent cachés, ce qui ne peut être attribué qu'au peu de zèle et d'affection qu'ils ont pour le service. A quoi désirant pourvoir, Sadite Majesté veut et ordonne qu'en cas que lesdits capitaines de ses vaisseaux trouvent de la résistance, de la part des matelots, à s'engager volontairement avec eux à son service, ils ayent à les y contraindre par toutes voies..... comme aussi saisir et annoter leurs biens, pour servir au remboursement des frais que lesdits capitaines pourront avoir faits à leur occasion. » Au même moment, l'ordre était donné de s'emparer, au Havre, à Honfleur et à Dieppe, de tous les marins appartenant à une flotte marchande qui revenait de la mer, et le roi prescrivait à M. d'Estrade, ambassadeur près des Etats-Généraux, de demander à cette puissance la permission d'embarquer de force, sur les vaisseaux qu'il venait de faire construire en Hollande, les matelots des navires de commerce français stationnés dans ce pays.

Digitized by Google

Ces mesures jointes à la fermeture des ports strictement maintenue depuis plusieurs mois n'étaient guère propres à augmenter le commerce ni la classe des gens de mer, non plus qu'à attirer les matelots au service du roi. Colbert ne les employait pas sans un vif regret, comprenant bien le tort manifeste qu'elles faisaient à ses projets de réorganisation. Il semble d'ailleurs que le découragement se soit emparé de lui vers cette époque, car prétextant ses trop nombreuses occupations, il sollicita du roi la permission de remettre à M. de Lionne les affaires de la marine. Heureusement pour la France, celui-ci refusa la nouvelle charge qu'on voulait lui imposer, alléguant qu'il s'était fait un devoir d'écrire de sa propre main toutes les dépêches adressées aux ambassadeurs, et que le soin des affaires extérieures occupait tous ses moments. Il ajouta dans le conseil du roi, que M. Colbert s'était acquis déjà une grande expérience des choses de la marine et qu'il devait en garder la direction. Le compliment était trop vrai et trop flatteur pour ne pas triompher de la résistance du conseiller intime de Louis XIV, qui, aux termes d'un règlement rédigé séance tenante (11 mai 1667), demeura chargé de la correspondance sur la marine, les haras, les fortifications, les places de terre et de mer, les vivres des armées et garnisons; les ordres du roi sur ces matières durent être, comme par le passé, remis sous cachet volant aux secrétaires d'Etat qu'ils concernaient, et revêtus de leur contre-seing.

Les flottes ne firent rien de remarquable en 1667. Les négociations pendantes depuis longtemps se terminèrent par la paix signée à Breda, le 31 juillet, entre la France, la Hollande et l'Angleterre, et Colbert profita du désarmement des vaisseaux pour tenter un nouvel effort vers le but qu'il se proposait. Ce but était plutôt alors d'entretenir en permanence un nombre de matelots suffisant que de faire des levées nouvelles à chaque armement. « En même temps que le désarmement se fera, écrivait-il au duc de Beaufort, le 14 août 1667, Sa Majesté veut qu'il soit publié que tous les matelots qui voudront s'enroller pour servir dans les armées pour deux ou trois années seront entretenus sur le pied de la solde dont il sera convenu avec eux, et qui leur sera fournie en même temps que les vivres, pendant le temps de huict mois de chacune année, et il leur sera payé la moitié de leur solde pendant les quatre mois qu'ils auront la liberté de demeurer dans leurs maisons. Et comme Sa Majesté est bien informée que les capitaines peuvent beaucoup contribuer à engager leurs équipages à s'enroller, elle veut que les capitaines qui réussiront à faire enroller leurs équipages soient entretenus pendant trois années, et que leurs appointements entiers leurs soient payez et mesme qu'ils soient préférés au commandement des vaisseaux qu'elle veut mettre à présent en mer. »

Digitized by Google

L'idée de la demi-solde commence à se dégager ici d'une manière plus apparente. La classe de service se constitue ; mais au lieu de comprendre tous les gens de mer, requis à tour de rôle pendant une année sur trois, elle se compose seulement de matelots consentant à servir volontairement pendant un certain laps de temps.

La guerre continuant avec l'Espagne, qui refusait d'abandonner les Flandres, on arma, au commencement de 1668, une flotte de 24 vaisseaux dont les équipages, en partie conservés à la demi-solde pendant l'hiver, furent complétés par des levées pour lesquelles les moyens coercitifs ne furent pas épargnés. Bientôt cependant, ces préparatifs devinrent inutiles : au mois de mai, le Portugal, satisfait du résultat qu'il avait obtenu avec le secours de nos troupes, commandées par le maréchal de Schomberg, déposa les armes ; deux mois après, le traité d'Aix-la-Chapelle assura à la France une partie de ses rapides conquêtes, et notre flotte, à peine sortie, regagna ses ports.

Nous nous retrouvions donc en paix avec toute l'Europe, et c'était le moment, ou jamais, de travailler activement à cette organisation du personnel naval, en vue de laquelle Colbert continuait à préparer sagement le terrain. Parvenu, non sans peine, à payer exactement les marins, il s'était occupé de faire cesser les brutalités dont ces malheureux se voyaient trop souvent victimes à bord des navires de guerre. A cet effet, Colbert de Terron avait reçu du roi la mission de faire une enquête sur la conduite des capitaines accusés hautement par le bruit public. Ce n'était là toutefois que le prélude de l'action qui allait bientôt se développer. Depuis peu de temps, on avait essayé dans certaines communes des gouvernements de la Rochelle, Brouage et Iles de Saintonge, de faire la répartition des matelots par classes. Cette idée, probablement appliquée déjà à une époque antérieure [1], parut répondre alors aux nécessités de la situation ; et, le 9 août 1668, M. Pellot, intendant de Guyenne, reçut, dans une longue dépêche, l'ordre formel d'entreprendre immédiatement le rôle et dénombrement de tous les mariniers des paroisses maritimes du pays de Labour, rivière de Bordeaux et autres siéges des amirautés de Bordeaux et de Bayonne, pour être partagés en trois classes, « l'une desquelles serait obligée et engagée de servir chaque année sur les vaisseaux. Et comme je désire, ajoutait le roi, qu'ils soient favorablement traités en cette considération, vous les

[1] Déjà, en 1662, plusieurs communes de Provence, obligées par un arrêt de fournir annuellement un nombre déterminé de matelots ou de se libérer en argent, avaient préféré réunir leurs contingents (Dépêche de Colbert, du 11 novembre 1662), et il est probable, quoique notre opinion à cet égard ne s'appuie sur aucun document authentique, que des tours réguliers de service avaient été dès ce moment établis.

Digitized by Google

asseurerez qu'on leur donnera demie paye l'année de leur service, encore qu'ils ne soient pas sur mes vaisseaux, et la paye ordinaire quand ils serviront; voulant d'ailleurs que, dans les pays de taille personnelle, ils soient soulagés autant qu'il se pourra, la dite année de leur service, des impositions des tailles, et que, dans tous les pays de vostre département, ils soient déchargés des logemens des gens de guerre, des charges de collecte, tutelle, curatelle, séquestre et autres charges publiques, ce que vous devez leur faire entendre. »

Des lettres semblables furent adressées le même jour au maréchal de Grammont, gouverneur de Gascogne, à M. de Saint-Luc, lieutenant général de Guyenne, au sénéchal du pays de Labour, ainsi qu'aux jurats de Bordeaux, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz. Cinq semaines après l'envoi de ces dépêches, le 22 septembre, la première ordonnance sur les classes fut publiée dans les départements. On n'y remarque, à la vérité, aucune mention de la demi-solde ni des exemptions projetées; mais cette omission, motivée dans le libellé même du document [1], ne devait pas tarder à être réparée en partie au moins, car pour les tailles il n'en fut jamais plus question.

Ici se termine la seconde phase de l'organisation des équipages. Après des tâtonnements sans nombre, le système des classes apparaît enfin, au moment où Colbert, nommé secrétaire d'Etat, va être revêtu titulairement des fonctions de ministre de la marine, et recevoir les pouvoirs les plus étendus pour fonder l'institution destinée à porter son nom.

III

La première lettre écrite par le nouveau secrétaire d'Etat, le jour même où cette haute fonction lui était accordée par le roi [2], concerne les classes. On y voit que l'enrôlement s'est opéré dans l'Aunis, que le marquis de Grancey a établi le même ordre du côté de Royan, et qu'il sera bon de faire, en son temps, un travail analogue dans les autres provinces. L'ordonnance du 22 septembre 1668 n'a pas été généralement exécutée; Colbert comprend qu'il y a dans cet ordre

[1] « Sa Majesté, est-il dit, se réservant de pourvoir à la solde et subsistances desdits mariniers et matelots qui auront à servir sur ses vaisseaux, après que les rôles en auront été faits et qu'elle aura fait examiner de quel nombre d'hommes elle pourra faire état pour chacune année. »

[2] Colbert ne fut chargé en titre de la marine que le 7 mars 1669; mais, le 18 février, le roi lui avait accordé la charge de secrétaire d'Etat de du Plessis-Guenegaud (*Correspondance de Colbert*, publiée sous les auspices du ministère des finances, par M. Pierre Clément), et c'est ce même jour que fut écrite, à Colbert de Terron, la lettre à laquelle nous faisons allusion.

Digitized by Google

d'idées quelque chose de plus sérieux à faire ; mais il ne se sent pas encore suffisamment éclairé. Il discute, médite différents mémoires que les fonctionnaires des provinces et des départements lui envoient à ce sujet : « Je conviens avec vous, écrit-il à M. de Seuil, commissaire à Brest, que le plus sûr moyen pour remédier aux malversations commises pendant la levée des équipages serait de faire une description générale des gens de mer de la province, d'obliger les communautés à fournir le tiers des leurs, toutes fois et quantes Sa Majesté voudrait faire quelqu'armement, laissant la liberté aux deux autres tiers de naviguer pour les marchands ; mais le temps n'est pas propre à présent pour y vacquer. » Le 1er juin, il remercie le marquis de Coetlogon d'un projet qu'il a pris la peine de lui adresser au sujet de l'enrôlement général des matelots dans la province de Bretagne ; il en a rendu compte au roi « qui a dessein de travailler bientôt à cette affaire, la plus importante sans contredit de toutes celles qui regardent la marine. » « D'un autre côté, dit-il encore quelques mois après, le matelot a peu d'attraits pour le service du roy. Il n'y en a pas un qui ne donne volontiers trois ou quatre pistolles et encore davantage pour s'exempter du service ; » il faut donc les contraindre. D'autre part, la conséquence inévitable de cette contrainte doit être d'accroître la désertion et la diminution d'une classe d'hommes indispensables ; Colbert le sent bien et il voudrait arriver à se procurer des marins de bonne volonté, ou au moins à faire envisager le service du roi comme une charge moins lourde, eu égard aux avantages et aux priviléges de toute sorte qui y seraient attachés.

Pendant toute la durée de son administration, il flotte continuellement entre la douceur et la sévérité, sans réussir à résoudre le problème qu'il s'est posé, ni à en concilier les éléments contradictoires. C'est ainsi qu'au commencement de mars, il adresse au duc de Beaufort qui, impatienté de terminer l'armement de la flotte destinée à faire le siége de Candie, sollicitait l'autorisation de fermer les ports de Provence, les recommandations les plus pressantes pour lui dire de ne recourir à cette extrémité que dans le cas d'une absolue nécessité, de tenir la main à ce que les capitaines traitent bien leurs équipages, afin que le service devienne volontaire, et de congédier tous les matelots ponantais qui sont sur les vaisseaux depuis deux, trois, quatre ans, « n'y ayant rien qui les dégoûte tant du service qu'un séjour si long et la force qu'on emploie pour les retenir. » Mais quelques mois se sont à peine écoulés, que le ministre est réduit lui-même à employer la force. En Provence, pour l'armement d'une escadre de 5 vaisseaux et d'un brûlot, confiée à M. de Martel et destinée à chasser les corsaires barbaresques ; à Brest, pour les vais-

Digitized by Google

seaux du commandeur de Verdille, il prescrit de contraindre les matelots les plus rebelles en logeant chez eux des garnisons de soldats. Ces mesures, il le sait, sont vexatoires, irritantes, ruineuses, pour le pauvre peuple; aussi ne peut-il les prescrire sans que l'établissement des classes ne se représente vivement à son esprit, comme le seul remède à un état de choses si funeste. En septembre 1669, il envoie à MM. de Terron et de Seuil, ainsi qu'aux lieutenants généraux de Bretagne, de Poitou et de Normandie, des ordres formels pour y travailler sans délai et sur toutes les côtes à la fois, tandis qu'une nouvelle ordonnance, affichée et publiée dans les communes, fait connaître aux matelots « les avantages que doit leur procurer le service du roy, et les sacrifices que l'Estat consent à faire pour ne plus interrompre, comme par le passé, le commerce des particuliers. » On leur promettait de nouveau de les payer exactement de leur solde, et de les nourrir de « bons vivres embarqués sur les vaisseaux par les soins des commissaires de marine [1]; de leur donner un mois de solde à titre de frais de conduite, lorsque, étant domiciliés en Bretagne, ils seraient congédiés dans le Levant; enfin, de leur payer la demi-solde pendant tout le temps de leur année de service où ils ne seraient pas embarqués [2]. » A la perspective de ces faveurs, Colbert ne craignait pas d'ajouter quelques considérations rappelant le *Compelle intrare* de la parabole. Il ordonnait, par exemple, de publier que le roi ferait recommencer tous les six mois le travail de l'enrôlement, et que tous les matelots non inscrits la première fois « seraient obligés à double service et même à plus grand. » Il défendait, en outre, aux marchands d'employer des matelots qui ne seraient pas enrôlés, faisant répandre le bruit que les navires de guerre visiteraient à l'avenir tous les bâtiments de commerce, pour s'assurer de la stricte exécution de cet ordre; et lorsqu'un mois après il chargea M. d'Oppède, président au parlement d'Aix, d'établir, de concert avec le commissaire Brodart, le régime des classes en Provence, il lui signala ces mesures comme ayant facilité et accéléré singulièrement l'opération en Ponant, où sur le refus des marchands de prendre des matelots non inscrits, ceux-ci avaient été obligés de se présenter tous.

[1] Jusque-là, les capitaines avaient été chargés de la nourriture des équipages, et Colbert essayait alors d'établir des munitionnaires à bord; il lui fallut surmonter, pour y parvenir, de grandes difficultés, devant lesquelles il fut sur le point de reculer.

[2] La demi-solde avait été accordée à différentes reprises, ainsi que nous l'avons vu, mais transitoirement et seulement aux matelots que l'on voulait garder pendant l'hiver. Colbert nous apprend, dans un mémoire écrit de sa main, qu'en dernier lieu M. Matharel, successeur de M. d'Infreville à l'intendance de Toulon, avait eu l'idée d'employer quelque argent à payer la demi-solde à la classe de service; l'ordonnance de 1669 consacra définitivement cette coutume comme un droit définitivement acquis aux gens de mer.

Digitized by Google

L'année 1669 vit donc en pleine activité, dans les provinces de l'Ouest, le travail de l'enrôlement, dont Colbert suivait minutieusement les détails, exigeant que les commissaires lui rendissent compte de leurs progrès au moins une fois par semaine. Ce travail ne formait cependant encore qu'une partie du système qu'il avait conçu, car, le 2 décembre 1669, il envoyait à Colbert de Terron deux mémoires écrits en entier de sa main, et dans lesquels il lui expliquait le projet formé par le roi de créer un corps fixe de marine, caserné dans les ports, et composé de 6,000 soldats [1] répartis dans deux régiments, non compris 1,000, 1,200 et jusqu'à 2,000 canonniers. Les régiments, organisés immédiatement, prirent le nom de *Royal de marine* et d'*Amiral* ou *Vermandois*. Les officiers des compagnies étaient appelés à faire le service sur les vaisseaux, et à devenir, dans la suite, officiers de marine, lorsqu'ils auraient acquis une instruction suffisante. Les 2,000 canonniers, recrutés moitié parmi les soldats, moitié parmi les matelots, devaient être commandés, en Levant et en Ponant, par deux colonels d'artillerie, et embarqués sur les vaisseaux pour s'y exercer à la manœuvre des canons et pour les garder dans les ports. La plus grande difficulté que prévoyait alors Colbert consistait à se procurer de bons officiers pour commander ces troupes. Il espérait cependant en trouver, avec le temps, jusqu'à 600; mais Le Tellier et Louvois lui épargnèrent ce soin, et leur esprit jaloux, taquin et ambitieux, fut l'obstacle imprévu devant lequel il lui fallut céder.

Un mémoire du temps, conservé aux archives de la marine, donne de curieux détails sur cet épisode : « Colbert avait à peine commencé de destiner les commissions pour ces régiments, que MM. Le Tellier et Louvois lui représentèrent, ainsi qu'au roi lui-même, que cet établissement, qui était nouveau, faisait tort à leurs charges, et qu'en cas qu'il plût à Sa Majesté d'employer des régiments d'infanterie sur ses vaisseaux, c'était à eux à en destiner les commissions. M. Colbert, par un esprit de déférence pour M. Le Tellier et de modestie dans les choses qui le regardent, supplia luy-même le roi de remettre les commissions au secrétaire d'Estat de la guerre, ce qui fut exécuté ensuite. Ces régiments ne laissèrent pas d'être destinés à servir sur les vaisseaux, et les commissions qui avaient été destinées par M. Colbert, au nombre de huit ou dix, subsistèrent. Mais comme ces officiers reconnurent le secrétaire d'Estat de la guerre, et qu'ils furent séparés du corps de la marine, où ils étaient entrés d'abord avec beaucoup d'avantages, s'en trouvant déchus, ils y ser-

[1] Ce chiffre de 6,000 soldats est indiqué dans un mémoire de 1682, dont nous donnons plus loin des extraits.

Digitized by Google

virent avec dégoût, et prirent un esprit tout contraire à la discipline et au service de la mer. Ils vivaient avec licence dans les bords, témoignant toujours peu de déférence pour les capitaines des vaisseaux. Il y eut quelques compagnies embarquées pour les Indes dans l'escadre que commandait M. de la Haye. Le régiment Royal de marine servait en Ponant et celui de Vermandois dans la Méditerranée. Mais les démêlés et les incommodités que l'on éprouva dans les deux campagnes de 1670, qui ne finirent qu'au mois de mars 1671, obligèrent le roy de remettre ces régiments entièrement au service de terre, et de faire lever les soldats pour les vaisseaux comme il s'était pratiqué jusques-là à chaque armement, et les licencier après [1]. » La résistance du secrétaire d'Etat de la guerre exerça dans cette circonstance une influence des plus fâcheuses sur l'organisation de la marine, neutralisa les efforts de Colbert pour créer des équipages permanents, et lui suscita des embarras qu'il ne réussit pas à surmonter.

L'année 1670 s'ouvre par l'établissement des classes en Provence, auquel le départ d'une escadre sous les ordres de M. de Martel permet de travailler activement. Au bout de trois mois, cette opération est heureusement terminée; 10,500 matelots, répartis en trois classes, sont venus volontairement se faire inscrire, et, au mois de mai, un édit solennel, daté de Tournai et enregistré au parlement de Provence, vient consacrer la nouvelle institution et en régler les détails, ainsi que l'avait fait pour la Bretagne un édit semblable, promulgué le 5 mars. Sans toutefois se faire illusion sur les soins et les remaniements indispensables pendant longtemps encore au perfectionnement de son œuvre, Colbert commence dès lors à prendre une plus grande confiance dans ses résultats futurs, et il songe déjà à la propager dans les provinces de Normandie et de Picardie : « J'espère, écrit-il à son cousin, que cet établissement se fera grand et considérable. »

Arrêtons-nous un instant nous-même pour l'examiner dans son ensemble, en résumer l'économie générale et faire ressortir les principes constitutifs renfermés dans les édits et ordonnances publiés à cette époque.

Les provinces maritimes étaient divisées en départements, dans chacun desquels un commissaire devait tenir le rôle des marins [2].

[1] Ce récit caractéristique constate merveilleusement l'incompatibilité qui a toujours existé entre les administrations de la guerre et de la marine, et il condamne, à nos yeux, certaines velléités qui se produisent encore de nos jours dans le but de rendre à la guerre, pour les lui emprunter ensuite, les corps exclusivement militaires que la marine emploie.

[2] En l'absence de commissaires-résidents dans les départements, les rôles les mieux faits devenaient inexacts au bout de peu de temps faute d'être tenus à jour. C'est ce qui

Digitized by Google

Placés sous les ordres directs des intendants et des commissaires généraux des ports, ces agents étaient assistés et protégés par les gouverneurs et les lieutenants généraux, qui, en Bretagne, en Normandie, en Languedoc, prirent une part très active au travail de l'enrôlement et à la prompte exécution des levées. Les matelots, répartis en trois, quatre ou cinq classes, suivant leur nombre et les besoins des armements, étaient de service tour à tour pendant une année, dont ils devaient passer la moitié au moins sur les vaisseaux du roi, avec solde entière. Le reste du temps, ils recevaient dans leurs communes une demi-solde, et étaient autorisés à naviguer pour le commerce, lorsqu'on ne prévoyait pas avoir besoin d'eux ; « mais pour traiter d'autant plus favorablement lesdits matelots, est-il dit dans l'édit pour l'enrôlement en Bretagne, et pour les rendre plus affectionnés à notre service, nous voulons qu'il y ait ordinairement et perpétuellement à notre solde, dans ladite province, le nombre de 3 à 4,000 matelots et gens de mer. » Enfin, à l'exception des tailles, les priviléges les plus étendus étaient accordés aux classes de service, et l'ordonnance du 19 avril 1670 affranchit tous les maîtres de barques, pêcheurs et traîneurs de seines du service sur les vaisseaux, à la charge par eux d'entretenir un garçon de bord de quinze à vingt ans. A peine l'enrôlement était-il terminé en Provence, en Bretagne et en Guyenne, que des fonds furent envoyés pour payer la demi-solde à la classe de service. Cette ponctualité produisit les plus heureux résultats, et Colbert la recommanda à différentes reprises, comme le plus sûr moyen de détruire les préjugés répandus contre l'enrôlement général, et d'obtenir des matelots cette bonne volonté à laquelle il attachait un si grand prix. « Il n'y a pas de doute, écrivait-il, le 19 juillet 1670, à M. d'Argouge, président au parlement de Bretagne, que les gens de mer, se voyant régulièrement payés de la demi-solde à terre et de la solde entière à la mer, et maintenus dans leurs priviléges, ils recherchent le service des vaisseaux de Sa Majesté. » Ce payement était d'ailleurs, à ses yeux, le seul moyen légal de consacrer leur engagement et d'autoriser, au besoin, leur punition comme déserteurs.

L'occasion se présenta bientôt d'expérimenter le nouveau régime. Deux escadres armèrent à Brest et à Toulon, sous les ordres du comte d'Estrées et du duc de Vivonne. A l'exception du Languedoc et des pays Basques, où l'enrôlement éprouva pendant longtemps une très vive résistance, et de la ville de Martigues, qui fut le théâtre d'une sédition, les levées se firent partout avec la plus grande facilité.

explique le grand nombre d'ordonnances au sujet des enrôlements, et la nécessité où l'on avait été jusque là, et où l'on fut encore dans la suite, de refaire continuellement ces opérations.

Digitized by Google

Dans certains départements, les commissaires écrivirent que cette institution semblait y avoir existé de tout temps, tant elle fonctionnait régulièrement. Vers la fin de l'année, les projets agressifs de Louis XIV contre l'Espagne et la Hollande commencèrent à se dessiner. Dès le mois d'octobre, c'est-à-dire six mois avant l'époque de leur service et le payement de leur demi-solde, les matelots de la seconde classe durent s'abstenir de naviguer au long cours. Contre les prévisions et malgré les préparatifs qui avaient été faits, aucun événement maritime ne signala le cours de cette année, et Colbert mit le temps à profit pour perfectionner son système. Les levées faites en Provence pour armer, au commencement d'avril 1671, neuf vaisseaux sous les ordres d'Almeras, avaient moins bien réussi que la première fois. A Marseille, à Saint-Chamas, les marins s'étaient cachés et réfugiés en grand nombre dans le Languedoc. Le ministre, après s'être félicité tout d'abord du résultat général de l'opération, témoigne cependant, dans des dépêches postérieures, l'espoir « qu'on n'aura plus, à l'avenir, la même peine qu'on a eue jusqu'à présent pour faire trouver les matelots dans les ports au jour qui leur aura été ordonné. » Il cherche également à établir un mode régulier pour lever les soldats, qui comptaient alors pour un tiers dans les équipages. Obligé de renoncer aux deux régiments de marine, détournés de leur premier emploi par Le Tellier, il propose aux intendants un nouveau plan, qui consiste à entretenir toujours le nombre de soldats nécessaires pour armer vingt vaisseaux que le roi veut conserver en temps de paix. Ces soldats ne devaient former qu'une classe, ceux dont on ne se servirait pas restant chez eux en demi-solde et les autres, employés aux travaux des arsenaux, étant logés, moyennant quelque indemnité, chez les habitants des villages environnant les arsenaux, et ne paraissant jamais ensemble ni en armes dans les rues des villes. On espérait arriver ainsi à composer un corps de bons sujets, qui s'accoutumeraient à la manœuvre des canons et aux autres manœuvres des vaisseaux dans les gros temps; peut-être même parviendrait-on à en faire de bons matelots.

Après s'être occupé des soldats, Colbert songe de nouveau aux canonniers, médiocres et peu nombreux dans les classes, tandis que les Anglais en possèdent d'excellents, et il se propose, à leur égard, de trouver « un capitaine ou un lieutenant, le plus entendu et le plus appliqué qu'il y ait dans tous les officiers de marine, de le faire commissaire général de l'artillerie de la marine avec 2,000 livres d'appointements ordinaires, et d'enrôler tous les canonniers qui se trouvent dans les ports, en les employant, en temps de paix, comme gardiens, de préférence aux simples matelots. »

Le temps s'écoule rapidement dans l'étude de ces diverses combi-

Digitized by Google

naisons ; les mois se succèdent sans apporter aucune amélioration à la situation politique, qui s'aggrave au contraire de jour en jour. Au printemps suivant, la guerre doit inévitablement se porter sur mer, et la France tient à honneur de se faire représenter dignement dans la flotte destinée à ébranler la puissance navale de la Hollande, son ancienne et véritable alliée. Le ministre s'occupe de bonne heure de préparer 30 vaisseaux, 6 frégates et 8 brûlots. Il calcule qu'il lui faudra 12,000 matelots, mais aussitôt qu'il veut en ordonner la levée, il reconnaît que la classe de service est insuffisante, tant pour le nombre que pour la valeur des hommes qu'elle renferme. Dès le mois de novembre, il ne conserve plus aucun doute à cet égard, et, comme le service du roi doit passer avant tout, il prescrit de former le contingent dans toutes les classes, et de retenir les meilleurs marins, sans avoir égard à l'ordre précédemment établi.

C'était un grave échec pour l'institution nouvelle, qui ne cessait en outre d'être l'objet des critiques les plus vives de la part des officiers de tout grade. Les capitaines se plaignaient particulièrement de la faiblesse des équipages qui leur étaient fournis et déclinaient hautement toute responsabilité, à moins qu'on ne leur permît de lever leurs hommes comme par le passé. Ces bruits parviennent un jour jusqu'à l'oreille du roi. On ébranle sa conviction en lui faisant entendre que le système des classes n'existe dans aucun pays, et qu'il n'a produit en France que de mauvais résultats. Colbert lui-même, paraissant hésiter un instant, consulte les intendants sur l'opportunité qu'il y aurait « à annéantir l'enrollement des matelots et à remettre toute chose ainsy qu'elles étaient avant l'année 1670. » Sous ses périphrases, on entrevoit cependant qu'il penche pour le maintien de son œuvre à peine expérimentée et qu'il ne désespère pas de surmonter les difficultés qu'il rencontre.

C'est au milieu de ces incertitudes que se termine l'année 1671.

IV

Dès le mois de janvier 1672, la plus grande activité règne dans les ports où se prépare la flotte qui, sous les ordres du vice-amiral d'Estrées, doit joindre celle du duc d'York pour combattre Ruyter. Colbert a promis à son maître que les vaisseaux seraient exacts au rendez-vous; il déploie pour y parvenir toutes les ressources de son esprit; et Seignelay qui, âgé de vingt ans à peine, a parcouru déjà une partie de l'Europe pour apprendre à bien administrer un jour les affaires de son pays et vient d'être autorisé par le roi à partager

Digitized by Google

les travaux de son père, est envoyé en Angleterre, puis à Rochefort, pour presser les armements et réchauffer l'ardeur des intendants et des officiers généraux. Un instant cependant, tout semble compromis : la flotte n'est pas prête. Alors qu'elle devrait être sous voiles, les équipages sont encore incomplets. Les soldats manquent; on veut les remplacer par des matelots, mais ceux-ci manquent également. C'est en vain qu'on a levé indistinctement dans les trois classes, qu'on a eu recours au régime de la presse dans toute sa rigueur, qu'on a obtenu du roi une ordonnance pour fermer les ports de l'Océan; on est déjà au 14 mars, et sur 3,600 matelots attendus et indispensables à Rochefort, il n'en est arrivé que 1,350; à Brest, il manque encore un tiers de ceux qui avaient été demandés. On accuse les officiers de faire évader les hommes à mesure qu'ils arrivent à bord; on se demande de nouveau s'il ne vaut pas mieux supprimer l'enrôlement, si auparavant les capitaines éprouvaient autant de difficultés pour former les équipages : « l'ordre des classes est, dit-on, un joug nouveau. Par la confusion que l'on fait des tours de service, le matelot, qui a d'ordinaire grande famille, ne se voit plus en repos chez lui; sa famille tombe en misère, ses enfants meurent, et luy, obligé de servir par force, entre dans le bord avec chagrin; de plus, les capitaines ne les levant plus eux-mêmes, les traitent comme des esclaves, les battent; ces malheureux se laissent aller au désespoir, ils tombent malades et meurent ensuite ou se trouvent hors de service [1]. » A Dunkerque, les matelots résistent, menacent de jeter à la côte les navires sur lesquels ils seront embarqués; à son tour, Colbert menace de les faire pendre. Cependant les jours se passent et les difficultés ne s'aplanissent pas. La crainte de voir la flotte retardée et l'expédition manquée par sa faute, ne laissent pas au ministre de Louis XIV un instant de repos. Il envoie dépêches sur dépêches aux intendants, et les conjure d'employer tous les moyens imaginables, *de faire l'impossible* pour compléter les équipages. Enfin, le 30 avril, il peut annoncer au roi, déjà parti pour la Hollande, que les vaisseaux sont réunis à Brest, où ils n'attendent plus que l'ordre d'appareiller.

La jonction des flottes s'opère peu de jours après avec un bonheur inespéré. Mais l'amiral anglais a trouvé nos équipages trop faibles; il faut lever encore 7 à 800 matelots, et fermer pendant un mois les ports de Bretagne, de Normandie et de Picardie. De nouveaux besoins, qu'il est urgent de satisfaire pour remplacer sur les vaisseaux les morts et les blessés, se produisent après le combat de Sole-Bay, livré le 7 juin; et, au mois d'octobre, il est question de recourir une

[1] *Mémoire de M. de Launay*, 1672. (Dossiers des classes aux archives de la marine.)

Digitized by Google

troisième fois à la fermeture des ports de Bretagne, pour trouver 200 matelots nécessaires à l'escadre qui se dispose à cingler sur Cadix.

Aussitôt après le départ de ce dernier armement, Colbert cherche à remettre les classes dans un ordre meilleur et à préparer à l'avance les levées pour la campagne de 1673. Il écrit, dans ce but, aux intendants et aux commissaires de réformer les abus et les irrégularités qui ont empêché son institution de fonctionner convenablement. Il veut que désormais les matelots soient pris seulement dans deux classes, et n'admet d'exception à cette règle que pour les canonniers, en trop petit nombre pour qu'on puisse se dispenser de les prendre tous.

A la fin de l'année, Seignelay prend définitivement le département de la marine; et, quoique surveillée avec soin par son père, la correspondance se ressent déjà de la main de vingt et un ans qui la rédige. « Il ne faut pas beaucoup d'industrie, écrit-il, le 10 janvier, à Brodart, commissaire au Havre, pour trouver un expédient qui descharge le roy de la prétention vaine et mal fondée, que la solde doit continuer, pour les matelots, jusqu'à ce que le parfait paiement leur ait été fait. Il est toujours facile de donner quelque chose à compte et de renvoyer les hommes chez eux pour quelques jours, en attendant que l'argent vienne. » « Souvenez-vous, dit-il quelques jours après à son oncle, Colbert de Terron, qui avait fait son éducation maritime, souvenez-vous d'éviter, par votre diligence, l'embarras où nous fummes l'an passé, par le grand nombre de matelots qui manquèrent lorsque j'arrivai à Rochefort. »

Les levées sont déjà en pleine activité que la solde de la dernière campagne n'est pas encore acquittée, et qu'il faut se déterminer, malgré la résolution arrêtée antérieurement, à confondre de nouveau les classes et à prendre tous les matelots; encore l'opération se fait-elle lentement et péniblement. Au moment où la flotte française est attendue par le prince Robert, Colbert mande à M. de Seuil, intendant à Brest : « Il faut absolument mettre l'escadre en mer; il n'est plus temps de demander des instructions à Paris; il faut faire n'importe par quels moyens, et prendre tout ce que vous trouverez d'hommes à 8 ou 10 lieues autour de vous pour remplir les vaisseaux. » A ce moment, Seignelay lui-même n'est plus à Versailles; il lui a fallu, comme l'année précédente, partir en toute hâte pour Rochefort, d'où il écrit à son père, le 2 avril :

J'ai rendu compte à Sa Majesté, par mes lettres, de l'estat auquel étaient les équipages, et des mesures que j'ay prises pour faire lever 1,100 matelots qui manquaient. J'en suis venu à bout avec peine, et il est

Digitized by Google

indispensable de mettre un meilleur ordre dans l'enrollement des matelots que par le passé, afin de pouvoir s'assurer à l'avenir du nombre nécessaire pour les vaisseaux de Sa Majesté; et comme rien n'a contribué davantage à les faire déserter que l'impunité que trouvèrent ceux qui ne se présentèrent pas pour servir l'année passée, après avoir esté engagés, il est nécessaire au service de Sa Majesté de donner des ordres aux gouverneurs de faire prendre tous les deserteurs qui ne manqueront pas d'être retrouvez chez eux immédiatement après le départ de l'escadre, d'en faire pendre quelques-uns et d'en envoyer d'autres aux galères. Je m'en suis entretenu avec M. de Terron. L'ordre qui se tient est très peu exact, mais il faut le changer lors du desarmement, et faire de nouveaux rolles, ce qu'on fera avec d'autant plus de facilité que l'on connoîtra à présent tous les matelots. Il ne manque plus, écrivait de nouveau Seignelay, le 24 avril, que 300 matelots pour rendre complets les équipages. Les expédients dont je me suis servy ont esté d'envoyer encore aujourd'huy ordre au sieur Lombard de prendre tout ce qui se trouvera dans la rivière de Bordeaux, sur 71 bastiments français qui y sont; d'envoyer le prévôt d'Aulnis et Xaintonge dans tous les endroits de leurs départements pour faire venir les matelots qui y sont. Il serait très important, ajoutait-il quelques jours plus tard, d'établir l'enrollement parmi les Basques dans le gouvernement de Bayonne. Vostre Majesté se souvient qu'ils pensèrent tuer feu M. le comte de Guiche, lorsqu'on voulut faire cet établissement parmy eux; mais à présent que les troupes qui y sont les rendroient plus sages, peut-être qu'on pourroit profiter de ce temps. On enrolleroit au moins 5,000 matelots dans ledit pays.

Pendant qu'à Rochefort Seignelay employait des moyens si peu propres à ramener la bonne foi et la bonne volonté parmi les matelots, la Normandie était le théâtre de scènes plus violentes encore. Au commencement de l'année 1673, le sieur Brodart avait été chargé d'établir le régime des classes dans cette province. Mais, à peine entrepris, ce travail avait dû être suspendu en présence de la nécessité de réunir au plus vite des matelots pour les vaisseaux destinés à faire partie de l'escadre du comte d'Estrées. Cette opération éprouvant des retards, les ports furent fermés, et M. de Montigny, gouverneur de Dieppe, eut ordre de faire arrêter tous les maîtres de navires, pilotes et pêcheurs, qui, instruits de ce qui se préparait, abandonnèrent immédiatement la ville et se retirèrent en foule dans les villages voisins. Des soldats marchèrent contre eux, et le gouverneur fit publier, conformément aux instructions qu'il avait reçues de Paris, que tous les bâtiments sortant ou rencontrés en mer seraient arrêtés, et les matelots trouvés à bord embarqués de force sur les vaisseaux du roi.

A la même époque, M. de La Vaissière, gouverneur du Havre, faisait annoncer que les femmes et les enfants de tous les matelots

Digitized by Google

qui ne se présenteraient pas avant trois jours seraient chassés de la ville. « Cet expédient, écrivait à ce propos Seignelay, est assurément fort bon, mais il faut le faire exécuter avec sévérité. » Il parut, en effet, si bon, que quelques mois plus tard on l'étendit à tous les bourgs et villages de la côte, et on ajouta, dans une déclaration affichée au siége de l'amirauté, que, faute par les habitants du gouvernement du Havre d'avoir fourni les équipages des vaisseaux, non-seulement les ports seraient fermés, mais les capitaines des vaisseaux du roi auraient ordre de prendre sur mer les navires appartenant aux habitants de la ville et de toute la côte. Le même jour, M. de Creil, intendant de Normandie, était envoyé à Honfleur pour avoir, en vingt-quatre heures, 90 ou 100 matelots, « et pour cela il devait, au besoin, fermer les portes du port et de la ville, puis aller de maison en maison prendre tous les hommes au-dessous de cinquante ans qui n'auraient jamais été en mer, et faire ensuite la même chose dans toutes les villes, bourgs et villages des environs de la côte.

C'est après ces exécutions réitérées que l'établissement des classes fut repris et terminé en Normandie. On peut juger de la terreur qu'il dut inspirer et combien on était loin des conditions primitivement indiquées comme essentielles à la marche régulière de l'institution.

L'expédition une fois mise en mer, et pendant que les flottes alliées étaient aux prises avec Ruyter sur les côtes de Hollande, et que les commissaires des classes travaillaient à de nouvelles levées pour remplacer les pertes occasionnées par les combats, Colbert faisait refaire partout l'enrôlement, en même temps qu'il cherchait à inculquer à son fils les véritables principes de cet établissement. Il les avait consignés, à cet effet, dans un mémoire écrit tout entier par lui, copié ensuite et commenté à différentes reprises par Seignelay, qui recevait parfois de vertes réprimandes pour son manque d'application dans l'accomplissement de cette tâche. On peut en juger par les notes, d'une écriture fine, serrée et quelquefois indéchiffrable, tracées par la main paternelle sur les marges des manuscrits. On lit, par exemple, en face des premières lignes d'une copie datée du 13 juillet 1673 : « Ce mémoire important ne s'est guère exécuté, non plus que tous les autres. » Et un peu plus bas : « Cecy est parfaitement galopé. Celuy qui a écrit cecy avait bien envie d'avoir finy, c'est-à-dire qu'il l'a copié en mauvais scribe et non en maître qui en veut faire son profit. » Plus loin encore, Seignelay, distrait comme un écolier pressé d'aller en récréation, avait répété deux fois la même phrase ; on lit en marge : « Répétition qui marque que l'on n'a fait aucune attention et que l'on n'a point relu. »

En ce qui concerne la situation des classes, le mémoire constate

Digitized by Google

que l'opération, heureusement accomplie en Provence [1], est complétement à refaire en Bretagne et sur toutes les côtes de Guyenne, Saintonge, Aunis et Poitou, et qu'il reste à l'entreprendre dans le Languedoc, la Normandie et la Picardie jusqu'à Dunkerque. « Pour faire réussir les mesures déjà prises, il faut avant tout arriver à punir les déserteurs, et, pour établir leur punition, il faut trois choses principales : la première, que *les matelots de la classe de service soient payés de la demi-solde à terre, parce qu'il ne serait pas juste de les punir s'ils n'avaient pas leur vie assurée dans l'année de leur engagement, soit qu'ils servent, soit qu'ils ne servent pas.* Pour cela, il faut proposer au roi cette dépense et l'avantage qui en reviendra à son service, travailler cependant à la diminuer autant qu'il sera possible et sur le pied de la Provence. La seconde, que leur appel soit constant et bien justifié. La publication des rolles dans les paroisses est longue et difficile ; c'est un point à examiner sur les lieux avec les commissaires, etc..... »

Voulant donner plus d'autorité aux réformes et à la reconstitution reconnues indispensables, le roi publia, au mois d'août, un nouvel édit solennel, daté de Nancy, et dans lequel les espérances pour l'avenir étaient singulièrement confondues avec les déceptions du passé, et substituées à la réalité, quelque peu décourageante, du présent. L'institution des classes y était représentée comme ayant eu tout le succès qu'on avait espéré, les armements des vaisseaux s'étant opérés, grâce à elle, avec la plus grande facilité et sans qu'il fût nécessaire, comme auparavant, de fermer les ports ni d'interrompre le commerce. En conséquence, l'enrôlement devait être rectifié avec soin et étendu à toutes les provinces du royaume ; il était, en outre, fait mention pour la première fois, dans cet édit, de mesures à prendre, dans le but de pourvoir régulièrement à la subsistance des blessés et estropiés ; et, quelques semaines plus tard, une ordonnance, considérée à tort comme ayant fondé la caisse des invalides, régla la distribution des secours et créa, pour subvenir aux dépenses de cette nature sans imposer une nouvelle charge au Trésor, des ressources assurées par une retenue de 6 deniers pour livre sur les appointements de tous les officiers généraux de la marine, officiers particuliers des vaisseaux, et solde des équipages entretenus au service du roi [2]. Les fonds recueillis de cette manière devaient être employés à bâtir, à Rochefort et à Toulon, deux hôpi-

[1] Il est à remarquer que, depuis trois ans, on n'avait eu à faire en Provence que des levées peu considérables.

[2] Ordonnance du 23 septembre 1673. La caisse des invalides de la marine n'a été réellement créée que par l'édit de mai 1709, qui étendit la retenue aux salaires des marins naviguant au commerce, en les faisant participer aux secours et aux pensions de retraite

Digitized by Google

taux, destinés, comme l'hôtel des Invalides, dont la construction était commencée à Paris depuis trois ans déjà, à recevoir les malades et les incurables pendant toute leur vie. Une pension variant de 4 livres 6 sols à 6 livres par mois était en outre accordée sur le même fonds aux marins estropiés pouvant encore être employés dans les arsenaux, et une gratification de 162 à 216 livres à ceux qui préféraient se retirer chez eux.

En envoyant cette ordonnance dans les ports, Colbert recommanda de donner aux malades les soins les plus assidus, et de payer exactement les veuves de tout ce qui était dû à leurs maris, afin d'attirer les gens de mer au service du roi par de bons procédés. Tout faisait pressentir, en effet, des armements considérables pour le printemps. Malgré les avaries éprouvées en rade des dunes par l'escadre du vice-amiral d'Estrées, les vaisseaux ne cessèrent, pendant tout l'hiver, de battre la mer au nord et au midi. L'Espagne avait fait cause commune avec la Hollande, et la France, abandonnée bientôt après par l'Angleterre, se disposait à soutenir à elle seule le fardeau de la guerre. Au mois de mai 1674, Louis XIV, auquel tout réussit encore, envahit la Franche-Comté ; Condé livre à Senef sa dernière bataille ; Turenne tient en échec les impériaux sur les frontières de l'Alsace, et, sans entreprendre de grande campagne, nos forces navales protégent les côtes de l'Océan contre la flotte hollandaise, commandée par l'amiral Tromp, tandis que Ruyter fait une tentative infructueuse sur la Martinique. L'effectif de la flotte française était resté de beaucoup inférieur aux prévisions, et cependant, après avoir voulu forcer encore les commissaires de marine à ne prendre les matelots que dans deux classes, il fallut leur accorder, à cet égard, un entière liberté, et reconnaître que leurs rôles, grossis sur le papier, renfermaient une quantité considérable de non-valeurs. Les ports ne tardèrent pas à être fermés comme ils l'avaient été les années précédentes. A Dunkerque, l'armement d'une seule frégate offrit de grandes difficultés, et dans la province de Bretagne, les matelots de la classe de service ne se présentèrent pas.

En présence de ces résultats significatifs, de cette impuissance évidente du régime des classes, constatée dans toutes les provinces maritimes, excepté dans la Provence où, depuis quelques années, on n'avait armé qu'un petit nombre de vaisseaux, il devient impossible de se faire illusion plus longtemps. Seignelay, peu disposé à s'occuper avec suite des détails de cette nature, oublie tout dès qu'il voit ses navires armés ; Colbert, au contraire, s'apercevant que la difficulté de former des équipages est loin d'avoir diminué, que le commerce demeure, comme par le passé, en butte à des violences qui arrêtent son essor, reconnaît et déclare franchement, dans sa cor-

Digitized by Google

respondance, que les faits n'ont en aucune façon répondu à son attente. A ses yeux, le système est mauvais; mais il ne parle plus, comme en 1672, de le détruire; il veut essayer encore de le réformer en le complétant; et pendant que son fils accompagne le roi en Franche-Comté, il rédige, de sa terre de Sceaux, un mémoire qu'il adresse, le 6 mai 1674, à tous les intendants. « Comme nous n'avons rien de plus important, leur dit-il, que de penser continuellement à faciliter la levée des équipages des vaisseaux que le roy met en mer, et que l'enrollement des matelots ne produit pas tout l'effet que l'on en avait attendu, il est nécessaire que vous examiniez avec grand soin, pendant cet esté, tous les expédiens qui se pourront pratiquer pour rendre cette levée plus certaine et plus facile qu'elle n'a été par le passé et qu'elle n'est encore à présent, et comme de ma part j'y pense aussi continuellement, voicy ma pensée qui m'est venue, laquelle vous devez examiner. Et en cas que vous la trouviez bonne, il faudra travailler dès à présent à la faire réussir.

» Ce serait, au lieu de prendre par classe, de lever tous les matelots qui voudraient, pour toujours, s'engager au service du roy, et en lever jusqu'au nombre de 1,200 à 1,500, et même jusques à 2,000 en chacun des trois principaux arsenaux de marine, scavoir : Rochefort, Brest et Toulon.

» Toutes les fois que le roy armerait peu de vaisseaux, les équipages se trouveraient tout faits, et lorsque le roy en armerait un grand nombre, il faudrait lever le surplus, à quoi l'on travaillerait soit volontairement, soit par la fermeture des ports. »

Le 25 juillet de la même année, il revient sur cette idée, qu'il développe dans un nouveau mémoire. « Le roy voudrait toujours avoir en temps de paix 12 à 15 vaisseaux. Il pense que chaque intendant pourra entretenir au service, en paix comme en guerre, 2,000 matelots pendant toute l'année. Néanmoins, pour avoir toujours un plus grand nombre de matelots enrollés et prest à servir, elle fait estat et donne pouvoir audit sieur....., s'il l'estime nécessaire au bien de son service, d'entretenir le nombre de 1,000 matelots pendant six mois d'hiver, en leur donnant un escu par mois, ce qui montera à 18,000 livres. — Entretenir en outre, à Rochefort, 1,500 à 2,000 matelots, en les logeant et leur donnant 1/4 ou 1/3 de solde, et, en outre, les employer comme journaliers dans les ports, à la même paye que ceux du mestier dont ils seront. »

Le projet est ici clairement expliqué. Il ne s'agit de rien moins que d'entretenir en permanence dans les ports 11,000 matelots toujours à la solde de l'Etat et de considérer, comme une réserve pour les armements extraordinaires, le personnel des classes, incapable de fournir à lui seul des équipages à notre flotte, composée déjà en 1671

Digitized by Google

de 119 vaisseaux. Si maintenant on se souvient des premiers essais de Colbert, des efforts tentés par lui à différentes époques pour créer des compagnies de soldats marins et de canonniers entretenus, on doit conclure que ces deux derniers mémoires expriment sa véritable pensée en matière d'enrôlement, celle qu'il avait toujours vaguement entrevue et dont il avait inutilement poursuivi la réalisation au milieu de circonstances malheureuses qui dans l'application en avaient souvent fait dévier le principe, celle à laquelle il s'arrêta définitivement après douze années d'études et d'expériences infructueuses, et qui pouvait se résumer ainsi : équipages permanents complétés au besoin par une réserve de matelots engagés autant que possible volontairement.

V

Il faut cependant le reconnaître : ce plan discuté longuement dans un grand nombre de lettres et de mémoires, n'a jamais été exécuté, au moins en ce qui concerne les matelots. A partir de cette époque, Colbert commence à porter moins d'attention aux détails et aux opérations de la marine, dans la direction desquels il laisse prendre à son fils une initiative de jour en jour plus grande; et si de temps à autre il intervient encore, c'est principalement lorsque Seignelay est absent ou malade, ou qu'il menace, par son esprit brouillon, de mettre le désordre dans l'administration. Après avoir rédigé les mémoires que nous venons de citer en les présentant comme son testament, en matière d'enrôlement, il garde le silence sur ce sujet, comme s'il était décidé à remettre désormais au temps et aux circonstances le soin de résoudre le problème à la solution duquel il s'est vainement fatigué. Il lui suffit de rappeler au besoin les principes de son institution et de saisir les occasions qui se présentent d'améliorer le sort des marins. C'est dans ce but toujours présent à son esprit et pour assurer la subsistance des familles pendant l'absence de leurs chefs embarqués sur les vaisseaux du roi, qu'il fonde en 1675[1] la caisse des gens de mer, seul vestige de son œuvre que

[1] Le mémoire adressé aux intendants et commissaires généraux, qui aboutit à l'ordonnance du 7 août 1675, sur la subsistance des familles des marins pendant qu'ils sont en mer, est trop important pour que nous ne le reproduisions pas ici :

« J'ay reçu plusieurs fois des advis qui m'ont été donnés par les commissaires employez à la levée des matelots, et par vous-mêmes dans les lettres que vous m'avez escrites sur ce sujet, que l'une des principales raisons qui augmentaient les difficultés qui se sont trouvées dans la levée d'un grand nombre de matelots nécessaires pour former les équipages des vaisseaux du roy, estait que lesdits vaisseaux, et principallement ceux qui

Digitized by Google

le système de l'inscription maritime nous ait conservé intact. A la suite de cette importante création, sa voix se fait encore entendre par intervalles, soit pour recommander de ne pas enrôler les gens de rivière, mais seulement ceux qui sont accoutumés à servir sur les vaisseaux; soit pour prévenir un intendant que les matelots de Provence se plaignent de n'être ni bien ni régulièrement payés, ou pour modérer l'esprit despotique des commissaires qui prétendent exiger des patrons non-seulement le dépôt de leurs rôles d'équipage, mais encore la présentation à leur bureau, des hommes engagés. Il s'occupe encore de faire exempter les matelots du Languedoc et de la Provence du payement des tailles pour l'industrie. Enfin, au commencement de 1683, quelques mois avant sa mort, il charge M. de Bonrepaus de faire une inspection générale des classes, et adresse les reproches les plus sévères au commissaire de Saint-Malo, qui, pour se procurer en Basse-Normandie 450 matelots, n'a rien trouvé de mieux que de retenir 15 vaisseaux prêts à partir pour la pêche de la morue, d'en faire rentrer 34 autres déjà sortis et d'obliger chacun des capitaines à donner quelques-uns de ses hommes. On dirait, en parcourant ces recommandations, les dernières adressées par lui sur cette matière, que Colbert pressentait alors combien, lorsqu'il ne serait plus là, les gens de mer trouveraient peu de protecteurs pour défendre leurs droits. Son fils, dévoré du désir d'éclipser Louvois,

sont destinez pour les voyages de long cours, estant fort longtemps en mer, les familles desdits matelots demeurent sans secours et tombent dans une grande misère pendant leur absence, et comme il est important de lever cette difficulté autant qu'il sera possible j'ay esté bien aise de vous faire scavoir les pensées qui me sont venues en cela, afin que vous les examiniez et que vous m'en donniez votre advis. Ces pensées sont, lorsque le roi fera remettre dans les ports les fonds pour l'advance ordinaire de trois mois de solde aux matelots qui devront servir sur les vaisseaux garde-costes, en Ponant, dans les mers du Nord, d'Espagne, et dans la Méditeranée, qu'il en soit payé aux femmes des matelots ce qu'ils voudront leur en laisser. Et en cas que lesdits vaisseaux fussent plus de six mois à la mer, Sa Majesté fera remettre dans les ports où ils auront armé, le fonds pour trois mois pour le parfait payement du service qu'ils auront rendu pendant lesdits six mois. Sur quoy il faudra pareillement scavoir desdits matelots ce qu'ils voudront qu'il en soit payé à leurs femmes, soit un mois, soit deux, ainsi qu'ils en seront convenus, afin qu'ils trouvent le surplus à leur désarmement entre les mains du trésorier; et, pour empescher que les femmes desdits matelots ne vinssent dans les ports demander la solde de leurs maris, il faudrait que les commissaires employez dans les provinces pour la levée desdits matelots, leur en fissent les payements dans les lieux de leurs demeures, suivant les ordres des intendants et commissaires généraux de marine auxquels ils envoyeront les états des payements faits auxdites femmes, pour en faire déduction à leurs maris sur les fonds remis pour leur solde.

» A l'égard des voyages de long cours, comme des Indes orientales, isles de l'Amérique, Canada ou Terre-Neuve, Sa Majesté ferait remettre six mois de solde pour la première advance, sur quoy il serait pareillement payé aux femmes des matelots ce dont ils conviendraient, et en cas que lesdits vaisseaux demeurassent plus d'un an dans leur voyage des isles, du Canada ou de Terre-Neuve, il serait remis trois mois de solde dans les ports dont il serait pareillement payé aux femmes desdits matelots ce dont ils seraient convenus. J'attendrai votre réponse sur tous ces points. »

Digitized by Google

toujours prêt à sacrifier l'argent, le sang et les intérêts de la France pour donner plus d'éclat et d'importance à sa charge, était peu fait pour remplir ce rôle auquel d'ailleurs son caractère ne le disposait nullement. Toujours le reproche à la bouche, même à l'égard des fonctionnaires le plus haut placés, persuadé que toute chose devenait possible par cela seul qu'il la voulait, Seignelay ne daignait pas chercher la cause des difficultés que rencontrait souvent l'exécution de ses ordres, ni expliquer à ses subordonnés les moyens à prendre pour surmonter les obstacles ; et lorsqu'il se trouvait à court d'arguments, il se tirait d'affaire en menaçant de la destitution ou de la colère du roi. Une notice insérée dans les registres analytiques de la Correspondance des ministres de la marine, constate que plus d'officiers furent cassés et emprisonnés dans les six premiers mois de son ministère, que pendant les douze années de l'administration de son père. Un jour, il fait retenir trois mois de solde à l'intendant Arnoul et le menace deux fois de révocation, pour s'être permis de dépasser un crédit et de lui avoir demandé quelques fonds supplémentaires. Plus tard, c'est M. de Vauvré, intendant à Toulon, auquel il reproche sa négligence et son peu de goût pour le service ; il le prévient que si cela continue, « il s'en plaindra si fortement au roi qu'il pourrait lui arriver des maux qu'il ne prévoyait pas. » Un autre jour encore, il écrit au maréchal d'Estrées, « que s'il a la preuve que des commissaires aux classes reçoivent de l'argent de certains matelots pour les exempter, il ne doit pas balancer à en faire pendre deux ou trois pour donner l'exemple à l'avenir, n'y ayant pas de crime qui mérite mieux un pareil supplice. »

Un commissaire le prévient-il que des levées considérables gênent beaucoup les armements du commerce ? il répond que cela doit être sa faute, que c'est à lui à savoir concilier le service du roi avec celui des armateurs, que c'est là son emploi, qu'il doit le remplir, sans quoi il sera obligé d'envoyer un autre homme à sa place. S'il traitait de la sorte des personnages importants et dont il ne pouvait se passer, on se figure aisément de quel œil il considérait et les gens de mer et le régime établi pour améliorer leur sort.

Depuis 1674, la guerre maritime eut pour théâtre la Méditerranée, et les classes de Provence, assez paisibles jusque-là, virent à leur tour le fléau des levées passer sur elles, sans qu'il cessât pour cela de s'appesantir sur les provinces du nord et de l'ouest, dont les matelots envoyés à Toulon par terre avec un mois de solde, c'est-à-dire quinze à dix-huit livres au plus pour faire leur voyage, avaient encore, après la campagne, à supporter les difficultés du retour. Epuisés de fatigue, il leur fallait traverser la France à pied, et regagner en mendiant leur demeure ; car, lors des désarmements, ils préfé-

Digitized by Google

raient le plus souvent, dans la crainte d'être repris, quitter le port sans se présenter à la Banque pour toucher ce qui leur était dû. En 1675 et 1676, les ports furent fermés partiellement à différentes reprises. En Languedoc, on préluda par des levées considérables à l'enrôlement qui devait y être établi après la conclusion de la paix. La province étant épuisée, on voulut y trouver encore 7 à 800 marins dont le recrutement avait occasionné déjà des séditions, lorsqu'on apprit l'arrivée à Toulon de beaucoup plus d'hommes qu'il n'en fallait pour former les équipages des vaisseaux; on fut obligé d'en renvoyer le plus grand nombre. En Normandie, l'équipage entier d'une frégate déserta tout à coup, et des désordres se produisirent au Havre, à Quillebœuf et à Dieppe, car Seignelay ne craignait pas d'augmenter alors la détresse des populations maritimes en retirant de sa propre autorité les avantages qui leur avaient été accordés par les ordonnances, sous le prétexte que « le roi n'avait jamais prétendu faire jouir les matelots de tous les priviléges et exemptions portés par l'édit de 1673. » Il alla même jusqu'à retrancher la demi-solde aux matelots retenus dans leurs quartiers pour les besoins éventuels des armements. Une pareille mesure n'eut pas tout d'abord un caractère définitif. Elle fut motivée une première fois par l'état des affaires qui ne permettait de faire aucun fonds pour cette dépense, plus tard par la nécessité de savoir auparavant quels services on pourrait tirer des matelots conservés dans leurs foyers, et jusqu'à quel point on les utiliserait. Il vint enfin un jour où la demi-solde fut définitivement supprimée comme étant inutile puisqu'on pouvait, sans argent, obliger les matelots à rester chez eux ; dans l'ordonnance de 1689, il n'en est plus question. En 1686, le jeune ministre de la marine découvrit un autre moyen de réaliser une économie aux dépens des gens de mer, en faisant arrêter la solde des équipages au premier jour de la quinzaine dans laquelle les navires arrivaient au mouillage, et l'esprit des subalternes se pénétra tellement des idées du maître, que l'on vit les expédients les plus étranges proposés par les commissaires. L'un d'eux offrait de donner la demi-solde seulement aux marins du Havre, Dieppe, Honfleur et Granville, que l'on avait de la peine à retenir autrement. Un autre, au contraire, loin de vouloir payer quelque chose aux matelots de la classe de service, pour les indemniser et constater leur engagement à l'Etat, demandait qu'on leur retînt, lorsqu'ils seraient autorisés à naviguer au commerce, un quart de leurs salaires au profit de leurs camarades demeurant à terre.

C'eût été peu de choses encore si les commissaires n'avaient contribué que par leurs idées malencontreuses à saper l'institution qu'ils avaient mission de maintenir; mais ils donnaient lieu à des

Digitized by Google

plaintes d'un caractère plus sérieux. On dénonçait leurs malversations scandaleuses ainsi que leurs violences à l'égard des matelots; et les accusations de cette nature n'étaient malheureusement que trop réelles et trop souvent prouvées. Le commissaire Sachy, le fondateur des classes en Bretagne, que Colbert et Seignelay avaient toujours regardé comme le plus zélé serviteur du roi, et proposé comme un modèle à tous les commissaires présents et à venir, étant mort subitement, on trouva chez lui la preuve qu'il n'avait cessé d'exempter les meilleurs marins moyennant de l'argent. Un jour, un matelot du quartier de Saint-Malo, dont il était chargé en dernier lieu, se présente à Versailles avec un placet pour demander justice. Victime de l'animosité de son commissaire, il se voyait retenu à terre depuis deux ans sans solde et sans pouvoir même obtenir d'être envoyé sur les vaisseaux du roi. Le ministre voulait douter de cette allégation, mais la vérité en était attestée sur le livret du matelot par une note de la main de M. de Seuil, intendant à Brest. Ces faits n'étaient pas isolés; dès le début, ils se produisirent à Nantes, à Dieppe, à Arles et en Provence.

Après la paix de Nimègue, les armements cessèrent, et le commerce, ayant diminué, laissa inoccupés un grand nombre de matelots, qui prirent part sans difficulté aux expéditions, relativement peu considérables, dirigées successivement contre Alger et Gênes. Chaque année, la plupart de ceux appartenant à la classe de service furent autorisés à naviguer pour les marchands, et il fut décidé, en 1680, qu'à leur retour ils embarqueraient aux lieu et place de la classe suivante, afin de ne pas perdre l'habitude de la discipline. C'était, d'un trait de plume, confondre toutes les classes en y jetant le désordre, et Seignelay, ne craignant pas de s'écarter de plus en plus des principes de son père, chercha encore, quelques années après, à étendre le plus possible et dans tous les sens les limites de l'enrôlement. Après avoir déclaré que les patrons de barques ne devaient pas être exemptés des levées, il avait ordonné d'y comprendre tous les hommes servant sur les pataches, bacs et bateaux destinés au passage des cours d'eau, puis il avait engagé les commissaires à lever dans les rivières des jeunes gens qui s'accoutumeraient facilement au service de la mer, et ne recevraient, en commençant, que la paye de soldats. Enfin, en 1689, l'enrôlement fut fait dans toutes les paroisses situées sur les rives de la Garonne et de la Dordogne. A ce moment, on n'était plus, il est vrai, comme en 1678, dans la surabondance des matelots. Depuis une année, la France avait de nouveau toute l'Europe à combattre, et des flottes considérables étaient déjà sorties de nos ports. Au mois de septembre 1688, les préparatifs de la Hollande, dont on ignorait encore le but, avaient

Digitized by Google

commencé à inquiéter. Les projets du prince d'Orange ne furent bientôt plus un mystère, et, tandis que la cour hésitait à prendre un parti, Seignelay fit saisir dans les ports du royaume tous les navires hollandais, armer des corsaires auxquels on prêta des frégates, et préparer une expédition formidable, dont on attribua la suspension à l'influence de Louvois. Au printemps, la situation se dessina nettement. Trente-six navires, se dirigeant vers l'Irlande sous les ordres de Château-Renault, débarquèrent 5,000 hommes dans la baie de Bantry, en forçant à la retraite l'escadre de l'amiral Herbert ; et lorsque la guerre fut enfin déclarée, le 20 avril à l'Espagne et le 30 juin à l'Angleterre et à la Hollande, on préparait déjà depuis trois ans, dans les arsenaux, une flotte de soixante-seize vaisseaux destinés à attaquer les forces ennemies avant leur jonction.

Seignelay s'était flatté, jusqu'à la fin d'avril, de pouvoir limiter la levée des matelots à la seule classe de service ; il reconnaît seulement alors son erreur, et met en œuvre les moyens les plus énergiques pour compléter les équipages. Conformément à ses ordres, les Hollandais appartenant aux navires saisis avant la déclaration de guerre sont conduits sous bonne garde à Toulon, pour être embarqués par faibles détachements et sans solde sur les vaisseaux destinés à combattre leurs compatriotes ; mais ils désertent tous. Au mois d'avril, il se forme à Marseille une sédition de matelots qui, n'étant pas payés de leur dernière campagne, refusent de s'embarquer. Le ministre écrit « qu'il faut les réduire par voie d'autorité, en leur faisant subir quelque punition pour l'exemple ; mais que le cas étant pressant, si l'on ne peut les réduire par la rigueur, il faut se résoudre à leur faire donner trois mois d'avance, quoique cette indulgence soit contraire au service ; mais, ajoute-t-il, les circonstances l'exigent. »

La saison s'avance, en effet, plus vite que les armements, et, le 26 juin, malgré les saisies opérées sur tous les navires marchands, il manque encore la moitié des équipages. Le ministre, dont l'anxiété est extrême, envoie un de ses secrétaires presser les levées en Normandie ; mais, pour comble de malheur, la caisse est vide : les finances ne sont plus dirigées par la main ferme de Colbert. Le désordre règne de nouveau au contrôle général, tandis que, dans les ports, les équipages ne sont pas payés, les vaisseaux ne peuvent être expédiés, le service est toujours à la veille de manquer faute d'argent. Au mois de juillet, Seignelay, ne pouvant plus maîtriser son impatience, part lui-même pour Brest, où il attend l'escadre que Tourville amène de la Méditerranée. La réunion s'opère heureusement, mais trop tard : les flottes ennemies tiennent déjà la mer, et, après avoir accompli leur mission, qui consistait principalement à

Digitized by Google

protéger l'entrée dans la Manche d'un grand convoi attendu de Smyrne, elles se hâtent de regagner leurs ports, et nos vaisseaux, ne trouvant plus d'ennemis devant eux, rentrent eux-mêmes à Brest, où ils sont désarmés pour la plupart.

Une nouvelle expédition, plus formidable que toutes celles qui avaient été armées jusque-là dans nos arsenaux, est résolue dès ce moment pour l'année 1690. Le plan de campagne consiste encore à opposer aux ennemis des forces très supérieures en les combattant séparément. Avec 70 vaisseaux, Tourville détruira d'abord 30 vaisseaux anglais mouillés à Porsmouth et à Spithead, puis il se mettra à la recherche de la flotte hollandaise, et, maître de la mer, après avoir écrasé ses adversaires, il pourra s'emparer de tous les navires isolés. Le point capital étant de se trouver prêt de bonne heure, Seignelay prend immédiatement les mesures nécessaires pour s'épargner les soucis et les retards du dernier armement. Dès le mois de décembre, il compte qu'il lui faudra 20,000 matelots, non compris ceux des provinces les plus éloignées, qui ont été, par précaution, gardés pendant l'hiver dans les arsenaux. En conséquence, il donne des ordres pour ne laisser équiper dans les ports marchands que les navires dont le service est tout à fait indispensable. Les officiers de l'amirauté ont défense de donner aucun congé; tous les matelots sont retenus par le roi, qui consent seulement à en prêter quelques-uns pour les besoins urgents du commerce. Ces précautions ne réussissent pas encore à enlever au ministre toute inquiétude; dès la fin de janvier, les levées rencontrent partout les plus grandes difficultés. Un commis du ministère, envoyé en mission spéciale, n'obtenant pas de meilleurs résultats que les commissaires, on se décide à prendre les maîtres de barques et jusqu'aux matelots de la flotte des gabelles. Le 20 avril, Seignelay fait arrêter sur toutes les côtes les bâtiments qui naviguent de port à port (caboteurs), et il manifeste l'intention, malgré le mauvais état de sa santé, de quitter au besoin le traitement qui lui est ordonné pour aller presser lui-même les armements. D'Amfreville, envoyé sur les côtes d'Irlande pour y porter des troupes de débarquement, revient sur ces entrefaites dans les premiers jours de mai, après avoir heureusement rempli sa mission, mais en ramenant beaucoup de malades, qu'il faut remplacer dans ses effectifs. C'est un nouveau sujet d'embarras, car, malgré les nombreux matelots inscrits sur les registres des classes comme disponibles, on n'en trouve nulle part. La ville de Calais n'en possède plus que deux, tous les autres ayant déserté. A Dieppe, on fait main basse sur les pêcheurs et à Saint-Valéry, sur les maîtres des navires de commerce. Le 23 juin cependant, les équipages se trouvant complets, Tourville appareille, avec soixante-dix vaisseaux,

Digitized by Google

pour chercher les ennemis, qu'il rencontre peu de jours après sous le cap Beveziers, témoin, le 6 juillet, d'un des plus beaux faits d'armes de nos annales maritimes.

Après avoir pourvu, non sans peine, aux besoins de la flotte, le ministre ne se tient pas encore pour satisfait. De nombreux corsaires, au nombre desquels on compte les capitaines Serpente, de Selingue, Jean Bart, Forbin, Duguay-Trouin, réclament des équipages, qui leur sont fournis immédiatement par la levée d'autorité de tout ce qu'il restait de matelots sur les côtes. Enfin, au mois de juillet, de nouveaux besoins obligent à fermer les ports de Saintonge, et Seignelay écrit déjà que le roi, voulant l'année suivante mettre en mer un nombre plus considérable de vaisseaux, aura besoin également d'un plus grand nombre de marins.

Il ne lui était pas réservé de voir se réaliser ces projets gigantesques. Malade depuis un an, miné et épuisé par les passions de toute sorte qui excitaient en lui une activité dévorante, il mourut le 3 novembre 1690, à l'âge de trente-neuf ans, laissant notre marine grande, glorieuse, maîtresse de la mer pour la première fois, mais renfermant déjà, comme ces fleurs dont une main trop habile à devancer la nature a pressé l'éclosion, un germe de désorganisation qui devait se développer rapidement et entraîner sa ruine.

VI

Nous voici parvenus à la fin de la première période du régime des classes. Au moment où Seignelay disparaît, ce régime fondé, organisé dans toutes les provinces, et depuis vingt ans déjà dans la plupart d'entre elles, a pénétré dans les habitudes et s'est lié étroitement aux ressorts de l'administration. Aux dépens ou au profit de la France, pour la diminution ou l'accroissement de sa grandeur future, cette institution possède désormais une existence propre et assez de force pour survivre aux hommes, aux gouvernements, aux âges qui l'ont vue naître. D'après un mémoire[1] conservé aux archives de la marine,

[1] *Mémoire sur l'employ des officiers mariniers et matelots dans les costes maritimes du royaume*, 1686. (Archives de la marine.) — La classe de service est de 14,467 marins ; il en reste donc au commerce, 46,950 ; il en emploie en réalité 47,919 de la manière suivante : 9,470 à la pêche de la morue, 3,479 à la pêche du hareng et au cabotage, 12,334 à la pêche sur les côtes de France, 6,934 au cabotage, 2,137 au commerce sur les côtes d'Italie, 2,996 sur les côtes d'Espagne, 2.923 dans les mers du Nord, 3,201 dans les Indes occidentales, 2,965 dans le Levant. Il y avait, en outre, 9,311 capitaines maîtres, patrons, pilotes exempts de classes. — On se souvient que, depuis la paix de Nimègue, il y avait eu fort peu d'armements.

Digitized by Google

l'enrôlement comprenait, en 1686, 52,106 matelots et officiers mariniers, outre les capitaines, maîtres, patrons, pilotes, novices et mousses; et, quelques années après, le classement dans les rivières avait porté leur nombre à 58,184 hommes [1] valides, formant, au moins sur les livres des commissaires, un personnel toujours à la disposition de l'Etat. Qu'y avait-il de réel au fond de ces chiffres officiels, et jusqu'à quel point les vœux de Colbert, qui embrassaient à la fois les intérêts de l'Etat, ceux du commerce et ceux des marins, se trouvaient-ils réalisés? Les faits exposés dans les pages précédentes répondent d'eux-mêmes à cette question, et notre rôle doit se borner ici à enregistrer les conséquences qui en découlent.

En ce qui concerne les facilités que le régime des classes devait apporter à l'armement des flottes, rappelons-nous les inquiétudes de Colbert en 1672 et 1673, les mémoires dans lesquels le ministre trahit ses incertitudes, les ordonnances qu'il lui faut envoyer pour suspendre au plus vite le fonctionnement de son institution, dès qu'il doit mettre en mer la plus petite escadre, et, la crise à peine conjurée, les circulaires adressées à tous les fonctionnaires pour leur dire de chercher un remède à un état de choses qui lui paraît intolérable. En 1689, c'est pis encore : la campagne manque complétement parce que, malgré la suspension absolue de l'ordre établi, les vaisseaux n'ont pas leurs équipages en temps voulu. L'année suivante, on s'y prend de bonne heure, mais alors il n'est même plus question de négliger les tours de service. Il semble qu'il n'y en ait jamais eu. Tout a disparu : jusqu'à ces formules de regret, de découragement, arrachées si souvent à Colbert par des nécessités impérieuses. Il ne reste de l'institution que les registres de l'enrôlement imaginés par Richelieu en 1629, et devenus aussi inutiles qu'à cette époque, puisque les matelots inscrits se sauvant, se cachant, s'expatriant, il faut bien prendre les premiers venus pour mettre à leur place. Précédemment déjà, les classes n'avaient fourni que des équipages faibles et mal composés. Le duc d'York s'en était plaint en 1672; les officiers généraux et les capitaines ne cessaient de faire entendre à ce sujet leurs réclamations; et si, grâce à elles, le personnel s'améliorant ensuite rendit nos vaisseaux plus redoutables; si, aux succès contestés de Sole-Bay et de la campagne de 1673, l'on vit succéder le glorieux combat d'Agosta et surtout ceux de Bantry, en 1689, et de Bevéziers, en 1690, c'est que Seignelay avait mis tous ses soins à instruire les capitaines et les officiers, et que, moins attentif que son père à respecter les prétentions de Louvois, il avait formé des compagnies permanentes de canonniers pour l'artillerie

[1] Mémoire de M. Broquet sur l'inscription maritime.

Digitized by Google

et de soldats de marine pour les garnisons. Les équipages se perfectionnèrent alors uniquement par leurs éléments étrangers aux classes. Quant à celles-ci, laissées dans l'oubli, elles s'affaiblirent d'autant plus que, pour faire nombre, on voulut étendre les levées aux mariniers des bacs et pataches et aux habitants des rivières.

De ce côté, les faits ne répondirent donc pas aux espérances de Colbert; on ne peut affirmer davantage que le commerce eût obtenu, à cette époque, la sécurité et la tranquillité qui lui manquaient auparavant. Jamais, en effet, les ports ne furent plus souvent fermés; jamais on n'avait pratiqué la presse avec plus de violence; jamais on n'avait interrompu aussi complétement la navigation, le cabotage et jusqu'à la pêche côtière; et la correspondance des ports renferme à chaque page des plaintes dont les deux ministres ne pouvaient s'empêcher de reconnaître la justesse. En 1690, il y avait environ, non compris les soldats, 50,000 matelots, soit au service du roi, soit sur les corsaires, et ce n'était pas là le dernier terme de l'ambition de Seignelay; il n'est donc pas difficile d'évaluer ce qu'en pareille circonstance il restait au commerce pour ses besoins.

Enfin, l'institution des classes avait-elle effectivement protégé le matelot! en avait-elle fait cet homme bien et régulièrement payé, bien soigné, bien traité, également content sur les vaisseaux du roi et sur les navires de commerce, en un mot, cet homme privilégié dont l'heureuse condition, enviée de tous, devait attirer sur nos côtes de nombreux habitants et y faire pousser de vigoureuses générations de marins? C'est là, hélas! la partie la plus triste de cette histoire : elle peut se résumer en quelques lignes.

Avant Louis XIV, la marine royale n'est pas constituée; elle ne possède encore qu'un petit nombre de navires; elle n'arme pas régulièrement, parce qu'elle n'a pas au loin d'intérêts commerciaux à protéger. Pour former les équipages, on vit alors d'expédients, et malgré la presse que l'on fait au besoin, le commerce jouit par intervalles de périodes assez tranquilles. Colbert, en arrivant aux affaires, développe partout l'industrie et les échanges, fonde des colonies et de grandes compagnies maritimes pour exploiter les richesses des nouveaux mondes. Il lui faut défendre ces grandes entreprises en même temps que nos arsenaux et nos côtes, et substituer dans ce but une marine fixe à des armements passagers, ainsi qu'un recrutement régulier à la presse. C'est alors qu'il répartit en plusieurs classes les matelots auxquels, par la bouche de ses agents et dans les ordonnances qu'il publie, il tient ce langage : « Jusqu'ici, vous étiez mal payés, mal nourris et contraints à tout moment d'embarquer sur les vaisseaux du roi. Dorénavant cette charge, dont il est impossible à l'Etat de vous dispenser entièrement, sera égale-

Digitized by Google

ment et équitablement répartie sur vous tous; elle en deviendra moins pesante, peut-être même l'accepterez-vous un jour volontairement. Vous servirez tous, il est vrai, tour à tour et pendant une année, sans pouvoir vous soustraire à cette obligation; mais, en revanche, vous aurez de bons vivres; vous recevrez exactement votre solde entière pendant six mois au moins et demi-solde pendant le reste de l'année; vous et vos familles serez mis à l'abri de toute poursuite, corvée et charge communale; et puis une fois votre devoir accompli, vous jouirez pendant deux, trois, quatre années consécutives, de cette liberté, de cette sécurité du lendemain que, dans l'état actuel des choses, vous ne possédez jamais. » Ce n'était pas, à proprement parler un contrat que Colbert proposait aux gens de mer, c'était un bienfait qu'il voulait leur accorder, et il ne prétendait conférer à l'Etat un droit sur le matelot qu'à la condition de payer exactement ce dernier. A ses yeux, la solde n'était pas une sorte d'indemnité comme elle le devint plus tard, mais bien le signe, la condition de l'engagement et le prix des services rendus. Sous ce rapport, la demi-solde, sur le maintien de laquelle Colbert insistait énergiquement, était réellement, nous ne saurions trop le répéter, la clef de son institution, la garantie de l'équité de son fonctionnement. Mais, à peine eut-il abandonné à son fils la direction de la marine, à peine eut-il disparu, que sa grande pensée se voila; les gens de mer cessèrent de s'appartenir et l'enrôlement ne fut plus qu'une machine à simple effet, destinée à saisir les matelots toujours et partout, à les marquer au front pour les reconnaître, les retrouver dans tous les coins où ils chercheraient à se réfugier, et les livrer à l'Etat. C'est devenu la presse, mais plus terrible encore, en ce qu'elle ne laissait aucune chance d'échapper, et plus démoralisatrice en ce qu'elle forçait des populations entières, réduites au désespoir, à transgresser les lois, à résister ouvertement à l'autorité, ou à passer en masses à l'étranger.

Des hommes arrachés à leurs familles qu'ils laissent dans la misère, enchaînés parfois et traînés comme des malfaiteurs dans les ports, répandant ensuite sur les vaisseaux leur sueur et leur sang, pendant qu'à la chaumière femmes et enfants, poursuivis, traqués par le fisc et par les créanciers, mendient leur pain; ces mêmes hommes, gardés à bord trois, quatre, cinq années sans paye, y mourant plus souvent encore par le chagrin et la mauvaise nourriture que par la main de l'ennemi, ou désertant à la nage, au risque de se noyer, et s'expatriant pour ne pas être condamnés à vivre à côté des criminels sur les bancs des galères royales, tel est, en abrégé, le spectacle qu'offrent les classes maritimes à partir de 1690, pendant toute la durée du XVIIIe siècle, et cela au dire des intendants, des inspec-

Digitized by Google

teurs, des ministres eux-mêmes, non pas, il est vrai, dans les documents destinés à la publicité, mais dans leurs correspondances journalières.

Comment et pourquoi l'idée si philanthropique, si féconde de Colbert a-t-elle pu aboutir à un résultat si désastreux ? Il est facile de le comprendre. Tout son système reposait sur une base qu'il avait créée lui-même, qu'il voulait perfectionner, et dont, malheureusement les fondements disparurent avec lui, l'ordre dans les finances et dans l'administration. Avec cela, tout allait bien : la demi-solde était acquittée régulièrement, le projet d'exempter du payement des tailles les matelots de service pouvait être réalisé un jour ; et un noyau d'équipages entretenus complétait heureusement l'institution, tandis que l'administration, surveillée, épurée avec le temps, devenait, pour les gens de mer, un protecteur au lieu d'être un instrument de persécution et de tyrannie. Depuis la mort de Colbert, l'argent étant au contraire devenu très rare dans les caisses publiques, lorsqu'il n'y manquait pas totalement, on chercha à retrancher les dépenses qui n'étaiqnt pas d'une absolue nécessité et à payer le moins et le plus tard possible celles qu'on ne pouvait supprimer entièrement. La demi-solde, rangée dans la première catégorie, disparut aussitôt, et les salaires, maintenus dans la seconde, furent le plus souvent en retard de plusieurs années, parfois même ils demeurèrent impayés. Dès lors, le système devint une iniquité ayant forcément pour conséquence l'asservissement de la classe entière des marins, qui ne pouvait renaître que faible et rabougrie des cendres auxquelles on la réduisait sans cesse.

En un mot, l'institution de Colbert n'avait qu'un défaut, mais un défaut qui changea en un poison mortel les bienfaits qu'elle était destinée à produire : elle était trop délicate pour son époque et supposait un état social auquel nous ne devions parvenir qu'un siècle et demi plus tard.

J. DE CRISENOY.

Digitized by Google

LE

MATÉRIALISME EN ALLEMAGNE

Kœrper und Geist, Betrachtungen uber den Organismus und sein Verhæltniss zur Welt in physiologischer und cosmologischer Beziehung, von Dr Hermann SCHEFFLER. Braunschweig, 1862.

Ainsi que les mots, les systèmes ont leurs destinées. Mais il y a cette différence que les systèmes se quittent et se reprennent plus opiniâtrement que les mots. La raison en pourrait bien être qu'il n'est pas aussi facile de créer des systèmes que des expressions, des idées que des combinaisons de sons, et qu'on tient encore plus aux systèmes, à certains d'entre eux, du moins, qu'aux termes tout faits du langage. Et puis, les langues s'en vont avec ceux qui les parlent, ou se transforment comme eux, tandis que les systèmes tiennent à l'humanité et se rattachent souvent à ses intérêts les plus grands et les plus chers. Enfin, ils se trouvent nécessairement aussi restreints numériquement que le oui, le non, ou le doute sur une proposition donnée.

Ajoutons qu'il en est dont la solution, possible ou non absolument, tient au progrès des connaissances humaines, et que rien n'est plus naturel que leur révision d'un siècle à un autre, puisqu'on peut les envisager sous un jour nouveau ou les approfondir davantage. Il suffit même que le mouvement des esprits ait changé de direction, qu'au lieu, par exemple, de s'élever à tire-d'aile vers l'idée pure ou l'intelligible, ils descendent vers le sensible comme par un mouvement accéléré de chute, pour qu'il y ait lieu à refaire, en conséquence, leurs convictions, ou du moins à le tenter.

C'est ce qui est arrivé en Allemagne. Après avoir épuisé le subjec-

Digitized by Google

tivisme de Fichte, le naturalisme ou l'objectivisme de Schelling, l'idéalisme absolu de Hegel, les penseurs allemands n'avaient plus qu'à rester perdus dans ces régions de l'intelligible pur, ou à redescendre vers la sensation pour s'y fixer, ou simplement pour y reprendre un nouveau point de départ. Ils s'y sont précipités, surtout les naturalistes, et l'on peut même dire qu'ils cherchent à s'y enfoncer. Mais il faut reconnaître deux choses : la première, qu'ils répètent, et même avec moins de profondeur et d'habileté, le mouvement anglais et français du XVIIIe siècle, en niant l'âme, Dieu, l'immortalité, la liberté et la loi morale, témoin le livre de Büchner, par exemple, comparé aux écrits d'Helvétius, de Diderot, du baron d'Holbach et de Volney. Seulement ce livre contient plus de faits empruntés à la science de la nature, de faits nouveaux surtout. Un second point qu'il ne faut pas oublier non plus, c'est que, dans le nombre des savants ou des philosophes allemands qui retournent à l'empirisme, mouvement qui n'a pas cessé depuis Herbart, mouvement qui est au contraire allé toujours croissant, il en est qui ont une marche plus méthodique, plus savante, plus compréhensive ou plus large que d'autres. Ils sont par là même plus profonds. La raison les sert mieux que la passion n'avait servi des esprits plus ardents et plus emportés. Au nombre de ces esprits réfléchis, raisonneurs, munis au surplus d'un grand nombre de faits, d'un vaste savoir en philosophie comme en histoire naturelle, il faut compter M. H. Scheffler. Il a, de plus, le mérite de ne donner sa pensée que comme conjecturale, toutes les fois qu'elle ne peut pas avoir un caractère de certitude. Il en fait, d'ailleurs, une sorte de déclaration générale dans la préface de son livre. Il sait fort bien qu'il a recours plus d'une fois à des hypothèses ; mais il sait aussi que des hypothèses, pour être légitimes, doivent avoir des faits pour fondements, pour points de départ, et, qu'après tout, ce qu'on appelle loi en matière de science naturelle ne peut être qu'une hypothèse fondée sur une base expérimentale. L'hypothèse, ainsi comprise, est donc une loi déjà, une idée qui sort pour ainsi dire des faits, le terme le plus élevé de la spéculation. L'ouvrage de M. Scheffler se divise en quatre parties : la physiologie, la pathologie, la thérapeutique et la diététique, enfin la cosmologie, l'anthropologie et la psychologie. La première partie et la dernière ont un intérêt plus général ; elles nous arrêteront plus particulièrement, surtout la dernière.

I

Dès les premiers paragraphes de l'ouvrage, dès le titre même, la

Digitized by Google

pensée matérialiste de l'auteur se dessine nettement. Il ne s'agit pas pour lui du corps et de l'âme, ce qui préjugerait que l'âme est au même titre que le corps ; mais bien du *corps et de l'esprit*. L'esprit n'est alors qu'une propriété, une faculté, la faculté de penser. Il suffira donc d'établir, si on le peut, que la pensée est un résultat des forces matérielles, pour que le corps seul constitue tout l'homme. Quoique le corps et l'esprit forment une sorte d'ensemble phénoménal à deux aspects très divers, et qu'ils se constituent mutuellement dans une opposition marquée, à tel point, dit-on que l'un n'est possible que par l'autre, il n'y a, cependant, au fond de cette dualité, qu'une substance unique, dont le sang paraît être la base : « Le corps, envisagé dans son phénomène le plus essentiel, comme matière organisée, est le produit le plus immédiat du sang. » Reste à savoir d'où vient le sang, d'où vient l'appareil qui le forme et le distribue dans toutes les parties du corps, d'où vient le mouvement, l'idée, etc. En attendant, on nous dit que l'esprit, ce qui pense en nous, n'est qu'une des forces de la matière, et que « dans son phénomène essentiel, comme force développée ou activité dynamique, c'est le résultat le plus immédiat de l'activité nerveuse. »

Que l'action des nerfs soit pour quelque chose dans la formation et le développement de la pensée, nous n'avons garde d'en disconvenir ; mais que la pensée soit le résultat immédiat de cette action qu'elle en soit produite comme un effet est produit par sa cause efficiente, propre, et non-seulement comme un effet peut dépendre d'une cause conditionnelle, c'est ce qui semble être moins qu'une hypothèse, je veux dire une affirmation toute gratuite, une pétition de principes même dans la question de l'unité ou de la dualité substantielle de l'homme. On pourrait demander aussi d'où viennent les nerfs, ce qu'on appelle leur activité, et qui pourrait bien n'être qu'une action, un mouvement déterminé par un agent d'une activité moins contestable.

On parle beaucoup des forces de la matière, de son activité propre ; on parle aujourd'hui du corps comme on parlait autrefois des esprits, afin sans doute de n'avoir plus à s'occuper de ces derniers, et de pouvoir les rayer du nombre des réalités. Le fait est cependant que les forces ne sont que des vertus occultes induites des phénomènes, et dont elles seraient les causes. Nous ne contestons nullement ces vertus, puisque nous ne connaissons pas autrement les facultés de l'âme. Ces forces ou propriétés, si elles font partie de l'essence des corps, se rencontrent dans tous les corps, ou, si elles diffèrent naturellement suivant la différence spécifique de chacun d'eux, se rencontrent chacune dans l'espèce de corps qu'elles constituent. Pas de difficulté jusque-là. Mais quand il s'agit, non plus de

Digitized by Google

phénomènes pour ainsi dire permanents, et qui forment à nos yeux les qualités essentielles de chaque espèce de matière, mais de phénomènes passagers, qui supposent par conséquent le mouvement, l'action, et, par suite nécessaire, une certaine activité première ici ou là, comme il arrive dans les mouvements de gravitation, d'impulsion, de chaleur, de lumière, d'électricité, de magnétisme, d'affinité, de cohésion; on se demande alors d'où viennent ces mouvements? Ces phénomènes divers supposent tous le mouvement, et ce n'est pas répondre à la question que de donner le mouvement comme leur cause commune, ainsi que le font quelques physiciens d'ailleurs très habiles et très estimables, tels que M. Grove, par exemple. Non, la question n'est pas là; il ne s'agit pas de savoir s'il n'y a pas mouvement en tout cela, si le mouvement n'est pas toujours nécessaire, ni même si le mouvement est une cause, mais bien de savoir d'où vient alors le mouvement. Le mouvement n'est qu'une condition; que cette condition soit aussi nécessaire qu'on voudra, j'y consens; mais, après tout, et comme l'avait déjà dit Descartes, le mouvement n'est qu'un état du corps mû, un effet contingent, fût-il universel, éternel même. Il nous faut donc une cause qui explique cet effet. En vain on se jette dans une sorte de mécanique infinie, qui meut l'univers et toutes ses parties, qui explique, si l'on veut, jusqu'aux mouvements des corps les plus ténus, les moins perceptibles; ce n'est pas là résoudre la difficulté, c'est la ramener à un plus grand problème. Reste donc cette plus grande question : Quelle est la cause du mouvement universel?

Je n'ignore point qu'il est assez généralement reçu aujourd'hui, parmi les savants, de ne point s'occuper des causes, des causes originelles surtout, et de ne considérer que l'enchaînement des phénomènes, sans rien préjuger de leurs causes, par la raison que les causes ne tombent pas sous les sens. A cet égard, on revient ou à l'opinion de Hume, qui niait le rapport de causalité, ou à ce résultat du criticisme qui consiste à professer la plus profonde ignorance sur les agents substantiels, considérés en eux-mêmes, attendu que nous ne pouvons connaître que des phénomènes; que le surplus, qui est une idée de l'entendement ou de la raison, et quelque chose de plus peut-être, ne nous est point connu.

Mais alors il faut ou démontrer un scepticisme que Hume n'a guère fait que supposer, ou s'abstenir, avec Kant, de nier ce qu'on ne connaît point. Si l'on est de l'avis du philosophe anglais, que devient le dogmatisme matérialiste de nos savants? Comment peuvent-ils affirmer une matière qu'ils ne perçoivent pas en elle-même et des forces qu'ils perçoivent encore moins? Ils ne peuvent même pas affirmer la succession, un enchaînement quelconque des phéno-

Digitized by Google

mènes dans le temps, ni une coordination quelconque de phénomènes dans l'espace, puisque ni l'espace, ni la coordination, ni le temps, ni la succession, ni la simultanéité ne font partie des phénomènes, rien de tout cela ne tombant en effet sous nos sens. C'en est fait également pour eux du mouvement lui-même, d'un changement quelconque, puisque les notions de changement et de mouvement, quoique destinées à s'appliquer aux phénomènes, n'en sont encore qu'une forme intelligible. Telles sont les conséquences forcées de la répudiation de toute idée métaphysique dans les sciences physiques, conséquences qui rendraient toute science naturelle absolument impossible. On ne sort de là que par la porte de la contradiction, c'est-à-dire en faisant de la métaphysique et du dogmatisme philosophique, ou plutôt du dogmatisme humain et de sens commun, sans qu'on s'en doute.

Mais alors reviennent mes questions indiscrètes sur les causes et les origines. Si l'on refuse encore de répondre, je crie de nouveau : à l'inconséquence ! à la métaphysique en physique ! à la vanité des prétentions scientifiques ! Ou, s'il y a quelque chose de certain dans les sciences positives, ce qu'il faut bien reconnaître, il faudra bien convenir aussi de la justesse des notions métaphysiques, qui rendent ces sciences possibles, puisque ces sciences les supposent, et par conséquent de la valeur objective même de ces notions, en tant du moins qu'elles sont appliquées aux phénomènes.

Cette dernière restriction nous fait retomber dans le système de Kant, suivant lequel, en effet, ces notions de l'ordre purement intelligible n'ont de valeur que par rapport aux phénomènes auxquels elles s'appliquent d'autant plus naturellement, qu'il y a entre ces deux éléments de la connaissance un rapport intime, préordonné ou *à priori*. Mais comme elles ne s'appliquent point directement à quelque autre chose, c'est-à-dire à quelque chose qui serait purement intelligible, sans du reste qu'on puisse absolument rien conclure de ce caractère négatif contre l'existence de quoi que ce soit de semblable, il s'ensuit rigoureusement aussi que l'esprit humain, loin d'avoir une raison suffisante de nier l'intelligible pur, est, au contraire, porté invinciblement à l'affirmer, à le reconnaître.

On peut donc dire que, s'il n'y a de perçu que le sensible, il n'y a de conçu que l'intelligible, et que si le sensible seul révèle l'intelligible, l'intelligible seul explique le sensible. Il l'explique doublement : d'abord, parce qu'il donne la forme au phénomène et en fait une connaissance humaine, une pensée proprement dite, et parce qu'ensuite il donne pour base au permanent, pour cause au contingent, un sujet et une cause inconnue en soi, mais qu'il est de la nature de l'esprit humain de supposer absolument.

Digitized by Google

Telle est, en peu de mots, la question de principes qui domine toutes les autres, et qu'il fallait, par cette raison, traiter avant tout. Le reste n'est plus qu'une affaire d'application, et d'une application si facile même, qu'il suffit presque d'exposer la doctrine que nous nous proposions d'examiner pour qu'on voie aussitôt tout ce qu'elle laisse à désirer. Je continue donc de signaler les points capitaux des généralités physiologiques de M. Scheffler.

II

Puisque l'esprit, ses opérations tout au moins, sont l'effet de l'action des nerfs, il faut qu'il y ait mouvement des nerfs partout où il y a pensée, et, par là même, changement corporel. Dans l'homme donc, dans tout être organisé, doué à un degré quelconque d'activité intellectuelle, il y a par là même, et nécessairement suivant l'hypothèse, mouvement corporel. Mais l'initiative appartient évidemment au corps, bien que toute pensée détermine à son tour un mouvement dans le corps.

Il y aurait donc, suivant l'auteur, un premier mouvement corporel, mouvement générateur de l'esprit ou plutôt de la pensée (quoique l'auteur, ici du moins, ne distingue pas entre ces deux choses), et un second mouvement qui serait la suite de la pensée, laquelle aurait son principe dans la volonté. C'est, en tout cas, à cette condition que nous pouvons concilier ce qu'on connaît déjà des doctrines de M. Scheffler et ce qui suit, à savoir que « l'activité spirituelle et l'activité corporelle sont naturellement en état nécessaire de dépendance (réciproque), ou d'action et de réaction, ce qui n'empêche point que, dans l'acte de la pensée, la fonction spirituelle ne soit la première, occasionnée qu'elle est directement par la volonté, tandis que la fonction corporelle est seulement consécutive, en sorte que la fonction spirituelle semble être cause à certains égards et la corporelle effet. C'est même là ce qui arrive constamment dans les opérations régulières de l'esprit. »

Il suivrait de là que toutes les opérations volontaires de l'esprit procéderaient de l'esprit même, et que le corps n'en serait mu que d'une manière consécutive. Mais, pour qu'il en fût ainsi, ne faudrait-il pas de toute nécessité que l'esprit fût un agent propre, une réalité substantielle distincte du corps auquel il est uni? S'il en est ainsi, que devient la théorie d'après laquelle l'esprit ne serait lui-même qu'un produit de l'activité nerveuse, ou y aurait-il une action ner-

Digitized by Google

veuse sans mouvement dans les nerfs, sans mouvement corporel? Première question, qui vaudrait la peine d'être résolue.

En voici une seconde, qui a bien aussi son importance dans tous les systèmes : Est-il bien sûr que tous les actes volontaires de l'esprit, que toutes nos volitions, s'accomplissent sans l'intervention du cerveau, comme cause conditionnelle ou instrumentale au moins? J'avoue que rien ne m'est moins démontré, et que j'inclinerais plutôt à penser qu'aucun acte de volition ne s'accomplit sans le secours ou la participation du cerveau.

Faisons, s'il est possible, avancer d'un pas la question, et demandons-nous si, avant l'acte de volition, et pour que cet acte soit émis par la volonté, il n'y a pas encore intervention du cerveau; en d'autres termes, si la faculté de vouloir, la simple détermination d'abord, l'acte de vouloir ensuite, ne supposent pas aussi l'intervention du cerveau? Il est certain tout d'abord qu'on ne veut, à proprement parler, ou d'une manière quelque peu réfléchie, si peu que possible, qu'à la condition d'avoir dans l'esprit une idée à réaliser par le vouloir et ses conséquences, c'est-à-dire à la condition de penser. Or, si l'on admet la nécessité du cerveau pour penser, au moins dans l'état présent de notre nature, il s'ensuivra que le cerveau intervient dans tout antécédent nécessaire au vouloir, c'est-à-dire dans la formation de l'idée à réaliser par un acte de la volonté. Si à la suite de cette idée, ou de ces idées, il y a délibération, c'est-à-dire pensée encore, puis détermination, résolution prise, en d'autres termes, continuation de l'acte de la pensée, il y aura par là même continuation de mouvement de la part du cerveau. Cette action organique cessera-t-elle donc au moment même du vouloir et dans l'exercice de la volonté? Il n'y a pas de raison d'abord pour que l'idée à réaliser se maintienne dans l'esprit pendant l'exercice de la volition sans participation quelconque de la part du cerveau qui a servi à la concevoir. A cet égard, l'action du cerveau paraît constante. Mais est-elle nécessaire encore pour la conception du vouloir, pour l'acte initial même du vouloir, pour l'idée de maintenir cet acte s'il le faut et pour ce maintien même? Telle est la question. Peu ou point de difficulté pour l'idée de vouloir, pour l'idée de soutenir l'acte de la volonté; mais pour l'acte initial ou soutenu du vouloir même, c'est ce qui n'est pas aussi visible, ou du moins ce qui n'est pas aussi généralement convenu.

Il est à remarquer en effet qu'il y a en tout ceci une sorte de cercle, d'où il semblerait qu'on ne peut sortir que par une contradiction, c'est-à-dire d'où l'on ne peut sortir du tout. En effet, s'il faut vouloir pour que le cerveau se mette en mouvement dans un acte de volition, et s'il faut que le cerveau soit en mouvement pour vouloir, comment

Digitized by Google

la volonté sera-t-elle possible, la volonté libre surtout? Essayer d'échapper à la difficulté en niant l'intervention du cerveau dans un acte quelconque de la pensée ou de la volonté, en se réfugiant dans je ne sais quelle pensée ou quelle activité spontanée qui n'aurait lieu que dans le moi, c'est-à-dire de la part de l'âme agissant seule et avec conscience de son action, c'est une supposition qui a le double tort, à mon sens, d'être arbitraire, invraisemblable et probablement fausse. Elle est arbitraire, puisque l'expérience n'apprend rien à cet égard; elle est invraisemblable, puisque l'intervention du cerveau dans l'activité volontaire et libre semble pouvoir être raisonnablement induite de son intervention dans tous les autres actes de la pensée, intervention établie par une multitude de faits pathologiques. Cette opinion est donc aussi probablement fausse.

Quel est maintenant le moyen de sortir de cette situation difficile? S'il est vrai qu'il n'y a pas plus de volition sans mouvement cérébral que de pensée, s'il est vrai d'ailleurs qu'il n'y a pas de volition concevable sans idée à réaliser et sans idée de vouloir le faire, au moins quand la volonté est réfléchie et que nous la croyons libre, ne sommes-nous pas en cela même livrés au mouvement fortuit de notre cerveau?

Je ne connais, pour ma part, qu'une réponse possible et quelque peu acceptable à cette difficulté : c'est l'animisme qui la donne. Si l'âme est douée d'une activité propre, mais involontaire et inconsciente encore; si dans ce mode d'action elle procède suivant des lois qui lui sont propres, mais subordonnées dans une certaine mesure à la conservation et au développement de l'individu; si elle agit en ceci d'une manière analogue à l'action de l'animal dans les opérations de la vie de relation; si de plus c'est elle qui donne le mouvement et la vie au corps, pourquoi ne serait-ce pas elle encore qui susciterait les mouvements du cerveau propres à faire naître les idées à réaliser, à provoquer la volonté de le faire, mais aussi la réflexion qui permet de s'emparer de l'idée, de l'activité même, de comparer toutes les déterminations qu'il est possible de prendre dans une situation donnée, de les peser, de ne se déterminer enfin que pour le parti qui semble le meilleur? De cette manière, l'activité, de fatale qu'elle est dans sa racine ou son principe, devient libre par la réflexion, et les mouvements du cerveau s'expliquent eux-mêmes d'une manière qui les soustrait partiellement au mécanisme général dont notre corps fait partie et reçoit les influences. Quoi qu'il en soit, il est vrai de dire que l'âme reçoit à son tour le contrecoup de ces influences organiques, qui, souvent, ne sont elles-mêmes que des effets d'influences étrangères. Ce qui fait dire avec raison à M. Scheffler : « Réciproquement, toute fonction corporelle a aussi

Digitized by Google

pour conséquence une fonction involontaire de l'esprit, ravie à la libre détermination; fonction qui apparaît fréquemment comme une activité désordonnée de l'esprit, ou du moins comme une activité inconsciente ou instinctive. » De là une certaine explication de la sensation, du sentiment, de toute excitation spirituelle en général. Ici, l'auteur semble retirer l'initiative qu'il avait tout à l'heure reconnue à l'âme, au moins pour les actes volontaires : « Tout mouvement initial (*Regung*) et déterminé de l'esprit tient à un changement matériel non moins déterminé de certaines fibres cérébrales, en sorte que certaines fonctions uniformes de l'esprit sont affectées à certaines parties ou agrégations de fibres cérébrales, agissant suivant des lois générales. Ainsi le raisonnement, la connaissance de la vérité, la fantaisie, le sentiment moral, la conscience de soi-même, la volonté, etc., ont leur circonscription déterminée et leurs lois matérielles propres dans le cerveau. »

Il semblerait que l'acte par lequel l'esprit s'apparaît, la réflexion, la conscience, devrait être plus qu'aucun autre exempt de cette loi. Il n'en est rien : « La conscience est accompagnée d'un mouvement d'expansion universelle du cerveau et du système nerveux. L'état de veille en dépend; il suppose en particulier un épanouissement d'une certaine partie centrale et considérable du système nerveux, tandis que le sommeil ne suppose l'épanouissement que d'une certaine partie subordonnée de ce système. »

Si maintenant on se demande d'où vient l'activité nerveuse, l'auteur l'explique par la présence de l'éther en mouvement dans les nerfs. De sorte qu'en fin de compte, « les actes de l'esprit seraient le produit immédiat du mouvement nerveux déterminé par l'éther, ou plutôt du mouvement de l'éther dans les nerfs. Joignez à cela un changement mécanique, physique ou chimique de la substance impondérable des nerfs et des autres éléments du corps, changement qui s'explique par la communication (*Induction*) et par la liaison intime de l'éther avec la matière, et qui n'est pour ainsi dire qu'accessoire. »

Il n'est pas nécessaire, croyons-nous, d'entrer plus avant dans ce mécanisme, qui peut bien être une condition matérielle des fonctions de l'âme, mais qui en restera éternellement séparé par un abîme d'une telle profondeur, qu'il sera toujours aussi difficile de le combler qu'il l'est de concevoir le moindre rapport d'identité entre la matière et des mouvements quelconques d'un côté, et, de l'autre, des phénomènes intellectuels. Ainsi, on n'est pas plus avancé dans l'intelligence de la production des opérations de l'esprit en admettant, avec un éther quelque peu hypothétique d'ailleurs, des expansions nerveuses, des vibrations éthérées, des courants du même

Digitized by Google

genre, qui produiraient de l'électricité, de la chaleur et de la lumière, que si rien de tout cela n'avait lieu.

Reconnaissons pourtant que c'est quelque chose de pénétrer les conditions organiques des opérations de l'esprit, et faisons des vœux pour que cette partie de la science acquière toute l'étendue et toute la certitude possibles. Mais soyons sûrs, en même temps, que l'abîme dont nous venons de parler ne sera jamais comblé, parce qu'il n'y a pas de lien visible entre des états, des mouvements, des propriétés toutes matérielles, et des opérations qui ne s'accomplissent point dans l'espace et dont les produits n'ont rien de commun avec les phénomènes du dehors. Tout ce qu'on peut dire à cet égard du physique ne dispensera jamais d'admettre un agent immatériel, si l'on veut pénétrer un peu plus avant dans l'inconnu. C'est une hypothèse, il est vrai, mais une hypothèse rendue nécessaire par l'insuffisance évidente des moyens organiques proposés, constatés même, dans la production de la pensée. Cela posé, nous pouvons tranquillement nous laisser dire, nous pouvons l'entendre même avec intérêt, que « toute activité intellectuelle, toute pensée, toute passion, toute impression sensible, est liée à un *processus* matériel dans le cerveau. Ce *processus*, ajoute-t-on, ne consiste pas simplement dans des mouvements mécaniques ou dans des changements matériels (chimiques), mais aussi dans des formations organiques. Les dernières produites sont comparables à des développements de végétaux : le cerveau ressemble à un arbre; une pensée, une passion, porte à sa branche un bouton à développer, qui, comme la feuille, affirme sa valeur dans tout l'organisme; de telle manière que le trésor de pensées et de sensations que l'homme a jamais eues et qu'il peut avoir encore dans tout le reste de sa vie, ressemble à une couronne de feuillage développée qui recèle encore des germes destinés à éclore un jour, mais qui, faute d'exercice ou d'aliment suffisant, s'arrêteront tout à fait ou ne se développeront qu'en partie, ou se dessécheront. »

De plus grands détails physiologiques ajouteraient peu à notre connaissance générale des fonctions de l'intelligence. Le moment est venu de passer avec l'auteur à des considérations d'un genre plus déterminé. Nous laissons de côté toutes celles qui concernent la pathologie et la thérapeutique, malgré l'intérêt qui s'y attache, pour dire un mot seulement de celles qui sont plus à la portée de tout le monde.

Digitized by Google

III

Si les opérations intellectuelles d'un ordre supérieur s'expliquent par le cerveau seul, à plus forte raison celles qui ont un caractère moins élevé, telles que l'instinct. Il est bienna turel, en effet, que l'animal ne soit pas à cet égard plus privilégié que l'homme ; c'est bien assez qu'on lui accorde une sorte de conscience qui en fait un commencement de personne. Il faut distinguer, du reste, suivant que l'animal est d'un degré ou d'un autre : « Si, par instinct, on entend une impulsion naturelle sans conscience du fait, les classes inférieures des animaux sont les seules qui vivent par instinct. Il n'y a cependant pas lieu de refuser la conscience aux animaux supérieurs. Mais cette définition ne change rien à la nature des choses, et l'essence de l'esprit qui réside dans tout animal, quoique à des degrés divers, reste toujours spécifiquement une seule et même fonction supérieure de l'organisation animale ; en sorte que l'impulsion naturelle qui se rencontre dans toutes les créatures vivantes, même chez l'homme, n'a rien de spirituel dans son principe ; elle ne prend ce caractère, au point même d'arriver à un état de conscience, qu'en passant d'un degré à un autre. »

Mais comment s'effectue cette transition de l'instinct le plus obscur jusqu'à l'intelligence la plus puissante, la plus lucide, la plus en possession d'elle-même ? Tout cela, nous dit-on, n'est que l'effet d'un concours de forces très diverses, suivant l'organisation ; c'est une résultante. C'est de ce concours de forces diverses, ou plutôt de la coordination qui en résulte, que provient l'individu lui-même et le type spécifique qui permet de le classer. La raison en est simple, puisque les forces fondamentales dont il s'agit ont déjà un caractère spécifique : « Chacune d'elles exerce sur les autres une influence par laquelle tout l'organisme reçoit dans toutes ses parties une certaine uniformité d'un ordre plus élevé. Les actions spéciales des forces individuelles se réunissent ensuite en un effet total et forment une résultante qui coordonne la multiplicité des parties en un tout unitaire, où se dessine cependant d'une manière propre le type fondamental de toute propriété individuelle. » Il n'y a qu'un mal à cela : c'est qu'on suppose ces forces primordiales en présence dans un organisme donné ; c'est qu'en les faisant agir concurremment, on donne à leur résultante un caractère typique qui suppose une sorte de plan, une idée ; c'est qu'on limite les combinaisons possibles, de manière à n'avoir que certains types spécifiques. Mais d'où vient,

Digitized by Google

demanderons-nous, cet organisme où les forces dont on parle se trouvent en présence? Comment leur concours peut-il donner naissance à un produit organique, et travailler sur un plan d'après une idée qu'elles ne peuvent avoir? D'où vient, en ce cas, la fidélité si constante dans la reproduction de l'espèce? Est-il donc plus facile d'admettre tous ces hasards, — car il n'y a pas d'autres causes finales ici — que de supposer un principe essentiellement actif, doué d'une puissance organisatrice, ayant la faculté d'exercer cette puissance d'une manière instinctive dans le sens de tel ou tel type spécifique, suivant des tendances instinctives et par conséquent innées?

Pour mieux comprendre la différence des hypothèses, voyons comment, d'après celles de M. Scheffler, s'expliquera la formation de l'homme, de l'homme tout entier, corporel et spirituel : « Dans l'homme, dans son contenu matériel et dans les substitutions de substances (*Stoffwechsel*) qui s'opèrent en lui, la fonction chimique a son rôle; elle produit les particules corporelles qui sont en état, grâce à leur composition chimique, de servir de support ou de substratum à tout l'édifice. La force vitale qui résulte de ces compositions les influence donc aussi d'une certaine manière, puisqu'elle les organise. De cette organisation résulte la force spirituelle, qui exprime également son action sur toute formation corporelle et produit l'organisme humain avec dispositions à l'activité spontanée et libre. » Ainsi, phénomènes chimiques d'abord, force vitale en résultant et donnant naissance aux facultés intellectuelles, qui sont elles-mêmes la raison de l'activité libre, voilà l'homme. Rien en lui que de matériel au fond; pas d'autres propriétés constitutives en lui que celles de la matière; mais ces propriétés matérielles sont susceptibles de se développer, de se transformer, au point de devenir des facultés de l'ordre le plus élevé.

Cette conception est trop en crédit aujourd'hui auprès d'un grand nombre de savants, pour que nous n'en donnions pas une idée un peu développée; elle tient d'ailleurs étroitement à deux autres questions, celle de l'animisme et celle de l'existence de Dieu. Rien n'est plus propre que la physiologie matérialiste que nous examinons, à faire voir aux spiritualistes qui, ne voulant pas se jeter dans les bras du mysticisme, repoussent cependant l'hypothèse stahlienne, modifiée comme il convient, qu'ils compromettent tout à la fois la psychologie et la théologie rationnelles. En effet, si l'âme n'est pour rien dans la formation du corps, si, d'autre part, cette merveille organique n'est pas un miracle perpétuel, si elle peut être expliquée par les seules lois mécaniques et chimiques, pourquoi la pensée ne proviendrait-elle pas de ces lois, puisqu'elles réalisent elles-mêmes une pensée admirable, les idées de tous les types organiques? Pour-

Digitized by Google

quoi l'univers entier ne serait-il pas un produit de ces mêmes lois? Pourquoi Dieu serait-il plus nécessaire au monde que l'âme au corps? Aussi, verrons-nous que M. Scheffler se passe aussi facilement de Dieu que de l'âme, ou plutôt qu'il s'explique l'un comme l'autre. Par une suite nécessaire de ces idées, l'immortalité n'a guère plus de sens ni de possibilité. Revenons donc à l'homme, et suivons l'explication toute physique que la science nouvelle en donne, en la prenant de la main de notre auteur, qui est, à coup sûr, l'un des plus explicites, des plus profonds et des plus lucides. Ne faut-il pas d'ailleurs que les spiritualistes de toute nuance sachent à quoi ils ont affaire? Quelle plus belle occasion de l'apprendre! Ecoutons donc.

« Tout *processus* chimique dans le corps exprime donc aussi une activité organique, et, en même temps, une excitation spirituelle qui se révèle immédiatement comme activité nerveuse. Tandis que la masse corporelle propre de l'homme (les muscles et la charpente osseuse) doit être regardée comme support immédiat du chimisme, ou comme principal représentant individualisé de l'activité chimique, apparaît, comme représentant de la force vitale organisatrice, le cœur avec le sang et le système circulatoire ; enfin, comme représentant de l'esprit, le cerveau et le système nerveux qui s'y rattache. » Ainsi, la pensée procède du cerveau, comme la vie procède du cœur, comme le chimisme procède des solides, qui constituent la base matérielle du corps. Telle est la marche de la matière faite homme : « Tout travail mécanique du corps a pour conséquence une transformation de la matière, c'est-à-dire un mouvement et un changement chimique; toute pensée spirituelle est nécessairement liée à un changement matériel, à un mouvement de la masse cérébrale ou nerveuse correspondante, aussi bien qu'au changement chimique de cette masse (l'activité d'un nerf forme un acide libre dans la substance nerveuse); en général, dans tout développement ou progrès (*Bereiche*) de la nature, se présentent toujours et simultanément, quoique à des degrés divers et avec une force plus ou moins sensible pour certains organes de perception : action, chimisme, lumière, chaleur, électricité. »

A la matière et à la force (qui en est inséparable) se rattachent les deux principales facultés de l'âme, l'*intelligence* (*Verstand*) et la *sensibilité*, dans le sens le plus large du mot (*Gemüth*). Cette correspondance est un nouvel argument par lequel on essaye d'expliquer la génération de l'esprit par la matière, au lieu d'expliquer le monde objectif, le monde phénoménal du dehors, comme l'avait fait Kant, par des données subjectives, par l'esprit, par l'âme. Voici les principaux points de ce kantisme renversé : « Les lois fondamentales de la

Digitized by Google

matière s'expriment dans l'esprit par deux facultés principales, dont la première est l'entendement, ou faculté de penser, qui a sa racine dans la loi de la *quantité*. Cette loi ne suppose que des grandeurs homogènes, et donne des raisonnements apodictiques (démonstratifs). L'entendement est donc strictement mathématique, ou plutôt la mathématique, qui a précisément pour base les mêmes conditions fondamentales que l'intelligence, est la science pure des lois de l'entendement..... La seconde de ces lois est le sentiment. Il a sa racine dans la loi de la *qualité*, qui ne met en rapport mutuel que des quantités hétérogènes. N'étant pas la faculté de conclure, n'ayant pas affaire, par cette raison, aux quantités homogènes, il n'est essentiellement soumis à aucune loi mathématique..... Les quantités intensives, auxquelles appartiennent toutes ses forces, ne doivent être mesurées qu'aux effets extensifs; par exemple, la chaleur à une échelle thermométrique, le poids à une contenance cubique d'une matière déterminée..... L'entendement porte donc essentiellement le cachet de l'*extension;* le sentiment, au contraire, celui de l'*intensité*..... L'essence propre des grandeurs de sentiment est insaisissable à l'entendement; elle lui est éternellement cachée..... Ces deux facultés sont donc incommensurables entre elles; elles sont liées par des lois naturelles que l'homme ne peut comprendre..... »

Viennent ensuite les attributions diverses des deux facultés, celles du sentiment surtout, dont les passions, le bien et le mal moral, font naturellement partie. Il va sans dire qu'elles ont chacune leur organe, et l'on sait déjà que le cerveau est celui de l'entendement. Les autres parties de l'encéphale et ses dépendances, le cervelet, la moelle allongée, la moelle épinière, correspondent aux autres mouvements spontanés de l'âme. Reste à savoir la manière dont l'entendement et le sentiment dépendent plus positivement de l'organisme et du monde. C'est ce qu'on croit pouvoir dire en affirmant que les mouvements et les formes diverses (*Formbildungen*), ou plutôt les images des formes d'une part, la gravitation de l'autre, sont les conditions organique et cosmique de l'intelligence, tandis que les changements chimiques ou matériels et le *cosmétisme*[1] sont la raison du sentiment.

En résumé, l'esprit est une force de la matière, non pas une force simple, mais une résultante des forces simples de la matière *réunie pour* (quel mystère dans ces deux mots!) former l'organisme humain. L'esprit n'arrive à l'état de phénomène qu'autant que *la ma-*

[1] L'auteur a voulu dire *cosmisme*, comme il dit *chimisme*. Cela est visible par plusieurs autres passages où la signification de ce mot est moins douteuse qu'ici. Le cosmétisme signifierait donc, dans sa pensée, l'ensemble des lois mécaniques et physiques qui régissent le monde.

Digitized by Google

tière s'est organisée en corps humain (quel abîme encore qu'on ne semble pas même entrevoir !) ; mais la *tendance* (!!) à cette organisation de la matière ou à la production de l'esprit existe déjà dans la *matière* même avant l'acte de la création (dites plutôt formation !) du genre humain, avant même la création du règne animal, du règne végétal, du règne minéral même. Cette disposition (*Drang*) est comme une force propre à la matière la plus simple; peut-être a-t-elle sa raison dans le cosmétisme, dans l'affinité de l'hétérogène : elle se manifeste immédiatement dans la formation des minéraux, puis dans la cristallisation, dans la végétation ou la force vitale, et n'atteint son complément que dans l'esprit. On peut donc dire que la matière parvient à la conscience dans l'esprit, mais que l'esprit se manifeste déjà dans les plus simples rapports, par conséquent qu'il y a toujours dans la matière une tendance à la connaissance de soi-même; de là résulte aussi que la connaissance de soi-même est une tendance naturelle. Ce problème de la *nature* (qu'est-ce que la nature ?) se résout de cette manière : c'est que l'esprit devient capable de la pensée actuelle. Cette faculté lui est originellement propre; il ne l'acquiert point par l'expérience ou l'exercice, quoique l'expérience serve à la développer. Grâce à cette propriété, l'esprit exerce son activité suivant une libre détermination de lui-même. Cette activité consiste dans la liaison logique des idées. A cette faculté se rattache celle d'abstraire, c'est-à-dire de former des idées des choses du monde extérieur, et de donner ainsi à la pensée pure des matériaux sans lesquels cette pensée resterait toujours vide. Par là, l'esprit se trouve en rapport avec le monde du dehors. Mais il ne faut pas oublier qu'entre l'idée spirituelle et l'objet réel qui lui correspond se trouve un abîme qui ne peut être comblé, et que ces deux choses sont des quantités tout à fait hétérogènes. Ainsi, par exemple, l'espace, le temps, la couleur, le son, l'odeur, la saveur, une sensation quelconque, sont en partie des représentations, en partie des passions (états passifs) qui témoignent, il est vrai, de certaines propriétés des choses réelles, mais qui ne sont point du tout des propriétés réelles des choses, qui n'ont par conséquent pas de valeur objective, mais qui expriment seulement des formes subjectives de notre sensibilité, formes auxquelles les choses du monde extérieur doivent correspondre pour qu'elles puissent être perçues et devenir l'objet d'une notion. C'est ainsi que les nombres sont des notions propres à exprimer les rapports de quantité des choses réelles; mais des quantités en soi ne font pas des nombres, les nombres ne servent qu'à concevoir les quantités..... Si donc nous nous demandons si l'esprit humain réalise la fin dernière de la nature, si par conséquent la matière arrive ainsi à la connaissance d'elle-même, nous serons obligé de con-

Digitized by Google

fesser qu'il n'en est ainsi qu'à un certain degré, et très imparfaitement. »

Cette esquisse de la nature de l'homme et de ses rapports comme être intelligent avec le monde se termine par la théorie subjective de la connaissance, théorie qui remonte au moins jusqu'à Descartes, mais qui n'a reçu son entier développement que des mains de Kant, vrai continuateur, quoi qu'on en ait dit, du philosophe français. Tout ce qui précède est beaucoup plus difficile à concevoir et encore beaucoup plus difficile à admettre. M. Scheffler paraît être en plus d'un point disciple de Kant, mais on a vu déjà qu'il en modifie parfois les doctrines au point d'admettre des résultats tout différents de ceux du criticisme. En complétant notre exposition des doctrines du nouveau matérialisme allemand, nous fournirons une autre preuve de cette ressemblance et de cette différence.

IV

La ressemblance consiste en ceci, que le nouveau matérialisme, comme le criticisme, nie qu'on puisse donner une démonstration proprement dite de l'existence de Dieu. La différence consiste en ce que la première de ces doctrines affirme l'existence d'un Dieu cosmique, qui est au monde matériel comme l'âme, l'esprit, est au corps.

« Demander une preuve de l'existence de Dieu est un non-sens, puisque notre idée de Dieu et l'existence de Dieu sont deux choses entre lesquelles il n'y a point de liaison. » L'auteur, comme on le voit, n'est pas précisément de ceux qui s'imaginent que toute idée a nécessairement un objet propre, et qu'on peut conclure légitimement de l'idée à l'être, au moins dans quelques cas exceptionnels, par exemple, de l'idée de l'infini. « L'infini en réalité, dit-il, la profondeur infinie de l'espace qui est devant moi, l'éternité du temps qui s'écoule..... sont des choses d'une existence factice. Notre esprit a néanmoins la faculté de concevoir l'infini, de former une notion de l'infini. Vaines tentatives cependant. Nous ne pouvons concevoir un tout que composé de ses parties; il y a une nécessité intrinsèque qu'il en soit ainsi et non autrement. » Mais le sentiment ne serait-il pas ici une raison suffisante d'admettre Dieu? Il ne paraît pas, suivant notre docteur; aussi touchons-nous avec lui à un athéisme spéculatif, dont nous ne sortirons que par le naturalisme, si tant est que le naturalisme soit une issue de l'athéisme. En effet, « si la phi-

Digitized by Google

losophie ne peut prouver l'existence de Dieu, aucune autre science n'en est capable, pas même la théologie; car aussitôt que la théologie met le pied sur le terrain de la déduction, elle devient philosophie. Se place-t-elle, au contraire, sur le domaine du sentiment, elle renonce aux procédés de l'entendement, aux preuves strictes, pour se payer de mouvements qui peuvent bien produire la foi, mais qui ne produiront jamais la conviction. Les sciences naturelles sont également impuissantes; comme toute opération inductive fondée sur l'expérience, elle ne peuvent donner une preuve apodictique : ces sortes de preuves ne sont possibles que par une science intellectuelle pure, en philosophie comme dans les mathématiques. »

Et pourtant, un Dieu existe, au moins en germe, pour M. Scheffler. Voyons donc quel est ce Dieu. « La force de la matière dans sa plus haute perfection, — par conséquent le degré supérieur de cette série infinie de développements différents, mais qui sont toujours plus élevés en qualité; — force qui est aussi parfaite dans le sens absolu, et qui est seule de son espèce, est Dieu. » Ainsi, Dieu est tout simplement la force de la matière. Mais si la matière n'est qu'un vain nom, une abstraction vide, ou si la matière est infinie dans ses éléments, nous voilà de nouveau sans Dieu, ou, ce qui revient à peu près au même, avec une infinité de Dieux, d'atomes de Dieu, qui, réunis, ne peuvent faire un Dieu.

Voyons cependant de quelle manière ce Dieu, qualité de la matière, va prendre une forme un peu plus digne de ce nom, ou quels en seront les attributs. « Comme nous n'avons aucune idée de facultés qui dépassent les qualités de l'esprit, et que nous ne pouvons pas davantage concevoir une perfection de ces facultés à un degré infini, nous ne pouvons nous faire qu'une idée fort imparfaite de Dieu. On n'en peut parler que par comparaison, et en ce sens qu'il n'y en a pas de meilleure à établir que celle qui résulte du rapport de l'esprit humain avec le corps humain. Nous disons donc que le monde est le corps de Dieu, ou que Dieu est l'âme du monde. » Ce Dieu cosmique est supérieur au Dieu-idée de Hégel et de son école, au Dieu-homme d'un certain panthéisme, au Dieu-humanité d'invention plus récente; et, à cet égard, M. Scheffler, conséquent ou non, se rapproche des idées plus communes : « Dieu donc est non-seulement l'ensemble des qualités que nous concevons, portées au plus haut degré possible, mais il est aussi les espèces de qualités les plus parfaites absolument. Il possède donc, non-seulement toutes les propriétés inférieures des créatures cosmiques qui sont des parties de son corps, le chimisme, la végétation et l'esprit, mais aussi des propriétés qui sont qualifiées plus dignement; telles sont celles d'un esprit, d'une faculté de penser, d'une conscience, dont nous n'avons absolument

Digitized by Google

aucune représentation..... Dieu a conscience et personnalité. Il est infini, sans figure déterminée, sans siége ici ou là, présent partout, omniscient (puisque tout ce qui arrive, tout phénomène extérieur et toute pensée humaine est un processus qui s'accomplit dans son corps, le monde, et qui arrive en Dieu à la plus entière conscience). Il est tout-puissant, tout sage, tout aimant. Mais il ne faut pas oublier que ces notions ne sont que l'extension quantitative des facultés humaines, par suite très imparfaites en somme, et n'expriment aucune perfection qualitative; que, par conséquent, ce qui regarde les actions de Dieu ou l'usage d'attributs qui supposent, comme la toute-puissance ou la justice, une main-mise (*Eingriff*) dans les événements du monde, ne peut être donné ici comme une unité de mesure humaine; que ces actions doivent être plutôt envisagées de points de vue supérieurs. »

Tel est le Dieu de M. Scheffler; et quoiqu'il soit un peu moins entaché des vices qui déshonorent d'autres Dieux de conception moderne, il n'est cependant pas de nature à nous rassurer complétement sur des points d'un suprême intérêt, tels que la liberté, l'immortalité de l'âme. La doctrine du philosophe allemand nous ramène, après tout, au panthéisme, avec tous les vices qui lui sont propres. C'est ce que démontrera la suite de cette discussion.

V

« L'homme, dit M. Scheffler, considéré matériellement et spirituellement, est une partie de Dieu. Mais ce mot : partie, convient au corps de l'homme, qui est au monde, *au corps* de Dieu, comme la partie d'un corps terrestre en tant qu'il contribue à le former. Quant à l'esprit, force suprême de l'homme, que l'on saisit plutôt dans ses actes que dans ses propriété ou facultés, on peut dire avec plus d'analogie qu'il est une pensée de Dieu. Car si Dieu possède aussi des facultés supérieures, comme celle de penser, cette dernière lui convient aussi comme qualité inférieure; et puisque l'homme pense, Dieu pense en lui. Semblablement, si nous voulons regarder le sentiment (*Gemüth*) de l'homme comme une disposition particulière de son esprit, nous pouvons dire que l'homme est une sensation de Dieu. » Mais que va devenir cette pensée de Dieu dans l'homme et par l'homme? L'avenir de cette personnalité imparfaite est-il bien assuré? « Tout processus dans un corps de plante ou d'animal, toute pensée d'un animal ou d'un homme est le commencement

Digitized by Google

d'une série infinie d'effets qui se continuent durant toute la vie de cet organisme. Dans un processus chimique ou de végétation est une pensée vivante avec une action spirituelle dans la conscience de celui qui la produit. L'esprit humain, comme phénomène naturel, comme force de Dieu, est un processus dans lequel les forces de la nature parviennent à la conscience de ce qui est produit, en même temps qu'il y a conscience du producteur, de Dieu. Les pensées de Dieu sont accompagnées de conscience. Or, la pensée humaine, continuant de vivre en Dieu, se maintiendra avec conscience; donc l'âme humaine est immortelle avec conscience. »

Voilà qui est positif et assez conséquent du reste; puisque, tout esprit de Dieu que nous sommes déjà maintenant, nous avons néanmoins une personnalité, rien ne s'oppose, ce semble, à ce qu'il en soit ainsi à l'avenir et toujours. Une chose cependant ne laisse pas de nous inquiéter : puisque l'esprit, condition de toute pensée, de toute conscience, est un produit de l'organisme en nous, comment cet esprit pourra-t-il subsister encore quand l'organisme dont il n'est qu'un effet, un phénomène particulier, une forme, aura disparu? M. Scheffler s'efforce de trouver une réponse à cette question. « Il va de soi, dit-il, que cette pensée divine, accompagnée de conscience, qui continue l'homme après la mort, est soumise à toutes sortes de vicissitudes, à une série infinie de modifications, de combinaisons, et autres changements ou métamorphoses à nous inconnues; mais tous ces changements ont pour but une élévation, un accroissement de dignité. Car la simple participation à la pensée de Dieu est déjà une condition d'une connaissance supérieure et de perfectionnement universel. L'existence, comme partie intégrante de la pensée divine avec conscience, suppose souvenir (*Rückerinnerung*), communication avec d'autres esprits, c'est-à-dire une vue rétrospective après la mort; mais elle exclut l'idée d'une migration dans une autre forme corporelle, l'idée d'une renaissance à une activité comparable aux rapports terrestres. Néanmoins, il n'est pas simplement possible, mais il est absolument vraisemblable qu'avec la conscience se continue aussi la libre détermination ou le libre arbitre, en sorte que l'activité de l'esprit humain après la mort ne sera pas une liberté passive, mais une liberté active sous les conditions d'une liberté encore supérieure..... Déjà dans l'activité terrestre de l'esprit humain, une pensée agit sur une autre d'une manière parfaitement inconsciente et incompréhensible..... Ce n'est pas notre volonté qui peut produire la pensée. La volonté ne peut que conduire l'activité spirituelle ici ou là; mais ici ou là une pensée éveille l'autre, et sa nature, sa distinction, sa sublimité ne dépend pas de la volonté, elle dépend de l'activité spirituelle. De même les pensées de Dieu agiront

Digitized by Google

les unes sur les autres avec une certaine spontanéité ; c'est-à-dire que l'esprit humain restera actif, libre et spontané après la mort. »

Ce n'est pas encore là ce que nous attendions, mais c'est quelque chose, beaucoup assurément, assez même pour avoir le droit d'espérer davantage. Il est impossible qu'un esprit aussi distingué que M. Scheffler n'ait pas prévu l'objection que nous venons de faire, et n'ait pas essayé d'y répondre. Nous lisons en effet les lignes suivantes : « En hasardant l'hypothèse que l'esprit humain comme pensée, ou plus généralement comme force de Dieu, continue d'exister, mais que toute force est uniè à la matière, je dois dire comment le rapport de cette force à la matière est encore possible après la mort, puisque l'organisme matériel de l'homme se décompose et se dissout..... La mort n'attaque essentiellement que la partie pondérable unie à une certaine partie de l'éther. L'éther peut donc fort bien servir de support ou sujet au processus vital à venir..... En tout cas, cette intuition peut servir à faire concevoir la possibilité naturelle de l'immortalité fondée sur une base matérielle. »

Ce n'est point assez d'être assuré de la vie future, on voudrait savoir quelle sera cette vie. Or, suivant M. Scheffler, elle ne sera pas exempte de maux, par la raison que le bien n'est possible qu'à la condition du mal. Mais l'état de l'homme étant alors en progrès, nos déterminations seront plus libres d'influences étrangères. Il sera donc plus facile à chacun de s'élever à un degré supérieur de moralité et de bonheur. Mais il ne sera pas impossible non plus de déchoir, et par conséquent d'endurer des peines plus sensibles, conséquences naturelles d'une conduite d'autant plus répréhensible que la connaissance à laquelle on sera parvenu sera plus élevée.

Tout cela, comme on le voit, approche fort des croyances communes, et nous aurions mauvaise grâce à nous montrer difficile, quand on nous accorde tant après nous avoir fait espérer si peu. Nous nous bornerons seulement à dire qu'il n'est point aisé de comprendre comment l'esprit, s'il est quelque chose de plus qu'une simple faculté, ne peut point penser sans support (*Trœger*) matériel, et comment, s'il n'est qu'une faculté, il peut être celle de la matière, de l'éther même. Il y a bien encore cette autre difficulté, celle de savoir comment, si la pensée est divine en nous, si c'est Dieu qui pense par nous, si notre personnalité n'est pour ainsi dire qu'un nœud vital, un ganglion dans l'organisme divin, nous ne penserions pas toujours en vertu de cette force divine, à moins, ce qu'il paraît bien, que Dieu lui-même ne soit qu'une force de la matière. Mais nous ne voulons pas trop presser M. Scheffler sur ce point.

Digitized by Google

Nous trahirions cependant la cause du spiritualisme, si nous ne demandions pas à notre docteur quelques éclaircissements sur le libre arbitre de l'homme et sur la création, que nous voyons bien nommés chez lui, mais dont il ne nous donne pas l'idée véritable. La liberté humaine est difficile à concevoir, en effet, quand on professe « une causalité unique, procédant des lois de la nature. » La difficulté semble s'atténuer, il est vrai, quand on ajoute que « l'esprit est une force naturelle, et, comme toute autre force simple, soumis à des lois;.... que la liberté de l'esprit consiste dans la faculté de donner à son activité une direction voulue, de se choisir un terrain pour ses opérations. » Mais un nuage de doute semble se former dès qu'on ajoute : « qu'à tout autre égard (que le choix du champ d'opération) l'esprit n'est pas libre ; qu'il est régi par des lois mathématiques qui résultent immédiatement de la qualité matérielle du corps humain ; que cette propriété du corps est, à son tour, le résultat d'une série de causes matérielles antérieurement en action ; que la liberté subit encore une autre espèce de nécessité, qui agit même dans tout libre choix, celle qui provient du sentiment et qui est analogue à l'instinct qui résulte d'un besoin naturel. » Comme, au surplus, le spiritualisme le plus pur, s'il est éclairé et sincère, admet que le libre arbitre a ses limites et ses défaillances, nous devons nous contenter des explications timides et embarrassées de M. Scheffler. Il ne conviendrait pas d'être ici plus exigeant.

Il est bien plus net sur la création : c'est une création de forme et non de substance. « Le monde, nous dit-il, est infini, éternel; le monde matériel et Dieu qui en est l'âme sont adéquats à l'infinité de l'espace et du temps. La proposition que : toute chose doit avoir une cause, ne peut donc être appliquée qu'au déroulement des événements cosmiques ; elle n'exprime qu'un devenir, et non la procession, ou plutôt l'éduction du néant ; elle n'a de rapport qu'au phénomène, et non à l'être en soi ; l'expérience ne peut en effet constater en aucune façon l'origine absolue de quoi que ce soit. En ce sens, le monde n'a pas de commencement, et la conclusion qu'il doit avoir été créé (de rien) est absolument fausse. » Il est bien entendu que le monde matériel, substantiel, ne peut pas plus avoir de fin qu'il ne peut avoir eu de commencement.

Nous avons dû laisser de côté une multitude de points d'un véritable intérêt scientifique, surtout en ce qui regarde la médecine, pour nous attacher exclusivement aux parties d'un intérêt plus général. Il résulte de notre analyse que le matérialisme de M. Scheffler est, en somme, assez tempéré, puisqu'il est, jusqu'à un certain point, compatible avec le spiritualisme, le théisme, le libre arbitre,

Digitized by Google

la morale, la vie future et ses formes. La révélation même et le culte y trouvent leur place, mais toujours dans un sens philosophique, qui n'est pas tout à fait celui du symbole des apôtres ou de Nicée.

Concluons-en qu'il y a deux sortes de matérialismes en Allemagne : l'un plus prononcé, plus grossier, plus vulgaire, plus superficiel et plus traditionnel en tout cas ; l'autre moins accusé, plus subtil, moins commun parce qu'il est plus pénétrant, plus intelligent et plus savant. Le premier est celui des Vogt, des Moleschott, des Büchner, pour lesquels il n'y a ni âme, ni Dieu, ni culte, ni, par conséquent, vie future, ni libre arbitre, ni morale[1]. Le second tient une sorte de milieu entre le précédent et le spiritualisme proprement dit, dont les principaux représentants sont MM. Bona, Meyer, les docteurs Jacob, Frauenstädt, et Rod. Wagner, dont le monde savant regrette la perte récente. Ce spiritualisme, nous aimerions à le faire connaître ici ; mais cette doctrine est trop considérable pour ne pas mériter une étude séparée.

J. Tissot.

[1] Sur cette première forme du matérialisme, voir dans la *Revue*, 2e série, t. XXXII, p. 5 (15 mars 1863) : *La Philosophie naturelle en Allemagne*, par M. Albert Lefaivre.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Histoire de la Littérature espagnole de G. TICKNOR, traduite par J.-G. MAGNABAL, in-8°, t. 1er. Paris, Aug. Durand. 1864.

Ce ne sont pas seulement les livres qui, selon le vieil adage du grammairien Terentianus Maurus, ont leurs phases et leurs destinées ; ce sont aussi les littératures : il y a pour elles, comme pour toutes choses, des variations et des modes, des éclipses et des renaissances. La littérature espagnole, par exemple, relativement si originale, si intéressante dans sa diversité, si remarquable en dépit de ses bizarreries et de ses faiblesses, eut, pendant tout le moyen âge, avec la nôtre, des rapports incontestables, mais à peu près ignorés, particulièrement pour la question si controversée des *Amadis*. A partir du XVIe siècle, les hasards de la politique et les rencontres de la guerre tendirent peu à peu à nous la rendre familière ; la langue des Ximénès, des Charles-Quint et des Philippe II, franchit les Alpes, les Pyrénées, l'Atlantique, et devint populaire, ainsi que le sont aujourd'hui l'anglais et le français. L'entrée dans la famille de nos rois de deux princesses espagnoles, Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, contribua beaucoup à nous initier d'autant plus profondément à tout ce qui se pensait, à tout ce qui se disait du côté de l'Escurial. Cent ans avant les imitations de Lesage, les romans picaresques ou satiriques de l'Espagne étaient chez nous traduits ou copiés ; les capitans matamores inondaient notre scène ; les imbroglios dramatiques, les comédies de cape et d'épée, de Cervantes, Lope de Véga, Caldéron, Alarcon, Moreto et autres, trouvaient en Boisrobert, Scudéry, Monville, Thomas Corneille, Scarron, des interprètes plus ou moins fidèles, plus ou moins habiles ; les plus illustres puisaient à cette source féconde ; le grand Corneille y prenait son *Cid*, son *Menteur*, sa *Suite du Menteur*, son *Don Sanche d'Aragon* ; le grand Molière en tirait *Don Juan*, *Don Garcie de Navarre* et *la Princesse d'Elide*. Puis, cette source se tarit ou se ferme, une fois que le spirituel auteur de *Gil Blas* et du *Diable Boiteux*, de *Guzman d'Alfarache* et du *Bachelier de Salamanque* s'y est désaltéré à loisir. Le silence se fait sur cette poésie tout à l'heure si brillante ; l'ombre s'étend sur cet art, qui servait de modèle, et les rares et inexactes appréciations que Voltaire leur consacre nous donnent la mesure de l'oubli et du discrédit où cette poésie et cet art étaient tombés. En Espagne même, l'indifférence était grande pour ces antiques souvenirs, pour ces gloires d'un passé que rien ne semblait plus devoir faire revivre ;

Digitized by Google

c'est de l'étranger surtout que vint le réveil. Depuis le commencement de ce siècle, avide d'impartialité, curieux des traditions et très ami des parallèles, en Angleterre, Walter Scott, Byron, Southey, lord Holland, Lockart; en Allemagne, en Hollande, en Suisse, Herder, W. de Schlegel, Bouterwek, Jean de Müller, Tieck, Huber, Depping, Wolf, Dozy; en Amérique, Washington Irving, Ticknor, Prescott, rappelèrent directement ou indirectement l'attention publique sur des légendes attachantes ou sur des œuvres pleines d'intérêt, qui ne méritaient nullement les demi-ténèbres où elles étaient plongées. La France a eu sa bonne part dans cette résurrection de l'Espagne poétique, et, pendant ces quarante dernières années, les travaux de Sismondi, de MM. Louis Viardot, Germon de Lavigne, Damas-Hinard, Francisque Michel, de Viel-Castel, de Puybusque, Mazade, Baret, Cambouliu, y ont coopéré dans une mesure différente, mais toujours avec talent et avec succès. Des traductions exactes et élégantes, des collections utiles, des dissertations critiques sur tel ou tel point spécial, se sont rapidement multipliées, mais on a besoin de se reconnaître au milieu de tant de richesses parfois mal explorées; une carte de ces contrées, à la fois si voisines et si lointaines, est indispensable, et une histoire générale de la littérature espagnole a manqué longtemps aux amateurs. En attendant que don José Amador de los Rios ait achevé celle qu'il a commencé à publier dans sa propre langue sur un plan peut-être trop étendu, celle du célèbre Américain Georges Ticknor reste la plus complète, et c'était rendre un véritable service aux lettrés et aux gens de goût que de la faire passer en français, comme on vient de le tenter pour la première fois.

En 1818, Ticknor, après avoir parcouru une grande partie de l'Espagne, résida quelques mois à Madrid. Son but était de se fortifier dans la connaissance de la littérature castillane, et de se procurer sur place des livres espagnols, presque introuvables partout ailleurs et très difficiles à acquérir même dans le pays. L'époque n'était qu'à moitié favorable à ce dessein : Ferdinand VII restauré sur son trône y faisait asseoir avec lui l'absolutisme. Les hommes les plus distingués de la Péninsule, Quintana, Martinez de la Rosa, Moratin, le duc de Rivas, Clemencin, Navarrete, Marina, languissaient dans la pauvreté, la solitude, la captivité ou l'exil. Un d'eux, le savant historien de la *Domination des Mores en Espagne*, don José Antonio Condé, fournit à Ticknor, devenu son ami, les plus précieux documents; trois de ses compatriotes, dont deux furent ministres plénipotentiaires des Etats-Unis à la cour de Madrid, Alexandre Hill Everett, l'illustre Washington Irving et M. Rich, ancien consul américain en Espagne, bibliographe estimé, lui en procurèrent aussi un grand nombre. Le fruit de ces longues études fut une série de leçons données par Ticknor dans sa patrie, aux élèves du collége Harvard. Puis, de 1835 à 1838, étant revenu en Europe, il visita et dépouilla laborieusement les bibliothèques publiques et les collections particulières : en Espagne, celle de don Pascal de Gayangos, professeur d'arabe à l'université centrale de Madrid; en Angleterre, celle de lord Holland; en France, celle de M. Ternaux-Compans; en Allemagne, celle du vénérable Tieck, et, à son retour en Amérique, il songea

Digitized by Google

à utiliser tant de lectures, de recherches et de découvertes, en élevant un monument durable à cette langue et à cette littérature castillanes, qui lui inspiraient une sympathie si vive et si légitime. De là, son livre, publié en 1849 à Boston, avec les conseils et le concours officieux de deux de ses amis les plus intimes, M. Francis Gray, littérateur instruit, et William Prescott, l'historien si éminent de Ferdinand et Isabelle, de Cortès et de Philippe II, dont ses concitoyens et les étrangers déplorent également la perte récente.

Il serait superflu de rappeler le succès solide et sérieux que cette œuvre de savoir et de conscience a obtenu dès son apparition ; quiconque s'occupe tant soit peu de ces matières est obligé d'y avoir recours. On la traduisit en allemand, ce qui n'avait rien de surprenant, vu l'application intellectuelle de nos frères d'outre-Rhin, et en espagnol, ce qui était encore plus flatteur, en raison de la vanité nationale qu'on suppose à nos voisins du Midi. Ce n'est qu'au bout de quinze années d'une vogue si soutenue que l'idée est venue chez nous de se l'approprier par une version littérale, enrichie d'appendices étendus et de notes substantielles empruntées principalement à deux commentateurs espagnols de l'historien américain : don Pascal de Gayangos et don Henri de Védia. Le mérite en appartient à un des chefs de bureau de notre ministère de l'instruction publique, un des agrégés de notre Université, très versé dans la pratique de l'idiome castillan, M. J.-G. Magnabal, bien connu par ses efforts pour populariser au dehors les noms des auteurs les plus recommandables de la presqu'île ibérique. Il n'a fait encore paraître que le premier volume de sa traduction, qui nous a semblé très exacte pour le sens et très soignée pour l'exécution typographique ; ce volume ne contient que la période primitive de l'histoire des lettres espagnoles, depuis leur origine jusqu'au règne de Charles-Quint ; nous espérons que la suite ne se fera pas trop attendre.

En effet, l'excellente composition de Ticknor, si connue qu'elle fût des érudits ou des écrivains spéciaux, qui la lisaient dans le texte anglais, ne saurait que gagner en renommée maintenant qu'elle est rendue accessible au public ordinaire, qui en recueillera autant d'agrément que de profit. Il y trouvera de judicieuses et intéressantes notions sur le passé de cette race altière et opiniâtre, qui, après avoir reçu tant de colonies phéniciennes, grecques et carthaginoises, a su tour à tour résister vaillamment aux Romains, aux Goths et aux Arabes ; sur le caractère de ces descendants de Pélage et du Cid, qui ont si longtemps conservé en traits indélébiles leur type originaire, leur foi religieuse, leur dévouement monarchique, leur loyauté chevaleresque, leurs héroïques ardeurs. Le vieux *Poëme du Cid*, cette chronique rimée consacrée au brave Rodrigue de Bivar, les annales ou romances innombrables qui en furent la continuation et le développement ; les divers traités d'Alphonse X le savant, les vers de Gonzalo de Berceo, l'épopée bizarre composée sur Alexandre le Grand par Segura d'Astorga; *le Comte Lucanor*, du prince Juan Manuel, les apologues de l'archiprêtre de Hita, Juan de Ruiz ; une foule de poésies religieuses, morales, allégoriques, le *Rimado de palacio*, du chancelier Pedro Lopez de

Digitized by Google

Ayala; les *Romanceros*, où sont célébrés le dernier roi des Wisigoths, Roderic, Bernard del Carpio, Fernandez Gonzalez, les sept infants de Lara; les *Cancioneros*, qui roulent sur tant de sujets sacrés ou profanes, espagnols ou moresques, graves ou légers, défilent ainsi successivement sous nos yeux, et nous conduisent jusqu'à la fin du XIVe siècle. Nous saisissons très nettement, grâce à Ticknor, la différence existant dès lors entre la littérature savante de la cour et cette littérature populaire, qui, échappant mieux que l'autre aux influences provençales et italiennes, s'exprima surtout de quatre manières, par les romances, les chroniques, les livres de chevalerie et les pièces de théâtre, genres prédominants au XVe siècle et pendant une partie du XVIe. Ajoutez-y des relations politiques et historiques, des traités de théologie, des récits de voyages, qui faisaient une concurrence sérieuse aux nombreux romans sur les Amadis, aux anciens mystères, aux ébauches dramatiques du marquis de Villena ou du connétable Alvaro de Luna, à la fameuse *Célestine* de Rodrigo Cota, terminée par Juan de la Encina, aux prétendues comédies de Bartolomé Torrès Naharro. Le savant historien ne manque pas de signaler en passant tout ce que l'Espagne a prêté ou emprunté d'idées et de formes à la Provence et au Languedoc, à la Catalogne et à l'Italie.

Tel est, tracé à grandes lignes, le tableau que Ticknor nous offre dans cette première partie; pour l'exposition de ce tableau, il a procédé par groupes, choisissant une figure saillante, dont il étudie avec soin la physionomie, et autour de laquelle il rassemble celles qui ont quelques analogies avec la principale. A chaque instant, il confirme ses appréciations, si approfondies et si mesurées, par des citations textuelles et par des notes puisées aux sources les plus sûres, puisque manuscrits, livres rares, articles de revues, compilations indigènes ou exotiques, il avait tout vu, tout feuilleté, tout analysé. Il a pu par hasard faire quelque omission, laisser quelque lacune, attacher trop ou trop peu d'importance à certains personnages. Il n'a pas toujours réussi à assurer à sa narration un enchaînement et une unité que son sujet lui-même ne lui présentait pas, à travers l'anarchie et la division de l'Espagne du Xe au XVIe siècle, lorsque, non-seulement les chrétiens, les Maures et les juifs, mais encore les Catalans eux-mêmes, les Aragonais, les Valenciens et les Castillans se partageaient le domaine des idées, comme ils se disputaient la surface du territoire. Surtout, il a trop négligé, à propos des monuments les plus essentiels de la langue vulgaire, d'expliquer la graduelle décomposition du latin se convertissant peu à peu en espagnol, et de nous faire comprendre ces évolutions et ces transformations grammaticales. D'autre part, il a trop insisté sur l'ignorance et la barbarie auxquelles était livrée l'Espagne lors de la décadence de la civilisation romaine, sous la domination des Goths et sous celle des Arabes; il n'a pas rendu suffisamment justice aux prélats, catholiques ou ariens, qui, à cette époque, entretenaient, au fond des monastères ou du haut des chaires religieuses, le feu sacré des sciences et des lettres. Il a eu également le tort de passer sous silence les écrits des juifs espagnols, et a commis la faute, encore plus regrettable, de ne presque rien dire de la littérature arabe en Espagne, quand, cependant,

Digitized by Google

elle y avait exercé un ascendant si prolongé et si considérable. Mais, que sont, en somme, ces taches et ces inégalités dans une composition si difficile à traiter et si complexe? Ticknor n'en est pas moins un guide autorisé, qu'on peut suivre en toute sécurité, et M. Magnabal a fait une chose très utile à la masse des lecteurs en mettant à leur disposition, de la façon la plus commode, cette œuvre capitale de l'historien américain.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

La France sous Louis XV, par M. Alphonse JOBEZ, in-8°. Paris, Didier.

Il n'y a peut-être pas, dans notre histoire, de moment plus solennel que celui où le convoi de Louis XIV se dirige lentement vers Saint-Denis. On entend dans la foule, qui forme la haie à ces funérailles, des cris, des rires, des imprécations. Le roi est mort; ce n'est pas tout; en y regardant bien, on s'aperçoit que c'est la monarchie elle-même qui s'en va dans ce cercueil. Au même moment, un enfant de cinq ans parcourt les boulevards extérieurs au milieu d'une multitude curieuse de voir les traits de Louis XV. Un long règne inauguré par la Régence va commencer; il s'arrêtera à 1789. Le vrai successeur de Louis XIV, en effet, c'est le XVIIIe siècle, qui commence à 1715 et finit à l'avénement de la Révolution. Ce qui va régner, sous l'indolent scepticisme de Louis XV, ce qui va triompher, en dépit des stériles efforts de Louis XVI, c'est l'esprit d'examen, la revendication du droit, la philosophie. Au sein de la rapide décomposition de cette société, on sent, jour par jour, se formuler plus clairement, se dégager, avec une netteté tranchante, la pensée qui doit, vers la fin, se dresser sur le monde avec un éclat sinistre et souverain.

Ecrire cette histoire, multiple dans les détails, mais d'une unité frappante dans la succession logique de ses actes, c'est, au premier abord, une tâche pleine de séductions. Peu d'esprits y ont échappé. Ils sont bien rares, dans le monde des lettres, ceux qui n'ont pas tout au moins rêvé et même ébauché un travail quelconque, essai ou étude, sur ce fourmillant XVIIIe siècle où les individualités abondent, où toutes les couches sociales recèlent quelque type précieux, quelque fait singulier, quelque figure originale; c'est pourquoi les monographies sur cette époque sont innombrables, sans que le champ en soit épuisé. Il y a là tant de points de vue variés, une telle activité de passions et d'idées, la vie y est si fiévreuse, ce monde est si brillant au milieu des corruptions et des scandales, cette décadence aux allures triomphales a un tel prestige de hautaine insouciance que, malgré soi, on se sent pris de vertige au spectacle d'une société qui va mourir en pleine fête, et dont le dernier éclat de rire s'éteindra sous la hache révolutionnaire.

Il faut néanmoins avouer que l'histoire n'a pas à se louer beaucoup de tous les travaux de détail exécutés sur le XVIIIe siècle. La physionomie vraie, complète, exacte de cette période historique, qui nous la donnera? Qui fera revivre, dans une forte et pleine unité, ce monde disparu avec son caractère étrange, ses faces si différentes, frivolité ici et là sérieux formidable, corruptions et grandeurs, égoïsme et dépravation d'une part, et de l'autre aspirations infinies, élans emportés vers l'idéal?

Digitized by Google

Cette œuvre si difficile et si importante, M. Jobez l'a entreprise, et nous venons de lire le premier volume de *la France sous Louis XV*. Après avoir résumé le long règne de Louis XIV, il s'arrête au traité de la triple alliance (4 janvier 1717). Sur ce premier volume, il est difficile de prévoir ce que l'auteur réserve d'ardeur et d'impartialité, de vigueur et de sang-froid, — qualités diverses, mais indispensables — à la peinture du tableau qu'il nous promet. Nous savons qu'il mettra au service de son œuvre une grande sincérité, une honnêteté ferme et résolue dans la recherche de la vérité ; mais ces qualités, qui nous sont apparues dans les pages que nous lisions tout à l'heure, suffiront-elles seules à l'évocation de cette époque, à cette résurrection des hommes dans les faits, qui est la première et la plus nécessaire condition de l'histoire ? Nous voudrions l'espérer ; car ce n'est pas sans une sympathie réelle qu'on voit un esprit sérieux aux prises avec une tâche aussi redoutable ; mais il nous faudra alors désirer que M. Jobez élève et agrandisse l'horizon de ses observations.

Sans doute — et, autant que possible, nous sommes disposés à en tenir compte — l'auteur affirme que son but unique est « de mettre sous les yeux du lecteur les pièces d'un grand procès, » et de montrer au peuple, par des exemples frappants, que, « s'il ne veut pas être pillé, emprisonné, égorgé, il faut qu'il apprenne à gouverner lui-même ses propres affaires. » C'est d'ailleurs, pour qui sait lire, le plus utile résultat des études historiques. Mais, pour que la leçon soit bonne, forte et sainement comprise, il est indispensable que, gagné par l'émotion du fait, pénétré de la grandeur des idées, mis en communication intime avec les hommes qui font la trame et la vie de l'histoire, le lecteur puisse avoir un moment cette austère illusion qui nous fait contemporains des siècles écoulés.

Cette illusion, nous aurions voulu l'éprouver devant le tableau tracé par M. Jobez du règne de Louis XIV. Les désordres de l'administration, la misère publique sous l'éclat menteur de guerres ruineuses, par-dessus tout la révocation de l'édit de Nantes et les persécutions religieuses, l'affaissement de la noblesse sous une irrémédiable oisiveté, tels sont les grands traits qui doivent provoquer et captiver l'attention. Colbert meurt à la tâche ; le roi s'émeut et se décourage ; devenu vieux, tout s'assombrit de plus en plus autour de lui ; il perd au lit de mort cette confiance orgueilleuse qu'on aurait pu nommer la sérénité de droit divin, et la responsabilité de son règne semble lui devenir lourde. Rien n'avait manqué à cette existence royale, ni les grandeurs, ni les désastres, ni les gloires, ni les humiliations. Hautain, dominateur, debout sur l'Europe, on le vit, un jour, courtisan de Samuel Bernard. C'est alors que Vauban écrit : « Par toutes les recherches que j'ai pu faire depuis plusieurs années que je m'y applique, j'ai fort bien remarqué que la dixième partie du peuple est réduite à la mendicité et mendie effectivement, que des neuf autres parties, il y en a cinq qui ne sont pas en état de faire l'aumône à celle-là, parce qu'eux-mêmes sont réduits, à très peu de chose près, à cette malheureuse condition ; que des quatre autres parties qui restent, les trois sont fort malaisées et embarrassées de dettes et de procès, et que dans la dixième..... on ne peut pas compter sur cent mille familles, et je ne croirais pas mentir quand

Digitized by Google

je dirais qu'il n'y en a pas dix mille qu'on puisse dire fort à l'aise, etc. »

Cette misère, ces désordres, cette agonie d'un grand peuple sous une gloire étouffante, M. Jobez les examine et les décrit scrupuleusement; il parcourt la France à travers des chemins défoncés, des ponts rompus, des fondrières; il constate la diminution de l'étendue des terres en culture; il contemple les vides faits dans la population, dans l'activité, dans l'âme même du pays par les persécutions religieuses, par cette Révocation qui, on l'avoue, a pu être une faute, mais sur laquelle on ne peut plus revenir sous peine de commettre une faute nouvelle. Les impôts, leur perception odieuse et leur insuffisance, la famine, la détresse publique, tous ces terribles symptômes du mal dont la monarchie va mourir, et qui aura pour médecins plus tard et successivement Law, Necker, de Calonne, sont soumis, dans ce volume, à une consciencieuse analyse. Mais c'est là bien plus une enquête qu'une histoire; c'est exact, vrai, précis, ce n'est pas vivant. On voudrait une exposition lumineuse et ardente, une vue largement ouverte sur cet horizon chargé d'orages, et on trouve un rapport substantiel, mais froid et un peu long. Dans les querelles religieuses, on regrette de n'avoir que les renseignements de seconde main fournis par Picot (*Mémoires ecclésiastiques du XVIIIe siècle*), alors que les documents contemporains nous feraient mieux comprendre, par leur langage passionné, l'importance de ces polémiques; les Mémoires de l'abbé Legendre, récemment publiés, auraient pu fournir sur ce sujet des matériaux précieux.

Nous voudrions aussi, si notre critique abandonnait le point de vue d'ensemble, reprocher à M. Jobez son indulgence pour Mme de Maintenon. Il s'est fait, de nos jours, d'habiles tentatives en faveur de cette fille des d'Aubigné, dont on essaye en vain de dissimuler on d'amoindrir l'influence dans les événements de la fin du règne de Louis XIV. Elle gardera, malgré tout, sa part de responsabilité dans ces mesures qui firent le deuil de la France et la joie de l'étranger; que Mme de Maintenon n'ait pas directement inspiré les résolutions du roi, qui pensait expier, par ses rigueurs, les désordres de sa vie, c'est là, croyons-nous, toute l'atténuation qu'on pourrait invoquer en sa faveur; mais il restera bien démontré qu'elle fut la complice assidue de la pensée royale, qu'elle s'associa résolûment à cette politique, qui devint plus impitoyable à mesure que la marquise devenait plus puissante.

L'histoire dont nous venons d'examiner l'introduction aura six volumes. Espérons que l'auteur poursuivra avec fermeté cette rude tâche; demandons-lui une plus grande vigueur de touche; ses portraits, notamment celui du régent, manquent de relief; celui de Dubois est presque méconnaissable; il faut être sobre d'éloges avec ce personnage, si l'on ne veut pas dérouter les opinions les mieux établies. Il devra enfin nous être permis de réclamer plus de netteté, de force et même de pureté dans le style. Ces observations sont le meilleur témoignage que nous puissions donner de l'intérêt que nous inspire l'œuvre importante commencée par M. Jobez et de notre vif désir de la voir mener à bonne fin.

ALEXANDRE GRESSE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE.

Tartufe et la liberté des Théâtres. — Théâtre-Français : *Esther*. — De quelques livres nouveaux. — Poésies : *Brins d'herbe*, par M. Ernest DE CHABOT ; — *Passion*, par Louise D'ISOLE ; — *les Roses de Noël, dernières fleurs*, par J.-T. DE SAINT-GERMAIN. — *Contes et Bluettes*, par Mme la marquise Blanche DE SAFFRAY.

Aimez-vous le Tartufe, on en a mis partout.

Tartufe ici, Tartufe là, Tartufe à la Porte-Saint-Martin, Tartufe chez Mlle Déjazet ; nous voilà bien tartufiés, et c'est le premier fruit de la liberté des théâtres, dont Dieu me garde de médire. De salles nouvelles point, de pièces nouvelles point, pas d'acteurs, pas d'auteurs nouveaux ; pauvre liberté, on l'a bien peu fêtée à son entrée en ce monde ; espérons qu'elle grandira *bonis avibus*, et que sa croissance se fera sous de meilleurs auspices que sa naissance. Les pessimistes, les gens qui voient du mal partout, les esprits chagrins qui s'imaginent que les nez ont beau avoir été créés pour les lunettes et les lunettes pour les nez, le docteur Pangloss est un sot, et que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles ; ces gens-là, qui doutent de tout, qui ne comprennent pas qu'un décret puisse régénérer une littérature et enfanter seulement des Sardou ; ces esprits malveillants qui croient que la liberté des théâtres fera plus de Harels que de Corneilles, prophétisent déjà que c'est un coup d'épée dans l'eau.

Bientôt tout rentrera dans l'ordre accoutumé !

Et plaise à Dieu, disent-ils, qu'il en soit ainsi, et qu'on n'ait pas à déplorer d'autres malheurs. On en sera quitte pour avoir vu *Tartufe* affiché partout, et pour s'être bien gardé d'aller le voir jouer quelque part. Les imprudents qui l'auront vu jouer ou massacrer se rappelleront quelque temps ce déluge de Tartufes, aboutissant à une Saint-Barthélemy de Tartufes, et dans six mois il ne sera plus question de rien. Quant aux écri-

Digitized by Google

vains, il s'établira sur eux une concurrence inévitable, une exploitation en grand, l'exploitation de l'homme de lettres par le directeur de théâtre, et là comme ailleurs, les petits seront mangés par les gros; les mouches deviendront la proie des araignées. Les grands négociants, trouvant partout des débouchés à leur marchandise, tiendront ferme sur le marché, hausseront leur prix au besoin, ne se livreront qu'à enchère et surenchère, tandis que le petit commerce, forcé de vivre, abandonnera pour rien son fonds de boutique, s'offrira à tout prix, se vendra au rabais, et nous aurons là de jolies denrées! On verra, je n'en doute pas, des directeurs, des compagnies de directeurs, des commandites promettre et donner une pièce nouvelle chaque jour; la nouveauté remplacera la qualité; on verra de grandes affiches blanches, avec ces mots en lettres noires : *liquidation pour fin de bail*, cent mille pièces..... fil et coton, à la dernière mode, une véritable halle aux comédies; mais attendons la fin.

Le Théâtre-Français a repris solennellement *Esther*, avec des costumes nouveaux, des décors nouveaux et des chœurs, qui auraient pu être nouveaux, si ce n'était pas M. Jules Cohen qui les eût composés. M. Jules Cohen, si je me rappelle bien certaine représentation solennelle d'*Athalie*, est le fournisseur ordinaire du Théâtre-Français. Le public et la critique ont applaudi également à cette *Esther* nouvelle,

Qui sortait du désert brillante de clarté.

(Qu'on nous pardonne aujourd'hui ces citations classiques. Nous sommes en plein dans les vers, nous venons de lire une douzaine de poètes contemporains, dont nous serons heureux de vous parler tout à l'heure.) *Esther* a donc été fort goûtée, et *ce polisson de Racine* fort applaudi. Nous l'avons retrouvé là tout entier, notre Racine, le doux, le tendre Racine, oui, le doux, le tendre, le virgilien, quoi qu'on en dise. Est-il possible que, pour le plaisir d'être neuf, on veuille faire de Racine un poète *de force*, un Corneille, un Dante, que sais-je? un Michel-Ange de la poésie, tout cela parce qu'il a en effet parlé, créé une langue brillante et forte, une langue hardie et nouvelle, aussi harmonieuse que serrée et pleine? Voilà bien les critiques : il y en a un qui a découvert cela cette semaine, comme si l'on ne savait pas, avant lui, que Racine, c'était la perfection même de la poésie et du langage; il n'a voulu voir dans le poète d'*Esther* que cette force, qui s'y trouve bien réellement, mais qui s'y cache avec un art infini. Ce critique, il s'est indigné de ce qu'on dit encore le doux Racine, le sensible Racine; il a traité de sots ceux qui s'en tiennent benoîtement à cette tradition de sensibilité et de tendresse; il voudrait qu'on dît le fort Racine, le terrible Racine, Racine le cyclopéen, l'herculéen, comme on dirait d'Eschyle ou de quelque autre colosse cher à M. Victor Hugo. Mais n'a-t-il donc pas vu, ce critique ami des choses neuves, que la solidité de Racine disparaît presque sous sa grâce? Sa poésie est une guirlande de fleurs sous laquelle il y a un mur, si vous le voulez, mais un mur que l'on devine sans le voir, comme on devine l'autel de marbre sous

Digitized by Google

la nappe dorée et brodée qui le recouvre. Ne savez-vous pas que la sensibilité de Racine, attestée par mille témoignages, est aujourd'hui non-seulement traditionnelle, mais acquise et hors de cause? ignorez-vous la fameuse phrase de Mme de Maintenon : « Racine, qui veut pleurer, ira à la profession de Mlle ***. » Non-seulement il pleurait, ce poète-sensitive, mort d'un regard irrité du Roi-Soleil, mais il voulait pleurer, il se plaisait aux larmes, « il n'avait de goût qu'aux pleurs, » pour employer une de ses expressions les plus fines, il nourrissait son génie des plus délicates jouissances, d'une sensibilité raffinée et exquise ; *sunt lacrymæ rerum*, a dit Virgile, le Racine romain, et cette compassion qu'il réservait à toutes les infortunes, il l'a léguée à son héritier direct et légitime, à son vrai descendant, à ce Racine « qui aimait Dieu comme il aimait ses maîtresses, » à ce cœur passionné qui ne sut jamais s'attendrir à demi, à cette âme ardente où se confondaient la poésie et la pitié. Laissez-nous-le tel quel, notre Racine, nous l'aimons ainsi, et si c'est être moutons de Panurge que d'admirer ce que Mme de Sévigné admirait, nous le sommes, non sans fierté ; nous vous abandonnerons volontiers votre Racine cyclopéen, par lequel vous espérez, aux yeux de quelques badauds, passer pour un critique original ; nous maintenons qu'il fut du groupe des doux, des fins, des tendres, *flava gens*, la gent blonde, la gent nerveuse, mais avec des os et des muscles, les Virgile, les Pétrarque, les Raphaël, les Racine, les Mozart, et j'ajouterais un nom plus voisin de nous s'il ne fallait attendre, pour oser le relever à la hauteur de pareils génies, que le temps l'ait relevé lui-même d'une chute récente et définitivement consacrée.

Eh quoi! c'est à propos d'*Esther* que vous venez nous parler de votre Racine cornélien, à propos de cette élégie, qui n'est pour ainsi dire qu'une seconde *Bérénice*, avec cette différence que le sujet de *Bérénice* eût été encore trop profane pour les pieuses allusions que le poète méditait. On aime à rapprocher ces deux pièces, ces deux plaintes également discrètes et voilées. L'une est un regret passionné, l'autre un triomphe mélancolique ; c'est l'aurore et le couchant, c'est le commencement et la fin, c'est Madame et la marquise de Maintenon. Entre *Bérénice* et *Esther* tient tout le règne de Louis XIV. Esther! quelle tristesse, quelle décadence au fond elle représente, comme tout est devenu gris, terne, défloré! Plus de filles d'honneur, plus de Montespan ni de Lavallière, plus de fêtes, plus de Louis! Des pensionnaires, presque des religieuses, le couvent au lieu de la cour, la prière au lieu des danses, Saint-Cyr remplaçant Versailles, et, par-dessus tout, plus froide que la grille d'un parloir, cette femme si revenue, si détachée dans son ambition même, cette grisaille vivante, Mme de Maintenon! Voilà les idées que fait naître *Esther*, voilà le sentiment qu'on y éprouve : la vieillesse du roi, la vieillesse du poète, leur désenchantement commun, revêtu des apparences d'une fervente piété ; enfin, un tableau morne et froid, à peine éclairé par le pâle sourire de quelques jeunes filles vouées au cloître. Voilà ce que l'imagination apercevrait à travers cette légende d'*Esther*, si Racine n'y avait fortement déployé, pour en adoucir l'impression, toute la grâce, toute la fraîcheur, toute la suavité de son pinceau. Et c'est ici que vous venez vanter sa force,

Digitized by Google

presque sa rudesse, ses qualités robustes, selon vous, trop méconnues. Ah! nous avons admiré, comme vous, la vigueur intime de ses vers, leur mécanisme ingénieux et savant, les adroites ressources d'imitation ou plutôt d'assimilation qu'on y découvre; nous avons goûté depuis longtemps cette *facture* (comme on dit aujourd'hui) solide, hardie, aisée surtout dans sa solidité et sa hardiesse; mais ce qui nous est resté, et ce qui, selon nous, reste après une lecture ou une représentation d'*Esther*, c'est un souvenir de grâce pudique, de modestie, d'onction, d'art délicat et fin, c'est une impression pour ainsi dire musicale, mais précise, comme d'une belle mélodie, au dessin net et au contour arrêté; c'est, d'un seul mot, une émotion racinienne, et tous ceux qui savent déguster Racine me comprendront.

Restons dans la poésie, puisque nous y sommes, et consacrons ce qui nous reste de place à louer la bonne volonté et surtout à citer les vers de quelques poètes. Le plus bel éloge qu'on puisse faire d'un morceau, c'est de le montrer aux lecteurs; on n'étale que ce qui a du prix.

Les *Brins d'herbe* de M. Ernest de Chabot en sont à leur deuxième édition, ce qui est fort honorable pour des *brins d'herbe*. Il y en a de toutes les longueurs, des grands et des petits, des alexandrins de douze pieds et des versiculets de six ou huit. Je ne crois pouvoir mieux faire, pour donner une idée à peu près complète du volume, que d'en extraire la seconde pièce, où l'auteur explique son but et fournit un échantillon de son talent. Cette pièce n'a pas de titre, c'est tout simplement une épître à un ami dont le nom n'est désigné que par des initiales :

Des vers! on en rirait! laisse dormir ta plume :
Pourquoi veux-tu dorer d'un rayon cette brume?
Souvent l'oiseau qui chante éveille l'oiseleur!
Le trouble est dans le monde; espère un temps meilleur!
Nos jours sont pleins de bruit et nos nuits sont muettes :
Hélas! il est bien loin, l'âge d'or des poètes!
Les grands siècles de l'art sont à jamais passés,
Vers la terre en travail tous les yeux sont baissés;
On raille le chasseur d'illusions perdues;
Nul ne sait son chemin : les âmes détendues
S'affaissent; le pilote a pour Dieu le hasard;
L'homme désenchanté se fait vite vieillard.
Les lettres ne sont plus qu'un passe-temps futile;
L'art affairé s'attelle à la besogne utile!
Si tu veux réussir, fais-nous quelque traité
Sur la vapeur, le gaz ou l'électricité!
La gloire est aujourd'hui dans ces routes nouvelles :
L'imagination doit se couper les ailes,
Et ce monde que Dieu berce avec tant d'amour,
Bientôt c'est en wagon qu'on en fera le tour.

Assurément, voilà des idées qui se sont rencontrées, depuis quelque vingt ans, sous plus d'une plume de poète; mais M. de Chabot les a exprimées, en peu de vers, avec une grande précision. Les huit derniers surtout sont excellents, d'une langue simple et forte, suffisamment colorée pour devenir poétique, pris d'ailleurs au cœur même du sujet, et révélant tout

Digitized by Google

d'abord que l'effort du poète sera une réaction contre la pente matérialiste qui nous entraîne je ne sais où.

Vers la terre en travail, tous les yeux sont baissés;

Voilà encore un vers excellent, un vers magnifique, et qui eût presque suffi à la réputation d'un poète dans un temps où la critique, où les lettrés, curieux de ces bijoux rares, les enchâssaient dans leur esprit comme dans un écrin, et les répétaient à tout venant, avec le nom de leur auteur. Ce temps n'est pas fort loin; c'était l'époque où Lemierre je pense (si ce n'est lui, c'est son confrère), devenait célèbre pour cet unique alexandrin :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

Hélas! M. Ernest de Chabot n'est pas encore célèbre, et pourtant il a écrit beaucoup de vers qui valent ce *trident*. Montrons, en poursuivant la citation, comment il ne désespère pas de *dorer d'un rayon cette brume* qui nous environne :

J'eus pour maître un vieillard, au temps de ma jeunesse,
Qui parfumait de vers son aride vieillesse.
Il était ruiné, fou, poète, amoureux :
Et, malgré tant de maux, ce fut un homme heureux!
Le pauvre diable avait pris pour dame une étoile;
Chaque soir, quand la nuit laissait tomber son voile,
Il s'asseyait au seuil de son humble maison,
Et cherchait son amour au fond de l'horizon.
L'aperçut-il jamais, n'était-ce pas un rêve
Qui doucement une heure à ses maux faisait trêve?
Du pauvre et bon vieillard c'était le seul trésor,
L'insaisissable amour, la belle larme d'or!
Il fut heureux. Souvent avec mélancolie
J'enviai ce poète et sa douce folie!
L'étoile au rendez-vous manquait un soir..... il crut
Son heure de mourir arrivée et mourut,
Pensant la retrouver dans les sphères profondes
De cette harmonieuse immensité des mondes!

Sans me désenchanter, *cher*, comme à ce vieillard
Laisse-moi mon amour..... mon étoile, c'est l'art.

Je ne voudrais pas retrancher de ce morceau plus de trois vers et un mot. Le mot, c'est ce *cher*, par trop mondain et quelque peu précieux, qui vous enlève tout à coup à cette poétique épître, pour vous mettre en plein boulevard. *Cher* est de trop, *ami* suffirait, en changeant légèrement la fin de l'hémistiche. Les trois vers, je les ai soulignés ; le premier est pénible, et non-seulement pénible, mais inutile. Alfred de Musset, qui trouvait *honteux de cheviller*, n'aurait pu approuver ce vers-là. Les deux autres expriment une idée, assurément une idée consolante, mais qui, laissée dans une ombre discrète, nous touchait davantage, nous faisait rêver, et, par conséquent prenait du prix à nos yeux.

Digitized by Google

L'étoile au rendez-vous manquait un soir..... il crut
Son heure de mourir arrivée et mourut.

Ah! ne le sentez-vous point, c'était là qu'il fallait s'arrêter, vous avez fait un pas de trop. Il y a dans tout repas délicat une saveur finale à laquelle il est bon de se tenir. Que M. Ernest de Chabot nous pardonne ces vétilles, et ne nous prenne pas pour un pédant. C'est l'art que nous aimons, comme il l'aime lui-même, et si nous insistons sur le détail, c'est que le détail en fait partie, surtout dans un temps dépourvu d'idées fécondes, d'idées inspiratrices, où tout, par conséquent, réside dans l'exécution.

Le recueil intitulé *Passion*, par Louise d'Isole, semble justifier son titre, et c'est l'amour, l'éternel amour qui en fait presque tous les frais. Il les fait bien, et je rencontre plusieurs pièces qui sont bien au-dessus des banalités courantes que l'amour inspire. On a remarqué, dans ces dernières années, l'accent ému et pénétrant des poésies de Mme Blanchecotte; on y a demêlé de vraies douleurs et des cris véritables; enfin et surtout, on y a découvert un poète (poète par le cœur ou par l'imagination, peu importe; la chaleur de l'une peut suppléer aux souffrances de l'autre). Eh bien, il me semble que la personne qui s'appelle ou qui signe Louise d'Isole est proche parente de Mme Blanchecotte. Lisez plutôt *la Première lettre :*

Je tremble et mon cœur bat, c'est sa première lettre!
Mais je ne puis l'ouvrir ainsi devant témoin;
Déjà tout le bonheur qu'elle semble promettre
Brille à mes yeux en pleurs; voilons-les avec soin!

Enfin, il est donc vrai, j'ai là votre pensée
Pour moi seule enfermée en ce fragile écrit.....
C'est votre lettre, ami, qu'ici je tiens pressée :
Vous parlez, je réponds, et ma lèvre sourit.

Oh! n'oubliez-vous rien? Me dites-vous les choses
Comme elles sont là-bas, le jardin, la maison?
Mesurez-moi l'espace et comptez-moi les roses,
Je veux avec mon cœur voir tout votre horizon!

Puis dites-moi surtout quand la lumière ou l'ombre
Passe à votre fenêtre à chaque heure du jour,
Afin qu'au ciel brillant comme dans l'azur sombre
Je cherche ce rayon qui vous voit à son tour.

.....

Que votre lettre est triste!.... Oh! dites-moi, quels charmes
Trouvez-vous à pleurer ainsi nos longs adieux!
Pas un mot d'espérance, ami, partout des larmes
Sortent de votre cœur pour entrer dans mes yeux!

Sur la terre d'exil, humide et désolée,
La neige, dites-vous, tombe depuis trois jours :
Son linceul frissonnant a couvert la vallée,
Et vous dites : Encore! elle tombe toujours!!!

Ces mots sont comme un glas répétant dans l'espace,
De moment en moment, ses trois lugubres coups;

Digitized by Google

Je vois de loin, je sens ces frimats, cette glace ;
Le soleil brille ici, mais j'ai froid avec vous.

.....

Quand un rameau fleuri touchera votre tête,
Quand de légers parfums ou quelques chants bien doux,
Viendront comme un oiseau dans votre cœur en fête,
Fermez les yeux, c'est moi qui serai près de vous!

N'est-ce pas que c'est joli, ému, tendre, et je n'insiste pas, de crainte d'affaiblir, au lieu de la communiquer, l'émotion qu'on en ressent. Voici maintenant les *Contes et Bluettes*, par Mme la marquise Blanche de Saffray. Ici, le cœur parle aussi, mais l'esprit lui donne la réplique, et Mme de Saffray se tient surtout dans ce courant de douce gaieté philosophique et spirituelle, qui est particulière à nos vrais écrivains nationaux. Elle ne se pique point d'être fort sentimentale, ou du moins le sentiment chez elle se cache souvent sous une épigramme, comme une noisette dans sa coque. Je vous recommande surtout de lire le joli conte intitulé : *Un Homme qui s'en prenait à son nez*, dont le début (voyez plutôt) rappelle les réflexions d'Alfred de Musset, dans *Simone :*

Il était une fois..... Ceci
Est un conte de ce temps-ci,
Et non une vieille legende
Où le prodige est de commande.
Ce fait s'est passé sous nos yeux,
Et s'il manque de merveilleux
Il y gagne par l'évidence.
Il était une fois..... Je pense
Qu'on me croira complaisamment ;
Je crois tant de choses! Vraiment,
Il faut un peu qu'on me le rende.
Pour moi, jamais je ne demande:
Est-ce vrai? Je crois et je crois
Ce qu'on dit et ce que je vois.
Quand des malins semblent sourire,
Je dis : Pourquoi pas? et j'admire.

Voilà bien l'accent et le tour, c'est du gaulois mélangé d'italien, un peu de Boccace par-dessus du Marot ; l'école est bonne, l'exemple séduisant ; beaucoup d'esprit avec un air de naïveté, on n'est pas plus française que cela! Maintenant, si vous voulez savoir *le fait qui s'est passé sous les yeux* de Mme la marquise de Saffray, lisez son volume, c'est vraiment ce que vous avez de mieux à faire.

Je ne m'étendrai point sur les *Roses de Noël*, de M. J.-T. de Saint-Germain, ayant déjà eu ici même et saisi au passage l'occasion de dire tout le bien que j'en pense. Fine et coquette poésie, toute gracieuse, toute charmante, un peu pomponnée de temps à autre, mais fort émue dans les bons moments, quelque chose comme un heureux mélange de Boucher et de Greuze. Avec cela, un joli papier, des caractères choisis et une couverture satinée, qui ne promet pas plus que le livre ne tient. Les *Roses de Noël* en sont à leur *troisième édition*, c'est tout dire.

Digitized by Google

Je devrais parler de bien d'autres poètes, et je le ferai certainement quelque jour : tous sont dignes de respect, pour le respect qu'ils témoignent à cette reine déchue, la poésie. Nous les jugeons légèrement quelquefois, nous avons tort, et en le reconnaissant, je songe précisément à une grosse injustice et à une mauvaise épigramme que j'ai commises naguère contre un poète qui a certainement du talent, M. Francis Pittié. Je lui avais reproché de faire rimer *gosier* avec *hier*. Comme il est galant homme, il ne se fâcha point, il n'imita pas certain monsieur anonyme, et m'adressa toutes ses poésies au lieu d'injures. Je me convainquis alors qu'il avait souvent des rimes plus riches, et presque toujours une ardente sincérité voisine de l'inspiration.

A. CLAVEAU.

REVUE MUSICALE

Dans ces derniers temps, la musique a été, suivant le mot de Voltaire, comme ces filles honnêtes, qui ne font pas beaucoup parler d'elles. Depuis quelques mois, nous n'avons eu que deux grands faits à noter, la mort de Meyerbeer et l'avénement de la liberté des théâtres : Dieu veuille que le second nous indemnise du premier ! C'est à quoi se bornent nos vœux, et faut-il avouer qu'en ce moment nos vœux, tout modestes qu'ils peuvent sembler, dépassent nos espérances ? Dès le commencement de cette année, alors que nos paroles rencontraient peu de foi, nous avons annoncé ici même que *l'Africaine* serait représentée. Son illustre auteur vivait, et nous avions l'honneur d'être dans sa confidence. Nous savions ce qu'il lui fallait, ce qu'il cherchait avec une courageuse et consciencieuse fermeté. Il voulait que son œuvre fût exécutée de manière à être bien jugée, bien comprise : il apportait à sa mise en scène le même soin, le même dévouement, le même scrupule qu'il avait mis à sa composition. Du reste, sa volonté, sur laquelle on se plaisait à élever tant de doutes, était si bien arrêtée que la mort n'y a rien changé. Meyerbeer n'a excepté que *l'Africaine* de la résolution par laquelle il condamnait tout ce qu'il laissait de travaux inachevés à rester dans l'ombre et le silence, jusqu'à ce qu'il surgît un héritier capable d'en connaître le prix et de les faire valoir.

L'Africaine (ou si vous aimez mieux, *Vasco de Gama*) paraîtra donc sur le théâtre où *Robert le Diable*, *les Huguenots*, *le Prophète* l'ont précédée : mais pourquoi n'y paraît-elle pas tout de suite ? Pourquoi le jour de sa venue n'est-il pas déjà fixé ? Par une raison bien simple. C'est que, comme nous le disions tout à l'heure, la mort de son auteur n'a pas changé l'état des choses : si elle ne nous a rien ôté, elle ne nous a rien donné non plus. Ces artistes qu'il demandait, qu'il cherchait, on les demande, on les cherche encore : on ne saurait se montrer moins difficile qu'il ne l'était

Digitized by Google

lui-même; on ne saurait accueillir ce qu'il avait formellement repoussé. Sur ce point, l'incertitude n'est pas possible : Meyerbeer écrivait jour par jour non-seulement ce qu'il avait fait, mais ce qu'il avait pensé. Résignons-nous donc et soumettons-nous à la décision du maître. Si cette patience nous coûte, réfléchissons que d'un trait de plume Meyerbeer pouvait nous enlever à jamais son opéra : Virgile avait bien eu l'idée de jeter au feu l'Enéide! Et, le cas échéant, nous n'aurions eu rien à attendre, ce qui eût été plus pénible et plus dur que d'attendre encore quelque temps.

Cependant, la direction du théâtre de l'Opéra n'est pas demeurée dans une oisiveté complète : à défaut d'ouvrages nouveaux, elle a recouru à de nouveaux artistes; elle a fait débuter Mme Pascal dans les rôles de Mathilde, de *Guillaume Tell*, et d'Isabelle de *Robert le Diable*; Mlle Camille de Maesen, dans le rôle de Marguerite, des *Huguenots*; M. David, dans le Bertram, de *Robert*. Mme Pascal est une Sicilienne, mariée à un ténor français, et le couple chanteur a obtenu, conjointement ou séparement, d'assez brillants succès sur diverses scènes d'Italie et de France. En dernier lieu, Mme Pascal chantait à Versailles, d'où il lui était bien facile de venir à Paris. Elle y est donc venue, mais on lui a trouvé un grand défaut : il y a chez elle plus d'étoffe qu'il n'en faudrait pour deux cantatrices, non quant au volume de la voix, mais quant à celui de la taille. Mme Pascal est jolie, mais elle a trop d'ampleur et de circonférence. Sa voix, qui ne manque ni de timbre ni d'éclat, n'a pas d'ailleurs assez de qualités naturelles ou acquises pour compenser les torts de sa personne. On a beau vouloir se prêter à l'illusion et y mettre une certaine complaisance, on n'admet pas une héroïne d'opéra d'une santé trop florissante. Mlle Marie Sax, dont la voix est si belle, ne saurait trop se tenir en garde contre ces progrès d'embonpoint, qui ont déjà été si funestes à Mme Gueymard. Heureusement, Mlle Camille de Maesen n'a rien de pareil à redouter; elle est grande, mince, élancée, comme sa sœur Léontine, que possède le Théâtre-Lyrique impérial, et qui s'est tant distinguée dans le rôle de Gilda, de *Rigoletto*. Mlle Camille a une charmante figure et une très jolie voix, dont toutes les notes sonnent avec une justesse parfaite. Elle est encore loin de connaître toutes les ressources de l'art, mais rien ne s'oppose à ce qu'elle étudie et à ce qu'elle apprenne ce qu'elle ignore, et, si la volonté lui vient en aide, elle sera quelque jour un sujet des plus précieux. M. David, basse-taille un peu jeune, a pris ses degrés au Conservatoire de Marseille, succursale de celui de Paris. Il a de l'intelligence, de la physionomie et même de la voix, mais cette voix n'a pas les notes graves que son emploi réclame. C'est un de ces chanteurs comme on en trouve beaucoup aujourd'hui, car les vraies basses sont encore plus rares que les vrais ténors, et dont nous entendions dire assez plaisamment par un professeur émérite : *Ils ont le rez-de-chaussée, mais ils n'ont pas la cave.* De là sans doute est venue la coutume adroitement pratiquée au centre du parterre de couvrir, par des bravos éclatants, les notes dont il importe de dissimuler l'absence, telles que le *mi bémol* grave de Bertram dans *Robert*, ou telle autre note d'égale profondeur dans le *Comte Ory*

Digitized by Google

et les *Huguenots*. Grâce à cette tactique habile, une basse-taille gagne au moins deux ou trois notes; mais le moyen qui réussit à Paris n'est pas toujours aussi heureux en province, où le public exige que l'on chante comme il paye sa place, argent comptant.

Avant que *l'Africaine* se présente dans la lice, *Roland à Roncevaux* doit toujours y descendre, et maintenant, on nous le promet pour la fin du mois d'août ; c'est M. Gueymard qui chantera le rôle du héros terrible, bien qu'il ne s'agisse pas de *Roland furieux*. L'autre ténor, qui porte avec lui le poids du répertoire, M. Villaret, a reparu dans *les Vêpres siciliennes*, à côté de Mlle Marie Sax chantant le rôle d'Hélène, et puis un troisième ténor qui n'avait eu que le temps de s'essayer, au sortir du Conservatoire, M. Morère, nous est revenu pour subir une plus forte épreuve, et il n'a pas craint d'aborder *Robert le Diable;* si sa tentative n'a pas été positivement triomphale, elle donne de l'espérance et mérite un encouragement.

A la suite de tous ces débuts et reprises lyriques, on a pensé que le ballet devait avoir son tour, et l'on a donné *Néméa* ou *l'Amour vengé*. Souvenez-vous de ce second titre et préparez-vous à quelqu'une de ces hautes conceptions, dont les chorégraphes seuls sont capables. En effet, d'après les informations que nous avons recueillies, M. Saint-Léon, quoique nommé en troisième ordre, serait l'auteur principal de cette œuvre taillée en plein drap dans l'antique mythologie, et représentée à Saint-Pétersbourg l'hiver dernier. Pour l'approprier au goût français, on aurait jugé indispensable d'adjoindre à M. Saint-Léon deux jeunes littérateurs connus par des succès d'un genre tout moderne, et on les aurait chargés d'ôter le plus de mythologie qu'il leur serait possible au ballet d'origine moscovite. Mais comment se fait-il que MM. H. Meilhac et Lud. Halévy aient accepté la mission de nettoyer et de polir les idées de M. Saint Léon, sans réclamer le droit de les changer de fond en comble? Comment se sont-ils contentés de récrire un programme suranné, celui-ci corrigeant l'orthographe, celui-là revoyant la ponctuation, comme si c'était là le métier de deux hommes d'esprit? Que diable allaient-ils faire dans ce ballet, ces deux fins railleurs qui nous ont donné à frais communs *la Clé de Metella* et *les Moutons de Panurge?*

En Russie, M. Saint-Léon, qu'aucun frein ne retenait, s'était plongé à corps perdu dans la fable, et il avait imaginé une action, qui avait son commencement et sa fin, son point de départ et son but, son sens et sa logique. En France, on a trouvé tout cela trop vieux, trop passé de mode, et au lieu de prendre le seul parti raisonnable, en mettant au rebut cette friperie, on a cru qu'il suffirait de la tailler et de la rogner pour la rajeunir. Que voulez-vous? Mlle Mourawieff, qui nous est concédée pour quelques mois seulement, savait déjà son rôle; à Saint-Pétersbourg, on l'y avait applaudie à tel point que Mme Petipa en était tombée dangereusement malade. La musique était faite, et à Saint-Pétersbourg on l'avait trouvée charmante. Vous voyez d'ici M. Saint-Léon insistant auprès de M. Emile Perrin et lui répétant matin et soir : « Prenez mon ballet, » et M. Emile Perrin l'a pris; mais que diable MM. H. Meilhac et Lud. Halévy

Digitized by Google

sont-ils allés faire dans ce ballet? A cette question, nous n'avons pas encore pu trouver de réponse plausible.

Le sujet de *Néméa*, c'est quelque chose d'analogue à celui d'*Euphrosine et Corardin*, que l'Italie a transformé en *Mathilde de Shabran*, ou plutôt à celui de *Haine aux Femmes*, vénérable relique de M. Bouilly, qui avait eu le talent de renfermer dans ce quatrain fameux la quintessence morale de sa pièce :

Haïr est une folie,
Aimer, voilà le vrai bien !
Non, non, jamais dans la vie
Il ne faut jurer de rien.

Eh bien, vous nous en croirez si vous voulez, la *Néméa* de M. Saint-Léon ne vaut pas *Haine aux Femmes* de M. Bouilly, le quatrain y compris, quoique M. Saint-Léon ait ressuscité le vieil Amour de l'Olympe, avec ses autels et son temple. Qui se serait douté que dans un ballet de l'année 1864 on verrait face à face l'Amour en personne? Il est vrai qu'il a profité du temps pour grandir. C'est un Amour de taille bien haute, que personnifie Mlle Eugénie Fiocre, deuxième divinité issue de son heureuse famille; on nous avait tant vanté par avance la manière dont elle remplissait ce rôle, que nous l'y avons trouvée très ordinaire, et que, si la cause qu'elle représente n'était la plus sainte des causes, nous n'éprouverions nul penchant irrésistible à nous enrôler parmi ses vengeurs.

Quant à Mlle Mourawief, qui mime et danse le rôle de Néméa, c'est toujours, et plus que jamais, la perfection du mécanisme de la ballerine. Mlle Mourawief joue de ses pieds comme un pianiste de premier ordre joue de ses doigts : c'est la même précision, la même volubilité, la même finesse. Elle enchérit encore sur ce qu'elle faisait de prodigieux l'année dernière. Elle tourne sur elle-même en exécutant, par ses battements prolongés, une sorte de trille perpétuel, dont le privilége pourra lui être envié, mais non contesté, encore moins dérobé. D'autres ont eu plus de charme dans la physionomie, plus de séduction dans l'attitude et le geste; aucune n'a joué de sonate, de concerto avec la jambe et le pied de façon à lui être comparée.

S'il n'y a guère d'action dans le nouveau ballet, il y a des pas de tout genre, et le plus neuf est celui des *Lucioles;* chaque danseuse en porte une au front, et l'on pourrait se croire dans une mêlée de vers luisants ou de petites voitures. Il y a aussi un pas de petits Amours, que l'on a rappelés en masse, après leur avoir redemandé leur ensemble lilliputien, comme on faisait au temps des petites danseuses viennoises.

La musique de *Néméa* est de M. Minkous, compositeur inconnu sur les bords de la Seine, mais qui n'est pas indigne de s'y produire. Il y a du naturel et du gracieux dans son style : une *berceuse*, qui n'a que le tort de revenir trop souvent, est le morceau saillant du premier acte, auquel le second nous a paru bien inférieur; c'est peut-être la faute de l'action, laquelle devient de plus en plus imperceptible et inintelligible.

Le théâtre de l'Opéra-Comique est fermé pour cause de réparations dont l'urgence n'échappait qu'à ceux aux frais desquels elles devaient s'ac-

Digitized by Google

complir. Ce n'est pas une excuse pour oublier qu'au printemps, une jolie petite pièce y a été jouée sous le titre de *Sylvie*. C'est un acte à trois personnages, paroles de MM. Jules Adenis et J. Rostaing, musique de M. Guiraud, l'un de ces jeunes musiciens sur le sort desquels il a été soupiré tant de plaintives élégies. Il y a tout juste quatre années que M. Guiraud a remporté le prix de Rome; il a donc perdu moins de temps que bien d'autres de ses confrères à solliciter le libretto dont nul musicien ne saurait se passer. De plus, celui qu'il a obtenu est vif et spirituel, fort bien joué par d'excellents artistes, MM. Sainte-Foy, Ponchard et Mlle Girard. Quoi d'étonnant à ce que M. Guiraud ait écrit sur un tel canevas une petite partition bien tournée, de proportions un peu grêles, mais s'élargissant au fur et à mesure qu'on avance vers le dénoûment, et ce dénoûment même est ce qui mérite le plus d'approbation et d'éloges? Quelques personnes admireront le bonheur de M. Guiraud; nous croyons qu'il faut plutôt le féliciter sur son talent et son caractère, dont la qualité exerce une si grande influence sur la fortune des compositeurs. M. Guiraud a cela de particulier, que son père remporta aussi le prix de Rome en 1827, il y a trente-sept bonnes années; mais au lieu de cultiver la musique et de faire des opéras en France, il alla en vendre aux colonies. Le fils n'a suivi qu'à demi l'exemple paternel; souhaitons qu'il n'aille pas plus loin.

Les reprises continuant d'être à l'ordre du jour, *l'Eclair*, ce charmant ouvrage d'Halévy, nous a été rendu, et le succès a recommencé pour le poëme comme pour la musique. M. Léon Achard s'y est distingué dans le rôle de Lionel, et M. Capoul a fait preuve de notables progrès dans celui de Georges; il en a donné un témoignage encore plus prononcé tout récemment en chantant le rôle d'Almaviva dans le *Barbier de Séville*, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, et c'est un des résultats principaux que l'on doive jusqu'ici à la liberté des théâtres.

Faudrait-il craindre que, par une conséquence de cette même liberté, le Théâtre-Lyrique impérial ne cédât trop au mirage de l'utilité des opéras traduits pour le salut des entreprises musicales? Il est vrai que *Rigoletto* a réparé bien des pertes que des ouvrages nouveaux avaient occasionnées, mais combien existe-t-il de *Rigoletto* dans le répertoire de l'Italie? La *Norma*, de Bellini, n'a-t-elle pas amené un échec des plus tristes, un fiasco sans appel et sans excuse? Si l'ère nouvelle, dans laquelle nous entrons, ne devait avoir pour conséquence que de multiplier outre mesure les opéras traduits, et de nous faire voir et entendre, soit au théâtre de la Porte-Saint-Martin, soit à celui de Mlle Déjazet, ce que nous avons vu et entendu tant de fois ailleurs, serait-ce la peine d'en parler? Nous n'en parlerons pas encore, parce que l'ère nouvelle commence à peine, et ne saurait être jugée que lorsqu'elle aura subi l'épreuve du temps. Nous avons nos idées sur la liberté des théâtres relativement à la musique, mais nous ne tenons pas à les dire sur-le-champ. Nous ne prenons pas au sérieux ces essais trop hâtifs d'une liberté longtemps attendue, et nous savons qu'il est d'usage que les montagnes accouchent d'abord d'une souris. Nous faisons nos réserves, et nous verrons plus tard ce que produira notre montagne : puissions-nous être les premiers à proclamer qu'il

Digitized by Google

en sort d'innombrables chefs-d'œuvre, que l'ancien système condamnait à mourir inconnus!

D'autres innovations appelleront encore notre examen. Ce n'est plus à l'Institut que vont être décernés ce qu'on appelle les prix de Rome : ce n'est plus l'Académie des beaux-arts qui va juger les concurrents pour le grand prix de composition musicale. Les concours préparatoires et définitifs ont été déjà transportés au Conservatoire impérial de musique et de déclamation; des commissions, présidées pas M. Auber et composées de musiciens dont les noms inscrits sur une liste de notables ont été désignés par le sort, ont rendu leur verdict. Hâtons-nous de reconnaître que les concurrents ont trouvé dans le système nouveau deux avantages importants : le premier, c'est celui d'être beaucoup mieux logés au Conservatoire qu'à l'Institut, où on les reléguait sous les plombs, comme les prisonniers à Venise; le second, que ne dédaignera aucun jeune artiste, c'est de vivre dans leurs loges aux frais de l'Etat. Mais l'Institut ne décernant plus les prix, où s'en fera la distribution? Par quelle majesté remplacera-t-on celle de l'Académie des beaux-arts? La question n'est pas encore résolue. Ce que nous demandons instamment, c'est que la musique ne perde pas au change. A l'Institut, on exécutait les cantates couronnées dans une tribune perchée au-dessus de l'auditoire, de telle sorte que toutes les conditions d'acoustique se trouvaient renversées : l'orchestre se perdait dans un chaos de sonorités confuses, et les voix, forcées de descendre au lieu de monter, n'avaient aucun effet possible. On regardait les chanteurs comme on regarde d'en bas les gens placés aux fenêtres; on attrapait un torticolis, mais on n'éprouvait jamais de bonne impression. Maintenant, ce qu'il faut surtout, c'est que l'orchestre et les chanteurs soient mieux logés, ainsi que les concurrents. On a parlé du Palais de l'Industrie, mais il n'y a guère de local plus désastreux pour la musique, et ce serait un véritable massacre que l'on voudra bien nous épargner. Ce que nous voyons de mieux, ce serait un théâtre, et, puisque nous sommes en train de demander, ajoutons que ce serait celui de l'Opéra. Autrefois, on y a fait des distributions de prix aux élèves du Conservatoire : ne pourrait-on pas y distribuer les récompenses méritées par les jeunes peintres, sculpteurs, graveurs, architectes et musiciens, qui se disposent à partir pour la ville éternelle?

WILHELM

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 juillet 1864.

Lorsqu'au commencement de ce mois les prétendues dépêches de M. de Bismark à M. de Goltz, et du baron de Werther à M. de Bismark ont été mises en circulation par le *Morning-Post*, nous ne les avons accueillies qu'avec une certaine défiance; aujourd'hui qu'elles ont été officiellement démenties, ainsi que les autres pièces diplomatiques publiées ensuite par le même journal, et qu'il n'est plus permis de croire à leur authenticité sans faire la plus grave injure à trois honorables ministres, nous n'hésitons pas à les déclarer apocryphes et fabriquées par quelque faussaire. Comment penser, en effet, que M. de Bismark ait pu juger nécessaire d'exposer à M. de Goltz les intérêts et la politique de la Prusse avec autant de clarté que s'il eût écrit au plus novice des diplomates? Pourquoi aurait-il raconté d'une manière si lucide et si détaillée, à son ambassadeur en France, des négociations auxquelles celui-ci ne devait prendre aucune part? Pourquoi l'eût-il initié si soigneusement à un secret que cet homme d'Etat avait probablement déjà deviné, et que les faits devaient d'ailleurs bientôt faire éclater aux yeux du monde entier? Les diplomates prussiens ne sont pas assez imprudents pour s'adresser des dépêches aussi complétement et aussi inutilement explicatives; et c'est précisément parce que celles-ci rendent trop bien compte de la situation, c'est parce qu'elles sont une clef trop excellente de tout ce qui s'est passé depuis le jour dont elles sont datées, que nous supposons qu'elles ont été forgées après coup; nous ne les croyons fausses que parce qu'elles nous semblent contenir trop de vérités. Autant donc nous sommes convaincus que ni M. de Bismark ni M. de Werther n'ont pu tenir le langage qu'on leur prête, autant nous sommes persuadés que les négociations si bien exposées dans leur prétendue correspondance ne sont rien moins qu'imaginaires. Il faudrait être bien naïf pour s'imaginer que les trois souverains du Nord se sont rencontrés, dans des conjonctures aussi graves, sans autre intention que d'échanger des politesses banales, et qu'ils ont amené leurs ministres des affaires étrangères à Carlsbad et à Kissingen uniquement pour grossir leur

Digitized by Google

cortége et s'entourer de plus de pompe. Il faudrait être bien aveugle surtout pour ne point apercevoir les résultats de ces entrevues, pour ne point reconnaître l'influence qu'elles ont exercée sur les relations des trois puissances et sur leur attitude dans la grande question du moment. Le Danemark s'était flatté jusque-là, non sans quelque vraisemblance, de voir éclater tôt ou tard entre ses adversaires des dissentiments dont il pourrait tirer profit. Il était évident pour tout le monde que l'Autriche n'avait pas à l'affranchissement du Schleswig le même intérêt que la Prusse ; qu'elle n'avait pris les armes qu'à contre-cœur et pour sauver sa popularité menacée ; qu'elle n'avait pas de plus vif désir enfin que de terminer la guerre le plus tôt possible et sans que sa rivale recueillît trop de fruit de la victoire commune. Ces dispositions du cabinet de Vienne s'étaient révélées plus d'une fois depuis le commencement des hostilités ; elles s'étaient montrées encore de temps en temps dans les premières séances de la conférence de Londres ; mais depuis que l'empereur François-Joseph et le roi Guillaume se sont promenés ensemble sous les frais ombrages de Carlsbad, depuis que M. de Rechberg et M. de Bismark ont bu dans la même coupe l'eau du *Theresienbrunnen*, une soudaine entente paraît s'être établie entre les deux cours. Les plénipotentiaires prussien et autrichien ont tout à coup cessé de faire valoir les prétentions particulières de leurs gouvernements respectifs, et chacun d'eux a affecté tour à tour de parler à la fois au nom des deux puissances ; ce touchant accord diplomatique a été immédiatement suivi d'un concert non moins parfait dans la conduite des opérations militaires, et l'armée autrichienne, que la Prusse avait eu tant de peine à faire entrer en Jutland, a revendiqué la tâche de pousser la guerre jusque dans les îles, et de conquérir la Fionie. L'évolution de la Russie n'a été ni moins prompte ni moins curieuse que celle de l'Autriche. La Russie ne semblait guère moins intéressée que l'Angleterre à la conservation de la monarchie danoise ; on aurait cru qu'elle devait voir d'assez mauvais œil l'apparition du pavillon allemand dans la Baltique, Kiel transformé en un port militaire, et les clefs du Sund livrées aux mains d'une grande puissance ; on se rappelait enfin qu'elle avait pesé d'une manière décisive sur le gouvernement prussien, en 1852, pour l'obliger à respecter l'intégrité du Danemark, et l'on ne doutait pas que son plénipotentiaire, M. de Brunow, qui avait eu une si grande part à la rédaction du traité de Londres, n'eût gardé pour son œuvre la tendresse d'un père. Ajoutons que le principe des nationalités qu'invoquaient les duchés ne pouvait qu'être odieux à la Russie ; que les vœux des populations, loin d'être à ses yeux, comme aux yeux de la France, une excuse à la politique de la Prusse et de l'Autriche, devaient l'irriter encore contre les puissances qui s'en faisaient un prétexte, et l'on verra combien de raisons se réunissaient pour faire du gouvernement russe l'allié de l'Angleterre dans une croisade en faveur du Danemark. Il n'en fut rien pourtant, et nous n'avons pas entendu dire que M. de Brunow ait défendu plus opiniâtrément qu'aucun autre diplomate les intérêts du peuple vaincu. Il a successivement abandonné le traité de Londres, renoncé à l'union personnelle, déserté la ligne de la Schlei ; et quand les négociations furent enfin

Digitized by Google

rompues et qu'il fut de nouveau question de l'envoi des vaisseaux anglais dans la Baltique, l'attitude du plénipotentiaire russe dans les dernières séances avait été si peu hostile à l'Allemagne, qu'on s'attendit à voir l'escadre moscovite sortir à son tour de Cronstadt pour balancer l'effet de la démonstration britannique.

Ainsi, les trois cours du Nord, que tant de griefs et de mauvais procédés réciproques, accumulés depuis quinze ans, paraissaient devoir séparer à jamais, viennent de se rapprocher dans une pensée de concorde et d'union ; et il nous est d'autant moins permis de douter de leur intimité nouvelle, qu'elle se manifeste par un complet accord dans une question sur laquelle on les croyait profondément divisées. Comment la Russie a-t-elle enfin oublié la neutralité malveillante de l'Autriche pendant la guerre de Crimée? Comment l'Autriche, à son tour, a-t-elle pardonné à la Prusse son attitude équivoque pendant la guerre d'Italie? Le principal honneur de cette réconciliation inattendue revient sans doute à l'activité persévérante et à l'opiniâtre habileté du ministre prussien ; lui seul était assez intéressé au succès de cette grande entreprise pour ne se point laisser décourager par les innombrables difficultés qu'elle présentait ; lui seul aussi semble, jusqu'à présent, devoir en recueillir les meilleurs fruits. Mais, quelque finesse et quelque dextérité qu'on suppose au chef du ministère prussien, il est probable qu'il n'aurait pas si bien réussi à se faire, des hommes d'Etat autrichiens et russes, d'aussi dévoués auxiliaires, s'il n'avait su se les attacher par un lien puissant et indissoluble ; il est certain qu'il n'aurait pas si aisément fait oublier à la Russie et à l'Autriche leurs intérêts particuliers dans la question danoise s'il ne leur avait demandé ce sacrifice au nom d'un intérêt plus cher et plus élevé, qu'il leur promettait à ce prix de servir. Cette chaîne indestructible qui rive les deux grandes puissances du Nord à la politique de la Prusse, nous n'avions pas besoin, pour la deviner, des indiscrétions du *Morning-Post*, c'est leur complicité dans l'attentat de 1772 ; cet intérêt que l'Autriche et la Russie placent au-dessus de tous les autres, c'est le maintien de leur domination sur les lambeaux de l'ancien royaume de Pologne. Soit entêtement, soit orgueil, soit ignorance de ses véritables destinées, la Russie attache en ce moment plus d'importance à la conservation de Varsovie qu'à sa prépondérance dans la Baltique et, peut-être même qu'à l'accomplissement de ses desseins sur Constantinople ; il lui plaît d'être campée sur les bords de la Vistule ; c'est un poste avancé d'où elle menace l'Occident, et elle ne l'abandonnera qu'après avoir épuisé ses dernières ressources et versé la dernière goutte de son sang. L'Autriche, de son côté, est loin d'être aussi disposée qu'on le prétendait l'année dernière à céder la Gallicie et à accepter en échange quelque compensation territoriale ; elle ne redoute pas moins que la Russie l'affranchissement de la Pologne ; elle craint que la résurrection de l'antique empire des Piasts n'exerce une trop puissante attraction sur les nombreux Slaves de la Bohême, de la Croatie, de la Dalmatie, et ne devienne un jour, pour la monarchie hétérogène des Hapsbourgs, le plus énergique des dissolvants. Quant à la Prusse, ayant eu sa part des dépouilles, elle a aussi ses raisons

Digitized by Google

de surveiller la victime; mais, comme elle est en mesure d'opposer, aux deux millions de Polonais que renferme la Posnanie plus de quinze millions d'Allemands, elle peut non-seulement étouffer aisément la révolte chez elle, mais encore aider puissamment ses voisins à la comprimer chez eux. C'est là son avantage sur la Russie et sur l'Autriche; c'est ce qui a permis à M. de Bismark de gagner l'amitié du cabinet de Saint-Pétersbourg, en l'autorisant à poursuivre les insurgés polonais jusque sur le territoire prussien, en les combattant lui-même et en les lui livrant, en mettant enfin à sa disposition ses soldats, ses gendarmes et ses espions; c'est ce qui lui permet encore aujourd'hui d'offrir au prince Gortschakoff un prix suffisant pour les concessions qu'il lui demande dans la question des duchés, et de promettre au czar, en échange de l'abandon du Danemark, le concours de la Prusse pour retenir la Pologne sous le joug moscovite. On assure — et ce bruit arrive de trop de côtés à la fois pour n'avoir pas quelque fondement — que d'autres conventions encore ont cimenté l'union des trois monarques; on prétend que l'Autriche a obtenu de ses alliés la garantie de ses possessions italiennes et hongroises; que la Russie, de son côté, a fait prendre aux deux autres puissances l'engagement de s'opposer de toutes leurs forces à la fondation d'une Union scandinave, que les trois cours enfin ont pris des mesures pour lutter de concert contre l'envahissement des idées libérales dans leurs Etats respectifs, aussi bien que pour empêcher toute nouvelle application du principe des nationalités dans les futures complications européennes. Mais, quoi qu'il faille penser de ces rumeurs, quelque extension qu'aient pu prendre, une fois entamées, les négociations des souverains du Nord, il est évident aujourd'hui pour tout le monde qu'elles ont dû avoir nécessairement pour base le seul point sur lequel les négociateurs fussent d'avance complétement d'accord, le seul intérêt qui leur soit commun à tous trois, et que ce sera encore cette fois le sang polonais qui aura servi de ciment à une alliance dont s'inquiète à bon droit l'Europe libérale.

L'Allemagne s'est émue la première; lorsque, plusieurs jours avant les publications plus ou moins apocryphes du *Morning-Post*, la *Gazette de Cologne* a jeté l'alarme et annoncé au monde « la résurrection de la Sainte-Alliance, » tout ce qu'il y a au delà du Rhin d'hommes intelligents et sincèrement dévoués au progrès a compris sur le champ que les récentes conquêtes de la démocratie allaient être de nouveau remises en question. La subite intimité de l'empereur François-Joseph avec un gouvernement qui ne se fait pas scrupule de déporter une nation entière en Sibérie, n'était guère de bon augure pour la monarchie représentative qui commence à grandir à l'ombre du vieux trône des Hapsbourg; et l'on ne pouvait pas douter que M. de Rechberg, fortifié par son succès diplomatique, et retrempé à la source du despotisme moscovite, ne revînt de Kissingen plus hostile que jamais aux libertés constitutionnelles, et plus déterminé à combattre M. de Schmerling, leur timide et bien modéré défenseur. Quant à M. de Bismark, il n'a rien à apprendre auprès du prince Gortschakoff, et la théorie de l'absolutisme ne lui est pas moins familière qu'aux ministres du czar; mais il doit lui être plus aisé de le mettre en

Digitized by Google

pratique, depuis que sa politique a remporté tant de succès. Qu'est devenu cet intraitable parlement, qu'est devenue cette indomptable opposition qui naguère encore lui tenait tête aux applaudissements de tout le pays? Que sont MM. Grabow et Bockum-Dolff, que sont MM. de Waldeck et Virchow, que sont tous ces brillants parleurs en comparaison du grand ministre qui vient, en quelques semaines, de battre le Danemark et d'humilier l'Angleterre? M. Jacoby, l'illustre Jacoby, vient d'être condamné à six mois de prison pour propos séditieux, et pas une barricade ne s'est élevée à Berlin; M. Schultze-Delitsch pourrait mourir, que la *Gazette du Peuple*, envahie par les hauts faits de M. de Bismark, n'aurait point de place pour l'oraison funèbre du tribun. Le peuple prussien ne cherche plus dans les colonnes de ses journaux que les nouvelles du théâtre de la guerre; il est enivré de sa gloire nouvelle, et la facile conquête d'Alsen a fait tourner les têtes qu'avaient épargnées le fait d'armes de Missunde et la prise de Duppel. Mais, dans le reste de l'Allemagne, il ne manque pas d'hommes clairvoyants qui s'effrayent de la tournure que viennent de donner aux événements les entrevues de Kissingen et de Carlsbad. Ils regrettent de voir continuer, en vertu d'arrangements conclus entre les souverains, une guerre commencée au nom du droit populaire; et s'ils ne peuvent s'empêcher de reconnaître que l'alliance de la Russie est une garantie pour le succès matériel de l'entreprise, ils craignent les sacrifices moraux qui pourront être imposés à l'Allemagne pour payer ce puissant concours.

L'Allemagne du moins a presque autant à gagner qu'à perdre à la reconstitution de la Sainte-Alliance, et l'accroissement de prospérité et de puissance qui résultera pour elle de l'extension de ses frontières jusqu'à la Kœnigsau pourra la consoler un peu de la diminution de ses libertés. Il n'en est pas de même de l'Angleterre, et le rapprochement inopiné des trois cours du Nord a fait à cette dernière puissance un tort dont rien peut-être ne saura la dédommager. Tant qu'elle avait pu compter sur l'assistance morale du gouvernement moscovite, il lui avait été permis d'espérer que l'Autriche et la Prusse n'oseraient pas braver à la fois le mécontentement de la Russie et la colère de la Grande-Bretagne. Mais voilà qu'au dernier moment, l'allié dans lequel le cabinet anglais avait mis toute sa confiance l'abandonne subitement et va se ranger du côté de ses adversaires. Comme lord Russell a dû regretter alors de n'avoir pas mieux su se ménager l'amitié et l'appui de la France! Non pas assurément que le gouvernement impérial eût consenti, par complaisance pour l'Angleterre, à se mettre en contradiction avec ses propres principes, à prendre les armes pour le maintien du traité de Londres et à combattre les justes prétentions de l'Allemagne. Mais au lieu de se borner à recommander, comme il l'a fait, la seule solution qui fût équitable, et d'engager pacifiquement les belligérants à s'en remettre aux suffrages des populations, il aurait pu annoncer catégoriquement qu'il ferait de l'acceptation de sa proposition un *casus belli*, et qu'il déclarerait immédiatement la guerre à celui des deux partis qui la repousserait. Devant cette attitude décidée d'un gouvernement qui ne menace jamais en vain, toutes les résistances auraient

Digitized by Google

cessé; le Danemark se serait résigné, la Prusse aurait borné son ambition, les populations du Schleswig auraient obtenu la réalisation de leurs vœux, et lord Palmerston aurait eu la satisfaction de venir annoncer à la Chambre des communes que les efforts de la diplomatie britannique n'étaient point restés stériles, et que la conférence de Londres avait rendu la paix à l'Europe. Mais il aurait fallu, pour que la France prêtât au cabinet anglais un concours aussi énergique, que nous fussions sûrs d'être soutenus à notre tour par lui jusqu'au bout, et que nous n'eussions pas appris, par des expériences répétées, combien l'Angleterre est changeante dans sa politique et prompte à abandonner ses alliés. L'opposition ne s'est pas fait faute, à la Chambre des lords comme à la Chambre des communes, de reprocher au ministère ses procédés blessants envers le gouvernement français; M. Disraéli et lord Malmesbury ont vivement blâmé le comte Russell d'avoir si sèchement repoussé la proposition d'un congrès; ils l'ont blâmé avec non moins de raison d'avoir brusquement déserté la cause polonaise après s'être joint d'abord au gouvernement impérial pour la défendre; mais ils ont eu tort, selon nous, de supposer que l'Empereur avait pu conserver une mesquine rancune, et saisir dans la question danoise l'occasion d'une petite revanche d'amour-propre. Le souverain de la France obéit, nous en sommes sûrs, à des mobiles plus élevés, et s'il est vrai, comme nous en sommes convaincus, que la conduite du cabinet anglais, dans les deux circonstances que nous venons de rappeler, a été la véritable cause du pénible échec qu'il a essuyé dans la question danoise, c'est pour des motifs à la fois plus vraisemblables et plus sérieux; c'est parce que, si le congrès avait eu lieu, le différend dano-allemand y aurait été réglé comme toutes les autres questions pendantes, c'est parce que si l'Angleterre avait, au printemps dernier, appuyé résolûment la France, et contraint le czar à accorder à la Pologne l'autonomie à laquelle elle a droit, la Prusse n'aurait pas eu l'occasion de rendre à la police moscovite tous les services qui attachent aujourd'hui le prince Gortschakoff aux intérêts de M. de Bismark; l'Autriche n'aurait pas joué en Gallicie le rôle équivoque qui lui a valu les remercîments du grand-duc Constantin, et le pardon de son ancienne défection; l'alliance qui paralyse aujourd'hui la politique britannique n'aurait pas pu se former, et l'Angleterre et la France, fermement unies, auraient dicté leur arrêt dans la question danoise avec d'autant plus d'autorité qu'elles auraient mieux su le faire respecter auparavant dans la question polonaise.

Il ne suffit pas, pour intimider ses adversaires, d'étaler ses forces, de montrer ses vaisseaux, de compter ses canons; il faut aussi prouver de temps en temps qu'on peut, au besoin, s'en servir. C'est ce dont on n'est pas encore assez persuadé de l'autre côté de la Manche, si nous en jugeons par les discours qui viennent d'être prononcés dans les deux chambres pendant la grande lutte parlementaire que le conflit dano-allemand a provoquée. La paix à tout prix est devenue la doctrine de tous les hommes d'Etat britanniques, et l'opposition est, sur ce point, parfaitement d'accord avec le ministère. Non-seulement lord Malmesbury, qui a pris la parole dans la Chambre haute au nom des tories, n'a point blâmé le gouverne-

Digitized by Google

ment d'avoir abandonné le Danemark à ses propres forces, mais il l'a presque félicité d'avoir trahi les espérances de la Pologne. « Je pense, a-t-il dit, que nous avons très sagement agi en ne faisant point la guerre pour la Pologne, car, si grande que soit ma sympathie pour ce peuple infortuné, je n'ai jamais pu voir par quel moyen il nous était possible de l'aider effectivement. » Ce qu'il reproche au cabinet, ce n'est point de n'avoir pas tenu ses promesses, c'est d'avoir promis; ce n'est point de n'avoir pas réalisé ses menaces, c'est d'avoir menacé; que le gouvernement anglais assiste impassible à tous les événements qui bouleversent l'Europe, qu'il évite soigneusement de s'y mêler, qu'il s'abstienne même de les juger et les tories seront contents. Le comte Russell n'a pas eu de peine à montrer ce qu'il y avait de contradictoire à exiger que l'Angleterre maintînt son rang et son influence et à lui interdire jusqu'aux démonstrations les plus pacifiques, jusqu'aux représentations amicales et aux conseils. Mais la majorité de la Chambre s'est accordée avec lord Malmesbury pour condamner la politique du ministère et lui faire un crime de ses velléités d'énergie. L'opposition proposait à l'assemblée : « Qu'une humble adresse fût présentée à Sa Majesté pour la remercier d'avoir ordonné que la correspondance sur le Danemark et l'Allemagne et les protocoles de la conférence récemment tenue à Londres fussent communiqués au Parlement; — pour assurer à Sa Majesté que le Parlement avait appris avec un profond regret que cette conférence s'était terminée sans atteindre le but pour lequel elle avait été réunie; — pour exprimer enfin à Sa Majesté combien la Chambre déplorait que la politique du gouvernement, tout en n'atteignant pas son but avoué de maintenir l'intégrité et l'indépendance du Danemark, eût amoindri la juste influence du pays dans les conseils de l'Europe, et, par conséquent, diminué les garanties de la paix. » Cette motion fut adoptée par 177 voix contre 168; 103 membres, qui étaient absents, avaient voté par procuration.

Neuf voix de minorité, c'était un échec pour le ministère, et il se fût trouvé dans une position embarrassante s'il n'eût pris le même jour, et presque à la même heure, sa revanche à la Chambre des communes. C'était là, en effet, que se livrait depuis cinq jours la grande bataille d'où dépendait l'existence du cabinet. Inaugurée le 4 juillet par la vive et spirituelle attaque de M. Disraéli et par l'habile réplique de M. Gladstone, passionnée un moment par une altercation de M. Layard avec M. Hardy, résumée avec autant de bon sens que d'impartialité par M. Horsman, qui a fait la balance des torts réciproques du ministère et de l'opposition, et renvoyé en quelque sorte les adversaires dos à dos, la discussion a été close le 8 par un éloquent discours de lord Palmerston. Reprenant une à une toutes les accusations qui lui avaient été adressées par les tories, le premier lord de la Trésorerie a montré, sans beaucoup de peine, que si le cabinet avait fait des fautes, il avait eu pour complice le pays entier, sans excepter ceux qui les lui reprochaient aujourd'hui. On nous blâme, a-t-il dit, d'avoir pris en main la cause de la Pologne pour l'abandonner ensuite, et l'on prétend qu'il aurait fallu ou ne point parler, ou, après avoir parlé, agir. Mais quand nous sommes intervenus diplomatiquement en faveur

Digitized by Google

des Polonais, n'y avons-nous pas été excités par l'opinion publique, par la presse, par les Chambres, par nos adversaires eux-mêmes; et quand, après avoir vu l'inutilité de nos négociations, nous avons reculé devant la perspective d'une guerre, la nation anglaise tout entière n'a-t-elle pas reculé avec nous, et n'avons-nous pas entendu encore ces jours-ci un membre de l'opposition déclarer que « faire la guerre pour la Pologne eût été du délire? » N'est-il pas arrivé exactement la même chose à propos du conflit dano-allemand? Qui oserait dire qu'en nous portant médiateurs pour le Danemark et en essayant de le soustraire au péril d'un démembrement, nous n'agissions pas conformément aux sentiments et aux vœux du peuple anglais? Et qui oserait affirmer, d'un autre côté, qu'en nous arrêtant prudemment dans une voie qui nous conduirait à un conflit armé, nous avons méconnu les intérêts et les désirs de notre pays? qui oserait prétendre que l'Angleterre veut la guerre? C'était là sans doute une argumentation bien forte et bien capable de produire quelque effet sur la Chambre; mais ce qui fit probablement encore plus d'impression sur elle, ce fut le brillant et consolant tableau qui termina le discours de lord Palmerston. Le commerce extérieur du pays augmenté en trois ans de 67 millions de livres sterling; la dette nationale réduite de 11 millions de livres, le revenu général de l'Angleterre accru, au point que l'income-tax rapporte aujourd'hui 27 millions sterling de plus qu'il y a quatre ans; les impôts diminués de 12 millions, tout en poussant activement la construction des navires et des arsenaux, et en mettant tout le littoral sur un formidable pied de défense; voilà quels sont les résultats généraux de l'administration que l'on attaque, voilà les fruits de la politique que l'on condamne! Que pouvaient répliquer les tories à de pareils arguments? Devaient-ils répondre que l'honneur d'un pays doit lui être plus sacré que ses richesses, que l'influence morale est plus précieuse que la prospérité matérielle, et qu'il est plus beau de protéger les opprimés que d'augmenter ses revenus? Mais outre qu'ils savaient comment un pareil langage serait écouté, ils ne voulaient pas se rendre ridicules à leurs propres yeux. M. Disraéli vint seulement se disculper en quelques mots du reproche d'avoir cité inexactement des pièces diplomatiques et la motion de blâme, conçue dans les mêmes termes que celle qui était au même moment soumise à la Chambre des lords, fut mise aux voix; elle ne réunit que 295 suffrages sur 608 votants. Ce résultat fut salué par une triple salve d'applaudissements; les vainqueurs se félicitèrent bruyamment, en se serrant les mains et en agitant leurs chapeaux, et la séance fut levée au milieu de l'agitation la plus vive.

Il ne faudrait pas croire, malgré cette joie des députés ministériels, que le cabinet eût été jamais bien sérieusement menacé; il comptait, assure-t-on, sur une majorité de huit ou neuf voix, et s'il a éprouvé quelque satisfaction en voyant ce nombre doublé, ce n'est pas à dire pour cela qu'il se fût immédiatement retiré si le vote lui eût été moins favorable. Lord Palmerston avait déjà annoncé l'intention de dissoudre la Chambre et d'en appeler au pays. Rien ne prouve que le mauvais succès de la conférence ait beaucoup ébranlé la popularité du premier ministre, et il pouvait d'ail-

Digitized by Google

leurs, pendant les délais nécessaires à la convocation d'une nouvelle Chambre, survenir tel changement dans la situation générale de l'Europe, qui aurait considérablement amélioré la position du ministère. Au premier rang de ces éventualités, en figure une que la dissolution de la conférence semblait avoir indéfiniment reculée, et qui paraît maintenant se rapprocher à grands pas; nous voulons parler du rétablissement de la paix. L'espérance d'un aussi heureux dénoûment repose principalement sur deux faits qui sont, il est vrai, encore trop récents pour que nous puissions parfaitement connaître leurs causes et apprécier leurs conséquences : le renversement du ministère dont M. Monrad était le chef et le voyage du prince Jean de Glücksbourg. En se séparant de M. Monrad, le roi Christian a fait un véritable coup d'Etat; le ministre tombé avait pour lui la majorité de l'assemblée nationale; il avait pour lui l'opinion de la capitale, où le parti de l'Eider, c'est-à-dire de la guerre à outrance, domine presque exclusivement, soit parce que le sentiment national est ordinairement plus vif dans les villes que dans les campagnes, soit comme on l'a fait observer malicieusement, parce que Copenhague étant exempt de conscription, ses habitants peuvent céder à leurs instincts belliqueux, sans grand péril pour eux-mêmes. En chargeant M. Bluhme de la composition du nouveau cabinet, le roi a donné une plus grande preuve encore de ses dispositions conciliantes. M. Bluhme appartient au parti qui s'est toujours proposé de maintenir à tout prix réunies les diverses provinces du Danemark sans acception de nationalité, et qui s'est intitulé pour cela le parti du *Gesammt-Staat*. Il était ministre des affaires étrangères en 1852, et a par conséquent négocié en cette qualité le traité de Londres, ainsi que les arrangements conclus en 1851 et 1852 avec l'Allemagne. Il a, pendant la dernière session, prononcé un discours remarquable que la *Revue* a cité, et dans lequel il a déclaré que la constitution du 18 novembre était contraire aux stipulations qu'il avait lui-même souscrites au nom du pays. Mais l'aveuglement du parti de l'Eider était si profond, que le Rigsraad n'a point tenu compte des sages avertissements de M. Bluhme, et s'est obstiné à repousser les légitimes réclamations de l'Allemagne. Il est donc bien évident que le retour au pouvoir d'un homme d'Etat aussi modéré est un symptôme pacifique; mais jusqu'où poussera-t-il ses concessions? Quelles sont les propositions que le prince Jean de Glücksbourg va porter à Berlin et à Vienne? On ne peut guère douter que M. Bluhme n'ait d'abord songé à une combinaison que le parti du *Gesammt-Staat* a toujours recommandée, et qu'il n'eût souhaité d'obtenir des puissances allemandes le maintien des duchés sous le sceptre du roi de Danemark, avec une complète autonomie et sans autre lien avec le reste de la monarchie que la communauté du souverain; mais « l'union personnelle, » que l'Autriche et la Prusse auraient agréée au début des hostilités et même encore à l'ouverture de la conférence, ne saurait plus satisfaire aujourd'hui les puissances allemandes. Un autre moyen de sauver l'intégrité du Danemark s'est présenté ensuite à l'esprit des conseillers du roi : ils ont offert de faire entrer dans la Confédération germanique toute la monarchie, avec ses possessions continentales et insulaires. Mais, outre qu'un tel arrange-

Digitized by Google

ment aurait froissé à la fois les populations danoises et allemandes, et ne pouvait être accueilli que très froidement, non-seulement par la Prusse et par l'Autriche, mais encore par la Diète, qui n'a jamais voulu admettre dans la Confédération les possessions non allemandes de ces deux dernières puissances, l'Angleterre et la Russie se sont montrées contraires à ce singulier projet, et la France s'y est catégoriquement opposée il y a déjà six semaines. Il s'ensuit que le prince Jean ne peut plus faire qu'une seule offre qui ait des chances sérieuses de succès : l'abandon du Holstein et du Schleswig, en tâchant de conserver encore au Danemark la partie la plus septentrionale de ce dernier duché. Mais l'Autriche et la Prusse, soutenues aujourd'hui, comme il est permis de le croire, par la Russie, et subissant d'ailleurs l'irrésistible pression du peuple allemand, qui réclame hautement l'indivisibilité du Schleswig, pourront-elles consentir maintenant à la concession qu'elles auraient faite volontiers à Londres, par considération pour la France et pour l'Angleterre? Quoi qu'il en soit, l'affranchissement des duchés et leur réunion, totale ou partielle, sous le sceptre d'un prince allemand, sont désormais assurés, et le duc d'Augustenbourg paraît toujours être le prince destiné à gouverner le nouvel Etat. Les prétendus droits que la Russie a légués au duc d'Oldenbourg n'ont pas été, et ne seront pas reconnus par l'Europe. L'Autriche n'est point favorable à ce dernier candidat, parce qu'elle sait qu'il serait disposé à acheter l'appui de la Prusse en lui cédant ses Etats héréditaires. La France a déjà fait connaître à M. de Bismark qu'elle le verrait avec déplaisir transporter ses préférences au parent du czar; les populations enfin se sont prononcées avec la plus grande unanimité en faveur du duc d'Augustenbourg, et il est impossible que leurs vœux ne soient pas pris en considération. Ce serait une trop flagrante contradiction, et il serait par trop étrange de voir se terminer par une nouvelle insulte au droit populaire une guerre entreprise au nom du principe des nationalités.

Ce qui nous semble en revanche parfaitement logique, c'est l'intimité croissante des Etats-Unis avec la Russie, ce sont les preuves de sympathie que le cabinet de Washington ne cesse depuis quelque temps de prodiguer au cabinet de Saint-Pétersbourg. Les deux gouvernements ne se trouvent-ils pas dans une situation analogue? N'ont-ils pas tous deux à lutter contre une formidable insurrection? N'ont-ils pas tous deux engagé une guerre d'extermination contre un peuple qui défend son indépendance? Nous n'avons donc pas été étonnés quand nous avons su au commencement de l'hiver dernier l'accueil enthousiaste que la flotte moscovite à reçu a New-York, les ovations qui y ont été décernées aux officiers du czar, les toasts qui ont été portés à l'autocrate par les fiers républicains du Nouveau Monde. Nous ne sommes pas plus surpris aujourd'hui d'apprendre que des fonctionnaires fédéraux, redoublant d'empressement et de zèle, viennent de rendre à la police russe un service auprès duquel toutes les complaisances si reprochées à M. de Bismark ne sont rien. Ils ont livré aux agents russes des soldats et des matelots polonais qui s'étaient échappés des vaisseaux sur lesquels ils servaient, pour aller s'enrôler sous le drapeau fédéral, et combattre pour le réta-

Digitized by Google

blissement de l'Union. Que fera le czar pour récompenser d'aussi bons procédés? Se bornera-t-il à employer son influence auprès des cours de France et d'Angleterre, pour les dissuader de reconnaître les Etats du Sud? Ou bien enverra-t-il quelques légions de Cosaques au secours du général Grant? L'habile capitaine, en qui le Nord a mis toutes ses espérances, ne tardera pas, en effet, à avoir besoin de renforts, s'il continue à combattre aussi malheureusement et à payer aussi cher chacune de ses stériles évolutions. Après huit sanglantes journées, et dont une seule, celle du 18 juin, lui a coûté plus de 8,000 hommes, il a compris enfin que les abords de Richmond n'étaient pas plus accessibles du côté de Pétersburg que par Wilderness ou Spottsylvania-House, et s'est décidé encore une fois à changer de stratégie. Son plan est, dit-on, maintenant, de cerner Richmond vers le sud, en détruisant tous les chemins de fer qui mettent cette capitale en communication avec le reste des états confédérés; mais, outre que son armée, si considérable qu'elle soit, est bien loin encore d'être assez nombreuse pour effectuer un investissement complet à quinze ou vingt milles de distance, ses nouvelles opérations ont déjà été marquées par des échecs qui en compromettent singulièrement le succès. Tandis qu'il se mettait en marche, le 22, pour s'emparer des chemins de fer de Weldon et de Danville, les confédérés, sortant de leurs retranchements, l'ont attaqué à leur tour, et ont coupé deux de ses divisions, qu'ils ont prises presque tout entières, avec plusieurs canons. En même temps, le général Hunter échouait dans un dessein pareil sur le chemin de fer de Richmond au Tennessee et était repoussé à Lynchburg; et un corps de cavalerie, commandé par Sheridan, qu'on avait envoyé pour lui donner la main, était défait et ramené au James-River avec des pertes sensibles. Décimée par tant de combats, l'armée du général Grant ne suffit plus à la rude tâche qui lui est imposée, et M. Lincoln va se trouver obligé d'appeler de nouveaux contingents sous les armes. Un sénateur, M. Wilson, calculait dernièrement, dans le comité des affaires militaires, dont il est le président, que, depuis le 17 octobre 1863, 600,000 blancs et 100,000 nègres avaient été enrôlés ou rengagés dans les armées de l'Union, et que le trésor avait dépensé, en primes d'engagement, 125 millions de dollars. Cependant, le Congrès se montre toujours assez défavorable à toutes les mesures qui auraient pour effet de rendre vraiment sérieuse et régulière l'application de la loi sur la conscription, et, récemment encore, il a repoussé une proposition du ministre de la guerre tendant à rendre le service militaire obligatoire pour tous les citoyens. Il a rejeté de même — et c'est là un fait plus important et qui ouvrira peut-être les yeux à quelques-uns des apologistes obstinés du Nord — le bill que le Sénat avait adopté, et qui avait pour but d'introduire dans la constitution l'abolition de l'esclavage.

Tandis que la grande république de Washington nous donne l'affligeant spectacle de ses déchirements et de sa décadence, la nouvelle monarchie mexicaine voit s'ouvrir devant elle une ère de paix et de prospérité. L'empereur Maximilien a fait son entrée dans sa capitale au milieu d'acclamations enthousiastes, et tout fait espérer que l'œuvre de la France sur

Digitized by Google

ces lointains rivages sera aussi durable que glorieuse. Nous n'avons reçu, du reste, pendant cette quinzaine, que d'heureuses nouvelles : dans l'empire d'Annam comme au Mexique, en Chine aussi bien que sur les bords de la Méditerranée, le drapeau français flotte avec honneur et inspire autant de confiance que de respect. L'Algérie est entièrement pacifiée, et, sur les côtes de la Tunisie, la présence de nos escadres a jusqu'ici protégé efficacement la plupart des résidents européens. Mais c'est à Constantinople que notre influence a remporté la plus importante et la plus féconde victoire. Nous avons raconté ici le coup d'Etat du prince Couza; nous avons dit comment, par cette mesure à la fois audacieuse et habile, le souverain de la Moldo-Valachie avait émancipé son peuple et préparé la régénération politique et sociale de son pays. L'Autriche et la Russie ne pouvaient voir qu'avec regret les Principautés échapper enfin à leur longue influence; elles perdaient ainsi l'espoir de s'immiscer dans les affaires de la nation roumaine, de susciter des troubles en Moldavie et en Valachie, et de se créer des prétextes pour se partager un jour les riches provinces danubiennes. Les boyards étaient les complices naturels de ces deux puissances, et toute atteinte portée aux priviléges de cette orgueilleuse et turbulente aristocratie devait être considérée par les cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg comme un danger pour leur propre domination, comme un obstacle à leurs desseins ambitieux. Aussitôt donc que le coup d'Etat du prince Couza fut connu dans ces deux capitales, des protestations énergiques en partirent pour Bucharest et pour Constantinople, des mouvements de troupes eurent lieu sur la frontière; tout fut mis en œuvre pour effrayer le prince, et surtout pour indisposer contre lui le sultan. On prétendit que la réforme électorale ainsi décrétée par le souverain des Principautés et approuvée par le suffrage universel du peuple roumain était une violation du traité de Paris, une insulte aux puissances signataires de ce traité, un outrage aux droits suzerains de la Porte-Ottomane. Mais le prince n'avait pas compté en vain sur la protection de notre gouvernement; l'Empereur a approuvé la révolution libérale et démocratique opérée par la courageuse initiative de Jean Ier; il a pris sous son égide les institutions nouvelles de la Roumanie régénérée, et les autres puissances ont peu à peu adouci l'expression de leur mécontentement; elles ont cessé de s'opposer à des réformes que la France jugeait salutaires et légitimes; elles ont fini même par y donner l'une après l'autre leur acquiescement, et par apposer leur signature au bas de l'acte qui consacrait cette importante modification aux conventions de 1856. L'ambassadeur de Russie a signé le dernier; et, lorsque toutes les formalités ont été remplies, la Porte-Ottomane a remercié officiellement l'ambassadeur de France à Constantinople « de ses bons offices pour la solution des questions à régler entre le gouvernement turc et le prince de Moldo-Valachie. » C'est là un fait caractéristique et qui montre bien quelle estime et quel respect notre loyale politique a su inspirer : le gouvernement qu'on avait cherché à mettre en défiance contre notre intervention, le gouvernement qui aurait eu le plus de droit à se croire lésé par les changements survenus dans les Principautés sous notre patronage, est aussi celui qui rend l'hom-

Digitized by Google

mage le plus éclatant à l'élévation et au désintéressement des motifs qui ont guidé notre conduite.

La satisfaction qu'on éprouve à constater de pareils succès est encore plus vive quand on se rappelle ce qu'était devenue, sous le dernier règne, l'influence de la France, non-seulement en Orient, mais dans tout le reste de l'Europe, et l'on est d'autant plus fier de la voir aujourd'hui relevée si haut, qu'on se souvient mieux du temps où elle était descendue si bas. C'est ce que nous avons ressenti en lisant l'éloquent plaidoyer que M. le comte de Montalivet [1] vient d'écrire en faveur du souverain dont il fut longtemps le ministre et l'ami. Les efforts de l'éminent publiciste pour prouver que la monarchie de Juillet n'avait pas été moins que l'Empire, soucieuse de l'honneur du pays, et pour réfuter le jugement que M. le ministre d'Etat a récemment porté sur elle, n'ont servi, selon nous, qu'à justifier l'appréciation de M. Rouher, et à faire contraster d'une façon plus frappante la politique des deux gouvernements. Que d'art pourtant n'a-t-il pas déployé dans ce court exposé, et comme il s'y est pris adroitement pour nous offrir les actes du roi et de ses conseillers sous leur meilleur jour! Comme il sait grossir leurs plus petits succès diplomatiques ou militaires! comme il s'entend à atténuer leurs plus sensibles défaites, et à les métamorphoser en victoires! L'humble lettre de Louis-Philippe à l'empereur de Russie devient une énergique protestation contre les traités du 1815; ses timides supplications en faveur de la Pologne un audacieux défi aux membres de la Sainte-Alliance; la « prise » d'Ancône sur les soldats du pape, qui ne se sont pas défendus, un héroïque fait d'armes; la stérile et dangereuse intrigue des mariages espagnols un glorieux retour aux traditions de Louis XIV. Mais où éclate surtout l'habileté de M. de Montalivet, c'est quand il nous retrace le soulèvement de la Belgique contre la domination hollandaise, et le rôle de notre gouvernement dans la formation du nouveau royaume; c'est quand il nous montre le cabinet français prenant fièrement la défense du peuple belge contre les cours absolutistes, faisant franchir la frontière à ses armées en dépit de l'Europe, intimidant enfin, par son attitude belliqueuse, les puissances coalisées, et les obligeant à détruire elles-mêmes une partie de leur œuvre, et à faire démolir les forteresses qu'elles avaient élevées contre la France; c'est quand, avec une indignation que nous devons croire sincère, il reproche à M. le ministre de l'instruction publique d'avoir gardé le silence, dans son programme d'histoire contemporaine, aussi bien sur l'entrée de nos troupes à Bruxelles, en 1831, que sur la prise d'Anvers, en 1832, et de n'y avoir pas dit un mot de « ces deux expéditions glorieuses, qui, en sauvant la révolution belge, ont fait subir un éclatant échec aux traités de 1815, dont elles brisaient la combinaison la plus antifrançaise. » Que M. de Montalivet se rassure : si le programme qu'il accuse est trop succinct pour contenir tous les faits qu'il y voudrait trouver, il mentionne cependant « la création du royaume de Belgique, » et les professeurs chargés de le développer ne pourront se dispenser d'exposer avec quelques détails un événement

[1] *Rien! Dix-huit années de Gouvernement parlementaire.* Paris, Michel Lévy. 1864.

Digitized by Google

si important. Peut-être, il est vrai, ne le raconteront-ils pas absolument comme l'ancien ministre du roi Louis-Philippe, peut-être croiront-ils devoir faire observer que c'est moins pour déchirer les traités de Vienne que pour exécuter les ordres de la conférence de Londres que le cabinet des Tuileries s'est armé, et que c'est plutôt pour obéir aux grandes puissances que pour les braver que nos troupes ont passé la frontière et pris Anvers; peut-être ajouteront-ils que c'est parce qu'elles étaient désormais inutiles que les forteresses belges ont été démolies, et non par condescendance pour la France, et que la résolution de les raser a été prise dans une réunion d'où le plénipotentiaire français fut formellement exclu. M. de Montalivet alors se joindra sans doute aux adversaires de l'enseignement de l'histoire contemporaine, et déplorera que la jeunesse française soit initiée sitôt à nos dissensions politiques et aux luttes des partis. Mais nous trouvons excellent, nous, que la génération qui grandit ne soit pas trop longtemps retenue dans l'ignorance des événements qui influeront le plus sur ses destinées; nous croyons bon qu'elle apprenne de bonne heure que la France n'a pas également fleuri sous tous les régimes, et que tous les gouvernements qui s'y sont succédé n'ont pas les mêmes droits à sa reconnaissance; qu'elle sache enfin que, si cette monarchie de Juillet, qu'il est de mode aujourd'hui d'admirer, peut revendiquer certains actes qui, vus au microscope du dévouement, doivent sembler quelque chose, M. Rouher n'en a pas eu moins raison de dire qu'elle n'a rien fait, rien eu égard à ce qu'elle aurait dû faire, rien en proportion des moyens dont elle disposait, rien surtout en comparaison de ce qu'a fait en bien moins de temps le gouvernement impérial.

Nous aurions trop beau jeu contre M. le comte de Montalivet si nous voulions nous armer de ce qui se passe maintenant en Belgique; ce petit royaume constitutionnel nous offre un spectacle des plus instructifs et que nous recommandons à l'attention des partisans du régime parlementaire. Nous y reviendrons sitôt que la crise dont nous avons indiqué l'origine sera entrée dans une phase nouvelle.

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Cᵉ, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

INTRODUCTION

GÉNÉRALE

A L'HISTOIRE DE FRANCE

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE DE LA FORMATION DU SOL FRANÇAIS[1]

I

Avant de présenter le tableau de la vie d'un peuple, il y a intérêt et profit à faire l'histoire et la description du sol qu'il habite; car l'homme, formé du limon de la terre, garde toujours quelque chose de son origine, et les nations effacent bien tard, si elles le font jamais, la marque de leur berceau. A Pompéi, la cendre refroidie du Vésuve s'est moulée sur un beau corps de femme, et la fragile image subsiste après dix-huit siècles. Ainsi, les nations prennent et conservent l'empreinte du sol qui les a portées.

On trouvera la moitié de l'histoire de l'Angleterre bien certainement dans ce fait qu'elle est un bloc de fer et de houille au milieu de l'Océan : île ignorée, perdue dans les brumes de l'Occident et proie de tous les envahisseurs, tant que l'homme, placé là aux derniers confins de la terre habitable, ne demanda au sol que les fruits nés à sa surface; île riche et puissante, le jour où de nouveaux con-

[1] Cette étude devait servir d'introduction à une Histoire de France en dix ou douze volumes, depuis bien longtemps préparée.

Digitized by Google

tinents, trouvés derrière elle, firent de l'*Ultima Thule* le centre des deux mondes ; où l'industrie et le commerce eurent besoin d'un moteur que la houille donna, d'instruments que le fer fournit, de navires qu'elle abrita dans ses ports magnifiques, et qui furent la sauve-garde de son indépendance, sans pouvoir menacer jamais ses libertés.

Plus la nature des choses se laisse pénétrer, et plus l'homme reconnaît que, s'il est bien par l'intelligence le roi de la création, il n'est pas, comme il l'a cru longtemps, le centre nécessaire du monde, et que tout n'a pas été fait pour lui seul. L'univers a vécu sans l'homme pendant une éternité ; sur notre territoire, il n'est que le dernier venu. Des millions d'êtres y ont paru, y ont régné avant lui, et leurs dépouilles forment une partie de nos continents.

Un Français, Georges Cuvier, a le premier fait sortir du gouffre des âges les innombrables tribus des êtres ensevelis, et contraint la mort à parler. De ses travaux, une science est née, qui depuis soixante ans a exploré les entrailles du globe d'un regard de jour en jour plus affermi. Aujourd'hui, la terre a une histoire : la géologie l'a écrite d'une manière déjà certaine pour la plupart des faits généraux, et nous lisons ces grandes et terribles annales avec un étonnement mêlé d'admiration et d'effroi.

C'est cette vieille histoire du monde que je voudrais résumer en quelques lignes, pour ce qui regarde la formation géologique du sol qu'on appelle aujourd'hui la France.

Notre terre est un astre éteint, qui, depuis des millions d'années, roule à travers l'espace dans la voie étoilée que le doigt du souverain organisateur des choses lui a tracée. Refroidie à la surface, elle conserve à l'intérieur une température si élevée, que les matières les plus réfractaires y sont à l'état de fusion ignée. La partie solide qui nous sépare de cet océan de feu n'a pas plus de 20 à 30 kilomètres d'épaisseur, quand le diamètre de la sphère terrestre est de 12,000, de sorte qu'en plaçant sur nos globes ordinaires une simple feuille de papier, on y représenterait fort exactement l'épaisseur relative de nos continents. Qu'au-dessous de cette mince écorce on conçoive un liquide enflammé, cinq ou six fois plus pesant que l'eau, et l'on comprendra que les moindres mouvements de l'océan intérieur aient cent fois déchiré sa fragile enveloppe.

Quelques anciens, frappés du phénomène des marées, regardaient l'Océan comme un gigantesque animal dont le flux et le reflux étaient la respiration puissante. Ce n'est pas l'Océan, c'est la terre même qui semble avoir vécu, qui du moins a passé par des révolutions auprès desquelles celles de nos empires ne sont pas même jeux d'enfants. Qu'est-ce que la plus vaste domination qui s'écroule, à côté

Digitized by Google

d'un continent qui disparaît, avec tous les êtres placés à sa surface? Et qu'est-ce qu'un peuple nouveau qui se fait place dans l'histoire à côté d'un monde qui s'élève au-dessus de l'abîme, se donne l'Océan pour ceinture, et de son sein, encore humide et brûlant, laisse échapper, avec une prodigue magnificence, tous les germes de vie?

II

Quand « les ténèbres couvraient l'abîme et que l'esprit de Dieu était porté sur les eaux, » le lieu où fut plus tard la France était, comme le reste de notre globe, caché sous l'Océan. D'abord surgirent du plus profond de la nuit des âges et du sein des flots les micaschistes, les gneiss et certains granites de la Vendée, qu'on trouve à Beaupréau, Napoléon-Vendée, Belle-Ile-en-Mer et aux embouchures de la Vilaine et du Blavet. Voilà la première terre de l'Europe et le commencement de notre France. Usés par le temps, ces rocs décharnés opposent encore vaillamment leur front rugueux aux tempêtes qui les mutilent. A leur aspect triste et sombre, un poète dirait qu'ils portent le deuil des siècles et celui des mondes que tant de fois ils ont vus renaître et périr!

Au-dessus de la mer, dans le sein de laquelle se déposèrent plus tard les couches puissantes de la formation ardoisière, des gneiss et des schistes se montrèrent vers Brest, Falaise, Cherbourg, et, hors de France, dans le pays de Galles, la Suède, la Finlande et la Catalogne. Ce sont les terres les plus anciennement émergées en Europe, après celles de la Vendée et de la Bretagne. Singulière coïncidence! celles de nos provinces qui ont été le plus réfractaires à l'esprit moderne et qui ont le plus longtemps gardé le culte des vieilles choses sont elles-mêmes les plus vieilles terres de la France et du monde.

Une commotion nouvelle amena à la lumière tout le pays de Morlaix à Saint-Pol, de Ploërmel à Dinan et d'Avranches à Fougères. Le mouvement se prolonge cette fois dans ce qui sera le centre de la France : quelques granits et d'autres roches cristallisées des terrains primaires y apparaissent; ils constituent ce vaste plateau central qui restera découvert pendant l'immense période des terrains secondaires, et où, après la formation des dépôts de sédiments, s'ouvriront des centaines de cratères. Les couches schisteuses des Maures et de l'Esterel, en Provence, sont de cet âge du monde.

Tournons encore un des feuillets de ce grand livre où la nature

Digitized by Google

ne nous laisse plus lire qu'à demi effacées tant de pages qu'elle avait lentement écrites, et nous voyons monter au-dessus de l'abîme le Morbihan, le pays qui porte aujourd'hui Tulle, Nontron, Espalion et Castres. L'Océan primordial reculait devant ces rocs, les premiers nés de notre monde, et ses vagues, qui jusqu'alors avaient librement couru à la surface d'une mer sans limite, brisaient avec fureur contre un obstacle nouveau. Ces terres ne formaient, en France, que deux grandes îles s'étendant à peu près de Brest à Poitiers et depuis Limoges jusqu'à Toulon et vers Inspruck. C'est l'époque que les géologues ont appelée silurienne[1]. La lumière se jouant déjà, à travers l'atmosphère épurée, dans les flots de cette mer primitive, y éveillait la vie. Le règne végétal n'y était encore représenté que par des algues marines, mais les eaux se peuplaient de crustacés qu'on a nommés trilobites[2], de quelques poissons, de diverses sortes de térébratules, ou d'autres genres de brachiopodes, et de polypiers, dont les débris se retrouvent aujourd'hui dans les roches puissantes que les mers de cet âge tenaient en dissolution.

Les Grecs ne se trompaient donc pas quand ils faisaient sortir de l'onde amère la puissance productive de la nature; mais c'était Vénus que leur imagination gracieuse voyait naître de l'écume de l'Océan.

III

Cependant la création continue. Le globe, en se refroidissant, se contracte et, sur certains points, se brise. Des parties de l'écorce solide se dépriment, d'autres se relèvent. La Bretagne se soude par le nord à l'Angleterre et tend par l'est à rejoindre le plateau de la France centrale qui se prolonge jusque dans le Roussillon. Le terrain ardoisier des Ardennes, où l'on vient enfin de rencontrer des fossiles, l'Eiffel et le Hundsruck sur les bords du Rhin sortent des eaux. Nous sommes dans l'époque dévonienne[3].

En même temps que la vie se montre, la mort et la destruction arrivent. La famille des trilobites disparaît peu à peu et les cépha-

[1] Du nom du pays des Silures, ancien peuple de la principauté de Galles, où cette formation fut d'abord étudiée.

[2] Crustacé divisé en trois lobes et articulé comme les c'oportes et les limules, d'une organisation très compliquée, qui a pu être étudiée par M. Barraude sur des centaines d'espèces et des milliers d'individus des terrains paléozoïques de Bohême.

[3] Ainsi nommée du comté anglais le Dévonshire, où les formations de ce temps se retrouvent en abondance.

Digitized by Google

lopodes du genre des orthocératites ne leur survivront que d'un âge du monde. Mais on voit pulluler les ammonites, dont la configuration rappelle celle des cornes de bélier que portait chez les anciens la figure de Jupiter-Ammon, ou plutôt d'autres céphalopodes de genres un peu différents et propres à cette période, tels que les orthocerès [1]; les encrines se multiplient avec une telle fécondité que leurs débris composent les marbres de la Belgique et de la Flandre, si employés à Paris, principalement le Saint-Anne à fond gris et veines blanches, et d'autres à fond brun et rouge ou bleuâtre.

La vie s'élève d'un degré; les êtres se perfectionnent ou, ce qui est plus vrai, se compliquent; car les premiers nés du monde étaient, pour l'existence qui leur avait été donnée, aussi parfaits d'organisation que les derniers venus. Mais des organes nouveaux s'ajoutent aux organes anciens; les facultés se multiplient, et des formes jusque-là inconnues apparaissent. Ainsi de puissants vertébrés errent maintenant au milieu des zoophytes, des mollusques, des crustacés, des annélides, dont ils font leur proie : ce sont les poissons sauroïdes et ceux de la famille des squales, hôtes nouveaux et terribles de l'Océan, bien différents cependant des animaux de la même espèce, les requins, qui l'habitent de nos jours.

Alors aussi, un autre règne de la vie commence ou du moins sort des eaux pour prendre possession des îles que la mer abandonne. La terre se décore d'une parure qu'elle n'avait pas connue. Une riche végétation la couvre; simple dans sa composition, car ce ne sont encore que des plantes dépourvues de vraies fleurs, mais grandiose dans la forme; ses débris composent sous les eaux les couches d'anthracite que nous exploitons aujourd'hui le long de la Loire et du canal de Brest, dans la Mayenne, la Sarthe et la Belgique.

Dans la période houillère, les Vosges méridionales et une partie des Cévennes se montrent, émergeant à leur suite le terrain qui s'étend entre elles; les Pyrénées commencent, et au sud-est de Toulon un continent se prononce jusqu'à l'île de Corse, au travers de ce qui sera la Méditerranée. Comme la Bretagne s'était, dans la période précédente, soudée à l'Angleterre, dans celle-ci la Belgique s'y rattacha. Alors un grand lac s'étendit de Langres à Greenwich. Le lieu où Paris s'élève était à peu près au milieu de cette mer intérieure.

Sous l'action d'une chaude température, qui était presque uniforme d'un pôle à l'autre, grâce à la température même de la terre, voisine encore de son état primitif, il s'était développé une végétation vigoureuse de presles, trente fois plus grosses que celles de nos jours, de fougères arborescentes dont on a compté plus de 200 es-

[1] Les ammonites proprement dites ne paraissent qu'après le terrain carbonifère

Digitized by Google

pèces dans les houillères, et de lycopodes, végétaux aujourd'hui si humbles dans nos climats, mais qu'on retrouve avec de plus grandes dimensions dans les îles du Pacifique. Nos roseaux les plus élancés n'ont pas 2 mètres de hauteur. L'*Arundo donax* et l'*A. Mauritanica* atteignent dans le midi près de 4 mètres; ceux de cet âge portaient à 80 pieds dans les airs leur élégant panache de verdure.

Tous ces végétaux étaient stériles dans leur prodigieuse abondance, je veux dire qu'on n'a rien trouvé encore, pour ces époques reculées, qui annonce l'existence de céréales, de tubercules farineux ou de fruits comestibles. Mais s'ils ne furent pas utiles alors à la vie, ils le sont aujourd'hui : leurs débris ont formé nos dépôts houillers. On a calculé qu'il faudrait, dans les conditions actuelles, cent vingt-deux mille quatre cents années pour accumuler 20 mètres de charbon de terre. Combien en a-t-il fallu pour produire ces mines inépuisables qui sont la vraie richesse de la Belgique et de l'Angleterre, d'une partie de la France et du nord de l'Espagne? Ce terrain, en Europe, est particulier à la région occidentale. L'Allemagne et la Russie en ont peu, la Norvége, la Suède, la Grèce, l'Italie, n'en ont point. En France, malheureusement, il n'occupe qu'un deux-centième de la surface, tandis qu'il en couvre en Belgique un vingt-quatrième, et en Angleterre un vingtième. Dans le nord de cette île, les couches de combustible sont au nombre de vingt à trente, et, réunies, formeraient une masse compacte dont l'épaisseur dépasserait 25 mètres.

Dans les dépôts houillers et lacustres de cette période se montrent déjà des insectes de divers ordres très semblables à ceux de l'époque actuelle, et des reptiles, des poissons tels que l'archégosaurus de Saarbruck, et le dendrerpeton de la Nouvelle-Ecosse.

IV

Le temps est une immensité où chacune de ces révolutions antiques a laissé un *témoin* qui ne nous sert pas à en mesurer l'étendue, mais nous en fait comprendre l'insondable profondeur. Laissons donc passer quelques milliers de siècles, explorons encore la crête et les flancs de nos montagnes, ou descendons dans les abîmes que le mineur a creusés jusque sous la mer, et, à la lueur tremblante des feux qu'il allume, nous découvrirons autour de nous d'autres créations ensevelies que les rayons du soleil ont autrefois animées et que le regard de l'homme n'a jamais contemplées vivantes. Nous voilà au

Digitized by Google

temps où s'est formé, pendant une très longue période de calme, le grand dépôt calcaire jurassique qui a donné à cette France des anciens jours une conformation nouvelle, et qui occupe une partie considérable de la surface de la terre émergée [1]. Les deux grandes îles signalées tout à l'heure sont coupées, l'une en deux morceaux, l'autre en trois. La Bretagne tient encore à l'Angleterre, mais la Belgique n'y tient plus. Pendant que les Vosges se complétaient, le sol s'est effondré du côté de Poitiers et de Lyon. Le terrain qui avait marqué la place des Alpes a disparu, et une grande mer, qui s'étend de Naples à Liverpool et de Metz à Bordeaux, bat de ses vagues les roches primitives.

De cette époque datent les immenses dépôts salins de la Lorraine, ceux qui donnent naissance aux sources salifères du Jura, la pierre lithographique et les autres couches calcaires et argileuses qui renferment souvent une immense quantité de débris de reptiles, l'oxyde de manganèse de la Bourgogne et du Périgord, l'oxyde vert de chrome des environs d'Autun, les minerais de plomb de l'Aveyron et du Lot, les dépôts de fer oolitique que l'on exploite dans la Bourgogne, la Franche-Comté et la Lorraine. Les fers de la Champagne sont de l'époque suivante; les minerais de plomb de la Lozère d'une époque antérieure. Le lias, qui forme la partie la plus ancienne du terrain jurassique, est très riche en fossiles, et c'est de ce calcaire que l'industrie humaine a su tirer la chaux hydraulique, la plus tenace qui soit au monde.

Cette mer, devenue une des puissantes assises de la terre, renferme d'innombrables vestiges qui, selon la belle image de Geoffroy Saint-Hilaire, éternisent dans la mort les formes de la vie. Dans ses eaux erraient d'énormes tortues, d'immenses sauriens, à demi poissons, à demi lézards. C'étaient l'ichthyosaure, dont plusieurs espèces dépassent 10 mètres, et qui avait le museau d'une tortue, la tête d'un lézard, cent quatre-vingt dents coniques et acérées, les vertèbres d'un poisson, les nageoires d'une baleine et la queue puissante des grands cétacés [2]; le plésiosaure au long col terminé par une tête dont la forme extérieure rappelle celle du crocodile, et dont le corps était armé de quatre pattes-nageoires qui battaient l'eau comme les pagayes d'une pirogue. Sa longueur, de 13 mètres [3], était surpassée

[1] J'omets dans cette rapide énumération le trias qui, de même que le terrain permèen, se place, par sa faune et sa flore, entre les terrains paléozoïques plus anciens et les terrains jurassiques plus récents, et qui est caractérisé par le grès des Vosges, où l'on a retrouvé des empreintes de pas d'oiseaux : le labyrinthodon ou crapaud gigantesque appartient au trias.

[2] Mais verticale au lieu d'être horizontale comme celle des cétacés.

[3] C'étaient les plus grands; il y avait des plésiosaures qui ne dépassaient pas 2 à 3 mètres.

Digitized by Google

par celle du megalosaure, qui tenait à la fois du crocodile et du lacertien que nous nommons monitor; il atteignait jusqu'à 20 mètres de long. Le ptérodactyle, ou saurien volant, chauve-souris gigantesque, au bec énorme, nageait, volait, rampait, et allait saisir sur le sol les premiers insectes et quelques mammifères imparfaits, surtout de la classe des marsupiaux, par lesquels commençait la population animale des terres émergées, et qu'aujourd'hui on ne trouve plus qu'aux antipodes de la France, dans l'Australie[1]. Mais cet étrange oiseau, qui semble l'original des dragons fabuleux du moyen âge, était lui-même la proie des plésiosaures. On a retrouvé ses débris dans leurs déjections pétrifiées (*coprolithes*), qui cependant contiennent surtout des débris de poissons.

Les poissons sauroïdes de l'âge précédent ont disparu comme les fougères arborescentes. Les conifères (arbres verts et résineux) dominent, surtout les pins araucariens, hauts de 17 mètres, dont les congénères ne se retrouvent plus qu'au Chili. Les cycadées, si peu répandues dans le monde actuel, se montrent en abondance. La température du continent européen était alors celle des régions intertropicales d'aujourd'hui. Comme dans les montagnes de l'équateur, on passe par tous les climats en s'élevant de la base à la cime, on les retrouve tous en descendant dans ces archives de la France antédiluvienne que la géologie interprète. Un débris de cette époque rappelle les poches d'encre de la seiche commune. La sepia qu'on en a tirée est aussi bonne que celle de la seiche, et on a fait des lavis avec le résidu d'un être qui vivait il y a cent ou deux cent mille ans. Pour qu'il en soit ainsi, pour que la légère membrane qui renfermait l'encre n'eût pas été détruite par les agents extérieurs, il a fallu que l'animal ait été subitement enfoui dans les sédiments qui le gardent encore. Il semble, en effet, que les sauriens et les céphalopodes de cette époque ont été tués par une révolution soudaine. « Rarement, dit le docteur Buckland, on rencontre un seul os, une seule écaille dérangés de la place qu'ils occupaient du vivant de l'animal. Il n'en serait pas de même si les corps de ces êtres étaient restés exposés seulement pendant quelques heures, soit à la putréfaction, soit à la voracité des poissons ou d'autres petits animaux dans le fond de

[1] C'est à Stonesfield (comté d'Oxford), dans le calcaire oolitique inférieur qu'on a trouvé, en 1818, les premiers mammifères connus dans les terrains secondaires; d'autres, en 1847, dans le trias supérieur de Stuttgart. De 1834 à 1857, six espèces de petits mammifères, la plupart marsupiaux, ont été reconnus dans la partie supérieure du terrain jurassique (calcaire de Purbeck). C'est dans un terrain infiniment plus nouveau, après la longue période crétacée, qu'on a rencontré deux petites espèces de ces didelphes ou animaux à bourses, dans le gypse de Montmartre, à Paris. Le premier oiseau connu avant les terrains tertiaires, l'archéopteryx, a été trouvé dans le calcaire jurassique moyen de Solenhofen, en Bavière.

Digitized by Google

la mer. » Et non-seulement les squelettes d'ichthyosaures sont entiers, mais on retrouve encore dans leur estomac les aliments dont ils se nourrissaient. On a pu reconnaître et reconstruire des poissons qui leur avaient servi de pâture.

Quand la Côte-d'Or apparut, le tracé de la France changea encore. Les deux isthmes de Poitiers et de Lyon, coupés dans la période précédente, furent refermés par un nouvel exhaussement du sol, et un détroit s'ouvrit entre Bayonne et Perpignan par la formation d'une île au lieu où seront les Pyrénées; un autre s'étendit, comme un long canal, d'Avignon à Munich, à travers toute la Suisse, entre une île qui marqua la place future des Alpes calcaires et le plateau central qui s'était soudé à la Côte-d'Or, au Jura, aux Vosges et à la Forêt-Noire.

La vie organique se développait. La terre avait bien le printemps perpétuel, mais ses habitants n'avaient pas les mœurs pacifiques de cet âge d'or rêvé par les poètes, qui est devant nous et non derrière. Dans l'Océan, qui recouvrait nos provinces submergées, habitaient des squales qui avaient de 20 à 25 mètres de longueur, et dont la gueule s'ouvrait de 3 mètres, montrant de formidables dents de 12 centimètres de hauteur. Que d'êtres ont été déchirés et broyés par ces terribles destructeurs! Ainsi, les squales, ou requins gigantesques de la mer crétacée, remplaçaient les sauriens nageurs de l'époque jurassique, comme ceux-ci avaient pris la place des poissons sauroïdes du terrain carbonifère. Les descendants de ces squales vivent encore dans nos mers, mais leur taille s'est réduite de moitié, comme si la nature avait porté sur d'autres êtres son énergie et ses forces.

Le terrain crétacé a dû se déposer, comme le terrain jurassique, au fond d'une mer, dont aucune catastrophe n'a, pendant des milliers d'années, bouleversé le lit. Cette mer renfermait des myriades infinies d'animaux microscopiques, dont les débris ont donné en partie naissance à la craie. En quel nombre devaient-ils être, puisqu'un pouce cube de craie, pris en certains points, renferme 10 millions de leurs coquilles, et que le terrain crétacé est, par son épaisseur et son étendue, une des plus puissantes formations géologiques du globe !

Les sondages récemment exécutés pour la pose du câble transatlantique ont montré que le fond de la mer, entre l'Irlande et Terre-Neuve, à 3,900 mètres au-dessous de la surface de l'Océan, est une plaine immense composée de débris d'animaux microscopiques, qui naissent en multitudes innombrables dans les eaux chaudes des tropiques, et dont les courants amènent au nord de l'Atlantique les délicates et indestructibles carapaces. Ainsi les phé-

Digitized by Google

nomènes anciens continuent. Aujourd'hui, comme autrefois, les infiniment petits construisent des masses colossales, et peut-être des continents futurs[1].

Sur nos terres émergées à cette époque, rampaient des crocodiles dont on a trouvé les ossements dans un banc de marne bleuâtre, sous les falaises de Honfleur, et des sauriens gigantesques, tels que le monstrueux iguanodon, reptile herbivore, long d'au moins 30 mètres et gros de 5, qui semble être l'aïeul des iguanes d'Amérique. Les reptiles étaient alors les rois de la création terrestre[2], car chaque époque paraît avoir eu son espèce dominante qui, après avoir été l'expression la plus haute de la vie animale, retombait dans l'éternelle nuit.

Les conifères de cette époque ont formé les grands dépôts de lignites d'Orthès, dans les Landes, et de Saint-Girons dans l'Ariége.

V

L'apparition des Pyrénées, qui portèrent sur leur cime, jusqu'à 3,300 mètres dans les cieux, des débris d'animaux marins, n'ébranla pas seulement la France, mais le monde entier. La plus grande partie du continent européen fut alors élevée au-dessus des eaux, et la mer ne forma plus, sur notre sol, que deux bassins peu étendus, l'un entre Paris, le cap Lizard, Cambridge et Maëstricht, l'autre entre Bordeaux et Dax. Ces mers étaient si peuplées, que, dans le bassin de Paris, on a compté plus de 2,000 espèces de mollusques, quand la Méditerranée tout entière n'en renferme aujourd'hui que 600[3]. Dans ces eaux tranquilles se déposèrent l'argile plastique de Vanves,

[1] Une partie du sol des environs de Paris est aussi formée de dépouilles des foraminifères. D'Orbigny, qui les a soigneusement étudiées, a compté, sur quelques points, dans 3 grammes de sables ou de calcaires marins, 480,000 de leurs coquilles.

[2] Il vaudrait mieux dire : continuaient d'être les rois de la création terrestre, car le crocodile de Honfleur appartient au terrain jurassique.

[3] En creusant, il y a soixante-dix ans, rue Dauphine, à Paris, les fondations d'une maison, on trouva des débris de baleine à 25 mètres au-dessus du niveau actuel de l'Océan, dans un terrain de transport beaucoup plus récent par conséquent que le gypse de la butte Montmartre. Les débris granitiques et porphyriques qu'on trouve à Paris, dans les alluvions anciennes de Boulogne et de Neuilly, sont venus des Vosges et surtout du Morvan. Du reste, chacun des étages parisiens est caractérisé par des mammifères et des oiseaux différents. Ainsi, l'argile plastique par le coryphodon, pachyderme de grande taille, et par le gastornis, oiseau gigantesque; le calcaire grossier par le lophiodon et par le propaléotherium, précurseur des paléotheriums. Dans le gypse, par le paléotherium et l'anoplotherium de taille et d'espèces diverses dont Cuvier a restitué le squelette et dont M. Desnoyers a récemment retrouvé de nombreuses traces de pas sur les lits de plâtre encore mou.

Digitized by Google

d'Issy et de Meudon d'où l'on extrait l'*aluminium*, celui de Montereau et de Dreux, qui sert à la fabrication des poteries fines; le calcaire siliceux de la Brie, dont on fait les meules de moulins; la meulière et le gypse des environs de Paris, qui fournit le meilleur plâtre du monde; enfin, l'argile de Londres.

De ces deux capitales du monde moderne, l'une n'a pu tirer de son sol que des briques, qui offrent peu de ressources à l'architecture; l'autre y a trouvé les meilleurs matériaux pour tous les genres de construction. Toutes deux doivent leur caractère, là triste et sombre, ici varié, joyeux et splendide, à la terre qui les porte.

La vie animale fut renouvelée, comme la vie végétale. Le règne des reptiles gigantesques fini, celui des animaux à mamelles, des mammifères herbivores, commença, et les oiseaux prenaient en foule possession de l'air, abandonné par le dragon volant, le ptérodactyle. Des pachydermes, le paléotherium et l'anoplotherium, trouvés par Cuvier et Brongniart dans le gypse de la butte Montmartre, à Paris, rappellent les rhinocéros et les tapirs. Le premier avait la taille d'un cheval, le second celle d'un âne. Quelques carnassiers du genre chien existaient. Les conifères se multiplient, les dicotylédones se montrent [1]; la différence des climats se marque; la France a la température moyenne de la basse Egypte, et les coquillages de ses mers sont déjà pour trois centièmes identiques à ceux des mers actuelles.

L'époque du soulèvement de la Corse, postérieur à celui des Pyrénées, vit s'affaisser au-dessous des eaux la Touraine, une partie de l'Auvergne, toute la vallée du Rhône, et la mer se rouvrir une route entre les roches primitives du Poitou et du Limousin, pour rejoindre, par un étroit canal, la mer de Gascogne, qui s'étendait de Bayonne à Perpignan, et communiquait à un autre lac allongé de Marseille à Langres. D'autres points, au contraire, se relèvent. L'emplacement de Bordeaux et celui de Paris sont enfin mis à sec, après être restés sous les eaux depuis le commencement de ces grandes catastrophes. Le sol de Londres apparaît en même temps.

La preuve de ces révolutions est écrite dans les roches de ces contrées. Au-dessus de terrains renfermant des végétaux et des animaux terrestres, on a trouvé des débris d'animaux marins. Nous avons même, dans l'époque actuelle, un exemple certain de l'abaissement et du relèvement d'un terrain : les colonnes du temple de Sérapis, en Italie, ont été tour à tour hors de l'eau, sous l'eau jus-

[1] Les plantes dicotylédonnées, c'est-à-dire dont la semence est à deux lobes ou *cotylédons*, ont généralement le tronc formé de couches concentriques. Cette grande division du règne végétal renferme les quatre cinquièmes des plantes qui vivent aujourd'hui à la surface du globe.

Digitized by Google

qu'à moitié de leur hauteur, où l'on voit les mille trous que les lithophages marins y ont creusés, et encore une fois au-dessus de la mer.

A cette époque, que les géologues ont appelée terrain de la molasse, du nom d'un grès fin, plus ou moins argileux et calcaire, se sont formés, au-dessus des terrains tertiaires inférieurs, les grès de Fontainebleau, qui ont servi au pavage de Paris, et les minerais de fer du Berry, du Nivernais, de l'Angoumois et du Périgord. Des palmiers, trouvés dans les plâtrières d'Aix, en Provence, dans le bassin de Paris et près de Soissons, dans l'argile plastique, où un d'eux mesurait 1^{m},30 de circonférence, prouvent que la France avait encore la température africaine. Mais la végétation se composait surtout de conifères; ce sont du moins leurs débris qu'on trouve le plus souvent dans les lignites du Languedoc et de la Provence, qui datent de ce temps. Cependant, on y rencontre déjà des végétaux plus complets, des dicotylédones, comme le noyer, l'érable, l'orme, le bouleau. Ainsi, à Salins, à Poligny, dans le Jura, on a découvert des noyers avec leurs fruits. Sur les montagnes de Lans, en Dauphiné, sont enfouis des troncs de mélèze, de bouleau et de tremble fossiles, à 50 mètres au-dessus de la région des bois actuels, et on en a retiré, en Auvergne, de dessous les coulées de lave qui ont anéanti ces forêts antédiluviennes.

Nos mers étaient encore si peuplées, que les sables calcaires du vallon de Grignon, à quelques lieues de Paris, renferment près de 600 espèces différentes de coquillages, et que les roches qui s'étendent de Château-Thierry à Meulan, sur un espace de 25 lieues, en sont pleines. Dans les carrières du seul département du Calvados, on a reconnu plus de 900 espèces de coquilles, et une population prodigieuse de mollusques a dû vivre au bas de Montmirail : on laboure aujourd'hui sur leurs débris. En Touraine, un banc de marne de 9 lieues carrées de surface est uniquement composé de coquillages marins, sans mélange de sable ni de terre, et ces restes animalisés servent d'engrais : c'est le *falun* [1]. Dans les Pyrénées, quelques-uns de ces champs de mort sont encore fétides.

Les pierres calcaires dont nos maisons sont faites, les marbres qui décorent nos appartements, les marnes qui amendent nos champs, tout est plein de débris qui ont vécu. Dans le beau marbre rouge appelé griotte, dans le marbre vert de Campan, les taches blanches

[1] M. Desnoyers a découvert, dans les falunières de la Touraine, des débris de dinotheriums, de rhinocéros, d'hippopotames et de mastodontes. Il a reconnu que les mêmes débris de grands mammifères se trouvent dans des graviers fluviatiles recouvrant en partie les plateaux de l'Orléanais, où les ont déposés les fleuves puissants qui transportaient les débris des animaux terrestres jusqu'aux rivages de la mer des faluns. En Angleterre et en Belgique, on se sert, comme en Touraine, de ces coquilles fossiles pour engrais.

Digitized by Google

d'un si joli effet, qui ont la forme d'amandes, proviennent d'un coquillage, le nautile, dont la substance calcaire s'est cristallisée au milieu d'un schiste rouge ou vert. Les nautiles ont dû abonder au pied des Pyrénées, car les marbres de ces vallées en sont pleins. Le lumachelle[1] de Normandie est entièrement composé de coquilles du genre gryphée, unies par un ciment calcaire. Un chambranle de cheminée en marbre noirâtre de Bourgogne est quelquefois tout un musée. Dans l'amas de sable marin qui constitue le fond de la pierre, on voit courir les veines de liquides épais qui l'ont traversé. Regardez de plus près, et vous reconnaîtrez dans ce sable une foule d'animaux ensevelis pêle-mêle, des coquillages de diverses formes, un insecte rompu en deux, un fragment d'étoile de mer, un ver tordu par le poids des matières qui le pressaient. Avant l'existence des grands continents, ce petit monde se mouvait librement dans un océan immense; aujourd'hui, il aide la race intelligente dont le globe est devenu le domaine à reconnaître les antiques bouleversements.

La ressemblance entre les habitants des mers de cette époque et ceux des mers actuelles s'augmentait. Les dix-huit centièmes des espèces coquillières de ce temps vivent encore. Quelques-unes, de l'âge précédent, avaient péri sans retour, comme le *cerithium giganteum*, long de 7 décimètres; les bélemnites, avec leur cône allongé parfois de plus d'un mètre, qui avaient paru pour la première fois dans le lias, et qui disparaissent pour toujours après la craie; enfin, les ammonites, qui étaient en tel nombre, que, du côté de Caen, de Langres et d'Autun, on ferre les chemins avec leurs coquilles, dont les dimensions varient depuis la surface d'une petite pièce de monnaie jusqu'à celle d'une roue de charrue ou même de voiture, ce qui suppose que l'animal déplié avait 8 mètres de long.

Si des espèces sont anéanties, d'autres sont créées, qui se trouvent plus en rapport avec l'état nouveau des choses et les conditions physiques du milieu qu'elles devaient habiter. Ainsi, les mammifères se multiplient à ce point, que, près de Dijon, à Perrigny, une galerie qu'on perça dans un monticule, pour le passage du chemin de fer, laissa voir un amas prodigieux d'ossements d'animaux de cet ordre, et que, de 1820 à 1833, les pêcheurs du comté de Norfolk, en face de Dunkerque, ont, en dragant des huîtres, retiré de la mer 2,000 dents molaires et d'autres débris ayant appartenu au moins à 500 mammouths. Passy, Auteuil, étaient peuplés de lophiodons, mammifères aux énormes mâchoires, et le géant de la famille des

[1] De l'italien *lumachella*, limaçon, à cause des coquilles qui composent ce marbre, et que l'oxyde de fer colore. Je n'ai pas besoin de dire que les faits cités dans ce résumé ne sont plus rangés dans l'ordre chronologique.

Digitized by Google

éléphants, le mastodonte, dont les défenses avaient plus de 5 mètres, errait dans le Loiret, le Gers, la Bresse et vers les Bouches-du-Rhône; ses ossements, pénétrés, dans quelques gisements, par des sels de cuivre, s'y sont transformés en turquoises.

Le *dinotherium giganteum*, animal voisin du tapir, mais qui avait 6 mètres de long; des éléphants monstrueux, qui, d'après une tête découverte dans le département de l'Hérault, devaient avoir 6 à 8 mètres de haut, c'est-à-dire le double des plus grands éléphants d'Asie; enfin, les rhinocéros, les hippopotames, les castors, les écureuils, les grands carnassiers, des ours gigantesques de la taille de nos chevaux, peuplaient nos forêts et nos fleuves, et animaient la solitude de leurs passions et de leurs colères. Un castor plus grand que les nôtres construisait les premières cités, et la nature faisait avec le singe, dont les débris ont été reconnus dans le Gers, comme une première et grossière ébauche de l'homme. C'est un signe qui nous annonce l'approche de la création dernière ou de la dernière transformation des choses.

VI

Deux catastrophes nous en séparent encore. Le soulèvement des Alpes occidentales, qui déplaça de nouveau les limites de nos mers, et celui des grandes Alpes, depuis le Valais jusques en Autriche, qui fit sentir son action bien au delà de l'Europe et dessina la France dans son relief actuel.

C'est alors que le continent qui s'étendait entre Marseille et la Corse s'abîma, que le détroit de Gibraltar s'ouvrit, et que le pont jeté entre la France et l'Angleterre s'abaissant de plus de 100 mètres, laissa la Manche prendre possession du domaine qu'elle garde encore.

Ici s'arrêtent les grandes périodes géologiques. La science les a si patiemment interrogées, qu'au lieu d'un millier d'espèces fossiles, connues au commencement de ce siècle, il y en avait, en 1850, plus de 32,000, réparties dans vingt-cinq à trente époques distinctes de formation, qui avaient pu être énumérées avec certitude, comparées avec précision, soit entre elles, soit aux êtres vivants [1].

L'apparition des Alpes termine la série des grandes révolutions

[1] Quant aux espèces actuellement vivantes, on en connaît plus de 250,000 dans chacun des deux règnes organisés.

Digitized by Google

de notre continent. Mais pour rendre compte des dépôts modernes qu'on a appelés le terrain diluvien, des cavernes à ossements et des blocs erratiques, fragments de rocher aux vives arêtes qu'on rencontre avec étonnement bien loin de leur lieu d'origine, on a cru que notre hémisphère avait passé par une période de refroidissement, due peut-être à l'abaissement des régions septentrionales au-dessous de l'océan polaire, et durant laquelle une mer incessamment parcourue par des montagnes de glace s'est étendue du pôle jusqu'au milieu de la Russie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France. C'est alors que les glaciers alpestres comblant la Suisse, ont apporté jusque sur le sommet du Jura des blocs énormes détachés des Alpes centrales [1]. La température s'étant ensuite relevée avec le continent, ces glaciers se sont réduits à leurs proportions actuelles, en produisant par la fonte de leur glace les immenses courants dont les dévastations et les dépôts sont encore reconnaissables dans toutes nos grandes vallées. Alors les fleuves grossis descendirent avec impétuosité dans le lit que les déchirements du sol leur avaient creusé. Le Rhin se précipita à travers un large effondrement du massif qui unissait auparavant les Vosges et la forêt Noire. La Durance arracha aux flancs des Alpes occidentales l'amas de cailloux roulés qui recouvre encore la Crau, et le Rhône jeta à la mer les immenses alluvions que la Méditerranée déposa le long des côtes du Languedoc, de manière à en combler toutes les échancrures et à ensabler les embouchures des rivières, d'où est résulté l'étrange conformation de ce littoral [2].

Depuis cette grande catastrophe, le climat de l'Europe changea : les éléphants, les rhinocéros, les panthères, les jaguars qui y étaient

[1] Un de ces blocs erratiques, célèbre sous le nom de Pierre-à-Bot, est posé sur le versant oriental du Jura, à 274 mètres de hauteur. Il n'a pas moins de 12 mètres de diamètre. Descendue des grandes Alpes, cette masse de granit a dû traverser une des vallées les plus profondes et les plus larges du monde, et franchir un espace de 80 kilomètres pour venir se placer sur une montagne calcaire.

[2] Un seul géologue, M. Lund, a exploré en Amérique 800 cavernes à ossements fossiles. En France, le département du Gers renferme un immense charnier fossile, le dépôt de Sansan, où M. Lartet a découvert plus de six mille débris d'animaux divers appartenant à quatre-vingt-dix-huit espèces de mammifères et de reptiles. Il y a en France beaucoup de cavernes ossifères, et on en découvre fréquemment de nouvelles. Une des plus importantes est celle de Lunel-Vieil, à 12 kilomètres de Montpellier. Elle présente trois longues chambres ou enceintes successives, dont les deux dernières ont été visitées pour la première fois en 1824 et 1827. On y a trouvé trente espèces de quadrupèdes, tels que lions, tigres, rhinocéros, chevaux, cerfs, castors, chiens, hyènes. Une tête d'hyène avait encore le trou cicatrisé qu'y avait fait la dent d'un animal plus fort. On y a trouvé aussi des restes d'oiseaux, de reptiles, de poissons, des coquilles marines et mille autres, le tout dans le plus étrange pêle-mêle. Une carapace de tortue reposait sur l'omoplate d'un rhinocéros, un os d'hyène était enfoncé dans le gros os d'un ruminant, preuve que de grandes eaux avaient roulé ces débris et les avaient accumulés dans ces cavernes. Une autre fort riche vient d'être découverte à Bruniquel, près de Montauban.

Digitized by Google

nés dans la période précédente, périrent ; le règne de la nature africaine cessa : enfin l'homme parut « et Dieu se reposa. »

Mais comment marquer l'heure solennelle qui vit le dernier né du grand ordonnateur des choses prendre enfin possession de la vie et de la terre où, à son tour, il allait être roi. Dans les cavernes qui renferment des ossements fossiles, on a reconnu, à côté de débris animaux d'espèces éteintes, des traces évidentes de la présence de l'homme. Des armes, des ustensiles en pierre ou en os travaillés par une main intelligente, même des dessins tracés sur des os plats de rennes et une mâchoire d'homme, ont été trouvés dans des terrains et au milieu de débris qui n'appartiennent pas à l'époque géologique actuelle. Il en faudrait conclure que l'homme est apparu sur la terre avant les convulsions qui en ont une dernière fois modifié la surface, ce qui rentrerait, du reste, dans la loi générale qui, le plus souvent, a fait arriver à la vie des espèces nouvelles avant la complète destruction des anciennes espèces [1].

[1] Je n'ai nulle autorité en ces questions ; je raconte et ne décide pas. Aussi je me borne à citer les conclusions d'une note lue à l'Académie des sciences, le 8 juin 1863, par M. Desnoyers :

« Des ossements fossiles d'*elephas meridionalis*, de *rhinoceros leptorhinus*, d'*hippopotamus major*, de plusieurs grands et petits cerfs, de plusieurs espèces de bœufs, et d'autres espèces de mammifères considérées comme caractéristiques des terrains tertiaires supérieurs ou *pliocènes*, et découverts dans un dépôt non remanié de cette période géologique, portent des traces nombreuses et incontestables d'incisions, de stries, de coupures.

» Ces entailles et ces stries sont parfaitement analogues à celles qui ont été observées sur des os fossiles d'autres espèces plus nouvelles de mammifères, les unes détruites et accompagnant l'*elephas primigenius*, le *rhinoceros tichorinus*, l'*hyæna spelæa*, etc., les autres vivant encore aujourd'hui, telles que le renne, plusieurs cerfs, l'aurochs trouvés dans les cavernes ossifères et dans les terrains de transport ou diluviens.

» On a reconnu des vestiges semblables sur de nombreux ossements d'espèces actuelles recueillis dans les fouilles d'établissements ou de tombeaux gaulois, gallo-romains, bretons et germaniques.

» Ces marques constatées sur les ossements les plus anciens paraissent avoir, en très grande partie, la même origine que celle des ossements plus modernes, et ne pouvoir jusqu'ici être attribuées qu'à l'action de l'homme.

» Le gisement de Saint-Prest, aux environs de Chartres, unanimement reconnu comme tertiaire supérieur ou *pliocène*, et certainement comme antérieur à tous les dépôts quaternaires qui contiennent l'*elephas primigenius*, présente de nombreux ossements d'*elephas meridionalis*, et de la plupart des grandes espèces caractéristiques des terrains tertiaires supérieurs, sur lesquels on remarque ces deux sortes d'entailles et de stries.

» De ces faits, il semble possible de conclure, avec une très grande apparence de probabilité, jusqu'à ce que d'autres explications plus satisfaisantes viennent mieux éclaircir ce double phénomène, que l'homme a vécu sur le sol de la France avant la grande et première période glaciaire, en même temps que l'*elephas meridionalis* et les autres espèces *pliocènes* caractéristiques du val d'Arno, en Toscane ; qu'il a été en lutte avec ces grands animaux antérieurs à l'*elephas primigenius* et aux autres mammifères dont on a trouvé les débris mêlés avec les vestiges ou les indices de l'homme, dans les terrains de transport ou quaternaires des grandes vallées et des cavernes.

» Enfin, le gisement de Saint-Prest serait jusqu'ici, en Europe, l'exemple de l'âge le plus ancien, dans les temps géologiques, de la coexistence de l'homme et de mammifères d'espèces éteintes. »

M. Desnoyers se garde bien de fixer une date quelconque pour cette première apparition

Digitized by Google

VII

Mais c'est en Orient que l'homme, du moins celui de l'histoire, se montra d'abord, et il se passa bien des siècles avant qu'il eût fait le grand voyage qui sépare son berceau asiatique de la France. En l'attendant, notre sol se couvrait d'immenses forêts, et, sur certains points, était encore agité, par les feux intérieurs, de mouvements convulsifs. C'est, en effet, très probablement depuis le dernier cataclysme que se sont ouverts les trois cents volcans de l'Auvergne, du Velay et du Vivarais, lesquels ont vomi de telles quantités de matières fondues, qu'on a évalué leur masse à 72 billions de mètres cubes. Quelques-unes de ces coulées de laves forment des colonnades basaltiques du plus imposant effet; on dirait de magnifiques constructions que la main des géants s'est plu à élever. Au moyen âge, les barons féodaux trouvaient là des forteresses toutes faites et y plantaient leur aire de vautour. Mais ces colonnes puissantes et qui semblent indestructibles, se brisent quelquefois sous un faible choc, comme bien des grandeurs de la terre; elles s'écroulent : les froids de l'hiver, la pluie du ciel les réduisent en poussière; la lave, sortie enflammée du sein de la terre antique, devient un champ de labour, et l'Auvergnat des montagnes y sème sa maigre moisson.

Aujourd'hui, tous les volcans de la France sont éteints. Mais le Vésuve l'était aussi depuis des milliers d'années, lorsqu'il se ralluma tout à coup et ensevelit trois cités, Herculanum, Pompéi et Stabies, dont nous exhumons maintenant les restes !

La science ne peut affirmer que les volcans éteints de l'Auvergne ne se rallumeront pas un jour, car les phénomènes géologiques que nous venons d'indiquer se continuent. Sur certains points, le sol s'affaisse lentement; sur d'autres, lentement aussi, il se relève : des montagnes s'écroulent, des lacs se forment, comme celui de Grand-Lieu et la mer de Harlem; des golfes se creusent, comme celui du Zuyderzée et du mont Saint-Michel, ou se comblent, comme celui du Poitou.

On a la date de l'écroulement de plusieurs montagnes dans le Jura, les Alpes dauphinoises, les Pyrénées et l'Auvergne. En 1191, la montagne de Vaudaine, dans le département actuel de l'Isère,

de l'homme sur la terre. Des géologues renommés, MM. Agassiz, Darwin, Vogt, et surtout M. Lyell (*Antiquity of man*), hésitent moins et ne craignent pas de porter leurs calculs au delà de cent mille ans.

Digitized by Google

s'écroula et barra la vallée de la Romanche, au-dessous du Bourg-d'Oisans, sur une largeur de 1,000 mètres et une hauteur de 20. Un lac se forma derrière cette barrière; mais la Romanche, à force d'accumuler ses eaux et de miner l'obstacle, finit par l'emporter en septembre 1229, et une épouvantable inondation dévasta la vallée inférieure.

Parfois de vastes portions de terrain, reposant sur une couche de glaise, glissent au bas de leur pente. La colline du Perrier, dans le Puy-de-Dôme, descendit, en 1377, dans la vallée de Crouze, avec le village de Pardines qu'elle portait. Le 1er novembre 1829, glissement de 30 hectares de terrain, auprès de La Motte-Chalançon, dans le département de la Drôme; l'Oule en fut barrée, et il se forma un lac de 2,000 mètres de longueur qui se comble peu à peu par les alluvions de la rivière, et qui finira par disparaître. Ailleurs, c'est un abîme qui se forme par l'écroulement de la voûte de quelque grotte intérieure.

Des effets plus considérables et plus menaçants proviennent du travail qui se continue au sein de la terre. Certaine partie des côtes de la Bretagne a baissé, comme s'abaisse encore celle de la Scanie, en Suède, et on a trouvé des forêts sous-marines en face de Morlaix, Pornic, Cancale[1], et à Penzance, sur la côte de Cornouailles (Angleterre). Le littoral de la Vendée, de l'Aunis et de la Saintonge, depuis le Croisic jusqu'à Marennes, paraît au contraire s'élever; la côte actuelle est de récente formation et continue de s'accroître. Noirmoutier n'est une île, aujourd'hui, que pendant la haute mer, et il y a deux siècles et demi, Henri IV, qui y avait un rendez-vous d'amour, n'osa s'y rendre. Il fallait que le passage fût bien périlleux, pour que le *Vert galant*, le *Diable à quatre*, n'osât le tenter. M. Elie de Beaumont croit aussi que le sol des Pays-Bas se déprime avec une extrême lenteur. A Brest, toutefois, le niveau des marées n'a pas varié depuis un siècle.

Les volcans en activité dans les diverses parties du monde et les tremblements de terre qui ébranlent nos continents montrent, en outre, que les anciennes forces destructives ne sont pas détruites et menacent encore de quelque déchirement nouveau la mince écorce qui porte au-dessus de l'abîme nos monuments, nos cités et notre civilisation. L'homme parle de l'éternité de son nom, et cette terre

[1] Les patientes recherches et les nombreux sondages de M. Durocher constatent que le phénomène des forêts sous-marines s'est produit sur tout le pourtour de la Bretagne. Dans le marais de Dol, ces forêts sous-marines ont éprouvé des oscillations en sens divers, des exhaussements et des immersions successifs. A Fortbail, à Carteret, des églises baignent dans la mer au moment des hautes marées. Ici donc, le sol a baissé. D'autre part, près de Lannion, de Morlaix et à la presqu'île de Crozon, on a trouvé des restes de sable et de coquilles marines à 12 et 15 mètres au-dessus du niveau actuel de la mer.

Digitized by Google

qui le nourrit, cette atmosphère qui l'enveloppe, sont-elles autre chose qu'une tente fragile dressée pour le voyage d'un jour?

La France est une des régions les moins exposées, car elle n'a plus de volcans actifs. Cependant ses nombreuses sources thermales révèlent la proximité menaçante des feux intérieurs, et chaque année des tremblements de terre agitent plusieurs fois son sol, surtout dans la région du sud-est et dans les Pyrénées. En plus d'un siècle, on n'a compté pour Paris que quatre oscillations à peine perceptibles; mais, du 19 décembre 1838 au 18 mars 1840, la vallée de Maurienne, en Savoie, a éprouvé cent secousses et au fond du souterrain de son château des Pyrénées, un voyageur célèbre, M. d'Abbadie, a constaté, à l'aide d'instruments délicats, qu'il se passait peu d'instants dans la journée où la terre n'éprouvât quelque tressaillement. Le mouvement, c'est-à-dire la vie, se trouve donc jusque dans les entrailles de la terre, là où l'homme avait placé le séjour de la mort, le repos et le néant.

Bien des efforts ont été faits déjà pour pénétrer le secret du Créateur. Les géologues, Cuvier entre autres, croyaient d'abord à un anéantissement complet des êtres lors de chaque catastrophe, et, par conséquent, à des créations successives. C'était encore l'opinion de d'Orbigny. Il attribue à chacun des vingt-sept étages, qu'il a établis dans la coupe géologique de la terre, des êtres spéciaux qui sont nés avec ces périodes et qui sont morts avec elles. Cette hypothèse d'un dieu qui sans cesse détruit et recommence son œuvre semblait à de Blainville injurieuse pour la divinité, et il enseignait l'unité primordiale de la création. La plupart des géologues anglais pensent aussi que la création ne recommence jamais, mais ils soutiennent qu'elle se continue toujours; que les causes naturelles renouvellent la face du monde plutôt par des changements successifs et lents, auxquels des milliers de siècles travaillent, que par des révolutions soudaines. « Les espèces qui meurent, disent-ils, voient naître celles qui vont les remplacer; le matin des unes se rencontre avec le soir des autres. » Ainsi, de nos jours, les carnassiers reculent devant l'homme, et l'on sait la date du dernier ours et du dernier loup qui ont été tués en Angleterre [1].

Mais ces êtres nouveaux, comment sont-ils produits? Selon Lamark, les espèces animales se sont transformées d'âge en âge, par suite des révolutions physiques et par la corrélation nécessaire qui fait dépendre les formes organiques des besoins et des facultés de l'animal; Geoffroy Saint-Hilaire expliquait aussi toutes les métamorphoses par l'action même des forces vitales. Pour ceux dont la

[1] Le dernier loup de la Grande-Bretagne a été tué en Ecosse, en 1685.

Digitized by Google

croyance est que le pouvoir créateur qui a jeté sur la terre les premiers germes de vie, loin de se reposer, a exercé la même action aux diverses époques géologiques, les plantes phanérogames, que nous admirons aujourd'hui comme les plus parfaits des végétaux, ne sont pas les descendants des plantes cellulaires des premiers âges, pas plus que le reptile qui laissait sa trace sinueuse sur la fange des marais n'a donné naissance au tigre qui bondit de 50 pieds, pas plus que la nageoire du poisson n'est devenue l'aile puissante de l'oiseau qui plane au haut des airs.

Un savant illustre, M. Agassiz, a récemment émis une doctrine singulière. Il croit à l'intervention de la puissance créatrice chaque fois qu'une espèce nouvelle est apparue; mais il estime que ces espèces nouvelles étaient contenues dans les espèces antérieures, comme l'être parfait l'est dans son embryon; de sorte que si l'on étudie, dans la série des temps géologiques, les transformations d'une classe d'animaux, on verra que ces animaux ont représenté successivement les diverses métamorphoses que, dans cette même classe, l'embryon actuel subit dans l'œuf ou dans le sein de la mère. Les êtres anciens ne seraient, pour parler comme M. Agassiz, que les images prophétiques et agrandies des embryons actuels.

Mais laissons, malgré l'attrait irrésistible qu'il a pour notre esprit, laissons ce problème insoluble, car en tout l'origine nous échappe et jamais nous ne saisirons le secret que Dieu s'est réservé. Hors de l'expérience, la science ne trouve que des abîmes, comme au delà de l'observation psychologique et des idées que la raison y puise, la philosophie n'a vu, depuis trois mille ans, que les ténèbres palpables de l'ontologie. Quelle que soit l'hypothèse que la science finisse par adopter sur le lien mystérieux qui unit les êtres des premiers âges à ceux qui leur ont succédé, il résulte toujours de la courte histoire qu'on vient de lire de la formation du sol français, qu'à côté des forces de destruction, existent les forces de renouvellement; et, s'il faut renoncer à l'idée séduisante que la nature ne procède que du simple au composé par une marche ascensionnelle, réglée et constante, on peut reconnaître, à contempler le plan de la création dans son ensemble, un développement continuel des formes organiques, un perfectionnement graduel des êtres, animaux et végétaux. D'où cette conséquence logique, que le progrès est la loi organique de la création matérielle ainsi que du monde moral [1], et cette autre, que si la face de la terre doit encore

[1] La vie n'est pas apparue timidement sur la terre; elle y éclata tout d'abord avec puissance. Les plus anciens animaux ne sont pas tous placés au dernier degré de l'échelle animale. Parmi les débris de la faune primitive, on trouve, à côté d'éponges et de polypiers, des mollusques, des articulés, même des vertébrés; les raies et les squales de cet

Digitized by Google

changer, comme elle a changé tant de fois, si un rètrait de la croûte solide doit faire sombrer nos continents et élever de nouvelles terres au-dessus de l'abîme, si enfin l'homme même doit périr, comme ont péri les créations antérieures, ce sera sans doute pour faire place, comme elles, à une terre plus belle, où la main de Dieu placera des êtres meilleurs. Rêve pour rêve, car, au sujet de l'avenir, nous ne pouvons que songer, je croirais volontiers que l'organisation future sera d'autant plus complète que nous aurons, nous-mêmes, accumulé sur cette terre, qui sera alors devenue notre tombeau, plus de moralité et plus d'intelligence.

âge sont au nombre des poissons les plus parfaits. Des animaux inférieurs se montrent fort tard, et des oiseaux, des mammifères, remontent à une très haute antiquité, ceux-là au trias, le cinquième des vingt-sept étages de d'Orbigny; ceux-ci au lias, qui n'en est que le septième. Cependant, le progrès général se marque bien, du poisson au reptile, du reptile à l'oiseau, de l'oiseau au mammifère. Les types des genres auxquels nos animaux domestiques appartiennent se trouvent dans les terrains les plus récents : le chien, dans le Parisien; le cochon, dans le Falunien; le chat, la chèvre, le cheval, le chameau, le bœuf, dans le Subapennin. Mais, chose singulière, des êtres qui, d'après leur constitution, auraient dû servir de transition entre deux classes, leur sont parfois postérieurs; ainsi, les batraciens ne viennent qu'après les poissons et les reptiles, au lieu de se placer entre eux comme l'anatomie les y met. L'auteur du dernier grand ouvrage de paléontologie, M. Bronn, s'est déclaré hautement pour la théorie du progrès organique, dans un livre que l'Académie des sciences a couronné en 1857.

V. Duruy.

(*La 2e partie à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

UN

GIL BLAS ALLEMAND

AU XVIIE SIÈCLE

LE SIMPLICISSIME DE GRIMMELSHAUSEN

Deutsche Bibliothek. — Grimmelshausen's Simplicianische Schriften, 2 vol. in-12. Leipzig, J.-J. Weber. 1863.

Nous avons déjà signalé aux lecteurs de la *Revue* cette collection de chefs-d'œuvre de la vieille littérature allemande, inconnus pour la plupart en France. L'éditeur, M. J.-J. Weber, secondé par un savant estimable et modeste, M. H. Kurz, poursuit avec autant de zèle que d'intelligence une œuvre qui intéresse au plus haut degré l'histoire, la littérature et la philologie. A Burckard Waldis, le fabuliste satirique de la réforme, dont l'*Esope* a inauguré cette collection [1], succède aujourd'hui le *Simplicissime*, autobiographie humoristique, dont l'auteur, contemporain et témoin des événements qu'il raconte, a retracé, avec une énergie et une liberté de pinceau singulières, les misères du peuple et les vicissitudes de la vie militaire pendant la dernière période de la guerre de Trente ans. Le spectacle désolant

[1] Consulter, sur les deux volumes de l'*Esope*, la *Revue*, t. XXXIII, p. 818 (livr. du 30 juin 1863).

Digitized by Google

de cette lutte civile et religieuse lui suggère des aspirations précoces vers l'égalité civile, l'unité politique et la tolérance religieuse. Il raconte sans ménagement ce qu'il a vu et dit de même ce qu'il pense, aussi avait-il eu la précaution de faire de son nom une énigme qui n'a été devinée que plus d'un siècle après sa mort. Ces aventures, bien antérieures à l'œuvre de Le Sage, offrent avec elle une ressemblance d'allure souvent frappante, quoique fortuite. Nous allons essayer de donner quelque idée de ce livre jusqu'ici inconnu en France, et qui pourtant avait excité chez nos voisins d'outre-Rhin un tel engouement à l'époque de son apparition, qu'en moins de deux ans (1669-71), il eut au moins cinq différentes éditions, dont la plupart des exemplaires ont péri, usés par des lectures assidues, sans parler des réimpressions postérieures, des abrégés, des contrefaçons et des suites apocryphes. Si les circonstances n'ont pas été étrangères à ce succès prodigieux, on verra que le talent de l'auteur y fut bien aussi pour quelque chose. Comme le Don Quichotte qu'il ne vaut pas sans doute, comme le Ragotin de Scarron, auquel il est fort supérieur, Simplicissime a été l'un de ces types favoris dont on aurait voulu que les aventures n'eussent jamais de fin.

I

Les premières pages de cette autobiographie expliquent et justifient le sobriquet de « Simplice Simplicissime, » donné par l'auteur à son héros. Au rebours de ces parvenus jaloux de dissimuler sous des généalogies factices une origine basse, sinon honteuse, Simplice s'avoue pour le fils d'un paysan, et, loin d'en rougir, il s'en vante dans ce passage d'une spirituelle et poétique ironie : « Mon père, dit-il, avait sa demeure bien à lui, bâtie de ses propres mains; plus d'un grand homme de guerre dont parlent les histoires, et Alexandre le Grand tout le premier, auraient été bien embarrassés d'en faire autant. Au lieu d'ardoise, de cuivre ou de plomb, matières viles et inertes, il avait employé comme couverture la paille, substance vraiment noble, car d'elle naît le grain nourricier de l'homme. Plus fier que d'autres seigneurs, il avait dédaigné pour ses murs des matériaux de basse extraction, comme le fer et la brique; il était allé droit au chêne, l'arbre utile et majestueux par excellence. Toutes les pièces à l'intérieur étaient du plus beau noir de fumée; c'est la nuance du meilleur teint; le temps qui altère peu à peu toutes les autres peintures, même celles des plus grands maîtres, ne fait que consolider celle-là. Des jonchées de feuillage fréquemment renouve-

Digitized by Google

lées nous faisaient un tapis plus moelleux au toucher, plus attrayant au regard que ne le fut jamais aucun chef-d'œuvre de Minerve. Au lieu de pages, de laquais et de palefreniers, nous avions un riche bétail, portant de fort bon air sa livrée naturelle. Dans la salle d'armes, tous les outils de labour et de jardinage étincelaient au râtelier..... » Le père de Simplice était encore gentilhomme en un point capital, son profond dédain pour l'instruction. Aussi cette vie à la fois de « noble et d'âne » (*Edelsleben*, *Eselsleben*), avait fait du fils de la maison le plus parfait modèle d'ignorance qu'on pût trouver dans la chrétienté. Cependant, quand il eut douze ans, son père s'occupa de lui donner une éducation « digne de son rang. » Cette éducation fut conduite et graduée suivant les règles : de la conduite des porcs, l'enfant passa à la garde des chèvres, et fut ensuite promu à la direction des moutons. Chaque jour, il lui fallait conduire son troupeau sur la lisière de la forêt hercynienne qui encadrait de toutes parts les cultures paternelles, et dont la sombre bordure était pour lui la limite du monde habitable. Son père lui avait recommandé de faire à son troupeau le plus de musique qu'il pourrait, la musique ayant le double avantage d'engraisser promptement le mouton en le maintenant en belle humeur, et d'écarter le loup. Quand Simplice devint un érudit, il ne fut pas peu surpris de retrouver dans Strabon cette théorie de l'influence de la musique sur l'hygiène du bétail. Mais ce qui le préoccupait le plus dans les instructions de son père, c'était la nécessité d'éloigner le loup, ce qui impliquait la possibilité de le rencontrer. Il n'avait que des idées assez vagues sur la figure et la grandeur de ces terribles animaux, qui depuis quelque temps ne se montraient plus dans les environs. Quand plus tard il vit le monde, il comprit que les loups de ces cantons écartés, aspirant les émanations lointaines du carnage, avaient émigré dans les vallées du Neckar ou du Rhin, où les champs de bataille de la guerre de Trente ans, déjà parvenue à son troisième lustre, défiaient leur voracité.

L'enfant novice passait donc son temps, couché, comme un pâtre de Virgile, à l'ombre des premiers arbres de la forêt, tantôt tirant de sa cornemuse des sons que se renvoyaient les échos des collines, tantôt chantant de vieux refrains populaires que sa mère lui avait appris, et qu'il répétait sans les comprendre.

Vers la fin d'une belle et chaude journée, dont il eût été alors bien embarrassé d'indiquer la date, mais qui appartenait au mois d'août 1632, il regardait avec un commencement d'inquiétude s'allonger sur son troupeau l'ombre menaçante des bois. Il avait cru, à diverses reprises, entendre retentir au loin sous ces voûtes sombres des voix ou plutôt des hurlements, qui semblaient s'appeler et se répondre. Il ne pensait pas que de tels sons pussent s'exhaler d'une

Digitized by Google

poitrine humaine ; il les croyait sortis du gosier de ces terribles loups qu'il ne connaissait encore que de réputation. Pour écarter ces visiteurs redoutables et se donner du cœur, il entonna l'un de ces chants qui avaient bercé son enfance. C'était une sorte d'hymne à la vie rustique, où l'on trouve en germe cette combinaison d'*humour* et d'effusion sentimentale qui caractérise la prose de Jean-Paul et les vers de Henri Heine.

Labour, état que si fort on méprise, tu es pourtant le premier, et les vrais sages te révèrent. — Si Adam n'eût pas labouré, le monde ne serait encore qu'une solitude aride ; pour vivre, il a dû manier nos rudes outils, celui dont les princes descendent comme nous. — Paysan, tu es le rebut des hommes, et tous pourtant dépendent de toi ; car tout ce qui sert à nourrir les autres te passe d'abord par les mains.— C'est toi qui fais vivre l'Empereur lui-même, auquel Dieu a donné mission de te protéger ; et aussi le soldat qui, en retour, te fait tant de mal. Si les hommes sont ingrats pour toi, leur père nourricier à tous, Dieu, voit et bénit ton labeur ; il écarte de ton humble foyer la goutte, la médecine, hôtes assidus des châteaux et des villes. Il pousse même la sollicitude pour ton salut jusqu'à t'infliger de rudes épreuves, qui t'enseignent le détachement des choses de ce monde. Il permet quelquefois que le soudard maudit apparaisse sur ton seuil pour te dire : Tout ce que tu as est à moi.....

La chanson commencée s'éteignit dans un cri d'épouvante. Une main de fer s'abattit sur l'enfant, l'enleva comme une plume, et il se trouva dans les bras d'une figure effroyable, moitié homme, moitié bête, qui lui parut faite de métal vivant. D'autres apparitions semblables sortirent de la forêt et s'élancèrent, avec de féroces hurrahs, vers la ferme dont une pacifique spirale de fumée trahissait la direction. L'enfant, plus mort que vif, était toujours dans les bras de son ravisseur. Sa première pensée fut pour sa pauvre cornemuse, à laquelle les froissements métalliques du colosse arrachaient un gémissement rauque et plaintif. « Elle semblait, dit-il, déplorer mon sort, implorer pour moi de la pitié. » Emporté dans ce tourbillon, tantôt il se demandait s'il n'était pas devenu lui-même un spectre pareil aux autres, tantôt si ce n'étaient pas là ces loups si redoutés. Cependant, il remarqua que les prétendus loups tiraient droit à la maison de son père, chassant devant eux les moutons effarés, et veillant soigneusement à ce qu'aucun ne s'écartât. A cet aspect, il lui passa par la tête l'idée que tout ce monde n'était venu que pour l'aider à ramener son troupeau, et son esprit s'attacha d'une telle force à cette pensée absurde, mais rassurante, qu'il fut fort étonné de ne pas voir ses parents accourir et souhaiter la bienvenue à ces étranges auxiliaires. Mais il ne tarda pas à reconnaître que son père

Digitized by Google

ne s'attendait nullement à cette visite, et que c'était la pire qu'il pût recevoir. La musique du jeune pâtre, destinée à effaroucher les bêtes féroces, avait attiré de ce côté une bande de loups à face humaine, des reîtres (*reuters*) appartenant à l'armée suédoise du comte de Horn qui, à cette époque, venait de surprendre le haut Palatinat, et, poursuivant sa marche vers le sud, envahissait une région longtemps exempte des calamités de la guerre.

On devine quel fut le sort de la ferme et de ses habitants bipèdes et quadrupèdes, à la merci d'une soldatesque affamée et sans frein. Cette mise à sac est décrite avec une énergie naïve et terrible par le vieux romancier, qui ne reproduit que trop fidèlement ici les lugubres souvenirs de sa jeunesse. Ainsi que l'a fait Callot, son contemporain, dans l'une des belles eaux-fortes des « Misères et malheurs de la guerre, » inspirées par ces mêmes calamités, l'auteur de « Simplicissime » a concentré dans cette scène tous les désastres, toutes les hontes et les tortures, accessoires obligées de semblables razzias. Sa plume rivalise ici de vigueur et de hardiesse avec le burin du grand artiste lorrain. « Les cavaliers commencèrent par installer leurs montures dans notre belle salle si richement enfumée ; puis ils se partagèrent la tâche de destruction. Tandis que les uns abattaient le bétail et transformaient la cour et les abords de la ferme en une gigantesque boucherie, d'autres mettaient tout sens dessus dessous dans la maison et dans les autres bâtiments. Ceux-ci faisaient des paquets des draps, des habits et de tous les objets mobiliers. On eût dit qu'ils voulaient installer quelque part une foire, et ils déchiraient ou brisaient sans pitié tout ce qui leur semblait trop difficile à emporter. D'autres sondaient la paille et le foin, de toute la longueur de leurs lames rouges du sang de mes pauvres moutons; d'autres éventraient les couchettes, en secouaient la plume, et remplissaient de linge ou de viande crue ces sacoches improvisées; d'autres, enfin, brisaient portes et fenêtres, comme pour annoncer un été éternel. Pour rôtir leurs viandes, ils firent un brasier de tous les bois de lit, tables, chaises et bancs, quoiqu'il y eût force bon bois sec empilé dans la cour..... » Mais c'est encore là le côté le moins repoussant du tableau. Dans ces temps où le paysan vivait en état d'alerte incessante, « comme un lièvre entre deux sillons, » suivant l'expression de Michelet; il était rare qu'un cultivateur aisé n'eût pas quelque réserve pécuniaire soigneusement enfouie. Cette habitude trop bien connue de cacher l'argent valait souvent de cruelles tortures aux habitants des villages et des fermes, dans les cas de surprise par les maraudeurs. « Je vis, dit notre auteur, garrotter et jeter pêle-mêle dans la cour mon père, ma mère, ma pauvre sœur et tous les gens de la maison, et ce fut à qui inventerait la plus cruelle douleur pour ar-

Digitized by Google

racher le secret du trésor. » Ici figure le détail trop fidèle de la question de l'eau, ou « boisson suédoise. » On n'eut garde d'oublier un autre genre de question fort usité en pareille rencontre. Il consistait à mettre le doigt du patient sur le bassinet d'une arme à feu dont on faisait ensuite jouer la détente. Il y avait aussi le supplice du tourniquet, qui faisait jaillir le sang de la bouche, du nez et des oreilles, sous la pression d'une corde enroulée autour de la tête. Celui qu'il était le plus important de « questionner, » le chef de famille, eut les honneurs d'un tourment spécial, moins cruel en apparence et plus efficace. Après l'avoir garrotté de façon à comprimer ses moindres mouvements, on lui enduisit de sel la plante des pieds qu'on fit lécher par une chèvre. Ce chatouillement continu provoqua en peu d'instants d'effroyables convulsions de ricanement nerveux, auxquelles répondaient des explosions de gaieté féroce. « Moi-même, dit Simplice, voyant mon père gai comme je ne l'avais jamais vu, je me mis à penser que tout n'allait donc pas si mal puisqu'il semblait joyeux, et cette contagion de fou rire me gagna moi-même. » Ces éclats stridents dominaient l'infernal brouhaha des autres victimes qu'on torturait, des bestiaux qu'on égorgeait, des femmes en butte aux derniers outrages.

« Je me souviens, dit Simplice, que j'aidai à faire rôtir les viandes ; qu'assez tard dans la soirée, on m'employa à faire boire les chevaux. A cette occasion, je fus du côté de l'étable, et m'y heurtai, dans l'obscurité, contre une masse inerte, qui pourtant n'était pas encore tout à fait un cadavre. C'était une de nos servantes qui agonisait là sur la paille ; elle me reconnut pourtant, et murmura, d'une voix à demi étranglée par le râle : « Sauve-toi, pauvre petit ! sauve-toi ! » Jusque-là, en moi comme autour de moi tout était chaos ; cet incident me réveilla à demi. Je compris tout à coup le malheur des miens et mon propre danger, et, profitant de l'obscurité, je m'enfuis à toutes jambes vers la plus proche lisière de la forêt. La nuit, toute seule, me paraissait bien trop claire ; je n'espérais devenir tout à fait invisible qu'au sein des ténèbres plus profondes de ces massifs. Je courus donc tout d'un élan, mais je m'arrêtai dans le premier fourré, car mon asile m'épouvantait à son tour. Je demeurai donc accroupi, immobile, prêtant attentivement l'oreille aux cris toujours plus horribles qui m'arrivaient de la plaine et aux trilles impassibles d'un rossignol qui célébrait, au-dessus de ma tête, le charme de cette belle nuit. Bientôt la fatigue domina tout autre sentiment ; je me laissai aller tout à fait contre terre et je m'endormis. »

Il fait déjà grand jour quand l'enfant s'éveille ; il porte ses regards du côté de la plaine : une gerbe de flammes y marque l'emplacement de la maison paternelle. Une attraction plus forte que

Digitized by Google

l'effroi le ramène de ce côté ; mais il rencontre en route plusieurs de ces bandits, qui s'éloignent au galop. L'un d'eux aperçoit l'enfant, l'abat au passage d'un coup de carabine sans ralentir l'allure de son cheval, et s'éloigne tout fier de ce tour de force. La victime est tombée en effet comme foudroyée ; toutefois, elle n'est ni morte ni même blessée, la balle n'ayant fait que raser la tempe. Mais ces deux sensations inouïes, l'explosion et le sifflement du projectile, lui ont fait perdre absolument connaissance. Quand il reprend ses esprits, il comprend vaguement qu'on a dû le croire mort, qu'à cette croyance il doit la vie. Aussi, longtemps il demeure immobile, sans oser seulement ouvrir les yeux, et ce n'est qu'à l'approche de la nuit qu'il se hasarde à relever la tête. Un silence de mort plane sur ces champs désormais inutiles ; devant les regards effarés du jeune pâtre flambe le brasier sinistre où s'absorbe tout ce qui avait été le monde pour lui jusque-là. Et les monstres qui ont fait tout ce mal, qui l'ont presque foudroyé lui-même, ils ne sont peut-être pas tous partis ; ils vont l'apercevoir s'il reste plus longtemps dans ce lieu. Cette pensée lui redonne soudain des ailes ; il ne songe plus qu'à mettre le plus grand intervalle possible entre toutes ces horreurs et lui. Le voilà donc qui plonge en frémissant dans la forêt immense, refuge douteux, où de nouvelles terreurs viennent bientôt l'assaillir pendant sa marche nocturne. Par moments, un rayon de lune, égaré comme lui sous ces voûtes sombres, s'allonge sur une touffe de bruyère, qu'il change en un spectre livide guettant sa proie, ou fait brusquement saillir dans l'ombre la courbure menaçante de quelque arbre géant. L'enfant, effrayé, se rejette dans les grands espaces noirs, où des branches courroucées le soufflettent au passage, où les ronces, invisibles serpents, l'enlacent et le déchirent. Au-dessus de sa tête, il entend retentir et se répercuter dans les profondeurs des bois le lugubre appel des grands oiseaux de proie nocturnes, si semblable à une plainte humaine. Des frôlements dans les broussailles lui dénoncent le réveil et la fuite d'animaux moins effrayés et surtout moins malheureux que lui. Pendant de longues heures, tous les épouvantements nocturnes de la forêt se le renvoient ainsi de l'un à l'autre. L'aube vient enfin apporter quelque adoucissement à ce supplice ; elle enlève aux arbres leur apparence fantastique, lui offre quelques mûres, quelques merises pour tromper sa faim et sa soif. Mais cet apaisement momentané fait ressortir, plus menaçante que jamais, l'horreur du passé, l'incertitude de l'avenir ; il envie les daims et les cerfs bondissant au loin parmi les grands arbres, les oiseaux qui saluent joyeusement le réveil du jour. Ces habitants des bois sont là chez eux ; ils savent comment pourvoir à leur subsistance, où reposer la nuit ; mais lui, misérable orphelin, errant à

Digitized by Google

l'aventure, il ne sait rien de tout cela. « Alors, dit-il, je ressentis pour la première fois comme un vague sentiment de honte autant que de chagrin en pensant que d'autres à ma place se tireraient mieux d'affaire, parce qu'ils *savaient* quelque chose, tandis que moi, ignorant tout, je ne pouvais rien. Pourtant, j'allais toujours machinalement devant moi, sans connaître ni même concevoir un but à ma course effarée. Les ravins succédaient aux collines, les futaies aux halliers. Cette seconde journée tirait à sa fin ; l'interminable forêt me semblait de plus en plus sauvage et solitaire. J'étais harassé de fatigue, de faim et de soif ; des imaginations extravagantes tourbillonnaient dans mon cerveau enfiévré. Je songeai surtout, avec une terreur croissante, au prochain retour de la nuit..... » La raison et les forces de l'orphelin vont succomber dans cette dernière épreuve, quand il est rencontré et recueilli par un vénérable ermite qu'a sans doute conduit au-devant de ses pas la pitié de Dieu.

II

Le jeune pâtre prend d'abord pour un nouveau monstre cet homme de haute taille, avec son froc, sa longue barbe et son grand crucifix. Il veut fuir encore, mais ses forces le trahissent, et il tombe aux pieds de l'ermite en le conjurant de ne pas le dévorer. Le bon solitaire croit d'abord avoir seulement affaire à un enfant perdu en forêt ; mais les réponses entrecoupées qu'il arrache à ce jeune sauvage lui révèlent à la fois toute l'étendue de son malheur et toute la profondeur de son ignorance.

Quel était ce nouveau personnage ? C'est ce que Simplice apprendra plus tard par le récit d'un ministre luthérien d'un village voisin de la forêt Noire, et ce que nous allons faire connaître immédiatement à nos lecteurs en traduisant ce récit le plus fidèlement possible, sans espérer atteindre à la naïveté pathétique de l'original :

Au mois de juin 1622, nous eûmes, ma famille et moi, de cruels moments à passer, puis une bien surprenante aventure. La terrible bataille d'Hochstet[1] se livrait à quelques lieues de nous. Pendant deux jours de suite, nous avions entendu le canon, et demeurions incessamment sur le qui-vive, redoutant également l'apparition des vainqueurs ou celle des vaincus. Il y avait deux nuits que ma femme, mes enfants et moi-même n'avions fermé l'œil ; mais la troisième, tout bruit ayant cessé, nous avions

[1] Gagnée le 10 juin 1622, par Tilly, contre l'armée protestante dite de l'*union évangélique*, que commandait Christian de Brunswick.

Digitized by Google

fini par nous endormir profondément, quand, au petit jour, des coups réitérés me réveillèrent en sursaut. J'ouvris avec précaution, et je vis descendre d'un cheval qui me parut magnifique, mais haletant de fatigue, un cavalier d'élégante et fière tournure. Son riche uniforme était souillé de poussière et de sang, et il tenait encore en main son épée nue, ce qui ne m'effraya pas médiocrement. Telle était sa préoccupation douloureuse, qu'il était venu ainsi jusqu'à ma porte sans s'en apercevoir, ayant fait route pendant la nuit entière. Mais, voyant ma peur, il s'empressa de rengaîner, et m'adressa la parole avec une aménité extrême. Je n'en revenais pas, de voir un pareil homme parler si doucement à un pauvre ministre comme moi. Comme il est toujours prudent de flatter cette sorte de gens, je lui dis que, par son grand air, il me rappelait et surpassait plutôt l'illustre Mansfeld lui-même[1]. « Je ne le surpasse, me répondit-il, que par mon malheur. » Alors il me raconta qu'il défaillait sous le poids d'une triple infortune, la perte de la bataille, celle de sa jeune femme enceinte, enlevée et massacrée dans la déroute par des Croates, et la douleur de survivre au désastre de son parti et au sien propre. Je lui dis quelques bonnes paroles, mais je reconnus bientôt que ce cœur déchiré était aussi inaccessible aux consolations qu'à la flatterie. Je traitai mon hôte du mieux qu'il me fut possible; mais, bien qu'épuisé de fatigue, il ne voulut dormir que sur la paille. A son réveil, il distribua quelques bagues et autres joyaux à ma femme et à mes enfants, défit sa ceinture pleine d'or, une chaîne du même métal avec un portrait de femme, et me dit qu'il me faisait cadeau de tout cela, ainsi que de son bon cheval. Les gens de guerre en campagne sont généralement enclins à prendre plutôt qu'à donner; aussi était-ce avec stupéfaction que je me défendais de recevoir une pareille récompense pour mon humble hospitalité. Mais je fus bien autrement surpris quand il ajouta qu'il allait également laisser chez moi ses habits, en échange de quelque étoffe grossière, son intention irrévocable étant de se retirer dans la forêt, et d'y vivre en ermite le reste de ses jours. Je combattis de mon mieux cette résolution; je lui dis qu'elle sentait son papiste, que son épée pouvait être encore utile à la cause évangélique, etc.; tout fut inutile. J'objectai enfin que moi-même je pourrais être cruellement embarrassé pour justifier la possession de ces bijoux, du cheval, de l'uniforme; qu'on me soupçonnerait d'avoir assassiné mon hôte; mais il me rassura par une attestation écrite de sa main, et demeura inébranlable dans sa détermination. Je dus le faire conduire, par mon valet, dans le plus sauvage lieu de la forêt.

Tel est l'homme auquel la Providence a adressé notre orphelin. Il accueille avec un pieux empressement cet enfant trouvé de la guerre, et lui donne le nom de « Simplice ou Simplicissime, » qu'il méritait alors de toute manière. Les détails de la première éducation du jeune sauvage sont d'une naïveté charmante, mais ne se prêtent guère à l'analyse. Simplice passe deux ans et demi dans cette retraite, qui,

[1] L'un des plus valeureux chefs du parti protestant, avant Gustave-Adolphe.

Digitized by Google

comparativement, lui semble un paradis. Ses journées sont occupées par la prière, l'écriture, la lecture d'une vieille Bible ornée de figures, et de quelques autres livres de dévotion, qui composent toute la bibliothèque de son maître; la culture d'une clairière voisine, transformée en potager, et de longues promenades dans la forêt. « Mon bon père, dit-il, tout austère qu'il était, ne croyait pas que ce fût un péché d'user des biens que Dieu mettait à notre disposition dans ce lieu sauvage. Un ruisseau voisin de sa hutte nous donnait des truites et des écrevisses aussi nombreuses qu'appétissantes. Une fois, nous parvînmes à détourner un marcassin et à le parquer dans un enclos d'épines, où nous l'engraissâmes avec du gland, de la faîne et toutes nos épluchures de légumes. Cette capture fut un des grands événements de mon adolescence, et jamais je n'ai mangé jambons plus exquis. »

L'auteur indique avec sagacité l'effet moral que produit sur son héros cette initiation trop prématurée à la vie solitaire. Une culture intellectuelle très avancée sous certains rapports se combine, chez lui, avec une complète inexpérience de la vie. Dans leurs entretiens, le soldat devenu ermite évitait soigneusement d'évoquer l'image du monde qu'il avait fui, et dirigeait uniquement l'attention de son élève sur les vérités éternelles. Il avait dû pourtant lui faire comprendre, non sans peine, que les meurtriers de ses parents étaient aussi des hommes, et plus à plaindre que leurs victimes, la justice divine leur réservant, dans l'autre vie, un châtiment proportionné à leurs forfaits.

Cependant, quoique le solitaire ne fût pas d'un âge avancé, ses forces déclinaient visiblement. Son silence, son calme apparent révélaient sans doute de violents orages intérieurs. Des réminiscences de ce passé, dont il ne parlait jamais, venaient harceler jusque sous la hutte, « façonnée par lui en forme de tente, » l'ancien soldat de Mansfeld. Pendant son agonie, qui fut assez douce, un de ces pressentiments, qui semblent des reflets mystérieux de l'autre vie, l'avertit que son jeune disciple n'était pas destiné à demeurer dans la solitude, mais que les péripéties d'une existence des plus accidentées pourraient bien l'y ramener un jour. Il lui donna de sages conseils, celui, notamment, d'éviter avec le plus grand soin la société des méchants, précepte que, pour son malheur, nôtre héros n'observa pas toujours.

Simplice, profondément désolé de la mort de son second père, veut d'abord continuer à vivre comme lui; mais il ne tarde pas à s'effaroucher de cette solitude, désormais absolue. « Tout alla encore assez bien pendant le reste de l'été, dit-il naïvement; mais, dès la fin de septembre, la fraîcheur glaciale des matinées et des soirées d'au-

Digitized by Google

tomne en forêt amortit singulièrement ma ferveur, et je sentis naître et se fortifier en moi une âpre curiosité de voir le monde. » Dans sa perplexité, il alla demander conseil au ministre du village le moins éloigné de sa retraite. Ce ministre, nous le connaissons déjà, c'était l'unique confident de l'officier devenu ermite, et, bien que la course fût longue et fatigante, Simplice était allé souvent avec son maître entendre le prêche de ce brave homme ; c'était là l'unique communication des deux solitaires avec le reste du monde. Depuis la mort de son bienfaiteur, Simplice avait revu une fois ce ministre, qui lui avait fait généreusement des offres de service, et il voulait s'assurer que ce nouveau protecteur était toujours dans les mêmes dispositions. Malheureusement, les choses avaient bien changé depuis son précédent voyage. Des reîtres venaient d'envahir le pauvre village ; ils avaient pillé et mis le feu partout, et assommé ou à peu près tous les paysans qu'ils avaient pu attraper, à commencer par le ministre lui-même. Mais ils s'attardèrent trop à charger leur butin, et Simplice arriva justement pour assister à la reprise du village par les paysans, qui avaient eu le temps de se reconnaître et de compter leurs ennemis. « Tous les cultivateurs du canton, armés de fléaux, de fourches, de faulx et même d'armes à feu, bourdonnaient dans la forêt comme un essaim d'abeilles irritées. Je les vis assaillir les larrons de telle sorte, que ceux-ci eurent à peine le temps de se sauver, laissant là bétail et le reste. Il en demeura même en arrière quelques-uns, qui passèrent mal leur temps. » Le ministre, tout en sang d'un coup de plat de sabre qu'il avait reçu « en manière de paraphe » sur le crâne, gisait non loin de l'église et du presbytère en flammes. Il fit entendre à Simplice, par des gestes plutôt que par des paroles, que lui-même se trouvait réduit désormais à la mendicité, et dans l'impuissance absolue d'être d'aucune utilité au jeune solitaire.

Simplice regagne donc bien tristement sa retraite, et, dès le lendemain, il reçoit à son tour une visite désagréable. A cette époque (septembre 1634), le théâtre principal de la guerre était de nouveau fort rapproché de ce canton, et la bataille de Nordlingue, gagnée par les Impériaux sur Horn et Weimar, avait rejeté de nombreuses troupes de partisans dans ces quartiers de la forêt. Au moment où Simplice, assis à l'entrée de sa hutte, déjeunait érémitiquement d'une rave, il se vit entouré d'une cinquantaine de mousquetaires affamés, qui, sans autre explication, commencèrent par mettre sens dessus dessous son pauvre mobilier, y cherchant ce qu'ils n'avaient garde d'y trouver. « Cependant, dit-il, quand ils m'eurent mieux considéré, ils virent bien à mes plumes qu'ils avaient pris là un mauvais oiseau, et s'apitoyèrent sur ma grande jeunesse et la rude vie que je devais mener dans un pareil lieu. L'officier qui les com-

Digitized by Google

mandait me parla surtout avec beaucoup d'égards, et me pria de leur servir de guide pour sortir de ce dédale où ils erraient déjà depuis plusieurs jours. » Après avoir marché pendant quelques heures sous la conduite du jeune solitaire, ils rencontrèrent un autre détachement du même corps, qui connaissait le chemin. Suivent de hideux détails sur le traitement barbare infligé par des paysans à quelques soldats maraudeurs, et sur les représailles encore plus atroces exercées par d'autres soldats sur les bourreaux de leurs camarades. Nous ne citerons qu'un trait de ce tableau repoussant. On promet à l'un des paysans de le laisser aller où il voudra, pourvu qu'il renie Dieu, les saints et sa part de paradis. Aussitôt qu'il a accompli ce sacrilége, un des soldats lui fend la tête d'un coup de sabre, en disant : « C'est en enfer que tu as voulu aller, je t'y envoie ! » et il s'applaudit d'avoir ainsi, d'un seul coup, tué le corps et damné l'âme.

Simplice, glacé d'horreur, regagne son ermitage, et y passe une dernière nuit, troublé par d'affreux cauchemars. Cette forêt, profanée par les fureurs des hommes, ne lui inspire plus que du dégoût et de l'effroi. D'ailleurs, cette retraite est devenue de tous points inhabitable, son jardin et sa pauvre hutte ont été entièrement saccagés, ses petites provisions ont disparu. Une nécessité impérieuse l'entraîne donc vers le monde, le vaste monde, qu'il redoute et brûle de connaître. Parmi des misères qui ne peuvent être pires après tout, que celles qui viennent le relancer jusque dans ces régions écartées, sa jeunesse pressent des émotions nouvelles, des joies inconnues. Dans cet océan inexploré, elle réclame son « droit de naufrage. »

Nous avons cru devoir analyser avec quelque détail ces premiers chapitres. Ce sont ceux qui présentent l'intérêt le plus dramatique et le plus soutenu ; ils suffiraient pour expliquer le succès populaire qu'obtint ce roman trop historique, à l'époque où l'impression des calamités de la guerre de Trente ans était encore toute récente. Ces mêmes calamités reviennent sans cesse dans le reste du récit, et comme elles amènent des détails trop souvent semblables, nous les esquisserons rapidement, insistant plutôt sur le changement intérieur de Simplice, qui, comme Gil-Blas, perd en moralité ce qu'il gagne en intelligence, et finit par devenir le complice des méchantes actions dont il avait été la victime.

III

Le sort en est jeté ! Après avoir fait sur la tombe de son bienfaiteur une dernière prière, Simplice, toujours en costume d'ermite,

Digitized by Google

par l'excellente raison qu'il n'a pas d'autre vêtement, se dirige, en s'orientant de son mieux, vers la plus proche lisière de la forêt. Il lui faut néanmoins deux journées de marche pour atteindre la plaine. « Le troisième jour, dit-il, je me trouvai en rase campagne, et, bien que je ne rencontrasse pas une âme, je commençai à voyager d'une façon plus confortable. Surpris par la guerre en pleine moisson, les cultivateurs avaient laissé leurs champs jonchés d'épis mûrs. Aussi, je fis avec des grains d'excellent froment un repas bien autrement délicat et substantiel que ceux des jours précédents, où j'étais réduit aux faînes pour toute nourriture, et, la nuit venue, je m'organisai, avec de la paille fraîche, un lit qui me sembla d'autant plus moelleux, que j'avais passé les deux nuits précédentes sur des arbres. » Le lendemain, il poursuit sa course à travers champs, et débouche enfin sur un chemin frayé qui le conduit à une petite ville qu'il sut plus tard être Gelnhausen. Il y pénètre par une porte aux battants effondrés et tout noirs de poudre, et là encore il retrouve la guerre dans toute son horreur. Un détachement de confédérés, échappé au désastre de Nordlingue, avait essayé de tenir dans Gelnhausen, et y avait été forcé par les impériaux. Les maisons étaient encore désertes, les rues jonchées de cadavres la plupart entièrement dépouillés. Simplice frémit à cet aspect; mais une curiosité invincible le pousse en avant. Au sortir de la ville, il suit la route qui lui paraît la plus fréquentée, et qui le conduit à la place de Hanau, occupée par les troupes suédoises.

On devine l'effet que produit sur la première grand'garde l'apparition de cet adolescent, poudreux, ébouriffé, vêtu d'un froc outrageusement rapiécé, et portant en sautoir le grand crucifix, unique héritage de son bienfaiteur. On met immédiatement la main sur lui, et on le conduit, à travers toute la ville, à l'hôtel du gouverneur. Il contemple avec stupéfaction tant d'objets nouveaux et encore incompréhensibles pour lui. « Je me souviens, dit-il, que mon attention se reportait toujours sur la façon étrange dont étaient taillés la barbe et les cheveux de l'officier qui conduisait mon escouade. Comme j'étais alors incapable de distinguer ce qu'il y avait d'artificiel dans cet ajustement, je me crus tombé au pouvoir d'un étrange monstre, moitié homme et moitié femme. Tout me paraissait surprenant, mais je surprenais moi-même bien davantage. On me prenait pour un spectre, un sorcier ou tout au moins pour un pèlerin d'outre-mer, et je suis sûr qu'on aurait fait une belle recette en me montrant pour un kreutzer. »

Le gouverneur procède à l'interrogatoire de cet étrange prisonnier, qui ne sait dire ni d'où il vient, ni où il va, ni ce qu'il est venu faire dans cette ville. Mis en défiance par la nouvelle que quel-

Digitized by Google

ques partis ennemis rôdent autour de Hanau, l'officier croit avoir mis la main sur un espion qui joue l'idiot, et s'applaudit de sa sagacité en trouvant sur cet individu, déjà suspect, un petit volume de prières, qui, de son aveu, sont écrites de sa main. « Si tu étais un simple idiot, tu n'écrirais pas, » dit judicieusement le gouverneur, et il est au moment de faire accrocher, sans autre information, le prétendu espion à la potence la plus voisine. Cependant, toute réflexion faite, il le fait charger de fers et mettre au cachot, se réservant de tirer de lui, par la question, l'aveu et le détail du complot. Le pauvre garçon ne tarde pas à recevoir, en effet, la visite de deux tortionnaires, munis d'horribles outils, dont ils lui expliquent complaisamment les différentes destinations. Heureusement, ce n'est là qu'une sorte d'exhibition préalable pour intimider les prévenus. Naturellement, Simplice n'a pas une idée fort nette de sa position, mais il comprend bien qu'elle n'a rien de gai. Il se figure qu'on l'a saisi et qu'on se prépare à le châtier parce qu'il s'est échappé de sa forêt, et maudit sa fatale curiosité. « Misérable niais, se dit-il, comment n'as-tu pas réfléchi que ton bon maître avait vécu dans ce monde que tu as voulu voir, et qu'il y serait resté si l'on y était bien ! »

Mais un secours providentiel lui arrive dans sa détresse. Sans s'en apercevoir, il s'était laissé aller à gémir et à parler tout haut, et sa voix arrive jusqu'aux oreilles d'un autre prisonnier, lequel n'est autre que le révérend pasteur dont il a été question plus haut. Ce digne homme était venu à Hanau pour faire de l'argent avec quelques-uns des bijoux de l'ermite décédé, et le gouverneur, trouvant singulier qu'un individu de pauvre mine possédât de pareils joyaux, avait commencé par s'assurer de sa personne, sauf à s'expliquer ensuite. Le ministre reconnaît la voix de Simplice, apprend sa mésaventure, et promet d'autant plus volontiers d'intercéder en sa faveur, qu'il entrevoit là un moyen de plus d'édifier sur sa propre sincérité ce soupçonneux gouverneur, si grand partisan du système de la détention préventive. Les choses se passent encore mieux que ne l'espéraient les deux captifs. Dans le pieux livret saisi sur Simplice, se trouvaient aussi quelques lignes de son maître, et le gouverneur a reconnu l'écriture d'un de ses anciens et de ses meilleurs amis, disparu depuis la journée d'Hochstet. Comme on pense bien, cette découverte, que complète et confirme le récit du pasteur, exerce une heureuse influence sur le sort du prisonnier. Il est aussitôt tiré de prison, lavé, restauré, et un élégant costume de page remplace les haillons du solitaire. L'élève du bon ermite en a fin maintenant pour longtemps avec les choses édifiantes. Au milieu des calamités de la guerre de Trente ans, les villes fortes étaient sur cette terre de désolation comme de véritables oasis, où l'on menait

Digitized by Google

plus que joyeuse vie. Ainsi, derrière ces remparts de Hanau, la bonne chère, le jeu, les blasphèmes, la galanterie allaient un train d'enfer. Le pauvre page ne pouvait faire un pas ni lever les yeux sans voir ou entendre quelque grave transgression à la loi divine, et s'étonnait naïvement du silence de son ami le révérend en présence de tant de scandales. Mais le bon ministre était prudent : « Mon Dieu, disait-il, je sais bien, mon pauvre enfant, que ces gens de guerre sont d'affreux vauriens; mais qu'y faire? Quand j'irais les prêcher, ce serait comme si je parlais à des sourds, et peut-être pis encore, car ils seraient capables de me prendre en aversion. » Et le révérend poussait la tolérance jusqu'à tenir tête aux plus rudes buveurs à la table du commandant, et en se conciliant ainsi sa bienveillance, il gagna t le titre de chapelain de la garnison.

Le pauvre Simplice n'était pas aussi solide à table; un trop brusque changement de régime y mettait son tempérament physique à une rude épreuve. Le moral n'était pas en meilleur état. Bref, le page dit de telles balourdises et commet de telles inconvenances, que son patron le croit maintenant idiot pour de bon, et s'avise de vouloir en faire un « fou » en titre. Cette fantaisie n'a rien que de très vraisemblable dans les mœurs du temps. Ces commandants de garnisons, seigneurs et maîtres absolus dans leurs places, comme jadis les burgraves du Rhin dans leurs donjons, se plaisaient à jouer au souverain, et l'on n'avait garde d'omettre le personnage obligé du fou dans ces cours au petit pied. Il paraît même qu'on poussait quelquefois le mépris de la dignité humaine jusqu'à développer par d'odieuses pratiques les aptitudes excentriques de ceux qu'on jugeait propres à cet emploi, de manière à en faire des fous plus complets, plus amusants. Simplice, averti en secret par le chapelain son ami, subit impunément l'épreuve d'une fantasmagorie diabolique. Toutefois, pour satisfaire le caprice du maître, il contrefait l'insensé, comme si l'opération avait pleinement réussi. Mais, comme en même temps son intelligence s'habitue par degrés au monde vicieux qui l'entoure, il profite de sa folie simulée pour distribuer autour de lui des moqueries amères, des vérités rudes et poignantes. Ainsi, au milieu d'un cercle de dames en grande toilette, ce qui voulait dire, dès ce temps-là, fort décolletées, avec des jupes très amples et bouffantes, il s'emporte contre le tailleur qui a si maladroitement pris ses mesures, et employé tant d'étoffe dans la façon de la jupe, qu'il n'en est plus resté pour couvrir le dos et la poitrine.

Mais, tout en contrefaisant le fou, notre héros a goûté aux fruits de l'arbre de science; il est déjà bien loin de sa simplicité première. Oubliant les sages recommandations de l'ermite, son instituteur,

Digitized by Google

sur le danger des mauvaises compagnies, il fréquente assidûment un drôle qui a deviné le secret de sa prétendue folie. C'est le secrétaire du gouverneur, comptable fort habile dans l'art de grouper les chiffres, et qui se vante de tirer plus de profit de son écritoire, et sans peine ni risque, que ne font tous les partisans de leurs pilleries à main armée. Le gouverneur lui-même s'aperçoit que son fou ne manque pas d'intelligence; il prend intérêt à son éducation, et lui fait notamment apprendre la musique, pour laquelle Simplice paraît avoir d'heureuses dispositions. Mais l'imprudent, au moment même où l'on songe à lui faire quitter son costume de fou, s'aventure un jour à aller patiner sur les fossés de la ville; il y est surpris et enlevé par un parti de Croates, auxiliaires de l'armée impériale. Ils le conduisent tout d'une traite à Hirschfeld, leur quartier général. Là, ses fonctions consistent à étriller les chevaux du commandant, et à être souvent étrillé lui-même.

Quel changement de fortune! De la paille pour lit; pour boisson, rien que de l'eau; pour nourriture, du pain noir, ou tout au plus des rognures du lard volé chez l'habitant; des ordres impérieux donnés dans une langue inconnue, et auxquels les soufflets servent au busoin de commentaire. Ce nouveau maître n'était pas, comme le précédent, entouré d'une cour élégante. Pendant ses repas, son divertissement favori consistait à pousser sous la table ses prisonniers, à leur faire imiter l'aboiement des chiens, et à les régaler de grands coups du talon de ses bottes éperonnées. « Voilà, dit Simplice, à quoi me servait ma musique. » Aussi, il n'a pas besoin d'un long apprentissage pour comprendre que cette vie ne sera jamais de son goût, et, à la première occasion, il s'esquive dans les bois.

A peine échappé aux Croates, il tombe au milieu d'un campement de véritables brigands (*shenapannen*), et cette aventure, qui aurait pu être fâcheuse, lui devient au contraire très profitable, car son costume de fou met ces coquins en fuite, et il trouve dans leur bagage une somme assez ronde, qu'il s'approprie sans scrupule. Il erre ensuite pendant quelques jours dans les bois de la Hesse, menant une existence semblable à son ancienne vie d'anachorète, à la dévotion près. Un jour, ou plutôt une nuit, il assiste à l'un des sabbats alors si fréquents dans ce pays, où les habitants des campagnes venaient chercher, dans des orgies effrénées, l'oubli momentané de leurs maux. La description qu'il en donne est curieuse; des hallucinations, filles du jeûne et de la peur, y coudoient de sinistres et hideuses réalités.

Toute cette foule tourbillonnait dans une ronde du plus étrange aspect. Elle se composait de plusieurs cercles rayonnant autour d'un centre com-

Digitized by Google

mun, de telle sorte que le cercle le plus rapproché de ce centre n'était formé que de sept à huit personnes, tandis qu'il y en avait plus de deux cents dans le dernier. Tous ces gens se tenaient dos à dos, les mains dans les mains, et tournaient ainsi avec une rapidité vertigineuse, en faisant d'atroces grimaces. Le premier anneau de cette circonférence virait de droite à gauche, le second de gauche à droite, et ainsi de suite alternativement jusqu'au dernier. La musique n'était pas moins extraordinaire que la danse. Outre que chacun des danseurs braillait à sa fantaisie, il y avait un groupe particulier formant orchestre, dans lequel je crus distinguer de singuliers instruments. Il me semblait que quelques-uns brandissaient des reptiles dont l'aigre sifflement dominait parfois ce charivari. D'autres tenaient des chats ou des petits chiens qu'ils faisaient miauler ou hurler en leur pinçant la queue. Il y en avait enfin qui se faisaient un violon avec une tête de cheval, ou bien une harpe avec les côtes décharnées d'une vache, car on avait fait ripaille avant la danse, et il y avait là, dans l'herbe, beaucoup d'ossements de bestiaux. D'autres, des démons sans doute, avaient d'effroyables nez recourbés dans lesquels ils trompettaient bruyamment. La danse cessa enfin, et ce fut, plus que jamais, un désordre, un brouhaha indescriptibles.... Tout à coup, un grand gaillard, ayant sous le bras un crapaud gigantesque, se détacha de cette cohue et vint droit à moi. « Allons, me dit-il, Simplice, mon beau joueur de luth, une chanson ! » Cette interpellation m'effaroucha encore davantage, et je suppliai intérieurement le bon Dieu de dissiper cet épouvantable cauchemar. Soudain, le crapaud de mon interlocuteur s'élança d'un bond sur ma poitrine, me pressant à m'étouffer, si bien que n'y tenant plus, j'invoquai à haute voix Jésus-Christ. A ce nom divin, tout disparut, je me trouvai tout seul dans la clairière, au milieu d'une obscurité profonde, mais le cœur si plein d'angoisse, que je fis encore plus de cent signes de croix.

IV

Cette vision du sabbat a produit une telle impression sur Simplice, qu'il demeure étendu à plat ventre, sans oser remuer, jusqu'aux premières lueurs du jour. Alors seulement il se rassure quelque peu et s'endort d'un profond sommeil, dont il est tiré brusquement quelques heures après par des fourrageurs impériaux. « Comme j'avais toujours mon costume de fou, le récit de mes terreurs nocturnes leur parut d'autant plus naturel que j'exagérais un peu, et mettais plusieurs milliers d'hommes ou de diables là où j'en avais vu ou cru voir quelques centaines. Mais ce qui m'étonna fort et me fit croire encore plus ferme qu'il y avait eu dans mon cas quelque diablerie, ce fut d'apprendre que je me trouvais tout proche de Magdebourg, quand j'étais à Hirschfeld si peu de jours auparavant. Il est vrai que

Digitized by Google

je n'avais pas alors une idée bien nette du nombre de jours que j'avais passés à errer dans les bois ni surtout des chemins que j'avais parcourus[1] »

C'était le moment où les troupes du général autrichien de Hatzfeld, et celles de l'électeur de Saxe assiégeaient ensemble Magdebourg. Les fourrageurs qui ont ramassé Simplice le conduisent à leur camp, où son costume étrange et ses discours plus étranges encore attirent autour de lui une foule de curieux, « car, dit-il, un fou en procure bien vite mille autres. » Il a, cette fois, la chance de trouver un bon maître dans le colonel du régiment auquel appartiennent les fourrageurs. Bien différent du chef croate, « qui n'avait pour femmes que les paysannes qu'il attrapait, » l'Autrichien avait avec lui son épouse légitime, dont Simplice, avec sa voix et son luth, gagna vite les bonnes grâces. La musique est toujours recherchée avec passion en Allemagne. L'arrivée du fou artiste fit donc sensation dans le camp saxon comme dans le camp autrichien. Les officiers impériaux et saxons vinrent l'entendre, et sa maîtresse ne crut pouvoir trop choyer celui qui faisait affluer chez elle si nombreuse et belle société. « Les circonstances, dit Simplice, ne permettaient pas de renouveler mon costume de fou, passablement fripé dans mes précédentes aventures, mais elle le raffraîchit au moyen de rubans de soie de diverses couleurs, si artistement disposés et ajustés, qu'il semblait mieux que neuf. Je lui fis aussi comprendre aisément que l'intérieur de ma personne n'avait pas moins besoin de restauration que l'extérieur, et qu'un chanteur n'a tous ses moyens qu'à condition d'être solidement et régulièrement réconforté. Partout où j'allais, dans les deux camps, chacun se faisait fête de me régaler. » Le péché de gourmandise tenait le cœur de l'ex-anachorète, et y préparait le logement a bien d'autres vices.

Cependant son maître, et surtout sa maîtresse, craignant qu'il n'arrivât malheur à un sujet si précieux, le mirent sous la garde de leur écuyer, personnage déjà âgé, d'une sagesse et d'une science singulières, que les malheurs de la guerre avaient réduit à cette humble condition. Il avait été jadis le conseiller favori, l'*alter ego*

[1] Remarquons ici, une fois pour toutes, avec quelle exactitude les faits rapportés dans cette autobiographie concordent avec l'ordre chronologique des événements. Simplice arrive à Hanau peu de temps après la bataille de Nordlingue (fin septembre 1634), et y reste environ quinze mois. Il est pris par les Croates dans l'hiver de 1636; leur échappe « à la fin de mai, dès que la pousse des feuilles lui permet de se cacher surement dans les bois. » Cette évasion s'accomplit dans les environs de Fulde, et il se retrouve près de Magdebourg pendant l'été, précisément à l'époque où avait lieu le second siège de cette place. Même en faisant de nombreux circuits pour demeurer toujours dans les bois où à leur portée, on voit qu'il avait pu, sans aucune intervention surnaturelle, franchir en six semaines ou deux mois un intervalle de vingt myriamètres au plus.

Digitized by Google

d'un puissant et riche seigneur, ruiné depuis, comme tant d'autres, par les Suédois. « Ce docte et grave personnage n'avait pas son pareil dans les deux camps pour faire un thème de nativité dans toutes les règles, et pratiquer le grand art de la chiromancie, » dit Simplice, qui s'exprime ici d'un ton bien plus sérieux qu'à propos du sabbat. Au milieu de la longue et effroyable tourmente qui bouleversait l'Allemagne, l'avenir le plus proche était pour chacun une énigme menaçante; aussi, les consultants de tout grade et de tout rang, dans les deux armées assiégeantes, affluaient chez l'habile chiromancien. Celui-ci, astrologie et divination à part, était honnête homme et de bon conseil; il découvrit bien vite que Simplice n'était pas plus fou que bien d'autres, et l'engagea, comme l'avait fait le chapelain de Hanau, à conserver provisoirement ce rôle et ce costume, qui pouvaient le garder de mésaventures. Souvent, ils parcouraient et visitaient ensemble les deux camps dans le plus grand détail. Les amusements n'y manquaient pas, le jeu surtout y faisait fureur. Il avait fallu assigner aux joueurs un endroit spécial où, sous une surveillance peu sévère, ils se livraient à leur passion effrenée.

La joyeuse vie que menait notre héros dans le camp autrichieu ne tarda pas à s'assombrir. Le fils du vieil écuyer, brave jeune homme qui travaillait aux écritures du colonel, est victime d'une trame ourdie avec une infernale méchanceté par son collègue au secrétariat, un coquin du nom d'Olivier, qui joue un rôle important dans le reste de l'ouvrage, et mériterait plutôt de s'appeler Ganelon. Accusé et faussement convaincu du vol d'une pièce d'argenterie, le jeune secrétaire n'a que le temps de s'enfuir, après avoir fait avec Simplice, qui l'aide généreusement dans cette occasion, un de ces pactes d'amitié fraternelle, de dévouement réciproque à toute épreuve, semblables à ceux des *probatimes* morlaques. Ces sortes d'engagements, réminiscences des siècles de barbarie, redevenaient d'un fréquent et précieux usage en de pareilles circonstances. L'écuyer ne survit pas longtemps à la mésaventure de son fils. Un jour, il a l'imprudence de pronostiquer le gibet à un reître qui est venu lui demander sa bonne aventure, et reçoit pour récompense un coup d'épée au travers du corps. L'assassin est immédiatement saisi, pendu haut et court, et Simplice argue de ce fait, qu'il donne comme parfaitement authentique, pour prouver l'infaillibilité des prédictions du vieil écuyer. C'est fort bien, mais comment cet augure si clairvoyant n'a-t-il pas deviné que l'exercice de la chiromancie lui serait fatal? Quoi qu'il en soit, ce meurtre rend le séjour du camp tout à fait insupportable à Simplice, qui déjà commençait à s'ennuyer fort de sa cape bariolée, et guettait avidement l'occasion d'une métamorphose. Elle se présente enfin dans une excursion qu'il fait, en

Digitized by Google

compagnie de quelques fourrageurs, aux environs du camp. En passant dans un gros village abandonné, dont quelques maisons seulement étaient occupées par des équipages militaires, les compagnons de Simplice s'écartent à droite et à gauche pour voir s'il n'est pas resté quelque chose à emporter. Simplice, voyant qu'on ne fait pas attention à lui, se glisse aussi dans une de ces maisons désertes, où il espérait trouver quelque méchant habit de paysan. Il n'en trouve qu'un de paysanne, dont il s'affuble, faute de mieux, et court se jeter aux pieds de la première femme d'officier qu'il rencontre, la conjurant de protéger sa jeunesse et son innocence contre la brutalité des soldats. Ici s'ouvre une série de scènes fort scabreuses, qui rappelleraient Faublas plutôt que Gil Blas. Il nous suffira de dire que le pauvre Simplice, grâce à un peu de cuisine qu'il avait appris à faire auprès de son maître croate, joue passablement ce nouveau rôle de servante; mais il se trouve bientôt pris, non entre deux, mais entre trois feux. Son maître, l'officier, veut absolument l'honorer d'un caprice, un rustaud de domestique l'assomme de déclarations d'amour légitime, enfin, sa protectrice, plus clairvoyante, lui fait des agaceries significatives. Cette situation, qui fait regretter plus d'une fois à Simplice sa cape de fou, se prolonge jusqu'après la prise de Magdebourg, et finit tragiquement. Le maître, croyant avoir dans son domestique un rival heureux, fait à sa prétendue servante une scène de jalousie sans qu'elle ose rien dire pour se disculper, car la justification aurait bien d'autres inconvénients. Mis à la porte et abandonné, comme femme, à la merci de la soldatesque, Simplice se met à pousser des hurlements d'une intensité toute masculine, qui font accourir le commandant du guet, et le pauvre diable, qui se croit sauvé, tombe de Charybde en Scylla. La présence d'un homme déguisé en femme dans le camp, au moment de l'approche d'une armée ennemie, paraît plus que suspecte. Simplice est mis au cachot, puis reconnu, confronté avec le colonel son ancien maître, qui, loin de s'intéresser à lui, le charge non-seulement comme espion, mais comme magicien.

Voici d'où lui arrivait cette accusation inattendue. Peu de temps après son évasion, mais antérieurement à la prise de Magdebourg, on avait jugé et brûlé, dans le camp des impériaux, quelques sorcières qui avaient promis de mettre l'Elbe à sec par leurs enchantements pour ouvrir un passage à l'armée assiégeante, et n'avaient pu tenir parole. Suivant la procédure usitée en pareil cas, on avait soumis ces malheureuses à la question, pour tirer d'elles l'aveu de leurs complices; elles avaient désigné le fou du colonel comme s'étant trouvé avec elles au sabbat, d'où l'on avait déduit que ledit fou s'était évadé pour éviter la confrontation. Dans ce temps-là, pa-

Digitized by Google

reille accusation n'était rien moins qu'une plaisanterie ; mais ce qui rendit la position du prévenu tout à fait désespérée, ce fut la découverte qu'on fit sur lui, en le fouillant, d'une somme assez ronde en or. Cette réserve, soigneusement dissimulée jusque-là, provenait des «chenapans» qu'il avait rencontrés en fuyant son maître croate. « Qu'avons-nous besoin d'autre témoignage ? s'écrie le juge militaire en mettant avec empressement la main sur ces précieuses pièces de conviction ; s'il n'était qu'un espion, la potence suffirait, mais comme il est aussi évidemment sorcier, il aura demain les honneurs du bûcher. » Notre héros dut la vie à cette aggravation de pénalité, qui impliquait forcément un retard de vingt-quatre heures, attendu qu'il faut plus de cérémonie pour brûler un magicien que pour brancher un espion. Mais le lendemain on eut bien autre chose à faire dans l'armée austro-saxonne, surprise et complétement battue par Banner. Pendant cette journée, connue dans l'histoire de cette guerre sous le nom de bataille de Wittock, le détachement d'arrière-garde, dans lequel Simplice se trouvait gardé à vue, fut tourné et enlevé par les Suédois. Notre héros tombe entre les mains d'un lieutenant-colonel, détaché immédiatement après la bataille pour aller guerroyer en Westphalie, dans les environs de Soest, ville alors fort importante, où les impériaux étaient en force. Peu de jours après son arrivée dans le pays, Simplice, qui accompagnait son maître comme écuyer, est fait de nouveau prisonnier dans une escarmouche où les Suédois furent vigoureusement repoussés par les dragons de Soest. Notre héros menait, comme on voit, une existence un peu accidentée ; depuis deux ans, c'était la sixième fois qu'il se trouvait rejeté d'un camp dans l'autre, et il devait encore accomplir plus d'une évolution semblable. Mais son séjour à Soest devait être la partie, non la plus édifiante, mais la plus curieuse de sa vie.

V

Le nouveau patron que la fortune des armes donnait à Simplice était un officier de dragons de la vieille roche, ne convoitant rien au delà de sa solde, dont il cousait religieusement chaque écu dans ses chausses, et « rechignant à battre l'estrade comme une vieille au fouet. » Avec un tel maître, j'étais à triste cuisine, dit le gourmand Simplice, et l'on put bientôt me compter toutes les côtes, comme à son cheval et à lui-même. Mon ordinaire se composait invariablement d'une de ces miches noires de Westphalie, si dignes de leur réputation (*pumpernikel*), dont chaque bouchée m'ébranlait les

Digitized by Google

dents et me meurtrissait le gosier. J'avais, pour arroser ce mets, de l'eau claire ou d'affreuse bière avec un goût de moisi. Quand je voulais faire un *extra*, j'étais réduit à voler, mais j'y mettais de la discrétion. Heureusement, ce jeûne forcé eut bientôt un terme. Touché de la maigreur du patron de Simplice, le commandant de Soest procura à ce bon soldat une belle occasion de se refaire. Il y avait dans les environs, une abbaye de femmes mixte et neutralisée d'un commun accord, ayant, par conséquent, une sauvegarde (*salvaguardi*) pareillement moitié catholique, moitié protestante, à laquelle contribuaient les deux partis. Ces bonnes religieuses réclamaient naturellement de préférence des gens honnêtes et paisibles, comme était le maître de Simplice. L'abbaye se nommait « le Paradis. » Ce nom était d'heureux augure, dit Simplice, et il ne fut pas trompeur. « Quels jambons ! quelles rouelles de veau, et surtout quels gigots à l'ail ! Ces bonnes filles étaient de vrais anges, et je me serais cru effectivement en paradis, si je n'avais eu la crainte de voir finir mon bonheur. » Il devait, en effet, bientôt finir. Cette succulente cuisine de couvent, qui « restaurait le corps et l'âme du jeune homme, » produisit un effet absolument contraire sur l'estomac racorni du vieux dragon, qui mourut des suites d'une indigestion. Simplice se consola assez aisément de ce malheur par la découverte qu'il fit d'une assez bonne quantité de ducats, en « anatomisant » les chausses du défunt. Le commandant des dragons voulait prendre à son service le jeune écuyer; mais celui-ci, qui depuis longtemps soupirait après l'indépendance, préféra mener l'existence aventureuse du partisan, ou, pour appeler les choses par leur nom, du corsaire de terre ferme. Il faut bien le dire, s'il y avait alors quelque part des gens heureux, c'étaient ces miliciens irréguliers, affranchis de toute discipline, de tout scrupule incommode de conscience, alertes, ardents au butin comme au péril. C'est ici surtout que l'auteur est dominé et charmé en dépit de lui-même par ses propres souvenirs. Il y a, sans doute, un coupable abus des plus heureuses facultés physiques intellectuelles, une oblitération déplorable du sens moral chez ces enfants gâtés de la guerre, âpres à tout fruit défendu, et ne se souvenant de l'existence des lois sociales que pour éprouver du plaisir à les enfreindre. C'est une véritable renaissance de la barbarie, mais la faute n'en est-elle pas surtout aux passions religieuses et politiques des grands, qui ont fait naître et prolongent le principal conflit dont ces coups de main ne sont que des épisodes obligés? Cette situation anormale, qui semble un reflet de l'âge nommé mal à propos héroïque, redonne pleine carrière à l'initiative individuelle, et il faut encore savoir gré aux forts et aux habiles qui montrent quelque modération, quelque générosité. Ainsi, notre héros, dans les

Digitized by Google

plus grands débordements de sa vie d'aventures, ne va jamais jusqu'à la férocité ; les obstacles et les dangers rehaussent pour lui l'attrait du butin. Essayons de grouper quelques-uns des traits les plus caractéristiques de cette étrange vie.

Pendant mon bienheureux séjour au couvent du Paradis, j'avais employé tout le temps que n'absorbaient pas la bombance et le sommeil à explorer les environs de Soest, et bientôt il n'y eut pas un détail de terrain à plusieurs lieues à la ronde qui ne me fût parfaitement connu. Plus tard, cela me fut singulièrement utile..... n'est pas partisan qui veut ; il faut pour cela des armes, un cheval, des écuyers ; j'eus tout cela avec les écus de mon défunt maître. Je me fis faire, comme c'était mon droit, un uniforme de fantaisie de couleur verte, c'est là ce qui me fit donner le sobriquet du « chasseur de Soest, » auquel je me flatte d'avoir acquis quelque renom. J'eus même l'audace de m'empanacher, comme si j'eusse été officier. De retour à Soest, je parlai à quelques bons compagnons de mes reconnaissances et des bons coups qu'il y avait à faire. Cela leur fit dresser l'oreille, et je vis tout de suite qu'au besoin je ne manquerais pas d'auxiliaires. Je commençai donc à battre l'estrade, soit à pied, soit à cheval, et me comportai de manière à me faire promptement apprécier de mes chefs et redouter de l'ennemi, si bien que j'en vins à diriger moi-même de semblables excursions. Alors, je me mis à fourrager comme un Bohême de la Réforme [1]. Pour butiner impunément sur les terres de l'ennemi, et au besoin sur les nôtres, j'imaginai les plus beaux stratagèmes ; j'inventai et je fis exécuter à mes frais une trentaine de paires de souliers dont les semelles étaient posées à rebours, de façon qu'à en juger par les empreintes, on semblait être venu de l'endroit où l'on était allé, et réciproquement. Quand nous allions en campagne, nous avions soin d'emporter de ces souliers dans nos havresacs, et, suivant les circonstances, nous ôtions et remettions alternativement ces chaussures de rechange ou nos chaussures ordinaires, de manière à brouiller et dérouter toutes les conjectures, en simulant, par exemple, la rencontre de deux partis à une distance considérable de l'endroit où nous avions fait quelque coup, etc. Nos traces formaient ainsi des labyrinthes, où, fréquemment, nous nous trouvions sur les talons de ceux qui nous poursuivaient à outrance, nous croyant déjà bien loin devant eux. J'employai avec le même bonheur ce système quand j'étais à cheval, faisant de temps en temps déferrer et referrer nos montures à l'envers. Dans cette vie d'embuscade et de surprise, j'acquis en peu de temps la finesse d'ouïe qu'on remarque, dit-on, chez les sauvages. Je distinguais, à d'énormes distances, les inflexions des voix ou des cris, le mode d'ébranlement du sol, et je savais déjà si nous avions à notre horizon des reîtres ou des dragons, des conducteurs de chariots ou des paysans, des vaches, des moutons ou des porcs, quand mes

[1] Il n'y avait pas, à cette époque, de maraudeurs plus subtils et plus infatigables que ces Bohêmes protestants, qui, ayant pris le parti de l'électeur Palatin, avaient dû s'expatrier après la bataille de la Montagne-Blanche.

Digitized by Google

camarades doutaient encore s'ils entendaient quelque chose. Aussi, beaucoup de gens me croyaient sorcier. Personne n'entortillait avec plus de dextérité que moi les jambes des bestiaux, de manière à dissimuler leurs empreintes jusqu'aux grands chemins. Quant à messeigneurs les cochons gras, qui sont d'une conduite plus difficile, j'employais d'autres procédés. Je mettais de succulente pâtée dans une auge que nous faisions mouvoir avec une corde ; alléchés par cet appât, ils suivaient amiablement et silencieusement. Quand j'avais la main heureuse, je prélevais sur mon butin de beaux cadeaux pour les officiers, de façon qu'ils fermaient bénévolement les yeux, lorsqu'il m'arrivait de grapiller autre part qu'en pays ennemi. Il restait encore trois garnisons protestantes en Westphalie. Je devins leur cauchemar à toutes trois, fourrageant incessamment dans leur voisinage, et me montrant à de très courts intervalles dans des lieux fort éloignés les uns des autres. J'en vins à être craint comme la peste ; j'ai vu trente partisans ennemis déguerpir sans combattre devant la moitié moins de monde, parce qu'ils savaient que j'étais là. On m'employait de préférence pour faire aboutir les réquisitions difficiles, pour contraindre les contribuables paresseux ou récalcitrants à s'exécuter. Aussi, ma réputation prenait du corps, et ma bourse pareillement. L'un de mes grands moyens de succès était de me mettre, à l'occasion, au mieux avec le paysan, soit par affection, soit par crainte ; je châtiais sévèrement celui qui avait travaillé contre moi, mais je récompensais généreusement les moindres services, et dépensais souvent, pour avoir de nouveaux renseignements, la moitié du butin que je venais de faire. En procédant ainsi, j'arrivai à être informé avec une exactitude particulière des partis, des convois, des estafettes de l'ennemi, et je prenais mes mesures en conséquence. Je me fis même estimer des officiers du parti opposé, en leur faisant à l'occasion toutes les courtoisies compatibles avec mon devoir, et traitant mes prisonniers avec de grands égards.....

Les exploits de Simplice et de son lieutenant favori Springinsfeld [1] dans la noble carrière du maraudage occupent un grand nombre de chapitres, qui ne sont pas les moins amusants de l'ouvrage. Un de leurs meilleurs tours est celui qu'ils jouent à un curé catholique, dont le garde-manger était en réputation dans le pays. Le « chasseur de Soest, » embusqué avec une demi-douzaine de ses hommes aux environs, guette un convoi ennemi qui doit passer par là, et qui se fait attendre. Ses gens se plaignant d'avoir l'estomac creux, l'idée lui vient de faire un emprunt à leur profit aux célèbres jambons du bon ecclésiastique. Mais il faut user d'adresse et non de violence, car le garde-manger où il s'agit d'opérer est en territoire ami. Aidé de Springinsfeld, le meilleur compagnon du monde pour des razzias de ce genre, le chasseur parvient à grimper sur le toit,

[1] Littéralement, « Saute-en-Plaine. » Ce personnage épisodique du *Simplicissime* a eu part à la popularité de son patron, et obtenu plusieurs monographies spéciales.

Digitized by Google

s'introduit dans la place par la cheminée, et expédie par la même voie, au moyen de la corde qui lui a servi pour sa descente, une quantité de lard et de jambons fumés largement suffisante pour six personnes. Mais, quand il veut remonter lui-même, le véhicule casse en chemin, et le voleur retombe avec fracas. Le curé et sa gouvernante, qui depuis un moment croyaient entendre certains frôlements suspects, accourent avec une lanterne. Notre héros, noir de suie des pieds à la tête, prend, avec une rare présence d'esprit, le rôle fantastique dont il a déjà le costume. Son digne acolyte, toujours perché sur le toit, d'où il entend une partie de ce qui se passe et devine le reste, intervient en envoyant par le tuyau de la cheminée transformé en porte-voix, des miaulements, hennissements, aboiements, piaulements et autres cris d'animaux qu'il savait contrefaire à merveille. La gouvernante tombe à plat ventre en criant miséricorde; le pauvre curé, convaincu qu'il a affaire à une escouade de diables qui s'est abattue sur son toit, saute sur un goupillon et asperge le fantôme noir avec la formule sacramentelle d'exorcisme : « Retourne d'où tu es venu ! — Je ne demande pas mieux, » répond le prétendu diable de sa voix la plus caverneuse, en feignant d'horrible contorsions au contact de l'eau bénite. Tout en parlementant ainsi, il recule du côté de la porte, dont il tire prestement le verrou, disparaît en la repoussant le plus fort possible, et les deux coquins vont rejoindre le reste de la troupe, sans oublier leur butin, tandis que le curé, encore tout ému, accomplit différentes purifications. L'aspect même de son garde-manger vide ne le détrompe pas, tant les diables ont bien joué leur rôle; il pense que ses jambons ont pris la route du prochain sabbat. Mais Simplice, qui, tout corrompu qu'il est, a encore parfois de bons mouvements, est un peu honteux de cette espiéglerie sacrilége, et s'empresse de la réparer. Le convoi qu'il guettait, et qu'il parvint à piller, lui en fournit le moyen : il met de côté une belle bague pour indemniser le curé. « Mais, dit-il, j'étais alors tellement possédé du démon de l'orgueil, que je joignis à cette bague une lettre signée de moi, ne voulant pas qu'il ignorât que c'était le renommé chasseur de Soest qui lui avait fait l'honneur de le mystifier si habilement. » Quelque temps après, au retour d'une autre expédition heureuse, ayant l'occasion de repasser par le même village, il ne manqua pas d'aller voir le curé, auquel il fit cadeau en plus d'une montre en or à répétition, « si bien que le digne homme aurait voulu être souvent mystifié à ce prix. Pendant ma vie de désordre, dit encore Simplice, j'ai ainsi, dans mes jours d'opulence, rendu plus d'une fois avec usure à de pauvres gens ce que je leur avais escamoté ou extorqué dans mes jours de détresse. » Il conservait donc une sorte d'honnêteté relative; aussi, terrible fut

Digitized by Google

son courroux, quand il apprit qu'un drôle appartenant à une garnison voisine s'était fait faire un costume vert pareil au sien, et se faisait passer pour lui à l'occasion, et aussi qu'il compromettait ce beau nom usurpé, par des actes de cruauté et de lubricité sauvages. Le récit de ses prouesses met notre héros hors de lui. Le faire passer pour un chenapan vulgaire, pour un insulteur de femmes surtout, lui, le beau chasseur de Soest, comme s'il avait besoin de violence pour réussir auprès des belles! A force de stratagèmes, il parvient à attirer son sosie dans un piége, où il le prend en flagrant délit de contrefaçon, et lui inflige un châtiment exemplaire, que nous ne saurions indiquer ici. Cette situation présente une analogie marquée avec l'un des épisodes du beau roman de *Colomba*, quand le Brandolaccio de M. Mérimée surprend, la main dans le sac, le coquin qui se permet de même de rançonner les paysans sous son nom.

Parmi ces drôleries, nous rencontrons un intermède philosophique d'une haute portée. Dans une de ses excursions, Simplice s'empare d'un pauvre diable, moitié philosophe, moitié poète, dont les excès combinés du jeûne et de l'étude ont fêlé le cerveau, et qui s'imagine être Jupiter, descendu en Allemagne pour y rétablir la paix. Cet homme est venu au monde au moins deux siècles trop tôt. On en jugera par les propos suivants : « Je m'en vais susciter un héros invincible ; il parcourra toute la patrie allemande, ralliant les bons, exterminant les méchants. Il ira de ville en ville, choisissant dans chacune deux des citoyens les plus instruits et les plus sages, et formera ainsi un *parlement* pour l'Allemagne. — Et les nobles et les puissants d'aujourd'hui, comment prendront-ils votre réforme, et que ferez-vous d'eux s'ils résistent? objecte Simplice, que ces divagations amusent fort. — De tous ceux qui, aujourd'hui encore, se font appeler princes et seigneurs, on fera trois parts. D'abord, ceux qui sont tout à fait gangrenés et incorrigibles seront exterminés sans merci. Quant aux autres, on leur laissera le choix de rester dans l'Allemagne, leur patrie, en y vivant comme les autres citoyens, sans être distingués d'eux en quoi que ce soit. Heureux ceux qui seront assez patriotes pour embrasser ce parti, car chaque particulier sera désormais plus heureux dans ce beau pays que ne l'est présentement aucun roi! Pour ceux qui s'obstineront à être toujours réputés maîtres et seigneurs, on les enverra guerroyer contre les barbares et les païens, de manière à extirper du sol de l'Allemagne bien-aimée toute racine de zizanie et de guerre. — Et les querelles théologiques? dit encore Simplice. — J'y ai songé et pourvu, dit Jupiter sans sourciller. Pour dégager la vérité de tous les nuages, de toutes les controverses qui l'obscurcissent présentement, mon héros s'y prendra comme s'y prit jadis Ptolémée pour faire procéder à la version des

Digitized by Google

Septante. Il évoquera en un même lieu l'élite des théologiens de toutes les communions, et les y gardera séquestrés, bien nourris, pour les tenir d'humeur accorte, jusqu'à ce qu'ils aient pacifiquement élucidé, conformément aux saintes Ecritures, à la véritable tradition et à l'opinion des anciens Pères, toutes les controverses, qui ont coûté, en Allemagne et ailleurs, tant de sang et de larmes. Je sais bien que ce sera là, peut-être, la tâche la plus difficile; le diable, je veux dire Pluton, fera d'incroyables efforts pour empêcher une réconciliation si contraire à ses intérêts..... Mais, pendant la durée de ce concile, dans toutes les églises, les cloches sonneront, toute la chrétienté priera Dieu de faire descendre sur la docte assemblée l'esprit de vérité. On punira par le jeûne les récalcitrants égoïstes, qui s'obstineraient dans la séparation par intérêt personnel, préférant leurs femmes et leurs enfants au grand intérêt de la conciliation et de la vérité..... » En présence de semblables hardiesses, on comprend que l'auteur ait si soigneusement dissimulé son nom, et que, par surcroît de précaution, il ait mis de tels propos dans la bouche d'un fou, en les entremêlant de véritables extravagances. Ce passage est un des plus curieux qu'on puisse trouver dans les auteurs contemporains de la guerre de Trente ans. Il est consolant de voir que ceux-là mêmes qui exploitaient cette situation anormale avaient des retours de justice et d'humanité, et osaient au moins penser qu'un pareil ordre de choses ne pouvait durer. Le Jupiter de notre auteur semble, à certains égards, un des précurseurs des démocrates unitaires de 1848. Ses aspirations, toutefois, ne vont pas au delà de l'unité monarchique et religieuse. Bien que l'auteur évite scrupuleusement d'aborder les controverses théologiques, et flétrisse avec impartialité les excès des deux partis, il semble, ici et ailleurs, pencher en faveur du catholicisme. On peut croire aussi qu'il se mêlait quelque motif de rancune personnelle à son antipathie pour les nobles. « J'avais plus de mérite qu'il n'en fallait pour passer officier, dit le chasseur de Soest, mais il aurait fallu, pour cela, que je ne fusse pas si jeune encore, ou que du moins je fusse né gentilhomme. »

Simplice s'amusa fort des excentricités de son captif, et il lui parut piquant de garder et d'entretenir un dieu en exil dont la détresse était complète. Il avait donc, à son tour, un fou à son service, lui qui, moins d'un an auparavant, remplissait encore ce misérable emploi. Tout semblait lui sourire; il venait même de découvrir, dans les ruines d'un burg, une importante cachette d'argenterie, d'or et de bijoux. « Mais j'eus bientôt lieu de reconnaître, dit-il mélancoliquement, qu'il n'est rien de stable en ce monde, si ce n'est l'instabilité. »

Digitized by Google

VI

Quelques mots suffiront pour indiquer les péripéties de la seconde partie, fort inférieure à la première. On y sent trop que l'auteur, lancé dans une série d'aventures de plus en plus romanesques et invraisemblables, n'est plus soutenu qu'accidentellement par ses souvenirs. Ainsi qu'on pouvait le prévoir, l'audace du « chasseur de Soest » finit par lasser la fortune; en escortant un convoi dans les environs de la place ennemie de Lippstadt, il est enveloppé par des forces supérieures, et forcé de se rendre. Le commandant de Lippstadt, ravi de la capture d'un partisan si redouté, refuse de l'échanger, et fait tous ses efforts pour le décider à entrer dans l'armée suédoise. Le captif, qui n'est pas fâché de prendre quelque repos, demande un peu de temps pour se décider, et, en attendant, mène joyeuse vie, faisant force conquêtes avec son luth et sa voix. Il finit par se lancer, avec la fille d'un officier suédois, dans une intrigue galante qui le conduit, un peu malgré lui, au mariage. Pendant sa lune de miel, il mène grand train, traitant magnifiquement toutes les personnes qualifiées de la ville, ce qui allége sensiblement sa bourse. Mais il ne s'en inquiète guère, ayant eu jadis la précaution de faire passer à Cologne, dans des mains qu'il croyait sûres, la meilleure partie de ce qu'il avait amassé dans sa vie de partisan. Cependant, comme depuis longtemps il n'entend plus parler de ce dépôt, il part, un mois après son mariage, pour Cologne, et apprend, en y arrivant, la désagréable nouvelle de la banqueroute et de la disparition du négociant auquel il avait confié son avoir. Cette catastrophe le dégoûte momentanément de la guerre, et l'empêche de retourner auprès de sa femme; il se décide à aller chercher fortune à Paris. Dans cette ville, il obtient, grâce à la musique, des succès de plus d'un genre; toutes les dames raffolent du *beau Alman* (sic). Ainsi qu'il lui avait été promis au sabbat, il est devenu tout à fait le joueur de luth du diable. Il est facile de voir que ces récits de bonnes fortunes sont imaginaires, et l'auteur ne paraît pas même avoir jamais vu Paris. Il tire enfin de cette ville son héros, riche de tous les cadeaux moissonnés dans les ruelles. Mais ce butin, si galamment conquis, ne lui profite pas plus que l'autre. En s'acheminant vers le Rhin, il traverse un canton de la Lorraine, où sévit la petite vérole maligne; il attrape cette terrible maladie, et demeure entre la vie et la mort pendant plusieurs semaines. Quand la connaissance lui revient, il ne retrouve ni son argent ni même sa figure

Digitized by Google

et sa voix; toutes deux sont devenues méconnaissables. Depuis sa fuite dans la forêt, après l'incendie de la ferme paternelle, jamais sa situation n'avait été plus triste, et, pour la première fois depuis bien longtemps, il éprouva un mouvement de profond dégoût pour ce monde si fécond en déceptions, où « la plus haute fortune n'est souvent que l'introduction à un plus grand malheur. » Mais nous savons déjà que Simplice est homme de ressources. Logé chez un médecin pendant son séjour à Cologne, il avait vu préparer quelques drogues, et saisi au vol quelques phrases de ce latin étrange que Molière allait immortaliser dans quelques-unes de ses comédies les plus gaies. Simplice emploie la dernière bague qui lui reste à se monter un fonds de vendeur d'orviétan. Il y a là des détails qui prouvent que l'auteur était mieux renseigné sur les coutumes des charlatans alsaciens que sur les mœurs des belles dames de Paris. Les tours de Simplice étaient d'ailleurs tout à fait dignes de son nom, et, aujourd'hui que la profession de charlatan a fait de grands progrès, ils nous paraissent par trop primitifs; mais, alors, ils parurent merveilleux aux paysans des bords du Rhin, et Simplice gagna quelque argent en débitant une poudre qui tuait les grenouilles et guérissait les hommes, voire même les chevaux en forçant un peu la dose.

Grâce à cette industrie, Simplice fait route, tant bien que mal, à travers l'Alsace. Déjà son cœur palpite à l'idée de sa femme et un peu aussi à celle des jambons de Westphalie, quand il est enlevé par des fourrageurs de Philipsbourg, place alors occupée par les troupes impériales. Le voilà donc encore obligé de changer de parti, et de servir comme simple mousquetaire dans une garnison famélique, après avoir été un brillant partisan. Toute cette dernière période de sa vie n'est qu'une cascade de déceptions et de mésaventures. Il fait naufrage sur le Rhin, se raccroche à un arbre déraciné, avec lequel il flotte plusieurs heures, et finit par être « recueilli au bout d'une corde, comme un saumon pris à l'hameçon. » Nous le voyons ensuite figurer dans les tranchées suédoises devant Brisach, puis dans l'ordre des « frères mérode ou de maraude, » ces parias des armées, et même un instant parmi les chenapans ou voleurs de grand chemin. L'auteur a voulu montrer ainsi que les misères de la vie militaire peuvent aboutir à une complète démoralisation; mais l'abaissement excessif et prolongé de Simplice finit par provoquer le dégoût : son repentir se fait trop attendre pour exciter beaucoup d'intérêt. Il finit pourtant par être retrouvé et secouru par son ami, le fils du chiromancien de Magdebourg, et reparaît avec quelque distinction dans les armées impériales, sous les ordres du comte de Gœtz. Mais toutes ses espérances d'avenir militaire sont détruites par la bataille de Jenkowitz (24 février 1645), où Gœtz, qui com-

Digitized by Google

mandait l'aile gauche des impériaux, fut tué et son corps d'armée écrasé. Simplice et son frère d'armes sont tous deux grièvement blessés, le dernier même succombe aux suites de sa blessure, et Simplice, prévoyant la fin de la guerre, renonce pour toujours à la carrière des armes. Presque en même temps il apprend la mort de sa jeune femme, dont les événements de cette vie si accidentée l'ont toujours écarté impitoyablement depuis son départ de Cologne. Il lui faut cependant une épreuve suprême pour le dégoûter définitivement du monde; invalide, défiguré par la maladie, il épouse par amour une paysanne bâloise, qui, après l'avoir rendu malheureux de toute manière, le laisse, au bout de quelques années, veuf pour la seconde fois. Enfin, les pressentiments de son ancien maître se réalisent : ramené, par ces déceptions sans fin, aux idées ascétiques de sa jeunesse, Simplice retournera vivre en ermite dans la forêt Noire, après avoir lancé un adieu où les rancunes d'une âme blessée s'exhalent avec une amère éloquence, un adieu sans retour à ce monde, « qui enchaîne et ne délivre pas, absorbe et jamais ne restitue, juge sans entendre les parties, tue sans raison et enterre avant qu'on ne soit mort ! » Ainsi se termine cet étrange livre, par un chapitre étincelant de verve humoristique.

Le grand succès de ce roman décida l'auteur à y ajouter une dernière partie, dans laquelle il tire Simplice de sa retraite, lui fait faire de nouvelles pérégrinations, de nouvelles expériences de la perversité humaine, et finalement l'envoie chercher en plein Océan, dans une île déserte, une solitude plus complète et plus inviolable. Ce dénoûment offre une certaine ressemblance avec le *Robinson Crusoé*, écrit un demi-siècle plus tard. N'oublions pas de dire que, par une concession bizarre aux habitudes romanesques d'importation française, l'auteur s'est avisé de ressusciter, à la fin de son ouvrage, le père de Simplice, si bien tué par les reîtres au début, pour venir lui révéler le secret de sa naissance. Simplice est un enfant trouvé, qu'on a ramassé lors de la défaite d'Hochstet, vagissant près de sa mère assassinée. Vérification faite, il acquiert la preuve qu'il était le fils du capitaine protestant devenu ermite après cette même bataille. Cette fiction absurde est en contradiction flagrante, sur plus d'un point, avec les faits et les idées exprimés dans ce livre; elle aura sans doute été ajoutée après coup, pour se conformer aux exigences de l'éditeur. On peut en dire autant d'une prétendue continuation, œuvre apocryphe d'une platitude achevée, qui ne figure pas dans les premières éditions originales.

On a pu suffisamment juger, par cette analyse, des qualités et des défauts du *Simplicissime*. Pour l'agrément du récit, il n'est pas inférieur aux romans picaresques espagnols, popularisés en France par

Digitized by Google

les imitations de Le Sage, et il les surpasse de beaucoup en intérêt historique. On trouverait difficilement un tableau plus naïf et plus saisissant de la triste situation de l'Allemagne dévastée par l'interminable guerre de Trente ans. Si l'historien peut faire son profit de cet ouvrage, le philologue, de son côté, y trouve des renseignements d'un vif intérêt. Le style du *Simplicissime* est un des monuments curieux de cette période de lutte et de bouleversement. On y voit que la langue allemande n'avait pas été moins envahie et ravagée que l'Allemagne elle-même. Le fond est à peu près le même que dans le siècle précédent : c'est toujours le dialecte « haut allemand, » base de la langue actuelle, mais presque dans chaque phrase du *Simplicissime* on voit faire brusquement irruption des mots dont l'écriture et la désinence germanisées ne déguisent qu'imparfaitement l'origine tchèque, scandinave ou française. Beaucoup de ces intrus ont suivi la retraite des armées qui les avaient importés, mais un certain nombre, les plus honnêtes ou les plus hardis, ont pris racine et prospéré sur ce sol étranger. Enfin, tous les patois provinciaux, tous les jargons du temps se retrouvent dans les pages de ce livre, comme ils se rencontraient dans les camps de Wallenstein et de Banner.

Nous l'avons déjà dit au commencement de cette étude, la recherche du véritable nom de l'auteur de *Simplicissime* et de quelques autres écrits satiriques et humoristiques du même temps [1], a longtemps dérouté la sagacité des plus savants bibliographes de l'Allemagne. Ce n'est qu'au commencement de ce siècle qu'un commentateur s'est aperçu que, dès 1670, le mot de cette énigme avait été dit en toutes lettres dans un sonnet anonyme placé en tête d'un petit livret rarissime des *Amours de Diétwald et d'Amelinde*, publié à Nuremberg, sous le nom de *Jean-Jacques-Christophe de Grimmelshausen*. Ce conte paraît n'avoir été tiré qu'à très petit nombre pour quelques amis, et n'avait pas été réimprimé. Il est bien nécessaire d'invoquer cette circonstance atténuante en faveur des érudits allemands, car le sonnet en question ne laissait aucune équivoque sur le vrai nom de l'auteur du *Simplicissime*. Il dit textuellement que « Grimmelshausen a beau vouloir se dissimuler sous diverses formes, comme le vieux Protée, on reconnaît toujours aisément sa plume et sa main fidèle dans ses divers écrits, notamment le *Simplicissime*, suite agréablement variée et alternée de scènes champêtres ou militaires, sérieuses ou plaisantes, héroïques ou amoureuses ; œuvre qui, sous une forme agréable, cache des enseignements moraux, et conduit

[1] Notamment l'opuscule intitulé *Noir et Blanc ou le Pèlerin satirique*, opuscule publié dès 1666, et qui est une sorte d'ébauche du *Simplicissime*. Ce petit livre, et plusieurs autres ouvrages du même temps, sont publiés, de même que le *Simplicissime*, sous le nom de Samuel Greiffensohn von Hirschfeld.

Digitized by Google

le lecteur à la vertu par de gais sentiers. » Le renseignement donné par ce sonnet a été confirmé depuis par d'autres recherches. On a remarqué, par exemple, que les lettre H. I. C. V. G. qui figurent avec une apparence cabalistique sur le titre de l'édition originale, sont précisément les initiales du nom de Grimmelshausen et de ses prénoms (Hans-Jacob-Christophe), et que les pseudonymes placés en tête de ce livre et d'autres opuscules contemporains donnent l'anagramme de ce même nom. En revanche, on n'a encore qu'un très petit nombre de renseignements directs sur la personne de cet écrivain. On n'en avait même aucun, pour ainsi dire, avant la découverte faite en 1847 dans le registre paroissial de la petite ville de Rheinek, de son acte de décès, daté du 17 août 1676. Il est dit dans cet acte que « Christophe de Grimmelshausen, homme d'un grand esprit et d'une grande érudition, exerçait dans cette ville les fonctions de préteur ou juge ecclésiastique ; que les tumultes et alarmes de la dernière guerre avaient dispersé ses enfants de côté et d'autre, et que lui-même avait dû porter les armes ; toutefois, par un concours de circonstances heureuses, toute sa famille avait pu se réunir autour de lui pendant sa dernière maladie ; qu'enfin il était mort après avoir pieusement reçu l'eucharistie. L'indication de ce dernier enrôlement, contemporain de la dispersion des enfants, ne se rapporte évidemment pas à d'anciennes guerres, mais à la dévastation toute récente des territoires dépendant de l'évêché de Strasbourg, dont Rheinek faisait partie, pendant la campagne faite en 1673 par Turenne contre l'électeur de Brandebourg et Montecuculli. Ce même registre indique le nom de Catherine Henninger, seconde femme de Grimmelshausen, qui, en 1669, lui donna un fils. Nous disons sa seconde femme, car le passage de son épitaphe qui a trait à la dispersion et au retour de sa famille ne peut s'appliquer évidemment qu'à des enfants d'un premier lit, et ce double mariage est un trait de conformité incontestable entre l'auteur et son héros. La dédicace du roman d'*Amelinde*, où il a mis son vrai nom, nous apprend de plus qu'il était originaire des environs de Gelnhausen ; or, c'est précisément dans les régions de la forêt Noire voisines de cette ville, que se passent les premières scènes du *Simplicissime*, qui, ainsi qu'on a pu en juger, portent le cachet de l'impression personnelle. Deux choses encore paraissent indubitables : l'une, que Grimmelshausen, né dans une condition obscure comme son héros, mais plus heureux, et probablement plus sage que lui, avait fini par atteindre une position aisée et honorable ; l'autre que, né protestant, il s'était converti, et qu'il est mort catholique [1]. S'il fallait s'en rap-

[1] La tendance au catholicisme est visible dans le *Simplicissime*, dont le héros se fait

Digitized by Google

porter aux indications d'un « calendrier perpétuel de Simplicissime, » publié à Nuremberg en 1670, Grimmelshausen serait né en 1626, et serait, par conséquent, mort à cinquante ans. Mais ce *calendrier*, que M. Kürz classe à tort, selon nous, parmi les ouvrages de Grimmelshausen, nous paraît un de ces opuscules de circonstance dont un succès littéraire important provoque toujours l'apparition. Si, comme il y a toute apparence, le commencement du *Simplicissime* est une autobiographie, cette date de naissance devrait être reculée au moins d'une dizaine d'années, car les prouesses de tout genre du chasseur de Soest, accomplies en 1637, ne sauraient être attribuées à un enfant de onze ans.

Tout en signalant certaines concordances évidentes entre l'auteur et son héros, on n'arrivera jamais à fixer, dans ce bizarre et remarquable ouvrage, les limites précises de la réalité et de la fantaisie. Sans parler des épisodes purement imaginaires, comme le voyage à Paris, il semble incontestable que l'auteur a fait entrer dans son cadre d'autres aventures que les siennes. Il nous répugnerait de croire, par exemple, que le futur préteur de Rheinek ait été dans sa jeunesse un voleur de grand chemin. Passe encore pour partisan, quoique, nous en convenons, il faille quelquefois de bons yeux pour distinguer les actes d'un partisan de ceux d'un « chenapan » achevé.

A en juger par son œuvre, Grimmelshausen joignait une mémoire prodigieuse à une imagination vive, mais peu réglée. Il avait appris et retenu pêle-mêle beaucoup de choses dans les livres et dans les hasards d'une vie très agitée. Ce vieil écrivain, longtemps inconnu, a désormais sa place marquée parmi les conteurs populaires, au-dessous de Le Sage sans doute, mais fort au-dessus des romanciers picaresques de l'Espagne.

Bon ERNOUF.

catholique à la suite d'un pèlerinage à Einsieden. D'ailleurs, la prêture d'une dépendance épiscopale n'aurait pas été confiée à un protestant. Quelques savants luthériens ont de la peine à en prendre leur parti, mais n'ont pu alléguer d'objections sérieuses contre ce double argument.

Digitized by Google

LA

QUESTION DES BANQUES

UNITÉ OU PLURALITÉ DU BILLET DE BANQUE

Réorganisation du système des Banques : Banque de France, Banque de Savoie. Paris, Paul Dupont et Guillaumin. 1863. — *Réorganisation des Banques : légalité et urgence d'une réforme.* Paris, Paul Dupont. 1864. — *La Monnaie de Banque, l'Espèce et le Portefeuille*, par M. Paul Coq, in-12. Paris, Guillaumin. 1863. — *La Banque de France et les Banques départementales*, par M. L. de Lavergne. Paris, 1864. — *La Question des Banques*, par M. L. Wolowski, in-8°. Paris, Guillaumin. 1864. — *Rapport* (par M. Hubert Delisle), *et discussion d'une pétition relative à la Banque de France et à la Banque de Savoie*, séances du Sénat des 20 et 30 mai 1864. — *Discours sur une Pétition relative au privilége des Banques*, prononcé par M. Michel Chevalier, sénateur, séance du Sénat du 30 mai 1864. Paris, 1864.

Un grand débat s'est élevé au sujet des banques ; nous avons déjà dit à quelle occasion. Depuis 1848, il n'y avait en France qu'une banque qui émît des billets à vue et au porteur. Le traité de Turin, en étendant nos frontières jusqu'aux Alpes, plaça dans les limites de notre territoire la Banque de Savoie, et créa une rivale à la Banque de France. La rivale ne semblait pas de taille à lutter : elle proposa d'abord de se fondre dans le grand établissement, mais à des conditions de rachat que celui-ci ne voulut pas accepter. La guerre fut déclarée. La Banque de Savoie, qui avait déjà porté son capital de 800,000 fr. à 4 millions, résolut de le porter à 40 millions et de sortir de sa province pour venir sur les grandes places de commerce faire concurrence aux billets de la Banque de France. La Banque de France, appuyée par le ministre, repoussa

Digitized by Google

cette prétention comme illégale. La Banque de Savoie la soutint comme légale et surtout comme éminemment utile. Depuis un an, elle en a appelé, dans plusieurs écrits, à l'opinion publique; les journaux s'en sont préoccupés, et le débat s'est élevé à la hauteur d'une question scientifique. L'émission des billets de banque doit-elle être une industrie libre, ou l'Etat a-t-il le droit de la réglementer, et fait-il bien, dans ce cas, d'en confier le privilége à un seul établissement?

La Société d'économie politique et l'Académie des sciences morales et politiques ont agité ce problème, la première inclinant dans le sens de la libre émission, la seconde dans le sens de l'émission réglementée, et le poids de la discussion a surtout porté sur M. Michel Chevalier, partisan de la pluralité, et sur M. Wolowski, défenseur de l'unité. Le Sénat a été saisi lui-même de la question, et, sur le rapport de M. Hubert Delisle, s'est prononcé presque à l'unanimité en faveur de l'unité; mais M. Michel Chevalier a profité de cette occasion pour exposer complétement ses idées et pour réclamer une enquête; s'il a la raison pour lui, ses paroles, entendues de toute la France, ne seront pas perdues et fructifieront. Quinze jours auparavant, M. Wolowski publiait son beau volume sur la *Question des Banques*. Il y traite le sujet en historien et en homme d'Etat, et son livre restera l'étude historique la plus complète que nous ayons sur la matière : il sera notre principal guide. Le champ a été ouvert aux arguments des deux parties; quand le débat n'aurait pas eu d'autre résultat, il faudrait s'en féliciter. Mais il a servi à éclairer un point obscur de l'économie politique, et nous pouvons chercher à notre tour la solution, guidé par la lumière que les discussions et les écrits ont répandue sur ce problème.

I

La question est, par elle-même, fort délicate; on la rendrait obscure en y mêlant d'autres questions. Il s'agit ici, non de l'ensemble des opérations de banque, mais du billet de banque; voilà le terrain du débat qu'il est nécessaire de circonscrire pour ne pas laisser la discussion s'égarer.

Une banque est un magasin de capitaux; on y fait commerce d'argent et de crédit. Comme tout marchand, le banquier est tenu d'acheter ou de louer lui-même la chose qu'il débite; il emprunte des capitaux, et il les prête; il reçoit le crédit, et il le transmet; il administre les fonds des particuliers, il tient même leur caisse. Il

Digitized by Google

est ainsi, tour à tour ou tout ensemble, emprunteur, prêteur et caissier, toutes fonctions qui se rapportent aux divers maniements du capital.

Le banquier n'est donc aussi, comme tout marchand, qu'un intermédiaire entre le consommateur et le producteur ; mais, comme sa marchandise est de toutes la plus universellement demandée, comme elle est la condition nécessaire de toutes les industries sans exception, comme un pays prospère d'autant plus qu'elle est plus abondante et plus facilement répartie, le banquier est au premier rang parmi les marchands. Il peut se charger de garder l'argent des négociants, toucher à l'échéance les sommes qui leur sont dues, payer, sur leur ordre, celles qu'ils doivent eux-mêmes, et épargner ainsi, à des hommes préoccupés d'autres affaires, le souci de leur argent ; il agit, dans ce cas, comme caissier.

S'il n'avait qu'un ou deux clients qui lui confiassent l'administration de leur bourse, le service rendu au commerce serait de mince valeur et ne dépasserait pas la mesure de celui que rend un bon commis ; mais, d'ordinaire, il en a un grand nombre ; et, dès lors, à la commodité procurée à tel particulier s'ajoutent aussitôt de plus sérieux avantages, dont profite la société tout entière : rapide expédition des affaires, économie sur la monnaie, disponibilité d'un capital plus considérable. En effet, dans le mouvement incessant d'échanges que nécessitent la production et la distribution des richesses, les industriels et les négociants sont continuellement débiteurs et créanciers les uns des autres. Pierre a vendu une marchandise à Paul, qui la lui doit ; mais Pierre avait acheté de Jacques la matière qu'il n'avait pas encore payée, et Jacques se trouve peut-être lui-même, pour quelque motif de ce genre, le débiteur de Paul. Si tous trois sont clients du même banquier, celui-ci, à l'échéance, n'aura qu'à compenser, sur ses livres, les créances et les dettes les unes par les autres, et règlera les trois comptes sans bourse délier et sans déplacer un écu. Ce qui ne se produit qu'accidentellement pour trois personnes se produit chaque jour dans un cercle de mille ou de dix mille industriels, et se produira avec une régularité pour ainsi dire nécessaire parmi les nombreux clients d'un banquier, si celui-ci a pris, comme cela arrive souvent, le soin de les recruter dans des industries liées entre elles par de fréquents rapports. On peut ainsi, à l'aide de quelques teneurs de livres, liquider chaque jour sur place des millions d'affaires, sans avoir recours à la monnaie ; il existe à Londres un établissement où se réunissent les principaux banquiers, et où ils acquittent ainsi, par de simples virements, une somme d'environ 100 millions de francs par jour. Sans les banques, que de temps il faudrait perdre, que de garçons de caisse et d'employés il

Digitized by Google

faudrait payer pour recouvrer toutes les créances qui composent une pareille somme ! Que de sacs d'écus il faudrait transporter, c'est-à-dire quelle quantité de métaux précieux il faudrait affecter à la liquidation des comptes, métaux qui représentent une somme énorme, qu'on frappe d'une empreinte coûteuse, qui s'usent par le frottement, et dont le commerce aurait à payer l'intérêt, les frais de fabrication et la déperdition !

Dans la caisse du négociant, l'argent dort inutile jusqu'au jour du payement. Dans la caisse du banquier, il n'est presque jamais improductif. Aussi, non-seulement le banquier le reçoit-il volontiers quand son client le lui offre, mais il cherche presque toujours à l'attirer par l'appât d'un léger intérêt : premier profit au compte du négociant. Le banquier, devenu emprunteur, ne le laisse naturellement pas oisif, sous peine de perdre l'intérêt qu'il s'est engagé à servir. Voici comment il raisonne : « J'ai ordinairement dans ma caisse 10 millions, que me confient à des titres divers mes déposants, et mon expérience m'a appris que jamais les demandes de remboursement n'ont fait tomber mon encaisse au-dessous de 7 millions, parce que, grâce aux nombreuses relations de ma maison, pendant que l'un retire de l'argent, un autre en apporte. Je puis donc disposer de 7 millions ou tout au moins de 6. Je vais chercher des emprunteurs, ou plutôt je vais choisir parmi les emprunteurs qui assiégent ma porte ceux qui me présentent les plus solides garanties, et je leur prêterai aux conditions les plus avantageuses pour moi, soit 6 p. 0/0. Ces 6 millions, je les prête en stipulant des conditions telles, que je puisse rentrer facilement dans une bonne partie des fonds, au cas où les demandes de remboursement deviendraient plus nombreuses que je ne l'ai prévu. Je paye à mes commettants 3 p. 0/0 sur 10 millions, soit 300,000 fr. ; je prête 6 millions à raison de 6 p. 0/0, soit 360,000 fr., il me reste net 60,000 fr. » Second profit au compte du banquier, qui agit, dans ce cas, comme prêteur.

Et que gagne la société ? D'abord, la société, étant composée d'individus, gagne chaque fois qu'un ou plusieurs des individus qui la composent font un profit sans porter préjudice aux autres. Ensuite, il y a dans la circulation 6 millions de plus, qui, grâce à la banque, sont sortis de leur inertie pour s'ajouter au capital social et devenir des instruments de travail et de richesse.

Mais le banquier ne peut-il pas se tromper sur la proportion à garder entre les dépôts et l'encaisse disponible, sur la solidité des emprunteurs ? Sans doute, et quelquefois il se trompe, au grand détriment de ses clients. Les choses humaines sont sujettes à des accidents fâcheux. On ne nie plus, depuis Horace, les avantages de la

Digitized by Google

navigation, et pourtant il y a des navires qui sombrent. Si le banquier se trompe, est-ce que, par hasard, les particuliers qui auraient quelque argent à placer se tromperaient moins qu'un homme habitué, par son travail de chaque jour, à étudier la situation du marché et les qualités des emprunteurs? Plus le métier de prêteur est difficile, plus il est besoin, pour l'exercer, d'un homme formé par une pratique continuelle.

Virements, dépôts, avances et comptes-courants ne forment encore qu'une partie des opérations familières au banquier; les anciennes banques de dépôt ne sortaient pas de ce cercle et ne le parcouraient même pas tout entier. Aujourd'hui, le plus grand nombre des banquiers s'adonnent principalement à un genre d'industrie quelque peu différent, qu'on appelle l'escompte. L'escompte est né de l'effet de commerce, et l'effet de commerce, dont les origines se retrouvent à la fin du moyen âge, est né lui-même de l'industrie moderne, ou du moins s'est développé avec elle. C'est la forme la plus ordinaire du crédit commercial. Un négociant achète des marchandises qu'il ne pourrait payer comptant, mais dont il espère acquitter le prix avec le bénéfice qu'il tirera de la revente de ces mêmes marchandises ou d'autres marchandises acquises antérieurement. Que fait-il? Il souscrit à son vendeur une promesse de payer à une certaine époque la somme due, et de la payer, soit au vendeur lui-même, soit à la personne substituée à ses droits : voilà le billet à ordre. Ou bien il laisse au vendeur le soin de lui intimer par écrit l'ordre de payer à un tiers la somme due à une époque déterminée : voilà la lettre de change. Mais le vendeur qui possède le billet à ordre ou le tiers qui possède la lettre de change ne toucheront la somme et ne pourront jouir du capital qu'à l'échéance, dans trente, cinquante, quatre-vingt-dix jours peut-être, et pourtant ils ont un besoin immédiat de ce capital pour renouveler leurs affaires. Le banquier est là, qui accepte l'effet de commerce et en compte immédiatement la valeur en espèces. C'est une avance qu'il fait, un prêt sur garantie; aussi retient-il, sous le nom d'escompte, l'intérêt que rapporterait jusqu'au jour de l'échéance la somme prêtée.

Il n'est pas nécessaire que l'effet de commerce tombe directement dans le portefeuille d'une banque, au sortir des mains de son premier propriétaire. Il peut circuler et circule en effet, d'autant plus facilement accepté qu'il émane d'une maison plus connue pour sa probité ou sa richesse. Chaque fois qu'il change de main, il est revêtu de la signature du cédant, qui l'endosse, et sa solidité s'accroît avec le nombre de ses garants, qui répondent de sa valeur par leurs biens et par leur corps. Le banquier lui-même qui le reçoit ne le garde peut-être pas; il l'endosse et le passe à son tour à un de ses

Digitized by Google

créanciers ou même à un de ses emprunteurs. Car, pour peu que le banquier soit bien famé, sa signature, dit-on, vaut de l'argent comptant; on ne refuse pas un billet qu'il a contresigné, et c'est pourquoi souvent l'emprunteur ou le porteur d'un effet de commerce se contente de recevoir, au lieu d'espèces sonnantes, la signature du banquier. Dans ce cas, celui-ci ne fait que substituer un crédit plus solide et plus large à un crédit plus faible et moins étendu ; mais le but n'en est pas moins atteint, et le capital coule vers la production.

Si nous voulions décrire toutes les formes du commerce de banque, il faudrait encore parler du change, des spéculations de bourse, des placements d'actions ou de rentes, des grandes commandites, etc. Mais nous nous arrêtons ici ; nous sommes parvenu (par une route un peu longue sans doute, mais par une route qu'il fallait suivre pas à pas pour bien marquer le point de départ du débat), nous sommes parvenu, dis-je, à la substitution du crédit de la banque au crédit d'un particulier.

Puisque la signature de la banque offre à elle seule plus de garantie que toutes les signatures des endosseurs, pourquoi la banque ne mettrait-elle pas dans son portefeuille les effets qui lui seraient présentés à l'escompte, et, à la place, ne donnerait-elle pas des billets signés par elle seule, fabriqués d'avance, ayant une valeur et une forme déterminées et bien connues du public. La circulation en serait plus facile. Quel obstacle rencontrerait-elle? Deux grands obstacles encore. On passe une pièce de monnaie de main en main sans aucune formalité, mais on ne passe un billet à ordre qu'en l'endossant et en assumant la responsabilité du payement : premier inconvénient. L'échéance plus ou moins lointaine empêche le billet d'avoir jamais la valeur et le rôle de la monnaie; elle ne lui permet de circuler que sous la condition onéreuse de l'escompte, et laisse planer sur lui quelque chose de l'incertitude qui s'attache toujours aux choses futures et contingentes : second inconvénient. Les banques y ont obvié par une simplification ingénieuse; elles ont supprimé l'endossement et l'échéance, c'est-à-dire qu'elles ont émis des billets au porteur et à vue, des billets dont le porteur, quel qu'il soit, sans avoir à justifier d'aucune transmission, peut toucher le montant, et le toucher immédiatement dès qu'il présente le titre à la caisse de l'établissement : c'est ce qui constitue le billet de banque.

C'est là le point sur lequel les économistes cessent de s'accorder. Que des banquiers puissent recevoir des dépôts, faire des virements, des avances, escompter des effets, aussi librement que des marchands peuvent vendre de la toile ou des épices, que des sociétés en commandite ou des compagnies anonymes puissent s'établir pour

Digitized by Google

se livrer à une ou à plusieurs de ces opérations, en remplissant les conditions générales auxquelles sont soumises les sociétés et les compagnies de commerce, nul ne le conteste; la législation française n'y met pas d'obstacle particulier, sinon toutefois celui de la loi de 1807 sur le taux de l'intérêt, et tous les économistes appellent de leurs vœux les plus ardents la multiplication de ces utiles réservoirs de capitaux, qui fécondent l'industrie comme les irrigations fécondent la terre. Mais tous ne croient pas que le billet de banque, lequel est une forme commode, mais n'est pas une forme nécessaire du crédit, doive être livré à l'industrie libre, comme les virements, dépôts, avances ou escomptes, et la diversité de leur sentiment à cet égard tient à la manière dont les uns et les autres envisagent la définition du billet de banque.

Les uns le considèrent comme un simple effet de commerce, et s'appliquent à le distinguer de la monnaie. « Le billet, disait M. J. Garnier dans une réunion de la société d'économie politique, est une créance se substituant à une autre créance sans l'éteindre : la monnaie éteint la créance. Le billet est un titre provisoire, donnant droit à un payement : la monnaie est le payement définitif. Le billet fonctionne comme la lettre de change, comme le billet à ordre, comme tout autre signe. Il se substitue même à ces signes moins parfaits; est-ce à dire qu'il est la monnaie à laquelle tous ces signes donnent droit à un moment donné? » « En bonne raison, disait avant lui Ch. Coquelin, on ne doit y voir que le caractère du billet échu, caractère rendu permanent et en quelque sorte fixé dans le titre. » Ils en concluent que les lois qui s'appliquent au billet à ordre doivent s'appliquer également au billet de banque, sans qu'il soit fait aucune différence ni élevé aucune barrière artificielle entre deux instruments de crédit ayant la même nature, et que tout banquier, par conséquent, doit être libre d'émettre à son gré des billets endossables ou des billets au porteur, des billets à trois mois, à trois jours ou à vue.

« Oui, répond M. Wolowski à ses adversaires, qui lui objectent la différence radicale qui sépare les espèces et les billets, oui, la monnaie d'or et d'argent est à la fois signe et gage de la valeur, c'est pour cela qu'elle lui sert de mesure; le billet de banque n'est qu'un signe, mais celui-ci emprunte toute sa puissance à ce qu'il se rattache au gage métallique par un lien indissoluble qui lui permet de profiter d'une transformation instantanée. La certitude absolue de cette transformation, opérée à volonté, le fait circuler et partager avec le métal, dont il est l'ombre et le reflet fidèle, l'office d'évaluateur commun des marchandises. » « Un billet de banque, ajoute-t-il un peu plus loin, convertible à vue en espèces, est-il une monnaie?

Digitized by Google

Oui, du moment où il rend identiquement les mêmes services, souvent d'une manière plus prompte et plus commode, surtout pour les transactions plus importantes. » Les partisans de la libre émission s'appliquaient à mettre en lumière les points de ressemblance du billet de banque et de l'effet de commerce. M. Wolowski, s'appuyant de l'autorité des hommes d'Etat comme Robert Peel, Rossi, Léon Faucher, et des économistes tels que Tooke, Torrens, Storch, Ricardo, Sismondi, s'applique, de son côté, à montrer les ressemblances. « Loin qu'il soit difficile, dit-il, de tracer une ligne de démarcation entre le billet de banque et la lettre de change, les faits qui se manifestent chaque jour sur le marché ne sauraient s'accommoder d'une confusion qui classerait ces titres dans la même catégorie. Qu'il survienne une crise, et le détenteur des lettres de change s'aperçoit bien vite qu'il n'est point dans la même position que le détenteur d'une pareille somme en billets de banque ou en espèces. Si les billets de banque et les lettres de change ne différaient point d'essence, à quoi servirait le marché monétaire et quelle serait la raison de l'escompte? » Aussi M. Wolowski pense-t-il qu'il faut traiter le billet de banque non comme un simple effet de commerce, mais comme une monnaie, monnaie plus délicate que toute autre, puisqu'elle est, au même titre que les espèces d'or et d'argent, un agent de la circulation, sans avoir, comme les espèces, la solidité de la valeur réelle et intrinsèque. La conclusion naturelle, c'est qu'il faut mettre au nombre des droits que l'Etat se réserve légitimement et dont il peut seul déléguer l'exercice, « la fabrication de la monnaie de papier, destinée à supprimer, dans une proportion plus ou moins forte, le mécanisme métallique de la circulation. »

D'où provient ce désaccord entre les économistes? Ce n'est certainement pas d'ignorance qu'on peut taxer de tels hommes sur de pareilles matières. Ils connaissent la nature et les effets du billet de banque, mais ils s'attachent à considérer un côté plutôt qu'un autre; la différence des points de vue explique la différence des conclusions. Les uns disent : le billet de banque procède du billet à ordre dont il est le perfectionnement, et ils ont raison. C'est ce que j'appellerai le point de vue philosophique ; il est naturel que les théoriciens de l'économie politique en soient tout d'abord frappés. Les autres disent : le billet de banque participe de la nature de la monnaie, puisqu'il circule communément avec elle, et qu'il la remplace dans un grand nombre de cas, et ils ont raison. C'est le point de vue pratique, lequel convient surtout aux hommes d'Etat. Qu'en conclurons-nous? Que le billet de banque n'est pas tout à fait un billet à ordre ordinaire ni tout à fait une monnaie. Le fait seul de la discussion le prouve. On ne discute pas sur le sexe d'un homme ou d'une femme ;

Digitized by Google

on pourra discuter sur le sexe d'un hermaphrodite, si tant est qu'il y ait des hermaphrodites. Or, le billet de banque est, comme l'hermaphrodite, quelque chose de particulier ; c'est un instrument de circulation d'un genre distinct qu'on ne saurait confondre dans un autre genre que par une définition tronquée. C'est le sentiment de M. Wolowski ; c'est aussi celui de M. Courcelle-Seneuil, qui, dans le camp opposé, défend avec un remarquable talent la cause de la libre émission. Ainsi donc, s'il est vrai que la liberté de l'émission, objet du débat, soit bonne et légitime, il faut du moins, pour peu qu'on embrasse la question sous ses divers aspects, renoncer, pour l'établir, à l'argument de l'identité du billet de banque et du billet à ordre.

II

Ce problème s'est nécessairement posé devant les législateurs modernes dans tous les pays civilisés. Comment l'ont-ils résolu ? Ont-ils fait des règlements particuliers pour le billet de banque ou l'ont-ils complétement assimilé au billet à ordre en l'enveloppant dans les prescriptions générales sur les effets de commerce? Il faut interroger l'histoire ; elle est la pierre de touche des théories. Ses arrêts ne sont pas sans doute irrévocables, mais ils sont la voix de l'expérience, et l'économiste ou le politique qui se bouchent les oreilles et se ferment les yeux pour ne pas entendre le passé et ne pas voir le présent risquent à chaque instant de s'égarer dans les rêves de l'imagination ou dans les abstractions de la logique. De ce nombre n'est pas M. Wolowski ; il possède à un haut degré le sentiment des choses pratiques ; historien et jurisconsulte, c'est toujours avec la raison éclairée par les faits qu'il a, dans ses écrits comme dans ses leçons, combattu les utopies ; cette fois encore, ce sont les faits qu'il appelle au secours de sa définition contestée du billet de banque. Il se place de préférence sur le terrain historique et il s'y retranche; il l'a exploré avec une étendue et une précision de connaissances qui font de son livre un ouvrage classique sur l'histoire des banques ; là, il triomphe ; il oppose à ses adversaires l'opinion d'un grand nombre de savants, d'un plus grand nombre d'hommes d'Etat, et il leur montre la majorité des gouvernements intervenant et presque partout limitant ou réglementant l'émission des billets de banque.

L'Angleterre peut être considérée dans le vieux monde comme la patrie de la liberté individuelle et du crédit. Les banques s'y sont multipliées de bonne heure. L'ont-elle fait en pleine franchise?

Digitized by Google

Nullement. L'acte de 1708 défendait aux associations de plus de six personnes d'émettre des billets au porteur payables à échéance de moins de six mois, et, quand en 1826, on crut devoir se relâcher de cette rigueur en permettant la création de *joint-stock-banks*, on leur défendit de s'établir dans un rayon de 45 milles autour de Londres, et on limita à 5 liv. sterl. leur moindre coupure : autant d'interventions du pouvoir, qui cependant n'imposait aucune condition aux lettres de change et aux billets à ordre. Ces mesures parurent insuffisantes. L'Angleterre avait eu à traverser des crises terribles, qui avaient profondément ébranlé son commerce, et en avaient à plusieurs reprises arrêté la majestueuse croissance ; un grand nombre de banques avaient sombré, entraînant dans leur naufrage les négociants dont le crédit s'appuyait sur elles ; elles n'étaient pas, comme on le leur a quelquefois reproché, la cause première du mal, mais elles pouvaient être coupables de l'avoir aggravé. On songea à se prémunir contre le péril. Deux systèmes se trouvaient en présence : celui de Tooke, qui, tout en déclarant que « les banques d'émission sont particulièrement sujettes à la réglementation, » aurait voulu qu'on se contentât d'assurer par de sévères mesures le remboursement immédiat en espèces, et celui du colonel Torrens et de lord Overstone qui demandaient la fixation d'une limite au delà de laquelle toute émission en billets devrait être représentée par la présence d'une somme équivalente en espèces dans la caisse de la banque. Ce fut le dernier système qui triompha dans l'acte de 1844 ; mais l'un et l'autre affirmaient le droit de l'Etat. « Voyons d'abord les arguments que fournit la simple raison, disait dans la discussion du bill Robert Peel, qui, en abolissant les lois des céréales, a fait plus qu'aucun autre ministre de la Grande-Bretagne pour la liberté du commerce, et qui pourtant fut le promoteur et le défenseur énergique de l'acte de 1844, j'admets en principe que la libre concurrence est un grand avantage en ce qui concerne le prix de beaucoup d'articles de commerce. Il est certain que la concurrence, pour ces articles, doit vous les faire obtenir à meilleur marché. Mais je dis que vous ne pouvez appliquer cette loi au papier de circulation, que ce papier est régi par des principes tout différents. En matière de papier de circulation, ce qu'il me faut, ce n'est pas une quantité considérable au plus bas prix possible, mais une certaine quantité de ce papier dont la valeur soit exactement celle de l'or ; ce qu'il me faut, c'est qu'il soit émis par des établissements dans l'intégrité, l'honneur et la solvabilité desquels j'aie la plus entière confiance. Ainsi je n'ai pas besoin du meilleur marché, mais de la meilleure qualité possible. » Après une vive argumentation, dont on peut contester la solidité sur certains points, mais dont on ne saurait nier la franchise et la netteté, il con-

Digitized by Google

cluait en ces termes : « Notre point de départ a été qu'une distinction essentielle doit être faite entre le privilége d'émission et les opérations de banque. Nous pensons que ce sont deux ordres de faits entièrement différents. Nous pensons que le privilége d'émettre des billets doit être soumis au contrôle de l'Etat, et que, au contraire, la plus grande indépendance, la plus parfaite latitude doit régner dans les opérations de banque. » L'Angleterre, que la pratique du gouvernement parlementaire a habituée à respecter les droits acquis et à poursuivre les réformes sans se heurter aux révolutions, ne supprima aucun des établissements qui émettaient des billets. Quoique les crises des trente dernières années en eussent vu périr beaucoup plus que n'en avaient fait naître les jours de prospérité, on en comptait encore près de trois cents. Ils subsistèrent, sans qu'il fût permis d'en créer de nouveaux; mais le chiffre de circulation judiciaire déterminé pour chacun d'eux, d'après leur situation au moment où la loi était rendue, fut irrévocablement fixé à 8 millions de liv. sterl. Un établissement venait-il à se modifier ou à liquider, son privilége d'émission s'éteignait sans pouvoir en aucune façon être transmis à un autre établissement.

La Banque d'Angleterre était plus favorisée : sa circulation fiduciaire était fixée à 14 millions, mais du moins elle pouvait, au delà du maximum légal, émettre des billets, pourvu que la contre-valeur en espèces fût versée et restât dans la caisse tant que ces billets supplémentaires resteraient eux-mêmes en circulation. La Banque d'Angleterre pouvait s'entendre avec les banques privées pour substituer ses billets aux leurs, et, quand une banque disparaissait, elle acquérait le privilége d'émettre les deux tiers des billets auxquels avait droit la banque défunte. L'acte de 1844 se proposait évidemment un double but : concentrer, dans un avenir plus ou moins éloigné, le monopole de l'émission entre les mains de la Banque d'Angleterre, et restreindre la circulation de la monnaie fiduciaire. Il a été vivement attaqué par les adversaires du monopole, et le principe sur lequel il repose a reçu de rudes atteintes de l'expérience, lorsque, dans les deux grandes crises qui ont éclaté depuis sa promulgation, il a fallu lever la barrière qu'il avait posée, et le suspendre temporairement, pour permettre à l'escompte de satisfaire aux besoins pressants du commerce. Nous ne pouvons approuver l'ensemble d'une loi dont il faut, à certains jours, interrompre le cours, au nom du salut public. Le respect de la légalité en souffre, et si le caractère anglais est assez bien trempé pour supporter de pareilles exceptions sans dommage pour sa foi, il ne serait pas sage d'exposer toutes les nations à ces fâcheuses épreuves. Mais, bon ou mauvais, l'acte de 1844 ne prouve pas moins que le Parlement a

Digitized by Google

cru avoir le droit d'intervenir dans la question, et qu'il n'a pas craint de réglementer d'une manière étroite, trop étroite peut-être sur certains points, l'émission du billet de banque.

Cet acte ne s'applique qu'à l'Angleterre seule. En 1845, des dispositions semblables furent adoptées pour l'Irlande et l'Ecosse. En Irlande, six banques, en Ecosse, treize banques, réduites aujourd'hui à douze, jouirent du privilége d'une émission limitée, mais avec la faculté, pour toutes, d'accroître leur circulation proportionnellement à l'accroissement de leur encaisse.

Sur le continent, la réglementation est à peu près générale. La Belgique, qui, par ses institutions et ses tendances, tient le milieu entre l'Angleterre et la France, avait plusieurs banques; elles se sont fondues dans la *Banque nationale*, à laquelle la loi de 1850 a donné le monopole de l'émission. « C'est un projet insensé que de vouloir établir deux banques dans une même localité, » disait alors, non sans quelque exagération, le ministre des finances. La Hollande, « qui a cependant grandi par le dévouement à la sainte cause de l'indépendance et de la liberté, » possède une seule banque de circulation, dont le privilége vient d'être prorogé pour vingt-cinq ans par une loi toute récente, et le ministre indiquait nettement, dans la discussion, la nature et la limite du monopole qu'il prétendait accorder : « L'émission des billets, la circulation fiduciaire, voilà le seul privilége que, dans l'intérêt général, non pas dans celui de la Banque elle-même, nous croyons devoir défendre. » En Allemagne, le régime légal n'est pas partout le même ; mais là où la loi n'est pas intervenue, la force des choses a monopolisé entre les mains d'une seule banque la circulation fiduciaire des petits Etats de ce beau pays; il y a telle banque (celle de Thuringe, par exemple) dont la circulation n'atteint pas 40,000 fr., et la plus riche de toutes, la Banque de Leipzig, n'émet guère que 40 millions de billets. Il n'y a, en réalité, que deux grands Etats qui puissent, en Allemagne, donner quelques renseignements utiles sur la question, l'Autriche et la Prusse. Or, l'Autriche a, de par la loi, une banque unique d'émission, triste banque il est vrai, qui, asservie aux besoins d'un gouvernement toujours endetté, se débat, depuis 1848, contre le cours forcé et la banqueroute. Mais la constitution de cette banque, qui vient d'être réformée d'après les principes de l'acte de 1844, n'en atteste pas moins l'opinion des politiques autrichiens sur cette matière. La Prusse a plusieurs banques d'émission, mais toutes sont soumises à la réglementation de l'Etat, qui a limité à un million de thalers la circulation de ses huit banques provinciales, et permet à la seule Banque générale de Prusse d'émettre des billets pour une valeur supérieure au capital réalisé. En Russie, il y a une banque

Digitized by Google

d'Etat, dotée du privilége exclusif. Dans le midi de l'Europe, l'Espagne a adopté le régime français de la loi de 1806, c'est-à-dire le monopole de l'émission conféré par l'Etat à une seule banque, dans un lieu déterminé. L'Italie, après avoir conquis l'unité politique, cherche à se donner le bénéfice de l'unité en matière de billets de banque, et ses hommes d'Etat s'occupent de fondre en un seul les deux établissements que les lois antérieures avaient investis du privilége. En parcourant l'Europe, M. Wolowski ne trouve guère que la Suisse où l'émission des billets à vue et au porteur n'ait été soumise à aucune réglementation et soit abandonnée à la concurrence, comme un des modes légitimes et libres du commerce de banque. Cette singularité tient en partie aux mœurs politiques du pays, en grande partie aussi à la petitesse des cantons et au morcellement, qui laisseraient peu de chances à de grands établissements. Aussi, la circulation fiduciaire y est-elle fort restreinte, et il y a des Suisses qui s'en plaignent.

Hors d'Europe, dans le Nouveau Monde, on trouve, plus que dans l'ancien, des pays qui proclament le commerce des banques libre sous toutes ses formes; mais il s'en faut de beaucoup que cette liberté soit aussi complète et aussi générale qu'on le suppose quelquefois. Les Etats-Unis sont ordinairement cités comme la terre classique des libertés économiques. Or, voici comment s'exprime à ce sujet M. Courcelle-Seneuil, l'auteur du meilleur traité sur les opérations de banque : « Aux Etats-Unis, l'organisation des banques n'est pas considérée comme une simple affaire privée; le législateur et l'opinion s'en préoccupent un peu trop quelquefois, car ils changent très fréquemment, dans la plupart des Etats, les conditions légales d'existence de ces établissements. » L'organisation y est d'ailleurs très diverse : dans le Sud, des banques privilégiées, comme en Europe, ou des banques d'Etat; dans le Nord, des banques autorisées et surveillées. Les Etats-Unis ont eu même une banque fédérale; la crise de 1837 lui a été fatale, et le président Jackson l'a tuée. Dans l'Etat de New-York, la loi de 1838 n'autorise les individus et les associations à émettre des billets de banque qu'après le dépôt d'une valeur égale, en rentes sur l'Etat, à la somme de billets à émettre, ou d'une valeur double en certificats d'hypothèques; cette valeur, qui ne peut être moindre de 100,000 dollars, reste, comme garantie de l'émission, entre les mains du gouvernement, et peut être vendue aux enchères en cas de non-payement des billets à présentation. Les billets sont fabriqués, non par la banque, mais par le gouvernement, qui, seul, possède les planches et délivre à chaque banque une quantité de billets proportionnée à son cautionnement. Ce système est loin d'être celui de la liberté. M. Courcelle-Seneuil, d'accord sur ce point

Digitized by Google

avec M. Carey et M. Wolowski, l'appelle « un monnayage de la dette publique, plus convenable dans un Etat despotique que dans une république. »

Cette revue, dans laquelle s'est complu avec raison M. Wolowski prouve que la réglementation n'est pas une chose rare ; que sous des climats divers et sous les régimes politiques les plus opposés des hommes d'Etat se sont accordés pour établir une distinction entre l'émission du billet de banque et l'émission de l'effet de commerce, et pour imposer des conditions à la première au nom de l'intérêt public. Le régime français n'est donc pas l'exception.

Comment s'est formé et développé ce régime? Les commencements de la discussion avaient jeté quelque obscurité sur ce point ; M. Wolowski s'est appliqué à mettre en lumière ce que j'appellerais volontiers l'esprit de l'histoire de la banque ; c'est un des mérites de son livre. A l'époque où le commerce reprit quelque activité en France, après les grandes agitations de la période révolutionnaire, aucune loi ne réglait ni ne limitait l'émission ; plusieurs maisons se fondèrent à Paris, qui émirent des billets ; le crédit était encore rare, la circulation très restreinte, l'escompte cher. Arriva le Consulat. Des banquiers songèrent à créer un grand établissement qui, soutenu par la confiance qu'inspirait le nouveau gouvernement, donnât au commerce parisien un vigoureux essor. Le premier Consul s'associa à cette pensée, prit des actions et fournit les premiers fonds avec le cautionnement des receveurs généraux. La Banque de France était créée, mais sans monopole ; elle avait les sympathies du gouvernement, mais ne jouissait d'aucun privilége légal, et ses billets, renfermés comme son escompte dans les limites de Paris, circulaient en concurrence avec ceux de trois ou quatre autres maisons de banque. Le crédit aurait pu se développer sous le régime de la liberté absolue, et déjà il commençait à grandir. A tort ou à raison, Bonaparte voulait plus ou voulait autre chose. A la veille de la rupture avec l'Angleterre, il écrivait à M. de Mollien : « .....Je n'aime pas ce conflit de trois banques, qui fabriquent concurremment une monnaie de papier..... Ce n'est pas en ces cas que la concurrence peut être utile. » Et la loi du 24 germinal an XI fut rendue. Elle portait : « Art. 1er. L'association formée à Paris sous le nom de Banque de France jouira seule du droit d'émettre des billets au porteur, payables à vue. » Les autres maisons durent renoncer à ce genre d'opérations. Les administrateurs de la Banque avaient murmuré, parce qu'on leur imposait, comme rançon de leur privilége, de n'accorder à leurs actionnaires aucun privilége d'escompte : l'Etat commençait à se mêler trop de leurs affaires. Ils murmurèrent plus encore lorsqu'après la crise de 1805, pendant laquelle la Banque

Digitized by Google

avait dû suspendre le remboursement de ses billets, Napoléon voulut mettre directement la Banque sous la main de l'Etat, étendre son action, fortifier son crédit et abaisser le taux de l'escompte : « La Banque, disait-il, n'appartient pas seulement aux actionnaires, elle appartient aussi à l'Etat, puisqu'il lui donne le privilége de battre monnaie. »

Cette pensée se fixa dans la loi du 22 avril 1806, qui est restée la grande charte de la Banque de France : gouverneur et sous-gouverneur nommés par l'Empereur, trois receveurs généraux dans le conseil de régence, capital doublé. Ce capital, Napoléon se proposait de l'appliquer non-seulement à de nouvelles opérations à Paris, mais à la fondation de succursales ou comptoirs dans les villes de province, afin que la Banque justifiât son titre de Banque de France. Cette fois, le maître absolu, qui, sur plus d'un point, prétendait faire violence à la nature des choses, avait contre lui, non-seulement les administrateurs, mais le sage M. Mollien lui-même, qui voulait que le capital ne fût pas engagé dans les opérations de l'escompte, afin de conserver toujours le caractère de fonds de garantie, et qui craignait les hasards d'opérations trop étendues. Les événements se chargèrent aussi de donner tort à l'Empereur ; à l'époque de la rupture avec la Russie, le crédit se resserra ; sur trois comptoirs que la Banque avait dû fonder, l'un, celui de Lille, fut fermé presque aussitôt qu'ouvert, et, dès le début de la Restauration, le premier soin de la Banque fut de secouer le joug et de se faire autoriser à supprimer ses comptoirs. C'est pendant cette période que se fondèrent successivement, dans les conditions mêmes de la loi de germinal an XI, les banques des départements ; elles occupèrent la place qu'avait abandonnée ou refusé de prendre la Banque de France. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, alors que la prospérité, suite d'une longue paix, promettait des bénéfices plus sûrs à l'escompte, la Banque de France, usant du privilége qui l'effrayait vingt ans auparavant, créait ses premières succursales. Une loi fut rendue en 1840, pour proroger son privilége. La Banque profita d'un article que l'opposition y avait fait insérer dans une tout autre intention, pour faire mettre, autant qu'il était en elle, obstacle au développement de nouvelles banques départementales. Pas une, en effet, ne fut créée depuis ce jour, tandis que le nombre des succursales augmenta rapidement ; dans les discussions qui s'engagèrent sur les banques à la Chambre des pairs ou à la Chambre des députés, des financiers distingués et d'illustres orateurs demandèrent ou une banque unique ou une confédération des banques qui donnât les avantages de l'unité.

La révolution de Février se chargea d'accomplir brusquement la

Digitized by Google

réforme. Le cours forcé avait été décrété ; mais les banques départementales, avec leur circulation restreinte aux limites de leur département, ne purent tenir ; elles cédèrent à la nécessité, et la Banque de France, à qui le temps avait appris à penser autrement qu'en 1806, profita de l'occasion pour racheter leurs actions et les absorber dans son sein en les transformant en succursales. Dès lors, il n'y eut plus qu'une seule banque d'émission en France. Les succursales se multiplièrent et la circulation s'éleva en quinze ans de 400 à 800 millions.

Lorsque la loi de 1857 prorogea pour la seconde fois le privilége concédé en 1803 et 1806, l'unité du billet de banque existait en fait. On s'occupa de consacrer la durée de la Banque et de lui imposer l'obligation d'avoir, dans un délai déterminé, une succursale dans chaque département ; c'était, en réalité, la rançon de l'unité et le plein accomplissement de la pensée de Napoléon en 1806. Cette fois, la Banque était entièrement convertie et elle ne fit aucune opposition, quoique plusieurs de ses nouvelles succursales dussent longtemps encore lui être onéreuses. Comme aucune objection ne s'élevait sur la question de l'unité, on ne songea pas à stipuler avec précision ce point, et on se contenta de maintenir l'état de choses en confirmant les lois précédentes. Mais ces lois et le décret de 1808 ne parlent en termes explicites que de «l'association formée à *Paris*,» et du monopole dans les villes où elle établit des succursales, et, sous l'empire de ces lois, il y a eu des banques départementales. Ne pourrait-il pas y avoir encore aujourd'hui une banque qui, respectant le texte de 1803, aurait son siége principal, non à Paris, mais à Saint-Denis ou à Versailles, quitte à tourner la principale difficulté en créant des succursales ou en déguisant sa présence sous le couvert de correspondants dans les places interdites ? Voilà le point de droit sur lequel argumentent les partisans de la Banque de Savoie. Le texte de la loi n'est pas explicite ; mais l'esprit n'est pas douteux. C'est ce que voulait démontrer M. Wolowski, et il a démontré en même temps comment l'unité, en matière de monnaie fiduciaire, avait été la pensée dominante de Napoléon ; comment la banque, qu'épouvantait d'abord une trop lourde responsabilité, s'y est ralliée avec le temps et comment les événements, en 1848, ont fait triompher tout à coup cette pensée, en opérant brusquement une réforme que, sous une forme ou sous une autre, un grand nombre d'écrivains et d'orateurs demandaient.

Digitized by Google

III

« L'histoire n'est-elle pas ce livre toujours ouvert dans lequel le temps enregistre les erreurs comme les progrès de l'humanité? Si le passé et le présent, non contents de peser sur les générations postérieures de tout le poids des faits accomplis, prétendaient à être la loi morale et la sagesse écrite, que deviendrait la liberté de l'avenir? » C'est la question que posent les esprits novateurs chaque fois qu'on invoque contre eux l'expérience et la tradition, et ils ont raison. Rester dans l'ornière ou faire table rase du passé, sont en politique deux défauts également graves : servilité ou présomption. Aussi faut-il consulter l'histoire, écouter ses enseignements, comme le naturaliste consulte et écoute la nature, et tirer ses conclusions plus librement que le naturaliste, parce que les sociétés, bien qu'obligées par les conditions mêmes de leur existence à se mouvoir dans un cercle déterminé, ne sont pas astreintes comme les choses à une immuable nécessité. M. Wolowski, je crois, ne l'entend pas autrement. Or, que dit l'histoire? Que l'unité est la seule forme que puisse revêtir le billet de banque dans un pays civilisé? Nullement. Elle nous montre, à côté des pays où le système de l'unité a prévalu, d'autres pays où les banques existent avec la pluralité sous la réglementation de l'Etat, et quelques-uns même qui consacrent la liberté absolue d'émission. Il n'y a pas là de règle obligatoire; il y a un choix à faire entre divers procédés.

Quatre systèmes ont été défendus ou proposés durant le débat que cette question vient de soulever.

Le premier est celui de la liberté. Il s'appuie sur deux puissants arguments : justice et utilité. S'il est vrai qu'il ait l'une et l'autre pour lui, l'avenir lui appartient sans conteste. La considération seule du droit suffirait pour faire pencher la balance, si l'émission des billets pouvait être légitimement regardée comme une des formes nécessaires de l'industrie privée et constituait une de ces propriétés sacrées du travail que Turgot réclamait à la fin du siècle dernier. Il n'en est rien. La liberté du travail existe sans que chacun émette des billets de banque. La liberté même d'émettre de la monnaie existe dans un grand nombre de pays civilisés, en France notamment; chacun peut porter aux hôtels des monnaies des lingots et les faire convertir en pièces d'or ou d'argent, quand il le veut et en quelque quantité qu'il le veuille. Ce qu'il ne peut pas, c'est faire frapper des pièces de 5 ou de 10 centimes en portant un poids équivalent.

Digitized by Google

de cuivre, parce que ces pièces sont de simples monnaies de confiance, ne renfermant en réalité qu'une petite partie de leur valeur nominale. La liberté individuelle est-elle supprimée par cette restriction? Nullement; au contraire, la liberté de tous est garantie contre les entreprises des spéculateurs qui feraient frapper en grande quantité cette monnaie peu coûteuse, la donneraient en payement à leurs créanciers et bénéficieraient injustement de toute la différence entre la valeur nominale et la valeur réelle. On peut dire de même que l'Etat, dans l'intérêt de tous, ne permet pas à chacun d'émettre des billets qui font fonction de monnaie et qui, ayant souvent une grande valeur nominale, peuvent n'avoir aucune valeur réelle. L'analogie pourtant n'est pas complète, parce que le billet de banque implique toujours un remboursement immédiat en espèces; aussi faut-il dire simplement que si la restriction apportée à la monnaie de cuivre est nécessaire, la restriction apportée à l'émission du billet de banque n'est pas absurde; et l'argument tiré de la considération du droit tombe de lui-même. Le billet de banque rentre dans la catégorie des choses, qui, à des titres divers, échappent ou peuvent échapper à la loi de la concurrence, même dans les pays où la législation du travail est fondée sur le principe de liberté; tels sont, par exemple, les chemins de fer, le service des postes, la télégraphie, etc. Quant à l'utilité, je crois qu'il faut l'envisager de deux points de vue différents, celui des banquiers et celui du public. Nul doute qu'il n'y ait pour un banquier utilité et profit à émettre un papier qui sera reçu comme monnaie et qui pourtant ne lui coûtera qu'une signature; s'il conduit sagement ses opérations, il fera un gain plus considérable et il rendra aussi des services plus étendus et plus grands, parce qu'il pourra poursuivre ses escomptes au delà de la limite que lui imposait son capital, et qu'il pourra donner à un moindre prix un crédit qui lui coûtera moins cher à lui-même. Mais s'il les conduit mal..... Là commence la difficulté. Tant que le banquier ne fait tort qu'à lui-même, ou à sa clientèle, il est libre de s'enrichir ou de se ruiner, et la justice humaine n'intervient guère qu'après la faillite pour défendre les intérêts des créanciers. Mais, dans ce cas, il fait plus, il discrédite une forme de crédit; il rend suspects dans les mains du public des billets émanés de sources plus pures; il resserre la confiance, et les moyens répressifs seraient impuissants contre le mal. A cause de lui, le billet de banque circulera moins facilement et en moins grande quantité, et l'utilité qu'en retirera le public sera moindre qu'elle ne serait si la liberté d'émission n'eût pas ouvert les portes de la circulation à une multiplicité sans limite de mauvais comme de bons billets. Du point de vue de l'utilité générale, on peut contester les avantages d'une libre émission.

Digitized by Google

Aussi, tous ceux qui abritent leur opinion sous l'aile de la liberté ne veulent-ils pas se laisser emporter sans limite dans son vol. Quelques-uns désirent l'extension du crédit; ils proclament en théorie les avantages de la liberté, mais en pratique ils veulent que l'Etat ait le monopole de l'autorisation en matière de billets de banque; seulement ils voudraient qu'en France l'Etat accordât cette autorisation à deux établissements, au lieu de la réserver à un seul. « Le principe de la liberté du travail ou du libre exercice de profession, qui est si fort en honneur dans le monde civilisé depuis 1789, et qui a acquis depuis quelques années une si imposante autorité, est la négation même des monopoles, » dit l'auteur de la *Réorganisation des Banques*. Il ajoute que « très probablement un jour viendra où l'industrie banquière sera beaucoup moins qu'aujourd'hui soumise à des restrictions étroites; » mais il avoue, comme s'est appliqué à le démontrer M. Wolowski, que « présentement elle est partout sous le régime restrictif, avec des nuances très diverses, selon les pays, » et sa conclusion pratique n'a pas la prétention de s'élever jusqu'à la liberté. « De ce que l'industrie des banques serait ainsi soumise à des règlements particuliers, il ne suit point qu'elle doive être le monopole exclusif d'une association unique. » Il voudrait qu'elle devînt le monopole de deux associations, et que la deuxième fût la Banque de Savoie, l'une conservant ses anciennes règles et ses traditions de prudence, l'autre, plus jeune et plus hardie, « escomptant à deux signatures sans intermédiaires, prêtant à un taux d'intérêt réduit, » et plongeant profondément dans les rangs de la démocratie, de manière à ce que « les populations ouvrières et les communes rurales eussent leur banque, comme la bourgeoisie a la sienne. » C'est ce système qui a donné naissance à la querelle; il a appelé à son secours les partisans de la liberté dans la campagne qu'il entreprenait, mais il les a laissés tirailler en élaireurs d'avant-garde, et s'en est servi pour couvrir son propre mouvement beaucoup plus que pour diriger sa marche. Quant à lui, il s'est retranché dans le fort de l'utilité publique, et c'est là qu'il faut aller le chercher pour juger de sa véritable force.

Sans être partisan de la liberté d'émission, on peut ne pas goûter le monopole trop étendu d'un établissement qui embrasse la France entière, et goûter moins encore un double monopole également étendu, lequel, sans présenter les avantages de la liberté, aurait les inconvénients de la pluralité des billets et de l'hostilité permanente entre les banques. De là un troisième système, celui que défend M. Léonce de Lavergne. Il consiste, non pas à mettre en présence, sur le même terrain, deux banques rivales, mais à partager la France en un certain nombre de régions, et, dans chaque région, à attri-

Digitized by Google

buer le monopole de l'émission à une banque unique, qui, opérant sur un moins vaste théâtre, se plierait plus volontiers aux besoins particuliers de ses clients. La France en a fait l'expérience sous la Restauration et sous le gouvernement de Louis-Philippe, et le système aurait peut-être duré s'il n'était venu se briser, dès le début de la révolution de Février, contre un obstacle qu'il aurait pu tourner. Telle est l'opinion de M. L. de Lavergne; mais il se hâte d'ajouter que l'expérience était incomplète : les banques, parquées dans leur domaine légal, voyaient leur circulation arrêtée à leur frontière par une barrière infranchissable. Pour tirer de cette organisation tous ses bons effets, il aurait fallu un échange permanent des billets de diverses origines, une sorte de confédération qui, en laissant chaque banque maîtresse des opérations sur son propre terrain, aurait cependant permis à ses billets égarés sur le terrain des autres de n'y être pas traités comme des étrangers sans asile : c'est ce que Rossi définissait, par une expression ingénieuse, « un système planétaire, » dont la Banque de France eût été le soleil.

L'échange faciliterait assurément la circulation. Ne pourrait-il pas faciliter aussi les émissions téméraires ou traîtreusement calculées de banques qui, à certains moments, lèveraient des emprunts forcés et gratuits sur la caisse de leurs voisines? Pour obvier à cet inconvénient, il faut employer des mesures limitatives, et la circulation en est nécessairement resserrée. C'est l'objection des partisans de l'unité, qui d'ailleurs pensent, avec M. de Lavergne, qu'il est bon de n'avoir, en un même lieu, qu'une même banque émettant des billets à vue et au porteur. Mais ils veulent que la circulation de cette banque ait une étendue aussi grande que celle du territoire de la nation, petite dans les petits Etats, grande dans les grands; que ses billets soient acceptés volontairement, mais grâce à la confiance et à l'habitude qu'engendre l'unité, acceptés partout comme nous acceptons les pièces d'or ou d'argent, ou, pour mieux dire, comme nous acceptons les sous; ils veulent qu'à une époque où le commerce a des allures si promptes, où hommes et choses se déplacent si facilement, la monnaie de portefeuille soit, comme la monnaie de bourse, reçue aussi bien à Lille et à Marseille qu'à Paris.

J'admets, en principe, ces quatre systèmes. Ce ne sont pas des utopies, l'histoire les voit à l'œuvre; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que le premier et le dernier sont plus logiques que les deux autres. Croyez-vous que la liberté d'émission soit un des droits sacrés du travail? Pourquoi donc y mettre obstacle? Cette liberté peut exister, puisqu'elle existe quelque part; ouvrez-lui donc la grande route de l'égalité, et laissez à la libre concurrence le billet de banque comme le commerce de banque. Croyez-vous, au con-

Digitized by Google

traire, qu'il y ait matière à réglementation, qu'ici le monopole donne la sécurité et facilite la circulation? Pourquoi ne pas faire que la circulation soit la plus facile possible, en ordonnant qu'il n'y ait qu'une seule source et une seule forme de billets?

On a commis sur ce sujet de singulières erreurs, contre lesquelles les économistes eux-mêmes ne se sont pas suffisamment tenus en garde. Le désir des partisans de la liberté, liberté pleine ou liberté réglementée, est de substituer en plus grande quantité les billets à la monnaie; ils en tirent leurs principaux arguments, celui de l'économie que procurerait à la société la réduction du capital monétaire, et celui de l'abaissement d'intérêt que les banques, profitant les premières de cette économie, ne manqueraient pas d'accorder au public. Il se trouve que, sous le régime de la liberté, la circulation est presque toujours moindre que sous le régime de l'unité. La théorie mettait déjà en garde contre toute espérance exagérée; car elle enseigne que des banques ne sauraient longtemps émettre, et qu'un pays ne saurait supporter une circulation de monnaie fiduciaire trop forte tant que le cours forcé, c'est-à-dire la banqueroute, n'a pas été décrété, et que l'excédant, à mesure qu'il est lancé au dehors par l'escompte, retourne à sa source et se convertit en espèces. Tel est un réservoir placé au-dessous du niveau de la plaine; en vain une pompe foulerait-elle l'eau au dehors, l'eau redescendrait au réservoir en torrents d'autant plus rapides que le jet aurait été plus fort. C'est même sur cette théorie que les partisans de la liberté s'appuient pour montrer que, dans leur système, les banques contenues par des lois naturelles n'auraient pas tous les inconvénients qu'on leur suppose, mais quelques-uns l'oublient trop facilement quand elle limite l'essor de leurs espérances. Les faits se chargent de la leur rappeler. L'Ecosse est le pays le plus souvent cité pour les services éminents qu'y rendent les banques multiples, et pourtant ces banques n'avaient, au mois de mars de cette année, qu'une circulation de 4 millions environ de liv. sterl., avec un encaisse de 2,337,000 liv., la différence ou le capital économisé était de 1,663,000 liv., autrement dit, en monnaie française, moins de 42 millions. Si l'on prend le Royaume-Uni tout entier, l'exemple est plus frappant; la circulation fiduciaire n'y dépasse pas 900 millions de francs et l'encaisse des diverses banques approche de 400 millions : d'où 500 millions d'économie sur le capital métallique. L'Amérique, pays des entreprises aventureuses en matière de banque, n'a pourtant qu'une circulation assez restreinte, et, en jetant les yeux sur les statistiques, on voit que les économies que peuvent réaliser par ce moyen les meilleurs établissements ne forment qu'un des moindres chapitres de leurs opérations. On vante le Massachusets, New-York,

Digitized by Google

qui ont 183 et 308 banques, et surtout le petit Etat de Rhode-Island, qui compte une banque par 2,000 habitants. Rhode-Island a, il est vrai, une émission relativement très forte : 30 millions de francs sur un encaisse de 2,500,000 ; mais ces 30 millions eux-mêmes ne sont qu'une faible source de revenus à côté du portefeuille, qui renferme 150 millions d'effets. Il en est de même dans le Massachusets. Dans l'Etat de New-York, la circulation est de 195 millions, l'encaisse de 185, le portefeuille de 890 ; ici l'économie des métaux est à peu près nulle et tout le bénéfice vient de l'escompte. En somme, les nombreuses banques des Etats-Unis, qui depuis dix ans se sont élevées de 1,300 à 1,600 pour retomber à 1,460, avaient, avant la guerre, une circulation d'environ 1 milliard de francs avec un encaisse de 300 millions, et, depuis la guerre, l'encaisse s'est élevé à 500 millions : ici encore, l'économie n'est que de 500 millions. Encore est-il bon de faire une distinction : c'est dans les Etats à esclaves, où le régime des banques est loin d'être libre, que la circulation est proportionnellement la plus élevée. La circulation de la Banque de France a varié, depuis dix ans, entre 600 et 800 millions, en tendant, à travers les oscillations du marché, à s'accroître ; elle était au commencement de cette année de 802 millions, et l'encaisse était de 180 millions ; l'économie portait donc sur 622 millions, et le rapport de l'encaisse à l'émission était environ de 1 à 4. Quelques esprits pourraient peut-être s'alarmer de cette proportion ; mais nul assurément, en voyant ce qui se passe dans le monde, ne peut accuser le système unitaire d'être moins favorable que tout autre au développement de la circulation fiduciaire.

Quand on croit une cause bonne, la vivacité qu'on met à la soutenir entraîne quelquefois les défenseurs les plus sincères à faire flèche de tout bois, comme des avocats. Quand il s'agit d'énumérer les avantages de la libre émission, on ne tarit pas sur la multiplication de la monnaie fiduciaire, sur les économies de capital, etc. ; quand il s'agit de se défendre contre le reproche d'insécurité, on montre la circulation contenue par des lois naturelles, et les banques libres émettant moins de billets que les autres.

L'argument de l'argent à bon marché ne tient pas non plus devant les faits. En France, l'escompte est resté pendant plus de vingt ans au taux de 4 p. 0/0 ; la crise de 1847 l'a fait élever à 5, mais il était déjà redescendu à son ancien taux avant qu'éclatât la révolution de Février, et il y est resté sous la République pour osciller sous l'Empire entre 3 et 6 jusqu'au jour où la loi, par une exception qui ne peut être justifiée qu'en devenant une règle générale, a levé pour cet établissement la barrière de l'intérêt légal. L'Angleterre est le plus riche marché de capitaux qui existe aujourd'hui dans le monde ;

Digitized by Google

aussi n'est-il pas étonnant que l'intérêt, au milieu de ses fréquentes variations, soit en moyenne un peu moins élevé à Londres qu'à Paris. Mais New-York est le pays de la multiplicité et de la concurrence en matière de banque et de billets de banque; or, M. Wolowski a donné le tableau du taux de l'escompte à New-York depuis 1831 jusqu'en 1861, et on voit que ce taux « a toujours été plus élevé qu'en France; il est monté aux chiffres énormes de 12, 15, 18, 24 et même 36 p. 0/0. » Faut-il en conclure que la multiplicité des banques fait hausser le taux de l'escompte? Non. Si l'intérêt est élevé à New-York, c'est que, dans ce pays jeune et actif, il y a toujours plus d'entreprises nouvelles à former que de capitaux disponibles. Mais s'il faut se garder de tirer de faits témérairement interprétés une conclusion pessimiste, il faut se garder aussi d'avancer une affirmation optimiste contre l'évidence même de ces faits. Si l'escompte était monopolisé entre les mains d'un seul établissement, nul doute que le taux ne se ressentît de cette situation; mais l'émission des billets est autre chose, avons-nous dit, que l'escompte; tant que ce dernier reste un commerce libre, la banque, qui a le privilége de l'émission, jouit incontestablement de grands avantages; mais elle ne saurait surélever artificiellement le loyer de ses capitaux, sous peine d'être désertée de ses clients, qui trouveraient, dans les simples escompteurs, des conditions plus douces. C'est ce qui est arrivé maintes fois, surtout en Angleterre, et chaque fois la Banque s'est empressée d'abaisser son escompte.

Les principaux arguments invoqués contre l'unité du billet de banque sont des fantômes qui s'évanouissent dès qu'on les touche. Ce n'est pas cependant que le système de l'unité soit un système sans reproche; un établissement aussi grand que la Banque est une masse qui doit se mouvoir avec prudence, et qui a parfois, dans ses allures, une rigidité fâcheuse; son immense puissance peut, dans certaines circonstances, décourager la concurrence ou l'étouffer au berceau; l'intimité nécessaire de ses rapports avec l'Etat peut la mettre dans une dépendance trop étroite de la politique. Mais où trouver la perfection? Le système de l'unité a des avantages qui balancent ses inconvénients; il facilite la circulation du billet, à laquelle tout le monde, et les adversaires du monopole plus que les autres, attachent une grande importance; il augmente la solidité du billet, à laquelle on doit attacher une importance plus grande encore. Attachons-nous au système de l'unité, puisque nous le possédons et qu'il n'est inférieur à aucun autre.

On a reproché à la Banque de France d'avoir immobilisé en rentes son capital, qui lui donne un revenu sans servir à ses escomptes. C'est une question que nous n'examinerons pas; mais, si la Banque

Digitized by Google

a tort, certainement le système de l'Etat de New-York, qu'on lui oppose comme un modèle, a un tort plus grave encore, car il ne permet pas l'émission d'un seul dollar de papier qui ne soit déposé en rentes dans le portefeuille de l'Etat, tandis que la Banque de France, qui tient 800 millions dans la circulation, n'a guère prêté à l'Etat que 210 millions. Comment donc le système américain aurait-il la vertu de mettre plus de capitaux à la disposition du commerce?

Ne disposant pas des siens, il attirerait ceux des autres, dit-on. Très bien. Les banquiers ne le font-ils pas déjà en Angleterre et en France? De l'autre côté du détroit, dans le riche pays de la grande industrie, on se contente d'une circulation fiduciaire de 900 millions; mais l'argent afflue dans les banques de dépôts; les capitaux vont à la production; le billet de banque n'y est, comme la monnaie elle-même, qu'un instrument secondaire des échanges, et, à côté du billet, garanti par la réglementation, la fécondité du crédit se manifeste librement sous toutes les formes, et alimente le travail, grâce aux nombreux procédés du commerce de banque que nous avons énumérés au début de ce travail. Il en est de même chez nous. Ce serait se faire une très fausse idée du développement du crédit dans notre pays, depuis 1848, que de le croire limité aux 400 nouveaux millions de billets que la Banque de France a pu émettre. Sans parler des maisons privées, des banques immobilières, comme le crédit foncier, des banques de dépôt comme le crédit industriel, la caisse des comptes-courants, des banques d'escompte comme le comptoir d'escompte, des banques de spéculation comme le crédit mobilier, se sont fondées; l'usage des chèques, si propre à utiliser, pour la commandite ou l'escompte, l'argent de caisse des commerçants, commence à se répandre; les banques populaires, qui utiliseront même l'épargne de l'ouvrier, et lui donneront le crédit, sont en voie de formation. Voilà le côté où souffle le vent du progrès et où il faut tendre ses voiles, sans risquer de compromettre ces solides avantages par les hasards que ferait courir la multiplicité ou même la *duplicité* de la monnaie fiduciaire. Développer et fortifier le crédit, source de production, c'est, dans cette question, le but suprême que poursuivent avec la même ardeur M. Michel Chevalier et M. Wolowski et, avec eux, tous ceux qui s'occupent des intérêts économiques de la France; dans le choix des moyens, qu'on préfère ceux sur lesquels on est aujourd'hui d'accord, qu'on s'applique à en tirer les ressources presque indéfinies qu'ils promettent, et qu'on laisse de côté, pour le moment du moins, ceux qui sont douteux et sur lesquels les esprits sont divisés.

Quant à nous, nous sommes loin de croire que le raisonnement ou l'expérience opposent une fin de non-recevoir absolue au régime de

Digitized by Google

la liberté complète d'émission. Mais si l'on faisait l'enquête que demandait dernièrement au Sénat M. Michel Chevalier, et qui est la meilleure manière de consulter l'opinion publique et d'éclairer l'opinion du gouvernement, nous ne doutons pas que l'idée d'une liberté complète n'effrayât la grande majorité des négociants; préjugé peut-être, mais préjugé qu'il faut jusqu'à un certain point respecter, sous peine de gouverner contre le courant des mœurs, et, par conséquent, de gouverner avec difficulté et non sans péril d'échouer. Or, dès que la liberté est désintéressée, s'il faut des réglementations, des autorisations, des restrictions, le meilleur des systèmes réglementaires dans cette matière nous paraît être le système de l'unité, et puisqu'il existe chez nous, certainement en fait, probablement même en droit, puisqu'il offre plus d'avantages que d'inconvénients et qu'il laisse subsister la liberté du travail en général, et la liberté du commerce de banque en particulier, mieux que les chemins de fer ne laissent subsister la liberté de transporter les marchandises, il est prudent de n'en point changer.

E. LEVASSEUR.

Digitized by Google

MADEMOISELLE

DE MALAVIEILLE

CINQUIÈME PARTIE[1]

XXV

La moisson qui, au village, surexcite la vie d'une façon si poétique, revêtait, chaque année, au Malpas, le caractère d'une fête. Dès que les blés avaient jauni dans les tènements du Mourèze, la ferme se remplissait de monde et de bruit. Aujourd'hui, Birouste emmenait de Bédarieux des bandes de *gavachès*, et, en attendant de mettre la main à la faucille, leur faisait battre la terre de l'aire ; puis, le lendemain, M. Cabrol, qui avait rencontré, à Clermont, les loueurs d'*aigues*, donnait des arrhes à l'un deux, et rentrait au Malpas avec lui.

Mais que sont les *gavachès* et que sont les *aigues ?*

Les Hautes-Cévennes, âpres, sauvages, inhospitalières, rejettent incessamment, dans les petites villes chaudes et riches des monts d'Orb et du littoral méditerranéen, le trop plein de leur population. Tous ceux que ces noires montagnes, où ne croissent que le châtaignier et le rouvre, refusent de nourrir, descendent vers des pays plus fertiles et plus doux. Mais si l'émigration des gavachès — habitants des gaves — est de toutes les saisons, c'est surtout vers le

[1] Voir 2e série t. XXXIX, p. 244 (livr. du 31 mai 1864); p. 478 (livr. du 15 juin); p. 724 (livr. du 30 juin); t. XL, p. 32 (livr. du 15 juillet).

Digitized by Google

mois de juin que s'opèrent les déplacements les plus considérables de ces troupes nomades. Alléchés par l'appât du gain, les gavachès, qui savent qu'on manque de bras dans la plaine, aux approches de la moisson et des vendanges, inondent le département de l'Hérault tout entier. La taille serrée dans une veste courte de serge bleue, à trois rangs de boutons, la tête ombragée d'un large chapeau de feutre à calotte basse et arrondie, l'antique faucille gauloise rejetée sur l'épaule, on les rencontre en foule sur les places publiques, aux abords des grandes routes, dans les rues.

Le gavach est grand, maigre et pâle; ses luttes éternelles avec une nature sans entrailles lui ont communiqué un air quelque peu farouche. Mais ne vous effrayez pas, le gavach est affectueux et bon. Du reste, la bénignité du caractère n'est pas la seule qualité de ce montagnard à la démarche lente, au front sérieux et rêveur, au regard clair et chargé d'une vague mélancolie. Ce qui jette un abîme entre le gavach et le paysan des plaines, c'est le sentiment profond de l'honnête qu'on découvre dans l'âme du Haut-Cévenol. Le campagnard des pays bas, surmené par une âpreté invincible, transige facilement avec sa conscience; le campagnard des plateaux, qui mangerait les glands de ses chênes pour économiser son pain, ne sera pas même tenté. Eperdûment attaché à ce qu'il possède, le gavach se fera tuer pour défendre les quatre sous amassés à la peine; mais vous pourrez lui confier des monceaux d'or, il mourra de faim dessus sans y toucher. C'est à cette probité foncière dont on les savait pénétrés que les gavachès devaient l'accueil cordial qu'on leur faisait tous les ans au Malpas, quand Birouste les ramenait du marché de Bédarieux, pour commencer les durs travaux de la moisson.

Mais, couper les blés avec la faucille, lier les gerbes, les empiler sur l'aire, ne constituent pas toute l'œuvre de la moisson : il faut encore dépiquer les épis. C'est à l'*aigue* que revient cette terrible corvée.

L'*aigue* est un petit quadrupède maigre, efflanqué, hideux d'aspect, pelé par places ras de la peau, puis, en d'autres parties de son corps, hérissé de poils longs et fauves comme un ours des Pyrénées. Par l'élégance de ses attaches, l'aigue tient du cheval, mais la lourdeur de son poitrail rappelle le mulet, et ses oreilles, longues et droites, la rapprochent de l'âne. Prise au repos, l'aigue est certainement la bête la plus déplaisante du monde; mais ceux qui l'ont vue, sous le fouet du maître, *faire la rôde*[1] sur l'aire, ou qui, plus heureux encore, l'ont aperçue, libre, folâtrer et bondir dans les îles

[1] *Rôde*, roue; *faire la rôde*, fouler les gerbes disposées en rond.

Digitized by Google

du Rhône, savent qu'elle ne manque pas d'une certaine grâce sauvage. Du reste, l'aigue étant née pour courir, quoi d'étonnant que, lorsque la course lui dilate les naseaux, lui tend les jarrets, lui fait fluctuer la queue et la crinière, on lui découvre quelque beauté. Est-il un individu dans la création qui se trouve tout à fait dénué de charmes quand il obéit aux lois normales de son organisation? A la pensée profonde du philosophe qui disait : « Il n'y a pas d'erreurs dans le monde, il n'y a que des vérités déplacées, » ne pourrait-on pas ajouter ceci : Il n'y a pas de laideurs dans le monde, il n'y a que des êtres déplacés?

C'est par cette merveilleuse faculté qu'elle a de courir sans se fatiguer que l'aigue est devenue, pour les Provençaux, l'objet d'un commerce très lucratif. Tous les ans, vers le commencement de l'été, les aigues, qui campent par bandes dans les marais de la Camargue et dans les lagunes d'Aigues-Mortes, et y vivent à l'état sauvage, sont poursuivies, traquées comme de véritables bêtes fauves. Qui les chasse à cheval à coups de trident, qui leur lance un nœud coulant au passage; mais les plus fins tendent, en certains endroits herbus, des filets de grosse corde, dans lesquels les aigues étourdies viennent s'embarrasser et demeurent prises. Quand il a capturé ainsi cinq ou six aigues, sûr désormais de *faire son été*, l'industriel provençal quitte son pays et se met à parcourir les campagnes du Bas-Languedoc, criant à tue tête : « Les aigues, les aigues passent! Dépêchez-vous, dépiquez vos blés, voici les aigues de la Camargue à bon marché! »

L'arrivée des gavachès et des aigues était au Malpas le signal de réjouissances inaccoutumées. Avant de laisser planter la faucille dans les sillons et de permettre à un grain de tomber de son épi, M. Cabrol, pour se concilier les bras et les cœurs des nouveau-venus, avait l'habitude de leur faire servir, à la ferme, un plantureux dîner, ruisselant de viandes et de vins. Ce repas, auquel il assistait toujours avec sa femme et sa fille, et où tout, par conséquent, se passait avec une décence parfaite, était suivi de danses sur l'aire. Les gavachès prenaient les mains des *lieuses*, femmes louées dans les environs pour lier les gerbes; puis Birouste, ménétrier dans l'occasion, se hissait sur une barrique, saisissait l'archet, et, les boyaux de chat miaulant effroyablement, les couples gambadaient avec délices. Vers minuit, M. Cabrol, accompagné d'Armande et de Cyprienne, que la vue de gens heureux divertissait peut-être de leurs intimes chagrins, paraissait; l'archet s'arrêtait brusquement, et chacun allait trouver son lit dans la grange.

L'année que Guerreros tondit les troupeaux du Malpas, on préluda aux fatigues de la moisson par le gala habituel. Dès six heures,

Digitized by Google

Birouste avait placé tout son monde autour des tables, dressées, pour la circonstance, dans la cour de la ferme, et l'on n'attendait plus, pour planter la fourchette dans les chairs luisantes tombées de la broche, que l'arrivée des hôtes du Pavillon. Enfin, M. Cabrol se montra dans la cour, puis, derrière lui, vinrent Cyprienne et sa mère. Birouste avait laissé trois siéges vides vers le milieu de la table; il se hâta d'offrir le premier à Mme de Malavieille, l'autre à M. Cabrol, ensuite il présenta le troisième à Cyprienne, avec une révérence apprêtée qui eût bien fait rire la jeune fille si les préoccupations auxquelles elle paraissait en proie lui eussent permis de la remarquer.

On s'assit, et M. Cabrol ayant porté le premier morceau à sa bouche, les robustes mâchoires cévenoles se mirent en branle.

Cependant, on avait servi le dessert, et c'était tout au monde si quatre paroles étaient parties du milieu de la table. M. Cabrol avait souhaité la bienvenue aux nouveaux hôtes de la ferme, et là s'étaient bornés ses discours. Quant aux dames, elles n'avaient soufflé mot. Birouste, qui, non sans peine, était parvenu à réchauffer de sa verve inépuisable les convives quelque peu décontenancés, vit le moment où sa langue desséchée allait se coller à son palais. Furieux, il se tourna vers Guerreros, lequel, le front penché sur son assiette, n'avait pas proféré une parole de tout le repas, et l'interpella véhémentement.

« Ah ça! dis donc toi là-bas, grand taciturne, lui cria-t-il, crois-tu que je t'ai fait cadeau d'une des meilleures places à cette table pour rester là devant ton assiette plus muet que Roussillon devant son râtelier. Si je t'ai permis de t'asseoir à côté de Mlle de Malavieille, c'était que, te connaissant esprité, je pensais que tu distrairais nos maîtresses et notre maître ici présents par quelque belle histoire de ton pays d'Espagne, et que, les gavachès et moi, nous pourrions ramasser quelques miettes de tes paroles pour nous esbattre à notre tour.....

— Birouste, interrompit le gitane, vous savez — et j'en demande pardon à Mmes et à M. de Malavieille — que j'ai de graves raisons pour ne pas me montrer gai.

— Gai! gai! Eh! ciel du bon Dieu! qui te demande d'être gai, je te prie? Pardi! on sait bien qu'un homme de ton espèce, un Espagnol, ne peut pas jacasser sans fin comme moi qui suis une véritable bartavelle. Mais, au bout du compte, parce qu'au lieu d'avoir une bonne figure ronde et grassouillette, tu as une longue face de crucifié, es-tu en droit de faire croire aux gens que tu as avalé ta langue? Tu as, dis-tu, des raisons pour te tenir coi!.... Ah! bien oui, des raisons! Je les connais, tes raisons....

Digitized by Google

— Birouste ! » s'écria Guerreros. — Il foudroya le Cévenol d'un regard terrible.

Cyprienne, dont le voisinage de l'Espagnol avait pendant tout le souper paralysé en quelque sorte la grâce altière, et qui venait de tressaillir aux dernières paroles de Birouste, releva fièrement la tête et fixa, elle aussi, des yeux irrités sur le régisseur. Birouste, intimidé, se tut. Mais ces coups d'œil, véritables coups de fusil tirés à bout portant, n'avaient pas échappé au loueur d'aigues, personnage gouailleur, à encolure rabelaisienne.

« Monsieur Birouste, dit-il, excusez-moi, mais vous n'êtes pas des plus fins pour deviner le secret des gens. Voulez-vous savoir pourquoi le tondeur est muet ? C'est qu'il est amoureux.

— Amoureux ! s'écrièrent les gavachès.

— Quand on n'entend plus braire l'âne, dit un proverbe marseillais, c'est qu'il aime, ajouta le Provençal.

— Et de qui est-il amoureux ? demandèrent en chœur les lieuses.

— Et de qui donc voulez-vous que s'assotte un âne, sinon d'une ânesse ? s'écria Birouste, saisissant au vol l'occasion de racheter son imprudente sortie de tout à l'heure. Certes, notre tondeur n'a rien de commun avec Roussillon, qui est bien l'âne nonobstant le plus malin de la terre ; mais il n'en est pas moins vrai que José Guerreros est amoureux d'une ânesse.

— Oh ! oh ! fit le Provençal d'un air narquois.

— Oh ! oh ! répétèrent les gavachès ouvrant des yeux démesurés.

— Oh ! oh ! murmurèrent faiblement les lieuses.

— Je savais bien que la chose vous paraîtrait impossible, poursuivit le régisseur. Si vous doutez de mon dire, il est des personnes qui vous fourniront des preuves..... Demandez à M. de Malavieille, à madame..... »

Sa voix expira de fatigue.

« Birouste, dit la mère de Cyprienne, avant de divulguer les soins tout affectueux que le tondeur prodigue à Médina, vous auriez dû faire connaître cette bête admirable. Sans parler des services incessants qu'elle rend à son maître, vous auriez pu raconter les qualités innombrables de cette ânesse, qui court plus vite qu'une aigue, et qu'aucun chemin ne lasse, pas plus les sentiers rocailleux du Mourèze que l'avenue sablonneuse des Pierres-Levées. Vous auriez pu ajouter encore, pour justifier à tous les yeux l'espèce d'abattement où nous voyons le tondeur, qu'un misérable, cédant on ne sait à quel mouvement d'odieuse vengeance, a frappé, il y a huit jours à peine, Médina de plusieurs coups de couteau, et que cette pauvre bête ne s'est pas encore levée de la litière où la retiennent couchée ses blessures. »

Digitized by Google

Guerreros se sentit bouleversé par une vive émotion intérieure.

« Madame de Malavieille, dit-il, excusez-moi, je vous prie, si je porte quelque atteinte à l'intérêt que vous inspire ma pauvre ânesse; mais laissez-moi vous avouer qu'elle va mieux. Médina s'est mise ce matin même sur pieds, et la tonte étant à peu près terminée au Malpas, j'espère reprendre très prochainement le cours de mes pérégrinations dans les monts d'Orb. Maintenant, madame, je vous dois des remerciements particuliers. Avec une bienveillance qui vous honore, car on s'honore toujours à parler de ses inférieurs comme vous venez de le faire de moi, vous avez essayé d'expliquer aux braves gens qui nous entourent mon attitude muette à cette table. Ah! vous ne vous êtes pas trompée, en rejetant sur le vif chagrin que m'a causé l'état d'une bête dont j'ai besoin pour mes voyages, la plus grosse somme de mes préoccupations. Pourtant, si je ne redoutais de vous offenser, madame, d'offenser M. de Malavieille, je vous déclarerais franchement que les blessures de Médina n'ont pas été l'unique motif de ma réserve excessive durant ce repas. Si l'on a vu des maîtres s'affecter jusqu'à répandre des larmes du départ de leurs serviteurs, pourquoi de certains serviteurs, à leur tour, n'éprouveraient-ils pas, au moment suprême de la séparation, les mêmes sentiments que ces maîtres? Quant à moi, qui reçus tout d'abord des témoignages de confiance de M. de Malavieille, pourquoi m'en cacherais-je? la pensée de l'adieu me tourmente. Bien que né d'une race nomade, pour la première fois, tout à l'heure, il me semblait qu'au Malpas se termineraient mes courses vagabondes. Dans le rêve que je formais, je me fixais à la ferme, je m'y rendais utile et je faisais bon ménage avec ce Birouste qui a failli me couvrir de ridicule, mais à qui je pardonne de grand cœur ses innocentes plaisanteries, car il est bien l'homme que j'estime et que j'aime le plus au monde.

— Eh, Dieu du ciel! qui t'empêche d'hiverner au Malpas et d'y passer, si tu veux, le reste de tes jours! s'écria le régisseur. Ne t'a-t-on pas déjà proposé de te mettre à la tête de l'exploitation?....

— José Guerreros, interrompit M. Cabrol, Birouste n'est pas le seul à vous voir partir avec regret; pour ma femme comme pour moi, votre retraite est un véritable chagrin. Si vous ne deviez pas vous fixer définitivement au Malpas, du moins vous auriez dû y rester assez de temps pour qu'il nous fût permis de nous acquitter de quelque façon envers vous. Une longue hospitalité vous eût fourni le moyen de nous mieux apprécier; et puisque la tentation vous est déjà venue de renoncer à votre vie errante, qui sait si, nous connaissant plus complétement, vous n'eussiez pas fini par succomber à cette tentation. Je n'insiste pas davantage; votre cœur est aussi dé-

Digitized by Google

licat que fier et noble, et je m'en remets d'une manière absolue aux résolutions qu'il vous suggérera. Toutefois, pour donner satisfaction aux sentiments très vifs d'affection et de reconnaissance que vous avez su m'inspirer, permettez-moi de vous dire que la place que vous laissez vide au foyer de la ferme restera vide désormais, et qu'il vous sera loisible de venir la reprendre quand vous le jugerez à propos.

— Monsieur de Malavieille, balbutia le gitane, dont la poitrine haletait bruyamment, monsieur de Malavieille..... »

Il craignit de laisser éclater son cœur.

« Compagnon, dit-il, s'adressant au régisseur, avez-vous accordé votre instrument? Si les gitanes sont de pauvres parleurs, ils sont, en retour, des danseurs infatigables. En avant! en avant! »

Birouste sauta sur son violon.

« A l'aire! à l'aire! » crièrent à la fois gavachès et lieuses.

XXVI

L'aire est située à la sortie du Malpas, tout au bord du chemin qui va de la ferme à Valquières. Les couches successives de terre glaise qu'on a été obligé de répandre sur le sable des Garrigues-Rouges, pour obtenir un sol de quelque résistance sous les pieds des aigues, ont peu à peu exhaussé le niveau de l'aire au-dessus du niveau général de la lande. Cette élévation, de trois mètres à peu près, est très favorable au vannage du blé, une des corvées les plus rudes de la moisson. Le paysan qui, vers le commencement de l'été, traverse les Garrigues-Rouges, ne tourne pas sans envie les yeux vers les énormes gerbiers du Malpas, lesquels, hissés sur le piédestal de l'aire, lui apparaissent dans le lointain comme les tours formidables d'un château fort.

L'aire, que la gelée et les eaux de pluie crevassent en hiver et où poussent quelques graminées misérables, offrait, grâce au travail préalable des gavachès, quand nos danseurs y arrivèrent, une surface parfaitement lisse et plane. Il pouvait être neuf heures, et la lune, qui se levait dans un ciel limpide, inondait la lande de ses plus pures clartés. Birouste grimpa à son estrade et préluda par de bruyantes ritournelles. Bientôt ce fut une effroyable cohue. Les gavachès emportaient leurs danseuses avec furie, et, aveugles, éperdus, au risque de se démettre les épaules, se heurtaient violemment les uns contre les autres.

Digitized by Google

« Chassez ! » cria le ménétrier enivré par ces sarabandes diaboliques.

Cependant l'apaisement à ces premiers transports furieux se manifesta peu à peu. D'abord ce furent quelques lieuses qui demandèrent grâce et allèrent s'asseoir sur les talus de l'aire, puis le plus grand nombre des gavachès, hors d'haleine, les rejoignirent. Il ne resta, pour répondre à l'archet de Birouste, qu'un couple unique ; mais il ne paraissait pas disposé à quitter la place. Le bras passé autour de la taille de sa danseuse, un jeune homme de haute taille et dont il était impossible de saisir les traits, allait toujours devant lui, emporté dans un tournoiement frénétique. Le ménétrier matois, un instant, sembla vouloir s'acharner à lasser ces fanfarons si récalcitrants à la retraite. Mais il avait repris vingt fois son allegro favori, et le couple enragé tourbillonnait encore. N'en pouvant plus, les bras endoloris, torturés par d'horribles crispations, il laissa tout à coup tomber de ses mains et l'archet et le violon.

« Ah ça, dis-moi, José, s'écria-t-il, est-ce que tu crois que je m'en vas musiquer comme ça pour toi seul jusqu'à la fin du monde ? T'a-t-on mis par hasard des roulettes sous les talons, que tu ne fasses halte pour respirer non plus qu'un homme dératé ? Pour quant à moi, les fourmis de toutes les fourmilières me mangent les bras, et j'ai besoin de chasser ces vilaines bêtes avant de reprendre ma complainte. Si tu veux encore pirouetter sur l'aire, dis à *l'autre*, qui est ton ami, de venir t'accompagner ; il s'entend mieux que moi à tes pastourelles de sabbat. »

Dès qu'il n'avait plus ouï l'instrument, Guerreros s'était arrêté. Il revint vers Birouste, isolé sur sa barrique au milieu de l'aire.

« Eh bien, camarade, lui dit-il, comment trouvez-vous que les gitanes battent les entrechats ?

— Entrechats ! répondit le Cévenol sautant du haut de son échafaudage improvisé. J'ignore, José, ce que signifie en français ton mot espagnol d'entrechat ; mais c'est, j'en suis sûr, un méchant mot, car il y a du chat dedans, et le chat est une bête d'enfer.

— Vraiment, mon ami, si vous persistez à me croire en relations intimes avec celui que vous appelez très poliment *M. Griffet*, vous allez me gêner beaucoup. Comment, en effet, voulez-vous que, vous sachant imbu de pareilles idées, et vous connaissant une âme si timorée, j'ose désormais vous parler, et surtout vous tendre la main ? Mon contact ne serait-il pas capable de vous ensorceler ?.... Vous voyez bien qu'il ne me reste plus qu'à partir.....

— Partir ! » interrompit douloureusement le Cévenol.

Puis, baissant la voix et y infiltrant toutes sortes de notes câlines :

Digitized by Google

« Tu tiens donc à presser les mains d'un pauvre homme comme moi ?

— Si j'y tiens ! » s'écria Guerreros.

Il lui saisit les mains, qu'il étreignit fortement dans les siennes.

« Que *M. Griffet* me plante sa fourche dans le dos si le bon Dieu n'est pas content ! balbutia le régisseur électrisé ; personne, ô mon José, ne m'empêchera à l'avenir de crier sur les toits que je t'aime comme un frère !

— Birouste, dit l'Espagnol avec exaltation, je vous suis tout acquis. Jusqu'ici, vous n'avez eu que des maîtres, désormais vous avez un ami. Je ne suis pas prodigue de mes sentiments, mais, en retour, quand je les donne, je les donne tout entiers. Selon moi, l'amitié n'admet pas plus d'alliage que l'amour, et ceux à qui je l'ai jurée peuvent compter sur mon dévouement jusqu'à la mort. C'est vous dire que vous n'êtes plus seul dans le monde, et qu'il y a plus que les Malavieille pour veiller sur vous. Par l'intérêt affectueux dont vous n'avez cessé de m'entourer, surtout par la délicatesse avec laquelle vous vous plaisez à favoriser certains penchants secrets de mon cœur, vous vous êtes acquis des droits à ma confiance. Sachez donc, Birouste, que toujours je ne portai pas la misérable culotte de velours et le burnous grotesque dont vous me voyez affublé. Il fut un temps où j'étais vêtu comme les gens de ma condition. Je ne sais s'il plaira jamais à Dieu de rendre l'Espagne à ses rois légitimes, et s'il me sera permis un jour, après les dures fatigues de l'exil, de toucher le seuil de ma maison. Quelle que soit la destinée que les événements me réservent, que le seigneur navarrais rentre dans son pays ou que le tondeur continue à errer sur le sol étranger, ne craignez pas que je vous oublie. N'est-ce pas à vous, Birouste, à vous seul, que je dois d'être venu au Malpas, d'avoir vu Mlle de Malavieille et d'avoir connu les plus délicieuses, les plus enivrantes émotions qu'il soit donné à un homme d'éprouver ? Et tout à l'heure encore, n'est-ce pas vous qui, par une touchante attention, avez placé mon siége à côté de celui de Mlle de Malavieille, afin qu'il me fût permis de subir de plus près le charme de celle que j'aime ? Oh ! quels airs d'impératrice ! Avez-vous remarqué comme son maintien est noble ? Le moindre de ses gestes est tout un poëme de grâce. Et puis, malgré son indomptable fierté, avec quels yeux de biche effarouchée elle vous regarde ! Est-il une femme au monde qui réunisse plus de beautés exquises ?....

Guerreros s'interrompit au milieu de son enthousiasme.

« Birouste, reprit-il après un long silence, ne soufflez à personne, je vous prie, un mot de la confession que je viens de vous faire. Mon cœur débordait, et j'en ai épanché le trop plein dans le vôtre, que je

Digitized by Google

sais discret et loyal. Mais il se pourrait bien qu'en tout ceci il y ait de ma part un grain léger de folie. Apprenez, mon ami, que je ne suis pas libre, et que s'il m'est jamais permis d'aspirer à la main de Mlle de Malavieille, ce ne pourra être qu'à la fin de la guerre, quand la cause de la justice aura triomphé.

— La guerre! la guerre! murmura le Cévenol.

— Le roi Don Carlos..... »

En ce moment, les gavachès et les lieuses les entourèrent. Guerreros se tut. Le régisseur grimpa aux cerceaux de sa barrique et ressaisit à regret le violon.

« Birouste, les *Treilles!* jouez-nous les *Treilles!* » crièrent les gavachès.

Chaque couple éleva les mains, et le ménétrier commença les *Treilles*, danse traditionnelle du Bas-Languedoc.

XXVII

Guerreros ne donna aucune attention aux *Treilles;* il resta appuyé contre le piédestal de Birouste, immobile et muet. La lieuse avec laquelle il avait dansé en arrivant sur l'aire eut beau tourner autour de lui, il ne la vit pas. L'œil atone et fixé sur le sol, l'Espagnol s'était tout entier réfugié en lui-même. Maintenant que la fièvre était un peu apaisée, il analysait sa conduite. Il sentait l'imprudence que, dans un moment de confiance naïve, il avait commise en s'ouvrant au régisseur du Malpas de ses plus intimes pensées, et il regrettait d'avoir cédé à un mouvement trop spontané de reconnaissance. D'ailleurs, n'y avait-il pas quelque chose de ridicule à se déclarer ainsi à Birouste? Certainement le régisseur lui était dévoué, certainement le régisseur l'aimait. Mais justement que n'avait-il pas à redouter de l'affection et du dévouement d'un homme sans aucune sorte de culture morale, et, comme tout paysan, impatient du fait accompli? Birouste, croyant le servir, n'était-il pas capable, puisqu'il connaissait désormais le mensonge de son rôle de tondeur, de tout dévoiler aux hôtes du Pavillon? Que penserait Cyprienne, si altière, de confidences faites à un valet? Quelle attitude prendrait alors Mme de Malavieille? Toutes deux ne se considéreraient-elles pas comme blessées par la bassesse de tels procédés? Guerreros frémit à la pensée non-seulement des humiliations auxquelles le zèle maladroit du Cévenol pouvait exposer sa dignité, mais aussi des tortures que sa loquacité ne manquerait pas d'infliger à son cœur.

Il en était à ce point de ses réflexions pleines de scrupules, quand,

Digitized by Google

levant la tête pour interpeller Birouste et lui faire de nouvelles recommandations, il aperçut M. de Malavieille se dirigeant vers lui avec sa femme et sa fille. Armande était au bras du bonhomme ; quant à Cyprienne, elle allait seule en avant, jouant comme une enfant avec un rameau de chèvrefeuille, que tantôt elle passait autour de sa taille, tantôt elle roulait en couronne sur ses cheveux. Ce rameau, que la lune argentait délicatement, fit tressaillir Guerreros ; il se souvint que c'était en lui tendant une branche de chèvrefeuille que Cyprienne avait essayé de retenir Muguette à Chantemerle, quand, avec ses bêtes, il fuyait devant la jeune fille questionneuse et dépitée. Oh ! quel rêve enchanté que cette rencontre imprévue sous les chênes de Chantemerle !....

On approchait. Guerreros, adossé à la barrique du ménétrier, se planta droit sur ses pieds, prêt à saluer les gens du Pavillon, qui venaient de gravir les talus de l'aire.

« Comment, tondeur, vous ne dansez pas, vous ? lui demanda à brûle pourpoint M. Cabrol.

— Mais à quoi pensez-vous donc, mon père, s'empressa de répondre Cyprienne, de proposer à M. Guerreros de danser avec ces énormes lieuses ? Il faut ces gavachès robustes pour entraîner de pareilles masses.

— Danse alors avec lui, toi, si cela peut le distraire. Tu lui dois bien quelque chose, que diable ! »

A ce coup imprévu porté directement sur son cœur, Cyprienne demeura interdite. Quant à Guerreros, il éprouva un chancellement qui l'obligea à s'appuyer derechef contre l'échafaudage de Birouste.

« Holà, eh ! s'écria celui-ci sans discontinuer sur le violon la vive ariette des *Treilles*, fais donc attention, hidalgo. Est-ce que le contentement te rend fou, par hasard, que tu t'amuses à déraciner ma barrique avec tes épaules ? Pense donc que je suis dessus et que je n'ai pas envie de me casser le nez sur la terre battue de l'aire. »

L'Espagnol, qui, à son insu, avait, dans son subit affaissement sur lui-même, imprimé une légère secousse au piédestal du régisseur, tout confus, se retourna vers lui :

« Je vous demande pardon, mon ami, murmura-t-il humblement.

— Ah bien oui ! fit le Cévenol, déposant son instrument, car les *Treilles* étaient finies, je voudrais bien voir, par exemple, que tu me demandasses pardon ! En voilà un monsieur qui est mieux éduqué que le chien d'un évêque ! Tu te figures donc que je ne comprends pas qu'il y a de quoi se troubler à la pensée de danser avec Mlle Cy-

Digitized by Google

prienne, qui danse mieux que les oiseaux ne volent? Mais, en fin de compte, je ne redoute rien pour toi, et tu te tireras de ce pas comme tu te tires de partout, à la satisfaction de tes amis. Tu es un de ces hommes qui.....

— Monsieur de Malavieille, interrompit Guerreros, si mademoiselle le permet, ce me sera un véritable plaisir de danser avec elle.

— C'est bien le moindre des dédommagements que je puisse vous offrir, monsieur, dit Cyprienne.

— Puisque vous tenez tant à vous acquitter envers moi, mademoiselle, reprit l'Espagnol, laissez-moi vous assurer qu'il était difficile de le faire d'une façon plus délicate et qui me touchât davantage.

— En place ! cria Birouste. Minuit va sonner, en place ! »

Guerreros, avec une aisance parfaite, présenta sa main à Cyprienne, et ils s'avancèrent vers les gavachès et les lieuses, lesquels, accouplés déjà deux à deux et un pied en avant, n'attendaient que le premier coup d'archet du ménétrier pour commencer une valse.

Birouste accordait son violon.

« Comment ! l'on va valser ! » dit Guerreros enthousiasmé.

Il avait compté sur quelque quadrille froid et suranné.

« La fête se termine toujours par une valse; c'est le *cotillon* des gavachès, répondit Cyprienne.

— Et vous ne craignez pas de valser avec un inconnu ?

— Vous n'êtes pas un inconnu pour moi.

— Cependant, c'est pour la première fois que je tonds.....

— Trêve de comédie, monsieur, interrompit brusquement la jeune fille, ou vous allez m'humilier beaucoup en me forçant à croire que je suis une petite niaise, incapable de distinguer un galant homme du premier rustaud venu. »

Le ton tranchant, impératif, dont furent prononcées ces paroles admettait difficilement la réplique; l'Espagnol néanmoins essaya de faire bonne contenance.

« Mademoiselle de Malavieille, dit-il, j'ai conçu la plus haute idée de votre esprit et de votre tact; mais qu'y aurait-il de surprenant à ce que l'un et l'autre fussent pris en défaut, quand il s'agit d'un gitane ? Vous avez vu peu d'individus de ma race, et il vous a été impossible d'apprécier les bénéfices qu'un homme est susceptible de retirer d'une vie dégagée de toute contrainte et de tout préjugé. Je suis un gitane, rien de plus.

— Le jureriez-vous sur l'honneur ? répliqua superbement Cyprienne.

— Mademoiselle.....

— Jurez ; je vous en défie !

Digitized by Google

— Le serment, mademoiselle.....

— Jurez sur l'honneur que vous n'êtes pas noble, si vous l'osez! » insista-t-elle, le tenant tremblant et muet sous le feu de son regard.

Le violon de Birouste miaula à propos; Guerreros, comme fou, passa le bras à la taille de Cyprienne et l'enleva.

Du même élan, ils firent deux fois le tour de l'aire; les gavachès, respectueux et étonnés, se reculaient pour les laisser passer. L'Espagnol portait la tête droite, et Cyprienne, dont une douce étreinte bouleversait le cœur, inclinait modestement son front tout rougissant. Naguère, elle se montrait hautaine avec Guerreros, mais son tour était venu d'être humble et timide. Entre les bras de l'homme puissant auquel elle était attachée, elle se sentait faible comme un roseau. Un moment, l'esprit et les sens complétement étourdis, elle se réfugia en quelque sorte dans la poitrine de Guerreros, et celui-ci la serra plus étroitement.

« Assez, murmura-t-elle, assez, je me meurs! »

L'Espagnol la regarda : elle était plus blanche qu'un lis.

« Vous souffrez? lui demanda-t-il.

— Non, mais je sens que je vais mourir si vous continuez..... »

Guerreros ne fit plus un pas. La jeune fille se soutenait à peine; il lui offrit son bras, et la reconduisit vers ses parents. Tout enivrés, ils marchèrent un moment sans échanger une parole. Enfin Cyprienne, d'une voix profondément attendrie :

« Vous refusez donc, après la valse comme avant, de m'apprendre votre nom?

— A quoi bon? je pars demain, répondit le gitane abattu.

— Vous partez! — Tremblante comme une feuille de peuplier, elle s'arrêta. — Rien ne vous retient donc au Malpas? » ajouta-t-elle d'une voix pleine d'inflexions suaves.

L'Espagnol faillit tomber à ses pieds.

« Rien! » répondit le fidèle soldat de don Carlos.

Cyprienne redressa la tête, et il jaillit de ses yeux un regard qui fut un éclair d'orgueil et de rage.

« Je vous souhaite un bon voyage, monsieur, » lui dit-elle. — Se dégageant de son bras, elle courut vers sa mère.

Le gitane, abasourdi, coupa droit vers les Garrigues-Rouges, et se perdit dans la lande.

XXVIII

En proie aux transports d'une passion d'autant plus furieuse qu'il la comprimait davantage, Guerreros marcha longtemps sans avoir la

Digitized by Google

moindre conscience de sa direction. Tantôt on eût pu croire qu'il gagnait Valquières, tantôt qu'il s'en allait vers Clermont. Il vagua ainsi pendant plus de deux heures, courant à droite, à gauche, se laissant détourner de son chemin primitif par l'obstacle le plus puéril, par un rocher, par un arbuste, par l'ombre d'un chêne perdu que la lune découpait en masse noire sur la surface uniformément éclairée des vastes Garrigues-Rouges.

Cependant, son pas, dont le bruit était resté étouffé dans les épaisses couches de sable de la lande, retentit tout à coup dans l'air calme de la nuit. Guerreros promena dans toutes les directions le regard inquiet du malfaiteur qui craint d'être poursuivi. Les Garrigues-Rouges étaient absolument désertes, et il ne vit devant lui que la large voie féodale des Pierres-Levées, dont la lune, au loin, faisait reluire les vieilles dalles de grès tendre pailleté d'or. Il s'engagea dans la longue avenue, au bout de laquelle il apercevait, perchées sur une roche abrupte, les antiques murailles du château de Malavieille. Comme s'il lui tardait de toucher à ces ruines, où s'épanouissaient, parmi les giroflées, et les mauves sauvages quelques-uns de ses plus chers souvenirs, l'Espagnol doubla le pas. Mais, à l'un des détours du chemin, il s'arrêta saisi d'épouvante. Il est certain que le spectacle qui venait de s'offrir brusquement à sa vue était fait pour effrayer les plus intrépides.

Devant lui, à une cinquantaine de mètres environ, Guerreros vit, massée sur les deux côtés de l'avenue, une véritable armée de géants. Ces soldats, les uns fantassins, les autres cavaliers, n'avaient rien de commun avec ceux de don Carlos et ceux qu'en voyageant il avait rencontrés dans nos villes françaises. Sans parler de leur taille qui était démesurée, ils portaient tous des cuirasses brillantes, et sur leurs casques étincelaient des diamants du plus vif éclat. Ils étaient au port d'armes, immobiles et mornes. De temps à autre seulement, l'Espagnol, dont l'imagination était surexcitée, crut entendre, dans le lointain, de faibles roulements de tambour, puis il ouït aussi le hennissement des chevaux. Que faisaient là ces formidables colonnes? qu'attendaient-elles dans les Garrigues-Rouges? Guerreros n'osait avancer, et un instant l'idée lui vint de retourner vers l'aire. Mais il eut honte de sa lâcheté, et hasarda encore quelques pas. Pourquoi reculerait-il? Ce n'était pas à lui après tout qu'en voulaient ces innombrables escadrons..... Cependant, à mesure qu'il avançait, l'impassibilité de ces masses armées, dont les derniers pelotons semblaient sortir de la grande porte à moitié effondrée du château de Malavieille, l'épouvantait davantage. Lui, qui avait vu les bandes carlistes, malgré les plus rudes fatigues, si bruyantes le soir au bivouac, ne comprenait rien au solennel silence de tous ces hommes et

Digitized by Google

de tous ces chevaux. Il tendit encore une fois l'oreille : il n'entendit rien, absolument rien, pas même l'imperceptible battement de tambours qui l'avait frappé tout à l'heure. Les yeux dilatés par une terreur croissante, il explora du regard l'immense étendue des Garrigues-Rouges, espérant y découvrir quelqu'un capable de le secourir dans sa détresse. Personne. Dans cet abandon écrasant, Guerreros sentit ses cheveux se dresser sur sa tête. Néanmoins, il marchait toujours. Tout à coup, ses genoux se dérobèrent, et il fut contraint de s'asseoir. Il n'était plus qu'à vingt-cinq pas de l'armée-fantôme qui l'obsédait, et pouvait juger maintenant de l'ordre qui avait présidé à l'arrangement de ces troupes singulières. Chose bizarre qui faillit le rendre fou, les soldats étaient disposés de manière à lui rappeler deux des épisodes les plus terribles de l'insurrection royale dans la Biscaye et le Guipuzcoa. A droite, l'attitude penchée et triste des soldats lui remettait dans l'esprit la mort de l'héroïque Zumalacarrégui, frappé au siége de Bilbao ; à gauche, c'était Charles V, à Urdax, environné seulement de quelques fidèles et prêt à franchir les Pyrénées.....

Guerreros ne put soutenir ce douloureux spectacle. Il se leva, et, croyant reconnaître le traître Maroto dans un personnage chamarré de dorures, qui se prélassait en avant des troupes, tout au bord de l'avenue, il s'élança vers lui. Trois pas seulement le séparaient de son ennemi. Il bondit, mais il se heurta contre une pierre inerte. Il tomba comme foudroyé sur le sol.

Une charte de l'abbaye de Villemague, qui relate la fondation du château de Malavieille, vers la fin du XIIe siècle, par haut et puissant seigneur Hubert-Jean de Malavieille, rapporte qu'il fut bâti non loin d'une colline appelée dans le pays la Montagne-de-Sabel [1]. Cette colline, tout entière composée de bancs de grès jaune très friable, a subi, dans le cours des siècles, les transformations les plus inattendues. Pour la retrouver dans son état primitif, il faut remonter le Mourèze jusqu'à Carlincas. Là, la Montagne-de-Sabel, dominée par la chaîne plus haute des monts d'Orb, sauf quelques écornements aux blocs qui montrent trop l'échine, s'est conservée avec ses rondeurs et ses lignes d'autrefois. Sa croupe même, en cet endroit, bien que hideusement chauve, ne manque pas d'un certain effet pittoresque, par le contraste qu'elle forme avec les plateaux voisins ombragés de chênes et de châtaigniers. C'est à mesure qu'elle s'éloigne des monts d'Orb et qu'elle demeure plus exposée à l'action des vents, très âpres et très violents sur ces hauteurs, que la Montagne-de-Sabel d'abord se défigure, puis, aux approches de

[1] *Sabel*, sable.

Digitized by Google

Malavieille, se nivelle presque complétement. Dans le principe, les eaux de pluie creusèrent de profondes rigoles dans ces masses tendres, facilement imprégnables; puis le Nord souffla, dispersa au loin le sable léger, et la rigole devint un corridor. De grands éboulements eurent lieu le long des talus. Combien de siècles fallut-il pour que la colline dont fait mention la charte de l'abbaye de Villemagne ne fût plus qu'un inextricable réseau de passages, de couloirs étroits, s'entrecroisant à l'infini les uns dans les autres? Il est difficile de le dire. Ce qui est certain, c'est qu'à l'époque de la Révolution, la partie inférieure de la Montagne-de-Sabel avait déjà perdu son nom primitif et ne s'appelait plus que le ténement des Pierres-Levées.

Rien n'est plus étrange et plus grandiose à la fois que le spectacle des Pierres-Levées. Qu'on se figure, au fond d'une lande aride, une véritable forêt de pierres s'élevant tout à coup du sol et couvrant de ses vastes ombres une terre où ne saurait pousser le moindre duvet végétal. Les ouragans des Hautes-Cévennes ont bien pu balayer le sable de l'antique colline, mais leur rage a échoué contre les blocs de granit rouge qui se trouvaient comme noyés dans son sein. Le sable éparpillé, un colosse est apparu dans sa nudité robuste, puis un autre, puis un troisième donnant la main à une multitude de ses frères énormes et debout comme lui. Il faut voir leur mine sourcilleuse et grave, quand l'hiver leur verse la pluie, la neige, le givre et la glace. Avec quel dédain superbe ils tournent l'échine au vent qui les flagelle et essaye de les renverser! La tempête a beau hurler à leurs pieds, ils gardent leur attitude impassible.

Mais le voyageur qui n'a visité les Pierres-Levées qu'à la saison mauvaise n'emporte qu'une idée fort incomplète de ce paysage curieux et intéressant entre tous. C'est au printemps qu'il faut voir les Pierres-Levées. Dès que l'air commence à s'attiédir, ces géants, jaloux de protester contre la stérilité d'un sol où les fourvoya quelque malencontreuse révolution du globe, se couvrent tout à coup de verdure. Roulés sans doute, à des époques antérieures, dans l'humus fertile des plaines, ils en sont restés encore tout imbibés, et l'air embaumé de la saison nouvelle ne leur apporte pas une graine qu'ils n'en fassent un buisson de fleurs. Œillets, primevères, violettes, têtes-de-loup, asphodèles, euphorbes, s'épanouissent à l'envi; chaque ride a ses racines et son bouquet.

Il n'est pas rare encore de voir certaines de ces statues informes et colossales se draper majestueusement dans de vastes manteaux de lierre, tandis que leurs voisines, les membres nus exposés à toutes les intempéries, n'affichent d'autre ornement qu'un épais panache de giroflées sur le front. Avec le soleil, le paysage des Pierres-Levées

Digitized by Google

charme et attire ; mais il devient redoutable et tout à fait effrayant si c'est la lune qui l'éclaire. Tout ce qui, le jour, apparaissait dans des lignes harmonieuses et définies, noyé, la nuit, dans des lueurs indécises, prend une tournure formidable. Ce matin, on s'approchait de ce bloc et l'on tâtait du doigt un cristal enchâssé dans le granit ; on recule, ce soir, devant ce monstre qui vous regarde avec son œil étincelant de cyclope.

XXIX

Quand Guerreros revint à lui-même, le jour commençait à poindre. Totalement dégrisé de ses rêves, il se leva, considéra d'un air de mépris les Pierres-Levées, dont l'aube blanchissait les têtes chenues, puis se perdit à travers les étroits passages creusés entre les granits. Il erra longtemps d'un corridor dans un autre, gagnant toujours les ruines de Malavieille. Le vieux château l'attirait invinciblement. Il y arriva enfin. Il entra dans la vaste cour et s'assit, non loin de la porte de la chapelle, sur le fût d'une colonne renversée. De là, il voyait la brèche où lui était apparue Mlle de Malavieille, le jour qu'exalté par le récit de Birouste, il s'était laissé aller à parler de la guerre et de ses braves soldats navarrais. Ce souvenir l'enivrait, et il ne détachait plus ses yeux de l'antique muraille effondrée. Cyprienne n'allait-elle pas encore une fois se montrer à lui ? Qui sait si, poussée par cet instinct secret qui fait voler l'un au-devant de l'autre les cœurs que l'amour possède, Cyprienne ne viendrait pas ce matin même à Malavieille ?.... Que faisait-elle ? Oh ! pourquoi tardait-elle ? A quels devoirs misérables vaquait-elle, quand lui souffrait la passion, et que, prêt à défaillir sur l'âpre chemin de son calvaire, il l'appelait à son secours ? Elle ne comprenait donc pas qu'on l'aimait, qu'on l'aimait avec idolâtrie, que jamais femme n'avait été aimée comme elle ? Elle n'avait donc rien senti sur l'aire, quand il l'emportait dans ses bras comme une proie et que par deux fois il l'avait serrée contre sa poitrine ? Pour lui, ces deux étreintes l'avaient rendu fou au point qu'il avait pu errer toute la nuit dans la lande sans se reconnaître, et qu'il n'était pas encore bien sûr d'être rentré dans la pleine possession de lui-même. — Oh ! être aimé d'une pareille femme ! se répétait-il. — Et toute la grâce, toute la fierté de Cyprienne lui revenaient à l'esprit. L'Espagnol mystique s'égarait dans la contemplation idéale de l'objet aimé, qu'il dotait à son gré des perfections les plus rares..... Guerreros crut voir le manteau de lierre qui pendait lourdement

Digitized by Google

devant la brèche s'agiter soudain. Il tressaillit, et, comme s'il devait rencontrer Cyprienne, il accourut tout rayonnant. La brèche était toujours là avec ses mêmes bourraches, ses mêmes lichens, ses mêmes mousses dans les interstices des pierres, mais la céleste apparition manquait. L'Espagnol, grave et triste, resta quelques minutes pensif devant cette sombre ouverture, puis, ayant mis ses deux genoux en terre, il baisa trois fois le sol à l'endroit où il présumait que Cyprienne avait posé ses pieds.

« Adieu ! » murmura-t-il. — D'abondantes larmes coulèrent le long de ses joues.

Il traversa la cour du château, tout chancelant. En passant devant la chapelle, afin de suivre un sentier perdu qui coupait droit vers le Malpas, il fut pris d'un tremblement nerveux qui l'obligea à faire halte. Il resta un moment adossé contre un pan du mur, faible, hésitant, promenant autour de lui des regards inquiets. Enfin, comme s'il venait de reconquérir son énergie, il fit un geste indigné, et avança de quelques pas; mais, au lieu de gagner le sentier où il avait voulu s'engager tout d'abord, il se dirigea vers la chapelle. Il gravit les degrés branlants, poussa la porte et entra. A son approche, les hirondelles, qui avaient bâti leurs nids le long des corniches, s'envolèrent par les fenêtres, où les vitraux brisés ne pouvaient leur être un obstacle. Guerreros trempa ses doigts dans le bénitier, se signa et marcha vers le chœur, dont le soleil levant venait d'allumer la belle rosace gothique. Il s'arrêta à la balustrade appelée Sainte-Table, et demeura un instant debout, dans le plus parfait et le plus solennel recueillement. Les petits des hirondelles piaulaient dans leurs maisonnettes aériennes, et les mères, honteuses d'avoir cédé à un premier mouvement de peur, flairant un visiteur inoffensif, rentraient à tire-d'aile et remplissaient la chapelle de cris de joie. L'Espagnol gardait la même attitude respectueuse. Il était fort pâle. Ses yeux allaient du banc de chêne où il avait vu, plusieurs dimanches de suite, Mlle de Malavieille assise, au tabernacle du maître-autel. Enfin il tomba à genoux et, joignant pieusement les mains, il prononça à haute voix cette prière :

« Mon Dieu, vous avez devant vous un homme qu'une passion furieuse met à deux doigts de sa perte. Si, dans votre infinie miséricorde, vous ne lui prêtez assistance, le dernier des Barraméda va se parjurer. Vous savez, Seigneur, si j'aime mon roi, si je suis dévoué à sa cause, et si le serment de fidélité que, sur le champ de bataille de Los-Arcos, je prêtai entre les mains du noble Santos-Ladron, fut sincère. Pourtant, séduit par la femme la plus parfaite qu'il vous ait plu de former, je suis au moment d'oublier mon prince et de faillir à l'honneur. J'ai lutté vaillamment; mais parce que, dans les com-

Digitized by Google

bats acharnés de mon cœur, j'ai négligé d'invoquer votre nom, j'ai été vaincu. Au lieu de me souvenir que toute victoire vient d'en haut, j'ai voulu ne rien tenir que de moi-même, et le souffle de votre colère m'a brisé comme un roseau. Seigneur, me voilà donc terrassé à vos pieds, et, du fond de mon iniquité, je crie vers vous..... Ah! si vous ne considérez que moi, faible et pécheur, encore tout couvert des mensonges et des hypocrisies que j'avais inventés pour mon salut, vous vous hâterez de détourner votre face. Seigneur, Seigneur, jetez un regard sur votre fils, qui s'humilie dans la poussière et vous invoque en tremblant. S'il est vrai que je sois dépouillé de tout mérite à vos yeux, daignez m'appliquer quelques-uns des mérites de ma race, qui, depuis des siècles, combat héroïquement pour sa foi. Pour me pardonner mes faiblesses et mes manquements de toute sorte, souvenez vous, mon Dieu, que mon père est mort pour défendre la sainte Eglise et le trône contre les entreprises insensées du siècle, et que moi-même, je n'ai pas été ménager de mon sang. »

Suffoqué par l'émotion, il s'interrompit. — Il reprit :

« Eh quoi ! Seigneur, il se pourrait qu'après avoir déployé tant de vaillance en Navarre, après avoir vaincu à Villafranca sous Zumalacarrégui, à Ciga sous Sagastibelza, à Ciranqui sous Elio, j'en fusse venu à succomber ici, quand je n'ai d'autre ennemi qu'un femme! Hélas! faut-il que vous ayez mis tant de lâcheté au fond des cœurs les plus intrépides, et que vous n'ayez voulu leur rendre difficile qu'un triomphe, celui qu'ils étaient tenus de remporter sur eux-mêmes! N'importe, mon Dieu, s'il vous plaît de me venir en aide, je m'éloignerai de ce pays sans regarder derrière moi. Je ne sais si, en ce moment, c'est votre grâce qui me fortifie ; mais déjà je me sens un plus grand courage. Que votre droite continue à me soutenir, et, comme Daniel, je sortirai, moi aussi, de la fosse aux lions. J'ai donné ma vie à mon roi, je ne puis donc la donner à Mlle de Malavieille. D'ailleurs, dans quel abîme de bassesse et de félonie ne pourrait pas me précipiter un mariage! Qui me dit qu'après avoir sacrifié mon prince à une femme, je ne devinsse capable de lui sacrifier ma foi politique, toute la gloire et la dignité de ma vie! »

Il se leva et, étendant ses deux mains vers l'autel :

« Seigneur, dit-il, je jure de rester un soldat fidèle de la guerre sainte. Je quitte à l'instant ces lieux funestes, et je reprends mes ciseaux de tondeur. Quand Charles V subit si courageusement, au fond d'une prison, les rigueurs de la mauvaise fortune, c'est bien le moins qu'un gentilhomme qui eut l'honneur d'être attaché à sa personne sache attendre et sache souffrir. »

Il se signa de nouveau et sortit de la chapelle à pas lents. En descendant les degrés extérieurs, il crut entendre des pas le long de

Digitized by Google

la muraille d'enceinte. Peut-être Birouste le cherchait-il..... Il s'arrêta pour écouter. Au même instant, un coup de feu retentit dans les ruines. Guerreros tourna deux fois sur lui-même et s'affaissa.

XXX

Guerreros avait été atteint à la cuisse droite. Il resta quelques secondes couché de tout son long sur les marches de l'escalier. Enfin, il releva la tête et regarda sa blessure d'un air stupide. Le sang jaillissait à flots, rougissant les pierres de taille, après avoir imbibé le pantalon et le burnous. Un mouvement qu'il fit pour se mettre debout lui arracha un cri douloureux. Il put néanmoins, en s'aidant des mains, glisser jusqu'au bas des degrés. Une fois là, il essaya de se traîner, à travers la cour du château, jusqu'au mur d'enceinte : il voulait, du point élevé de la brèche, chercher des yeux son assassin, très probablement en fuite à travers les Garrigues-Rouges. Peut-être le reconnaîtrait-il..... Il n'avait pas fait le tiers de son chemin, que ses forces l'abandonnèrent. Se sentant au moment de défaillir, il songea à bander sa blessure; mais il eut beau rouler son mouchoir autour de sa cuisse, il ne put le nouer.

« A moi ! s'écria-t-il, à moi ! »

Il se laissa aller sur le gazon, qui poussait entre les dalles ébréchées, et perdit tout à fait connaissance.

Le jour grandissait, et déjà les premiers rayons du soleil illuminaient les hautes murailles noires du vieux château de Malavieille. Au cri un peu monotone des hirondelles de la chapelle rasant les créneaux se mêlaient maintenant les pépiements et les chants d'une foule d'oiseaux logés dans les ruines. A deux pas de Guerreros mourant, sur un alisier centenaire, une bande de chardonnerets concertaient dans la lumière jeune et fraîche du matin. Il fallait les voir, les ailes mi-ouvertes, le bec en avant, s'égosillant à qui mieux mieux. Plus loin, dans les trous du mur d'enceinte, des pierrots curieux, montrant leurs têtes éveillées, lançaient dans l'air leur note bourgeoise, puis, dédaignant les artistes de l'alisier, qui oubliaient le déjeuner, volaient vers les champs de blé du Mourèze. Dans le vaste silence des Garrigues-Rouges, aucun bruit, aucun murmure, quelque imperceptibles qu'ils fussent, n'étaient perdus. Non-seulement, de temps à autre, on entendait la voix rauque de la perdrix gourmandant ses petits trop lents à la suivre, mais aussi les cris timides de la couvée, aventurée trop jeune à travers le sable de la lande.

Pour le coup, un pas résonna cette fois dans les environs de la

Digitized by Google

brèche. L'Espagnol, revenu de son évanouissement, tendit l'oreille.

« Au secours ! » s'écria-t-il.

Les pas se rapprochaient. On accourait.

« Mon ami, ô mon ami ! » fit Guerreros levant les bras vers Birouste, qui parut dans la cour, tout suant et tout essoufflé.

Le Cévenol bondit.

« Tu as donc fait une chute au milieu de ces pierres ? lui dit-il.

— Je viens de recevoir une balle là. »

Il lui indiquait sa cuisse droite tout ensanglantée.

« Une balle ! »

Les gouttes de sueur qui tombaient du front de Birouste se figeaient pour ainsi dire le long de ses tempes glacées. Sans mot dire — une émotion trop vive lui avait paralysé la langue — il arracha deux poignées de feuilles de mauve et de bourrache, en forma un tampon solide et se mit en devoir de boucher la plaie.

« Te fais-je mal? demanda-t-il plusieurs fois au blessé en poussant la bande.

— Allez toujours, camarade, j'ai des nerfs de soldat, » répondit l'Espagnol.

Le régisseur se dépouilla prestement de sa *grisaoudo*, en détacha une large bande de toile et la passa, la repassa autour de la cuisse, en ayant soin de comprimer de plus en plus fortement la blessure. Le sang cessa de couler.

« Si tu essayais maintenant de te planter sur tes ergots? » dit-il à l'Espagnol.

Guerreros, soutenu par son ami, parvint à se mettre debout. Mais un gémissement qu'il ne put étouffer s'échappa tout à coup de sa poitrine, et il eut à peine le temps de jeter ses deux bras autour du cou de Birouste, pour ne pas retomber sur le pavé de la cour. A cette étreinte inattendue, le brave Cévenol, dont le cœur ne sut se contenir, appliqua deux bons gros baisers à la paysanne sur les joues blêmies de l'hidalgo.

« Ah ! balbutia-t-il, essuyant les larmes qui soudain lui inondèrent les paupières à flots, Dieu veuille que je me trouve bientôt nez à nez avec celui qui a fait le coup !

— Je n'ai eu de démêlés qu'avec un homme dans ce pays, dit l'Espagnol : Quoniam. Lui seul a quelque raison de me haïr.

— Et Mᵉ Forestier? s'écria Birouste. Tu as donc oublié la scène de la bouteille de bourgogne au *Merle-Blanc*, le jour de notre rencontre? Crois-tu qu'il ne t'en veuille pas, lui aussi, pour l'avoir secoué comme tu l'as fait et l'avoir menacé de ton bâton? Du reste, ne l'accusons pas de ce dont il est tout à fait incapable. Quoi! Mᵉ Malbrough aurait pris un fusil, l'aurait chargé, l'aurait mis en

Digitized by Google

joue et aurait touché la détente! Ah, bien oui, je le sais trop poltron pour cela. Je lui connais un si beau courage que si, en traversant les Garrigues-Rouges, il lui arrivait de voir accourir à lui quelque lièvre ou quelque lapin effarouché, je suis sûr qu'il prendrait ses jambes à son cou et appellerait du secours.

— J'accuse Quoniam, reprit Guerreros, qui s'étendit doucement sur plusieurs brassées d'herbes arrachées çà et là par Birouste.

— Je ne nie pas, dit celui-ci, que la balle qui t'a frappé n'ait été fondue à Valquières; mais, assurément, ce n'est pas Quoniam qui te l'a logée dans la cuisse, puisqu'il a passé la matinée avec moi, et qu'à l'heure où on t'assassinait, nous jacassions ensemble dans sa baraque du *Merle-Blanc*. Nous avons d'autres ennemis que Quoniam et Forestier, va..... Mais laissons ce chapitre pour la minute, et occupons nous de toi, de toi seul. Voyons, mon José, tu as besoin de soins plus habiles que les miens. Il faut envoyer quérir un médecin à Clermont, et pour cela il devient indispensable que nous rentrions vitement à la ferme. Tu es grand comme une latte et moi je suis fort comme un bœuf; tâchons donc de nous entendre et de nous arranger. Tu vas te mettre encore une fois sur tes pieds, puis moi je me baisserai et tu t'accrocheras à mon cou.

— Comment, vous voulez me porter?

— Et ne crains pas que je bronche au moins, ma charpente est solide.....

— Cela n'est pas possible, je ne le souffrirai jamais.

— Debout, José, debout! — Et il lui passa ses bras robustes sous les aisselles, essayant de le soulever.

— Pourquoi ne pas courir chercher aide à la ferme? lui dit l'Espagnol.

— Es-tu fou? Est-ce que tu me crois capable de t'abandonner ici, dans ce désert, tout seul? Et qui me répond qu'en mon absence on ne t'achèverait pas? Ah! pour le coup, si par ma faute il allait t'arriver plus de mal, je pourrais bien prendre mon sac et mes quilles et ne reparaître au Malpas de mes jours. Tu ne connais pas notre demoiselle, toi.....

— Mlle de Malavieille?

— Oui, Mlle Cyprienne de Malavieille.....

— Eh bien? demanda Guerreros haletant.

— Eh bien..... eh bien..... elle t'aime, si tu veux le savoir.....

— Elle vous l'a dit?

— Elle m'a dit pis que cela.

— Quoi donc, mon ami, mon unique ami sur la terre? »

La voix de l'hidalgo avait trouvé des modulations d'une douceur inconnue.

Digitized by Google

« M'obéiras-tu si je te rapporte une à une ses paroles ?

— Je vous obéirai comme un enfant.

— Hier au soir, au retour de l'aire, j'étais occupé, en t'attendant, à nettoyer mon violon et mon archet, quand j'ai entendu un petit pas monter l'escalier de la ferme. « Est-ce toi, José ? me suis-je écrié.— » Non, c'est moi, mon Biroustot, m'a répondu la voix de Cyprienne.» Je suis allé vers elle, et, tout aussitôt, prenant mes deux mains dans ses mains brûlantes et qui tremblaient la fièvre : « Tu m'aimes? » m'a-t-elle dit. — Révérence parler, comme mon enfant, mademoi- » selle. — Cela signifie, a-t-elle répliqué, que tu es capable de me » rendre tous les services? — Tous. — Eh bien, pars à l'instant, » cours, erre, cherche dans les Garrigues-Rouges; il faut que tu » trouves M. Guerreros. Je l'aime, vois-tu, et si, demain, je ne le » vois pas ici, je suis capable d'en mourir ! » Elle s'est esquivée vers le Pavillon, et moi je me suis élancé vers la lande..... Eh, bon Dieu ! qu'as-tu donc, José ? tu deviens pâle comme un mort. Du courage ! du courage donc..... »

Le corps épuisé par la perte du sang et l'âme bouleversée par des émotions trop fortes, Guerreros venait de s'évanouir. Birouste, éperdu, ne sachant que faire, lui posa sous le nez des feuilles de menthe sauvage et se mit à lui battre fortement les mains, selon un vieil usage cévenol. L'Espagnol rouvrit les yeux. Le régisseur, redoutant quelque nouvelle opposition s'il lui permettait de reprendre complétement ses sens, l'enleva dans ses bras vigoureux, le glissa sur sa large échine, et précipita sa course vers la ferme.

Comme Birouste entrait dans la cour du Malpas, chargé de son pesant fardeau, M. Cabrol sortait du Pavillon, se disposant à aller, sur les bords du Mourèze, assister aux premiers coups de faucille. En voyant Guerreros tout sanglant, le brave homme ne put s'empêcher de pousser un cri :

« Dieu du ciel ! que lui est-il arrivé ? demanda-t-il accourant.

— Tenez, notre maître, aidez-moi à le déposer sur le banc de pierre, à côté de la porte ; je n'en puis plus, » murmura le Cévenol.

Il se baissa lentement. M. Cabrol reçut Guerreros dans ses bras et le plaça sur le banc.

« Mille grâces, monsieur de Malavieille, balbutia l'Espagnol d'une voix qu'on entendit à peine.

— Enfin, que vous est-il arrivé, mon pauvre ami ?....

— On vous racontera toute l'histoire, notre maître, soyez tranquille, interrompit le régisseur ; mais, pour le moment, si vous ne voulez pas voir trépasser notre tondeur, je vous conseille de mander vitement le médecin par un exprès.

Digitized by Google

— Holà, Armande! Cyprienne! » s'écria M. Cabrol, courant dans l'intérieur du Pavillon.

Birouste s'étira délicieusement les bras.

« Allons, allons, mon José, dit-il, prends une meilleure mine. Tout le monde ici, maîtres et gens, est disposé à se mettre en quatre pour te secourir, et tu vas être soigné comme un vrai poupon.

— Je voudrais bien m'étendre dans mon lit, soupira l'Espagnol.

— Sapristi! sais-tu que ton lit est aussi mollet que le mien, et qu'on dormirait mieux sur un granit des Pierres-Levées..... »

Au même instant, Mme de Malavieille parut dans la cour. Guerreros fit un effort pour se lever, puis il se contenta de porter la main à son berret et de le tirer respectueusement.

« Monsieur, lui dit Armande, dont le visage consterné trahissait la plus sincère affliction, croyez que si nous avions pu prévoir le malheur qui vous arrive, nous n'eussions pas insisté, comme nous l'avons fait, pour vous retenir au Malpas jusqu'à la fête de la moisson. La douleur que nous éprouvons à vous voir la victime de je ne sais quel infâme guet-apens nous fait amèrement regretter d'avoir voulu, par un séjour plus prolongé au milieu de nous, vous prouver en quelle estime nous vous tenons et quelle reconnaissance affectueuse, mon mari et moi, nous avons vouée au sauveur de notre enfant. Pardonnez-nous, oh! pardonnez nous, je vous prie, de vous avoir, à notre insu, exposé à la haine de nos ennemis.

— C'est bien plutôt à moi, madame, répondit Guerreros avec un effort, de vous demander pardon du trouble que ma présence apporte dans votre maison hospitalière et paisible. Si Birouste, au lieu de m'enlever brusquement dans ses bras et de m'apporter ici, eût attendu que je fusse revenu de l'évanouissement où m'avait jeté une trop grande faiblesse, soyez convaincue, madame, que je vous eusse épargné les tristes émotions que la vue d'un homme blessé ne peut manquer de provoquer chez une âme sensible et généreuse comme la vôtre. Ou je fusse mort dans le sable des Garrigues-Rouges, ou je fusse parvenu à rejoindre dans les fermes des environs quelque individu de ma race qui m'eût soigné et m'eût guéri. Mais votre régisseur est un ami impitoyable, et j'avais à peine rouvert les yeux que je me trouvais assis sur ce banc. Il importait donc bien de sauver un pauvre homme pour qui la vie ne fut jusqu'ici qu'une série non-interrompue de misères, et qui se fût si agréablement reposé dans la mort de ses luttes de chaque jour?....

— Monsieur Guerreros, dit Armande d'un ton de grave reproche, je vous croyais un plus grand courage. Mon père a été fusillé en Bretagne après avoir supporté en Angleterre dix ans de vie indigente et

Digitized by Google

avoir vaqué, pour nourrir sa femme et son enfant, aux besognes les plus abjectes.

— Comment savez-vous, madame?.... balbutia Guerreros écrasé par cette haute leçon.

— Je vois que vous ne connaissez pas encore tous les torts de Birouste envers vous.....

— Quoi! il vous a dit?....

— Que vous êtes un soldat de l'armée de Charles V. Allez-vous le nier?

— Non, madame; j'ai combattu en effet sous les ordres de Zumalacarrégui. Ce général avait soulevé la Navarre où je me trouvais pour le moment, et j'ai dû marcher au feu comme un autre; mais.....

— Madame, la chambre est prête, interrompit Marion survenant tout à coup.

— Quand je te disais, José, qu'on te donnerait un meilleur gîte que la niche à rats de la ferme! dit Birouste tout joyeux.

— Pourvu que M. Guerreros ne nous en veuille pas de le faire coucher dans des draps un peu plus fins et sur des matelas un peu moins durs, observa Armande, invitant par un sourire d'une irrésistible attraction le blessé à tout accepter de ses mains.

— Madame de Malavieille, répondit l'Espagnol subjugué et les yeux humides, pour prix de l'admirable charité que vous exercez aujourd'hui envers moi, puisse Dieu ne plus permettre que ni vous ni aucun des vôtres connaissiez jamais les poignantes amertumes de l'exil!

— L'exprès est parti, et le médecin ne tardera pas à arriver, » dit M. Cabrol.

Birouste se pencha vers Guerreros, qui, cette fois se laissa couler volontiers sur ses épaules.

On entra dans le Pavillon.

FERDINAND FABRE.

(La 6e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE

THÉATRE CONTEMPORAIN

LES BOURGEOIS AU THÉATRE

I

S'il est permis de regretter la transformation qui s'est opérée dans presque tous nos anciens types comiques et la moderne gravité de la plupart de nos personnages, une heureuse exception peut être faite en faveur des descendants de M. Jourdain, dont la comédie contemporaine a très joyeusement dessiné la figure. La satire, assoupie parmi nous, se réveille et se ranime en face de ce type éternel du sot parvenu, et l'on peut, sans trop de peine, reconnaître et saluer dans notre bourgeois ridicule l'héritier légitime du héros comique de Molière. Mais si l'homme est resté le même, sa situation a bien changé, et, entre le bourgeois de l'ancienne comédie et celui du théâtre moderne, il y a toute la différence qui peut tenir dans un mouvement de bascule, et qui se résume dans un mot : la Révolution.

C'est le fait de tous les partis d'être plus grands dans la lutte qu'après la victoire, d'attirer la sympathie dans l'oppression, pour la perdre presque toujours à l'heure qui les met au pouvoir ; leur caractère se rapetisse à mesure que grandit leur fortune. La bourgeoisie n'a pas échappé à cette loi presque fatale, et l'époque d'où elle date ses conquêtes est aussi celle où s'ouvre l'ère de son déclin

Digitized by Google

moral. Devenue avide et âpre au gain, depuis que, maîtresse du pouvoir, elle a compris que, là où tous ont des droits, le plus riche peut seul les faire valoir; elle a porté vers un but unique toutes ses aspirations, toute sa foi et toutes les forces de son esprit. De ce péché capital du siècle, que de bassesses ne sort-il pas, quel mépris des choses saintes et élevées, quel gaspillage de l'intelligence, quelles vies sans objet, quelles familles sans lien! Et comme les plus tristes choses ont leur côté grotesque, et que la satire est un enseignement aussi bien que les sermons, quelle heureuse mine devait trouver le théâtre dans les ridicules de l'homme d'argent, quel flanc le vainqueur d'hier, despote d'aujourd'hui, ne prêtait-il pas à cette comédie, qui garde, comme Sabine,

Son amour aux vaincus et sa haine aux vainqueurs?

Ce qui devait être a été; le bourgeois ridicule est le meilleur et presque le seul type comique du théâtre contemporain. De ce côté du moins, la comédie a montré une singulière intelligence du temps, et, sentant que le danger était dans l'envahissement des idées bourgeoises, qui ne vont à rien moins qu'au triomphe du matérialisme, elle a, depuis dix ans environ, vaillamment combattu sur la brèche, mitraillant l'ennemi et défendant contre lui, sinon toujours la foi morale et même religieuse, comme l'auteur de *Montjoye*, au moins la foi artistique, qui représente une partie du spiritualisme.

Cet acharnement contre le bourgeois est chose nouvelle; car, il faut le dire, en dépit du *Bourgeois gentilhomme* et du Chrysale des *Femmes savantes*, l'ancien théâtre était loin de vouloir ridiculiser ce personnage. M. Jourdain ne nous fait pas rire parce qu'il vit dans la bourgeoisie, mais au contraire parce qu'il veut en sortir; et, si l'on tourne son attention vers les personnages de Dorante et de Dorimène, on conviendra que ce n'est pas sur la classe moyenne que tombent, dans cette œuvre, les plus rudes coups de la satire. Quant à Chrysale, sottement asservi aux volontés d'un cénacle de femmes à demi folles, et qui, tout entier aux préoccupations de son pot et de sa quenille, sacrifie jusqu'au bonheur de sa fille au besoin d'un repos sans dignité, on y peut voir un type de bourgeois à l'esprit étroit et égoïste; mais il ne faudrait pas y voir une satire générale de la bourgeoisie. D'ailleurs, remarquons-le, ce n'est pas contre l'égoïsme de Chrysale qu'est dirigée la pensée dominante de l'œuvre, et parfois même l'auteur met dans sa bouche de si justes leçons, qu'on a pu se demander si Chrysale, affranchi de l'autorité de Philaminte, ne serait pas l'idéal de Molière. Admettre ceci serait assurément faire injure au grand cœur comme au grand esprit de l'écrivain; la

Digitized by Google

vérité est que l'auteur se sert volontiers des raisonnements lourds, mais souvent justes, du bonhomme pour redresser les sottises subtiles de sa femme, sur qui porte, avant tout, la verve du poète. Sans tomber dans son grossier matérialisme, Molière ne dédaigne pas de se faire de Chrysale un allié contre l'excès du spiritualisme absurde de Philaminte, et il donne à cet esprit bas et vulgaire de merveilleux éclairs de bon sens, pour mieux ridiculiser la femme qui, « en voulant faire l'ange, fait la bête. »

Ce qu'il faut du moins reconnaître, c'est que Molière n'a jamais cherché à ridiculiser les bourgeois sur la scène. Au contraire, ses meilleurs et ses plus judicieux personnages, ceux par la bouche desquels l'écrivain s'exprime, Cléante dans le *Tartuffe*, Mme Jourdain dans *le Bourgeois gentilhomme*, Ariste dans *les Femmes savantes*, appartiennent tous à la classe moyenne. Une critique irréfléchie a voulu même parfois faire un crime à ce grand homme d'un idéal bourgeois : il y a, dans ce reproche, un véritable anachronisme. Certes, je le comprendrais adressé à un auteur contemporain, à Scribe, par exemple. Mais la même raison qui justifierait ce blâme chez nous le rend injuste à l'égard des contemporains de Louis XIV; car la comédie, dont le devoir est d'attaquer les abus de son temps, de lutter contre les hommes qui sont debout, et non contre ceux qui sont à terre, était dans son rôle en glorifiant la bourgeoisie avant la Révolution, comme elle y est en la critiquant aujourd'hui. C'est sur ces hommes nouveaux que reposait alors l'espoir de la France, et le tiers état a fourni, aux jours de l'épreuve, assez de grands citoyens pour qu'on puisse dire que cet espoir n'a pas été déçu. Mais les rôles sont changés aujourd'hui, et avec eux le devoir de l'écrivain. La bourgeoisie, représentée par les hommes de bourse, de commerce et d'industrie, à présent toute-puissante et quelque peu grisée par la fortune, est devenue justiciable du théâtre. Celui-ci lui doit la vérité, comme à tous ceux qui, étant au pouvoir, ne sont que trop exposés à ne pas l'entendre.

Il n'est si belle médaille qui n'ait son revers. La plus sûre et la plus excellente conquête de 89, l'égalité, nous a fatalement mis à la merci d'un agent de domination inévitable, agent brutal et malfaisant, qui est la richesse. Il est triste de penser que l'abolition des priviléges, que la Révolution a voulu faire au profit du mérite, n'a guère tourné qu'au profit de la fortune; mais, eût-elle prévu cette féodalité industrielle qui devait surgir derrière elle, que pouvait-elle contre la force des choses? Tacite a dit vrai, les mœurs sont plus puissantes que les lois. Si l'aristocratie d'argent produit d'ailleurs une inégalité de condition parfois choquante, souvent inique, comment nier qu'elle n'ait, dans son principe, une apparence de justice,

Digitized by Google

puisque c'est le droit donné à tous d'atteindre jusqu'où peut les porter leur talent, leur persévérance, mais il faut ajouter aussi leur bonheur et parfois même leur intrigue ? En fait, elle crée des hiérarchies que le bon sens refuse souvent de reconnaître; en droit, elle est la conséquence même de l'égalité, et, pour parler le langage pittoresque d'un orateur militaire, le bâton de maréchal de France dans la giberne du soldat. C'est dans la différence qui se produit alors entre le fait et le droit, entre ce qui est et ce qui devrait être, que la comédie trouve matière à satire. Elle redresse les fausses hiérarchies et remet chacun à sa place; à celui-ci, que le commerce a enrichi, que la richesse a gonflé d'orgueil, elle dira nettement qu'il fût resté un sot si une mer favorable n'eût heureusement conduit ses navires à l'embouchure de la Gironde ou dans les bassins de la Joliette, et elle lui demandera quel mérite il croit avoir acquis à ce que ses bâtiments aient eu vent arrière et non vent debout; à cet autre, qui se targue audacieusement de prompts succès de bourse, dont on connaît les causes, elle criera qu'il est un fripon plus vil qu'un joueur malhonnête, ne pensant pas qu'il soit plus légitime de voler une province qu'un moulin. Et, si la fortune est aveugle, la comédie devra être clairvoyante et prendre pour devise : A chacun selon ses mérites.

A vrai dire, ce n'est pas de 1789 que date l'origine de notre aristocratie financière, et, si un jour peut faire une révolution, Dieu seul sait combien d'années la préparent. Déjà, dans le courant du dernier siècle, quelques hommes de la bourgeoisie, appuyés sur la puissance de l'argent, étaient arrivés à créer comme une nouvelle classe dans l'Etat, classe influente, toute fière de cette influence, et se parant d'un luxe de mauvais goût avec un orgueil naïf et puéril. Ces enfants terribles de la vieille bourgeoisie, précurseurs de la nouvelle, ont laissé dans la comédie des traces de leur passage, et le théâtre du XVIIIe siècle a eu ses financiers. A cette période se rattache *Turcaret*, curieuse peinture d'une société en décadence, où le rire a quelque chose d'amer et de triste, où chaque figure est méprisable et révoltante. *Turcaret* est, si l'on veut, une peinture de la haute bourgeoisie, représentée alors par les financiers; mais ce n'est pas, en réalité, sur la classe bourgeoise qu'il faut faire retomber les ridicules du personnage de Turcaret. La faiblesse de ce sot parvenu est la même que celle de M. Jourdain; il désavoue sa famille et ses amis pour se jeter au milieu des gens de cour qui le repoussent; pour s'égaler à eux, pour les surpasser même, il n'est somme d'argent que sa prodigalité ne jette dans le gouffre de son orgueil : s'ils ont dix laquais, il en aura vingt; si leur carrosse est doré, le sien disparaîtra sous l'or. On dit que l'esclave auquel on donne sa liberté s'empresse, avant toute chose, de se parer des vê-

Digitized by Google

tements et de la coiffure qu'il a vu porter à ses maîtres, et, cela fait, ne voit plus rien en quoi il diffère des hommes libres. C'est de cette façon que la bourgeoisie, émancipée dans la personne des financiers du dernier siècle, et trop novice encore dans l'usage de sa liberté pour savoir être elle-même, ne voyait rien de mieux à faire, pour prendre sa place à côté des grands seigneurs du temps, que de les imiter dans leurs moindres allures, l'éclat de leurs ajustements, la folie de leur luxe en toutes choses et jusque dans leur dépravation. Tel est Turcaret, qui ne serait point ridicule s'il ne voulait faire l'homme de qualité. On peut donc dire que les financiers du XVIIIe siècle, tout comme le *Bourgeois gentilhomme*, n'ont pas personnifié la satire du milieu dont ils sont sortis : ce sont des renégats de la bourgeoisie.

Il faut arriver au XIXe siècle pour trouver, sur la scène, une peinture véritable des ridicules de la classe bourgeoise. C'est de nos jours, et dans ces dernières années surtout, que le théâtre se sépare de ces hommes avec lesquels il avait marché jusqu'alors, fatigué de la morgue qu'ils ont montrée dans l'enivrement du succès. Ennemie de toutes les aristocraties, la comédie repousse celle de la fortune comme elle a repoussé jadis celle de la naissance. Certes, si elle a renversé Almaviva, ce n'est pas pour mettre Bartholo à sa place. Elle qui a aimé jadis la vie simple et austère de la vieille bourgeoisie, cette vie à l'ombre de laquelle le grand Corneille a vu fleurir sa gloire et son génie, elle la cherche parmi nous et elle a grand'peine à la trouver. Où elle voyait de modestes et laborieux citoyens, elle trouve de fiévreux spéculateurs, un jour humbles et besogneux, le lendemain gorgés et insolents. Elle assiste à une curée sans dignité, à une mêlée au sein de laquelle la probité peut aisément s'égarer, où l'on ne songe point à ceux que l'on étouffe et que l'on écrase sous ses pieds, où la devise est : « Malheur aux vaincus » et l'égoïsme la première loi ; et de cette foule agitée et comme en délire, elle voit sortir quelques *heureux*, qui, pour avoir réussi, viendront s'ériger en gentilshommes du jour, après avoir critiqué ceux de la veille, et s'en iront disant avec audace que c'est aujourd'hui le succès qui anoblit.

Il est malheureusement vrai que nous en sommes arrivés à ce point de confiance en la toute-puissance du succès, que nos Jourdain et nos Turcaret n'ont plus même, comme leurs devanciers, à s'inquiéter de paraître des hommes de goût et de bonne compagnie pour conquérir la place que rêve leur vanité : être heureux, tout est là. Celui-ci n'était hier qu'un sot ; il n'avait pas d'éducation, et on le trouvait grossier ; point d'instruction, et l'on riait de ses bévues ; chacun s'égayait des tours hardis qu'il faisait prendre à notre langue ;

Digitized by Google

et que lui importait du reste? on sait toujours assez de français pour faire des affaires; s'il hasardait quelques réflexions, judicieuses à son gré, l'on haussait les épaules; essayait-il de lancer quelque plaisanterie, l'on riait, non de la plaisanterie, mais du plaisant : le hasard lui eût donné de l'esprit qu'on ne s'en fût pas aperçu; son honnêteté même était mise en doute, et le bruit courait qu'il était homme à parvenir à tout prix. Depuis hier, que s'est-il donc passé? Ceux qui doutaient de sa délicatesse parlent de son honneur; de l'esprit, il en a, et du plus fin; dans un salon, nul causeur n'est plus entouré, plus écouté ni plus applaudi que lui; on rit de ses bons mots, on se les répète, on les colporte, et les chroniqueurs en prennent note pour leurs causeries; la langue française! Quel académicien la connaît plus que lui? Il parle d'or; quelles capacités enfin ne lui a-t-on pas découvertes! l'on songe à lui pour en faire un homme d'Etat. Et pour tout cela, qu'a-t-il fallu? Un jour de fortune; esprit, talent, honneur, belles manières et instruction, rien ne lui manque : il a réussi.

Mais la comédie est là, impartiale et railleuse; elle écartera, pour le voir en face, le prestige des circonstances favorables, et, à la liste de tous les défauts qu'on relevait hier en lui avec cette rude franchise qu'on garde pour les petits, elle ajoutera sa sotte fatuité qui en forme aujourd'hui l'amusant couronnement. Elle cherchera vainement dans sa fortune les raisons de sa grandeur, et, après avoir ri de ses aïeux qui reléguaient au grenier le comptoir à qui ils devaient leur richesse, elle rira de lui, qui de ce comptoir veut se faire un piédestal. Voilà ce qu'elle devra faire du moins, sous peine de consentir, en se mêlant au chœur des courtisans qui saluent sa fortune, à n'être plus que le plus futile de tous les amusements. A vrai dire, elle n'a pas failli à ce devoir. Aussi pourrait-on citer difficilement de nos jours des comédies, vraiment dignes de ce nom, dont le personnage du bourgeois vaniteux et ridicule ne fasse presque tous les frais, presque point enfin où il ne paraisse. Parler de lui, c'est donc passer en revue, ou peu s'en faut, toutes les œuvres d'un mérite véritable qui se sont produites sur nos scènes, depuis une dizaine d'années. L'étude de ce caractère a, en partie, réveillé la verve comique qui sommeille.

II

Le type dont nous allons examiner les différentes manifestations sur notre scène comique se présente sous plusieurs aspects. Les

Digitized by Google

nuances en varient avec les divers écrivains qui en ont essayé la peinture, chacun d'eux relevant, dans les tendances et les idées bourgeoises, celles qui éveillent en lui une antipathie plus marquée, celui-ci la haine des arts et de l'idéal, celui-là l'orgueil immense du parvenu, cet autre l'ambition insatiable et ridicule, presque tous l'égoïsme qui est le caractère distinctif du personnage.

La première idée que rappelle, en matière de comédie, le mot de bourgeois, c'est celle de l'homme qui est pour l'artiste, soit un ennemi déclaré, soit une victime, le plus ordinairement l'un et l'autre. Ainsi présenté, le type prend une physionomie amusante et grotesque, mais dont les traits, un peu trop chargés, tiennent parfois de la caricature, gardant l'empreinte de l'esprit gouailleur des ateliers où il a pris naissance. Ce personnage n'a d'abord existé qu'à la façon des héros légendaires, dans des traditions et des récits qu'on n'avait ni coordonnés ni consignés par écrit. Puis, *si parva licet componere magnis*, un homme est venu, qui a fait pour lui ce que Gœthe avait fait pour Faust, et qui, en réunissant les traits divers qui concourent à former ce caractère, a composé un véritable type : je parle d'Henri Monnier et de *M. Prudhomme*.

M. Prudhomme, cette éternelle joie de l'atelier, ne personnifie pourtant pas la haine de l'idéal. Il ne comprend pas les arts, mais ils les admire ; et l'artiste, qui l'a pris en si grande aversion, pourrait sembler ingrat, s'il ne fallait avouer qu'il n'y a rien de si irritant qu'une admiration maladroite et que nous pardonnons plus aisément à celui qui froisse nos sentiments qu'à celui qui les caresse à rebrousse-poil. Or, M. Prudhomme représente l'admiration du convenu, du réglé et du banal rehaussée par un pathos ambitieux et emphatique. Le génie de Racine lui échappe ; mais ce qu'il respecte et vénère, c'est la forme de ses œuvres, les douze pieds de ses alexandrins, les siéges sur lesquels s'asseyent ses personnages et les gardes qui escortent leur entrée ; de telle façon que Luce de Lancival lui-même ne se sépare guère, dans sa pensée, de l'auteur de *Britannicus*. Il ne s'en défend pas, il aime les classiques ; et il les protége contre les attaques de leurs ennemis de la manière dont l'ours de la fable protégeait le sommeil de l'amateur des jardins, ayant d'ailleurs le triste privilége de ridiculiser tout ce qu'il admire. Il est de ceux qui n'ont pas encore mis sous la remise « le char de l'Etat, » et c'est par inadvertance qu'il devient romantique en le faisant « naviguer sur un volcan. » Une dignité que rien ne fait fléchir n'est pas le côté le moins amusant de son caractère : il est né avec une cravate blanche. Cette sorte d'homme, dont M. Henry Monnier a un peu chargé la figure, mais dont l'espèce

Digitized by Google

n'est que trop commune, trouve dans son pédantisme naïf des traits parfois fort heureux.

Je ne veux pas entrer dans l'examen approfondi du personnage, ce qui nous mènerait trop avant dans l'étude de la grimace et de la caricature ; mais il ne sera pas hors de propos de rappeler quelques-uns de ces traits de pédantisme qui en achèvent la peinture. Je les prends dans celle des *Scènes populaires* de l'auteur qui est, à mon sens, la meilleure et qu'il intitule : *la Cour d'assises.* M. Prudhomme, assis au banc des témoins, y signale tout d'abord sa présence par une interruption assez singulière. L'accusé, interrogé par le président sur le lieu de sa naissance, indique le village de Galard. « Mais, dit le magistrat, où est situé ce Galard ? — Près d'Epinal. » C'est alors qu'une voix, venue du fond du prétoire, et qui n'est autre que celle de M. Prudhomme, s'écrie : « Epinal, Vosges, Vosges, Epinal. » Sur quoi, le président, irrité, ordonnant l'expulsion de l'interrupteur, celui-ci s'excuse en disant : « Comme témoin, je croyais de mon devoir d'éclairer la justice. » Il y a, dans cette scène, d'autres détails d'un vrai comique, par exemple, l'idée qui prend au témoin Prudhomme de saisir cette occasion pour protester de son attachement « au roi, à la gendarmerie royale et à son auguste famille. » Ces traits, amusants et caractéristiques, vont peut-être un peu loin dans la charge ; mais en voici un qui touche à la bonne comédie et me paraît des plus heureux. Le tour de déposer arrive, pour M. Prudhomme, après celui d'une femme, qui l'a fait avec toute la passion propre à son sexe et qui n'a pu contenir son indignation, lorsque le président, conformément aux prescriptions légales, lui a demandé s'il elle était parente ou alliée de l'accusé. Rien de plus naturel, et tout avocat a pu remarquer, qu'à cette question : jurez-vous de dire toute la vérité, les femmes, natures nerveuses et impressionnables, répondent presque toujours avec vivacité : « Oui, certes, toute la vérité, » là où les hommes disent simplement : « Je le jure. » Mais M. Prudhomme est au-dessus de ces faiblesses d'un sexe passionné, et, témoin digne et intelligent, c'est avec le calme d'un philosophe que, sur la question du président s'il est parent ou allié du prévenu, il laisse gravement tomber ces mots : « Je pourrais l'être, je ne le suis pas. Tous les jours, on voit dans les familles..... » et il continuerait longuement ainsi si le président n'interrompait ce débordement intempestif de sagesse et de haute raison.

Ce personnage, avec sa sottise emphatique et son admiration inintelligente des choses intellectuelles, se rend ridicule, mais sans se rendre désagréable. Il n'a pas de vices, et ne donne guère prise à

Digitized by Google

une satire justement animée. Aussi l'acharnement de l'artiste à le poursuivre, qui ne peut se justifier que par une entière incompatibilité d'humeur entre lui et ce représentant d'une partie de la petite bourgeoisie, et qui naît d'une antipathie plus instinctive que raisonnée, est difficilement compris si l'on se place hors du cercle des ateliers. C'est, je crois, ce qui explique le peu de faveur que ce personnage, d'ailleurs vraiment comique, a obtenu sur la scène[1]. D'un autre côté, l'auteur n'en a guère pris que les ridicules extérieurs de formes et de manières, le critiquant ainsi sur de menus détails, qui peuvent choquer le sentiment de l'art chez les hommes du métier, mais qui laissent indifférente la majeure partie du public. On sent un peu trop alors, dans ces *Scènes populaires*, que l'auteur appelle lui-même des « dessins à la plume, » les habitudes du caricaturiste, et l'on y trouve plutôt des croquis que des peintures.

Il n'en faut pas moins reconnaître dans Henry Monnier le créateur d'un type, et dans son Prudhomme l'inspirateur de plus d'un des bourgeois qui ont égayé la scène contemporaine. Sa majestueuse importance, son habitude de laisser tomber, et, si je puis le dire, d'égrener ses paroles comme choses précieuses à recueillir pour qui l'écoute, sa naïveté grande au milieu de ses grandes prétentions, nous retrouverons tout cela chez plus d'un personnage de comédie, animé d'un souffle dramatique plus puissant, mais, à n'en point douter, formé en grande partie à son image. Observons seulement que M. Prudhomme s'est bientôt lassé de servir de plastron aux artistes et de vouer, de confiance, *aux belles-lettres* et *aux beaux-arts* un culte dont leurs représentants semblaient lui savoir si peu de gré. A ceux qui n'ont pas voulu de son alliance il a juré une guerre à mort, et, après avoir été tout miel, il est devenu tout fiel pour eux. De là, une transformation partielle du personnage, un aspect nouveau sous lequel il s'offre à nous.

C'est sous cet aspect que M. Barrière a envisagé le type du bourgeois dans quelques comédies d'un mérite véritable. Ce n'est plus seulement l'antithèse de l'artiste, c'en est ici l'ennemi déclaré. On conçoit ce qu'au point de vue de la scène le caractère gagne à cette modification : au lieu de mystifier un sot inoffensif, l'écrivain lutte contre un sot agressif et méprisant, et soutient, en quelque sorte, la lutte honorable de l'esprit contre la matière, défendant l'idéal contre les attaques d'un terre-à-terre systématique qui voudrait tout rabaisser à son niveau. Un écrivain original, qui, au milieu

[1] On sait que M. Henry Monnier a fait représenter à l'Odéon une comédie en cinq actes intitulée *Grandeur et Décadence de M. Joseph Prudhomme.*

Digitized by Google

d'étranges paradoxes, met souvent en lumière de grandes vérités, a très justement fait remarquer que Molière, à une époque où un ascétisme sans mesure entraînait certains esprits dans une voie regrettable, devait être loué pour avoir, dans ses *Femmes savantes*, fait un légitime contrepoids à ces dangereuses erreurs ; les exagérations du jour ne se contentaient pas de soumettre, comme il est juste, le corps à l'âme ; elles allaient à annihiler le premier, dans la mesure du possible, au prétendu profit de la seconde ; mais l'écrivain ajoute aussitôt que les temps sont changés, et que ce que Molière a fait et dû faire n'est plus ce que nous avons à faire aujourd'hui [1]. Il est bien évident, en effet, qu'à présent, où le danger n'est pas dans les exagérations de Philaminte, mais dans celles de Chrysale, l'auteur des *Femmes savantes* devrait, pour être conséquent avec lui-même, changer de langage et déplacer la satire. M. Barrière, à qui j'adresserai ce reproche, de ne se point assez préoccuper de la forme littéraire, a du moins bien compris ce devoir de réagir contre les tendances bourgeoises de nos modernes Chrysales, qui érigent en principes et en systèmes leurs mesquineries et leur égoïsme.

Peut-être ne prend-il pas les choses d'assez haut : dans sa satire du bourgeois, je trouve un peu de cette aversion irraisonnée, qui condamne avant de juger. Il y a trop de parti-pris dans la haine farouche dont il poursuit indistinctement tout ce qui touche au caractère du bourgeois, et dans sa tendance à traiter celui-ci militairement, j'entends de la façon dont le militaire traite volontiers tous ceux qui ne portent pas l'épée. On rencontre quelquefois, dans les arts, certains préjugés de tradition qui mettent hors la loi quiconque ne manie ni le ciseau ni le pinceau ; on y voit des hommes, qui souvent ne sont artistes que par la forme de leur chapeau et la coupe de leur barbe, afficher un certain mépris pour *les bourgeois*, c'est-à-dire pour tout ce qui n'est pas eux-mêmes, sans s'apercevoir qu'ils se rendent, dans leur parti-pris routinier, aussi ridicules que le bourgeois dans sa haine pour l'artiste. J'aurais voulu, je l'avoue, que l'auteur des *Parisiens* et des *Faux Bonshommes* se séparât plus nettement qu'il ne le fait des artistes de ce genre, qui sont de mauvais alliés dans une bonne cause.

Malgré cette réserve, il faut admirer le talent d'observation dont M. Barrière a fait preuve dans les types de bourgeois qu'il a mis à la scène. C'est d'abord, dans *les Parisiens*, M. Martin, l'ex-limonadier, dont « la femme est morte à la peine, » mais qui a gagné « quarante bonnes mille livres de rente, qui ne doivent rien à personne ; » car

[1] M. A. Vaquerie, *Profils et Grimaces*, 4e édit., p. 432.

Digitized by Google

M. Martin est de ces honnêtes gens qui ne font pas le mal, s'ils n'ont jamais songé à faire le bien, égoïstes inconscients qu'on étonne encore plus qu'on ne les froisse en leur apprenant qu'on n'est pas quitte envers sa femme en ne la maltraitant pas, envers ses semblables en ne les trompant que dans la mesure ordinaire en affaires, envers son pays en ne prenant nulle part aux émeutes — si préjudiciables au commerce. Cette étroitesse du cœur va bien avec celle de l'intelligence; aussi, M. Martin s'est-il brouillé avec son neveu Raphaël, parce que celui-ci a voulu être sculpteur, et que notre homme estime fort peu « les arts libéraux; » un sculpteur, fi donc! un homme qui achetait « des corps sans tête, des têtes sans bras, enfin un tas de statues en fort mauvais état, et qui coûtaient, notez-le bien, plus cher que des statues tout entières. » N'exagérons rien cependant : l'ancien limonadier admet jusqu'à un certain point, et pour les pauvres diables, cette culture des arts, qu'il se ferait scrupule d'encourager chez les siens. Nous le voyons, dans une jolie scène du premier acte des *Parisiens*, développer, à cet égard, ses théories à Desgenais, et montrer dans quelle mesure il comprend l'emploi de l'art, et quel champ il ouvre à l'idéal. En ce moment, il vient de s'étendre, avec un juste orgueil, sur le récit des phases de sa fortune : « Quarante mille livres de rente..... ce n'est pas dans les arts libéraux que l'on gagne cela, monsieur. — Pas tous les jours, du moins. — Le commerce, voyez-vous, monsieur, c'est le roi du monde! — Je suis de votre avis, monsieur Martin; mais le roi ne suffit pas, il faut des sujets. Eh bien! la peinture, la sculpture, la musique..... — Il en faut un peu, certainement, je le reconnais. Je ne suis point aussi exclusif que vous pourriez le croire; et la preuve, c'est que, moi aussi, j'ai encouragé les arts; ainsi, dans mon dernier établissement, le *Café de France*, j'avais beaucoup de peintures, des sujets allégoriques qui m'avaient même coûté fort cher. De plus, le soir, je laissais entrer les musiciens de huit à neuf heures; et enfin, si je vous invitais à venir chez moi, dans ma maison de la rue des Moulins, vous verriez, sous mon péristyle, deux fort grandes statues à peine habillées, et ayant chacune une lanterne sur la tête. — Une lanterne? — Je comprends la sculpture comme cela, parce qu'elle sert à quelque chose..... mais toutes ces statues, une jambe ou un bras en l'air, à quoi sont-elles bonnes, puisqu'on n'y a pas même ménagé de conduit pour le gaz? » On voit que M. Martin n'est pas partisan de l'art pour l'art, et que celui-ci n'est justifié, à ses yeux, que lorsqu'il sert à quelque chose. Autrement, peinture, sculpture, musique ou poésie, il en dira ce qu'avant lui Nicole en disait déjà à M. Jourdain : « De quoi est-ce que tout cela guérit? »

M. Martin ne s'appuie que sur le solide; c'est l'homme pratique,

Digitized by Google

celui qui avance toujours, quoique modestement et sans bruit, sur ce même chemin où l'auteur de *Montjoye* nous montre son héros marchant tête levée. Les injures ne l'effrayent pas, et, en face de lui, le franc-parler brutal de Desgenais peut prendre de la vraisemblance; il appellerait même les affronts de bon cœur, si pour lui, comme pour l'huissier que nous montre Racine après Rabelais, ils devaient se traduire en réparations monnayées. C'est avec cette volonté tenace et cette humilité intéressée que nous le voyons marchander et obtenir à vil prix, dans une scène vraiment heureuse, le château des sires de Mauvoisin. Les épigrammes de Desgenais, saluées des rires de l'auditoire, le ton railleur du comte, qui, en se laissant dépouiller, veut au moins se donner le plaisir de souffleter son acheteur, rien ne l'arrête : il y a là une bonne affaire à mener à ses fins. Qu'importent quelques injures de plus à subir pour quelques milliers de francs de moins à payer? Les injures passent, et l'argent reste.

Ce personnage, qui est, dans une certaine mesure, l'homme d'affaires logique et conséquent avec lui-même, est singulièrement déplaisant. Cœur, esprit, tout est chez lui racorni par un calcul froid et égoïste; et lorsque, dans le courant de l'œuvre, l'idée lui vient de demander à Desgenais la main d'une douce jeune fille dont celui-ci est le tuteur, là encore, il ne faut voir qu'un calcul aussi juste que personnel. La vie d'abnégation qu'a menée la jeune fille est une garantie pour son égoïsme; les privations qu'elle a endurées en sont une pour son avarice; à la vérité, elle est sans fortune, mais elle a les goûts simples, modestes, économes; elle a, enfin, cette dot négative dont Frosine gratifie Marianne, et qui n'est plus illusoire par le temps qui court; et puis, M. Martin, qui a amassé, dans son isolement, plus d'écus que de jouissances, s'aperçoit qu'il s'ennuie dans sa maison vide, et il ne lui déplairait pas de voir cet hôte gracieux parcourir en chantant sa demeure morose. Voilà comment M. Martin comprend l'amour, et lorsqu'il fait au tuteur de cette enfant une offre qu'il estime si avantageuse pour elle, c'est sans pouvoir le comprendre qu'il se voit refusé, et qu'il entend celui dont il attendait des transports de reconnaissance lui répondre froidement : « Je suis comme certains marchands d'objets rares, moi, et j'aime mieux donner mon trésor pour rien à un connaisseur. »

C'est là un caractère soigneusement et justement étudié, et il semble qu'il n'y aura qu'à le louer si nous le voyons rester jusqu'au bout d'accord avec lui-même. Mais n'est-il pas impossible d'admettre que cet homme, dont le naturel égoïste s'est si franchement développé devant nous, ne nous montrant, de quelque côté que nous le prenions, que sécheresse de cœur et sécheresse d'esprit, vienne, à la

Digitized by Google

fin de l'œuvre, pour le besoin de ces « douces larmes » dont parlerait M. Prudhomme, se convertir, à son tour, à l'abnégation et à l'oubli de lui-même, et n'offrir plus à Marie qu'une affection désintéressée et toute paternelle? Les caractères de cette espèce sont nécessairement voués, sur la scène, à l'impénitence finale. Je ne dis pas que toutes les conversions ne soient possibles, et le roman, avec la longueur admissible de ses développements, peut nous en faire accepter qui semblent d'abord étranges, s'exerçant sur tel personnage qui n'y paraissait, dans le principe, offrir aucune prise; encore faudra-t-il, chez l'écrivain, un talent de conduite et une science des sentiments poussés à un suprême degré. Mais, à la scène, où la durée limitée de l'œuvre s'oppose à une analyse détaillée, ces changements à vue d'un caractère nettement posé n'ont pour effet que de le fausser de la façon la plus choquante et de faire douter de sa franchise première. Je sais bien quelles tentations il y a pour l'auteur de jeter ses auditeurs dans un attendrissement certain, garantie d'une facile victoire. Que d'égards n'avons-nous pas pour la sensibilité du public, qui sait nous les rendre à son tour! Walter Scott n'a-t-il pas, un jour, ressuscité l'un de ses personnages sur la prière de son éditeur attristé? Mais j'aurais voulu que l'auteur des *Parisiens* n'eût pas de pareils ménagements; j'aurais aimé qu'il ne sacrifiât pas l'effet d'un caractère à un procédé vulgaire d'émotion; il me semble que, plus que personne, il eût dû s'interdire de tels moyens et songer qu'ils se rattachent précisément à ce qu'on peut appeler la littérature bourgeoise.

Le héros des *Faux Bonshommes*[1], cet orgueilleux Péponet, que nous avons eu déjà l'occasion de rencontrer ailleurs, n'est pas homme à se démentir; il commence en esprit étroit et égoïste, et il finit comme il a commencé. Ce personnage, avec son mépris hautain de tout ce qui ne sert pas à quelque chose, a un rapport évident avec son frère aîné des *Parisiens;* mais entre M. Martin et lui, il faut mettre cette différence, que le premier n'est qu'un petit rentier, comparé au second, et que, par suite, là où l'un était humble et rampant, l'autre sera insolent et superbe. Si Péponet se prélasse dans les satisfactions vaniteuses que lui donne sa fortune avec la naïveté puérile de M. Jourdain, il y joint souvent aussi l'outrecuidance de Turcaret. Grisé par la fortune, il a, dans la bonne opinion de lui-même, toute l'audace et toute l'assurance que les sots puisent dans le succès. Accablez-le sans crainte des flatteries les plus lourdes et les plus ironiques; quelque hyperboliques que soient vos éloges railleurs, ils ne lui diront rien qu'il ne pense de lui-même. Il est de ces hommes qui

[1] De MM. Barrière et Capendu.

Digitized by Google

ont pris au sérieux la fine ironie de Pascal, laissant tomber d'un air grave ces paroles célèbres : « Que l'on a bien fait de distinguer les hommes par l'extérieur plutôt que par les qualités intérieures ! Qui passera de nous deux? Qui cèdera la place à l'autre? le moins habile? Mais je suis aussi habile que lui. Il faudra se battre sur cela. Il a quatre laquais, et je n'en ai qu'un : cela est visible; il n'y a qu'à compter; c'est à moi de céder, et je suis un sot, si je conteste. Nous voilà en paix par ce moyen, ce qui est le plus grand des biens. » Que dis-je? Nos Péponet n'ont pas seulement pris ces mots au sérieux, ils sont allés plus loin. Pascal n'estimait pas qu'on pût mesurer l'habileté des gens; mais ils affirment qu'on la peut mesurer aujourd'hui au nombre des laquais, et que celui qui en a quatre a dû montrer trois fois plus d'habileté en affaires que celui qui n'en a qu'un. Certes, voilà un moyen commode de déterminer le mérite de chacun, et, sans nul doute, Pascal l'eût approuvé. Nous ne nous étonnerons donc pas si Péponnet montre quelque fierté d'un mérite si bien attesté par ses succès, et s'il se pare avec quelque affectation de sa fortune, qui est la preuve visible de son mérite.

Nulle part cet orgueil, qui lui semble si légitime, n'éclate d'une façon plus amusante que dans la scène du portrait, une des bonnes scènes de comédie que je connaisse. Le peintre Octave fait poser le millionnaire, je dirais de toutes manières, si je ne craignais d'employer ce verbe dans un sens que l'Académie n'a pas encore ratifié; mais une chose préoccupe Péponet dans la confection de ce portrait, qui n'est pas, à ses yeux, celui d'un homme ordinaire : que faire de ses mains? Les mettra-t-il sur la poignée de son sabre? (il est en officier de la garde nationale.) Les placera-t-il « sur une carte ou sur un plan, comme dans les portraits qui sont à Versailles? » Cette préoccupation, qui le poursuit durant toute la scène, présente heureusement le caractère sous le double aspect de la sottise et de la vanité. Une voisine de Péponet, Mme Dufouré, survient tandis qu'il pose et s'entretient avec lui; mais en vain cherche-t-elle à le circonvenir pour assurer à son fils la main d'une des filles du bourgeois; en vain s'étend-elle en de longues explications sur l'état de son fils Raoul; au moment où elle attend une réponse de son interlocuteur, celui-ci, qui a suivi sa pensée constante, sans prêter la moindre attention aux discours de la dame, s'écrie tout d'un coup : « Tiens! je les mettrai dans les poches de mon pantalon, c'est plus troupier. »

C'est le propre de ceux dont toutes les pensées se sont tournées vers la poursuite de l'argent et du bien-être matériel d'être, plus que personne, éblouis par l'éclat de la richesse et de ne pouvoir conserver leur liberté d'appréciation en face de leurs confrères en millions. Le dieu n'a pas perdu son prestige à se montrer de près à

Digitized by Google

leurs yeux, et ils le saluent partout où ils le rencontrent. C'est de très bonne foi qu'ils finissent par juger de ce que vaut un homme sur ce qu'il a su gagner, et il leur est tout à fait impossible de voir du même œil l'homme qui passe en voiture et celui qui va à pied. Combien y a-t-il, du reste, d'esprits assez maîtres d'eux-mêmes pour juger chacun sans tenir compte du prestige qu'il peut emprunter au hasard? Péponet, assurément, n'est pas de ces rares esprits : « Les Dufouré, dit-il quelque part, ont vingt mille livres de rente, et on ne peut pourtant pas les traiter comme les premiers venus. » S'il est, d'ailleurs, une chose qui puisse venger l'homme d'esprit des mépris du sot opulent, c'est précisément l'estime que celui-ci professe pour la fortune, ébloui lui-même par l'éclat dont il prétend nous éblouir. Quel franc aveu un homme ne fait-il pas de l'exiguité de son mérite personnel en ne plaçant ses titres à l'admiration que dans le luxe dont il s'entoure ! Le soin qu'il prend de nous rappeler sans cesse son parc, sa maison, ses chevaux, ne donne-t-il pas à penser que, ces biens ôtés, tout son prestige s'évanouirait ? Et quel homme de mérite pourrait se dire froissé d'une supériorité qui n'aspire à se fonder que sur de pareils avantages ?

De tels hommes, il ne faut attendre aucune espèce de délicatesse. Tout vaniteux qu'ils soient, ils sont sans pudeur pour marchander à la pauvreté son salaire, ayant trop longtemps vécu de la vie des affaires pour n'avoir pas appris à renverser la maxime économique : A chacun selon ses besoins. C'est en raison inverse des besoins d'un chacun qu'ils se montrent avec lui grands et généreux, et c'est le plus naïvement du monde que Péponet, en apprenant que le peintre Octave est le neveu du riche Vertillac, s'écrie : « Le neveu d'un millionnaire ! et moi qui l'ai marchandé à propos de ce portrait !.... Ah ! si j'avais su qu'il travaillait pour son plaisir !.... » Tel est l'homme d'affaires, qui revit toujours dans la personne du rentier. Aussi est-ce un excellent trait du caractère de leur personnage, que le profond et bien juste étonnement où l'ont jeté les auteurs, lorsque ce même Octave, auquel il n'a plus rien à refuser, bien qu'il l'eût traité d'abord comme les pauvres d'esprit traitent les pauvres d'argent, vient lui demander la main d'Emmeline qu'il aime, et non celle de sa sœur, née d'un second mariage et beaucoup plus riche que son aînée. Octave se trompe assurément ; est-ce bien d'Emmeline qu'il veut parler, lui, le neveu d'un millionnaire ; Péponet ne peut le croire ; il comprend l'amour sans doute, mais à la condition de ne pas entraver une bonne affaire. Il faut pourtant se rendre à l'évidence ; et, après une scène vive et gaie, où, spéculant habilement sur la passion du jeune homme, il a successivement abaissé la dot d'Emmeline à mesure que l'amour de celui-ci s'exaltait, il ne peut

Digitized by Google

s'empêcher de lui dire d'un air de regret amical : « C'est égal, mon cher ami, je vous assure que du côté d'Eugénie l'affaire était meilleure. »

Le terrain des affaires est glissant, et le héros des *Faux Bonshommes* n'a pas une probité aussi assurée que l'est sa fortune. Ce n'est pourtant pas tout à fait un malhonnête homme, ou du moins, comme tant d'autres, il a fait à sa malhonnêteté la part du feu. « Heureusement, dit-il, lorsqu'il veut rompre avec son neveu Anatole, qui devait épouser Emmeline, heureusement qu'il n'y a rien d'écrit ! » Le mot est excellent et d'un trait il peint l'homme. Ainsi, tout est là : l'écrit est sacré et la parole n'est rien. Honnêteté d'agent d'affaires dont l'idéal est de ne se point brouiller avec les lois et qui a le Code pour conscience. Quelque larges qu'ils soient, de tels principes n'excluent pas les scrupules. Péponet avoue « qu'il a mis vingt ans, comme un imbécile, à faire fortune, » et, lorsque Lecardonel lui propose une affaire qui sent la fourberie à vingt pas, un reste d'honnêteté se réveille en lui : « Est-ce que c'est bien loyal ?... Car enfin, ces malheureux actionnaires..... — Eh bien ? — Nous leur prenons l'argent dans la poche. — Dans quoi voulez-vous donc que nous le prenions ? — Cependant..... — Pour que l'argent entre dans une poche, il faut bien qu'il sorte d'une autre. — C'est vrai, mais autrefois..... — Autrefois, autrefois, on mettait trente ans pour remplir sa caisse ; maintenant on va plus vite, voilà tout. — C'est juste, au fait ; c'est le progrès. » Puis, ébloui, fasciné par l'éloquence du fripon, il conclut comme tant d'autres et à l'imitation du *chien qui porte le dîner de son maître* · « Décidément, c'est un grand homme, et je serais bien bête d'avoir des scrupules qu'un autre n'aura pas. »

Je me suis arrêté volontiers sur ce personnage, dont la peinture me paraît vraie, heureusement tracée et bien complète. Il ne serait pas sorti de la plume de M. Barrière, si nous ne retrouvions en lui le mépris du bourgeois pour l'artiste ; mais je n'ai pas à revenir sur ce point, l'ex-limonadier, dans *les Parisiens*, nous ayant offert le même caractère. On pourrait signaler aussi, sans quitter la comédie des *Faux Bonshommes*, un certain nombre de types bourgeois, astres de seconde grandeur, qui servent de satellites au principal personnage : les époux Dufouré, avec leur sécheresse de cœur, qui emprunte le langage d'une effusion hypocrite, leurs aigres querelles à huis clos et leurs airs de Philémon et Baucis devant témoins ; le fils Dufouré, digne élève d'une telle école, qui proclame tout haut les principes que ses parents lui ont soufflés tout bas ; Bassecourt enfin, le bourgeois envieux, qui commence toujours par dire du bien de ceux qu'il veut le plus noircir. Mais je m'arrête, voulant examiner,

Digitized by Google

sous de nouveaux aspects, ce type du bourgeois au théâtre. Disons toutefois, pour terminer, qu'il a pu, dans certaines œuvres de MM. Labiche et Martin, par exemple, être présenté avec plus de rondeur et de verve comique, mais qu'on trouverait difficilement, dans le théâtre contemporain, une comédie où il soit plus étudié et mieux observé que dans celle des *Faux Bonshommes*.

III

J'ai parlé des bourgeois de MM. Labiche et Martin. C'est dans *le Voyage de M. Perrichon*, c'est dans *la Poudre aux yeux*, que nous les rencontrons. Justement observés, comme ceux que nous venons de voir, ils le sont d'un point de vue différent. Ce ne sont plus ces croisés du matérialisme, armés pour leur cause et guerroyant contre l'idéal. Ce sont de paisibles rentiers, indifférents aux luttes et étrangers à l'amertume, qui ne demandent qu'à digérer en paix le fruit de leur activité commerciale, un peu pleins d'eux-mêmes, fort remplis de ridicules, assez inoffensifs à tout prendre, bonnes gens au demeurant, lors même qu'ils se trompent entre eux, comme les Malingear et les Ratinois; lors même qu'ils donnent, comme Perrichon, l'exemple de la plus noire ingratitude. Ce dernier, en effet, ce Perrichon, dont j'ai déjà raconté l'histoire, pratique l'oubli du bien qu'on lui a fait avec une telle bonhomie, qu'à peine peut-on lui en vouloir; s'il est ingrat, c'est sans y penser, comme naturellement les chevaux trottent, dirait Mme de Sévigné. L'obstination de ceux qui l'entourent à chanter sans cesse les louanges de son sauveur produit en lui un effet d'irritation qui semble si naturel et si involontaire qu'on en penserait volontiers que c'est un effet nerveux. L'aimable égoïste, et comme, avec un bon estomac, il réunirait en lui tout ce qu'il faut pour être heureux! J'aime, je l'avoue, à revenir sur cet excellent caractère de comédie, où l'écrivain poursuit un vice qu'il est d'autant plus utile de mettre en relief qu'il se déguise facilement à notre propre conscience, et qu'il nous est aisé de fermer de bonne foi les yeux sur lui. Quel puissant rhéteur que l'égoïsme! Quelles excellentes raisons n'invoque-t-il pas à l'appui des actions les plus mauvaises! Qu'on y joigne, comme chez Perrichon, le stimulant de l'amour-propre froissé, et de quel art alors ne plaidera-t-il pas sa cause par devant la conscience endormie comme un vieux juge? On trouve un modèle de fine observation comique dans le passage où le carrossier enrichi, qui vient d'être sauvé par un des prétendants à la main de sa fille, arrive peu à peu à démasquer devant l'autre les

Digitized by Google

batteries de son ingratitude. On me permettra de transcrire ce morceau presque en entier, car si l'on observe les nuances heureuses par lesquelles le personnage se pose et se fait connaître, on avouera que la meilleure manière de louer est ici de citer :

« PERRICHON. Mais certainement il m'a sauvé! certainement il m'a sauvé, et, tant qu'il battra, le cœur de Perrichon..... je lui ai dit..... — DANIEL. Eh bien! monsieur Perrichon..... vous sentez-vous mieux? — PERRICHON. Ah! je suis tout à fait remis..... je viens de boire trois gouttes de rhum dans un verre d'eau, et, dans un quart d'heure, je compte gambader sur la mer de glace. Tiens, votre ami n'est plus là? — DANIEL. Il vient de sortir. — PERRICHON. C'est un brave jeune homme!.... ces dames l'aiment beaucoup. — DANIEL. Oh! quand elles le connaîtront davantage!.... un cœur d'or! obligeant, dévoué et d'une modestie!.... — PERRICHON. Oh! c'est rare. — DANIEL. Et puis, il est banquier..... c'est un banquier. — PERRICHON. Ah! — DANIEL. Associé de la maison Turneps, Desroches et Cᵉ, dites donc. C'est assez flatteur d'être repêché par un banquier..... car enfin, il vous a sauvé! Hein? sans lui!.... — PERRICHON. Certainement..... certainement. C'est très gentil ce qu'il a fait là! — DANIEL, *étonné*. Comment, gentil! — PERRICHON. Est-ce que vous allez vouloir atténuer le mérite de son action? — DANIEL. Par exemple! — PERRICHON. Ma reconnaissance ne finira qu'avec ma vie..... ça!.... tant que le cœur de Perrichon battra. Mais, entre nous, le service qu'il m'a rendu n'est pas aussi grand que ma femme et ma fille veulent bien le dire. — DANIEL, *étonné*. Ah bah! — PERRICHON. Oui, elles se montent la tête. Mais, vous savez, les femmes!... — DANIEL. Cependant, quand Armand vous a arrêté, vous rouliez. — PERRICHON. Je roulais, c'est vrai..... mais avec une présence d'esprit étonnante..... J'avais aperçu un petit sapin après lequel j'allais me cramponner, je le tenais déjà, quand votre ami est arrivé. — DANIEL, *à part*. Tiens, tiens! vous allez voir qu'il s'est sauvé tout seul. — PERRICHON. Au reste, je ne lui sais pas moins gré de sa bonne intention..... Je compte le revoir..... lui réitérer mes remercîments..... Je l'inviterai même cet hiver. — DANIEL, *à part*. Une tasse de thé! — PERRICHON. Il paraît que ce n'est pas la première fois qu'un pareil accident arrive à cet endroit-là..... c'est un mauvais pas..... L'aubergiste vient de me raconter que l'an dernier, un Russe..... un prince..... très bon cavalier..... car ma femme a beau dire, ça ne tient pas à mes éperons! avait roulé dans le même trou. — DANIEL. En vérité? — PERRICHON. Son guide l'a retiré..... vous voyez qu'on s'en retire parfaitement..... Eh bien! le Russe lui a donné cent francs. — DANIEL. C'est très bien payé. — PERRICHON. Je le crois bien. »

Digitized by Google

Voilà, certes, de la bonne comédie. Par quels nombreux et excellents traits le caractère ne se révèle-t-il pas ici ? Que de fines et justes nuances dans toutes les précautions que prend l'amour-propre de Perrichon pour présenter sa mésaventure sous le jour le moins désobl geant ! Avec quel légèreté charmante il traite le péril une fois qu'il en est loin ! Cet homme, si épouvanté tout à l'heure, trois gouttes de rhum dans un verre d'eau l'ont tout à fait remis : et quelle consolation il éprouve à penser et à répéter qu'un autre a roulé dans le même trou que lui, et que cet autre était un bon cavalier, et que cet autre était un prince russe : voilà du moins un trou où l'on roule en bonne compagnie ! D'ailleurs, l'ex-carrossier roulait, il l'a dit fièrement, « avec une présence d'esprit étonnante. » Il avait aperçu certain sapin, qui joue dans la pièce un rôle plus important qu'on ne croirait d'abord ; on l'y retrouve plus tard, et, dans un moment de bonne foi et d'abandon, M. Perrichon, dont la vanité s'était accrochée à ce sapin, ne sachant où se pendre, avouera « qu'il était bien petit et qu'il pouvait casser. » Enfin, est-il besoin de faire remarquer comme se prépare et se développe la déclaration d'ingratitude de l'égoïste bourgeois et comme on la sent couver, dès le début de la scène, dans ce mot d'une nuance très fine et qui en dit beaucoup tout d'abord : « C'est un brave jeune homme !..... *Ces dames* l'aiment beaucoup. » Je me plais d'autant plus volontiers à relever l'art avec lequel cette scène me semble conduite, que cet art, qui découle tout entier de la vérité des sentiments et de l'observation des passions comiques, n'emprunte rien aux procédés du métier et aux recettes connues. Que les praticiens dramatiques, au goût blasé, estiment avant tout le savoir-faire et l'utile emploi des expédients scéniques, je le veux bien ; j'ai moi-même, en parlant de Scribe, rendu justice à cette science de conduite poussée au suprême degré, tout en n'y voyant qu'une qualité secondaire. Mais il est certain que l'art véritable peut se passer de ces combinaisons, et qu'il rencontre, sans y penser, des scènes vives et bien conduites, aussitôt qu'il se place en face d'un caractère franc et naturel. De ce nombre sont la plupart des scènes de la comédie de MM. Labiche et Martin, bien qu'à n'en pas douter, l'agencement et l'intrigue ne soient rien moins que le côté fort de leurs œuvres ; mais tel est l'heureux effet de l'observation qu'elle peut, en quelque sorte, tenir lieu de toute autre qualité, qu'avec elles les scènes se conduisent d'elles-mêmes et sans effort où l'on veut qu'elles aboutissent, que, si elle n'est l'habileté, elle la remplace et la surpasse. Ainsi, tandis que les maîtres en arrangements scéniques dépensent de grands efforts pour arriver à un médiocre résultat, celui qui se place sur le terrain de la bonne comédie atteint doucement et sans fatigue un but plus sûr et plus en-

Digitized by Google

viable, trouvant l'effet sans le chercher et arrivant, avec une donnée des plus simples, à tirer beaucoup de ce qui semblait peu de chose.

Si Perrichon nous choque à peine, tout ingrat, égoïste et vaniteux qu'il est, que dirons-nous des bourgeois de *la Poudre aux yeux*. Ils cherchent, il est vrai, à se tromper et à s'éblouir réciproquement, et ils n'y parviennent que trop ; mais on ne peut voir qu'une faiblesse d'esprit dans les supercheries de ces pères de famille, qui ont, de chaque côté, quelque vingt mille livres de rentes et qui pourraient, dès l'abord, marier leurs enfants sans tant de façons. A les voir de près, ce sont d'honnêtes ménages que ceux de *la Poudre aux yeux*, meilleurs et plus simples qu'ils n'en veulent avoir l'air, et qui semblent avoir, du moins, les vertus de la bourgeoisie, s'ils en ont les ridicules. — Ce qui, tout d'abord, range ces personnages dans la famille des bourgeois, c'est l'affectation même qu'ils mettent à ne point paraître en faire partie : « Surtout, dit à son mari Mme Malingear, ne me tutoie pas devant cette dame. — Pourquoi?..... — C'est commun..... c'est bourgeois. » Or, rien n'est si bourgeois que tant se préoccuper de ne pas l'être. Mais le trait le plus remarquable et le plus frappant du caractère que je signale dans les deux ménages Malingear et Ratinois, c'est le rôle qu'y jouent les femmes : ce sont elles qui, dans la maison, ont le franc parler et la haute main, fidèles en cela à de vieilles traditions bourgeoises, qui, depuis Philaminte, se sont transmises jusqu'à nous de mère en fille. Juste retour des choses d'ici-bas ! Si l homme de négoce et d'argent est le roi du jour par la force des choses, s'il tient le « Sésame ouvre-toi » qui donne la clé de toutes les portes, s'il voit chacun prêt à approuver ce qu'il pense et à exécuter ce qu'il dit, cette puissance trouve un contrepoids dans sa maison même, et le bourgeois est maître partout, hormis chez lui. Sa femme, honnête et digne matrone, l'aime de bonne amitié; mais elle le regarde sans éblouissement; depuis longtemps elle a osé le contempler en face, et elle le voit tel qu'il est, souvent même moins bien qu'il n'est. Qu'il demande à d'autres une admiration sincère ou hypocrite : le bourgeois ne sera jamais un homme de mérite pour sa femme. Celle-ci est un miroir qui ne le flatte pas et dans lequel il se voit sans auréole. Où s'arrêterait, du reste, la vanité de Perrichon, si sa femme n'était là pour lui dire parfois d'utiles vérités? Et, si nous avons vu l'éponet étaler à l'aise un immense et ridicule orgueil, n'est-ce pas parce qu'il était veuf? — La femme de Malingear, le médecin, ne se fait pas d'illusion sur le mérite de son mari, et quand celui-ci exprime des inquiétudes sur la santé de leur fille, sa sollicitude maternelle lui arrache un mot d'une admirable étourderie : « Si je faisais venir le médecin? — Le médecin ?..... Eh bien, et moi? — Ah ! oui, c'est juste !..... » Mais

Digitized by Google

elle ajoute à part : « C'est plus fort que moi..... Je n'ai aucune confiance en lui. »

Dans *la Poudre aux yeux*, les femmes ne représentent pas, comme le fait Mme Perrichon, le parti de la raison et du sens commun. Ce sont elles, au contraire, qui poussent les maris à se jeter de la poudre aux yeux en étalant l'un devant l'autre un luxe insensé. C'est Mme Malingear qui, conformément à un petit travers bien commun aujourd'hui, parle de « ses salons, » mot qui éblouit tellement le naïf Ratinois, venu pour demander la main de Mlle Malingear pour son fils, qu'il se retourne vers sa femme et lui dit tout bas : « Tu vois, ils ont plusieurs salons..... Ils ne voudront jamais ! » Ce sont les femmes qui font prendre les loges aux Italiens, où l'on s'ennuie consciencieusement trois fois par semaine, ce sont elles qui décident les maris à louer des voitures au mois, au grand regret de Ratinois, qui se plaint « qu'ils sont là de grands coquins de chevaux qui piaffent toute la journée et dépavent la cour ; » ce sont elles enfin qui élèvent si haut les prétentions pécuniaires que le mariage projeté est sur le point de se rompre, et ce n'est que lorsque les maris ont secoué leur influence qu'ils jettent le masque, se montrent tels qu'ils sont, s'entendent, comme il convient, et finissent en bons bourgeois, après avoir commencé en mauvais.

Le défaut de cette œuvre (on a pu le remarquer par un mot que j'en ai dit plus haut), c'est que cet étalage exagéré ne semble pas avoir de raison d'être en face du bien-être réel que les auteurs prêtent aux deux ménages ; mais ce n'est là qu'une critique à laquelle il serait aisé de parer. A la prendre à la lettre, d'ailleurs, elle conduirait à la suppression de la pièce, et ce serait vraiment dommage. J'en sais peu qui soient aussi capables d'exciter un de ces bons rires qui nous réveillent comme un cordial généreux, et qui signalent parfois la bonne comédie plus sûrement que tout l'art des critique. Et comment nier que ces physionomies animées soient, comme celle de Perrichon, prises dans le vif de notre société ? La peinture en est joyeuse et spirituelle, à la vérité un peu relâchée dans la forme, mais riche en observation. Elle est sérieuse, puisqu'elle est vraie, et cependant elle n'affiche pas d'orgueilleuses prétentions. C'est là, à mon sens, le grand mérite des auteurs de *la Poudre aux yeux* qu'ils nous égayent avec beaucoup de simplicité et de bonhomie, et qu'ils n'imitent pas ces écrivains chez qui la vanité de l'auteur ne sommeille jamais, qui le prennent de haut avec le public, s'imposent à lui d'un ton d'autorité et semblent lui faire honneur en s'offrant complaisamment à son admiration respectueuse. Chez eux, au contraire, la verve comique a un aimable abandon ; on y trouve je ne sais quelle familiarité cordiale qui tout de suite nous fait plaisir, une absence de prétentions

Digitized by Google

qui nous enhardit et nous met à l'aise, et l'on songe à cette remarque si juste d'un grand écrivain parlant du charme qu'on éprouve lorsque, dans un livre, on s'attend à voir un auteur et qu'on trouve un homme. Quand on rit avec eux, il semble que ce soit en famille. Et l'on peut ajouter, à leur honneur, que cette illusion est d'autant plus possible qu'ils savent amuser honnêtement et sans avoir recours aux allusions inconvenantes, aux réticences de mauvais goût et à tous ces faciles moyens d'exciter un rire grossier, qui tiennent lieu d'esprit à ceux qui n'en ont pas.

IV

Arrivons maintenant à un type fort goûté des écrivains contemporains et surtout de M. Emile Augier : c'est celui du bourgeois devenu homme d'Etat ou aspirant à l'être. Le négociant, l'industriel, le boursier ont si souvent, dans le temps où nous vivons, entendu répéter, en vers comme en prose, que l'avenir des Etats reposait désormais sur eux, qu'ils ont fini par voir dans leur seule profession un titre à l'estime publique, et, pour peu que la fortune ait couronné leurs efforts, il n'en est pas..... au théâtre, qui, si mince esprit qu'il soit, ne s'applique la fière devise : *quò non ascendam ?*

Tel est M. Poirier [1], l'ancien marchand de drap. Il est ambitieux, il l'avoue, convaincu d'ailleurs que « le commerce est la véritable école des hommes d'Etat, » et fort du seul diplôme qu'on connaisse à pareille école : le succès. L'idée que M. Michaud, le maître de forges, est arrivé à la pairie, ne lui laisse pas de repos. M. Michaud, pair de France ! Pourquoi pas M. Poirier ? L'un sonnerait-il plus mal que l'autre. C'est en vain que le sage Verdelet, un bourgeois de la vieille roche et de la bonne espèce, lui fait judicieusement remarquer que « si le père de Molière était tapissier, ce n'est pas une raison pour que tous les fils de tapissiers se croient poètes ; » rien n'y fait, il faut qu'on lui fasse sa place. Et « qui mettra la main au gouvernail, sinon ceux qui ont prouvé qu'ils savaient mener leur barque ? » Voilà pourquoi M. Poirier, qui mépriserait fort la noblesse, s'il n'aspirait à devenir baron, a marié sa fille Antoinette au marquis de Presle. Bien que celui-ci n'ait cru vendre que son nom, dans sa pensée le beau-père a aussi acheté le crédit qui s'y attache, et il prétend s'en servir pour atteindre enfin cette pairie l'objet de ses rêves. Mais le marquis, qui n'est pas des plus riches en délicatesses,

[1] Les auteurs du *Gendre de M. Poirier* sont MM. Emile Augier et Jules Sandeau.

Digitized by Google

a précisément celles qui peuvent mécontenter son beau-père, et il se refuse à se rallier au gouvernement de Juillet. Alors M. Poirier, qui ne s'attendait pas à cela (et j'avoue que je le conçois), M. Poirier se fâche en voyant ses projets renversés; voici donc la guerre allumée et la comédie en mouvement.

Laissons un moment de côté l'antagonisme du bourgeois et de son gendre, et revenons au caractère du premier. Les auteurs l'ont tracé avec une antipathie marquée pour les idées bourgeoises, et ils ont soigneusement et heureusement relevé, chez Poirier, tout ce qu'elles peuvent renfermer d'étroit et d'égoïste. Les délicatesses du cœur lui échappent, et quand il veut obtenir d'Antoinette qu'elle décide son mari à prendre quelque emploi, c'est en lui disant : « Si tu lui demandais ça gentiment..... le soir..... tout en déroulant tes cheveux?.... — Oh! mon père! — Dam! c'est comme cela que Mme Poirier m'a demandé de la mener à l'Opéra, et je l'y ai menée le lendemain..... Tu vois! » Il en est de même des délicatesses de l'esprit. Qu'on ne lui parle pas, en peinture, d'un paysage pris par un beau soir d'été, car voici ce qu'il répondra : « Ça n'est pas intéressant, ce sujet-là, ça ne dit rien! J'ai dans ma chambre une gravure qui représente un chien au bord de la mer, aboyant devant un chapeau de matelot..... A la bonne heure! ça se comprend, c'est ingénieux; c'est simple et touchant. » Ces traits font assez voir quelle est l'étoffe de cet homme, qui se croit de celle dont on fait les pairs de France. Cette mesquinerie d'idées, il la transporte dans son luxe; car ce futur baron n'est pas ennemi du luxe, mais il s'en pare bourgeoisement et avec cette ostentation de mauvais goût par où le parvenu se trahit. S'il a renoncé à l'économie depuis qu'il est arrivé à la richesse, au moins en a-t-il gardé cette habitude de compter tout haut ce que lui coûte tout ce qu'il étale aux yeux de ses hôtes. Près de chaque chose il en met le prix, comme si elle était à l'étalage : « Mon pomard de 1811..... année de la comète..... monsieur le duc!.... quinze francs la bouteille! — En rendant le verre, mon bon, » dit au duc le marquis de Presle, avec un goût contestable, mais qu'il faut pardonner au froissement que causent à un homme de bonne compagnie ces riens irritants. Ce n'est pas tout encore, et ce ne sont là que des manques de tact et de délicatesse; mais son caractère se montre sous des aspects plus choquants : rampant et plat avec le marquis, tant qu'il espère le rendre souple à ses désirs, il devient haineux et insultant lorsqu'il demeure convaincu que tous ses efforts sont vains; il imite ces mendiants italiens qui, d'une trop grande humilité, ne savent passer qu'à l'insolence. Au premier acte, le marquis a le droit de tout dire, et il en use largement; si Verdelet fait remarquer à Poirier que son gendre se moque

Digitized by Google

de lui, celui-ci lui répond : « Laisse-le faire. » Mais comme notre homme jette le masque quand on a trompé ses espérances! Quelle sincérité dans l'antipathie! et comme dans ce baron manqué le bourgeois se réveille, armé de théories démocratiques, un peu tardives à la vérité! On se souvient de sa joie de faire mettre en vente le château de Presle : « La bande noire a bon nez, et j'espère qu'avant un mois, ce vestige de la féodalité ne souillera plus le sol d'un peuple libre. Sur son emplacement, on plantera des betteraves. Avec ses matériaux, on bâtira des chaumières pour l'homme utile, pour le laboureur, pour le vigneron. Le parc de ses pères, on le rasera, on le sciera en petits morceaux, on le brûlera dans la cheminée des bons bourgeois, qui ont gagné de quoi acheter du bois. J'en ferai venir quelques stères pour ma consommation personnelle. » Il faut dire, pour achever le portrait du personnage, que, s'il a les petitesses de cœur et d'esprit que nous savons, cependant, il n'est rien moins qu'un sot. Il est comme le paysan ou comme l'homme qui a dépensé toute son intelligence à se conduire dans la voie tortueuse des affaires, et son esprit, fermé à toutes les choses élevées, retrouve, du côté des ruses câlines et sournoises, tout ce qu'il perd de l'autre côté. Passé maître dans l'art des petits moyens et des expédients qui vont au but par le chemin des écoliers, cet aspirant homme d'Etat reste marchand dans l'âme. Quelle habileté dans le traître sang-froid avec lequel il pousse son gendre à se battre en feignant de le retenir : « Vous serez bien avancé, quand vous aurez attrapé un mauvais coup! Croyez-moi, prudence est mère de sûreté! » Le mot, qui est d'ailleurs dans le caractère de Poirier, double de prix par l'astuce du faux bonhomme, qui en pique, comme d'un aiguillon, l'amour-propre du marquis.

Il faut avouer que ce caractère est d'une grande vérité, et si l'on songe qu'il agit au milieu de personnages sincèrement étudiés comme lui, que celui d'Antoinette est l'une des plus gracieuses figures du théâtre contemporain, que l'action de la comédie, simple et facile, intéresse et ne languit point, que le style enfin, à part certaines défaillances, est de la bonne école de ce siècle, on ne s'étonnera pas que quelques personnes aient vu, dans *le Gendre de M. Poirier* le chef-d'œuvre du théâtre actuel. Je ne puis, quant à moi, me ranger à cette opinion, parce qu'il y a, dans la donnée de l'œuvre, quelque chose qui me choque et me froisse singulièrement. Que M. Poirier, qui est ridicule, odieux même à de certains égards, soit bafoué par l'auteur; que celui-ci l'expose à nos railleries et aux foudres de son dénoûment, rien de mieux; mais que ce ridicule tourne au profit de son antagoniste, de ce marquis, plus méprisable que lui, qui n'a su être ni un gentilhomme pauvre, ni un honnête

Digitized by Google

homme riche, qui a épousé la dot d'Antoinette sans seulement chercher à avoir quelque commerce avec son âme, qui, de cette position qu'il s'est faite, a accepté tous les bénéfices et répudié toutes les charges, et, le lendemain de son marché, car je ne puis dire son mariage, a couru retrouver ses maîtresses de la veille, voilà, à mon avis, ce qui choque la droiture de l'esprit et ce qui blesse le sens moral! Il est si vrai que, dans cette lutte où, à n'en pas douter, la sympathie aristocratique des auteurs penche du côté du marquis de Presle, le beau rôle, si beau rôle il y a, reste encore du côté de Poirier, qu'il échappe au bon sens des écrivains, tout partiaux qu'ils soient, des paroles dont il semble que l'honneur de M. de Presle devrait avoir peine à se relever. Qu'on se rappelle l'indignation du marquis quand il voit que Poirier veut réduire des dettes usuraires contractées par son gendre, la distinction étrange que le gentilhomme fait alors entre l'honneur et la probité, lorsqu'il dit que « l'honneur est la probité du gentilhomme, » et le mot excellent par lequel répond le bourgeois : « Eh bien, monsieur le marquis, il est heureux pour votre honneur que ma probité paye vos dettes. » La force de la vérité oblige encore les auteurs à donner, en dépit qu'ils en aient, l'avantage au bourgeois dans la scène où le marquis rit au nez de son beau-père, qui vient de lui faire timidement l'aveu de son ambition : « Arrive donc, Hector! arrive donc! crie-t-il bien haut au duc. Sais-tu pourquoi Jean-Gaston de Presle a reçu trois coups d'arquebuse à la bataille d'Ivry? Sais-tu pourquoi François-Gaston de Presle est monté le premier à l'assaut de La Rochelle? Pourquoi Louis-Gaston de Presle s'est fait sauter à la Hogue? Pourquoi Philippe-Gaston de Presle a pris deux drapeaux à Fontenoy? Pourquoi mon grand'père est mort à Quiberon? C'était pour que M. Poirier fût un jour pair de France ou baron! » Et voilà la réplique de Poirier : « Savez-vous, monsieur le duc, pourquoi j'ai travaillé quatorze heures par jour pendant trente ans? Pourquoi j'ai amassé, sou à sou, quatre millions en me privant de tout? C'est afin que M. le marquis Gaston de Presle, qui n'est mort ni à Quiberon, ni à Fontenoy, ni à la Hogue, ni ailleurs, puisse mourir de vieillesse sur un lit de plume, après avoir passé sa vie à ne rien faire. » De quel côté est ici le bon sens, et qui donc a raison?

Et que l'on ne dise point que je dénature l'intention des écrivains et que je leur prête, dans l'ensemble de l'œuvre, une préférence pour le gentilhomme qui n'est pas dans leur pensée. Que ceux qui pourraient le croire se reportent à leurs impressions mêmes à la lecture ou à la représentation du *Gendre de M. Poirier*. Ils y retrouveront cette préférence dans mille nuances difficiles à analyser et très aisées à sentir, comme on voit percer celle d'une mère pour l'un de

Digitized by Google

ses enfants, à travers une impartialité apparente, qui ne peut tromper qu'un moment; ils la retrouveront dans cette épithète de *chevaleresque* qu'Antoinette et Verdelet accolent si volontiers aux qualités du marquis, dans l'amour même d'Antoinette, la véritable héroïne de la pièce : si Gaston de Presle est « l'homme de ses rêveries, » c'est pour « la grâce de ses manières et de son esprit, son honneur chevaleresque, son dédain des mesquineries de la vie. » Peut-être Antoinette oublie-t-elle ici que la dot de Mlle Poirier est une de ces mesquineries de la vie que le marquis n'a pourtant point dédaignée. Ils la retrouveront enfin dans la conversion du gentilhomme en face de l'impénitence du bourgeois et dans l'abandon dont est frappé ce dernier, que sa fille quitte en retournant à peine la tête pour l'assurer « qu'elle ira le voir. » N'ai-je pas lieu alors de demander compte aux auteurs du droit qu'ils s'arrogent de présenter sous un jour si favorable un personnage à mon sens méprisable, et de lui sacrifier celui qui ne pèche que par l'ignorance de certaines délicatesses et je ne sais quelle organisation incomplète qui ne semble pas lui permettre de les ressentir ? Si déplaisant que soit Poirier, je ne puis lui préférer ce marquis à qui il faut tout pardonner parce qu'il est bien né et bien appris, et, pour ma part, ce personnage me semble si peu digne d'estime, qu'il me gâte en partie la physionomie aimable d'Antoinette, puisque du caractère de ceux que nous aimons il rejaillit quelque chose sur le nôtre, et qu'il est permis de dire, en modifiant un peu un proverbe connu : « Dis-moi qui tu aimes, je te dirai qui tu es. »

Dans *les Effrontés* et *le Fils de Giboyer*, M. Emile Augier, resté sans collaborateur, continue à replacer le personnage du bourgeois en présence de l'aristocratie, et l'on ne peut nier qu'ici encore le plateau de la balance ne penche quelque peu du côté du gentilhomme. L'auteur ne peut cacher son faible pour ce chevaleresque marquis d'Auberive, qui, ainsi qu'il le dit lui-même, « s'amuse à fomenter la corruption de la bourgeoisie, » dont il fait « l'enfant terrible et l'enfant gâté » du parti légitimiste, et qui est bien un peu le sien aussi. J'avoue que si le marquis me paraît gâté, ce n'est peut-être pas dans le sens où l'auteur emploie ce mot, et que ses théories sur le duel et sur l'honneur, dont il prétend, comme M. de Presle, s'attribuer l'usage exclusif, ne suffisent pas à me faire oublier ce qu'il a de désagréable et d'odieux. Mais ce qui me paraît être le tort de l'écrivain dans ces deux pièces, c'est de se reporter un peu trop en arrière, et de faire de la bourgeoisie un parti politique, qu'elle n'est plus, à proprement parler, depuis la Révolution. Si le bourgeois nous est acquis comme sujet d'étude, ce n'est plus que comme représentant un caractère : certaines idées étroites et mesquines,

Digitized by Google

auxquelles on donne le nom d'idées bourgeoises, ont engendré des hommes qui présentent un véritable type. Si l'on se place au point de vue de l'artiste, ces hommes seront les ennemis de l'idéal, les champions du terre-à terre. Sur le terrain politique, où se met M. Emile Augier, ce seront les ennemis du progrès, les conservateurs quand même, aux vues routinières et bornées. Mais de tels hommes ne forment pas une classe politique et se retrouvent dans toutes les classes : il y a des aristocrates, il y a des militaires, il y a même des artistes bourgeois. A la vérité, c'est chez les hommes voués aux affaires commerciales et financières qu'ils se recrutent ordinairement, et c'est de cela que M. Emile Augier s'autorise pour y voir une véritable classe ; mais y voir un parti politique, n'est-ce pas, de nos jours, aller un peu loin? Ce qui est sûr, c'est que le parti de la bourgeoisie, s'il existe, ne compte pas l'auteur des *Effrontés* et du *Fils de Giboyer* parmi ses amis. C'est même avec une certaine animosité qu'il en fait la peinture, et il se laisse aller avec lui à des préventions qui le condamnent plus par aversion que par justice. Ce ne sont pas les défauts et les ridicules de la bourgeoisie qu'il poursuit, c'est elle-même. Etes-vous bourgeois, tout est examiné, et, eussiez-vous raison, vous avez tort. C'est là, du reste, le côté défectueux des deux dernières comédies de M. Augier, qu'elles sont des œuvres de parti, où l'on voudrait, dans l'intérêt seul de la vérité des caractères, un peu plus d'impartialité. De là aussi trop de déclamation, une action qui nous laisse souvent un peu froids et un comique mêlé d'amertume. Aussi, les bourgeois de M. Augier sont-ils des personnages de comédie qui ne sauraient nous faire rire d'aussi bon cœur que les bourgeois moins ambitieux de M. Barrière ou de M. Labiche.

Je ne m'arrêterai pas sur le Charrier des *Effrontés*, Charrier le banquier, qui, comme Poirier, veut être pair de France ; ce caractère du bourgeois se dessine à peine en lui, et ce n'est que par des théories que l'auteur, dans cette comédie, développe ses idées sur la bourgeoisie. Trop de théories, c'est le vice des *Effrontés*. Il serait d'ailleurs injuste de nier ce qu'elles ont parfois de remarquable, et j'admire comme, au troisième acte, l'auteur, en soulevant les questions les plus graves, sait intéresser l'auditeur d'une comédie à une discussion, non-seulement politique, mais sociale ; mais il est permis de regretter ce que de tels essais, trop répétés, ôtent d'entrain à l'œuvre dramatique. Parlons du Maréchal du *Fils de Giboyer*. Celui-ci est un plus amusant personnage. Ambitieux ridicule, il aspire à la gloire d'orateur en lisant, à la Chambre, des discours faits par d'autres. Rallié à la cause de la légitimité, il appartient à cette bourgeoisie qui, suivant les expressions de l'auteur, « a pris la Révolution

Digitized by Google

en horreur depuis qu'elle n'a plus rien à y gagner, » c'est-à dire qu'il est riche, que tout lui sourit, qu'il lui semble que le progrès a dit son dernier mot le jour où il est parvenu à la fortune, que le moment lui paraît venu d'enrayer, et qu'il ne voit pas ce qu'on pourrait désirer encore : avec tout cela, sot à faire plaisir. Le malheur est que l'auteur, pour mieux railler le personnage, se met trop volontiers à sa place. Ainsi, comment admettre que Maréchal, qui ne peut se dissimuler sa nullité, puisqu'il accepte de ses amis politiques des discours tout faits, dise, en se le répétant : « J'étais né pour être orateur ; j'ai la voix et le geste, les dons qui ne s'acquièrent pas ; le reste (regardant le manuscrit) s'acquiert. » Le mot est fort joli, et, mis dans la bouche d'un autre, il deviendrait excellent à titre d'épigramme ; dans la bouche de Maréchal, il est impossible, et l'on y sent l'auteur qui pousse de l'épaule son personnage pour se mettre à sa place. Il est bon que l'auteur fasse connaître ses sentiments sur les personnages de ses œuvres, mais indirectement et à la condition de respecter leur caractère. Sa personnalité doit être, comme Agrippine assistant, derrière un voile, aux séances du Sénat, invisible et présente : celle de M. Augier est toujours présente, mais trop souvent visible ; il sort parfois des coulisses, et le drame n'y gagne rien. Ceci est vrai surtout de ses dernières œuvres, que les passions de la politique militante envahissent, au grand détriment de l'art. On y sent que ce n'est pas sur la scène que se joue le drame, et que la comédie n'est qu'un prétexte ; le pamphlet, avec ses amertumes, remplace la satire de mœurs et sa franche gaieté. Richelieu se vantait, à son lit de mort, de n'avoir pas eu d'autres ennemis que ceux de l'Etat ; je voudrais de même que l'auteur comique n'en eût pas d'autres que ceux de tout le monde. Toutefois, ces réserves faites, Maréchal n'en reste pas moins un caractère très bien tracé ; il appartient à la comédie de la meilleure espèce, lorsque, au dernier acte, joué par le parti qui l'a endoctriné, il se retourne contre lui avec toute la fureur de la vanité blessée. Ce réveil du vieil homme, ce retour aux principes de « ses pères, » donnent lieu à d'excellentes scènes, et rendent fort remarquable le cinquième acte du *Fils de Giboyer*.

Je n'en ai pas tout à fait fini avec le bourgeois envisagé au point de vue politique. L'exhibition des anciens partis ainsi remise à la mode a tenté l'auteur des *Pattes de mouche* et de *Nos Intimes*, et nous avons eu *les Ganaches*. Là se trouvent en présence un marquis, un républicain, un bourgeois et un ingénieur, lequel, aux yeux de M. Sardou, représente le progrès et caractérise le siècle ; et comme, dans *les Effrontés*, M. Augier nous avait fait accepter une assez longue discussion sociale, il nous en faut admettre une plus

Digitized by Google

longue encore, sur le progrès, de la part des quatre principaux personnages des *Ganaches*. Je ne parlerai pas de cette discussion, qui ouvre peu de perspectives nouvelles ; mais si l'on remarque qu'elle a lieu au moment même où le marquis, Vauclin et Fromentel, soupçonnant l'ingénieur de vouloir séduire Marguerite, sont accourus pour le soumettre à un interrogatoire, on trouvera peut-être qu'il y aurait une double raison pour qu'elle n'existât pas. Arrêtons-nous au bourgeois, à Fromentel. Est-ce un type ? Le mot serait bien ambitieux, et, si l'auteur croit avoir incarné en lui l'image vivante de la bourgeoisie, j'ai peur qu'il ne se trompe. Est-ce un caractère du moins ? Oui, si ce n'est une création nouvelle. Fromentel est le mécontent quand même : tout va mal, et de son temps tout allait mieux. Il vous démontrera que, s'il est chauve, la faute en est au gouvernement. Mais ne cherchez pas à le faire sortir de son mécontentement perpétuel : Fromentel « n'a qu'une note : » elle est bonne, elle est juste ; mais je me demande si cela suffit. Je le comparerais volontiers, pour ma part, à certaine horloge à musique dont parle Töppfer, qui se mit à jouer, quand vint l'heure, un air qui ravit d'aise tous les assistants ; mais l'air ayant recommencé une seconde et une troisième fois et bien d'autres encore, sans qu'on pût l'arrêter, l'admiration première finit par faire place à un tout autre sentiment. La mesure est la première des qualités, puisque l'oubli qu'on en fait change en défauts les qualités mêmes.

V

Maintenant que nous touchons au terme de ce travail et que nous avons vu agir et penser ce personnage du bourgeois dans les principales œuvres contemporaines où il s'est produit, il ne sera pas inutile de réunir les différents traits épars dans chacune d'elles, en y joignant ceux qu'elles auraient pu oublier et mettre de côté, de façon à prendre une idée plus générale et plus complète du type qu'elles nous ont présenté sous des aspects variés. Ainsi fait le voyageur, qui, après avoir parcouru les rues et examiné les monuments d'une ville, gravit quelque colline voisine pour l'embrasser d'un coup d'œil, avant de s'éloigner, et voir dans son ensemble ce qu'il a vu dans ses détails.

Il est, si je ne me trompe, un point commun à tous les personnages dont nous nous sommes occupés, si l'on en excepte ceux de *la Poudre aux yeux*, c'est l'égoïsme, c'est une sécheresse d'âme,

Digitized by Google

qui accompagne assez ordinairement celle de l'esprit, et qui semble le résultat naturel de la tendance du bourgeois à n'attacher de prix qu'aux biens qui se comptent, se pèsent ou se mesurent. Disons, tout de suite, pour justifier l'exception que je viens de faire, que les auteurs de *la Poudre aux yeux* n'ont donné à leurs bourgeois que de légers ridicules, une vanité qui peut se corriger et se corrige en effet, et remarquons surtout que cette œuvre, à l'inverse des autres, tend à se rapprocher de l'ancien théâtre, qui n'était pas l'ennemi du bourgeois et ne le raillait guère que lorsqu'il rougissait de sa condition. Dans toutes les autres comédies par nous parcourues, cet égoïsme a donc, non sans raison, sa part dans la peinture du caractère bourgeois. Ce défaut se trouvait déjà, du reste, en germe même chez un bourgeois de Molière. Chrysale, dont l'auteur ne fait pas la satire, parce qu'il a assez à faire de s'attaquer à Philaminte, Chrysale n'est, à tout prendre, qu'un égoïste. Que lui importe le bonheur de sa fille Henriette qu'on sacrifie ? Que sont pour lui les choses de l'esprit ? Que lui font ceux qui y consacrent leurs veilles et qu'a-t-il à faire des services qu'ils ont rendus aux hommes ? Tout est bien, s'il peut digérer en paix son dîner bien cuit. On s'attendrit quelquefois sur les regrets qu'il manifeste de l'expulsion de Martine :

Une pauvre servante au moins m'était restée.....

Mais quoi ! Ceci est encore un trait d'égoïsme, et, s'il regrette sa « pauvre servante, » c'est que celle-là du moins « ne rêvait pas à des vers quand il demandait à boire. » Rabelais aussi, ce Molière anticipé, ce peintre énergique qui, d'un coup de pinceau, crée un homme, avait admirablement saisi ce côté du caractère bourgeois, lorsqu'il a fait dire à Janotus de Bragmardo, dans la harangue qu'il adresse à Gargantua, pour lui redemander les cloches de Notre-Dame, qu'il ne lui faut plus « que bon vin, bon lict, le dos au feu, le ventre à table et escuelle bien profonde. »

Mais le personnage, nous l'avons vu, ne s'en est pas tenu à son matérialisme égoïste, à son indifférence pour toutes les choses élevées. L'ère moderne, en lui ouvrant toutes les portes des honneurs et du pouvoir, a fait vibrer en lui la corde de l'orgueil. Salué, adulé, aujourd'hui qu'il est riche, par ceux qui ne le voyaient pas passer hier à côté d'eux, il n'a pas su faire la part de sa fortune et s'est laissé séduire aux flatteries dont il est l'objet. On lui dit qu'il est seul sage, que nul mieux que lui n'a compris les besoins du siècle, et il le croit ; on lui dit que le comptoir est le marchepied de la tribune, et il le croit ; on lui dit quil a droit de prononcer sur toute chose, on applaudit à ses sentences, et rien de tout cela ne l'étonne,

Digitized by Google

et il redresse la tête, comme l'âne de la fable qui portait des reliques. Hier, il demandait l'égalité, il était pauvre : il la repousse aujourd'hui. Entendez le Maréchal d'Emile Augier, revenu de ses velléités d'alliance avec les légitimistes, mais non de ses prétentions, et jugez jusqu'où va son libéralisme : « Je n'ai pas de préjugés, moi. Je méprise la noblesse; la seule distinction que j'admette entre les hommes, c'est la fortune. » L'aristocratie d'argent, voilà le grand mot du bourgeois : notez bien qu'il y croit comme à un dogme social, et qu'il sait le mieux du monde mesurer sa manière d'être et ses airs d'importance au degré de fortune où il est parvenu. A la façon dont vous le voyez entrer dans un salon, saluer, s'asseoir, tousser et plonger les doigts dans sa tabatière, vous pouvez estimer, à peu de chose près, le nombre de mille livres de rente, dont son revenu se compose. L'importance plus ou moins grande de ses biens se décèle dans le moindre de ses gestes, dans la plus insignifiante des paroles qu'il fait entendre, dans sa manière de prononcer un oui ou un non, mais surtout dans ses façons d'agir avec ceux dont il reconnaît franchement la supériorité, c'est-à-dire ceux que la fortune a plus favorisés, et dans le ton de hauteur qu'il prend avec les autres.

Nous savons que, porté à n'estimer que ce qui contribue à son bien-être matériel, il attache peu de prix aux choses qui ne parlent qu'à l'intelligence ; mais il n'y mettra plus la même naïveté d'indifférence que le vieux Chrysale. Ou il foudroiera de sa bourgeoise éloquence l'idéal et les artistes, la littérature et les idéologues, ou bien il affectera pour eux une admiration menteuse pour faire preuve de bon ton. Mais alors quelle admiration et dans quelle voie ce nouveau Mécène poussera-t-il les arts! En peinture, il n'élèvera pas son enthousiasme au delà des sujets de genre et réservera ses plus grandes sympathies pour des intérieurs de cuisine aux casseroles reluisantes. En matière d'opéras, il demandera, suivant la spirituelle expression de l'auteur de *Moi*, « une musique digestive et peu savante. » Cela ne l'empêchera pas parfois, pour n'avoir rien à envier aux véritables connaisseurs, d'acquérir à grands frais quelques tableaux, quelques statues, dont le mérite véritable ne lui sera révélé que par le prix dont son ostentation les aura payés, d'attirer dans ses salons des artistes sérieux, qui l'ennuieront, mais le feront valoir, d'acheter, sans aimer la nature, de pittoresques domaines dans les sites les plus beaux; mais en s'entourant de toutes ces choses, qui parlent à l'âme des élus, son esprit grossier, étranger à leurs attraits, semblera n'avoir pour but que de faire envie à ceux qui sauraient en jouir, s'ils pouvaient les posséder.

Tel est l'homme en qui se personnifie le type du bourgeois, homme

Digitized by Google

dangereux, dont l'espèce se multiplie chaque jour sous l'influence d'appétits matériels qui tendent à nous rétrécir l'esprit et à nous dessécher l'âme, homme d'autant plus dangereux qu'il ne se doute pas de ce qui lui manque, et peut aisément se croire en règle avec tous les devoirs moraux. Laissons un moment la parole à un écrivain qui a fort bien compris et rendu parfaitement, avec une pointe de naïveté gauloise, le défaut de ce caractère : « A la vérité, dit-il, l'homme sans poésie peut être honnête, probe, laborieux, actif et, comme dit l'autre, bon citoyen ; mais, à coup sûr, son âme, sa pensée sont de petite taille..... J'ai vu, dit-il, pendre un homme, et c'était bien fait, car il avait volé à main armée sur la grande route, et nuitamment. Il est logicien, notre ami, et raisonne serré. Va, fais-toi avocat : tu seras bavard ; éloquent, jamais. Fais-toi juge : tu pourras être injuste, cruel, mais, à coup sûr, conséquent aux textes de loi. Fais-toi jurisconsulte : tu pourras savoir par cœur tout le Digeste et Cujas, mais, à coup sûr, tu aurais mieux pensé de te faire commis au bureau de l'enregistrement [1]. » Une nuance de sensibilité, une nuance d'imagination, voilà ce qui manque au bourgeois pour être un homme irréprochable suivant la morale comme il l'est suivant la loi. Cette seule lacune fait de lui un égoïste parfait, qui trouve, par malheur, les meilleurs raisonnements du monde pour justifier son égoïsme. Je ne puis résister ici au désir de faire une dernière citation, qui mettra en relief à la fois ce que ce sentiment a de révoltant au fond, et ce que sa justification a de logique en apparence : je parle du discours qu'Alfred de Vigny, dans *Chatterton*, fait tenir à John Bell, qu'il nomme « l'égoïste par excellence et le juste suivant la loi, » lorsque ses ouvriers implorent la grâce d'un de leurs camarades, chassé pour une faute légère : « Ne m'avez-vous pas tous vu compagnon parmi vous? Comment suis-je arrivé au bien-être que l'on me voit? Ai-je acheté tout d'un coup toutes les maisons de Norton avec sa fabrique? Si j'en suis le maître à présent, n'ai-je pas donné l'exemple du travail et de l'économie? N'est-ce pas en plaçant les produits de ma journée que j'ai nourri mon année? Me suis-je montré paresseux ou prodigue dans ma conduite? Que chacun agisse ainsi, et il deviendra aussi riche que moi. Les machines diminuent votre salaire, mais elles augmentent le mien : j'en suis très fâché pour vous, mais très content pour moi. Si les machines vous appartenaient, je trouverais très bon que leur production vous appartînt ; mais j'ai acheté les mécaniques avec l'argent que mes bras ont gagné : faites de même, soyez laborieux et surtout économes. Rappelez-vous bien ce sage proverbe de nos pères : *Gar-*

[1] R. Tœppfer, *Réflexions et menus propos d'un peintre génevois.*

Digitized by Google

dez bien les sous, les schellings se gardent eux-mêmes. Et à présent, qu'on ne me parle plus de Tobie, il est chassé pour toujours. »

Quoi de plus juste, quoi de mieux raisonné qu'un tel discours, et qu'y trouverait-on à répondre s'il ne fallait reconnaître que le cœur est parfois dans le vrai mieux que la justice et la raison pures, et si l'on ne songeait, avec le jurisconsulte romain, que l'extrême droit peut devenir l'extrême injustice? Chacun pour soi est la devise des John Bell : prenons garde qu'elle ne devienne celle de notre temps; prenons garde surtout qu'en développant la tendance au bien-être matériel, où aboutit fatalement l'égoïsme, elle ne nous détourne de toutes les aspiration élevées. Certes, plus d'un me répondra que ce temps, accusé de matérialisme, est si grand par l'esprit que la science, dans ce siècle, a fait plus de conquêtes qu'elle n'en avait fait dans tous les siècles précédents. Mais si je regarde autour de moi où tendent nos sciences si merveilleusement développées, que vois-je, sinon la recherche perpétuelle de notre confort et de nos jouissances? La fureur d'application pratique de la science, qui est une des tendances éminemment bourgeoises de notre siècle, finira, si l'on ne s'arrête dans cette voie, par nous faire dédaigner et négliger tout ce qui n'aura pas un objet palpable et ne servira pas nos besoins physiques. Que la comédie, en cela plus sérieuse et meilleure prophétesse que ceux qui parfois la dédaignent, sache s'armer et lutter contre une tendance funeste; qu'elle soit fière de se faire du rire un allié dans une si bonne cause : c'est le parti de l'esprit qu'elle défend; qu'elle rende justice à ces progrès matériels dont nous sommes si orgueilleux, mais qu'elle sache nous rappeler que l'homme est une intelligence servie par un corps, et que c'est renverser les rôles que d'en faire un corps servi par une intelligence!

JULES GUILLEMOT.

Digitized by Google

LES

ASSOCIATIONS LITTÉRAIRES

DANS LES PAYS-BAS

LES CHAMBRES DE RHÉTORIQUE

Vaderlandsch Museum voor nederduitsche letter Kunde, oudheid en geschiedenis, uitgegeven door C.-P. SERRURE, 5 vol. Gent, 1861-1863. — *Jaerboeken der aloude kamer van Rhetorika « Het Roosjen » onder Kenspreuk « Gheblœyt int wilde. » Te Thielt*, door Alfons-L. DE VLÆMINCK. Gent, 1863. — HOFFMANN VON FALLERSLEBEN, *Horæ Belgicæ*, pars v et vi. Wratislaviæ.

A l'indifférence méprisante du XVIIIe siècle pour la littérature du moyen âge succédèrent, il y a quelques années, une vive curiosité et une infatigable ardeur de recherches. L'esprit critique s'élargit et se transforma, et derrière sa bannière nouvelle un grand nombre d'intelligences laborieuses s'élancèrent à la conquête de ces contrées inexplorées, dont les écrivains du siècle de Louis XIV avaient jusqu'alors masqué la vue. Les littératures étrangères profitèrent, à leur tour, de cet esprit nouveau, car l'élan, une fois donné, ne devait plus s'arrêter, et, comme il supprimait le temps, il voulut aussi abolir l'espace. Ce ne fut plus par les emprunts de Voltaire ou par les involontaires travestissements de Ducis qu'on put connaître le génie de Shakespeare, mais par des traductions consciencieuses et fidèles, qui le montraient tout entier, avec sa force et ses faiblesses, sa grandeur et sa trivialité. Ainsi, la France, un peu dédaigneuse jusqu'ici de tout ce qui n'émanait pas de son propre cerveau, finit

Digitized by Google

par donner une large hospitalité à tous les esprits d'élite, quelles que fussent leur langue et leur nationalité.

Un seul pays, situé pourtant aux portes de la France, paraît jusqu'à présent avoir échappé à ce mouvement international : c'est la Flandre. Quelle est la raison de cet oubli? Faut-il en conclure qu'il n'y a rien là qui mérite de fixer l'attention? Non, sans doute, et il serait inconcevable, en vérité, qu'un pays qui, par son école de peinture et par la création de l'art des Palestrina et des Hændel [1], s'est placé au premier rang dans les arts, fût entièrement nul au point de vue littéraire.

Une des raisons de cet isolement se trouve dans le peu d'utilité pratique de la langue néerlandaise, défaut qui en fait négliger l'étude; car, en définitive, ne sont-ce pas les relations industrielles et commerciales qui ont conduit à l'étude des langues anglaise et allemande, et, par suite, à la connaissance de leur littérature? Ici, la position est différente. Le Néerlandais est parlé par un très petit peuple, chez lequel la majorité des commerçants est familiarisée avec la langue française. Les transactions d'un peuple à l'autre sont faciles et n'exigent pas nécessairement l'étude du flamand. Je sais que, pour beaucoup d'esprits, cette utilité pratique d'une langue n'a pas de valeur; ils n'ont d'autre but, en l'étudiant, que les jouissances littéraires qu'elle peut donner. Mais ceux-là veulent être largement payés de leurs peines, ils veulent trouver, au terme de leurs travaux, quelque chef-d'œuvre d'une supériorité reconnue, quelque génie transcendant qui les séduise et les entraîne. Si Shakespeare, Byron et Walter Scott n'avaient pas ouvert la brèche, il est fort probable que Dickens, Thackeray et tant d'autres attendraient encore un traducteur. Eh bien, ce chef-d'œuvre qu'on veut ainsi trouver au seuil d'une littérature étrangère pour se résigner à y pénétrer, le néerlandais ne peut l'offrir. Au premier rang dans les autres arts, la Flandre ne possède pas, en poésie, cet indispensable génie de premier ordre qui ouvre la porte aux talents plus modestes. Ce qu'on y trouve, en revanche, surtout si l'on remonte à l'époque où elle puisait dans ses institutions communales une vie pleine d'activité et d'éclat, c'est une littérature forte et florissante, perpétuellement en contact avec celle de la France, sur laquelle elle n'est peut-être pas restée sans influence, et dont, en tout cas, elle explique et complète l'histoire.

Il nous a semblé que le développement des associations littéraires et la naissance de la poésie dramatique en Flandre pouvaient jeter quelque lumière sur les origines du théâtre en France. A ce titre,

[1] Il est démontré que l'origine de la musique moderne se trouve dans les Pays-Bas.

Digitized by Google

une esquisse historique de ces associations jadis célèbres sous le nom de *chambres de rhétorique* ne saurait être indifférente aux lecteurs de la *Revue*. Mais ces sociétés offrent encore un autre genre d'intérêt, à cause de la large part qu'elles prirent dans les affaires publiques. Leur rôle, à cet égard, fut si considérable, qu'on ne pourrait écrire les annales des chambres de rhétorique sans écrire en même temps l'histoire des idées politiques et religieuses dans les Pays-Bas. Dans plus d'une circonstance, elles défendirent, à leurs risques et périls, la liberté menacée, et opposèrent une résistance vigoureuse et énergique aux envahissements du despotisme espagnol. Partisans enthousiastes de la Réforme, elles la défendirent et la prêchèrent dans leurs comédies et dans leurs assemblées. Leurs concours, qui réunissaient souvent les villes principales du pays, rendaient cette propagande facile et active. « Ces sociétés de rhétorique, dit l'historien Motley, tenaient alors la place qu'avec plus d'influence la presse quotidienne a prise depuis dans les pays libres. Avant l'invention de cette arme terrible, la plus terrible que jamais la liberté a pu brandir contre la tyrannie, ces associations, humbles mais influentes, partageaient avec la chaire le seul instrument qui existât alors pour soulever les passions du peuple ou diriger ses vœux. » Il est donc incontestable qu'elles ont contribué à quelques-unes des conquêtes de la société moderne : la liberté religieuse, la liberté de la pensée, et à ce titre encore elles méritent toute notre attention.

I

On sait que de bonne heure il y eut, dans les Pays-Bas, des associations dramatiques, analogues à celles des *Confrères de la Passion*, des *Enfants sans souci* et des *Clercs de la Basoche*. Mais à quelle époque précise remontent-elles? C'est là une question difficile, et, pour la résoudre, on ne possède que des éléments insuffisants. Cependant, on a maintes fois tenté de fixer la date de leur origine, et c'est ainsi d'abord que, en se fondant sur un passage de Gramaye[1], on avait placé la création de la chambre de rhétorique de Diest en l'année 1302; mais la récente découverte de la charte conférant privilége à cette chambre[2] est venue infirmer le témoignage de Gramaye. On s'est encore appuyé sur l'autorité de Lam-

[1] *Antiquitates Flandriæ. Diesta*, p. 63.
[2] Cette charte a été publiée dans le tome III du *Vaderlandsch Museum*. Gand, 1859-1860.

Digitized by Google

bert Bidloo, qui affirme, dans son *Panpoëticon Batavum*, que de son temps on conservait, dans la chambre de rhétorique de Leyde, des preuves authentiques de l'existence des associations littéraires avant l'an 1200. Cette assertion suspecte n'a pas encore été formellement détruite ; il est probable, toutefois, que les pièces auxquelles Lambert Bidloo fait allusion se rapportaient, non pas à des corporations régulières, mais à ces bandes de jongleurs et d'histrions qui parcouraient la France et les Pays-Bas dès le VIIIe siècle [1], et c'est sans doute dans le même sens qu'il faut interpréter certaines mentions qu'on rencontre fréquemment dans les anciens livres de comptes des villes de Flandre [2], mentions sur lesquelles on s'est également fondé pour attribuer aux chambres de rhétorique une origine fort reculée. Quoi qu'il en soit, l'assertion gratuite de Lambert Bidloo, jointe aux renseignements assez vagues des registres municipaux, nous paraissent une base trop fragile pour y asseoir une conviction historique.

Or, si l'on écarte ces preuves insuffisantes, il n'est guère possible de trouver une date bien établie avant la fondation de la chambre de rhétorique *Het-Boeck* (le livre) à Bruxelles, en 1401, et comme cette dernière date est jusqu'à présent la seule qui repose sur des documents authentiques, nous l'accepterons provisoirement pour point de départ de l'histoire des associations littéraires dans les Pays-Bas. Toutefois, il faut remarquer qu'un grand nombre de présomptions graves nous autorisent à la croire trop récente, et des recherches sérieuses et bien dirigées viendront, sans aucun doute, justifier cette conjecture. L'origine des *gildes* est, pour ainsi dire, contemporaine du premier effort des communes vers leur affranchissement, et il paraît difficile à croire que l'esprit d'association ait attendu jusqu'au XVe siècle pour s'appliquer aux productions littéraires, alors surtout que, dès le XIIIe siècle déjà, la Flandre, ainsi que nous le verrons plus loin, possédait un théâtre florissant. D'un autre côté, presque immédiatement après la fondation de la chambre de rhétorique de Bruxelles, on constate, dans toute la Flandre et le Brabant, un développement si considérable de ces associations, qu'on se refuse à croire qu'elles aient surgi toutes dans le court espace d'un quart de siècle.

Il faut remarquer d'abord que cette date de 1401 coïncide d'une

[1] En 789, on prenait déjà contre eux des mesures de rigueur, et, en 813, le concile de Tours censurait leur conduite licencieuse.

[2] On rencontre beaucoup de mentions de cette nature : « payé..... aux compagnons (*gezellen*) qui jouèrent pendant la procession la passion de Notre-Seigneur..... qui représentèrent la résurrection. » Il faut remarquer que ce nom de *gezellen* fut effectivement porté pendant longtemps par les membres des chambres de rhétorique.

Digitized by Google

manière remarquable avec l'établissement à Paris des *Confrères de la Passion*, constitués en association régulière par une charte de Charles VI, en 1402; car, peu de temps après, la Flandre s'ouvrait à l'influence française, et laissait déborder dans sa littérature tout le courant des inventions allégoriques et conventionnelles du théâtre français. Devant cet envahissement des idées étrangères disparut l'individualité littéraire, si tranchée jusqu'alors, et que la lutte entre les comtes de Flandre et leurs suzerains avait constamment consolidée, en empêchant entre les deux peuples tout contact pacifique, sérieux et durable. D'un autre côté, les habitudes luxueuses de la cour de Bourgogne favorisèrent le développement des associations dramatiques, déjà si sympathiques au caractère Flamand. De la Flandre et du Brabant, elles se répandirent dans la Hollande et la Zélande, et bientôt il n'y eut pas une ville, pas un village qui ne tînt à honneur de posséder sa chambre de rhétorique. Un savant hollandais[1], le premier, je crois, qui ait fait des recherches sur leur histoire, en donne une longue liste, comprenant plus de deux cents chambres de rhétorique, et il est constant que ce chiffre élevé est notablement inférieur à la réalité. On en comptait quatre à Anvers, quatre à Bruxelles, quatre à Gand, six à Ypres, six à Louvain, trois à Amsterdam, trois à Bréda, et ainsi de suite. Nous avons déjà dit la connexion intime qui existe entre le développement de ces associations et le mouvement religieux dans les Pays-Bas. C'est sous cet aspect que nous allons rapidement examiner les principaux points de leur histoire.

Dans le principe, les chambres de rhétorique se composaient presque exclusivement d'ecclésiastiques. Du haut des tréteaux, véritable succursale de la chaire, ils tonnaient contre la noblesse, prêchaient la dîme et la soumission à l'Eglise. Leurs attaques devinrent bientôt si violentes, qu'en 1445 l'autorité laïque crut devoir lancer l'interdit sur les pièces qu'ils représentaient; mais c'était là une mesure bien inutile, car le théâtre était une arme de la liberté, et ne pouvait pas longtemps demeurer au service du privilége et de l'intolérance. Cependant, en voyant échapper peu à peu cette influence puissante aux mains du clergé, l'autorité gouvernementale fit un effort pour la confisquer à son bénéfice. En 1481, l'archiduc Maximilien, voulant lever un impôt sur les bourgeois de Bruges, imagina de leur donner un spectacle allégorique, qui, dans sa pensée, devait lui ouvrir toutes les bourses. Malheureusement pour lui, les Flamands n'aimaient guère payer les taxes dont le produit devait passer

[1] Willem Kops, *Schets eener geschiedenis der Rederykeren*, dans le tome II de l'ouvrage intitulé : *Werken der maatschappy van nederlandsche letterkunde*, in-4°.

Digitized by Google

en entreprises étrangères à leur intérêt, et le résultat de cette finesse autrichienne ne fut pas aussi brillant que Maximilien l'avait espéré ; les Brugeois restèrent sourds aux meilleurs arguments de l'allégorie, et prétendirent que *Raison* déraisonnait, et que *Bon Enseignement* aurait bien fait d'adresser ses conseils au prince lui-même. A un certain moment, leur désapprobation devint si chaleureuse et si expressive, que les acteurs eurent à peine le temps de se sauver, et l'un d'eux, s'étant trouvé pris dans la bagarre, reçut des témoignages non équivoques de l'opinion publique sur le mérite de la pièce.

A dater de cette verte leçon, les rhétoriciens entrèrent dans une voie plus libérale, et, peu de temps après, ils prirent en main la cause de la Réforme, dont ils se firent les fervents apôtres. Mais en acceptant ce rôle plus conforme à leur véritable esprit, ils assumaient une lourde tâche qui devait leur valoir bien des peines et bien des tribulations, et les conduire finalement à la ruine de leur institution. Pendant tout le XVIe siècle, ce fut une lutte à outrance, une guerre d'extermination entre les rhétoriciens et le gouvernement espagnol. D'un côté la chanson et la satire, de l'autre, l'inquisition et le bûcher ; telles sont les armes inégales employées dans l'étrange duel auquel nous allons assister.

En 1533, neuf bourgeois d'Amsterdam furent condamnés à faire un pèlerinage à Rome, pour avoir eu l'audace de représenter certaine pièce, satire mordante dirigée contre le clergé. Ce fait fournit l'occasion d'introduire la censure au théâtre, et, « afin que pareil scandale ne se renouvelât plus, il fut défendu de jouer désormais une pièce quelconque sans la soumettre à un examen préalable. » Ces mesures étaient bien impuissantes à arrêter l'essor de l'esprit satirique et indépendant, et la contrainte ne réussit qu'à faire jaillir avec plus de verve et de vigueur l'idée qu'elle espérait étouffer. Les rhétoriciens continuèrent leurs attaques avec une persistance infatigable, battant en brèche les indulgences et les pèlerinages, et s'en prenant surtout à la corruption et à la licence des moines. « Ces comédiens corrompus en mœurs et religion, que l'on appelait rhétoriciens, dit un écrit du temps, ès quels le peuple prins plaisir, et tousjours quelques pauvres moines ou nonnettes avaient part à la comédie ; il semblait qu'on ne se pouvait resjouir sans se mocquer de Dieu et de l'Eglise. »

Cette audace devenait intolérable, et Philippe II n'était pas d'humeur à souffrir longtemps pareille débauche de liberté. En conséquence, il fulmina, en janvier 1559 (1560), un placard terrible par lequel il défendait « de chanter ou jouer certaines ballades, chansons ou pièces, où il était traité quelque question, proposition ou matière

Digitized by Google

touchant à la religion et à ses ministres ; » en outre, il interdisait « de jouer des pièces allégoriques, moralités ou autres, que l'on avait coutume de représenter en l'honneur de Dieu et de ses saints, ou pour l'amusement et l'édification du peuple, sans les avoir préalablement soumises à l'examen du curé ou de la magistrature ; le tout, sous peine de mort. » Ce placard devait faire bien des victimes ; car, loin de reculer devant la menace, les rhétoriciens acceptèrent bravement la lutte, et sans doute le despotisme du monarque espagnol n'eût triomphé de leur résistance que par une destruction complète, si une circonstance décisive ne fût venue couper court à ce combat inégal du pot de terre contre le pot de fer.

Après une longue et terrible lutte, les provinces septentrionales des Pays-Bas venaient enfin de fonder leur indépendance ; tandis que les provinces méridionales restaient courbées sous le joug de fer des gouverneurs espagnols. Guillaume le Taciturne faisait sortir du sol, encore ébranlé par le fracas de la guerre, le majestueux olivier de la paix, et fondait, sur les débris fumants de la ville de Leyde, sa fameuse université. Alors, tout ce qui avait un cœur libre et un esprit indépendant courut se réfugier sous l'aile de la jeune république, et, en dépit des efforts du gouvernement espagnol, la Flandre et le Brabant se dépeuplèrent avec une rapidité effrayante. A dater surtout des victoires de Farnèse, l'émigration devint formidable. Les savants se rendirent naturellement à Leyde, les marins et les laboureurs affluèrent vers la Zélande et la Flandre hollandaise ; les commerçants se portèrent sur Amsterdam, tandis que les ouvriers et les tisserands, qui avaient fait si longtemps la richesse et la prospérité du pays, allèrent porter en Angleterre les trésors de leur expérience et de leur habileté. La Flandre se trouva donc tout à la fois dépossédée de sa prépondérance matérielle et morale, et la Hollande s'empara définitivement du mouvement littéraire. « Et c'est ainsi, dit le père de Jonghe, dans sa *Chronique de Gand*, qu'après dix-huit ans, les troubles religieux, cause de tant de sacriléges, de misère et de sang versé, se terminèrent à Gand ; et, sans les mesures énergiques du duc de Parme et, postérieurement, des archiducs Albert et Isabelle, sans la vigilance assidue des magistrats catholiques, il est probable que ces troubles eussent amené la ruine totale de notre ville, grâce à l'émigration d'un grand nombre de familles réformées, et à la misère et la cherté des vivres qui en furent le résultat. » Van Meteren raconte que la ville fut peu à peu privée de la meilleure partie de ses habitants, qui se rendirent en Hollande, en Zélande et ailleurs, en sorte que Gand se dépeupla de plus de moitié. » Cette assertion concorde avec les renseignements du manuscrit que j'ai principalement consulté pour la rédaction de cette étude, et où j'ai lu les lignes sui-

Digitized by Google

vantes : « En 1585, la moitié des maisons étaient à vendre ou à louer ; on calculait que neuf mille familles avaient abandonné la ville, et l'auteur de ce manuscrit a vu de ses propres yeux deux chevaux qui paissaient tranquillement dans une des principales rues de la ville ; ce qui, du reste, n'avait rien d'étonnant, vu le grand nombre de rues restées entièrement inhabitées. » Il résulta nécessairement de là un chômage universel des métiers et industries, et un redoublement de misère et de famine. L'auteur du manuscrit ajoute « qu'en 1587 on vendait un pain de froment de huit livres au prix de vingt-six sous, un pain de seigle vingt-deux sous, et un pain d'orge de seize à dix-sept sous ; que la moitié de la population restante, ne pouvant se nourrir de ce pain hors de prix, en faisait fabriquer avec des fèves, du sarrazin, des pois, de la graine de lin et même du foin. Le 26 mai de cette année, l'auteur du manuscrit lui-même, en présence d'un certain Jacques Goemaere, a vu deux pauvres gens qui se battaient pour la possession de quelques épluchures de légumes et des entrailles de poisson qu'une servante venait de jeter dans la rue. » Cette relation, tracée par un catholique fervent, est, comme on le voit, un tableau complet. L'ordre régnait dans les pays-Bas.

II

Les chambres de rhétorique se divisaient en privilégiées et non privilégiées. Pour faire partie de la première classe, une double autorisation était nécessaire : celle de la commune et celle de la chambre souveraine du district où se trouvait la société qui sollicitait le privilége, et c'était cette permission de la chambre souveraine qui seule conférait le droit de prendre part aux grandes joûtes littéraires.

L'autorité communale, en accordant son consentement par l'octroi d'une charte, promettait de concourir, par dons pécuniaires et autres moyens, au maintien et à la prospérité de la société, qui, de son côté, prenait l'engagement de donner un certain nombre de représentations par année, et de contribuer de tout son pouvoir à l'éclat des fêtes publiques. La charte, ainsi conférée, donnait à la chambre la qualité de personne civile, et lui garantissait, en outre, des priviléges et des libertés assez étendues ; elle accordait à ses membres le droit d'élaborer un règlement qui, par la sanction administrative, acquérait force de loi, et dont la violation pouvait être poursuivie devant le tribunal des échevins.

Digitized by Google

Certaines chambres de rhétorique jouissaient aussi de priviléges religieux. Telles étaient celles du Saint-Esprit, à Grammont, et de Sainte-Barbe, à Alost, qui participaient à des pardons et indulgences octroyés par la libéralité peu ruineuse du pape.

Chaque chambre avait son blason et sa devise, sur l'origine de laquelle la légende brodait parfois ses fantaisies. Un grave historien, Sanderus [1], raconte très sérieusement le fait que voici : C'était un jeudi saint. Treize personnes, qu'unissait la plus étroite amitié, s'étaient assemblées pour célébrer la sainte journée dans la maison de Jean Van Hulst, à Bruges. Pendant qu'on discourait de choses et d'autres *inter pocula*, et spécialement du *gai savoir*, un pigeon, tenant une devise dans son bec, vint tout à coup s'abattre au milieu d'eux. Persuadés que c'était là une manifestation de la volonté divine, Jean Van Hulst et ses amis fondèrent sur-le-champ la chambre du Saint-Esprit, et lui donnèrent la devise : « Mon œuvre est céleste, » que leur avait apportée la colombe mystérieuse.

On distinguait, dans les sociétés littéraires, les simples rhétoriciens ou caméristes et les dignitaires, l'empereur, le prince, véritable chef et tellement respecté, qu'on ne composait jamais un bout de refrain sans le lui dédier ; venaient ensuite un ou deux doyens et le *facteur* ou poète, qui était certainement le personnage le plus occupé de la société. Il composait les chansons et les pièces de théâtre lorsque ses amis se rendaient au concours ou avaient eux-mêmes projeté de donner quelque fête ; il était encore chargé de composer la carte de défi, dont nous parlerons bientôt, remplissait les fonctions de régisseur et instruisait les novices dans l'art de rhétorique.

Outre ces grands personnages, il y avait aussi un *fiscal*, chargé de la police ; un *porte-bannière* et un *fou*, qui avait sa devise, tout comme le facteur et la chambre elle-même. L'un d'eux, par exemple, avait celle-ci : « Tout avec douceur. » Pour la justifier, le drôle frottait la barbe des spectateurs trop curieux avec une queue de renard trempée dans le miel, qu'il cachait sournoisement derrière son dos. Un autre cinglait les épaules des maladroits qui l'approchaient de trop près avec un baudrier au bout duquel pendaient des poids et des mesures, sous prétexte qu'il faisait « tout avec mesure. » Ces plaisanteries, peu délicates sans doute, étaient cependant fort prisées et tout à fait dans le goût de l'époque.

Telle était l'organisation intérieure des chambres de rhétorique. Elles prenaient une grande part à la vie publique par des solennités fréquentes, notamment par des concours offerts à toutes les sociétés du pays, et désignés alors par le nom générique de *landjuweel*

[1] Sanderus, *Flandria illustrata*, t. I.

Digitized by Google

(joyau du pays), ou à un seul district, et compris alors sous la dénomination de *haegspel*[1] (jeu de haie). Dans cette occurrence, la chambre qui ouvrait le concours envoyait aux invités, en temps opportun, sa *carte de défi*. C'était une pièce de vers faite par le facteur, où il énumérait longuement les conditions requises pour prendre part à la joûte littéraire, et détaillait les sujets, toujours proposés sous forme de questions. Lors d'un fameux *landsjuweel* qui eut lieu à Gand en 1539, la question principale, à laquelle il fallait répondre par une pièce de théâtre, était celle-ci : « Quelle est la suprême consolation du mourant? » En outre, trois questions secondaires, une *sérieuse*, une *amoureuse* et une *badine*, devaient être résolues sous forme de chanson.

Disons, en passant, que la réforme avait déjà gagné beaucoup de terrain. On peut s'en assurer en parcourant les deux recueils qui contiennent les diverses solutions données[2] à la question badine, qui était : « Quels sont les gens les plus sots du monde ? » Onze chambres sur dix-neuf répondirent que c'étaient les moines. Après avoir déroulé les divers sujets proposés, la carte de défi passait à l'énumération des prix, ordinairement fort nombreux, car, outre les prix d'honneur, qu'on réservait aux meilleures réponses, il y avait encore des récompenses pour les chambres qui brillaient par le naturel et la finesse de leur jeu, pour celles qui avaient le plus beau blason[3], pour l'entrée la plus brillante, et ainsi de suite.

Le prix principal consistait presque toujours en une ou plusieurs coupes d'argent. La chambre qui le remportait contractait, par sa victoire même, l'obligation d'ouvrir une nouvelle joûte, et de donner en prix deux coupes d'argent; la nouvelle société triomphante en donnait trois, et ainsi de suite jusqu'à la septième, qui en donnait sept. Par une faveur spéciale, cette dernière chambre pouvait prendre part elle-même au concours qu'elle ouvrait, mais comme elle devenait dès lors incompétente pour attribuer le prix, on formait un jury composé des facteurs de toutes les chambres rivales.

On a de la peine à se figurer aujourd'hui le luxe et la pompe déployés à l'occasion de ces fêtes. Qu'on se souvienne seulement que les villes flamandes étaient, à cette époque, les plus opulentes du monde; que, pendant longtemps, leurs souverains se montrèrent ja-

[1] Cette dénomination s'appliquait encore au concours ouvert par une chambre de village et aussi à la petite fête qui terminait un *landsjuweel*.

[2] *Repreynen enz. Vertooght binnen Ghendt by de XIX cameren*, etc., in-4°. Gand, 1539. — *Spelen van Sine by XIX geconfirmeerden cameren binnen de stede van Ghent Vertoogt*. Gand, 1539.

[3] Il y en avait de fort jolis, car les peintres étaient des rhétoriciens fort zélés. On sait que la célèbre gilde de Saint-Luc, à Anvers, s'était fondue avec la chambre de rhétorique des *violiers*.

Digitized by Google

loux de contribuer à l'éclat de ces fêtes, et que la noblesse, ne voulant pas se laisser dépasser, luttait de prodigalité avec eux.

La fête d'Anvers, célébrée en 1561, et dont les détails se trouvent minutieusement consignés dans le recueil des pièces jouées à cette occasion [1], fut sans contredit la plus belle et la plus riche dont le souvenir ait survécu. Voici un court extrait de la description du cortége d'entrée : Les *violiers*, ayant à leur tête le célèbre Antoine Van Straelen, qui, sept années plus tard, devait tomber victime du Conseil de sang, allèrent recevoir aux portes de la ville les quatorze chambres étrangères. « Ils étaient représentés par soixante-cinq cavaliers, tous habillés de tuniques violettes et coiffés de chapeaux empanachés d'une plume tricolore; leurs chausses et leurs bottes étaient blanches. » Parmi les sociétés qui entrèrent dans la lice, la *Guirlande de Marie*, de Bruxelles, éclipsait toutes les autres par son luxe. Aussi obtint-elle d'emblée le prix de la plus belle entrée. Cette chambre ne comptait pas moins de trois cent quarante rhétoriciens à cheval, « tous vêtus de longues tuniques de drap cramoisi, bordées de galons d'argent; sur leurs chapeaux rouges, coupés en forme de casque antique, flottait un long et épais panache blanc. Leur ceinture était artistement tressée d'or et de soie; leurs chausses et leurs bottes étaient blanches. Ils traînaient à leur suite sept chars de triomphe, décorés et ornementés avec un luxe oriental, et soixante-dix-huit autres chars tendus de drap rouge à raies et à bordures blanches. » Bref, le cortége entier se composait de quatorze cent soixante-treize rhétoriciens à cheval, de vingt et un grands chars de triomphe et de cent quatre-vingt-seize chars moins splendidement décorés.

III

Bien que les productions dramatiques des rhétoriciens soient extrêmement variées, on peut cependant les classer sous deux catégories principales. En laissant de côté quelques formes secondaires ou trop rares ou trop médiocres pour qu'on en tienne compte, on rencontre tout d'abord le *Spel van Sinne*, pièce de longue haleine dont le sujet est emprunté tantôt à l'histoire, ancienne ou sacrée, tantôt à la mythologie, tantôt encore à quelque événement contemporain. Ce qui donne à ces productions une couleur commune, c'est l'emploi systématique de personnages allégoriques, qui, d'ordinaire au

[1] *Spelen van Sinne*, etc., in-4°. Anvers, 1562.

Digitized by Google

nombre de deux, restent étrangers à l'action et y remplissent un rôle analogue à celui du chœur dans la tragédie antique. Le *Spel van Sinne* est un genre froid, sans originalité, et dont on reconnaît sans peine la parenté avec les moralités importées de France par la cour de Bourgogne. Pour faire ressortir cette ressemblance, il suffira de donner l'analyse d'une de ces pièces : *l'Amoureux Jeu de mai*, composée vers le commencement du XVIe siècle.

Qui-sait-tout, personnage allégorique représentant le principe moral, entonne la louange du jour qui point. *Ecclésiastique-et-Laïque*, symbolisant le principe du mal, contredit cet éloge. Il préfère la nuit au jour, parce qu'elle favorise ses escapades et lui permet de se livrer aux plaisirs défendus. Le bon *Qui-sait-tout*, scandalisé, cherche à ramener son interlocuteur à de meilleurs sentiments, et l'engage à prêter son attention à la pièce qu'on va jouer pour son édification. — Après ce prologue, Jupiter et Neptune entrent en scène. Ils sont fort contents de leur domaine respectif et le vantent à l'envi. Pluton, qui n'a pas de raisons d'être si satisfait, surgit tout à coup au milieu d'eux et leur reproche, en termes amers, leur joie égoïste. Surpris et quelque peu effrayé, Neptune cherche à calmer son frère et lui demande d'un ton caressant ce qu'il désire : « Je veux une femme, s'écrie le roi des enfers. — Une femme!.... à toi?.... Mais tu n'y songes pas; tu es trop noir et trop laid pour penser au mariage. — Je veux la fille de Cérès! » Jupiter réplique avec suffisance que Proserpine refuserait certainement un tel prétendu, mais que d'ailleurs sa mère l'a enfermée dans une tour d'airain, à l'abri de toute entreprise galante. A cette nouvelle, Pluton ne se contient plus : « Eh quoi! s'écrie-t-il, tu auras possédé toutes les femmes de la terre et de l'Olympe, et je ne pourrai, moi, aspirer à une épouse légitime! C'est ce que nous verrons. » Et Pluton s'emporte et se fâche, si bien que Jupiter se met à trembler comme un simple mortel, et que Neptune n'essaye pas même de lancer son fameux : *Quos ego!* Aussi, voyant qu'il faudra en passer par la fantaisie de Pluton, les deux frères le prient de se retirer un instant pour ne pas gêner la liberté de leurs délibérations. Dans l'abandon du tête-à-tête, Neptune avoue qu'il ne se sent pas d'humeur belliqueuse, et de son côté Jupiter croit prudent de satisfaire Pluton. On le rappelle donc, et on lui promet de tirer Proserpine de sa tour d'airain. Qu'il la guette et l'enlève, c'est son affaire. A l'acte suivant, nous assistons aux doléances de Proserpine qui s'ennuie dans sa solitude. Neptune et Jupiter viennent renouveler à Pluton leurs promesses, tandis que lui-même court se mettre en embuscade. Puis arrivent les dieux de l'Olympe, ayant Vénus et Pan à leur tête; ils plantent l'arbre de mai et le décorent de *tentations charnelles, jouis-*

Digitized by Google

sances mondaines, *tentations ennemies*, etc., etc. Pendant ce temps, Vénus chante à Proserpine deux couplets pour l'engager à descendre et se mêler à leurs jeux. La pauvre fille cède à la séduction, mais à peine a-t-elle mis le pied dehors que Pluton se jette sur elle, l'enlève malgré ses cris et l'emporte en enfer. C'est le dénoûment de la pièce, dont, on le devine, le principe du mal représenté par *Ecclésiastique-et-Laïque* vient longuement déduire la moralité.

Fort heureusement, les rhétoriciens ne s'en tenaient pas aux seules pièces allégoriques. Il y avait à côté de ces productions froides et ennuyeuses un deuxième genre : les *esbattementen* ou *battementen*, que l'on appelait encore *kluiten* ou *klugten*, genre infiniment supérieur au précédent, et qui, indépendamment de sa valeur artistique propre, offre parfois une peinture fidèle et humoristique des mœurs de l'époque. Malheureusement, la plupart de ces farces sont restées manuscrites, et par une pruderie ridicule on a toujours reculé devant leur publication.

Les pièces comprises dans cette deuxième classe constituent un genre qui lui-même offre plusieurs variétés. Comme elles sont généralement très courtes, je crois pouvoir en analyser trois. Cette analyse fera ressortir bien mieux que des observations critiques les différentes formes que revêtent les farces comprises sous la désignation générale et un peu large de *klugten*.

La première n'est qu'un simple intermède, ne dépassant pas pour les proportions les intermèdes espagnols contemporains. *Minnevaer* (père selon la chair par opposition à père nourricier) est un pauvre diable qui a sept enfants sur les bras. Il les poserait d'autant plus volontiers par terre, suivant le judicieux conseil de Sganarelle à sa femme, « que ces enfants ont toujours faim et que leur estomac n'a pas de fond. » Tandis qu'il réfléchit tristement à la disproportion de sa fortune et de l'appétit de sa famille. *Bon-Enseignement* vient le consoler. « Faites trêve à vos plaintes, lui dit-il, le seigneur viendra à votre aide et n'oubliera pas *qu'il est le père de vos enfants.* »

Singulièrement surpris de cette révélation, Minnevaer ne sait trop s'il doit se fâcher de n'être plus le père de ses enfants, ou se réjouir d'être déchargé des devoirs de la paternité; mais, tout bien considéré, c'est ce dernier parti qu'il choisit; car, conclut-il, « puisque Dieu est leur père, c'est à lui de les nourrir. »

Sur ce beau raisonnement, il court trouver sa femme; mais aux premiers mots, madame se fâche tout rouge et réplique par des arguments fort vifs. Malgré ce fâcheux début, le mari finit par faire triompher sa thèse singulière, si bien que les deux époux, munis d'un compte détaillé de tout ce que les enfants leur ont coûté, s'acheminent vers l'église, où Minnevaer prétend trouver leur débiteur.

Digitized by Google

En les entendant frapper à la porte, le sacristain vient leur demander ce qu'ils désirent.

« Nous voudrions dire un mot à Notre-Seigneur.

— Ah! mes amis, vous arrivez dans un mauvais moment, Notre-Seigneur a été obligé de s'absenter à cause d'une déplorable affaire.

— Vraiment, monsieur, qu'est-il donc arrivé?

— Hélas! les gueux l'ont chassé de sa maison, et maintenant nul ne sait où il s'est retiré. Toutefois, si vous voulez pousser jusqu'à Rome, vous y verrez le pape, qui tient l'emploi de Dieu et traite toutes ses affaires. »

Nos deux créanciers ne s'effrayent pas de la longueur du chemin, et, sans tarder, les voilà en route pour Rome. Arrivés devant le saint Père, ils lui exposent leur demande.

« Rien de plus juste, dit le pape, et vous me voyez tout prêt à vous satisfaire.

— Ah! tant mieux; mais que nous donnerez-vous? »

A cette question, le saint Père répond par une interminable énumération de pardons et d'indulgences. Minnevaer ne comprend pas bien, mais une telle prodigalité le met en défiance, et c'est en tremblant qu'il demande « si on remplit l'estomac des enfants avec toutes ces belles choses. » Le saint Père a quelque peine à lui faire comprendre que tout cela n'est qu'une nourriture spirituelle.

« Ah! dit-il en faisant une grimace de désappointement; mais si cela vous était indifférent, nous aimerions mieux de l'argent.

— Assez! dit le pape en les congédiant; sachez que nous recevons volontiers de l'argent, mais que nous n'en donnons jamais. »

Après cette facétie, qui sent le fagot, en voici une qui présente plus d'intérêt dramatique. L'action se passe quelque temps après la fureur iconoclaste qui dévasta les régions des Pays-Bas. Un sculpteur et un peintre se plaignent de la ruine de leur commerce. Ce dernier pense que tout ce qui leur reste à faire, c'est de se croiser les bras. Le sculpteur n'est pas de cet avis. En prévision de la restauration du culte des statues, il en a taillé quelques-unes qu'il confie au peintre pour les vernir.

« Voyez! dit-il en les lui montrant avec orgueil, voyez comme ces saints sont solides; s'il survenait une nouvelle tourmente, je vous réponds qu'on n'aurait pas facilement raison de ces gaillards-là. »

Le peintre se met donc à l'ouvrage. Lorsqu'il l'a terminé, il confie la garde des statues à sa femme, et s'en va. Arrive un paysan, une espèce de Jocrisse. A la vue de la femme du peintre, il en tombe subitement amoureux.

« Eh! qu'est ceci? dit-il en ouvrant de grands yeux.

— Mon ami, ce sont des statues qui sont à vendre.

Digitized by Google

— Ah ! Etes-vous une statue aussi ?

— Certainement, une statue vivante.

— Quel bonheur ! Je vous achète sur-le-champ.

— C'est inutile, je suis déjà vendue à mon mari. »

Cette réponse ne déconcerte pas notre amoureux. Il insiste et devient bientôt si pressant, que la statue, qui n'est pas de marbre, se laisse attendrir. Moyennant un prix fait, dont il payera la moitié d'avance, elle consent à lui accorder un rendez-vous pour le soir même, et dans la propre maison de son mari. Pendant que le paysan sort triomphant et heureux, le peintre revient de l'autre côté, et apprend, de la bouche de sa moitié, le marché qu'elle vient de conclure. Aussitôt, on trame un petit complot pour dépouiller le naïf et ardent amateur de statues. En effet, le soir, notre homme est à peine arrivé au rendez-vous, qu'on frappe violemment à la porte. — Oh ! ciel ! c'est le mari qui revient inopinément. — Que faire ? — Où se cacher ? — Suivant le perfide conseil de son hypocrite maîtresse, le paysan se glisse entre deux statues et prend l'attitude d'un saint. Le mari entré, son premier coup d'œil a été pour ses statues. Comment se fait-il qu'il y en ait une de trop ? Le paysan retient sa respiration et ne bouge pas plus qu'un terme. Le peintre en jouant la surprise, se met à recompter les statues, et, pendant cette opération, son bâton fait des évolutions dangereuses pour le paysan.

« Prends garde, mon ami, s'écrie la femme, prends garde ; tu as manqué casser le nez de saint Philibert. »

Mais le peintre trouve saint Philibert bien sale et bien enfumé. Il faut sur-le-champ le revernir et lui teindre la barbe en jaune. — Notre amoureux est au supplice. — Il a aussi deux dents vieilles et noires, il faut les arracher. Mais saint Philibert est à bout de patience, et à peine le peintre a-t-il insinué les doigts entre les mâchoires du paysan, que celui-ci le mord de façon à lui prouver qu'il calomniait ses dents. Pris à son propre piége, le peintre crie et hurle, mais cherche vainement à se dégager. Au bruit, le sculpteur accourt et, en voyant ce qui se passe, crie au miracle et se jette à genoux : « Ah ! bon saint Philibert, dit-il, lâchez son doigt, et nous vous ferons présent d'un beau cierge, long d'une aune, et pas un quart de moins. » Emu par cette prière, le paysan se décide enfin à desserrer les mâchoires, et le peintre est trop heureux de lui ouvrir la porte et de le voir partir.

Dans cette seconde pièce, gaie et lestement conduite, il n'y a pas trace d'allégorie ; la première, au contraire, nous en offrait quelques restes au moins dans les noms des personnages. Cette manie s'était répandue généralement et avait même envahi la farce. Voici une pièce où deux personnages allégoriques, *Hardi* et *Sans-Vergogne*,

Digitized by Google

sont mis en œuvre à peu près comme dans le *Spel van Sinne* proprement dit.

La pièce s'ouvre par le monologue d'une femme qui n'est pas précisément un modèle de pudeur et de fidélité conjugale. Dans ses ardeurs adultères, elle déclare effrontément qu'elle se livrera au premier venu « fût-il clerc ou sacristain. » On comprend que le bedeau du village, qui la trouve dans ces aimables dispositions, n'a pas beaucoup de peine à triompher de sa vertu. Rendez-vous est pris pour le soir même dans la grange. Sur ces entrefaites, deux *ménestrels*, l'un joueur de flûte et l'autre tambour, viennent demander l'hospitalité. Peu soucieuse d'avoir dans sa maison des espions de sa conduite, la fermière refuse et leur ferme brusquement la porte au nez. Cet accueil imprévu met nos gaillards dans un fier embarras. — Que faire? — On ne peut cependant, en plein hiver, coucher à la belle étoile. Bast! puis qu'on les chasse de la maison, ils se réfugieront dans la grange; et, sans plus tarder, ils exécutent leur projet, et les voilà moelleusement et chaudement couchés sur le foin et la paille. Mais l'heure du rendez-vous est arrivée. Sans se douter de la présence des deux intrus, le bedeau se glisse dans la grange où il est bientôt suivie par la fermière. Ici se place dans l'original une scène fort aventurée. Le bedeau devient si entreprenant et la femme oppose si peu de résistance, que nos vagabonds, qui, cependant, ne s'effrayent pas de peu, en sont eux-mêmes scandalisés.

« Ma foi, dit le tambour, je crois que nous allons assister à la noce.

— Il ne sera pas dit, répond l'autre, qu'elle sera célébrée sans musique.

— Hein! que prétends-tu faire?

— Chanter leur épithalame. »

Et voilà tout à coup qu'éclate un bruit de fifre et de tambour capable de faire croire que le diable en personne a pris possession de la grange. Plus morts que vifs, les amoureux s'enfuient en laissant sur le champ de bataille leur festin intact.

On pense si nos deux bohémiens font honneur au régal; mais non satisfaits de cette aubaine inattendue, ils s'en vont effrontément réclamer à la fermière le salaire qui leur est dû pour avoir joué à ses noces. De peur d'esclandre, elle n'ose refuser.

Sans-Vergogne. — Si toutes les femmes rongées par la fièvre de l'adultère recevaient une si verte leçon, elles finiraient par mettre un frein à leur lubricité.

Hardi. — Honorés spectateurs! faites bon accueil à notre pièce, c'est une bonne farce.....

Digitized by Google

SANS-VERGOGNE. — Que le facteur a remise à neuf en votre honneur.

IV

On peut, d'après ces analyses, se faire quelque idée du mérite des deux principaux genres de poésie dramatique cultivés par les rhétoriciens, et, bien que les pièces dont nous venons de parler appartiennent au XVIe siècle, elles peuvent caractériser cette période entière de l'histoire du théâtre flamand, qui commence avec le règne de Philippe le Bon et se termine au commencement du XVIIe siècle. Or, ce caractère est purement négatif et se résume dans l'influence du théâtre français, considérable surtout pour le *Spel van Sinne;* les farces conservant une allure plus indépendante, une forme moins servilement imitée et en quelque sorte mieux appropriée au génie flamand.

Mais si l'on remonte dans l'histoire des Pays-Bas au delà de l'avénement de la maison de Bourgogne, on trouve une littérature pleine d'exubérance et d'originalité, et, nous l'avons déjà dit, un théâtre arrivé à un degré de perfection qui provoque la surprise et qu'on tenterait vainement de rattacher au mouvement littéraire contemporain des autres peuples. Ici, un mot d'explication est nécessaire.

En recherchant l'origine des chambres de rhétorique, nous avons fait voir l'impossibilité actuelle d'assigner une date certaine à leur fondation, et nous avons montré que, bien qu'il y eût des présomptions sérieuses pour leur attribuer une haute antiquité, on ne pouvait, à l'aide de preuves positives, remonter au delà de 1401. Mais, qu'avant cette époque il y eût ou non des associations dramatiques, régulières et permanentes, il n'en est pas moins certain que les spectacles jouissaient depuis longtemps d'une grande popularité, et ce fait se constate d'une manière irrécusable par la production des pièces de cette époque, heureusement conservées jusqu'à nos jours.

Et d'abord, nous mettrons hors du débat les *mystères ;* car, bien que l'interdiction faite, en 1293, par les statuts synodaux d'Utrecht [1], de jouer des pièces de ce genre dans les églises ou les cimetières, démontre leur ancienneté dans les Pays-Bas, on n'a pas trouvé jusqu'ici un mystère antérieur à la *Première joie de Marie*, daté de 1444.

Laissons donc les mystères de côté et ne nous occupons que des

[1] Hartzeim, *Concilia Germaniæ*, pars IV. « *Item ludos theatrales, spectacula et larvarum ostentationes in ecclesiis et cimeteriis fieri prohibemus.* »

Digitized by Google

pièces profanes. Or, on possède à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, un manuscrit authentique contenant une anthologie de poèmes flamands des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et qui ne renferme pas moins de onze pièces de théâtre, composées au XIIIe siècle[1], parmi lesquelles il en est quatre grandes, remarquables à plus d'un titre et constituant, je le répète, un fait unique et isolé dans la littérature du moyen âge. Qu'on ne s'imagine pas, d'ailleurs, trouver là une analogie plus ou moins complète avec les jolis essais d'Adam de la Hale, Jean Bodel et Rutebeuf; non, car le *Jeu d'Esmorée, fils du roi de Sicile*, par exemple, est un véritable drame, dans le sens moderne du mot, un drame plein de vie et de mouvement, reposant sur une intrigue habilement ourdie et sur une donnée attachante. Une courte analyse montrera que nos éloges ne sont pas exagérés[2].

Maître Platus, astrologue du sultan de Damas, a lu dans les astres qu'il vient de naître au roi de Sicile un fils, qui doit un jour enlever la fille de son maître et la convertir à la foi chrétienne. Dans l'espoir de soustraire le sultan à ce funeste sort, maître Platus part pour la Sicile, avec le dessein de s'emparer du jeune Esmorée. Il le fera élever dans la religion mahométane, lui laissera croire que le sultan est son père, et parviendra peut-être, par cette combinaison, à détourner les coups du sort. A peine est-il débarqué en Sicile que tout sourit à ses projets. La naissance d'Esmorée est venue briser les espérances ambitieuses de Robert, neveu du roi, et jusque-là l'héritier présomptif de la couronne. Si Robert veut régner un jour, il faut qu'Esmorée disparaisse. Maître Platus et Robert ont donc le même intérêt; mais ce dernier, peu scrupuleux sur les moyens qui doivent le conduire à son but, ne reculera pas devant un crime, et il est déjà sur le point de mettre l'enfant à mort lorsque l'honnête Platus arrive fort à propos pour lui épargner ce forfait.

Pendant que Platus emportant Esmorée, qu'il a sauvé de la mort, fait voile vers Damas, la cour de Sicile est plongée dans le deuil et la désolation. Robert, pour détourner de lui le soupçon et consolider du même coup ses espérances, travaille l'esprit crédule de son oncle et parvient à lui faire croire que la reine s'est rendue coupable d'un crime. Le faible monarque donne dans le piége et fait enfermer la malheureuse et innocente reine dans une tour[3].

[1] Voir la description détaillée et très soignée de ce manuscrit dans *Vaderlandsch Museum*, t. III, p. 139. M. Hoffmann von Fallersleben a publié dans ses *Horæ Belgicæ*, toutes ces pièces d'après une copie très fidèle du manuscrit. Il avait déjà publié dans le même ouvrage une de ces pièces, *Lancelot*, d'après une version imprimée, avant qu'il n'eût connaissance du manuscrit de la bibliothèque de Bruxelles.

[2] *Een abel spel van Esmoreit tconinx sone van Cecilien.*

[3] Toute cette première partie du drame flamand offre des analogies curieuses avec la pièce de Shakespeare intitulée *Conte d'hiver*.

Digitized by Google

Cependant Esmorée a grandi. Voici qu'avec ses dix-huit ans l'amour se glisse tout doucement dans son jeune cœur. Mais c'est à peine s'il ose s'avouer qu'il aime Damiette, car Damiette est sa sœur ! La jeune fille, de son côté, n'a pu rester insensible à la grâce d'Esmorée, mais elle s'abandonne librement au penchant de son cœur, car elle sait fort bien qu'Esmorée n'est pas son frère. Aussi fait-elle usage de toutes ses coquetteries de femme afin d'arracher à son amant un aveu que le pauvre Esmorée brûle de faire, mais que sans cesse l'horreur de l'inceste vient glacer sur ses lèvres. Cette vertueuse réserve impatiente Damiette, si bien qu'un jour, elle trouve son secret trop lourd et révèle à Esmorée qu'il peut l'aimer sans crime. A cet aveu, Esmorée ne contient plus sa joie et laisse à son tour déborder la passion qui l'étouffait. Mais, au milieu de son bonheur, une pensée funeste vient tout à coup l'assaillir; Damiette ne savait pas tout, elle n'a pu lui apprendre que ce fait unique : qu'il n'était pas le fils du sultan. Dès lors, Esmorée n'aura plus trêve ni repos qu'il n'ait retrouvé ses parents. En vain Damiette pleure et sanglotte, Esmorée veut partir. Voyant que ses supplications restent vaines, la jeune fille désolée lui remet une écharpe qui l'enveloppait lorsqu'on l'apporta à la cour de Damas, le jeune homme la tord autour de sa tête en guise de turban et part en jurant à sa bien-aimée de revenir auprès d'elle aussitôt qu'il aura atteint le but de son voyage.

Dans cet équipement, Esmorée débarque en Sicile et va se reposer au pied de la tour où sa mère languit prisonnière. En reconnaissant sur la tête d'Esmorée l'écharpe qu'elle avait brodée pour son enfant perdu, elle l'appelle, l'interroge et découvre la vérité. — On devine le reste. Esmorée court se jeter aux pieds du roi de Sicile, qui abjure son fatal égarement et fait rendre la liberté à la reine innocente. Robert, quoique vivement désappointé par ce retour imprévu, se croit à l'abri de tout soupçon.

Cependant Damiette se désole à Damas. Ne pouvant plus vivre sans Esmorée, elle conçoit le romanesque projet d'aller à sa recherche. Accompagnée de maître Platus, qu'elle a su mettre dans ses intérêts, elle arrive bientôt en Sicile et parvient à pénétrer à la cour. Esmorée, en reconnaissant sa fiancée, tombe à ses pieds et jure à son père qu'il n'aura jamais d'autre femme que Damiette. Le vieux roi tout ému unit les mains des amants et pose sa couronne sur la tête de son fils. Robert, décidément forcé de renoncer à ses espérances, veut au moins conserver auprès du jeune couple la faveur que le vieux roi avait égarée sur sa personne et s'avance vers la nouvelle reine pour lui présenter ses hommages. Ce mouvement le trahit et le fait reconnaître par maître Platus qui dénonce sa perfi-

Digitized by Google

die, et, tandis qu'Esmorée, réintégré dans ses droits, est heureux avec Damiette, Robert va expier ses crimes à la potence.

Cette pièce, et l'art relativement avancé qu'elle nous révèle, sont, nous l'avons dit, un fait unique au XIIIe siècle. En France, le seul pays qui pourrait essayer de contester cette supériorité, le théâtre demeure voué, jusqu'au XIVe siècle, aux sujets religieux. Adam de la Hale, Jean Bodel et Rutebeuf font, il est vrai, à certains égards, exception à cette règle ; mais le jeu de *Robin et Marion*, tout joli qu'il soit, n'est qu'un faible essai ; ni pour les proportions, ni pour la perfection, il ne peut se comparer au *Jeu d'Esmorée*. Bien qu'à peu près contemporaines, ces deux productions n'ont vraisemblablement aucun rapport de filiation, et rien n'autorise à croire que le poète flamand procède du cycle d'Arras. — Mais, s'il en est ainsi, où faut-il donc chercher ses modèles? Sans prétendre prononcer entre ceux qui font naître le théâtre du moyen âge de certaines cérémonies dramatiques de l'Eglise et ceux qui croient pouvoir le rattacher aux traditions de l'antiquité, je ferai remarquer que ce fait peu connu de l'existence d'un théâtre profane au XIIIe siècle semble donner raison à la dernière opinion. Si l'on examine les pièces contenues dans le manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne, et spécialement celle que nous venons d'analyser, on reconnaît tout d'abord leur immense supériorité sur les allégories du XVe et du XVIe siècles. Le *Spel van Sinne* est en réalité bien plus loin de l'art moderne que le *Jeu d'Esmorée*, et cette conception dramatique est bien autrement saisissante que toutes celles qui forment le fond des pièces allégoriques. On est ici frappé même d'un agencement, d'un développement scénique qui font presque songer à certaines productions de notre temps. Cette analogie surprenante au premier abord n'a cependant rien que de très naturel. Le théâtre du XVIe siècle ne reposait que sur des procédés artificiels, et celui du XIIIe était une production spontanée ; or, chaque fois que l'art s'abandonne à l'imitation et au parti pris, chaque fois qu'il s'égare dans la manière et la convention, il vieillit promptement ; les œuvres faites avec sincérité et naturel ont seules le privilége d'une éternelle jeunesse.

V

Pour compléter cette étude, il nous reste à donner quelques indications sur la manière dont ces pièces étaient mises en scène ; à retracer ensuite brièvement l'histoire des associations dramatiques

Digitized by Google

en reprenant cette histoire au point où nous l'avons abandonnée, et en la continuant jusqu'à nos jours. Examinons d'abord la première question.

Pour procéder avec méthode, il faudrait commencer par les mystères joués, ainsi qu'on le sait, dans l'église ou sur la place du parvis. Mais on a maintes fois décrit la disposition de ces théâtres singuliers, et comme d'ailleurs les Pays-Bas ne présentent à cet égard aucun trait spécial, nous passons immédiatement aux pièces profanes. Dans le principe, on les jouait sur la place publique, où l'on dressait des tréteaux élevés afin que tout le monde pût prendre à son aise sa part du spectacle. Mais, sauf quelques cas particuliers et certaines solennités tout à fait exceptionnelles, on choisit bientôt de préférence un local couvert, ordinairement la grande salle d'une auberge. Un frère mineur du XIVe siècle raconte comment à Gand une maison où l'on donnait le spectacle s'effondra au milieu de la représentation, et comment cet accident causa la mort de cinquante personnes. Dans le *Jeu d'Esmorée*, à la fin de la pièce, maître Platus vient prononcer l'allocution suivante : « Honorés spectateurs, ne partez pas encore. Pour terminer, nous allons vous donner une joyeuse et courte farce; si vous avez faim ou soif, descendez par l'escalier que voilà, et vous serez promptement et bien servis. »

La construction du théâtre même nous est bien connue. Plusieurs recueils de *Spelen van Sinne* contiennent des gravures qui en donnent une idée exacte. Ce sont de petits monuments dans le goût de la Renaissance, où la scène est coupée horizontalement par deux étages, l'étage inférieur servant à la représentation proprement dite et l'autre demeurant réservé à des groupes muets, dont la signification était en rapport avec les principales situations de la pièce. Comme la poétique du moyen âge n'était pas resserrée dans les bornes étroites tracées par Aristote, il fallait un moyen expéditif pour opérer ou indiquer les fréquents changements de lieu. Voici ce qu'on avait imaginé. Dans le sens de sa profondeur, la scène était divisée en deux zones, dont la séparation était marquée par un rideau. L'action se passait-elle en Sicile, on ne levait que la toile antérieure. Fallait-il se transporter à Damas, le second rideau venait découvrir la zone du fond. C'est par ce moyen naïf, moins barbare, à coup sûr, que l'écriteau du théâtre de Shakespeare, qu'on faisait face aux exigences de l'action dramatique.

Du reste, l'appareil théâtral était très peu compliqué. Les coulisses étaient des tapis dont le dessin représentait un paysage ou un intérieur, suivant la nécessité. Dans son *Drame de Noë*, le peintre et poète Karel Van Mander avait figuré toute une scène du déluge, et, sur une large toile qui couvrait le parquet, flottaient pêle-mêle des

Digitized by Google

cadavres d'hommes et d'animaux. Mais tout cela ne suffisait pas à cet ambitieux. Il avait rêvé de produire, par un système de pompes et de tuyaux, une illusion complète. Le succès de sa combinaison dépassa ses prévisions : son déluge trop réel jeta l'épouvante parmi son auditoire, qui s'enfuit sans attendre la fin.

Les pièces, dont les romans de chevalerie, aussi bien que les livres Saints, fournissaient la matière, ces représentations brillantes, nous donnent l'idée d'un art florissant, digne de la riche et puissante Flandre. Mais cet art subit une éclipse pendant les vicissitudes politiques que traversa ce pays au XIVe et au XVe siècles; il ne reparut avec les rhétoriciens que pour languir et s'éteindre sous la dure et inintelligente domination de la maison d'Autriche. Nous avons laissé les chambres de rhétorique à leur moment le plus brillant, à cette fameuse fête d'Anvers qui marque, pour ainsi dire, l'apogée de l'existence de ces institutions. Il nous faut maintenant les suivre rapidement dans leur décadence.

En dépit des sévérités qui les atteignaient à chaque instant, les rhétoriciens ne se tinrent pas pour battus et continuèrent à donner leurs représentations et à ouvrir leurs concours. Les mystères même, interdits par des ordonnances si sévères, ne furent pas abandonnés, et c'est ici le lieu de remarquer que ce genre de spectacle se maintint constamment à côté de tous les autres genres dramatiques. C'est ainsi qu'en 1474, la veuve d'un noble chevalier de Louvain laissa, par testament, une rente à l'église de Saint-Jacques, à la charge par le chapitre de faire jouer annuellement, dans l'église même, « une histoire tirée de l'Ancien ou du Nouveau Testament. » De même, en 1516, on représentait, le jour de l'Ascension, dans l'église de Diest, *le Mystère de la Résurrection du Sauveur*, et, le jour de la Pentecôte, *le Mystère de la Descente du Saint-Esprit.* On sait avec quelle ténacité certaines institutions persistent dans les mœurs des peuples germaniques ; on ne sera donc point étonné d'apprendre qu'il y a peu de temps on représentait encore des pièces de ce genre dans plusieurs villages de la Flandre. « Il y a une quarantaine d'années, dans la petite ville de Thielt, on jouait *le Mystère de l'Annonciation.* L'ange Gabriel descendait de la voûte du temple et entonnait un cantique en l'honneur de la Vierge [1]. » Ces spectacles étaient restés, avec une égale persistance, dans les mœurs des Flamands de France, ainsi que le prouve une ordonnance épiscopale de 1834 [2].

[1] L. De Vlaminck, *Jærbœken der Kamer van Rhetorika van Thielt.*

[2] *Juxtà canones conciliorum, et præsertim Narbonensis et Bituricensis, prohibemus rectoribus ne admittant spectacula, ut fiat pastorum adoratio, vulgò Bethleem,*

Digitized by Google

Donc, le terrible placard de 1559 n'eut pas tout l'effet que le gouvernement espagnol en avait espéré, et les rhétoriciens après avoir un instant baissé la tête la relevèrent bientôt. La terreur qu'il avait momentanément inspirée se dissipa si bien, qu'en 1597, on jugea nécessaire de le promulguer de nouveau. Vains efforts! Quatre années plus tard, les archiducs Albert et Isabelle furent contraints d'en reproduire dans une ordonnance les principales dispositions. Mais déjà, depuis quelque temps, la Hollande s'était emparée du mouvement littéraire; le flot des émigrants avait concentré dans la jeune république tout ce que les Pays-Bas possédaient alors d'intelligence et de savoir. Les rhétoriciens avaient émigré en masse et étaient allés transplanter en Hollande leurs associations, qu'on y distinguait, d'après leur origine, par les noms de chambres flamandes ou chambres brabançonnes. La liberté est contagieuse et le gouvernement espagnol mit tout en œuvre pour établir, autour des provinces soumises un cordon sanitaire destiné à intercepter les communications littéraires avec les provinces émancipées. D'un autre côté, devant les placards et les prohibitions tant de fois renouvelées, il fallait ou plier ou rompre. Ce fut ce premier parti que les rhétoriciens finirent par adopter. Mais, en renonçant ainsi à leur caractère indépendant, ils éloignèrent de leur sein le petit nombre d'hommes distingués qui étaient demeurés dans les Flandres, en sorte que le niveau intellectuel des associations dramatiques baissa beaucoup, et qu'elles restèrent exclusivement abandonnées à la petite bourgeoisie; à ces commerçants que le poète Bredero dans son langage énergique appelait des « buffles ignorants. » Ainsi, renonçant à leur tâche politique et, d'un autre côté, privé des éléments intellectuels qui leur eussent permis de suivre avec quelque éclat une direction exclusivement littéraire, les chambres de rhétorique perdent tout caractère sérieux, et n'ont pour ainsi dire plus de raison d'être. Au milieu du XVIIe siècle cependant, on peut croire un instant à une renaissance. Les sociétés se multiplient dans des proportions surprenantes et une impulsion chaleureuse leur est imprimée; mais ce n'est qu'un éclair. Enfin, au XVIIIe, elles perdent tout caractère et toute valeur. Les rhétoriciens ne composent plus de pièces et vivent d'emprunts faits à leur ancien répertoire ou aux théâtres étrangers. C'est dans cet état de décadence que les associations dramatiques subsistent encore aujourd'hui.

VICTOR WILDER.

inter officia natalitiorum et alia hujusmodi. (Cité dans les Annales du Comité flamand de France. 1854-1855.)

Digitized by Google

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

SCIENCES PHYSIQUES, NATURELLES ET MÉDICALES

XI

Londres. *Origine de l'époque glaciale de notre Planète*, par le professeur FRANKLAND. — Société royale : *Différences de l'intensité lumineuse sur différents points du disque solaire*, par M. H.-E. ROSCOE. — Allemagne. *Sur la constitution physique du Soleil*, par M. G. MAGNUS. — Paris. Académie des sciences : *Détermination de l'abaissement du noyau central du Soleil au-dessous de la photosphère*, par M. PETIT. — *Les nouvelles espèces de Vers à soie et la Pébrine*, par M. GUÉRIN-MÉNEVILLE. — *Antiquité de la race humaine*, par MM. ROBERT, GARRIGOU, MARTIN, CAZALIS DE FONDOUCE, Elie DE BEAUMONT, HUSSON et FILHOL. — *L'Unité de la race humaine*, par M. TRÉMAUX. — *Le Bolide du 14 mai*, par MM. LAUSSEDAT, LEYMERIE, et CLOETZ. — *Le Bolide du 6 juin* vu par M. CHAPELAS. — Bibliographie : *Traité théorique et pratique de Télégraphie électrique*, par M. le comte DU MONCEL. — *Agronomie*, par M. BOUSSINGAULT. — *Dictionnaire de chimie*, par MM. BARRESWIL et GIRARD. — *Annales scientifiques de l'Ecole normale*. — *Guide médical du Voyageur*, par le docteur DECAISNE.

Les géologues sont généralement d'accord pour attribuer à notre globe une période glaciale, c'est-à-dire une époque où d'immenses glaciers s'étendaient sur tous les hauts plateaux des continents. En descendant sur la déclivité des plateaux, les glaciers auraient creusé les vallées qui séparent les montagnes d'aujourd'hui. C'est ainsi qu'aurait été formée la carte si accidentée de la Suisse ; c'est ainsi que les *lochs*, ou lacs de l'Ecosse, les fjords de la Norvége auraient trouvé leurs lits tout creusés. Avant cette

Digitized by Google

époque, d'après Ramsay et Tyndall, notre terre ne présentait qu'une surface uniforme ou tout au plus légèrement ondulée.

Cette théorie se fonde sur l'observation des effets produits de nos jours même par les glaciers des Alpes, qui, à mesure qu'ils se fondent par leur extrémité inférieure, descendent en glissant jusqu'à la limite des neiges; ils polissent par leur frottement les rochers situés sur leurs côtés et au-dessous, mais de manière à y laisser des stries affectant la forme de cannelures légèrement inclinées. Cet effet est tellement frappant qu'on ne peut pas le confondre avec l'action de l'atmosphère, qui ronge sans doute la surface, mais en amoindrissant la cohésion des particules, de manière à produire une surface fendillée, creusée de renfoncements plus ou moins profonds, ou tapissée de cellules. Dès lors, partout où l'on rencontre des rochers polis et cannelés, on peut conclure à l'existence d'anciens glaciers. Ces *roches moutonnées*, comme on les appelle, on les trouve en Suisse, en Ecosse, dans le Cumberland, dans le Pays de Galles, en Norvége, et enfin dans les vallées de l'Himalaya et des Andes.

Comment la température de notre globe a-t-elle été bouleversée au point de permettre aux glaciers de prendre une telle extension pour produire enfin ce qu'on appelle une période glaciale? C'est une question qui a été agitée par plusieurs géologues éminents. Fourrier pense que la température de l'espace est inégale, et que notre système solaire, en parcourant son orbite autour d'un point que l'on suppose exister près d'Hercule, aurait traversé un espace beaucoup plus froid que celui où nous nous trouvons maintenant. Hopkins adopte l'hypothèse d'une distribution différente des mers et des continents, laquelle aurait donné lieu à des courants chauds marchant dans des directions différentes de celles de nos jours; il en serait résulté le refroidissement de certains continents qui se trouvent aujourd'hui à une température plus élevée. Enfin, le professeur Kämtz de Dorpat suppose qu'à une certaine époque les montagnes étaient beaucoup plus hautes qu'elles ne le sont aujourd'hui, circonstance qui aurait favorisé la formation des glaciers; et ceux-ci, à leur tour, auraient réduit la hauteur des montagnes par leur action érosive.

Le peu de probabilité que présentent ces hypothèses a conduit le docteur Frankland, professeur de chimie à l'Institution royale de Londres et membre de la Société royale, à chercher une solution nouvelle. Ayant remarqué, pendant un voyage en Norvége, que les cannelures qui se voient sur les roches ont toutes une direction normale à la ligne de la côte, il en tire la conclusion que les glaciers formés sur place ont constamment opéré leur descente en se dirigeant vers la mer. Or, pour former de la neige, élément primitif du glacier, il faut trois choses : une évaporation, une condensation et une déposition. Dès lors, l'appareil dont s'est servi la nature pour former les glaciers se composait d'un évaporateur, d'un condensateur et d'un récipient. Admettons que la température de la mer fût à cette époque de beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est maintenant : elle aurait joué le rôle d'évaporateur. Le condensateur, c'eût été alors l'atmosphère sèche, impuissante à empêcher le rayonnement de la chaleur emprisonnée par la vapeur. Celle-ci, refroidie par ce même rayonnement,

Digitized by Google

se serait enfin déposée, sous forme de neige, sur les montagnes, qui auraient agi comme récipients.

Mais, pour établir cette théorie sur des bases solides, il faut, avant tout, indiquer la source d'où aurait pu venir cette haute température si nécessaire à l'action que nous venons de décrire. Le savant professeur passe en revue les différentes causes qui auraient pu y contribuer : il repousse l'idée que notre système solaire ait traversé un espace fortement chauffé par le rayonnement des étoiles environnantes, qui, alors plus proches de nous, auraient pu agir comme plusieurs soleils à la fois. Cette hypothèse ne s'appuie sur aucune donnée physique ou astronomique. Notre soleil lui-même aurait-il autrefois rayonné plus de chaleur qu'aujourd'hui? Il serait permis de le supposer ; et cet excès de chaleur n'aurait probablement pas de beaucoup diminué la puissance condensatrice de l'atmosphère ; mais les récipients des neiges, c'est-à-dire les montagnes, possédant un pouvoir absorbant très considérable, auraient-ils pu conserver une température au-dessous de zéro, condition évidemment essentielle pour que les glaciers puissent se maintenir? Notre auteur ne le pense pas, et il se voit dès lors forcé d'avoir recours à la chaleur centrale de la terre. Mais comme cette chaleur aurait dû se faire sentir à la surface de la terre aussi bien qu'au fond de la mer, nous ne voyons pas trop ce qu'il gagne en adoptant cette hypothèse. Il est vrai qu'il a fait certaines expériences d'où il résulterait que les continents se seraient refroidis beaucoup plus tôt que la mer; mais des effets qui se produisent sur une petite échelle on ne saurait aisément arriver à ceux qui se produiraient sur une échelle infiniment plus vaste. Toujours est-il que, la différence de température entre les continents et les mers une fois admise, la formation des glaciers pendant l'époque glaciale serait rationnellement expliquée par la théorie très ingénieuse de l'auteur.

L'objection la plus forte qu'on pourrait lui faire serait celle-ci : « Avant l'époque glaciale, les mers étaient peuplées d'êtres organisés. Ces êtres auraient-ils pu vivre dans l'eau qui se serait trouvée presque à la température de l'ébullition ? » Evidemment non. Mais l'auteur répond en admettant des causes réfrigérantes, telles que l'évaporation même de l'eau et la précipitation de la matière des roches sédimentaires. La question est très complexe, et l'on ne possède pas encore assez de données pour la résoudre complétement, mais il semble que M. Frankland ait fait un pas vers la solution.

De la terre, M. Frankland passe à la lune, qui selon lui aurait aussi eu sa période glaciale. En examinant sa surface avec un réflecteur de sept pouces, il a cru pouvoir attribuer à l'action de glaciers mouvants une partie au moins des apparences que présentent les vallées de notre satellite. Il est vrai qu'aujourd'hui la surface de la lune ne paraît contenir de l'eau sous aucune forme ; mais l'auteur fait observer que si la lune, comme la terre, se trouvait autrefois à une température très élevée, l'évaporation a dû s'y effectuer dans un temps beaucoup plus court à cause du petit volume de notre satellite, et que, depuis ce temps-là, ce dernier, réduit complétement à sec, doit être totalement refroidi. De là, M. Frankland con-

Digitized by Google

clut qu'il ne peut y avoir d'océan que sur une planète possédant encore une puissante température intérieure, et que la lune est une espèce d'image prophétique de ce que sera un jour la terre lorsque ses océans étant tous évaporés elle continuera sa marche autour du soleil, à l'état de désert aride et sans vie, présentant alternativement l'un de ses hémisphères à l'action brûlante d'un soleil sans nuages, tandis que l'autre sera plongé dans les ténèbres d'une nuit polaire.

Devant ce tableau lugubre, ceux de nos lecteurs qui pensent comme nous que le feu central de la terre est une hypothèse bien douteuse, doivent se sentir singulièrement soulagés.

La constitution physique du soleil a été, pendant ce trimestre, l'objet de discussions assez intéressantes. Commençant par les travaux de la Société royale de Londres, nous signalerons un mémoire d'un de ses membres, M. H. Enfield Roscoe, sur les différentes intensités lumineuses que présente le disque solaire au centre et près des bords. Le père Secchi, de Rome avait déjà reconnu que cette intensité était deux fois plus grande au centre qu'elle ne l'était aux bords, et que les régions équatoriales du soleil étaient plus chaudes que ses régions polaires. Suivant les expériences de M. Roscoe, la différence est encore plus forte : en représentant par le chiffre 100 l'intensité lumineuse au centre, celle du grand cercle éloigné de 15° du bord ne serait que de 48 à l'équateur, de 39 au pôle nord, et de 58 au pôle sud ; tandis qu'au bord, les chiffres représentant l'intensité lumineuse seraient respectivement 30, 18 et 28 ; l'intensité serait donc de cinq à six fois plus faible au bord qu'au centre.

Mais le point capital du débat se rencontre dans les théories contraires de Kirchhoff et de Herschel sur la constitution physique du soleil. On sait que Herschel supposa le soleil formé d'un corps obscur, autour duquel existerait une haute atmosphère où flotteraient d'épaisses couches de nuages, et qui serait enflammée seulement à sa partie supérieure, appelée photosphère. Cette ingénieuse théorie rend compte de toutes les apparences que présentent les taches, les lucules et les facules (stries et inégalités) dont la surface du soleil est parsemée. Car en supposant qu'une cause violente quelconque ait déchiré la photosphère en quelque endroit, la tache noire qui en résulte ne serait autre chose qu'une partie du noyau obscur apparaissant à travers la déchirure de l'enveloppe lumineuse ; les pénombres résulteraient de l'épaisseur de la photosphère déchirée, et les lucules et les facules ne seraient que l'effet du bouillonnement de la matière gazeuse et enflammée de cette même photosphère. Et, pour donner à cette théorie si claire, si nette, une dernière sanction, Arago avait démontré que ni les bords ni le centre du soleil n'émettaient sensiblement de lumière polarisée, d'où il était permis de conclure avec certitude que la photosphère était bien réellement gazeuse.

Les choses en étaient là, et personne ne songeait à remettre en question la nature du soleil, lorsque sont arrivés sur l'arène MM. Kirchhoff et Bunsen avec leur merveilleuse découverte de l'analyse spectrale. Ce nouvel instrument de recherche ne tarda pas à mettre en évidence des faits qui ne s'accordaient pas avec la théorie de Herschel. M. Kirchhoff a

Digitized by Google

montré que le spectre formé par le passage des rayons solaires à travers des prismes présente des raies noires aux endroits où devraient être des raies brillantes déterminées par les métaux vaporisés dans la flamme. Ces raies noires s'expliqueraient par le pouvoir absorbant de ces métaux, qui jouissent de la propriété d'arrêter, sur la lumière d'une source plus intense que celle où ils brûlent, précisément les variétés de rayons qu'ils émettent eux-mêmes quand ils sont incandescents ; ce qui donne lieu par conséquent, dans le spectre de la source plus lumineuse, à des raies obscures aux points où ils auraient produit, sur le spectre de la flamme moins brillante, des redoublements d'intensité. Dès lors, le noyau du soleil serait lui-même incandescent et plus brillant que son atmosphère ; et M. Kirchhoff n'hésite pas à déclarer que l'hypothèse de Herschel est tellement en désaccord avec les données de la physique, qu'on doit l'abandonner, alors même qu'on ne pourrait pas en proposer une autre pour la remplacer.

S'associant à cette manière de voir, M. Magnus, de Berlin, essaye, dans un mémoire inséré dans *Poggendorff's Annalen*, de l'étayer de nouveaux arguments tirés des lois qui régissent le rayonnement de la chaleur. Que l'on introduise de la soude dans la flamme d'un bec de gaz : elle deviendra très lumineuse, et le rayonnement de la chaleur augmentera. Donc, suivant M. Magnus, en admettant que la photosphère existe à l'état gazeux, et non à l'état liquide ou solide, comme le veut M. Kirchhoff, que s'ensuivra-t-il ? Que, puisque la photosphère est le siége de la lumière la plus éclatante que l'on connaisse, elle doit rayonner *en dedans* une quantité infinie de chaleur, et que par conséquent tout noyau solide qui s'y trouverait doit être forcément incandescent, ou, pour être plus précis, doit se trouver, à la température la plus élevée possible, température dont nous ne pouvons même pas nous former une idée. Dès lors, à quoi servirait l'hypothèse du noyau ? puisqu'il est incandescent et à une plus haute température même que la photosphère, une déchirure dans celle-ci ne se traduira jamais par une tache noire, et l'existence de ces taches doit donc s'expliquer d'une tout autre manière. A l'appui de cette doctrine, M. Magnus cite diverses expériences qu'il a faites. En introduisant dans la flamme un morceau de platine au lieu d'un morceau de soude, il a obtenu un rayonnement de chaleur encore plus fort, bien que le métal dût enlever à la flamme une quantité de calorique beaucoup plus grande que la soude ; avec une plaque de platine du diamètre de 55 millimètres, le rayonnement se trouvait doublé ; et en recouvrant cette plaque d'une couche de soude, le rayonnement augmentait dans une proportion encore plus considérable, en même temps que l'intensité lumineuse. Si maintenant on ajoutait à ces éléments de chaleur et de lumière un jet de soude vaporisée, l'effet montait au triple de sa valeur initiale. On sait que Bunsen et Kirchhoff ont constaté la présence du sodium dans la matière du soleil. De tous ces faits, M. Magnus arrive à conclure que les gaz rayonnent beaucoup moins de chaleur que les solides ou les liquides, et qu'il est par conséquent difficile d'admettre qu'une photosphère gazeuse puisse être le siége de la chaleur solaire.

Digitized by Google

Revenons maintenant en France et nous y retrouverons le même débat, qui figurera longtemps encore, nous le pensons, parmi les *causes célèbres* du monde scientifique. C'est M. Petit de Toulouse qui, au sein de l'Académie des sciences, se charge de réhabiliter la théorie de Herschel, et par une voie des plus directes : l'observation. Que faut-il en effet? Prouver que les taches solaires sont des renfoncements, des abîmes; car n'oublions pas que si Kirchhoff et ses partisans ont renversé peut-être la théorie de Herschel, ils n'ont rien mis à sa place : de leur propre aveu, ils n'ont pas expliqué les taches solaires. M. Petit, prenant pour point de départ la théorie d'Herschel et d'Arago, a voulu traiter la tache comme une solution de continuité dans la photosphère ; il a attendu qu'elle fût arrivée près du bord, où elle se présente plus ou moins en profil, et, par des observations délicates, il a déterminé le temps où le noir est encore visible et où il disparaît complétement. La différence de ces deux temps, une seconde à peu près, lui donne de quoi calculer la hauteur de l'atmosphère solaire, qu'il trouve égale au rayon terrestre, ou à 6,500 kilomètres environ. Si nous osions faire quelque objection à ce calcul, nous lui reprocherions de donner à l'atmosphère solaire une bien petite hauteur. Mais la question est loin d'être vidée, et, en attendant qu'elle le soit, nous avons le temps de revenir à notre planète, et de voir ce qui s'y passe.

Poursuivant ses louables efforts pour acclimater en France de nouvelles espèces de vers à soie, M. Guérin-Méneville a dernièrement annoncé à l'Académie l'arrivée en France de quelques sujets du *Bombyx Roylei* de Moore, quatrième espèce de ver à soie se nourrissant des feuilles du chêne. Vingt cocons vivants de cette espèce, provenant des hauts plateaux de l'Himalaya sur les frontières du Cachemire, lui ont été envoyés par le capitaine Hutton. La chenille vit sur un chêne à feuilles épaisses, le *quercus incana*, qui a beaucoup d'analogie avec nos chênes liége et nos yeuses ; elle pourra donc, comme les trois autres espèces, être alimentée avec les chênes de nos forêts. Son cocon diffère de ceux des trois autres espèces par un plus grand volume et par une enveloppe soyeuse d'un joli gris clair. Ce nouveau ver sera facile à acclimater dans le centre et dans le nord de la France, dont le climat ne diffère pas très sensiblement de celui des parties élevées de l'Himalaya, puisque beaucoup de végétaux de cette chaîne centrale de l'Asie prospèrent très bien chez nous. Le succès de l'acclimatation a été un instant compromis par le fait qu'à partir du 7 avril, il n'était né que trois mâles, et M. Guérin-Méneville commençait déjà à craindre qu'ils ne périssent tous, lorsqu'enfin, le 19 avril, il est né un mâle et une femelle, qui ont produit cent huit œufs, nombre suffisant pour assurer la reproduction de l'espèce. Quelques jours plus tard, le savant sériciculteur a présenté à l'Académie quelques sujets des deux espèces de vers à soie actuellement en cours d'acclimatation : l'un du *Bombyx Pernyi*, qui se trouve dans plusieurs provinces montagneuses et froides du nord de la Chine, l'autre, le *Bombyx Yamamaï*, qui naît au Japon, et dont il est défendu d'exporter les œufs sous peine de mort. Les sujets présentés étaient l'objet d'une expérience très

Digitized by Google

intéressante. Nés longtemps avant l'apparition des feuilles de chêne, ils ont été alimentés avec des rameaux de *photinia glabra*, arbuste de Chine qui, en pleine terre, donne ses feuilles dès le commencement de mars.

Mais quel que soit l'intérêt qui s'attache à l'acclimatation de ces nouvelles espèces de vers à soie, le but principal, celui pour lequel on a entrepris tant d'essais, ne paraît pas avoir été atteint ; car une note adressée à l'Académie par M. Pinson, chargé de la magnanerie au Jardin d'acclimatation, nous apprend que ses nouveaux hôtes, les yama-maï, sont aussi sujets à la pébrine, ou épidémie des vers à soie, que l'ancien *bombyx mori*. C'est le 10 mai, au réveil de la quatrième mue, que M. Pinson aperçut sur ses plus beaux élèves ces taches roussâtres qui caractérisent la pébrine ; et bientôt il fallut renoncer à l'espoir d'en sauver un seul. M. de Quatrefages a fait remarquer à ce sujet que c'est à tort qu'on a voulu attribuer la pébrine à une maladie du mûrier, puisqu'elle s'est manifestée sur des insectes qui ne se nourrissent que de feuilles de chêne. Il a constaté en même temps, que chez nous, les chenilles sauvages étaient frappées de pébrine presque aussi rudement que le ver à soie domestique. La maladie attaque donc l'insecte indépendamment de toute action de la plante ; c'est le ver qu'il faut essayer de guérir.

Nos lecteurs ne s'étonneront pas sans doute de nous voir revenir cette fois encore sur la question de la contemporanéité de l'homme et des grands pachydermes dont on trouve les ossements fossiles dans le diluvium alpin, c'est-à-dire dans le terrain de l'époque géologique qui a précédé l'époque actuelle, et dépasse par conséquent la portée de nos documents historiques les plus anciens. La question est à la fois importante et difficile ; les communications sur ce sujet ne tarissent pas, et nous, qui partageons l'opinion de ceux qui se déclarent pour l'antiquité de la race humaine, nous ne pouvons pas, en notre qualité de chroniqueur, passer sous silence le problème qui divise et passionne actuellement les géologues les plus distingués de l'Europe. Et afin qu'on ne puisse pas mettre en doute notre impartialité, nous commençons par un adversaire, par M. Eugène Robert, qui, dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences, apporte des arguments assez sérieux contre l'existence présumée de l'homme pendant la période diluvienne.

Dans ses recherches celtiques intitulées : *Interprétation naturelle des pierres et des os travaillés par les habitants primitifs des Gaules*, M. Robert avait émis l'opinion, à l'égard des canines d'ours portant des entailles et des stries, ou percées à leur racine pour être suspendues à des colliers, que ces canines s'étant trouvées sous la main des visiteurs des cavernes ossifères, ceux-ci avaient dû naturellement *s'amuser* à en faire des ornements ; il soutient même que les canines d'*ursus spelæus* des cavernes ossifères de l'Allemagne entraient autrefois dans la matière médicale sous le nom de *licorne fossile*. Il se sert avec intention du mot *s'amuser*, parce que, selon lui, ces hommes primitifs n'avaient aucune envie de faire des amulettes de ces dents ; les véritables amulettes se faisaient généralement, dit-il, des dents ou des griffes des animaux tués à la chasse, à en juger sans doute d'après ce que font les sauvages de nos jours. Ici, nous répon-

Digitized by Google

drons que c'est précisément parce que l'ours des cavernes avait été tué par eux à la chasse, qu'ils faisaient des amulettes de ses dents ; mais notre auteur, prévoyant l'objection, fait une réflexion qui n'est pas sans valeur. Comment, se demande-t-il, des hommes aussi frêles que ceux qui passent pour avoir habité, en ces temps-là, les cavernes ; des hommes aussi faibles de corps (on les regarde comme ayant appartenu à une petite race semblable à celle des Lapons) ont-ils osé fréquenter, ou même habiter, des antres où ils eussent été exposés à se trouver, d'un moment à l'autre, face à face avec des hôtes aussi peu sociables que devait l'être l'ours colossal à front bombé, si un animal de ce genre en avait été le véritable occupant? Ils ne devaient se hasarder à les habiter qu'après s'être bien assurés de la disparition complète des ours et des *felis*. Quant aux fragments de défenses ou de mâchelières d'éléphant portant également des empreintes d'un travail humain, ces débris osseux paraissent bien plus anciens que les ossements d'ours et autres disséminés dans l'aire des cavernes. Recueillis dans les remaniements du terrain de transport où ils gisaient depuis des milliers d'années, par les habitants primitifs, ils ont sans doute, suivant M. Robert, été transportés dans les cavernes pour y être essayés comme substance osseuse aussi rare que remarquable par la finesse et la blancheur de son tissu ; ces objets ont dû être ramassés comme les pierres précieuses que roulent les torrents. Au lieu donc de chercher à figurer des rennes, des bœufs, des chevaux et des sangliers sur des pierres schistoïdes (ardoises), ou sur des os ayant appartenu à ces animaux, n'aurait-il pas été plus naturel de donner la préférence au véritable ours des cavernes, aux grands *felis* et surtout aux éléphants, aux rhinocéros et à l'hippopotame, si l'on avait connu ces animaux en chair et en os? Assurément, la vue de ces colosses n'aurait pas manqué de laisser dans l'esprit des hommes, quelque sauvages qu'ils fussent, une impression autrement profonde que celle d'animaux domestiques ou sur le point de le devenir. M. Robert fait encore observer que la seule image grossière d'une tête d'ours qu'on ait vue gravée sur un andouiller de cerf ou de renne n'est pas celle de l'ours à front bombé, mais bien celle de l'ours brun d'Europe, bien reconnaissable à l'allongement de son museau. Notre auteur croit donc que l'absence de toute représentation de l'*ursus spelæus* et des grands pachydermes est la meilleure réfutation que l'on puisse faire de la prétendue contemporanéité de ces animaux avec les hommes primitifs des Gaules.

Jusqu'ici, il faut le dire, le réquisitoire de M. Robert est assez péremptoire ; mais quand nous le voyons mettre en doute l'existence de l'hippopotame dans nos contrées, parce que cet animal ne peut vivre que sur le bord de rivières constamment tièdes et plantureuses, et que, par conséquent, il aurait dû périr en hiver, nous nous demandons sur quels arguments il se fonde pour nier le fait incontestable de la découverte des débris fossiles de ce pachyderme en France, fait qui démontre par lui-même le grand changement de climat survenu depuis ces temps si reculés qui se mesurent par milliers d'années. Quant aux arguments précédents, nous reconnaissons qu'il faut en tenir compte. Sans doute, la question

Digitized by Google

n'est pas résolue encore; il nous reste beaucoup à découvrir, beaucoup de secrets à deviner ; mais nous nous trouvons toujours dans cette alternative, ou d'avouer que l'antiquité du diluvium alpin est une erreur, ou d'admettre que notre race est infiniment plus ancienne qu'on ne l'a pensé jusqu'ici.

Il s'est produit d'ailleurs de nouvelles découvertes qui tendent de plus en plus à infirmer les ingénieux arguments de M. Robert. Nous trouvons d'abord une description de la caverne d'*Espalungue* ou grotte d'Izeste, près du village d'Arudy, dans les Basses-Pyrénées, caverne récemment explorée par MM. Garrigou et L. Martin. L'ouverture, placée à 30 mètres au-dessus du fond de la vallée, est haute, spacieuse et tournée vers le nord-nord-est. L'intérieur consiste en une espèce de couloir de la longueur de 200 mètres, se dirigeant d'abord vers le sud magnétique pour se détourner brusquement à l'ouest ; un éboulis ancien, recouvert de stalagmite, en bouche l'extrémité, qui a dû communiquer avec une seconde issue ouverte sur l'autre flanc de la montagne. Le sol à l'entrée de la caverne a paru évidemment remanié, et les débris qu'il contient pouvaient se rapporter à l'âge de pierre, ou, en d'autres termes, à l'époque des habitations lacustres. Mais en pénétrant plus en avant, dans une salle spacieuse qui donne sur le couloir, les explorateurs ont trouvé, à 50 centimètres au-dessous d'un sol argileux non remanié, une couche de brèche osseuse à ciment calcaire et ferrugineux, et qui leur a fourni, à côté des ossements du renne et d'un grand bœuf (le *bos primigenius*) sans compter ceux d'autres animaux qui sont encore nos contemporains, un os humain, le cinquième métatarsien (os qui va de la cheville aux orteils) du pied gauche. Cet os, enveloppé de la même gangue ferrugineuse et calcaire que celle qui entoure les débris du renne et des autres animaux, porte sur sa face supérieure trois stries assez profondes, pareilles à celles que l'on observe sur les autres os. Ajoutons qu'on a trouvé avec ces restes une quantité considérable de silex taillés, de charbons et de cendres, et enfin que les os longs sont tous fendus de manière à faire supposer que l'on en avait extrait la moelle, précisément comme pour les ossements trouvés dans les Kjokkenmœddings du Danemark [1], dans les habitations lacustres de la Suisse, et dans les cavernes de l'Ariége, et nous verrons qu'il sera difficile de nier la coexistence de l'homme et du renne. Disons toutefois que les os travaillés par la main de l'homme trouvés dans ce gisement sont beaucoup moins finis que ceux découverts ailleurs, et sur lesquels nous avons donné quelques détails dans notre dernier article [2]. Nos auteurs en concluent que les hommes qui habitaient cette grotte étaient relativement moins avancés dans la civilisation que ceux qui habitaient le centre de la France.

Les témoignages contenus dans une note de M. Cazalis de Fondouce sont moins concluants. Ce savant y décrit une caverne funéraire située

[1] Voir, sur les antiquités du Danemark, la *Revue Contemporaine* du 31 juillet 1863, p. 297.

[2] *Revue Contemporaine* du 30 avril 1864.

Digitized by Google

au flanc sud d'un petit coteau dolomitique, à 300 mètres environ du village de Saint-Jean d'Alcoz, près de Saint-Affrique (Aveyron). On y trouve de nombreux restes humains, associés à des silex taillés ; comme on n'y a recueilli aucun instrument de métal, on est fondé à croire que les métaux étaient alors inconnus. Les hachettes en jade et en serpentine, les anneaux de colliers ou de bracelets en test de coquillages s'y trouvaient ensemble avec quelques os de mammifères travaillés, mais il n'y avait pas d'os d'espèces perdues. Il s'agissait donc ici tout simplement d'une peuplade ayant vécu dans notre époque géologique actuelle. A l'occasion de cette communication et de celle de MM. Garrigou et Martin, M. Élie de Beaumont a fait remarquer que les preuves qu'on apporte aujourd'hui à l'appui de la coexistence de l'homme et du renne dans nos latitudes font ressortir, par voie de contraste, l'insuffisance des preuves supposées de l'ancienne coexistence sur notre sol de l'homme et de l'éléphant fossile ordinaire (*Elephas primigenius*).

A cet avis vient se ranger un autre explorateur infatigable, M. Husson, qui a renouvelé ses recherches dans les cavernes à ossements des environs de Toul, afin de vérifier si les grottes situées en face du *Trou des Celtes*[1] offraient des traces de l'existence de l'homme à une époque extrêmement reculée, mais, bien entendu, postérieurement au diluvium alpin. En effet, les *Trous de Sainte-Reine*, c'est ainsi qu'on les appelle, lui ont offert plusieurs débris curieux : des os d'hyène, d'ours, de rhinocéros, de renne, etc., os appointis, rongés ou fendus en long ; des cendres et des charbons, dont un taillé en forme de tête et recouvert d'une sorte d'enduit stalagmitique, et enfin un débris de belle poterie rouge, d'époque romaine. Cette circonstance, on le voit, suffirait à elle seule à démontrer que le sol de cette caverne avait été remanié : M. Husson le prouve plus directement en nous faisant voir une partie de la grotte creusée par la main de l'homme à côté précisément d'une masse de diluvium restée encore intacte. Mais si ces cavernes confirment la manière de voir des adversaires de l'antiquité *diluvienne* de l'homme, elles ne prouvent tout au plus que pour le plateau de la Treiche, et les partisans de l'opinion contraire peuvent citer bien des endroits où le terrain non remanié leur a fourni des preuves authentiques de la haute antiquité de l'homme. On s'en convaincra aisément en suivant MM. Garrigou et Martin dans leurs recherches ultérieures, faites dans une deuxième grotte, dite des *Espélugues*, située à Lourdes (Hautes-Pyrénées), et qu'il ne faut pas confondre avec celle d'*Espalungue*, citée plus haut. Ces deux noms, du reste, proviennent évidemment du mot latin *spelunca*, ce qui explique leur ressemblance. M. Alph. Milne Edwards a, il y a deux ans, publié une notice sur la caverne de Lourdes, dont il avait exploré le niveau supérieur ; MM. Garrigou et Martin en ont examiné le niveau inférieur, où ils ont trouvé une grande quantité d'outils en bois de cerf et de renne. De l'ensemble de ces recherches il résulte que le niveau supérieur de la caverne appartient à l'âge de l'aurochs ou du bison d'Europe, tandis que le niveau inférieur appartient

[1] Voir la *Revue* du 31 janvier 1864, p. 427.

Digitized by Google

plus particulièrement à l'âge du renne, âge infiniment plus reculé que celui de l'aurochs et où pourtant l'homme faisait des couteaux, des grattoirs, des pointes de flèche, voire même des aiguilles munies de leur chas.

Mais cet âge, à ce qu'il paraît, n'est pas encore, tant s'en faut, le dernier mot de la science. S'associant à un autre savant, M. H. Filhol, M. Garrigou a continué ses recherches dans les musées de la Suisse, et nous devons à ces deux géologues une intéressante et profonde étude sur la cassure des os fossiles trouvés dans le diluvium alpin ; sujet puéril en apparence, mais qui, entre leurs mains habiles, devient fécond en résultats importants. Si, en effet, on peut démontrer que les os de certaines espèces éteintes ont été cassés *à l'état frais* par la main de l'homme, il en résulte nécessairement qu'il était contemporain de ces espèces.

Pour arriver à cette démonstration, nos auteurs se demandent d'abord ce qui se passe de nos jours chez les peuples qui cassent, pour les utiliser, les os d'animaux qui leur servent de nourriture. Les voyageurs qui ont visité les régions polaires s'accordent tous à dire que les Lapons, les Esquimaux, les Samoyèdes, etc., ont l'habitude de casser les os longs de renne pour se nourrir de la moelle, ou bien pour faire avec la moelle et la cervelle un mélange destiné à la préparation des peaux. Les diaphyses des os longs de ce ruminant sont ouvertes par ces peuples, à l'aide d'instruments tranchants ou contondants. Ils en travaillent les fragments en cuillers, en marteaux, en poinçons, etc. Ces mêmes usages, on les retrouve chez les populations antéhistorique du Danemark, de la Suisse, et d'autres pays. Or, les os cassés par la main de l'homme offrent des caractères uniques qu'il est impossible de méconnaître une fois qu'on les a bien vus. La cassure, lorsqu'elle est ancienne, présente la même coloration que le reste de l'os ; elle est souvent, dans ce cas, recouverte de la même gangue que lui. Les cassures que portent les os en question présentent une uniformité digne de remarque. Les têtes des os longs sont toujours entières; les diaphyses ou renfoncements sont ouvertes longitudinalement, des fragments plus ou moins longs restent attachés aux têtes. Les os courts, tels que les phalanges et les vertèbres, sont en général divisés dans toute leur largeur en deux parties à peu près égales. Lorsque la cassure a été faite à l'aide d'un instrument contondant, ce qui constitue le cas le plus fréquent, ce procédé se traduit par une série de cassures plus ou moins lisses et à bords non baveux laissés sur les extrémités articulaires. Si, au contraire, c'est un instrument tranchant dont on s'est servi, on voit des cassures très allongées de la diaphyse, faites sans doute dans le but de tailler les os en poinçons après en avoir extrait la moelle. Ce sont surtout les os les moins épais, appartenant à de petits ruminants, tels que chèvres, moutons, etc., qui présentent les cassures par instrument tranchant. Les os de grands ruminants paraissent avoir été le plus souvent cassés par le premier procédé. Sur ceux-ci, l'on voit parfois les marques de l'instrument contondant ; ceux-là portent les entailles produites par l'instrument tranchant. Tous sont sillonnés par de nombreuses stries faites sans doute pendant qu'on en détachait les chairs. La régularité des cassures des os courts paraît bien indiquer qu'ils ont été ouverts exclusivement au moyen

Digitized by Google

d'un instrument tranchant. Les entailles produites sur ces ossements par la main de l'homme ont quelquefois été rongées par les carnassiers, ce qui prouve bien que ces os étaient *à l'état frais* lorsque l'homme les a cassés.

Or, du moment qu'il est admis que les cassures produites sur ces os l'ont été par une cause violente, il faut voir quelle est cette cause. L'absence du cal osseux prouve suffisamment que la fracture n'a pas eu lieu pendant la vie de l'animal. Elle ne peut pas non plus avoir été produite par le choc de cailloux roulés par un courant, car tous les ossements, examinés par milliers, proviennent de cavernes que les courants n'ont pas envahies; ils ont été, pour la plupart, recueillis dans des foyers remplis de cendres, où ils étaient en place, selon toute apparence, depuis le moment de leur dépôt. Il faudrait, du reste, pour que ces fractures eussent été produites par les chocs imprimés dans un courant, que les os portassent des traces d'usure par roulement et par frottement; mais il n'en est rien : les angles des cassures sont tranchants, les pointes aiguës, les surfaces articulaires nettes. Ce ne sont pas non plus les dents des carnassiers qui ont déterminé ces fractures, car elles auraient laissé des traces sur tous les fragments ; or, l'on n'en rencontre que sur un petit nombre, et lorsqu'on les y voit, il est facile de s'assurer que les cassures entamées existaient antérieurement.

De l'ensemble de ces raisonnements, MM. Filhol et Garrigou arrivent à cette conclusion, que toutes les fois qu'on rencontrera des os cassés présentant les caractères ci-dessus énoncés, on sera fondé à dire que l'homme a produit ces cassures sur les os frais, et qu'il a par conséquent été le contemporain des animaux auxquels appartenaient ces débris.

Or, depuis deux ans que nos deux auteurs s'occupent de la question, ils ont eu occasion de présenter à l'Académie, ainsi qu'à la Société géologique de France, des ossements d'*ursus spelæus*, de *felis spelæa*, de *rhinoceros tichorrhinus*, tous taillés de main d'homme en forme de couteaux et d'autres outils. Mais la pièce la plus importante de toutes, c'est un côté gauche de mâchoire inférieure d'ours à front bombé (ours des cavernes, *ursus spelæus*), complétement traversé par un coup d'instrument piquant, et montrant les productions pathologiques d'une ostéite déclarée après la blessure. Rendons-nous bien compte de l'importance de cette pièce. L'instrument piquant était l'œuvre de l'homme ; la blessure a été faite à l'animal vivant, puisqu'elle a occasionné une ostéite ; et cet animal appartenait à une espèce antérieure au renne. L'homme, que nous savons déjà le contemporain du renne, l'était donc aussi de l'ours à front bombé. Outre cette importante pièce de conviction, on a trouvé des os de rhinocéros cassés dans leurs diaphyses, et présentant tous les caractères des os décrits plus haut, c'est-à-dire cassés à l'état frais, et même souvent entamés par la dent de gros carnassiers. Il nous semble dès lors difficile de nier la coexistence de l'homme et de ces espèces éteintes, et nos auteurs sont fondés à établir pour l'homme un nouvel âge, celui de l'*ursus spelæus*. Que d'âges, grand Dieu ! âge de fer, âge de bronze, âge de pierre polie, âge de pierre brute, âge de l'aurochs, âge du renne, âge de l'*ursus spelæus* !

Digitized by Google

Une autre question se rattachant à la précédente en ce qu'elle a aussi pour objet l'histoire de l'homme, a été traitée avec beaucoup de talent par M. Trémaux dans une série de mémoires adressés à l'Académie. Bien que nous ne soyons pas disposé à accepter de tout point ses conclusions, qui tendent à établir l'unité de race, nous ne pouvons pas, d'un autre côté, passer sous silence un travail consciencieux, qui aura, nous le prévoyons, sa place marquée dans les débats à venir. La théorie de M. Trémaux peut se résumer ainsi : La race humaine est une, mais elle est sujette à se modifier dans le courant des siècles : 1° par l'influence des milieux, 2° par celle des terrains géologiques habités par elle. Pour démontrer le premier point, M. Trémaux nous conduit à travers l'Afrique, où il cherche les preuves que l'homme se transforme du type blanc au type nègre, et réciproquement, par l'action du climat. Il nous y montre des fractions des trois principales classes de populations d'origine asiatique, ayant conservé le type blanc au nord des déserts, tandis que celles répandues dans les régions de la Nigritie sont transformées en proportion du temps qu'elles y ont vécu ; et, dans cette transformation, il croit reconnaître la marche de l'action des milieux, qui est différente de celle du croisement. Ainsi, Hippocrate avait déjà remarqué que les Egyptiens avaient une grande unité de type. Ceux qui soutiennent, comme nous, l'immutabilité des diverses races d'hommes invoquent l'exemple de cette contrée, qui, à part les étrangers nouvellement arrivés, offre encore ajourd'hui le même type de population que du temps des Pharaons. Notre auteur n'en disconvient pas : seulement il fait observer que, depuis ce temps, l'Egypte a été soumise à plusieurs invasions, à plusieurs mélanges ou substitutions de peuples, et que, par conséquent, le type aurait nécessairement changé si l'action du milieu n'avait constamment ramené les nouveaux venus ou le résultat de leurs croisements au type que comporte ce milieu.

Nous ne voulons pas, aujourd'hui du moins, traiter à fond cette question; nous comptons y revenir dès que les discussions qu'elle ne peut manquer de provoquer l'auront éclaircie. Toutefois, nous nous permettrons une petite observation. Si l'influence du milieu est si puissante, si inévitable, comment se fait-il que la race juive, répandue depuis mille huit cents ans dans toutes les contrées de l'Europe, ait conservé d'une manière si frappante le même type ? Il n'y a pas eu de croisement, direz-vous, parce que la croyance religieuse s'y est opposée. Mais le croisement, vous l'éliminez, vous ne demandez que l'action du milieu. Eh bien, où la trouvez-vous, cette action du milieu ?

Dans les arguments de l'auteur tendant à établir le deuxième point de sa théorie, nous rencontrons, sinon des choses irréfutables, du moins des observations d'un haut intérêt en dehors de la question principale. La déformation des traits et le changement de teint ne paraissent pas, suivant M. Trémaux, dépendre des mêmes causes, puisque l'on voit des peuplades très noires ayant de beaux traits et de l'intelligence, tandis qu'on en voit d'autres dont les traits déformés sont alliés à un teint moins foncé. L'action du soleil sur le teint, nous dit-il encore, est indubitable : dans chacune des nuances qui se partagent le globe, on voit les teints les plus

Digitized by Google

foncés vers l'équateur. Ici, nous demanderons encore en passant si, sous l'équateur, l'homme blanc devient noir ; si l'Amérique a des nègres originaires du pays sous l'équateur, et si l'Indien à la peau rouge ne se trouve pas à des latitudes bien éloignées de l'équateur et même des tropiques ? Mais notre auteur admet lui-même que le teint n'est que le petit côté de la question, et que le grand côté est celui qui touche aux types physiques si divers qui régissent les facultés de l'homme, et ces types physiques dépendent, suivant lui, de la nature géologique des contrées, agissant surtout par ses produits. Nous touchons ici au point capital de l'hypothèse de M. Trémaux. Sur ce terrain, nous suivrons attentivement notre auteur, en lui laissant, bien entendu, la responsabilité de ses assertions.

L'homme le moins parfait, nous dit-il, appartient aux terrains les plus anciens, et subsidiairement aux climats les moins favorisés. L'homme le plus parfait appartient au pays qui, sur le moindre espace, offre la plus grande variété de terrains, en laissant prédominer les plus récents ; et subsidiairement encore au climat le plus favorisé. Ainsi, dans la Nigritie, contrée presque totalement constituée par des terrains primitifs, qui fournissent des mines d'or, le fond même des vallées est composé d'un terrain rougeâtre, contenant des paillettes et des grumeaux d'or, et surtout une grande quantité de débris de quartz de diverses grosseurs. On sait que ce pays est habité par un type aussi peu favorisé pour la beauté que pour l'intelligence. En Australie, nous voyons de riches mines d'or à côté de populations d'un type très dégradé. En Californie, même coïncidence. Livingstone signale chez les Béchouanas un grand développement des terrains siluriens les plus anciens ; chez les Bakaas, des montages de basalte noir et des plaines de sables arides, avec sous-sol de trapp. Mais, en approchant de la vallée du Zambese, le sol change, devient fertile, et les populations s'améliorent en même temps. En remontant vers le nord, il retrouve des pays élevés chez les Balondas ; cependant il ne rencontre pas de roches primitives et pas de types réellement déformés. La carte géologique de l'Europe montre que la plus grande surface des terrains primitifs correspond à la Laponie, qui possède aussi le peuple le plus inférieur. En revenant dans le sud de la Scandinavie, le gneiss et le granit occupent encore une grande partie du pays ; mais cette région est en contact avec d'autres mieux partagées ; elle contient beaucoup de lacs, et son climat est plus favorisé, ainsi que ses habitants. La Russie possède divers terrains d'un âge moyen, mais la grande surface de chacun d'eux ne permet pas à ses peuples de profiter des ressources des terrains avoisinants, et par conséquent son peuple est médiocrement favorisé. Les pays qui sont dans les meilleures conditions géologiques, tels que la France, l'Angleterre, l'Italie, etc., sont le siége de la civilisation, et les facultés intellectuelles y dominent. Sur une carte que M. Trémaux a dressée pendant ses voyages, il a essayé de tracer la ligne de partage entre les peuples soudaniens et les vrais nègres. Cette ligne sinueuse, formant à chaque région montueuse des espèces de promontoires avancés de la race nègre dans le Soudan, indique en même temps les terrains primitifs. Là, les habitants sont de vrais nègres, tandis que leurs voisins des lieux bas, qui appartiennent à

Digitized by Google

des terrains moins anciens, ne sont encore qu'en partie transformés. « En traçant cette limite entre les races, ajoute notre auteur, j'esquissais, sans m'en douter, une sorte de carte géologique. »

Passant à la race indo-européenne, notre auteur trouve qu'elle n'offre le même type qu'autant qu'elle demeure sur un même sol, et qu'elle est au contraire extrêmement différente lorsque le sol diffère beaucoup lui-même. Cette race est belle dans le sud et l'ouest de l'Europe, ainsi qu'en Géorgie, dans la Circassie et la Perse, où le sol richement entrecoupé laisse prédominer les terrains les plus récents. Dans l'Inde, quand le terrain le comporte, on trouve d'assez beaux peuples ; mais dans le Téraï et dans les Neilgherries, régions primitives, on trouve des peuples ayant la peau noire et la laideur du singe, dont on leur a donné le nom. Dans la même péninsule, sous la même latitude, près de Bombay, on voit un des types les plus beaux, les plus nobles du monde : aussi le sol appartient-il à des terrains récents. Les Perses, les Mèdes étaient réputés pour leur beauté parmi les anciens, et aujourd'hui cette réputation subsiste toujours ; ces contrées renferment en effet un heureux mélange de terrains. Les Bohêmes et les Serbes offrent le type slave le plus caractérisé : l'une et l'autre de ces races occupent des terrains anciens. La Hongrie est un pays composé de terrains récents enclavés au milieu de terrains anciens : aussi hommes et animaux y sont supérieurs, et un proverbe de ce pays dit : « Hors de la Hongrie on ne vit pas, ou si l'on vit, ce n'est pas ainsi. » Dans l'extrême Orient, on voit le plus beau type mongol aux environs et au sud de Pékin, où il y a des terrains récents ; le plus laid se trouve vers les régions primitives d'où sort le Jéniseï.

Passant en Afrique, notre auteur signale en Nubie une diminution notable des terrains d'alluvion du Nil, et l'apparition de zones granitiques. Aussi le peuple a-t-il plus de rudesse que les Égyptiens. Dans la région sud du désert de Korosko, les pluies commencent à mêler leur action à celle d'un soleil plus vigoureux ; aussi nous y voyons un peuple non nègre, mais d'un teint déjà très foncé et dont les cheveux ont perdu de leur longueur. L'espace nous manque pour suivre l'auteur dans tous ces développements, dont les conclusions peuvent se résumer ainsi : si un peuple ou des animaux ne changent pas de pays, ou si, en se déplaçant ils rencontrent un même sol, le type ne change pas. S'ils passent d'un terrain ancien sur un terrain récent, ou même dans une meilleure condition de vie artificiellement produite, ils se perfectionnent. Au contraire, s'ils passent d'un terrain récent dans un plus ancien, ils dégénèrent.

Appliquant ces principes aux changements qui ont pu avoir lieu dans les espèces, M. Trémaux se reporte au moment où survient un de ces grands cataclysmes dont la géologie nous montre les traces, cataclysmes qui enfouissent tout ce qui vit ou végète sur certains points, et qui découvrent de nouvelles couches géologiques sur d'autres. Alors si l'être le plus parfait jusqu'alors s'avance sur ce nouveau sol, il se transformera et acquerra un nouveau degré de perfection, supérieur à tout ce qui existait antérieurement : nouveau sol, nouvel être, voilà la formule définitive de M. Trémaux, par laquelle il se rapproche de Darwin, et avoue implicite-

Digitized by Google

ment que l'homme peut bien n'être qu'un singe perfectionné. Par contre, lorsque la transformation a atteint l'état normal qui convient au sol, un nouvel équilibre s'établit, et l'auteur donne raison dans ce cas à l'école qui soutient la fixité de l'espèce. On ne saurait nier que cette théorie ne soit très séduisante, mais c'est au temps et à l'observation à en déterminer la juste valeur.

Nous avons à signaler, dans ce trimestre, l'apparition d'un magnifique bolide qui, le 14 mai dernier, a traversé la France dans une direction allant de l'ouest à l'est. Circonstance presque inouïe, et qui témoigne de l'énorme grandeur de ce corps errant, on l'a vu sur une étendue qui se termine, vers le nord, à Paris et au Mans, et, vers le midi, à Santander, en Espagne. M. Laussedat a réussi, en comparant entre elles les diverses communications reçues à ce sujet par l'Académie, à en tracer la trajectoire avec assez de probabilité géodésique : elle passe au sud d'Agen et de Montauban et au nord de Toulouse, en touchant à peu près Nérac, Astaffort, Campsas, Nohic et Orgueil. Une pluie d'aérolithes a signalé le passage du météore au dessus de Montbéqui, Campsas, Orgueil et Nohic. Sa grosseur apparente a été comparée à celle de la lune; il se mouvait avec rapidité par un temps calme et serein; il était suivi d'une assez longue flamme, lançait de vives étincelles de diverses couleurs, et laissait après lui dans l'espace comme une trace ignée. On l'a vu éclater et se diviser en un grand nombre de fragments, comme une fusée d'artifice; mais la détonation, semblable à un roulement d'armes à feu à distance, ne s'est fait entendre que trois ou quatre minutes après. A raison d'une vitesse du son de 333 mètres par seconde, il faut admettre, toute réduction faite, que le globe se trouvait à une hauteur de 30 kilomètres environ, ce qui suppose une atmosphère excessivement raréfiée. Relativement aux éclats tombés sur la terre, M. Leymerie, de Toulouse, signale une circonstance très remarquable : c'est que toutes les pièces séparées qu'il a pu voir (au nombre de 10) avaient chacune une forme bien accusée et enveloppée partout de ce vernis noir et luisant que l'on voit sur les météorites entières, et qui indiquent une fusion superficielle. M. Leymerie en tire la conclusion très rationnelle que l'aréolithe se composait, non pas d'une masse entière et compacte, mais d'une agglomération de nombreuses pierres faisant *essaim*, pour ainsi dire, de sorte qu'au moment de la séparation il n'y aurait pas eu de fracture. Chaque pièce était brûlante au moment de sa chute. Un paysan, ayant voulu en ramasser une, s'est brûlé la main très fort. Quant au bolide lui-même, après nous avoir laissé ces échantillons de sa masse, il semble avoir continué son chemin à travers l'espace.

Un de ces éclats, recueilli à Orgueil (Tarn-et-Garonne), a été soumis à l'analyse chimique par M. Cloetz. Cette pierre a présenté plusieurs caractères remarquables. D'abord, au contact de l'eau froide, elle se divise complétement en particules d'une extrême ténuité, et qui restent longtemps en suspension dans le liquide; elles traversent les filtres les plus épais sur lesquels on cherche à les recueillir. Cette action de l'eau est le résultat de la dissolution du chlorhydrate d'ammoniaque, des chlorures

Digitized by Google

de potassium, de sodium, du sulfate de magnésie et de chaux, qui constituent, dans leur ensemble, le 5 p. 100 environ de la masse totale. L'alcool désagrége cette pierre beaucoup plus lentement; le liquide évaporé laisse son résidu cristallisé de nature organique. Le nickel en petite quantité, des oxydes de fer, des silicates, du chrome et une assez forte proportion de graphite, constituent le reste de la substance. Le dernier ingrédient surtout a vivement intéressé les savants. On ne connaît jusqu'ici, en dehors de celle d'Orgueil, que trois météorites contenant le carbure de fer connu sous le nom de graphite ou de plombagine : celle d'Alais (Gard), tombée le 15 mars 1806; une seconde, tombée au cap de Bonne-Espérance le 13 octobre 1838, et enfin une troisième, tombée à Kaba, près de Debreczin, en Hongrie, le 15 avril 1857. Mais celle d'Orgueil est encore plus riche en carbone que les précédentes, et le fait qu'elle contient, en outre, du chlorhydrate d'ammoniaque ajoute encore à sa singularité. Inutile de dire qu'elle attire fortement l'aimant.

Un autre météore a été vu le 6 juin à l'Observatoire, à neuf heures cinquante-six minutes du soir, par M. Chapelas. Il marchait du sud-sud-est vers le nord-nord-ouest; après 100° de course parcourus en 3 secondes depuis un point entre la Couronne et Hercule, il disparut entre la Chèvre et l'Arc de Persée. Position azimutale, 345°; position verticale prise au milieu du parcours, 32°; grandeur, six fois le diamètre de Vénus dans son plus grand éclat. Couleur blanche, traînée non persistante et presque blanche. Ce météore, avant de disparaître, se brisa en trois fragments. M. Coulvier-Gravier a rendu compte de ce phénomène, y joignant cette gracieuse réflexion : « L'Académie verra une fois de plus ce que déjà elle connaît depuis longtemps, la différence qu'il y a entre la relation d'un phénomène de ce genre donnée par des observateurs plus ou moins improvisés, ou par d'autres depuis longtemps exercés à ce genre d'observations. » Apprenez, ô profanes qui n'avez pas un observatoire à votre disposition, à vous mêler de rendre compte d'un bolide du 14 mai sans la permission de M. Coulvier-Gravier, et n'allez pas lui répondre que la presque totalité des bolides observés jusqu'ici l'ont été par ces « observateurs plus ou moins improvisés, » hommes de bonne volonté qui ont rendu et rendront encore de précieux services à la science, quoi qu'en dise M. Coulvier-Gravier.

De toutes les publications scientifiques qui ont paru pendant le trimestre, aucune ne nous a plus vivement intéressé que le *Traité théorique et pratique de Télégraphie électrique*, par le comte Th. Du Moncel [1]. Le titre indique assez le sujet du livre, mais il ne dit pas les soins qu'a prodigués l'auteur pour rendre son ouvrage le plus complet possible; il ne dit pas la clarté de style qui y règne, et qui rend intelligibles aux plus faibles capacités les théories et les appareils les plus compliqués; il ne dit pas enfin que l'homme avancé dans la science y trouve aussi tout ce qu'il peut réclamer en fait de discussion élevée et de recherches mathématiques. Nous avons lu ce livre avec un véritable plaisir; il a été notre

[1] Paris, Gauthier-Villars. 1864.

Digitized by Google

compagnon dans un long voyage, et nous y avons trouvé non-seulement un traité de télégraphie, mais un véritable code complet de science électrique.

Mentionnons aussi un ouvrage qui se recommande aux agronomes et à tous ceux qui s'occupent scientifiquement de la culture et de l'amélioration des terres : nous voulons parler de l'*Agronomie, Chimie agricole et Physiologie*, dont l'auteur, M. Boussingault, vient de nous donner une seconde édition très augmentée. Le troisième et dernier volume du *Dictionnaire de Chimie industrielle*, de MM. Barreswil et Aimé Girard [1], a enfin paru et termine dignement l'ouvrage. Nous y avons remarqué des articles très intéressants sur la tannerie, la teinture, les verres et émaux, et les vins. Nous avons aussi sous les yeux le premier numéro des *Annales scientifiques de l'Ecole normale supérieure* [2], publication trimestrielle très importante, où nous aurons souvent à puiser. Enfin, aux nombreux touristes qui, dans cette douce saison, sont prêts à partir pour les sources les plus renommées ou les sites les plus célèbres de l'Europe, nous recommandons le *Guide médical et hygiénique du Voyageur*, par le docteur Emile Decaisne [3], livre plein de renseignements utiles et de précieux conseils.

HENRY MONTUCCI.

[1] Paris, F. Tandou et Cᵉ.
[2] Paris, Gauthier Villars.
[3] Paris. Albessard.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Recueil complet des Traités, Capitulations, Armistices et autres Actes diplomatiques de tous les Etats de l'Amérique latine, compris entre le golfe du Mexique et le cap Horn, depuis l'année 1493 jusqu'à nos jours, précédé d'un mémoire sur l'état actuel de l'Amérique, etc., avec une Notice historique sur chaque Traité important, **par M. Charles Calvo, chargé d'affaires du Paraguay près les cours de France et d'Angleterre, 6 vol. in-8°. Paris, Durand. 1862-1864.**

Les premiers Européens qui ont mis le pied en Amérique ont rencontré une terre immense, couverte de populations arrivées à des degrés divers de civilisation. La plupart des habitants du Nouveau Monde formaient des tribus errantes dont quelques restes subsistent encore. Telles sont les peuplades qui campent aujourd'hui autour des lacs du Nord, et celles qui parcourent dans leur longueur les versants de la Cordillère du Sud, entre les Etats néo-latins qui se sont fondés des deux côtés du continent. D'autres tribus déjà fixées au sol et se livrant à l'agriculture, occupaient les vallées du Centre-Amérique, une partie du Vénézuela, quelques points des provinces de la Plata et du Chili. Deux peuples indigènes seulement étaient parvenus à un état supérieur de civilisation : les Mexicains et les Péruviens. Soumis à des gouvernements théocratiques, ils présentaient les caractères d'une organisation sociale que les études modernes tendent à rapprocher de ce que les historiens de la première antiquité classique nous ont enseigné de l'Egypte.

Quand deux races se trouvent en lutte sur le même sol, ou elles se superposent l'une à l'autre; ou la race conquérante procède par refoulement; elle repousse devant elle, en attendant qu'elle les détruise, les populations vaincues dont elle prend les terres; ou vainqueurs et vaincus s'allient et se mêlent pour former une race nouvelle : c'est ainsi qu'ont procédé les Espagnols dans l'Amérique du Sud. Les colons venus d'Espagne et de Portugal n'ont pas hésité à se mêler aux peuples indigènes dont ils avaient triomphé. On a remarqué que partout où s'était rencontré un commencement de civilisation, la fusion avait été plus complète et plus intime que sur les points où les Européens s'étaient trouvés en présence de tribus errantes et sauvages.

Ce mélange a mis trois siècles à se compléter. Aujourd'hui, du fond du Mexique, à l'extrémité du Chili, mœurs, langue, religion, tout est devenu espagnol ou portugais. L'assimilation néo-latine a été si profonde qu'on distingue ses caractères non-seulement chez les races provenant de l'union

Digitized by Google

des deux sangs, mais encore dans les couches inférieures de la société, chez les populations des faubourgs et des campagnes, là même où la race indigène s'est conservée à peu près pure. Quant aux restes des anciennes familles espagnoles, ils disparaissent peu à peu. Le sang indien, qu'aucune défaveur de caste n'a jamais frappé sérieusement, apporte à la descendance affaiblie des conquérants l'énergie un peu sauvage de sa séve. On signale même aujourd'hui quelques fortes individualités purement indiennes. Carrera, le président du Guatemala, Juarez, l'adversaire obstiné des armes françaises, sont de sang indigène et ne répudient pas leur origine.

Quelles sont les destinées, quel est le développement que l'avenir réserve à cette jeune race hispano-américaine qui fait depuis quelques années ses débuts dans l'histoire? Dieu lui a donné, du Mexique au cap Horn, un splendide domaine, bordé par deux océans, et que sillonnent de grands fleuves aux dimensions inconnues dans notre Europe. Sous ce ciel incomparable, les fruits des tropiques naissent dans les plaines, tandis qu'on trouve sur les plateaux étagés de la chaîne centrale les productions des climats tempérés. Le sol y recèle en abondance les métaux les plus précieux, et, comme pour servir d'enseignement aux générations présentes, l'explorateur découvre dans les profondeurs de ces solitudes, des ruines gigantesques, qui attestent que des civilisations puissantes ont autrefois occupé ces régions.

Quel champ plus magnifique a été jamais ouvert au développement d'une race qui joindrait à la vigueur physique l'énergie et la correction de la volonté! Elégante et vigoureuse de formes, douée de passions énergiques, d'une intelligence peut-être trop rapide parce qu'elle est exposée à rester superficielle, d'une imagination ardente et étendue — les productions de ses poètes le prouvent — possédant l'esprit de ruse bien qu'elle ait des manières expansives, cette race hispano-américaine semble manquer d'une qualité essentielle; elle a été jusqu'à présent impuissante à constituer un gouvernement. C'est là, avec la haine de l'étranger, avec la jalousie des civilisations plus anciennes et plus avancées que la leur, ce qui caractérise ces populations. Depuis que les colonies américaines ont secoué le joug de l'Espagne, elles n'ont cessé d'être en proie à des révolutions incessantes, et les années qui viennent de s'écouler ont été signalées par un nouveau progrès des partis démagogiques. Au Vénézuéla, dans l'Equateur, à la Nouvelle-Grenade, au Pérou, à Montevideo, à Buenos-Ayres, l'anarchie tend à se substituer à ces gouvernements éphémères chez lesquels les puissances européennes s'efforçaient en vain de chercher un semblant de force et de responsabilité.

Mais ce mouvement révolutionnaire présente, en même temps, un autre caractère qui ne doit pas être méconnu. Jusqu'à présent, ces populations avaient obéi à une sorte de loi de désagrégation. Les colonies s'étaient d'abord détachées de la mère-patrie, en conservant l'étendue que leur avait donnée l'administration espagnole; le chef-lieu colonial était devenu la capitale du nouvel Etat. Plus tard, les villes importantes se révoltèrent contre la suprématie de la capitale, comme elles avaient repoussé autrefois l'autorité de Madrid; chaque province devint un Etat indépendant.

Digitized by Google

Pour citer des exemples, l'ancienne colonie de Guatemala, constituée d'abord en une seule république, s'est ensuite morcelée dans les cinq petits Etats qui forment aujourd'hui le Centre-Amérique. L'ancienne Colombie, d'abord soumise à un gouvernement unique, s'est plus tard divisée en trois républiques : la Nouvelle-Grenade, le Vénézuéla, l'Equateur. Ce fractionnement s'est successivement étendu au gré des passions locales, des besoins du moment, et sans souci de l'intérêt général.

Or, un mouvement en sens inverse paraît se manifester chez ces mêmes populations, si l'on en juge par l'histoire de ces dernières années. Sous une impulsion dont le parti avancé a pris l'initiative, elles cherchent à se réunir ou tout au moins à établir entre elles une sorte d'entente. Sans doute, on peut apercevoir dans quelques-unes des manifestations de cette tendance, l'action de certaines ambitions personnelles. Le président de la Nouvelle-Grenade, relevant le nom de président de la Colombie, a attaqué et vaincu l'Equateur, auquel il prétend imposer une alliance fédérative. Le président du Guatemala vient de terminer contre le Salvador une campagne qu'il n'eût peut-être pas voulu aussi stérile dans ses résultats. Le Chili nous fait part de ses projets de colonisation vers le sud. Se bornant à un rôle plus diplomatique, le Pérou envoie des circulaires pour convier les républiques américaines qu'unit une communauté d'intérêts à former un congrès. Dans les assemblées politiques, dans la presse toujours un peu exaltée de ces divers pays, se fait jour une opinion qui entretient les populations de projets d'alliance intime, de rapprochement des races latines d'Amérique, et leur présente, comme but à atteindre, l'établissement d'une puissance fédérale « digne d'accomplir dans le monde la mission qui lui a été destinée. »

Un écrivain américain distingué, M. Torrès Caïcedo [1], est allé jusqu'à indiquer les bases que devrait avoir cette confédération nouvelle : réunion annuelle d'une diète centrale, levée d'un contingent militaire fédéral, zollverein américain plus libéral que le zollverein allemand, assimilation des législations diverses, uniformité des monnaies, poids et mesures.

Sans doute, cette idée d'une puissante et féconde association, qui occupe quelques esprits en Amérique, n'a pas encore pénétré au fond des masses, mais, sous l'influence des derniers événements dont le Mexique a été le théâtre, on sent ces populations s'agiter dans une communauté de passions et de haines. Il y a loin, il est vrai, de cette situation à une entente plus complète; mais une impulsion a été reçue : qui peut prévoir où s'arrêteront ses effets? Qui sait aujourd'hui si la pensée d'une patrie commune ne fera pas de progrès? Cette grande patrie, par un sentiment de reconnaissante réparation pour une éclatante injustice, on lui a déjà donné un nom : l'Amérique du Sud, unie et pacifiée, s'appellerait la Colombie.

C'est à cet ordre d'idées que se rattache l'œuvre, remarquable à plus d'un titre, de M. Calvo. Le publiciste hispano-américain a pu puiser aux meilleures sources. Prenant des documents et des informations à Lima

[1] *Correo d'ultra-mar*, 15 février 1862.

Digitized by Google

comme à Quito, à Buenos-Ayres comme à Guatemala, il s'efforce d'oublier le présent pour ne considérer que le passé et l'avenir de l'Amérique; s'élevant au-dessus de ces nationalités restreintes, qui épuisent aujourd'hui leurs forces dans des luttes stériles, il tâche de reconstituer, au point de vue de l'histoire et de la diplomatie, les titres et les archives de la patrie commune qu'il entrevoit.

Seulement, M. Calvo n'épouse aucun des préjugés malheureusement trop répandus aujourd'hui parmi ses compatriotes. Il ne croit pas que les races néo-latines d'Europe soient nécessairement hostiles aux populations issues d'elles en Amérique, et c'est auprès des gouvernements européens de même origine, et non point auprès de la race anglo-saxonne des Etats-Unis, « dont il est facile de saisir les aspirations vers la domination universelle du continent américain, » que M. Calvo est disposé à chercher un appui moral et des alliances. C'est à la France, c'est à l'Espagne et à l'Italie qu'il s'adresse lorsque, parlant « de la foi profonde dont il est animé par rapport à l'immense avenir de l'Amérique latine, » il exhorte « les hommes éclairés et influents de tous les pays à concourir à la réalisation de la grande pensée d'une confédération de ces peuples. » Et, s'appropriant une phrase de M. Torrès Caïcedo, M. Calvo ajoute : « Qui peut douter que la première entre toutes les nations de race latine, la France ne veuille être la première à agir avec justice ? Ses traditions nous en répondent. »

J. C.

De la Noblesse et des Récompenses d'honneur chez les Romains, par M. NAUDET, membre de l'Institut. Paris, Auguste Durand.

Nous sommes en retard avec un livre qui se recommande à la critique par le nom bien connu de l'auteur et l'importance du sujet qu'il a traité. M. Naudet, l'heureux traducteur de Plaute, du poète plébéien de Rome, s'occupe aujourd'hui des patriciens, et suit la noblesse romaine depuis les premiers temps de la royauté jusqu'à la fin de l'Empire. Notre plus grosse critique portera sur le titre même que l'auteur a choisi : *De la Noblesse chez les Romains*. Y a-t-il eu, dans l'acception propre du mot, une *noblesse* à Rome? Pour nous, chez qui l'époque féodale a laissé, malgré les révolutions, de si nombreux souvenirs, la noblesse apparaît comme une création indépendante de la volonté du souverain ; le roi ne donne pas le titre, le noble s'en empare ; la noblesse est inhérente au fief : à l'époque des croisades, qui sont la plus glorieuse expansion du régime féodal, chaque seigneur se choisit lui-même ses armoiries, son blason, sans recourir à la sanction royale. Si, plus tard, l'autorisation royale, ou l'exercice même de certaines charges confère la noblesse, il n'en reste pas moins établi que, pendant sa période de formation, c'est-à-dire sous les règnes des quatre premiers Capétiens, la noblesse occupe dans la société une place qu'elle s'est faite elle-même, sans le concours ni l'autorisation de la royauté, dont elle fut, pendant tant de siècles, l'adversaire redoutable. A Rome, rien de semblable ; les *Patres majorum gentium* de Romulus, et les

Digitized by Google

Clarissimes du Bas-Empire ont une origine commune ; ils émanent de la volonté du souverain ; ils sont élus les uns par le roi, les autres par l'Empereur ; il leur manque ce caractère essentiel de formation indépendante qui distingue la noblesse féodale. Aussi, eût-il été plus juste, peut-être, de se contenter du mot *patriciat*, plus exact dans son acception restreinte, surtout si l'on songe que le terme *nobilis* signifie, du moins dans les premiers temps de la langue latine, non point *noble*, mais *connu*[1], même en mauvaise part.

Il va sans dire que, malgré sa minutieuse érudition, les conjectures de M. Naudet sur l'état du patriciat pendant les premiers siècles de Rome, sont nécessairement entachées de doutes. Après la dissertation de Pouilly sur l'incertitude de l'histoire des quatre premiers siècles de Rome, et surtout après les négations systématiques de Niebuhr et le scepticisme radical de sir Cornewall Lewis, il est assez de mode de regarder aujourd'hui comme non avenus les récits de Tite-Live et de Denys d'Halicarnasse, et de passer l'éponge sur l'époque des rois et les premiers temps de la république[2]. M. Naudet ne s'associe pas, avec raison selon nous, à cette fureur de démolition : il recueille volontiers quelques-uns des débris entassés par l'école allemande. Ainsi, il conserve, comme offrant de très grandes probabilités, la division primitive en trois tribus, les Ramnes ou Ramnenses, compagnons de Romulus; les Tities, incorporation sabine, et les *Luceres*, incorporation Albaine sous Tullus Hostilius, ou plutôt incorporation étrusque sous le premier Tarquin.

Ainsi, dès le début, ce patriciat, dont les Romains étaient si fiers, est ouvert aux populations adventices ; l'élément étranger y prédomine même sur l'élément purement romain. Dans ce sénat de trois cents membres, les sénateurs de Romulus ne sont qu'au nombre de cent; les sénateurs de Tatius et les *Patres minorum gentium* complètent l'assemblée. Aussi le tribun Canuleius avait-il raison de dire à ces orgueilleux adversaires des plébéiens : « Que parlez-vous de votre noblesse, vous descendants, pour la plupart, des Albains et des Sabins? Vous ne la devez ni à la pureté du sang, ni à l'illustration de la race ; vous avez été admis dans le sénat soit par les rois, soit, après l'expulsion des rois, par l'autorisation du peuple. » Cette toute-puissance des patriciens ne paraît avoir subi aucune diminution pendant le règne des cinq premiers rois.

La première atteinte portée aux priviléges de la noblesse fut la constitution de Servius Tullius. En prenant le cens pour base de sa division en six classes, le roi, fils d'une esclave, ouvrit la porte à une aristocratie nouvelle, celle de l'argent. Mais, à peine ébranlé par les lois de Servius Tullius, le patriciat est presque aussitôt raffermi par la révolution de 510. Il importe de bien saisir le vrai caractère de cette révolution : le mot de république éveille toujours en nous l'idée du triomphe de la démocratie ; on tomberait dans une étrange erreur si l'on interprétait en ce sens la

[1] Tite-Live a dit, en parlant d'une célèbre courtisane : *Nobile scortum.*

[2] Voir, sur le livre de sir Lewis, et, en général, sur les quatre premiers siècles de Rome, l'article publié par M. Léo Joubert, dans la *Revue Contemporaine* (15 mai 1859).

Digitized by Google

substitution de la république romaine à la royauté. La catastrophe qui renversa Tarquin le Superbe fut exclusivement à l'avantage de l'aristocratie ; les consuls héritèrent de presque toutes les prérogatives de l'autorité royale ; le sénat devint l'arbitre souverain des destinées de Rome. Certes, jamais assemblée ne se montra plus digne du pouvoir absolu ; les temps modernes n'offrent qu'un exemple du gouvernement d'un grand peuple par une minorité digne de cette tâche périlleuse, encore faut-il reconnaître que, si l'aristocratie anglaise a dans toutes les circonstances déployé un patriotisme égal à celui des Pères conscrits, il lui a manqué plus d'une fois ce caractère imposant de grandeur et de dignité, que Cinéas admirait dans le sénat romain.

Il serait en dehors de notre cadre de suivre dans ses diverses phases la longue lutte que soutiennent les plébéiens contre les patriciens, pour arriver à l'égalité politique. Une fois cette égalité conquise, c'est-à-dire vers 300, Rome, déjà maîtresse de l'Italie, va soumettre le monde. Comment, entre ces deux ordres rivaux, unis seulement, non sans de fréquentes dissensions, par les nécessités d'une politique ambitieuse, comment se trouva-t-il une place assez large pour un ordre intermédiaire, pour les *chevaliers?* Faut-il faire remonter l'origine de cette nouvelle classe aux *turmæ equitum* des trois tribus primitives, ou seulement à la promotion de quatre cents plébéiens élevés au rang de cavaliers, sous le consulat de Valerius Publicola? L'histoire romaine laisse dans une obscurité presque complète la formation de l'ordre équestre, qui joua un si grand rôle dans les derniers temps de la république. Quelle que soit leur origine, les chevaliers acquirent promptement une grande importance ; un instant même, investis du pouvoir judiciaire, ils purent se croire supérieurs au sénat lui-même, jusqu'au jour où ils s'unirent avec les patriciens contre les factions rivales qui devaient amener la chute de la république et l'établissement de l'empire.

Les premiers empereurs, s'appliquant à simuler le maintien des institutions antiques, rien, au premier abord, ne semble changé dans l'organisation du patriciat ; toutefois, pour combler les vides creusés par les guerres civiles, et un peu, sans doute, pour affaiblir les derniers restes de l'aristocratie, Auguste élève au rang de patriciens un grand nombre de plébéiens notables. Ses successeurs suivent son exemple, et bientôt la noblesse devient une création impériale ; l'empereur lui-même, s'il est plébéien, acquiert le patriciat en même temps que l'empire. Dans cette classification nouvelle, les sénateurs n'occupent plus que le troisième rang ; en même temps temps que la noblesse s'abaisse, les titres deviennent plus sonores : le Bas-Empire crée les *Clarissimes*, les *Perfectissimes*, etc., avec cet abus du superlatif qui s'est conservé jusqu'à nos jours, en Italie et en Espagne, et chez tous les peuples de race essentiellement latine.

Ainsi, la noblesse romaine, d'abord seule dépositaire de la puissance politique, la partage ensuite, mais sans s'amoindrir, avec les plébéiens ; décimée par les guerres civiles, quittant la curie pour les champs de bataille, elle succombe à Pharsale, à Thapsus, à Munda, et ses restes se perdent dans cette servitude avilissante qui commence avec Auguste pour

Digitized by Google

finir avec Romulus-Augustule. Tel est, dans ses traits principaux, le tableau qu'a tracé M. Naudet ; il est facile de voir qu'il a considéré la noblesse romaine plutôt au point de vue politique qu'au point de vue légal, et qu'il a puisé ses documents plus souvent dans l'histoire que dans les *Institutes* ou le *Digeste*. Il eût été cependant intéressant d'examiner de plus près l'organisation domestique du patriciat ; d'observer, la loi à la main, le noble au milieu de la famille, de la *gens*, avant de le suivre au Forum ou au sénat; d'insister sur les priviléges qu'il s'arrogeait dans la vie civile aussi bien que dans la vie politique, réservant pour lui seul le mariage complet (*justæ nuptiæ*), et ne laissant aux plébéiens que l'ombre du mariage, une sorte de concubinat. Tel qu'il est, le livre de M. Naudet sera utile à tous ceux qui voudront étudier sérieusement les institutions romaines ; il est le fruit d'un travail scrupuleux, attesté par les notes nombreuses qui indiquent les sources où a puisé l'auteur, et il faudra lui faire une place entre l'histoire romaine racontée par Tite-Live, et l'histoire romaine, revue et corrigée par M. Mommsen. E. DELAPLACE.

Méditations sur la Vie et les Devoirs religieux, publiées avec la permission de Sa Majesté la reine Victoria, traduites de l'anglais, par Ch. BERNARD-DEROSNE, 1 vol. in-8°. Paris, Dentu. 1861.

C'est un beau livre, rempli d'excellents préceptes religieux, d'observations très justes sur le cœur humain, et de consolations spirituelles, à l'usage surtout des grands de la terre et des heureux du siècle. Effectivement, quoique en principe, la morale soit absolue, comme l'est toute vérité, il faut, néanmoins, dans son application aux individus, faire la part de la diversité des intelligences, des positions et de l'instruction. Ces *Méditations* ont toutes un cachet de tolérance et de mansuétude qui n'est pas habituel aux auteurs d'ouvrages de dévotion, à quelque Eglise qu'ils appartiennent. On ne rencontre dans ces pages ni déclamations ni menaces, non pas même à l'adresse des méchants et des vicieux..... C'est au Créateur à juger ses créatures. Les questions théologiques y sont seulement côtoyées; sur quelques-unes, le sentiment du moraliste se dévoile à son insu, nous a-t-il semblé, par son silence. Ainsi en est-il de la damnation éternelle et des tourments de l'enfer. La succincte description du royaume des esprits au céleste séjour des âmes qui ont achevé leur existence ici-bas, plaît à l'intelligence et à l'imagination de l'homme, toujours préoccupé du problème de sa destinée au delà du tombeau.

La doctrine de la grâce, qui tend à enlever au chrétien la puissance d'action de sa volonté est implicitement combattue par les lignes suivantes : « On ne saurait appeler religion divine ce qui rend impossible aux hommes de croire ensemble dans une entente cordiale, de manière que le contentement universel, le bien-être et la sécurité puissent s'établir parmi eux ; ce qui empêche les hommes d'être tous égaux devant Dieu, et ne leur enseigne pas qu'ils ont tous les mêmes droits, mais qui, au contraire, considère quelques-uns comme les privilégiés de Dieu, et d'au-

Digitized by Google

tres comme ses beaux-fils, reconnaissant aux uns seulement des prétentions à son amour, tandis qu'elle destine les autres à être l'objet de son courroux. » Puis, le moraliste conclut que « la foi qui vient du ciel doit être le bonheur infini de tous les esprits, l'union du ciel avec la terre, du temps avec l'éternité, de l'existence finie avec l'existence infinie ; enfin, l'absorption de tout dans la plénitude de la divinité. »

En résumé, l'esprit de ce livre se compose d'une sainte confiance en la justice et en la bonté suprême du Tout-Puissant, de la mutualité d'indulgence et d'amour parmi les hommes, et du respect pour nos semblables, qu'ils soient nos inférieurs, nos égaux ou nos supérieurs, selon les lois sociales, puisque, aux yeux de Dieu, nous, ses créatures, sommes au même niveau. Une piété sereine, et à cause de cela, persuasive, anime doucement les pages des *Méditations sur la Vie et les Devoirs religieux*, recueillies pour l'usage d'une grande souveraine, mais qui conviennent à toutes les conditions, même au plus humbles. L'Etre infini et supérieur y est représenté comme un Dieu de bonté et de charité, non de colère et de vengeance ; Jésus, comme le messager céleste, le divin éclaireur du monde ; le vrai chrétien, comme un sage, jamais comme un fanatique. Le devoir de donner le bon exemple, sans chercher à mettre en évidence ses actions, est parfaitement exposé ; l'homme le plus favorisé n'ayant pas de sujet de s'enorgueillir. La conscience est dépeinte comme une institutrice douée d'une autorité divine, car « la loi suprême qui enseigne ce qui est bien, vrai et juste, est écrite dans le cœur humain. » On le voit, les préceptes renfermés dans ce livre, tout en dérivant du plus pur esprit évangélique, peuvent être accueillis par les adeptes de toutes les philosophies, aussi bien que par les croyants de toutes les religions.

C. L.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

THÉATRE. — Gymnase : *Don Quichotte*, comédie en trois actes et huit tableaux, par M. Victorien Sardou.

On avait trop parlé du *Don Quichotte* avant la représentation, cela lui a porté malheur. Ces brillants horoscopes, ces pronostics merveilleux aboutissent le plus souvent à un destin fatal, comme si la malignité du sort se plaisait à déjouer nos plus légitimes prédictions. Le *Don Quichotte* de M. Sardou est tombé, non pas tout à plat, car l'espérance du public, prodigieusement excitée, ne voulait point être déçue et essayait de se raccrocher à toutes les branches, pour retarder une chute qui devenait une déception ; mais enfin il est tombé, mieux vaut le reconnaître, et s'il ne s'est pas tué absolument, il est sorti de là meurtri, brisé, moulu : c'est la destinée de don Quichotte !

Pourquoi le pauvre chevalier de la Triste-Figure n'a-t-il pas mieux réussi cette fois que les autres à se tenir sur ses deux longues jambes? Les vicissitudes de la première soirée, les différentes impressions du public l'ont assez clairement révélé, et nous n'avons qu'à consulter nos souvenirs pour l'indiquer à notre tour, avec toute la sympathie que mérite un auteur malheureux, un écrivain plein de jeunesse et d'avenir, quand il s'est trompé en suivant la trace d'un maître. Fût-elle malheureuse, la fantaisie qui s'égare sur les pas de Cervantès rachète la prétentieuse excentricité des *Diables noirs*.

Il semble au premier abord que le roman de don Quichotte offre une comédie toute faite, et qu'on n'a qu'à se baisser pour l'y prendre, comme on prend de l'eau à la rivière ou du bois dans la forêt. Tant d'épisodes plaisants, tant d'incidents burlesques, tant d'aventures comiques enfin, qui se suivent, se mêlent, se renouvellent avec une surprenante vivacité ; une invention si puissante, une verve si soutenue, une gaieté si véritable et, par-dessus tout, deux héros dont la seule présence amène le rire aux lèvres, don Quichotte et son fidèle écuyer Sancho, doublés du Grison et de Rossinante, n'y a-t-il pas là, en effet, une comédie toute prête, une comédie en action, vivante et remuante, qui appelle la scène, qui ne de-

Digitized by Google

mande qu'à y être transportée, pour y palpiter à l'aise ; ou plutôt n'y a-t-il pas là un fonds, une mine, la source de vingt pièces comiques, au choix, une véritable corne d'abondance d'où la bouffonnerie et la gaieté coulent à pleins bords? Eh bien, non ; étant données les habitudes de notre théâtre, il n'y a pas là de comédie, parce qu'il n'y a pas d'intrigue. Ces incidents, ces épisodes ne font pas une pièce ; ils se succèdent sans se gouverner ; ils n'ont point d'influence réciproque, ni d'action commune vers un même but ; ils ne s'enchaînent point nécessairement, ils sont indépendants les uns des autres, ils ne font pas partie d'un mécanisme compliqué, dont un seul d'entre eux ne puisse être distrait sans bouleverser toute la machine ; enfin, ils ne concourent pas tous ensemble à provoquer « ce rapide moment d'une conjoncture imprévue, » comme parle Bossuet, à savoir cette crise finale, où l'intérêt, habilement condensé, fait pour ainsi dire explosion, et s'en va, comme une décharge d'électricité, frapper en même temps tous les spectateurs.

Don Quichotte ne présente rien de pareil ; son héroïque folie, qui le pousse à toutes ses escapades, est complète dès le début, et inspire immédiatement autant d'intérêt qu'elle en peut inspirer ; sa première aventure nous égaye autant que celles qui suivent. Prenez au hasard les épisodes qu'il vous plaira : l'armet de Membrin, la bataille avec les moulins à vent, la délivrance des galériens, la veillée des armes; auquel donnerez-vous la préférence? C'est pure affaire de goût, car assurément aucun de ces événements ne joue, dans le roman de *Don Quichotte*, un rôle plus décisif que les événemements qui l'avoisinent ; tous se valent, ce sont des détails égaux, ce ne sont point des péripéties.

M. Victorien Sardou l'a fort bien compris ; l'expérience ou plutôt le sentiment incontestable qu'il a du théâtre lui ont dit qu'il n'y avait là qu'une suite de scènes, une galerie de tableaux à faire défiler devant nos yeux, sans coups de théâtre ni surprises, et c'est justement pourquoi il a divisé sa pièce en *tableaux*, nous donnant une sorte de panorama de l'histoire de don Quichotte. Le cadre espagnol le servait assez bien pour une tentative de ce genre. Bien qu'on ait à peu près tout dit sur l'Espagne, sur ses habitants et sur ses mœurs ; bien qu'on ait même abusé de ce pays légendaire, il nous plaira toujours, parce qu'il aura toujours de quoi séduire les yeux et flatter l'imagination. M. Victorien Sardou ne pouvait nous donner une Espagne nouvelle, mais il a tiré bon parti de l'ancienne, c'est-à-dire des toreros, des posadas, des sérénades, des étudiants de Tolède et des Andalouses au *sein bruni*, de la résille et de la mantille, du balcon et de l'échelle de soie, des alcades et des corrégidors, de l'affreux couteau qu'ils appellent navaja et de tout le reste. M. Sardou a su extraire de tant de vieilles choses le grain de poésie qui s'y cachera toujours. La sérénade que donnent les étudiants à une certaine señora Lucinde, la lutte qui s'en suit avec les toreros, l'intervention des alguazils, la preste façon dont les combattants se séparent pour donner le change à la police, et plusieurs autres scènes exclusivement *espagnoles*, nous plaisent par leur couleur locale, ou du moins par une certaine fantaisie de convention qu'on a l'habitude d'appeler ainsi. La sérénade en question

Digitized by Google

m'a paru charmante (j'entends les paroles), et j'aurais voulu la citer, mais je ne l'ai point suffisamment retenue. Il y a aussi de jolis caquetages de femmes ou de fillettes dans les rues, sur les portes, aux abords des églises; il y a surtout une complainte que chante Mlle Montaland :

Les soldats ont cherché partout,
Mais ils n'ont rien trouvé du tout.

sur un air d'*alleluia*, pendant que Mlle Pierson, cachée à tous les yeux sous les fleurs d'un reposoir, *où elle n'est pas déplacée*, dirait un madrigal, fait en même temps la nique à son frère et à son mari, qui la cherchent. Cette complainte ou chanson aura du succès, je le crois, parce qu'elle est chantante et naïve, si toutefois la pièce ne l'entraîne pas dans sa chute.

Je l'avoue à ma honte, ce sont ces petits détails soi-disant espagnols qui m'ont fait le plus de plaisir dans la comédie de M. Sardou; il y a mis assurément un peu de cette grâce particulière que j'admirais déjà dans *Piccolino*, et qui me fait regarder encore aujourd'hui ce *Piccolino* comme la plus aimable chose qu'il ait écrite, la plus aimable, la plus fraîche, d'un seul mot la plus poétique, je n'en démordrai point. Ici, l'emploi qu'il en a fait n'a pas réussi à sauver sa comédie, mais cet échec, je le crains, tient au mauvais choix du sujet lui-même. M. Sardou a si bien senti que ces aventures dépourvues de lien, que cette action sans intrigue, même rehaussée du décor espagnol, ne suffisait point à l'intérêt d'une comédie, qu'il a essayé de remédier à ce défaut, de combler cette lacune par le moyen le plus simple, c'est-à-dire en imaginant une intrigue, puisqu'il n'y en avait pas, et en ajoutant un élément de plus au *Don Quichotte* de Cervantès. Si grande que fût cette hardiesse, elle ne pouvait être complète; il était impossible de dénaturer l'histoire personnelle de Don Quichotte, et de mettre à sa charge de nouvelles aventures dont il fût réellement le héros. Don Quichotte est connu, historique, traditionnel, don Quichotte est sacré. Son auteur lui a écrit sur le front le *nessun mi tocchi* des Italiens : on ne touche pas à don Quichotte, et c'est pourquoi M. Sardou n'y a pas touché. L'intrigue dont il avait besoin, il l'a prise en dehors, à côté, véritablement toute latérale et extérieure, au point que don Quichotte lui-même n'y a pour ainsi dire aucune part.

Un poète nommé Cardeño est amoureux d'une fille noble appelée doña Lucinde, et celle-ci le lui rend de tout son cœur. Aussi discret que Fortunio, Cardeño voudrait mourir pour sa mie, *sans la nommer;* malheureusement, il perd ses tablettes, et le nom de Lucinde y est écrit en toutes lettres au beau milieu d'un joli rondeau. Et non-seulement son nom, mais le mot d'ordre, le mot de passe de leurs rendez-vous nocturnes : *C'est moi!* Ce *c'est moi* est le sésame qui ouvre à Cardeño une porte fermée à tout le monde. Le comte Fernand s'en saisit et dit : « Puisque Cardeño a perdu sa clef, puisque nous l'avons trouvée, entrons à sa place. » Et il entre, et doña Lucinde ne s'apercevrait point de sa méprise si le comte Fernand ne déployait immédiatement une vivacité, ne trahissait une am-

Digitized by Google

bition qui n'était pas dans les allures ordinaires de son poète. Elle veut fuir alors, crier, appeler; elle se perd. Son frère était tout près, qui se doutait de quelque chose; il se montre, et le comte Fernand n'a plus qu'à épouser ou à se battre. Il épouse, et qui est-ce qui sera bien surpris demain matin? C'est ce pauvre Cardeño. Il arrive à point pour voir parer l'autel et allumer les flambeaux. Quant à doña Lucinde, on ne lui a même pas demandé son avis : coupable ou non, elle se trouvait compromise, et son honneur ne pouvait lui être rendu que par le comte Fernand.

Mais les Espagnoles ont de la tête, surtout quand on les marie sans les consulter; dès la chapelle, Lucinde s'enfuit et court encore, poursuivie par son frère et par don Fernand. Celui-ci est un vrai débauché, un fieffé libertin, et il y a beaucoup de chance, quand il se met en chemin, pour qu'il rencontre sur sa route une des nombreuses femmes qu'il a séduites. C'est ce qui lui arrive encore cette fois; il rencontre Dorothée, à laquelle il a juré secrètement, dans une église, de lui donner sa foi. Un pareil serment suffit, en Espagne, à ce qu'il paraît, à la condition qu'il ait été recueilli ou même entendu involontairement par un prêtre, pour que le mariage soit parfaitement valable et indissoluble. Or, c'est le cas de Dorothée : un prêtre a entendu de loin le serment de don Fernand, et lui en a délivré une copie authentique, moyennant quoi elle peut se dire la femme légitime du comte, et revendiquer, par tous les moyens possibles, son infidèle mari. Elle y met d'abord quelque délicatesse, lui rappelle doucement ce qu'il a promis, le supplie à mains jointes de remplir ses engagements, évite enfin de le pousser à bout. Mais l'ingrat ne veut rien entendre, il se bouche les oreilles à tout ce qui n'est pas la voix de Lucinde, le nom de Lucinde et Lucinde elle-même. Dorothée parle plus haut, elle menace, elle montrerait le certificat du prêtre si elle ne craignait de faire condamner le comte pour bigamie. Fernand ne se rend point, ou du moins il ne cède qu'à la dernière extrémité, lorsqu'il se voit méprisé par tout le monde et par Dorothée elle-même. Son effronterie vaincue se change tout à coup en simplicité patriarcale, et il revient à sa première femme au moment même où elle lui déclare qu'elle ne veut plus entendre parler de lui. Par le fait, Lucinde est libre, et Cardeño le poète la retrouve à point pour ne pas mourir de douleur.

On ne voit pas très bien le rôle que peut jouer don Quichotte en cette affaire; et en vérité, ce rôle est si peu de chose, que ce n'est presque point la peine d'en parler. Le chevalier de la Triste-Figure se montre un instant pour consoler Cardeño désespéré, et lui prouver, par toutes sortes d'arguments, que le suicide est une désertion, à quoi Sancho réplique : « Quel philosophe vous faites, mon maître, quand vous ne vous battez point. » Ailleurs, il se joint à l'alcade pour empêcher Cardeño de chercher querelle à don Fernand : « La justice vous défend, dit l'alcade à Cardeño, d'attaquer le légitime époux! — Oh! si ce n'était que la justice, reprend don Quichotte, mais c'est la chevalerie qui lui défend de convoiter la femme du prochain! » Ce mot, *si ce n'était que la justice*, revient plusieurs fois dans le cours de la pièce et nous fait toujours rire, nous autres Français; des Anglais n'en riraient point!

Digitized by Google

Hormis ces deux petites occasions, don Quichotte ne se mêle guère à la partie carrée jouée par Cardeño et Lucinde, par don Fernand et Dorothée. Cette romanesque aventure, d'où le héros principal est exclu, était-elle nécessaire pour occuper, pour remplir la scène ? On est tenté de le croire, puisque M. Sardou l'a pensé. Certes, il en était le premier juge, et si, après un examen approfondi du *Don Quichotte* de Cervantès, il s'est convaincu que ce roman aurait besoin d'être soutenu au théâtre par quelque intrigue accessoire et pour ainsi dire parallèle ; s'il s'est assuré qu'une seconde *voie* était nécessaire, comme sur un chemin de fer, pour éviter les accidents, nous aurions tort de lui chercher chicane sur un point qu'il a étudié plus que nous. Au contraire, nous nous sentons porté à lui accorder que le don Quichotte espagnol, réduit à ses seules forces, n'est point capable d'aborder le théâtre, qu'il y laisse trop de vide, qu'il ne satisfait point les goûts que nous avons des complications et des surprises. Malheureusement, cette circonstance n'est qu'à demi atténuante. Si ce don Quichotte n'est pas assez théâtral, eh bien, il y avait quelque chose de plus simple à faire que de le flanquer d'un drame parasite qui, au lieu de le renforcer, l'affaiblit et l'énerve ; c'était de ne pas le choisir. Un pareil sujet, tel quel, est à prendre ou à laisser; il n'est pas à corriger, et M. Sardou le sait bien.

Une chose certaine, c'est que, sauf le premier acte, où le rondeau de Cardeño a paru faire quelque plaisir, on s'est fort peu intéressé à toute cette intrigue secondaire et un peu banale, quoique conduite avec art par un écrivain qui est coutumier du fait. Chaque fois que ces nouveaux personnages, étrangers au roman, inconnus à notre mémoire, se montraient sur la scène, ils étaient déjà oubliés, ils excitaient l'étonnement; on se demandait quels étaient ces intrus; on avait envie de leur dire : d'où sortez-vous ? Les anciens, au contraire, les vieux camarades de don Quichotte, et surtout son compagnon, son éternel compagnon et compère Sancho Pança ; tout le monde les reconnaissait à l'instant même, quoique plus loin de nous ; chacun leur faisait fête, leur souhaitait la bienvenue, ils étaient de la famille. M. Sardou avait appelé à leur aide de jeunes soutiens, et ce sont les vieux qui ont soutenu les jeunes; Cardeño et don Fernand étaient perdus à jamais sans don Quichotte et Sancho; M. Sardou ne s'est sauvé à demi qu'en s'appuyant sur Cervantès. Le fait est qu'on n'a donné quelques applaudissements qu'aux scènes vraiment populaires du don Quichotte classique et traditionnel. On a applaudi la *salade cassée*, au premier acte, l'armure du paladin, ses principales aventures ou mésaventures avec le marchand de lunettes, avec les moulins, avec les forçats, sa veillée des armes, son discours à la lune, sa lutte contre les enchanteurs, son entrevue avec Dulcinée; on a surtout remarqué son rêve muet, tout peuplé de chimères héroïques et de chevaleresques illusions qui le déterminent à courir le monde pour protéger les faibles et venger les opprimés. Ici, soit dit en passant, l'écrivain avait peu à faire ; tout réside dans la mimique passionnée du comédien.

Au demeurant, n'y a-t-il pas dans tous ces épisodes de nombreux éléments pour une bonne comédie? Nombreux, oui; suffisants, non; puisque

Digitized by Google

la pièce est tombée. Nous avons ri, au théâtre comme à la lecture, et peut-être plus qu'à la lecture, des déconvenues successives du pauvre don Quichotte; mais nous n'y saurions rire que du bout des dents. La gaieté tout ironique et populaire qui fait le fond du roman de Cervantès nous choque à notre insu, par cela même qu'elle est populaire et ironique. Elle touche à la farce, et nous sommes des raffinés qui n'aimons plus la farce qu'en de certaines occasions et sur certains théâtres; elle touche à la satire, et nous ne sommes plus assez cruels pour nous moquer complétement des sublimes visions d'un pareil fou. Ainsi je trouve dans notre délicatesse et dans notre pitié deux raisons décisives pour nous ôter le goût d'un spectacle où l'on compose sur la scène le fameux baume que vous savez, et où un visionnaire magnanime est traité comme le dernier des larrons.

Triviale ou cruelle dans de certaines parties, et en général excessive, telle nous paraîtra toute comédie tirée du *Don Quichotte* original. Avons-nous raison d'être aussi difficiles et d'accuser implicitement Cervantès de vulgarité ou de sécheresse? A vrai dire, nous ne l'en accusons pas lui-même, mais nous sommes trop heureux de détourner le grief sur ses imitateurs. Pour ce qui est de lui, nous faisons mieux que de l'accuser, nous le dénaturons. Nous voulons qu'il ait ressenti cette pitié que nous ressentons nous-mêmes pour son héros; de notre autorité privée, nous lui marchandons sa gaieté, nous lui éteignons son rire, nous l'affadissons selon nos convenances et nos besoins. Le *Don Quichotte* est une satire de la chevalerie, ne l'oublions pas, une satire impitoyable, écrite dans un temps où l'on était convaincu que ces chevaliers superbes

Ont plus fait d'orphelins qu'ils n'en ont consolé;

c'est une vengeance amère et complète, c'est une longue ironie sans lassitude ni miséricorde. Cervantès s'attendrit sur Don Quichotte, comme Voltaire sur Jeanne Darc, ni plus ni moins, et jusqu'à notre siècle, jusqu'à nos contemporains, cet attendrissement, qui est notre conquête et notre gloire, a été inconnu aux satiriques de tous les âges. Dante, Cervantès et Voltaire n'y entendent rien; c'est une corde neuve ajoutée par nous à l'humanité : pourquoi en faire hommage à d'autres?

Ce qui est vrai, c'est que si cette pitié manque dans le roman espagnol, nous l'y cherchons quand même et nous l'y mettons, ne la trouvant point. J'ai bien remarqué l'émotion du public l'autre soir, quand don Quichotte, mal remis de tant de disgrâces, disait à son écuyer d'une voix dolente : « Oui, c'est cela, appelle-moi le chevalier de la Triste-Figure, car ce nom va bien à la mélancolie de mon cœur. » Et tous les passages où revient la même note, ont été écoutés avec intérêt, sincèrement loués, sincèrement applaudis. Quand l'acteur, dans ce fameux rêve, promenait son regard triste à travers l'espace, on compatissait à sa douleur, on partageait sa peine, on était envahi d'une sympathie irrésistible pour sa généreuse folie; de même, lorsque, prenant la lune pour sa Dulcinée, il lui faisait ce beau discours, ce tendre et admirable discours, on suivait reli-

Digitized by Google

gieusement chaque parole sur ses lèvres inspirées, on ne voyait plus en lui que le poète, le héros, le martyr, le don Quichotte de nos jours, le nôtre, tel que l'a fait notre sensibilité.

Il n'en eût peut-être pas fallu davantage pour emporter le succès de la pièce, si la partie féerique eût été plus soignée ou mieux réussie. Ceci est un dernier point, un point capital, sur lequel je voudrais, sans chagriner personne, insister un peu pour finir. Le machiniste, qui fait réussir tant de pièces, a contribué à la chute de celle-ci. Voilà un rare et singulier malheur; comment est-il arrivé? La réponse à cette question contient, selon nous, de singuliers enseignements.

S'il y a un théâtre particulier qui ait un genre à lui, c'est le Gymnase; l'exiguité de sa scène ne lui permet que les petites comédies bourgeoises, où il a toujours réussi à merveille; jusqu'à présent, il s'y était tenu, et avait traversé heureusement des crises fatales à tous les autres. Mais voilà tout à coup que les lauriers de ses confrères empêchent M. Montigny de dormir. Il voit des pièces fabuleuses faire de fabuleuses recettes, c'en est assez pour le convaincre, il tâtera, lui aussi, de la féerie. Là-dessus, il monte à grands frais, dans sa bonbonnière, une pièce à décors, un *Don Quichotte* avec trucs, machines, surprises, changements à vue, et tout ce qui s'en suit. Qu'arrive-t-il? Les décors sont charmants, les costumes splendides, les machines ingénieuses et nouvelles, la mise en scène enfin est admirable; mais quoi! le théâtre est trop petit, et, par conséquent, l'impression nulle. Pas d'horizon, pas de perspective, pas de lointain, pas d'illusion, pas d'effet. Au moment où don Quichotte livre bataille aux moulins, on voit sauter en l'air un petit cheval de carton qui a l'air d'un jouet d'enfant; le combat des chevaliers et des Sarrazins ressemble à une comédie dans un pensionnat; Rossinante et le Grison encombrent la scène. Reste la lune, le fameux décor de la lune, c'est-à-dire un disque illuminé, où la figure traditionnelle de la lune pleure et sourit tour à tour, suivant que don Quichotte s'imagine la voir pleurer ou sourire. J'avoue que cette lune est, selon moi, ce qu'il y a de plus manqué dans la pièce. Pour les moulins, on avait eu une excellente idée; par un brusque changement à vue, le moulin principal se métamorphosait tout à coup en géant, représentant ainsi la vision même de don Quichotte. Moulin pour Sancho, géant pour don Quichotte, c'était à la fois, dans un seul moulin, l'idéal et le réel. Eh bien, il fallait faire de même pour la lune; ce n'est pas cette lune hideuse et classique, ce n'est pas cette horrible tête sans cou et sans cheveux qu'aperçoit l'amoureux chevalier, c'est le visage même de sa Dulcinée, une figure charmante, une figure divine, et c'est précisément cette ravissante figure de femme qu'il fallait illuminer sur ce transparent, et non cette affreuse tête de guillotiné, qui rappelle, au choix, ou Collignon ou Dumolard. Ainsi comprise, cette lune pouvait avoir du succès; encore donnait-elle prise à la critique profonde que j'ai entendu exprimer par une voix d'en haut : « Nous ne sommes pas ici à la salle Robin! »

Cette critique populaire résume tous les reproches qu'on peut adresser au théâtre. Il a changé son genre, et il a eu tort. Qu'il nous rende le *Voyage de M. Perrichon*, *la Poudre aux yeux*, ou même les vieilles pièces,

Digitized by Google

Mercadet et le *Fils de Famille*. On les accueillera toujours avec une joie nouvelle. Qu'il nous rende M. Labiche le grand, et M. Scribe l'incomparable. Qu'il n'envie pas les trophées du Châtelet et de la Porte-Saint-Martin. Une petite grenouille bien nageante vaut mieux qu'un gros bœuf poussif, et ne devient ridicule que quand elle veut l'imiter. La féerie, la grande féerie n'est point faite pour le Gymnase. Et, je vous prie, que vient faire, sur ces petites planches, la grande barbe de la princesse Miconicona? On souffrait lundi dernier de voir M. Landrol ainsi affublé. Est-il possible qu'un acteur consciencieux, un excellent acteur de comédie bourgeoise, comme est M. Landrol, se prête à ces arlequinades? Qu'a-t-il à voir avec les Miconicona et les Badrouldoudour? Jamais comédien n'a été moins fait pour les métamorphoses des *Mille et une Nuits*. Dorénavant, on ne le verra plus qu'avec cette affreuse barbe; il aurait dû la refuser et représenter à qui de droit qu'on ne déguise pas ainsi les gens. Nous désirons sincèrement que la défaveur incontestable qui a accueilli la pièce le premier jour ne soit, pour le directeur, qu'un avertissement sans frais. Peut-être le talent de M. Lesueur (don Quichotte), la physionomie de M. Pradeau (Sancho), la grâce de Mlle Pierson, la beauté de Mlle Montaland, le costume de Mme Fromentin, sauveront-ils le *Don Quichotte* d'une ruine complète. Dans tous les cas, M. Sardou aura pu apprécier le mécontentement du public, et, par conséquent, le danger d'aller trop vite, de ne se pas ménager, et de tailler à la hâte des comédies dans les chefs-d'œuvre classiques. On annonçait un grand succès, on prophétisait une comédie amusante, curieuse, brillante, bruyante, une comédie, c'est tout dire, victorieuse de l'été. L'été triomphe, Cervantès se venge, ils sont plus forts que nous.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 juillet 1864.

Le conflit dano-allemand est fécond en péripéties : le 30 juin dernier, nous annoncions la rupture des négociations et la reprise des hostilités, et voici qu'un mois après, jour pour jour, nous voyons la guerre interrompue de nouveau et les diplomates encore une fois rassemblés. Cependant, les événements ont marché durant ces quatre semaines, et il s'en faut de beaucoup que les intéressés se retrouvent à Vienne dans la situation où ils étaient vis-à-vis les uns des autres quand ils se sont séparés à Londres. Outre que le Danemark a fait de nouvelles pertes qui ont épuisé ses ressources et ébranlé sa constance, il paraît aujourd'hui devant ses adversaires sans médiateur et sans appui ; et, de leur côté, la Prusse et l'Autriche, délivrées du contrôle importun de l'Europe, et rendues plus exigeantes par leurs derniers exploits, vont vider leur différend en tête à tête avec le vaincu. Voilà donc les puissances neutres exclues, au moins en apparence, du règlement définitif d'une question pour laquelle elles ont échangé tant de circulaires, rédigé tant de protocoles, mis en mouvement tant de diplomates. Nous ne savons si le cabinet de Saint-James n'a pas été un peu froissé de l'espèce d'abandon où le laisse cette exclusion ; nous n'oserions même pas affirmer que le comte Russell ne regarde pas les Danois comme des monstres d'ingratitude, depuis qu'ils ont mieux aimé s'en remettre à la générosité de leurs ennemis que de recourir plus longtemps aux bons offices de l'Angleterre ; mais ce dont nous sommes sûrs c'est que le gouvernement français n'a pas éprouvé le moindre mécontentement de la soudaine résolution à laquelle vient de s'arrêter le roi Christian. Si le cabinet impérial avait jugé que la question en ce moment débattue sur les bords de l'Eider importât le moins du monde à l'honneur ou aux intérêts de notre pays, il aurait pris dès le commencement du conflit une attitude toute différente ; il se serait prononcé en faveur de l'une ou de l'autre des parties belligérantes, et si sa décision n'avait pas été respectée, il aurait jeté résolûment son épée dans la balance. Mais, bien loin de là, il a déclaré dès le premier jour qu'il se sentait complétement désintéressé dans le différend survenu entre le Danemark et les puissances allemandes, et que s'il s'associait à l'intervention diplomatique de l'Angleterre, c'était uniquement dans l'intérêt général de l'humanité. A quelque condition donc que la paix soit rétablie, par quelque influence surtout que ce résultat soit ob-

Digitized by Google

tenu, que ce soit à la suite d'un congrès général des puissances ou simplement en vertu d'un commun accord des belligérants, pourvu que le repos du monde ne soit pas plus longtemps menacé, pourvu que la guerre finisse et que le sang cesse de couler, la France sera satisfaite, bien sûre que, malgré l'enivrement de leur victoire, ni la Prusse ni l'Autriche ne se risqueront, en concluant un arrangement qui blesserait directement ses intérêts ou compromettrait l'équilibre européen, à la faire sortir de la réserve qu'elle s'est imposée à l'égard de la question dano-allemande.

Mais il y a une puissance qui a le droit de s'étonner et de s'indigner de n'avoir point été invitée à la conférence de Vienne, une puissance collective, il est vrai, et que depuis quelque temps MM de Bismark et de Rechberg affectent de considérer comme une abstraction ; nous voulons parler de la Diète. Lorsqu'au mois d'août de l'année dernière, l'empereur d'Autriche était venu à Francfort soumettre au congrès des souverains son plan de réforme fédérale, il avait proclamé hautement la nécessité d'unir plus étroitement les grands et les petits Etats allemands, et de constituer au sein de la Confédération un pouvoir central capable de se faire respecter au dedans et au dehors; et quelques jours après, François-Joseph avait mis le sceau à sa popularité naissante, en se faisant dans la Diète le champion des populations du Schleswig-Holstein, et en excitant la prudente assemblée à prendre vis-à-vis du Danemark une attitude menaçante. La réforme avorta, comme on sait, soit à cause de l'opposition de la Prusse, soit parce qu'elle était en elle-même à la fois illusoire et impraticable ; mais la question des duchés ne fut pas pour cela étouffée ; elle grandit au contraire peu à peu, grâce à l'accord inespéré des cabinets de Vienne et de Berlin ; elle prit de jour en jour des proportions plus imposantes, elle acquit enfin un tel développement que la Diète, comprenant l'impossibilité de reculer, marcha fièrement en avant et décréta l'exécution fédérale. Ce fut un beau moment pour l'Allemagne ; pour la première fois depuis quinze ans, elle allait apparaître aux yeux de l'Europe comme une seule et même nation ; elle allait révéler son existence par un coup d'éclat et signaler son avénement parmi les grandes puissances en signifiant ses volontés à un prince étranger ; on allait voir une armée allemande, rassemblée sous la bannière allemande, commandée par un général allemand, marcher au secours d'une population allemande ; on se croyait revenu aux beaux jours de 1848 ; l'enthousiasme était à son comble. Il se refroidit un peu, à la vérité, quand on vit les Autrichiens et les Prussiens défendre aux troupes fédérales de franchir les frontières de la Confédération, réduire les contingents hanovriens et saxons au modeste rôle d'arrière-garde et se réserver exclusivement l'honneur de chasser l'ennemi du Schleswig ; mais si ce fut une cruelle blessure pour l'amour-propre des patriotes exaltés, les hommes sérieux, les politiques trouvèrent une consolation suffisante dans l'admission du représentant de la Diète à la conférence de Londres. C'était la première fois qu'un plénipotentiaire désigné par l'autorité fédérale siégeait dans un congrès européen ; et il y avait plus d'avantage peut-être pour l'unité allemande à se faire ainsi accepter et reconnaître par la diplomatie qu'à se manifester sur un champ de bataille. M. de Beust, en effet,

Digitized by Google

joua un beau rôle au sein de l'illustre aréopage; ayant été retenu à Dresde par les affaires particulières du royaume de Saxe, on l'attendit à Londres et les ambassadeurs prussiens et autrichiens refusèrent d'entamer les négociations avant son arrivée. Il leur apportait une grande force : seul il parlait au nom d'une puissance qui, n'ayant pas signé le traité de 1852, se trouvait absolument libre de tout engagement antérieur; seul il représentait le principe des nationalités et pouvait faire valoir les droits des Allemands contre le monarque danois, sans qu'on pût le taxer d'inconséquence et l'accuser de fouler aux pieds, à Cracovie ou à Posen, les lois qu'il voulait faire appliquer sur les bords de l'Eider; seul, il ne pouvait être soupçonné d'arrière-pensées ambitieuses, et ne devait inspirer aux puissances neutres aucune des défiances que soulevaient naturellement les prétentions de l'Autriche et de la Prusse; seul, enfin, il se prononçait sans réserve pour l'appel aux populations, et pouvait compter sur le sincère et chaleureux appui de la France. Ecouté à Londres avec déférence et avec faveur, M. de Beust a été accueilli à son retour dans son pays par les démonstrations les plus chaleureuses; on lui a prodigué les applaudissements et les ovations; on a ouvert une souscription pour lui faire présent d'un château au nom de l'Allemagne reconnaissante; et l'enivrement général a fini par gagner le froid et circonspect diplomate au point que, dans sa réponse à la députation qui était venue le complimenter, il a dédaigneusement passé sous silence la Prusse et l'Autriche pour ne parler que des triomphes de l'Allemagne, de la puissance et de la gloire de la patrie allemande. On sait comment l'Autriche et la Prusse ont depuis pris leur revanche.

Ce dut être un triste réveil pour les patriotes allemands quand ils ont vu combien les deux grandes puissances faisaient peu de cas de la Confédération germanique, et nous ne sommes pas surpris qu'ils aient protesté avec autant d'unanimité que d'énergie contre son exclusion de la conférence de Vienne. La Prusse et l'Autriche prétendent qu'ayant seules supporté le poids des hostilités, elles seules peuvent prétendre à régler les conditions de la paix. Mais à quel titre ont-elles fait la guerre en Danemark? Ce n'est pas évidemment comme grandes puissances; car en cette qualité elles n'auraient pas eu plus de droits pour intervenir dans le Schleswig-Holstein que la France ou la Russie. C'est uniquement comme membres de la Confédération germanique, pour faire respecter les engagements qui avaient été contractés envers elle par le roi de Danemark, et en vertu d'une décision de la Diète. Sur quoi se fondent-elles pour vouloir régler aujourd'hui sans l'aveu de l'Allemagne un différend dans lequel elles n'ont pu s'immiscer qu'au nom de l'Allemagne? On dit qu'elles prétendent se faire céder par le Danemark le Schleswig et le Holstein, sauf à abandonner ensuite ces deux provinces à la Confédération germanique; à peu près, comme en 1859, à Villafranca, Napoléon III a accepté provisoirement la Lombardie des mains de l'empereur François-Joseph, pour la céder immédiatement au roi du Piémont. Mais les cabinets de Vienne et de Berlin oublient qu'il y a entre ces deux transactions une différence essentielle : que tandis que l'empereur François-Joseph était, en vertu des

Digitized by Google

traités, le souverain incontesté de la Lombardie et pouvait dès lors disposer légitimement de cette province, le roi Christian n'a jamais été dans l'opinion de l'Allemagne — opinion que l'Autriche et la Prusse ont fini elles-mêmes par partager et par soutenir — que le détenteur illégitime des duchés, et n'a point par conséquent qualité pour les céder; et que, ce prince expulsé, le Schleswig-Holstein revient naturellement à son souverain légitime que la Confédération germanique a seule le droit de désigner. Le Danemark ne peut conférer aux deux grandes puissances une propriété qu'il ne possédait pas lui-même; et d'un autre côté, elles ne sauraient invoquer le privilége de la conquête, d'abord parce qu'elles n'ont point conquis du tout le Holstein, ensuite parce qu'elles ont toujours considéré le Schleswig comme une annexe du Holstein, sans quoi elles n'auraient eu aucun prétexte pour intervenir dans les affaires intérieures de ce dernier duché. Ce serait donc, à tous les points de vue, de la part des gouvernements prussien et autrichien, une prétention complétement injustifiable que de vouloir exercer sur la destinée des duchés une autre influence que celle qui leur appartient réellement en qualité de membres de la Confédération germanique.

Plus injustifiable peut-être encore est la conduite de ces deux cabinets à l'égard de la question de succession. Au mois de novembre dernier, la Diète avait confié l'examen de cette question à un comité qui a choisi le baron de Pfordten pour son rapporteur; le savant plénipotentiaire bavarois a communiqué depuis à la haute assemblée, son long et consciencieux travail, habile résumé de tout ce que les érudits allemands et danois ont écrit sur ce sujet, document inattaquable enfin et qui doit désormais faire autorité. Ce rapport, qui vient d'être récemment traduit en français et auquel tous nos lecteurs peuvent recourir concluait formellement « à ce que le prince Frédéric-Chrétien-Auguste de Schleswig-Holstein Sonderbourg Augustenbourg fût reconnu duc légitime du Holstein; à ce que les pouvoirs présentés dans la séance du 21 novembre 1863, par lesquels le duc Frédéric VIII de Holstein a accrédité provisoirement M. de Mohl en qualité de son envoyé près la Diète germanique fussent déposés dans les archives fédérales, et M. de Mohl admis à siéger désormais dans la haute assemblée. » L'éminent rapporteur avait expressément réservé la question de succession dans le duché de Lauenbourg, et, quant au Schleswig, il ne l'avait pas mentionné dans ses conclusions parce que ce duché, ne faisant pas partie de la Confédération germanique, échappait par conséquent à la compétence de la Diète. Mais il était évident pour tout le monde en Allemagne que les droits du duc d'Augustenbourg étaient désormais, quoique le vote n'eût pas encore eu lieu, reconnus par tous les membres de la Confédération; et l'Autriche et la Prusse se chargèrent elles-mêmes de donner à cette opinion une consécration éclatante, quand elles proposèrent, le 28 mai, au sein de la conférence de Londres de réunir les deux duchés sous le sceptre de Frédéric VIII. Quelle n'a donc pas été la surprise générale quand, il y a quelques semaines, M. de Bismark s'est mis à patronner chaudement la candidature du duc d'Oldenbourg, et que les deux puissances ont proposé dans l'assemblée fédérale d'inviter le duc d'Augusten-

Digitized by Google

bourg aussi bien que son compétiteur à produire ses titres de succession ! Nous ne voulons pas examiner ici les prétentions du duc d'Oldenbourg ; nous ne voulons pas faire remarquer que l'empereur de Russie, ne pouvant plus revendiquer l'ancienne partie grand-ducale du Schleswig-Holstein, puisque ses ancêtres ont accepté en échange, en 1773, les comtés de Delmenhorst et d'Oldenbourg, et ne pouvant pas réclamer davantage la totalité des duchés, parce que la branche d'où il descend n'est qu'une branche cadette et que les branches aînées subsistent encore, ne saurait avoir transmis à son noble parent des droits qu'il n'avait pas lui-même ; mais nous sommes obligés de trouver étrange que l'Autriche et la Prusse osent s'infliger à elles-mêmes un si flagrant démenti et renier l'engagement moral qu'elles ont contracté envers le duc d'Augustenbourg ; qu'elles affectent de considérer la situation des deux candidats comme parfaitement égale et qu'elles ne tiennent plus aucun compte du jugement qui a été rendu en faveur de l'un d'eux par un comité de la Diète. La majorité de l'assemblée a cependant cédé afin de ne pas soulever un regrettable conflit à propos d'une question de forme ; mais il n'est point douteux qu'elle ne s'en montrera que plus intraitable sur le fond. La constitution de la Confédération germanique, en exigeant pour l'admission d'un nouveau membre l'unanimité des voix, donne à la Diète une arme redoutable contre les intrigues des grandes puissances ; et elle s'en servira plutôt que de se laisser imposer un choix qui blesserait profondément les populations du Schleswig-Holstein et qui soulèverait l'indignation de toute l'Allemagne.

La candidature du duc d'Oldenbourg a donc peu de chances de réussir ; repoussée énergiquement par l'opinion publique et par la majorité des gouvernements allemands, froidement accueillie par l'Autriche, blâmée, dit-on, par le roi de Prusse lui-même, qui aurait écrit à ce prince pour l'engager à se désister, elle n'est soutenue que par M. de Bismark, et nous ne sommes même pas bien sûrs qu'en la mettant en avant, cet homme d'Etat se soit proposé autre chose que de temporiser et d'ajourner la solution définitive de la question des duchés. Tout semble en effet annoncer, chez le chef du cabinet prussien, un invincible désir d'occuper le plus longtemps possible les provinces évacuées par les Danois, soit qu'il lui en coûte de renoncer aux rêves d'annexion qu'il avait évidemment caressés un instant, soit qu'il espère encore réaliser, à la faveur des complications qui peuvent surgir, quelque acquisition territoriale pour la Prusse. Cependant, les habitants du Schleswig-Holstein commencent à se lasser de l'incertitude où on les laisse sur leurs propres destinées ; l'occupation militaire qui pèse sur eux depuis six mois les fatigue, et ils demandent hautement à être délivrés de leurs libérateurs. Dans une réunion qui a eu lieu à Rendsbourg lundi dernier, et à laquelle ont assisté les représentants de cent dix associations patriotiques des deux duchés, le vœu a été exprimé à l'unanimité « qu'il fût mis enfin un terme à la situation provisoire dans laquelle se trouve le pays, et que le duc d'Augustenbourg, souverain légitime du Schleswig-Holstein, prît en main le plus tôt possible, l'administration de ses nouveaux Etats. » Nous concevons cette impatience, et nous ne sommes pas étonnés que de paisibles bourgeois ne veuillent pas se

Digitized by Google

trouver plus longtemps mêlés à des rixes comme celles qui viennent d'ensanglanter les rues de Rendsbourg. Le 17 juillet, au sortir d'un bal public, un conflit a éclaté entre des soldats prussiens d'un côté, et des soldats saxons et hanovriens de l'autre; le 18, les collisions ont recommencé sur divers points de la ville, et il a fallu toute l'énergie du général qui commandait les troupes fédérales pour empêcher qu'on n'eût à déplorer les plus grands malheurs. L'ordre s'est rétabli pourtant peu à peu, et les officiers croyaient pouvoir répondre que la tranquillité ne serait plus troublée, quand le prince Frédéric-Charles envoya 6,000 Prussiens occuper Rendsbourg. « L'honneur de l'armée prussienne exigeait que les troupes hanovriennes et saxonnes évacuassent la forteresse, et livrassent aux Prussiens tous les postes. » — « N'ayant avec moi que quatre compagnies, répondit le général Hake, je ne puis m'opposer aux mesures si extraordinaires qu'il plaît à Votre Altesse Royale de prendre en cette circonstance; mais je ne cède qu'à la force, et je proteste en me retirant. » A la nouvelle de ces événements, l'Allemagne entière s'indigna; l'autorité de la Diète avait été méconnue, le drapeau fédéral avait été obligé de s'abaisser devant le drapeau prussien; c'en était fait de l'indépendance des Etats secondaires, si le cabinet de Berlin pouvait se permettre impunément de pareils empiétements. La Diète, d'ordinaire si patiente, se hâta de protester. La Chambre des députés de Wurtemberg adopta à l'unanimité la motion suivante : « Considérant que les droits de la Confédération germanique et l'honneur des troupes fédérales ont été lésés par l'occupation violente de Rendsbourg, et que, par cet acte de violence, l'avenir de l'Allemagne se trouve gravement compromis, la Chambre décide : 1° d'élever une protestation solennelle contre cet acte de violence; 2° d'inviter d'une façon pressante le gouvernement à réclamer, d'accord avec les autres Etats de la Confédération, contre cet excès de pouvoir; 3° de se déclarer prête à faire tous les sacrifices pour arriver à ce but. » En même temps, tous les journaux autrichiens, sans en excepter ceux qui passent pour recevoir les confidences de M. de Rechberg, s'élevaient avec force contre la conduite du cabinet de Berlin, et donnaient fort clairement à entendre que c'était au gouvernement autrichien à protéger, contre les exigences de la Prusse, l'indépendance et la dignité des petits Etats. Le cabinet de Berlin était trop habile pour s'exposer à mécontenter ses alliés à propos d'un incident aussi secondaire; et l'un de ses organes, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, vient de nous apprendre que le gouvernement prussien ne s'opposerait pas au retour des troupes fédérales à Rendsbourg.

Cette condescendance de M. de Bismark pour l'Autriche nous semble du reste d'assez mauvais augure pour le Danemark. Jusqu'au dernier moment, l'infortuné roi de Copenhague s'était flatté de conserver tous ses Etats à la condition de les faire entrer dans la Confédération germanique, et cette proposition n'avait pas été trop défavorablement accueillie par l'Autriche, qui songeait à s'en servir plus tard comme d'un précédent, et à en profiter pour demander à son tour l'admission de ses possessions non allemandes au sein de la Confédération. Mais aujourd'hui que cette combinaison a été définitivement repoussée, grâce surtout à l'opposition éner-

Digitized by Google

gique de l'Angleterre et de la France, les deux grandes puissances allemandes paraissent d'accord pour n'accepter d'autre base des négociations de paix que la cession complète et absolue des duchés de Schleswig et de Holstein; et c'est tout au plus si le Danemark pourra obtenir encore, en échange du Lauenbourg, quelques districts au sud de la Kœnigsau. Il paraît d'ailleurs que l'opinion publique, à Copenhague, s'est singulièrement calmée depuis quelque temps, et qu'elle s'est résignée enfin aux plus douloureux sacrifices. Le parti de l'Eider est découragé; et M. Monrad qui a pris dernièrement la parole dans le *landsthing* n'a cherché ni à dissuader le pays des immenses concessions qu'on allait évidemment lui demander, ni à blâmer la politique conciliante de ses successeurs; il s'est attaché à excuser sa propre conduite et à prouver qu'il ne s'était montré si opiniâtre à refuser des conditions bien préférables à celles qu'on obtiendra aujourd'hui que, parce que jusqu'au dernier instant, il avait compté sur l'appui matériel de l'Angleterre. Le discours de l'ex-ministre danois n'offre plus qu'un intérêt rétrospectif; mais outre qu'il est toujours curieux d'entendre un homme d'Etat déplorer aussi franchement ses illusions perdues, il ne nous a pas été indifférent d'y trouver la justification éclatante de notre propre appréciation, et de voir confirmer si complétement ce que nous avons dit ici, il y a un mois, sur le tort incalculable que la politique hésitante de lord Russell a fait au Danemark. Telle n'est pas, cependant, l'opinion de l'honorable chef du *Foreign-Office*; il est, au contraire, persuadé qu'il a rendu les plus grands services à son ancien allié; il se flatte que le cabinet de Copenhague lui doit une reconnaissance éternelle, et il se félicite en général de l'habile et ferme direction qu'il a su imprimer à la politique extérieure de l'Angleterre; c'est du moins ce qu'il assurait publiquement à ses amis dans une récente occasion. Mais dans le Parlement il est plus modeste, et le dernier discours qu'il a prononcé à la Chambre des lords, en réponse aux interpellations de lord Stratford de Redcliffe sur la prétendue résurrection de la Sainte-Alliance, contenait d'excellentes choses. On a été particulièrement frappé d'entendre le noble comte, qui a plus contribué que personne à amener un refroidissement entre les cabinets de Paris et de Londres, insister sur la nécessité d'une cordiale entente entre la France et l'Angleterre, et déclarer solennellement que tant que ces deux puissances sont unies, aucune coalition, aucune Sainte-Alliance ne peut rien contre la liberté des peuples et le repos de l'Europe. Lord Russell a raison et nous ne doutons pas que le gouvernement impérial ne partage les dispositions amicales du gouvernement anglais; mais sont-elles aussi sincères qu'elles le paraissent, et quelle est cette amitié que le ministre britannique nous offre? Est-ce une amitié jalouse et défiante, toujours sur ses gardes, toujours prête à se changer en sourde malveillance ou en hostilité déclarée? Veut-il se faire de nouveau l'ami de la France pour l'abandonner brusquement au début d'une expédition commencée, comme il est arrivé au Mexique, pour lui retirer son concours au milieu de négociations entamées, comme dans la question polonaise, pour refuser enfin d'entrer en pourparlers avec elle sur les affaires générales de l'Europe, et de prendre place à côté d'elle dans un

Digitized by Google

congrès? Si c'est une telle amitié que lord Russell nous propose, nous savons ce qu'elle vaut, et nous n'hésitons pas à lui répondre que nous n'en avons pas besoin. Mais si au contraire, éclairé par l'expérience et instruit par le sensible échec qu'il vient d'essuyer dans l'affaire danoise, le cabinet de Saint-James veut conclure avec le gouvernement impérial une ferme et loyale alliance, sans réticences ni arrière-pensées, s'il veut s'unir à nous pour faire triompher dans les deux mondes les principes de la justice et de la liberté, nous applaudissons sincèrement à sa résolution, et nous sommes persuadés, comme lord Russell, qu'une telle alliance serait féconde non-seulement pour la France et pour l'Angleterre, mais pour l'humanité tout entière.

Malheureusement, si nous en jugeons par la réponse que lord Palmerston vient de faire à M. Lindsay, le cabinet de Saint-James n'est pas encore disposé à renoncer à l'égoïste politique qui a été, dans ces derniers temps, si funeste à son influence. Cet honorable membre de la Chambre des communes ayant demandé si le gouvernement avait l'intention de faire quelques efforts, de concert avec d'autres puissances européennes, pour amener une suspension des hostilités en Amérique, le premier lord de la Trésorerie a répondu que, bien que les ministres de la reine déplorassent profondément les sacrifices d'hommes et d'argent qui se font en ce moment aux Etats-Unis, ils ne croyaient pas qu'il pût être avantageux d'intervenir d'une manière quelconque dans le but de mettre un terme à la guerre. Il nous semble cependant que les derniers événements qui se sont passés en Amérique sont de nature à faire réfléchir les plus opiniâtres partisans de l'Union, et que si la France et l'Angleterre venaient maintenant offrir leur médiation aux parties belligérantes, elles auraient quelque chance de faire enfin écouter leur voix. Que sont devenues les brillantes espérances que le gouvernement fédéral avait mises dans le général Grant? Cet illustre capitaine est toujours arrêté devant Pétersburg, et c'est la première fois, depuis le commencement de la campagne, qu'il laisse écouler quinze jours sans opérer un changement de front. Sa fertile imagination est-elle à bout de combinaisons, ou se flatte-t-il d'avoir enfin trouvé le défaut de la cuirasse de ses adversaires? Ceux-ci ne sont sans doute pas fort inquiets, puisque, au lieu de concentrer toutes leurs forces pour la défense du point menacé, ils envoient des corps d'armée considérables ravager le territoire ennemi et porter la terreur jusque sous les murs de Washington. Le bruit a couru un instant dans New-York que le siége du gouvernement fédéral était pris; mais, si grande que pût être la consternation, les milices de la métropole commerciale de l'Union ne montrèrent pas une vive ardeur pour courir à la rencontre de l'ennemi. Heureusement, celui-ci n'était pas assez nombreux pour s'emparer d'une ville aussi importante; Washington n'était point pris, et les confédérés, après avoir seulement fait voir à M. Lincoln la fumée de leurs bivouacs, s'étaient retirés et avaient repassé le Potomac avec leur butin. Le but que le général Lee se proposait par cette diversion hardie, était complétement atteint; il s'était emparé des magasins et des approvisionnements de l'armée fédérale; il avait pris un matériel immense en vêtements et effets de campement,

Digitized by Google

armes, munitions et fourrages; il avait levé des contributions pour plusieurs millions de dollars; il avait enfin produit, en faveur de sa cause, un effet moral dont les conséquences ne tarderont sans doute pas à se faire sentir. Le Sud compte, dans le Maryland, de nombreux amis; Baltimore n'est tenu en respect que par les canons du fort Mac Henry; New-York est mécontent; les Etats de l'Ouest sont en proie à une sourde fermentation, et songent à former une confédération séparée; partout enfin, il y a des éléments de trouble et de discorde que chaque nouveau succès des armes confédérées développe et fortifie.

Cependant l'époque de l'élection présidentielle approche à grands pas. Si au mois de novembre, le général Grant n'a pas remporté un avantage décisif, les partisans de la paix verront leurs rangs se grossir et la réélection de M. Lincoln sera fort compromise. Il a d'ailleurs auprès des républicains eux-mêmes un redoutable concurrent dans le général Frémont qui se recommande surtout par sa réputation d'intégrité et par son zèle pour l'abolition de l'esclavage. La lutte promet donc d'être vive, et les journaux américains nous apportent déjà de curieux échantillons des aménités que les divers partis commencent à échanger entre eux. On s'accuse réciproquement des malheurs du pays; on se renvoie les uns aux autres les reproches de corruption et de trahison; quelques-uns poussent la démence jusqu'à souhaiter tout haut que la dernière armée fédérale soit détruite et l'Etat réduit à faire banqueroute; il n'y a, suivant eux, qu'une grande catastrophe qui puisse régénérer la nation. Au milieu d'une pareille intempérance de langage, et quand la presse jouit d'une si grande licence, on a peine à comprendre que le général Dix ait osé se montrer si sévère pour deux journaux coupables seulement de ce que nous appelons chez nous « le délit de fausses nouvelles » et l'on n'est pas surpris que le gouverneur de New-York, M. Seymour ait demandé compte à cet officier de la suspension illégale du *Journal of Commerce* et du *World*. Mais dans les Etats nouvellement reconquis sur les rebelles, les généraux de l'Union ont les coudées les plus franches, et ils n'y sont pas obligés comme à Boston ou à New-York de respecter la liberté de la presse ou le privilége de l'*habeas corpus :* les tribunaux militaires n'y sont gênés par aucune juridiction civile, et l'état de siége — ce bienfait de la civilisation européenne que l'Amérique avait longtemps ignoré — y prospère et y fleurit. La Louisiane surtout, cette ancienne colonie française, où nos usages et notre langue subsistent encore, a eu particulièrement à souffrir des caprices et de la brutalité des proconsuls américains. Le général Butler, le premier gouverneur de la Nouvelle-Orléans, avait eu l'idée de faire signer, à tous les habitants de cette ville qui ne voulaient pas prêter serment de fidélité aux Etats-Unis, un document dans lequel ils se reconnaissaient ennemis du gouvernement fédéral, et de temps en temps, sous un prétexte ou sous un autre, il frappait de grosses amendes ou expulsait quelques-uns de ces « ennemis enregistrés » comme il s'amusait à les appeler. Aujourd'hui, son successeur, M. Banks, pour se dédommager sans doute de sa malheureuse expédition sur la Rivière-Rouge, vient d'ordonner l'expulsion générale de tous ces malheureux. Leur nombre avait peu à peu sensible-

Digitized by Google

ment diminué ; mais la mesure qu'a prise le général fédéral frappe encore beaucoup de vieillards et de gens infirmes que l'âge ou la maladie avait forcés de rester sous une administration détestée, des femmes même et des jeunes filles, parce que toute personne au-dessus de dix-sept ans avait été forcée par M. Butler de prendre cet étrange certificat ; qu'on juge donc de leur consternation, quand M. Banks vient de leur intimer tout à coup l'ordre de quitter la ville, qu'on se figure à quelle misère et à quels dangers ce cruel arrêt les expose !

Mais le gouverneur de la Nouvelle-Orléans n'est encore qu'un écolier en comparaison des généraux du czar, et les Russes pourraient, au besoin, enseigner aux Américains comment on fait d'un pays habité un désert. Depuis près d'un siècle, le gouvernement de Saint-Pétersbourg luttait contre les Circassiens, sans pouvoir triompher de leur opiniâtre résistance ; les plus sanglantes victoires restaient stériles, et les soldats moscovites n'étaient pas plus tôt rentrés dans leurs camps ou dans leurs forteresses, que tout le pays se soulevait de nouveau derrière eux. On avait essayé tour à tour de tous les systèmes : on avait eu recours successivement à la propagande religieuse et à l'influence de la civilisation ; on avait tenté de séduire les montagnards par des avantages commerciaux, on avait prodigué à leurs princes les distinctions, les honneurs, les caresses, tout avait été inutile ; on vient enfin de s'aviser d'un autre moyen, et nous ne doutons pas que cette fois l'on ne réussisse, sinon à dompter les Circassiens, du moins à soumettre la Circassie. On a fait venir les chefs des familles et on leur a intimé l'ordre de quitter le pays, soit pour aller cultiver les terres que le gouvernement russe mettait généreusement à leur disposition dans l'intérieur de l'empire, soit pour se rendre au lieu d'exil qu'il leur plairait de choisir. La plupart ont pris ce dernier parti, et, depuis deux mois, des milliers de Circassiens débarquent chaque jour sur la rive turque de la mer Noire. Plus de 200,000 sont déjà arrivés, 300,000 vont venir encore. Batoum et Kustendjé sont encombrés de ces pauvres émigrants, qui viennent implorer l'hospitalité du gouvernement turc, manquant de tout, déguenillés, malades, traînant après eux leurs femmes et leurs enfants et semant de cadavres la route de leur nouvelle patrie. Mais, dans leur infortune, ils ont une consolation : c'est de venir habiter au milieu d'un peuple de mêmes mœurs et de même religion, qui les accueillera comme des frères, et avec lequel ils ne tarderont pas à s'unir et à se confondre ; et nous connaissons des exilés plus à plaindre : ce sont les malheureux Polonais qu'on dirige en ce moment vers les déserts glacés de la Sibérie ou les steppes de l'Oural, enchaînés, abreuvés d'outrages et saignant sous le knout. Et cependant le gouvernement russe n'est point encore satisfait : il poursuit ses victimes partout où il croit pouvoir les atteindre, et trouve jusque dans les Etats les plus libéraux de l'Allemagne des auxiliaires pour sa politique et des instruments pour ses rigueurs. En France, du moins, les Polonais n'ont pas à craindre que la visite d'un agent moscovite vienne tout à coup troubler leur sécurité et les contraindre à chercher un autre refuge ; protégés par le gouvernement, adoptés par la nation, entourés de nos sympathies et de notre res-

Digitized by Google

pect, ils savent que leurs souffrances sont nos souffrances et que leurs deuils sont nos deuils. C'est ainsi qu'il y a quelques jours une foule nombreuse et composée en grande partie de Français conduisait pieusement à sa dernière demeure la princesse Alexandra Radziwill, qui était venue terminer au milieu de nous une vie féconde en événements et en vicissitudes. Après avoir tenu longtemps, dans les salons de Varsovie, le triple sceptre de la beauté, de l'esprit et de la grâce, elle avait suivi son mari en exil quand les Russes voulurent punir le prince Michel Radziwill de sa glorieuse participation à l'insurrection de 1831, et, revenue ensuite dans ses terres, elle vivait dans la solitude, adonnée tout entière à des œuvres de patriotisme et de bienfaisance, quand le soulèvement de 1863 et les cruelles représailles qu'il provoqua la chassèrent tout à coup de sa retraite. Quoiqu'elle fût déjà fort souffrante, la princesse Alexandra Radziwill fut obligée de fuir à la hâte. La précipitation du départ, les fatigues du voyage et surtout la douleur que lui causèrent les nouveaux malheurs de sa patrie, aggravèrent et rendirent mortel un mal qu'on aurait pu guérir. C'est un nom de plus — un nom illustre — à inscrire parmi les nombreuses victimes que la politique du gouvernement moscovite a faites depuis dix-huit mois.

Se résigner et attendre, voilà le seul conseil qu'on puisse donner en ce moment aux peuples opprimés, et le pacifique dénoûment du conflit dano-allemand doit montrer aux Polonais comme aux Vénitiens et aux Hongrois que la conflagration générale qu'ils sont forcés de souhaiter est encore une fois indéfiniment ajournée, et qu'ils feront sagement par conséquent d'ajourner à leur tour toute nouvelle entreprise contre leurs oppresseurs. C'est ce que Garibaldi lui-même vient, à ce qu'il paraît, de comprendre. Il préparait, dit-on, une de ces merveilleuses expéditions qu'il organise avec tant d'habileté, qu'il exécute avec tant d'audace, et qui se terminent par la conquête d'un royaume — quand elles n'aboutissent pas à un *Aspromonte*. Des enrôlements clandestins avaient eu lieu ; les chefs du parti d'action avaient tenu des conciliabules ; on avait vu des barques chargées d'hommes armés sortir mystérieusement du port de Gênes et se diriger vers une destination inconnue. Garibaldi arriva à Ischia, et trois frégates de la marine royale vinrent aussitôt croiser devant cette île ; il se rendit à Naples, et toute la police de l'ancien royaume des Deux-Siciles fut sur pied en un instant pour surveiller chaque mouvement du terrible général. Allait-il encore mener ses chemises rouges à l'assaut de la ville éternelle ? Se proposait-il d'attaquer le quadrilatère ? Ou bien voulait-il seulement faire une diversion sur les côtes de la Dalmatie et de l'Istrie, tandis que la flotte britannique bloquerait dans Pola l'escadre autrichienne et bombarderait Venise ? Tout porte à croire en effet que Garibaldi était revenu de Londres avec la conviction que le cabinet de Saint-James était résolu à prendre les armes en faveur du Danemark et que, lorsqu'il apprit la rupture des négociations et la clôture de la conférence, il dut s'imaginer que les hostilités allaient immédiatement éclater. Son illusion dissipée, il a congédié ses lieutenants et s'en est retourné tranquillement à Caprera, délivrant d'une grande inquiétude tous les sincères amis de l'Italie. Le nou-

Digitized by Google

veau royaume a encore besoin de repos et de paix, et avant de s'engager dans des luttes redoutables, il faut qu'il achève de s'organiser et de se consolider à l'intérieur. La plupart des hommes d'Etat italiens sentent aujourd'hui cette nécessité, et nous en avons eu la preuve dans l'activité que les députés ont déployée durant la période législative qui vient de finir : quoiqu'il ait été encore perdu beaucoup de temps en discussions stériles et en querelles personnelles, plusieurs mesures utiles ont été adoptées, plusieurs lois importantes ont été votées, au premier rang desquelles nous placerons celle de la péréquation des impôts. Il est fâcheux seulement qu'une session si honorablement employée se soit fermée sur un scandale. Nous avons fait connaître en son temps l'accusation qui avait été portée contre un certain nombre de députés, et nous avons annoncé qu'une commission avait été nommée pour faire une enquête sur les faits attribués à MM. Bastoggi et Susani, à propos de la concession des chemins de fer méridionaux. Le rapport, lu dans la séance du 15 juillet, a, il est vrai, déchargé explicitement ces deux députés de tout soupçon de corruption et de péculat ; mais il a en même temps blâmé leur conduite et formulé contre eux d'assez graves reproches. Il a constaté que M. Susani, au moment où il était chargé par la Chambre, comme membre d'une commission, d'examiner si les chemins de fer méridionaux devaient être concédés à la maison Rothschild, avait le premier proposé à M. Bastoggi de fonder une société italienne pour la construction et l'exploitation de ces mêmes chemins de fer ; il a déclaré « que de graves indices portent à croire que les 1,100,000 fr., représentant une partie des bénéfices faits par Bastoggi dans la cession de la construction, et que Susani a cédés à Weiss-Norso pour une somme de 675,000 fr., ont été le prix de la coopération de Susani ; » il a ajouté que Bastoggi, en rémunérant ainsi les services de Susani, aurait d'autant plus manqué au respect dû à la qualité dont ce député est revêtu, qu'il lui aurait offert cette somme avant la discussion et le vote de la loi de concession ; il a exprimé enfin le désir que « l'incompatibilité de la qualité de député avec des fonctions d'administrateur d'entreprises subventionnées par l'Etat, ou avec toute ingérence qui implique conflit avec l'intérêt public fût prononcée par une loi. » Ce rapport, si accablant pour MM. Bastoggi et Susani a obtenu l'approbation de la majorité, et 143 voix contre 10 ont adopté ses conclusions; 43 députés s'étaient abstenus. Ce vote a produit, comme on devait s'y attendre, une grande sensation dans le public, et le bruit même a couru que la Chambre allait être dissoute ; mais si intimes que puissent être les relations de certains membres du cabinet avec les députés qui viennent d'être solennellement flétris, nous ne voyons pas que le ministère ait été directement impliqué dans cette affaire, et nous croyons qu'il ferait une grande faute en se séparant d'une assemblée qui, dans toutes les questions importantes, lui est jusqu'ici restée fidèle.

Nous comprenons, au contraire, fort bien pourquoi le cabinet de Bruxelles a dissous la Chambre belge, et le seul regret que nous ait inspiré cette mesure, c'est qu'elle n'ait pas été prise plus tôt. Nous n'aurions pas assisté à la crise qui trouble la Belgique depuis plus de quatre mois,

Digitized by Google

nous n'aurions pas vu le gouvernement paralysé, le ministère impuissant, la majorité de l'assemblée tenue en échec par une minorité opiniâtre, la représentation nationale amoindrie par un conflit sans grandeur, les partis oubliant chaque jour davantage le bien du pays pour leurs propres intérêts, et finissant par recourir l'un contre l'autre à des procédés violents ou à des expédients mesquins. Nous ne voulons pas instruire ici le procès des libéraux et des catholiques; nous n'entendons ni blâmer M. Orts de s'être tout à coup aperçu que le nombre des représentants n'était plus en rapport avec le chiffre de la population, et d'avoir proposé de créer en faveur des grandes villes quelques nouveaux siéges, dans l'espérance de les voir occupés par des députés libéraux, ni reprocher aux membres de la droite d'avoir déjoué cette petite tactique par une manœuvre hardie, et empêché la Chambre, en s'abstenant de prendre part à ses travaux, de se trouver en nombre suffisant pour pouvoir délibérer. D'habiles écrivains se sont déjà chargés de morigéner les deux partis et de leur remettre en mémoire les véritables principes et les conditions essentielles du régime parlementaire; ils leur ont rappelé combien il faut de tact et de ménagements, de précautions mutuelles et d'égards réciproques pour que l'équilibre des pouvoirs, qui est la clef de voûte de la monarchie constitutionnelle, puisse subsister, et leur ont montré enfin combien ils sont coupables d'avoir ébranlé ce frêle édifice par leur inflexibilité et leur entêtement à user de leur droit. Mais nous, qui ne saurions attribuer une grande valeur pratique à un système qui ne peut être appliqué que par des philosophes et par des sages, et que ce nouvel échec du régime parlementaire n'afflige pas au point de nous rendre injustes, nous nous montrerons moins sévères pour des hommes qui ont préféré le triomphe de leurs convictions — ou si l'on veut même de leurs passions — à la stabilité d'institutions fragiles, et nous reconnaîtrons que les catholiques aussi bien que les libéraux belges ont agi comme on devait, étant donnée la situation, s'attendre à les voir agir. Il est naturel, disons mieux, il est légitime que deux partis politiques emploient, pour se combattre, tous les moyens que ne réprouvent ni les lois ni l'honneur, et l'on ne doit pas plus exiger d'eux qu'ils se ménagent mutuellement qu'on ne peut demander à deux armées ennemies de s'épargner l'une l'autre. Les députés de la gauche faisaient bien de se cramponner au pouvoir de toutes leurs forces, et d'essayer de profiter de leur imperceptible et fugitif avantage pour en conquérir un plus durable et plus grand; et les députés de la droite ont bien fait, à leur tour, de parer le coup dont ils étaient menacés, et d'enlever à leurs adversaires, en désertant le champ de bataille, le bénéfice d'une victoire certaine, et nous ne voyons pas en vertu de quel principe de morale la plus grande partie de la presse libérale a flétri cette conduite de M. Dechamps et de ses amis. Nous croyons donc que, s'il y a quelque chose de triste dans la lutte à laquelle nous assistons, la faute en est bien moins aux hommes des divers partis qu'à la situation elle-même et au ministère, qui, par ses hésitations, l'a prolongée. Cette situation, nous l'avons caractérisée ici à plusieurs reprises. Convaincus que l'Etat à la fois le plus prospère et le plus libre serait celui dont les citoyens n'auraient qu'une opinion et qu'une

Digitized by Google

volonté, et qu'à défaut de cette bienheureuse harmonie, qui sera sans doute longtemps encore chimérique, il est du moins désirable qu'elle soit troublée par le moindre nombre possible de voix discordantes, nous avons signalé comme la principale cause des embarras du gouvernement belge le singulier partage de la Chambre en deux camps presque égaux, et l'impossibilité qui en résulte de former soit à droite, soit à gauche, une majorité assez considérable pour soutenir un ministère. Il est vrai qu'on nous a prouvé depuis que cette division de la représentation nationale en deux fractions à peu près équivalentes était une véritable bonne fortune pour une monarchie constitutionnelle, et que, pour peu que les partis voulussent se faire quelques concessions et se laisser monter tour à tour au pouvoir, leur équilibre pouvait devenir un précieux ressort pour le mécanisme du gouvernement parlementaire, et servir à lui imprimer à propos les oscillations qui sont nécessaires à sa marche. Mais si aucun des deux partis ne veut ni ne peut rien céder; si, au lieu d'être divisés, comme aujourd'hui en Angleterre les tories et les whigs, par d'imperceptibles divergences, ils sont séparés, comme les catholiques et les libéraux en Belgique, par de profonds dissentiments; si enfin ils doivent regarder toute complaisance qu'ils auraient l'un pour l'autre comme une infidélité à leurs principes et à leurs convictions les plus intimes, n'est-il pas évident que le conflit sera d'autant plus grave et plus interminable que les deux adversaires seront plus égaux, et que la marche du gouvernement sera d'autant plus complétement entravée que les forces qui devaient le mettre en mouvement se feront plus parfaitement équilibre? Tel est du moins l'avis du roi Léopold, puisqu'il vient de dissoudre la Chambre et de convoquer les électeurs, dans l'espérance qu'ils feront enfin cesser cet équilibre si admiré, et enverront, soit sur les bancs de la gauche, soit sur ceux de la droite, une majorité assez considérable pour qu'un ministère viable puisse être tiré de son sein. Mais si cette attente est trompée, si, comme il est probable, les catholiques et les libéraux se font contre-poids dans les comices comme ils se balançaient dans l'Assemblée dissoute; si la gauche rentre dans l'arène accrue seulement de deux ou trois membres, ou si la droite revient fortifiée de cinq ou six voix, qu'arrivera-t-il? Verrons-nous recommencer en 1865 les luttes stériles de 1864, avec cette différence peut-être que les rôles seront intervertis, et que ce seront les catholiques qui essayeront de gouverner et les libéraux qui chercheront à les en empêcher? Verrons-nous encore le Parlement dissous et la même question de nouveau soumise aux mêmes électeurs pour recevoir la même réponse? Ou bien la Belgique comprendra-t-elle enfin qu'elle n'a qu'un moyen de sortir de ce cercle funeste, et que, puisque ni la Chambre ni le corps électoral actuel ne sont capables de terminer le différend qui l'agite et la trouble, il faut le soumettre au seul juge qui puisse le trancher avec autorité, c'est-à-dire au peuple entier?

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES

AMITIÉS PIEUSES

LE P. LACORDAIRE ET MADAME SWETCHINE

Correspondance du R. P. Lacordaire et de madame Swetchine, publiée par le comte DE FALLOUX, de l'Académie française, 1 vol. in-8°. Paris, Didier et Ce. 1864.

Dépositaire de cette correspondance depuis plusieurs années, M. le comte de Falloux a pensé que le temps était venu de la publier, et il nous en donne les raisons dans une longue préface où la politique intérieure et extérieure du gouvernement français tient beaucoup plus de place que le P. Lacordaire et Mme Swetchine. Si nous en croyons M. le comte de Falloux, le motif qui l'a déterminé à choisir ce moment-ci plutôt qu'un autre pour communiquer au public ces lettres édifiantes, c'est que jamais le public n'a eu plus besoin d'être édifié. L'heure présente est décidément mauvaise, nous dit le décourageant éditeur ; tout va de mal en pis, les esprits se fourvoient, les cœurs se corrompent, et la preuve que nous sommes dans une époque maudite, c'est que la guerre de Crimée n'a pas émancipé les chrétiens d'Orient, c'est que la guerre d'Italie a asservi la papauté. Aussi est-il grand temps que, du fond de leur tombeau, le P. Lacordaire et Mme Swetchine, élevant leurs pieuses voix, nous convertissent enfin par un sermon posthume.

Tel est le raisonnement de M. le comte de Falloux ; la correspondance de l'illustre dominicain et de l'illustre dévote est spécialement destinée, selon lui, à guérir le monde catholique du mal que lui a

Digitized by Google

fait le comte de Cavour, à consoler les âmes que les malheurs du Saint-Siége ont trop vivement affligées. Nous doutons, en ce qui nous regarde, que des lettres si intimes et particulières aient tant de vertu, et nous pensons bien qu'au fond M. le comte de Falloux lui-même est loin de leur attribuer un pareil pouvoir. Mais il lui fallait un prétexte pour diriger une préface contre les événements de ces dernières années, et la correspondance en question le servait à souhait. Du moment qu'on la destinait à sécher des plaies, à guérir des blessures, il devenait tout simple de s'arrêter à peindre ces blessures et ces plaies, d'en rechercher l'origine, d'en nommer, d'en flétrir les auteurs, et c'est ce que M. le comte de Falloux n'a pas manqué de faire. Par une transition qui, au premier abord, peut sembler naturelle, il s'est arraché aisément aux espérances touchantes que ces lettres lui inspirent pour se livrer aux amères récriminations qu'elles lui suggèrent. Toutefois, le crochet est un peu brusque, le piége se laisse deviner, et tous ceux qui voient clair, retournant immédiatement l'argument de l'adroit avocat, se disent, avec une grande conviction : « Ce n'est pas le public qui avait besoin des lettres du P. Lacordaire pour oublier tant de maux, c'est M. le comte de Falloux qui en avait besoin pour nous les reprocher. »

Il l'a fait dans un langage dont il est plus facile de contester la justesse que de nier l'habileté. Les accusations les plus démesurées s'y cachent sous des apparences de modération qui nous désarment; les plus merveilleuses erreurs s'y glissent à la faveur d'un air convaincu qui en impose, et sous des dehors spécieux dont on est dupe. Toutefois, on n'est pas dupe longtemps, et, quel que soit le respect que l'on professe pour certaine témérité pieuse, quelque envie que l'on ait de se ranger au parti des gens comme il faut, en pensant comme il ne faut pas, en prenant au sérieux ce qu'ils prennent peut-être eux-mêmes tout autrement, on a peine à retenir quelque sourire indiscret en présence d'une phrase pareille à celle-ci : « Les catholiques sont ceux *vis-à-vis* de qui l'on se permet le plus, parce qu'on sait d'avance que ce sont ceux qui se plaignent le moins. » Et ce qui fait sourire, ce n'est pas ce *vis-à-vis* peu orthodoxe pour un académicien !

Si cela était vrai, si les catholiques[1] pratiquaient réellement cette résignation inoffensive et muette, on conviendra que M. le comte de Falloux donnerait ici un singulier démenti à leurs habitudes. Sa préface n'est tout du long, sous cet air modéré, que lamentation et querelle. Aveuglé un instant par une colère sourde, il prétend qu'on n'eut

[1] Par catholiques, nous n'entendons parler que de ceux qui se font du catholicisme une arme de parti.

Digitized by Google

en vue, dans l'expédition d'Italie, que la destruction de la papauté et la ruine du catholicisme. C'est là, selon lui, ce que poursuivaient les baïonnettes françaises à Magenta et à Solferino. Il n'est que trop aisé de répondre à M. le comte de Falloux : ce que cherchaient à Magenta les baïonnettes françaises et italiennes, ce que poursuivaient tant de cœurs unis dans le même espoir, tant de courages coalisés vers le même but, c'était la fin d'une oppression séculaire, c'était la ruine d'une servitude pire que la mort, c'était une résurrection. Pour secouer ce joug multiple, on fut bien obligé d'en attaquer toutes les racines. A tort ou à raison, on attaqua la papauté, non point comme catholique, mais comme oppressive. C'est vous qui, sans le vouloir, confondez les deux mots; s'ils étaient, en effet, inséparables, vous vous infligeriez à vous-même la plus sévère leçon !

Laissons cette préface; ce n'est pas plus notre sujet que ce n'était celui de M. le comte de Falloux. Nous ne devons nous occuper ici ni de la question d'Orient, ni de la guerre de Crimée, ni de la guerre d'Italie, ni de l'unité italienne, ni de la liberté de l'enseignement, ni de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ni de mainte autre question où s'est exercée indirectement la verve de M. de Falloux. Nous n'imiterons pas ce tir à ricochet contre des idées ou des actes parfaitement étrangers à la correspondance du P. Lacordaire et de Mme Swetchine. L'éminent éditeur a beau nous dire : « C'est sous le coup de ces derniers incidents et de quelques autres d'un esprit analogue que jetant la main sur ces lettres, je me suis écrié : « Voici » la plus éloquente et la plus efficace des protestations ! » Nous ne voyons rien de tel dans ce livre, fruit d'une pieuse intimité; nous croyons qu'il n'a point tant de portée et qu'il inspire des réflexions plus ordinaires.

Nous allons examiner : 1° ce qu'il contient réellement; 2° les idées qu'il fait naître; c'est-à-dire qu'après avoir suivi jusqu'au bout ce dévot échange d'amitié, après avoir dégagé de notre mieux la part réciproque des deux principaux personnages de cet édifiant commerce, et marqué la juste mesure de l'influence qu'ils exercèrent l'un sur l'autre, nous essayerons de mettre définitivement chacun à sa place, et de dire en général, dans une conclusion rapide, les inconvénients et les avantages de ces singulières communions.

I

La correspondance du P. Lacordaire avec Mme Swetchine commence en 1833, peu de temps après qu'il se fut séparé définitivement

Digitized by Google

de Lamennais, et continue, avec des intervalles inégaux entre les lettres, jusqu'en 1857. La dernière lettre du P. Lacordaire est du 24 août 1857, et Mme Swetchine mourut le 10 septembre. C'est un espace d'environ vingt-cinq ans, pendant lesquels il ne cessa point de l'initier à toutes les particularités intéressantes de son existence, de lui demander conseil, et surtout de lui expliquer les raisons de ses diverses conduites, avec une déférence soutenue. La première lettre, datée de Paris, le 13 décembre 1833, marque, dans sa carrière, un moment très agité ; elle en consacre, pour ainsi dire, la première rupture, et elle indique aussi fort bien le rôle important que jouait déjà Mme Swetchine dans ses décisions. C'est, dès le début de la correspondance, un signet, un jalon ; ce point de départ est caractéristique :

Madame,

J'ai l'honneur de vous envoyer une copie de ma nouvelle déclaration, puisque vous avez la bonté de la désirer. Au moment où se termine une affaire si grave, je sens le vif besoin de vous remercier de tous les conseils si bons et si affectueux que vous m'avez donnés, bien que je n'y eusse aucun titre. J'en conserverai le souvenir aussi longtemps que ma vie. Voilà une portion de ma carrière achevée ; j'entre dans une situation toute nouvelle, où sans doute les agitations extérieures et les choses de toute nature ne manqueront pas, puisque c'est notre sort, mais j'ai gagné à ceci une connaissance de mes devoirs plus étendue et une paix qui ne pourra plus se perdre parce qu'elle est celle de Dieu. Vous m'êtes apparue entre ces deux positions si différentes de ma vie, comme apparaît l'ange du Seigneur à une âme qui flotte entre la vie et la mort, entre la terre et le ciel. Puis une fois dans le ciel, on ne se quitte plus.

On le voit, Mme Swetchine a été pour le jeune abbé Lacordaire (il avait alors trente ans) une véritable *apparition*. Il la salue d'un *ave* plein de respect et d'enthousiasme. Les conseils qu'elle lui a donnés, loin de paraître alors indiscrets, *bien qu'il n'y eût aucun titre*, ont été reçus avec des transports de reconnaissance. Mme Swetchine avait déjà cinquante ans ; elle pouvait conseiller sans en être priée. Quoiqu'elle ne fût pas encore ce qu'elle est devenue depuis, une sorte de mère de l'Eglise, sa conversion opérée à la suite d'un long examen, et plus réfléchie que spontanée, son âge, son sexe, son caractère surtout, d'une souplesse tout ecclésiastique, lui donnaient quelques droits à la direction spirituelle du groupe d'élite dont l'abbé Lacordaire faisait partie. Lui-même, avec cette ardeur qu'on lui connaît, avec un besoin de se sentir guidé dans une crise si capitale, se précipitait vers l'influence presque maternelle qu'elle méditait de prendre sur lui insensiblement. Il se livrait d'avance, et lui épargnait

Digitized by Google

beaucoup de finesse et de peine. Mais il n'osait point tout d'abord s'abandonner avec autant d'effusion qu'il l'eût voulu, il faisait violence à l'élan dont il se sentait porté vers elle ; il ne lui écrivait pas encore : *mon amie*, *ma chère amie*, *ma bonne amie ;* mais bien *madame*, et en vedette, avec beaucoup de cérémonie ; il fallut qu'elle s'en plaignît, pour obtenir un peu plus de familiarité. Ce n'est point qu'il fût de sa nature raide ni sec, point formaliste non plus ; au contraire, il était fort expansif, presque tendre, et c'est pourquoi il se tenait sur une réserve apparente, volontiers sur la défensive, craignant toujours quelque indiscrétion de sa sensibilité. A la longue, il s'apprivoisa complétement, et perdit cet air farouche qui se trahit çà et là dans ses premières lettres et qui est un des charmes les plus piquants de sa physionomie de jeunesse.

La rupture de Lacordaire avec Lamennais, par où commence cette correspondance, est assurément l'événement principal de sa vie. Les faits qui suivent, malgré leur importance, n'ont pas ce relief. Un pareil déchirement entre de tels hommes, c'est presque de l'histoire ; jamais dans la suite, Lacordaire ne livrera une aussi grande bataille, avec tant d'éclat, contre un si grand adversaire. Jamais tout son être ne sera en jeu au même point, et toute la destinée de sa vie, aussi engagée et compromise. Les querelles postérieures, à côté de ce terrible conflit ne semblent que des misères. Tantôt nous le voyons en lutte avec l'archevêque de Paris, au sujet des conférences de Notre-Dame, tantôt avec ce même archevêque et avec l'entourage du pape au sujet d'une *Lettre* qu'il a l'intention de publier sur le Saint-Siége. En lutte, c'est trop dire, car la guerre qu'on lui fait est une guerre sourde, bien différente de la grande guerre lamennaisienne; on lui oppose toutes sortes de mielleuses objections; on l'attire, on l'enveloppe dans un filet de tendresses douteuses. Ces hostilités invisibles ont bien leur intérêt ; on suit avec une certaine curiosité le développement souterrain de ces petites jalousies caressantes, le progrès de ces petites mines creusées d'une main bénie sous les pas de l'imprudent orateur. Quelquefois même, on admire l'art infini avec lequel ces habiles gens se débarrassent d'un serviteur trop zélé qui les effraye ou qui les gêne ; mais que la scène est médiocre ! Comme les personnages ont diminué ! Qu'est-ce que M. de Quélen ou Mgr Capaccini à côté de Lamennais ?

Au mois d'avril 1836, l'abbé Lacordaire, après avoir parlé durant deux ans à Notre-Dame avec le plus grand succès, prit subitement le parti d'aller à Rome ; c'était pour y fortifier ses études, nous dit M. de Falloux ; mais Lacordaire lui-même nous confie ses motifs avec plus de franchise dans une lettre que son éditeur n'a pas osé supprimer :

Digitized by Google

Je suis l'homme non encore reconnu, mais l'homme possible de cette seconde fraction ; on le sent, et des haines de détails, prises dans des souvenirs, s'unissent aux haines profondes des partis. On veut ma perte, je le sais bien. Et moi, je ne veux pas leur porter ma tête. Je les ai vaincus là-bas (à Paris) par la grâce ineffable de Dieu, je viens de les vaincre ici (à Rome). Il faut que je m'éloigne de l'un et de l'autre pays pour laisser reposer ma victoire ; il faut que je vieillisse, que le temps coule, que j'écrive un ouvrage solide, que je devienne meilleur. Ces dix premières années de sacerdoce ont été trop promptes et trop agitées. Je me dois une longue solitude. Creusez ces motifs et je crois, chère et bonne amie, que vous les trouverez toujours plus solides.....

Ne prenons point trop au sérieux le découragement qui perce, malgré tout, dans ces lignes. Lacordaire ne se sentait pas arrivé au terme de sa vie active ; il ne se lassait point de ce qu'il regardait comme son apostolat et sa mission. Mais, passionné à l'excès, très impressionnable, disons le mot, très nerveux et par conséquent prompt aux extrêmes, il reculait un instant devant les petites taquineries qu'on lui faisait ; il répugnait à soutenir plus longtemps cette lutte de lion pris au piége ; et, plutôt que de tourner ainsi dans une cage, il préférait vivre au désert. Mais si sa fièvre, si la surexcitation des débuts était un peu calmée, la vraie ardeur n'était pas éteinte. L'apôtre en lui se réveilla bientôt, il éprouva un invincible besoin de répandre au loin sa brûlante parole ; et puisque Notre-Dame était alors fermée par les terreurs épiscopales au feu intérieur qui le dévorait, il résolut de l'épancher ailleurs, de demander à la province l'hospitalité que Paris lui refusait, d'aller prêcher dans les grandes villes. C'est par Metz qu'il commença, et depuis ce temps, bien que les faveurs de la capitale lui fussent rendues, bien qu'il eût reconquis sa royauté à Notre-Dame, il monta dans toutes les chaires de France, et il eut toujours du goût pour cette prédication errante, qui peut-être séduisait son imagination par un rapprochement naturel avec les premiers temps de l'Eglise chrétienne.

Bientôt même, ce rôle d'apôtre ne lui suffit plus ; l'idée, la grande idée qui devait remplir les derniers temps de son existence, était née en lui ; elle y grandissait chaque jour, et allait l'envahir tout entier. « Je vais être moine, et vous débarrasser de moi », écrivait-il à Mme Swetchine. Il avait rêvé, il rêvait le rétablissement de l'ordre de Saint-Dominique. Le Lacordaire dominicain commence en 1838. Au lieu de discuter (ce qui serait en vérité trop facile) l'à-propos d'une restauration qui souleva tant de colères et réveilla tant de haines ; au lieu de rechercher s'il n'y eut pas quelque naïveté dans la haute opinion que le P. Lacordaire se fit de son œuvre, dans l'importance qu'il attacha à son habit, ne vaut-il pas mieux recon-

Digitized by Google

naître que son enthousiasme un peu trop vif pour certaines formes purement extérieures de la religion, que sa passion plus grave pour saint Dominique, au lieu de rétrécir son esprit ou de refroidir son âme, provoquèrent en lui un redoublement de tolérance et de charité? Voici la belle lettre, l'admirable lettre qu'écrivait en 1840 ce dominicain d'un nouveau genre, au sujet des petites persécutions auxquelles était alors en butte l'abbé Bautain :

Chère amie, la plénitude de l'Océan vient de ce qu'il reçoit toutes les eaux qui penchent vers lui. Si on laissait faire les chimistes, l'Océan serait vide avant cent ans. Personne plus que moi n'estime son prix la pureté de la doctrine, et j'ose dire que chaque jour j'en deviens plus jaloux pour moi-même ; mais la charité dans l'appréciation des doctrines est le contre-poids nécessaire de l'inflexibilité théologique. Le mouvement du vrai chrétien est de chercher la vérité et non l'erreur dans une doctrine et de faire tous ses efforts pour l'y trouver, tous ses efforts jusqu'au sang, comme on cueille une rose à travers les épines. Celui qui fait bon marché de la pensée d'un homme, d'un homme sincère, d'un homme qui a fait à Dieu des sacrifices visibles, celui-là est un pharisien, la seule race d'hommes qui ait été maudite par Jésus-Christ. Celui qui dit d'un homme travaillant, à ce qu'il croit, à la gloire de Dieu : « Qu'importe un homme? Est-ce que Dieu a besoin des gens d'esprit? » Celui-là est un pharisien : « Il enlève la clef de la science, dit Jésus-Christ; il n'entre pas et il empêche les autres d'entrer. » Y a-t-il un Père de l'Eglise qui n'ait des opinions et même des erreurs? Jetterons-nous leurs écrits par la fenêtre pour que l'océan de la vérité soit plus pur?

Ce dernier trait est dirigé contre Mme Swetchine elle-même, qui, comme toutes les converties, se montrait excessivement scrupuleuse, et préférait à l'Océan un filet d'eau, *pourvu qu'il fût pur*. Au reste, on sent bien que, sous le couvert de l'abbé Bautain, Lacordaire plaide ici *pro domo suâ*. Il savait au juste de quoi on l'accusait, et quelles craintes les audacieuses saillies de son éloquence avaient inspirées aux gardiens de la foi. Il se rendait compte de leur méticuleuse sévérité ; mais, quoi qu'il sût parfaitement à quoi s'en tenir sur tant de points délicats, il n'espérait pas sans doute qu'un jour M. Cousin, d'accord en cela avec Mme Swetchine, lui adresserait ce doux reproche : « Eh, eh, mon cher Lacordaire, vous n'avez jamais été bien orthodoxe ! » Non, le P. Lacordaire ne pouvait espérer tant de bonheur, et c'est pourtant, dit-on, une chose qui est arrivée !

Un des plus beaux jours de la vie du P. Lacordaire, son plus beau jour peut-être, fut assurément le 14 février 1841, quand, après avoir traversé la France, de Marseille à Paris, avec ce froc religieux qu'elle n'avait pas vu depuis cinquante ans, il parut dans sa chaire

Digitized by Google

de Notre-Dame, la tête rasée, en tunique blanche et manteau noir, devant un public incertain, en partie prévenu et sourdement hostile, dont l'autorité elle-même appréhendait quelque tumulte, et que d'un seul mot, d'un seul regard, le dominant tout entier, rassurant ses partisans, désarmant ses adversaires, l'orateur se sentit enfin maître de l'âme de la foule, et changea soudain en une tempête d'admiration l'orage prêt à éclater. Il faut dire qu'il avait choisi un de ces sujets patriotiques où de semblables triomphes ne sont point rares, *la Vocation de la nation française*, un sujet plein d'électricité. Le premier venu en eût tiré des étincelles, Lacordaire y joua avec la foudre. A une pareille hauteur, les audaces ordinaires de sa parole n'étonnèrent plus personne, et parurent simplement au niveau de sa pensée. Les cerveaux, étourdis, enivrés des fumées de cette généreuse éloquence, ne raisonnèrent point leur ivresse, et l'orateur lui-même la partagea. Elle se dissipe aujourd'hui quand on relit ce discours au tome VI des *Œuvres complètes* du P. Lacordaire; mais on comprend encore, quoiqu'à distance, la grandeur de l'effet produit. Cet homme, qui venait tout récemment d'évoquer le fantôme détesté de saint Dominique et de le proposer à l'admiration du monde, ce moine ami et apologiste des temps anciens, il montrait aussi du doigt les choses nouvelles, il déchirait le double voile, il éclairait les deux bouts de l'horizon, il cherchait son Dieu ici et là, en avant comme en arrière; appuyé sur sa foi, il se faisait l'apôtre de la liberté et du progrès : de sa bouche inspirée pendait une chaîne d'or qui rattachait le passé et l'avenir. Relier ce qui fut à ce qui sera, telle était, en effet, la pensée de Lacordaire, tel était le rôle qu'il s'était proposé. Ses espérances les plus chimériques trouvaient leur compte en un pareil sujet, *la Vocation de la nation française;* son talent s'y déployait à l'aise; son âme tout entière y palpitait. Le chrétien et le citoyen, qui respiraient également en lui, ne furent jamais mieux dans leur élément, et ne trouvèrent jamais satisfaction plus complète.

Je rencontre, à trois ans de là, au milieu d'une lettre à Mme Swetchine, et par conséquent sous une forme plus familière, un témoignage intéressant de la joie qu'il ressentit, dans les années qui précédèrent 1848, à la vue de certains signes précurseurs, au sein de l'Eglise même, d'une fraternelle rénovation. On y sent bien, si je ne me trompe, que sa pensée y va plus loin que l'Eglise, et présage par delà les intérêts catholiques, dans les affaires personnelles de l'humanité et du siècle, de profonds changements :

Nancy, 16 juin 1844.

Quelle ingratitude, chère amie, envers votre divine lettre du 17 mai!

Digitized by Google

mais aussi quelle vie depuis ce jour! Il m'a fallu trois semaines pour passer de Grenoble à Nancy, à travers ma famille, que je n'avais pas vue depuis six ans, de vieux amis, des dîners et des discours imprévus. J'ai prêché à Bligny, à Beaune, à Dijon, à Langres; les députations me prenaient à la gorge et ne me laissaient pas la possibilité de résister. C'est la première fois que je montais en chaire à Dijon, ville de ma jeunesse et presque de ma naissance; Dieu m'y a inspiré au delà de ce que j'attendais : c'est une gracieuseté qu'il me réservait, et je confesse que, pendant toute cette campagne, il a été d'une recherche exquise à me faire plaisir.....

Si, avec un homme aussi passionné par son but, aussi violemment entraîné vers son idée que le P. Lacordaire, on avait le temps de s'arrêter aux questions d'art et de savourer le détail, peut-être serait-il agréable, en courant et une fois pour toutes, de remarquer les gentillesses de ce commencement, l'heureuse franchise de cet aveu : *J'ai mis trois semaines pour passer à travers ma famille;* la charmante et pieuse coquetterie de cette confidence : *Dieu a été d'une recherche exquise à me faire plaisir.....* Dans toutes les lettres du brûlant écrivain, il y a ainsi de fines échappées, un coin pour la grâce, quelque joli trait à peine ébauché et jeté à la hâte. N'y séjournons pas plus que lui-même. Lacordaire n'est pas un Pline le Jeune ou même un Cicéron; il a autre chose à faire; il eût décliné toute comparaison avec ces artistes. La suite de sa lettre l'en sépare profondément :

J'ai reçu à Dijon une lettre de l'évêque de Langres [1], l'un de mes plus chauds adversaires; il me priait instamment de descendre chez lui et de prêcher dans sa cathédrale. Il m'a reçu en effet à bras ouverts, et, à la fin de mon discours, m'a adressé publiquement un compliment parfait. Jamais réconciliation ne s'est faite plus complétement et de meilleure grâce. Nous sommes, du reste, chère amie, en veine d'union et d'unité générales. Avez-vous remarqué que c'est la première fois, depuis la Ligue, que l'Eglise de France n'est pas divisée par des querelles et des schismes? Il n'y a pas quinze années encore, il y avait des ultramontains et des gallicans, des cartésiens et des mennaisiens, des jésuites et des gens qui ne l'étaient pas, des royalistes et des libéraux, des coteries, des nuances, des rivalités, des misères sans fond ni rive; aujourd'hui, tout le monde s'embrasse, les évêques parlent de liberté et de droit commun; on accepte la presse, la Charte, le temps présent. M. de Montalembert est serré dans les bras des jésuites; les jésuites dînent chez les dominicains; il n'y a plus de cartésiens, de mennaisiens, de gallicans, d'ultramontains, tout est fondu et mêlé ensemble. Voilà, je vous l'avoue, un incroyable spectacle, un vrai tour de force de la Providence, et la lutte sur la liberté de

[1] Mgr Parisis, aujourd'hui évêque d'Arras.

Digitized by Google

l'enseignement n'eût-elle servi qu'à produire ce résultat, il faudrait encore la bénir à jamais. Il y a donc un clergé de France, un clergé qui parle, qui écrit, qui se concerte, qui fait face aux puissances, professeurs, journalistes, députés et princes; un clergé sorti des voies passées, *ne s'adressant plus au roi, mais à la nation, à l'humanité, à l'avenir*. Quatorze ans et une occasion ont suffi pour cela. *O altitudo!* Et que les voies de Dieu ne sont pas nos voies! Je ne crois pas que l'histoire ecclésiastique présente nulle part une aussi surprenante péripétie. Ah! chère amie, où allons-nous donc et qu'est-ce que Dieu prépare? Que devons-nous voir un jour? Ne dites pas que vous êtes une pauvre vieille femme; je ne permets aujourd'hui l'humilité à personne : c'est une mauvaise excuse.....

Il entrevoyait un âge d'or, mais quelque appréhension se mêlait à ses espérances; il se prenait quelquefois à douter, non des desseins de Dieu, mais de la capacité des hommes, de leur modération, de leur courage, de leur intelligence du temps qui approchait. Quelquefois il trahit la défiance qu'ils lui inspirent par des mots profonds, saisissants, prophétiques, qui éclatent à chaque page, mais dont je ne veux citer qu'un seul, véritable miracle de divination, où, dans un rapprochement foudroyant de justesse, l'avenir est devancé, où vingt années d'histoire sont écrites : « Pie IX, s'écrie Lacordaire, Pie IX sera le Louis XVI de la papauté! » Et ce jugement si vrai, si exactement justifié dans toutes ses parties, dans toutes les nuances d'interprétation qu'il comporte, de quelle époque est-il? Du mois de juin 1846; il date de l'élection même du nouveau pontife; il a été prononcé le lendemain, il aurait pu l'être la veille. De pareilles inspirations viennent d'en haut et ne doivent rien aux événements.

En attendant, le P. Lacordaire redoublait d'activité et concourait de son mieux aux grands mouvements qui s'annonçaient. Sa correspondance de 1845 à 1847 nous le montre tour à tour en France, en Belgique, en Italie, étalant au monde avec un juste orgueil ce froc qui lui était si cher, prêchant dans le plus de chaires qu'il pouvait, multipliant les sermons et les oraisons funèbres, travaillant aussi à son labeur particulier, c'est-à-dire à la propagation dominicaine, fondant pour l'ordre restauré de nombreux établissements ou succursales, se prodiguant à ce rêve de sa vie, auquel il devait revenir tout entier dans ses derniers jours; mais surtout appelant, comme Jean le Précurseur, et saluant de toute son éloquence l'ère prochaine, l'ère bénie de l'Evangile et de la liberté.

La révolution de 1848 lui ôta quelques illusions et lui arracha quelques imprudences; après s'être bien assuré qu'il compromettait sans utilité sa robe blanche, en l'asseyant sur les bancs tumultueux d'une assemblée politique, il se retira doucement, et laissa à quel-

Digitized by Google

ques-uns de ses amis le soin de tremper leurs mains plus profanes dans les flots troublés de ce temps. Il continua ses conférences, désormais peu suivies, jusqu'à la fin de 1851, et ne reprit ensuite la parole qu'en 1853, pour prêcher une philippique à Saint-Roch. Ce fameux sermon, ce dernier sermon a été loué par beaucoup de gens qui ne le connaissent point, comme un grand trait de bravoure; pour mon compte, je ne consentirais à y voir tant de courage que si c'était par exemple un article de journaliste, au lieu d'être une harangue de prédicateur. Les prédicateurs sont à couvert, on le sait bien. Après avoir accordé cette suprême satisfaction, repoussée d'ailleurs par plusieurs personnes de son monde, aux rancunes personnelles d'un petit nombre de ses amis, Lacordaire se renferma dans la vie monastique, et donna tout son temps à ce qu'on peut appeler, dans sa vie, l'œuvre de Saint-Dominique. Un nouveau voyage en Italie, un voyage en Angleterre, des courses à travers toute la France ont pour objet le progrès et l'extension des communautés dominicaines dont il est le fondateur. A partir de 1854, l'école de Sorèze, où il devait mourir, l'occupa presque tout entier. Il ne la quitta guère que dans deux circonstances solennelles : une première fois pour venir presser les mains de Mme Swetchine expirante, une dernière fois pour venir prononcer à l'Académie un discours de réception où brillaient toutes les singularités de son éloquence. Il eut du moins, en ce jour de triomphe, la consolation longtemps attendue de voir la tolérance régner, et une apparence de réconciliation, dont il était lui-même la preuve vivante, réunir pour un instant deux églises ennemies. Reçu, loué, effacé même par M. Guizot, Lacordaire ne se plaignit point du succès littéraire qu'obtint l'illustre protestant en signant cette paix nouvelle, et il se réjouit sans doute d'être éclipsé à ce prix. Il mourut quelques mois après sur cette dernière illusion.

II

Mme Swetchine est mêlée à tous les événements que nous venons de raconter, ou du moins aux principaux; si nous avons paru la laisser un instant à l'écart et dans l'ombre, c'était justement pour lui débarrasser le chemin, pour faire une pleine lumière autour de son personnage et de son rôle. Elle va se mouvoir maintenant plus à l'aise dans des faits éclaircis et dans des circonstances connues. Son rôle, quel est-il? D'un seul mot, c'est le rôle de la diplomatie : Mme Swetchine est un diplomate. Tandis que le P. Lacordaire, *avec sa mauvaise tête*, c'est-à-dire avec sa franchise naïve et parfois bru-

Digitized by Google

tale, pousse toutes choses aux crises, Mme Swetchine adoucit, tempère, ménage, évite et calme. Elle n'a pas trop de toute son habileté, de toute ses ruses féminines pour déjouer les résolutions souvent compromettantes de ce terrible ami. Entre lui, plus sincère, et ses adversaires plus souples, entre cet arbre rugueux et ces glissantes écorces, elle avance avec des précautions infinies un doigt caressant qu'on aurait peur d'écraser et qui retarde un dangereux contact. Sur les petites blessures déjà faites, elle verse l'huile onctueuse de sa parole ; elle tend au devant des traits trop vifs toutes sortes d'invisibles coussins qui les émoussent. Dévote, et très dévote avec mille raffinements, elle semble s'être proposé pour but d'éviter entre les principaux chefs de l'Eglise les ruptures violentes et scandaleuses, qu'elle regarde comme un irréparable malheur. Pour le conjurer, il n'est rien qu'elle ne fasse ; elle combine les stratagèmes édifiants, les intrigues pieuses ; elle ourdit à la fois plusieurs trames compliquées, où elle se meut avec une prodigieuse adressse, engluant à cette ouate subtile les plus fines mouches du catholicisme.

Lacordaire n'est pas du nombre ; il est de ceux qui déchirent la toile; devant ce demi-Lamennais, qui, en reniant les principes de son maître, avait gardé beaucoup de son caractère, Mme Swetchine dut trembler souvent pour ses mailles. Il s'y prit cependant, ou du moins il eut l'air de s'y prendre ; si je ne me trompe, malgré toute sa naïveté, il aperçut fort bien le filet, et, dans les circonstances décisives, il n'y tomba que juste assez pour ne pas décourager sa patiente amie. Au demeurant, bien qu'il réclame toujours ses conseils et affecte de ne pouvoir s'en passer, on voit le plus souvent qu'il s'en irrite, et qu'il n'en tient pas plus de compte qu'une certaine déférence ne l'exige.

Femme de goût et d'un tact exquis, Mme Swetchine était douée, à un degré peut-être excessif, de ce qu'on appelle l'esprit de conduite. Cependant la plus grande faute qu'elle ait fait ou laissé commettre à Lacordaire est une faute de goût, c'est une attaque éloquente, mais violente et amère, contre Lamennais, à l'occasion du livre de ce dernier intitulé *Affaires de Rome*. Jamais, fût-ce dans une lettre intime, le chrétien qui, sous le coup d'un dépit fort légitime, avait écrit l'année précédente cette phrase significative : « Peut-être avais-je jugé M. de Lamennais avec trop de sévérité, et Dieu a-t-il voulu me faire sentir par ma propre expérience combien la soumission, quand elle nous intéresse directement, est chose difficile..... » Jamais le disciple attendri, qui s'était pour ainsi dire juré de ne jamais médire de son ancien maître, n'aurait dû s'oublier à des invectives comme celles-ci :

Je suis encore plus effrayé de l'avenir que du présent. Si l'Eglise de

Digitized by Google

Dieu avait été outragée dans sa gloire humaine ou dans sa gloire divine au temps du moyen âge ou des martyrs, ce ne serait rien pour ainsi parler ; mais elle a été outragée au temps où la compassion même peut entrer dans le cœur de ses ennemis ! Il s'est trouvé, parmi les ennemis, tel qui lui a jeté un lambeau de vêtement pour se couvrir un peu. Et un de ses fils de prédilection, un homme qu'elle avait comblé de gloire, une âme sortie de ses entrailles, un chrétien lui a ôté ce pauvre lambeau qui couvrait à demi sa nudité ! Je vous dis ce que j'éprouve, je suis sans fiel toujours et j'ai perdu l'irritation que j'avais contre ce pauvre homme, à cause du mal que j'ai souffert à son sujet ; je suis calme pour lui comme pour l'homme le plus inconnu, mais plutôt que d'avoir fait cela, ce qu'il a fait, j'aimerais mieux être Cham !

Excepté cette malheureuse circonstance, on ne voit pas qu'avec toute son habileté persévérante et un peu tracassière, Mme Swetchine ait obtenu de Lacordaire de très grandes soumissions. Dans tout le cours de cette correspondance, nous le surprenons qui regimbe contre les conseils qu'elle lui donne, il ronge son frein, et de temps à autre il lance même quelque ruade qui s'en va frapper les plus chers amis de la conseillère. Que dis-je ! il ne l'épargne pas toujours elle-même, et n'y a-t-il pas quelque ironie dans de petites phrases comme les suivantes : « Vous vivez dans une société qui vous oblige d'amortir votre pensée si vive et si lumineuse ! » — « Ce que je vous dis là est peut-être un peu brutal ; j'aime mieux vous dire la vérité toute nue. Vous lui mettrez des habits, s'il est besoin, et je m'en rapporte parfaitement à vous pour cela. » Il avait raison : habiller, ganter la vérité, ce fut toute la vie de Mme Swetchine. Elle se jouait avec un plaisir infini au milieu des intrigues religieuses, où son adresse triomphait ; mais il n'en était pas de même de Lacordaire, sa franchise naturelle répugnait aux coteries, aux factions, comme il disait ; il détestait tout ces déguisements, toutes ces machines, il ne voulait pas que l'Eglise tramât des conspirations, eût des sociétés secrètes ; tout ce travail souterrain lui était suspect ; il réclamait la vraie bataille et le grand soleil.

Il faut voir de quel air il résiste à Mme Swetchine quand elle essaye de faire de lui l'instrument souple et docile du haut clergé, l'humble serviteur de Mgr l'archevêque de Paris. C'était le rêve de Mme Swetchine : donner de sa main Lacordaire à l'archevêque ; mais Lacordaire n'y consentit pas. Voici le point vraiment capital et intéressant de cette correspondance, à savoir les querelles intestines du clergé, les démêlés de Lacordaire avec ses supérieurs ecclésiastiques, ses résistances prolongées à l'empire énervant et absurde qu'ils prétendent exercer sur lui. C'est en vain que M. de Falloux essaye d'adoucir cette impression dans un mot de sa préface, ou dans quelques notes

Digitized by Google

mises çà et là au bas des pages. Il n'y peut pas plus que Mme Swetchine, il n'y peut rien, et toute leur adresse est en défaut. Lacordaire ne fit que de médiocres concessions, et chaque fois qu'on en demanda de trop engageantes, chaque fois qu'on lui glissa la plume dans la main pour lui faire signer une apparence d'abdication, il se récria, il refusa nettement de s'oublier lui-même à ce point; il maintint fièrement son droit et son rang : « Je dois beaucoup à M. l'archevêque, mais pas assez pour lui livrer ma carrière, pieds et poings liés. » Et plus loin : « J'ai écrit à M. l'archevêque de Paris, le 14 de ce mois, pour lui faire part de mes résolutions; je l'ai fait respectueusement; mais avec une grande franchise et une certaine fierté. Votre vieil ami comprendra sans peine tous les dangers que j'évite par la nouvelle situation que je prends. (Il songeait à se retirer complétement de la vie militante, pour écrire, à l'abri de toute déception, un grand ouvrage d'histoire ecclésiastique.) Il n'y a que deux choses sur lesquelles je ne puis me taire, la peine que j'éprouve de me séparer de vous pour de si longues années, et la joie immense avec laquelle je me sens arraché au malheur d'être un jour la victime ou la créature d'un homme dont je reconnais les bonnes qualités privées, plusieurs procédés remarquables envers moi, mais dont certains côtés de caractère pesaient sur mon cœur en le partageant cruellement. »

Il s'agit de M. de Quélen, de ce prélat qui avait les plus belles mains du monde. M. Affre n'est guère mieux traité, M. Sibour l'est beaucoup plus mal, et il y a bien là de quoi désespérer Mme Swetchine; elle se désole en effet, surtout quand elle s'aperçoit que Lacordaire y revient, y insiste, et que ce ne sont pas seulement des boutades : « Entre M. l'archevêque et moi, il y avait des dissentiments trop vrais pour ne pas se manifester un jour comme ils viennent de le faire. » — « Si Dieu le rappelle à lui (M. de Quélen), je le regretterai et le plaindrai, parce qu'il fut bon pour moi par quelques côtés de son cœur, et que le spectacle de sa vie m'inspire une tristesse sans amertume..... Il est probable qu'à cette heure il a achevé sa carrière si douloureusement terminée après tant de chagrins dont ses jours ont été remplis. Il est difficile d'avoir eu une vie plus traversée avec une meilleure volonté de tromper les écueils. Trop faible pour comprendre le nœud de ce siècle et la marche de la Providence, il l'entrevoyait pourtant quelquefois, et cette apparition n'était pour lui qu'une douleur, parce qu'elle ne pouvait pas prendre racine devant lui, et qu'elle ne faisait que lui dire de temps en temps : « Peut-» être que ta vie est un contre-sens, prends garde. » Son cœur était ce qu'il avait de mieux, et pourtant quelques flatteurs occupaient tous les abords par où l'affection aurait pu venir jusqu'à lui; ayant fait

Digitized by Google

de l'inaction systématique, le remède à la tempête, attendant tout de l'avenir, il a été trompé par l'avenir comme il l'avait été par toute chose. »

Ce jugement est remarquable, dans sa solennité d'outre-tombe; et c'est parce qu'elle redoutait de Lacordaire un certain nombre de jugements pareils que Mme Swetchine s'efforçait de prévenir, d'adoucir d'avance sa sévérité, en l'attachant lui aussi, en l'agrégeant pour ainsi dire à la société des complaisants et des flatteurs. Elle avait mis là, on le voit bien, toute son espérance, et le plus beau jour de sa vie eût été celui où elle eût assoupi ce grand querelleur dans un bon canonicat. Elle voulut le gagner comme on gagne les belles âmes, par la reconnaissance, mais il vit l'amorce, et n'y mordit point. C'était pourtant une amorce bien enveloppée, un hameçon d'or caché sous des fleurs par la main tentatrice d'une femme : « L'effet des promesses muettes de M. de Quélen ne peut tarder; de tous ceux qui savent, personne ne doute qu'un des premiers canonicats ne vous soit assuré..... Le grand âge de beaucoup de chanoines n'éclaircira que trop tôt les rangs, et votre jeune tête, mon bien cher ami, ne tardera pas à compter au milieu de leurs blanches et vénérables têtes. Vous n'êtes point ambitieux et vous ne pensez pas que je puisse désirer que vous le soyez, mais il vous faut une position, comme il faut au navire son lest! » *Il vous faut une position!* voilà bien les femmes, on ne compte pour elles que quand on est *posé;* Mme Swetchine ne s'élève pas ici d'un degré plus haut que son sexe. Lacordaire refusa, après quelque hésitation, et ne fut jamais ce qu'on appelle un homme établi. Il n'aurait eu que deux mots à dire, c'est lui-même qui l'avoue, pour devenir quelque chose : mais il ne les dit point, et Mme Swetchine en conçut quelque dépit.

Ce ne fut pas la seule occasion où elle en fut pour ses frais de diplomatie. Tous ses stratagèmes échouèrent souvent contre la pénétration naïve de Lacordaire. Avec moins de finesse que cette habile directrice, pour éviter les écueils, il avait, si l'on peut s'exprimer ainsi, plus d'instinct pour les sentir. On peut affirmer que, s'il avait voulu s'y prêter davantage, elle lui eût fait commettre très adroitement un certain nombre de sottises. Il le comprenait et lui disait spirituellement : « Vous êtes logique, chère amie, et l'abbé Bautain dit que la logique est une effroyable cause d'égarement. Je vous cite mes autorités. Secondement, vous ne me dites pas assez les choses telles que vous les connaissez : vous me traitez en enfant qui a besoin d'ignorer beaucoup. Sans doute, il est bon d'épargner à ses amis certaines connaissances qui ne peuvent qu'affliger sans aider la conduite; mais ce sont des cas rares; j'ai toujours peur avec vous de ne pas savoir bien ce que vous savez. Je ne l'impute qu'à votre

Digitized by Google

amitié profonde, qui veut me ménager ; toutefois, j'en souffre, parce que je n'ai pas la juste mesure des choses que j'ai intérêt à connaître..... »

N'en déplaise aux admirateurs passionnés de Mme Swetchine, Lacordaire met ici le doigt sur la plaie. Elle *finasse* trop, elle le traite trop légèrement, il y a du mépris dans la prétention qu'elle a de lui bander les yeux pour le conduire par la main, comme s'il n'était pas capable de suivre son guide en y voyant clair. Elle a trop l'air de lui dire : laissez-moi faire, vous n'y entendez rien ; laissez-moi faire, je réponds de tout. Il s'irritait, après cela, quand il découvrait tous les dangers qu'il avait courus, et le peu de confiance qu'elle avait eue, non pas dans son courage pour les braver, mais dans son adresse pour en sortir. Il se sentait humilié enfin par toutes les précautions qu'elle avait prises contre lui-même pour le tirer de là ; et il avait quelque envie de compromettre, par un coup de tête, des résultats obtenus et sans son concours et sans son aveu. Il le fit pour le canonicat, il le fit dans quelques autres circonstances. Les lettres de Mme Swetchine sont assez rares dans ce volume, mais presque toutes celles qu'on y rencontre trahissent, avec une habileté incontestable, un dédain secret pour la naïveté de Lacordaire, et font très bien comprendre l'irritation qu'il en ressentait. Les habiles, les gens qui croient que le gouvernement de ce monde appartient à la diplomatie, ne verront dans cette irritation qu'une naïveté de plus, et jugeront sans doute que cet homme avait tort de ne point se laisser mener comme un enfant, et de raisonner avant d'obéir ; mais ceux qui préfèrent à l'esprit de ruse une haute et magnanime droiture trouveront les insinuations alambiquées de Mme Swetchine bien misérables auprès des éloquentes protestations de Lacordaire.

Je voudrais montrer, par un exemple frappant, la différence de leurs procédés et de leur style ; il s'agit d'obtenir de Lacordaire un sacrifice plus pénible que tous les sacrifices, parce qu'il est plus extérieur ; il s'agit de lui faire quitter son habit, cet habit de dominicain suspect à toutes les puissances, et surtout, il faut bien le dire, suspect au clergé. Mme Swetchine, toujours dévouée à l'archevêque de Paris, qu'il s'appelle M. de Quélen ou M. Affre, se charge de cette négociation épineuse. Après beaucoup de circuits, de détours et de précautions de toutes sortes, elle arrive insensiblement au point délicat ; mais quand elle est sur l'obstacle, au lieu de l'aborder de front, elle le tourne encore, et ne peut se résoudre à l'attaquer enfin directement. Elle l'élude, elle l'escamote, qu'on me passe le mot. Elle ressemble à ces rusés chasseurs qui, d'un bout de la plaine à l'autre, apercevant un lièvre au gîte, au lieu de marcher droit à lui, s'en rapprochent en décrivant alentour une série de cer-

Digitized by Google

cles concentriques dont la dernière spirale les amène jusque sur la bête étourdie et magnétisée. Après deux pages de spirales semblables, Mme Swetchine reprend ainsi :

Je ne sais, mon cher ami, si vous vous faites une juste idée de la gravité des circonstances et par conséquent de la grandeur, de la beauté de votre mission. Il était déjà bien triste d'être ému quand votre parole ne mettait en jeu que le bien que vous pouviez faire. Depuis, vous vous êtes fait multiple, collectif : cet intérêt, sans diminuer, s'est divisé, s'est reporté sur tous vos frères ; vous êtes devenu plus imposant encore, puisque vous êtes le mandataire d'un ordre à faire revivre ou à sauver. Eh bien, aujourd'hui, mon bien cher ami, votre but s'élève bien autrement encore ; c'est tout le clergé de France qui vous demande défense, appui, tout le clergé catholique, car sa cause est plus mêlée qu'il ne le pense peut-être lui-même à la destinée des ordres religieux, objet aujourd'hui de si indignes, si odieuses attaques. Y a-t-il assez de larmes pour nos humiliations ! L'insulte partout et pas un bras qui se lève, pas une voix qui console ! Ces derniers temps ont été désastreux ; on a perdu presque tout le terrain qu'on avait conquis, et les dangers qu'on nous fait courir ont plus que la durée d'une tempête ; ils révèlent une résistance haineuse, opiniâtre, profonde, qu'il faudra longtemps combattre. Dieu vous suscite !

La spirale se rapetisse, se rapproche ; c'est un chef-d'œuvre d'habileté ; il n'y a point un seul mot, un seul pas de perdu. La légitime vanité de Lacordaire, l'intérêt de l'Eglise, l'intérêt plus particulier d'un ordre auquel il s'est consacré ; des jalousies à désarmer, des haines à vaincre, des larmes à essuyer, Dieu à satisfaire ; tout est mis en jeu avec une adresse de progression extraordinaire, et il n'en faut pas tant pour prendre un homme. Cependant le grand coup n'est pas porté. Jusqu'à présent, elle a dit à Lacordaire : *il faut prêcher ;* mais elle ne lui a pas dit encore *il faut prêcher sans habit*, ce qui était apparemment le difficile. Elle continue :

Reste à savoir si votre courage ne sera arrêté par aucune limite, si l'homme en vous sera complétement effacé et vaincu, si vous irez jusqu'au sacrifice d'une sorte de point d'honneur et de jouissance toute personnelle pour que la parole de Dieu soit noblement, libéralement, glorieusement annoncée. C'est là le point sur lequel on porte l'attaque près de M. l'archevêque et voici le langage qu'on le presse instamment de vous adresser. Mon cher ami, ma main tremble en vous écrivant ces mots, que vous pressentez déjà peut-être : *Pour faire triompher Dieu, vous dit-on, il faudrait quitter momentanément votre habit.*

C'est le comble, n'est-il pas vrai ? et *momentanément* est le triomphe de l'art, c'est le dernier anneau d'une spirale patiemment déroulée jusqu'à la plus extrême perfection. Eh bien, non, ce n'est pas

Digitized by Google

tout, et Mme Swetchine trouve le moyen d'insister, de redoubler, de resserrer encore ce treillis subtil, cet élastique réseau où elle va enfermer sa victime :

On ajoute que tout, dans le christianisme est renfermé dans l'intention qui fait agir ; que, dans un sens, l'inflexibilité n'est pas catholique, puisque l'un des plus majestueux attributs de l'autorité dans l'Eglise est la dispense et l'exception ; que vous auriez l'heureuse certitude d'obéir avec peine, avec répugnance, d'agir en vertu de ce pur amour qui ne cherche sa récompense dans aucune impression sensible ; que Dieu et les hommes ne se tromperaient pas à ce qui vous aurait été arraché par un effort surnaturel. Songez, *vous crie-t-on*, qu'en vous refusant à ce que la nécessité infligera peut-être, vous abandonnez l'Eglise dans une des plus lamentables crises où on l'ait vue, que vous nous ôtez toute l'espérance qui nous restait. Songez que deux immenses et redoutables solidarités pèseront sur vous..... Il n'y a d'imprescriptible que les choses de la conscience ; ici, c'est au plus raisonnable à fléchir, et ce n'est pas devant un pouvoir qu'on estime, ce n'est pas même devant la force, car il n'y a dans tout cela que la faiblesse d'un siècle orgueilleux, la faiblesse d'un enfant malade auquel on compatit.

Voilà qui nous semble plus fort que tout le reste. *On dit*, *on ajoute*, *on crie*, il y a dans le vague de ce *on* trois fois répété comme un effet de terreur encore grossie par l'éloignement, *major ex ignoto reverentia.* Et que dites-vous de cette *inflexibilité qui n'est point catholique ?* Mme Swetchine dogmatise ; elle a gagné l'homme, persuadé le prédicateur, elle veut convaincre le théologien. Mais où elle se peint tout entière, c'est dans les subtilités de sacrifice, dans les raffinements de mortification qu'elle lui propose comme un idéal digne de lui : *Vous auriez l'heureuse certitude d'obéir avec peine.* Cet accouplement bizarre de mots qui jurent ensemble réclame presque une explication : vous aurez le bonheur d'une rude épreuve, d'une obéissance qui vous coûtera, et, par conséquent, vous aurez d'autant mieux mérité de la religion et de Dieu. Ainsi paraphrasée, l'idée de Mme Swetchine s'entend assez bien ; avec elle, il faut s'habituer à ces quintessences ; c'est une perpétuelle chimie.

Heureusement elles ne réussissent pas mieux cette fois que les autres auprès de Lacordaire. Mme Swetchine manquait de tact quand elle en abusait ainsi pour décider un homme dont la mâle conscience ne s'accommodait point des petites objections complexes, des menus *cas* enchevêtrés qu'on lui proposait. Elle manquait de goût quand elle exprimait tant d'idées subtiles au moyen d'images prétentieuses comme celle-ci : « Dieu vous a toujours aimé, et le moindre retour vers lui vous en donnerait d'irréfutables témoignages. Laissons couler le temps, laissons Dieu écrire sur cette page effacée, vrai palimp-

Digitized by Google

seste où l'on pourra, à son choix, faire revivre l'un des deux textes. » Si juste que soit le rapprochement, l'âme orageuse de Lacordaire, comparée à un palimpseste, c'est justement ce qu'on appelle une faute de goût, et j'en trouve une plus grosse encore, plus étonnante, mais du même genre, dans la préface de M. le comte de Falloux. Il y compare Mme Swetchine à l'échelle mobile : « Son influence s'exerçait au milieu de ses amis comme fonctionnait, dans l'ancienne législation des céréales, l'échelle mobile, s'appliquant toujours à porter là où il le fallait le contrepoids utilé ; à relever le courage s'il fléchissait, à calmer l'imagination si elle s'exaltait. » L'échelle mobile vaut le palimpseste, et voilà comment, quand il y a excès de recherche, quand on met trop d'insistance à percevoir des rapports lointains entre des choses foncièrement différentes, le goût peut en être atteint et pâtir. Lacordaire travaille quelquefois son style, mais jamais il ne raffine ainsi sa pensée. Je ne crois pouvoir mieux clore ces citations qu'en donnant la réponse catégorique, presque impérieuse qu'il fit aux instances de Mme Swetchine. C'est un des plus admirables morceaux qui soient sortis de sa plume :

Je suis en ce moment, pour M. l'archevêque, une de ces rares fortunes que la Providence accorde aux hommes qu'elle aime. Il sait bien que nul ne m'insultera dans la chaire de Notre-Dame ; il sait bien qu'un immense auditoire me couvrira contre tout désir isolé et honteux ; il sait que je ne donnerai pas le temps à tout ce monde de se reconnaître, et qu'à ma troisième phrase je me serai fait dans leur cœur un asile sacré. On ne peut rien contre l'entraînement populaire. La curiosité seule tiendra la haine immobile, et l'audace même touchera ceux qui ne voudraient pas être touchés ; la France a un instinct de l'honneur qui la charme partout où elle en trouve l'ombre. Si quelque chose pouvait m'anéantir à Notre-Dame, ce serait d'y paraître avec un costume emprunté. L'étonnement, la défiance, le mépris, le regret, s'empareraient des âmes avant toute réflexion et rien ne me préserverait plus assez. La responsabilité de M. l'archevêque est donc à couvert ; il doit savoir qu'il n'a rien à craindre, qu'il n'a besoin pour sauver Notre-Dame, que du désir qu'on a de m'y voir. Sans doute, le gouvernement n'a pas la même confiance, mais que nous importe ? L'événement le rassurera. Il faut avoir du courage et de la présence d'esprit pour ceux qui n'en ont pas. Si, au contraire, je cédais, je rendrais à M. l'archevêque le plus triste service du monde ; on verrait qu'il m'aurait concédé la parole au prix d'une lâcheté de ma part, et l'humiliation des catholiques retomberait tout entière sur lui....

..... Et enfin, après tous les autres, je puis bien aussi m'occuper de la question en ce qui m'est personnel. Le caractère est ce qu'il faut toujours sauver avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme. Eh bien, ne voyez-vous pas, chère amie, vous dont l'esprit et l'amitié ont le coup d'œil si sûr, ne voyez-vous pas à quel point j'avilirais mon caractère en me dépouillant de l'habit religieux pour monter dans la

Digitized by Google

chaire de Notre-Dame? Qui douterait qu'après l'avoir pris par vanité, je l'ai quitté pour la gloriole de prêcher dans la cathédrale de Paris? Qui verrait en moi autre chose qu'un esprit faible, léger, inconsistant, dominé avant tout par le besoin du bruit? Ah! sachons montrer que je n'accepte point la parole et la gloire au prix du déshonneur!

L'événement prouva que cette lettre avait raison, et que Mme Swetchine avait tort. L'habit du dominicain, au lieu de nuire au succès du prédicateur, y contribua; et ce ne fut pas, tant s'en faut, la seule occasion où Lacordaire se montra plus clairvoyant que sa clairvoyante amie. Il n'eut presque jamais à se repentir de lui avoir résisté, et s'en aperçut sans doute, car ses petites révoltes devinrent plus fréquentes avec le temps, et son obéissance diminua, paraît-il, à mesure que son affection grandit. Il y eut ainsi compensation : Lacordaire donna à l'amie ce qu'il ôtait à la conseillère, et l'une fut plus chère aussitôt que l'autre fut moins écoutée.

III

En résumé, si j'ai bien lu ce livre, l'influence de Mme Swetchine sur le P. Lacordaire paraît avoir été moins grande qu'on ne le suppose dans le monde où ils vécurent tous les deux, moins grande surtout que ne le croit l'éditeur de leur correspondance. N'en déplaise à M. le comte de Falloux, elle ne s'exerça guère que dans les petites choses, dans les menus détails de la vie publique de Lacordaire; elle ne modifia rien d'important dans sa destinée : elle se fit sentir dans ses relations ecclésiastiques ou mondaines; elle n'agit point réellement sur la vraie direction de son âme. En dépit des efforts de Mme Swetchine pour discipliner cet esprit rebelle, le plier à certaines convenances, le ramener au niveau commun, Lacordaire demeura toute sa vie ce qu'il était dès le début, l'ardent propagateur d'un évangile rajeuni et approprié aux idées nouvelles, un orateur éloquent jusqu'à la témérité, un héroïque aventurier de l'Eglise. C'est précisément cet esprit moderne, cet esprit d'utopie et d'aventure qu'elle eût voulu éteindre en lui; mais elle n'y parvint pas, et la figure de Lacordaire conserve, malgré toutes les tentatives de Mme Swetchine, son originalité primitive. Il a écrit lui-même : « Avec tout ce qu'il y avait en moi de faux, d'incomplet, d'outré, de mauvais et même de bon, il y avait de quoi perdre dix mille hommes; » et ce jugement, admirablement juste, avec une conclusion beaucoup trop sévère, put lui être appliqué jusqu'à la fin. *Naïf et ardent!*

Digitized by Google

disait de lui Mme de Liancourt, et c'est le même jugement sous une autre forme. *Naïf et ardent!* toute sa vie tient en effet dans ces deux mots, enthousiasme et simplicité. Grâce au ciel, il put, en dépit qu'on en eût, rester fidèle à cette double essence de sa nature. Avec de pareils dons, si rares au milieu de l'extrême culture où nous vivons, une grande âme comme la sienne peut paraître à quelques timides risquée et compromise, mais elle se sauve et ne se perd point.

Nous avons déjà eu occasion de le dire dans les pages mêmes de cette *Revue* : par son esprit, par sa vie, par son but, Lacordaire fut précisément un de ces élus qui servent d'intermédiaires entre le passé qui s'en va et l'avenir qui arrive. Comme il y a des hommes-bornes, qui ne soutiennent que les ruines, il y a des hommes-ciments, destinés à rattacher ce qui s'écroule et ce qui se fonde, véritables soudeurs, dont la mission est de relier fortement en leurs personnes les deux bouts d'une chaîne à demi brisée. Ils sont eux-mêmes un chaînon artificiel, mais nécessaire, qui prouve, à certaine marque de dissemblance, que la continuité a été interrompue, mais qu'elle s'est rétablie. On peut dire enfin, en employant une de ces images scientifiques trop à la mode aujourd'hui, qu'ils ressemblent à ces liquides acidulés où, par le rapprochement de deux métaux différents, se combine et se produit le fluide électrique. C'est de l'amalgame qui s'opère chez ces hommes privilégiés que jaillit aussi l'électricité de l'avenir. Lacordaire fut un de ces hommes. Chrétien et resté chrétien jusqu'au bout, malgré les tentations environnantes, mais chrétien libéral, et de tous les débris du passé n'ayant conservé de respect qu'à un seul, c'est-à-dire à la foi ; prêt à répudier toute la nuit qui est derrière nous, à l'exception de cette étoile qui y brille encore, il se servait de ce reste de lumière comme d'un flambeau pour attendre, pour découvrir l'aurore des âges futurs. Voilà ce que fut Lacordaire, un homme debout entre deux sociétés, entre deux mondes, tendant les bras à celui-là pour l'empêcher de sombrer, à celui-ci pour le faire aborder plus vite, et ne croyant jamais que le naufrage de l'un fût nécessaire à la venue ou au salut de l'autre.

Il eût été bien malheureux que l'influence un peu amollissante de Mme Swetchine pût prévaloir contre une pareille destinée. Mais il n'est pas donné aux Swetchines de prévaloir contre les Lacordaires ; elles leur sont, il faut bien le dire, trop inférieures. Ce n'est pas, je le présume, l'opinion des tiers qui furent admis dans le secret de leur pieuse intimité ; mais c'est assurément l'opinion qu'on se fait quand on lit d'un esprit impartial la correspondance que M. le comte de Falloux vient de publier. Le P. Lacordaire y domine Mme Swetchine de toute la hauteur de son génie. Elle avait plus d'habileté que

Digitized by Google

lui, mais il conserve, si l'on ose parler ainsi, plus d'envergure et de grandeur ; la fourmi n'est pas l'aigle et la sonde n'est pas l'éclair.

Mme Swetchine n'eut d'action sérieuse autour d'elle que sur quelques âmes plus passives, dont elle fut le lien et le ralliement. Mais cette influence, d'ailleurs exercée avec bienveillance, avec esprit, avec toutes sortes d'aimables et gentilles roueries, fut extrêmement particulière et n'atteignit pour ainsi dire que les personnes. Ce fut un commerce d'amitié, décoré de religion, où quelques hommes encore jeunes se firent un plaisir de témoigner tout le respect imaginable aux pieuses pratiques d'une digne amie pleine d'expérience et de raison. Il y entra, j'en ai bien peur, un peu de convention et de mode ; le *genre swetchine* fut bien porté ; mais, en somme, tout cela est fort innocent ; l'amitié vraie y trouva son compte ; et aussi bien, on dut dire souvent de fort jolies choses dans ce cercle de piété.

L'imprudence que l'on commet, c'est de vouloir grossir outre mesure le personnage de Mme Swetchine ; le public s'en est plaint d'abord, il en rit maintenant, et bientôt il n'en aura plus le moindre souci. Femme d'esprit et de conduite, bonne sans trop d'indiscrétion, pieuse bien que casuiste, despotique avec les formes les plus adoucies, Mme Swetchine eut peut-être le tort de ne pas assez oublier son origine russe, et l'esprit diplomatique dont on a l'habitude de faire honneur à ses compatriotes. Elle se plaisait à convertir les gens et surtout à ruser avec eux pour les convertir. Il fallait qu'elle mît un peu d'intrigue et de politique partout. Sa religion très sincère se livre à tant de raffinements qu'on la trouve, à certains moments, légèrement sophistique et byzantine. Les choses ne vont point avec elle dans la pleine franchise de la foi et du cœur ; elle n'aime à marcher que dans une route tortueuse, et on dirait qu'elle y met de l'amour-propre. Ceux qui ne s'en rapportent point à M. le comte de Falloux se défient de cette piété compliquée, de cette dévotion précieuse, et refusent de voir la sincérité qui s'y cache. Ils y flairent la chapelle, et ne reconnaissent point la grande église. Pour eux, Mme Swetchine n'est plus ce qu'elle fut réellement, c'est-à-dire une Egérie sans conséquence, mais une dévote pleine de piéges et de mystérieuses ressources, une faiseuse de propagandes, une sorte de Mme de Lieven de la religion.

A. Claveau.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

LES FORCES PRODUCTIVES

DE LA FRANCE

LES LANDES ET LES DUNES DE GASCOGNE

DEUXIÈME PARTIE[1]

Mémoires sur les Dunes, par BRÉMONTIER. 1780. — *Mémoires sur les Dunes du golfe de Gascogne*, par M. LEFORT. 1831-1833. — *Mémoire sur les Dunes de Gascogne*, par M. LAVAL. 1847. — *Documents sur le bassin d'Arcachon*, par M. PAIRIER et DROELING. 1856. — *Rapports sur l'Adour, Cap-Breton et Biarritz*, par MM. BOUTROUX et DE LA ROCHE-PONCIÉ. — *Mémoire relatif à la création d'un Port de refuge sur les côtes de Gascogne*, par M. VIONNOIS. 1861.

Nous avons étudié, dans un précédent article, les divers travaux dont le vaste triangle qui s'étend à l'extrémité sud-ouest de la France est l'objet depuis une dizaine d'années. Mais nous laisserions notre tâche incomplète si nous passions sous silence ceux qui s'opèrent sur la frontière maritime de ce pays déshérité, sur les *dunes* enfin, dont la mobilité a été si longtemps, pour les contrées voisines de la mer, une cause de ruine et un obstacle à tout progrès.

[1] Voir 2e série, t. XXXIX, p. 764 (livr. du 30 juin 1864).

Digitized by Google

I

Les dunes de Gascogne occupent, du nord au sud, à peu près tout l'espace compris entre l'embouchure de la Gironde et celle de l'Adour, sur un développement d'environ 240 kilomètres et sur une largeur variable de 300 à 8,000 mètres. Cette largeur qui, depuis l'étang de Lacanau (Gironde) jusqu'à celui de Saint-Julien (Landes), se maintient généralement entre 5 et 8 kilomètres, va sans cesse en diminuant vers le nord et vers le sud, pour se réduire à environ 300 mètres près de ces deux extrémités. Leur aspect était, il y a peu de temps encore, des plus extraordinaires, et elles offraient au voyageur que la curiosité avait entraîné à quitter le magnifique séjour du bassin d'Arcachon pour suivre le bord de la mer, dans la direction de Bordeaux ou dans celle de Bayonne, un spectacle qui ne se rencontrait nulle part ailleurs. Le tableau était plus étrange encore lorsque, venant de l'intérieur, on avait franchi les grandes landes et qu'on voyait ces dunes se dessiner sur le ciel et briller au soleil comme des amas de pierreries. Il semblait qu'on fût devant de hautes chaînes de montagnes neigeuses, avec leurs cols et leurs pics arrondis, et l'illusion était d'autant plus complète qu'il n'y avait pas toujours près de soi un point de comparaison qui permît d'apprécier la véritable hauteur des objets qui masquaient l'horizon. Mais, dès qu'on avait gravi la plus élevée de ces dunes, on n'avait plus sous les yeux qu'un océan de sable, aux vagues monstrueuses, où l'on aurait volontiers vu l'image du chaos. L'ordre le plus parfait cependant a présidé à la formation de ces singuliers phénomènes, et le mécanisme de cette formation est même fort simple, ainsi qu'on a pu l'observer sur les divers rivages d'Europe affligés par ce redoutable fléau.

Il suffit à la nature, pour créer des dunes, que le fond de la mer sur les bords de laquelle elles devront s'étendre soit de sable, comme cela arrive très souvent, et qu'en même temps la plage soit faiblement inclinée. Lorsque la mer, en se retirant, laisse à découvert le sol sablonneux sur lequel elle étale, le soleil le sèche aussitôt, et, pour peu qu'il vente du large, le sable désagrégé est emporté sur la côte, qu'il envahit aussi loin que le permet l'absence d'obstacles. Ce sable rencontre-t-il dans sa course quelque protubérance, une pierre, une coquille, un morceau de bois, une touffe d'herbe, il couvre aussitôt cette petite élévation, qu'il finit par exagérer au point de la transformer en une véritable colline. Ces dunes

Digitized by Google

atteignent alors des hauteurs de 6, de 10, de 20 mètres, et même, quoique plus rarement, de 30, 60 et 100 mètres. Dans notre Gascogne, c'est entre Biscarosse et Mimizan que se constate cette dernière hauteur, qui correspond à la plus grande largeur de la chaîne. A partir de la forêt de Biscarosse, cette hauteur diminue avec la largeur de l'espace que les dunes occupent de l'ouest à l'est, de telle sorte qu'elle n'est plus que de 6 à 10 mètres vers la Garonne et l'Adour.

La façon dont les dunes se multiplient et s'unissent n'est pas moins curieuse à observer que la formation de chacune d'elles. Ces monticules, présentant un plan incliné vers la mer, le vent fait monter le sable sur ce plan jusqu'au sommet du talus, d'où il s'écroule par derrière ou latéralement, et cela jusqu'à ce que le souffle qui le porte devienne impuissant à l'élever davantage. A côté du premier monticule, il est rare qu'il n'y ait pas les éléments d'un autre; mais, à mesure que ces deux monticules s'élèvent, le sable y monte moins aisément : il atteint sa limite sur l'un et sur l'autre. Il se porte alors dans l'intervalle et s'y amoncelle d'autant plus facilement qu'il y a là une sorte de gorge où le vent s'engouffre.

Ces dunes une fois formées, le vent ne les laisse pas en repos : en faisant ébouler leur sommet et en élevant le sable sur leur plan incliné, il les chasse sans cesse devant lui, en les remplaçant aussitôt au moyen du sable qui vient de la plage. La masse des dunes s'avance ainsi vers l'intérieur à peu près comme les vagues de la mer, mais non avec une régularité complète ; tantôt c'est un point, tantôt c'est l'autre qui s'avance. Il y a des parties qui avancent les unes plus que les autres, mais la masse des dunes empiète sans cesse sur la terre et « gaigne païs, » comme le remarquait Montaigne en parlant de ces « grandes montioies d'arene mouvante, » dans le voisinage desquelles il a vécu.

L'intervalle qui sépare les dunes se nomme *lette*. Ces lettes sont généralement recouvertes d'une sorte de gramen traçant comme le chiendent, et qui en immobilise la surface. C'est dans ces vallons et particulièrement sur le versant oriental de la chaîne des dunes que se rencontrent ces gouffres plus ou moins profonds, auxquels les Landais ont donné le nom de *blouses*, et qui sont spéciaux aux dunes de Gascogne. Les blouses se forment lorsque la pluie est tombée en assez grande abondance pour donner lieu à de vastes mares. Les vents enlèvent alors des parties de sable qui, retombant en pluie sur la surface de ces lacs, ordinairement tranquilles et bien abrités, restent pour ainsi dire en équilibre au milieu des eaux, et y forment une infinité de petites voûtes. Ces voûtes en soutiennent d'autres, et les dernières s'élèvent souvent à plusieurs pieds au-dessus de la

Digitized by Google

surface de la mare. La partie supérieure de ces sables étant blanche et sèche, le tout constitue un piége bien recouvert et parfaitement dissimulé. Celui qui marche sur cette surface met naturellement le désordre dans l'édifice : toutes les voûtes s'ébranlent, et il s'enterre quelquefois jusqu'aux reins. La frayeur, heureusement, est toujours plus grande que le danger. En supposant même qu'il soit possible de s'y enfoncer jusqu'au cou, il est aisé d'en sortir, en observant pourtant de ne pas faire d'efforts. L'équilibre de ces sables dérangé, ils se tassent d'eux-mêmes, et il ne faut que donner à ce tassement le temps de s'opérer ; lorsqu'il s'est produit, on lève une jambe, et on reste quelque temps sans mouvement ; un nouveau tassement se fait sous le pied levé, et le fond devient plus solide ; on lève l'autre jambe avec les mêmes précautions, ainsi successivement, et on se trouve peu à peu au-dessus. Alors l'eau, qui remplissait les vides de toutes ces voûtes, remonte à la surface et forme une mare de 8 à 11 centimètres de profondeur, dans laquelle on peut marcher en toute assurance. Les vaches et les chiens qui fréquentent les dunes, et qui souvent tombent dans ces blouses, emploient ce moyen pour en sortir lorsqu'ils n'y sont pas engagés trop profondément. Il est rare d'ailleurs que les animaux accoutumés à vivre dans les dunes se trouvent surpris dans ces espèces de piéges : ils les connaissent si bien que, pour les éviter eux-mêmes, les Landais n'ont qu'à suivre les traces des troupeaux.

Les blouses ne sont pas les seules embûches qui menacent le voyageur dans ces solitudes ; il en est de plus dangereuses. On rencontre dans les dunes des flaques dont la surface est recouverte de nénuphars, de potamots, de volants-d'eau, etc. Lorsque le vent souffle avec violence, il transporte du sable sur cette espèce de plancher, et il s'en accumule souvent assez pour cacher entièrement les bords, ce qui forme une surface unie et pareille à une petite plaine. S'il y reste la moindre humidité, qui alors pourrait servir d'indice, elle ne tarde pas à être absorbée par le plus faible rayon du soleil. Dans ce cas, et comme les flaques sont quelquefois profondes ou à fond vaseux, il est presque indubitable qu'on y périrait si on avait le malheur de se laisser tromper par l'apparence d'un chemin plus commode ou plus agréable. Le même danger se présente sur les bords des étangs qui sont contigus aux dunes. Le sable forme à leur surface des planchers si fermes qu'un homme peut y marcher ; il en est même qui forment des prairies qu'on fauche, et dont le sol ondoie, pour ainsi dire, sous les pieds.

Cette faculté du sable à se mouvoir ne serait pourtant pas fort redoutable s'il se bornait à créer des piéges sous les pas du voyageur ; mais il étend bien plus loin ses effets destructeurs. Lorsque

Digitized by Google

ses nuées qui rasent le sol rencontrent un espace uni et plat, elles l'envahissent, ensevelissant tout, cultures et habitations. C'est ainsi que les dunes ont couvert l'église de Saint-Enodock, sur la côte de Cornouailles ; une partie du territoire de Saint-Pol-de-Léon, en Bretagne ; Downham, dans le Suffolk, et un assez grand nombre de villages sur les côtes de Gascogne [1]. Ces dernières sont de toutes les dunes existantes celles dont le volume s'accroît le plus considérablement et dont la marche est la plus rapide. On a donc cherché soigneusement à connaître l'âge et la marche de ces dunes, afin de déterminer l'époque où les propriétés privées et les habitations seraient envahies si le gouvernement venait à cesser les travaux qui arrêtent leurs envahissements. Brémontier a été l'un des premiers à proposer une solution de ce problème fort difficile, et d'après quelques observations isolées, il a conclu : 1° que la marche moyenne des dunes vers les terres était de 20 mètres par an ; 2° que le volume des sables vomis annuellement par la mer était de 5,120,000 mètres cubes ; 3° que le volume total des dunes du golfe de Gascogne était de 21,600,000,000 mètres cubes, en se basant sur une longueur de 240,000 mètres, une largeur de 5,000 mètres, et une hauteur réduite de 18 mètres ; 4° enfin que l'âge des dunes déterminé par le rapport 2,700,000,000/640,000^{cc} est de 4,218 ans ; d'où il résulterait que, pendant cette période de temps, les dunes se seraient avancées dans les terres à raison de 20 mètres par an, sur une distance de 84,360 mètres, tandis que la plus grande largeur de l'espace occupé par les dunes, à partir du littoral, n'est réellement que de 8,000 mètres ; différence énorme que Brémontier cherche à expliquer en faisant observer que, dans ces parages, la mer gagne journellement dans les terres, et en citant à l'appui de son opinion l'exemple du fort Cantin et de la tour de Cordouan, l'un enseveli sous les eaux, et l'autre détachée du rivage. Brémontier se trompe ci, comme s'est trompé depuis M. Elie de Beaumont, qui n'attribue à l'avancement des dunes qu'un mètre par an, tous deux s'en étant rapportés à leur instinct et non à leurs observations. Et c'est fort heureux quant aux calculs du premier de ces deux savants, car s'il en était ainsi que le dit Brémontier, si les dunes avançaient dans les proportions qu'il suppose, il ne faudrait à celles qui ne sont pas encore fixées, que 2,083 années pour franchir l'intervalle de 49 kiomètres qui les sépare de Bordeaux. Les expériences auxquelles

[1] En passant, il y a quatre ans, à Soulac, nous avons visité les travaux entrepris pour exhumer des sables sous lesquels elle gisait depuis des siècles, l'église du Vieux-Soulac. Nous apprenons que ces travaux, dus à l'initiative de MM. Reclus, Ribadieu et Pepin d'Escurac, sont aujourd'hui terminés, et l'église, entièrement déblayée, vient d'être livrée aux études archéologiques.

Digitized by Google

s'est livré M. Laval, ingénieur des ponts et chaussées, de 1825 à 1832, ont heureusement répandu sur cette obscure et intéressante question une lumière qui permet d'affirmer aujourd'hui : 1° que le volume annuel des sables rejetés par la mer pendant ces sept années a été de 25 mètres cubes par mètre courant, et sur la ligne entière de 6,000,000 de mètres cubes ; 2° qu'en faisant coïncider l'origine des dunes avec le dernier cataclysme correspondant au déluge de la Genèse, cette origine étant fixée à 4,220 ans, et les causes et les effets observés de nos jours n'ayant pas cessé de concourir à leur formation et à leur marche, le volume de leur masse entière serait de 26,330,000,000 mètres cubes ; 3° que la marche annuelle des chaînes de dunes, situées à l'est, atteindrait à peine 5 mètres ; 4° qu'en supposant que l'avancement annuel et progressif de ces dunes ait constamment été le même depuis l'époque présumée de leur formation ou pendant 4,220 ans, leur distance à la côte devrait être en moyenne de 21,100 mètres, au lieu de la distance réelle de 5,000 mètres ; 5° qu'en comparant enfin, à la dune littorale de Mimizan la masse des dunes mobiles adossées à d'anciennes dunes plantées au sud du bourg de ce nom, l'âge des dunes envahissantes serait de 1,404 ans.

Ces chiffres, si réduits qu'ils se trouvent, ne laissent pas pourtant que de contenir des menaces pour l'avenir, puisque la marche constante des dunes vers l'est a déterminé les regrettables ensevelissements dont nous avons parlé. Elles ont, de plus, contribué à produire des inondations non moins désastreuses, en arrêtant le cours des rivières qui se dirigent vers la mer, ou en faisant refluer les étangs qu'elles rencontrent sur leur passage. C'est ainsi qu'un jour l'ancienne église de Saint-Paul s'est trouvée noyée par les eaux de l'étang d'Aureilhan, qui, après avoir eu son canal d'écoulement obstrué par le sable, a débordé au delà de ses anciens rivages. Le bourg de Bias, avec son église et ses vignobles, a été inondé de la même manière. En 1802, les étangs ont envahi cinq belles métairies dans le village de Saint-Julien. Ces mêmes étangs ont couvert une ancienne chaussée romaine qui conduisait de Bordeaux à Bayonne, que l'on voyait encore il y a soixante ans, quand les eaux étaient basses.

II

Le souvenir de ces événements et la perspective de nouveaux malheurs ne pouvaient manquer de provoquer la recherche des

Digitized by Google

moyens propres à se défendre des envahissements des dunes. Aussi de tous temps elles ont été l'objet d'essais, que Brémontier lui-même a constatés en signalant surtout les dunes de la Teste, depuis longtemps fixées par des pins qui formaient déjà, à l'époque où il se livrait à ses études, deux épaisses forêts. Or, ces pins ne se sont point élevés spontanément, puisqu'il a été cent fois prouvé que toute graine confiée aux sables est emportée par les vents si l'on n'a pas la précaution de la soustraire à leur action. A quel moment remonte cette tentative? C'est ce que Brémontier ne dit pas; mais des calculs faits postérieurement permettent de supposer qu'elle se produisit avant le Ve siècle de notre ère. A partir de cette époque, en effet, l'invasion des barbares dut forcer les habitants de ces contrées à tout abandonner pour ne s'occuper que de leur défense personnelle. Il ne faut pas oublier que ces mêmes habitants, d'après les quelques pages que leur a consacrées l'histoire, auraient participé, sous la domination romaine, à un certain état de civilisation. En compulsant Strabon, Ptolémée, l'*Itinéraire d'Antonin*, Pomponius Mela, Polyhistor, Scaliger, Oihenart, Marca, Altaserra, Paul Merula, le catalogue des rôles gascons et normands des archives de la Tour de Londres, etc., on pourrait même recomposer, à très larges traits il est vrai, la physionomie du petit bourg de la Teste de Buch entre autres, jadis la célèbre Boïos, et qui, selon Marca, formait, aux premiers siècles de la période chrétienne, l'une des douze cités de la Novempopulanie, c'est-à-dire la cité des Boïates ou Boates. Pomponius Mela rapporte à son tour qu'indépendamment de Boïos, il existait sous la domination romaine une foule de villes ou ports de mer sur la côte de Gascogne, à savoir : Noviomagus, près de l'embouchure de la Gironde, enseveli depuis sous les eaux; Pelos et Anchise entre ce fleuve et le bassin d'Arcachon; Losa, Tellonum, Cocosa et Lapurdum (Bayonne) entre ce bassin et l'Adour. L'*Itinéraire d'Antonin* ajoute encore à l'idée que ces détails nous donnent de l'importance de cette contrée, par l'indication d'une voie romaine qui, de Dax (*Aquæ Tarbellicæ*) se rendait à Uza, près de Saint-Julien, passait au milieu de l'étang actuel d'Aureilhan (Tellonum), près de Mimizan, et venait traverser la Leyre à Bélin, sur la route dite aujourd'hui des Grandes-Landes, pour se diriger ensuite sur Bordeaux. Il est certain que, bien avant cette époque, le pays des Boïates entretenait des rapports suivis avec deux peuples commerçants par excellence, les Phéniciens et les Phocéens, que de sérieux profits purent seuls y attirer. Les seconds y ont laissé des traces durables de leur passage. Bias, Mezos, Tarnos, Arjusanx, Pissos, Arengosse, Biscarosse, etc., ainsi que l'indiquent leurs noms, ne sont-ils pas des bourgs d'origine phocéenne ?....

Digitized by Google

Ces faits suffisent pour justifier cette croyance, que, pendant une période relativement assez longue, la contrée de Boïates jouit d'une prospérité qui n'est jamais le partage des peuples barbares. Il est donc permis de penser que, pour soustraire à l'envahissement des sables leurs habitations et les propriétés cultivées qui les entouraient, ces peuples aient cherché à fixer les dunes, comme on le fait aujourd'hui, soit au moyen de la couverture en branchage qui se présente si naturellement à l'esprit, et qu'un heureux hasard peut avoir fait découvrir, soit de toute autre manière. Ce n'est effectivement que près de lieux jadis habités que Brémontier put faire l'observation dont nous parlions tout à l'heure, observation qui a été confirmée quand les dunes ont été plus complétement et plus minutieusement étudiées. On conçoit non moins aisément qu'après la chute de la domination romaine et pendant les guerres continuelles qui suivirent les invasions des barbares et les incursions répétées des Sarrasins et des Normands, les procédés de fixation des dunes se soient perdus jusqu'au moment où, sur les plaintes réitérées des communes menacées, on reprit l'œuvre pacifique interrompue par la guerre.

Ces nouvelles tentatives eurent lieu dans la seconde moitié du siècle dernier. En 1776, un mémoire sur la fixation des dunes avait remporté le prix proposé par l'Académie de Bordeaux. Ce mémoire était des frères Louis Mathieu et Guillaume Desbiey. Dans cet écrit, les deux frères enregistraient un essai qu'ils avaient fait pour fixer une dune ambulante qui menaçait le domaine de Broque, situé à Saint-Julien, dans le quartier du Sart. Ils exposaient ensuite le procédé dont ils s'étaient servis, et qui n'est autre que celui adopté depuis par Brémontier. Cependant les deux inventeurs ne furent pas ceux qui l'exploitèrent. Il leur manqua l'appui de l'Etat, ce même appui que devaient trouver Brémontier, et, plus tard, ses successeurs. Les semis de pins des frères Desbiey sur la dune de Broque levèrent; mais les agriculteurs n'ayant pas assez d'autorité pour empêcher les pasteurs de chèvres de conduire leurs troupeaux sur les dunes, les jeunes pins furent broutés dans la partie nord. Il est incontestable néanmoins que les travaux des frères Desbiey ne furent pas inutiles aux habitants du quartier du Sart, qui touchait de plus près le domaine de Broque; « les semis faits à l'est et au nord-est, dit le docteur Thore, se trouvant garantis par cette dune, se sont parfaitement conservés, et ont sauvé jusqu'à présent (1810) la maison appelée Heoule, et même celle de Benate, qui, sans cette lisière de pins, auraient été ensevelies sous les sables, comme celle de Broque-Pinage, qui offrait jadis un superbe domaine. »

C'est à Brémontier qu'était réservé l'honneur de donner l'impul-

Digitized by Google

sion aux grands travaux pour la fixation des dunes. Il avait fait d'ailleurs de cette entreprise le but de sa vie, et bien qu'il ait attaché son nom à des travaux d'une extrême importance et d'une grande valeur, c'est plus volontiers en pensant aux dunes de Gascogne qu'on se souvient de l'illustre ingénieur[1]. Il ne nous paraît pas nécessaire de citer un à un ses mémoires sur le sujet qui l'occupa depuis 1776 jusqu'à sa mort, survenue en 1809. Il a d'ailleurs résumé les premiers dans une brochure publiée en 1797. Dans ce travail, Brémontier estimait à 300 kilomètres carrés l'étendue des dunes, et, suivant ses calculs, il fallait 3,222,348 fr. pour les fixer. Il demandait quarante ans pour terminer les semis. Au bout de ce temps, il assurait que le revenu des pins qui auraient été plantés donnerait un bénéfice annuel de 5,347,000 fr., en mettant à 1 fr. seulement le myriagramme de résine, c'est-à-dire à moitié moins de ce qu'elle valait lors des plus bas prix. Ces forêts devaient en outre fournir toutes sortes de bois de construction. Le calcul était juste; il ne fut malheureusement pas permis à Brémontier de voir se réaliser son plan d'une manière aussi complète qu'il eût été désirable. Commencés en 1787, ses semis furent interrompus en 1789, repris en 1791, et totalement abandonnés en 1793, jusqu'au jour où Napoléon, voyant tout ce que réclamaient les Landes, donna 50,000 fr. à Brémontier, en regrettant « de n'être pas préfet de la Gironde et des Landes » pour mieux seconder le persévérant ingénieur. Quoi qu'il en soit, Brémontier avait fixé en 1809 200,000 ares de dunes : c'était plus qu'il n'en fallait pour faire apprécier toute la valeur de son procédé. Non-seulement ce procédé suffisait à maintenir les dunes, mais les bénéfices annoncés par Brémontier dépassèrent bien avant le terme assigné ceux qu'il avait entrevus. Ainsi quand, dans la partie des landes où la culture des pins est le plus en vigueur, ces pins ne produisaient guère de résine avant leur vingt-cinquième année, ils en donnèrent dans les dunes de la Teste dès la quatorzième. On reconnut de plus que les arbres résineux n'étaient pas les seuls capables de vivre dans ce sol qu'on avait cru très ingrat, et tout au plus propre à la culture des pins; il se prêtait aussi à celle de toutes les espèces de chêne, de l'aulne, du saule, de l'arbousier, du châtaignier, des aliziers, des pruniers, des cerisiers, des légumes, des céréales, etc., qui y réussissent aujourd'hui parfaitement. Quant à la vigne, nous avons eu déjà l'occasion de dire qu'elle a donné les résultats les plus brillants; l'on connaît au reste la bonne qualité

[1] Le service des ponts et chaussées a élevé à la mémoire de Brémontier, dans la forêt de la Teste, une modeste colonne que le temps a déjà mutilée. Faisons le vœu que les deux départements de la Gironde et des Landes consacrent bientôt à ce grand ingénieur un monument digne des services qu'il leur a rendus.

Digitized by Google

des vins que l'on récolte près de Cap-Breton, du Vieux-Boucau, de Messanges, et autour du bassin d'Arcachon.

Depuis Napoléon, la fixation des dunes de Gascogne n'a cessé de figurer au budget pour des sommes plus ou moins importantes. Mais c'est surtout depuis quelques années que cette œuvre immense a reçu l'impulsion qui lui était nécessaire. Pour donner une idée des efforts dont ces dunes sont aujourd'hui le théâtre, nous dirons que, dans la campagne de 1862-1863 2,000 hectares de dunes ont été l'objet des travaux du gouvernement, et que les parties boisées couvrent maintenant une surface de plus de 40,000 hectares sur 85,009. L'Etat peut d'ailleurs poursuivre l'entreprise sans épuiser ses ressources, puisque l'année dernière, une faible partie des pignadas des dunes, aliénée *sans faculté de défrichement*, a fourni un supplément de 12 millions à la dotation du budget.

III

Ce bénéfice inespéré a permis à l'Etat de porter toute son attention sur la question du dessèchement du littoral. Nous avons parlé des lacs, qui subissent le sort de tout ce qui approche des dunes; le sable en obstrue sans cesse les courants. Néanmoins, comme ces courants sont assez volumineux, on est parvenu à vaincre l'obstacle avec des clayonnages qui, en resserrant leur lit, en augmentent la force. L'inconvénient le plus grave ne provient donc pas de ces lacs, mais des marais qui alternent avec eux et que forment les eaux pluviales. Trop faibles pour s'ouvrir un passage jusqu'à la mer, ne possédant pas d'ailleurs de fond et semés sur un sol presque horizontal, ces étangs inondent une étendue considérable et y deviennent stagnants. De là un immense amas de fange et une infection permanente de l'air, qu'on a souvent cherché à faire disparaître. Pour leur part, la compagnie d'Arcachon, plusieurs grands propriétaires, et enfin récemment M. de Mentque, préfet de la Gironde, ont consacré de longs efforts à l'accomplissement de cette œuvre intéressante. Mais ces tentatives se trouvaient trop restreintes pour obtenir un résultat complet. L'Etat a dû intervenir ici, comme dans les Landes et à propos des dunes, et, grâce à une série de mesures décisives, une première ligne d'étangs et de marais, celle qui longe le pied des dunes entre Arcachon et la Gironde, est à la veille de disparaître. C'est au moyen d'un canal qui fera baisser les eaux des étangs de 1^{m}50, que doit s'opérer ce dessèchement, ainsi que d'un vannage régulateur qui, placé à l'extrémité du canal, assurera à ces

Digitized by Google

eaux un niveau invariable et empêchera les débordements actuels. Par suite de ce travail, tous ces étangs et marais seront ramenés et retenus dans les anciennes berges. Pour les marais du second versant, qui comprend quelques-uns de ceux d'Hourtins, ceux de La Canau, de Tolaris, de Batéjin, de Batourteau, de la Grane, d'Eglise-Vieille et de Langouarde, le projet qui les concerne a été approuvé le 7 juin 1860. Un canal évacuera une grande partie de leurs eaux dans la Gironde; il prendra son origine à l'extrémité sud de l'étang d'Hourtins, et viendra d'abord déboucher à l'extrémité nord de l'étang de La Canau. Il reprendra au sud de cet étang et ira rejoindre le canal ouvert par M. le baron d'Haussez, après un parcours de 10 kilomètres à travers les marais et les cinq étangs situés à la suite de celui de La Canau. On estime à 4,363 hectares la contenance des terrains qu'il desséchera, et à 700,000 fr. la plus-value qui en résultera. Quant aux étangs situés sur le littoral du département des Landes, et qui sont les étangs de Cazeau, de Biscarosse, d'Aureilhan, de Saint-Julien, de Lit, de Léon et de Soustous, ils présentent moins d'inconvénients et de difficultés. Ils appartiennent tous à la série de ceux dont le niveau se trouve à plusieurs mètres au-dessus des hautes mers, et ils se frayent un passage à travers les dunes; ils gagnent aujourd'hui l'Océan par les quatre courants dits de Mimizan, de Contis, de Huchet et du Vieux-Boucau. Le seul travail qu'ils exigent est un clayonnage semblable à celui dont nous avons parlé plus haut. Toutefois, comme les terrains qui environnent plusieurs de ces étangs répandent pendant plusieurs mois des exhalaisons malsaines, on a mis à l'étude un projet particulier de dessèchement. S'il est exécuté, il achèvera l'œuvre à laquelle travaillent avec un si remarquable zèle les ingénieurs des ponts et chaussées et ceux des eaux et forêts sur toute la surface des Landes. Mais le sera-t-il? Il est permis d'émettre ce doute à une époque comme la nôtre, où les intelligences surexcitées enfantent sans relâche, et où, par conséquent, les projets et les plans se succèdent avec une rapidité parfois difficile à suivre. C'est ainsi qu'au lendemain même du jour où M. Chambrelent indiquait ce qui lui paraissait le plus propre à rendre les landes productives, et provoquait la série de mesures qui doivent un jour métamorphoser celles de Gascogne, il se produisait un projet qui, pour n'être pas encore entré dans la voie de la pratique, nous semble contenir tous les éléments de succès désirables. Nous entendons parler du projet de M. Duponchel, dont M. Montucci a déjà entretenu les lecteurs de la *Revue*[1]. Ce que propose M. Duponchel, on le sait donc, c'est de

[1] Voir la *Revue Contemporaine* du 31 octobre 1863 et du 30 avril 1864.

Digitized by Google

recouvrir le sol landais de terre végétale. Si l'idée s'est déjà présentée à bien des esprits, les moyens que propose M. Duponchel pour sa mise à exécution lui appartiennent complétement. Ils consistent à créer dans les Landes ce que la nature leur a refusé, c'est-à-dire les cours d'eau propres à la production d'alluvions que les canaux secondaires, se reliant au canal principal, transporteraient sur les lieux d'emploi. Il est incontestable qu'il ne faut pas à un cours d'eau une bien grande rapidité pour broyer très rapidement et même réduire en boue impalpable les débris de roches les plus dures. « Pour ne citer qu'un seul exemple parmi ceux qui sont à notre connaissance, dit M. Duponchel [1], nous choisirons l'Hérault. Cette rivière prend sa source dans des terrains granitiques, et peu après atteint de puissantes formations calcaires, qu'elle coupe sur plus de 60 kilomètres; roulant à travers des défilés profonds, escarpés, dans lesquels les torrents projettent incessamment des masses énormes de galets appartenant aux formations les plus dures de l'époque jurassique. Ces débris, toujours renouvelés, constituent, à la sortie même des gorges de la rivière, lorsqu'elle débouche dans un lit régulier, ouvert dans les marnes tertiaires, de larges grèves, des amas considérables de cailloux roulés, qui se prolongent sur plusieurs kilomètres à l'aval, mais qui diminuent de volume et de poids avec une telle rapidité, que bien avant l'embouchure, distante de 30 ou 35 kilomètres environ, toute trace de calcaire a disparu dans les sables de fond, qui sont exclusivement siliceux. D'où l'on peut conclure avec certitude qu'un fragment calcaire, si gros ou si dur qu'il soit, ne peut parcourir sans être complétement broyé, transformé en boue, en vase fluide, un espace de 35 kilomètres dans le lit d'une rivière. » S'il en est ainsi pour des galets entraînés par une grande masse d'eau, glissant le plus souvent sur un fond vaseux ou sablonneux, à plus forte raison il devra en être de même pour des calcaires roulant dans un lit régulier et disposé de façon à obtenir cette trituration à l'aide des moyens dont l'art dispose.

Ces calcaires à désagréger, M. Duponchel les emprunterait naturellement aux flancs des montagnes et des collines aux pieds desquelles courrait le canal broyeur. Et ce travail ne demanderait pas une main-d'œuvre ruineuse. S'il s'agit surtout de masses déjà friables, à demi meubles, il sera très facile d'amener une première dislocation par des éboulements convenablement dirigés. Personne n'ignore comment s'éboulent d'eux-mêmes les coteaux argileux dont un déblai a légèrement entamé le pied. On pourrait d'ailleurs se

[1] *Avant-Projet pour la création d'un sol fertile à la surface des landes de Gascogne*, par A. Duponchel, ingénieur des ponts et chaussées. Montpellier, 1864.

Digitized by Google

borner simplement à imiter les divers modes employés en Californie pour disloquer les terrains, entre autres l'*abattage au jet d'eau*, dont les mineurs se servent tant pour les argiles et les marnes que pour les amas de cailloux roulés, les débris diluviens amoncelés, etc. Les coteaux qu'ils forment, affouillés à leur base par des jets d'eau puissants s'écroulent verticalement par pans énormes. La puissance de ce procédé de désagrégation est telle, que M. l'ingénieur des mines Laur, qui en a décrit les effets, cite, comme un exemple courant des résultats obtenus, un cube de 3,000 mètres de déblais lavé en dix heures par quatre ouvriers, avec un volume d'eau ne dépassant pas 500 litres à la seconde. L'eau courante, considérée comme l'agent mécanique le plus propre à opérer, d'une manière complète et économique, le mélange, la division, la désagrégation intime des éléments minéraux, base de toute bonne terre végétale, aurait en outre, ici, un effet de contact, d'hydratation, qui seul peut rendre ces matières assimilables à la végétation, et qu'aucune autre force motrice ne pourrait reproduire au même degré.

Tel est, en quelques mots, le système de M. Duponchel, système fort simple, puisqu'il n'est que la copie de celui qu'emploie la nature pour la formation d'une partie des terres exploitées par l'agriculture. Reste son application aux landes. Le programme de M. Duponchel consisterait à répandre uniformément sur leur surface une couche de $0^{m},10$ de terres argileuses qui, mélangées avec une qualité égale du sol actuel, constitueraient une terre végétale d'excellente qualité, reposant sur un sous-sol perméable, c'est-à-dire dans les meilleures conditions possibles de fertilité.

Le canal dérivé de la Neste, qui, dans l'état actuel, débouche sur le plateau de Lannemezan, fournirait à M. Duponchel la force motrice nécessaire à la désagrégation et au transport de la masse du nouveau sol, qui serait emprunté aux collines argileuses du faîte principal, se rattachant au plateau de Lannemezan et séparant le Boués, affluent extrême de l'Adour, du Lison, affluent de la Baïse. Ces collines, d'une hauteur de 80 mètres et d'une épaisseur de 800 mètres, seraient, pense-t-il, facilement désagrégées et délavées par quelques-uns des jets d'eau dont nous parlions tout à l'heure, lesquels recevraient leur alimentation d'un prolongement du canal de Lannemezan, aboutissant sur leur sommet. Ce premier travail de trituration accompli, son résultat, c'est-à-dire les débris argileux des collines de Boués mélangés avec les eaux du canal de Lannemezan, serait reçu par un canal d'amenée de $3^{m}50$ de largeur sur $2^{m}50$ de profondeur, muraillé et pavé, ayant 5 mètres de pente par kilomètre à l'origine, et 2 mètres en moyenne dans la suite de son parcours, qui se prolongerait en suivant la ligne du faîte principal jus-

Digitized by Google

qu'aux environs de Captieux, où il se diviserait en deux branches secondaires principales, dont l'une se continuerait plus tard jusqu'à la pointe de Grave, dont l'autre, immédiatement construite en suivant la pente naturelle du grand plateau des Landes, viendrait se terminer à la route de Bayonne à Bordeaux, près de Morcens. Un nombre convenable de canaux de deuxième ordre, suivant les lignes de faîtes secondaires, alimenteraient à leur tour des rigoles provisoires en bois qui, au fur et à mesure des besoins, seraient construites à 1 kilomètre de distance l'une de l'autre, pour porter à volonté les limons sur tous les points de la région centrale des Landes.

Le projet, on le voit, est vaste, grandiose même, et lorsqu'on songe aux nombreux canaux qu'il nécessiterait, on ne peut s'empêcher d'entrevoir une dépense considérable. Cependant M. Duponchel ne croit pas qu'elle dépassât (tant pour les frais de premier établissement que pour le canal principal et les canaux secondaires) la somme de 10 millions. Il ajoute que la dépense annuelle en frais de toute nature, y compris l'intérêt du capital de ces 10 millions, s'élèverait à moins de 800,000 fr. Quant à l'apport de la Neste, il le fixe à 20 millions de mètres cubes de limons argileux par an, « suffisant, dit-il, à régénérer le sol de 20,000 hectares, à raison de 4 centimes le mètre cube ou de 40 fr. l'hectare. » Le résultat est magnifique, on en conviendra, surtout quand on le compare à la faible somme dont M. Duponchel sollicite la dépense; et on peut provoquer avec d'autant plus de sécurité l'application du système de cet ingénieur que plusieurs de ses études antérieures, et notamment celles qui sont relatives au dessalement préalable des terrains marécageux du littoral de la Méditerranée, ont été accueillies par l'administration supérieure des ponts et chaussées. L'Etat a fourni à cet effet, l'an dernier, une somme de 160,000 fr., et les travaux sont commencés dans le voisinage de Montpellier sur une surface de 300 hectares. « Ils seront bientôt assez avancés, dit M. Duponchel, pour donner un premier résultat, et l'année 1865 ne s'écoulera certainement pas sans qu'il nous soit donné de récolter le blé et de voir prospérer la vigne sur un sol où le jonc même ne pouvait croître, et où ne végétaient hier que de maigres touffes de salicors. »

Il serait d'autant plus intéressant de voir mettre le projet de M. Duponchel à exécution, qu'il contient le germe d'une révolution économique en agriculture; car s'il réussit dans les plaines incultes de la Gascogne, pourquoi ne l'appliquerait-on pas ensuite partout où le sol manque dans une plus ou moins grande proportion de ce qui lui est nécessaire pour être fertile? A ne parler que de la France, ce que la Neste réaliserait pour les Landes, l'Adour, et mieux encore le gave de Pau, pourraient le produire dans les Basses-Pyrénées;

Digitized by Google

la Garonne, l'Ariége et l'Aude, pour le haut Languedoc; les torrents du Canigou, pour le Roussillon; la Durance et le Var, pour toute la Provence; l'Isère et l'Arve, pour le Dauphiné; l'Aar, pour l'Alsace et la Franche-Comté.

Nos montagnes du centre, moins élevées, moins escarpées que les Pyrénées, sont sans doute moins riches en rivières torrentielles convenablement alimentées. Par un sage aménagement de leurs eaux, par l'emploi de quelques réservoirs au besoin, on pourrait cependant en tirer encore bon parti pour la fertilisation et le limonage des régions situées à leurs pieds. A l'est et au sud, où les versants ont peu d'étendue, l'Orb, l'Hérault, les Gardons, la Cèze, l'Ardèche, offriraient des ressources largement suffisantes. Il en serait de même de la Dordogne et d'une partie des affluents du Lot et du Tarn à l'ouest. Il n'est pas jusqu'aux versants du nord, où la Creuse, le Cher, l'Allier surtout, ne puissent être mis à profit pour désagréger les marnes calcaires adossées aux plateaux granitiques, et les répandre en amendements fertiles sur les collines arides et les plateaux sablonneux de la Bresme et de la Sologne. On peut faire les mêmes observations à propos de la chaîne des Vosges, des montagnes du Morvan, qui offriraient également toutes les ressources nécessaires à la régénération du sol de la Lorraine, de la Champagne et de l'Ile-de-France.

IV

Le projet que nous venons de faire connaître n'offrirait pas seulement des avantages pour l'agriculture; il est hors de doute que la masse d'eau apportée par le canal aux petits courants des Landes en augmenterait singulièrement la force, et par suite peut-être permettrait de créer sur la côte le port que sollicitent les riverains du golfe de Gascogne, ce refuge que réclament avec tant d'instance les navigateurs que leurs affaires appellent soit à Bordeaux, soit à Bayonne. Entre ces deux points, il n'y a, en effet, que l'insuffisant bassin d'Arcachon[1] qui puisse mériter le nom de port; ou plutôt on peut dire qu'entre la Gironde et la Bidassoa, on chercherait vainement un abri sûr pour les vaisseaux, à moins qu'on ne veuille attribuer cette qualité à la rivière de Bayonne, qui n'a qu'un mètre sur sa barre à mer basse. Au dire de tous les routiers, le premier port de

[1] Arcachon est situé à 109 kilomètres de la pointe de Grave, et à 120 kilomètres de l'entrée de l'Adour.

Digitized by Google

refuge que l'on rencontre sur la mer des Cantabres, à partir de la Gironde, est celui de Pasages, qui en est beaucoup trop éloigné pour empêcher les naufrages si fréquents dans le golfe. Les vents qui règnent le plus communément sur cette partie de l'Atlantique sont ceux du large, et principalement ceux d'ouest et de nord-ouest, qui portent à terre. Or, qu'un navire soit pris par un gros temps, s'il ne parvient pas à se relever, il est pour ainsi dire condamné, car il n'a que le choix entre trois partis, tous trois également dangereux : mouiller à deux lieues en mer, et attendre ainsi la fin de la tempête; choisir un endroit favorable de la rive et s'échouer, à haute mer, ou bien, enfin, forcer la passe d'Arcachon ou risquer l'entrée du Socoa, ce qui, pour le premier de ces ports, est toujours périlleux, et pour le second souvent impraticable.

Devant ces considérations, on comprend que l'Etat n'ait pas attendu la réclamation des Landais et des Basques pour s'inquiéter de la sécurité de la navigation dans le golfe de Gascogne. De tous temps, en effet, la pensée d'établir un port de refuge sur ses côtes inhospitalières a préoccupé les esprits. C'est ainsi qu'Arcachon, Cap-Breton, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Biarritz même, ont été proposés tour à tour. Lequel de tous ces points doit être préféré? Ici, les avis se partagent. D'après Brémontier et l'un des ingénieurs les plus distingués des ponts et chaussées, M. Vionnois, ce serait à Saint-Jean-de-Luz qu'on pourrait seulement établir ce refuge; mais d'après MM. les ingénieurs Wissocq, Pairier et Droëling, c'est le bassin d'Arcachon qui doit l'emporter. Quiconque a visité ce dernier aura de la peine à n'être pas, à première vue, de l'avis de ces ingénieurs.

On estime à 15,259 hectares par la haute mer, et à 4,867 hectares à basse mer, la superficie inondée du bassin d'Arcachon. Borné à l'ouest dans presque toute son étendue, par les forêts de pins qui couvrent les dunes; au sud, par la petite ville de la Teste et les villages de Gujan, le Teich et la Mothe; au levant, par Biganos, Comprian et Audenges; au nord, par Certes, Lanton, Andernos, Ares, Niac et Lége, ce petit océan intérieur mêle à sa grandeur une coquetterie et un charme auxquels il n'est point aisé d'échapper, et qui vous gagnent aisément à sa cause. A marée haute, une île placée au centre, appelée île des Oiseaux, est l'unique point que les eaux laissent à découvert, tandis qu'à marée basse de nombreux bancs de sable apparaissent à une très petite profondeur. Cette différence de niveau dans le fond offre lorsque le soleil s'incline une différence de teinte, tantôt couleur d'émeraude, tantôt bleu azuré ou vert pâle, qui donne au bassin une physionomie toute particulière. A mer pleine, ces flots changeants présentent un aspect d'une autre nature

Digitized by Google

une multitude de petites barques de pêche ou de plaisance quittent la Teste pour aller à la pêche, soit dans le bassin, soit dans la grande mer. Il est vraiment curieux de voir alors, de la yérandah de quelqu'une des coquettes villas qui s'égrènent au bord du bassin, ces petites barques courir légèrement à la surface de l'eau, tendant à la brise balsamique et molle des pignadas leurs voiles déployées.

Quant à la profondeur du bassin, M. Droëling la dit suffisante pour de forts navires. En ne comptant pas la rade de Moullo, dit-il, où la tenue n'est pas très bonne en raison des lames qui viennent du large, la surface des rades du Feret et d'Eyrac, dont la profondeur dépasse 8 mètres, est de 700 hectares environ. Il n'en faut pas davantage pour tenir 17 navires isolés de premier rang, et le double presque s'ils sont affourchés. A ces enseignements, M. Pairier ajoute que les bâtiments de moindre dimension, c'est-à-dire qui n'exigent qu'une profondeur d'eau de 8 à 4 mètres, et auxquels le bassin serait capable de donner asile, pourraient s'élever jusqu'au nombre de 7,500.

On conçoit devant de tels chiffres qu'en temps de guerre maritime, l'utilité du bassin puisse devenir encore plus grande. Il paraît difficile d'établir une croisière constante, même avec des bateaux à vapeur, sur une côte où tous les vents du large poussent à terre. Des exemples récents, empruntés à l'histoire de l'expédition maritime de Crimée, viennent en aide à cette assertion. On ne saurait donc craindre que le port d'Arcachon soit bloqué plusieurs jours de suite. « J'ai vu, dit Taffard dans le Mémoire qu'il a publié en 1808 (à une époque où, il est vrai, il n'y avait pas de bateaux à vapeur), j'ai vu, par la conduite que les croiseurs anglais tiennent sur ces parages, qu'ils ne pouvaient pas parvenir à interdire la sortie des bâtiments, car, au moindre orage dans l'été, à la moindre apparence de vent d'ouest dans l'hiver, ils s'éloignent des côtes. Nos marchands saisissent le moment où le temps amène quelque calme pour se rendre à Bayonne ou à Bordeaux, tandis que l'ennemi est à plus de 30 et même 40 lieues en mer. » Les tableaux de navigation adressés au ministère de la marine confirment l'assertion de Taffard. On y trouve, entre autres chiffres intéressants, que de 1808 à 1815, c'est-à-dire au moment des guerres, le nombre de ces navires a été beaucoup plus fort que dans les années suivantes; enfin, que de 1811 à 1812, huit à dix bâtiments de l'Etat sont entrés dans le bassin d'Arcachon, en relâche, pour éviter les croisières ennemies. Si maintenant on examine le mouvement commercial du port de la Teste, il résultera non moins clairement que ce mouvement n'a pas été sans importance dans le passé, et qu'il a encore augmenté depuis la construction du chemin de fer de Bordeaux à la Teste. Il n'est pas douteux

Digitized by Google

qu'il ne s'accrût beaucoup si le port était meilleur. C'est par navires assurément que la plupart des denrées particulières aux landes, les bois de construction, les résines et les goudrons, seraient transportés, puisque la plupart de ces denrées sont essentiellement employées par les chantiers maritimes.

En dépit des nombreux avantages que font valoir les partisans du bassin d'Arcachon, celui-ci est loin de recevoir autant de navires que sa situation le comporterait ; c'est que la nature lui a refusé la qualité essentielle : une entrée sûre. Le bassin d'Arcachon (son nom l'indique suffisamment), est une sorte d'étang qui, à une époque très éloignée, dut évidemment s'ouvrir en éventail sur la mer ; puis, les sables s'amoncelant peu à peu, l'une des cornes de la baie s'allongea vers le sud de telle sorte qu'elle ferme aujourd'hui le bassin presque entièrement. C'est l'extrémité de cet avancement excessif qui s'appelle le *cap Féret*. *Le Matoc*, dont le nom se présente fréquemment lorsqu'il est question d'Arcachon, est un vaste banc situé devant l'ouverture de la rade. Produit par les mêmes lois qui ont présidé à la formation du cap Féret, le Matoc change de place aussi facilement que la pointe Féret s'allonge ou se retire. Monnier, et avec lui M. Pairier, dans leurs *Mémoires*, prétendent que, de 1768 à 1826, cette pointe s'est avancée ainsi, vers le sud, de 4,660 mètres et qu'elle a successivement rétrogradé de 800, depuis que la passe s'est portée vers le nord. En revanche, la rive du sud a reculé de 880 mètres en face du cap, et de 1,820 en approchant de la pointe sud. De sorte que la largeur de l'entrée du bassin a varié dans des proportions analogues, c'est-à-dire de 3,380 mètres à 780, pour s'arrêter à 2,960 mètres, que lui a trouvés M. Pairier en 1854. Quant à la passe, elle s'est tenue au sud de l'entrée depuis 1742 jusquà ce jour, non sans modifier sa direction plus d'une fois. Sa profondeur et sa largeur ont subi les mêmes variations. C'est ainsi que, sur les divers plans qui en ont été faits, la première a eu tour à tour de 4 à 8 mètres, et la seconde de 180 à 580 mètres. Sera-t-il jamais possible de modifier un tel état de choses ? Monnier ne le croit pas. Après avoir trouvé « la rade intérieure à peu près telle que Beautemps-Beaupré l'a décrite, profonde, parfaitement sûre, » et remarqué que « cette rade est peut-être la seule qui ait conservé sensiblement le même état, après un long espace de temps, » cet ingénieur ajoute que les lames de fond du golfe amenant sans cesse du sable à la côte, il ne voit même pas le moyen de maintenir l'entrée dans la position favorable où il l'a trouvée en 1835. « Je crois être suffisamment éclairé maintenant, dit-il encore, pour être autorisé à affirmer qu'aucun travail d'art, quelque bien imaginé qu'il soit, ne peut avoir pour résultat la création d'une passe de facile

Digitized by Google

accès en tout temps, et encore moins la création d'un état permanent de cette passe et du régime intérieur du bassin, conditions auxquelles il faut cependant satisfaire..... »

Il n'est pas surprenant que dans de telles conditions le mouvement maritime d'Arcachon soit fort restreint. Le nombre des navires qui se risquent dans le bassin est peu considérable ; le cabotage y est nul, ou à peu près. En revanche, la pêche entretient sur ses rivages une active population de marins, dont l'industrie est extrêmement fructueuse. On peut même dire qu'hier encore elle était la plus importante de celles qui font vivre les habitants de ce petit coin des Landes.

Les Arcachonnais divisent la pêche à laquelle ils se livrent en deux catégories : la grande et la petite. La première a lieu en dehors du bassin sur des barques non pontées, et uniquement traversées par des solives courbées. Toutes sont pourvues de deux mâts, de deux voiles, de deux ancres faites en forme de grappins à cinq branches, de douze avirons, armement que complète une tille placée à l'arrière, et d'où vient ce nom de *tillole* que l'on donne à tous les bateaux du bassin. Ces barques sont conduites par un pilote qui doit connaître parfaitement les abords dangereux du bassin, et qui ne peut être reçu en cette qualité qu'après avoir assisté à beaucoup de pêches comme rameur. Les filets qu'on emploie ont de trente-cinq à quarante brasses de longueur sur une de largeur ; on en place au moins quarante sur une tillole. Tout étant disposé, les pêcheurs arrivent à l'entrée de la mer, et si elle est belle ils gagnent le large à 6 ou 9 milles avec les tilloles de quatre tonneaux, et à 24 ou 30 milles avec les chaloupes de huit. Les petites tilloles ne passent jamais la nuit à la mer ; elles rentrent dès que leur trémail est tendu, et viennent s'abriter à l'est-sud-est de la pointe du cap Féret, où sont situées leurs cabanes de chaume. Là, elles attendent un moment propice pour franchir la barre et pour aller lever les filets. Les chaloupes, au contraire, n'abandonnent jamais leur trémail, à moins que le temps ne les force à se réfugier soit dans le bassin, soit dans la Gironde. Cette rentrée est très périlleuse si elle a lieu dans le bassin. Dans ce cas, les voiles sont baissées ; chaque matelot est à son poste, tournant le dos au point vers lequel ils se dirigent. Seul, le pilote conduit la barque ; personne ne parle, excepté lui, qui, à chaque vague un peu forte s'écrie : « Gare la lame ! » Alors tous les matelots s'accrochent avec leurs avirons au banc sur lequel ils sont assis ; le pilote même est attaché au barreau avec une corde, de crainte que la lame ne l'enlève, ce qui n'est pas sans exemple. En s'approchant du goulet, ce dernier examine quelle est la vague la plus élevée, afin que la barque se trouve au plus haut de la lame au moment où

Digitized by Google

celle-ci vient à crever, car alors la chute du bateau aidé du vent ou du secours des rames, fait qu'il franchit plus aisément la passe et qu'il entre dans le bassin. Dans le cas contraire, c'est-à-dire si le pilote manque la lame ou si elle crève en dehors du bassin, il est rare que la chaloupe ne périsse pas corps et biens.

Cette pêche périlleuse commence à la Toussaint et continue sans interruption jusqu'à Pâques, époque à laquelle les grandes chaleurs et la disparition du poisson obligent les propriétaires des chaloupes à désarmer leurs embarcations, qui sont mises à sec et réparées pour l'année suivante. Cette branche de commerce était exploitée, il y a peu de temps encore, par une société connue sous la raison de Compagnie générale de la pêche d'Arcachon. Elle n'existe plus. Aujourd'hui, les tilloles et les chaloupes appartiennent à des propriétaires de la Teste, des Mestras et de Gujan. Ce sont eux qui fournissent les vivres aux équipages et tout le matériel nécessaire à la pêche. Les patrons et les matelots naviguent à la part; l'armateur prélève d'abord, pour le bateau, le tiers du produit net, nonobstant sa part sur les deux autres tiers, à laquelle il a personnellement droit, et et qui sont partagés par portions égales entre tous ceux qui ont concouru à la réalisation des bénéfices, à l'exception du mousse toutefois, qui ne reçoit qu'une demi-part. Outre les hommes qui vont à la mer, et qui sont 11 sur les tilloles et 14 sur les chaloupes, il faut comprendre encore 2 mariniers par embarcation, qui, sans se livrer directement à la pêche, font néanmoins partie intégrante de son équipage. Ces hommes, qu'on appelle dans le pays *péchaïres*, n'ont d'autre emploi que celui d'aller, avec de petites tilloles, prendre le poisson au cap Féret pour le transporter ensuite au dépôt commun, d'où, après avoir été placé dans de grands mannequins, il est dirigé sur les marchés de Bordeaux par le chemin de fer. Ces poissons se divisent en trois catégories, désignées par les noms de fins, demi-fins et communs. Dans la première sont compris les soles et les turbots, dans la seconde, les merlans et les grondins, et dans la troisième enfin, les raies, les chiens de mer, etc. Leur quantité s'élève chaque année à une moyenne de 525,000 kilogrammes, et donne, tous frais prélevés, un bénéfice net de 200,000 fr.

La petite pêche se fait en dedans de la barre, sur des tilloles d'un tonneau, montées par 2 ou 3 hommes, qui se servent de filets dont chacun a son emploi particulier. Ainsi, avec l'aumaillade, on prend des rougets; avec l'airaut, des petites soles, et des muges avec le trémail. Quant à la courtine, elle se tend sur les bancs lorsque la marée basse les laisse à découvert. Ce filet, qui ordinairement prend un grand espace, est fixé en terre par des pieux et soutenu verticalement avec des perches. Les espèces de poissons que l'on recueille

Digitized by Google

dans le bassin, avec celles que nous venons de citer, sont les anguilles, les carrelets, les chevrettes et les sardines. Ces dernières, qui se pêchent à l'aide d'un filet spécial nommé sardinière, donnent surtout de grands bénéfices pendant les mois de mai, juin et juillet; c'est la primeur de ce poisson qui porte le nom de *royants*.

Indépendamment du poisson proprement dit, on ramasse encore, dans le bassin, des coquillages, dont il s'exporte une grande quantité. Cette récolte est abandonnée aux femmes, qui, pour ce travail, se revêtent d'un costume assez curieux : elles portent de grandes bottes en cuir imperméable, qui remontent peut-être un peu trop haut au-dessus du genou, ainsi que leurs robes; un large mouchoir, placé en marmotte, couvre leur tête, et souvent un grand chapeau de paille se place encore par-dessus. Les coquillages qu'elles recueillent sont des pétoncles, des sourdons et des moules. Quant aux huîtres du bassin, dites de *gravette*, elles ont joui de tout temps d'une incontestable réputation parmi les connaisseurs, qui les disent supérieures à celles de Marennes. Le bassin est, au reste, parfaitement disposé pour la propagation de ces bivalves; aussi, M. Coste a-t-il fait choix de cette baie pour la transformer en un vaste champ d'ostréoculture, où il assure qu'il sera possible de récolter prochainement de 14 à 15 millions de francs d'huîtres. Cette industrie nouvelle, greffée sur celles dont les habitants des rives du bassin sont déjà en possession, ne pourra manquer de développer dans une notable proportion le bien-être dont ils ont été pendant si longtemps les seuls à jouir dans les Landes. Ils feront bien, toutefois, de renoncer aux embarcations dont ils se servent, et que nous n'avons si longuement décrites que pour en bien démontrer les dangers. Ils peuvent d'autant mieux abandonner leurs antiques tilloles que plusieurs d'entre eux, propriétaires d'un petit bateau à vapeur, opèrent, avec ce docile instrument, des pêches miraculeuses, tout en mettant leur vie à l'abri du péril. Ils ont donc l'exemple sous les yeux; quant aux fonds nécessaires, ils ne sauraient manquer dans un pays où l'on pratique si sagement l'association. Mais il faut rompre avec la routine, et c'est là, nous ne l'ignorons pas, une entreprise difficile. Les pêcheurs du bassin sont trop industrieux pour ne pas la tenter dans un avenir que nous voulons croire prochain.

Puisque nous énumérons les sources où les Arcachonnais puisent leur bien-être, nous ne saurions omettre l'élément nouveau de fortune dont le chemin de fer de Bordeaux à la Teste les a mis en possession : nous entendons parler de l'exploitation des bains de mer. La saison finie, le Pactole s'arrête, il est vrai, car la mode n'a point encore transformé la Teste en une ville d'hiver, comme celles qui s'échelonnent sur les bords des départements du Var et des Alpes-

Digitized by Google

Maritimes. Quoique le froid sévisse sur les bords du bassin parfois avec sévérité, ce temps viendra peut-être ; telle est du moins l'espérance de la compagnie du Midi, à laquelle appartient aujourd'hui la ligne de la Teste à Bordeaux. Des travaux dans ce but sont même commencés depuis quelque temps, et ils ont été poussés, en 1863, avec toute l'activité que peuvent imprimer des capitaux considérables au service d'une direction intelligente. La création de M. Pereire consiste en un vaste parc de 180 hectares, heureusement accidenté, sillonné dans tous les sens par un réseau de routes carrossables, et semé de confortables villas au milieu desquelles s'élève un casino de style mauresque. En attendant la réalisation de ce légitime désir, chaque nouvel été voit augmenter le nombre des baigneurs qui viennent chercher la santé sur les tièdes rives du bassin. Ainsi, le nombre des voyageurs expédiés ou reçus à Arcachon, qui était de 97,617 en 1860, s'est élevé à 136,598 en 1862, accroissement considérable qui n'a point diminué l'an dernier. Il en résulte que la Teste ne suffit plus à une telle affluence ; Eyrac, sa voisine, et qui n'était hier qu'un hameau, a accueilli le trop-plein et s'en est bien trouvée. C'est maintenant une ville importante, qui a ses bains, autour desquels se groupent maintes élégantes habitations.

En dépit des avantages dont ils jouissent, les Arcachonnais, nous l'avons dit, n'ont cessé de solliciter, par un sentiment fort louable, l'amélioration de leur port. La décision de Monnier les frappa d'autant plus vivement, qu'avant les études de cet ingénieur personne ne croyait aux impossibilités qu'il a signalées. Il existait même plusieurs projets (ceux de Teulère, de Taffard, du baron d'Haussez, de Wissocq, etc.) dans lesquels le public avait fondé les plus grandes espérances, mais qui furent abandonnés quand on connut le résultat des observations du clairvoyant hydrographe. Cependant ce délaissement ne pouvait être éternel, car, si d'un côté l'industrie d'Arcachon prenait chaque jour une extension plus grande, il était assurément dans l'esprit des promoteurs de la régénération des Landes, de compléter cet ouvrage par la création d'un port sur leurs rivages. Dans ce but, M. Magne vint même visiter le bassin en 1854. Satisfait de son examen, le ministre des travaux publics prescrivit aussitôt aux ingénieurs d'étudier les avantages que pourrait offrir, sous le rapport nautique, la situation du bassin, et de lui présenter leurs propositions sur les travaux qui leur paraîtraient le plus propres à obtenir le résultat désiré. En conséquence, M. l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées Pairier fut envoyé la même année à Arcachon. Dans le mémoire qu'il a publié à la suite de cette exploration, M. Pairier, on l'a vu, est loin de partager l'opinion radicale de Monnier. M. Droëling, qui a résumé et approuvé le mémoire de M. Pai-

Digitized by Google

rier, croit également qu'il n'est pas impossible d'exécuter ce que l'hydrographie déclare impraticable. Tous deux proposent donc, entre autres travaux essentiels, la défense de la rive sud du bassin, sur une longueur de 5,300 mètres, et deux jetées, l'une au sud de l'entrée, sur une longueur de 3,375 mètres, et l'autre, au nord de l'entrée, sur une longueur de 2,000 mètres. C'est en 1855 que ce mémoire a été remis au ministre des travaux publics. Depuis lors, il n'en a plus été question. Est-ce la dépense qui a effrayé l'administration? A-t-elle reculé devant l'assertion de Monnier? Nous inclinons à croire que c'est en effet l'opinion du savant hydrographe qui a fait abandonner le projet, car la dépense, telle que l'indiquent MM. Pairier et Droëling, ne ferait qu'une brèche bien petite au budget, si on la compare aux immenses avantages que l'Etat retirerait de la construction d'un abri sur la côte landaise [1].

V

Si le gouvernement a dû délaisser Arcachon, il est bon de remarquer qu'il n'a point abandonné l'intention de créer un port de refuge sur la mer de Biscaye ; et il est assez vraisemblable que les missions hydrographiques dont l'Adour a été le sujet depuis quelques années se rattachent de très près à ce désir.

S'il est au monde un fleuve dont l'embouchure ait occupé la science des ingénieurs, c'est assurément l'Adour. On comprend, du reste, qu'une mer capable de fournir à ses rivages des quantités de sables telles que celles qui forment les dunes puisse encombrer fréquemment les canaux par lesquels se déversent les cours d'eau du continent. Nous avons dit les obstacles que les alluvions du golfe mettent à l'écoulement des ruisseaux des Landes. Ces obstacles, quoique moins puissants lorsqu'ils ont à lutter contre un courant semblable à celui de l'Adour, le sont assez cependant pour produire les plus graves désordres. C'est ainsi qu'à une époque dont la date est discutée (XIIIe ou XIVe siècle), des masses de sable considérables se portèrent à l'entrée du fleuve. « Cet événement ne ferma pas seulement aux Bayonnais toute communication avec l'Océan, dit l'historien de l'Aquitaine, Oihenart; mais il fut suivi de malheurs non moins déplorables. En effet, ils virent bientôt une partie considérable de la ville, et les lieux d'alentour disparaître sous les eaux du fleuve qui

[1] Suivant ces deux ingénieurs, elle ne devrait s'élever qu'à 11 millions.

Digitized by Google

se répandaient de tous côtés. Cependant celui-ci s'étant ouvert peu à peu une nouvelle embouchure près du village de Messanges (connu maintenant sous le nom de Boucau-Vieux), éloigné de Bayonne d'environ six lieues de Gascogne, cette ville éprouva quelque soulagement à ses maux. » Cap-Breton et le Vieux-Boucau, dont l'Adour venait gonfler les ruisseaux et approfondir les petits ports, n'y gagnèrent pas moins. C'est à Cap-Breton surtout que le commerce de Bayonne reflua. A défaut des témoignages de l'histoire, la large ceinture de ces deux bourgs, le grand nombre de maisons désertes ou habitées qui les composent, attesteraient l'événement et la splendeur qu'il leur donna, au grand détriment des Bayonnais. Aussi ces derniers réclamaient-ils sans cesse. La ville communiquait toujours avec la mer; mais le long détour auquel les eaux étaient obligées pour se rendre à Cap-Breton, rendait la navigation fort difficile. *Longinquus tamen fluvii cùm mari coitus difficilem navigationem faciebat*, dit la *Notitia utriusque Vasconiæ*. Au lieu de vaisseaux de 4 à 500 tonneaux, le port de Bayonne ne pouvait plus recevoir que des barques de 25 à 30 tonneaux. De plus, l'embouchure du fleuve s'encombrait à tout moment; de là, des inondations continuelles. Henri II essaya de mettre un terme à ces maux, mais en vain. François II et Charles IX n'obtinrent pas de plus heureux résultats, en dépit de dépenses énormes. La gloire de la réussite était réservée au règne de Henri III. Ce prince, voyant les tentatives inutiles de ses prédécesseurs, ou plutôt obsédé par les plaintes légitimes des Bayonnais, jeta les yeux sur Louis de Foix qui arrivait d'Espagne, où, on le sait, il a bâti, sur les plans de Philippe II, le triste palais de l'Escurial. Le célèbre architecte, auquel nous devons encore le phare de Cordouan, accepta l'entreprise. Il traça un lit nouveau à la capricieuse rivière, dont il barra le cours au Vieux-Boucau, tentative hardie, qui faillit lui coûter cher. Les digues qu'il avait élevées ayant fait gonfler la rivière, la ville fut sur le point d'être inondée, et déjà la populace s'apprêtait à faire un mauvais parti au malheureux ingénieur, lorsqu'une tempête survint, qui le sauva, en enlevant le sable qu'une autre tempête avait amené à l'entrée de l'Adour. On vit là l'intervention du ciel, et, jusqu'à la Révolution, les Bayonnais célébrèrent par des prières publiques l'anniversaire de ce jour mémorable.

Le danger passé, l'ardeur se ralentit; le bien présent fit oublier le mal souffert, et encore moins pensa-t-on aux accidents futurs. Il vint un moment où il fallut pourtant songer à lutter de nouveau contre l'éternel ennemi. Ce fut en 1693; l'Adour se jetait sur Biarritz. De nouvelles digues étaient nécessaires; on les entreprit, et l'entrée de l'Adour retrouva sa place naturelle, mais sans modifier la barre

Digitized by Google

qui rend le passage de son embouchure si périlleux. Cette barre n'est autre chose qu'un bourrelet demi-circulaire qui se relie à la côte, au nord et au sud des jetées. Ce bourrelet va en s'inclinant suivant une pente très douce, à partir de chacun de ses deux points d'attache, jusqu'à l'endroit où il est traversé par le cours de la rivière ; c'est en cet endroit qu'est la passe.

Ce n'est qu'en 1857 que furent repris les travaux ayant pour but un approfondissement du chenal, car, depuis 1819, on n'avait fait que prolonger la jetée du sud de 50 mètres. La saillie de cette jetée sur celle du nord était de 300 mètres. La jetée pleine du sud, d'abord prolongée de 200 mètres, a été terminée en 1858. Les jetées à claire-voie ont été construites dans les années suivantes, tant au nord qu'au sud. Aujourd'hui, les travaux récents se composent, au sud, de 200 mètres de jetée pleine et de 300 mètres de jetée à claire-voie; au nord, de 762 mètres de jetée à claire-voie.

« Les modifications produites sur le régime de l'embouchure par ces travaux, dit M. l'ingénieur hydrographe Boutroux, sont, pour le moment (1862), difficiles à apprécier; ces travaux sont encore trop récents pour qu'on puisse porter sur leur résultat définitif un jugement précis. Il faut considérer qu'ils se composent d'une jetée pleine et de jetées à claire-voie, et qu'il n'est pas possible encore de séparer l'influence des deux systèmes et de se prononcer sur l'effet dû seulement aux jetées à claire-voie. » Après avoir analysé très nettement ces systèmes, M. Boutroux ajoute en forme de conclusion : « Il est à présumer que la barre s'avancera peu à peu au large, jusqu'à ce que l'équilibre ancien, troublé par la construction de la jetée pleine se soit rétabli. C'est alors seulement qu'on pourra juger les effets produits par les jetées à claire-voie. Ces effets seront sans doute un léger approfondissement de la passe et une augmentation de fixité dans sa direction..... Telles sont les conséquences probables que les travaux récents produiront dans un avenir plus ou moins éloigné. Quant aux résultats actuels, ils se traduisent également par une plus grande fixité qu'autrefois dans la direction de la passe, et par un approfondissement qui s'élève à près d'un mètre sur la barre. »

Les espérances que laissait concevoir ce succès ou cette apparence de succès ont engagé, en 1861, M. le ministre des travaux publics à décider le prolongement des jetées de 50 mètres sur chaque rive, ce qui devait porter l'extrémité de ces jetées à 25 mètres du bourrelet, puis enfin un second prolongement de 50 mètres devait porter cette extrémité à 25 mètres au delà. Dé cate entreprise, sur laquelle la laborieuse commission nautique que préside M. le capi-

Digitized by Google

taine de vaisseau Dubernad et dont M. Boutroux est le secrétaire, fut appelée à se prononcer. Sur les sept membres dont elle se compose, quatre ont été d'avis que la question étant déjà engagée par l'autorisation de construire 50 mètres au delà des ouvrages actuels, il valait mieux marcher en avant ; compléter l'expérience des jetées à claire-voie en dépassant le bourrelet, que de s'arrêter au point où conduiraient les 50 mètres à construire. Ce prolongement, en effet, porte la tête des jetées à claire-voie à très peu de distance du bourrelet : « Situation évidemment la plus défavorable, dit M. Boutroux. C'est, en effet, au moment où le navire franchit la barre qu'il est le plus exposé à être porté par les brisants en dehors de la direction qu'il doit suivre, de sorte que si la passe n'est pas au milieu, et si elle se trouve au contraire très rapprochée de l'une des rives, le navire court le risque d'être jeté sur la tête de l'estacade qu'il doit longer. Le danger serait moindre en dedans des jetées, et dans ce dernier cas, le navire qui ferait des avaries serait en meilleure situation et pourrait être plus facilement secouru. Il vaut donc mieux, ajoute M. Boutroux, que le bourrelet soit en dedans des estacades que par la ligne des deux extrémités. » Les trois autres membres de la commission ne se sont pas ralliés à cette opinion. La commission a néanmoins décidé qu'il vaudrait mieux ne pas construire le prolongement demandé que de s'arrêter avant que le bourrelet fût franchement dépassé.

Cette conclusion a fait réfléchir, car le prolongement proposé n'a pas été exécuté. Le systèmes des claires-voies n'est d'ailleurs que d'une efficacité relative, et il a même des côtés assez dangereux. C'est ainsi qu'en février 1862, notamment, on a vu la rivière se frayer un passage à travers les estacades ; il s'en est suivi, entre les têtes des jetées, un banc qui a asséché à mer basse pendant trois jours. Ces effets ne se produisaient pas autrefois ; il se formait, soit au nord soit au sud, une passe mauvaise, si l'on veut, mais que l'on pouvait suivre, tandis qu'aujourd'hui les estacades barrent le passage. Pour éviter de pareils accidents, M. Boutroux a conseillé d'empierrer la base des claires-voies, en ayant soin de laisser le niveau de cet ouvrage au-dessous du fond qui règne en dehors de la rivière. La mesure a paru mériter qu'on la mît à exécution ; et nous croyons qu'on travaille à cet empierrement, qui, sans modifier la côte, offre l'avantage de solidifier les jetées.

Quoi qu'il advienne de ces travaux, on ne saurait nier que la situation actuelle ne soit préférable à l'ancienne ; l'augmentation de près d'un mètre dans la profondeur d'eau sur la barre est une grande amélioration ; les variations dans la direction de la passe sont moins grandes et moins fréquentes qu'elles n'étaient. On ne saurait pré-

Digitized by Google

tendre pour cela que l'entrée de l'Adour soit devenue plus praticable, puisque, disent les documents officiels, il n'est possible de franchir la barre, en général, « que pendant le flot et de jour, » à moins qu'on ne se trouve dans les quadratures. On peut alors tenter l'entreprise « au commencement du jusant et dans des circonstances tout à fait exceptionnelles [1]. »

Il nous paraît donc téméraire d'espérer une amélioration qui soit en harmonie complète avec les besoins du port de Bayonne, tant qu'on n'aura pas maintenu plus efficacement et même fait disparaître entièrement la barre de l'Adour, ce qui revient à dire qu'il faudrait changer le système du golfe ou le régime de la rivière. Nous vivons, il est vrai, à une époque où bien des entreprises sont possibles. C'est ce qui a permis à M. l'ingénieur hydrographe Bouquet de la Grye d'affirmer qu'on trouverait les éléments de cette révolution salutaire en augmentant le débit des cours d'eau qui alimentent l'Adour, « ce que l'on obtiendrait aisément, nous dit-il, en reboisant les montagnes où ces courants prennent leur source. » On conçoit quelle force aurait alors l'Adour pour chasser les sables qui l'obstruent. Mais cette idée, comme celle de M. Duponchel, appartient à un ordre de conceptions trop originales pour qu'on ne s'en effraye pas en France, où, en bien des cas, on s'attaque à l'effet sans remonter à la cause, et où trop souvent on soigne la partie malade de l'individu au lieu de s'en prendre à l'organisme tout entier. Il serait temps cependant de chercher à arrêter un mal qui s'aggrave dans de redoutables proportions, et qui menace Bayonne de désordres analogues à ceux qui se sont produits à diverses reprises dans la contrée qui l'environne. Des observations de M. Vionnois, publiées soit dans les *Annales des Ponts et Chaussées*, soit dans le *Messager de Bayonne*, il résulte très nettement un fait d'une extrême gravité : c'est l'empiètement de la côte dans une proportion de $3^{m},33$ par an, en moyenne, ce qui s'explique sans peine lorsqu'on songe qu'une masse de sable de 800 mètres cubes environ passe, à chaque marée, au large de l'embouchure de la rivière. L'Adour est donc bien loin d'offrir les conditions qu'exige un port de refuge. On n'a pas tardé à abandonner l'idée d'en construire un à l'entrée de cette rivière, si jamais elle a pu venir à l'esprit. Ce que l'on comprend mieux, c'est qu'on ait songé un moment à Cap-Breton. Assis sur la rive droite d'un ruisseau considérable, alimenté en grande partie par les eaux de l'étang d'Orx, ce petit port est situé à un kilomètre de la mer, dont il n'est séparé que par des dunes, la plupart plantées de vignes.

[1] *Instruction pour aller chercher la Barre à Bayonne.* Paris, Dépôt de cartes et plans de la marine impériale. 1863.

Digitized by Google

Les marées, qui y sont très sensibles, font monter les eaux à une hauteur suffisante pour permettre aux embarcations d'un faible tonnage de venir aborder devant le bourg. Mais, des divers avantages dont Cap-Breton a joui pendant si longtemps, c'est là tout ce qu'il reste. Cap-Breton n'a pas de port. « Ce qu'on appelle la *Fosse*, dit M. l'ingénieur hydrographe de La Roche-Poncié, est une vallée sous-marine située en mer, s'ouvrant au large par de très grandes profondeurs et une largeur d'un mille environ, et se prolongeant jusque près de la côte, par des profondeurs bien supérieures à celles que l'on trouve au nord et au sud, sur une largeur de 800 mètres environ. » Le fond de cette fosse est de vase, et les ancres y tiennent parfaitement ; de plus, sa profondeur et la direction qu'affectent les lames y maintiennent un calme relatif, qui la fait rechercher par les navires que le gros temps surprend dans ses parages. Malheureusement, l'accès en est périlleux, on y mouille difficilement et on s'y maintient avec peine. Aussi les pilotes de Bayonne conseillent-ils aux marins de s'élever préférablement dans le large que de chercher cette fosse, moins sûre qu'on ne le croit. Faute de mieux, elle offre néanmoins quelques ressources que le rétablissement du balisage, l'éclairage de la côte et l'indication du mouillage à l'aide d'une bouée permettent d'utiliser aujourd'hui, si les conseils donnés par M. de La Roche-Poncié à ce sujet ont été suivis. Quant au port, on l'a doté déjà d'une jetée en bois de 400 mètres. Ce travail n'a donné que des résultats négatifs. Suivant M. de La Roche-Poncié, il devrait être complété par le prolongement de la jetée sur une longueur de 50 mètres au moins, et par l'établissement d'une seconde jetée de 150 mètres environ. « Dans ces conditions, ajoute-t-il, le Cap-Breton pourra devenir un port de pêche de quelque importance, mais non un port de refuge, que des travaux plus gigantesques seraient probablement impuissants à créer. »

C'est après avoir pris connaissance de ces conclusions des ingénieurs, que M. le ministre des travaux publics dirigea son attention sur Biarritz. Mieux que tout autre point de la côte, Biarritz paraissait se prêter à la formation d'un port, non que sa rade fût douée de bien grands fonds, mais en raison des rochers qui y sont semés de la façon la plus heureuse et qui se prêtent parfaitement à la fondation de travaux en maçonnerie. Sans ces rochers, en effet, il serait sinon fort difficile, au moins très dispendieux de faire courir des digues dans une mer aussi mauvaise ici que sur toute la côte. Les ingénieurs des ponts et chaussées proposaient d'élever deux digues, à l'aide desquelles, pensaient-ils, il serait possible de créer à Biarritz un refuge pour des navires d'un fort tonnage. Mais lorsque ce plan

Digitized by Google

fut soumis à la commission nautique[1] chargée d'examiner ces sortes de projets, celle-ci, tout en l'approuvant dans son ensemble, fit quelques objections qui durent être prises en considération. Ainsi, l'accès du port pendant les tempêtes lui parut périlleux ; en outre, il lui sembla impossible d'en concilier la sécurité intérieure avec les conditions exigées pour l'entrée des bâtiments de dimensions un peu fortes. Les ingénieurs des ponts et chaussées modifièrent leur plan et se contentèrent d'un port accessible à des bateaux ayant tout au plus 10 mètres de long, et pouvant au besoin s'aider de leurs avirons. » Ce plan a reçu l'approbation de la commission nautique, et, au moment où nous écrivons, on s'occupe de son exécution.

VI

Si intéressant que fût le résultat que nous venons de faire connaître, pour le développement de l'industrie de la pêche sur cette partie du littoral, il était nul quant à la création que l'on cherchait. C'est alors que l'on songea au port à lequel eût dû tout d'abord se porter l'attention, c'est-à-dire sur Saint-Jean-de-Luz. Le souvenir du rôle maritime rempli de tous temps par les Basques excitait déjà l'intérêt. Intelligents, robustes, aventureux, les Basques marquent dans l'histoire de notre marine plus qu'aucun autre peuple. Corsaires, ils ont laissé des traces ineffaçables ; navigateurs, ils ont été les premiers qui, du sud de l'Europe, se soient hasardés aux îles de Terre-Ferme, au Canada, au Groënland, en Islande et au Spitzberg. Ils étaient alors, avec les Norwégiens, les plus hardis parmi les chasseurs de baleines ; et c'est une gloire qu'on ne peut leur contester, d'avoir attaqué l'énorme animal loin des côtes. Aussi, leur pays et particulièrement le Labourd, jouissait-il d'une prospérité dont les traces n'ont pas disparu. Le sol se couvrit d'habitations opulentes et de monuments publics qui existent encore ; leur port, c'est-à-dire l'entrée de la Nivelle, qui sépare Ciboure de Saint-Jean-de-Luz, fut bordé de quais dont les restes attestent la solidité des constructions de l'époque. La population de ces deux villes, qui maintenant s'élève à peine à 4,000 habitants, atteignait alors (XVIe siècle) 20,000 âmes, 14,000

[1] Cette commission était composée de MM. Dubernad, capitaine de vaisseau, président ; Boutroux, ingénieur hydrographe, secrétaire ; Marguet, commissaire de l'inscription maritime ; Lhoste, capitaine au long cours ; Sablenave, Etcheverry et Dormenton.

Digitized by Google

à Saint-Jean-de-Luz et 6,000 à Ciboure. Ces temps sont loin. Aujourd'hui, plus de vie, plus de mouvement, plus d'industrie à Saint-Jean-de-Luz; et lorsqu'on a visité sa fabrique de thon mariné, on a passé en revue tout son commerce. Ses matelots? Ceux que l'inscription maritime n'a pas répartis sur notre flotte naviguent au commerce ou ont émigré vers le Sud-Amérique[1]. Quant au port, qui contint jadis des bâtiments de guerre et toute une flotte de baleinières, il ne donne plus asile qu'à une demi-douzaine de barques non pontées.

Cette décadence remonte à 1636. A cette époque, les Espagnols ayant surpris la ville, la pillèrent et brûlèrent les navires qui se trouvaient dans le port. Les habitants eussent pu néanmoins se relever d'un tel coup, avec le temps; mais la mer ne le voulut point; et ce que les ennemis avaient commencé, elle l'acheva. Vers 1700, les rochers, qui avaient jusqu'alors défendu la ville, s'étant affaissés, la mer renversa les dunes qui la protégeaient et en noya les premières maisons. Cette invasion nécessita un mur de garantie. Ce mur qui, projeté en 1704, fut exécuté en 1707, dura jusqu'en 1749. A cette époque, dans une tempête, les vagues franchirent le faible rempart; la plage, détrempée en arrière, commença dès lors à s'abaisser, si bien qu'en 1766, les fondations menaçant ruine, on songea à un rempiètement du mur, qui ne fut exécuté qu'en 1768, et très imparfaitement. Aussi en 1776 y constatait-on des avaries assez graves pour que l'on jugeât nécessaire la construction d'un contre-mur en arrière. Mais que pouvaient ces défenses au fond d'une baie aussi ouverte que celle de Saint-Jean-de-Luz? En 1782, un coup de mer emporta le contre-mur dans tout son milieu, balayant en même temps une trentaine de maisons. On se recula de nouveau, battant en retraite devant les flots, et l'on fit suivre une digue en moellons et en charpente, détruite en 1822, et aujourd'hui reconstruite, mais non de manière à inspirer une pleine sécurité. C'est ce qu'avait prévu Vauban, qui, pour garantir la ville d'une façon plus certaine, et créer du même coup un port de refuge dans le fond du golfe, avait proposé de fermer la baie qui s'étend devant l'entrée de la Nivelle, à l'aide de deux jetées partant des pointes de Socoa et de Sainte-Barbe, en ménageant entre elles une passe suffisante pour les vaisseaux. Malheureusement Vauban ne fut pas écouté, et on ne fit rien jusqu'à l'époque où Brémontier s'occupa des dunes de Gascogne. L'illustre ingénieur adopta sur-le-champ l'idée de Vauban. Le gouvernement de Louis XVI, si favorable à nos intérêts économiques et maritimes, longtemps dédaignés, approuva l'entre-

[1] Buenos-Ayres compte à elle seule plus de 20,000 Basques.

Digitized by Google

prise et en ordonna l'exécution. Ces nouveaux travaux s'ouvrirent en 1783, soixante-seize ans après la mort de Vauban; bien que conduits par Brémontier, ils n'avancèrent qu'avec peine, chaque grosse mer étant marquée par une avarie, tant les procédés en usage étaient insuffisants. Cependant, en 1786, la jetée de Sainte-Barbe avait déjà 175 mètres de long. Elle fut alors interrompue : son achèvement étant subordonné au mode à adopter pour sa fondation au large. Mais on put, à partir de ce moment, constater l'excellence de la tentative, car il cessa d'arriver des galets sur la plage. On commença les travaux de la digue du Socoa, qui devait faire face à celle de Sainte-Barbe. En 1788, elle atteignait, comme la précédente, une longueur de 175 mètres.

Restaient les travaux du large. Brémontier en prépara les plans. Mais déjà la révolution avait éclaté; ordre fut donné aux ingénieurs de s'arrêter. C'était condamner tout ce qui avait été fait à une destruction rapide, absolue. En effet, les deux digues commencèrent à dépérir, et bientôt tout eut disparu.

Cette double destruction produisit tout l'effet moral qu'on pouvait en attendre, et dès ce moment les esprits s'habituèrent à considérer comme impossible la défense de la ville. « La mer est trop forte, » disait-on. Cette violence de l'Océan a-t-elle empêché la construction de la petite digue du port de Socoa élevée depuis? Il ne faut, pour vaincre ces flots réputés indomptables, que de la volonté.

L'anse du Socoa est située à l'ouest de la rade de Saint-Jean-de-Luz. Déjà, lorsque les premiers développements de la navigation eurent rendu manifestes les inconvénients de cette rade, accessible seulement par les belles mers, et firent sentir impérieusement aux marins du Labourd la nécessité d'un port de refuge, ceux-ci avaient jeté les yeux sur le Socoa, et y avaient construit un port à marée. Nous avons dit le sort des deux grandes jetées qui, prolongées, devaient fermer la rade. Le gouvernement de la Restauration, craignant de voir le port se perdre par suite de leur destruction, invita ses ingénieurs à lui soumettre un projet. Le plan rédigé par MM. de Baudre et Vionnois fut approuvé en 1826. En conséquence, M. Vionnois fut chargé de reprendre l'érection de la jetée, qui, commencée en 1829, était achevée quatre ans après, malgré des obstacles de tous genres. Nous avons visité cette « digue hardie, » comme la qualifie Monnier, et nous avons été frappé de sa beauté et de sa solidité. Bien que vingt années se soient écoulés depuis sa construction et que les secousses les plus vigoureuses ne l'aient pas épargnée, elle n'a point encore tressailli. Il est vrai qu'elle est à profil concave, le seul, ainsi que M. Vionnois l'a prouvé ici avec tant de talent,

Digitized by Google

qu'on puisse adopter pour les jetées construites dans des mers pareilles à celle de la mer des Cantabres [1].

C'est à la suite de ce beau résultat que M. Viomois s'est trouvé conduit vers l'étude qui fait l'objet du Mémoire que nous avons cité; il y conclut à la possibilité d'une fermeture de la baie de Saint-Jean-de-Luz. Cette opinion est d'autant plus précieuse qu'il est prouvé maintenant que l'établissement de ports de refuge n'est exécutable ni à Arcachon, ni à Cap-Breton, ni dans l'Adour, ni à Biarritz sans des dépenses démesurées. Tandis que ces ports luttent en vain contre les sables, Saint-Jean-de-Luz reste aussi sain qu'à l'époque où en sortaient ces barques hardies qui s'en allaient pêcher la baleine sous Terre-Neuve. Des sondages, exécutés à diverses époques et hier encore par M. l'ingénieur hydrographe Bouquet de la Grye [2], démontrent péremptoirement qu'alors que les sables, descendant du nord, bouchaient les passes de côte nord-est d'Espagne, le régime de la rade de Saint-Jean-de-Luz n'éprouvait aucune modification sensible. Le bassin de la Nivelle, en amont de la ville, offre aussi par sa situation des ressources considérables et se prêtera merveilleusement à la création de nouveaux bassins, lorsque cependant on aura reporté plus loin les travaux que la municipalité, avec une incurie sans exemple, y a laissé élever par le chemin de fer. Sans doute, si l'on voulait faire de Saint-Jean-de-Luz un port militaire, tout cela serait insuffisant. Mais ce n'est pas là le but que l'on cherche, et c'est surtout en vue de la marine marchande qu'il est permis de songer à reprendre l'idée de Napoléon Ier, quant à un refuge dans le golfe de Gascogne, et celle de Vauban quant à la fermeture de la rade de Saint-Jean-de-Luz. L'œuvre accomplie, qui sait si la marine militaire ne songera pas à la perfectionner pour elle? Nous savons bien que Saint-Jean-de-Luz n'est qu'à 10 kilomètres de la frontière, mais Port-Vendres n'est-il pas plus voisin de l'Espagne? et y a-t-il plus de 13 kilomètres entre Dunkerque et la Belgique ?

L'Espagne songe peu, d'ailleurs, à tenter contre nous quelque coup de main; et bien qu'elle paraisse nous redouter un peu, ainsi que l'atteste la décision prise en 1857 par la *Junta encargada del plan de defensa permanente del Reino*, et qui s'oppose à l'exécution d'une ligne ferrée de Pampelune à Bayonne, par la vallée des Aldudes, sous prétexte que cette voie pourrait faciliter une invasion, l'Espagne, disons-nous, est trop travaillée par l'enfantement politi-

[1] On doit encore à M. Viomois le beau phare de Biarritz, ainsi que d'autres remarquables travaux exécutés dans le port de Bayonne, qui classent cet ingénieur parmi les plus distingués du corps des ponts et chaussées.

[2] Mai 1864.

Digitized by Google

que dont la constitution de 1812 a été le germe, pour que de longtemps elle tente rien d'hostile au dehors. Le temps n'est-il pas fort loin où de regrettables querelles armaient les deux peuples, et l'Espagne, ainsi que la France, ne se doit-elle pas à des entreprises plus fécondes que celles de la guerre? C'est ce que notre voisine commence à comprendre en prenant possession de son propre territoire, trop longtemps converti en bien de main-morte, en le cultivant, en y ouvrant des mines et en le sillonnant de chemins de fer. Pour donner en peu de mots une idée des progrès réalisés dans l'ordre économique par l'Espagne depuis un certain nombre d'années, il nous suffira de dire que, de 1834 jusqu'à ce jour, la valeur des fonds de l'Etat a doublé; le 3 p. 0/0 intérieur ayant monté de 25 à 50 p. 0/0, et le 3 p. 0/0 extérieur à 35. Ce progrès du crédit public est dû aux réformes économiques et politiques dont l'Espagne a été le théâtre dans ce court espace de temps. D'après les dernières statistiques, il résulte que de 1850 à 1860 seulement, il y a eu, au profit du commerce de l'Espagne, une augmentation de 1,421,832,354 réaux. Il n'a pas été publié de documents officiels depuis cette époque, mais l'augmentation des revenus des douanes prouve que, dans les dernières années, ce commerce s'est accru de plus de 10 p. 100 sur les totaux de 1858, malgré les entraves de toute nature qui s'opposent encore à son développement, mais qui demain, nous ne saurions en douter, tomberont sous les coups de l'Association pour la réforme douanière, que dirige avec un si louable zèle M. Louis Pastor, économiste distingué et ancien ministre des finances.

Dans ce grand mouvement industriel dont nous n'apercevons encore que les indices, quelle sera la part de nos villes frontières et en particulier de Saint-Jean-de-Luz? Elle peut être considérable, car entre Bayonne et Bilbao, dont l'entrée est presque aussi mauvaise que celle de l'Adour, nous ne voyons que Saint-Sébastien qui déploie quelque activité, malgré le peu de sécurité de sa baie. Il y a donc sur ce vaste espace une place à prendre, que la situation de Saint-Jean-de-Luz lui réserve sans aucun doute. On objectera, il est vrai, que les deux points de jonction des lignes ferrées française et espagnole, Hendaye et Irun, désignent forcément ces villes comme les entrepôts du transit qui va s'établir entre les deux pays; mais il ne faut point oublier que la Bidassoa, sur les rives de laquelle sont assises Irun et Hendaye, n'est navigable que pour des barques non pontées, et que nul travail ne saurait en améliorer la barre. Saint-Jean-de-Luz, au contraire, rendu à la navigation par la fermeture de sa rade, situé à une faible distance de la frontière, jouissant de vastes espaces propres à être convertis en docks, se trouve parfaite-

Digitized by Google

ment disposé pour servir d'intermédiaire commercial entre l'Espagne, Bayonne et les contrées qui s'étendent sur le versant septentrional des Pyrénées. Nous n'ignorons pas que ce n'est là qu'une hypothèse, car qui peut prévoir jusqu'aux moindres détails d'une révolution économique telle que celle que prépare le chemin de fer dans notre sud-ouest? Peut-être ceux qui ont provoqué cette révolution seront-ils eux-mêmes les premiers à s'étonner de la nature de ses résultats. Quoi qu'il en soit, on ne peut que faire des vœux pour la prospérité d'une ville qui est la capitale d'une race supérieure, la race basque, dont les membres, épars faute d'un centre, vont aujourd'hui porter à l'étranger le fonds inépuisable de leur intelligence et de leur activité.

LÉON RENARD.

Digitized by Google

LES

POISONS VÉGÉTAUX

LEUR ORIGINE, LEUR RECHERCHE

DERNIERS PROGRÈS DE LA MÉDECINE LÉGALE

Si la mission que la science doit remplir ici-bas est parfois douce et bienfaisante, si le médecin, pénétrant la cause du désordre de nos organes, sait la combattre et voit refleurir sous ses yeux la jeunesse et la santé ; si l'ingénieur, si le chimiste perfectionnent leur art et rendent plus salubre, moins dangereux pour l'ouvrier le travail qui amène son salaire quotidien; si, dans ces circonstances, le devoir du savant est d'accord avec ses désirs, parfois aussi sa mission change de caractère, et l'homme de science peut être appelé à un pénible labeur, où il n'avance que rempli de crainte et glacé d'horreur. Une personne succombe, sa mort rapide, les circonstances étranges qui l'accompagnent, l'intérêt qu'avaient à cette fin prématurée quelques-uns de ceux qui ont entouré le mourant à ses derniers moments, excitent l'étonnement, l'opinion publique s'émeut, le mot empoisonnement est prononcé ; l'instruction commence, le chimiste est appelé. Sur lui, dès lors, repose une responsabilité terrible, la vie ou la mort du prévenu sont entre ses mains; il lui faut s'armer de courage, écarter l'aspect de cette tête frémissante, qui suit chacun de ses mouvements et cherche à devancer le résultat de ses travaux; il lui faut bannir toute crainte, braver tous les dégoûts, et lentement,

Digitized by Google

sûrement démêler au milieu des matières les plus complexes et les plus répugnantes le poison qu'a versé une main meurtrière.

A tort, on a fait peser sur la science l'accusation de fournir au crime des armes terribles : presque tous les poisons ont été connus des empiriques avant de l'être des hommes de science ; et c'est ici le crime qui a marché le premier dans la voie des découvertes. — A l'exception du phosphore obtenu pour la première fois par la chimie, toutes les matières vénéneuses sont connues depuis un temps reculé, et la science ne mérite pas les reproches qu'on lui a adressés avec tant de légèreté ; elle mérite au contraire l'approbation de tous par la sûreté et l'habileté avec lesquelles elle découvre toujours les substances vénéneuses. Elle répand ainsi une crainte salutaire; elle dit bien haut, afin que personne ne l'ignore et n'espère échapper au châtiment, que ses méthodes sont exactes, précises, qu'elle arrivera toujours aujourd'hui à reconnaître les matières qui ont servi à donner la mort. On avait cru, il y a quelques années, que les poisons végétaux échappaient plus facilement que les autres à l'œil vigilant des experts, il n'en est rien, et M. Stas non-seulement a montré dans le fameux procès Bocarmé qu'on pouvait aller rechercher dans les organes des victimes les matières végétales qui avaient occasionné la mort, aussi bien que le poison minéral le plus vulgaire ; mais il a de plus formulé une méthode de recherche précise, qui, mise à de sérieuses épreuves, en est sortie triomphante.

Si le chimiste chargé d'une de ces terribles missions éprouve une poignante douleur en voyant apparaître un à un tous les caractères de la matière vénéneuse, quelle joie aussi ressent-il quand la conviction se fait dans son esprit, et que son travail consciencieux lui démontre clairement que le prévenu est innocent, que des circonstances fortuites ont seules conduit à poursuivre une instruction dont il démontre l'inanité en venant déclarer que ses travaux aboutissent à un résultat négatif, que la personne qu'on croyait empoisonnée est morte naturellement, et que sa mort n'appellera pas une expiation terrible ! Si tout à l'heure le savant empruntait à la justice son glaive pour punir, ici, il protége l'innocent de son égide; il résiste aux entraînements populaires, parfois aussi violents qu'irréfléchis; il éprouve la joie la plus vraie qui puisse faire battre un cœur généreux : il empêche une injustice.

L'étude rapide de quelques-unes des matières vénéneuses que produisent les végétaux, l'examen critique de quelques opinions accueillies trop légèrement par l'histoire, puis l'exposé des méthodes employées par la médecine légale pour rechercher et caractériser les matières vénéneuses d'origine organique, sont l'objet de cet article.

Digitized by Google

I

Toutes les origines nous échappent; de toute antiquité, l'humanité nous apparaît avec son cortége d'animaux et de végétaux domestiques; les hommes, dès les temps les plus reculés, sont déjà éleveurs de moutons; ils récoltent du froment et de l'orge, qui ni les uns ni les autres ne se rencontrent plus à l'état sauvage; les plantes comestibles ne sont pas les seules que l'humanité ait appris à connaître, et les plus anciens monuments historiques nous montrent déjà les hommes possesseurs de poisons qui rendent mortelles les blessures des flèches. — Dans le premier livre de l'*Odyssée*, Minerve apparaît à Télémaque, elle l'encourage à résister aux entreprises des prétendants qui ont envahi la maison paternelle et qui vivent dans la mollesse et la débauche. « Quel changement, dit-elle, si Ulysse apparaissait tout à coup à la porte de son palais avec son casque, son bouclier et ses javelots, tels que je le vis dans le palais de mon père, lorsqu'il revint d'Ephyre, de la cour d'Ilus, auquel il avait demandé un poison mortel pour en frotter les pointes de ses flèches. » — Quel était ce poison mortel? C'est ce qu'il est impossible de dire aujourd'hui, les anciens avaient certainement reconnu combien sont redoutables les morsures de quelques serpents, peut-être empruntaient-ils à ces animaux le poison qu'ils secrètent, peut-être aussi connaissaient-il les propriétés toxiques que recèlent certaines plantes. — On a trouvé en Egypte de très nombreux spécimens d'animaux conservés, soustraits à l'action décomposante du temps; ces préparations exigeaient des connaissances chimiques assez étendues et il n'est pas improbable que les anciens aient pu découvrir les propriétés vénéneuses de quelques-unes des plantes qu'ils cultivaient ou qui croissaient spontanément dans les contrées qu'ils habitaient. Si nous concluons de ce qui se passe encore sous nos yeux à ce qui a dû avoir lieu autrefois, nous reconnaissons qu'une civilisation peu avancée peut cependant avoir la connaissance de poisons violents, les peuplades sauvages de l'Amazone trempent aujourd'hui encore leurs flèches dans le curare et en rendent ainsi les blessures mortelles.

Les poisons minéraux paraissent avoir été d'un emploi plus récent; Pline ne connaît guère que les composés du mercure et ceux du plomb comme étant doués de propriétés vénéneuses; parmi ces derniers, le sublimé corrosif seul est un poison violent, et s'il a servi au XVIIe siècle à la Brinvilliers et à ses complices, il ne paraît

Digitized by Google

pas avoir été employé dans l'antiquité. L'acide arsénieux, improprement appelé arsenic, dont les Borgia ont sans doute fait usage et qui est devenu aujourd'hui le plus vulgaire de tous poisons [1], n'a dû être obtenu en quantité un peu notable que lorsque les progrès de la métallurgie l'ont fait préparer comme produit accessoire du traitement de certains minerais; aussi les toxiques végétaux ont-ils eu dans l'antiquité une importance plus grande qu'ils n'en ont aujourd'hui [2], et parmi eux se place au premier rang par son importance la ciguë, qui servit au meurtre juridique d'une des gloires les plus pures de la Grèce, de Socrate.

La ciguë aquatique fait partie de la famille des ombellifères, qui renferme plusieurs plantes comestibles; les carottes, les panais, placés dans le même groupe que la ciguë, ont quelque analogie avec elle, et il n'est pas rare que des personnes inexpérimentées confondent la plante vénéneuse avec celles qui jouissent d'une parfaite innocuité, aussi les accidents dus à cette plante sont-ils assez fréquents. Le principe toxique de la ciguë est la conicine, matière solide, blanche, cristalline.

Parmi les familles de végétaux riches en principes toxiques, se trouvent les papavéracées, qui comprennent plusieurs espèces de pavots; c'est du pavot somnifère qu'on extrait surtout l'opium, matière qui donne naissance en Orient à un commerce important; si le suc desséché des pavots, l'opium qui, dissous dans l'alcool, prend le nom de laudanum, est une matière dangereuse et toxique lorsqu'elle est employée en quantité considérable, elle constitue un médicament précieux, un agent puissant, dont la médecine fait souvent usage; aussi y a-t-il intérêt à multiplier le pavot médicinal. Cette culture a été entreprise il y a déjà quelques années par un pharmacien de Clermont-Ferrand, M. Aubergier. En 1855, M. Aubergier reçut du jury international une grande médaille d'honneur comme récompense de cette utile tentative, qui n'a pas donné cependant tous les résultats avantageux sur lesquels on comptait.

On sait quelle fureur les Chinois apportent à satisfaire l'habitude qu'ils ont contractée de fumer de l'opium; les effets de cette manie sont terribles; l'ivresse, la somnolence légère, que procure d'a-

[1] En France, il y a eu, en 1841, 52 empoisonnements, dont 38 par l'acide arsénieux; en 1842, sur 48 empoisonnements, 29 étaient dus à la même matière; enfin, ce poison comptait pour 29 sur 49 et 41 sur 52, en 1843 et en 1844. En Angleterre, de 1837 à 1838 inclusivement, sur 516 empoisonnements, 186 étaient dus à l'acide arsénieux.

[2] Le poète grec Nicandre qui vivait deux siècles avant Jésus-Christ, a composé un traité en vers sur les poisons et leurs remèdes (*Alexipharmaca*). Parmi les poisons végétaux, il cite l'aconit (*aconitum lycoctonum*), la coriandre, la ciguë, la colchique, le lotus dorychnium, la jusquiame, l'opium, les champignons. En fait de poisons minéraux, il ne cite que le blanc de plomb (carbonate de plomb) et la litharge (oxyde de plomb).

Digitized by Google

bord la fumée de l'opium dégénère bientôt en abrutissement complet, quand les malheureux atteints de cette funeste habitude ne savent plus résister à leur penchant ; les autorités chinoises ont essayé en vain de lutter contre cette passion envahissante ; il n'est que trop facile de transiger avec la délicatesse peu scrupuleuse des fonctionnaires chinois, et l'Angleterre, malgré les prétentions morales qu'elle affiche parfois avec tant de rigueur, n'hésite pas cependant à favoriser dans l'Inde la culture et l'exportation d'une denrée qui a de si funestes effets sur les habitants du Céleste-Empire. On peut tirer de l'opium plusieurs matières cristallines différentes, qui, à l'exception d'une seule, font toutes partie des alcaloïdes, c'est-à-dire des matières organiques qui peuvent se combiner avec les acides, et jouer dans les combinaisons salines un rôle semblable à celui de la potasse, de la soude ou de la chaux ; de là le nom de base organique ou d'alcaloïde (corps ressemblant aux alcalis), qu'on donne parfois à ces matières quaternaires formées de charbon, d'hydrogène, d'oxygène et d'azote. La morphine est de toutes les bases contenues dans l'opium la plus abondante, et celle qu'on emploie le plus en pharmacie sous forme d'acétate ou de chlorhydrate.

Les anciens n'ont pas ignoré les effets des pavots, car les poètes du temps emploient souvent une métaphore qui indique qu'ils connaissaient les propriétés narcotiques de cette plante. Les personnes qui ont pris des quantités considérables de préparations renfermant la morphine ressentent tous les symptômes de l'ivresse, avec un besoin de sommeil irrésistible. Les doses énormes produisent parfois des effets moins funestes que des quantités plus faibles ; on cite l'histoire d'un élève en pharmacie qui, à la suite d'un profond chagrin, avala 23 grammes d'acétate de morphine : ayant été traité immédiatement, il fut sauvé. Les affusions d'eau froide sur la tête sont un des modes de traitement qui paraissent réussir le mieux ; elles réveillent une sensibilité qui semblait avoir disparu, et permettent aux vomitifs de produire leur effet.

Tandis que l'opium agit dans la plupart des cas comme narcotique, on cite d'autres circonstances, au contraire, dans lesquelles il semble doué de propriétés excitantes analogues à celles du café. Un observateur digne de foi rapporte qu'un écrivain anglais prenait 30 gouttes de laudanum le soir, quand il sentait le sommeil le gagner ; deux ou trois heures après, quand la fatigue l'accablait de nouveau, il reprenait 100 gouttes et éprouvait alors une excitation très vive qui lui permettait de prolonger encore son travail pendant plusieurs heures. Le docteur Burnes, dans un voyage au Cachemire, vit un cavalier qui lui servait de guide, partager avec son cheval épuisé une petite quantité d'opium ; le cheval fournit avec facilité une nou-

Digitized by Google

velle journée de 40 milles, et le cavalier lui-même devint plus actif et plus animé.

La strychnine et la brucine, les deux alcaloïdes les plus vénéneux qu'on connaisse, s'extraient de végétaux exotiques. — La noix vomique qui renferme ces deux matières toxiques provient du *strychnos nux vomica*, qui croît à Ceylan, au Malabar et sur la côte de Coromandel. La fève de Saint-Ignace, dans laquelle on ne rencontre que de la brucine, est l'amande d'un fruit que porte l'*ignatia amaria*, arbre des Philippines. — Les matières désignées dans le commerce sous les noms de fausse augustare, de bois de couleuvre, d'upas teinté proviennent encore des végétaux de la famille des strychnines. — Les effets de la strychnine et de la brucine sont terribles : les spasmes, les convulsions, le tétanos même ne tardent pas à suivre leur ingestion. On cite un exemple d'une jeune femme qui, dans un moment de désespoir, but 8 à 10 grammes de poudre de noix vomique délayée dans l'eau ; les effets furent très rapides : avant qu'on eût pu se procurer de l'émétique, c'est-à-dire avant l'espace de dix minutes, les convulsions commencèrent; elles revinrent à quatre reprises différentes, et la malade expira une heure après l'ingestion du poison.— La brucine et la strychnine employées pour combattre la paralysie sont des médicaments dangereux ; pris en petites quantités, ils paraissent être facilement supportés, mais le médecin doit se garder d'une sécurité trompeuse et ne pas se hâter d'augmenter les doses : un malade qui, pendant plusieurs jours, avait pris sans inconvénient en deux doses 5 centigrammes de strychnine, mourut en quelques heures quand on voulut élever la dose à 7 centigrammes, c'est-à-dire lui faire prendre en une seule fois 35 milligrammes de cette dangereuse matière. On n'a pas oublié encore le célèbre procès Palmer, qui excita chez nos voisins d'outre-Manche une si vive préoccupation ; le médecin Palmer fut convaincu d'avoir empoisonné plusieurs personnes avec de la strychnine; il espérait sans doute que la ressemblance qui existe entre les accidents que détermine ce redoutable poison et les attaques d'épilepsie lui permettraient d'échapper au châtiment ; il n'en fut rien, et, malgré les difficultés que rencontra l'expertise, le jury n'hésita pas à rendre un verdict de culpabilité.

Quoique les climats tempérés ne produisent pas de plantes aussi vénéneuses que celles qui appartiennent à la famille des strychnées, cependant on y rencontre quelques végétaux qui renferment des principes toxiques doués d'une grande énergie. — La famille des solanées notamment, bien que la pomme de terre y soit comprise, comprend aussi le tabac, le datura, la belladone, la jusquiame et la mandragore, qui toutes sont vénéneuses. — Elles renferment plu-

Digitized by Google

sieurs principes toxiques qu'on doit encore ranger parmi les alcaloïdes; la nicotine qu'on extrait du tabac n'est plus une matière solide comme les poisons végétaux extraits des papavéracées et des strychnos; c'est un liquide, extrêmement âcre, corrosif, caustique, ses vapeurs sont irritantes; aussi, n'est-ce pas un poison qu'il soit possible de dissimuler; on ne peut évidement l'administrer qu'en employant la violence. — La daturine, extraite des datura, comme l'atropine que fournit la belladone, sont au contraire des corps solides, doués d'une saveur âcre et amère. La mandragore renferme aussi un principe toxique qui n'a pas été étudié jusqu'ici d'une façon complète. — Les empoisonnements accidentels dus à ces principes toxiques sont assez fréquents; des enfants mangent les fruits du datura et succombent, des personnes ignorantes emploient des infusions de tabac en lavement et meurent. On connaît enfin la triste histoire du poète Santeuil, qui mourut pour avoir avalé du vin mêlé de tabac en poudre. Dans une communication faite tout récemment à l'Académie des sciences, on a signalé encore un cas curieux d'empoisonnement par le tabac. Un contrebandier avait appliqué sur sa peau nue des feuilles de tabac pour les soustraire plus facilement aux recherches des agents de la douane; le tabac mouillé par la sueur détermina un véritable empoisonnement, qui fut au reste assez facile à guérir.

La digitaline, qu'un crime a rendue célèbre, est une matière blanche, faiblement cristallisée, extrêmement amère; elle diffère essentiellement des principes toxiques précédents, car elle ne renferme pas d'azote; on l'extrait de la digitale, jolie plante qu'on cultive volontiers dans les jardins pour ses fleurs d'un beau rouge vif. La digitaline agit très vivement sur l'économie; elle provoque l'insomnie, le délire, des vomissements abondants; quand les doses sont considérables, la mort n'est pas instantanée; elle a lieu seulement après quelques heures. A Londres, en 1826, un charlatan avait administré à un malade une très forte décoction de feuilles de digitale, qui amena la mort après vingt-quatre heures.

De tous les poisons végétaux, le plus violent est, sans contredit, l'acide prussique ou cyanhydrique : quelques gouttes suffisent pour donner la mort, qui est presque instantanée; il est bien rare que les soins les plus rapides puissent ranimer une personne qui a été empoisonnée par l'acide prussique employé en dissolution concentrée, et surtout anhydre. Dans les cours de chimie, on tue souvent des animaux avec ce poison, pour montrer qu'il agit avec une foudroyante rapidité, et si en effet on laisse tomber quelques gouttes sur l'œil d'un lapin, il succombe presque immédiatement, après s'être violemment agité dans de rapides convulsions. Les hommes ne résistent pas plus

Digitized by Google

longtemps; un garçon de laboratoire trouvant sur une table une dissolution alcoolique d'acide prussique, dont l'odeur rappelle celle du kirsch, et, croyant rencontrer une liqueur agréable, en but une certaine quantité, il tomba foudroyé, en deux minutes il était mort. Les annales de la science ont enregistré un terrible empoisonnement dû à l'acide cyanhydrique ; en 1830, un médecin de Bicêtre prescrivit à sept épileptiques du sirop cyanhydrique. Il y eut une erreur dans la préparation et on fit prendre aux malades une dose d'acide prussique considérable ; vingt minutes après l'ingestion du poison le premier malade succombait, trois quarts d'heure n'étaient pas écoulés que le septième rendait le dernier soupir.

Il n'est pas impossible que les anciens aient eu connaissance des propriétés terribles de l'acide prussique ; dans le récit qu'ont laissé les historiens latins de l'empoisonnement de Britannicus, on voit ce prince succomber presque immédiatement ; après quelques convulsions, il rendit le dernier soupir. La strychnine et la brucine n'auraient probablement pas produit une mort aussi rapide. Il n'est pas impossible sans doute que les Romains, qui faisaient avec l'Inde un commerce important, n'aient pu se procurer une certaine quantité des matières premières qui renferment ces deux alcaloïdes, puisque, ainsi que nous l'avons vu, les végétaux qui les fournissent croissent dans les Philippines et dans l'Indoustan. Il paraît plus probable cependant que Locuste et les élèves qu'elle forma, d'après l'ordre de Néron, savaient distiller les feuilles de laurier-cerise, ou même avaient observé le changement qui survient dans les amandes amères lorsqu'elles sont broyées avec de l'eau ; dans ces conditions, l'amygdaline, matière neutre que renferme ces amandes, se décompose sous l'influence de l'eau et d'une substance particulière, l'émulsine, qui semble jouer le rôle de ferment, et donne naissance à de l'essence d'amandes amères et à de l'acide cyanhydrique. Cette décomposition est due à l'influence d'un principe qui existe à la fois dans les amandes amères et dans les amandes douces ; on peut observer de la façon la plus nette la production de l'acide cyanhydrique, par le contact de ces deux matières, dans une expérience qui est restée célèbre. On extrait à l'aide de l'alcool l'*amygdaline* qui existe dans les amandes amères ; on extrait, d'autre part, avec de l'eau, l'*émulsine* qu'on trouve dans les amandes douces, les deux matières séparées sont complétement inactives, et on peut les faire prendre séparément à deux chiens, sans qu'ils en ressentent le moindre malaise ; mais il n'en est plus ainsi si on leur fait prendre un mélange des deux matières, réagissant l'une sur l'autre dans les organes de l'animal, elles donnent naissance à l'acide cyanhydrique, qui amène rapidement la mort.

Digitized by Google

Il arrive au reste encore journellement des accidents par suite de l'imprudence des personnes ignorantes qui emploient, comme remèdes, les eaux distillées de laurier cerise, les infusions de fleurs de pêcher, ou enfin les amandes amères.

II

Le crime, il faut le reconnaître, est donc bien armé ; il trouve autour de lui des instruments de mort nombreux, variés, agissant lentement, ruinant la santé sans brusques secousses, ou bien foudroyant au contraire et ne laissant pas à la victime le temps de réclamer un dernier secours ; mais que celui qui sent germer dans son cœur un dessein funeste n'espère pas échapper à une juste punition. Les derniers progrès de la chimie donnent à ses procédés une certitude qu'ils n'avaient pas jusqu'ici, et permettent d'arriver à coup sûr à la découverte de la vérité, de protéger l'innocent et de punir le coupable. Il est important, en effet, d'avoir entre les mains des preuves positives de la présence de la substance toxique dans les matières alimentaires suspectes, ou dans les débris du cadavre d'une personne empoisonnée ; il est indispensable de se baser sur des preuves palpables, il faut arriver, toutes les fois que cela sera possible, à isoler le poison lui-même, à le caractériser avec toutes ses réactions, et si on est impuissant à obtenir la matière vénéneuse elle-même parfaitement pure, il faut au moins retrouver dans les matières extraites les propriétés toxiques de la substance qu'on suppose avoir été ingérée par la victime. Si l'expert doit parfois, en effet, fournir des armes à la justice, il faut aussi qu'il puisse aider la défense à accomplir sa sainte mission ; il faut qu'il sache résister aux entraînements populaires, et que, sûr des méthodes que la science lui met entre les mains, il ne puisse avoir l'esprit troublé par les clameurs du public abusé.

Combien de fois a-t-on accusé à tort le poison d'avoir occasionné des morts dues à des causes naturelles ! Combien a-t-on vu de personnes, dans les saisons chaudes, périr subitement pour avoir pris des boissons trop fraîches ! A New-York, ces catastrophes arrivent très souvent ; les chaleurs y sont très vives en été ; les froids rigoureux de l'hiver, qui gèlent les masses d'eau considérables des grands lacs du Nord, fournissent la glace à très bas prix, l'usage des boissons glacées y est commun et entraîne des accidents qu'on serait bien mal venu d'attribuer à des empoisonnements. L'habitude de prendre ces boissons fraîches est tellement invétérée, qu'on cite

Digitized by Google

l'exemple d'une personne qui, venant d'enterrer un de ses amis mort subitement pour s'être ainsi brusquement refroidi en buvant un sirop à la glace, mourut par suite de la même imprudence, sans que l'exemple terrible qu'elle avait eu sous les yeux eût pu la mettre en garde contre cette funeste habitude. En France, les mêmes causes amènent les mêmes effets, et, dans les étés très chauds, il n'est pas rare de voir des personnes fort incommodées par le seul usage des glaces ; on se rappelle encore que, sous la Restauration, on fut obligé, pour céder à la pression de l'opinion publique, d'ordonner une enquête sur la salubrité des préparations glacées du café de la Rotonde, au Palais-Royal, à Paris. Il y avait eu des accidents si nombreux, par suite de la consommation des glaces, qu'on crut à un empoisonnement ; l'enquête montra que tous les vases étaient en bon état, et que les préparations n'avaient d'autre défaut que leur basse température. Un pareil effet se serait produit deux ou trois siècles plus tôt, à une époque d'ignorance où les moyens d'investigation auraient fait défaut, qu'à coup sûr l'infortuné limonadier aurait payé par les tortures et même par sa vie l'imprudence des consommateurs. Il est très possible qu'on doive chercher dans des causes analogues la solution de quelques-uns des problèmes historiques qui ont le plus soulevé de commentaires, et entre autres l'explication de la mort de Madame (Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans), que Bossuet a pleurée en termes si magnifiques. On accusa plusieurs personnes de sa mort, et il est possible qu'elle ait été empoisonnée; cependant, il faut remarquer qu'elle est morte très rapidement ; qu'on ne paraissait pas connaître à ce moment de poisons aussi actifs que ceux qu'il eût fallu employer pour la faire périr aussi subitement ; il faut remarquer enfin qu'elle prit un verre de chicorée à la glace, et qu'on connaît de très nombreux exemples de mort subite due à l'ingestion de boissons froides parfaitement innocentes. En 1536, le dauphin François, fils de François Ier, but imprudemment un verre d'eau, au moment où il sortait d'un jeu de paume et où il avait le corps en sueur. Immédiatement, il éprouva des accidents graves, et, le quatrième jour, il mourut d'une pleurésie aiguë. On crut à un empoisonnement et les soupçons tombèrent sur l'échanson qui avait préparé le verre d'eau, Sébastien Montecuculli, gentilhomme italien. Le malheureux fut mis à la torture et tiré à quatre chevaux. L'horreur de ses souffrances lui fit confesser un crime qu'il n'avait pas commis. Il se donna pour complices Antoine de Leva et Ferdinand de Gonzague, général de Charles Quint [1]. L'histoire n'a pas toujours

[1] Voir Flandin, *Traité des Poisons*, et Guérard, *sur les dangers des boissons froides*. (*Annales d'hygiène et de médecine légale*, t. III.)

Digitized by Google

appliqué à ces accusations d'empoisonnement la critique sérieuse qu'elles exigent ; on admet encore généralement que Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, fut empoisonnée par René le Florentin avec des gants parfumés..... Que cette princesse ait été empoisonnée, cela est possible, nous n'avons pas autorité pour le nier; mais qu'elle ait été empoisonnée avec des gants, cela est moins probable, car la peau des mains est couverte d'un épiderme très serré sur lequel les poisons n'ont aucune action, et les chimistes manient constamment des substances toxiques sans en éprouver le moindre malaise. On peut sans doute faire pénétrer certains remèdes et même certains poisons à l'aide de frictions sur la peau, mais on a bien soin d'opérer sur les parties du corps où l'épiderme plus mince permet une absorption plus rapide.

L'expert chargé de se prononcer sur la cause d'une mort subite, doit donc être non-seulement chimiste, mais encore médecin, car l'autopsie doit précéder les recherches toxicologiques, et peut les rendre inutiles. La rupture des vaisseaux, l'apoplexie foudroyante, sont des causes de mort subite assez fréquentes et qui donnent lieu parfois à des accusations d'empoisonnement mal fondées.

Les matières toxiques d'origine organique sont en général assez stables pour persister pendant quelque temps dans l'économie à leur état primitif; il est fort heureux qu'il en soit ainsi, car l'on conçoit que si ces matières se brûlaient dans le torrent de la circulation après avoir apporté le trouble dans la santé, elles échapperaient complétement aux recherches. On sait, par exemple, que l'amidon, que le sucre ingéré ne se retrouvent bientôt plus à leur état primitif dans l'économie, mais sont brûlés peu à peu et se dissipent sous forme d'eau et d'acide carbonique ; les poisons végétaux persistent au contraire en quantité plus ou moins notable, et peuvent dès lors être caractérisés. Une des expertises les plus remarquables qui aient été faites sur les empoisonnements par des toxiques végétaux, est due à M. Stas, qui eut à découvrir de quelle matière s'était servi Bocarmé pour empoisonner son beau-frère. Les traces que la matière toxique avait laissées sur les organes étaient tellement profondes, les tissus avaient été si violemment corrodés, que la justice pensait que la victime avait succombé à l'action de l'acide sulfurique ; dès ses premières recherches, M. Stas reconnut facilement que cette supposition était inexacte, et il s'efforça d'imaginer une méthode propre à décéler la matière toxique. Quelques instants après la mort de son beau-frère, Bocarmé avait introduit dans la bouche de celui qu'il venait de faire périr une assez forte quantité de vinaigre, probablement pour faire croire que la victime avait succombé à l'intoxication due à un mets trop vinaigré ; les restes qu'on

Digitized by Google

remit à M. Stas étaient donc imprégnés d'une assez forte quantité d'acide acétique.

On comprend que, dans une recherche comme celle que devait tenter le chimiste belge, il ne pouvait être question de se débarrasser des matières organiques au milieu desquelles le poison devait être mêlé, en les détruisant au moyen de la chaleur ou des acides énergiques, car le poison aurait disparu du même coup ; il fallait employer des méthodes délicates, incapables de détruire le corps du délit. M. Stas avait placé dans l'esprit de vin les organes sur lesquels il devait opérer, et avait distillé une partie de l'alcool dans lequel ces matières avaient séjourné, quand, en ajoutant de la potasse au résidu, il remarqua que le liquide se colorait fortement en noir et qu'il se manifestait une odeur forte, animalisée, singulière.

Frappé de ces circonstances, le chimiste belge s'efforça, dès lors, d'isoler cette matière qui pouvait bien être une base organique ; il essaya alors de traiter par un autre dissolvant le mélange renfermant la potasse et la matière odorante ; il employa l'éther qui vint bientôt surnager au-dessus du liquide aqueux renfermant la potasse ; en laissant cet éther se volatiliser à l'air, M. Stas vit se former, dans le verre de montre où il l'avait placé, un anneau sirupeux d'une matière très alcaline, très amère, prenant à la gorge et ayant une saveur analogue à celle que présente le liquide qui se dépose dans une pipe où l'on a pendant longtemps fumé du tabac.

La voie dans laquelle devait s'engager M. Stas était dès lors nettement tracée ; la méthode est indiquée ; il faut extraire par l'alcool l'acétate de la base organique qui existe dans les organes qui lui sont soumis, et que peuvent renfermer aussi les râclures du parquet de la salle dans laquelle le crime a été commis, délivrer de sa combinaison avec l'acide acétique, avec le vinaigre que Bocarmé avait fait prendre à Fougnies, la base vénéneuse au moyen de la potasse ; enfin, traiter par l'éther le liquide renfermant l'alcaloïde. De tous les organes fut extraite, par cette méthode, cette même matière huileuse, âcre, d'une odeur forte et nauséabonde. M. Stas, toutefois, n'est pas encore satisfait, il combine cette matière avec un acide, arrive à obtenir une combinaison cristallisée qui, traitée de nouveau par la potasse et l'éther, abandonne enfin un liquide qui présente tous les caractères distinctifs de la *nicotine*. La chimie, dès 1850, est donc armée assez complétement pour qu'une substance mal connue jusqu'alors, qui n'avait été préparée pure que depuis peu de temps, soit cependant retrouvée sans hésitation ; Bocarmé a eu beau s'évertuer pour rechercher dans l'arsenal des poisons, celui qui lui paraissait le moins connu, il n'en a pas moins été convaincu de son crime, et, parmi les pièces de conviction qui doivent l'accabler, l'expert peut

Digitized by Google

lui montrer la matière même qu'il a préparée avec tant de peine pour consommer son forfait.

Il est probable que les experts ne seront pas appelés de nouveau à rechercher la nicotine dans les cas d'empoisonnement, son odeur est tellement violente, sa saveur tellement caustique que jamais elle ne pourra être dissimulée, et que la personne qu'on veut forcer de prendre cette dangereuse matière, mise sur ses gardes par son odeur épouvantable, ne cédera qu'à la violence qui répugne toujours à l'empoisonneur. C'est traîtreusement qu'il agit, dans le silence, il se dissimule, il n'attaque pas franchement comme un scélérat hardi et il s'entoure du dehors de l'amitié ; il veut administrer un remède, une tisane, il simule la bonté, l'amour même, pour accomplir plus facilement son lâche forfait, qui heureusement, nous le répétons, ne restera pas impuni, car depuis l'expertise remarquable de M. Stas, que nous venons de décrire rapidement, un autre moyen de recherche a été préconisé et soumis dans ces derniers temps à plusieurs épreuves décisives qui témoignent qu'on en peut attendre de véritables services.

Il y a quelques années déjà, un chimiste anglais, justement célèbre, M. Th. Graham, a repris les curieuses recherches d'endosmose et d'exosmose qui avaient été commencées par Dutrochet. On sait que si, à l'exemple de cet habile physiologiste on immerge dans l'eau un tube assez large terminé par une membrane d'origine animale, ou même un vase poreux quelconque, renfermant une dissolution mucilagineuse, une gomme par exemple : on verra bientôt l'eau fortement attirée dans l'intérieur du vase, s'élever beaucoup au-dessus de son niveau dans le vase extérieur. Ainsi, dans cette expérience, il y a transport de l'eau dans le vase extérieur, il existe une certaine force qui tend ainsi à entraîner l'eau vers la matière sirupeuse contenue dans le vase poreux ; toutefois, ce mouvement n'est pas le seul qui s'exécute dans cette expérience, et on remarque presque toujours un mouvement de la matière dissoute placée dans l'intérieur du vase, vers l'eau extérieure ; s'il y a endosmose, suivant l'expression de Dutrochet, mouvement vers l'intérieur ; il y a toujours aussi exosmose, c'est-à-dire mouvement du liquide intérieur vers l'eau environnante. En variant les conditions de l'expérience, M. Th. Graham remarqua que ce mouvement d'exosmose est particulièrement sensible pour les matières susceptibles de prendre des formes régulières, quand on évapore leur dissolution, de cristalliser comme le font le sucre, ou les sels minéraux ; si donc on place dans un vase poreux, ou encore dans une cloche terminée par une membrane animale ou par du papier préalablement traité par de l'acide sulfurique étendu, un mélange d'une matière susceptible de cristalliser, et d'une

Digitized by Google

matière qui, au contraire, ne cristallise pas ; si on mélange, par exemple, dans un vase poreux du sucre et de la gomme, on ne tarde pas à voir de l'eau pénétrer au travers de la membrane et venir étendre la gomme, tandis que le sucre, bientôt dissous, passe au travers de la membrane et se répand au dehors ; il y a ainsi séparation entre la matière susceptible de cristalliser, entre le *cristalloïde*, comme dit M. Th. Graham, et le *colloïde* ou la matière ayant des propriétés analogues à la gélatine. On comprend dès lors que le chimiste anglais, frappé de ces résultats, ait songé à utiliser cette tendance à la diffusion que présentent les corps cristalloïdes pour séparer une matière vénéneuse appartenant à la classe des cristalloïdes, des matières animales toujours rangées parmi les colloïdes avec lesquelles la substance toxique est mélangée. Ce procédé a été mis à l'épreuve en France depuis plusieurs années, et les élèves de l'Ecole de pharmacie ont été exercés à l'emploi de cette nouvelle méthode, à la séparation par la *dialyse* des cristalloïdes et des colloïdes.

L'attention des chimistes a été vivement ramenée vers ce procédé à propos d'un procès récent. On a obtenu des résultats très variables : tandis que M. L. Grandeau et M. J. Lefort paraissent l'avoir utilisé avec un bonheur inespéré et avoir retrouvé quelquefois dans le liquide externe toute la digitaline placée dans l'intérieur des dialyseurs, et mélangée avec les matières colloïdes, d'autres expérimentateurs, au contraire, ne paraissent pas avoir réussi aussi complétement. Les experts du procès La Pommeraye n'ont pas recueilli non plus de ce procédé tous les fruits qu'ils espéraient. Il faut bien remarquer, en effet, que, s'il existe une force qui tend à séparer les matières cristalloïdes des substances colloïdes avec lesquelles elles sont mélanlangées, certaines forces peuvent s'opposer à ce départ. Si la matière cristalloïde se combine, par exemple, avec la matière colloïde, il est certain que la dialyse n'aura pas lieu, qu'il ne se fera pas de séparation entre les deux principes ; c'est ce que M. Bouis a parfaitement vérifié en mettant en contact dans un dialyseur une matière essentiellement colloïde, comme l'albumine, le blanc d'œuf et une matière cristalloïde, comme le sublimé corrosif. Dans ce cas, il n'y a pas dialyse, car le cristalloïde et le colloïde ont formé une combinaison que la force osmatique est impuissante à détruire. Si donc, dans certaines circonstances, le nouveau procédé de M. Graham peut être très heureusement employé, il ne faut pas cependant s'exagérer ses vantages; très souvent aussi il ne donnera pas une séparation aussi nette qu'on pouvait l'espérer, et il ne faudrait pas lui attribuer une efficacité qu'il ne possède pas complétement.

Si, dans certains cas, la méthode de M. Graham ne donne aucun

Digitized by Google

résultat convenable, si le procédé de M. Stas, encore qu'il soit d'un emploi très général, et qu'il permette souvent d'isoler le poison en nature, ne réussit pas mieux, la science est-elle donc impuissante, et ne peut-elle éclairer la justice? Le prévenu a-t-il, dans ces circonstances, plus de chances d'échapper à la condamnation qui plane sur lui? Non. Il est encore des essais à tenter, moins satisfaisants certainement que les précédents, qui permettent de placer sous les yeux du jury la substance toxique elle-même, mais qui ont cependant une valeur probante considérable. Presque tous les poisons végétaux persistent dans l'économie à leur état primitif au moins pendant un certain temps; ils viennent parfois se concentrer dans certains organes, d'autres fois ils déterminent des vomissements, et dès lors on doit les retrouver dans les matières vomies. La digitaline notamment exerce cette action avec une grande énergie; aussi une personne empoisonnée par la digitaline rejette-t-elle cette matière avec les aliments qui remplissent son estomac, et s'il n'est pas possible d'isoler la digitaline elle-même des matières vomies, on pourra cependant, en traitant le mélange complexe par l'esprit de vin, en faire un extrait qui, renfermant une certaine quantité de digitaline, présentera sans doute quelques-unes de ses propriétés, et notamment ses énergiques facultés toxiques. Peut-être donc, en essayant l'action qu'exerce sur des animaux cet extrait, en suivant attentivement les symptômes manifestés, pourra-t-on caractériser, par les réactions qu'elle exerce sur l'économie animale, la matière toxique, comme le chimiste l'avait reconnue par quelques-unes des colorations ou des précipités qu'elle donne au contact de divers réactifs.

Lorsque les experts nommés au moment de l'instruction contre La Pommeraye pénétrèrent dans son arrière-cabinet, ils furent frappés d'y rencontrer une collection très complète des poisons les plus énergiques : toutes les matières toxiques minérales ou végétales y existaient en abondance ; un flacon, renfermant de la digitaline en quantité relativement énorme, plusieurs grammes, était presque vide. Aussi, l'attention de MM. Tardieu et Roussin se porta-t-elle d'abord sur cette matière, qu'emploient, il est vrai, les pharmaciens homéœpathes, mais qu'ils emploient en très faible quantité, tellement que la quantité achetée en une année par La Pommeraye chez le fabricant de produits chimiques Ménier aurait suffi, non-seulement à la consommation d'un médecin homéœpathe très occupé, mais encore à la dépense d'une pharmacie achalandée. L'attention des experts attirée sur cette digitaline, il fallut essayer de l'extraire des organes, et surtout des matières vomies, qui avaient laissé des taches visibles sur le parquet de l'atelier qu'habitait l'infortunée Mme de Pauw. L'estomac, comme les râclures du parquet, furent trai-

Digitized by Google

tés par l'alcool. La dissolution alcoolique évaporée présentait un goût amer; elle donnait, avec l'acide chlorhydrique, une coloration verte, caractère qui est le plus net que présente la digitaline. Les efforts que firent les experts pour isoler de cet extrait la digitaline furent impuissants. Ils n'étaient pas là, en effet, devant une de ces matières à réactions nettes et précises qu'il est aisé de reconnaître : ils avaient à démontrer la présence d'une substance encore mal connue, mal étudiée, aux caractères peu précis. Il faut alors déplacer l'étude; cette matière aux caractères vagues et peu définis, elle tue cependant, elle exerce sur l'économie une action rapide et funeste. Suivons donc cette action, étudions-la avec soin et voyons si, dans le spectacle cruel, mais nécessaire, de l'agonie des animaux, nous ne retrouverons pas quelques-uns des symptômes qui ont accompagné la mort de la victime dont les mânes crient vengeance.

MM. Tardieu et Roussin essayèrent sur des animaux, notamment sur des chiens, l'action de l'extrait alcoolique de l'estomac et du plancher; un chien vigoureux et de bonne santé reçut cinq grammes d'extrait des râclures du plancher; la matière fut introduite sous la peau. Pendant les premiers instants, l'animal ne parut nullement souffrir. Bientôt cependant une certaine inquiétude se manifeste, le mouvement du cœur se ralentit, les vomissements sont fréquents, l'intelligence reste lucide. Huit heures après l'introduction de l'extrait du parquet, l'animal succombe. Les vomissements et surtout l'affaiblissement des mouvements du cœur sont deux des symptômes qui avaient le plus frappé le médecin, qui avait été témoin des derniers moments de Mme de Pauw. Un lapin fut encore tué avec l'extrait des râclures du plancher. Un chien qui avait reçu un extrait des râclures du plancher non atteint par les vomissements, n'éprouva aucun malaise; cette expérience était importante, car l'atelier de Mme de Pauw ayant été occupé quelque temps auparavant par un photographe, on pouvait craindre que le plancher ne fût imprégné de quelques matières vénéneuses; il faut se rappeler cependant que la seule matière réellement toxique qu'emploient les photographes sont les cyanures, qui, exposés à l'air en dissolution pendant quelque temps, se décomposent rapidement en donnant naissance à du carbonate de potasse, qui n'est que faiblement vénéneux. La nullité d'action de l'extrait du plancher non atteint par les vomissements vint au reste démontrer que l'extrait qui avait fait périr le chien et le lapin, soumis aux premières expériences, devait bien ses propriétés vénéneuses aux matières vomies qui s'étaient infiltrées dans le bois du parquet. Un autre essai fut tenté avec les portions de l'estomac et des intestins que les docteurs avaient recueillis dans le cadavre de Mme de Pauw, et ces viscères restés dans un état de conservation des

Digitized by Google

plus remarquables furent traités par l'alcool; l'extrait obtenu par l'évaporation au bain-marie, fut administré à un chien. La quantité était faible, 2 grammes seulement; aussi l'animal éprouva-t-il tous les symptômes de l'empoisonnement par la digitaline, mais cependant ne périt pas. La guérison du chien qui avait reçu l'extrait de l'estomac, la mort de celui qui au contraire avait été empoisonné par les râclures du parquet, démontrent nettement qu'on ne pouvait attribuer les effets toxiques observés qu'à un poison, et nullement, comme on aurait peut-être pu le croire, à des matières putrides extraites des organes déjà en voie de décomposition.

On sait comment se termina ce drame épouvantable : le prévenu ne méritait aucune pitié, il succomba devant les charges accablantes accumulées sur lui par l'expertise, car malgré son habileté, malgré le choix qu'il avait fait d'une matière peu connue et difficile à caractériser, La Pommeraye n'aurait pas dû croire, si un amour effréné de la richesse ne l'eût aveuglé, que cette matière toxique échapperait aux recherches de la chimie et de la physiologie. La méthode de recherche, dite physiologique, préconisée par MM. Tardieu et Roussin, déjà employée dans la science, y a aujourd'hui droit de cité; si elle est moins satisfaisante que celle qui permet d'isoler le poison lui-même, elle entraîne cependant aussi la conviction, elle ne permet pas de douter de l'empoisonnement, puisque les entrailles de la victime recèlent encore une matière capable de déterminer la mort. La science, il faut donc le reconnaître, reste à la hauteur de sa mission, et, si grandes que soient les difficultés qu'elle ait à résoudre, elle sait en triompher.

P.-P. Dehérain.

Digitized by Google

DE SAIGON

AU LAC DU CAMBODGE

SOUVENIRS D'UN VOYAGEUR EN COCHINCHINE

..... J'étais à peine depuis un mois à Saïgon, lorsque j'entendis parler des grandes pêches qui allaient commencer au Cambodge, comme de l'une des choses les plus curieuses que j'eusse à voir dans ce pays, où tout cependant était curieux et nouveau pour moi. Nous étions à la mi-mars; la conclusion du traité qui attribuait à la France le protectorat du Cambodge multipliait les relations entre la capitale de notre colonie asiatique et celle de ce royaume. Le gouverneur venait d'organiser, à la sollicitation des commerçants, des convois réguliers partant deux fois la semaine de Saïgon, et remontant jusqu'à Caï-Tia, marché important situé à peu de distance de Vinh-Long, capitale de la province de ce nom. Cette organisation, peu dispendieuse pour nous, est une mesure singulièrement intelligente et commode. Le gouverneur de la colonie fournit deux pirogues montées chacune par un petit peloton de soldats de marine : l'une prend la tête, l'autre forme l'arrière garde; au milieu viennent se ranger par centaines les barques annamites, chinoises ou cambodgiennes. Le seul aspect de nos uniformes garantit le convoi le plus riche contre l'audace et la rapacité des pirates qui infestent les rivières, et qui, vingt fois défaits et dispersés par nos armes, reparaissent sans cesse sur un point ou sur l'autre.

Un officier de la marine impériale, auquel j'étais recommandé, obligeant comme ils le sont tous, m'avait, dès mon arrivée, procuré

Digitized by Google

pour domestique un certain Pablo, Tagal d'origine, qui me servait à la fois de valet de chambre, de cuisinier et d'interprète, tout cela à raison de cinquante francs par mois. Ces Tagals, dont la reine d'Espagne mit un certain nombre à notre disposition au début de l'expédition de Cochinchine, nous furent alors d'un grand secours. Ils appartiennent, comme on sait, à une race d'Indiens de l'île de Luçon, et forment la majorité des bataillons d'élite dans les colonies asiatiques de l'Espagne. Sobres, patients, intrépides, ils bravent les atteintes de ces climats, et ceux qui se sont fixés à Saïgon après le retour de leurs compagnons à Luçon, sont d'aussi bons serviteurs qu'ils ont été de vaillants soldats.

Il ne me restait qu'à faire partie du convoi le plus prochain. Pablo se chargea d'organiser mon voyage. Nous frétâmes une de ces longues barques cochinchinoises, creusées dans un gigantesque tronc d'arbre, si légères et si faciles à manœuvrer. L'équipage se composait de quatre personnes, le patron, ses deux fils et sa fille; celle-ci charmante, avec ses grands yeux bruns et ses petites dents noircies par l'usage du bétel, luisantes comme une double rangée de perles de jais enchassées dans un vif corail.

La belle s'appelait Kon-Bay, ce qui signifie *fille septième*, ou, si l'on veut, *sixième née*. Les Annamites ne font pas de grands efforts pour chercher des noms à leur progéniture; elle est tellement nombreuse en général que ce soin absorberait une partie de leur temps : l'aînée des filles s'appelle « fille seconde, » la seconde « fille troisième, » et ainsi de suite tant que Boudha leur en envoie. Il va sans dire que l'on applique le même procédé aux garçons, et l'état civil s'en trouve singulièrement simplifié. Kon-Bay maniait la rame avec une dextérité qui ne le cédait pas à celle de ses frères, et son costume lui laissait sous ce rapport la pleine liberté de ses mouvements. Ce costume élémentaire, composé d'une simple tunique de soie violette, permettait d'admirer des formes juvéniles et vraiment gracieuses. Le prix arrêté avec le patron, à son grand contentement, fut de six ligatures de sapèques, ou six francs par jour. Le trajet, d'un parcours de quatre cents kilomètres environ, exigeait une douzaine de jours pour aller, autant pour revenir, plus le temps qu'il me plairait de passer sur le lac où avaient lieu les pêches.

Pablo, à l'expérience duquel je m'en remis complétement, se contenta, en fait de provisions, d'embarquer du vin, un assez fort baril d'eau-de-vie, du café, du sucre et du tabac. Nous devions trouver à souhait le reste sur la route. Notre équipage, obligé de se nourrir à ses frais, emportait du riz dans un cabas de jonc, du poisson sec et du thé annamite, c'est-à-dire à grandes feuilles roug âtres, très inférieur, en raison de sa préparation grossière, au thé chinois.

Digitized by Google

Nous allions partir, lorsqu'un coup de canon annonça à la colonie l'arrivée du paquebot des messageries impériales. Aussitôt tout fut retardé, car le courrier de France est un événement capital dans ces contrées lointaines. Je reçus, comme mes amis, et non sans une certaine émotion, ma part de dépêches, et notre escadrille s'ébranla doucement sur la rivière. C'était le moment du flot, cet auxiliaire dont les Annamites, peuple essentiellement marinier, excellent à tirer parti; il nous soulevait et nous emportait. A notre sortie du port de Saïgon, trois cents barques étaient venues successivement prendre place entre les deux pirogues armées. Les unes se rendaient simplement aux marchés voisins, d'autres remontaient jusqu'au haut du pays, une partie enfin, généralement les plus grandes, remplies de sel, allaient comme moi aux pêcheries cambodgiennes. Les chargements se composaient encore d'objets très divers provenant surtout des entrepôts français et chinois : poterie commune, cotonnades, quincaillerie, ferraille, ustensiles de toilette, colliers d'ambre, ballots énormes de feuilles de bétel fraîches.

Nous ne traversâmes que difficilement les milliers de barques chinoises qui encombrent l'arroyo, depuis Saïgon jusqu'à la ville de Chò-Lun. Cette lenteur, contre laquelle pestaient nos rameurs, ne me déplaisait point. Les bords du Ben-Nghé, au milieu duquel notre convoi se déroulait comme un long serpent, offrent un ravissant coup d'œil. Nous passions nonchalamment entre une double haie d'aréquiers aux troncs élancés, au panache de feuillage foncé ; un délicieux parfum de jasmin embaumait l'air, exhalé par les fleurs de ces beaux arbres. Des groupes de cocotiers s'y mêlaient avec leurs grappes de fruits, grosses et fécondes comme un symbole de l'abondance.

Au milieu de ces plantations vigoureuses apparaissaient les maisons des principaux commerçants, entourées de leurs palissades pointues et gaiement couvertes de tuiles de formes et de dessins bizarres. Çà et là aussi, dans de petites usines, des groupes de femmes décortiquaient le riz à l'aide de mortiers à pilon, dont nous entendions le bruit monotone et cadencé. Le flot nous poussait toujours; nos rameurs, les premiers rameurs du monde, Kon-Bay comprise, se tiraient de la mêlée des barques avec l'adresse d'un cocher parisien qui franchit un encombrement de voitures sur le boulevard des Italiens. A mesure que nous laissions derrière nous la ville chinoise, la campagne se dessinait mieux, sous l'aspect d'immenses rizières dominées par le bord de nos embarcations.

Le marché de Rach-Cat était indiqué pour notre première étape ; mais, un peu avant d'y arriver, nous fûmes rejoints par une nouvelle affluence de barques ramées avec une incroyable vélocité, et

Digitized by Google

presque toutes montées par des pêcheurs qui apportaient leurs produits à ce marché. Il en débouchait des moindres canaux. Ces barques, légères, mais très vacillantes, filent sur les eaux en les effleurant à peine. Quelques-unes étaient chargées de feuilles de latanier destinées aux usages domestiques les plus multipliés. Bientôt il nous fallut lutter contre le courant pour gagner d'une seule traite Rach-Cat, afin de continuer avec le flot favorable jusqu'au marché de Cho-Dem.

Paresseusement allongé sur une natte, sous l'abri du rouffle ou toit de paille qui recouvrait le milieu de ma barque, un dur oreiller carré sous la tête, je voyais se dérouler autour de moi des paysages qui paraissent fantastiques à des yeux européens. La végétation luxuriante des bambous formait de petites oasis et de mystérieux rideaux, au milieu desquels perçait le faîte d'une ferme ou d'une riche propriété. Des buffles au poil roux et ardoisé paissaient par troupeaux sur les bords de l'arroyo, à moitié plongés dans la vase pour atteindre l'herbe la plus tendre, et des gamins tout nus se roulaient en riant sur le large dos des paisibles bêtes.

Nous n'étions pas encore à Cho-Dem que nous distinguions la route royale de Saïgon à Mytho, et la ligne des poteaux télégraphiques, se mêlant aux bambous et aux cocotiers, tout surpris de ce voisinage insolite importé dans leurs plaines par une civilisation étrangère. Ces poteaux ont de singuliers ennemis, m'assurait Pablo. Les éléphants sauvages, qui abondent dans les forêts de Biern-Hoa, semblent avoir juré leur destruction, et chaque fois que leurs incursions dans les plaines qui en sont jalonnées les leur font rencontrer, ils les renversent par un léger effort de leur trompe. Un court repos à Cho-Dem me permit d'observer ses fabriques importantes de sacs en onc destinés à emballer le riz, industrie spéciale de cette localité. Les maisons, construites en bois et en feuillages secs, sont pauvres; l'édifice le plus remarquable est une pagode à l'ombre d'un figuier banian, dont la végétation forme une sorte de bosquet sacré. Cette pagode sert aux indigènes à conjurer, par des sortiléges, les menaces des tigres. Ils viennent y brûler des bâtonnets odorants et des banderolles de papiers dorés portant des caractères sacrés, infaillibles contre les attaques de ces ennemis redoutés.

Le jusant allait commencer, nos Annamites pressèrent le départ. Nous continuâmes notre excursion pittoresque au milieu de cocotiers d'eau, de rizières ensemencées jusqu'au bord extrême du canal, de ces arbres bizarres, inconnus à l'Europe, dont l'écorce fournit un tannin précieux, une teinture excellente, et dont les fruits sont le régal des indigènes. Je fis signe à l'un des miens; d'un coup de rame, il rompit l'extrémité d'une branche penchée sur l'eau. Kon-

Digitized by Google

Bay plongea vivement son bras, la saisit avant qu'elle enfonçât, et vint me la présenter avec son plus gracieux sourire. Je détachai l'un des fruits à la robe verdâtre, et j'y mis la dent..... Il est de tradition que la gourmandise doit être punie. La mienne n'échappa donc pas à la loi commune. A la première atteinte, une saveur âcre me saisit à la gorge. J'allais rejeter bien loin le fruit malencontreux, mais la jeune Annamite me le prit de la main en riant, et n'en fit qu'une bouchée, après toutefois l'avoir assaisonné de gros sel !

Nous marchions et le paysage s'animait. Aux branches de beaux arbres aux feuilles translucides se balançaient, comme des encensoirs, les nids de ces petits oiseaux familiers, gais comme nos moineaux et comme eux recherchant le voisinage de l'homme. Je vis, près d'une habitation, un seul de ces arbres qui ne portait pas moins d'un demi-cent de ces nids si artistement construits. Je distinguai aussi des nids de perruches, et nous eûmes bientôt le tympan déchiré par les cris stridents de celles qui s'envolaient par troupes à notre approche, avec leur grosse tête et leur queue effilée. Des sarcelles, des canards, dérangés dans leurs ébats aquatiques par le long convoi, gagnaient vivement l'autre bord ou se plongeaient au plus avant des joncs. Quoique peu chasseur par tempérament, je ne résistai pas à une si belle occasion ; j'avais mon fusil sous la main, je tirai et j'atteignis deux des pauvres oiseaux. Restait à aller les prendre. Il ne fut pas même besoin de faire virer la barque ; ces Annamites nagent comme des poissons, l'un des miens sauta à l'eau, et, une minute après, il me rapporta triomphalement les produits de ma chasse.

Le soir arrivait, le courant nous devenait contraire. Nous sortîmes de l'arroyo pour entrer dans la rivière du Vaï-Co oriental ; un beau fleuve de deux cents mètres de large, où notre flottille, tour à tour grossie ou diminuée, suivant la direction des barques qui s'y ralliaient, s'épanouit tout à son aise. Au signal du chef militaire, le convoi entier s'arrêta ; chacun piqua sa perche sur la berge, s'y amarra et se disposa à passer la nuit le plus commodément possible, en attendant le retour du jour et du flot. Nous étions au marché de Ben-Luc, près duquel on me montra les vestiges d'un relais de poste fluviale, du temps du gouvernement annamite.

Cette nuit fut excellente. Durant les quelques instants que je dérobai au sommeil, pour jouir du magique spectacle de cette nature splendide, je n'entendis que le courant rapide du jusant qui se brisait en passant, comme une chanson mystérieuse, contre l'avant de nos barques, et bien loin, dans les fourrés épais de palétuviers et d'aréquiers, le rugissement rauque des tigres, assez hardis pour se rappeler à nous, mais trop rusés pour s'attaquer à une si grande

Digitized by Google

quantité d'ennemis. Des étoiles filantes, phénomène plus fréquent dans ces régions qu'en aucun autre pays, sillonnaient à chaque instant l'espace de leur traînées lumineuses comme des fusées célestes dont le noyau, grossissant sans cesse, finissait par arrêter leur marche et produire leur disparition. Des nuées de vers luisants ailés voltigeaient en bourdonnant sur les arbustes qui avoisinaient la berge; quelques-uns, poussés par la brise, s'égarèrent jusqu'à ma tente; je les pris par les ailes et les renvoyai d'un souffle d'où ils étaient venus. Le meurtre des deux sarcelles me restait sur la conscience : cette nuit-là, j'aurais regardé comme un crime d'écraser ces pauvres lucioles.

Je dormais encore profondément lorsqu'un souffle léger passant sur mon visage me réveilla. C'était Kon-Bay qui agitait au-dessus de moi une grande feuille de latanier; façon aimable de m'appeler pour le départ. Le flot n'avait pas attendu le jour, il fallait se mettre en route aux falots. Je n'oublierai jamais le spectacle féerique de ces feux follets de toute couleur, suspendus à l'arrière de quatre à cinq cents batelets, et ondulant avec eux sur la rivière, entre deux berges, dont les arbres arrondis se recourbaient sur nos têtes, formant au-dessus de nous des arceaux de feuillages, de fleurs et de guirlandes. L'accoutrement de nos rameurs, leurs larges pantalons retroussés jusqu'à mi-cuisse, leurs chapeaux pointus et plats, en treillis de feuilles de cocotier aquatique, ajoutaient au caractère pittoresque de la scène.

Nous remontâmes le Vaï-Co, dont la surface grandissait à perte de vue et finissait, plaine liquide formée par un mirage nocturne, par se confondre avec la plaine terrestre. La profondeur de ce fleuve n'a cependant pas découragé les industrieux pêcheurs de ses bords. Leurs établissements se composent de barrages partiels, partant de la rive et formés de troncs d'arbres. Ils les enfoncent à dix ou douze mètres jusqu'à fleur d'eau, et les relient par d'autres arbres disposés horizontalement, auxquels on suspend des filets dont nos pêcheurs européens auraient avantage à imiter les ingénieuses combinaisons. Ces pêcheries résistent au courant le plus violent; elles alimentent les villages des environs, car, avec le riz, le poisson et les crevettes qui abondent sur les bords des arroyos, forment la base de la nourriture annamite. Peut-être n'est-il pas hors de propos d'expliquer ici que les crevettes en question ne ressemblent que par la forme et la nature de la carapace aux crustacés microscopiques débités chez nous sous ce nom. Les crevettes cochinchinoises atteignent aisément la dimension de nos homards, et, quant au mérite gastronomique, elles leur sont bien supérieures.

Nous entrons dans le canal du Rach-Bo-Bo. Peu à peu, le paysage

Digitized by Google

devient plus uniforme ; mais la rivière s'anime. Des plus étroits ruisseaux arrivent vers nous des pirogues ramées par des femmes, qui viennent nous offrir des provisions. Quelques-unes sont jeunes et agréables. Pablo avait raison de ne pas nous embarrasser d'objets inutiles, les vivres frais se rencontrent à chaque étape en abondance. Ici, nos marinières nous présentent des fruits, des noix d'arèque, du thé, du riz, des amulettes contre les tigres, tout cela pour quelques sapèques de zinc. Nous nous croisons, près du marché de Thu-Thua, avec un convoi descendant, dans lequel se font remarquer plusieurs grandes jonques cambodgiennes chargées de ce coton, dit à courte-soie, que produit en abondance et à peu près sans culture le pays nouveau que nous allons visiter. Quelques-unes apportent en outre, à Saïgon et à Chò-Lun, des bois de teinture, des peaux d'animaux, du poisson sec ou salé. Plusieurs étaient chargées de poissons vivants immergés dans la cale, l'une d'elle portait même une cargaison de ces crocodiles dont les gourmets annamites sont si friands, et que j'avais déjà vu vendre sur le marché de Saïgon. A l'avant d'un bateau, un enfant jouait avec un des plus petits de ces monstres, dont il s'amusait à faire entr'ouvrir l'horrible gueule. Ces embarcations, chargées jusqu'au bord, sont adroitement allégées par de grands radeaux en bambous, qui les entourent, et ne paraissent nullement gêner la manœuvre de leurs rameurs. Je demande par l'entremise de mon Tagal des nouvelles du haut pays, et j'apprends que la pêche s'annonce admirablement, on n'attend plus que les chargements de sel promis par les correspondants de Saïgon, et dont une partie se trouve déjà dans notre convoi.

Nous allions sortir du Rach-Bo-Bo et entrer dans le Vaï-co occidental, pour le descendre et rejoindre l'arroyo commercial qui devait nous conduire à Mytho, lorsque mes bateliers attirèrent mon attention par les mots *caomen*, *caomen!* prononcés plusieurs fois de suite. Mon Tagal m'expliqua alors que le haut de cette branche de rivière était occupé naguère par des bandes de Cambodgiens, *caomen*, qui, sous le gouvernement annamite, venaient jusqu'au point où nous étions, et, pillant, incendiant les maisons, enlevaient parmi leur butin des Annamites dont ils faisaient des esclaves. Depuis l'arrivée des Français, disaient les Annamites, depuis que quelques petites canonnières sont allées se montrer de ce côté, les Cambodgiens n'osent plus faire des apparitions comme autrefois, au grand contentement de la population, qui, au reste, sait implorer l'assistance française qu'elle trouve toujous prête, et qui ne lui fait rien payer pour ses secours.

L'entrée de l'arroyo commercial nous est signalée par le *Tram*, station de la poste, qui relie Saïgon aux divers chefs-lieux des provinces. Cet arroyo doit nous conduire à Mytho, capitale de notre se-

Digitized by Google

conde province de la Basse-Cochinchine. Notre convoi continue de se grossir en approchant de ce centre important. Nous sommes dans une région renommée pour ses richesses naturelles, que les efforts intelligents de la civilisation décupleraient sans peine. Avant d'arriver à l'endroit dit le Dos-d'Ane, on nous montre le passage où les Cochinchinois, voulant arrêter la flottille française qui opérait de concert avec le corps expéditionnaire, firent couler, en avril 1861, une trentaine de leurs grandes jonques remplies de terre, absolument comme les Russes devant Sébastopol. Il fallut des efforts surhumains et l'énergie du commandant Bourdais, qui devait périr dans cette campagne, pour déblayer le chenal et permettre à nos petites canonnières d'avancer.

Nous voici dans une région féerique. Nos avirons se reposent, les rameurs mâchent du bétel et se fient au flot qui les porte sans secousses. Kon-Bay, assise sur le bord, laisse ses pieds effleurer la surface de la nappe liquide; elle fait et refait la natte de ses longs cheveux noirs, qu'elle arrête au moyen de dards de porc-épic, et module à demi-voix un de ces mélancoliques refrains annamites qui sont en harmonie avec la nature primitive du pays.

Notre canot s'avance entre deux bordures du plus verdoyant gazon; au-dessus de nous se marient les faîtes des cocotiers, les branches des palétuviers et des aréquiers; les massifs de bambous, pressés sur les deux rives, nous laissent apercevoir, à travers leurs éclaircies, de petites habitations entourées de haies de cactus. Les voiles en nattes blanches et les mâts des jonques se projettent sur l'épaisse verdure, et font paraître noir le feuillage des aréquiers.

Tout à coup, un bruit énorme, celui que produirait le renversement de la vapeur d'une locomotive, retentit au-dessus de nos têtes. Mon équipage ne quitte pas son attitude contemplative; Pablo seul s'émeut et me tend mon fusil : « Maître, un beau coup ! » me dit-il. C'est un couple de kalaos; effarouchés par notre approche, les volumineux oiseaux ont eu la malheureuse idée de passer à notre portée. L'instant d'auparavant, ils frappaient de leurs gros becs recourbés les branches des arbres pour en arracher les baies et les insectes. Leur vol est lent, peu élevé, car la nature leur a ménagé les plumes. Je vise, je lâche mes deux coups, mais un seul oiseau tombe : c'est le mâle. L'autre pousse un cri strident, une malédiction sans doute, tournoie en battant des ailes pour défier une nouvelle attaque, et s'éloigne à regret. L'oiseau blessé était tombé dans les joncs, où il se débattait avec une étrange énergie, cherchant à s'enlever et retombant toujours. Mes rameurs poussèrent la barque dans cette direction, et l'un d'eux engagea une véritable lutte avec l'oiseau, qui se défendait furieusement de l'aile et du bec. L'Annamite saignait

Digitized by Google

en plus d'une place; il fallut assommer le kalao d'un coup de rame pour s'en emparer, mais je recueillis sans plaisir ce gibier, qui n'est pas même bon à manger, et dont la compagne poussait encore, dans le lointain, ses rauques cris de deuil : d'après la tradition du pays, elle devait bientôt mourir.

Le voisinage d'une grande ville devient sensible. L'arroyo s'élargit à un coude très brusque. Le patron prend lui-même la rame, car la barque a besoin d'être dirigée au sein de l'encombrement. Nous n'apercevions depuis longtemps que des huttes à toit de bambou et de latanier; ici, les couvertures en briques reparaissent. Voici sur la droite une maison à un étage, d'assez bonne apparence : c'est le presbytère de la chapelle catholique; plus loin, la chapelle elle-même. L'arroyo présente une ligne droite d'une régularité remarquable; nous le suivons et nous longeons la citadelle et une rangée de maisons de construction cochinchinoise, mais embellies par les procédés européens. Un coup de sifflet strident parcourt la longueur du canal; il nous annonce le passage d'une canonnière, et imprime soudain une indicible émotion à tous nos mariniers. Les patrons, les femmes qui ne sont pas occupées à la manœuvre, regardent vivement par les ouvertures du rouffle, s'inquiétant et donnant des ordres pressés à leurs rameurs. Ceux-ci gagnent en toute hâte chacune des rives, piquent leurs bâtons d'arrêt sur la berge et s'arcboutent avec leurs avirons, pour empêcher le remou de jeter leurs légers bateaux contre le bord. Tout le monde est à l'œuvre; on se parle, on s'agite, on interroge le mouvement de l'eau, on épie la canonnière, qui accourt avec un bruit formidable. Elle vient d'un arroyo voisin; déjà l'on aperçoit, à travers les arbres, son grand mât, ses flocons de fumée et la large tente qui règne de l'avant à l'arrière, et qui donne à ce genre de bâtiments un air si coquet. Elle nous présente le flanc au détour de l'arroyo, et nous montre presque aussitôt, à l'avant, la gueule de cet énorme canon rayé dont les Annamites ont apprécié la puissance, et pour lequel ils éprouvent une aussi grande vénération que pour les tigres. Ces peuples incomplétement civilisés n'ont, à proprement dire, aucune notion religieuse; ils adorent ou plutôt ils cherchent à conjurer ce qui les effraye. C'est ainsi que, dans les parages hantés par le tigre, contre lequel ils n'ont point d'armes matérielles efficaces, ils élèvent des pagodes et offrent des sacrifices d'encens à la bête féroce.

La canonnière commence à pénétrer entre la double haie de notre convoi. Elle ralentit un peu sa marche, mais le remou, dans un canal relativement étroit, est encore violent. Tous nos mariniers pèsent sur leurs avirons avec de prodigieux efforts, au moment où la vague arrive en bondissant jusqu'à eux. Le monstre passe, passe, mais il

Digitized by Google

laisse après lui une agitation formidable, qui roule d'une berge à l'autre. Au clapotis de l'eau se mêlent des fusées de rire quand le caprice de ce flot déjoue les efforts d'un marinier, déplace sa barque et, lui faisant perdre l'équilibre, le précipite dans le canal avec sa rame. Malheur au maladroit : c'est, autour de lui, un concert de quolibets pareils à un croassement de corbeaux, lorsqu'il reparaît s'accrochant au bord de sa barque et se secouant au soleil. Mais la canonnière s'éloigne, le remou s'apaise ; nous n'apercevons plus dans l'air qu'un léger nuage fuyant rapidement, et nous n'entendons plus que le bruit de la machine, qui diminue et se perd dans la distance. Nous avons déjà repris notre marche.

Nous entrevoyons, sur la gauche, les barques nombreuses qui stationnent devant le marché du Vieux-Mytho, le plus considérable de la province pour l'approvisionnement du riz, et devenu, par cela même, le centre d'une certaine agglomération de riches négociants chinois, habiles à saisir les occasions de lucre. Sur la rive se montrent encore d'anciennes habitations indigènes restaurées par des Européens, consolidées et peintes de couleurs vives. La porte en pierre de la façade orientale de la citadelle nous apparaît alors, avec son factionnaire ; nous débouchions dans le fleuve du Cambodge, mais nous étions loin encore du royaume auquel il prête son nom.

Impatient de contempler ce roi des fleuves, que je connaissais seulement par les récits fabuleux ou apocryphes de quelques voyageurs et par les descriptions des traités de géographie de mon enfance, j'avais si bien stimulé mon équipage, que nous avions pris la tête du convoi. Je m'attendais à trouver une nappe d'eau digne de rivaliser avec une mer ou tout au moins avec un golfe. J'éprouvai une déception complète. Une île, située au beau milieu du chenal, en face de l'arroyo, masquait l'étendue de la rivière. Nous tournâmes à droite et aperçûmes, en longeant de près la rive, la frégate de premier rang *la Persévérante* et plusieurs petites canonnières mouillées en ligne les unes derrière les autres. Je renonce à décrire l'effet étrange, imposant, de cette masse énorme émergeant de l'eau, au milieu de ce paysage plein de verdure, de ces maisonnettes pittoresques, de ce fleuve transparent et paisible. Mais mon admiration n'était rien auprès de celle des Annamites, qui faisaient cette excursion pour la première fois, et n'avaient jamais rencontré en cet endroit que des jonques d'un faible tirant d'eau ; il étaient certainement tentés d'adorer dans la frégate le dieu Vaisseau.

Mytho est une ville de quatre mille habitants. Avec les moindres efforts, elle deviendrait un port commerçant d'une importance énorme, située comme elle l'est en tête de la portion la plus peuplée de nos trois provinces, et présentant une station avantageuse aux

Digitized by Google

grandes jonques de mer annamites venant des diverses provinces qui dépendent encore du royaume de Hué. Elles y arriveraient plus aisément et naturellement plus vite qu'à Saïgon, et y trouveraient à meilleur compte l'échange de leurs produits contre les denrées et notamment contre le riz, que la basse Cochinchine fournit au reste de l'empire.

Le convoi, étant sorti de ce parage encombré, alla stationner, en attendant que le courant redevînt favorable, à l'abri de l'île qui nous dérobait toujours la véritable importance du fleuve. Nous devions être favorisés par un vent d'est; aussi, tous nos Annamites gréèrent-ils lestement, sur leurs petits mâts, leur voile triangulaire, formée d'une natte de jonc très résistante et très serrée. C'était l'heure du repas. Kon-Bay, chargée de cet important service pour elle et pour sa famille, faisait sa cuisine à l'arrière. Mon Tagal, excellent maître d'hôtel, s'occupait de la mienne, tout en étalant, en guise de nappe, sur le plancher, une natte très propre. Il allait me servir, dans un plateau, des provisions achetées au marché de Mytho et préparées par lui d'une manière fort appétissante, car ces Tagals, si sobres pour eux-mêmes, deviennent à l'occasion d'excellents cuisiniers. Mais, ce jour-là, je ne fis point honneur à son talent, et je laissai le régal qu'il m'avait apprêté, pour aller partager le repas de mon équipage. Quand on voyage sur le fleuve du Cambodge, c'est le moins que l'on goûte à la cuisine cochinchinoise.

Mon courage ne fut pas mis à une trop rude épreuve, bien que le cury et la purée aux crevettes faisandées, condiment indispensable de toute cuisine de l'extrême Asie, ne fussent pas ménagés. Les Annamites appellent cette espèce de saumure de poisson *nuoc-mam*. Sur sa réputation, un Européen se dispenserait volontiers d'y toucher; mais je dois avouer qu'elle vaut un peu mieux que sa réputation, et que j'en mangeai sans trop de répugnance. Vers la fin de ces apprêts culinaires, dont le poisson faisait presque tous les frais, une petite pirogue nous accosta, conduite par une jeune marchande, qui me vendit, pour quelques sapèques, des ananas plus parfumés que des fraises, des mangues, des oranges énormes et d'exquises mandarines. Pour compléter ce dessert, elle me fournit encore de petits pains de riz de diverses couleurs; il y en avait, comme à l'étalage des pâtissiers de la rue Vivienne, des blancs, des bruns, des jaunes. Ces gâteaux sont des boules de pâte sans levain et passablement lourds. Puis, comme je croyais mon office suffisamment garni, l'Annamite me montra, cachés sous une natte, à la meilleure place de son batelet, plusieurs cubes soigneusement enveloppés de feuilles de bananier et ficelés comme une mortadelle de Bologne. En même temps elle s'efforçait, par ses gestes, de m'expliquer que c'était le

Digitized by Google

nec plus ultrà de ses friandises. Je consultai du coin de l'œil Pablo, qui fit entendre un *buono*, *buono!* des plus accentués. Sur son approbation, j'ordonnai de tailler une épaisse tranche de ce mets nouveau, et je n'eus pas à m'en repentir. Les feuilles de bananier enveloppaient de la viande de porc, coupée et hachée de diverses façons, et farcie elle-même de feuilles tendres, qui en rendaient la saveur un peu acidulée et très friande.

Il manquait seulement, pour que tout fût cochinchinois dans ce festival, un flacon de *reuou*, eau-de-vie de riz, nectar des Annamites, avant qu'ils eussent fait connaissance avec le cognac des Barbares. Elle me fut fournie par un bateau voisin. Le propriétaire de ce bateau, qui naviguait bord à bord avec le mien, suivait tous nos préparatifs avec un intérêt visible. C'était un vieillard maigre et sec, à la barbiche blanche, vêtu de soie, étendu nonchalamment sous la paillote de sa barque, et de l'aspect le plus avenant. Sa curiosité piqua la mienne, et je l'invitai, par mes gestes en même temps que par l'intermédiaire de Pablo, à partager mon repas. Il ne se fit point prier, et réclama simplement le temps de se montrer dans une tenue convenable. Les Annamites, comme tous les Orientaux, attachent une extrême importance aux minuties de l'étiquette, et mon invité, riche propriétaire des environs de Mytho, voulait me montrer son savoir-vivre. Les rideaux du rouffle se refermèrent sur lui ; il en sortit quelques minutes après en grande tenue. Il avait revêtu un pantalon de soie blanche, une belle robe violette, couleur de distinction, et s'était enveloppé la tête d'un élégant turban noir. Il tenait à la main un flacon de reuou aromatisé, par lequel il entendait payer sa bienvenue. Il enjamba lestement de son bateau sur le liston du mien, et m'adressa quelques paroles courtoises parfaitement tournées, si j'en juge par la traduction de Pablo. Je lui pris la main et le fis asseoir sous mon toit, et notre repas commença. J'ai déjà dit à peu près quels en étaient les mets, et je n'ennuierai pas le lecteur de leur description. Si l'on excepte la charcuterie exotique aux feuilles de bananier, les autres mets étaient assez communs et n'avaient de relevé que les épices dont ils étaient libéralement assaisonnés. Cette cuisine incendiaire excitait naturellement la soif; mais ce n'était pas au reuou qu'il fallait recourir pour l'apaiser. Je voulus goûter à cette eau de feu, mais elle me brûla si impitoyablement le gosier, que le cognac, à côté, me parut un lénitif. Je dois dire que mon convive, malgré la prédilection bien connue des Annamites pour le reuou, délaissa la liqueur nationale, et se rejeta sur le cognac, auquel il fit largement honneur. Après plusieurs petits verres, sa face se colora, son rire devint plus bruyant, ses yeux s'illuminèrent. Il se montrait plus expansif et ne cessait de me faire des saluts avec les mains, pour me

Digitized by Google

remercier de l'honneur que je lui accordais. Nous avions, bien entendu, laissé notre cabine grande ouverte sur ses quatre faces, et nous donnions le spectacle à toutes les barques qui nous entouraient. Mon convive se retournait fréquemment vers les gens de la sienne, en leur communiquant vivement ses impressions, et même en leur prêtant son verre plein..... Ma bouteille y passa, car d'autres voisins, alléchés par la curiosité, voulaient absolument y goûter; les uns n'y mouillaient que leurs lèvres, mais il s'en trouvait toujours un plus hardi, qui vidait le gobelet, aux acclamations joyeuses des spectateurs : « *Tot-tot!* » (bon, bon!)

Le repas finit par du thé à la cochinchinoise et par du café à la française; là encore, je pus constater que la civilisation a de merveilleux attraits pour les peuples primitifs quand elle leur est présentée d'une certaine façon. Mon vieil Annamite était déjà tout conquis au *gloria*, dont les agréments s'étaient récemment révélés à lui dans le grand café de la Pagode à Chò-Lun. A la manière dont lui et ses compatriotes traitèrent ma provision de cognac, il me fut facile de deviner que notre commerce trouverait, s'il savait s'y prendre, un immense débouché pour ses eaux-de-vie dans l'Annam. Autant vaudrait après tout vendre aux Cochinchinois de l'alcool que de l'opium; un poison les guérirait peut-être de l'autre.

Mais déjà plusieurs barques appareillaient, nous nous décidâmes à en faire autant. Mon hôte rentra dans son bateau, après m'avoir appris qu'il se rendait à Sadec, pour la noce d'un de ses parents, à laquelle il aurait vivement désiré que j'assistasse. La chose n'était pas absolument impossible, les escadrilles ayant coutume de prendre ce village, centre d'un grand marché, pour étape. Je promis de faire de mon mieux, et nous nous séparâmes très satisfaits l'un de l'autre. Sa rentrée à son bord fut saluée par les acclamations de toutes les barques voisines ; ces braves Annamites paraissaient enchantés comme d'un honneur personnel de la faveur accordée à l'un des leurs, admis ainsi dans la familiarité d'un Français qui leur semblait être un personnage.

Le vent fraîchissait, le flot allait venir : notre convoi se composait encore de plus de cent barques de toute dimension. Toutes avaient étendu leurs voiles, que la brise commençait à gonfler. On eût dit une immense régate glissant joyeusement entre deux bords de verdure. Nous longeons décidément la rive gauche; les canonnières de Mytho disparaissent comme un point à l'horizon ; la frégate se montre encore ainsi qu'une masse imposante; nous passons devant l'arroyo de Xoaï-Mut; nous distinguons le long pont de bois qui sert à relier les deux tronçons de la route royale et à donner passage aux piétons. Le bras du Cambodge nous apparaît enfin dans toute son

Digitized by Google

étendue, c'est une vaste et magnifique nappe aux eaux jaunâtres. Elle couvre une largeur de quinze cents mètres et s'étend souvent au delà, quand rien ne vient l'obstruer ou la resserrer. Nous distinguons à fleur d'eau de nombreuses pièces de bois immobiles : c'est une pêcherie. Près de là, une embouchure de rivière se dessine par un massif d'arbres d'une venue magnifique. Nous approchons encore; au sein de cette végétation d'aspect tropical s'élève une pagode coquettement parée, à côté d'un village dont les maisons se pressent sur le bord d'un large arroyo. Un plancher en claies s'étend devant ces habitations, et il en part des échelles qui permettent de communiquer avec les barques, qui sont souvent à plusieurs mètres en contre-bas, suivant le cours de la marée.

Quelques bateaux nous quittent; mais ils sont remplacés par plusieurs jonques qui stationnaient ici pour se joindre au convoi. Le vent continue de nous favoriser. Nous voyons filer rondement les bordures verdoyantes de la berge, et nous arrivons à un petit canal dans lequel se mire un groupe de maisonnettes, au milieu d'un quinconce naturel de ces arbres appelés par les indigènes mo-ou, et dont la baie surabondante, grosse comme une noix ordinaire, fournit une huile d'une extraction facile. Nous passons devant un marché, que nous laissons à notre droite, et qui m'est resté dans la mémoire à cause d'un détail assez singulier.

Toute une république emplumée, composée de quatre ou cinq espèces des oiseaux les plus étranges et les plus curieux, hante ce parage et y vit dans la meilleure harmonie. Un gigantesque figuier banian suffit seul à la contenir, et pourtant il ne s'agit pas d'oisillons ! Ce sont des cormorans énormes, d'élégants échassiers blancs, proches parents de la cigogne, des ibis à tête noire et à bec recourbé, et les plus bizarres de tous, de gros oiseaux de la famille des cormorans, mais au col infiniment plus allongé et au bec effilé et aplati, si bien que, quand ils sont plongés dans l'eau et que ce cou et ce bec apparaissent seuls à la surface, on croirait voir nager un serpent. Les nids de ce monde ailé qui attiraient nos regards sont tous construits par les échassiers, qui n'y font qu'une couvée et les abandonnent ensuite à leurs voisins. Lorsque nous approchâmes, toute la colonie nous parut en proie à une agitation extraordinaire; on n'entendait que cris perçants et battements d'ailes. Evidemment, ce n'était pas notre approche qui provoquait tout ce vacarme ; j'en cherchais la cause, lorsque je distinguai un oiseau de proie, à large envergure, espèce d'aigle à plumes blanchâtres, qui venait de fondre sur le figuier. Les cris, les évolutions effarées redoublaient; le brigand, sans s'en émouvoir, prenait ses mesures, se précipitait sur un des nids et s'élevait dans les airs,

Digitized by Google

emportant un jeune oiseau dont la mère était absente. Les Annamites, qui sont de caractère doux, et qui affectionnent particulièrement ces oiseaux à cause de leurs mœurs familiales, prirent parti pour eux; ils se mirent à battre des mains, à frapper des coups sur leurs barques, à joindre leurs cris à ceux des victimes, pour effrayer le ravisseur. Ce ne fut pas en vain, l'aigle, qui s'envolait pesamment, prit peur et lâcha sa proie; mais soudain, il essaya de revenir à la charge. Cette fois, je fis moi-même justice en lui envoyant un coup de fusil, qui, sans l'abattre, l'atteignit à l'aile et le força de s'éloigner.

Nous étions dans une contrée charmante et féconde. Le long de la rive dominaient les grands arbres aux fruits verts dont j'ai parlé. De joyeuses troupes de singes grapillaient dans les branches et mangeaient les fruits et les jeunes pousses. Ces singes sont de deux espèces, et comme il y a de l'air et des fruits pour tous, ils vivent en bon accord. Une de ces races est de taille assez grande et d'un pelage gris; l'autre, plus petite, a le poil roux. Indépendamment de ceux qui sautillaient dans les branches, nous en apercevions d'autres glanant gaiement avec mille cabrioles les coquillages, les insectes abandonnés par la marée, puis se sauvant avec de petits cris à l'approche des bateaux.

Un peu plus loin, des pêcheurs annamites se livraient à leur industrie. Plongés dans l'eau jusqu'à mi-corps et marchant sur la berge, ils poussent devant eux contre le courant un filet en forme de poche, emmanché dans une large fourche. Leur pirogue les suit, remorquée par eux, au moyen d'une corde attachée à leur ceinture, et chaque fois qu'ils jugent leur filet rempli, ils se retournent, le vident tout simplement dans l'esquif, et continuent leur manœuvre. Ces hommes sont habiles à tous les modes de pêche; mais indépendamment de celui-ci, ils excellent surtout à barrer les petits arroyos au moyen de claies, et à y prendre les crevettes. D'ailleurs, toutes les terres, à une assez grande distance des fleuves, sont inondées à la saison des pluies; les eaux en se retirant laissent de vastes flaques dans les dépressions du sol; la sécheresse arrive vers le mois de janvier et les habitants peuvent recueillir sans peine et sans frais les innombrables poissons qui se trouvent retenus dans ces réservoirs naturels.

Mais notre flottille avance toujours. Nous dépassons l'embouchure du Ta-Tan, petite rivière qui remonte dans l'intérieur des terres. A un certain point que mon Tagal m'indiqua à la volée, elle traverse les villages de Mi-Qui, regardés non-seulement pendant la guerre avec nous, mais durant les luttes contre les Cambodgiens, comme une position stratégique importante. Dans ces derniers temps, les

Digitized by Google

Annamites ayant barré les arroyos, seule route qui accède à ce point, s'y croyaient à l'abri de nos entreprises. Ils y avaient installé des lignes considérables avec de grands magasins, des vivres et des canons. Ces obstacles n'arrêtèrent pas longtemps nos soldats.

Nous sortons d'un chenal étroit, dans lequel nous avons dû nous engager. Devant nous se montrent les pêcheries de l'embouchure du Baraï, arroyo qui possède, dans sa partie supérieure, l'important marché de Caï-Laï, et qui rejoint le bras ouest du Vaïco, au moyen du canal de Kinh-Ba-Beo, creusé de main d'homme. Aucun peuple ne surpasse les Cochinchinois dans l'art de tracer des communications aquatiques, et de développer la prospérité de leur pays, en abrégeant les distances. Nous passons, à travers de nombreuses agglomérations d'îles, devant la magnifique position de Caï-Be, où fut établi en 1861, sous notre autorité, le premier administrateur indigène. C'est un petit port, en fer à cheval, pouvant recevoir les plus gros bâtiments. Un marché considérable a lieu sur sa triple rive. En Europe, ce serait un centre important et très recherché.

En sortant des passes formées par les îles, nous rentrons dans le courant du Cambodge, qui se resserre à cet endroit, et, par un coude brusque, change sa marche du nord-ouest au sud-ouest. Ses eaux bouillonnantes ont dans ces parages une profondeur extraordinaire, et la force du courant y est proportionnée ; aussi notre convoi m'offrit-il le spectacle d'une évolution vraiment intéressante et pittoresque. Cessant de rallier la rive gauche pour gagner le bord opposé, il présenta sur le travers du fleuve une espèce de ligne de bataille des plus agitées ; les petites barques, telles que la mienne, traversaient assez facilement, mais il fallait le travail de tout leur équipage pour diriger les autres, sur lesquelles ce courant avait plus de prise, et qu'il entraînait au loin.

Caï-Tia était le point où l'escorte nous quittait, pour accompagner le prochain convoi descendant, qui commençait à se former. Nous doublâmes ce village et son marché, et nous entrâmes dans le Co-Kien, sur lequel s'élève la fameuse citadelle de Vinh-Long. Notre convoi se trouva encore réduit, un certain nombre de nos compagnons de navigation faisant comme l'escorte et ne dépassant pas Caï-Tia. Mais je m'aperçus que j'avais singulièrement grandi en importance, au départ de celle-ci. J'étais devenu aux yeux de tous le protecteur du convoi. Ma qualité de Français, s'appuyant sur deux fusils à deux coups et deux revolvers, devait suffire pour mettre les pirates en fuite, s'ils osaient se présenter, mais il n'était pas à présumer qu'ils se présentassent. Ces bandits sont devenus très réservés depuis que nos officiers de marine, parcourant le pays sur leurs canonnières, ont pris le parti de faire pendre aux branches des palé-

Digitized by Google

tuviers les pirates qu'ils saisissaient en flagrant délit. Cette justice expéditive et sans appel commence à dégoûter les autres du métier.

Voilà les vestiges de ces forts de Vinh-Long, qui résistèrent si vaillamment à nos canonnières, quand nous attaquâmes la ville ; voilà les débris du barrage qui défendait avec tant d'intelligence et de solidité les approches de la citadelle. De nombreuses maisons couvertes en chaume sont déjà rebâties tout autour, et derrière elles, un vaste rideau de bambous verts nous laisse entrevoir, de distance en distance, les embrasures qui furent si fatales à nombre de nos soldats. Le drapeau tricolore flotte encore en ce moment au sommet de la citadelle, mais, nous l'enlèverons bientôt, pour remettre la place au gouvernement annamite, en exécution du traité de Hué.

Après une halte indispensable à Vinh-Long, notre convoi s'étant grossi de nouveau, nous reprîmes notre navigation, pour ne plus nous arrêter qu'au marché de Sadec. Je profitai de cette halte pour me rendre à l'invitation de mon vieil annamite, qui, je crois l'avoir dit, était de noce dans cette ville et qui voulut absolument me mener à la fête avec lui. Comme j'étais désormais le personnage le plus important de l'escadrille, j'étais bien sûr qu'on ne partirait pas sans moi.

Il s'agissait d'un mariage riche : tout le village était en mouvement et en fête. Mon compagnon de voyage, oncle de la mariée, me conduisit directement à la case de la famille, construction solide et vaste, et me présenta aux autres invités et à la future comme un hôte de conséquence, dont la présence devait rehausser l'éclat de la cérémonie. J'acceptai le compliment, et pour faire ainsi que d'usage mon cadeau à la mariée, je tirai de mon doigt une de ces bagues d'or suspect, montées de quartz, que tous les Européens achètent en passant à Ceylan, et je la mis à celui de la jeune fille. A ne point mentir, la mariée aurait pu être plus belle, mais elle suppléait à la beauté par la parure. Sa robe était de soie violette; les nattes noires parfumées à la canelle qui lui retombaient sur les épaules offraient un tel volume, qu'avec la meilleure volonté il fallait bien reconnaître que ce peuple primitif abuse de ce que nos coiffeurs appellent *des postiches*.

On avait attendu l'oncle pour la cérémonie, si bien que je pus voir celle-ci dans son complet. Quand nous arrivâmes, toute la famille, était prête, et Dieu sait si ce sont là des familles nombreuses ! C'était à qui se serait fait le plus beau, et tout ce monde mâchait le bétel avec une sorte de frénésie, les vieilles femmes surtout, en signe de réjouissance.

La fiancée prit place au milieu de l'habitation, et la cérémonie commença par une coutume de tous les pays, celle des cadeaux. Ce

Digitized by Google

fut l'oncle, mon compagnon, qui offrit la boîte à bétel, meuble indispensable, qui doit venir d'un membre de la famille. Chacun défila à son tour, les amis après les parents, déposant son offrande, une boîte à cigarettes en bronze repoussé, un plateau à thé en bois incrusté et découpé d'une façon ravissante, une pipe à opium, des ustensiles de ménage de toute espèce, poteries, faïences, bols, une théière à belles fleurs bleues, des nattes, un fourneau en glaise séchée au soleil et la table-autel, sur laquelle on brûle des banderoles de papier en l'honneur de Bouddha et des ancêtres. C'est le seul objet qui rappelle une idée religieuse dans une noce cochinchinoise.

On se rend ensuite dans la maison du truong-xâ, officier municipal chargé de consacrer l'union. Ce magistrat nous attendait, coiffé d'un turban qui remplace ici l'écharpe officielle. L'acte légal ne traîna pas en longueur. Après avoir fait prononcer aux deux fiancés les mots qui, en Cochinchine, tiennent lieu du *oui* sacramentel, le truong-xâ leur adressa une invitation que je ne compris pas, mais dont je crus saisir le sens en voyant la gaieté redoubler dans l'assistance. La guitare, le tam-tam ajoutaient à cet entrain ; la petite place sur laquelle donnait la maison était devenue une salle de bal en plein air. Les hommes ne dansent pas, mais les femmes se livrent volontiers à cet exercice dans les circonstances telles que celle-ci. Cette danse annamite est la chose la plus bizarre et la plus incohérente. Aucune règle, aucun art, la fantaisie absolue, une fantasia moitié sauvage, moitié guerrière, voluptueuse surtout, où les mouvements, les sauts, les déhanchements vont jusqu'au paroxysme, jusqu'au délire, pour ne s'arrêter qu'à l'épuisement. A l'unisson de cette danse, de cette frénésie, la musique haletante, étrange, sans rhythme défini, et cependant sans dissonance choquante, frémit, tonne, grince, miaule, éclate ; c'est un bourdonnement, un orage, une tempête ; les voix s'y mêlent, acérées, cuivrées, détonnantes : tout le monde y prend part, jeunes, vieux, jusqu'aux enfants. Les guitares, formées de la moitié d'une noix de coco évidée ; les violons à deux cordes, râclés par un archet de crin passé en dessous de ces cordes ; les flûtes de bambou à trois trous, les flageolets à cinq trous, les cymbales, le tam-tam, rivalisent avec ces instruments humains, et luttent d'éclats, de mugissements, de grincements.

Le tintamarre allait encore son train lorsqu'on reprit le chemin de la case paternelle. En notre absence, on avait transformé la vaste pièce qui en formait les trois quarts en salle de festin, et de quel festin !.... Pour le coup, tous les raffinements, tout le répertoire de la cuisine annamite y étaient représentés ; je n'y comptai pas moins de soixante-dix plats différents. J'aurais fâché mes hôtes si j'avais es-

Digitized by Google

sayé de me dérober à leur banquet ; mais je savais qu'avec les mets cochinchinois il faut user de ménagements, et je remplaçai prudemment l'eau-de-vie de riz par du thé. Mes convives n'avaient aucune raison d'être aussi sobres, et ils firent si bien honneur à leur liqueur nationale, que, lorsqu'on vint me chercher pour le départ, mon vieil ami l'Annamite ne put jamais me reconnaître. Pablo m'apprit que la fête ne finirait qu'au moment où le marié se lèverait pour emmener sa femme, chose qui ne devait pas lui être facile d'ici quelques heures, à en juger par le papillottement de ses petits yeux bridés et l'épaississement de sa langue. Je m'esquivai donc discrètement, un peu assourdi, mais point mécontent de mon étape.

L'air frais, la brise qui s'élevait, le charme de la navigation, dissipèrent mon léger étourdissement. En quittant Sadec, nous abandonnâmes aussi le fleuve Supérieur, pour suivre des canaux, tantôt de main d'homme, tantôt naturels, dont les eaux tranquilles nous permettaient de remonter vers le nord sans avoir à lutter contre les courants de la rivière. Depuis Saïgon, le pays n'a pas cessé de se présenter à nous sous l'aspect un peu uniforme d'une vaste plaine verdoyante et richement cultivée. Le riz en est le produit principal, presque exclusif, et il serait difficile qu'il en fût autrement, quand on considère tout ce que la nature a fait pour en rendre la culture facile et fructueuse. Les débordements périodiques du Cambodge fécondent ces territoires, jusqu'à faire rendre à cette précieuse céréale cent pour un ! Au-dessus de Sadec, le sol devient moins boisé, la culture est plus rare ; elle ne se manifeste plus que sur les bords des arroyos, et, comme elle, les maisons, plus éparses, s'échelonnent exclusivement sur les rives. Un certain nombre diffèrent, par leur construction, de celles que nous avons vues jusqu'ici. On a pris soin d'exhausser le plancher, pour se préserver des inondations. Beaucoup de riches Annamites s'étaient retirés à Sadec pendant la guerre, fuyant à la fois le fléau et les *Barbares*, contre lesquels leurs mandarins leur débitaient des histoires monstrueuses. La paix les a tous ramenés vers nous. Cette population, on ne saurait trop le répéter, est loin de nous être antipathique ; aucune n'apprécie mieux la probité de nos relations, notre douceur et nos mœurs généreuses et civilisées. Les mandarins, qui nous sont hostiles, ont perdu aujourd'hui leur cause auprès de la classe populaire.

Nous dûmes, pour profiter du flot, naviguer de nuit, et nous ne vîmes qu'à la lueur des falots, qui lui prêtaient un aspect étrange, le marché de Lap-Vio, placé, comme celui de Sadec, à un Nga-Ba, ou trifurcation d'arroyos, avec l'intelligence qu'apportent les Annamites au choix de leurs points de ralliement et de concentration. J'entrevis le long de la berge un convoi important de grandes bar-

Digitized by Google

ques cambodgiennes, lourdement chargées, à destination de Saïgon. Une heure après, nous nous arrêtions jusqu'au jour, à l'embouchure du Rach Lap-Vio, dans le fleuve Postérieur. La navigation de la nuit m'avait tenu assez tard éveillé, aussi dormais-je encore au petit jour, quand je fus tiré de mon assoupissement par des appels et des échanges de voix. J'aperçus mon Tagal en débat avec un Annamite, qui me parut au premier abord plongé dans l'eau jusqu'à la ceinture; mais, en me penchant par-dessus ma barque, je distinguai un esquif, que je ne saurais mieux comparer qu'à un sabot, car il aurait été impossible de s'y allonger. Le marinier avait devant lui, caché sous une petite natte, un tas de bananes, quelques œufs et du poisson frais. L'objet du débat entre Pablo et lui était une superbe paire d'*épaulettes* de bananes rouges, espèce que je voyais pour la première fois. On finit par tomber d'accord. Pablo m'expliqua en deux mots, qu'à cet endroit il était sage de faire quelques provisions, et il ajouta aux bananes rouges du poisson et des œufs, le tout pour un prix très modique, mais dont notre marchand fut satisfait. En effet, jugeant sa journée gagnée, il ne poussa pas plus loin, et lia conversation, en mâchant du bétel, avec mes bateliers, qui lui offrirent gracieusement leur pot de chaux pour enduire sa feuille. Puis il confectionna, d'un coup de pouce, une cigarette et se mit à fumer tranquillement, accroupi tout nu dans son bachot.

D'autres barques du même genre ne tardèrent pas à paraître, circulant dans notre convoi, rangeant la rive et pagayant; quelques pirogues plus grandes, chargées de cinq à six femmes, passèrent aussi devant nous, et comme j'avais arboré le pavillon français, l'attention se dirigea de mon côté; plusieurs barques vinrent se mêler à la conversation; et des rameuses, accostant mon bateau, me regardèrent en faisant le signe de la croix et en prononçant à diverses reprises le mot :

Katoulit!.... (catholique.)

Perdu là, au milieu de cette population étrange, si loin de la France et des miens, ce signe et ce mot me causèrent une indicible et vive émotion. C'était un lien entre ces pauvres gens et moi, une espèce de fraternité. Pablo m'expliqua qu'ils appartenaient à un village situé dans une île en face de notre station, sur la droite du fleuve; ils étaient en ce lieu une trentaine de familles d'ancienne chrétienté, vivant en grande union. Je leur demandai par mon interprète s'il y avait d'autres chrétiens dans les environs.

« Il y en a à l'embouchure du Rach-Gia, sur le golfe de Siam, me fut-il répondu, et quoique nous soyons avec eux en bonne amitié, nous ne pouvons pas les voir souvent, la distance est trop longue.

Digitized by Google

Cependant, nous faisons de temps en temps le voyage, et le bon Dieu chrétien nous garde presque toujours de *monseigneur* le tigre. »

Je sus qu'en effet, pour gagner le point qu'ils m'indiquaient, il faut traverser un pays entièrement désert et infesté de tigres. En beaucoup d'endroits, les passes étant extrêmement resserrées, on est obligé de garnir les barques de bambous pointus pour éloigner les féroces animaux qu'attire l'odeur de la chair humaine. En de certaines places, ils suivent sur le rivage la marche des barques, comme s'ils espéraient les voir accoster et s'arrêter. Les Annamites poussent, pour les effrayer, des cris formidables et battent le tam-tam ; mais, quand le tigre a faim, il prend difficilement peur, et malgré son aversion pour l'eau, dans les passes étroites, il lui arrive quelquefois de s'élancer d'un bond au milieu de la pauvre barque et d'enlever un des rameurs. Ces pèlerinages, qui ont presque toujours pour but d'aller dans une chrétienté où se trouve un prêtre, mènent donc parfois les prosélytes au martyre.

Le courant mollissait, mon équipage avait utilisé le temps pour faire cuire son riz et le manger, le convoi sortit de l'embouchure en côtoyant la rive gauche, que nous remontâmes. Jusqu'alors, par suite de la marée basse, l'épaisseur et l'élévation des arbres de la rive nous avaient masqué l'horizon du côté du nord et de l'ouest. Mais alors il s'agrandit, s'étend, et nous apercevons en face de nous quelques petites montagnes, et, sur la gauche, une masse encore éloignée, bleuâtre, mais d'apparence bien plus considérable. Près des premières se trouve Chau-Doc. Le fleuve offrait près de mille mètres de largeur. J'avais fini, dans les arroyos, par perdre l'habitude de l'espace. Je respirai ! le convoi s'éparpilla gaiement sur cette plaine, dont la profondeur n'était pas moindre de douze à quinze mètres.

Nous remontons toujours, aidés à la fois par le flot et par la brise qui gonfle nos voiles. Le canal naturel de Vam-Nao, qui relie le fleuve Postérieur au fleuve Supérieur, reste à notre droite, et nous joignons de petites barques de mer, venant de l'embouchure du Bassac et portant des approvisionnements de sel à Chau-Doc. Ces bateaux, qui avaient à l'avant la marque verte, signe distinctif de leur origine, se distinguaient aussi par leur excellente installation. Leur carène est enduite d'un mastic d'huile et de chaux destiné à la préserver de la piqûre des insectes. Leur voilure énorme facilite singulièrement leur marche ; elle n'est pas triangulaire, comme celle de la plupart des barques annamites, mais trapézoïde, et du reste confectionnée de même matière. Une corde légère descend le long du mât, portant un morceau d'étoffe jaune en guise de pavillon, et

Digitized by Google

des amulettes, des gris-gris, des grelots qui s'agitent à chaque oscillation du bateau.

Le caractère de la navigation sur ces grandes plaines met en relief l'extrême adresse des mariniers ; ils profitent du moindre souffle, et excellent à louvoyer et à se servir par intervalles de l'aviron, pour courir une bordée. Quelques barques avaient pour patronnes de vieilles femmes très actives, à la physionomie intelligente, qui, en cas de veuvage ou d'empêchement de leurs maris, administraient elles-mêmes leurs affaires. Ce trait de mœurs me frappa et rectifia les préjugés où j'avais été entretenu en Europe, sur la paresse indolente des Cochinchinois et la dégradation de la femme. Cette nation éprouve au contraire un infatigable besoin d'activité, et si, dans les hautes classes, la femme, forcément oisive, n'a pas une importance égale à celle du mari; dans le peuple, elle participe à tout, et souvent c'est elle qui dirige les affaires de la communauté.

Notre convoi se compose maintenant de barques des six provinces de la Basse-Cochinchine, reconnaissables chacune à leur marque; mais le rouge domine et témoigne de l'importance de Saïgon ; celles qui le portent sont aussi, généralement, les plus grandes et les plus riches. A mesure que nous approchons de Chau-Doc, la rivière est plus encaissée; le pays n'offre plus que des plaines abandonnées, les lisières seules sont encore cultivées; de distance en distance surgissent quelques villages, quelques maigres hameaux; tous sont sur le bord de la rivière; au delà, on n'en trouverait pas un. Les rizières disparaissent peu à peu ; les principales cultures sont celles de l'indigo, du maïs, de divers tubercules ; on élève un peu de bétail et des volailles. Je me souviens qu'à cet endroit du fleuve un bruit singulier frappa mon oreille ; c'était une sorte de murmure harmonique ou de chant vague.

« Qu'est-ce donc? demandai-je à mon Tagal.

— Ce bruit, maître? ce sont les poissons qui chantent. »

Encore un préjugé de moins ; j'avais vécu jusqu'alors avec la conviction que les poissons étaient les êtres les plus muets de la création. Il m'a fallu naviguer sur le Cambodge pour me convaincre du contraire. En me penchant sur le bord, je distinguai, en effet, de gros poissons qui venaient humer l'air à la surface du fleuve, et produisaient ce concert de tritons. Les arbres deviennent rares; l'aré quier, que l'on a cessé de cultiver, n'offre plus que des échantillons dégénérés ; on n'aperçoit guère que quelques manguiers, et toujours des joncs et des bambous. Le fleuve se resserre ; au lieu de sa nappe splendide et unie, il présente çà et là des remous de mauvais augure, car ils indiquent de redoutables gouffres, dont la profondeur

Digitized by Google

mesure plus de quarante mètres, et qui forment de véritables tourbillons.

Un village nous présente un aspect insolite qui éveille ma curiosité. Des filets sont à sécher sur une longue série de perches recourbées; par derrière, s'élèvent les maisons sur pilotis, avec des toits aigus et des échelles. Sur la façade s'ouvre une grande fenêtre, par laquelle des femmes nous regardent. Les hommes coupent du bois, remuent des filets et ne s'occupent pas de nous. Mon Tagal m'apprend que c'est une petite colonie de Tchavias ou Malais. Cette peuplade, implantée là on ne sait comment, professe le mahométisme, et vit assez redoutée de l'autorité annamite, à cause de son caractère agressif et batailleur.

Nous passâmes en cet endroit une nuit bien incommode. L'air était infesté de moustiques, il en sortait de partout, et, cependant, il nous fallait rester là six grandes heures. Les Malais avaient allumé du feu sous leurs maisons, afin que la fumée, pénétrant par les intervalles du plancher, chassât ces hôtes désagréables. Les mariniers essayaient aussi de la fumée dans leurs barques, et en même temps ils se fouettaient le corps et les jambes de leur *caï-can*, espèce de mouchoir, pour les éloigner. Il ne s'agissait pas d'insectes microscopiques, mais de ceux que les Cochinchinois, pour lesquels l'éléphant est le type de la grosseur, appellent des *moustiques-éléphants*. Ma moustiquaire, quoique doublée, en laissa pénétrer quelques-uns, pour ma damnation. Mes rameurs se couchèrent les uns à l'avant, un autre sur le toit de la barque, mais d'après un mode que je ne fus pas tenté d'imiter. Ils se mirent jusqu'à deux dans de grands sacs fendus par le côté, tournèrent la fente du côté du plancher, pour fermer la porte à nos ennemis, et dormirent là dedans comme des bienheureux.

Le jour nous délivra de ces vampires et donna le signal du départ. Les montagnes se rapprochent sur notre gauche, nous distinguons les forêts qui les couvrent; nous voici à Chau-Doc. C'est à la fois une citadelle et le chef-lieu de la province d'Angiang, limitrophe du Cambodge. La rivière coule entre les deux parties de la ville, et sert de démarcation entre ses populations bien opposées. La droite est exclusivement formée d'Annamites et de Chinois; la gauche, de Malais et de Cambodgiens. La rivière, après avoir couru à l'ouest et s'être élargie, forme, devant Chau-Doc, un coude vers le nord, et, dans l'enfoncement de ce coude, sur la droite, se trouve la petite forteresse, autour de laquelle est un grand marché.

Le voisinage du royaume de Cambodge se manifeste par la présence d'un grand nombre de jonques cambodgiennes stationnant sur les deux rives, et de beaucoup d'individus de ce pays. Ceux-ci

Digitized by Google

viennent généralement ici pour chercher de l'occupation ; la plupart se louent comme bateliers. Les Annamites les regardent comme des demi-sauvages, sinon comme des brutes, se croyant eux-mêmes bien supérieurs à cette race à la peau brune, dont les mœurs et le costume diffèrent essentiellement des leurs. Je ne pus m'empêcher de sourire quand ce préjugé de nationalité me fut expliqué, et d'établir une comparaison qui ne fut point à l'avantage de la vanité cochinchinoise.

Tandis que les Annamites sont en général grêles, petits, offrant tous les signes d'une espèce dégénérée, les Cambodgiens présentent ceux d'une race vigoureuse, énergique, en plein développement. Le corps est bien pris, les épaules larges, la poitrine solide, la stature carrée ; le bassin est étroit, les bras et les jambes sont bien modelés. Quant à leur vêtement, il se compose, non du large pantalon et de la robe annamites, mais d'un tonnelet fixé au-dessus des hanches par un nœud de ceinture qui serre leur taille presque toujours élégante ; ils portent en outre un juste-au-corps en forme de veste, serrant le cou, et attaché le long de la poitrine par un rang pressé de petits boutons, les manches en sont plates et collantes ; une large ceinture cache l'espace laissé entre cette veste et leur jupon. Au lieu de porter, comme les Cochinchinois, des étoffes unies, les riches Cambodgiens portent des tissus de soie fabriqués dans le pays, quelquefois avec un mélange de coton, et sur lesquels sont brochés des fleurs, des dessins de fantaisie, dont quelques-uns seraient, en Europe, d'un très bon goût et d'une originalité charmante. Quelques étoffes sont aussi dans le genre oriental, à raies très tranchées. La soie, qui abonde dans le pays, est d'une qualité remarquable.

Comme je me livrais à ces observations, je vis sortir de derrière la citadelle un certain nombre de petites jonques de mer. Elles venaient du golfe de Siam, et j'eus aussitôt l'idée de visiter ce fameux canal de Vinh-Té, ouvrage des Annamites, qui ont ainsi relié Chau-Doc à une petite rivière se jetant à Hatien, chef-lieu de la sixième province de la Basse-Cochinchine. Mon équipage étant trop fatigué pour lui imposer cette corvée, je louai une barquette avec deux rameurs et nous partîmes. Nous longeâmes la citadelle, en passant devant la porte d'honneur et les petits kiosques de style chinois qui la décorent. Je remarquai la digue qui la garantit des inondations ; des touffes de bambous verts me laissaient voir en arrière comme une balustrade de pieux ; c'était le revêtement du parapet. Les Annamites entendent à merveille ce genre d'obstacles, qui consiste à garnir leurs terrassements de bambous pointus, en quelque sorte im-

Digitized by Google

briqués, à peu près comme on établit chez nous, aux abords de certains murs, des piques de fer, la pointe en bas.

Sur la porte, se tenait un factionnaire armé d'une lance. Il avait à côté de lui un grand tam-tam, destiné à donner l'éveil et à appeler l'attention de la garnison en cas d'alerte. Les chefs ont toute confiance dans la sagacité de ces sentinelles, car nul ne leur est supérieur dans l'art de veiller, et, sous certains rapports, la tactique et l'habileté des Cochinchinois ne le cède pas à celle des Thugs de l'Inde, ainsi que nos soldats en ont trop souvent fait l'épreuve.

J'examinai avec intérêt quelques grandes jonques mandarines, probablement sorties des chantiers qui précèdent Chau-Doc. Si elles eussent été moins lourdes à manœuvrer, elles m'eussent parfaitement rappelé les galères antiques. Elles sont montées par un équipage nombreux, parfois plus de cent cinquante hommes, et maniées en cadence par quarante à cinquante avirons. A l'avant et à l'arrière se dresse une construction assez élevée, recouverte d'un léger toit : elle a pour but de préserver les rameurs, en cas d'attaque. Sur ces ponts supérieurs se tiennent les chefs, pour surveiller la manœuvre, et quelques rameurs, pour parer aux abordages et prévenir les chocs. De petits pierriers en bronze occupent, à poste fixe, chaque plate-forme. Le reste de l'armement se compose de petits canons de fer ou de bronze, placés à l'avant, à l'arrière et sur les côtés, et que l'on tire par des sabords elliptiques. Une de ces barques portait deux gros canons, une douzaine de pierriers, et, pour compléter son armement, quelques fusils et de nombreuses lances.

J'entrai dans le canal ; il dépassait tout ce qu'on m'en avait dit : c'est une œuvre vraiment admirable, digne du peuple le plus avancé. Il s'étend sur une longueur de soixante-dix à quatre-vingts kilomètres, et, traversant presque constamment des pays incultes et déserts, il est disposé de manière à servir de fossé de défense à de nombreux petits postes militaires que les Annamites sont obligés d'entretenir, pour s'opposer aux déprédations des tribus cambodgiennes errantes. La profondeur de ce canal le rend praticable dans la saison humide à des barques de soixante à quatre-vingts tonneaux ; il a pu être traversé sans difficulté par nos petites canonnières.

Hatien est une petite ville, avec citadelle, servant de chef-lieu à la province du même nom, province la plus pauvre de la Cochinchine. Son importance a été surfaite sur les indications des Annamites et par des explorateurs qui l'ont vue superficiellement. Sa rade, située sur le golfe de Siam, est presque constamment inaccessible, par l'effet des courants et par celui des moussons, et surtout à cause

Digitized by Google

du peu de profondeur des eaux. Les jonques indigènes peuvent seules s'y hasarder et servir d'intermédiaires avec les navires mouillés à distances éloignées.

En face de Hatien se trouve l'île assez considérable de Phu-Quoc, possession extrême de l'Annam. Cette île a tout ce qu'il faut pour devenir très riche ; elle renferme de belles mines de jais, et l'on suppose qu'avec quelques recherches on y trouverait de l'anthracite. Au nord de Phu-Quoc, en revenant sur la côte, à peu près à cinquante kilomètres de Hatien, est placé le petit port de Kampot, où quelques navires de Singapour et de nombreuses jonques chinoises viennent s'approvisionner de riz. On a prétendu que ce port de Kampot pouvait détourner à son profit une partie du commerce du Cambodge intérieur. Cette supposition n'est pas exacte. Le mouillage de Kampot est le même que celui de Hatien, et la traversée qu'il faudrait nécessairement opérer de l'un à l'autre, jointe aux embarras du transbordement, dans ces parages dangereux, présente un obstacle dont on ne triomphera jamais.

Je ne séjournai pas à Hatien : il n'y avait rien à voir que le spectacle de cette mer indocile ; je regagnai Chau-Doc. La marée s'y fait faiblement sentir, cependant nous profitâmes du flot pour remonter vers le grand marché que les Annamites appellent Nam-Van et les Cambodgiens *P'nomping*. Notre convoi s'était considérablement diminué ; il ne se composait plus que d'une cinquantaine de barques, la plupart avec des patrons chinois, lorsque nous atteignîmes cette station, qui sert en même temps de point extrême aux frontières du Cambodge. C'était le douzième jour de notre voyage.

Dès le premier coup d'œil, je reconnus des constructions cambodgiennes, toutes ingénieusement installées en vue de se préserver des inondations ; elles sont non-seulement sur pilotis, mais huchées sur des falaises, souvent à dix ou douze mètres d'élévation, ce qui suffit à peine à les sauvegarder dans les années de grande fonte des neiges. Alors on voit une partie des indigènes descendre dans leurs barques, véritables arches de Noé, et y demeurer jusqu'à ce que les eaux se retirent suffisamment.

Nous n'eûmes pas, vu la saison, le spectacle imposant de ces submersions immenses, plus vastes et plus grandioses que celles du Nil, qu'elles rappellent d'ailleurs par la fécondité qu'elles laissent après elles. Les inondations commencent vers le mois de juillet, époque des pluies et de la fonte des neiges, amoncelées par quantités incalculables dans les montagnes de la région supérieure du Thibet. Elles descendent par le Grand-Fleuve (*Mei-Kong*), refluent vers le nord-ouest, remplissent les bassins du lac, dégorgent dans toutes les plaines et vallées voisines, d'où elles redescendent ensuite

Digitized by Google

par les moindres déversoirs, à mesure que le niveau du Grand-Fleuve qui les a alimentées s'abaisse lui-même ; et si parfois elles viennent envahir les habitations, il est bien rare qu'elles en renversent quelques-unes dans leur marche pacifique.

L'aspect des campagnes ainsi fécondées est splendide. Il semble que tous les produits d'une création généreuse s'y soient donné rendez-vous. Les végétaux les plus précieux, le coton, l'indigo, un peu plus haut le cardamome, le sésame, le riz, les légumes semblables à ceux d'Europe, tels que les pois et les haricots ; le tabac, d'une qualité exquise ; les bois de teinture, d'ébénisterie, de construction, tout y croît à peu près sans culture, avec abondance ; la soie y pend par riches cocons aux branches des arbustes affectionnés par les vers. Avec quelques efforts, avec notre aide, ce territoire, aujourd'hui plus d'à moitié français par le protectorat que nous exerçons, deviendra, avec la Basse-Cochinchine, une Inde française, plus féconde que l'autre, et d'où nous tirerons des richesses pour la mère-patrie, sans répandre une goutte de sang, en nous faisant, au contraire, bénir par les populations.

Le marché de Nam-Van est naturellement considérable, situé ainsi sur les frontières des trois Etats d'Annam, de Siam et de Cambodge. Des rapides insurmontables à nos explorateurs n'ont pas permis de remonter à plus de cent vingt milles au-dessus de N m-Van. Sur toute cette étendue, c'est-à-dire jusqu'à Samboc, le fleuve est accessible, pendant la plus grande partie de l'année, à tous les bâtiments. Mais à Samboc commencent les obstacles, les récifs, les bancs à fleur d'eau, qui rendent le passage impraticable. On sait du reste que, prenant sa source dans les montagnes du Thibet, il descend vers le sud après avoir contourné une partie du Céleste-Empire. Il se bifurque au point où nous étions ; une de ses branches continue de descendre en se ramifiant elle-même jusqu'à la mer, à travers la Basse-Cochinchine ; c'était celle sur laquelle nous venions de naviguer ; l'autre, sur laquelle nous entrions, se dirige vers le nord-ouest, où elle va alimenter le grand lac, les vallées submersibles, et d'où elle redescend ensuite, comme je l'ai expliqué, vers son point de départ, à mesure que l'époque de la sécheresse se fait sentir. C'est comme un flux et un reflux, seulement au lieu de s'opérer en douze heures, il s'opère en six mois. Les eaux du lac atteignent jusqu'à dix mètres de profondeur, et s'abaissent à l'époque où je le visitai à quatre mètres et même au-dessous. Néanmoins, il est toujours possible de remonter jusque-là, grâce à la bonne condition du petit bras qui sert de canal et des embarcations légères qui peuvent parcourir le bassin en toute saison.

Nous naviguions vers Pignaleu, siége d'un évêché catholique et

Digitized by Google

chef-lieu des missions du pays. Vers un point de la rive plus nu que les autres, j'aperçus à distance un arbre de configuration étrange. Ses feuilles étaient rares, larges et rugueuses ; elles affectaient une forme ovale régulière. Mais plus nombreux qu'elles apparaissaient pendus et balancés par le vent, de gros objets noirs qu'il m'était difficile de prendre pour les fruits de cet arbre noueux, biscornu, tourmenté et sinistre. En effet, à mesure que nous approchions, ces objets devenaient plus bizarres et quelques-uns semblaient animés. Je montrai l'arbre à mon Tagal en l'interrogeant du regard.

« Permettez, maître? me dit-il en prenant un de nos fusils.

— Va ! » répondis-je.

Il ajusta, lâcha un coup, et le spectacle devint vraiment fantastique. Une dizaine de grands corps tombèrent mollement à terre ou dans les joncs et les palétuviers. Mais tout le reste s'enleva, tourbillonna comme un gros nuage noir, dont le ciel fut un instant obscurci, puis revint s'abattre sur le même arbre. C'étaient des roussettes, chauves-souris gigantesques, espèce de vampire, mesurant plus de deux pieds d'envergure. Ces hideuses bêtes affectionnent ces arbres chauves comme elles, elles s'y suspendent par une patte, ou par les crampons dont leurs ailes sont armées, se laissent aller la tête en bas, se balançant et resserrant graduellement leurs ailes pour ralentir l'oscillation, et finissant par s'endormir au soleil. Elles ont le poil du ventre roussâtre, les ailes noires ; elles se nourrissent de fruits, de bananes, et surtout des détritus que le courant laisse sur son passage. Je désirais en tenir une pour l'examiner de plus près ; malheureusement, la végétation enchevêtrée qui couvrait la rive ne permit pas d'atteindre aucune de celles que Pablo avait abattues, et dont la plupart d'ailleurs n'étaient que blessées.

A Pignaleu, j'aurais voulu voir l'évêque, Mgr Miche, mais il se trouvait absent pour les devoirs de sa charge. Après une courte halte, nous franchîmes la distance qui nous séparait de Houdon, capitale du royaume que nous parcourions, et où nous avons installé un résident français, depuis la conclusion du traité de protectorat. Circonstance à noter, le Cambodge est la seule contrée de l'extrême-Orient où le christianisme ait toujours été toléré.

Le logement et l'installation du jeune souverain rappellent assez exactement ceux des grands rois nègres. Le groupe de maisons composant sa résidence, disons son palais, car tout est relatif ici bas, est bâti d'après le mode cambodgien, sur pilotis. Sauf quelques parties couvertes en ardoises, par un luxe royal en cette contrée, le reste a des toits de paille. Ce souverain, Mahat-Uppérat, ne compte que vingt-sept à vingt-huit ans d'âge, mais plus riche en épouses qu'en années, il possède un harem d'une quarantaine de beautés. Il

Digitized by Google

a néanmoins très peu d'enfants. La polygamie, dont il donne si largement l'exemple, est à coup sûr l'une des causes principales et fatales du chiffre restreint de la population, sur un territoire si étendu et si favorisé.

Le roi a de nombreux éléphants; mais il n'en reste jamais que quelques-uns à son habitation, uniquement pour les besoins du service ; la nécessité de nourrir ces colosses fait qu'on envoie le reste en pâturage dans les environs, en prenant soin toutefois de leur mettre des entraves pour les empêcher de s'éloigner. Le roi a de plus, dans tous ses Etats, le monopole de l'ivoire, dont le commerce, par ce fait même, se trouve à peu près annihilé. Le prix d'une paire de défenses, achetée à Saïgon, va jusqu'à cinq cents francs. L'éléphant est l'animal de prédilection des Cambodgiens; c'est aussi leur meilleure bête de somme, car ils n'utilisent guère les buffles à cet usage. Les Européens ont beaucoup de peine à s'habituer à la marche de l'animal; le mouvement houleux de la cabine de bambous attachée sur ses reins cause presque toujours le mal de mer, même à nos marins. Le Cambodgien, au contraire, est là tout à fait à son aise. L'éléphant et lui semblent faits l'un pour l'autre, et Bernardin de Saint-Pierre eût trouvé dans le rapprochement de ces deux êtres d'aspect également sombre, l'un bronzé, l'autre noir, une nouvelle preuve de l'harmonie que la nature a établie entre les divers êtres de la création.

J'eus le loisir de voir les éléphants du roi et leurs cornacs, car nous ne marchions plus guère qu'à la rame, ce qui nous contraignit de faire une station assez prolongée à Houdon, pour réparer les forces de nos mariniers; si bon rameur qu'on soit, il y a des limites à tout. Au-dessus de Houdon, le paysage, d'une végétation merveilleuse, était en outre égayé par de charmants animaux. Je remarquai surtout deux espèces d'échassiers, l'une de petite taille, l'autre un peu plus forte. Ces élégants oiseaux sont d'une blancheur immaculée. Les petits ont les pattes d'un violet foncé, le bec noir, l'œil grand et vif; les seconds sont ceux qui servent de modèles aux peintres japonais, si habiles à reproduire leurs formes et leurs postures gracieuses. Ceux-ci ont les pattes rouges, le bec jaune; ils portent une jolie aigrette. Il est à croire que quelque légende superstitieuse, dont je n'ai pu retrouver la trace, se rattache à eux, car les Annamites aiment à placer dans leurs pagodes des statues qui les représentent perchés sur le dos d'une tortue.

Nous avançons vers le lac, et les îles, les îlots, les massifs de verdure se multiplient; nous circulons au milieu d'un véritable archipel du plus séduisant aspect. Dans la saison des inondations, une grande partie de ces terrains est entièrement recouverte; certaines autres ne

Digitized by Google

laissent apercevoir que les cimes de leurs arbres; alors les plus grands bâtiments peuvent avec facilité parcourir cette région, et circuler sur le lac, ainsi que le fit, en 1862, l'amiral Bonard, auquel nous devons sur cette exploration un *rapport* qui n'est rien moins qu'une description attachante et littéraire, avec le mérite d'une exactitude rigoureuse.

A l'époque de l'année où l'amiral visita le lac, il était dans la saison des grandes eaux, et l'illustre navigateur évalua la surface liquide à plus de quatre cents lieues. A l'époque des pêches où j'arrivais, cette étendue se trouvait nécessairement réduite de beaucoup, mais pas à ce point pourtant que je ne pusse jouir du merveilleux coup d'œil de cette splendide nappe d'eau enfermée dans la ceinture des coteaux qui lui servent de bassin. Le lac est divisé en deux parties, communiquant par un large détroit de quatre à cinq kilomètres, ce sont : le lac Inférieur, le plus petit des deux, et le lac Supérieur, d'une étendue double. De gros villages répandus sur cette circonférence forment les établissements des industriels et des commerçants qui exploitent la pêche.

Celle-ci était en pleine activité à notre arrivée; de petites installations étaient déjà formées à portée des arroyos, pour saler et fumer le poisson. Une population immense, accourue de toutes les provinces du pays pour profiter de cette récolte, s'agitait sur les rives et sur les moindres îlots. C'étaient des flottes de barques de l'aspect le plus curieux. Les eaux décroissaient en quelque sorte à vue d'œil. Les poissons, qui sont de la taille moyenne de nos saumons, se trouvent dans ces parages par quantités incalculables. Les inondations les apportent à l'état de frai; ils grossissent avec une rapidité extraordinaire, qu'expliquent seules les alluvions au milieu desquelles ils vivent. Puis la décroissance des eaux survenant, ils se trouvent insensiblement prisonniers; lorsqu'ils s'en aperçoivent à la nature du fond où ils finissent par s'agglomérer, les issues se sont réduites en nombre et en dimension. Tous veulent sortir à la fois, car l'espace, la nourriture, l'eau même leur font défaut. Mais c'est là que l'ennemi les attend. A l'embouchure des moindres arroyos, ils tombent aux mains des pêcheurs, et tout le monde devient pêcheur en Cambodge à cette époque. Les tribus de forgerons des montagnes du Cuy, véritables cyclopes de ces régions à peine indiquées sur les meilleures cartes, laissent eux-mêmes leur industrie pour venir participer à la pêche.

L'abondance, la presse, sont si considérables qu'à tout moment on voit les pêcheurs, hommes, femmes et enfants, sans l'aide de filets ni d'engins, saisir à bras-le-corps les plus gros poissons et entrer en lutte avec eux pour les retenir. Des clameurs, des cris, des appels,

Digitized by Google

des rires remplissent l'air. Et plus on pêche, plus il semble que le poisson se multiplie; c'est une manne inépuisable, dont on n'a jamais connu l'importance réelle, car jamais on ne l'a épuisée. Ce n'est pas le poisson qui manque aux pêcheurs, ce sont les pêcheurs qui, à bout de forces et de moyens d'utiliser une plus ample récolte, abandonnent le poisson.

Souvent aussi, le défaut de sel les oblige de s'arrêter. Les fumeries, grossièrement installées, sont d'une médiocre ressource; la salaison est plus aisée; mais, jusqu'à présent, les salines, qui se trouvent sur le territoire français, dans la province de Bien-Hoà, ont été trop mal exploitées par les indigènes. Les grandes barques avec lesquelles j'avais navigué, et qui apportaient des chargements de cette denrée précieuse, furent accueillies avec enthousiasme; on s'en disputait la cargaison; elle eût été vingt fois plus considérable, qu'elle eût à peine suffi aux demandes. La Basse-Cochinchine et cette partie du Cambodge sont, suivant toute apparence, les pays les plus poissonneux du globe. Les pêches du grand lac, dans l'état actuel, suffisent déjà à la consommation du Cambodge et d'une grande partie de la Basse-Cochinchine; on pourrait leur donner une extension bien plus considérable, sans dommage pour la production. On s'étonne qu'aucune entreprise sérieuse ne se soit encore organisée pour établir des entrepôts de sel suffisants. Les pêcheurs le payeraient en produits, en parts de pêche, et le prix du transport serait couvert bien au delà. Mais, en fait de commerce et d'industrie, presque tout est à créer dans ce pays.

Une fois commencée, la pêche ne s'arrête ni jour ni nuit, on prend du poisson tant qu'il est possible d'en fumer et surtout d'en saler. La pêche aux fallots, dans des barques qui sillonnent les lacs en tous sens et en quantités considérables, l'aspect des fumeries, les bivouacs éclairés par les branches qui se consument, présentent un coup d'œil unique et d'un caractère qui ne s'oublie plus.

Je ne voulais pas être venu jusque-là sans parcourir le lac entier, et sans visiter les ruines d'Angcor, cette ville morte, qui semble s'être ensevelie, sans laisser de traces dans la mémoire des hommes, sous le palais cyclopéen qui lui sert de monument funèbre. Ces ruines sont situées au nord-est du Lac-Supérieur. Elles appartiennent maintenant au royaume de Siam, le roi du Cambodge les ayant cédées, il y a peu d'années, à son puissant voisin, avec la province d'Angcor et celle de Battam-Ban, en récompense des services qu'il en avait reçus pendant la dernière révolte de ses sujets.

Les ruines d'Angcor ont été plusieurs fois décrites, mais jamais aussi bien que par l'amiral Bonard. L'éminent marin nous en a laissé la peinture la plus exacte et la plus saisissante, et j'avoue que c'était

Digitized by Google

son récit qui m'avait inspiré l'idée de les parcourir à mon tour. Eh bien, quelle que soit l'exactitude, l'éloquence de son travail, si bien préparé que je fusse par cette lecture à contempler une des œuvres les plus prodigieuses du génie humain, je n'en restai pas moins frappé d'une profonde surprise lorsque je me trouvai en face de ces murailles, de ces voûtes, de ces colonnades, auxquelles les plus étonnants travaux de l'Egypte antique sont seuls comparables.

Ce sont, sur des centaines de mètres d'étendue chacune, des séries de murailles, de corps d'édifices, auxquels on accède par d'immenses chaussées d'un dallage si parfait, qu'il a bravé les siècles; des escaliers, dont l'un n'a pas moins de cent marches, vous conduisent graduellement de la première chaussée et du premier corps de palais à une seconde, à une troisième et à des constructions toujours plus hautes. Comme les Egyptiens, les constructeurs de ces monuments se sont servis de la pierre la plus dure, du ciment le plus résistant; comme eux aussi, ils ont prodigué les sculptures énigmatiques. Mais quel Œdipe viendra arracher le secret de ce sphinx?.... Sous la partie la plus élevée s'étendent des galeries de plus de deux cents mètres de longueur, où se déroulent à l'infini les bas-reliefs les plus merveilleux de perfection, les plus étranges pour les figures qu'ils font défiler sous les yeux du profane qui veut les interroger, et dont ils défient l'ignorance. Des jetées immenses s'étendaient naguère à l'infini autour de ce palais. Aujourd'hui, leurs fragments, soulevés, disjoints, ont laissé croître une végétation hardie, qui les envahit chaque jour davantage, et qui forme des bosquets épais entre les diverses avenues, les divers corps de l'édifice, lequel couvre dans son ensemble une superficie que je n'ose évaluer en milliers de mètres, de crainte de rester au-dessous de la réalité. Les seuls hôtes de cette nécropole sont quelques bonzes dégénérés, qui adorent, sans savoir par qui elles furent taillées, les idoles de Bouddha qui remplissent les pagodes et les galeries les mieux conservées.

Le cadre est digne du tableau, immense, plein de majesté, de recueillement et de mystère. C'est une forêt touffue, où grandissent, sans connaître la cognée, les arbres gigantesques, les végétaux vigoureux des tropiques. Les lianes robustes s'enlaçant au tronc de ces géants, forment des réseaux serrés et impénétrables, derrière lesquels s'abritent et règnent le tigre et l'éléphant sauvage.

Devant ces débris du passé, la pensée se plonge dans une sorte de contemplation rétrospective. On se demande où sont les géants qui remuèrent ces blocs, les artistes qui taillèrent ces lions, qui fouillèrent ces ciselures, les monarques puissants qui foulèrent ces superbes dalles ou prièrent dans ces chapelles? Quelles volontés,

Digitized by Google

quelles intelligences, quels génies tracèrent des plans si grandioses, peuplèrent de statues ces vastes galeries? Et la pensée mélancolique, en quittant les murailles de ce monde éteint, descend, pour retrouver une trace de vie, à la hutte de bambous et au toit de chaume du faible prince qui règne à Houdon sur quelques milliers d'êtres abrutis.....

Un Français, qui a fait un assez long séjour en Cochinchine, nous a communiqué des notes prises avec un soin minutieux pendant une excursion sur le grand fleuve dont nous occupons le delta. Nous pouvons donc garantir la vérité du tableau que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Nous avons recueilli d'autant plus volontiers ces souvenirs de Cochinchine, que c'était pour nous une occasion de rappeler à un public trop souvent distrait la plus grande colonie que la France ait possédée dans les mers des Indes et de l'extrême Orient, depuis que le faible gouvernement de Louis XV laissa périr l'œuvre de Dupleix.

OCTAVE FÉRÉ.

Digitized by Google

MADEMOISELLE

DE MALAVIEILLE

SIXIÈME PARTIE[1]

XXXI

Après avoir longuement sondé la blessure, le médecin déclara qu'elle était sans gravité. La balle avait décrit une sorte de courbe autour du fémur, puis s'était amortie dans les chairs : il l'extrairait dans quelques jours. Il fit l'application d'un appareil, rassura le malade et partit.

Le médecin était à peine sorti du Malpas, que Guerreros, succombant à la fatigue et à l'épuisement, s'endormait d'un sommeil profond. De crainte qu'on ne troublât ce repos, qui était pour le blessé un premier soulagement, M. Cabrol fit sortir de la chambre les quelques personnes de la ferme qui l'avaient envahie, et se retira lui-même, laissant seulement Birouste et Marion au chevet de l'hidalgo.

Il était environ quatre heures de relevée, et le régisseur, qui de la journée n'avait encore mangé qu'un oignon sur le pouce, et bu un verre de vin à la hâte, se sentait depuis un moment fort mal à l'aise. Il s'étirait les membres, bâillait à tout propos, se grattait la poitrine.

« Tu as donc juré de réveiller le tondeur ? lui dit Marion à voix

[1] Voir 2e série t. XXXIX, p. 244 (livr. du 31 mai 1864); p. 478 (livr. du 15 juin); p. 724 (livr. du 30 juin); t. XL, p. 32 (livr. du 15 juillet); p. 288 (livr. du 31 juillet).

Digitized by Google

basse. Qu'as-tu à t'arracher ainsi la peau avec les ongles? Est-ce que ton violon t'a donné la gale?

— Non, répondit-il, étouffant un nouveau bâillement qui lui entr'ouvrait déjà la bouche jusqu'aux oreilles, mais il m'a donné appétit, et si tu me découvrais dans la cuisine quelque morceau de volaille égaré, je te préviens qu'il ne me ferait pas peur.

— Comment, vieux renard, de la volaille?

— Vit-on jamais renard détester la basse-cour?»

Marion sortit et reparut un instant après, les mains embarrassées d'une bouteille, d'un pain et d'une assiette chargée de victuailles.

« Du gigot! dit Birouste roulant des yeux énormes.

— Tu trouveras aussi du poulet sous le gigot.

— Du poulet!.... Et puis viens me chanter tes sottes antiennes à propos de mes mauvais penchants. Si je suis gourmand comme M. Tabouriech, à qui la faute, ma fille?

— Dis ce qu'il te plaira, mais il s'en faut que je te gâte autant que tu as l'air de le croire, et ce soir, par exemple, tu n'aurais pas du poulet à mettre sous la dent si notre demoiselle n'avait laissé, à dîner, cette aile dans son assiette.

— Elle ne mange donc rien, Cyprienne? demanda Birouste, regardant mélancoliquement le quartier de volaille, dont la blancheur dorée reluisait au milieu des tranches saignantes du gigot.

— Depuis quelques jours, elle mange tant seulement comme un oisillon. Je ne comprends pas comment elle vit.

— Je le comprends, moi, l'amour.....»

Birouste crut voir Guerreros se remuer. Peut-être les écoutait-il. Il attira sa sœur dans l'embrasure d'une fenêtre, au fond de la chambre.

« Vois-tu, Marion, continua-t-il, il faut que nous en prenions notre parti : Cyprienne aime Guerreros.

— Je le sais bien.

— Tu le sais?

— Ah! si tu l'avais vue tout à l'heure, quand tu es entré dans la cour avec le tondeur sur les épaules; j'ai cru qu'elle allait devenir folle. Elle s'est précipitée dans le corridor, et sa mère a eu toutes les peines du monde à l'empêcher de descendre. Je t'avouerai même qu'une fois rentrée dans sa chambre, elle s'est emportée contre moi qui essayais de la calmer. Mais sa colère n'a pas été longue, car elle est venue bientôt s'asseoir sur mes genoux et s'est mise à pleurer. Cela lui a fait du bien.

— Pauvre enfant! murmura Birouste, dont les yeux se troublèrent.

Digitized by Google

— Allons, mange, toi, imbécile, dit Marion, tirant de la poche de son tablier son grand mouchoir de cotonnade et s'essuyant les paupières gonflées de pleurs prêts à déborder.

— Que je mange, quand notre petite maîtresse, qui est presque notre enfant, souffre et se désole! Ah ça, tu me prends donc pour un sans-cœur?

— O Biroustot, ô mon Biroustot! tu es bien le meilleur frère de tous les frères qu'il y a dans le monde.— Et elle l'embrassa en pleurant cette fois à chaudes larmes.

— Carcanello! Carcanello! » appela la voix de Guerreros.

Birouste accourut. Le blessé se dressa sur son séant et se mit à parler en espagnol avec une volubilité extrême. Le régisseur ouvrit toutes grandes ses oreilles, mais il ne comprit pas un mot. Marion était épouvantée.

Cependant Guerreros s'interrompit tout à coup, et, arrêtant sur Birouste des yeux où pétillait une fièvre ardente :

« Eh bien! monsieur de Malavieille, comment trouvez-vous que je me suis battu? Il est vrai que me voilà blessé..... Mais pourquoi vous qui pouviez vivre en paix auprès de votre femme et de votre fille, êtes-vous venu vous mêler à cette guerre? Prenez-garde, monsieur le marquis, les christinos ne sont pas moins redoutables que les bleus? Pensez que vous avez une fille, une fille adorable..... A propos, mon cheval est resté sur le champ de bataille..... Il faut que je me remette à la tête de mes hommes..... Il serait beau vraiment qu'un Barraméda ne fût pas le premier en selle, quand le roi ordonnera de marcher..... Un cheval! un cheval! un cheval..... »

Il se tut, et sa tête retomba sur l'oreiller. Marion regarda son frère avec inquiétude.

« Jésus-Dieu! j'ai peur, moi, lui dit-elle.

— Tu as peur! Et pourquoi as-tu peur, je te prie?

— Tu n'entends donc pas que sa langue va sans rime ni raison, comme s'il était *innocent?* Ça me trouble tout l'estomac à moi, et je m'en vas quérir M. Cabrol. »

Birouste la retint.

« Reste donc là, pécore! — Et considérant sa sœur avec pitié : Ah! qu'on voit bien que tu es une pauvre femme, et que tu n'as jamais servi dans les armées. Si, comme moi, tu avais roulé le sac au dos, à travers la France et tant d'autres pays qui ne sont pas près du nôtre, et où il tombe plus de prunelles de plomb que de cailles rôties, tu saurais qu'un soldat n'aime rien tant que de parler de son métier et de conter des histoires de guerre. Notre tondeur, qui n'est pas un tondeur pour de bon, mais un enfant de noblesse, à ce que je crois, a commandé des troupes en Espagne, et, à cette heure, il lui semble

Digitized by Google

être en face des ennemis. Quoi d'étonnant à cela? Est-ce que moi, après Waterloo, je n'ai pas rêvé, pendant plus de deux ans, que je bataillais avec des Anglais sur le Mont-Saint-Jean? Demande donc à M. Cabrol, qui a été informé de la chose, si, une nuit, à Pézènes, étant couché dans mon lit, on ne m'a pas entendu crier : « Sauve qui peut! Voici les Prussiens! Sauve qui peut! »

Marion Birouste, dont l'effroi n'avait fait que s'accroître en voyant l'Espagnol gesticuler avec animation, se coula furtivement jusqu'à la porte et s'esquiva.

Quand le régisseur fut seul, il sembla éprouver comme un vague malaise. Il se leva de sa chaise et se mit à arpenter la chambre de long en large. A plusieurs reprises, il s'arrêta devant le lit de Guerreros, et l'on eût dit chaque fois qu'il était au moment de l'interpeller. Mais, dérouté par la violence de la mimique et l'emportement des discours de l'Espagnol, il reprenait tout aussitôt sa promenade sans hasarder une parole. Certes, comme il l'avait dit à Marion, Birouste n'avait pas peur. Néanmoins, le délire du blessé se prolongeant, il ne pouvait malgré tout se défendre d'une certaine inquiétude. En considérant le visage bouleversé de Guerreros, ses yeux où la fièvre allumait des éclairs, en entendant sa voix tour à tour rauque et vibrante, le régisseur, impuissant à analyser ses impressions, subissait cette souffrance intime, d'un aiguillon particulier, qu'a ressentie tout homme que le hasard a placé un jour en face d'un de ses semblables privé de raison. On en conviendra, il n'est pas de spectacle plus affligeant que celui du désordre moral, et, qu'il soit produit par la folie permanente ou une irritation passagère de l'encéphale, il n'en est pas moins humiliant, écrasant pour la pauvre humanité. Si beaucoup de praticiens, habitués à brasser la chair, et de savants, éblouis par les découvertes de la physiologie moderne, ont pu s'endurcir les nerfs jusqu'à regarder froidement toutes les plaies physiques, en revanche, peu sont capables de la même impassibilité devant le désarroi intellectuel. Ne serait-on pas tenté de croire que la solidarité du corps, destiné à périr, a moins de profondeur entre nous que la solidarité de l'âme immortelle? Qui sait si ce n'est pas à cette observation, puisée aux entrailles de la nature humaine, que nous devons ce mot du grand aliéniste Esquirol : « Je défie un homme de bon sens de ne pas trembler devant un fou. »

Birouste, pour la vingtième fois, revint au lit de Guerreros, et, enhardi par une résolution plus ferme, il osa lui parler.

« Voyons, mon bon José, lui dit-il de sa voix la plus douce, tiens-toi tranquille..... Ces grands mouvements de bras que tu fais te fatiguent; prends un peu de repos, c'est ton ami Birouste qui t'en

Digitized by Google

prie..... Tu n'es pas en Espagne pour la minute, mais en France, chez de braves gens qui ne te laisseront manquer de rien..... Pourquoi entrer dans ces colères terribles, qui retarderaient la guérison de ta blessure?.... »

Mais l'Espagnol, sourd à ces représentations amicales, s'adressant toujours à M. de Malavieille, invectivait les chefs de l'armée royale, qui différaient d'ouvrir avec le canon les portes de Madrid.

Marion rentra, suivie de M. et de Mme de Malavieille.

« Voilà plus de deux heures qu'il se démène comme cela, notre maîtresse, dit le régisseur à Armande, qui s'était approchée du lit de l'Espagnol.

— Ce n'est rien, mon Biroustot, répondit-elle. Le médecin nous a prévenus que la fièvre se déclarerait et provoquerait infailliblement le délire. Il n'y a rien à faire; il faut attendre. »

Elle s'assit et parut écouter avec un intérêt douloureux les divagations du blessé.

M. Cabrol donna une petite tape sur l'épaule au régisseur, lui faisant signe de le suivre. Ils sortirent de la chambre et s'arrêtèrent dans le corridor du Pavillon, où commençaient à vaciller les premiers rayons de la lune.

« Dis-moi, Biroustot, demanda brusquement le maître au serviteur, Genty Rouilhac a-t-il quelque motif de haïr notre tondeur?

— Est-ce que vous soupçonnez Genty d'avoir assassiné José?

— Réponds à ma question.

— Pardi! s'il a des motifs de le haïr! Il en a cent pour un. D'abord, il est de la bande du Petit-Château, et, avec son frère le maire et sa belle-sœur Mme Odélie, il veut du mal à José parce qu'il lui attribue, comme si cela avait une ombre de sens commun, le refus de Mlle Cyprienne d'épouser Fulcrand Rouilhac; ensuite notre Espagnol, qui, avec ses airs de mouton paisible, a du vif-argent dans les veines, vous lui a envoyé, il y a quelques semaines de cela, son poing fermé dans les côtes.....

— Ils se sont battus? »

Le Cévenol raconta l'altercation survenue entre Guerreros et Genty le jour où celui-ci, exécutant la consigne de Mme Odélie, avait voulu leur interdire à tous deux l'entrée de la salle à manger du Petit-Château.

« Et depuis lors il ne s'est pas élevé entre eux d'autre querelle?

— Depuis lors ils ne se sont point revus, notre maître. »

M. Cabrol réfléchit un long moment.

« A propos, reprit-il, parlons un peu de toi. Par quel hasard, dis-moi, te trouvais-tu, ce matin, à six heures, aux ruines du château, juste pour remasser le tondeur et le rapporter ici? »

Digitized by Google

Si le visage de Birouste n'eût été tout à fait noyé dans l'ombre, M. Cabrol eût remarqué qu'il avait pâli soudainement.

« Il est de fait, notre maître, répondit le Cévenol matois, que ma besogne de ce jour ne m'appelait pas, à une heure si matinale, dans les pierrailles de Malavieille. Mais, que voulez-vous? il faut pardonner à votre Biroustot s'il a plus de cœur que de cervelle et s'il s'est attaché plus qu'il ne convient à cet étranger qui souffre là à deux pas de nous. Voyez-vous, quand, cette nuit, à quatre heures, me réveillant en sursaut, je me suis aperçu que Guerreros n'était pas encore rentré, je n'ai su que penser d'un si long retard. Redoutant quelque malheur, car cet Espagnol, avant de quitter le pays, était bien capable d'être allé à Valquières pour y venger Médina sur les os de Quoniam, j'ai sauté dans mes chausses et j'ai pris ma course à travers la lande. Certes, on ne m'accusera pas de porter une amitié bien chaude au Merle-Blanc; pourtant, quand j'ai vu sa longue face d'enterrement paraître entre les volets de sa barraque, j'ai senti comme si on m'enlevait une lourde montagne de sur l'estomac. « Guerreros est-il venu chez toi, ce matin? lui ai-je demandé. — Je n'ai vu personne, m'a-t-il répondu. » Je suis remonté vers les Garrigues-Rouges, déterminé à couper en toute droiture vers Chantemerle, où je sais que le tondeur aime à aller sommeiller, à l'ombre des arbousiers. Mais voilà qu'arrivé dans les environs des Pierres Levées, je découvre sur le sable des traces de pas toutes fraîches. C'étaient des pieds petits, minces; le talon pointu du soulier avait creusé des trous profonds. — Je tiens mon homme, ai-je pensé. — En effet, grâce à toutes ces marques, un quart d'heure après j'étais dans la cour du château..... Voilà, notre maître, comment il se fait que je vous ai apporté Guerreros encore tout chaud du coup de fusil.....

— Et tu n'as rencontré personne, en traversant la lande?

— Pas une âme.

— Cela suffit..... Maintenant, si tu veux souper, tu peux aller à la ferme; ma femme et moi, nous resterons avec Marion auprès du malade. »

Birouste s'inclina en signe d'acquiescement, et s'éloigna. — Il n'avait pas encore descendu la première rangée d'escaliers, qu'il s'entendit appeler doucement.

« Biroustot, soufflait-on, mon Biroustot! »

En reconnaissant la voix de Cyprienne, le régisseur remonta les degrés à pas de loup. — La porte de la jeune fille était ouverte sur le corridor. Il entra.

Digitized by Google

XXXII

Cyprienne était debout au milieu de sa chambre, les joues pâles et les yeux rouges.

« Comment va-t-*il?* demanda-t-elle vivement.

— Beaucoup mieux, notre demoiselle, oh! beaucoup mieux.

— Dieu soit béni! » dit-elle, joignant les mains et s'attendrissant jusqu'à laisser déborder des larmes de ses paupières.

Le Cévenol, pour dissimuler son émotion, baissa la tête. En ce moment, Cyprienne, dont la faiblesse était grande, parut chanceler sur elle-même. Birouste lui passa sans façon son bras robuste autour de la taille et la conduisit vers un canapé.

« Voyons, du courage, notre petite maîtresse, lui dit-il, tout ceci ne sera rien. Le médecin n'a-t-il pas promis que, dans quinze jours, notre José serait sur pied?

— Comme il doit souffrir! murmura-t-elle ayant l'air de se parler à elle-même. — Puis regardant fixement Birouste : Se plaint-il?

— Point du tout, notre demoiselle.

— Mais je l'ai entendu parler tout à l'heure, — la cloison qui nous sépare est si mince! Que te disait-il?

— Il me racontait ses guerres d'Espagne, ce qui vous prouve que sa blessure ne le tourmente guère. »

Cyprienne fut un instant silencieuse. Soudain, ses joues blémies s'empourprèrent, et elle pencha pudiquement la tête sur sa poitrine, comme toute honteuse. Enfin, elle la releva et, laissant, à travers des pleurs mal contenus, errer sur son visage un adorable sourire :

« T'a-t-il entretenu de moi? balbutia-t-elle.

— Certes, je le crois bien! répondit étourdiment le Cévenol enthousiaste.

— Que t'a-t-il dit?

— Mais je n'ose pas.....

— Parle donc! s'écria mademoiselle de Malavieille, redevenue impérieuse et hautaine.

— J'ai peur.....

— Que crains-tu? En t'envoyant cette nuit à la recherche de M. Guerreros, ne t'ai-je pas ouvert mon cœur tout entier!

— Eh bien, il m'a dit comme ça, dans son langage d'Espagne, que vous êtes brillante comme une étoile..... puis encore que vous êtes fraîche, jolie et mignonne comme une fleur. »

Cyprienne, dont tout l'être avait délicieusement tressailli, leva

Digitized by Google

vers le ciel des yeux où le ravissement se mêlait à la reconnaissance. — Instinct sublime et consolant de la nature humaine! c'est toujours vers le ciel que l'âme déploie ses ailes, soit que le malheur l'écrase, soit qu'un rayon de bonheur vienne l'éblouir.

« Crois-tu qu'il m'aime? insista-t-elle avec cette incroyable hardiesse dont l'innocence seule est capable.

— Il vous aime de toutes les forces de son cœur. »

Cyprienne se leva brusquement du canapé, et se mit à marcher à grands pas à travers sa chambre.

« Quand je pense, dit-elle avec exaltation, qu'ils ont failli tuer le plus noble des hommes..... Infâmes Rouilhac!....

— Ce sont donc les Rouilhac qui ont tiré sur José? interrompit Birouste.

— Genty n'a pas couché à Valquières cette nuit.

— Et comment savez-vous cela, notre demoiselle?

— Mon père est allé au village ce matin, il a vu les gens du Petit-Château..... Mais ce n'est pas pour te parler de ces misérables que je t'ai appelé..... »

Cyprienne s'arrêta et lança à Birouste un regard à la fois plein d'audace et d'anxiété. Le Cévenol comprit que ce regard était un appel.

« Si vous avez besoin de moi, notre demoiselle, dit-il, parlez! Vous savez bien que je suis tout à votre service. »

La jeune fille continua à l'observer longuement.

« En quelque endroit qu'il vous plaise de m'envoyer, poursuivit Birouste heureux de faire montre de son zèle, un mot, un seul mot, et vous allez voir si je m'entends à travailler du talon.

— Il ne s'agit pas, cette fois, de fouiller les Garrigues-Rouges.

— De quoi s'agit-il?

— Il faut..... » Elle hésita, courba la tête et reprit sa promenade. Birouste la suivit jusqu'au fond de la chambre.

« Que faut-il, notre demoiselle? que faut-il? » — Sa voix avait un ton de supplication affectueuse.

Cyprienne se retourna; ses traits bouleversés trahissaient un violent combat intérieur.

« Va-t'en! » lui dit-elle.

Le régisseur, abasourdi, restait planté devant elle, bouche béante.

« Va-t'en donc! » fit-elle. — Et elle le repoussa d'un geste mêlé d'indignation et de dégoût.

Birouste pensa que l'excès de la douleur la rendait folle. Il sortit pour ne pas l'irriter davantage.

Deux passions se partageaient l'âme de Mlle de Malavieille, l'or-

Digitized by Google

gueil et l'amour. Laquelle de ces deux passions l'emporterait dans la lutte acharnée de tous ses instincs en révolte, il était difficile de le dire. A certaines heures de confiance enthousiaste, on eût pu croire que l'amour allait triompher; mais bientôt le doute tuait la foi, et l'orgueil demeurait vainqueur. Ces réactions violentes, après des élans sublimes, brisaient Cyprienne, et communiquaient à son humeur je ne sais quoi d'étrange, de fantasque, de complétement insaisissable à l'analyse. Cette jeune fille, mal préparée par l'éducation maternelle aux crises ardentes du cœur, quand l'amour, qui avait embrasé tout son être, la ravissait aux plus hauts sommets, savait rarement s'oublier elle-même et s'abandonner tout entière au dieu qui la possédait. Sur le Sinaï, en face de l'apparition divine, Cyprienne s'obstinait à se souvenir de la terre misérable que ses pieds avaient foulée. La sagesse imprudente d'Armande avait à ce point pénétré la nature morale de cette enfant que, noyée dans les plus ineffables délices, elle ne pouvait se distraire des préoccupations mesquines dont on s'était appliqué à la prémunir. Enlevée par une force irrésistible, elle avait beau déployer ses ailes vers les cieux ouverts, comme l'oiseau retenu captif, elle se sentait enchaînée au sol par un fil invisible, et tout à coup son essor se trouvait brisé. L'horizon devenait plus large, plus limpide..... Oh! quel enivrement de nager dans la lumière aveuglante du premier amour! Mais non, il fallait redescendre : ainsi le voulait l'orgueil de sa mère, l'orgueil des Malavieille.

Et pourtant quelle jeune fille jamais fut placée plus loin que Mlle de Malavieille de notre fange sociale! Née à la campagne, dans un désert où n'avait pu pénétrer encore ni le bruit ni l'exemple de nos corruptions, tout semblait réuni pour préserver Cyprienne du moindre contact impur, pour laisser à son âme tout le duvet de sa virginité primitive. Qui découvrirait cette fleur éclatante éclose dans les sables brûlants des Garrigues-Rouges et oserait la ternir du souffle empesté de la science? Malheureusement sa mère avait reçu de la destinée de trop dures leçons pour qu'il lui fût permis de les mettre en oubli, et, dès que sa fille fut en âge de l'écouter et de la comprendre, l'arrachant brusquement au paradis de l'enfance, Armande ne songea qu'à la précipiter dans l'enfer de la vie. Tandis que son mari, abreuvé de mépris, subissait la loi de son organisation grossière de paysan et s'abandonnait aux débauches honteuses de Valquières, elle, fidèle à sa naissance, à la supériorité de son éducation, pétrissait l'âme de sa fille, imprimant à cette cire molle toutes les empreintes de ses sentiments et de ses idées. Cyprienne n'avait pas seize ans que déjà elle était une jeune fille grave. Sa tête, le plus souvent penchée dans l'attitude de la réflexion, sem-

Digitized by Google

blait fléchir sous le poids trop lourd des pensées. Quand elle relevait le front, ce n'était pas par cette ondulation pleine de souplesse et de grâce qui a fait comparer le cou des jeunes filles au cou des cygnes, mais par un mouvement raide et d'une singulière hauteur. Son regard était froid et terne, absorbé qu'il était moins par les objets extérieurs que par des contemplations intimes obsédantes. L'intelligence, éveillée trop prématurément, la dévorait. Ce ne fut que lorsque Armande vit dépérir son enfant qu'elle s'arrêta dans la voie dangereuse où l'avaient poussée mille sentiments contraires : le besoin égoïste, quand tout l'abandonnait, de se créer dans sa fille un monde de consolations ; le désir impitoyable, en greffant un rameau si jeune et si vivace à l'arbre antique des Malavieille, de relever sa famille abaissée par sa faute ; enfin peut-être une pensée mal définie de vengeance contre celui qui le premier avait abaissé son orgueil.

Le lecteur qui, trouvant quelque intérêt à cette étude consciencieuse, l'a suivie jusqu'au point où nous en sommes arrivé, sait par quelles subtilités Mlle de Malavieille, tout en rassurant sa mère sur les dispositions de son cœur à l'égard de Fulcrand Rouilhac, s'était évertuée à retarder la conclusion de son mariage. Il lui semblait toujours qu'il lui viendrait un secours d'en haut. Quelle jeune fille contrainte au suprême sacrifice de sa vie n'a pas, jusqu'à la dernière heure, espéré du ciel un miracle en sa faveur? Ce secours divin fut visible pour Cyprienne dans l'arrivée de Guerreros. Dès les premiers mots échangés avec le gitane dans la lande, Mlle de Malavieille, à bout de voies pour résister, avait pressenti que le sauveur était arrivé. Ce personnage étrange, qui lui apparaissait dans des conditions si romanesques, la subjugua malgré elle. Mais quelles ne furent pas sa joie et son audace quand, trahi par son geste et par sa parole, Guerreros lui eut laissé deviner sa véritable origine !....

Cependant ce n'était pas sans de poignantes inquiétudes que Cyprienne s'abandonnait à la passion qui l'avait soudainement envahie. Guerreros était-il noble ?.... Il suffisait, pour que les craintes dont elle était incessamment aiguillonnée se changeassent en une terreur profonde, que l'Espagnol, plus attentif à son rôle de tondeur, grossît un peu sa voix, alourdît un peu son allure. Alors mille doutes la désespéraient. « Comme il est commun ! pensait-elle. Oh ! s'il disait vrai, s'il n'était en effet qu'un gitane ! » Elle s'enfermait dans sa chambre, et, portant une main stoïque au trait qui avait déchiré son cœur, elle s'efforçait de l'en arracher. Vains efforts ! la douleur était trop vive, il fallait renoncer à ce martyre, et elle conservait la délicieuse blessure..... Plusieurs fois l'idée lui vint, pour en finir avec ses perplexités cruelles, d'aller, pendant que Guerreros tondait le troupeau, dans la chambre qu'il occupait à la ferme, et de fouiller

Digitized by Google

le sac et le portefeuille dont lui avait parlé Birouste. Evidemment elle découvrirait quelque papier révélateur..... Au moment de tenter cette démarche décisive, elle hésitait toujours. La déloyauté de semblables recherches révoltait sa délicatesse et humiliait les sentiments qui la faisaient vivre d'une vie nouvelle. « Je n'irai pas ! se répétait-elle toute rougissante, je n'irai pas ! »

Mais le ver rongeur de l'orgueil ne lui laissait quelques heures de doux anéantissement dans la passion que pour la harceler plus vivement, une fois revenue à la réalité des choses. Cyprienne, alors, tout entière au souvenir des leçons de sa mère, en comptant les battements de son cœur, tremblait comme si déjà elle eût contracté quelque horrible mésalliance. « Je saurai s'il est grand seigneur ou gitane, se disait-elle dominée par l'instinct farouche de race ; j'ordonnerai à Birouste de m'apporter ici le portefeuille de cet homme. »

Nous avons vu avec quel dédain superbe, Mlle de Malavieille, honteuse de la bassesse de ses pensées, avait chassé le régisseur de sa chambre, reculant de nouveau devant l'exécution de son dessein.

XXXIII

Qnand le régisseur fut sorti, Cyprienne se trouva tout heureuse d'avoir su résister à son âpre tentation. Elle s'abandonna à l'amour vainqueur et goûta des jouissances intimes ineffables. Emportée par le souffle ardent de la passion, elle voyagea à travers le pays étincelant du rêve, volant à grandes ailes, les yeux ouverts, le cœur dilaté. Pour la première fois, elle se sentait libre de toute entrave, et le sentiment de cette liberté était son plus doux enivrement. Adieu la terre et ses vanités misérables ! Il lui importait bien vraiment que Guerreros fût le duc de Barraméda ou un simple tondeur de moutons ! N'était-il pas le plus beau des hommes ? Parmi les nobles des environs, lequel pouvait se vanter d'avoir une tournure plus élégante et plus fière ? En était-il un qui portât empreintes sur ses traits plus de dignité et de véritable distinction ? Quel hobereau cévenol avait les grands yeux noirs et le front superbe de Guerreros ?.... Elle vaguait encore à travers les espaces imaginaires quand, la porte de sa chambre s'ouvrant brusquement, Mme de Malavieille parut. En apercevant sa mère, Cyprienne, rappelée à la réalité, poussa un cri de détresse semblable à celui de l'aigle atteint par le plomb du chasseur, quand son essor l'a porté en face du soleil.

Armande regarda sa fille avec un étonnement mêlé d'effroi, et

Digitized by Google

celle-ci arrêta sur sa mère des yeux brillant d'un singulier dépit.

« Qu'as-tu, mon enfant? demanda avec une extrême douceur Mme de Malavieille.

— Rien, chère maman, rien! » murmura-t-elle émue à cette voix affectueuse qui trouvait toujours le chemin de son cœur.

Armande l'embrassa.

« Mon Dieu! tu as le front brûlant! » s'écria-t-elle.

Elle s'assit sur le canapé et l'attira sur ses genoux.

« Ma fille! ma pauvre fille bien-aimée! balbutia-t-elle l'étreignant plus vivement, aie pitié de moi, ne t'abandonne pas ainsi à la douleur. Oh! je mourrais s'il me fallait te voir malade..... »

L'exaltation de sa mère épouvanta Cyprienne.

« Je ne souffre pas, je ne souffre pas, » répéta-t-elle.

Elles furent un moment silencieuses.

« *Il* va mieux, reprit tout à coup Armande; le délire a cessé.

— Le délire! Il a donc eu le délire?....

— Pendant plus de trois heures.

— Et qu'a-t-il dit?

— Mille choses incohérentes comme on en peut dire quand la fièvre trouble la raison.

— A-t-il parlé de sa famille?

— Pas un mot.

— Il n'a pas même prononcé le nom de Barraméda?

— Je ne lui ai entendu prononcer que le nom du gitane Carcanello. »

Cyprienne quitta les genoux de sa mère, et, se couvrant le visage de ses mains, alla s'asseoir, confuse, humiliée, dans la partie la moins éclairée de la chambre. Armande, qui devinait ses tortures, l'accompagna d'un regard empreint de la plus profonde tristesse; mais ne sachant quelle parole serait un baume suffisant à calmer les plaies saignantes de sa fille, elle resta sur le canapé, immobile et muette. Elle attendit ainsi longtemps..... Cependant, Cyprienne, écrasée par une douleur sans nom, ne faisait entendre ni une parole ni un sanglot. Ce silence terrifia Armande; elle crut son enfant morte et bondit vers elle par un élan de tendresse désespérée et sublime. Les mains de la jeune fille encore collées à ses joues tombèrent, et elle laissa voir son visage tout ruisselant de larmes.

« Mon enfant! mon enfant! toi qui ne pleuras jamais..... » balbutia Armande égarée.

Cyprienne avait glissé aux pieds de sa mère.

« Pardonnez-moi, répéta-t-elle, pardonnez-moi, quel qu'il soit, je sens que je l'aime! »

Digitized by Google

Armande la souleva dans ses bras et la couvrit de baisers passionnés.

« Bon Dieu, quel brave garçon que ce Guerreros! dit M. Cabrol faisant irruption dans la chambre; à peine revenu de son délire, il se fond en remercîments. Et il faut voir comme il vous tourne une phrase!.... Mais, savez-vous, Armande, que cet Espagnol commence à m'intriguer. J'avoue que plus d'une fois déjà ses grands airs et ses grandes paroles m'avaient inspiré des doutes sur la condition qu'il lui a plu de s'attribuer chez nous; mais, après ce que je viens d'entendre, il ne m'est plus permis de prendre Guerreros pour un tondeur.

« Et qu'avez-vous entendu? demanda Mme de Malavieille.

— Est-ce que je sais, moi? Croyez-vous qu'il soit facile de se rappeler mot pour mot tout ce qu'il débite? Ma foi, je n'ai pas assez de mémoire pour cela. D'ailleurs, je ne l'ai pas toujours compris, car il parle plus souvent espagnol que français. Tout à l'heure, il me racontait le siége de Bilbao, à la suite duquel, paraît-il, le roi l'aurait promu au grade de colonel.....

— Colonel! interrompit Cyprienne, sortant de l'ombre où elle était jusque-là restée cachée.

— Oh! ce n'est pas tout : il se prétend aussi aide de camp de don Carlos.

— Et quel est son vrai nom? insista la jeune fille.

— Son vrai nom? »

M. Cabrol réfléchit.

« Il est bien évident, poursuivit Cyprienne, qu'en Espagne, on n'est pas colonel à vingt-cinq ans, quand on s'appelle simplement José Guerreros.

— Attendez..... attendez..... je cherche..... Je crois en effet qu'il est noble et qu'il a un titre.....

— Un titre! » s'écrièrent à la fois Mme de Malavieille et sa fille.

M. Cabrol s'assit, et se serrant fortement la tête dans ses deux mains :

« J'ai donc une cervelle de linot? murmura-t-il avec dépit, je ne me souviendrai donc de rien?.... Ça ne vient pas..... Ah! mais si, mais si, je trouve la piste..... Un moment, un moment..... Voici ses propres paroles : « Le roi, renseigné sur ma conduite pendant les » opérations du siége, me dit : Duc de..... duc de..... de Barba.... » de Barra..... » Au diable!.... Je sais que ça commence par un B, mais voilà tout.

— De Barraméda peut-être, dit Armande.

— Justement, de Barraméda; c'est bien cela, de Barraméda.....

Digitized by Google

Mais comment avez-vous trouvé si vite ce nom, ma chère amie ? Est-ce que vous étiez déjà dans les secrets de Guerreros?

— Nullement.

— Alors, je ne comprends guère.....

— La famille de Barraméda est une des plus considérables de la noblesse d'Espagne, dit Mme de Malavieille, dissimulant, sous le ton solennel de ses paroles, le trouble qui l'agitait. Mon oncle l'abbé m'a cent fois raconté les exploits des Barraméda sur les Maures. »

Cyprienne se replongea doucement dans l'ombre.

« S'il était vrai pourtant que nous eussions chez nous un duc ! observa M. Cabrol, auquel son précepteur, l'abbé de Malavieille, avait inoculé un respect et une admiration pour la noblesse que ni la hauteur de sa femme ni la fréquentation de Genty Rouilhac n'avaient pu complétement abolir dans son cœur.

— Rien n'est plus incertain que cela, répondit Armande. Le délire enfante dans les cerveaux les mieux organisés des mensonges auxquels il serait puéril de donner la moindre créance.

— Tout ce qu'il vous plaira, ma chère; il n'en est pas moins vrai que Guerreros n'est pas du tout ce qu'il nous a dit être. Puisqu'il a jugé à propos de nous cacher la vérité, étant dans une assiette rassise, pourquoi nous refuser à croire qu'elle lui ait échappé, dans le trouble de ses esprits? D'ailleurs, qu'y aurait-il d'extraordinaire à ce que le duc de Barraméda, exilé de son pays, eût pris un métier pour gagner sa vie? Toute la noblesse de France a-t-elle agi autrement pendant la Révolution? Que d'histoires touchantes, à cet égard, ne nous a pas racontées notre oncle l'abbé, à commencer par la sienne et celle, plus admirable encore, du marquis et de la marquise de Malavieille, vos héroïques parents! Et puis, dans son attitude, dans ses discours, un geste, un mot, démentent-ils la race? Voyons, Armande — mieux que moi vous êtes juge en pareille matière — ne trouvez-vous pas que cet Espagnol, malgré un costume si peu fait pour lui, a grand air? Je le considérais, l'autre jour, se promenant sous les peupliers le long du Mourèze, et je vous jure que j'ai cru un moment à une apparition de notre oncle. Il a le pas digne, mesuré, solennel, de ce beau vieillard, le type accompli du gentilhomme. Je ne dirai rien de la discrétion de Guerreros. Vous souvenez-vous, néanmoins, avec quel air de dédain mal contenu, après avoir sauvé Cyprienne, il rejeta le témoignage de ma reconnaissance? « Je vends mon travail, dit-il avec hauteur, mais je donne » mon dévouement. » Je vous le demande, est-ce ainsi que s'exprime un tondeur? Depuis vingt ans, en avez-vous connu un, au Malpas, capable de se gendarmer pour refuser un écu de plus que son compte? Je conclus : si Guerreros n'est pas duc de Barraméda, c'est une

Digitized by Google

injustice du ciel ; il méritait de l'être..... Sur ce, ma chère Armande, ajouta-t-il, Birouste et Marion veillant auprès de notre duc, je suis d'avis que nous allions nous coucher. A demain les affaires sérieuses ! »

Il fit un pas vers Cyprienne, l'embrassa plus tendrement que de coutume, puis il prit le bras de sa femme et se retira avec elle.

XXXIV

« A demain les affaires sérieuses. » Ces paroles épouvantèrent Mlle de Malavieille. Que signifiaient-elles ? Son père faisait-il allusion à l'événement tragique de la matinée, ou bien, avide de savoir la vérité sur Guerreros, voulait-il donner à entendre qu'il essayerait de la connaître le lendemain ? La pensée qu'on était capable de tenter la moindre démarche pour arracher ses secrets à l'Espagnol fit frissonner Cyprienne. N'allait-on pas blesser ce caractère si fièrement ombrageux ? Dieu ! quelles conséquences un mot maladroit de ses parents ne pouvait-il pas avoir sur sa vie ! Guerreros, outragé dans l'intimité de son âme, ne secouerait-il pas une hospitalité importune et ne quitterait-il pas brusquement le pays ?.... Encore si c'était sa mère qui hasardât quelques interrogations timides ! Cyprienne lui connaissait assez de finesse dans l'esprit pour ne pas trop s'alarmer de l'épreuve. Mais très certainement ce serait son père qui questionnerait l'Espagnol, et elle avait tout à craindre de sa franchise et de sa curiosité. Qui sait même si déjà il n'avait pas deviné quelque chose de son amour ! Avec quel élan singulier il l'avait embrassée tout à l'heure !.... Si son père avait pressenti les agitations de son cœur, que n'avait-elle pas à redouter de son affection sans bornes ? Pour racheter ses torts anciens, ne s'emploierait-il pas avec trop d'empressement à son bonheur, et ne le compromettrait-il pas à jamais ?....

Cyprienne réfléchit longtemps au moyen qui lui restait de mettre Guerreros à l'abri d'une persécution dont l'effet inévitable serait de les perdre l'un et l'autre. Après avoir agité cent projets d'une réalisation douteuse, elle en revint à celui devant lequel sa dignité s'était cabrée tant de fois : ouvrir le portefeuille de l'hidalgo et se renseigner d'abord elle-même. L'énigme de sa destinée dévoilée, elle arrêterait toute tentative dangereuse de ses parents, en leur révélant la vérité, ou elle se préoccuperait peu des suites d'un entretien de son père avec un gitane.

Brûlée par l'envie de connaître, Mlle de Malavieille foula aux

Digitized by Google

pieds tout scrupule. Elle alla vers sa fenêtre et l'ouvrit. La lune, très haute, éclairait splendidement la cour de la ferme. Cyprienne referma la fenêtre et parut hésiter. Comment aller à la chambre de Birouste, où était déposé le sac de Guerreros, sans être vue? Tous les gavachès dormaient-ils dans la grange? Quand, la veille, elle était montée chez le régisseur, on arrivait à peine de l'aire, tandis que maintenant..... Mais ce n'était pas l'appréhension de quelques basses calomnies qui troublait Cyprienne, elle s'estimait trop haut pour concevoir de semblables craintes; ce qui l'épouvantait au moment décisif, c'était la pensée de son dessein découvert. Quelqu'un la voyant, à minuit, sortir du Pavillon et traverser la cour, ne la suivrait-il pas? Elle voulait bien dérober ses secrets à Guerreros, puisque de là dépendait sa vie, mais il lui fallait la certitude d'un silence éternel sur ce terrible attentat.

Mlle de Malavieille, dont l'esprit voguait à la dérive, se heurtant à mille écueils, porta tout à coup la main à son front : elle avait trouvé! Elle alluma une petite lanterne de campagne, et, au lieu de descendre les escaliers du Pavillon, se dirigea tout droit devant elle, vers le fond du corridor. Là se trouvait, taillée dans la muraille épaisse, une porte large et haute. Cette porte, qu'un loquet rouillé seul assujettissait et dont on entendait, dans les nuits d'hiver, le battement monotone contre les jambages de pierre, ouvrait sur le couloir ménagé autrefois, à travers les greniers, par Etienne Cabrol, entre la ferme et le Pavillon. Cyprienne, en mesurant le danger qu'il y avait pour elle à se montrer dans la cour à pareille heure, aurait dû tout d'abord recourir à ce passage secret; mais elle ne se souvint de son existence qu'une fois toutes les combinaisons épuisées. Cet oubli était naturel : elle n'avait jamais mis les pieds dans les greniers, entrepôt général de tous les instruments aratoires hors de service, pioches, pics, faulx, pelles démanchées, charrues brisées.....

Elle ouvrit la porte branlante et entra. Elle fit quelques pas, mais bientôt elle dut s'arrêter. La caisse énorme et à moitié démolie d'un moulin à vanner lui barrait complétement la route. Cyprienne posa la lanterne et essaya de déplacer l'obstacle. Le moulin, engagé entre deux traverses de la toiture, ne bougea pas. Une sueur froide perla en gouttelettes brillantes au front de la jeune fille. Ses forces étaient épuisées..... Que ferait-elle? Renoncerait-elle à son entreprise, après avoir eu l'audace d'un commencement d'exécution?.... Si elle appelait Birouste à son aide?.... Elle repoussa cette pensée; elle voulait être seule..... Elle s'essaya encore contre le moulin, et avec une énergie désespérée. La lourde boîte, soutenue par son cadre de chêne, résista; mais Cyprienne ouït un craquement sourd qui lui fit

Digitized by Google

battre le cœur. Il était évident que les planches transversales du moulin, fort minces et à moitié pourries, cédaient. Encore un effort et le chemin était libre!.... Les planches, en effet, tombèrent. Mlle de Malavieille passa hardiment dans le ventre effondré du moulin, et en moins d'une minute fut dans la chambre du régisseur. Cette chambre était une vaste pièce carrée, juste à deux pas de la porte des greniers. Sauf à l'époque de la moisson, où Birouste, qui *aimait la société*, ne dédaignait pas de la partager avec quelque gavach, il l'occupait seul toute l'année. Nous savons avec quelle cordialité touchante il y avait accueilli l'Espagnol.

La première chose qui frappa Cyprienne, en pénétrant dans ce réduit peu poétique, mais que son cœur subjugué embellissait de tous les charmes, ce furent les grands ciseaux de Guerreros. Un rayon de lune, filtrant à travers les volets entrebâillés, faisait resplendir l'acier des lames ouvertes comme les tranchants de deux épées. L'amour a de singulières adorations : Mlle de Malavieille, émue, tomba à genoux et baisa avec respect le manche de ces cisailles énormes, instrument muet d'une lutte héroïque contre la destinée. C'est en se relevant qu'elle aperçut, au-dessus de sa tête, le sac signalé par Birouste. Y porter la main, le décrocher, en délier le cordon solidement noué, fut l'affaire d'un instant. Cyprienne y plongea un bras avide. La première chose qu'elle toucha fut un pistolet. Elle le saisit. C'était un lourd pistolet d'arçon, comme on en voit aux officiers de cavalerie. Elle retira deux petits paquets oblongs, puis un livre de messe, puis des éperons..... Point de portefeuille..... Haletante, elle prit le sac par les oreillettes du fond et le vida résolûment sur le plancher. Le portefeuille, dont la boutonnière venait de s'ouvrir par la secousse, laissa couler à ses pieds tous les papiers qu'il contenait. Cyprienne recula ; elle avait éprouvé le saisissement du meurtrier qui sent rejaillir sur lui le sang de sa victime. Livide d'épouvante, elle resta debout au milieu de la chambre, en proie à ce supplice connu des âmes hautes que quelque chute fatale a condamnées à leur propre mésestime. « Je ne suis plus digne de lui! » murmura-t-elle, après quelques secondes qui durent lui paraître un siècle de tortures. Elle ressaisit le sac, y introduisit d'une main fébrile les objets épars sur le carreau, avec le portefeuille dont elle avait soigneusement boutonné l'enveloppe de maroquin, le replaça contre la muraille et s'esquiva précipitamment.

XXXV

Enfin, après quelques semaines de souffrance, la blessure com-

Digitized by Google

mença à se cicatriser, et Guerreros pnt se lever. Il hasarda ses premiers pas dans sa chambre en présence de toute la famille de Malavieille réunie, et, à son attitude heureuse, il lui fut facile de juger combien étaient vifs les sentiments d'affection qu'on lui portait. M. Cabrol lui serra les mains à plusieurs reprises, Armande lui fit mille offres obligeantes, quant à Cyprienne, le contentement la rendait muette, et ce ne fut pas sans un saisissement profond que le convalescent remarqua les petites larmes qui soudain avaient brillé au bord de ses paupières.

Désormais Guerreros devint de la part de ses hôtes l'objet de toutes sortes d'attentions, de prévenances, d'aimables cajoleries. Quoique touché jusqu'au fond de l'âme, il supporta néanmoins avec quelque humeur ces témoignages réitérés de bienveillance : le souvenir de son métier de tondeur lui était revenu à l'esprit, et il avait hâte de rentrer dans son rôle. Mais ce fut en vain que, n'osant abandonner la chambre du Pavillon, où il voyait journellement Cyprienne, l'Espagnol fit rapporter de la ferme ce qu'il y avait laissé : ni son sac, ni ses cisailles, qu'il exposa toutes grandes ouvertes sur la cheminée, ne lui restituèrent l'aplomb des premiers jours. Toutes les fois qu'il était amené à parler de son passé, il le faisait d'une voix haletante, presque timide. Plus de certitude, hélas ! plus de ton péremptoire et convaincu ! Les Malavieille, à qui l'étalage pompeux, un peu théâtral des cisailles, n'en avait pas du tout imposé, devant ces balbutiements révélateurs, sentirent redoubler leur audace. Ils avaient obligé Guerreros — douce violence ! — à ne pas quitter le Pavillon ; ils le contraignirent, maintenant qu'il marchait avec moins de difficulté, à descendre à la salle à manger et à s'asseoir à table avec eux. Grâce enfin à mille obsessions délicates, auxquelles il ne sut plus résister, l'hidalgo, en dépit de lui-même, fut entraîné à devenir comme un membre de la famille.

Cependant, malgré des rapports plus fréquents, on en était toujours réduit à des conjectures relativement à Guerreros. Certes, plus d'une fois M. Cabrol avait failli lancer à l'Espagnol une question indiscrète ; mais toujours un regard de Cyprienne avait retenu sur les lèvres de son père le trait prêt à partir. Quelques tortures que le silence de l'étranger infligeât à son pauvre cœur, Mlle de Malavieille était résolue à ne pas se départir de son attitude réservée et digne. Il lui semblait d'ailleurs qu'un mot, qu'il vînt d'elle ou de ses parents, avait un double danger : ou Guerreros, qui voulait se taire, le considèrerait comme une offense ou il le prendrait pour une prière. Dans les deux cas, Cyprienne se sentait atteinte, car si, d'un côté, elle aimait trop pour ne pas redouter de blesser son amant, de l'autre, elle était trop fière pour supporter la pensée de lui être offerte, sans

Digitized by Google

aucun aveu préalable de sa part. « S'il m'aime, il parlera, se disait-elle ; s'il ne parle pas, c'est qu'il se juge mieux que je ne le juge, et qu'il est indigne de moi. »

En attendant que la passion brisât l'orgueil farouche de l'Espagnol et le précipitât à ses pieds humble et soumis, la jeune fille, que la capitulation de sa propre fierté avait édifiée sur la puissance de l'amour vrai, s'abandonnait aux plus radieuses espérances. Il était impossible que Guerreros tardât à s'expliquer, car évidemment il brûlait du même feu qui l'embrasait tout entière, et on ne saurait respirer longtemps au milieu des flammes sans mourir. Oh ! quel jour serait celui où, vaincu, terrassé, il tendrait ses bras vers elle, en lui criant : grâce ! grâce ! A l'idée qu'une pareille joie lui était réservée, Cyprienne devenait toute pâle et toute tremblante. Elle, dont le courage eût été au-dessus de tous les genres d'infortunes, comme le roseau de la fable sous le poids du roitelet, pliait à la première félicité de sa vie. Il faut avoir éprouvé ces effrois intimes de Mlle de Malavieille pour connaître la profondeur de notre misère. Pauvre nature humaine ! que tes défaillances, auxquelles nous ne savons opposer que des larmes, nous montrent bien que tu n'es pas faite pour supporter l'écrasant fardeau d'un bonheur complet !

Les repas se passaient doucement en causeries familières sur mille sujets. Parfois Guerreros, qui, s'étant ouvert sur ce point à Birouste, ne pouvait plus nier avoir combattu en Navarre, se laissait aller à raconter quelque épisode intéressant de la guerre contre les christinos, et Armande lui répondait par un souvenir de son exil en Angleterre. Cyprienne, recueillie à de tels récits, d'où s'échappait je ne sais quelle souffle de poésie héroïque, enviait le sort de sa mère qui avait livré les grandes luttes de la misère, et peut-être plus encore celui de Guerreros, lequel avait eu la gloire de se mesurer avec les ennemis de son pays et de venger la mort de son père. La petite-fille du marquis de Malavieille avait au plus haut point l'instinct du courage : elle était dévorée de cette ardeur guerrière qui, en France, se manifesta tant de fois chez la femme d'une manière éclatante et dont Jeanne Darc restera le type éternel.

Mais si les aventures épiques de l'armée de don Carlos et les malheurs de l'émigration électrisaient l'âme ardente de Mlle de Malavieille, il s'en fallait que ces grandes choses exaltassent au même degré l'honnête M. Cabrol. Il paraissait au contraire fort distrait, et les interjections enthousiastes qu'il lançait maladroitement de temps à autre, loin de prouver son attention, ne servaient qu'à faire mieux éclater son complet isolement moral. A quoi pensait le père de Cyprienne ? Guerreros, que l'air soucieux du bonhomme avait frappé, s'était plusieurs fois adressé cette question sans y trouver une ré-

Digitized by Google

ponse plausible..... Cependant, à la longue, l'humeur triste, presque sombre de M. Cabrol finit par l'inquiéter sérieusement. La chose était d'autant plus inexplicable que Mme de Malavieille et sa fille se montraient toujours aimables, affectueuses, presque tendres. Guerreros observa plus attentivement son hôte, et bientôt il fut évident pour lui que M. Cabrol était en proie à quelque violent chagrin. Son attitude constamment embarrassée, la solitude à laquelle on avait beaucoup de peine à l'arracher, sans parler de l'amaigrissement de ses traits et de l'expression consternée de son visage, trahissaient plus qu'une forte préoccupation, c'était la marque non équivoque d'une profonde douleur. Effrayé, l'Espagnol se demanda s'il n'était pas à son insu la cause du déplorable état où était tombé le père de Cyprienne. Qui sait si M. de Malavieille, dont la réserve envers lui ne faisait que s'accroître de jour en jour, ne désapprouvait pas sa présence trop prolongée au Malpas? Qui sait si..... Il s'arrêta à l'idée d'interroger Birouste, et attendit la première occasion favorable avec anxiété.

Le soir même, le Cévenol, qui, ayant repris ses fonctions de régisseur, ne faisait maintenant que de courtes apparitions au Pavillon, vint voir Guerreros. A sa très grande surprise, celui-ci lui trouva je ne sais quel air tout contraint et tout morne. L'empressement qu'il montra à se retirer, après avoir échangé péniblement quatre paroles, étonna d'autant plus l'Espagnol qu'il connaissait davantage la facilité de Birouste à se laisser aller à d'interminables bavardages. Que signifiait cette retenue excessive? La tristesse de M. Cabrol était donc contagieuse? Guerreros sentit les aiguillons d'une curiosité ardente lui déchirer la chair, et, levant la main par un mouvement dont il eut à peine conscience, il la posa sur l'épaule du Cévenol, au moment où, tout bredouillant, il franchissait la porte de la chambre.

« Qu'avez-vous donc, mon ami? lui demanda-t-il. Est-ce que vous êtes malade?

— Malade! fit le régisseur se retournant, ça ne me connaît pas, la maladie.

— Vous me paraissez si étrange aujourd'hui! Savez-vous que c'est tout au monde si vous m'avez dit bonjour et bonsoir?

— Et cela te fâche que ma langue se tienne coite?

— Ma foi, vous ne m'avez pas habitué à ce silence, et comme je vous aime, votre brusque changement d'humeur m'inquiète.

— Bon José! » murmura Birouste.

Il promena un long regard dans le corridor, puis rentra dans la chambre et en referma la porte soigneusement.

« Tu veux donc connaître tout ce qui se passe là? dit-il se frappant un coup sur la poitrine.

Digitized by Google

— N'en ai-je pas un peu le droit? Ne suis-je pas votre ami?

— Eh bien! sache-le, puisque tu veux le savoir : j'ai du chagrin.

— Du chagrin!

— Oui, j'ai du chagrin sur mon estomac, et j'en ai gros comme une montagne.

— Et la cause de ce chagrin?

— Qui peut en être la cause, sinon toi?

— Moi!

— Crois-tu qu'après mon maître et mes deux maîtresses, il y ait un autre être au monde capable de m'empêcher de dormir et de me rendre muet? »

Guerreros était haletant d'émotion et d'intérêt.

« Mais enfin, mon ami, dit-il en contraignant le Cévenol à se rasseoir, comment ai-je pu vous faire de la peine? Je vous en prie, expliquez-vous.

— Que je m'explique!.... »

Il s'interrompit, et fixa Guerreros avec ses deux yeux tout grands ouverts d'où s'échappèrent lentement de grosses larmes.

« Qu'avez-vous? Parlez! Qu'avez-vous? s'écria l'Espagnol éperdu.

— José, mon José!.... balbutia Birouste caressant affectueusement, plutôt qu'il ne les pressait dans les siennes, les mains de l'hidalgo.

— Eh bien?

— Eh bien! José, il faut partir.

— Partir! — Il recula de quelques pas, épouvanté.

— Tu vas mieux et Médina est guérie.

— Quoi! c'est vous qui me dites de m'éloigner?

— Il le faut.

— Mais vous savez bien...

— Il le faut.

— Que se passe-t-il donc? demanda Guerreros avec angoisse.

— Oh! il se passe des choses extraordinaires, va! D'abord, un beau matin, on a trouvé la plus belle mule de la ferme morte dans l'écurie; Genty l'avait saignée pendant la nuit comme un poulet.

— Genty! Genty Rouilhac?

— Certainement, Genty Rouilhac, ton assassin.

— Birouste, mon ami, dit l'Espagnol dont le front ruisselait de sueur, je suis encore faible; je vous en supplie donc, ne me faites pas faire de trop grands efforts pour vous comprendre. Ce que vous me dites n'est pas du tout clair pour moi.

— Et cela ne m'étonne pas que tu voies aussi noir dans mon raisonnement que dans une taupinière de terre grasse. On a voulu tout te cacher pour ne pas te tourmenter durant ta maladie : ces Mala-

Digitized by Google

vieille sont si bons, et puis tu les as si bien apprivoisés, toi ! Mais, puisque tu te remets chaque jour plus droit sur tes jambes et que tu m'interroges, je m'en vas te défiler toute l'histoire. Attends ! »

XXXVI

Birouste se recueillit un instant. — Il continua :

« Quand donc on annonça à M. Cabrol qu'une mule avait été égorgée dans l'écurie, il entra dans une grande colère, et, ne sachant à qui s'en prendre, il renvoya trois gavachès dont la mine ne lui revenait pas et qui pouvaient bien avoir fait le coup, ayant été molestés la veille. Ces gavachès étaient-ils coupables ? Absolument comme toi qui, pour l'heure, restais étendu dans ton lit de tes quatre membres. Une semaine se passa tranquillement, et, la mule morte ayant été vendue un bon prix à l'équarisseur, on ne pensait plus à rien, quand un nouvel accident vint encore nous donner l'alarme. Marion étant sortie au point du jour pour aller puiser de l'eau, nous apporta la nouvelle que nos deux fontaines, celle de la cour de la ferme et celle des peupliers blancs, étaient empoisonnées. Les trapes de tôle avaient été forcées, et on avait répandu un sac de chaux vive dans les conduits souterrains. Pour le coup, cette fois, il n'y avait pas moyen de soupçonner les gavachès, car les montagnards n'aiment pas plus les coliques que les gens de la plaine, et, buvant la même eau que nous, ils n'auraient pas manqué d'éprouver les mêmes remue-ménages. M. Cabrol était furieux, et d'autant plus que dorénavant on serait obligé d'aller remplir les cruches au Mourèze, ce qui occasionnerait une énorme perte de temps. Puis encore, désaltérer les gens, ce n'était pas tout, il fallait songer aux bêtes, et on ne pouvait penser à les abreuver au Mourèze, encaissé comme un bief de moulin entre les terres hautes. Restait le ruisseau de Chantemerle, mais il n'est pas près d'ici, comme tu sais. Ces réflexions et bien d'autres, en irritant toujours davantage M. Cabrol, lui procuraient un grand cassement de tête. « Notre maître, lui dis-je, ce sont là des farces de Genty ; m'est avis que, pour y mettre un terme, il faudrait aider la justice à le prendre..... »

« En ce moment, les gendarmes de Lunas et de Clermont, lancés par le procureur du roi de Lodève, arpentaient, jour et nuit, tantôt à pied tantôt à cheval, les Garrigues-Rouges dans tous les sens. Mais ils avaient beau piétiner le sable de la lande, monter la garde dans Valquières, aux portes de Malpas, non-seulement ils n'arrê-

Digitized by Google

taient pas Genty, mais ils ne l'empêchaient pas de continuer ses fredaines. Eux étaient au levant, lui leur faisait un pied de nez au couchant. Il était impossible de tolérer une situation qui nous plaçait tous ici à deux doigts du cimetière, car de quoi n'était pas capable un pareil scélérat? M. Cabrol consentit enfin à déranger les gavachès de la moisson, et l'on arrangea des battues dans le pays, tout comme quand on fait la chasse au loup..... »

Birouste respira quelques secondes.

« Mais, pendant qu'armés de fusils et de bâtons nous mesurions avec nos semelles la Montagne-de-Sabel et tournions autour des Pierres-Levées, attentifs à mettre la main sur notre gibier de potence, les blés, où ne grinçait plus la faucille, ne tombaient pas d'eux-mêmes dans les mains des lieuses. Cela se comprend facilement, n'est-il pas vrai, mon bon José? Ce dépérissement de la récolte, chose qui n'était jamais arrivée au Malpas, joint à l'ennui de ne pas découvrir Genty, désespérait M. Cabrol, lequel, entre nous, n'aima jamais jeter son lard aux chiens. Ciel du bon Dieu! il se fût arraché les cheveux de rage s'il eût vu comme moi, dans le tènement de Chantemerle, la paille longue, brûlée par le soleil, se coucher sur le sol, et les épis trop mûrs se vider parmi les cailloux!....

« Enfin nos promenades militaires restaient toujours sans résultat. C'est alors que les gens du Petit-Château firent courir le bruit que Genty avait quitté le pays; quelqu'un, le maître d'école de Valquières, je crois, disait avoir aperçu, en revenant de Montpellier, du côté de Celleneuve, un individu filant à travers champs qui ressemblait beaucoup à notre bandit. M. Cabrol accueillit cette nouvelle avec joie, et, le lendemain, les gavachès, désarmés, reprenaient leur besogne première.

« Cependant notre illusion ne fut pas longue : la nuit suivante nous apprit que nous n'en avions pas fini avec notre ennemi. Vers une heure du matin, le loueur d'aigues dormait tranquillement dans un petit lit de camp placé au-dessus de ses bêtes, quand il s'éveilla en sursaut : on avait ouvert la porte de l'écurie. Il regarde, et, comme la lune entrait par les fenêtres du fond, il voit un homme debout contre la mangeoire. D'abord il est effrayé, puis il croit songer et se cache la tête sous les draps. Mais tout d'un coup ses bêtes ruent et cassent les licous. Il bondit hors du lit et dégringole l'échelle. « Que fais-tu là, misérable? s'écrie-t-il saisissant une fourche. — Je donne à manger à tes aigues, » répond l'autre..... Et, esquivant la fourche, il blesse le Provençal au bras d'un coup de couteau, puis disparaît.....

— Le loueur avait-il reconnu Genty Rouilhac?

— Au portrait qu'il nous fit de l'homme on ne pouvait s'y trom-

Digitized by Google

per..... Malgré tous les raisonnements de M. Cabrol pour retenir le Provençal, il refusa nettement de rester au Malpas, et partit dans la journée avec ses bêtes malades, car Genty avait commencé de les empoisonner, en leur faisant avaler de mauvaises herbes. M. Cabrol courut aussitôt à Clermont ; mais il ne trouva pas une aigue. Il apprit qu'un troupe allait être libre à Gignac ; il y vola, et le loueur promit d'être ici vers Notre-Dame d'août. En attendant que le dépiquage recommence, nous avons empilé gerbe sur gerbe, et si bien que l'aire est farcie jusqu'aux talus. Ce soir, il ne reste pas un épi debout dans nos terres. Dieu m'assiste ! c'est fini.....

— Et Genty Rouilhac ?

— Genty fait toujours des siennes. Seulement, le berger et moi, nous tenons secrète sa dernière caravane, car c'est celle qui sera la plus dommageable à M. Cabrol. Tu te souviens, José, du beau troupeau que tu as tondu ? Eh bien, ces bêtes superbes sont à présent toutes, ou à peu près toutes, prises de la clavelée. Comment cette maladie s'est-elle déclarée dans nos étables où on ne la vit jamais ? C'est par le fait de Genty. Le berger, qui est un homme sans caractère, voulait se pendre de désespoir. « En place de te passer la corde au cou, compte tes bêtes, imbécile, lui ai-je dit ; je suis bien sûr que tu en trouveras une de plus qu'il ne faut. C'est celle-là qui t'aura apporté la peste. — Je l'ai fait, m'a-t-il répondu, et je n'ai que mon compte. — Revoyons ensemble. » Je n'avais pas compté jusqu'à cinquante les bêtes qui sortaient lentement une à une de l'étable, que le berger s'écria : « Mais ce gros mouton noir n'est pas à moi !.... »

» Genty avait glissé cette bête empestée dans notre troupeau, et, pour n'éveiller l'attention de personne avant que la maladie eût commencé ses ravages, il avait retiré un mouton des nôtres, en échange de celui qu'il nous laissait. Mais où ce scélérat avait-il volé cet affreux mouton noir ? Il me fallut trois jours de courses dans les fermes et les villages voisins pour apprendre que le troupeau de M. Pajol, de Lévas, est claveleux depuis plusieurs mois. Je suis allé hier matin à Lévas, emmenant en croupe sur Roussillon le mouton de Genty, et M. Pajol, en effet, a reconnu tout de suite la bête comme lui ayant été dérobée..... Comprends-tu maintenant pourquoi il faut que tu partes, José ? »

En proie à d'horribles déchirements intérieurs, Guerreros se taisait.

« Vous croyez donc que si je quitte le Malpas.... balbutia-t-il enfin.

— Je crois que si tu t'en vas, nos malheurs seront finis, car c'est à toi, à toi seul, qu'en veulent les Rouilhac et M. Forestier. »

L'Espagnol courba la tête et resta muet.

Digitized by Google

« Eh bien ! mon José ? lui demanda Birouste après un long moment de silence.

— Je partirai demain ! » répondit-il avec énergie.

XXXVII

Guerreros ne se coucha pas ; il resta toute la nuit assis sur une chaise, morne, abattu, écrasé. Hélas ! après avoir promis à Birouste de partir, il ne s'en sentait plus le courage. Quitter Mlle de Malavieille ! le sang lui refluait au cœur, et il était prêt à défaillir. Avant la blessure dont Cyprienne avait été la cause innocente, il eût peut-être pu s'éloigner d'elle, car il l'avait à peine entrevue. Mais comment fuir maintenant que, dans des rapports quotidiens, dans le plus doux et le plus délicieux commerce, il lui avait été permis de la connaître tout entière ? D'ailleurs, depuis la rencontre de Chantemerle, pouvait-il se méprendre sur la nature des sentiments qu'il lui avait inspirés, et son brusque abandon ne lui susciterait-il pas quelque résolution mauvaise ? A quelles extrémités déplorables, dans son désespoir, n'était pas capable de recourir cette jeune fille indomptée, aussi tendre que fière, aussi vaillante que passionnée ? L'Espagnol, enflammé d'un invincible amour, frémit à l'idée que son départ serait pour Cyprienne le pire de tous les malheurs, et, pour un moment, se décida à rester.

Une fois sur la pente de toutes ses propensions intimes satisfaites, Guerreros s'y laissa glisser avec délices. Son cœur, que la perspective d'un départ prochain avait si péniblement resserré, se dilata de nouveau au souffle de l'espérance. Non, il ne quitterait point le Malpas. Encore quelques jours, et il s'élancerait, lui aussi, à la poursuite de Genty Rouilhac, il explorerait les Garrigues-Rouges, irait à la Montagne-de-Sabel, aux Pierres-Levées, à Valquières, partout. Qui sait si Dieu ne l'avait pas marqué pour être le vengeur des Malavieille, son propre vengeur ? Une voix secrète lui disait que cette faveur lui était réservée. Ah ! pourvu que cet infâme scélérat tombât sous sa main ! Ses doigts se crispaient de rage, et il arpentait sa chambre d'un pas effréné.

Birouste, qui entra brusquement, le rendit à la réalité de la situation.

« Oh ! oh ! José, lui dit le régisseur, comme te voilà gaillard de bon matin ! Mais que s'est-il passé ? Tu es droit sur tes pieds comme une quille. »

Digitized by Google

Guerreros, se souvenant que, la veille encore, il se tenait tout ourbé, fut lui-même abasourdi de se trouver si vaillant.

« Je vais beaucoup mieux, murmura-t-il.

— Et moi qui, cette nuit, me disais comme ça : « Biroustot, tu » accompagneras notre José jusqu'à Clermont, pour voir comment » il chemine sur Médina, car enfin, si sa jambe le faisait trop souf- » frir, il faudrait bien, malgré Genty, songer à le ramener chez » nous. »

— Merci de vos services, mon ami ; je ne vais pas à Clermont en quittant le Malpas.

— Et où t'en vas-tu ?

— Je ne sais, dans la première forêt venue.

— Une forêt ! Es-tu fou, par hasard, José ?

— J'éprouve le besoin d'être seul.

— Et qui te soignera dans ta forêt ? »

Il ne répondit pas.

« Partons-nous ? demanda-t-il tout à coup.

— Partir n'est pas aussi facile que tu as l'air de le croire, dit Birouste. Ah ! si je pouvais te faire disparaître aussi lestement que le sergent-major du 40e escamotait une muscade entre deux tambours, le tour serait bientôt joué ; malheureusement, mes mains n'ont pas été dressées à cette besogne délicate, et j'y renonce. Tu n'as, pour t'échapper d'ici, que les moyens ordinaires ; mais ils suffiront s'ils sont habilement employés. D'abord, j'ai réussi à éloigner M. Cabrol ; mon maître est à l'aire, occupé, avec les gavachès, à bâtir les derniers gerbiers. Il n'y a donc au Malpas que madame et mademoiselle. Madame dort et ne s'éveillera pas tout exprès pour te retenir, ne sachant pas que tu pars. Quant à Mlle Cyprienne, c'est une autre affaire, et là gît le danger. Ma jeune maîtresse, d'après les dires de Marion, a depuis longtemps le sommeil très irrégulier ; elle pourrait bien être debout à cette heure matinale, et nous devons user de toutes les précautions possibles, mettre des peaux de rats sous nos talons, s'il le faut, pour qu'elle ne surprenne pas ta fuite. Ah ! Dieu du ciel, si elle savait que je te prête les mains en cette occasion !.... »

Guerreros jeta son burnous sur ses épaules, saisit ses cisailles et remonta le corridor, se dirigeant vers le grand escalier. Il paraissait en proie à une exaltation terrible. Birouste le suivit à pas muets. Ils descendirent sans fâcheuse rencontre. Ils allaient franchir la porte de la cour, quand une sonnette, s'ébranlant au-dessus de leur tête, remplit le Pavillon de ses éclats sonores et prolongés.

« Qu'est-ce donc ? demanda l'Espagnol, dont la main resta comme paralysée sur le loquet de la porte.

Digitized by Google

— Ah! bon Dieu! ah! bon Dieu! geignit Birouste, voilà mademoiselle qui sonne Marion; elle aura entendu quelque chose; je suis perdu! »

Guerreros s'élança vers l'écurie. Médina, préalablement sellée et bridée, attendait son maître. L'Espagnol assujettit son sac, ses cisailles aux courroies de la barde, détacha Muguette, retenue dans un coin par une corde, et emmena ses bêtes dans la cour.

« Birouste, dit-il au régisseur, embrassez-moi! »

Le pauvre Cévenol se jeta dans ses bras et fondit en larmes.

« Du courage, mon ami, » murmura Guerreros d'une voix calme.

Birouste, qui le retenait dans une étreinte opiniâtre, dénoua ses mains. L'Espagnol, dégagé, posa le pied sur l'étrier, enfourcha, et Médina gagna le portail de la ferme. Elle le dépassait quand Guerreros s'entendit appeler. Il se retourna. Mlle de Malavieille, blanche comme les ruches de son peignoir de batiste, était debout devant lui.

« Je croyais, monsieur, lui dit-elle froidement, qu'avant votre départ vous aviez un compte à régler avec mon père.

— Mademoiselle..... balbutia l'Espagnol.

— Mon père est absent pour le moment, reprit Cyprienne; mais je puis le remplacer, et si vous voulez bien me suivre..... »

Guerreros restait planté sur Médina.

« Je ne comprends guère, mademoiselle..... murmura-t-il, baissant la tête pour dissimuler son embarras.

— N'est-ce pas vous qui avez tondu les troupeaux de la ferme? lui dit-elle d'un ton glacial. Venez, que je vous paye vos services. »

Il mit pied à terre, et, sur les traces de la jeune fille, qui allait devant elle d'un pas ferme, il se dirigea tout chancelant vers le Pavillon.

XXXVIII

Mlle de Malavieille ouvrit, au fond du corridor, la porte du salon. Ils y entrèrent.

« Combien prenez-vous par tête de bétail? » lui demanda Cyprienne, saisissant dans un tiroir une sébille où brillaient quelques pièces d'or et la déposant sur une table.

A la vue de l'argent, Guerreros, qui était fort pâle, devint pourpre. Il lança à la jeune fille un regard mêlé d'indignation et de méris, et ne répondit pas.

« Vous avez tondu deux cents bêtes, n'est-il pas vrai? » insista-elle, impassible.

Digitized by Google

L'Espagnol fit un violent effort sur lui-même.

« Oui, mademoiselle, dit-il.

— Et vous estimez votre travail ?

— Quarante francs. »

Elle prit deux louis dans la sébille et les jeta sur la table. Guerreros étendit le bras vers les pièces d'or, puis les saisit de ses doigts crispés. Mais soudain ses genoux fléchirent, et il se laissa tomber lourdement sur une chaise. Au même instant, les louis, qui s'étaient échappés de sa main défaillante, roulèrent entre les fentes du parquet.

« Vous souffrez ? » s'écria Cyprienne se précipitant vers l'Espagnol par un mouvement instinctif d'irrésistible passion.

Guerreros se leva impétueusement.

« Mademoiselle de Malavieille, dit-il, veuillez me permettre de me retirer.

— Et où allez-vous ? Remontez-vous dans votre chambre ?

— Non, mademoiselle, je pars.

— Quoi ! malade comme vous l'êtes encore ! » balbutia la jeune fille dont un tremblement nerveux agitait tous les membres.

Il s'inclina respectueusement et fit quelques pas pour sortir. Cyprienne bondit au-devant de lui :

« Monsieur, dit-elle, vous ne pouvez partir dans l'état où vous êtes ; ni ma mère ni moi nous n'y consentirons.

— Il le faut, mademoiselle.

— Vous ne sortirez pas ! » — Et elle étendit ses deux bras ouverts contre la porte.

Guerreros tressaillit de la tête aux pieds.

« Je suis sûr, dit-il, contenant l'émotion qui accélérait les battements de son cœur, que si M. de Malavieille était ici, il ne me refuserait pas mon congé.

— Mon père vous estime et vous aime.

— Je sais, en effet, que M. de Malavieille m'honore de quelque affection ; mais mon départ le délivre de trop de dangers pour qu'aucune hésitation lui soit possible.....

— De quels dangers parlez-vous donc, mon Dieu ?

— Croyez-vous que Genty Rouilhac cesse ses persécutions tant que je n'aurai pas quitté le Malpas ? Vous ne pouvez ignorer, mademoiselle, que c'est à moi, à moi seul, qu'en veut ce misérable, et que c'est à cause de moi qu'il a déjà tant fait de ravages ici. Pourquoi donc, par ma présence en ces lieux, mettre le comble à la rage de ce forcené ? De quel crime n'est-il pas capable ? Jusqu'ici, il est vrai, il a épargné des personnes qui vous sont chères ; mais savons-nous si demain il ne s'en prendra pas des mécomptes des siens, de ses

Digitized by Google

propres mécomptes, à votre père, à votre mère, et si vous ne vous trouverez pas exposée vous-même.....

— Moi !.... Ah ! plût au ciel !

— Que dites-vous ?

— Je dis qu'il est doux de mourir quand on ne peut plus vivre....

— Oh ! mademoiselle, mademoiselle !.... » La voix expira dans son gosier.

Cyprienne ouvrit la porte du salon.

« Adieu, monsieur, » dit-elle à l'Espagnol éperdu. — Elle lui indiqua, par un geste empreint d'une résignation noble et hautaine, qu'il n'avait plus qu'à se retirer.

Guerreros se précipita à ses pieds.

« Je vous aime ! murmura-t-il, ayez pitié de moi, pardonnez-moi, je vous aime ! »

Cyprienne n'avait pas l'air de l'entendre.

« Partez ! balbutia-t-elle avec égarement.

— Non, non, jamais ! » s'écria-t-il, lui étreignant vivement les mains et les couvrant de ses larmes.

Elle le regarda avec stupeur.

« Vous restez ? lui demanda-t-elle.

— Pour la vie !

— Ah ! »

Son âme passa tout entière dans ce cri, le cri du triomphe.

Ils furent quelques minutes silencieux, penchés l'un vers l'autre, s'enivrant délicieusement de leur vue mutuelle, savourant à longs traits la plus divine extase de la vie.

L'Espagnol reprit le premier la parole.

« Voulez-vous que je vous décline mes noms et mes titres à présent ? lui demanda-t-il, donnant à sa voix les inflexions d'une douceur céleste.

— Que m'importe ! vous m'aimez et je vous aime.

— Je m'appelle don José-Ignacio-Felipé-Guerreros, duc de Barraméda, marquis de Las Mañeras, comte d'Estella.....

— Le nom que je préfère parmi tous ces noms magnifiques, c'est celui que vous donne Birouste.

— José ?

— Oui. — Et, inclinant sur l'épaule de son amant sa jolie tête blonde, dont les cheveux trop précipitamment noués avaient glissé du peigne, elle murmura à son oreille : O mon José ! ô mon José ! »

Guerreros, maître de lui, recula de quelques pas. Puis, s'avançant gravement vers Mlle de Malavieille, il déposa sur son front le plus respectueux des baisers.

Digitized by Google

« Vous êtes ma fiancée, » lui dit-il. Et il courba les genoux devant elle.

Il y eut encore un long silence.

« Maintenant, j'ai un sacrifice à vous demander, dit le duc de Barraméda.

— Déjà !

— Il faut que je vous quitte pendant quinze jours ou trois semaines au plus, le temps indispensable pour que le seul parent que j'ai en France me rejoigne à l'endroit que je lui fixerai, et vienne ici demander pour moi votre main.

— Quel est ce parent ?

— Mgr l'archevêque de Vitoria, premier chapelain de Sa Majesté Charles V.

— Et où est-il ?

— A Bourges. Mais son grand vicaire, don Antonio Torrès, habite Montpellier, et c'est chez lui que j'irai attendre mon oncle.

— Vous oubliez que vous êtes souffrant encore.

— Don Antonio est à moitié médecin, il achèvera ma guérison.

— Et que vais-je devenir, moi, durant ces trois éternelles semaines ? s'écria Cyprienne, dont le désespoir naïf dénonça toute la profondeur de la passion.

— Pendant mon absence, vous préparerez vos parents à m'appeler comme vous : mon José. Je me flatte que vous n'aurez pas trop de peine à mettre Mme votre mère tout à fait dans nos intérêts : elle s'est montrée toujours si bienveillante pour moi ! Quant à M. de Malavieille, bien que je ne puisse douter, connaissant son cœur pour vous, qu'il n'accueille favorablement la démarche de mon oncle, je ne suis pourtant pas sans éprouver quelque appréhension : hélas ! vous êtes riche et je suis pauvre. »

Cyprienne rougit légèrement.

« Monsieur le duc, dit-elle, en ce moment, vous nous faites injure à mon père et à moi.

— Me permettez-vous de partir ? demanda Guerreros, implorant son pardon par un sourire.

— Aujourd'hui ?

— Non, demain.

— Et si Mgr de Vitoria s'opposait à votre mariage, reviendriez-vous ?

— Cela n'est pas possible.

— Si cela arrivait pourtant ?

— Je reviendrais.

— Mais si le roi.....

— Le roi ! s'écria l'Espagnol tout troublé.

Digitized by Google

— Vous n'ignorez pas, sans doute, insista courageusement Mlle de Malavieille, que je ne suis noble que par ma mère, que mon père est le fils d'un paysan de Pézènes, Etienne Cabrol.

— Don Carlos de Bourbon verra avec joie un de ses gentilshommes épouser la petite-fille du marquis de Malavieille, mort en Vendée pour sa religion et pour son roi.

— Mais enfin, si Charles V désapprouvait notre union, que feriez-vous ?

— Je reviendrais.

— Vous le jurez ?

— Sur mon honneur !

— Partez alors, dit la jeune fille, dont tout le visage rayonna de béatitude, et n'oubliez pas, mon José, que vous emportez mon âme avec vous. »

Il lui baisa les mains ardemment et se retira.

XXXIX

Au premier pas que fit Guerreros dans le corridor, il se heurta à Birouste.

« Tiens, vous voilà, mon ami ? lui dit-il.

— Chut ! chut ! fit le Cévenol prenant des airs mystérieux et portant un doigt à ses lèvres, j'aime autant que notre demoiselle ignore.....

— Quoi donc ?

— Que j'ai écouté à la porte du salon, pardi !

— Comment vous avez entendu ?....

— J'ai tout entendu, monsieur le duc.

— Mais savez-vous, Birouste, que ce que vous venez de faire là n'est pas du tout le trait d'un honnête homme, et que vous mériteriez que je vous retirasse à l'instant mon estime et mon amitié ? »

Le ton sévère dont furent prononcées ces paroles épouvanta le pauvre régisseur.

« Pardonnez-moi, pardonnez-moi ! murmura-t-il d'un accent de voix pitoyable.

— Reconduisez Muguette et Médina à l'écurie, puis rapportez-moi là-haut mon sac et mes cisailles, » lui dit froidement Guerreros.

Il remonta dans sa chambre. Cinq minutes après, Birouste le rejoignit. Le régisseur déposa dans un coin les objets dont il était chargé, et, s'avançant vers l'Espagnol :

Digitized by Google

« Si monsieur le duc a quelque chose à m'ordonner, bredouilla-t-il timidement, je suis aux ordres de monsieur le duc. »

Guerreros sourit.

« M. le duc..... M. le duc..... Vous ne voulez donc plus m'appeler José?

— Quoi! vous permettriez?....

— Je l'exige..... Birouste, s'il est des hommes qui s'abaissent dans la domesticité, il en est d'autres qui s'y élèvent et s'y ennoblissent. Vous êtes un de ces derniers. Apprenez ceci : Quand Dieu, qui protége visiblement les grandes familles, accorde à une Maison un serviteur tel que vous, il la décore d'une distinction nouvelle..... Ah! vous me rappelez mon honnête, mon dévoué, mon sublime Carcanello. Savez-vous ce que fit Carcanello, quand tous les miens furent morts et que les Christinos eurent mis le feu au château de Barraméda? Au lieu de rentrer à Miranda, dans sa famille, où il n'eût pas été inquiété, il prit un fusil et fit la guerre à mes côtés. « Puisque mon maître se bat, disait-il naïvement, je dois me battre. » Que de fois ce brave serviteur me sauva la vie!.... Après une lutte de plusieurs années, la trahison s'étant glissée dans nos rangs, nous dûmes songer à passer la frontière. Carcanello franchit les Pyrénées avec moi.... Cependant un mois de séjour à Bayonne et quatre mois à Perpignan avaient épuisé nos ressources; j'en voulais même un peu à Carcanello qui avait dépensé nos derniers réaux à l'acquisition, tout à fait inexplicable pour moi, d'une ânesse et d'une chèvre..... « Eh bien, à quoi vont nous servir maintenant tes bêtes? lui demandai-je irrité. — Mon José, me répondit-il, — m'ayant vu tout enfant, il lui était permis de m'appeler ainsi, — mon José, puisque don Carlos est en prison, nous ne pouvons espérer que la guerre recommence demain. Il faut pourtant vivre, en attendant de mourir pour le roi. L'ânesse Médina nous aidera à courir le pays, car nous allons voyager désormais, et la chèvre Muguette nous nourrira de son lait, les jours où je ne trouverai pas à travailler. — Et quel travail comptes-tu faire? — Je sais tondre le bétail, » me répondit-il en me montrant une grosse paire de cisailles qu'il avait achetée la veille. Le soir, il tondait, en effet, un cheval dans une ferme, près de Rivesaltes..... Pendant deux ans, nous parcourûmes le Roussillon, une partie de la Provence et presque tout le Languedoc. Carcanello travaillait seul. « Je veux apprendre ton métier, » lui dis-je enfin un jour. Il me regarda en souriant. « Je suis honteux de mon inaction, repris-je; c'est à mon tour maintenant de gagner la vie pour nous deux. » Il se leva vivement, et m'arrachant des mains les cisailles dont je m'étais emparé : « Mon colonel, me dit-il, si vous me refusez la grâce de travailler pour vous, je croirai que

Digitized by Google

vous n'avez plus aucun goût pour mes services, que vous cherchez à me bannir de votre présence..... » Sa voix expira dans les sanglots. « Et si tu venais à mourir? » répliquai-je, surmontant mon émotion. Il réfléchit un instant. « Vous avez raison, mon José, murmura-t-il, je pourrais mourir. » Le lendemain, je m'asseyais auprès de lui, et, au bout de dix leçons, j'étais un ouvrier habile. Bien me prit, du reste, d'apprendre à manier les cisailles, car, quelques mois plus tard, Carcanello, qui n'avait jamais été bien guéri d'une blessure reçue pendant la guerre, tombait malade, et s'il ne me fut pas permis de le sauver, j'eus du moins la consolation, en l'entourant de quelque aisance, de lui adoucir l'amertume des derniers jours. »

Guerreros s'interrompit un moment pour savourer les souvenirs délicieusement tristes du passé.

« Allons, reprit-il, secouant sa rêverie, occupons-nous du présent. — Birouste, j'ai quelques lettres à écrire, et comme il importe qu'elles partent au plus vite, il faudra que vous les portiez vous-même au bureau de poste. Pourrez-vous aller à Clermont dans une heure?

— Quand je n'aurais qu'une jambe! » s'écria le Cévenol.

Il sortit.

Guerreros s'installa devant sa table et écrivit d'abord à don Antonio Torrès, puis à Mgr l'archevêque de Vitoria, enfin à Sa Majesté Charles V.

Comme cette dernière lettre nous paraît de nature à mettre de plus en plus en lumière le caractère de notre héros, nous la traduisons au lecteur.

« Sire,

» Quand un Barraméda se marie, il est dans les habitudes de notre famille qu'il obtienne, avant de mener sa fiancée à l'autel, l'agrément du roi d'Espagne. Depuis des siècles, pas un homme de ma race n'a manqué à cette obligation sacrée. Ce privilége de Votre Majesté est trop précieux à mes yeux, il honore trop ma maison pour que, malgré les malheurs du temps présent, je songe à le laisser tomber en désuétude, et je viens à mon tour, Sire, vous supplier de daigner approuver mon mariage.

» Je n'oublie pas, Sire, dans quelles conditions spéciales me placent les tristes événements survenus dans ma patrie, et ce n'est pas pour rompre les liens qui m'attachent au service de Votre Majesté que je désire en contracter de nouveaux. Dans quelque situation que je me trouve engagé, je reste toujours le fidèle soldat de votre cause,

Digitized by Google

et je jure que ni femme ni enfants ne seront capables de me faire violer le serment qu'au début de la guerre je prêtai, à Los-Arcos, entre les mains de votre lieutenant.

» Mgr l'archevêque de Vitoria, à qui j'en ai écrit, aura l'honneur de faire connaître à Votre Majesté la famille à laquelle je m'allie. Qu'il me soit seulement permis, Sire, de vous informer que le grand-père de ma fiancée a été fusillé en Vendée par les hordes républicaines, et qu'il s'appelait le marquis de Malavieille.

» Je suis, avec le plus profond respect,

» Sire,

» De Votre Majesté, le très humble serviteur et sujet,

» J. G. DUC DE BARRAMÉDA.

» Ferme du Malpas, près Clermont (Hérault). »

XL

Quand le duc de Barraméda, sa correspondance terminée, se leva, ce ne fut qu'avec peine qu'il alla jusqu'au fond de la chambre, où Birouste avait déposé les cisailles et le sac. Bien que sa blessure fût, depuis deux jours, complétement cicatrisée, il lui était resté dans toute la cuisse droite une roideur qui, pendant quelque temps encore, devait gêner sa marche. Dominé, dans cette matinée mémorable, par des émotions tour à tour violentes et douces, poignantes et délicieuses, il n'avait pas senti l'infirmité de son membre malade. Le sang brûlant qui lui coulait du cœur dans les artères dilatées avait, pour un moment, rétabli l'équilibre dans ses facultés physiques. Mais lorsque, étant resté plusieurs heures immobile, Guerreros, dont les transports se trouvaient apaisés, voulut faire un pas, toute sa jambe était devenue d'une lourdeur de plomb. Néanmoins, il se traîna jusqu'au sac ; mais, quand il essaya de le ramasser sur le parquet pour en retirer son portefeuille, cela lui fut impossible. Il n'en pouvait plus..... Redoutant une syncope, il ouvrit la fenêtre en face de lui, et s'assit sur la margelle de bois scellée dans l'embrasure. L'air lui restitua en partie le sentiment qui allait lui échapper. De grands éclats de voix retentirent dans la cour. Guerreros regarda : c'étaient les gavachès et les lieuses. Alignés à la suite l'un de l'autre, ils arrivaient chacun à son tour devant une petite table où se tenait M. Cabrol, ayant sous les yeux un grand registre ouvert. Birouste était debout à côté de son maître, les mains noyées dans un sac plein d'écus.

Digitized by Google

« Martin Courtial ! cria le régisseur.

— Présent ! répondit le gavach, dont les pieds touchaient la table.

— Voilà ton compte..... Lison Croulebois !.... »

Cette litanie dura plus d'une heure.

Quand le sachet de Birouste fut à sec, M. Cabrol se leva.

« Mes amis, dit-il, la moisson a été un peu triste au Malpas cet été. Je n'entends pas néanmoins que les malheurs survenus chez moi vous empêchent ce soir de vous divertir. Nous souperons tous ensemble, selon l'habitude, puis vous pourrez danser dans la cour, puisque l'aire est encore encombrée. Espérons que, lorsque vous reviendrez, l'année prochaine, la justice aura purgé le pays du scélérat qui l'infeste. »

M. Cabrol rentra dans le Pavillon, et les gavachès, sur les traces du régisseur, se dirigèrent vers la cuisine de la ferme..... Midi sonna..... L'heure était venue pour Guerreros de descendre à la salle à manger. Il s'achemina péniblement vers la porte de sa chambre ; mais il éprouva une douleur si vive qu'il dut s'arrêter. Il était à deux pas de son lit ; il l'atteignit par un effort suprême, et s'y coucha tout habillé.

Cependant, malgré le soulagement que le lit ne tarda pas à apporter à ses souffrances, Guerreros, qui s'était obstiné à chercher le sommeil comme un baume aussi précieux à son corps qu'à son âme, ne pouvait fermer les yeux. Inquiet et l'esprit troublé, il était au moment de voir s'éteindre dans la fièvre les dernières lueurs de sa raison, quand Birouste entra dans sa chambre. Il partait pour Clermont. Guerreros glissa à bas de son lit et lui remit ses lettres. Le régisseur se retirait, quand parurent Mme de Malavieille et sa fille. La vue de Cyprienne radieuse et de sa mère souriante rasséréna l'Espagnol.

« Monsieur le duc, lui dit Armande avec une dignité pleine de noblesse, ma fille, qui possède tout mon cœur, ne pouvait me laisser ignorer les paroles et les promesses que vous avez échangées ensemble ce matin. Tout à l'heure, elle m'a tout dit, et ma faiblesse est telle pour mon enfant que, malgré l'étrangeté de ses confidences, je n'ai pu trouver en moi le courage de lui faire le moindre reproche. Bien que j'eusse préféré connaître avant Cyprienne les sentiments que vous lui avez avoués, je ne vous adresserai non plus aucun blâme, monsieur le duc. Il est des situations que Dieu noue pour ainsi dire lui-même, et qu'il faut lui laisser la liberté de dénouer quand et comme il lui plaît. Si ma fille doit être heureuse avec vous, et si vous devez être heureux avec elle, que Dieu soit béni !.... M. de Malavieille ne sait encore rien ; il apprendra tout de ma bouche, quand ses affaires lui laisseront un peu plus de calme, dans quelques

Digitized by Google

jours. En attendant, monsieur le duc, je vous autorise à nous amener au Malpas Mgr l'archevêque de Vitoria. Faire la connaissance d'un personnage si haut placé dans l'Eglise, et du seul parent qui vous reste, sera pour nous un honneur et une véritable joie. »

Guerreros s'inclina, puis, retirant de son sac son portefeuille, il le tendit à la mère de Cyprienne par un geste qui contenait à la fois une excuse et une prière.

« Madame, lui dit-il, voici quelques papiers de famille; si vous voulez bien les parcourir durant mon absence, mon oncle et moi nous serons déjà connus de vous, quand, dans quelques semaines, nous aurons l'honneur de nous présenter au Malpas.

— La grandesse est sans doute héréditaire dans votre famille? demanda l'ambitieuse Armande en acceptant le portefeuille.

— Je suis grand d'Espagne de la première classe, répondit le duc de Berraméda; s'il plaît à Dieu de faire remonter sur le trône nos princes légitimes, ma femme aura un tabouret à la cour. »

M. Cabrol entra tout à coup.

« Grande nouvelle! grande et bonne nouvelle! s'écria-t-il.

— Qu'est-ce? demanda Armande.

— Les aigues, les aigues si impatiemment attendues, viennent d'arriver. Enfin il nous sera permis de dépiquer les gerbes et de rentrer nos grains!.....

— J'en suis bien aise, mon ami, » se contenta de dire Mme de Malavieille.

« Ah ça, mais que faites-vous là, mes enfants? reprit M. Cabrol. Vous ne savez donc pas qu'il est près de sept heures, et que les gavachès, impatients du gigot, sont déja rangés en bataille autour des tables? Allons, Armande, allons, Cyprienne, allons, Guerreros, un peu de pitié pour ces estomacs affamés. »

Il s'éclipsa.

« Madame de Malavieille, dit l'Espagnol, lequel ne voulait pas, par une fatigue hors de propos, compromettre l'amélioration qui s'était produite dans son état, j'étais dans la ferme intention d'assister à la fête des gavachès, mais, à la veille d'un assez long voyage, je crois qu'il serait plus avantageux pour moi de prendre quelque repos, et s'il vous était agréable de m'excuser.....

— Justement j'allais vous prier, mon ami, de ne pas descendre. Marion vous servira à souper dans votre chambre. »

Guerreros, qui avait mangé du meilleur appétit, n'était pas dans son lit depuis dix minutes, que déjà ses paupières appesanties se fermaient. En vain le violon grinça dans la cour, en vain les gavachès chantèrent l'air des *Treilles*, en entraînant les lieuses, il dormait profondément. Les deux bras étendus sur les draps et la tête

Digitized by Google

posée carrément sur l'oreiller, il goûtait ce repos calme et sûr qui fuit la couche de l'ambitieux et du pervers, et que l'honnête homme retrouve au bout de sa journée, comme un divin rafraîchissement. Pendant plusieurs heures, l'Espagnol resta comme enseveli dans l'immobilité souveraine du premier sommeil..... Cependant il s'agita tout à coup et se dressa sur son séant : des cris perçants, désespérés étaient venus frapper son oreille.....

« Au feu ! au feu ! criaient cent voix parties de la cour. Le feu est aux gerbes ! A l'aire ! à l'aire ! »

Guerreros courut à sa fenêtre. Il faisait une lune admirable. L'Espagnol vit les gavachès se heurter au grand portail du Malpas et se précipiter dans la direction de l'aire. L'horizon resplendissait d'une lueur rougeâtre, que traversaient de temps à autre de noires colonnes de fumée. Il chercha des yeux Birouste. Il ne le vit point. Mon Dieu ! où était en ce moment Mlle de Malavieille ? Avait-elle pris le chemin de l'aire, elle aussi ? Il frémit de terreur à cette pensée. Que ne pouvait-il pas lui arriver durant cet incendie ? Il se glissa dans le corridor et colla son oreille à la porte de Cyprienne. Bonheur inespéré ! il entendit Mlle de Malavieille s'entretenant avec sa mère. Il revint dans sa chambre, fouilla dans son sac, et, saisi de je ne sais quels pressentiments terribles, il allait charger ses lourds pistolets d'arçon, quand il crut discerner des pas étouffés. Il sauta sur ses cisailles et s'élança dans le corridor. On ne bougeait plus ; mais l'œil affreusement dilaté de Guerreros distingua une masse noire collée contre la muraille, non loin de la porte de Mlle de Malavieille. Il s'avança hardiment.

« Qui va là ? s'écria-t-il.

— Ah ! c'est toi ! répondit une voix inconnue. Tiens ! » Et une balle siffla aux oreilles de l'Espagnol.

Muet, sombre, furibond, celui-ci ouvrit les cisailles, et, les lames en avant, se rua dans l'ombre contre son nocturne agresseur. Un second coup de feu partit, mais Guerreros avait eu le temps de heurter le bras de son ennemi, et la balle s'aplatit sur la première marche de l'escalier.

« Aïe ! aïe ! hurla l'assassin s'affaissant sur lui-même.

— Meurs, misérable ! » s'écria le duc de Barraméda.—Et, de tout son corps frémissant, il pesa sur les cisailles, dont les lames rejointes s'enfoncèrent dans la poitrine de son meurtrier comme un gigantesque poignard.

« Dieu me damne ! Guerreros..... tu me payeras ça..... » balbutia Genty Rouilhac, dont un rayon de lune éclaira, en ce moment, la face hideusement convulsée par l'agonie.

L'Espagnol, mis hors de lui par cette lutte féroce, entra dans la

Digitized by Google

chambre de Mlle de Malavieille. Cyprienne était aux genoux de sa mère, laquelle, terrifiée par les coups de feu du corridor, venait de s'évanouir.

« Sauvez ma mère ! moisieur de Barraméda, s'écria la jeune fille comme folle, sauvez ma mère !

— Mademoiselle, répondit le duc, l'œil étincelant et les lèvres plissées par le sourire de la vengeance satisfaite, il n'y a plus de danger pour personne ici : Genty Rouilhac est mort, je viens de le tuer ! »

Deux mois après cette catastrophe sanglante, Mgr l'archevêque de Vitoria, assisté de son grand-vicaire, don Antonio Torrès, et de M. le curé Tabouriech, célébra, en grande pompe, le mariage du duc de Barraméda avec Mlle de Malavieille. La chapelle du vieux château, décorée pour la circonstance, fut pleine d'invités jusqu'aux tribunes. En apprenant que Mlle Cyprienne épousait le neveu d'un archevêque, un grand d'Espagne ! la noblesse des environs s'était empressée d'accourir en foule. Birouste, grand-maître des cérémonies ce jour-là, eut bien de la peine à installer tout ce monde affairé dans les voitures requises à grands frais à Lodève, à Clermont, à Bédarieux.

Comme on n'osait suivre les sentiers étroits du Mourèze, on prit, pour rentrer au Malpas, la large avenue des Pierres-Levées. Arrivé à la hauteur de l'aire, au moment de s'engager dans le chemin creux qui descend à la ferme, le cortége rencontra un char-à-bancs qui s'avançait à travers le sable de la lande avec un grand bruit de ferrailles. Le cheval attelé à ce misérable véhicule allait d'un pas lourd, essoufflé, poussif ; mais, frappé à la fois et à coups redoublés par les deux hommes qui la conduisaient, la pauvre bête, folle de douleur, s'emporta et disparut dans un nuage de poussière.

« Enfin, voilà les Rouilhac qui nous montrent les talons, » dit Birouste, qui avait dévisagé les passants.

Les deux hommes du char-à-bancs étaient en effet Sébastien et Fulcrand Rouilhac. Chassés le matin même du Petit-Château, que l'expropriation avait livré au nouveau maire de Valquières, Me Anatole Forestier, ils quittaient le pays, dépouillés de tout, ne gardant de leur ancienne fortune que ce char-à-bancs ruiné et leur vieux cheval Basilic..... Mais qu'était devenue Mme Odélie ? Elle était morte un mois auparavant, morte de honte et de remords.

L'archevêque de Vitoria désira présenter sa nouvelle nièce au roi don Carlos, et les jeunes époux durent faire le voyage de Bourges. Nous ne savons quelle mission secrète importante le Prétendant, qui durant de longs entretiens avait pu apprécier la fermeté de caractère

Digitized by Google

du jeune duc de Barraméda, confia à ce farouche soldat de sa cause. Le fait est que, rentré au Malpas, le mari de Cyprienne, au grand déplaisir de M. Cabrol, ne s'occupa guère plus que de politique. Loin de chercher à l'arracher à ses préoccupations dévorantes, sa femme se jeta avec lui dans les conspirations et les intrigues..... M. Cabrol mourut. Le duc et la duchesse qui, par respect pour les goûts parcimonieux du bonhomme, s'étaient privés de recevoir chez eux les membres considérables de l'émigration espagnole fixés dans le Midi, leur ouvrirent les portes du Malpas à deux battants. La ferme des Garrigues-Rouges devint désormais le point central de tous les complots. Le duc de Barraméda préparait les levées de boucliers, et, vaillant comme le Cid, se mettait toujours à la tête des soldats que son enthousiasme héroïque avait séduits. De 1843 à 1860, aucun mouvement ne fut tenté dans la Péninsule où son nom ne se trouvât mêlé. Mais le fanatisme aussi aveugle que sublime qui le dévouait corps et âme à la royauté légitime avait marqué cet homme du sceau fatal des victimes. Il périt, en effet, les armes à la main, à Aranda-del-Duero, quand éclata, il y a quatre ans, l'echauffourée du général Ortéga.

Le duc de Barraméda a laissé un fils. Cyprien-José-Guerreros, duc de Barraméda, est entré, hier, dans sa dix-septième année. Il vit à Paris auprès de sa mère et de sa grand'mère, Mme de Malavieille, lesquelles ont abandonné au vieux Birouste et à la vieille Marion le soin de veiller sur leurs propriétés du Midi. Le jeune duc, une fois parvenu à sa majorité, considèrera-t-il sa conscience comme dégagée politiquement par l'abdication du comte de Montémolin et de son frère Ferdinand, et rentrera-t-il en Espagne pour y occuper le rang et les charges auxquels son nom lui donne le droit de prétendre? Nous avons entendu plus d'une fois Mme de Barraméda répéter qu'à cet égard elle était déterminée à laisser à son fils une pleine et entière liberté.

FERDINAND FABRE.

Digitized by Google

UHLAND

SA VIE ET SES ŒUVRES

Plus le progrès affermit son règne, plus l'idéal disparaît de a terre. L'époque actuelle est la preuve de cette vérité. Nous sommes grands, puissants, nous enfantons chaque jour de nouveaux miracles, mais les dieux se retirent de nous, les dieux! c'est-à-dire les croyances, les rêves généreux, les hautes aspirations qui brillèrent au printemps du XIXe siècle. La saison est mauvaise pour la poésie, et les poètes deviennent de plus en plus rares. Chaque mort fait dans les cadres un vide irréparable, parce que le corps ne se renouvelle plus. Pour nous, hommes du jour, malgré notre scepticisme, nous nous inclinons avec respect devant ces débris d'un autre âge, et nous ne refusons même pas, tant nous sommes généreux, de jeter quelques fleurs et quelques phrases sur leur tombe. Ce devoir accompli, notre conscience est quitte envers l'art, et nous retournons, l'âme tranquillisée, aux affaires sérieuses. Le temps n'est pas loin peut-être où l'on parlera des poètes comme de fossiles, où la poésie sera classée parmi les monuments d'une flore ou d'une faune antédiluvienne. Déjà même la biographie d'un poète, fût-ce du plus moderne, offre un intérêt archéologique; elle fait revivre des idées et des sentiments tombés en oubli, et nous rajeunit d'un bon demi-siècle. Pour la comprendre, nos pères ont besoin d'un effort de mémoire; à nous, il faut un effort d'imagination.

Cet appauvrissement poétique n'est pas particulier à la France : toute l'Europe en a subi les atteintes. L'Allemagne elle-même, jadis

Digitized by Google

reine de la fantaisie, l'Allemagne voit disparaître un à un tous ses poètes et ne les remplace pas. Aussi, quand le vieux Uhland s'est éteint à Tubingen, il y a vingt mois, a-t-il semblé que la poésie descendait dans la tombe avec le patriarche du romantisme. Une émotion inusitée s'est faite autour du cercueil; une multitude immense est accourue de tous les points de l'Allemagne pour rendre honneur à la dépouille mortelle du barde national et pour l'accompagner au champ du repos. C'est que la poésie est une chose si grande et si noble, que tous les hommes se font gloire de la vénérer, alors même qu'elle n'habite pas dans leur cœur. C'est que sa disparition est sentie par les sociétés les plus prosaïques, et qu'enfin Uhland, à l'heure de sa mort, en était peut-être le dernier représentant en Allemagne. De là ce concours et ce deuil public. D'ordinaire, les popularités posthumes se fanent vite; celle d'Uhland continue à s'épanouir. Une nouvelle édition de ses ouvrages vient d'être publiée par la librairie Cotta. Une notice intéressante sur l'homme et sur le poète vient d'être faite par un de ses amis, M. Hotter. Elle a été accueillie avec grande faveur dans le monde lettré. Nos lecteurs me permettront sans doute d'en rassembler ici les principaux traits. Uhland est encore peu connu du public français; cependant, un nom si populaire, si cher aux souvenirs d'un grand peuple, ne doit pas être l'objet de notre indifférence.

I

Louis Uhland naquit à Tubingen en 1787. Il était le troisième fils d'un secrétaire de l'université. Un de ses aïeux, soldat ou sous-officier au service de l'Autriche, s'était distingué au siége de Belgrade (1688) en faisant prisonnier un pacha. A part cette illustration guerrière, religieusement conservée dans les archives paternelles, la famille d'Uhland se confondait avec les plus obscures de la Souabe. Le grand-père maternel de notre poète était marchand de boutons. La maison subsiste encore de nos jours sous la même raison commerciale. L'enfance et la jeunesse d'Uhland s'écoulèrent dans cette atmosphère d'arrière-boutique. Lui-même, au dire de son biographe, se ressentait de cette vulgarité originelle. Ses traits, fortement accentués, assez durs, ne brillaient pas par la distinction. Ses manières n'eurent jamais rien d'aristocratique; elles frappaient plutôt par une brusquerie toute plébéienne. Ajoutons qu'Uhland, par un sentiment de dignité aussi rare qu'honorable, ne chercha jamais à sortir de sa condition. Le faible des artistes et des hommes de let-

Digitized by Google

tres, on le sait, c'est de croire qu'ils s'élèvent en obtenant une admission précaire dans les régions supérieures de la société. Uhland, bien loin de rechercher la fréquentation des grands, l'évita toujours comme un péril pour son indépendance. Il resta toute sa vie un petit bourgeois, sans aspiration nobiliaire. Sa muse, éclose dans une arrière-boutique, ne renia jamais son berceau.

La petite bourgeoisie a ses ambitions comme la grande : le secrétaire de l'université, trouvant *de l'étoffe* chez son troisième fils, le destina de bonne heure aux professions libérales. Uhland, entré au Gymnase de Tubingen, y fit de fortes études classiques ; il paraît même qu'il montra un talent remarquable pour les vers latins, aptitude singulière chez un futur poète romantique. Au reste, le goût pour l'antiquité n'était pas en contradiction avec sa nature. Austère, ami de la discipline et peu soucieux de créer, il trouvait son plus grand plaisir dans l'élégance et la pureté de la forme. Schiller et Gœthe, qui faisaient alors fureur, et qui façonnaient le génie de l'Allemagne sur un nouveau moule, n'exercèrent sur le jeune Uhland que peu d'influence.

Il avait à peine quatorze ans quand sa famille, pressée sans doute de finir une éducation coûteuse, débattit pour lui le choix d'une carrière. Il fut d'abord question de le consacrer à l'enseignement de la religion. Un de ses parents était professeur de théologie à Tubingen ; mais l'adolescent avait une répulsion prononcée contre la scolastique. Un oncle praticien voulut faire de lui un médecin ; mais une antipathie à peu près égale l'éloignait des sciences naturelles. On choisit alors la jurisprudence, ce refuge de toutes les vocations incertaines, et le jeune homme commença l'étude du *corpus juris* avec la perspective d'entrer un jour comme référendaire au service du gouvernement.

Le droit n'a pas une parenté bien étroite avec la poésie. C'est une étude assez aride, où les natures rêveuses se trouvent ordinairement mal à l'aise. Cependant, Uhland fut un étudiant zélé, et passa tous ses examens d'une manière brillante. Sa thèse *sur les servitudes divises et indivises* dans le droit romain fut acclamée par la Faculté de Tubingen comme un chef-d'œuvre de dialectique, d'érudition et de pureté littéraire. Aussi fût-il reçu docteur avec enthousiasme. Un bel avenir bureaucratique s'ouvrait devant le jeune juriste, et sa famille pouvait entrevoir pour lui la plus illustre carrière, c'est-à-dire de hautes dignités officielles.

On était alors en 1810, et la domination française pesait de toute sa rigueur sur l'Allemagne. Nos armées occupaient le sol germanique, et, blessure plus cruelle à l'honneur national, la jeunesse allemande était enrégimentée et servait dans nos rangs. Des fonc-

Digitized by Google

tionnaires français introduisaient à Dusseldorf, à Cassel, Brême, Hambourg et les lois et la langue du vainqueur. L'Allemagne entière semblait disparaître et s'absorber dans le nouvel empire d'Occident. Certes, le nouveau régime détruisait beaucoup d'abus et procurait aux populations de grands avantages ; mais la patrie était abaissée ; les cœurs souffraient de son humiliation ; ils repoussaient les bienfaits achetés par la servitude. Ce sentiment comprimé dans toutes les manifestations matérielles par la vigilance des agents français, se réfugia dans la littérature, et parvint à s'y cantonner.

La littérature allemande parcourait alors une de ces phases tourmentées (*sturmperiode*) qui favorisent singulièrement l'essor des innovations. Vouée pendant tout le XVIIIe siècle à l'imitation plus ou moins servile de la France, elle avait été tirée de cette dépendance par Gœthe et Schiller. Grâce à ces deux grands hommes, elle avait deviné son génie, entrevu sa voie. Mais une tradition encore puissante la retenait dans les vieux errements. Les novateurs eux-mêmes ne bravaient que timidement la routine classique. Gœthe faisait une *Iphigénie en Tauride ;* Schiller traduisait en allemand *la Phèdre* de Racine. Tous deux chantèrent le ciel de la Grèce qu'ils ne connaissaient pas, et s'inclinèrent devant les dieux de l'Olympe. Leurs vers ont cette majesté théâtrale et cette raideur académique que présentent les châteaux des petites résidences, fastueuses imitations de Versailles. Les princes, dispensateurs de la fortune pour les artistes et pour les poètes, restaient engoués des vieilles formes, surtout depuis la Révolution française ; toute témérité de l'esprit leur était suspecte comme une menace pour leurs trônes. Le public, indifférent comme toujours aux questions de pure esthétique, accueillait sans grande faveur les tentatives d'émancipation. Les pensions, les rubans appartenaient aux caudataires de l'école classique dont rien ne troublait la sécurité.

La domination française, en réveillant le patriotisme endormi, rendit au génie national la conscience de sa vocation. A partir de cette époque, les tâtonnements, les incertitudes disparurent. Ce qui perdit les classiques, ce fut l'appui de nos baïonnettes. Voltaire, ami de Frédéric, avait eu de fervents disciples en Allemagne. Sa popularité tomba quand nos généraux et nos munitionnaires voltairiens vinrent lever des taxes et commander des réquisitions. On prit en aversion nos principes abstraits, notre précision, notre logique rigoureuse. On fit le procès à la mythologie. Qu'étaient-ce que Jupiter, Vénus, Mars, Apollon, Diane et toutes ces fades allégories, faussement appelées poétiques? Qu'étaient-ce sinon des importations françaises, des instruments de servitude pour l'Allemagne ? Froides fictions, poésie frivole et sans âme ; par elle le patriotisme s'était éteint

Digitized by Google

dans les cours ; une plate galanterie avait remplacé l'antique rudesse ; la noblesse allemande s'était grimée à l'instar des marquis de Versailles. Tous les dieux de l'Olympe, tous jusqu'au dernier Triton, avaient été les agents secrets et les complices de la France. Ce fut alors que les légendes du moyen âge revinrent en honneur. Le surnaturel gothique fut à l'ordre du jour ; les moindres gnômes, les nains les plus difformes trouvèrent des admirateurs. Eux du moins étaient purs de l'occupation étrangère. Nés sous le ciel brumeux de l'Allemagne, ils n'avaient pas honte de leur origine. Ils ne portaient pas de perruques. Ils ne se faisaient pas sculpter en marbre ou mouler en bronze pour amuser des courtisans oisifs. Ils habitaient des cavernes, des forêts de sapins, comme Arminius. Ils parlaient un langage grossier, agréable contraste avec la rhétorique doucereuse des Français et de leurs flatteurs. Oui, les légendes, le gothique, telles étaient les vraies sources de l'inspiration pour le poète patriote. Et l'on allait rêver auprès des manoirs en ruines. C'était là que le génie national prétendait se retremper et retrouver sa vigueur native. De là, cette ardeur fiévreuse et militante qui distingua le romantisme allemand, pendant les premières années du XIXe siècle.

Le Wurtemberg était, comme tous les Etats du Sud, dans une dépendance assez étroite de la France. Les souverains de ce petit pays devaient à Napoléon des agrandissements de territoire et le titre de rois. Ils appartenaient à la Confédération du Rhin. De plus, des liens de famille les attachaient à la famille Bonaparte. Au fond, c'étaient pour la France des amis assez équivoques. Cependant, c'étaient des alliés, puisqu'ils avaient pris part aux dépouilles, après la victoire ; grâce à ce titre, ils échappaient aux amertumes de l'occupation. Le Wurtemberg n'avait pas de garnisons françaises ; Stuttgard n'était pas, comme Francfort, Berlin, Hambourg, Dantzig, sous l'œil vigilant de notre police. On pouvait y déplorer assez haut le sort de l'Allemagne, et faire des vœux pour sa délivrance. Parfois même, les gazettes poussaient la hardiesse jusqu'à publier de timides allusions contre « les tyrans » et la domination étrangère. Le gouvernement royal fermait les yeux et faisait semblant de ne pas comprendre. Tolérance assez peu méritoire, mais qui le rendait populaire. Stuttgard était donc un centre favorable au développement de la nouvelle école littéraire. En 1807, un journal fut fondé dans cette ville par quelques jeunes écrivains, pour être l'organe des aspirations secrètes de l'Allemagne. Parmi les fondateurs de cette feuille était le célèbre Varnhagen de Ense, dont les révélations posthumes ont fait dernièrement tant de bruit. Varnhagen au reste ne fit qu'une courte apparition dans cette croisade romantique. Dès l'année suivante, il s'enrôla comme volontaire dans l'armée autrichienne, pour

Digitized by Google

combattre la France. — On y comptait aussi trois poètes qui depuis acquirent une certaine notoriété en Allemagne, Schœder, Justin Kerner, et Carl Mayer; Rehfus qui publia un livre intéressant sur l'Espagne et quelques œuvres d'imagination, F. Kœlle, depuis ministre de Wurtemberg auprès de la cour de Rome, etc. Le titre seul de la feuille était un défi audacieux aux idées admises. Ce titre était: *Journal du dimanche pour les lecteurs illettrés.*

Ce qui fit surtout sensation, ce fut un manifeste rédigé par Carl Mayer, et qui formulait le nouveau programme poétique. En voici quelques passages curieux :

Le Grec cherchait ses dieux au dehors : le fils du Nord les cherche en lui-même. Il plonge profondément dans son âme. Sa nature est nuageuse; ses dieux ont été des fantômes nés des brouillards, les elfes, les fées, les nains, puissances surnaturelles, disposant des forces occultes.

Le romantisme découle de deux sources: du christianisme et de l'amour. Le christianisme a transporté l'homme dans les régions de l'infini. L'esprit de l'amour romantique est le suivant : — Attiré vers la femme par les liens du cœur, l'homme croit trouver son paradis dans une forme humaine. *La simplicité enfantine de la femme est pour lui l'enfance d'un monde supérieur.* Il place sous cette belle enveloppe le but de toutes ses espérances, son infini. De là, l'adoration avec laquelle il s'agenouille devant sa bien-aimée.

Il y a des *êtres romantiques*, c'est-à-dire que le romantisme a complétement envahis, devenant le mobile de leurs sentiments et de leurs actions. Exemple : les moines, les nonnes, les chevaliers du saint sépulcre, en général tous les chevaliers et toutes les dames du moyen âge.

La nature aussi a ses types éminemment romantiques. Exemple : les fleurs, le lever et le coucher du soleil, la rosée, les nuages, la lune, les montagnes, les torrents, les abîmes, etc., etc.

Un pays est romantique lorsqu'il est hanté par des esprits. Le romantisme n'est pas seulement une fantaisie du moyen âge, c'est l'éternelle poésie qui représente en images ce que la parole est impuissante à traduire. C'est le livre magique qui nous met en rapport avec les esprits, c'est le brillant arc-en-ciel, c'est le pont des dieux sur lequel, d'après l'Edda, les dieux descendent sur la terre pour aller chercher et emporter au ciel les élus, etc.

Le temps a fait justice de ces théories comme de tant d'autres; de nos jours, ces classifications de créatures et de personnages *romantiques* exciteraient le sourire. En 1807, on les accueillait avec enthousiasme. Les esprits, fatigués d'abstractions, prétendaient trouver la poésie toute faite dans la nature et les choses réelles. C'était une erreur; soit. Cependant, la littérature s'est régénérée à cette source; la poésie a repris son vol; tous les arts se sont relevés

Digitized by Google

d'une longue défaillance. Une série de grandes œuvres a signalé cette phase de l'esprit humain. Et telle a été la puissance du souffle nouveau, que nul génie n'a pu s'y soustraire. Histoire, philosophie, critique même, le romantisme a tout envahi. Ses plus grands détracteurs l'ont combattu avec ses armes, et lui ont emprunté des moyens de succès. Qu'on lui reproche donc d'avoir perverti le goût et les saines doctrines, confondu le bien et le mal, semé la désolation parmi les justes de la terre; je n'ai pas qualité pour le défendre. Dans tous les cas, il est une accusation qui ne lui sera jamais adressée sérieusement, c'est celle d'impuissance.

Louis Uhland, alors âgé de vingt ans, prit une part active à la rédaction; ses premières poésies parurent dans le *Journal du Dimanche*, sous la bannière, hautement arborée, de la jeune école. Nature militante et passablement agressive, il aimait à combattre au premier rang; plusieurs de ses pièces de vers contiennent des professions de foi romantiques : « Ce n'est pas, dit-il, dans les froides pierrres de marbre, ni dans les dieux inertes légués par la Grèce, c'est sous les ombrages des sapins et dans la vieille forêt de chênes que souffle le Dieu allemand. » Il fit une ballade, calquée sur *la Belle au Bois-Dormant*, où la poésie allemande, princesse de haut parage, est endormie par une vieille qui file la tragédie et la comédie au fond d'un grenier. Sa léthargie dure plusieurs siècles. Enfin, le fils d'un roi, qui représente probablement le jeune romantisme de 1810, la réveille avec un baiser. La ballade finit par cette strophe satirique : « La vieille est encore assise dans sa petite chambre. Le toit est tombé en ruines; la pluie tombe à flots dans l'intérieur. C'est avec peine qu'elle meut son rouet. L'écroulement du château l'a presque paralysée. Que Dieu lui fasse grâce et lui accorde le repos jusqu'au dernier jour. » En même temps, Uhland composait les ébauches de drames nationaux qui devaient régénérer la scène allemande. L'une s'ouvrait par l'apparition d'un spectre au milieu des décombres d'une abbaye éclairée par la lune. Le début était beau; par malheur, le poète, désespérant sans doute de se maintenir à cette hauteur, n'alla pas au delà de la première scène. Une autre avait pour sujet l'enlèvement de la princesse Adélaïde, fille de l'empereur Othon, par Eginhard, duc de Bohême. On y voyait un couvent, deux ou trois manoirs, des nonnes, des chevaliers, des pages, en un mot tout l'attirail et tout le personnel prescrit par la nouvelle poétique. Ce drame resta à l'état de plan, et ne fut révélé au public que dans l'édition posthume des œuvres de l'auteur.

On le voit, le jeune poète était plein de bonne volonté. Il mettait une extrême ardeur à se signaler au premier rang dans la mêlée littéraire. Cependant, ses premières productions ne portent pas l'em-

Digitized by Google

preinte d'un romantisme bien caractérisé. On peut même se demander s'il ne s'est pas trompé sur sa vocation et si sa place n'était pas plutôt parmi les défenseurs de l'ordre établi que parmi les réformateurs. Ses poésies ont peu d'élan; ce sont de douces rêveries, qui se distinguent par un sentiment exquis de la forme. Il chante le printemps, l'amour, les ruisseaux, les montagnes avec la grâce et la naïveté d'un jeune homme qui possède une imagination riante, et qui a fait de très bonnes études. Rien de rude ni de heurté : pas de révolte contre les lois divines ou humaines; il ne se penche pas, comme Manfred, au bord des abîmes, pour les mesurer du regard et pour lancer de brûlantes apostrophes à la Providence. Il trouve la nature belle et remercie Dieu de l'avoir créée. La vie aussi est bonne, pourvu que l'homme sache limiter ses désirs. La nature n'est pas pour nous une marâtre; chacun a part à ses bienfaits. Le soleil a de doux rayons, le printemps a des fleurs pour tous, les jeunes gens ont l'amour, l'homme mûr a les mâles ambitions et les joies de la famille, le vieillard les souvenirs et les douces contemplations, préludes de la vie future. Tous ont leurs joies, tous jusqu'à l'humble pâtre qui boit l'eau fraîche des vallons, et que ravit le bruit du torrent tombant sur les roches. « La montagne est à lui; le vent et l'orage sont ses amis; tout ce qu'il leur demande, c'est d'épargner le modeste toit de son père. » Le vagabond sent son cœur battre d'émotion quand il aperçoit le clocher d'une église et qu'il entend le chant des enfants mêlé à la voix des orgues. La lune et les étoiles le consolent des duretés de la terre, et quand il entend sonner la cloche du soir, il s'entretient avec le Seigneur. « Un jour s'ouvrira pour lui le palais céleste; il ira s'asseoir en habit de fête au banquet de Dieu. »

Cet optimisme, il est vrai, n'est pas tout à fait exempt de mélancolie; mais la mélancolie d'Uhland est sans amertume. Les peines de la vie ne font qu'effleurer son âme. Un regard jeté sur la splendide nature suffit pour consoler ses douleurs. « Coule sur moi, dit-il à la rosée de mai, sois un baume sur toutes mes blessures. » Heureux les blessés qui peuvent se guérir aussi facilement! Il est à croire que leurs plaies n'ont jamais été bien profondes. Aussi la poésie d'Uhland est-elle un peu superficielle; on dirait même que les sentiments ne se manifestent à lui que par leurs côtés extérieurs. C'est dans le monde physique qu'il va les chercher, au lieu de les puiser dans son âme. Ce sont les objets inanimés qui l'inspirent et qui l'attendrissent : « Salut, dit-il à la mauve, salut rose de l'automne, enfant du soleil attiédi. Ne cherche pas à ressembler à la rose printanière; n'imite pas les couleurs de cette beauté éphémère qui brilla et qui n'est plus. Ne contrefais pas le printemps. Tu n'as pas besoin d'éclat. Tu es belle dans ton deuil et dans ta pâleur. Tu as la blanche et douce

Digitized by Google

lumière. » Il chante aussi le pavot, la fleur des doux rêves : « Pavot de la poésie, souffle toujours au-dessus de ma tête. » Il dit aux fleurs de la campagne : « Qui vous envoie vers moi? Seriez-vous un gage d'amour de ma fiancée? » Aux oiseaux : « Votre chant me va au cœur. Que savez-vous donc de mon amour? Qui vous l'a révélé dans votre retraite? » Toute cette poésie est limpide et gracieuse : peut-être exprime-t-elle bien faiblement les tristesses de l'âme ; mais elle les pare et nous réconcilie avec elles. La mort elle-même n'a plus rien d'effrayant. C'est un tertre de gazon dans une vallée solitaire. Frais vallon! il sera doux de s'y coucher après la fatigue du jour.

A cette quiétude si rare chez un jeune poète, on reconnaît une âme étrangère aux orages des passions. Uhland en effet n'était pas d'une nature très inflammable : ses idées n'eurent jamais la moindre tendance romanesque. On ne lui connut pas de Laure ni de Béatrice ; et c'est même une question controversée parmi ses biographes, s'il fut jamais amoureux. Ses poésies n'offrent point de traces d'un sentiment tendre : pas une plainte, pas un soupir, pas un cri échappé du cœur. Le nom même d'amour n'apparaît que de loin en loin dans ses vers, comme un accompagnement obligatoire. L'amour est un élément dont la poésie ne peut se passer. Seulement, la plupart des poètes lui donnent le rôle principal. Uhland le réduit à l'état de comparse, lui met quelques mots insignifiants dans la bouche et le fait disparaître aussitôt que les convenances le lui permettent. Il n'en fera jamais le sujet d'un poème ; mais il sait tourner en son honneur un élégant madrigal. Uhland n'avait pas le tempérament élégiaque ; il a peu connu les souffrances du cœur. Aussi glisse-t-il d'un pied léger sur toutes les tristesses.

S'il est faible dans le sentiment, s'il exprime trop souvent l'amour en bel esprit de collége, en revanche, sa verve s'anime en présence d'une bonne table et d'une bouteille de Johannisberg. Il y a de lui plusieurs chansons à boire, inspirées par les crus du Rhin, qui sont pleines d'entrain et de pétulance : « Oh! quelle année altérée ; la gorge me brûle perpétuellement ; j'ai le foie desséché. Je suis un poisson sur le sable ; je suis un champ brûlé par le soleil. Oh! du vin ; donnez-moi du vin. Quel vent sec s'est mis à souffler : aucune pluie, aucune rosée, aucune brise ne peut le calmer. Aucune boisson ne me soulage. Je bois à longues gorgées et cependant ma soif ne s'apaise pas, etc. » Ici, l'inspiration coule de source ; Désaugiers et les poètes du Caveau eussent applaudi à ce lyrisme. Mais voici une ode plus curieuse, et d'un épicuréisme ultra-germanique :

Nous avons, c'est l'ancien usage, tué un cochon de lait. Il n'y a qu'un

Digitized by Google

juif immonde qui puisse mépriser une telle viande. Vive le porc domestique ou sauvage! Vivent les porcs grands et petits, bruns ou fauves!

Pour vous, amis, ne tardez pas à dévorer les saucisses; faites circuler la cruche à la ronde. Vin et porc (*wein und schwein*) riment très bien ensemble, de même que soif et saucisson (*durst und wurst*). Après la saucisse, il faut un coup de balai.

N'oublions pas, non plus, la noble choucroûte. C'est un Allemand qui l'a inventée; donc, c'est un mets allemand. Et quand le lard frais et blanc s'épanouit au-dessus de la choucroûte, on croirait voir Vénus couchée au milieu des roses.

Et quand de belles mains coupent ce lard, c'est un spectacle à remuer le cœur d'un Allemand. Le dieu Amour s'approche, sourit en silence et dit tout bas : Celui qui veut déposer un baiser sur ces joues doit d'abord s'essuyer les lèvres.

Ce n'est point là du lord Byron ni du Lamartine; et cette poésie ne brille pas précisément par la distinction; mais il y a de l'*humour*. Hâtons-nous d'ajouter que, chez Uhland, ces boutades gastronomiques ne doivent pas être prises trop au sérieux. De tout temps, il fut spiritualiste, et même dans ses poésies de jeunesse se révèlent les tendances les plus élevées. L'affirmation de la vie future s'y trouve à chaque pas : « Quand se rompront les liens de la terre, alors mon vol sera libre; alors je m'unirai à toi dans notre commune patrie. C'est là que je retrouverai ton regard, disparu pour moi depuis si longtemps. » Ailleurs, il laisse tomber sur la tombe d'un enfant ces touchantes paroles : « Tu vins, tu passas sans laisser de traces, hôte éphémère sur la terre. D'où venais-tu? Où allais-tu? De la main de Dieu dans la main de Dieu. C'est tout ce que nous pouvons dire. » Pour lui, l'amour et l'amitié survivent à la mort. Cette croyance est exposée dans une de ses odes les plus gracieuses, intitulée, *le Péage :*

Dans cette barque et sur ce fleuve, j'ai passé naguère avec deux amis. L'un était mon frère, l'autre un jeune homme riche d'espérances.

Tous les deux ont quitté la terre. Et quand je me rappelle les jours passés, les jours de bonheur, je dois mêler à mes souvenirs les deux compagnons que m'a ravis la mort.

Les liens de l'amitié sont des liens d'esprit à esprit. Les heures de notre union furent toutes spirituelles. Je suis encore uni à leurs mânes.

Accepte, ô batelier, accepte le prix de trois péages. Je te le paye bien volontiers. Deux camarades ont passé le fleuve avec moi. Ils étaient de nature spirituelle.

Ces accents graves et presque religieux font contraste avec les chansons à boire. Au surplus, les œuvres d'un poète ne sont pas un

Digitized by Google

système de philosophie. S'il s'y trouve des inconséquences, c'est la nature humaine qu'il faut accuser. On peut être frondeur, un peu sec, d'une sensibilité médiocre, bon vivant par-dessus le marché, et cependant avoir ses heures de spiritualisme et croire à la vie future. Uhland avait frisé la théologie, il était docteur en droit ; il avait du goût pour les abstractions et s'accommodait volontiers du surnaturel. Ennemi juré des ultramontains, il resta cependant toute sa vie attaché de cœur au catholicisme.

Ses plus belles compositions, celles qui seront, sans contredit, auprès de la postérité son titre de gloire le plus durable, appartiennent au genre des ballades. La ballade, on le sait, surannée et tombée dans l'oubli pendant plus de deux siècles, a été remise en honneur par le romantisme. Nulle poésie ne fait mieux vibrer les cordes secrètes de l'âme. Nulle ne satisfait davantage notre goût pour le merveilleux. Ce sont nos rêveries, nos passions, plus souvent, hélas! nos remords fixés en images vivantes, et prenant un corps ou du moins une forme visible, par la puissance du poète. Nos fantômes relèvent de l'esprit, non de la matière ; ils ont de plus à ménager notre scepticisme. Aussi doivent-ils rester dans le clair-obscur, tout prêts à s'évaporer, en jetant un regard ironique au libre-penseur. Tel est *le Roi des Aulnes ;* tel *le Mort fiancé de Lénor;* telles toutes ces conceptions mystérieuses dont le sens nous échappe, et qui cependant éveillent un écho dans les profondeurs de notre être. La ballade les met en lumière et leur donne une expression saisissante. Elle n'emprunte rien aux procédés réglementaires de la littérature ; sa forme est simple et naïve, comme doit être un récit fait au coin de l'âtre, devant un auditoire superstitieux et rustique. Point de transitions, point de périodes fleuries, point de harangues. Elle doit être concise et même brusque. Elle peut multiplier à volonté les changements à vue et les coups de théâtre. Elle a toute la liberté d'un songe. Mais là même est le péril ; car, à force de fantasmagorie, elle se perd souvent dans l'extravagance.

Les ballades d'Uhland, au nombre de plus de quatre-vingts, sont presque toutes puisées dans les légendes du moyen âge. Les plus célèbres sont : *la Malédiction du Barde*, *le Chevalier noir*, *le Chevalier de Saint-Georges*, *le Héros Harald*, *Bertrand de Born*, etc. *La Malédiction du Barde* est d'un intérêt particulier. Que le lecteur me permette de la citer tout entière :

Il y avait autrefois un château élevé dans les brumes, brillant au-dessus de la campagne et de la mer ; tout autour était une ceinture de jardins fleuris et parfumés.

Là se tenait un roi orgueilleux, riche en terres, fruits de ses victoires.

Digitized by Google

Il se tenait, sombre et pâle, sur son trône. Ses regards lancent la colère; ses paroles sifflent comme le fouet. Sa plume écrit avec du sang.

Un jour arriva dans ce château un noble couple de chanteurs. L'un avait des boucles dorées, l'autre des cheveux grisonnants. Le vieillard, porteur d'une harpe, montait un cheval richement caparaçonné. Son jeune compagnon marchait gaiement à côté de lui.

Le vieux chanteur dit au jeune : Voici le moment, mon fils; rappelle-toi notre chant le plus profond. Tu le chanteras à pleine voix; rassemble toute ta force : le plaisir et aussi la douleur. Il faut aujourd'hui émouvoir le cœur de pierre de ce roi.

Déjà les deux chanteurs sont debout dans la haute salle à colonnes. Sur le trône sont assis le roi et son épouse. Lui terrible et brillant comme une sanglante aurore boréale; elle pâle et douce, comme éclairée par les rayons de la lune.

Le vieillard fit vibrer sa harpe. Il en touchait admirablement. Sous ses doigts les accords arrivent à l'oreille de plus en plus riches. Alors résonna la voix pure du jeune homme, semblable à un écho du ciel. Le vieillard l'accompagnait comme un lointain chœur d'esprits.

Ils chantèrent le printemps et l'amour, le divin âge d'or, la liberté, la dignité humaine, la foi et la sainteté. Ils chantèrent tout ce qui est doux et fait battre le cœur de l'homme, tout ce qui est grand et l'élève.

La troupe de courtisans oublie la raillerie. Les rudes guerriers du roi se courbent comme devant Dieu. La reine, agitée par le plaisir et par la douleur, tire une fleur de sa poitrine et la jette au chanteur.

« Vous avez égaré mon peuple, vous voulez aussi me séduire ma femme! » s'écrie le roi irrité. Tout son corps tremble. Il tire son épée et la plonge dans le cœur du jeune homme. Un flot de sang sort de cette poitrine, siége des doux chants.

La foule des auditeurs s'est dispersée comme devant la tempête. Le jeune homme expire dans les bras de son maître. Celui-ci l'entoure de son manteau, le place sur son cheval, l'y attache fortement et quitte le manoir.

Mais devant la haute porte s'arrête le vieux chanteur. Il saisit sa harpe, la perle des harpes, il la brise contre une colonne de marbre et s'écrie, d'une voix qui retentit à travers le château et le jardin :

« Malheur à vous, orgueilleuses demeures! Que les accents harmonieux de la harpe et de la voix humaine ne résonnent plus jamais sous vos voûtes! Non, seulement les soupirs, les gémissements, les timides pas des esclaves, jusqu'à ce que vous tombiez en ruines au souffle de la vengeance!

» Malheur à vous, jardins embaumés par le soleil de mai! Je vous montre la face défigurée de ce mort pour que vos fleurs se fanent, que vos sources tarissent et que vous vous changiez en un désert hérissé de cailloux.

» Malheur à toi, meurtrier infâme! malédiction des chanteurs! Que ta soif insatiable de couronnes et de lauriers sanguinaires ne puisse s'assou-

Digitized by Google

vir! Que ton nom soit oublié, plongé dans l'éternelle nuit! Qu'il soit, avec ton dernier râle, exhalé dans l'air silencieux! »

Le vieillard a dit; le ciel l'a entendu. Les murs s'écroulent, le château tombe en ruines; une seule colonne subsiste de toute cette splendeur anéantie. Celle-là même, lézardée et fendue, peut tomber dans la nuit.

Et tout autour, au lieu d'un jardin embaumé, se dresse un buisson sauvage. Nul arbre ne donne plus d'ombrage, nulle source ne rafraîchit le sable. Le nom du roi ne se trouve dans aucun chant, dans aucune histoire de héros; il est tombé, oublié. Telle est la malédiction du chanteur.

Voilà, sans contredit, une belle composition, bien que le dénoûment soit trop théâtral. Le succès de cette ballade fut dû en grande partie aux circonstances politiques. On était en 1814; *la Malédiction du Chanteur* fut accueillie par toute l'Allemagne comme une allusion transparente aux événements qui changeaient la face de l'Europe. Le tyran sanguinaire était, comme de juste, Napoléon. La reine figurait la France, comprimant ses soupirs pour ne pas déplaire à son maître. Les deux chanteurs personnifiaient la presse, ou peut-être l'opposition du Corps législatif, MM. Lainé, par exemple, Maine de Biran et consorts. Enfin, l'explosion brutale et l'acte de férocité du despote représentaient sans doute la fameuse scène des Tuileries et le discours que fit l'Empereur aux corps constitués le 1er janvier 1814. L'Allemagne fut enchantée, elle devait l'être: la générosité envers l'ennemi tombé n'est pas précisément dans son caractère. La légitimité renaissait et reprenait possession de l'avenir. Plus d'un fanatique du droit divin dut applaudir à l'arrêt qui rayait le nom de Bonaparte de l'histoire. La prophétie pourtant était un peu téméraire, même en 1814; mais les partis ne sont pas difficiles sur la vraisemblance.

Une ballade plus touchante, et qui témoigne plus de maturité dans le poète, est celle de *Bertrand de Born.* Uhland n'a rien écrit de plus pathétique:

Là-haut, sur la roche escarpée, Hautefort fume dans ses cendres. Le châtelain est conduit enchaîné devant le cheval du roi. « Te voilà, toi dont l'épée et les chants ont porté la révolte dans mes Etats et soulevé mes enfants contre la parole de leur père.

» Le voilà, celui qui déclarait, avec une folle jactance, qu'il ne lui faudrait jamais plus de la moitié de son génie. Maintenant que la moitié ne peut te sauver, appelle-le tout à ton secours pour rebâtir ton château et briser ta chaîne.

— Comme tu l'as dit, mon seigneur et maître, Bertrand de Born est devant toi, celui dont les chants ont enflammé Périgord et Ventadour, celui qui fut toujours une épine dans les yeux des plus puissants maîtres,

Digitized by Google

pour l'amour duquel les fils d'un roi ont affronté le courroux de leur père. »

Bertrand de Born continue. En des accents élevés et émus, il évoque tour à tour la mémoire de la fille du roi, celle de son fils regretté. La colère du monarque tombe devant ces doux et tristes souvenirs, il pardonne au rebelle et lui rend son amitié. Cette ballade est empruntée à l'histoire ; on la croirait inspirée par les vers mêmes du troubadour ; elle est assurément digne de lui.

Je demanderai la permission de citer encore une troisième ballade, très courte et d'un effet très saisissant, intitulée *la Fille de l'Hôtelière :*

Trois gars cheminaient sur les bords du Rhin. Ils entrèrent chez une hôtelière :

« Hôtelière, as-tu de bonne bière et de bon vin ? Où est ta belle fille ?

— Mon vin et ma bière sont clairs et frais. Ma fille est couchée dans un cercueil. »

Ils entrèrent dans la chambre, ils virent la fille enveloppée dans un linceul noir.

Le premier retira le voile funèbre et jeta sur elle un triste regard :

« Ah ! si tu vivais encore, belle enfant ; je t'aimerais à partir de cet instant. »

Le second reporta le voile sur la figure de la morte, et partit en pleurant :

« Ah ! quel malheur que tu sois couchée dans cette bière. Je t'ai aimée pendant de si longues années ! »

Le troisième retira de nouveau le voile et déposa un baiser sur ses lèvres si pâles :

« Je t'aimai toujours ; je t'aime encore aujourd'hui. Je t'aimerai pour l'éternité. »

On voit que la ballade, comme la fable, peut contenir tout un drame dans quelques vers. Uhland excelle dans l'art de renfermer tout un tableau dans une strophe.

Dans un voyage qu'il avait fait à Paris en 1811, il avait étudié avec une sorte d'amour les chroniques françaises. Il y puisa le sujet de plusieurs ballades qui peuvent compter parmi ses plus belles. De ce nombre est celle du *Petit Roland*, récit simple et gracieux, où la rancune d'un vieillard se laisse vaincre par l'ingénuité d'un enfant. Je goûte moins les ballades inspirées par le patriotisme souabe, en l'honneur du comte Eberhardt Longue-Barbe, héros de clocher, parfaitement inconnu à l'histoire. Les récits sont animés ; la forme est toujours d'une pureté virgilienne, mais le fond en est pauvre. Ce sont moins des poésies que de bonnes pièces de vers. Enfin, dans quelques-unes, l'emploi du surnaturel produit une très grande froi-

Digitized by Google

deur. J'aime peu à voir la statue de Bacchus admonester un ivrogne et lui faire un cours de panthéisme pour le ramener à l'emploi judicieux des biens de la terre. « Loin de moi, dit-il, tu n'es pas mon prêtre, je ne te connais pas. Je suis l'épanouissement de la nature créatrice, qui se manifeste dans le jus généreux de la vigne divine et riche. » Cette pédagogie épicurienne, dans la bouche du dieu Bacchus, est d'un effet douteux. Elle étonne chez un poète dont le goût est ordinairement aussi sûr. Une autre composition non moins froide est celle où sept buveurs, après une excursion bachique, font le serment de ne jamais prononcer le mot *eau*, de peur d'être transformés en fontaines. L'invention est lourde, et le comique assez pauvre. Heureusement, ces défaillances sont rares chez Uhland, et ne déparent pas l'harmonieuse beauté de ses œuvres.

II

Les vers du jeune Uhland, publiés dans le *Journal du Dimanche* et dans la *Forêt poétique*, commençaient à lui faire une réputation, quand éclatèrent les événements de 1813. La Prusse avait donné le signal de l'insurrection ; toute la jeunesse allemande accourait combattre sous ses drapeaux. Les Académies étaient désertées ; écoliers et professeurs avaient saisi le mousquet. Au milieu de cette fièvre, le gouvernement de Wurtemberg hésitait. Il se sentait trop près de la France, trop exposé à la vengeance de sa puissante voisine, dans le cas d'un retour de fortune. Tant que la victoire fut douteuse, il contint prudemment le patriotisme et le zèle militant de ses sujets. Leipsick le tira de cette situation équivoque. Le lion était terrassé ; sa royauté évanouie pour toujours ; il n'y avait plus qu'à se joindre aux vainqueurs pour partager ses dépouilles; il fallait même se hâter pour ne pas se rendre suspect de fidélité au malheur, et ne pas être enveloppé dans sa ruine. Les bataillons de Wurtemberg s'ébranlèrent, encouragés par la jeune phalange romantique. Les poètes accordèrent leur lyre pour célébrer la gloire immortelle dont les guerriers souabes allaient se couvrir. Uhland se distingua par ses accents belliqueux. Une de ses poésies intitulée : *En avant*, respire l'odeur de la poudre :

En avant, plus loin et toujours plus loin. La Russie a, la première, jeté cette noble parole : en avant !

Debout, puissante Autriche, lève-toi et fais comme les autres : en avant !

Digitized by Google

Debout, vieille Saxe, toujours en avant : la main dans la main : en avant!

Et vous, Bavière, Hesse, enfoncez l'ennemi : Souabe, Franconie, en avant sur le Rhin : en avant!

En avant, Hollande, Pays-Bas, prenez aussi l'épée d'une main libre. En Avant. Dieu te bénisse, toi, Suisse et vous, *Alsace*, *Lorraine*, *Bourgogne* : en avant!

En avant, Espagne, Angleterre, donnez bientôt la main à vos frères : en avant!

En avant, plus loin et toujours plus loin : bon vent, nous touchons au port : en avant!

En avant : c'est le nom du vieux feld-maréchal (Blücher), le plus brave des combattants. En avant!

Après cet appel martial, il semble que le jeune Tyrtée eût dû s'enrôler parmi les défenseurs du sol national, et courir sus à la tyrannie pour l'écraser dans son repaire. Il en exprima le désir pendant les premiers mois de 1814. « C'est un devoir pour moi, écrivait-il; je ne puis pas m'y soustraire. L'avoir rempli sera une satisfaction pour ma vie entière. Ma mère elle-même m'a promis de ne pas me retenir lorsqu'il s'agirait de la délivrance de l'Allemagne. » Malgré ces excellentes raisons, Uhland ne partit pas. Sa place resta vide parmi les volontaires souabes; les plaines de notre Champagne ne furent point foulées par son pied victorieux. Paris ne le vit pas entrer en triomphateur. Ce fut de Stuttgard qu'il data son chant d'allégresse : « Victoire! Dieu n'abandonne pas les siens. Une si sainte cause ne pouvait pas succomber avec honte. Victoire! Dieu est avec nous! » — Qui retint donc le jeune poète? Qui l'empêcha de cueillir sa moisson de lauriers sur les champs de bataille? Etait-il amoureux? Quelque Armide l'avait-elle enchaîné sur les bords riants du Neckar? — Non; mais il avait une place de six cents florins au ministère de la justice. Le gouvernement voyait de mauvais œil les enrôlements volontaires; il demandait à ses employés de l'exactitude et non du patriotisme. Il était beau sans doute de se couvrir de gloire, mais il fallait aussi songer à *sa position*, et ne pas gêner sa famille. Ces honnêtes considérations n'eussent pas arrêté Kœrner. Elles retinrent le jeune poète-employé, qui resta vertueusement dans son bureau de Stuttgard, se plaignant de manier la plume au lieu d'une épée. Que de héros ont manqué leur carrière par l'obligation de rester chez eux! Il est rare que la postérité leur tienne compte de leurs intentions guerrières. Par bonheur, Uhland était poète; s'il ne put combattre, il chanta; l'Allemagne reconnaissante associa son nom à celui de ses libérateurs.

Après la guerre de délivrance (Befreiungs Krieg), une ère nou-

Digitized by Google

velle semble s'ouvrir. Les souverains avaient perdu leur prestige, les peuples avaient pris conscience de leur force. Partout, on réclamait des constitutions et des garanties contre le pouvoir arbitraire. Le congrès de Vienne lui-même, peu favorable, on le sait, aux vœux populaires, avait prescrit aux princes allemands de satisfaire leurs sujets dans une certaine mesure. Chaque Etat en Allemagne devait être pourvu d'une représentation. Toutefois, cette prescription avait provoqué plus d'un murmure dans l'auguste collége. Deux princes surtout l'avaient combattue avec énergie, comme un empiétement sur leurs droits. C'étaient les rois de Bavière et de Wurtemberg. Ce dernier, dans un accès d'humeur, quitta Vienne dans les premiers jours de 1815, et se rendit à Stuttgard. Les courtisans étaient enchantés ; les libéraux, au contraire, croyaient tout perdu. Tout à coup, parut un manifeste dans lequel le roi déclarait donner spontanément une constitution à son peuple. Neuf semaines après, le roi ouvrait les Etats en personne. Par malheur, la séance du trône fut troublée par un incident de mauvais augure. Au moment où le roi venait de finir son discours et prêtait serment à la constitution, on apprit le retour de Napoléon de l'île d'Elbe et la fuite des Bourbons. Une nouvelle guerre était imminente. Cet événement changeait inopinément la situation. Les souverains, tranquilles la veille, étaient menacés sur leurs trônes ; ils allaient avoir besoin encore une fois de leurs peuples. Les libéraux de Wurtemberg, en majorité dans les chambres, mirent aussitôt leur avantage à profit. A peine le roi s'était-il retiré que les trois ordres prirent la résolution de demander au roi la remise en vigueur de l'ancien droit et de l'ancien système représentatif. Le pays naturellement prit fait et cause pour les chambres, sans savoir ce que c'était que le vieux droit, et le gouvernement, malgré tous ses efforts, ne put obtenir une transaction. Le parlement fut prorogé le 26 juillet. Mais la résistance n'en fut que plus vive dans l'intérieur du pays, et, pendant plusieurs années, on répéta dans tout le Wurtemberg ce mot d'ordre : la restauration du vieux droit, pas de constitution octroyée.

Uhland, poète romantique, épris de moyen âge et de réminiscences féodales, ne pouvait rester neutre dans un tel débat. D'ailleurs, sa jeunesse et surtout sa tendance d'esprit le poussaient dans l'opposition. Il prit une part active à l'agitation pour le vieux droit, et rédigea même, au nom « des hommes de Stuttgard, » une supplique au souverain, pour le rétablissement des Etats. Sa muse le suivit dans la mêlée politique et se mit au service du libéralisme néoféodal. Une de ses pièces de vers, datée de cette époque, est intitulée *le Bon vieux droit* : « Quand le bon vieux vin coule dans les verres, quel est le premier toast du Wurtembergeois ? Au bon vieux droit, à ce

Digitized by Google

droit, le plus fort pilier de notre maison souveraine et qui protége aussi la cabane du pauvre ; à ce droit qui nous donne les lois et nous préserve de l'arbitraire, qui aime la justice publique..... qui reste assis sur les caisses publiques et sait ménager nos sueurs, qui donne des armes à tout homme libre pour défendre son prince et son pays. » — Honnête, mais un peu *poncif*. La même idée, les mêmes sentiments se reproduisent dans un morceau intitulé *Wurtemberg* : « Que peut-il te manquer, ô ma chère patrie ? On parle partout de ton Etat fortuné. On t'appelle un paradis. Pays des moissons et du vin généreux, que te manque-t-il ? Une seule chose, c'est-à-dire tout : le bon vieux droit. »

On ne fait pas la part de la politique : dès que le poète lui accorde une place dans ses préoccupations, elle l'envahit tout entier. A partir de ce moment, Uhland se consacra presque exclusivement aux débats parlementaires dont Stuttgard était le théâtre. Il avait résigné sa place *d'accessiste*, et s'était fait avocat pour recouvrer son indépendance. La procédure et la politique absorbaient presque tout son temps ; il ne lui restait plus pour la poésie que de rares loisirs ; adieu les douces contemplations, adieu les ballades. La poésie n'est plus pour l'auteur de *Bertrand de Born* qu'un moyen d'action politique. S'il prend la lyre, c'est pour recommander aux représentants du peuple le courage et la fermeté : « Travaillez, leur dit-il, travaillez à la noble tâche ; ne vous laissez pas enivrer par la louange, abattre par le blâme. On a déjà suffisamment négocié, parlé et reparlé. On a versé des flots d'encre ; on les a séchés par le sable. Dites maintenant votre dernier mot. » — Ailleurs, il reproche aux princes d'avoir oublié les promesses faites si libéralement en 1813 : « Vous ne savez donc rien de Leipsick ! Vous n'avez donc pas compris que, ce jour-là, Dieu a prononcé son grand jugement. Mais vous n'entendez pas ce que je vous dis. Vous ne croyez pas à la voix des esprits. » Sa passion était la poursuite du droit : « Le droit, dit-il, est un bien commun à tous. Il est dans chaque fils de la terre ; il coule en nous, comme le sang, en partant du cœur. Et si les hommes se lèvent librement et se frappent la main dans la main, le droit sort de nous, pour naître à la vie extérieure, et revêt la forme d'un contrat. — Contrat ! de toi découlent les droits du pays. Tes liens sacrés relient le peuple à la maison souveraine. Fût-il né dans un palais, bercé dans un berceau de prince, le monarque ne reçoit nos serments qu'après avoir signé le contrat. » Cette théorie du *Contrat social* sent plus son XVIIIe siècle que le moyen âge. Aussi, peut-on se demander si cette ferveur archaïque pour le bon vieux droit était bien sincère. Dans tous les cas, les vieilles chartes du Wurtemberg ne méritaient ni ces regrets, ni cet enthousiasme : rien de moins

Digitized by Google

sérieux ni de plus illusoire que ces garanties, rien de moins libéral que le régime dont elles étaient l'expression. Car les ducs de Wurtemberg s'étaient rendus célèbres dans toute l'Europe par leur tyrannie. Pendant des siècles, ils avaient été les mercenaires de la France, et puis ceux de l'Autriche, vendant le sang de leurs sujets comme une marchandise, à la barbe de ces bons Etats, serviteurs soumis de leurs gracieux maîtres. Nulle part, l'exploitation du peuple par le souverain n'avait été plus cynique. Mais les libéraux de 1815 n'y regardaient pas de si près : pour eux, le bon vieux droit, c'était la résistance au gouvernement. Ce mérite-là valait tous les autres. Pour Uhland, cette restauration était principalement affaire de principes. Esprit étroit, plus rationnel que pratique, il tenait plus à fixer l'origine du droit qu'à s'en assurer la jouissance. La liberté perdait tout son prix à ses yeux s'il fallait la recevoir du souverain, comme un don, acte de sa munificence. Ce n'était plus la liberté, mais un masque pris par le despotisme.

Les poésies politiques d'Uhland ont de la force et de la noblesse. Elles respirent l'accent de la conviction. Cependant elles sont froides et touchent médiocrement. On croirait lire des articles de journaux versifiés. Il ne faut pas s'en prendre au poète. Cette froideur, cette monotonie sont plutôt la faute du sujet. Notre vie publique et les questions qui s'y rattachent sont sans doute d'un grand intérêt; mais elles offrent peu de prise au lyrisme. La presse et la tribune sont de belles institutions; mais elles sont d'origine et de nature très bourgeoises; il n'est pas facile de dégager la dose d'idéal qu'elles contiennent. Les grands citoyens abondent, c'est vrai; mais c'est justement là le malheur. Comment célébrer en strophes messieurs tel et tel que nous coudoyons sur les trottoirs, et qui vont le soir à la brasserie boire de la bière et fumer comme les plus simples mortels? Le génie de Pindare n'y suffirait pas. Nos tyrans eux-mêmes n'ont pas le moindre prestige poétique. Ce sont d'excellents époux, de sensibles pères de famille. Ils ont été nos camarades de collége. Nous les rencontrons au bal, au théâtre, aux promenades publiques, en équipage souvent très modeste, car la tyrannie, de notre temps, est peu lucrative, et le portefeuille d'un ministre ne rapporte pas autant que celui d'un agent de change. Les tyrans d'autrefois étaient bien supérieurs. Ils avaient des donjons, des bastilles, de bonnes oubliettes, des chevalets pour torturer et faire gémir leurs victimes. Ceux d'aujourd'hui n'ont pas le droit de condamner arbitrairement un grand citoyen à cinq francs d'amende. Mais que dis-je? Ils n'ont pas de si hautes visées. Toute leur ambition est de marier leurs filles et d'acheter un coin de terre pour finir leurs jours. Décidément, nous sommes trop philistins! Civisme,

Digitized by Google

tyrannie, toutes les grandes choses, toutes les grandes passions s'éteignent et sont submergées par la vie bourgeoise. Pour être poète, il faut se réfugier dans l'imaginaire, et Tyrtée, de notre temps, serait journaliste ou député de l'opposition.

Uhland marchait avec son siècle ; il commençait à parler légèrement des poètes, de ces inutiles qui jouent du luth pour l'amusement des désœuvrés et des femmes. Suivant lui, la poésie pour se réhabiliter n'avait qu'un moyen : c'était de renoncer aux rêves et de se mettre à l'avant-garde du progrès. — « Est-ce que le chant, demande-t-il, est le jeu des lâches? Est-ce que le barde ne doit pas, comme dans l'ancien temps, marcher dans les combats? affronter la mêlée? La troupe de chanteurs ne doit pas se retirer honteusement quand les bataillons en viennent aux mains. » — Ces sentiments, on le sait, sont communs à maints poètes de nos jours. On dirait, qu'à leurs yeux, la poésie est une superfluité sociale, et qu'ils sont honteux de n'avoir que ce titre à l'estime publique. Ah ! s'ils étaient chefs de fabrique ou d'usine, ingénieurs ou chefs de division dans un ministère, ils porteraient la tête haute, et se sentiraient sans reproche. Ils pourraient même se résigner à ceindre, par surcroît, leur front de la couronne de Virgile. Mais poètes seulement! la qualification est trop mince. Les vers suivants d'Alfred de Vigny caractérisent bien cette mauvaise honte :

Vestale aux feux éteints, les hommes les plus graves
Ne posent qu'à demi ta couronne à leur front;
Ils se croient arrêtés, marchant dans tes entraves,
Et n'être que poète est pour eux un affront.
Ils jettent leur pensée aux vents de la tribune,
Et ces vents aveuglés, comme l'est la fortune,
La rouleront comme elle et les emporteront.

Il faut rendre justice à Uhland. N'aspirant pas au rôle de messie, il abordait la vie politique plutôt par vocation militante que par besoin d'importance. Imbu d'idées philosophiques, il se révoltait contre les priviléges, et faisait aux inégalités sociales une guerre à outrance. En 1816, il écrivit une brochure très animée contre le projet d'une chambre haute. « La constitution, y disait-il, est un contrat entre le peuple et le souverain, contrat rationnel et fondé sur la dignité humaine; nous ne pouvons donc supporter qu'on introduise une différence fondamentale entre la noblesse et le reste du peuple. Cette distinction entacherait le contrat social de préjugés et de *mysticisme*. Aucune classe ne doit être soustraite aux lois qui régissent les rapports sociaux. Tous les citoyens doivent se regarder face à face, comme il convient à des hommes. C'est une question de principes, de dignité humaine, etc. »

Digitized by Google

On voit que Uhland était moins un homme politique qu'un idéologue. La théorie d'une seule chambre n'a jamais pu prévaloir dans aucun Etat constitutionnel. Partout, on a vu la nécessité de créer un contrepoids à l'omnipotence populaire, et, de tous les éléments de résistance, la noblesse est peut-être celui qui donne à la liberté le plus de garanties. Mais Uhland était de ces raisonneurs inflexibles qui ne transigent pas sur une théorie. Que l'égalité conduisît au despotisme ou à la démagogie, il fallait que le principe triomphât.

Malgré ces excursions dans la politique, Uhland n'avait pas encore dit adieu à la poésie. Une noble ambition, celle de laisser de lui quelques monuments à grandes proportions, le porta vers les sujets dramatiques. Il enrichit la scène allemande de deux tragédies.

La première, *Ernest, duc de Souabe*, fut jouée en 1819. En voici l'analyse : Gisèle, veuve du duc Ernest de Souabe, a épousé en secondes noces l'empereur Conrad, pour donner un protecteur à ses deux fils, Ernest et Hermann. Mais Conrad abuse de son titre et de son pouvoir sur sa femme pour dépouiller ses deux pupilles et pour séquestrer leurs domaines. Ernest, l'aîné, lutte énergiquement ; mais vaincu par la trahison de Mangold, un de ses lieutenants, il est enfermé dans une forteresse, au bord du lac de Constance. Le malheureux reste plusieurs années dans ce tombeau vivant. Cependant Gisèle, à force de prières, finit par obtenir la grâce de son fils. « Mais prends-garde, lui dit le rusé Conrad, voici la seconde fois que je pardonne au rebelle. S'il me résiste encore, ou s'il refuse les conditions que je lui prescrirai tout à l'heure au nom de l'empire, j'aurai rempli mon devoir de père, je ne serai plus que l'exécuteur du jugement qui devra s'accomplir, terrible, sur lui. Mais toi, la main sur la poitrine, jure-moi de ne pas le secourir, de l'abandonner à ma justice, et de ne plus me faire pour lui aucune prière. » La pauvre mère, dans son ravissement, fait tous les serments qu'on lui demande. Un instant après, elle revoit son fils. La famille impériale semble réconciliée. Ernest se rend avec son tuteur à la cathédrale pour assister à son couronnement. Le traître Mangold craint de voir arriver l'heure de sa punition. « J'ai cru voir un spectre, dit-il à son oncle, l'évêque Wahrmann, auquel il confie ses inquiétudes ; je me tenais avec les chevaliers dans la salle du trône, tout à coup je vis le duc Ernest, maigre, pâle, et comme sortant du tombeau. En passant, un regard de ses yeux mornes tomba sur moi, regard qui n'avait rien d'irrité, mais d'une telle puissance qu'il me fit chanceler, et que je dus me retenir à l'un des piliers. — Rassure-toi, lui répond Wahrmann, roué diplomate, aujourd'hui le loup s'est changé en brebis, le vautour se mêle au tourtereau, l'amour, la confiance, la bénédiction, règnent dans la famille impériale. Mais au soir des

Digitized by Google

plus beaux jours sans nuages, on voit s'élever la tempête. Tu n'as pas besoin d'attiser le feu ; place seulement ton espoir sur la nature humaine, sur l'éternelle lutte des forces, qui revient sous toutes les formes. Dusses-tu voir ta faveur baisser momentanément, reste inébranlable à ton poste. La sensibilité passe, les besoins reviennent. Reste, attends; demain on aura besoin de toi. » Quelques instants après, Conrad reparaît avec le rebelle amnistié, suivi des dignitaires et des Etats de l'empire : « Je te rends, dit-il à Ernest, ton duché de Souabe, voici la bannière qui doit t'investir. Mais, auparavant, j'exige de toi un double serment. Tu n'exerceras aucunes représailles sur ceux qui se sont séparés de toi à Ulm. »

Ernest. — Je ne reviens pas altéré de vengeance. Le pardon, le repos, sont les vœux de mon cœur. Je suis prêt à faire ce serment.

Conrad. — Pour seconde condition, tu dois jurer de ne pas souffrir dans ton duché le fugitif Werner de Kibourg qui t'a soutenu dans ta rébellion et ne s'est pas encore soumis. Bien plus, s'il veut se rapprocher de toi, tu le saisiras pour le déférer à la justice de l'empire.

Ernest. — Quel est ce serment? Non, ne me demande pas cela.

Conrad. — Tu hésites ?

Gisèle. — Dieu ! je tremble.

Ernest. — J'ai comparu à la diète d'Ulm pour traiter avec vous de mes prétentions sur la Bourgogne. Je ne me suis pas présenté en suppliant; j'étais à la tête de mes hommes d'armes, sur le concours et la fidélité desquels je me reposais plein de confiance. Ce fut alors que les comtes Anselme et Frédéric vinrent à moi et me déclarèrent qu'ils ne s'étaient pas engagés à me servir contre le roi, leur seigneur et maître. Toute ma suite se joignit à eux. Je me trouvai seul, je jetai mon épée à terre. Puis je dus me rendre à merci, et l'on m'enferma dans la forteresse de Gibchenstein. Dans ce malheur, dans cet abaissement, un seul homme me resta fidèle : ce fut le comte Werner, l'ami, le guide de ma jeunesse. Il se jeta dans Kibourg, et pendant trois mois, monseigneur, il soutint vos attaques. Forcé depuis d'abandonner cette place forte, il erre dans l'Allemagne, malheureux, comme je l'ai été, mis au ban de l'empire. Dois-je le renier ? lui qui m'a été si fidèle ? Non, ne me le demandez pas.

Conrad essaie alors de prouver à Ernest que Werner agit par ambition personnelle. Il essaye de l'effrayer sur les conséquences du refus qu'il va faire. « Ce qui te menace, dit-il, ce n'est plus la captivité. Non, c'est le châtiment que naguère j'ai détourné avec grande peine de ta tête ; c'est le ban de l'Empire, c'est l'excommunication de l'Eglise. » L'hypocrite Wahrmann appuie la menace impériale de ses doucereuses exhortations : « C'est l'empereur, dit-il, l'empereur seul qui retint le bras prêt à s'appesantir sur vous ; ce bras est encore suspendu sur votre tête. L'Eglise vous en avertit *maternelle-*

Digitized by Google

ment. » Tout est inutile. La voix de l'honneur, celle de l'amitié parlent plus haut dans le cœur du jeune duc que toutes les menaces. Il refuse d'abandonner Werner. « L'air de la prison, s'écrie-t-il, que j'ai longtemps respiré, a détruit mes forces. Mais je ne suis pas assez affaibli, ni tombé assez bas, pour trahir le seul homme qui m'est resté fidèle. » Alors Conrad lève l'épée royale sur sa tête, et le met au ban de l'empire. « Je donne ta chair en pâture aux animaux de la forêt, à l'oiseau des airs, aux poissons de l'Océan. Va, parcours le monde, étranger au repos, exclu du secours que l'homme libre et l'esclave trouvent sous leurs pas, et, comme ce gant que j'écrase sous mes talons, sois toi-même écrasé et foulé aux pieds. » L'évêque Wahrmann prononce un anathème plus terrible encore que répètent les princes et les prélats de l'empire. Ernest s'éloigne maudit, en horreur à tous, pliant sous les malédictions, mais répétant : « Je ne me séparerai pas de Werner. » Il se réfugie dans la Souabe, berceau de sa famille et là, grâce à l'aide de Werner, soulève quelques malheureux montagnards. Le désespoir décuple leurs forces, et pendant plusieurs mois, ils tiennent en échec les forces de l'empire. Enfin Mangold est envoyé par Conrad pour anéantir les rebelles. Au moment de partir, sa conscience troublée lui reproche cette seconde forfaiture envers son légitime suzerain, son ami. Mais Wahrmann étouffe ses scrupules, en faisant miroiter à ses yeux la couronne ducale. Les rebelles sont vaincus ; mais Mangold meurt de la main d'Ernest, au moment d'obtenir le prix de sa trahison. Werner et Ernest meurent eux-mêmes l'épée à la main, et le duché de Souabe revient par droit de déshérence à l'empereur, qui recueille ainsi le fruit de sa politique.

On voit, par le simple exposé de cette pièce, qu'elle renferme de véritables beautés. La première partie surtout est pleine de grandeur. Les caractères de Conrad, d'Ernest, de Mangold et surtout celui de Wahrmann sont tracés avec une remarquable vigueur. Malheureusement, les derniers actes ne tiennent pas la promesse du premier. L'action s'efface et devient de plus en plus faible, ou plutôt elle est remplacée par une série de conversations languissantes. Aussi ce drame fait-il peu d'effet au théâtre ; mais, à la lecture, tous ses défauts sont rachetés par l'éclat incomparable du style. Uhland avait au suprême degré le don de la forme. Si le plan et le dessin de ses compositions valaient toujours le coloris, il serait le premier poète de l'Allemagne.

Le drame de *Louis de Bavière* fut composé en 1818, à l'occasion d'un concours ouvert à Munich, par la surintendance du théâtre, pour les ouvrages dramatiques tirés de l'histoire de Bavière. La pièce d'Uhland ne réussit pas et n'obtint aucun des deux prix proposés. Il

Digitized by Google

est vrai qu'elle est assez froide. Cependant, l'orgueil bavarois aurait dû se tenir pour satisfait, car le poète n'avait pas ménagé l'encens, et la maison de Wittelspach était suffisamment glorifiée. Le héros est l'empereur Louis de Bavière, le modèle des rois et le miroir de la chevalerie, prince philosophe, qui devance son siècle et sait donner aux nobles de très vertes leçons. Il leur déclare en face que l'avenir est à la bourgeoisie, que l'industrie et le commerce font la véritable force des empires. Aussi, Louis est-il l'idole de son peuple; les bourgeois de Munich l'accompagnent dans toutes ses expéditions pour lui faire un rempart de leurs corps. Il est vrai que ces rares qualités sont également le partage de Frédéric de Hapsbourg, son concurrent à l'empire. Toute la pièce n'est qu'un tournoi de grandeur d'âme entre les deux rivaux. Louis accepte la couronne malgré lui. Frédéric ne la désire que pour orner le front de sa femme Isabelle. Vaincu et fait prisonnier par Louis, il repousse un affidé de son frère Léopold, qui lui proposait un plan d'évasion. « J'ai été fait prisonnier, dit-il, dans un combat loyal, je ne veux pas m'échapper comme un voleur. » (C'est peut-être pousser un peu loin le scrupule.) Quelques instants après, Louis arrive et rend à Frédéric sa liberté, sans autre condition que celle d'engager ses partisans à déposer les armes pour la pacification de l'empire. S'il échoue dans cette tâche, il viendra reprendre sa captivité. Frédéric accepte et va près de son frère Léopold pour lui annoncer son désistement. Léopold appelle Frédéric renégat, traître à la maison de Hapsbourg, et raille sa religion pour la foi jurée. Le légat du pape Jean prétend le délier de son serment et le menace même d'excommunication s'il tient parole à l'hérétique Louis. Enfin, sa femme Isabelle, devenue aveugle à force de pleurer, s'efforce vainement de le retenir en lui annonçant qu'elle est mère. Frédéric, nouveau Régulus, va se replacer entre les mains de son vainqueur et reprendre ses fers. Mais Louis est saisi d'enthousiasme par cette grandeur d'âme : « Toi un prisonnier! s'écrie-t-il, tu es un vainqueur! Je t'ai vaincu à Muhldorf par la force des armes, aujourd'hui, tu triomphes par la force de la fidélité. Ma pourpre, devant toi, perd tout son éclat. » Et, se piquant d'émulation, il oblige Frédéric à partager sa couronne. Heureuse solution, qui doit réunir à jamais les deux maisons de Hapsbourg et de Wittelspach. Ils s'embrassent. Ainsi puissent finir toutes les guerres civiles de l'Allemagne! C'est fort touchant et, de plus, c'est patriotique. Cependant, Uhland n'eut aucun des prix proposés. Que voulait donc la surintendance de Munich? Il faut avouer qu'elle était bien difficile.

Ces tentatives dramatiques furent les adieux de Uhland à la poésie. Une maîtresse impérieuse, la politique, absorbait de plus en plus son

Digitized by Google

temps et l'emploi de ses facultés. En 1819, il fut nommé membre du Parlement; peu de temps après, l'ardeur de son libéralisme et certain talent oratoire le mirent à la tête de l'opposition. C'était l'époque où les progrès de la liberté commençaient à sérieusement inquiéter tous les cabinets. Un congrès s'était réuni à Carlsbad pour « opposer une digue » au débordement révolutionnaire. Il y fut même question d'arrêter à sa naissance le développement constitutionnel, et de revenir au droit divin pur et simple. Le Wurtemberg surtout inspirait de grandes préoccupations aux diplomates. Depuis quatre ans, la presse et le Parlement de ce petit pays luttaient énergiquement contre la Constitution octroyée. Les cabinets étaient indignés du scandale. M. de Metternich conseillait l'emploi des grands moyens. Cette perspective fit réfléchir les Wurtembergeois; les plus fougueux démocrates sentirent qu'il fallait transiger avec la couronne. Des commissaires, nommés par les Chambres, s'entendirent en toute hâte avec ceux du gouvernement, et de ce compromis naquit la Constitution de 1819, qui régit encore le Wurtemberg de nos jours. Uhland, cette fois, se départit de sa roideur ordinaire, et se prononça pour cette transaction; il redevint même un instant poète pour célébrer la réconciliation du peuple avec le souverain dans une pièce de vers qui servit de prologue à sa tragédie d'*Ernest de Souabe*, et qui fut récitée sur le théâtre de Stuttgard. On y remarquait ce passage :

Les dieux descendent encore une fois sur la terre. Les plus hautes pensées que l'homme puisse concevoir peuvent encore se réaliser. Oui, dans notre temps si dégénéré surgit un prince qui spontanément vient offrir la main à son peuple pour l'alliance du droit et de l'ordre, etc.

Ce lyrisme, il faut l'avouer, n'est pas des plus transcendants; mais Uhland n'était plus qu'un poète amateur, un homme politique, consacrant à la poésie une heure de loisir. Les plus mauvais vers, quand ils sont faits par un homme d'Etat, sont toujours un grand honneur pour la muse.

Une fois investi de la confiance populaire, Uhland se consacra tout entier à ses devoirs de représentant. Il apporta même dans l'exercice de ses nouvelles fonctions un excès de zèle et de vigueur qu'on eût pu comparer à du fanatisme. Point de question ardue, spéciale, qu'il n'étudiât dans ses profondeurs, point de commission dont il ne fît partie et qu'il n'étonnât par la variété de ses connaissances. Un jour, il fut nommé rapporteur sur l'organisation des haras, et traita le sujet en vétérinaire consommé. Un de ses amis, venu à la séance pour l'entendre, sortit indigné, protestant contre un pareil emploi

Digitized by Google

du génie. Chez tout autre, ces excursions dans les affaires purement « pratiques » eussent été du pédantisme; chez Uhland, ce n'était que du zèle, une dette qu'il voulait payer à ses mandataires. Familier avec la jurisprudence féodale, il devint un oracle en matière de droit politique, et, dans tous les débats constitutionnels, ce fut lui qui soutint l'effort de la lutte contre les orateurs du gouvernement. Ses affaires privées, ses intérêts de cœur souffrirent de cette application. Sans fortune, n'ayant pour vivre que ses honoraires d'avocat et les éditions encore peu nombreuses de ses œuvres, il s'abstint longtemps de songer au mariage. Vers 1819, il s'éprit d'une jeune veuve qui le paya de retour. Mais à cette époque, la Constitution était en danger; on croyait à un coup d'Etat; on disait que les membres de l'opposition allaient être proscrits en masse. Uhland se crut menacé d'exil. Il écrivit à Bonn, à Berlin, pour obtenir une chaire de littérature. Enfin, en 1820, les craintes s'évanouirent, la bonne foi du gouvernement fut avérée, l'horizon constitutionnel du Wurtemberg se dégagea de ses nuages. Le mariage d'Uhland put se faire. Toutefois, le jour des noces fut retardé par un incident caractéristique. A l'heure fixée pour la cérémonie, le marié fit défaut. Il y avait séance à la Chambre, et le consciencieux Uhland n'avait pas cru devoir s'absenter. Il prit part à la discussion et ne partit qu'après avoir déposé son vote. Il fallut remettre au lendemain la célébration. L'histoire ne dit pas si la mariée fut contente.

Les pouvoirs d'Uhland expirèrent en 1826. Ses électeurs de Tubingen s'empressèrent de lui offrir un nouveau mandat. Mais six ans de luttes avaient un peu refroidi son ardeur, et puis, ses illusions commençaient à s'évanouir. Les débats de Stuttgard n'éveillaient aucun écho, n'exerçaient aucune influence sur l'Allemagne. L'attention était ailleurs. Le mouvement des esprits, quoique très grand, restait encore étranger aux applications politiques. De grands écrivains, des poètes, des historiens, des philosophes le maintenaient dans les hautes régions de l'intelligence. Régions sereines et désintéressées dans lesquelles le génie allemand s'est acquis une gloire immortelle! Absorbé dans les travaux de cabinet, il créait de nouvelles sciences; une littérature nouvelle, monument de son indépendance, transformait l'Europe. Avait-il le temps d'écouter les obscures discussions du parlement de Stuttgard? Non; une seule tribune en Europe avait alors le privilége de se faire écouter : c'était la tribune française. Pour celle-là, rois et peuples faisaient silence, parce qu'elle renfermait les destins du monde. Quant aux tribunes d'Allemagne, nées de la veille, surveillées de près par les cours absolues, elles étaient vouées à la dépendance. Un caprice de Vienne ou de Saint-Pétersbourg pouvait les faire disparaître. De grands es-

Digitized by Google

prits même voyaient en elles de vains simulacres, façonnés tout exprès pour tromper les peuples et river les fers de leur servitude. On craignait de s'attacher à ces créations précaires et de fonder sur elles trop d'espérances; on craignait d'alarmer les rois et de les éclairer sur l'importance des assemblées politiques. Mieux valait s'éloigner de leur berceau pour leur laisser le temps de grandir. Trop de bruit autour d'elles eût compromis leur frêle existence.

Uhland n'était pas de ces hommes dont la parole retentit dans les multitudes. Ses discours, généralement bien raisonnés, étaient froids et pédagogiques. Le syllogisme était sa forme de prédilection; il écartait soigneusement toute métaphore, toute image riante, tout mouvement de sensibilité, tout ce qui, de près ou de loin, eût rappelé le commerce des muses. Il ne voulait pas que le poète se devinât sous l'homme politique. Aussi la plupart de ses discours exhalent-ils un parfum de bureaucratie. S'il s'élève, s'il aborde parfois une question de principes, c'est avec la sécheresse d'un métaphysicien. Son débit était faible, dénué de toute action magnétique, sa voix monotone, peu sonore. Il avait de plus à lutter contre un bégaiement de nature. Il lui fallut faire des efforts considérables pour devenir un orateur de troisième ordre. Pendant ce temps, d'autres avaient pris la lyre abandonnée par le poète de Tubingen; l'Allemagne les écoutait et se laissait charmer par leurs vers; la popularité venait à eux. Et l'orateur de Stuttgard, le défenseur des libertés publiques, s'usait, obscur, dans des discussions ignorées. Mieux eût valu pour lui s'abstenir de la politique et garder sa modeste couronne littéraire.

Ce furent sans doute ces considérations qui déterminèrent Uhland à refuser en 1826 l'honneur d'être réélu. Il rentra dans la vie privée. Malheureusement, six ans de luttes parlementaires avaient tari dans son génie les sources de l'inspiration. Uhland n'était plus poète. Il eut le bon goût de ne pas compromettre son nom par des productions d'un mérite douteux et de se reposer sur son ancienne gloire. Suivant lui, rien n'était plus triste et plus vain que de retenir l'inspiration qui s'en va : « Vous ne faites plus de vers, lui disait-on un jour, vous désertez les muses. — Ce sont elles qui m'ont fui, » répondit-il. Il écrivit peu de temps après sur un album ces deux vers qui renferment une pensée profonde : « La poésie doit se taire au soir de la vie, quand l'esprit voit monter à l'horizon l'étoile sainte. » Beaucoup de poètes sont forcés de produire par le stimulant aigu du besoin. Mais Uhland était devenu possesseur d'une certaine aisance. Sa femme avait de la fortune et les éditions de ses œuvres se multipliaient. Arrivé à l'âge mûr, il put donc quitter la vie active pour jouir de la vie et promener aux bords du Neckar ses rêveries exemptes de soucis. Heureuse situation! la plus heureuse de toutes

Digitized by Google

peut-être pour une âme contemplative et sans ambition. Que d'écrivains, que d'hommes de génie l'ont poursuivie de leurs vœux sans pouvoir jamais l'atteindre! Combien ont dit en soupirant : *Hoc erat in votis, modus agri non ità magnus!* Une maison de campagne, un jardin, une vue sur la rivière limpide et sur la montagne hérissée de sapins, de studieux loisirs, une femme aimée, quel idéal! Oui, mais quand l'idéal a pris cette forme palpable, quand il vient s'épanouir dans la vie réelle; il a cessé d'habiter le cerveau du poète. C'est la gloire qui fait les frais du bonheur. On dirait qu'une loi fatale interdit au génie les jouissances de la terre. Presque toujours il languit et s'énerve, lorsqu'il a cessé de souffrir.

Uhland vivait depuis trois ans dans la retraite, quand le sénat de Tubingen le nomma professeur. Il n'avait pas brigué cet honneur, et ne se sentait pas de goût pour le professorat; cependant, il ne crut pas devoir se soustraire au vœu de ses compatriotes, et commença ses leçons en 1829 sur les origines de la littérature germanique. Il possédait à fond tous les poètes du moyen âge; il avait surtout étudié les *Niebelungen*, qu'il considérait comme l'épopée nationale de l'Allemagne. Ses leçons eurent du succès. Toutefois, par une indifférence singulière, il négligea de les réunir en volume.

Uhland venait à peine d'ouvrir son cours lorsque la révolution de 1830 et les événements de Pologne vinrent tirer l'Allemagne libérale de sa léthargie. Pendant quinze ans, les rois s'étaient flattés d'endormir les peuples; les peuples s'étaient laissé reléguer dans l'imaginaire. Tout à coup, une séve plus virile circula dans le grand corps germanique. Les adversaires de l'absolutisme relevèrent la tête. On alla chercher Uhland à Tubingen, on le pressa de rentrer dans la vie publique, et la ville de Stuttgard, la capitale du royaume, le nomma pour son député. Il accepta : sa position cette fois était forte. Les parlements n'étaient plus la risée des courtisans et des diplomates. La puissance populaire était derrière eux pour les soutenir. Ils osaient élever la voix, et les ministres les écoutaient avec déférence. Enfin la presse, s'émancipant d'elle-même, quittait la littérature pour la politique ; et par sa hardiesse inattendue, mettait aux abois tous les cabinets de censure. Pour étouffer cette effervescence, la Diète de Francfort, on le sait, recourut aux grands moyens. Par une résolution du 28 juin 1832, elle ordonna aux gouvernements de réprimer les écarts de la presse, menaçant leur faiblesse ou leur complicité de l'exécution fédérale.

Cette intimation aussi brutale dans la forme que tyrannique dans le fond, attentait à l'indépendance des petits Etats. Elle fut vivement attaquée dans le parlement de Stuttgard. Un député, M. Paul Pfizer, proposa à ses collègues de la déclarer illégale. Le gouvernement,

Digitized by Google

au contraire, pris d'un respect tout à fait nouveau pour la Diète, invita la Chambre à rejeter la motion Pfizer « avec toute l'indignation qu'elle méritait. » — Uhland, nommé rapporteur, répondit au nom de la Chambre : « Le gouvernement n'a pas le droit de nous demander un vote de colère, surtout contre un de nos collègues dont le seul tort est d'avoir émis une opinion indépendante, inspirée par un examen consciencieux. C'est de sa part un empiétement sur nos droits constitutionnels. » Cette fière réponse fut adoptée par cinquante-trois voix contre trente et une, et le parlement fut dissous. Uhland fut renommé deux mois après par les électeurs de Stuttgard. Mais les ministres se vengèrent à leur façon, en lui ordonnant de reprendre sa chaire de Tubingen, sous prétexte qu'il y était *indispensable*. C'était lui demander sa démission. Il s'exécuta de bonne grâce.

Libre de toute entrave officielle, le député de Stuttgard put attaquer résolûment la politique stérile qui divisait les forces de l'Allemagne et vouait une grande nation à l'immobilité. Quand on discuta le budget, il critiqua d'une manière piquante cette manie des petits Etats d'armer et de nourrir d'inutiles soldats pour singer les grandes puissances militaires. « Pour quelles guerres, disait-il, le Wurtemberg doit-il s'imposer ces lourds sacrifices? A-t-il une politique indépendante qui lui permette de se constituer le champion d'un intérêt vraiment national? Peut-il seulement savoir sous quelles bannières et dans quel but il enverra ses troupes? A quels futurs alliés il devra ouvrir ses routes et les portes de ses villes? Vers quel point cardinal il devra tourner les bouches de ses canons? S'il y avait une guerre nationale, on verrait dans toute l'Allemagne un élan patriotique qui dépasserait et rendrait inutiles tous vos cadres et tous vos armements officiels » Qu'eût dit Uhland s'il avait vu le Schleswig envahi par la Prusse et l'Autriche à la barbe des Etats secondaires et de leurs armées exclues de toute participation à la guerre, et déçues dans leurs rêves de gloire ?

Le discours le plus remarquable d'Uhland, celui qui résume le mieux ses opinions et son programme politique, c'est celui qu'il prononça sur la liberté de la presse, le 5 novembre 1833. J'en citerai le passage suivant :

Chaque fois que cette question se présente, je crois voir se dresser dans cette salle le fantôme d'un mort, et ce mort, c'est la liberté. — C'était une croyance générale qu'une Allemagne grande et libre, vigoureuse et unie, renouvelée par l'ancien esprit germanique, allait paraître parmi les peuples de l'Europe. Ce n'étaient pas les démagogues, c'étaient les monarques qui l'avaient annoncé et promis aux peuples pour prix de leurs efforts. Les peuples ont attendu avec une patience inaltérable l'accom-

Digitized by Google

plissement de cette promesse ; ils ont attendu même après avoir perdu toute confiance dans ceux qui l'avaient faite ; ils attendent encore. Après la révolution de Juillet, la nation allemande a porté les yeux sur elle-même ; elle a reconnu sa faiblesse. Sans force indépendante, sans cohésion, sans affection ni confiance pour ceux qui la gouvernent, elle s'est demandé avec inquiétude si, le jour du combat venu, il lui faudrait sacrifier l'honneur national à la liberté, ou renoncer à la liberté sous la bannière du despotisme. Sous l'empire de ce sentiment s'est formé un libéralisme *national* qui cherche à lier le principe de liberté avec l'honneur du pays. Cette disposition s'est fortifiée non-seulement par la révolution de Juillet, mais par le spectacle du combat héroïque engagé en Pologne et par son tragique dénoûment. Plus cette lutte a provoqué de sympathies en Allemagne, plus s'est accréditée l'opinion que la Pologne, ce rempart de l'Allemagne et de l'Europe centrale, ne serait pas tombée s'il avait existé une nation allemande libre, avec un organe puissant de ses sentiments.

Au lieu de prendre une résolution magnanime en face de ce réveil national et de contribuer à son développement, les cabinets ont décrété coup sur coup des entraves plus fortes et de plus rigoureuses mesures de coërcition. Les pétitions les plus inoffensives adressées à la Diète en faveur de la Pologne plongée dans le désespoir ont été repoussées sévèrement ; pour y couper court, on a fermé les portes de la Diète aux représentations des particuliers sur les affaires générales. On a enlevé à l'esprit public tout moyen de se manifester légalement. Le système représentatif n'existe qu'isolé, dans les Etats les plus faibles de la Confédération. Or il est contre nature que ce mode de gouvernement se fonde dans les principautés les moins étendues. C'est aux épaules les plus faibles qu'on a confié le poids des droits populaires.

Ces paroles contiennent en germe la révolution de 1848, et le mouvement unitaire qui s'accomplit de nos jours. L'orateur les prononçait en 1833, à une époque où l'unitarisme était une aspiration encore bien confuse pour les patriotes, bien chimérique pour les hommes d'Etat. Cependant Uhland n'était pas un rêveur ni un utopiste ; nous avons vu plus haut qu'il excluait soigneusement la poésie de sa vie publique. Il n'était pas non plus de ces esprits à longue portée qui lisent dans l'avenir et qui fixent longtemps d'avance les étapes de l'humanité. Mais il personnifiait cette bourgeoisie allemande en qui les grandes catastrophes du siècle ont éveillé l'instinct des grandes choses. Depuis cinquante ans, elle sent fermenter en elle les pensées les plus ambitieuses, sans parvenir à les dégager. Elle sait qu'elle a de grands obstacles à vaincre, les divisions du corps germanique, l'égoïsme des princes, les jalousies des puissances voisines ; mais elle a conscience de sa force. Qu'on raille ses défauts, sa lourdeur, son manque de résolution, ses rêveries un peu nuageuses ; elle laisse railler et poursuit sa route. Ses

Digitized by Google

poètes, ses historiens, ses philosophes lui disent : le monde t'appartient, ton heure est proche. Et nulle déception, nul mécompte ne la découragent dans la poursuite de son idéal. Race dure et persévérante, elle triomphera tôt ou tard, à force de ténacité. En attendant, ses représentants avoués, ses fils préférés sont ceux qui se chargent d'affirmer ses prétentions à la face de l'univers et de prédire sa grandeur future.

Cependant, 1830 n'avait pas tenu ses promesses. La Pologne et l'Italie étaient retombées sous le joug de leurs oppresseurs. Partout, les espérances du libéralisme étaient amèrement déçues. Les cabinets de la Sainte-Alliance, un instant déconcertés, avaient repris courage en voyant la tempête se calmer. Ils s'occupaient activement de réparer les brèches faites à l'absolutisme, et à le fortifier de nouveaux bastions. Uhland résta six ans à son poste, luttant avec ardeur, défendant le terrain pied à pied. Son talent oratoire avait grandi, sa parole avait plus de retentissement au dehors. Mais les forces de la démocratie n'étaient pas encore organisées : Berlin n'avait pas de tribune ; à Vienne, la pensée était bâillonnée. Ce n'était pas à Stuttgard que pouvaient se livrer les grandes batailles pour la liberté. Las de se consumer en stériles efforts, Uhland quitta la Chambre pour la seconde fois en 1836. Il passa douze ans dans la retraite, et raconta depuis que cette époque avait été la plus heureuse de sa vie. Chose singulière et bien rare en littérature, sa gloire avait grandi pendant qu'il négligeait la poésie pour la politique. Les chants de sa jeunesse étaient dans toutes les bouches, toute l'Allemagne les savait par cœur. Les ovations naissaient sous ses pas, et, dans un voyage qu'il fit dans l'Allemagne du nord (1840), la ville de Kiel lui fit une réception princière et pavoisa, en son honneur, tous les navires de son port. A Vienne, l'enthousiasme fut encore plus grand ; des princes mêmes tinrent à l'honneur de le partager. L'archiduc Charles, « le héros d'Aspern, » invita le poète à sa table, honneur tout à fait inusité pour un homme de lettres, un député libéral et un démocrate. Les chambellans de Son Altesse en furent longtemps inconsolables.

La révolution de 1848, en réveillant toutes ses espérances, le rendit encore une fois à la vie active. Dès les premiers jours de mars, on le vit, sexagénaire, sortir de sa retraite et déployer, dans la lutte qui se r'ouvrait, l'activité d'un jeune homme. Il fut l'auteur d'une requête adressée au gouvernement, au nom de la ville de Tubingen, pour réclamer une représentation nationale, l'armement général du peuple, la liberté de la presse sans restriction, la publicité de la justice, les débats oraux, l'indépendance des communes, la révision du pacte fédéral, etc. Le gouvernement refusa d'accueillir la requête ;

Digitized by Google

alors Uhland l'adressa au comité des Etats. Quelques jours après, le ministère réactionnaire était renversé ; les démocrates vainqueurs se partageaient les portefeuilles. Uhland, resté à Tubingen, put y savourer l'ivresse du triomphe. La jeunesse de l'université se rendit à sa demeure avec des flambeaux. Le poète parut sur son balcon, fut acclamé par des milliers de voix et fit un discours, interrompu à chaque instant par des applaudissements frénétiques. Ces ovations, on le sait, étaient alors fréquentes en Europe. Nous en avons tous été témoins oculaires; nous avons vu l'encens populaire brûler aux pieds de vulgaires idoles ; nous avons entendu la paix et la fraternité proclamées par des orateurs de balcon, au milieu des grondements mêmes de l'émeute. Ici du moins, l'idole était un vieillard à l'âme pure, exempt d'ambition personnelle, et sacrifiant son repos aux illusions les plus généreuses.

Les gouvernements d'Allemagne, cédant à la pression publique, avaient décidé qu'un comité de dix-sept membres se réunirait à Francfort pour y rédiger un projet de Constitution nationale. Uhland fut le délégué du Wurtemberg. Son rêve, l'Allemagne libre et une, allait donc enfin se réaliser. Malheureusement, ses espérances durèrent peu. Des divisions se manifestèrent, dès l'origine, dans le comité des dix-sept, où l'Autriche et la Prusse s'étaient trouvées, comme partout, en antagonisme, la première représentée par Uhland, l'homme du sud, la seconde par M. Dahlmann, délégué prussien. Les prussophiles l'emportèrent, mais leur triomphe fut de courte durée. Le projet des dix-sept fut repoussé d'abord par la Diète, qui suivait les inspirations de l'Autriche, puis par l'Assemblée nationale de Francfort, qui considéra l'œuvre comme prématurée et comme un empiétement sur ses droits.

Uhland reparut à Francfort comme député de Tubingen ; mais ses illusions avaient déjà subi un premier échec, et puis, homme de doctrine et de discussion paisible, il se trouvait mal à l'aise au milieu des passions ardentes qui se déchaînaient. Il ne se mêla pas aux partis et ne prit part aux débats que sur les questions constitutionnelles, qui seules avaient le privilége de l'intéresser. Quand les fauteurs de la Prusse proposèrent d'exclure l'Autriche du futur empire, Uhland prit la parole pour empêcher le démembrement de l'Allemagne : « Nous avons été envoyés ici, dit-il, pour fonder l'unité allemande, et non pour retrancher de l'Allemagne de grands territoires et de nombreuses populations. Seule, l'oppression étrangère, au temps du plus grand abaissement de l'Allemagne, a pu nous démembrer. Le jour de la liberté doit être aussi celui de l'honneur ; il ne dépend pas de nous de mutiler la patrie de nos propres mains. » On voit qu'Uhland appartenait à la fraction dite de « la Grande-

Digitized by Google

Allemagne » (*Gross Deutschland*), opposée à celle des Gothariens ou « Petits-Allemands » (*Gothœer*, *Klein Deutscher*), lesquels voulaient former une Allemagne réduite et unifiée par la Prusse. Les *Grands-Allemands* s'appuyaient naturellement sur le cabinet de Vienne. On sait comment ils furent le jouet de la diplomatie autrichienne et comment M. de Schwarzenberg les mit en avant tant qu'il crut nécessaire de temporiser et de simuler le libéralisme, pour les renier et se railler de leurs illusions lorsqu'ils eurent assuré son triomphe. Uhland, par son caractère, était éminemment propre à ce rôle de dupe. Cependant, il ne paraît pas avoir jamais compris la grande comédie jouée par l'Autriche, et dans laquelle il avait figuré sans le savoir. Il y a des hommes que leur candeur et peut-être aussi quelques grains de vanité préservent des révélations trop cruelles. Dans tous les cas, il eût été curieux de savoir ce qu'il pensa, dans les dernières années de sa vie, sur le parti *Grand-Allemand*, qui s'est reformé de nos jours sous les auspices de M. Schmerling, et qui se compose des réactionnaires les plus avoués de toute l'Allemagne. Ses biographes sont muets sur ce point.

Par une contradiction singulière et presque inexplicable, Uhland, en s'enrôlant parmi les champions de l'Autriche, était resté démocrate. Déjà, quand il s'était agi de nommer un administrateur de l'empire, au lieu de se prononcer pour le prince Jean, avec l'immense majorité de la Chambre, il avait voté presque seul pour M. de Gagern, son adversaire politique. Quelques semaines après son discours sur la *Grande-Allemagne*, il prit la parole (19 janvier 1849) contre la proposition de déférer la couronne impériale à un prince choisi dans les familles régnantes. D'accord avec l'extrême gauche, c'est-à-dire avec les radicaux les plus avancés, il soutint la contre-proposition : « Le pouvoir exécutif est confié à un président. Tout Allemand est éligible, prince ou non prince. » Le discours qu'il prononça sur ce sujet est un curieux témoignage des illusions que des hommes même sensés peuvent se faire à certains moments.

Uhland et ses collègues croyaient très sincèrement à l'avenir de la Constitution de l'empire imaginaire éclos dans les cerveaux de douze professeurs. Ce n'étaient pas pour lui des fantômes, mais des créations parfaitement viables, destinées à gouverner l'Allemagne en face de la Prusse, de l'Autriche, des dynasties régnantes et de six cent mille baïonnettes respectueuses. Les cinq cents législateurs de l'église Saint-Paul écoutèrent son discours avec recueillement. Des applaudissements éclatèrent ; on félicita l'orateur lorsqu'il revint à sa place ; d'autres se levèrent pour appuyer ou pour réfuter le député souabe. Enfin l'on passa au vote : deux cent cinquante-huit voix contre deux cent onze se prononcèrent pour la dignité héréditaire.

Digitized by Google

Les deux cent cinquante-huit furent ivres de joie, les deux cent onze désolés, croyant sérieusement avoir perdu quelque chose. Pendant ce temps, les canons roulaient, les routes étaient couvertes de soldats, les villes mises en état de siége, et le peuple, indifférent presque partout, laissait faire. Que lui importaient les lettrés de Francfort, et leur monarchie sans monarque, et cette fantaisie métaphysique qu'ils décoraient du nom de Constitution? Cependant, cette œuvre éphémère a eu ses défenseurs, ses martyrs; un sang généreux a coulé pour elle : l'histoire lui doit autre chose que de l'ironie. Qu'elle repose donc en paix; mais bien aveugles, bien insensés seraient ceux qui voudraient la tirer de sa tombe.

Uhland, quoiqu'il fit partie de la minorité, n'abandonna ni le Parlement, ni la Constitution dans les mauvais jours. Dès que la conduite des cabinets devint suspecte, il prit la parole pour les dénoncer, faire appel aux forces populaires et les encourager à la résistance. — Non pas qu'il spéculât sur l'émeute comme certains de ses collègues; il était sans ambition, et de plus il avait, comme tout bon citoyen, horreur de la guerre civile. Mais le droit avait été la religion de sa vie; il eût mis très consciencieusement l'Europe en feu pour faire triompher la justice. Peu de temps après, les rues de Francfort étaient ensanglantées par l'émeute. L'église Saint-Paul fut fermée au Parlement national, dont la destinée devint ambulante. Uhland, courtisan du malheur, suivit le fantôme d'assemblée qui se rendit à Stuttgard. Il est vrai que cette promenade parlementaire était moins méritoire pour lui que pour tout autre; elle le rapprochait de Tubingen, où l'attendaient sa studieuse retraite et sa compagne bien-aimée. Il prit part aux « travaux » de l'assemblée pendant les douze jours que dura cette lamentable agonie. Il contribua à voter des lois, à nommer un gouvernement et des ministres à l'énergie desquels on confiait gravement le sort de l'empire. Le huitième jour, on apprit que l'armée prussienne envahissait le pays de Bade. C'est singulier, disait-il à l'un de ses amis, l'assemblée ne dispose pas d'un grenadier, ni d'un thaler, et cependant, à voir l'énergie de ses résolutions, on croirait qu'elle a sous ses ordres plus de deux cent mille baïonnettes. — Que reste-t-il donc à faire? demanda l'ami. — A nous faire sauter, répondit Uhland. Au moment même où ces paroles héroïques étaient prononcées, une rumeur s'éleva de la rue. Uhland s'informe, il apprend que la salle des séances est fermée, et que les abords en sont gardés par la force militaire. Uhland se trouvait à l'hôtel Marquardt, un des premiers de la ville, ainsi que M. Lœwe, président de la Chambre. Un grand nombre de leurs collègues accouraient, demandant ce qu'il fallait faire. — Nous rendre à la salle des séances, dit Uhland,

Digitized by Google

et laisser consommer sur nous l'œuvre de la force ! — L'avis est adopté. On se forme en colonne, et le président cède à Uhland l'honneur de marcher le premier, disant : « Le Parlement ne peut mieux finir que sous la conduite du premier poète de l'Allemagne. » (Ces paroles pouvaient, dans la circonstance, passer pour une épigramme). Bientôt on rencontre les soldats. « Au nom de la nation allemande, leur dit M. Lœwe, je vous invite à nous livrer passage. » Sa voix fut couverte par le commandement des officiers et le roulement des tambours. Quand le silence fut rétabli : « Prenez garde, répéta M. Lœwe, en résistant à l'Assemblée nationale, vous vous rendez coupable de haute trahison : vous vous exposez aux peines les plus graves ! » Cette fois, les soldats reçurent l'ordre d'avancer et de faire évacuer la place. Un escadron de lanciers s'ébranla pour accélérer le mouvement. Cinq minutes après, la foule avait disparu, et la procession des députés rentrait saine et sauve à l'hôtel Marquardt. Ce coup d'Etat s'était consommé sans la moindre violence, et pour ainsi dire par la force des choses et de l'inertie générale. Un individu dans la foule eut un doigt foulé par un coup de plat de sabre. Le lendemain, on lut dans les feuilles radicales : « Plusieurs représentants du peuple ont été gravement blessés. Le vieux Uhland lui-même n'a échappé qu'avec peine à la brutalité des soldats. » De nos jours, la mystification est différente : quand un prince ou un archiduc honore une bataille de son auguste présence et qu'une balle perdue effleure respectueusement le fourreau de son sabre, on lit le lendemain dans certaines gazettes : « Le prince *** a été blessé dangereusement à la jambe. » Et personne ne réclame.

Rien ne pouvait être plus heureux qu'une pareille solution pour le tronçon de Parlement qui se débattait à Stuttgard. Réduite à l'impuissance la plus absolue, embarrassée de son existence, cette pauvre assemblée, quelques jours plus tard, serait tombée d'elle-même dans le ridicule. Le plus grand service qu'on pût lui rendre était de la dissiper par la force, et de donner à ses derniers moments l'auréole d'une violence subie. Uhland, fidèle à ses principes, était resté jusqu'au bout à son poste. Le naufrage consommé, il rentra dans la vie privée et n'en sortit plus. Il ne joua pas le martyr et ne se posa pas, comme tant d'autres, sur un piédestal ; il rentra dans l'ombre et l'obscurité. Insensible à toute distinction, il refusa l'ordre du Mérite que lui avait fait offrir le roi de Prusse, après la mort du poète Tieck, et, quelque temps après, l'ordre fondé par le roi de Bavière pour les sciences et les arts. Ces deux refus furent exempts d'emphase et de toute affectation républicaine. La lettre qu'il écrivit à M. de Pforten, pour décliner l'ordre bavarois,

Digitized by Google

témoignait autant de simplicité que d'indépendance : « Cet insigne, disait-il, est en opposition avec les principes politiques et littéraires que j'ai professés toute ma vie sans en faire parade, et cette opposition serait encore plus frappante si je recevais cette marque d'honneur dans le moment même où beaucoup de mes anciens collègues à l'Assemblée nationale, dont j'ai partagé les opinions et les votes sur beaucoup de points, sont l'objet des plus pénibles rigueurs. » Il est impossible de sentir avec plus de délicatesse et de s'exprimer avec plus de convenance. Uhland ne porta donc ni la décoration de Prusse ni celle de Bavière ; sa boutonnière resta vierge de rubans ; mais il vécut vénéré par toute l'Allemagne, comme le patriarche de la poésie et du libéralisme, obligé de se soustraire à la popularité et aux ovations qui le cherchaient dans sa retraite.

Il mourut le 14 novembre 1862. Il fut suivi à sa dernière demeure par près de deux mille personnes. Seize villes de Souabe, une foule de corporations se firent représenter à son cortége funéraire. L'université de Tubingen y assista tout entière avec ses doyens et ses professeurs. On voyait que la perte d'un tel homme était pour toute l'Allemagne un deuil national. Seul, le gouvernement wurtembergeois brilla par l'absence de ses fonctionnaires, et s'abstint soigneusement de toute démonstration en l'honneur du poète. Il est vrai que ce poète avait été pendant douze ans membre de l'opposition. Le gouvernement se devait sans doute de le bouder même après sa mort. Deux contemporains, deux amis de Uhland, MM. Fischer et Carl Mayer, l'un, littérateur, et l'autre, poète distingués, lurent sur la tombe de l'illustre défunt quelques strophes touchantes. La pièce de M. Fischer se terminait par ces vers : « Quand tu paraîtras, esprit de l'avenir, et que tu chercheras les noms des précurseurs qui auront combattu pour l'honneur et la liberté de l'Allemagne, un des premiers noms qui seront appelés par toi sera le nom de Louis Uhland. » Deux mille voix, anticipant sur celle de l'avenir répétèrent : Louis Uhland.

Uhland n'est pourtant pas un de ces poètes qui figurent au premier rang dans les annales d'une nation. Son nom ne sera jamais cité comme celui de Virgile, de Dante, de lord Byron ou de Gœthe. Quel que soit le mérite de ses poésies fugitives, ce ne sont pas des œuvres de haute portée ; toutes n'iront pas à la postérité. La forme en est exquise, mais le fond en est souvent pauvre. Ses conceptions n'ont rien de puissant ; son esprit rien de cosmopolite. C'est un poète de province, dont l'horizon est borné par les montagnes de la forêt Noire. Ses ballades même n'ont rien d'original. Aucune ne produit l'effet saisissant de *Lénor*. Elles ont une teinte d'optimisme qui les rend, à la longue, un peu monotones. Dans tous les récits d'Uhland,

Digitized by Google

l'homme avec ses passions semble n'être qu'un accessoire. Ce qui l'intéresse avant tout, c'est l'exhumation du monde féodal. On dirait les poésies d'un bibliothécaire. D'ailleurs, Uhland a quitté la muse de bonne heure. Il n'est pas sûr qu'il l'ait jamais aimée bien passionnément et que les vers aient été dans sa vie autre chose qu'une agréable occupation pour ses heures de désœuvrement.

On voit des esprits de trempe secondaire conquérir en poésie une place éminente. Boileau, dans notre littérature, en est un exemple. Uhland présente en Allemagne un fait de même nature. Mais sans remonter au XVIIe siècle, nous avons eu, de nos jours, un poète qui, par son talent, son caractère, et surtout sa destinée, offre avec Uhland plus d'une ressemblance : c'est Béranger. Uhland et Béranger sont sortis du peuple et n'ont jamais rougi de leur origine ; tous deux ont fui les honneurs et le voisinage des grands pour vivre dans l'indépendance. Tous deux se sont mêlés activement aux luttes politiques de leur temps, et sont devenus populaires au service de la démocratie. La même analogie se retrouve dans leurs facultés poétiques. Tous deux possèdent un goût sûr, un sens droit, peu d'invention, beaucoup de grâce et certaine sécheresse. Les différences entre les deux poètes tiennent surtout au caractère national. Chez Béranger, l'esprit gaulois mêle partout son humeur rieuse; la philosophie est épicurienne, la religion joviale; l'amour est représenté par Lisette; le Dieu des bonnes gens se charge de la vie future. Uhland, fils de l'Allemagne, est plus grave et connaît mieux la mélancolie. Il a plus d'élévation et surtout plus de chasteté. Sa muse a la pudeur d'une jeune vierge : celle de Béranger toute l'effronterie d'une courtisane. Dans Béranger, la passion politique est ardente, souvent cruelle ; elle attaque les personnes et manie avec une verve impitoyable l'arme du persiflage. Ses chansons politiques sont des chefs-d'œuvre. Uhland respecte ses ennemis ; sa seule passion est la poursuite du droit. Ses odes politiques sont ennuyeuses comme un recueil d'homélies. Un trait frappant de ressemblance, c'est le dédain que tous les deux ont professé toute leur vie pour les dignités et les distinctions officielles. Peut-être dira-t-on que ce dédain a été plus grand chez Béranger, puisqu'il s'est toujours soustrait à la vie publique et que Uhland a été député trois fois ; mais, en acceptant cet honneur, Uhland s'immolait au bien général. Béranger, en le refusant, fut moins soucieux de l'intérêt public que de son repos personnel. Tous deux sont morts dans une vieillesse avancée, entourés de respect et de sympathies. Tous deux enfin ont peut-être été prisés au-dessus de leur valeur, comme poètes, par leurs contemporains, et trouveront chez la postérité moins de bienveillance.

L'homme politique dans Uhland est plus difficile à juger que le

Digitized by Google

poète; car l'œuvre du second est, sans contredit, plus complète et plus harmonieuse que celle du premier. Député dans le Parlement de Stuttgard, Uhland a rendu de grands services à la liberté; un des premiers en Allemagne, il a élevé la voix pour cette noble cause, luttant avec courage contre le mauvais vouloir des cours, l'apathie et l'indifférence de la bourgeoisie. Peu d'hommes ont déployé dans la vie publique autant de constance et d'abnégation. L'histoire doit lui en tenir compte. Si maintenant l'on se demande quelles étaient ses idées en matière de gouvernement, vers quel but pratique tendaient ses efforts, on sera fort embarrassé de le dire. D'une manière générale, Uhland voulut l'unité de l'Allemagne, mais sans savoir comment la réaliser. Visait-il à la république? Le discours que nous avons rappelé plus haut pourrait le faire croire; mais ce discours fut prononcé en 1848, dans un moment où toutes les illusions étaient pardonnables, même celle de superposer une république *unitaire* à vingt monarchies. Chez Uhland, du moins, l'illusion ne fut pas longue, et le coup d'Etat de Stuttgard ne lui causa ni déception, ni surprise. Ses biographes ne nous disent pas quelles furent ses opinions pendant les quatorze dernières années de sa vie; mais tout porte à croire qu'il mourut sans en pouvoir préciser lui-même la nature, et sans savoir au juste s'il avait été monarchiste ou républicain. Sans doute, c'est une grave lacune dans une existence politique; mais dans cette anarchie, dans ce chaos que présente l'Allemagne et qui semblent grandir chaque jour, y a-t-il place pour des convictions arrêtées? A l'heure où nous sommes, quel est l'homme d'Etat en Allemagne qui sache ce qu'il veut? Quel orateur, quel chef de parti peut se rendre compte de ses aspirations? Aucun; pas plus MM. de Bennigsen et Metz, présidents du Nationalverein, que M. de Bismark, coryphée des réactionnaires, ou que M. de Schmerling, l'homme aux expédients, le temporiseur, pas plus les absolutistes que les unitaires. Le trouble, l'hésitation, le désarroi sont partout. Cependant l'Allemagne marche, elle avance toujours, poussée par le pressentiment d'une grande destinée. Bien des ouvriers ont déjà mis la main à l'œuvre qu'elle accomplit, problème séculaire que l'avenir doit résoudre. Quand l'édifice aura cessé d'être une masse informe et que ses proportions se dessineront majestueuses dans les airs, la postérité pourra dire la part de mérite qui revient à chaque travailleur. On sera juste alors envers les idéologues comme Uhland, dont la mission a été de préparer les âmes et d'y jeter les semences fécondes du patriotisme. Leurs doctrines ont peut-être été des rêves, des utopies irréalisables; mais ils ont entretenu la flamme sainte.

ALBERT LEFAIVRE.

Digitized by Google

REMOUS

Tout se tait maintenant dans la ville : les rues
Ne retentissent plus sous les lourds tombereaux ;
Le gain du jour compté, victimes et bourreaux
S'endorment en rêvant aux richesses accrues ;
Nulle lampe ne luit à travers les carreaux.

Tous dorment en rêvant aux richesses lointaines.
On n'entend plus tomber l'argent sur les comptoirs.
Parfois, dans le silence, un pas sur les trottoirs
Sonne et se perd au sein des rumeurs incertaines.
Tout est désert, marchés, théâtres, abattoirs.

Tout bruit se perd au fond d'une rumeur plus vague.
Seul, aux abords vivants des gares, par moment,
Hurle, en déchirant l'air, un aigu sifflement.
La nuit passe. — Son ombre étreint comme une vague.
— Oh ! ces millions d'yeux sous le noir firmament !

La nuit, la nuit tranquille, étreint comme un mystère
Où meurt l'âpre sanglot du travail éternel.
Sous les cieux déployant son crêpe solennel,
Elle incline le front du penseur solitaire ;
La vierge lui sourit hors du monde charnel.

Digitized by Google

Voici l'heure où le front du poète s'incline;
Où comme un tourbillon d'abeilles, par milliers
Volent autour de lui les rêves familiers,
Dont l'essaim bourdonnant par instant s'illumine;
Où dans l'air il surprend des frissons singuliers.

L'insaisissable essaim des rêves qui bourdonne
L'entoure, et dans son âme où l'angoisse descend,
S'agite et s'enfle avec un reflux incessant,
La houle des désirs que l'espoir abandonne;
Amour, foi, liberté, mal toujours renaissant.

Comme une houle immense où fermente la haine
De la vie, en son cœur plus sombre qu'un cercueil,
Déferle et vient heurter contre un sinistre écueil
L'incurable dégoût de la clameur humaine,
Dont la nuit au néant roule le vain orgueil.

LÉON DIERX.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

La Reine Marie Leckzinska, Étude historique, par la comtesse D..... née DE SÉGUR. Paris, Didier.

Cette étude historique a le grand mérite de ne réhabiliter personne, mais elle a le grand défaut de canoniser quelqu'un. Il est vrai qu'à propos de Marie Leckzinska, l'un est beaucoup plus facile que l'autre. Comment, en effet, réhabiliter une reine qui n'eut jamais qu'un seul mari, et encore!.... qui ne fit jamais assassiner personne, qui secourut les pauvres et demanda la grâce des coupables, qui aima les jésuites, et obtint du pape Clément XIII l'autorisation de faire célébrer en France une fête en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus? Les qualités et les simplicités de l'âme, les vertus de la famille, les ferveurs de la dévotion, tous ces éléments enfin de la perfection morale, sont plutôt, il faut l'avouer, du ressort du panégyriste que de l'historien. Cependant, Mme la comtesse D..... a tenté l'aventure. Introduire dans l'histoire une reine modeste, qui, toute sa vie, s'en tint écartée, étudier un personnage discret qui ne fut jamais mêlé à aucun événement public, n'était pas chose facile. Mme D..... s'en est vite aperçue; l'accomplissement de la tâche a trahi sa volonté. Bientôt, sa plume s'est changée en goupillon, l'encens s'est échappé à pleines bouffées de son cahier de notes, le trône sur lequel la reine était installée s'est métamorphosé en niche à sainte, et l'historien, devenu officiant, a accompli une cérémonie religieuse, croyant écrire une étude historique. Je ne dis pas que le mal soit grand, car le livre, tel qu'il est, est d'un bon exemple. C'est un recueil de beaux traits, de pieuses maximes, une morale en actions royales, une annexe à la *Vie des Saints*, moins les miracles; un registre de bonnes œuvres. On aime à voir une reine de France coudre de ses mains royales des vestes et des culottes pour les petits malheureux de son royaume; on s'attendrit en la voyant engager ses bijoux pour augmenter ses aumônes. Le livre de Mme la comtesse D..... est donc très louable. Elle a redit ce qu'il était bon de redire, mais il fallait ajouter quelque chose. La reine Marie Leckzinska fut une sainte, d'accord; mais ne fut-elle que cela? Ne fut-elle pas une femme; n'eut-elle pas une physionomie qui lui fut propre? fut-elle toujours la sainte vénérable, mais uniforme, des martyrologes? En un mot, n'eut-elle pas un caractère? Mme D..... s'en est très peu préoccupée dans son *Etude*. Il est heureux que les pièces

Digitized by Google

justificatives qui terminent son volume soient en état de suppléer à cette lacune fâcheuse.

Ces *pièces justificatives* sont des lettres de la reine au duc et à la duchesse de Luynes, ses amis. Marie s'y découvre sous un aspect sinon moins saint, à coup sûr moins banal ; sa vertu y apparaît peut-être sous des dehors moins imposants, mais elle est plus séduisante. Une image plus palpable se dégage de ces lettres ; c'est un portrait de femme, ce n'est plus un type de béate. Le regard ne reflète plus seulement de l'extase, il est parfois malicieux ; la bouche ne marmotte plus, elle sourit. En un mot, et je le dis à regret, c'est seulement dans ces lettres que l'on peut prendre une idée vraie de ce que fut Marie Leckzinska. Il y en a de cordiales, il y en a de joyeuses, il y en a de piquantes, il y en a de naïves ; il en est peu d'amères et de tristes. Dans aucune on ne retrouve cette figure languissante et résignée que certains historiens se sont plu à inventer. On y voit une femme sans dureté dans l'âme comme sans excessive tendresse ; d'un cœur aimant, accessible à l'amitié, indifférent à l'amour ; pieuse par éducation, dévote par tradition ; sans fierté, sans haine, enfin sans passions, et subissant les vicissitudes de son sort avec une grande franchise d'impressions, aujourd'hui joyeuse et babillant, demain triste et moralisant ; au demeurant, d'un esprit assez faible et assez léger, parfois puéril. Ce caractère plein de nuances, que l'on peut recomposer à l'aide des lettres de la reine, est préférable, ce me semble, à l'auréole de Mme la comtesse D..... Il est conforme à l'œuvre des peintres, Carle Vanloo et Louis Tocqué. Les traits assez irréguliers de la jeune reine, sa physionomie avenante éveillent la sympathie sans provoquer l'adoration.

La reine est bonne amie et bonne chrétienne. « Si on pouvait, dit-elle, ôter à ses amies et prendre pour soi, leurs maux, je m'offrirais de bon cœur. » Mais la reine a parfois une singulière gaieté : « Je viens d'écrire, dit-elle ailleurs, une lettre très sérieuse à M. de Luynes ; je n'en suis pas plus triste pour cela..... Je mettrai un peu plus de gaieté dans les nouvelles de Marly. » Voici la gaieté : « Premièrement, M. de Bouillon et sa fille ont été mordus par un chien enragé, et sont partis pour la mer. » Que conclure de cela ? Rien. Sinon que Marie Leckzinska avait parfois une pointe de bonne humeur qui lui permettait de s'égayer, même au sujet des choses graves. On a vu le jour de gaieté, voici le jour de tristesse : « Je m'ennuie comme un pauvre chien, je m'ennuie si fort que pour me divertir, je fais jouer à ma pendule tous les airs qu'elle possède. » Cette tristesse, on le voit, n'est pas incurable, et le remède est innocent. Heureuse celle que ces carillons pouvaient « divertir. » Plus heureuse que son royal époux ! Écoutons Mme de Pompadour : « Nous sommes toujours tristes ici, écrit-elle à la même époque, en 1752, et le roi surtout, *rien* ne peut le distraire. » Rien ! Marie, elle, avait des consolations, deux grandes : la religion et l'amitié, et quelques petites comme, les accidents arrivés à M. de Bouillon et à sa fille, et les airs de sa pendule. Qu'on cesse donc de nous la présenter comme une lamentable victime !

Pendant vingt ans ou à peu près, le roi Louis XV fut fidèle à ses serments d'époux. Les premières infidélités du monarque sont de 1743, et

Digitized by Google

le mariage de Marie remontait à 1725. Quand elle fut délaissée, elle avait quarante ans, Louis n'en avait que trente-quatre ! Ne sont-ce pas là des circonstances atténuantes ? Ajoutons, et c'est Mme la comtesse D... qui nous fournit l'argument que « la jeunesse dans l'ancien régime finissait plus tôt que maintenant. A trente ans il fallait quitter les mouches, le rouge, les diamants, et prendre la coiffe. » Donc, Louis XV avait accordé dix années de sursis ! Il avait été bon prince, et avait sauvé pendant dix ans une victime désignée par les lois inflexibles des mœurs du temps.

De plus, Marie Leckzinska fut choisie, elle la plus pauvre et la plus déshéritée (car jamais héritage ne fut moins sûr que la couronne de Pologne) parmi dix-huit jeunes princesses en état d'être mariées avec le roi. Comptera-t-on pour rien ce coup de fortune inouï qui la porta sur le premier trône du monde? Elle l'occupa pendant quarante-trois ans, respectée de sa cour, aimée de son peuple. L'affection de son père qu'elle aimait ne lui manqua pour ainsi dire jamais ; le vieux Stanislas Leckzinski ne mourut que deux ans avant sa fille. Est-ce donc là une destinée si amère ! N'y a-t-il que les teintes mélancoliques qui conviennent au portrait de Marie Leckzinska ? Elle était sans ambition, elle ne connut jamais les tortures de Marie de Médicis ; elle était sans jalousie, elle n'eut pas à endurer les souffrances de Marie-Thérèse. Est ce là une de ces infortunes royales que certains historiens se plaisent à jeter en pâture aux instincts philosophiques de la foule ? Non certes, et les chroniqueurs sensibles peuvent essuyer leurs larmes. Si Marie Leckzinska fut le modèle de toutes les vertus, et nul ne le conteste, elle fut aussi un exemple et un rare exemple du bonheur domestique sur le trône. Admirons la reine pieuse et charitable ; mais pourquoi plaindrions-nous une femme aux goûts simples, aux satisfactions faciles, et heureuse au milieu de quelques amis : ne lui prêtons pas gratuitement ces tortures morales que jamais elle ne ressentit, ne changeons pas la placidité en sombre désespoir, la retraite en séquestration, et l'ennui en résignation.

Nous adresserons encore ce reproche à l'*étude* de Mme D..., d'avoir été conçue dans un esprit de sensibilité, de *sensiblerie*, si j'osais le dire, que je ne crois pas justifiable. Il semble que Mme la comtesse D..., en touchant Marie Leckzinska, ait craint de rouvrir les plaies mal fermées de la malheureuse reine. Ses éloges semblent des condoléances. L'histoire ne doit pas se contenter d'enregistrer des vertus d'épitaphe et d'oraison funèbre. Le portrait d'une reine ne doit pas avoir pour fond les nimbes du paradis, et les teintes indécises de l'apothéose obscurcissent le trait ferme qui doit arrêter les contours d'une esquisse historique. LOUIS LIÉVIN.

Œuvres de Lavoisier, publiées par les soins de Son Exc. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, t. Ier. Paris, Imprimerie impériale. 1864.

Nous avons déjà entretenu les lecteurs de la *Revue* de cette belle publication, qui vient de s'enrichir d'un second volume. Nous avions essayé, dans

Digitized by Google

une première étude[1], de faire saisir l'immense portée de la réforme accomplie dans la science par les travaux de Lavoisier; le deuxième volume, qui avait paru dans l'année 1862, nous mettait sous les yeux tous les éléments de cette réforme : nous pouvions suivre les efforts de l'architecte, taillant les unes après les autres les assises qui devaient servir à élever l'admirable monument qu'il nous a légué, la chimie moderne.

Aujourd'hui, c'est ce monument terminé, ou plutôt le plan complet de l'édifice, tel que l'a laissé Lavoisier au moment de sa mort prématurée, que nous offre la première partie du volume qui vient de paraître; la seconde partie renferme, au contraire, le premier ouvrage par lequel Lavoisier se soit fait connaître, et qu'il a si modestement appelé *Opuscules physiques et chimiques.*

En tête de ce volume se trouve le portrait du grand chimiste français, offert par M. de Chazelles, au nom de la famille de Lavoisier. Celle-ci avait eu d'abord l'intention d'éditer elle-même les œuvres du maître; elle ne s'est abstenue que devant la décision de l'Académie des sciences, qui, gardienne vigilante de la gloire nationale, a cru qu'à la France tout entière appartenait le droit d'offrir à la mémoire de ce grand homme la réparation de l'horrible attentat qui a privé notre pays d'une de ses gloires les plus brillantes et les plus pures.

Le portrait de Lavoisier a été gravé par M. Levasseur, sous la direction de M. Henriquel-Dupont, d'après l'original de L. David. Encore dans tout l'éclat de la jeunesse, Lavoisier, les yeux levés, écoute les inspirations de cette muse austère qui lui a dicté ses œuvres immortelles : la Vérité. La main gauche levée va s'abaisser bientôt pour appuyer la démonstration que la plume, que tient la main droite, va tracer en caractères ineffaçables. Lavoisier porte le costume, déjà sévère, du règne de Louis XVI, son habit droit, sans broderie, légèrement entr'ouvert, laisse passer le linge plissé qui, débordant des manches, entoure aussi les poignets. La tête, finement modelée, est remplie d'expression; des yeux, très grands, partent ces regards limpides, habitués à scruter les secrets de la nature. On ne découvre, dans ce noble visage, aucune de ces rides, de ces traits qu'amènent les déceptions, les tristesses, les chagrins de la vie; ce front est pur et sans tache : la raison y siége dans toute sa majestueuse sérénité.

Nous espérions trouver dans ce volume une notice sur la vie et les travaux de Lavoisier, que M. Dumas a composée depuis longtemps déjà; mais, craignant de laisser échapper quelques points essentiels, voulant profiter de tous les documents qui arrivent chaque jour, M. Dumas a préféré attendre encore avant de livrer au public ce travail, par lequel il lui appartient de couronner la belle édition qu'il a entreprise. Il nous faut donc renoncer aujourd'hui à faire connaître au lecteur la vie du grand homme, et nous contenter de signaler rapidement les œuvres contenues dans ce premier volume.

Le *Traité de chimie* de Lavoisier est le premier ouvrage de ce genre basé sur les principes de la science moderne; c'est le premier livre dans

[1] *Revue* du 15 février 1864.

Digitized by Google

lequel se trouvent abandonnées les anciennes idées sur les éléments et sur le phlogistique, qui jusqu'alors régnaient sans partage. C'est le premier ouvrage dans lequel a été employée la nouvelle nomenclature adoptée par les chimistes français, apportant dans la science un ordre et une rigueur jusque-là inconnus, établie sur des bases si solides, qu'elle existe encore aujourd'hui. Cette nouvelle nomenclature fut adoptée universellement, bien qu'elle changeât complétement le langage alors en usage. Les chimistes français avaient été, au reste, soutenus dans leur tâche par les savants les plus illustres de l'Europe. Bergmann écrivait d'Upsal à M. de Morveau : « Ne faites grâce à aucune dénomination impropre : ceux qui savent déjà entendront toujours; ceux qui ne savent pas encore entendront plus tôt. »

La première partie du *Traité de chimie* comprend tous les faits nouveaux récemment découverts, qu'il importait de classer méthodiquement. Lavoisier discute d'abord l'action du calorique sur les corps, il les voit changer d'état, suivant qu'ils sont combinés avec des quantités plus ou moins considérables de ce fluide. S'appuyant sur ces premières idées, il peut bientôt présenter, sur la formation et la composition de l'atmosphère, les vues les plus larges. Plus loin, il indique les méthodes à l'aide desquelles il a déterminé la composition de l'air. Combinant le gaz oxygène, qu'il connaît dès lors à l'état de pureté, avec le soufre, le phosphore et le carbone, il obtient les acides, il constate que ces trois corps n'acquièrent leur propriété dominante que par la combinaison avec l'oxygène, et n'hésite pas à conclure que le fluide comburant de notre atmosphère est le corps acidifiant par excellence, qu'il mérite par conséquent le nom d'oxygène (qui engendre l'acidité). Passant ensuite aux corps neutres et aux combinaisons métalliques, Lavoisier indique comment on peut décomposer et recomposer l'eau.

Nous n'avons pas la prétention de signaler au lecteur tous les chapitres de ce beau livre, mais nous ne pouvons cependant l'abandonner sans rappeler que c'est dans la partie consacrée à la *Fermentation vineuse* qu'est établie pour la première fois d'une façon positive la règle sur laquelle repose toute l'exactitude de nos expériences. « Rien ne se crée, ni dans les opérations de l'art, ni dans celles de la nature, et l'on peut poser en principe que, dans toute opération, il y a une égale quantité de matière avant et après l'opération. Puisque du moût de raisin donne du gaz acide carbonique et de l'alcool, je puis dire que le moût de raisin = acide carbonique + alcool, » premiers vestiges de cette algèbre chimique, de ces équations symboliques, peignant aux yeux avec une si merveilleuse lucidité les réactions complexes qui prennent naissance dans nos appareils. Nous ne pouvons enfin abandonner le traité de chimie sans montrer comment le temps est venu pleinement justifier les prévisions émises par Lavoisier sur la composition de substances non encore décomposées de son temps, et qu'il ne fait entrer que malgré lui dans le tableau des substances élémentaires, des matières qui résistent à tous ses moyens de décomposition. « Il est à présumer que les terres (alumine, chaux, baryte, magnésie) cesseront bientôt d'être comptées au nombre des substances simples; elles sont les

Digitized by Google

seules de toute cette classe qui n'aient point de tendance à s'unir à l'oxygène, et je suis bien porté à croire que cette indifférence pour l'oxygène, s'il m'est permis de me servir de cette expression, tient à ce qu'elles en sont déjà saturées..... Je n'ai point fait entrer dans ce tableau les alcalis fixes, tels que la potasse et la soude, parce que ces substances sont évidemment composées, quoiqu'on ignore cependant encore la nature des principes qui entrent dans leur combinaison. » La description minutieuse des appareils et des opérations, les conseils prodigués aux expérimentateurs, la représentation des appareils eux-mêmes, enfin des tables renfermant les nombres qu'il est utile aux chimistes de connaître complètent le traité de chimie.

Les *Opuscules physiques et chimiques* qui terminent ce volume nous reportent aux premières années du maître, à ces essais qui le mettent d'abord au premier rang. Si l'on avait voulu suivre dans le premier volume l'ordre historique observé dans le second, on aurait placé les *Opuscules* avant le *Traité de chimie;* on aurait vu ainsi le combat avant la victoire, le labeur avant la récompense. M. Dumas a voulu sans doute frapper le lecteur en lui offrant d'abord la doctrine de Lavoisier dans toute sa lucidité, alors qu'elle avait reçu de lui sa dernière expression.

Nous n'avons pas l'intention de revenir aujourd'hui sur les *Opuscules;* nous avons compris les résultats principaux qu'ils renferment dans le travail que nous avons publié ici même sur la réforme scientifique de Lavoisier ; le lecteur se rappelle qu'après avoir donné un aperçu historique sur le gaz, sur les émanations élastiques, suivant son expression, Lavoisier étudie l'action qu'exerce le feu sur les pierres calcaires, il en extrait le gaz des effervescences, notre acide carbonique; il reconnaît ensuite qu'il existe un fluide élastique fixé dans les chaux métalliques; il va dès lors s'efforcer d'obtenir ce fluide élastique; malheureusement, les chaux qu'il étudie d'abord ne peuvent se réduire sans l'addition du charbon, et c'est seulement le gaz des effervescences et des fermentations qu'il en peut tirer; Lavoisier n'eut pas le bonheur d'obtenir le premier le gaz comburant de notre atmosphère. Priestley le devança, mais au moment où le chimiste anglais toucha le but désiré, Lavoisier était bien près de l'atteindre. Il avait prévu déjà un grand nombre des propriétés du gaz qui se fixe sur les métaux et les transforme en chaux; il savait même déjà, tant était grande la précision de ses expériences, que ce gaz, qu'il n'avait pas isolé, était un peu plus lourd que l'air de l'atmosphère.

Les prochains volumes de cette belle édition auront pour le public savant un plus grand intérêt que celui qui vient de paraître, car ils renfermeront beaucoup d'œuvres inédites ou mal connues, tandis que tous les chimistes avaient déjà dans leur bibliothèque une des trois éditions du *Traité de chimie* et un exemplaire des *Opuscules*. P.-P. DEHÉRAIN.

L'Ouest aux Croisades, par H. DE FOURMONT, in-8°, t. Ier. Paris, Aubry. 1864.

« Il ne faut pas oublier, dit M. de Fourmont, que les provinces de l'Ouest ont donné des dynasties aux royaumes de Jérusalem et de Chypre,

Digitized by Google

des souverains à l'Arménie et à la principauté d'Antioche; que les ordres religieux et militaires de la Terre sainte leur doivent leurs plus nombreuses et vaillantes recrues. Il n'en est aucune qui ait pris aux saintes expéditions une part aussi active et aussi persévérante que la Bretagne, l'Anjou, le Maine et le Poitou. » C'est ainsi que M. de Fourmont commence le grand travail qu'il vient d'entreprendre, et auquel je ferai un seul reproche, celui de porter un titre trop modeste. Les deux volumes suivants seront sans doute consacrés aux familles de ces provinces qui comptent parmi leurs membres des croisés ou des chevaliers des ordres religieux militaires, mais le tome Ier est beaucoup plus général et retrace toute l'histoire des croisades. M. de Fourmont a composé un travail vraiment neuf; au lieu de s'en tenir aux faits connus, aux livres publiés depuis deux ou trois siècles, il a lu assidûment les chroniqueurs, les écrivains arabes, les chansons de gestes; il a étudié avec soin les poètes du XIIe et du XIIIe siècles, et il est parvenu à composer un récit plein d'érudition, de détails inédits, une œuvre enfin d'une grande valeur pour cette partie intéressante de l'histoire du moyen âge.

M. de Fourmont commence par raconter la conquête de l'Afrique par les Arabes, puis celle de l'Espagne, avec l'invasion de la Septimanie, à l'occasion de laquelle saint Emilion s'avança jusque dans l'Autunois avec une légion bretonne glorieusement décimée. On voit que le dévouement des populations de l'Ouest contre les infidèles remonte à une date reculée. L'auteur raconte ensuite les diverses expéditions dirigées successivement contre les Maures d'Espagne; puis il nous entretient des pèlerinages en Terre sainte, considérés avec raison comme les avant-coureurs des croisades. Il en arrive ainsi à la grande prédication d'Urbain II, le pape champenois, à la voix duquel des milliers de chrétiens prirent avec enthousiasme le chemin de Jérusalem pour conquérir le tombeau de Notre-Seigneur. M. de Fourmont commence alors sa véritable histoire des croisades, tout en insistant particulièrement sur le rôle et les exploits des croisés originaires des provinces de l'Ouest. Il continue ce travail en parlant des expéditions de 1396 et de celle conduite par le duc de Mayenne, en 1599, au secours de l'Allemagne menacée par les Turcs. Puis il relate sommairement les services et les vicissitudes de l'ordre du Temple et l'histoire de l'ordre de Malte jusqu'à nos jours.

Je ne prétends pas analyser avec plus de détails l'œuvre de M. de Fourmont: les lecteurs reconnaîtront aisément qu'elle présente un intérêt qui dépasse de beaucoup celui auquel peut prétendre un travail purement local. Mais il est un point sur lequel je veux attirer spécialement l'attention. M. de Fourmont se prononce nettement sur la question du jugement des Templiers, et il conclut sans hésitation en leur faveur.

L'auteur ne peut admettre que ces vaillants chevaliers, qui, durant près de deux siècles, donnèrent d'innombrables exemples de bravoure, de dévouement, de piété et d'abnégation, aient pu en quelques années arriver au degré d'infamie et d'abjection que leur reprochèrent leurs accusateurs. La véritable cause de leur ruine, aux yeux de M. de Fourmont, consiste uniquement dans leurs excessives richesses. Philippe le Bel avait besoin

Digitized by Google

d'argent ; les juifs, rançonnés avec la dernière rigueur, ne pouvaient plus lui en fournir, tandis que les Templiers offraient d'opulentes ressources. La bulle rendue au concile de Vienne adjugea, il est vrai, aux chevaliers de l'hôpital de Jérusalem les biens de la milice du Temple ; mais on sait que ce décret resta sans exécution en ce qui touchait le roi, qui en perçut à peu près tout le revenu durant son règne.

M. de Fourmont fait ensuite remarquer que si les Templiers eussent été coupables, il eût été inutile de violer à leur sujet toutes les lois de la procédure criminelle du temps ; inutile de recourir à la torture pour arracher des aveux rétractés aussitôt, même au milieu d'autres supplices ; inutile d'étouffer toute défense. Il fait remarquer que, s'ils furent condamnés en France, ils ne le furent ni en Angleterre, ni en Allemagne, ni en Espagne ; qu'ils furent même reconnus innocents par les conciles de Ravenne et de Bologne. Il cite enfin un passage de Guiot de Provins, poète fort sévère pour les ordres religieux, et qui dit dans sa *Bible :*

Molt sont prodhomme li templier ;
Là se rendent li chevalier
Qui ont le siècle asavoré
Et ont et veu et tôt tasté.

Il cite aussi ces vers de la chronique écrite à la suite du roman de Fauvel, lesquels constatent qu'à l'époque même de la condamnation, tout le monde ne croyait pas aux crimes imputés aux Templiers

En cet an qu'ai dit or endroit,
Et ne sais *à tort ou à droit*
Furent li templier san doutance
Tous pris par le reaume de France
Au mois d'otobre, au point du jour.

Cette opinion, si nettement formulée et si sérieusement soutenue, me semble vraiment la seule admissible. Dès le premier jour de son règne, Philippe le Bel montra une évidente malveillance envers les Templiers : en 1290, il leur retira les priviléges de leur ordre toutes les fois qu'ils n'en porteraient pas le costume. Cette animosité s'accrut naturellement en présence de l'attitude de ces puissants chevaliers quand ils se prononcèrent pour Boniface VIII lors de sa querelle avec le roi. N'est-il pas permis de croire qu'à la suite de l'émeute provoquée en 1306 par l'altération des monnaies, Philippe, à bout de ressources pour trouver de l'argent, accueillit volontiers les imputations terribles qui planaient contre les Templiers, et y vit un moyen de donner un nouvel exemple de son inexorable justice et de remplir les coffres vides de son trésor.

Qu'il y eût, dans le nombre immense des Templiers au commencement du XIVe siècle, quelques membres qui déshonorassent la milice sainte, je ne chercherai pas à le nier, bien que les preuves même fassent encore défaut à cet égard ; mais quand on voit cinquante-neuf chevaliers, chacun lié à un poteau dans un clos voisin de l'abbaye Saint-Antoine, livrés aux flammes, et, malgré l'offre de la vie qui leur fut faite s'ils confessaient

Digitized by Google

leur crime, périr tous en protestant de leur innocence; quand on voit cette horrible scène se renouveler à Senlis et ailleurs, on ne peut que croire à leur innocence, et flétrir cette effroyable exécution.

Je n'ai indiqué qu'un des points intéressants du livre de M. de Fourmont; il en contient beaucoup d'autres qui témoignent d'une grande érudition et d'un remarquable sens de la critique historique.

EDOUARD DE BARTHÉLEMY.

Organisation sociale de la Russie. — La Noblesse, la Bourgeoisie, le Peuple, par un Diplomate. Paris, Dentu.

Tout en faisant nos réserves sur certaines opinions exprimées par l'auteur, à propos de la Pologne, nous devons reconnaître qu'aucun ouvrage français n'avait donné encore sur l'ancienne organisation sociale de la Russie des notions aussi substantielles, aussi précises, et ne fait mieux apprécier l'importance de l'œuvre de réforme inaugurée par l'empereur actuel. L'auteur analyse consciencieusement, d'après les textes originaux des lois et règlements administratifs, les institutions ébauchées par Pierre le Grand et modifiées par Catherine II, pour la noblesse, la bourgeoisie, le peuple. Il indique la raison d'être des mesures prises, à diverses époques, pour donner quelque unité à ce corps gigantesque, et les vices fondamentaux de cette organisation, vices qui, en se développant avec le temps, ont nécessité le changement radical, présentement en voie d'exécution. Notre diplomate juge l'empereur Nicolas avec une indulgence que beaucoup de Russes même trouveront exagérée. Toujours en mettant de côté la Pologne, dont il faut faire abstraction aussi soigneusement quand il s'agit de Nicolas, que de l'Espagne et du pape quand il s'agit de Napoléon, de peur d'être entraîné à des appréciations trop sévères, il est certain que Nicolas poussait à l'excès, à sa manière, le fanatisme de la prépondérance et de ce qu'il nommait la gloire russe. Mais il demeura toute sa vie sous le charme du souvenir mal compris des événements de 1812 et de 1814, s'imaginant que la Russie devait exclusivement chercher le maintien de son prestige de grandeur et de son influence politique dans le développement de ses moyens militaires. Ainsi que Louis XIV, il aimait trop la guerre, mais il n'eut pas la chance de rencontrer dans ses conseils un esprit de la trempe de Colbert. Comme le dit très bien notre auteur, Nicolas « n'eut pas de ministres, il n'eut que des complaisants; » et de ces complaisants excessifs qui, pour se faire bien venir du maître, le poussent sans scrupule à l'exagération de ses propres pensées. De tels conseils accélérèrent naturellement sa marche dans la voie où l'entraînaient déjà ses instincts; « il sacrifia, sans s'en rendre compte peut-être, l'intérieur à l'extérieur. » La Russie avait dû au nombre de ses soldats d'être admise très vite, trop vite, parmi les grandes puissances. Avec un tel antécédent, c'était, suivant notre auteur, une erreur excusable jusqu'à un certain point, d'accorder une attention à peu près exclusive au développement des moyens militaires, et l'Europe entière a partagé, pendant un certain temps, à cet égard, les illusions du souverain de la Russie. Le réveil a été

Digitized by Google

rude à Sébastopol. « Dépouillée tout à coup du prestige des armes, son unique prétexte à l'influence, la Russie a regardé autour d'elle. Sous le rapport des lois, de l'administration, de l'industrie, des sciences, des arts, de tout ce qui est la gloire et le bienfait de la civilisation, elle s'est reconnue alors dans un tel état d'infériorité, qu'elle a compris aussitôt qu'il lui fallait refaire de toutes pièces son état politique et social pour ne pas retomber au dernier rang..... Les mots de réformes intérieures, de remaniement général, furent prononcés..... Le nouvel empereur a été au-devant de ces aspirations, qui étaient un écho de sa propre pensée..... » L'auteur esquisse ensuite à grands traits les linéaments principaux de cette transformation sociale, dont il résume la formule dans cette phrase finale : « les priviléges de quelques-uns devenant les droits de tous. »

Il y a, comme on voit, beaucoup à apprendre et beaucoup à louer dans ce livre. L'auteur explique à merveille comment l'émancipation des serfs « n'est pas seulement un acte d'humanité, mais aussi et surtout un acte politique. Sans elle, la Russie restait dans l'ornière demi-asiatique, demi-européenne, où elle s'embourbait depuis si longtemps; sans l'émancipation, la réforme judiciaire déjà consommée, la réforme administrative sur le point de l'être, et tant d'autres, demeuraient impossibles. » Sur le seul chapitre de la Pologne, il nous est impossible, nous le répétons, d'être d'accord avec l'auteur ; mais il ne faut pas oublier que ce livre a été écrit il y a deux ans ; qu'à cette époque on en était aux espérances que faisaient concevoir l'arrivée et le langage conciliant du grand-duc Constantin, à la tentative de conciliation du marquis Wielopolski. A cette époque, certains esprits optimistes ont pu croire un moment, comme notre diplomate, « à la sincérité des efforts de la Russie pour créer un état de choses satisfaisant à l'amiable pour les deux partis. » Nous ne pensons pas que l'auteur conserve encore l'illusion qui lui a dicté ces lignes. Dans quelques autres passages, il semble incliner vers une opinion soutenue depuis quelque temps avec une vivacité regrettable par certains organes de la presse française, celle qu'à tout prendre, la mise en vigueur des réformes russes, et notamment l'extension aux provinces de l'ancienne Pologne des mesures concernant l'état social des paysans, compenseraient et au delà, pour la masse de la nation polonaise, la perte de son indépendance. Cette manière de raisonner froisse les plus légitimes instincts de la conscience humaine. L'ancien état social des Polonais, approprié aux besoins et aux idées d'un autre âge, réclamait sans aucun doute des modifications conformes à l'esprit des temps nouveaux, mais c'est à eux-mêmes qu'il aurait fallu laisser le soin d'y pourvoir; la Russie a bien assez de ses propres affaires sans s'obstiner à faire les leurs. Bon ERNOUF.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 août 1864.

La nation allemande est peut-être de toutes les nations européennes celle qui a le moins respecté l'indépendance des autres peuples et porté le plus d'atteintes aux droits des autres nationalités : c'est elle qui, sur les rives de l'Adige et du Mincio, s'oppose depuis tant d'années au légitime essor de la nationalité italienne ; c'est elle qui retient sous le joug des Hapsbourgs les Tchèques et les Magyares, les Roumains et les Croates, toutes ces populations, enfin, si différentes d'origine, de mœurs et de langage qui végètent et souffrent des rivages de l'Adriatique au pied des monts Karpathes ; c'est elle encore qui, dans le grand-duché de Posen et dans la Gallicie, s'efforce d'étouffer la nationalité polonaise et seconde de tout son pouvoir la politique exterminatrice des Russes. Ce n'est pas que les Allemands soient plus ambitieux que les autres peuples, ni plus avides de conquêtes, ni plus enclins au despotisme; mais cette vigoureuse et féconde race germanique, qui, au Ve siècle, a régénéré le monde, se propage encore aujourd'hui et se multiplie avec trop de rapidité pour rester enfermée dans ses limites; il faut qu'elle déborde et qu'elle envahisse. Chaque année, des milliers d'émigrants sortis du Palatinat, de la Franconie, de l'ancienne Souabe, désertent leur pays, qui ne peut plus les nourrir, et vont se répandre sur l'un et l'autre hémisphère. Paris seul renferme plus de 30,000 Allemands qui s'y sont définitivement établis, sans compter les commerçants, les ouvriers ou les voyageurs qui n'y sont domiciliés que temporairement; la population allemande de Londres surpasse celle de plus d'un Etat de la Confédération germanique ; mais c'est surtout en Amérique que tous ceux qui désespèrent de subsister de l'autre côté du Rhin s'en vont demander des terres ou gagner de l'or. En 1852, il est venu aux Etats-Unis 145,918 Allemands; en 1853, 151,946; en 1854, 215,000; c'est l'Allemagne qui, aidée de l'Irlande, alimente sans cesse les armées fédérales, et si les habitants de ces deux pays cessaient tout à coup d'émigrer, il est permis de douter que les généraux de l'Union pussent longtemps encore tenir la campagne. Faut-il s'étonner, après cela, si, avant d'entreprendre des migrations si lointaines, les prolétaires, les déshérités, les enfants perdus de la grande famille germanique ont commencé par se précipiter sur les belles contrées qui les environnent; s'ils

Digitized by Google

ont d'abord exploité les plus riches cités et les plus florissantes campagnes de l'Italie, de la Hongrie et de la Pologne; s'ils les ont peuplées de colons et d'artisans, de marchands et d'employés; s'ils ont ainsi peu à peu « germanisé, » qu'on nous passe le mot, la Silésie en entier et la Posnanie à moitié; s'ils ont enfin aidé leurs gouvernements à consommer leurs plus odieuses conquêtes, en se faisant les dociles instruments de leur tyrannie, et en leur fournissant plus encore de fonctionnaires et de gendarmes que de soldats? Mais que les Allemands ne s'étonnent pas non plus si le principe des nationalités a perdu dans leur bouche quelque chose de sa valeur et de son autorité; si, quand on les a entendus dernièrement l'invoquer à leur tour pour leurs compatriotes du Holstein et du Schleswig, on leur a répondu de toutes parts : Commencez par ne pas violer vous-mêmes le droit que vous prétendez faire respecter aux autres; rendez la liberté aux Polonais que vous opprimez, reconnaissez l'indépendance des Hongrois, restituez Mantoue et Venise à l'Italie, et vous pourrez alors, sans inconséquence, réclamer en faveur des populations allemandes des duchés.

Quelque naturelles et quelque légitimes peut-être que fussent ces récriminations, nous ne nous y sommes pas associés, nos lecteurs s'en souviennent; d'abord parce que nous ne trouvions pas juste que les Allemands du Schleswig-Holstein eussent à souffrir des torts que les Prussiens et les Autrichiens avaient envers les Italiens et les Polonais, ensuite parce que nous ne sommes pas du nombre de ces esprits absolus qu'un succès partiel chagrine presque à l'égal d'un échec, et qui ne se soucient de voir leurs principes l'emporter sur un point qu'autant qu'ils peuvent les faire triompher sur tous les points à la fois. Nous pensions, au contraire, que, si le droit populaire était cruellement outragé sur les bords de la Vistule et du Mincio, nous n'en devions que désirer davantage qu'il n'essuyât pas une nouvelle défaite sur les rives de l'Eider, et nous nous flattions que les nationalités même que l'Allemagne opprime pouvaient gagner quelque chose à ce que l'Allemagne à son tour prît les armes pour sa propre nationalité. Nous nous rappelions qu'en 1848, le Parlement de Francfort, presque au même moment où il avait admis dans son sein les députés du Schleswig, avait reconnu solennellement l'indépendance de la Hongrie, et qu'au milieu de l'Assemblée réunie pour fonder le nouvel empire germanique, il s'était élevé des voix — trop peu nombreuses, il est vrai — pour demander la reconstitution de la Pologne et l'affranchissement de l'Italie; et, confiants dans la logique des événements bien plus que dans celle des hommes, nous étions convaincus que l'émancipation des populations des duchés devait tôt ou tard être féconde pour la délivrance des autres peuples. Que l'on vît, comme en 1848, les habitants du Schleswig et du Holstein, sommer le Danemark, par la voix de leurs représentants, de leur rendre leur autonomie; qu'on les vît, comme alors, se donner un gouvernement national, lever des armées de citoyens et chasser de leurs forteresses et de leurs villes les troupes étrangères; que l'on vît de tous les points de l'Allemagne voler à leur secours des légions de volontaires, et, bientôt après, les contingents fédéraux venir prendre place dans leurs

Digitized by Google

rangs et combattre sous les mêmes chefs et sous la même bannière, au nom du même principe; que l'on vît enfin — ce qu'on n'avait point vu en 1848 et ce qu'on aurait pu voir en 1864, grâce aux dispositions nouvelles des grandes puissances, grâce surtout au respect du gouvernement actuel de la France pour toutes les manifestations légitimes de la volonté populaire — l'Europe consacrer dans un congrès le triomphe de l'insurrection et reconnaître solennellement que, lorsqu'un peuple opprimé a épuisé tous les moyens légaux et pacifiques pour se faire rendre justice, il a le droit de recourir aux armes et d'acheter sa liberté avec son sang, quelle victoire n'eût-ce pas été pour la cause des nationalités! Quel augure rassurant pour l'Italie, pour la Hongrie, pour la Pologne! Quel précédent à invoquer contre l'Autriche et la Prusse, et surtout contre l'Allemagne!

Mais nos prévisions ont été trompées, et le drame qui vient de se jouer dans le Schleswig-Holstein n'a ressemblé, ni par ses péripéties ni par son dénoûment, à celui dont les mêmes contrées avaient été le théâtre en 1848. Les hommes d'Etat prussiens et autrichiens ont dépouillé le conflit dano-allemand de son caractère national et démocratique, et substitué à la sainte lutte d'un peuple armé pour son indépendance une guerre de conquête entreprise pour le maintien d'un traité. Bien loin d'accepter le concours des populations qu'ils venaient délivrer, et de leur permettre de combattre à leurs côtés contre l'ennemi commun, ils ont refusé aux véritables troupes allemandes, aux troupes fédérales, l'honneur d'affranchir leurs compatriotes, et c'est à des armées composées en grande partie d'Italiens, de Hongrois, de Polonais et de Croates que les Allemands des duchés devront l'émancipation de leur nationalité. En 1848, les soldats prussiens arboraient le vieux drapeau rouge, noir et or du Saint-Empire germanique, et portaient sur leur casque ou sur leur shako la cocarde tricolore; en 1864, les couleurs de l'Autriche et de la Prusse ont seules flotté sur les champs de bataille. En 1848, le général Wrangel, rebelle aux injonctions de Frédéric-Guillaume, refusait de déposer les armes tant que l'Assemblée de Francfort et le Vicaire de l'empire ne lui en auraient pas donné l'ordre; en 1864, le prince Frédéric-Charles chasse de Rendsbourg les troupes fédérales, et les cabinets de Vienne et de Berlin concluent des armistices et signent des préliminaires de paix sans consulter la Diète. Les droits de la haute Assemblée ont-ils du moins été réservés dans ces préliminaires? Le bruit en avait couru, et la *Gazette de Vienne* avait même affirmé en termes assez catégoriques que les titres de l'Allemagne à la possession des duchés étaient formellement reconnus par un article du traité, et qu'il y était déclaré que ni l'une ni l'autre des grandes puissances ne pourrait s'approprier la moindre partie du Holstein ou du Schleswig; mais le texte de la convention de Vienne est aujourd'hui publié, et nous n'y avons trouvé aucune restriction de ce genre. Les négociateurs ont-ils songé à faire sanctionner leur œuvre par les populations intéressées? M. de Bismark, qui, dans la conférence de Londres, s'était toujours rallié, par l'organe de son représentant, à la proposition française, et qui avait paru, jusqu'au dernier jour, si disposé à soumettre la question de partage aux suffrages des habitants du Schles-

Digitized by Google

wig, a-t-il stipulé que la cession consentie par le Danemark ne serait valable qu'après avoir été ratifiée par le vote populaire? Les souverains seuls sont nommés dans ce curieux instrument diplomatique; ils y disposent de leurs sujets en termes aussi absolus que leurs ancêtres auraient pu le faire il y a cent ans, et l'on peut leur adresser, avec autant de justice qu'aux signataires des traités de 1815, le reproche « de s'être partagé les peuples comme des troupeaux. » Ils n'ont même pas tenu compte, dans leur répartition arbitraire, de la nationalité des populations, et, bien loin de laisser au Danemark les districts danois du Schleswig, ils ont attribué à l'Allemagne, en vertu de certaines considérations stratégiques ou administratives, plusieurs communes jutlandaises, de sorte que la *Gazette de Vienne* a pu déclarer, avec un accent de triomphe, que le « *prétendu* principe des nationalités n'avait été nullement pris en considération par les hautes parties contractantes. » Faut-il être surpris, après cela, si les préliminaires de paix que M. de Bismark vient de dicter ont été accueillis par le public français avec assez peu de faveur, et si, sans compter les écrivains qui, par amour de l'équilibre européen ou simplement par haine du changement, ont épousé dès le premier jour la cause du Danemark, il se trouve aujourd'hui parmi ceux même qui ont le plus chaleureusement soutenu les légitimes prétentions de l'Allemagne, plus d'un publiciste que la politique des hommes d'Etat prussiens et autrichiens ne satisfait que médiocrement, et qui déplore presque également et la manière dont la guerre a été conduite et la façon dont la paix a été conclue?

Nous sommes fort à notre aise pour apprécier ce qui se passe en ce moment dans le nord de l'Europe; n'étant mêlés ni directement ni indirectement à la question qui s'agite, n'ayant rien à perdre ni à gagner à ce que le Danemark conserve sur le continent quelques pouces de terrain de plus ou de moins, n'ayant pas mis, comme d'autres, notre amour-propre à défendre l'intégrité de la monarchie danoise, nous pouvons juger avec une entière liberté d'esprit les événements qui viennent de s'accomplir ainsi que les résultats qu'ils doivent avoir pour les intéressés. Quel avantage par exemple les habitants du Schleswig vont-ils retirer de leur émancipation? Nous ne doutons pas que ce ne soit pour eux une grande et juste satisfaction de n'être plus surveillés par une police et des troupes étrangères, de n'être plus administrés par des fonctionnaires dont ils n'entendent point la langue, d'être gouvernés enfin par un souverain de leur choix; mais outre qu'ils ne sont pas encore sûrs de jouir jamais complétement de ces importants bienfaits, ils ont, en attendant, à supporter l'onéreuse présence des armées qui les ont délivrés; leurs champs ont été ravagés, leurs maisons brûlées, leur commerce ruiné, et dans le triste état où doivent se trouver leurs finances, il va leur falloir payer les frais de la guerre; ajoutons qu'ils sont menacés de voir le gouvernement prussien s'immiscer dans leurs affaires intérieures sous prétexte de les protéger, les obliger à abolir leurs institutions libérales, et aider leurs prélats et leurs barons à reconquérir leurs anciens priviléges féodaux. Nous voyons plus clairement ce que la politique de M. de Bismark a rapporté

Digitized by Google

à la Prusse : outre les lauriers que ses soldats ont moissonnés à Düppel et à Missunde, outre l'accroissement de son influence en Allemagne et en Europe, elle obtiendra sans doute pour prix de ses victoires soit le duché de Lauenbourg, soit la rade de Kiel, soit au moins le droit de se maintenir à Rendsbourg et d'y mettre garnison. Nous ne voulons pas examiner ici si la nation prussienne n'achètera pas ce surcroît de gloire et de puissance au prix de quelques-unes de ses libertés, et si l'habile chef du cabinet de Berlin ne profitera pas de l'occasion pour assurer le triomphe du parti féodal et militaire; les libéraux paraissent s'y résigner et l'on assure que le ministère pourrait convoquer aujourd'hui les chambres sans que l'opposition lui créât désormais de sérieux embarras. Mais qu'a donc gagné l'Autriche à faire accomplir à ses soldats et à ses vaisseaux un si lointain et si coûteux voyage? On dit tout bas que M. de Bismark a promis à M. de Rechberg de lui garantir la possession de Venise et du quadrilatère; mais nous croyons le ministère prussien trop prudent pour avoir pris un pareil engagement, et nous pensons qu'en fin de compte l'Autriche ne retirera d'autre fruit de sa campagne du Schleswig que d'en partager l'honneur avec la Prusse et de ne point laisser sa rivale grandir seule en influence et en popularité. Et l'Allemagne? L'Allemagne, au nom de qui cette guerre a été entreprise, l'Allemagne dont, jusqu'au dernier moment, l'Autriche et la Prusse ont affecté de défendre les intérêts, l'Allemagne qui a été admise par l'Europe à la conférence de Londres, quel bénéfice obtiendra-t-elle, quelle récompense les deux grandes puissances lui accorderont-elles pour la docilité et la patience dont elle a fait preuve pendant ces dix mois? On lui permettra d'ériger Rendsbourg en forteresse fédérale — mais à la condition que les Prussiens seuls y tiendront garnison. On l'autorisera à transformer à ses frais le port de Kiel en un grand port militaire — mais il sera bien entendu que la Prusse seule y abritera ses navires. On l'invitera enfin à désigner le futur souverain des duchés affranchis — mais seulement quand M. de Bismark et M. de Rechberg se seront mis d'accord sur le candidat qu'ils voudront recommander à ses suffrages. Ce sont là, sans doute, d'importants avantages; mais nous aurions mieux aimé, dans l'intérêt de l'Allemagne, qu'elle profitât de sa querelle avec le Danemark pour imposer un moment silence à tous ses dissentiments intérieurs, pour réunir en un faisceau toutes ses forces et toutes ses volontés, et apparaître enfin, aux yeux de l'Europe surprise, comme une seule et même nation. Malheureusement, jamais le désaccord et la désunion des divers membres de la Confédération germanique ne se sont manifestés d'une manière plus éclatante que depuis le commencement du conflit dano-allemand. L'exécution fédérale, l'occupation du Holstein, l'entrée des alliés dans le Schleswig, l'envoi d'un plénipotentiaire à Londres, tous les événements de quelque importance enfin ont donné lieu à d'irritants débats et troublé les séances de la Diète, et maintenant encore que de sujets de discorde! La prise de possession de Rendsbourg par les Prussiens, l'occupation du Lauenbourg par les Hanovriens, les réclamations des gouvernements de Saxe, de Hanovre et de Bavière contre la conduite de la Prusse, les protestations des Chambres hessoise, saxonne et

Digitized by Google

wurtembergeoise, les philippiques des feuilles autrichiennes contre la politique de M. de Bismark, les diatribes des journaux prussiens contre le « particularisme » des Etats secondaires, que de preuves des nombreuses divergences d'intérêts, de sentiments et d'opinions qui divisent encore l'Allemagne au moment même où elle devrait se montrer plus unie ! Mais ce qui ressort surtout du milieu de toutes ces dissensions et de toutes ces querelles, c'est l'impuissance des moyens et petits Etats à lutter soit contre l'Autriche et la Prusse réunies, soit même contre un seul des deux grands Etats, si l'autre reste neutre. On commence à s'apercevoir de l'autre côté du Rhin que, s'il plaisait à M. de Rechberg et à M. de Bismark de se partager l'Allemagne, ils y réussiraient sans trop d'efforts, et que si la mutuelle jalousie de la Prusse et de l'Autriche ne s'opposait à l'exécution d'une pareille entreprise, ce ne serait pas la résistance des Etats secondaires qui serait capable d'y mettre obstacle. Le sentiment du danger commun inspire à ceux qui se croient menacés le besoin de se serrer les uns contre les autres ; on se demande s'il ne conviendrait pas de former au sein de la Confédération une confédération plus intime, d'où les grandes puissances seraient exclues ; on admire et l'on fête M. de Beust, non plus comme l'heureux négociateur de Londres, mais comme l'inventeur de la « triade, » comme l'homme d'Etat qui a le premier proposé de réunir en un seul corps tous les moyens et petits Etats de l'Allemagne de manière à faire contrepoids à la Prusse et à l'Autriche ; quelques regards même se tournent vers la France et semblent deviner que ce serait de ce côté qu'il leur faudrait chercher un protecteur, si jamais les cabinets de Vienne et de Berlin étaient assez mal inspirés pour menacer l'indépendance du reste de la Confédération.

Si la guerre qui vient de finir a laissé les vainqueurs en proie à tant d'inquiétudes et aux prises avec tant d'embarras, quelle doit être la situation des vaincus ? Comme il était facile de s'y attendre, la nouvelle des préliminaires de paix arrêtés à Vienne a plongé Copenhague dans une véritable consternation. On s'était flatté que M. de Bluhme profiterait de son crédit personnel auprès de M. de Bismark pour obtenir à son pays des conditions plus favorables, et c'était avec cette pensée qu'on s'était résigné à voir succéder un ministère connu pour ses tendances rétrogrades au cabinet libéral et populaire de l'évêque Monrad. Non-seulement cette espérance a été déçue, mais les nouveaux ministres n'ont même pas daigné soumettre à la représentation nationale les arrangements qu'ils viennent de souscrire. Cependant, le quinzième paragraphe de la loi fondamentale du royaume établit formellement « que la cession d'un territoire appartenant au trône danois ne peut être faite par le gouvernement seul, et qu'aucune paix ne saurait être conclue — non plus qu'aucune guerre déclarée — sans le consentement du Rigsraad. » Se faisant l'interprète du mécontentement général, le *Folksthing* (Chambre des députés) a adopté à une majorité considérable une protestation contre la conduite du ministère, et le roi, pour éviter un conflit avec les représentants de la nation, a jugé prudent d'ajourner les séances du Rigsraad jusqu'au 3 octobre. En même temps, pour maintenir l'ordre dans la ca-

Digitized by Google

pitale, et pour empêcher le parti de l'Eider de provoquer quelque démonstration séditieuse, il a fait venir à la hâte deux régiments d'infanterie et un régiment de hussards qui sont entrés de nuit dans Copenhague. Nous comprenons la douleur du peuple danois ; et tout en reconnaissant qu'il n'avait point le droit de retenir les duchés sous sa domination et que les puissances allemandes ne pouvaient lui accorder des conditions beaucoup plus douces que celles qu'elles lui ont imposées, nous sentons ce qu'il y a de pénible pour une brave et fière et nation à se voir tout à coup dépouillée de la moitié de son territoire et précipitée du rang qu'elle avait si longtemps occupé dans le monde. On l'engage à se résigner ; à renoncer à jouer désormais un rôle politique ; à tourner toute son ambition et toute son activité vers le développement de ses ressources intérieures ; on lui montre enfin l'exemple de la Belgique qui est devenue si opulente et si prospère par l'agriculture, par l'industrie et par le commerce. Nous croyons, nous, que les Danois peuvent encore aspirer à des destinées plus brillantes. Repoussés par l'Allemagne, qu'ils se réfugient au sein de la grande famille scandinave ; qu'ils s'unissent intimement à leurs compatriotes de Suède et de Norvége et forment, comme au temps de la grande Marguerite, un seul royaume de trois royaumes ; la supériorité de leurs richesses, de leurs lumières, de leur éducation politique surtout leur assurera aisément la prépondérance au sein de la nouvelle Scandinavie ; et Copenhague, bien autrement populeuse que Stockholm et Christiania, plus somptueuse et plus élégante, plus heureusement située, deviendra la capitale d'un riche et florissant Etat d'environ sept millions d'hommes.

Malheureusement, ce n'est encore là qu'un beau rêve, et les Danois, qui doutent avec quelque raison de le voir jamais se réaliser, continuent à se plaindre hautement de l'injustice du sort, de l'inflexibilité des puissances allemandes, et surtout de la « perfidie des Anglais. » Pour mieux faire sentir à ces derniers combien ils sont peu satisfaits de leurs procédés ils ont supprimé la légation qu'ils avaient jusqu'alors entretenue à Londres. Mais les hommes d'Etat britanniques ne se sont pas fort émus de cette démonstration, et ont continué comme par le passé à s'applaudir de la sagesse et de l'habileté dont ils ont fait preuve dans le conflit dano-allemand. Dernièrement, c'était lord Russell qui profitait du banquet du lord-maire pour se tresser des couronnes ; aujourd'hui, c'est le vicomte Palmerston qui, en posant la première pierre de la nouvelle bourse de Bradford, se met à célébrer les bienfaits de la politique de non-intervention. Il se loue de n'avoir point entraîné l'Angleterre, « quoique d'excellents motifs eussent pu l'y induire, » à prendre part aux complications qui ont troublé l'Europe ; il se félicite en particulier de n'être point intervenu dans la terrible lutte qui ensanglante le continent américain, et il se flatte que le moment approche où « les deux partis, également épuisés par leurs efforts, comprendront d'eux-mêmes la nécessité d'une réconciliation. »

Cette espérance du noble lord a paru, il y a quelques jours, assez près de se réaliser ; le bruit avait couru que des négociations pacifiques s'é-

Digitized by Google

taient nouées entre les belligérants, et l'on désignait même par leurs noms les négociateurs, MM. Clay et Holcomb pour le Sud, M. Greeley pour le Nord. Mais l'on a bientôt appris que ces honorables citoyens n'avaient reçu de leurs gouvernements aucun mandat, et que c'était seulement en leur nom privé qu'ils avaient essayé de rechercher ensemble les éléments d'une pacification. M. Lincoln avait, du reste, fait bientôt évanouir tout espoir en écrivant à M. Greeley, qui est un de ses amis particuliers, « que le gouvernement fédéral ne traiterait jamais sur d'autres bases que la rentrée des rebelles dans l'Union et l'abolition de l'esclavage. » Trop de sang et de ruines séparent aujourd'hui les populations du Sud de leurs anciens confédérés pour qu'elles consentent de sitôt à renouer des relations intimes avec ceux qui, depuis plus de trois ans, leur font une guerre si terrible. Et quant à la question de l'esclavage, nous savons, pour l'avoir entendu d clarer par M. Slidell lui-même, que les Etats du Sud la considèrent comme une affaire intérieure dans laquelle ils ne reconnaissent à personne le droit de s'immiscer; ils y mettent une sorte d'amour-propre national, que, malgré notre désir de voir abolir la servitude, nous ne pouvons nous empêcher de trouver légitime, pour peu que nous songions à ce que nous aurions nous-mêmes dit et fait si, à l'époque où l'esclavage florissait encore dans nos colonies, les Anglais ou tout autre peuple s'étaient avisés de nous déclarer la guerre pour nous obliger à émanciper nos nègres. Les Etats du Sud ont toujours dénié aux Etats du Nord — et la Constitution américaine les y autorisait — le droit de modifier leurs institutions particulières; à ce point de vue, les législateurs de la Pensylvanie ou de l'Ohio étaient pour les populations de la Virginie des étrangers; aujourd'hui, ce sont des ennemis.

Pour que M. Lincoln pût imposer des conditions comme celles qu'il a fait transmettre à MM. Clay et Holcomb, il faudrait que le dernier boulevard du Sud fût tombé, que les dernières ressources de la Confédération fussent épuisées, et rien ne fait prévoir encore que ce but de ses efforts soit près d'être atteint. Nous apprenons, il est vrai, qu'une partie des fortifications de Pétersburg vient de s'écrouler sous les coups de l'artillerie fédérale, et que le général Grant a pu s'emparer, après un assaut meurtrier, de la première ligne de défense; mais Atlanta tient encore, mais Richmond n'est pas même attaqué, et de nouvelles bandes confédérées repassent le Potomac pour aller porter encore une fois la terreur jusque sous les murs de Washington. M. Lincoln lui-même ne se dissimule pas le danger de sa position; il vient d'ordonner une levée de 500,000 hommes, en ajoutant que si, d'ici au 5 septembre, le nombre de soldats qu'il demande n'est point venu volontairement se ranger sous les drapeaux, il sera forcé de recourir à la conscription. Mais on sait combien ce mode de recrutement est impopulaire aux Etat-Unis, et l'on se souvient des scènes de violence et des redoutables émeutes qui ont ensanglanté l'année dernière la ville de New-York.

La situation critique du gouvernement fédéral n'a pas encore exercé d'influence sur l'attitude de ses représentants à l'étranger, et ce qui vient d'arriver à Alexandrie prouve que les consuls américains se croient tou-

Digitized by Google

jours le droit de tenir aux autres gouvernements un langage hautain et menaçant. Un protégé de la légation des Etats-Unis s'étant avisé de détourner au profit d'une usine qui lui appartenait un cours d'eau qui desservait tout un quartier de la ville, les autorités égyptiennes l'invitèrent à rétablir sur-le-champ l'aqueduc qu'il s'était permis de couper, et, comme il tardait trop à obéir, et que les habitants commençaient à se plaindre, elles envoyèrent des ouvriers qui eurent bientôt remis les choses en leur premier état. A cette nouvelle, le consul américain s'emporte ; il s'écrie qu'on insulte les Etats-Unis; il amène son pavillon et déclare que si, dans quarante-huit heures, il n'a pas obtenu satisfaction, il fera venir deux bâtiments fédéraux qui se trouvent en ce moment dans les eaux du Levant, et leur ordonnera de bombarder Alexandrie. Heureusement, le consul général de France est intervenu, et, grâce à son adresse et à son esprit conciliant, cette petite querelle, qui menaçait d'engendrer un conflit international, a été bientôt apaisée. Presque en même temps, un autre différend bien autrement sérieux, à cause des intérêts qu'il pouvait compromettre, était également aplani par l'influence française ; nous voulons parler des contestations qui étaient survenues entre le gouvernement égyptien et la compagnie du canal de Suez, et qui avaient été déférées, d'un commun accord, à l'arbitrage de l'empereur Napoléon. Le vice-roi, se trouvant dans l'impossibilité — moins, il est vrai, par un effet de sa propre volonté que par suite d'une décision du sultan son suzerain — de tenir les engagements qu'il avait contractés, et notamment de fournir à la compagnie les ouvriers égyptiens qu'il lui avait promis, il s'agissait de déterminer l'indemnité qui pouvait être raisonnablement exigée de lui ; et S. Exc. Nubar-Pacha, d'une part, et M. Ferdinand de Lesseps, de l'autre, s'étaient chargés de représenter auprès de l'Empereur des Français les intérêts opposés. La sentence d'arbitrage, qui a été publiée par le *Moniteur* du 2 août, et qui fixe le chiffre de l'indemnité à 84 millions de francs, a été accueillie avec une égale satisfaction par les deux parties, et n'attend plus, pour avoir son effet, que la sanction de la Sublime-Porte. Grâce donc à la haute intelligence et à la sage impartialité de l'Empereur, nous n'aurons pas à craindre de voir plus longtemps en suspens la grande entreprise qui va ouvrir des voies nouvelles au commerce de l'Occident, et accélérer du même coup la régénération de l'Orient. L'Egypte en recueillera les premiers bienfaits; la présence d'un grand nombre d'ingénieurs, de mécaniciens, d'ouvriers européens, a répandu dans ces contrées, naguère encore plongées dans l'indolence et l'inertie, le mouvement et l'activité. Les indigènes sont d'ailleurs beaucoup moins rebelles qu'on ne le croirait aux leçons de la science et de l'expérience occidentales; ils les écoutent avec intérêt, et même ils les mettent à profit, si nous nous en rapportons au témoignage éclairé d'un habile publiciste que les lecteurs de la *Revue* regrettent, et que son successeur dans la rédaction de cette Chronique ne s'est jamais flatté de remplacer. « Non, a dit M. Horn dans son récent discours de réception à l'*Institut égyptien*, non, le fellah n'est pas aussi routinier qu'on le dit; je citerai, pour toute preuve, la promptitude, la facilité et le succès avec lesquels il s'est, du

Digitized by Google

jour au lendemain, adonné à la culture du coton, dès que des circonstances imprévues (la guerre d'Amérique) sont venues la rendre particulièrement avantageuse. Non, le fellah n'est pas insensible ni inaccessible aux bienfaits de l'enseignement; j'en ai pour témoin l'empressement reconnaissant avec lequel les populations cherchent à profiter des établissements d'instruction publique que la libéralité éclairée d'Ismaïl-Pacha vient de leur ouvrir à l'Abassié. Non, le fellah ne méconnaît ni ne dédaigne les conquêtes modernes de l'intelligence humaine; il l'atteste, entre autres choses, par l'usage si étendu qu'il fait du chemin de fer, qui lui fait abandonner et le baudet, et le chameau, et la voie d'eau même, partout où ce merveilleux mode de locomotion entre en concurrence avec les modes de transport traditionnels. Non, le fellah n'est point, par fanatisme, ennemi de toute innovation importée du dehors; j'invoque contre cette accusation la large tolérance dont toutes les confessions et toutes les nationalités jouissent sur le sol égyptien. On peut donc estimer, sans tomber dans un excès d'optimisme, que si la tâche consistant à élever le fellah au niveau des populations avancées de l'Europe est considérable, ses difficultés ne seront pas aggravées par un manque de volonté ou d'aptitude de la part des habitants de l'Egypte, objet et agents de la transformation à accomplir. »

M. Horn a foi non-seulement dans le progrès moral et intellectuel des populations égyptiennes, mais encore dans le développement de leurs ressources matérielles; il croit à l'avenir de l'Egypte, et nous nous en réjouissons d'autant plus sincèrement que la plus grande partie de cet heureux résultat devra être attribuée à l'influence de la France. Nous avons été en quelque sorte les éducateurs de ce pays; nous lui avons fourni ses premiers administateurs et la plupart des hommes qui le gouvernent aujourd'hui ont été élevés dans nos écoles; nous avons exercé enfin sur l'Egypte, sans porter atteinte à son indépendance, une sorte de patronage qui nous a valu l'amitié de ses souverains et le respect de ses peuples. Nous allons recueillir les fruits de cette politique à la fois habile et généreuse, maintenant que le percement de l'isthme de Suez va faire de la vieille terre des Pharaons la grande route du commerce moderne, maintenant que la mer Rouge va s'ouvrir pour les navires européens et les porter rapidement au bout de l'extrême Orient. Nous sommes aujourd'hui mieux situés qu'aucun peuple de l'Europe pour entretenir des relations suivies avec ces contrées où nous n'avions jusqu'ici suivi les Anglais que d'un pas timide; Pékin s'est rapproché de Marseille et la Cochinchine n'est plus une région lointaine. Aussi, aurions-nous vivement regretté que la France abandonnât les établissements que nous avons déjà formés dans ce dernier pays, et restituât à l'empereur Tu Duc les trois provinces qu'il nous a cédées par le traité de Saïgon. Comme on l'a fort bien prouvé dans une récente brochure[1], nos possessions dans l'empire d'Annam deviendront bientôt une de nos plus florissantes colonies et nous dédommageront amplement

[1] *La Question de Cochinchine au point de vue des intérêts français*, par M. H. Abel. Paris, Challamel. 1861.

Digitized by Google

des sacrifices que nous avons faits pour les conquérir, ainsi que des dépenses qu'il faudra faire encore pour les conserver. Déjà, sans compter les rizières, qui sont la principale culture du pays et qui peuvent fournir chaque année à l'exportation plus de 40,000 tonneaux, on y voit surgir de tous côtés de nouvelles exploitations, des magnaneries, des indigoteries, des sucreries; les étrangers y affluent et y apportent leur travail et leurs capitaux; l'industrie et l'agriculture s'y développent, le commerce y grandit, et l'on peut, dès à présent, établir par des chiffres irréfutables que les recettes annuelles de la colonie excéderont bientôt les dépenses de plusieurs millions de francs. Le gouvernement français n'avait jamais eu, il est vrai, l'intention d'abandonner complétement la Cochinchine; il voulait seulement s'y réserver un comptoir et rendre à l'empereur d'Annam, moyennant indemnité, les trois provinces de Bien-Hoa, de Mythô et de Saïgon. Déjà, le commandant Aubaret, consul de France à Bangkok, était parti pour Hué, muni des pouvoirs nécessaires, et chargé de faire modifier dans ce sens le traité de 1862; mais un navire, envoyé après lui en mer, lui a porté contre-ordre, et nous conserverons toutes nos possessions en Cochinchine.

Nous n'avons pas besoin d'ailleurs, pour garder cette colonie, d'un grand déploiement de forces; nous n'avons jamais eu, à Saïgon, plus de 6,000 soldats ou marins, et nous pouvons d'autant plus aisément les y laisser, qu'une partie de nos troupes reviennent en ce moment du Mexique; cette expédition lointaine, qui avait autrefois causé tant d'inquiétudes et soulevé tant de critiques, peut donc être aujourd'hui considérée comme terminée. L'Algérie, de son côté, est définitivement pacifiée; l'insurrection tunisienne a cessé d'être menaçante; Garibaldi sommeille de nouveau à Caprera; nulle crise intérieure ou extérieure ne trouble plus les grandes monarchies européennes; les armées rentrent dans leurs foyers; les parlements ont pris leurs vacances, et si ce n'était la Belgique qui est en proie à la fièvre électorale et les Etats-Unis où le canon continue à gronder, on pourrait dire que le monde entier est entré dans une de ces périodes d'apaisement et de calme universels qui, depuis quelque temps, se succèdent assez régulièrement à cette époque de l'année. Le moment est favorable pour les coups d'œil rétrospectifs, et nous ne pouvons savoir mauvais gré à M. Louis Ulbach de l'avoir choisi pour nous remettre sous les yeux, avec les discours que M. de Lamartine a prononcés de 1834 à 1840, quelques-unes des pages les plus instructives de notre histoire parlementaire. Que d'événements intéressants durant ces six années! Que de défaites et d'humiliations au dehors! Que d'intrigues et de scandales au dedans! Mais il ne faut pas oublier que c'est là proprement la période monarchique de la vie politique de Lamartine, que pendant ces six ans il soutint le gouvernement et siégea sur les bancs du centre. Son dévouement au principe d'autorité l'aveuglait; son culte pour la royauté lui fermait la bouche, et ce n'était qu'à d'assez rares intervalles que les instincts généreux qui fermentaient en lui faisaient explosion et lui inspiraient d'éloquentes paroles. Le 30 décembre 1834 est une de ces dates heureuses que les amis de M. de Lamartine peuvent rappeler avec orgueil. Le ministre de l'inté-

Digitized by Google

rieur, M. Thiers, après avoir repoussé dans le conseil les mesures de clémence proposées par le maréchal Gérard, demandait à la Chambre un crédit de 360,000 francs pour faire construire dans le palais du Luxembourg une salle capable de contenir les accusés du procès d'avril. « Je vote contre le crédit, répondit franchement M. de Lamartine, parce que je ne veux pas que ce procès ait lieu ; je vote contre la loi, parce que je ne crois juste et politique qu'une seule loi, l'amnistie. » Et, développant sa pensée dans un magnifique langage, il montra ce qu'il y aurait d'humain à rendre à leurs familles tant de malheureux jeunes gens égarés par une logique insensée et déjà cruellement punis par leur défaite, ce qu'il y aurait d'habile à pardonner et quelle haute idée le gouvernement donnerait de sa force en prouvant qu'il pouvait se passer de sévir. Mais Lamartine ne fut pas écouté et le procès d'avril eut son cours. L'illustre député de Mâcon n'eut pas plus de succès quand il combattit les fameuses lois de septembre. On se rappelle sans doute les principales dispositions de cette législation : la censure préalable rétablie, le cautionnement des journaux élevé de 48,000 fr. à 100,000 fr., la peine de la détention et d'une amende de 10,000 à 50,000 fr, édictée contre quiconque offenserait la personne du roi ou attaquerait le principe du gouvernement ; mais ce qu'on a peut-être oublié, c'est ce qu'on pensait alors d'un régime qu'on veut nous représenter aujourd'hui comme une ère de liberté, et les termes énergiques avec lesquels un homme aussi modéré que M. de Lamartine repoussait le projet de loi que M. Thiers a eu le triste honneur de faire adopter : « Que j'étais loin de m'attendre à cette loi de mort, à cette loi de marque contre la presse, à cette loi qui restera une date dans les annales des aberrations, des ingratitudes humaines! Il y a peu de jours, Messieurs, vos ennemis les plus implacables vous accusaient de ces projets meurtriers, et je vous défendais de cette pensée comme d'une insulte à votre intelligence et à votre constance politique. Mais à la lecture de votre rapport, je me suis tu. Un tel projet dépasse les espérances mêmes de vos ennemis..... Vous bâillonnez l'esprit humain..... vous tuez la pensée..... S'il vous fallait une dictature, ne pouviez vous pas la demander? Mais vous nous demandez la seule dictature sans contrôle et sans responsabilité : la dictature masquée, honteuse, indirecte ; la dictature du silence! » Voilà comment on jugeait, en 1835, le libéralisme de M. Thiers et de ses amis; voilà comment on stigmatisait la politique de ces hommes qui affectent à présent une haine si vertueuse contre le despotisme et un si ardent amour pour la liberté.

Mais de tous les souvenirs que la lecture des discours de M. de Lamartine nous a remis en mémoire, le plus curieux assurément, le plus fécond en enseignements est celui de cette « coalition » qui se forma en 1839 pour renverser le ministère Molé, et qui réunit pour un moment des hommes de caractères aussi opposés et d'opinions aussi différentes que M. Guizot, M. Thiers et M. Odilon Barrot. Que pouvait-il y avoir de commun entre ces trois chefs de parti, si ce n'est un égal désir de monter au pouvoir? Quel but identique pouvaient-ils poursuivre, si ce n'est de créer des embarras au gouvernement et d'agiter inutilement le pays,

Digitized by Google

quel programme uniforme pouvaient-ils adopter sans renier leur passé et compromettre leur avenir? Le projet d'adresse qu'ils communiquèrent à la Chambre le 4 janvier fut ce programme, et les députés de la majorité n'eurent point de peine à faire ressortir les étonnantes contradictions auxquelles la nécessité de se rapprocher de M. Odilon-Barrot avait conduit M. Guizot et M. Thiers. Comment, c'étaient les ministres qui avaient puni si rigoureusement les adversaires de la royauté, c'étaient les impitoyables auteurs des lois de septembre et du procès d'avril qui voulaient maintenir, affaiblir les prérogatives de la couronne et abaisser la majesté du trône! C'étaient ceux qui, étant au pouvoir, avaient conseillé la complaisance envers l'Angleterre, la soumission envers la Russie, l'abandon de la Pologne et le sacrifice de la Belgique qui réclamaient aujourd'hui fièrement en faveur des nationalités et invitaient le gouvernement à prendre une attitude plus digne vis-à-vis de l'étranger! D'où venait ce nouveau langage? Etait-ce un changement réel qui s'était opéré dans les convictions de M. Guizot et de M. Thiers? Ou bien, n'était-ce qu'une concession d'un jour, faite en vue de s'assurer l'alliance de la gauche et destinée à être retirée le lendemain du triomphe? M. de Lamartine condamna sévèrement cette coalition sans sincérité et sans principes, cette ligue d'ambitions vulgaires, réunies aujourd'hui pour donner l'assaut au ministère et divisées demain pour s'en disputer les dépouilles. Il flétrit sans ménagements cette adresse « où chaque fraction de la coalition avait mis sa main, avait écrit son mot, avait rédigé son paragraphe, et où, par un échange de complaisances mutuelles, en écrivant ainsi la contradiction, on n'avait rédigé que l'impossible; » cette adresse « où chaque parti avait fait à l'autre le sacrifice d'un de ses principes et où l'on ne s'accordait pour tout promettre qu'à la condition de ne rien tenir. » Cependant la coalition l'emporta, sinon dans la Chambre, qui repoussa l'Adresse par 221 voix contre 208, du moins dans le pays légal, qui, après la dissolution de l'Assemblée, envoya au Palais-Bourbon une majorité hostile au ministère Molé. Mais, comme il était aisé de le prévoir, ce fut lorsque la coalition eut triomphé, que les difficultés de la situation se révélèrent; comment concilier tant d'opinions divergentes, tant d'ambitions jalouses? Six combinaisons successives furent essayées sans qu'on parvînt à former un ministère, et la septième, qui, sous la pression impérieuse des plus tristes circonstances, avait enfin abouti, fut renversée quelques mois après par un vote de la Chambre. La courte mais sanglante insurrection du 12 mai au dedans, l'abaissement de la France et son isolement dans la question d'Orient au dehors, tels avaient été les fruits de toutes ces intrigues parlementaires, de tous ces interrègnes ministériels, conséquences naturelles et presque inévitables des institutions qui ont régi la France depuis 1830 jusqu'en 1848.

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES

DETTES D'HONNEUR

PREMIÈRE PARTIE

I

A la mort de son fils, que les plaisirs de Paris et leurs suites avaient tué, Mme Marny fit vœu d'aller entendre tous les matins la première messe à la cathédrale. Cette dame s'était reléguée à Quatre-Vents, village situé à deux kilomètres de la ville : elle était veuve, riche; une fille lui restait encore, et mille représentations lui furent faites par ses amis et son confesseur même, relativement à ce vœu, qui, disait-on, offensait Dieu. Faire un trajet pareil toute l'année, au petit jour, à jeun, malgré le froid, l'humidité et le brouillard, c'était chercher la maladie et la mort. La religion s'opposait donc à cet acte qui, en apparence, s'autorisait d'elle, et aurait voulu s'abriter sous son couvert. En réalité, Mme Marny aspirait à rejoindre son fils dans la tombe, et minait sa robuste santé par toutes les privations et les imprudences possibles. L'hiver précédent, un jour que la terre était gelée, Mlle Noémie Marny s'aperçut, au retour de sa mère, qu'elle avait fait son voyage nu-pieds, dissimulant sous une robe traînante cette mortification dangereuse. La jeune fille se jeta au cou de sa mère, pleura, la supplia de vivre, et obtint seulement la promesse que Mme Marny n'irait plus, pieds nus, affronter le contact glacé du sol et des dalles de l'église. Cette folie, qui devait être fatale à la mère, frappa le cœur de la fille d'un coup douloureux, dont sa belle jeunesse ne se releva plus.

Digitized by Google

« Je ne suis donc rien pour ma mère, pensa Noémie ; en perdant mon frère, elle a tout perdu. Elle le préfère, mort, à moi vivante, et elle ne songe qu'à quitter la terre parce qu'il n'y est plus. »

Une invincible mélancolie s'empara de la jeune fille. Ces deux femmes pieuses, douces, affables, vivant l'une auprès de l'autre dans une intimité où l'âme ne participait pas, passaient souvent des journées entières sans s'adresser une parole.

Heureusement pour Noémie, une autre famille, la famille Guérin, avait, pour des motifs de fortune, cherché un refuge au village de Quatre-Vents, et Mme Marny, bonne pour sa fille sans l'aimer, voyait avec plaisir qu'elle trouvait des distractions dans des relations de voisinage.

Un matin de septembre, Mme Marny sortit comme de coutume de la cathédrale. Les pauvres l'attendaient sur le parvis. Eux seuls flattaient et entretenaient l'exaltation de cette mère, parce qu'ils y étaient intéressés. D'abondantes aumônes leur étaient distribuées, et Mme Marny, qui négligeait si évidemment des devoirs sacrés pour se renfermer, avec l'égoïsme de la passion, dans son incurable douleur, était hautement traitée de sainte par tous ces mendiants. Elle remonta les rues sinueuses de la ville en saluant çà et là quelques personnes, sans leur parler toutefois, car ses pensées eussent refusé de faire une infidélité à son cher mort. Sa conduite inspirait l'admiration et le respect. Un sentiment grand, exclusif, héroïque, est toujours, même dans ses exagérations, un spectacle rare. Il y avait quelque chose de profondément touchant chez cette mère qui venait de loin, tous les jours, seule, prier pour son fils. Mme Marny n'était pas imposante d'aspect, mais une sorte de grandeur morale transfigurait sa physionomie et ennoblissait sa démarche. Elle portait, été comme hiver, une robe noire et un petit châle de laine noire toujours ramené en plusieurs plis sur son cou. Un chapeau de même couleur couvrait sa tête. Une de ses mains, immobile sur sa poitrine, serrait un livre de messe. Elle avait à l'autre main, qui pendait le long du corps, un parapluie-ombrelle qu'elle n'ouvrait jamais. Son visage était pâle, maigri, flétri. Ses yeux ardents, énergiques et doux, semblaient voir déjà au delà de ce monde. Son sourire exprimait une ineffable tristesse, un détachement absolu de tous les intérêts humains, et aussi une consolation inavouée provenant de l'idée que chaque pas qu'elle faisait dans la vie la rapprochait de son fils. On devinait que si cette femme eût considéré comme tout à fait légitimes ses désirs secrets, elle se serait élancée d'un bond vers l'éternité. Mais la religion lui ordonnait de s'abstenir, et, par une capitulation de conscience qui lui paraissait mettre d'accord les lois de Dieu et les entraînements de son cœur, elle se suicidait lentement.

Digitized by Google

Le chemin qu'elle suivit, comme la plupart de ceux de ce pays, a été primitivement tracé par les eaux du ciel, qui, cherchant leur pente et leur écoulement, ont creusé des voies qu'elles laissaient à sec après les avoir parcourues. Près de la ville, le chemin est encaissé entre des jardins qui le dominent, et dont les murs ventrus semblent céder à la pression des terres amoncelées derrière eux. Un peu plus loin, après une étroite vallée qu'égayent les blanches façades des maisons entourées de prairies toujours vertes, le chemin, un instant de niveau avec le sol, s'enfonce, sombre et humide, au sein d'une colline qu'il sépare et coupe en deux. Là, le travail primitif de la nature a été achevé par la main des hommes. Les pluies ont enlevé la terre végétale, mis à nu le roc et le tuf. Il a fallu égaliser le terrain, le rendre praticable même après l'orage, le préserver des éboulements. Dans ce but, les deux côtés de ce ravin devenu route ont été garnis de buissons épais, d'arbres dont les racines consolident le sol et le retiennent comme dans un inextricable filet. Aux alentours, des rigoles d'arrosement déversent dans les prés les eaux du ciel : des bois intelligemment plantés les arrêtent au passage et les absorbent. Ce chemin creux, auquel une contrée plus riche aurait bien vite donné de l'air et du soleil, a en lui un charme mystérieux, que subissent les gens même qui y passent deux fois par jour. La végétation le garantit bien mieux que ne sauraient le faire des murailles, et ses parois, au lieu de s'enfler en menaçant continuellement d'éclater, formaient au contraire l'arceau, de façon à figurer une voûte dont le sommet serait à ciel ouvert. Le long de ces parois irrégulières, la terre s'effritait par places et tombait, fine comme le sable fin qui tombe de la capsule d'un sablier, s'élevait après sa chute en pyramides sphériques qui s'écroulaient bientôt et se dissipaient ensuite en poussière. De grosses racines saillaient par intervales, semblables à ces énormes crochets de fer que l'on voit dans les anciennes prisons. Des racines plus petites pendaient de distance en distance, retenant dans leurs ligaments des mottes rondes de terre durcie, et paraissaient de loin des chapelets attachés pieusement aux flancs des chapelles. Une atmosphère fraîche, le silence du sépulcre régnaient dans cette excavation, à peine troublée par les manifestations de la vie puissante qui débordait au-dessus. Si le corps semblait appartenir à la tombe dans ce lieu, l'esprit s'en échappait librement, les yeux pouvaient contempler les masses de verdure de diverses nuances que piquaient de points noirs, rouges ou bruns, la mûre des ronces, le fruit du prunier sauvage et de l'églantier, les baies du houx et du sorbier. La lumière perçait à peine cet entrelacement, ce fouillis de branches et de feuilles qui bruissaient, se rapprochaient, s'entrechoquaient, mêlant leur harmonie à l'har-

Digitized by Google

monie plus forte des grands arbres, à travers laquelle les chants d'oiseaux sonnaient comme des fanfares.

Mme Marny traversa ensuite le village de Saint-Luc, où coule un ruisseau dont l'industrie a tiré parti.

Après ce village, le chemin est à peine carrossable. A un certain endroit, se présente une mare que les vieillards n'ont jamais vue tarie. A gauche, des pierres ont été échelonnées sur l'eau stagnante, et Mme Marny les connaissait si bien qu'elle aurait pu les franchir les yeux fermés. Elle rencontra un paysan qui conduisait à la ville une voiture de foin.

« Mon ami, dit-elle, ta charrette va verser.

— Nous le verrons bien, » répondit l'homme.

La charrette, en effet, chargée outre mesure, abandonnait aux arbres et aux buissons des traînées de foin et se balançait sous les cahots comme la voilure d'un navire sous le choc des vagues. Les bœufs hésitèrent un instant devant cette mare qui, pourtant leur était familière. Leurs têtes s'abaissèrent, leurs narines frémirent, leurs yeux s'ouvrirent encore plus que d'habitude. L'homme leur enfonça à plusieurs reprises dans la chair un aiguillon fiché au bout d'un long bâton, et ils entrèrent bravement dans l'eau, en soulevant de leurs pieds une vase noire et infecte dans laquelle les roues de la charrette plongeaient jusqu'au moyeu. Ils avancèrent, s'arrêtèrent, avancèrent encore. Mme Marny restait là. Pourquoi? Parce que des bulles d'air empoisonné s'échappaient incessamment de la fange remuée.

« Pourras-tu passer par le chemin creux? dit-elle comme pour justifier son immobilité.

— Il faudra bien, » répondit le paysan avec insouciance.

Les bœufs étaient sortis du bourbier. L'homme réfléchit que les bonnes paroles rapportent plus que les mauvaises et se laissa glisser à terre.

« Ah! ma bonne dame, dit-il, on a trop de mal en ce monde. Je voudrais être mort! »

Il se mit à parler du fils de Mme Marny, de cet enfant qui avait été la joie, la gaieté du pays, et que ce paysan ne se consolait pas de ne plus voir. Il prétendit que son propre fils, quelques années auparavant, allant en promenade avec ce jeune homme, était monté sur un arbre pour dénicher des geais, qu'il était tombé et s'était fait une blessure dont il souffrait encore.

« Cela me porte préjudice, » continua l'homme.

Mme Marny avait trop d'expérience pour ajouter foi à ce récit. Mais on invoquait le nom de son fils, et cette considération suffisait. Elle

Digitized by Google

promit d'aller voir ce paysan et lui donna une pièce blanche. Il causa encore, puis s'interrompant tout à coup :

« Venez plus loin, dit-il vivement ; mes bœufs seraient malades et je risquerais de les perdre si je les laissais longtemps près de cette infection.

— Ah ! c'est juste, dit Mme Marny. Bonjour. »

Et elle s'éloigna dans la direction de Quatre-Vents, comme si elle eût craint pour elle-même. Depuis quelques instants, elle sentait et aspirait à pleins poumons les exhalaisons fétides de la mare. Elle aurait voulu y puiser des germes de maladie. Mais ce désir de mourir, qui ne la quittait jamais, avait été trop souvent deviné et blâmé pour qu'elle ne le cachât point avec le plus grand soin. Elle marcha plus vite dans le chemin qui cotoie d'abord une double haie de noisetiers, puis serpente sur une montée couverte de châtaigniers et de noyers énormes, et aboutit enfin à la place du village, où il se sépare en trois branches qui ne sont plus que des sentiers.

Au milieu de cette place se trouve un ancien puits, entouré d'une maçonnerie à moitié ruinée, couronné par un toit en tuiles, et dont les habitants ne se servent plus depuis longtemps. En face de la route par où elle était venue, est située la maison de Mme Marny, maison étroite et à un seul étage. Sur un des côtés de la place, un vaste portail, et près de lui une porte bâtarde, servaient d'entrées à la maison où résidait la famille Guérin. Un amas de bois et de fagots s'élevait vis-à-vis, à l'autre extrémité de la place. A proximité, mais sans symétrie et au hasard, apparaissaient trois maisons de paysans, humbles, basses, presque sans fenêtres pour échapper aux impositions qui mesurent et taxent l'air et la lumière. Tel était Quatre-Vents, pauvre village obscur, comprimé, même à présent, par la misère.

En arrivant chez elle, Mme Marny entendit des rires frais et sonores. La jeunesse n'abdique pas facilement la joie et la gaieté. Deux jeunes filles étaient ensemble : Mlle Marny et Mlle Guérin aînée. Elles accoururent au-devant de la dame avec tant d'empressement que le rire n'eut pas le temps de se glacer sur leurs lèvres.

« Chères enfants, dit la mère de sa voix froide et douce, vous vous amusez, c'est bien ; continuez. »

Elle prit place sur un grand fauteuil et se mit à tricoter, ce qui était son occupation ordinaire. Les jeunes filles essayèrent de renouer le fil de leur conversation interrompue, mais une insurmontable contrainte arrêtait leurs élans et leur expansion. Par déférence, cependant, elles restèrent auprès de Mme Marny, pour ne pas avoir l'air de la fuir. Bientôt, Mlle Guérin s'écria :

Digitized by Google

« Ah! mon Dieu! j'oublie que maman m'attend pour ma leçon de musique; elle doit s'impatienter. Je me sauve. »

Sa mère ne l'attendait pas encore. Mais Mlle Guérin allait volontiers où l'appelait son plaisir, et son plaisir, depuis le retour de Mme Marny, ne retenait plus la jeune fille auprès de son amie.

II

Ce grand portail cintré, qui s'ouvrait sur un vaste carré long, autrefois nommé la cour d'honneur, indiquait que la maison occupée par la famille Guérin a été jadis une résidence seigneuriale. Ce fait est confirmé, même pour un passant inattentif, par un toit en tuiles plates, signe de noblesse dans ce pays. Il y a eu des vicomtes de Quatre-Vents, mais cette race est disparue ou végète obscurément on ne sait où. La façade principale de l'habitation est tournée vers l'ouest, au milieu de la cour d'honneur, qui est elle-même entourée d'un vieux mur en briques, à hauteur d'appui, de manière à ne pas masquer la vue des jardins. Au rez-de-chaussée de la maison, on entre d'abord dans un péristyle où se trouve un large escalier avec stations dans les coudes, revêtu d'une rampe massive en chêne tourné, escalier d'une forme abandonnée à présent, comme prenant trop de place. A droite, et par une distribution bizarre que n'imiteraient pas les architectes modernes, se trouve une immense cuisine qu'il faut forcément traverser pour aller dans la salle à manger et dans le salon, dont les croisées et une porte vitrée s'ouvrent sur l'autre partie du jardin. A gauche, sont des pièces inoccupées, encombrées d'instruments de jardinage, de bois de chauffage, de quelques arbustes frileux, de pots à fleurs réformés et de tous ces objets cassés, hors de service, incomplets, dont il est d'usage en province de ne jamais se défaire, soit qu'ils puissent encore être utilisés au besoin, soit que des souvenirs les rendent chers et sacrés, à l'égal de ces vieux et inutiles serviteurs qu'on laisse s'éteindre paisiblement autour de soi. Au premier étage, à droite, sont quatre chambres, ou plutôt deux chambres et deux cabinets convertis en chambres à coucher. Deux jeunes gens étaient logés dans la partie donnant sur la cour; Mme Guérin s'était réservé l'autre et avait placé une de ses filles auprès d'elle, dans le cabinet attenant à sa chambre. Le corps de logis à gauche, au même étage, contenait une pièce très vaste, sorte de grenier rongé de vétusté, avec deux fenêtres, dont l'une, à l'ouest, était condamnée, et dont l'autre, à l'est, ouverte à tous les vents, avait depuis longtemps perdu ses châssis et ses volets. En

Digitized by Google

face de la porte de cette pièce, on voyait deux autres portes conduisant à deux petites chambres communiquant entre elles par une porte qu'on ne fermait jamais. Les meubles étaient rares dans ces deux chambres isolées : l'une contenait un lit de sangle, une table et une chaise ; l'autre, un lit d'enfant et une chaise. Elles étaient occupées par une servante et par la fille la plus jeune de Mme Guérin.

Mme Guérin avait cinquante ans. Fort belle dans sa jeunesse, sa taille haute et riche s'était légèrement courbée comme sous le poids d'un fardeau, et ce n'était pas seulement celui de l'âge qui avait pesé sur cette femme. Elle aurait été triste si elle en eût trouvé le temps, mais elle avait devant elle une tâche si lourde qu'elle repoussait avec une vaillance de tous les instants toutes les pensées qui ne concouraient pas à remplir cette tâche. Les lignes régulières de son beau visage exprimaient la tendresse, le dévouement, l'abnégation, et, plus fortement, cette bonté divine qui est comme une auréole sur le front des vieillards. Trop bonne, peut-être, elle aurait voulu prendre pour elle toutes les amertumes de la vie, sans en répandre une goutte sur ceux qui l'environnaient. Depuis quelques jours, ses soucis se compliquaient de mille difficultés ; elle mûrissait dans son esprit une détermination grave, mais elle gardait pour elle, tant son âme était ferme, des préoccupations qui l'eussent empêchée de sourire à ses enfants.

Ce matin-là, assise dans sa chambre, elle lisait.

« Ma chère fille, disait une lettre qu'elle tenait à la main, je suis bien heureuse d'apprendre que mes chers petits-enfants, Aglaé, Victor, Léon et Henriette Guérin, se portent toujours bien..... »

La porte s'ouvrit avec fracas. Victor parut : c'était un jeune homme de dix-huit ans, grand, brun, robuste, et, comme disait sa grand'mère, bien portant.

« C'est insupportable, dit-il ; il faut que cela cesse. Ma chambre n'est pas une chambre, c'est une antichambre. Tout le monde y passe. Léon ne fait qu'aller et venir. Impossible de travailler.

— C'est la plus belle, mon enfant. Je te l'ai donnée parce que tu es plus âgé que ton frère.

— Il me dérange continuellement.

— Le lui as-tu dit?

— Il ne m'écoute pas. »

Léon entra. Sa figure mutine ne ressemblait pas à celle de son frère : elle annonçait la finesse, l'esprit, l'intelligence, et elle ne mentait pas, car Léon venait de terminer, en même temps que son frère, ses études de collége, bien qu'il fût moins âgé de dix-huit mois que Victor.

Digitized by Google

Mme Guérin se disposait à pacifier ses deux enfants, mais Léon lui dit en arrivant :

« Maman, est-ce vrai que Victor aura un port d'armes si nous allons passer quinze jours à Faugeras, où nous sommes invités ? »

Cette question amena un autre débat.

« Tous mes amis en auront, s'écria Victor.

— C'est qu'ils le peuvent, répliqua doucement Mme Guérin.

— Bah ! cela ne coûte que vingt-cinq francs. »

Ces questions étaient excessivement pénibles pour Mme Guérin. Se priver n'était rien, mais priver ses enfants ! Elle reculait toujours devant cette terrible nécessité, et ils ne se faisaient pas faute, sachant combien elle résistait difficilement à leurs prières, de contenter leurs désirs et leurs caprices. Il est presque impossible d'ailleurs, avec l'éducation du collége, de ne pas éprouver en bien et en mal les effets de l'émulation. Un camarade possède ceci, cela, fait telle chose ou telle autre, on veut l'imiter et ne pas rester en arrière. Cette égalité dans les dépenses appelle et conserve l'égalité dans les relations, maintient la fierté dans de légitimes limites, et communique aux enfants une salutaire confiance en soi, parce qu'ils n'ont pas à rougir d'une pénurie qui, à tous les âges, est une mauvaise recommandation. Femme du monde, esprit juste et indulgent, Mme Guérin s'efforçait de ne pas abaisser le caractère de ses enfants par ces petites humiliations qu'engendre la pauvreté. Elle était donc bien près d'accéder au vœu de Victor, lorsque Léon s'écria :

« Et moi ? Je chasserai donc avec un bâton ? »

Victor éleva la voix pour répondre. Sans doute, dans le secret de ses pensées, il était doublement flatté de savoir qu'il aurait un port-d'armes et que son frère n'en aurait pas. Une discussion allait s'ensuivre.

« Mes enfants, dit gravement Mme Guérin, voici les lettres de votre bonne grand'mère ; je vais vous en lire un passage qui vous concerne. »

Léon fit un geste d'impatience, Victor imprima à sa physionomie, à sa contenance, à sa pose, une sorte de sensibilité gauche qu'il savait déjà trouver pour les occasions solennelles, par une naïve et naturelle hypocrisie dont le germe était en lui.

« Mais, maman, dit Léon, qui considérait cette lecture comme un ennui à subir, ma grand'mère..... c'est très bien..... mais je ne l'ai jamais connue, et, dans ce moment..... »

Il s'interrompit. Un regard sévère de Mme Guérin l'arrêta. Immobile, satisfait d'ailleurs, se maintenant dans son attitude recueillie, Victor semblait se faire honneur de sa docilité, de son respect pour sa grand'mère. Mme Guérin lut le fragment. Douces et tendres let-

Digitized by Google

tres! Que d'amour, de bons conseils, de sagesse elles renferment! Dans le passage qui s'adressait à eux, Victor et Léon étaient exhortés à se chérir, à se protéger, à devenir loyaux et bons comme leur père, qui n'existait plus, à adoucir cette perte dans le cœur de leur mère. Victor et Léon, très émus, se jetèrent au cou de Mme Guérin.

« J'aurai mon port-d'armes? » dit Léon après les premiers moments d'effusion.

En ce moment, la fille aînée de Mme Guérin entra. C'était une jeune personne de dix-neuf ans, d'une taille élancée et flexible, jolie, aimable, cherchant à plaire, ayant de beaux yeux, des cheveux noirs en profusion, un teint blanc, nuancé d'un incarnat discret et fugitif sur les joues, et plus accentué sur des lèvres un peu fortes, toujours vêtue avec une certaine coquetterie, les ongles longs, lisses, roses, bien coupés en pointe, les mains blanches et soignées. Mlle Aglaé était habituellement gaie, mais d'une gaieté qui provient plutôt de l'esprit que du cœur, et qui cache presque toujours, sous son éclat un peu dur et criard, une personnalité très prononcée. Mlle Guérin n'avait pas encore été demandée en mariage, et le dépit qu'elle en ressentait se dissimulait sous cet enjouement un peu sec dont elle enveloppait habilement ses prétentions et son caractère. Au demeurant, ces trois enfants, grâce à leur mère, qui avait toujours encouragé l'essor de leur nature vers ce qui devait la fortifier en la satisfaisant, possédaient cette qualité puissante de l'âme et du corps par laquelle ont tient à la vie et on s'accoutume à en tirer tous les biens qu'elle comporte. La tristesse, la compression, la méfiance de soi, la taciturnité, le sentiment amer de l'infériorité, de l'impuissance à se maintenir dans un certain niveau favorable, n'avaient pas attaqué ces trois enfants vivaces, qui conservaient énergiquement leur place au foyer de la famille, en attendant de s'en faire une plus large dans le monde. Aglaé, avec son imperturbable belle humeur; Victor, avec sa bonne grosse sensibilité factice; Léon, avec sa malice rusée, procuraient incessamment à leur mère le bonheur de se sacrifier, bonheur si doux, qu'il cache comme sous un rayonnement chaud et enivrant les imperfections de ceux pour qui l'on se dévoue.

« Maman, dit en entrant Mlle Aglaé, je viens de voir Noémie; elle m'a montré un ravissant châle noir, avec franges, et qui ne coûte que dix-huit francs. J'en voudrais bien un pareil. »

Ces sollicitations, qui arrivaient toutes à la fois, mirent Mme Guérin dans l'obligation de ne rien refuser pour ne pas faire de jaloux. Ses trois enfants la remerciaient et faisaient entre eux de beaux projets, lorsqu'une petite fille de huit ans entr'ouvrit timidement la porte, hésita un instant en voyant toute la famille rassemblée, prit rapi-

Digitized by Google

dement son parti, s'élança vers sa mère et lui mit une grosse gerbe de fleurs sur les genoux.

« Tiens, maman, » dit-elle, et elle se sauva.

Mme Guérin aurait voulu embrasser sa fille, mais elle était déjà loin. Cependant, après un instant, Mme Guérin cria :

« Henriette ! »

En prenant son bouquet dans ses mains, Mme Guérin s'était aperçue que les tiges étaient couvertes de quelques gouttes de sang.

La petite fille ne reparaissait pas ; Aglaé se rendit dans la chambre de son frère Victor, et cria fortement par la fenêtre ouverte :

« Henriette ! viens donc. Maman t'appelle. »

Henriette s'empressa de remonter l'escalier, et, rouge comme une cerise, marcha droit à sa mère.

« Mon enfant, dit celle-ci avec inquiétude, tu t'es blessée. Regarde.

Et elle montra le sang.

— Non, maman, dit Henriette.

— Menteuse ! » répliqua Aglaé.

Et, découvrant le bras de sa sœur, elle y fit remarquer une déchirure où des gouttes rouges perlaient.

« Je ne l'avais pas vu, dit Henriette.

— Que tu es maladroite ! ajouta Aglaé. Est-il possible de se mettre dans un pareil état !

« Ma fille, dit Mme Guérin, tu as tort de gronder ta sœur au moment où elle a une attention pour moi.

— Je ne la gronde pas. Je voudrais seulement l'habituer à être moins gauche. Viens ici, petite ; je vais entourer ton bras d'un linge. »

Mme Guérin, qui avait toujours, en mère prévoyante, des bandes de toile roulées et préparées en cas d'accidents, en avait déjà pris une. Elle la céda immédiatement à sa fille aînée, et fut heureuse de voir que celle-ci voulait prendre elle-même le soin de panser sa sœur. Henriette la laissa faire. Dès que ce fut fini, elle s'échappa bien vite. Elle courut au fond du jardin, puis considérant son bandage avec un adorable petit air de réflexion enfantine :

« C'est trop serré, » dit-elle.

Elle retira l'épingle qui assujettissait le tout, puis, tout à coup, brusquement et d'un geste délibéré, elle déroula la toile de son bras, la pelotonna rapidement et la jeta par-dessus le mur.

Digitized by Google

III

Henriette était venue au monde à l'époque des premiers désastres de la famille Guérin. Le berceau de l'enfant fut donc relégué un peu à l'écart. Les premières impressions qu'elle reçut furent pénibles. Des larmes qu'il n'était plus nécessaire de refouler en face d'un être n'en comprenant pas la signification, mêlèrent souvent d'amertume le lait qu'Henriette puisa sur le sein de sa mère. Il est bien difficile de préciser l'âge où les enfants pensent, raisonnent, comparent et jugent. On peut affirmer toutefois que les impressions sont perçues peu après la naissance, physiques ou morales, qu'elles se gravent d'une façon ineffaçable, et que l'enfant, en les lisant plus tard avec plus de discernement, les rassemble, les condense, y trouve la base de son caractère et de ses passions. On voit souvent de jeunes têtes blondes, et ce sont peut-être les plus gracieuses, qui n'ont évidemment d'autres soucis, d'autres préoccupations, d'autre instinct que la vie purement physique et extérieure. Mais on en voit parfois, et on s'arrête étonné devant elles, qui ont une physionomie singulièrement méditative, et semblent courbées par le contre-coup de graves événements accomplis sous leurs yeux. La première catégorie de ces enfants sera militante, active, avide de bien-être, de considération telle que le monde la comprend, de richesse, et soigneuse de ses intérêts. Aglaé, Victor et Léon en font partie. La seconde, plus fine et plus exquise, parce qu'elle a été plus éprouvée, plus rêveuse, moins en surface qu'en profondeur, plus craintive, plus fière, moins expansive, parce que, ne ressemblant pas à ce qui l'entoure, elle craint de se montrer telle qu'elle est, plus accoutumée par l'isolement à relever directement de sa conscience que de l'opinion d'autrui, plus faible pour la lutte, plus forte sous le rapport de l'abnégation et des sentiments généreux, exaltés, est représentée d'une façon presque complète par cette petite Henriette qui ne s'était pas aperçue tout à l'heure que son sang coulait, tellement elle était absorbée par l'idée de faire plaisir à sa mère en lui apportant des fleurs. Au milieu de sa famille, par la continuation de ce qui s'était passé après sa naissance, Henriette était restée comme en dehors, solitaire, timide, un peu sauvage. Aucune intimité ne régnait entre elle et ses frères et sœurs. Tandis qu'ils avaient encore dans l'esprit et les habitudes une opulence passée, dont Mme Guérin avait eu l'art de leur dissimuler la fin, Henriette, par ses allures, son renoncement volontaire à ce qui était coûteux, sa mise, le peu de dépense qu'elle causait, semblait l'insou-

Digitized by Google

ciante avant-garde destinée à pénétrer la première dans les pays inhospitaliers. Toujours satisfaite, ne demandant jamais rien, vêtue des vieilles robes de sa sœur que leur mère lui arrangeait, elle courait dans le jardin, s'amusait à cultiver la terre, restait en admiration devant une fleur qui s'ouvrait au fur et à mesure que le jour grandissait, guettait les souris, sans jamais les tuer pourtant, dans l'espèce de grenier qui précédait sa chambre, comptait les nids d'hirondelles symétriquement rangés le long des solives du plafond, se réjouissait lorsque ces oiseaux du ciel en bâtissaient de nouveaux, et faisaient mille voyages par jour à travers la fenêtre pour accélérer leur travail. Logées bien plus grandement qu'Henriette, dont elles étaient proches voisines, ces hirondelles avaient fini par la connaître. Lorsque la petite fille, assise dans un coin sur une chaufferette réformée, échangeait de longs regards avec les petites bêtes noires qui se montraient hors des nids, elle avait l'air bien plus craintive qu'elles, tant elle redoutait de les effrayer, de les déranger. Mignonne de taille, mince, un peu maigre, légère, on eût dit en la voyant marcher qu'elle aussi avait des ailes. Sa figure pensive, qui s'assombrissait d'une expression de gêne et d'embarras en présence de ses frères et de sa sœur, resplendissait de tous les rayonnements du cœur dès qu'elle était seule. Sans être belle, elle avait des traits irréguliers qui plaisaient par leur ensemble doux et sympathique. Ses cheveux châtains, plantés droits sur le front comme par un puissant effort de vitalité, semblaient annoncer une nature robuste dans ses proportions exiguës, et une certaine inflexibilité de caractère. Sa bouche était sérieuse, attentive, ferme dans ses contours, exempte de ces apparences de sensualité ordinaires à l'enfance. Ses yeux noirs avaient par instants des regards qu'on n'oublie pas et qui paraissent des étincelles s'échappant tout à coup d'un foyer soigneusement couvert. Ses joues pâles, teintées par le grand air, formaient pourtant une ligne harmonieuse et pure qui dessinait nettement l'ovale de son visage. Ses mains étaient en mauvais état, mais fines et délicates, attachées par des poignets souples à des bras minces et nerveux. Malgré des vêtements dont elle ne prenait point souci, et qui étaient presque toujours vieux, déchirés, rapiécés, tachés, malgré les barbouillages dont sa figure se déparait parfois, à la suite de quelque œuvre secrètement accomplie dans le jardin ou ailleurs, malgré ses ongles souvent cassés et ses cheveux souvent en désordre, malgré sa modestie, son manque de prétentions et de coquetterie, il y avait chez Henriette une fierté latente qui n'offensait, n'importunait jamais, mais relevait singulièrement toute sa personne. Cela était si vrai qu'en aucune occasion ni ses frères ni sa sœur n'avaient osé la battre. Les querelles d'enfants ne sont cepen-

Digitized by Google

dant pas rares. Il était arrivé bien des fois qu'Aglaé, Victor ou Léon, s'avançant vers leur sœur avec colère, avaient levé la main sur elle. Alors, elle ne fuyait pas, elle ne cherchait pas à se défendre, mais tout, dans son silence, sa contenance et sa physionomie, semblait dire :

« Ne me touchez pas, car si vous le faisiez je pourrais en mourir. »

Ces colères rentrées, que les aînés d'Henriette sentaient réprimées par un pouvoir qu'ils subissaient sans le comprendre, augmentèrent leur éloignement pour leur sœur. Ils s'étaient maintes fois, surtout étant plus jeunes, rossés entre eux sans être pour cela moins bons amis. Il est même probable que si, dans des moments d'impatience, ils eussent administré à Henriette une correction fraternelle, ils se seraient empressés d'embrasser la joue qu'ils venaient de frapper, d'essuyer les pleurs qu'ils faisaient répandre. Mais ces familiarités leur étaient interdites par une attitude froide, résolue, dédaigneuse et un peu hautaine. Ils en étaient humiliés et se dédommageaient en traitant leur sœur comme une créature d'une autre pâte qu'eux, sournoise, sans goûts élevés, destinée à végéter obscurément auprès d'eux en faisant tache à côté de leur mérite. Cette conviction s'accrut avec le temps et acquit la force d'un jugement sans appel, à cause de l'amitié chaque jour plus visible qui lia Henriette à une servante nommée Sophie. Les points de contact qui rapprochèrent cette femme de sa jeune maîtresse, furent une sorte de naïveté de cœur et un mutuel besoin d'épanchements.

Sophie était une forte paysanne, possédant une tête carrée, un taille carrée, des mains et des pieds carrés. Elle avait été jolie, et un riche propriétaire campagnard la prit d'abord à son service. Il l'entraîna bientôt à une faute qu'elle commit sans trop savoir ce qu'elle faisait, et cette faute ayant eu des conséquences dont il s'aperçut le premier, il lui dit un jour :

« Ma fille, il faut t'en aller. S'il t'arrivait chez moi quelque aventure qui portât tort à ta réputation, on ne manquerait pas de supposer que c'est moi qui en suis cause, et cela ferait jaser. »

Sophie approuva en pleurant. Elle avait l'âme débonnaire et obéissante, elle partit. Cependant, tout en se répétant cent fois par jour que son maître avait sagement agi, elle éprouva un violent chagrin, qui empêcha de venir à terme le résultat de sa faute. Après une maladie d'un mois, elle se remit en service, active, patiente, infatigable comme auparavant. Seulement, quand on la regardait d'un œil favorable, quand on lui adressait quelque tendre proposition, elle avait l'air de ne pas comprendre ; son cœur s'était fermé. On la demanda en mariage, elle n'écouta même pas les demandes jusqu'au

Digitized by Google

bout. Sa première expérience lui avait enlevé, non ses illusions, elle ne connaissait ni le mot ni la chose, mais toute velléité de prendre sa revanche. Vaccinée pour ainsi dire, elle fut toute sa vie à l'abri du mal, qui ne l'avait passagèrement atteinte que pour l'en préserver à jamais.

A peine entrée chez Mme Guérin, Sophie s'attacha à cette maison avec une fidélité native, qui n'avait pas encore trouvé occasion de se manifester. Elle assista à la mort de M. Guérin, et, trois mois après, à la naissance d'Henriette, qui venait prendre sa place dans une famille en deuil pour en augmenter les embarras. Bien loin d'obéir à cet instinct des animaux qui désertent un bâtiment une heure avant qu'il s'écroule, la servante ne recula pas devant la mauvaise fortune que Mme Guérin ne s'efforçait de cacher qu'à ses enfants. Sophie redoubla même de déférence en même temps que d'économie, et essaya, par tous les moyens possibles, de consoler une femme qu'elle estimait, de l'aider à accomplir une tâche honorable et pénible. Peu à peu, la servante devint une seconde mère pour Henriette, et, exerçant cette sainte mission comme elle pouvait, avec toute la candeur d'un cœur ignorant et les inspirations d'un esprit inculte, elle ne trouva rien de mieux, pour affermir les pas de l'enfant, que de la contenter dans tous ses caprices. La joie de la petite récompensait alors amplement la servante. Cette grande loi d'amour, sur laquelle reposent l'humanité, la société, la famille, était ainsi observée par ces deux créatures sans qu'elles s'en doutassent. Sophie trouvait là le libre épanchement de toutes ses tendresses auparavant sans emploi. Henriette acceptait et recherchait instinctivement une compensation à la froideur de ses frères et de sa sœur, à la tristesse soucieuse de sa mère. Mme Guérin voyait sans déplaisir la brave servante rire, chanter, redevenir enfant pour amuser une enfant, soin délicat et continuel, pour lequel il eût fallu une tranquillité d'âme que la veuve n'avait plus. Mais ses fils et son autre fille, qui n'essayaient pas, du reste, de lutter d'attentions et de patience avec Sophie, s'offensèrent bientôt de voir Henriette préférer sa compagnie à la leur.

« Henriette, disaient-ils souvent, ne se plaît qu'à la cuisine, dans les jupons d'une servante. »

Un jour qu'Aglaé s'ennuyait, elle eut l'idée de jouer à la maman et de causer avec sa petite sœur. Elle commença par la débarbouiller, la parer comme une poupée, et elle s'installa avec elle pour lui apprendre à coudre. Henriette fut d'abord ravie. Par un sentiment de reconnaissance, elle tâcha de se rendre agréable. Sans méfiance aucune et sous l'impulsion d'un naturel excellent, elle se laissa aller à raconter le plus beau des contes de fées qu'elle savait. Sa sœur l'interrompit à l'endroit le plus intéressant.

Digitized by Google

« Qui t'a appris ces bêtises? dit-elle.

— Ce n'est pas des bêtises, répondit Henriette toute surprise, c'est un conte de fées.

— Qui te l'a appris?

— Sophie.

— Quelle sotte! A quoi pense-t-elle de te farcir la tête de folies pareilles? Je dirai à maman qu'elle lui en fasse compliment.

— La gronder! gronder Sophie!

— Pourquoi pas? Crois-tu que ta Sophie est une perfection? »

Et Aglaé appela la servante pour l'admonester. Mais Henriette prenant les mains de sa sœur :

« Je t'en supplie, dit-elle, ne gronde pas Sophie à cause de moi.

— Tu l'aimes donc bien?

— Oh! oui. »

Aglaé haussa les épaules.

« Gronde-moi tant que tu voudras, continua l'enfant, cela m'est égal.

— Impertinente! »

Henriette s'était mal expliquée; elle n'avait pas eu l'intention de dire qu'elle méprisait les remontrances de sa sœur; ses paroles signifiaient seulement qu'elle préférait les subir pour les épargner à Sophie. Mais Aglaé n'envisagea pas les choses sous ce bon côté. Sans laisser à sa sœur le temps d'éclaircir sa pensée, elle ramassa avec colère le fil, les aiguilles et les chiffons qu'elle lui avait mis entre les mains, et, la congédiant brusquement :

« Va avec ta servante, » dit-elle.

IV

Cette tentative de rapprochement, déjà ancienne, n'avait pas assez bien réussi pour être renouvelée.

« Cette petite est insupportable, » se dit Aglaé.

Quant à Henriette, elle ne fit aucune réflexion, mais elle évita de se trouver avec sa sœur. Cette secrète répulsion augmenta quand la petite fille apprit que Sophie avait été semoncée. Le soir et les jours suivants, Henriette insista vainement pour entendre un conte.

« Je n'en sais plus, disait Sophie.

— Oh! que si.

— Je t'assure que non.

— On t'a défendu de m'en raconter?

— C'est vrai. Je te le dis, puisque tu veux tout savoir. »

Digitized by Google

Henriette n'insista pas. Sophie ne songea pas non plus à désobéir. Les contes de fées furent définitivement supprimés. Après un instant de silence, Henriette s'écria :

« Sophie, c'est donc mal de t'aimer? »

La brave femme se gratta l'oreille et répondit avec son modeste bon sens :

« Peut-être.

— Pourquoi?

— Parce que je ne suis qu'une servante, » dit Sophie ingénument.

Henriette se mit à réfléchir. C'était la première fois que se présentait à ce jeune esprit le problème de l'inégalité des rangs. Il y avait là de quoi embarrasser une tête plus expérimentée. La petite fille éluda la difficulté, et dit après un instant :

« Ma Sophie, ce n'est pas mal de t'aimer, car, sans cela, maman me le défendrait. »

Cette conclusion les charma toutes deux. Sophie, toutefois, était gênée. Elle ne savait que dire, que raconter, car elle craignait de s'attirer des reproches. Trop loyale pour réclamer le silence sur leurs causeries, elle n'osait parler, de peur de se mettre en faute. Pour passer le temps, elle alla chercher deux belles pommes qu'elle pela avec soin et qu'Henriette mangea gaiement. Après quoi elles se couchèrent. La servante s'endormait lorsqu'elle entendit la petite fille crier doucement de sa chambre :

« Sophie !

— Quoi? dit celle-ci en se levant vivement à cet appel.

— Je t'aime bien. »

Henriette se souvint de la leçon qu'elle avait reçue, mais n'en profita pas dans un sens flatteur pour Aglaé. Elle s'imposa près de sa sœur aînée une réserve absolue, qui ne tarda pas à se modifier en une discrétion complète que n'entamèrent jamais ni Aglaé ni ses frères. A table, on voyait la petite très empressée, satisfaite toujours, prompte à céder sa part de dessert, mais ne communiquant rien de ses idées ou de ses jeux. L'épithète de sournoise lui fut infligée à peu près à cette époque, mais Henriette ne savait pas trop ce que cela voulait dire. Aglaé, quelque temps après, voulut enseigner à lire à sa sœur, mais elle fut forcée d'y renoncer. Une sorte de frayeur et la certitude de mal faire paralysaient l'enfant. Mme Guérin s'en mêla et fut plus heureuse. Cependant, elle fut forcée de reconnaître qu'Henriette avait des intermittences fâcheuses pendant lesquelles son esprit se refusait obstinément à l'application, et qu'elle n'annonçait pas l'intelligence distinguée qui caractérisait ses frères et sa sœur. A l'étude l'enfant préférait le grand air, l'ombre d'un arbre, la vue d'un vaste horizon, les fleurs penchées sous le

Digitized by Google

vent ou resplendissantes sous le soleil, le soin de ses lapins blancs, le roucoulement des tourterelles dans le lointain, les lézards grimpant sur les murailles, les nuages voyageurs, les étoiles étincelantes, les averses bravées, les fruits rougissant sur les branches ou jaunissant sur les treilles, les oiseaux familiers et voraces, le mouvant spectacle de la vie. La vie l'intéressait par-dessus tout. Elle avait une attention émue, recueillie, et, pour ainsi dire, respectueuse, pour l'insecte aussi bien que pour les bœufs graves et lents, pour la fourmi prévoyante et le papillon capricieux, pour les roses orgueilleuses et les humbles violettes, pour la charrette embourbée et les cavaliers superbes, pour les jeunes paysannes portant avec grâce sur leurs têtes des corbeilles plates garnies d'un dôme de légumes, et pour les vieillards courbés dont le regard triste semble dire : verrai-je le soleil demain ? Contempler la vie dans tous ses aspects, l'adorer, l'aider selon ses humbles forces, c'est communiquer avec Dieu, le vénérer dans sa création, le remercier d'être au monde, s'élever, monter au-dessus des agitations mesquines, apprendre l'espérance et la résignation, deux sagesses ; c'est introduire dans son cœur l'amour de ses semblables et le ferme désir de les voir jouir en paix de ce grand bienfait de l'existence ; mais il est à croire que cette science est superflue, car elle n'est enseignée nulle part, elle n'entre pour rien dans ce qu'on nomme une bonne éducation, et ceux qui l'apprennent l'apprennent seuls, en fraude et au détriment d'une instruction reconnue utile. Quelques épithètes mal sonnantes, telles que bizarre, sauvage, originale, annoncèrent assez que les goûts d'Henriette n'étaient pas ceux d'une jeune personne comme il faut. Elle n'y prit pas garde, et Sophie fut, comme toujours, sa seule confidente. Dans les grandes occasions, l'enfant accourait dans la cuisine, s'approchait d'un air de mystère et disait :

« Sophie, viens donc voir. »

La servante quittait tout et suivait Henriette.

« Les hirondelles sont arrivées.

— Ah ! »

Ce *ah !* contenait tout un monde de sentiments. Le retour des hirondelles, leur départ, étaient parfaitement indifférents à Sophie. Elle s'en souciait peu, ayant, comme elle disait, d'autres chiens à fouetter. Toutefois, par égard pour sa jeune amie, elle s'extasiait toujours et une exclamation chaleureuse témoignait d'un profond ravissement. La servante n'essayait pas de faire des phrases ; sa sincérité ignorante l'en empêchait. Elle disait simplement ah ! et paraissait ravie. C'est ainsi que ces deux êtres, qui s'aimaient, trouvaient dans leur âme naïve tous les raffinements de la tendresse, et

Digitized by Google

s'empressaient de partager dès qu'une joie ou une peine se présentait à eux.

Cependant, le répertoire de Sophie variait quelquefois. Quand Henriette, à force de guetter, avait découvert un nid de chardonneret dans une touffe de sureaux, Sophie, marchant sur la pointe de ses grands pieds, ne manquait pas de dire :

« Surtout, ne le montre pas à Victor ni à Léon. Ne rôde pas trop de ce côté, car ils se douteraient qu'il y a quelque chose. »

Quand Henriette la conduisait dans un massif de lilas où une branche avait fleuri avant les autres, Sophie disait :

« Cueille-la et porte-la à ta mère. »

Dans ces circonstances, Henriette cueillait aussi quelques pensées, quelques fleurs de printemps et les offrait à Sophie.

« Non, non, disait celle-ci, garde cela pour Aglaé. »

Henriette insistait, Sophie rougissait de honte et de plaisir comme devant un bouquet de fiancée, et finissait par accepter. Elle cachait les humbles fleurs dans son sein et revenait, heureuse comme une reine, dans sa cuisine.

Ce vaste jardin était divisé en deux parties égales par la maison, autour de laquelle avaient été ménagés des passages qui reliaient les deux parties ensemble. Un homme du village consacrait une vingtaine de journées par an à bêcher, semer, récolter. Les légumes qui poussaient là étaient de petite taille, pleins, savoureux, exquis, parce qu'ils étaient exempts des engrais artificiels et des grands arrosages en usage aux environs de Paris. Les fruits étaient cueillis par la famille Guérin, et ce léger travail était une fête pour les enfants. Faute d'un jardinier spécial, l'herbe croissait dans les allées, le sable y manquait, les arbres, les vignes étendaient librement leurs rameaux, sans que le sécateur, instrument ignoré à Quatre-Vents, vînt jamais couper les branches parasites. Mais la nature, dans ce pays, est assez vigoureuse pour multiplier la verdure en jets exubérants sans diminuer trop sensiblement ses productions utiles. Pendant la belle saison, les enfants ne se privaient pas de grapiller; Sophie venait régulièrement trancher la tête à un chou, arracher les carottes d'un rose vif selon ses besoins journaliers, et cela n'empêchait pas Mme Guérin d'avoir, à l'automne, une provision de légumes et de fruits plus que suffisante pour l'hiver. Imparfaitement soigné, ce jardin était remarquable par une puissance de végétation touffue qui le faisait paraître plus grand et augmentait son charme. Henriette n'avait pas de plus grand plaisir que de pénétrer dans les recoins mystérieux où s'élevaient des faux ébéniers, des chèvrefeuilles d'une odeur si suave, des sureaux aux tiges aussi droites mais moins flexibles que celles des noisetiers, des

Digitized by Google

lilas s'efforçant de devenir des arbres, des groseilliers moins ambitieux, des minces framboisiers s'appuyant les uns sur les autres pour s'élancer plus haut et trouver de l'air. Sous ce fouillis à travers lequel elle circulait sans crainte d'égratigner ses mains ou son visage, elle marchait à la découverte de toutes ces menues bonnes fortunes que l'enfance rencontre si facilement. Là, elle était chez elle, car personne ne pouvait l'y suivre. Partout ailleurs se voyaient des traces de la présence, non d'Aglaé, car elle n'aimait pas le jardin, mais de Victor et de Léon, dont les goûts se révélaient à chaque pas. A l'énorme prunier de la cour pendait un trapèze, sur lequel ils s'étaient plu, pendant un temps, à faire des exercices de gymnastique; dans un coin du passage, près de la maison, un four à deux étages avait été bâti par les deux frères, et ils y avaient cui sept ou huit fois des pâtisseries; deux arcs en bois de châtaigniers, une arbalète, des flèches, des piéges à oiseaux gisaient çà et là; le mur à hauteur d'appui de la terrasse qui regardait la ville était orné, à d'innombrables places, des noms de Victor et de Léon Guérin creusés au couteau dans les larges briques, ou tracés avec de la poudre de chasse qui, en brûlant, les avait inscrits d'une façon indélébile; des branches cassées pendaient mortes aux cerisiers; un grand trou rond, pas très loin de la pompe, indiquait l'intention d'établir un bassin où l'eau, malheureusement, n'avait pas séjourné; des pigeons, appartenant aux deux frères, voletaient incessamment sur les toits, puis descendaient par couples dans les allées pour y prendre quelques grains de sable destinés à broyer dans leur gésier le grain qu'ils venaient de manger. Henriette respectait tout ce qui était la propriété de ses frères, elle y mettait même de l'ordre à l'occasion, rapportait fidèlement tout ce qu'ils avaient perdu, mais n'était pas fâchée d'avoir ses petits coins à elle, isolés, inconnus, impraticables, pour y être maîtresse et souveraine. Les enfants ont un penchant prononcé à avoir quelque chose à eux. Ils semblent pressentir que la possession est l'indépendance, la libre disposition de soi-même, la satisfaction anticipée des désirs, l'extension donnée à l'existence, la dignité vis-à-vis d'autrui, l'excitation à aimer la vie. Toujours privée, contrairement à sa sœur et à ses frères, du plaisir d'avoir une bourse à elle et quelqu'argent dedans, Henriette ne les enviait pas. D'ailleurs, elle ne sortait presque jamais et n'avait pas de petite amie qui pût l'humilier par une richesse relative. Mais entendant sans cesse répéter autour d'elle : « Mes pigeons, mon arc, mon couteau, ma musique, mes livres; » elle disait volontiers tout bas : « Mon arbre, ma fleur, ma cachette. »

Pendant deux ou trois ans, elle avait adopté, à l'extrémité de la terrasse, un if deux fois centenaire qui semblait formé à souhait pour

Digitized by Google

les jeux d'un enfant. A un pied du sol, ses branches s'écartaient déjà et présentaient comme une échelle solide et irrégulière pour grimper jusqu'à la cime. De loin, l'if offrait aux regards un feuillage persistant et épais qui paraissait impénétrable. Dessous, l'arbre semblait un squelette, étendant dans tous les sens ses mille bras décharnés, et pareil à un bon père de famille restant volontairement maigre et nu, pour mieux distribuer autour de lui la nourriture et le vêtement. Au fur et à mesure de l'ascension, les entrelacements de branches et de rameaux figuraient des bancs, des fauteuils, des hamacs. Henriette ne conquit pas ce royaume en un seul jour. Elle avança peu à peu, étudiant ses points d'appui, se frayant prudemment des passages. Un homme, tout en suivant le chemin de la vie, a l'air grave, recueilli dans sa sérénité; soulevez le masque, et vous verrez se mouvoir derrière lui les joies, les haines, les passions. Cet if, si calme en apparence sous son aspect austère, renfermait aussi en lui tout un monde qui chantait comme la joie, se battait comme la haine, s'agitait incessamment comme les passions. Ce monde en raccourci était une troupe de moineaux qui avaient élu domicile là. Henriette se garda bien d'effaroucher ces craintifs habitants d'une demeure dont elle s'emparait. Elle voulait la partager avec eux, mais non les en chasser. Aussi, quand elle entendait des cris de colère et des battements d'ailes, elle ne bougeait plus. Graduellement, les oiseaux s'accoutumèrent à elle. Ils se contentèrent, quand elle montait, de se réfugier à l'extrémité des branches, sans abandonner définitivement la place. Henriette grimpait au sommet de l'arbre, s'asseyait et restait des heures entières à contempler la magnifique perspective qu'elle avait sous les yeux, les clochers de la ville, les prairies, les maisons, les champs de blé, vivant ainsi, sans la troubler, dans l'intimité des passereaux qui voltigeaient auprès d'elle, respirant l'âcre senteur de ces petites feuilles de l'if, pointues et toujours vertes.

Un soir d'été, par une nuit obscure, Henriette vit faire à ses frères de singuliers préparatifs. Ils remplirent de braise allumée une chaufferette, et la portèrent sous l'arbre. Elle crut d'abord qu'on allait le brûler et questionna.

« Attends un peu, dit Léon; tu vas rire. »

Elle ne riait pas, elle avait peur.

Victor versa sur la braise de la fleur de soufre, et une vapeur empestée s'éleva dans les branches.

« Ah! mon Dieu! s'écria Henriette; mes moineaux!....

— Tu vas rire, » répéta Léon.

Henriette, par un mouvement spontané, s'élança pour fermer la chaufferette. Victor et Léon repoussèrent leur sœur. Victor vida sur

Digitized by Google

le feu son cornet plein de soufre et une vapeur suffocante monta encore dans l'if. Un passereau asphyxié tomba.

« Ça commence, » dit Léon.

Pâle comme une morte, Henriette fit un suprême effort pour sauver ses oiseaux. Tout occupés du succès de leur divertissement, Victor et Léon se contentèrent d'empêcher leur sœur d'approcher. Elle sentit ses genoux fléchir, et écouta avec terreur une sorte de fourmillement dans le feuillage, puis les chutes de plus en plus fréquentes des moineaux inanimés qui tombaient à terre avec un bruit sec, comme les châtaignes mûres sous un vent d'automne.

V

Sophie avait pu remarquer que la discrétion d'Henriette ne se démentait plus. Probe comme elle l'était, la servante n'eût pas songé à le conseiller à l'enfant, mais elle vit avec une secrète satisfaction que rien de ce qui se disait dans leurs conversations n'était répété. Après l'interdiction des contes de fées, il fallut trouver autre chose pour remplir agréablement l'heure du coucher. Henriette aimait à faire causer Sophie afin d'apprendre ce qu'elle ignorait, mais la science de la servante n'était pas bien longue, et il advenait souvent que les deux interlocutrices étaient aussi embarrassées l'une que l'autre pour élucider quelque point important. Sophie dit un jour :

« Henriette, tu sais que tu as une tante qui est comtesse ?

— Comtesse ! Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Dam ! je ne sais pas. C'est peut-être la femme d'un général.

— C'est bien possible.

— Mais non ; car j'ai connu la femme d'un général, et on l'appelait tout simplement Mme la générale. »

Le dimanche suivant, Sophie, au retour de la première messe, accourut triomphante, prit la petite par la main et lui dit :

« Viens voir, viens vite voir. »

Elle l'entraîna vers le portail, l'entr'ouvrit et dit :

« Regarde du côté du puits. Voilà une comtesse. »

Henriette aperçut une vieille dame courbée par l'âge, vêtue de vêtements déguenillés qui collaient sur elle comme un fourreau, la main appuyée sur une canne qui ressemblait à une béquille.

« Eh ! la fée Carrabosse ! cria un jeune paysan.

— Veux-tu te sauver, petit drôle ! » répondit la vieille dame d'une voix chevrotante et en brandissant son bâton.

Digitized by Google

« C'est une comtesse, dit Sophie ; elle a des bois, des prés, des métairies et de l'argent comptant.

— C'est égal, dit Henriette, je ne veux pas être comtesse.

— Ni moi, » répliqua la servante.

Henriette savait comment était sa tante, mais il était plus difficile de savoir comment était Paris, où cette tante habitait. Sophie, qui ne reculait devant rien pour éclairer sa petite amie, choisit un instant où elles étaient seules au logis, et lui fit parcourir le salon, les chambres et toute l'habitation. Elle montra à Henriette les gravures, les tableaux, les livres, les cahiers de musique.

« Tout cela, dit Sophie, est fabriqué à Paris. »

Henriette en conclut que Paris était une ville exclusivement composée de peintres, de savants et de musiciens.

« Mais alors, dit Sophie, il est bien étonnant que l'Empereur y soit.

— C'est pour les empêcher de se battre, » répondit Henriette.

Elles n'abordaient, du reste, qu'en tremblant, ces graves sujets d'entretien, car si elles n'aimaient pas à rester court dans le chapitre des inductions et des probabilités, elles craignaient toutefois, par une sorte de loyauté native, de s'aventurer sur un terrain inconnu, et, quand par hasard elles y étaient, elles préféraient avouer leur ignorance plutôt que de s'avancer en avant, en risquant de faire fausse route. Ces tâtonnements à travers l'obscurité cessèrent lorsque Sophie, pleinement rassurée sur la discrétion d'Henriette, se mit à lui parler de Mme Guérin. Henriette, alors, était insatiable à écouter, et Sophie infatigable à raconter.

« Quand je suis entrée chez ta mère, dit un jour Sophie, ton père vivait encore.

— Tu l'as connu?

— Oui.

— Comment était-il?

— Grand, beau, les cheveux encore noirs, la figure affable, la voix douce, et, quand il vous parlait, on était toujours tenté de le remercier. Je ne suis pas surprise que ta mère l'ait pris pour mari, malgré..... Elle aurait pu, à ce qu'il paraît, être comtesse, si elle avait voulu. Elle est de Paris aussi, où les femmes deviennent comtesses si cela leur fait plaisir, mais elle a préféré épouser ton père qui était négociant à la ville. Votre maison était là-bas, près de Saint-Michel ; tu ne peux pas te la rappeler, mais je la vois encore, avec ses gros ballots devant la porte et dans le magasin. Vous n'étiez pas comme ces boutiquiers qui vendent une chandelle de deux sous enveloppée dans du papier, vous faisiez le commerce en grand, et quand vous donniez des bals, les plus huppés de la ville s'empres-

Digitized by Google

saient d'y venir danser. On cajolait déjà ta sœur Aglaé, qui était jolie comme un ange, et j'entendais dire autour de moi que ce serait une des plus riches héritières du département. Les choses ont bien changé. Les réceptions cessèrent tout à coup. Ton père mourut, frappé par un mal auquel les médecins ne connaissaient rien. Les autres domestiques, nous étions cinq, me dirent : « Sophie, il faut partir, la maison est ruinée. » Et, effectivement, ils firent régler leur compte et décampèrent. Quant à moi, il me semblait que c'était une ingratitude de m'en aller. Ta mère m'inspirait de la compassion, et, pour rien au monde, je n'aurais voulu me séparer d'elle. Elle ne se contraignait pas devant moi, et je la voyais souvent s'enfoncer dans ses pensées qui l'écrasaient comme des chaînes et la tenaient longtemps immobile. Dans ces moments-là, des larmes coulaient le long de ses joues, et elle avait l'air si absorbée que j'évitais de faire le moindre bruit autour d'elle, comme si j'avais été dans la chambre d'une morte. Mais elle avait tant de courage, ta bonne mère, que sitôt qu'un de ses enfants arrivait auprès d'elle, ses pleurs se trouvaient taris comme par miracle, elle souriait, elle adressait une bonne parole à Aglaé, à Victor ou à Léon ; on eût dit, dès qu'ils paraissaient devant elle, qu'ils la prenaient par la main pour la retirer du tombeau. Un soir elle me dit : « Sophie, vous ne m'avez pas demandé votre compte ? — Moi, madame ! A moins que vous ne me chassiez !.... — Mais vous savez que nous ne sommes plus riches ? — Cela m'est égal. — Vos gages..... » Je l'interrompis, je la suppliai de me garder. Vois-tu, Henriette, cela lui a fait plaisir. Elle a dit, en levant les yeux au ciel : « Allons, tout le monde ne m'abandonne pas. » Elle voulait me faire asseoir auprès d'elle. Je n'y ai pas consenti, comme tu penses. « C'est que j'ai à vous parler longuement, m'a-t-elle dit. — Eh bien, parlez, madame ; je vous écoute. » Alors, pendant plus d'une heure, elle m'a donné ses instructions. Elle me dit qu'il fallait supporter à nous deux le coup qui la frappait, sans que ses chers enfants en fussent atteints. « Ils sont trop jeunes pour lutter et souffrir, ajouta-t-elle. L'essentiel est qu'Aglaé continue à être belle et aimable, que Victor et Léon deviennent des hommes, et qu'ils reçoivent tous les trois une éducation conforme à leur rang. S'ils se savaient au-dessous des autres par la fortune, ils y resteraient peut-être par le caractère, et c'est ce que je ne veux pas. N'ai-je pas raison, Sophie ? » Elle me consultait ! Elle me consulte encore quelquefois, dans les grandes occasions. Je ne manquai pas de l'approuver, comme tu peux croire, et je lui dis : « C'est prudent et avisé, madame ; les enfants qui par pauvreté ou insouciance sont négligés ne sont pas grand chose plus tard. J'en ai vu bien des exemples. Si vous donnez à vos fils et à votre fille (tu

Digitized by Google

n'existais pas encore) de l'instruction, une bonne santé et des vertus, vous ferez plus pour leur bonheur que si vous leur accordiez des millions. »

Sophie s'interrompit. Elle fut presqu'effrayée de l'attention avec laquelle Henriette écoutait.

« J'ai peut-être tort, pensa la servante, de raconter tout cela à la petite. »

Celle-ci attendit un instant, et dit :

« Après ?

— Je ne me rappelle plus.

— Oh ! si. Parle-moi encore de maman. »

L'enfant entoura de ses bras Sophie, l'embrassa et la supplia avec tant d'instances que Sophie n'eut pas la force d'y résister. Elle avait voué une sorte de culte à Mme Guérin. Ce cœur, jusqu'alors vide ou rudement froissé, avait trouvé là un amour, une religion qui se manifestaient par un dévouement à toute épreuve. Ne sortant, et très rarement, que pour des achats, ignorant les commérages, n'ayant ni parents, ni amant, ni ami, Sophie éprouvait trop le charme de ces confidences pour ne pas céder facilement aux prières d'une petite fille qui était son unique compagne. La brave femme était d'ailleurs intérieurement flattée et heureuse de faire partager à l'enfant sa respectueuse tendresse pour Mme Guérin, son admiration, son adoration sans bornes. Henriette, en effet, regardait d'un œil curieux et ému cette grande et imposante figure de sa mère, qui lui apparaissait, comme dans un ciel, à travers les obscurités de ces entretiens naïfs. Mme Guérin, qui en devint peu à peu l'inépuisable sujet, s'élevait, grandissait, prenait des proportions à la fois majestueuses et radieuses. Lorsque l'enfant, couchée et à moitié endormie dans son lit à la suite d'une de ces longues causeries du soir, se berçait dans ces vagues sensations qui tiennent du rêve et de la réalité, il lui semblait parfois que le plafond s'entr'ouvrait, et elle apercevait distinctement sa mère, lui souriant d'un air doux et triste, et planant au-dessus d'elle au milieu des étoiles.

Entraînée par une pente insensible, Sophie, qui avait trop parlé pour pouvoir se taire désormais, ne cacha rien de ce qu'elle savait. Henriette connut les sacrifices de sa mère, son abnégation, ses épreuves sans cesse renouvelées, les difficultés surmontées pour que Victor et Léon finissent leurs études, son peu de ressources, son héroïque persistance à les rendre suffisantes, ses économies à la campagne, sa probité malgré ses embarras journaliers, le respect qu'elle inspirait à tous ceux qui l'approchaient.

« Personne n'a pu apprécier comme moi le mérite de ta mère, » disait souvent Sophie.

Digitized by Google

Et, un jour que Victor ou Léon l'avait affligée, il lui échappa d'ajouter :

« Dieu veuille que ses enfants ne soient pas ingrats ! »

Henriette releva ce mot. Une sorte de sagacité précoce avait été développée en elle par ces récits.

« Quand les petits oiseaux quittent leur nid, dit-elle, et s'en vont chacun de leur côté, leur mère ne les considère pas comme des ingrats. Elle est heureuse, au contraire, elle sait qu'elle a fait son devoir, et que, sa tâche étant remplie, elle peut confier ses petits à la protection de Dieu. »

Sophie fut surprise.

« Comme tu raisonnes ! dit-elle.

— C'est toi qui m'a appris, » répliqua Henriette.

Et, par une sorte de pudeur dont se revêtent les qualités de l'âme aussi bien que les traits du visage, elle s'empressa de montrer qu'elle n'était rien encore qu'une petite fille et se mit à embrasser follement Sophie.

Celle-ci, cependant, n'était pas satisfaite, et dit :

« Est-ce que tu quitteras, toi aussi, ta mère sans regrets, à l'âge où tu seras grande ?

— Moi ! répondit Henriette, redevenant subitement sérieuse ; je voudrais mourir pour lui épargner un chagrin. »

Elle se divulguait déjà telle qu'elle était : observatrice clairvoyante pour bien des choses que l'isolement et la réflexion précoce enseignent même aux enfants, exaltée dans son affection pour sa mère qui, dès à présent, prenait la première place dans son cœur. Cette affection, toutefois, n'éclata point par des allures vives, expansives, exigeantes comme celle que les autres enfants de Mme Guérin ressentaient pour leur mère. Aglaé, Victor et Léon témoignaient la leur bruyamment et en acceptaient plutôt les bénéfices qu'ils n'en recherchaient les renoncements. Celle d'Henriette, au contraire, fut réservée, humble, silencieuse. Semblable à ces pures tendresses par lesquelles les âmes s'élèvent jusqu'à l'abnégation la plus absolue, elle aspirait à tout donner sans rien demander en échange. Sophie, dans ses peintures ingénues, avait esquissé une figure si noble, si imposante, si au-dessus de l'humanité, qu'Henriette adorait sa mère dans l'ombre, de loin, comme on adore Dieu.

Telle était la situation de la famille Guérin le jour où l'on a vu Mme Marny revenir de la messe, Aglaé solliciter la promesse d'un châle pareil à celui de son amie Noémie, Victor et Léon obtenir le droit de chasser, et Henriette apporter timidement son bouquet. Après avoir, pour ainsi dire, regardé ces personnages penser, il est

Digitized by Google

temps de les voir un peu agir, d'autant mieux qu'une occasion se présente.

VI

Victor et Léon, parmi leurs distractions nombreuses, en avaient une de prédilection. Elle se nommait la chasse à Jean-Pierre, et consistait en une poursuite acharnée d'un jeune paysan qu'on attirait dans les jardins. Ce fut Léon qui l'imagina. De la terrasse, il vit un matin Jean-Pierre qui se promenait nonchalamment dans le chemin. Une idée triomphante traversa la tête de Léon, qui alla fermer à clef les différentes portes, ouvrit ensuite une petite porte près de la terrasse et appela le paysan.

« Qu'en veux-tu faire? dit Victor.

— Tu vas voir. Nous allons rire. »

Jean-Pierre s'était approché, mais sans entrer.

« Viens donc, dit Léon ; tu gagneras deux sous.

— A quoi?

— A m'aider pour traîner une brouette. »

La proposition était belle. Mais dès que Jean-Pierre fut dans le jardin, Léon ferma la porte, mit la clef dans sa poche, fit signe à son frère, et ils s'élancèrent tous les deux sur le jeune gars en lui distribuant des coups de poing. Celui-ci les reçut en criant, mais sans bouger, et, impatienté de cette torpeur, Léon lui dit :

« Sauve-toi donc, imbécile. »

Se sauver! Par où? La porte était close. Jean-Pierre espéra se sauver par le portail et s'enfuit à toutes jambes. Au portail, il fut repris, rossé par les deux frères qui criaient à l'envi :

« Sauve-toi, sauve-toi. »

Victor avait compris le divertissement et s'amusait beaucoup.

Dans sa course effrénée, le malheureux garçon arriva plusieurs fois au mur de la terrasse et le considérait avec épouvante, car s'il était à hauteur d'appui dans le jardin, il s'élevait à une hauteur de dix pieds au-dessus d'une prairie qui se trouvait au bas. Léon devina les hésitations de Jean-Pierre, ses espérances de salut, sa frayeur qui l'empêchait de franchir cette barrière entre lui et ses agresseurs.

« Saute donc, saute! » crièrent les deux frères.

Mais Jean-Pierre se sauva d'un autre côté et ne se décida à sauter qu'après quelques bons coups qui lui furent administrés dans un temps d'arrêt.

Cette chasse avait été renouvelée souvent. L'appât des deux sous

Digitized by Google

était irrésistible. Henriette la voyait parfois, avec une grande répulsion, passer, folle et échevelée, devant elle. Mme Guérin, se montrant un jour à une fenêtre, avait demandé ce que l'on faisait. Maintenu par les menaces à voix basse des deux frères, Jean-Pierre répondit lui-même qu'ils jouaient tous les trois à courir. Henriette, incapable d'accuser, se contenta d'engager ce garçon à ne plus revenir. Un autre avertissement plus sérieux lui arriva bientôt. A la suite d'un de ses sauts périlleux, Jean-Pierre resta étendu sans mouvements sur l'herbe. Victor et Léon, pour compléter la fête, avaient pris l'habitude de profiter du moment où le paysan était encore en vue dans la prairie pour le cribler, afin d'exercer leur adresse, de mottes de terre durcie. Ils s'arrêtèrent, stupéfaits, en remarquant que leur victime ne bougeait plus. Jean-Pierre fit un effort, se leva, et retomba en poussant un cri aigu.

« L'imbécile s'est cassé la jambe, dit Léon.

— Rentrons, ajouta Victor, et nous dirons que nous n'avons rien vu. »

Léon, plus humain et plus intelligent que son frère, l'emmena derrière un massif d'arbustes, afin de décider, dans une rapide conférence, le parti qu'ils avaient à prendre.

« Nous pouvons, dit le jeune homme, laisser là ce maladroit, après avoir jeté un panier de fruits à côté de lui. Il sera censé nous avoir volés et s'être blessé en escaladant le mur.

— Très ingénieux ! répliqua Victor en approuvant.

— Mais, par contre, j'ai regret d'abandonner ainsi ce pauvre diable.

— Moi aussi, dit Victor avec sensibilité.

— Allons l'aider à revenir chez lui, continua Léon ; s'il a le malheur de nous accuser, nous serons toujours à même de répondre qu'il nous a volés, et que nous ne sommes pour rien dans son accident, juste punition de ses méfaits. »

Ils rejoignirent donc Jean-Pierre qui, par bonheur, n'avait qu'une entorse très douloureuse, mais non dangereuse. Obligé toutefois de rester huit jours couché, ce garçon résolut de ne plus s'exposer à pareille aventure, et les deux frères furent pendant un temps privés de leur distraction favorite. Le jour même où Mme Guérin leur avait promis à chacun un port d'armes, Léon aperçut Jean-Pierre se promenant d'un air désœuvré sous les murs du jardin. Victor, au milieu de la cuisine, était en train de nettoyer les canons de son fusil avec de l'eau bouillante. Par instants, enfonçant la baguette garnie d'un tire-bourre entouré d'un tampon de linge dans un des tubes remplis d'eau, il la faisait jaillir par la lumière de l'autre extrémité en un jet mince et continu, qu'il dirigeait plaisamment sur Sophie.

Digitized by Google

« Finissez donc, » disait-elle doucement.

Mais elle ne se dérangeait pas plus qu'un boule-dogue ne se dérange devant les mesquines attaques d'un roquet.

Léon survint et prononça tout bas ces mots magiques :

« La chasse à Jean-Pierre ! »

Victor quitta immédiatement son occupation et suivit son frère. Ils appelèrent le paysan, qui s'approcha, mais en disant « qu'il ne voulait pas y aller. » Simultanément, Victor et Léon prirent chacun dans leur poche un décime et l'élevèrent à la hauteur de l'œil.

« Tous les deux pour moi ? dit Jean-Pierre fasciné.

— Oui. »

C'était tentant. Avec une pareille somme, Jean-Pierre pouvait acheter de la glu, un morceau de parchemin pour l'enfermer et l'étendre sur des baguettes de frêne, attraper des chardonnerets ou des linots, et les vendre le dimanche à la ville, sur la place Saint-Michel. Tout un commerce ! Ou bien, il pouvait acheter du fil pour faire des petits filets ronds, mettre au milieu des grenouilles écorchées, tendre le tout dans les ruisseaux, dans l'Auzette ou la Valoine, et pêcher des centaines d'écrevisses. Autre commerce !

Néanmoins, le pauvre diable hésitait.

« Non, non, dit-il ; vous me feriez du mal. »

Et il fit mine de se retirer.

Les deux frères se précipitèrent vers la petite porte, l'ouvrirent, et placèrent leurs deux décimes bien en évidence dans l'allée. Ils brillèrent au soleil d'un éclat irrésistible, et Jean-Pierre, lorsqu'il les regarda de loin, en fut ébloui.

« C'est pour toi, dit Léon d'un air engageant ; viens les prendre. »

Le paysan savait bien ce qui l'attendait. Il voyait les deux frères prêts à bondir sur lui s'il se hasardait dans le jardin. Cependant il ne put pas résister ; l'appât était trop puissant, trop attractif. Victor se rua sur Jean-Pierre, tandis que Léon fermait la porte.

« Il est pris ! il est pris ! » crièrent les deux frères.

Le malheureux garçon connaissait son sort. Il songea d'abord à mettre en sûreté la monnaie qu'il avait saisie et qu'il craignait d'être obligé de restituer. Il la glissa dans ses souliers sans trop s'inquiéter des coups qui pleuvaient sur lui, et se sauva vivement.

La fête commençait. Léon s'était armé d'un fouet ; Victor, toujours imitateur, s'empara d'un bâton qui soutenait un rosier. Les deux frères poussèrent un hurrah frénétique :

« Voilà la chasse à Jean-Pierre qui passe ! Voilà la chasse à Jean-Pierre ! »

Celui-ci se montra plein de vaillance et d'ardeur. Rapide comme un cerf poursuivi par les chiens, il fit deux fois le tour du vaste

Digitized by Google

jardin sans reprendre haleine, espérant peut-être lasser ses adversaires. Mais la férocité se lasse moins vite que ses victimes. Bientôt le paysan, haletant, n'esquiva plus les coups que par des feintes, des surprises, des arrêts subits, des stations à l'abri d'un gros arbre, des brusques changements de route. La chasse, folle et désordonnée, ne respectait plus rien. Elle foulait aux pieds les carrés de légumes, traversait les plates-bandes, écrasait les fleurs, brisait les obstacles. L'émotion était si grande, la poursuite si acharnée, qu'elle ne proférait plus ni cris ni paroles, pour ne rien perdre de ses forces. Jean-Pierre avait parcouru plusieurs fois la terrasse, mais il refusait obstinément de s'élancer par-dessus le mur. Traqué, épuisé, n'en pouvant plus, il se défendait par tous les moyens possibles. A un instant où il était près d'être atteint, il jeta aux deux frères une échelle dans les jambes. Un instant après, il ramassa des poignées de terre et les en aveugla. Victor, peu désireux d'endommager sa peau, fut sur le point d'abandonner la partie. Léon lui fit honte de cette faiblesse. La victoire, d'ailleurs, ne tarda pas à se décider pour eux. Victor, d'après un mot d'ordre de son frère, s'était mis en embuscade dans un passage étroit, où il se cacha, tandis que Léon, par une manœuvre habile, y ramenait Jean-Pierre. Quand celui-ci y fut définitivement engagé, Victor, apparaissant, lui barra le chemin. Jean-Pierre n'hésita point; il continua sa course, les poings en avant, résolu à frapper fort et ferme. Victor eut peur, s'effaça, et n'osant porter la main sur le fugitif, il lui lança son bâton dans les jambes. Jean-Pierre trébucha et tomba. Cette catastrophe lui enleva toute énergie.

« Ne me faites pas de mal, » dit-il en se pelotonnant comme un chien que l'on va fustiger.

Léon le saisit par une oreille, Victor par l'autre, et ils le soulevèrent ainsi.

« Nous ne te battrons pas, dit Léon, car tu es un brave et tu t'es bien défendu; mais tu vas sauter. »

Malgré ses supplications, ils le conduisirent à la terrasse.

Au pied du mur fatal, Jean-Pierre s'affaissa sur lui-même et resta à genoux.

« Je me tuerais, dit-il.

— Allons donc! répliqua Léon; mon chat saute de bien plus haut. »

Mais rien ne put vaincre la répugnance du paysan. Voyant qu'on l'empoignait pour lui faire exécuter de force le saut périlleux, il fit un suprême effort, se dégagea et s'enfuit. Il n'aurait pas tardé à être rattrapé par les deux frères irrités et exaspérés de cette résistance à leurs désirs. Mais Henriette, témoin d'une partie de cette

Digitized by Google

scène, avait cherché partout une seconde clef, l'avait trouvée, e montra à Jean-Pierre la petite porte ouverte. Il profita de cette chance de salut inespérée, et s'évada. Victor et Léon, pâles de fureur, s'avancèrent vers leur sœur. Transporté d'indignation, Victor leva la main sur elle. Elle resta calme, immobile, muette. Léon retint le bras prêt à frapper.

« Ne la bats pas, dit-il; cela ferait toute une histoire. Viens. Je sais comment la punir. »

Quelques mois auparavant, des maçons étaient venus pour une petite réparation et avaient laissé dans un coin un tas de plâtre en poudre. Henriette avait joué avec ce plâtre. Elle s'était aperçue que si on le mouillait il se solidifiait. Cette découverte avait fait naître un grand projet. L'enfant avait imaginé de construire une petite cathédrale, semblable, ou à peu près, à celle de la ville. Ce projet téméraire était d'une réalisation bien difficile, mais l'enfant ne se découragea point. La nef et la tour, haute d'au moins deux pieds, étaient déjà faites. L'édifice s'élevait dans une partie du jardin peu fréquentée. Autour de lui, la terre battue simulait les places avoisinant les églises, et de belles marguerites, symétriquement plantées, figuraient des arbres. Les principaux corps de bâtiments étaient achevés, il ne manquait plus que les sculptures, les ornements. Une grande rosace était presque finie. Pour ce travail artistique et délicat, Henriette avait fait bien des essais infructueux. Enfin, elle vint à bout de mouler sans la casser une rondelle de plâtre dans le creux d'une assiette. Le rond une fois sec, elle l'avait creusé patiemment avec un couteau, de manière à obtenir des dentelures plus ou moins régulières, des fines broderies. Cette rosace terminée, Henriette n'avait pu résister au plaisir de la montrer, avant même de l'assujettir dans le creux ménagé pour la recevoir. L'enfant était, du reste, très impatiente de faire apprécier sa cathédrale. Tout récemment, elle avait dit à Sophie :

« Sophie, veux-tu venir à la messe ?

— Je veux bien.

— Viens avec moi.

— Laisse-moi mettre mon bonnet.

— Ce n'est pas la peine. »

Sophie se doutait de quelque surprise, car elle avait vu gâcher du plâtre avec de grands airs de mystère. Mais ce qu'elle avait pu prévoir était bien mesquin devant la réalité, et Sophie se récria d'admiration en contemplant l'œuvre de la petite fille :

« C'est une merveille ! » dit la servante.

Et l'enfant ajouta dans son naïf triomphe :

« Ce sera une cathédrale pour les oiseaux. »

Digitized by Google

Quand Henriette, après avoir facilité l'évasion de Jean-Pierre, entendit ce mot de Léon : « je sais comment la punir ; » elle eut peur, et un pressentiment cruel lui traversa l'esprit. Elle ne fit cependant rien pour échapper à sa destinée, pour apaiser la colère de ses frères. Elle n'aurait pas demandé pardon, même pour sauver sa vie, et surtout dans une circonstance où sa conscience ne lui reprochait rien. Elle espéra que ses frères ne s'aviseraient pas d'une vengeance aussi noire. Elle se dirigea vers sa chère cathédrale pour la protéger, la défendre ; mais la petite fille frissonnait sous une secrète terreur et, par moments, n'avait plus la force de marcher. Quand elle arriva près de son édifice, elle recula de désespoir, puis contempla d'un œil fixe et hagard les débris informes qui jonchaient la terre. La cathédrale n'existait plus. Tout était saccagé, détruit, réduit en poussière. On avait piétiné sur l'église, sur les marguerites qui l'entouraient d'une frange de verdure. Henriette se sentit mourir. Elle s'arracha de ce spectacle, surmonta l'intensité de son chagrin et alla trouver Sophie.

« Sophie, dit-elle, viens dans ma chambre. »

Quand elles y furent toutes les deux, Henriette dit :

« Sophie, ils ont cassé ma cathédrale. »

La servante eut mille peines à adoucir cette douleur. Cette brave femme alla même jusqu'à dire :

« Sois tranquille ; je t'en bâtirai une autre. »

Elle pleurait et s'effrayait de voir qu'Henriette avait les yeux secs.

« Pleure donc, dit-elle ; cela te fera du bien. »

Henriette finit par pleurer, et ses larmes la soulagèrent un peu.

HIPPOLYTE AUDEVAL.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LES HISTORIENS

DE

L'ÉCOLE AMÉRICAINE[1]

IV

WASHINGTON IRVING

Sketch-Book. — History of the Life and Voyages of Christophe Columbus. — Voyages and Discoveries of the companions of Columbus. — A Chronicle of the conquest of Grenada, by fray Antonio AGAPIDA. — *Alhambra. — Legends of the conquest of Spain. — Tour on the Prairies. — Abbotsford and Newstad. —Astoria.—Adventures of captain Bonneville, in the Rocky mountains and the Far-West. — Mahomet and his successors. — Oliver Goldsmith. — Life of Washington, etc., etc.*

Ce n'est pas sans regret, mais c'est sans étonnement que j'ai constaté récemment, à propos d'ouvrages fort médiocres sur don Carlos et sur Philippe II d'Espagne, et dans les discussions soulevées entre journaux, au sujet du Mexique, un silence complet autour de Prescott. Je ne sache pas même que le nom de l'illustre historien américain soit venu au bout de la plume des critiques, des polémistes et des chercheurs de solutions. Silence calculé, silence involontaire, silence d'ignorants? Je serais fort empêché de le dire. Que quelques-uns de ces dispensateurs de la renommée en aient appelé,

[1] Voir la *Revue Contemporaine*, 2e série, t. XIII (livr. du 31 janvier 1860); t. XVIII (livr. du 15 décembre), t. XXIV (livr. du 30 novembre 1861).

Digitized by Google

quand il s'est agi de don Carlos et du sombre fils de Charles-Quint, aux mémorables travaux du savant M. Gachard, c'était justice; mais M. Gachard n'est pas seul à avoir porté la lumière au milieu des ténèbres, des horreurs et des sinistres épopées de cette période de l'histoire d'Espagne. Sans compter MM. Amédée Pichot et Mignet, à qui revient une belle part dans ces découvertes et dans ces élucidations, il nous semble que l'auteur de l'*Histoire de Philippe II*, une œuvre de haute main, pleine de science, de vérité, de philosophie, d'équité, à laquelle il n'a manqué pour être un sévère chef-d'œuvre que d'échapper à l'exubérance qui caractérise les historiens de l'école américaine, — il nous semble, dis-je, que l'auteur de l'*Histoire de Philippe II* commandait tout au moins une mention. Son nom n'a pas moins échappé à l'attention de nos publicistes, quand il s'est agi de plonger le regard dans le passé historique et mystérieux de cet antique empire du Mexique régénéré par nos armes. Si les travaux de Prescott fussent restés enfouis dans leur langue originelle, nous eussions compris la discrétion de nos critiques et de nos discoureurs ; mais comme les œuvres de ce maître ont été traduites et bien traduites en notre langue, qu'elles ont tous les droits possibles à la popularité, je m'explique malaisément ce parti pris de silence, qui est devenu coupable à force de persistance.

Peut-être cependant ne faut-il pas trop s'en étonner. En France, nous avons, en général, et c'est un défaut que nous finirons par payer très cher, la préoccupation de tout savoir (je ne dis pas la *prétention* de tout savoir, par respect pour quelques rares hommes à qui sied cette prétention). Au lieu de nous en tenir à des études que nous imposent telles ou telles de nos aptitudes, et le manque de mesure aidant, qui est l'ordinaire des esprits superficiels, — et à force d'ambition quelquefois ils demeurent superficiels, — nous arrivons à une légèreté impardonnable dans nos jugements, à l'oubli injuste des efforts les plus louables chez autrui, et nous donnons à nos meilleures intentions je ne sais quel cachet fâcheux d'ignorance qui pèse sur la critique courante de nos jours, sur celle-là même qui jouit cependant de la faveur la plus marquée auprès de la masse des lecteurs. La littérature américaine, — et j'entends ses œuvres les plus élevées, celles dont le relief ne devrait pas passer inaperçu des hommes sérieusement attentifs aux grandes productions de l'esprit humain, — la littérature américaine est médiocrement connue et médiocrement populaire en France. Les faits que je viens de signaler ne le prouvent que trop. L'Amérique elle-même, pour mieux dire, l'Amérique politique, sociale, économique, financière, agricole, industrielle, est inconnue autant et plus que sa littérature. Combien d'écrivains, combien de cri-

Digitized by Google

tiques, combien d'hommes d'Etat, je choisis parmi les gens pour qui c'était un devoir de profession et de position, se sont appesantis sur les phénomènes d'ordre moral et d'ordre matériel qui s'accomplissaient dans cette société sans cesse croissante? Il a fallu les luttes sanglantes dont les récits ont déjà un aspect légendaire pour révéler en quelque sorte à beaucoup d'entre nous l'existence politique et agricole de l'Amérique du Nord : et cependant l'esclavage et le coton, une institution économique, une production agricole, voilà ce qui nous apparaît jusqu'ici au fond de cette guerre d'extermination où l'on s'étonne que les vivants n'aient pas été noyés dans les flots de sang que les morts et les blessés ont laissés couler sur les champs de bataille! Quand l'Amérique sociale et politique est si peu connue, si peu étudiée, que les mensonges de la passion ont eu beau jeu d'éveiller en France des encouragements et des applaudissements à cette guerre, — pourquoi vouloir que l'Amérique littéraire y soit familière? pourquoi exiger que le commun des lettrés connaisse à fond les œuvres des Prescott, des Bancroft, des Everett, des Motley, des Ticknor, des Emerson, des Washington Irving, et de tant d'autres écrivains, historiens, savants, poètes, orateurs de qui la nomenclature serait trop longue à donner? — Toutefois, il ne faut pas désespérer d'arriver à ce résultat. Ce qui nous donne un peu de confiance, c'est que nous ne saurions oublier qu'en France deux ou trois journaux au plus prêtent franchement, aujourd'hui, leur appui à cette lutte sauvage, tandis qu'à son début nous étions seul ou à peu près seul à montrer notre impartialité entre les deux camps, en défendant ici même les droits du Sud. Le revirement qui s'est opéré en faveur de l'Amérique politique peut s'opérer un jour en faveur de l'Amérique littéraire, et la légitime popularité dont certains écrivains transatlantiques jouissent auprès d'un groupe restreint de lettrés s'étendra et gagnera la masse du public, trop longtemps indifférente.

I

L'heure de la justice en littérature sonnera pour l'Amérique. Elle possède d'ailleurs des hommes de taille et de trempe à ramener les plus incrédules et les plus inattentifs. Si tous n'ont pas la mâle ampleur de ces historiens à la fois polémistes et philosophes que je nommais plus haut, il en est qui, moins méconnus que ceux-ci, et déjà familiers à un plus grand nombre de lecteurs, sauront, comme Washington Irving, par exemple, ouvrir définitivement le chemin à

Digitized by Google

la vulgarisation parmi nous de la littérature américaine, autre que la littérature de romans et d'aventures. Washington Irving possède, en effet, toutes les qualités requises pour ce rôle enviable de vulgarisateur; ses travaux les plus sérieux dans un ordre élevé, où le souffle lui manqua quelquefois, ont cette marque d'esprit, de finesse, d'observation qui, dans ses œuvres d'imagination et de fantaisie, s'allient à une grâce exquise et à un sentiment hautement littéraire. Tant et de si réels avantages ont fait à Washington Irving une position à part dans l'histoire de la littérature anglo-américaine. Il semble avoir été doué d'une façon particulièrement remarquable pour se plier à la mission qu'il était appelé à remplir, dans son propre pays d'abord, en y imposant, par la simple autorité de l'esprit, le goût et la passion des lettres, puis en Angleterre et en France, en forçant la main, ici et là, aux préjugés que l'on nourrissait contre la littérature transatlantique. La nature avait doté Washington Irving de trois qualités spéciales; celles-ci, en se manifestant tout naïvement chez lui et sans qu'il y mît le moindre calcul, aidèrent à ce triple résultat. La première fois qu'il toucha une plume à New-York, ce fut pour faire pleuvoir sur les ridicules et les prétentions d'une société en ébullition, une grêle de sarcasmes et de moqueries auxquels répondit autour de lui un immense éclat de rire, c'est-à-dire un immense succès. Ce début satirique faisait d'ailleurs un si frappant contraste avec les ouvrages de disputes théologiques, à peu près l'unique produit alors de la presse et de la librairie américaines, que les concitoyens de Washington Irving en furent comme étourdis. Plus tard, lorsque ses œuvres traversèrent l'Océan et vinrent demander droit de cité en Angleterre, les Anglais s'éprirent jusqu'à l'engouement de cet étranger qui décrivait leurs mœurs, leurs paysages, leurs villes, leurs campagnes, avec une vérité irréprochable, et dans un langage d'une pureté et d'une élégance que ne dépassait aucun de leurs classiques. Washington Irving, après avoir créé la littérature en Amérique même — je dirai plus loin dans quelles limites — eut la gloire d'importer cette littérature en Angleterre, de charmer et d'étonner la vieille mère-patrie, qui n'était accoutumée à recevoir de ses anciennes colonies que des produits matériels. Puis quand les premiers livres de Washington Irving passèrent le détroit, sur le bruit de leur renommée, et tombèrent dans le courant parisien, on leur trouva ce parfum de grâce, cet air de jeunesse, cette sensibilité, cet agrément de la brièveté, cette légèreté dans la touche, cette mesure exquise entre le sourire et l'émotion qui suffisaient jadis, et à bon droit, à gagner les sympathies des difficiles et des raffinés. Cet homme, en un mot, prit les gens par le côté sensible, et comme il était écrit là-haut qu'il devait les prendre

Digitized by Google

tous à la fois, en s'imposant à chacun par une supériorité qui était dans sa nature à lui, témoignage incontestable de cette mission que nous lui avons attribuée. Les habiles, qui courent après le succès, ont souvent la ressource de certains procédés qu'ils appliquent avec bonheur à la conquête de cette toison d'or. Flatteurs des passions et des goûts de chacun, ils ont des souplesses de courtisans dans la pensée, dans la forme, dans le style; ils atteignent ainsi à leur but, c'est peut-être une preuve de talent. Mais il n'en fut pas de même de Washington Irving : aucun procédé chez lui, aucun calcul, aucune préoccupation du résultat que j'ai constaté. Les causes auxquelles il dut sa triple et soudaine popularité étaient chez lui des qualités natives, spontanées. C'est ce que prouvera l'étude de cette longue existence littéraire.

II

Washington Irving est né à New-York, le 3 avril 1783; il est mort le 28 novembre 1859, à près de soixante-dix-sept ans. Il eut une vie bien remplie, assez éprouvée au début, et dont la plus grande partie fut remplie par la culture unique des lettres; c'était, à cette époque, un cas exceptionnel en Amérique, moins rare cependant aujourd'hui. Son père était Ecossais, sa mère Anglaise. Il les perdit dans sa plus tendre enfance et fut élevé par ses frères : l'aîné, quoique lancé dans les affaires commerciales, avait du goût pour la littérature et était propriétaire du journal où W. Irving donna ses premiers coups de plume. On le soupçonne même d'avoir été son collaborateur dans plusieurs de ses œuvres. Il mourut représentant de New-York au Congrès. Le second frère, le docteur Peter Irving, trempa quelque peu aussi, affirme-t-on, sa plume dans l'encrier du jeune homme, que chacun encourageait; enfin, le troisième des aînés de Washington Irving était juge à New-York; homme d'une grande capacité et d'une vaste érudition. On ne dit pas s'il a le droit de revendiquer quelques pages dans l'œuvre de son frère. Ces détails sur la famille de Washington Irving suffisent pour indiquer que les conseils éclairés n'ont pas manqué à sa jeunesse. Les premières années de notre auteur ont été difficiles. Sa santé délicate inspirait des inquiétudes incessantes; ses études s'en ressentirent, mais son esprit gagna à l'espèce de repos auquel on le condamna. Le goût de l'observation, qui fut un des traits les plus saillants de son talent, se développa dans cette oisiveté de son intelligence, si on peut le dire. Son éducation s'acheva par les yeux; rien n'échappait, en effet, à son regard péné-

Digitized by Google

trant. Son enfance fut soucieuse, sa jeunesse mélancolique, mais traversée par des éclairs d'amabilité et de grâce. Il en résulta chez lui une maturité précoce, même pour un Américain. On pourrait lui attribuer cette réponse que l'on prête à un autre écrivain des Etats-Unis, son contemporain, Brockden-Brown. Alors qu'il avait dix ans, quelqu'un l'ayant traité d'*enfant* : « Que signifie cela? s'écria Brockden-Brown. Ignore-t-il que ce n'est pas l'âge, mais le bon sens qui fait l'homme? Je pourrais lui poser cent questions auxquelles il ne serait pas capable de répondre. » Pour toutes ces causes, Washington Irving arriva vers ses vingt ans avec un esprit assez bien approvisionné. Les faits extérieurs, l'état de la société au milieu de laquelle il vivait, société toute bigarrée, en plein bouillonnement, fournirent un fonds singulièrement riche à ses observations. La ville de New-York naissait à peine à cette prospérité prodigieuse qui en a fait une des Babylones du monde; de tous les coins de l'Union, de toutes les parties de l'Europe, des bandes d'émigrants s'abattaient sur cette île embrassée par deux fleuves, et dont chacun semblait pressentir les destinées colossales. La course à la fortune commençait; les ambitions s'accusaient dans des proportions déjà énormes. Cette population, active, remuante, agitée dans tous les sens comme une mer que rudoie un vent d'orage, était un composé de gens d'origine et de races diverses, amies un jour entre elles, rivales et ennemies le lendemain. Au milieu de cette foule turbulente, se dressait, grave et impassible comme un vieux monument, le groupe des premiers occupants de l'île de Manhattan, les débris de la vieille famille hollandaise, et qui, fiers de leurs antiques droits, les disputaient flegmatiquement aux envahisseurs du jour; ils entendaient laisser à perpétuité leur marque sur ce pays : rêve d'aristocratie! Ce pêle-mêle, ce choc de flots humains dans une marée montante de compétition et de résistance, tout cela offrait bien, en effet, un spectacle étrangement saisissant pour un observateur désintéressé comme l'était Washington Irving à cette époque. Ajoutons que New-York était loin d'avoir les proportions qu'elle a prises pour contenir le million d'âmes qui a envahi ses campagnes, peu à peu, jour par jour, village par village. Pour un désœuvré, comme l'était par force Washington Irving, il y avait un attrait irrésistible dans les courses le long des rives pittoresques de l'Hudson et de la rivière de l'Est, à travers les plaines encore sauvages, au sommet des rochers où avaient plané comme des aigles les armées de l'Indépendance. On y rencontrait souvent Washington Irving, errant quelque classique anglais à la main, poète ou prosateur, et partageant ses ravissements entre le spectacle que donnait à ses yeux cette nature splendide et les émotions qu'agitait en son cœur la lecture de ses livres favoris.

Digitized by Google

C'était assez de ce tumulte de la ville et de ces éblouissements des champs pour que ce jeune homme, un peu moqueur et fort impressionnable, ressentît le coup d'éperon qui pousse vers la publicité. La vanité de la gloire littéraire n'y entrait pour rien, car ce fut sous le pseudonyme de Jonatham Oldstyle que Washington Irving inséra, en 1802, dans le journal dont un de ses frères était l'éditeur, le *Morning Chronicle*, une série de lettres qui eurent quelque succès de circonstance. Réunies et publiées plus tard, sans l'assentiment de l'auteur, quand sa réputation fit de ses moindres ouvrages une bonne affaire de spéculation, ces lettres ne doivent marquer que comme une date dans l'œuvre de Washington Irving. On y pressent le futur écrivain du *Sketch-Book*, mais uniquement parce que le *Sketch-Book* a été fait. Considérés en eux-mêmes, ces essais pèseraient peu dans la balance, bien qu'ils soient traversés d'un souffle assez vif de gaieté et de plaisanterie grave et contenue; on y surprend une main habile à toucher les ridicules d'un crayon léger.

La santé de Washington Irving ayant de nouveau décliné, les médecins déclarèrent indispensable un voyage dans les latitudes méridionales de l'Europe. Il partit pour Bordeaux; de là, il se rendit à Nice, puis à Florence, à Rome, à Naples, stations heureuses et bienfaisantes qui permirent bientôt au jeune voyageur de visiter la Suisse, puis Paris, où il séjourna plusieurs mois; puis la Flandre, la Hollande, où la pente de son esprit l'appelait particulièrement; enfin, l'Angleterre, qui devait l'adopter. Ce ne fut que de longues années après qu'il aborda en Espagne. Jamais ordonnance de médecin ne fut plus utile et plus agréable à un malade que celle qui envoya Irving en Europe. Dans ses courses aux environs de sa ville natale, il avait saisi le germe de cette passion, tout à fait dominante chez lui; plus tard, la passion des voyages. « J'ai toujours aimé à la folie, dit-il dans un des chapitres du *Sketch-Book*, visiter des lieux nouveaux et étudier des mœurs et des caractères étrangers. Je commençai mes voyages alors que je n'étais qu'un bambin, en faisant maintes explorations dans les parties éloignées et les régions inconnues de ma ville natale. A mesure que je devenais grand garçon, j'étendais le cercle de mes observations. J'employais les après-midi de mes jours de congé à courir le pays d'alentour, et je m'étais familiarisé avec tous les lieux célèbres dans l'histoire ou dans les légendes. Je savais qu'à tel endroit on avait arrêté un assassin ou un brigand, qu'à tel autre avait été vu un revenant. Je visitai les villages voisins et augmentai mon fonds de science en étudiant leurs mœurs et leurs habitudes, en causant avec leurs sages et leurs grands hommes. Je m'aventurai même tout un long jour d'été jusqu'au sommet de la montagne la plus éloignée, d'où je

Digitized by Google

promenai mes yeux sur plus d'un mille de terre inconnue, et je fus étonné de trouver si vaste le globe que j'habitais. Ce goût d'excursions augmenta avec les années. Je me pris de passion pour les livres de voyages sur mer et sur terre, et me mis à les dévorer. Je négligeai les exercices de l'école. Comme j'errais tout pensif sur le quai du port, les jours de beau temps, épiant le départ des navires, qui bondissaient vers des climats lointains! de quel œil d'envie je suivais leurs voiles! et comme je me transportais, en imagination, aux extrémités du monde! » Nous avons tenu à citer ce passage du *Sketch-Book*, parce qu'il peint au vif tout un côté de la carrière de Washington Irving, toute une physionomie de son talent.

A son retour d'Europe, où il passa deux ans, Washington Irving, plus mûri d'études, l'esprit et la plume libres, se livra tout entier aux luttes littéraires. Ses voyages lui avaient beaucoup profité; il avait vu, observé, noté, mais il avait tout gardé au fond de son intelligence, comme une réserve pour l'avenir. On ne peut pas dire que ce fut par sagesse ou par modestie qu'il s'abstint d'éditer ses voyages; il y eut là comme le fait d'une influence supérieure à sa propre prévoyance. Retrouvant la société de New-York dans les conditions où il l'avait laissée, avec un peu plus d'exagération dans les extrêmes, il entreprit une étrange publication intitulée *Salmagundi*, œuvre hardie et spirituelle, à la collaboration de laquelle il attacha deux hommes qui ont marqué dans la littérature américaine : Verplanck et Pawlding. Le succès de cette publication, une sorte de *Charivari* ou de *Punch*, dépassa tout ce qu'on pouvait imaginer dans un milieu tel que New-York à cette époque. Ce fut un éclat de rire général pendant les deux années (1807 et 1808) que parut le *Salmagundi*. Des gens décidés à s'amuser en parcourant ces feuilles volantes s'étonneraient bien certainement aujourd'hui du plaisir passionné que prenait la génération d'alors à cette lecture. Le temps a glacé la vivacité de ces satires, agréables quand elles sortaient de la plume d'Irving ou de celle de Verplanck, amères et violentes quand Pawlding en agitait les lanières. Les couleurs de ces portraits, tracés de mains de maîtres, ont pâli; les générations et les mœurs ont marché d'un tel train à New-York et dans tout le Nouveau Monde, que ces *bonshommes* d'une ressemblance parfaite à soulever des *oh!* et des *ah!* d'admiration, sont d'un autre âge. On n'en reconnaît plus aucun. C'est le sort des œuvres qui ne s'appuient que sur les fumées de la société, sans pénétrer jusqu'au centre du foyer : elles passent avec ce qui passe; leur saveur n'a qu'une saison. Mais de tels livres, faits aux yeux du vulgaire pour la curiosité du moment, surnagent parfois, grâce à des qualités que le temps n'efface point; ou bien leur succès, si éphémère même

Digitized by Google

qu'il fût, a, dans l'histoire littéraire d'une société, une date qui les sauve du naufrage. Le *Salmagundi* était l'œuvre la plus originale et la plus populaire qui fût encore sortie des presses américaines; pour la première fois, dans ce pays sérieux, absorbé, affairé, affolé de politique et de dollars, on s'enquit des noms cachés derrière les trois pseudonymes bizarres qui signaient cette satire inépuisable. Ce fut une nouveauté et par conséquent une date, comme je l'ai dit, pour la littérature transatlantique.

III

Avant que nous rencontrions dans Washington Irving l'historien que nous cherchons et ses titres à figurer dans cette galerie où la première place lui revient, du moins par ordre d'ancienneté, nous avons, en suivant la marche de ses travaux, à examiner une phase nouvelle de son esprit. Aussi bien, tout se tient chez cet infatigable écrivain, dont la longévité a singulièrement favorisé l'abondante production : chaque étape l'a poussé plus avant dans la voie où il est entré définitivement; ses œuvres de fantaisie ont été autant de jalons pour ses œuvres sérieuses. Dans chacune d'elles, on surprend un germe et une tendance évidente vers des conceptions d'un ordre plus sévère, et on ne saurait contester qu'il a gagné à cette pratique de l'imagination, à cet aiguisement passionné de sa verve, à cette mise en éveil continuelle de son esprit d'observation, les habitudes d'un agrément peu commun dans le récit des graves événements de l'histoire. Mais il était difficile qu'il échappât aux piéges de ces qualités; il y tomba en plein et jusqu'aux dernières lignes qu'il écrivit, il pécha par excès, si j'osais dire, de grâce, d'*humour*, de charme et de finesse ; il en mit où il n'en fallait pas, et surtout il en mit trop. Le bagage historique de Washington Irving y perdit de ce caractère majestueux et austère que ne suffisent pas à racheter, aux yeux des exigeants, une science réelle, une étude minutieuse des textes, un art infini à dramatiser les documents les plus arides. Mais nous y insisterons plus loin, en temps opportun.

Washington Irving entra sur les domaines de l'histoire, une satire à la main; il débuta par une malice. C'était dans sa destinée; on n'écrit pas impunément les lettres du *Morning Chronicle*, et le *Salmagundi*, dont il interrompit la publication tout à coup pour écrire cette vraiment spirituelle *Histoire de New-York*, sous le pseudonyme de Diedrich Knickerbocker. La malice était précisément

Digitized by Google

dans ce pseudonyme ; le trait allait à l'adresse de la Société historique de New-York qui venait de se fonder. Etait-il mérité? Non, car cette Société était appelée à rendre et rendit de grands services dans le mouvement intellectuel aux Etats-Unis. Mais le coup ne porta pas moins ; si bien que le président de la Société ne put s'empêcher de tancer vertement le jeune écrivain, et de regretter publiquement « qu'un esprit si distingué, qu'un homme d'un si grand bon sens, eût dépensé toutes les richesses de son imagination dans une œuvre aussi ingrate que celle-là. » Œuvre ingrate au point de vue des blessés dans cette petite escarmouche, c'est-à-dire des Hollandais d'origine que lui Irving, Anglais de souche, narguait avec une bonne humeur charmante ; mais aux yeux du public lettré, l'*Histoire de New-York*, écrite sur les soi-disant manuscrits du soi-disant Diedrich Knickerbocker, passa pour une œuvre éminemment originale et contenant dans sa contexture légère et sous son cachet légendaire un savoir immense. Le style particulièrement en est remarquable ; c'était, au dire d'un critique d'alors, « le plus pur anglais qui ait été écrit depuis longtemps. » En Angleterre même, l'ouvrage de Washington Irving obtint un éclatant succès, et j'emprunte à une Revue du temps les lignes suivantes, qui, on peut le croire, en raison du dédain profond alors de l'Angleterre pour la littérature américaine, sont peu suspectes de partialité : « Si l'on nous demandait, dit l'article en question, où nous trouverions aujourd'hui la prose anglaise dans toute sa perfection, nous pourrions indiquer à coup sûr les ouvrages de M. Irving : ils sont écrits en un style qui réunit à la fois la grâce et la délicatesse d'Addison, l'humour et le pathétique de Goldsmith ; ces ouvrages sont plus conformes à l'idiome national que ceux d'aucun des écrivains de l'école écossaise. »

On peut croire que les Américains mettent un certain orgueil à rappeler les lignes qui précèdent ; elles leur épargnent envers Washington Irving ces vanteries dont ils sont prodigues à l'égard des autres écrivains de cette époque. Cette tendance des Américains à exagérer les premiers en date parmi leurs hommes de lettres est fort excusable à tout prendre. Il y a là de la reconnaissance et un grand fond de justice ; reconnaissance, parce que ces écrivains ouvrirent la voie ; justice, parce qu'il y a chez eux un talent réel, à l'état de balbutiement peut-être, mais auquel leurs successeurs ont dû rendre hommage. Nous n'y insisterons pas davantage ici, nous réservant de revenir, tôt ou tard, dans des études spéciales sur quelques-uns de ces écrivains. Mais ce que nous tenions à constater, en notant ce faible des Américains, c'est que Washington Irving a échappé aux hyperboliques éloges de ses compatriotes et que la louange la plus complète lui vint des Anglais. C'était tout profit

Digitized by Google

pour sa réputation, qu'avait beaucoup augmentée le succès de son *Histoire de New-York.*

Toutefois, ce livre étrange, vivant d'esprit, coloré, aigu, savant, ce n'était pas encore l'histoire, je ne dis pas austère, puissante, imposante, mais ce n'était pas même l'histoire telle que Washington Irving l'a comprise plus tard. Ce coup d'essai, très heureux après tout, n'eut aucune influence sur la vocation du jeune écrivain, un peu effarouché par les maigres résultats qu'avait obtenus dans la littérature, en tant que profession, un homme d'une valeur réelle, Brockden Brown. Chose remarquable, au surplus, dans le développement de la vie littéraire de Washington Irving, les événements ont commandé ses ouvrages. Histoire ou romans, il les a dus presque tous à des incidents particuliers de son existence. On dirait qu'une certaine initiative d'imagination lui a manqué pour trouver les uns et que la méditation lui a fait défaut pour les autres. L'occasion qui lui avait donné l'impulsion une fois passée, le vide semblait se faire autour de l'esprit de Washington Irving. Une malice à jouer lui avait inspiré son *Histoire de New-York*; la malice jouée, il chercha à utiliser fructueusement son temps, sans plus de souci de la gloire, sans s'inquiéter de ce qu'il y avait de provisions dans son sac d'érudit et de rêveur. Il prit alors, coup sur coup, trois directions bien opposées à la carrière des lettres.

Les heures consacrées à la publication du *Salmagundi* et de l'*Histoire de New-York* avaient été entremêlées de l'étude des lois. Irving s'y consacra avec assiduité après son dernier ouvrage, obtint ses diplômes et ouvrit un cabinet d'avocat. Au premier client qui lui arriva, il fut pris d'un sentiment de timidité et de méfiance envers lui-même qu'il ne put pas vaincre, et il passa la cause à un de ses confrères. Ce fut son seul acte marquant dans son nouveau métier; il ferma son cabinet et s'associa à la maison de commerce de ses frères, envers qui la fortune se montrait généreuse. L'argent qu'il gagnait ainsi le plus facilement du monde ne put l'empêcher d'entendre l'appel patriotique de ses concitoyens, au moment où éclata la guerre de 1812 avec la Grande-Bretagne. Washington Irving endossa l'uniforme, ceignit l'épée et entra de plain-pied dans l'état-major du général Tompkins. Il fit la guerre en brave soldat, en officier intelligent, remplit plusieurs missions militaires avec succès, et mit sa plume reposée au service de la gloire de son pays, en publiant un bulletin biographique des principaux officiers de la marine américaine, les héros véritables de cette guerre. Il quitta l'armée en 1815, avec le grade de colonel, dont il ne se targua jamais. La guerre avait porté de rudes atteintes aux affaires de ses frères; une ruine, qui ne se fit pas attendre, était imminente.

Digitized by Google

Washington Irving dut partir pour l'Angleterre, où sa maison de commerce avait de grands intérêts à défendre. Efforts inutiles! La perte totale de sa fortune paya la gloire militaire qu'il avait acquise pendant cette guerre dont il fut l'historien. Devant sa ruine, Washington Irving prit le grand parti auquel il avait résisté en plein succès littéraire; il résolut de demander aux lettres la reconstruction de sa fortune. La plume qui n'avait servi jusqu'alors qu'à son amusement et aux spirituels caprices de son imagination, devint entre ses doigts un instrument de travail assidu, en même temps qu'une consolation, comme il l'a dit lui-même dans la préface d'un de ses livres.

C'est pendant son séjour en Angleterre, où il avait sous les yeux le spectacle encourageant de la vie littéraire dans tout ce qu'elle a de séduisant, d'honorable et de lucratif, qu'il entreprit de composer celui de ses ouvrages qui fut longtemps son titre de gloire et dont quelques parties resteront comme des chefs-d'œuvre de grâce, de sensibilité et de style, je veux parler du *Sketch-Book*. Le livre parut simultanément à Londres et à New-York. Il était dédié à Walter Scott, alors (en 1820) dans la pleine jouissance de sa gloire et de l'admiration de l'Europe entière. Le *Sketch-Book* renfermait des études de mœurs anglaises prises sur le fait, avec cette finesse d'observation que nous avons reconnue à l'auteur, des récits d'imagination contenus dans le cadre étroit de ces petits romans que nous appelons *Nouvelles*, et où il excella jusqu'à ne pas craindre de rivaux même parmi les plus habiles écrivains qui ont primé dans cette forme littéraire difficile et élégante; enfin il introduisit dans ces pages, qu'on ne saurait oublier après les avoir lues, des souvenirs de son pays natal. Washington Irving séduisit le public par la vérité et la délicatesse de ses descriptions, par ses saillies de bonne humeur et de philosophie d'un caractère original, par les larmes, par le pittoresque des évocations lointaines de l'Amérique. Dans les deux pays, où la langue anglaise est langue populaire, Washington Irving fut proclamé en même temps écrivain national, et chacun le revendiqua comme sien; l'un à titre d'enfant du pays, l'autre à titre de ferme et éclatant représentant de la saine tradition des plus grands maîtres de sa littérature. C'est en Angleterre, qu'il reçut cette appellation, qui caractérisait justement son talent d'alors, de « Wouwermans de la littérature anglo-américaine. »

Le Rubicon était franchi. Washington Irving avait mis le pied décidément et du premier bond sur le terrain où il devait trouver à la fois gloire et fortune. Il montra sa gratitude pour le pays qui avait été hospitalier à son génie et qui lui avait ouvert les grandes portes de la renommée. Deux ans après le *Sketch-Book*, Irving

Digitized by Google

publia le *Bracebridge-Hall* (1822), un récit charmant, quoiqu'un peu cherché, des vieilles coutumes dans les provinces anglaises. Cet ouvrage, s'il tient une place moins grande aux yeux du public dans l'œuvre d'Irving, a une importance notable pour nous; il nous permet de saisir un effort de l'auteur vers les études historiques. Si Irving n'a pas encore acquis le droit de se dire un historien dans la rigueur du terme, ce n'est plus tout à fait un romancier et un fantaisiste; c'est la prétention qu'il afficha, d'ailleurs, après la publication de *Bracebridge-Hall*, en se refusant à reconnaître qu'il eût écrit un roman, et en déclarant qu'il avait présenté dans ce livre un tableau de mœurs vraies, puisées dans la tradition, et conformes au temps. La voie était ouverte vers des régions plus élevées; il la gravit sans efforts, sans dédaigner le titre de romancier, sauf à le relever d'une épithète décorative. La visée de l'historien y entrait toujours pour quelque chose. Encore un pas et nous rencontrerons Washington Irving maître, enfin, du champ où il ambitionnait de cueillir ses moissons. Mais, pour le moment, il est encore tout à sa réputation littéraire, qui va grandissant de jour en jour. Le succès le comble; les éditeurs le recherchent; sa plume, il avait eu raison de le dire, devenait entre ses doigts un instrument des plus actifs. A *Bracebridge-Hall* succédèrent, en 1824, les *Récits d'un Voyageur* (Tales of a Traveller), série d'esquisses charmantes, variées, pleines d'observations sur tous les pays, même un peu sur les pays imaginaires, sur bien des sujets, y compris des sujets historiques. Il serait inutile de nous étendre sur le succès qu'obtinrent les *Tales of a Traveller*. Irving était en pleine voie d'ascension; chaque coup d'aile l'élevait vers ces sommets de la gloire et de la fortune qu'il avait rêvés. Un nouveau voyage entrepris à cette époque, en Europe, lui confirma la popularité dont jouissaient ses œuvres traduites dans toutes les langues. Lui-même fut reçu avec une distinction toute particulière dans les diverses cours d'Allemagne, en Angleterre, à Paris.

C'est ici que l'on va voir se réaliser ce fait caractéristique que nous signalions dans la vie littéraire d'Irving, que la conception de ses œuvres a été due à des circonstances souvent indépendantes de sa volonté et de ses prévisions.

IV

En 1826, M. Alexandre Everett, écrivain éminent, était ministre des Etats-Unis à Madrid. A ce moment, le savant Navarette venait de

Digitized by Google

réunir des documents considérables et tout à fait nouveaux sur Christophe Colomb. Washington Irving jouissait paisiblement à Bordeaux, ville qu'il affectionnait beaucoup, des bénéfices de sa renommée, rêvant peut-être quelque roman sur la France. M. Everett, qui pouvait en tirer profit pour son propre compte, signala à son illustre compatriote l'existence des richesses découvertes par Navarette et l'engagea vivement à venir à Madrid, pour être chargé de traduire en anglais l'œuvre du savant Espagnol. C'était une entreprise à laquelle le Nouveau Monde devait applaudir. Irving se garda de manquer une si belle occasion d'ajouter facilement un fleuron à sa couronne de popularité. Il arriva à Madrid, se mit en communication avec Navarette, prit connaissance de ses documents et renonça à n'être qu'un traducteur. Sa visée avait été plus haut. Du premier coup d'œil, il avait entrevu le parti original qu'on pouvait tirer de cette mine de documents, et la veine qu'ils ouvraient à de nouvelles découvertes. Pour Irving, ce n'était qu'un bloc de marbre ; il s'agissait d'en tirer une statue. Il se mit à l'ouvrage, et, deux ans après, (1828) fut publiée la première partie de l'*Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb*, la plus célèbre des œuvres de Washington Irving, la plus universellement louée, à laquelle une nouvelle et excellente traduction en français de M. G. Renson [1], va donner un surcroît de popularité. La seconde partie de cet important ouvrage devenu classique dans tous les pays, le plus complet à coup sûr, sinon le plus étudié des livres inspirés par le grand navigateur, la seconde partie, dis-je, du *Christophe Colomb*, parut en 1830.

Ce n'était pas le premier hommage littéraire que le Nouveau Monde rendait à Christophe Colomb. L'histoire, dans laquelle on relève chemin faisant tant d'ingratitudes, l'histoire nous oblige à dire qu'avant Washington Irving un de ses compatriotes, oublié aujourd'hui, Joel Barlow, avait publié un poëme intitulé *la Columbiade*, poëme oublié comme son auteur. Il n'entre pas dans notre pensée d'atténuer l'honneur qu'eut Irving d'élever, le premier, un monument à Colomb; mais lorsqu'il a fallu que trois siècles et plus eussent pesé sur la mémoire de l'homme de génie qui donna sinon un monde nouveau, du moins les clefs d'un monde à la Castille et à l'Aragon, avant que l'Espagne officielle lui élevât un monument [2], il

[1] Publiée par MM. Lacroix et Verbœckoven, dans la collection des grands historiens contemporains, anglais allemands, américains.

[2] Les Cortès espagnoles ont voté, au mois de juin 1861, une loi qui prescrit au gouvernement de s'entendre avec la municipalité de Madrid, afin d'élever, dans *le plus bref délai possible*, une statue colossale en bronze à Christophe Colomb. Cette statue sera dressée au milieu du point de vue de la promenade des Recollets, et l'on gravera sur le piédestal la devise qui entoure les armes des ducs de Veraguas, descendants et héritiers du grand

Digitized by Google

est bon de rappeler à quelle date remonte le tribut d'admiration, si obscur qu'il soit, que paya à l'illustre protégé de Ferdinand et d'Isabelle, un poète né sur le sol des pays ouverts par lui à l'ambition des rois d'Espagne. J'ai constaté précédemment, dans mes études sur Prescott et sur Motley, ce fait particulier d'une pléiade d'historiens, contemporains à peu près, tous Américains et s'emparant, à quelques années de distance, de cette grande trilogie de l'histoire d'Espagne : le règne d'Isabelle et de Ferdinand, le règne de Charles-Quint, le règne de Philippe II, pour en faire les sujets de savantes études, de recherches laborieuses, de révélations éclatantes et un peu aussi de discussions passionnées, où la politique et les querelles de religion ne manquèrent pas de trouver leur place. Pendant que Prescott embrassait dans son œuvre immense le règne d'Isabelle et celui de Philippe, Motley prenait l'histoire à l'abdication de Charles-Quint et écrivait avec une chaleur de partisan la lutte des Pays-Bas contre le sanglant despotisme de l'Espagne. En même temps que Prescott enveloppait dans un seul livre toute la vie d'Isabelle et de Ferdinand, Irving en détacha deux faits capitaux : l'apparition du grand Génois à la cour d'Espagne et la conquête de Grenade, et de ces deux faits il composa deux ouvrages considérables à des titres divers, inégaux entre eux, sans doute, mais également précieux. Chose digne encore de remarque : cet acharnement, pourrions-nous dire, des historiens d'une même nation après la même proie, outre qu'il engendra l'école historique américaine, en lui donnant sa portée et son caractère exceptionnel, plaça à l'insu les uns des autres ces historiens sur le même terrain. C'est ainsi que la *Vie de Christophe Colomb* et la *Conquête de Grenade* avaient été réservées par Prescott pour être traitées à part de son *Histoire du règne de Ferdinand et d'Isabelle.* Il y renonça après la publication des ouvrages d'Irving. De son côté, celui-ci, qui avait entrepris d'écrire l'*Histoire de la Conquête du Mexique*, ne persista pas dans son dessein, en apprenant que son illustre compatriote avait entassé sur ce sujet des trésors de renseignements qui s'étalent dans son admirable ouvrage. « Dès que cet écrivain éminent fut informé de mes préparatifs, dit Prescott, avec ce noble esprit qui ne surprendra aucune des personnes qui ont le plaisir de le connaître, il m'annonça son intention de m'abandonner le sujet. En rendant, par cet aveu une justice bien due à M. Irving, je n'ignore pas le tort que je me fais à moi-même par l'inutile regret que je cause à mes lecteurs. » Admirons,

homme, et qui se trouve sur la pierre du tombeau du fils de Christophe Colomb, dans la cathédrale de Séville :

A Castilla y a Leon
Nuevo mundo dio Colon.

Digitized by Google

mais regrettons cette lutte de générosité et de courtoisie littéraires. L'histoire n'a rien à gagner à ces retraites bénévoles. Qui sait ce qu'eût été sous la plume d'Irving l'*Histoire de la Conquête du Mexique*, après l'admirable ouvrage de Prescott? Je m'en doute à juger par la *Vie de Christophe Colomb* et par la *Conquête de Grenade;* mais ces comparaisons qui profitent toujours à la science, ont un grand charme et un grand intérêt.

Pénétré comme nous le sommes de la manière magistrale avec laquelle Prescott écrit l'histoire, des hauteurs quelquefois vertigineuses où il transporte l'examen des faits, de sa sobriété relative, nous nous imaginons aisément sous quel jour il eût placé ces deux vastes sujets : l'apparition de Colomb en Espagne et la conquête de Grenade entrevues comme des épisodes merveilleux dans le règne des souverains qu'ils illustrèrent. Prescott n'eût pas cependant réussi mieux que Washington Irving à captiver le lecteur par la simplicité du récit, par la vivacité des observations, par la puissance de l'intérêt, par l'exactitude dans la présentation des faits, qui sont les qualités dominantes de l'*Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb.* Ajoutons, sans pousser plus loin ce parallèle qu'autorisa un moment la rencontre des deux historiens sur le même terrain, ajoutons que Prescott n'eût pas, à coup sûr, jeté sur le vieux héros du Nouveau Monde les draperies d'un style aussi aisément splendide que celui de Washington Irving. L'auteur de tant de charmants ouvrages, dans lesquels nous avons constaté, chemin courant, des tendances à s'élever dans une sphère littéraire plus haute et des prétentions, parfois justifiées, à la science de l'histoire, avait enfin touché son but. Irving eut l'avantage, sur tous les historiens originaires d'Amérique, d'avoir, si je puis dire, préparé son lit. Populaire déjà par ses précédents écrits, il apporta au public une œuvre dont le sujet était populaire lui-même, à ce point que, dans la fièvre de succès qui salua l'apparition de la *Vie de Cristophe Colomb*, on oublia les défiances qu'inspiraient les antécédents de l'auteur en face d'une œuvre aussi grande que celle-là ; on négligea d'y chercher le vide de certaines pages, l'absence de méthode historique, pour n'y constater que les qualités entraînantes : la séduction du récit, le pittoresque des descriptions, l'enthousiasme légitime pour le héros de l'ouvrage. Cela suffit à établir le succès du livre, succès demeuré inattaquable, et qui donna définitivement à Irving la propriété pleine et entière de Christophe Colomb. Quelques tentatives qu'on ait faites depuis lors pour l'en dessaisir, nul n'a pu y parvenir. En Amérique, un abrégé de la *Vie de Christophe Colomb* est passé à l'état de livre d'enseignement dans les écoles publiques. Les Américains, toujours attentifs à surenchérir quand

Digitized by Google

il s'agit d'enthousiasme à l'endroit de leurs écrivains, et souvent ingénieux à trouver des formules qui atteignent le but, quand elles ne le dépassent pas, résumèrent leur opinion sur l'auteur de *Christophe Colomb* dans ce jugement, que nous acceptons avec quelques réserves : « Les Etats-Unis ont, dans un seul homme, leur Robertson, leur Goldsmith, leur Addison. »

La veine était bonne pour Washington Irving ; il en profita. Alexandre Everett lui avait rendu un service immense en le poussant à explorer cette mine de documents ouverte par Navarette. Il y avait trouvé l'histoire de Christophe Colomb d'abord ; mais la présentation de l'illustre navigateur aux souverains espagnols pour obtenir leur protection, eut lieu pendant la croisade de l'Espagne contre les Maures. Colomb, arrivant au milieu des soucis de cette guerre fameuse, risqua fort d'être le malvenu en bien des occasions ; importun tantôt, tantôt accueilli avec des sourires, selon que le sort des batailles disposait bien ou mal la reine et le roi, il dut suivre patiemment la cour dans ses pérégrinations, assister à la levée de tous les camps, changer de tente d'une nuit à l'autre, battre en retraite ou marcher en avant, assister à toutes les péripéties de cette succession de combats et de siéges, subir le contre-coup des soucis, des préoccupations, des espérances et des victoires de l'armée, voir ses chances à lui monter ou baisser selon le résultat de la moindre escarmouche. Finalement, il fut témoin du grand événement, c'est-à-dire la reddition de la capitale réputée imprenable des Maures. Les recherches que Washington Irving dut faire pour suivre un à un les pas de son héros, et ne point perdre sa trace, l'obligèrent à suivre aussi, chroniques et documents en main, cette guerre contre les Maures. Le sujet était intéressant et saisissant. Arrivé au terme de ses recherches concernant Colomb, il se trouva avoir tous les matériaux nécessaires pour écrire l'histoire de la conquête de Grenade. Il prit ce fait si considérable pour la monarchie espagnole par son côté brillant et chevaleresque, et il crut, avec raison, bien faire en lui donnant une forme romanesque, que les grâces de son esprit et la vivacité de son imagination ornèrent jusqu'à la séduction. Sous le manteau d'un prétendu moine de l'ordre de San Hieronymo, il écrivit la *Chronique de la conquête de Grenade, d'après les manuscrits de fray Antonio Agapida.* La chronique est authentique ; les faits de la guerre sont d'une exactitude rigoureuse ; la fiction des détails est si ingénieuse et se lie si bien avec l'irréfutable vérité, qu'on s'y trompe et qu'on soupçonne à peine la fiction. Irving a eu soin de prévenir le lecteur, non de sa supercherie, mais du faible de son original pour le romanesque. « Son œuvre, dit-il en parlant des manuscrits d'Antonio Agapida, est un champ d'histoire, mais beau-

Digitized by Google

coup trop envahi par les mauvaises herbes du roman. » Washington Irving a tiré plus d'un avantage de sa fiction. En plaçant les fantaisies de sa plume sous le couvert du moine de San Hieronymo, et en l'appelant en témoignage, il lui a fait endosser une foule d'idées du temps, que l'écrivain moderne a été dispensé de combattre; il y trouvait son profit. Amoureux du succès, auquel il s'était accoutumé, Irving ménageait ainsi les susceptibilités des Espagnols, en même temps qu'il échappait au reproche, dont les piqûres lui avaient effleuré l'épiderme, de s'oublier un peu trop, pour un historien, dans les charmes du récit, sans s'élever assez souvent jusqu'à la hauteur des considérations philosophiques. Il prouva, cette fois encore, que l'histoire se réduit pour lui à des faits précis, abondants, curieux, racontés avec art et dans un beau langage, et que, soit dédain, soit parti pris, soit insuffisance, son souffle ne monte pas plus haut. Comme l'*Histoire de Christophe Colomb*, la *Chronique de la conquête de Grenade* eut un grand retentissement. C'est, à tout prendre, un des plus heureux pastiches qu'on puisse lire; il y a là véritablement beaucoup de la simplicité et de la vivacité de Froissart.

En 1832, Washington Irving rentra dans sa patrie après une absence de dix-sept ans, qui n'avait pas été sans profit pour la gloire intellectuelle des Etats-Unis, et pour l'influence incontestable que donne à un pays un rang conquis et maintenu dans la sphère des idées. Irving reçut à New-York les ovations publiques les plus éclatantes. Une génération nouvelle s'était produite pendant cette longue absence, empressée de voir, d'admirer ce triomphateur littéraire, qui rapportait des quatre points de l'Europe une renommée acceptée de tous, une popularité dépassant, à coup sûr, celle qu'il se fût acquise en restant sur le sol natal. Aux yeux de cette génération moins imprégnée des préjugés d'autrefois, Irving était l'homme qui avait le plus victorieusement répondu à cette injurieuse question : « Qui est-ce qui peut lire un livre américain? » que l'on se posa longtemps en Angleterre. L'auteur de *Christophe Colomb*, de la *Conquête de Grenade*, du *Sketch-Book*, des *Contes de l'Alhambra* put s'apercevoir qu'il y avait loin des acclamations prodiguées à son retour, au succès éphémère des lettres d'Oldstyle dans le *Morning-Chronicle*, du *Salmagundi* et même de l'*Histoire de New-York* par le satirique Diedrich Knickerbocker. Si Irving avait eu du goût pour les triomphes populaires, un voyage à travers les Etats-Unis eût été une chaîne non-interrompue pour lui de manifestations, de banquets, de discours, de processions. De tous les points de l'Union il reçut des invitations pressantes; partout les tables étaient dressées, les orateurs attendaient avec impatience. Irving déclina tous ces honneurs; il venait d'acheter sur les bords

Digitized by Google

de l'Hudson, à quelques milles de New-York, un domaine qui avait appartenu à un des anciens Hollandais du temps de la colonisation, le vénérable Van Tassels. Il s'éprit de passion pour cette vieille demeure qu'il embellit avec un goût d'artiste en y accumulant des reliques « des glorieux jours de New-Netherland. » Mais son imagination ardente ne se laisait pas à la vie du calme et du repos. Ses incessantes excursions en Europe avaient développé chez lui ce besoin des voyages et de courses qu'il avait ressenti dès sa plus tendre jeunesse. La nature même de son génie le poussait à demander aux expéditions lointaines et périlleuses des émotions que l'existence sédentaire ne pouvait lui donner. Cette fois, ce fut pour l'intérieur des Etats-Unis qu'il partit; il visita les tribus indiennes, et en 18 5 publia *un Tour dans les Prairies*. Bien des années auparavant, il disait, comme pour s'excuser de ses pérégrinations en Europe, alors qu'il ressentait le plus vivement le besoin de la locomotion : « Si je n'avais été possédé que de l'amour des beaux sites, je n'aurais éprouvé qu'un médiocre désir d'aller chercher ailleurs que dans mon pays une telle jouissance (celle de voyager) ; car dans aucune contrée la nature n'a répandu ses merveilles avec plus de prodigalité. Des lacs imposants pareils à des océans d'argent liquide; des montagnes éclatantes des reflets du ciel; des vallées riches de leur sauvage fertilité ; d'effrayantes cataractes tonnant dans leurs solitudes ; des plaines sans bornes dont la verdure spontanée ondule comme les flots; de larges et profondes rivières roulant dans un solennel silence jusqu'à la mer; des forêts vierges où la végétation pousse dans toute sa magnificence; des cieux qu'allument la magie des nuages d'été et de glorieux couchers de soleil. Non, jamais un Américain n'a eu besoin de porter ses regards au delà de sa patrie pour assister au sublime et imposant spectacle de la nature! » Washington rving le prouva dans les admirables descriptions qui remplissent le *Tour dans les Prairies*. Autant de pages, autant de toiles d'un grand artiste, d'un poète vraiment ému devant les splendeurs de la nature. Et quel style ! vrai, coloré, éloquent, s'élevant graduellement jusqu'au sublime du sujet! Véritablement, on se demande si le poète ne l'emporte pas de beaucoup, chez Irving, sur l'historien, et l'on regretterait parfois qu'il fût allé demander à d'autres cieux que les cieux de cette immense Amérique, un aliment à sa verve et à son imagination. Oui, la fibre poétique vibrait énergiquement dans son âme; mais, aux heures de calme, d'autres pensées s'agitaient, d'autres ambitions s'éveillaient en lui, et dans un passage de la citation que je vais faire, on trouve l'explication très nette de la joie qu'éprouva Irving à passer l'Atlantique. Les aspirations historiques qui le tourmentaient s'y montrent entières, et s'il ne songeait pas à

Digitized by Google

cette époque à Cristophe Colomb, à la conquête de Grenade, aux légendes d'Espagne et aux compagnons de Colomb, puisque M. Everett ne l'avait point encore appelé à Madrid, il sentait évidemment sourdre en lui les premiers jets de cette source qui s'épancha plus tard avec tant de vivacité et d'abondance.

L'Europe, dit-il, offre tous les charmes d'une société qui a son histoire et sa poésie. Là, j'avais à voir les chefs-d'œuvre de l'art, les raffinements d'un monde éminemment cultivé, les coutumes antiques et locales. Mon pays natal était plein de jeunes promesses ; l'Europe riche de trésors amassés par le temps. Toutes ses ruines racontaient l'histoire des âges, et chaque pierre qui tombe en poussière était une chronique. Je brûlais d'envie de fouler le théâtre de tant d'exploits célèbres ; de suivre, pour ainsi dire, les traces de l'antiquité ; de traîner mes pas autour du château en ruines ; de méditer sur la tour qui s'écroule ; de me dérober, en un mot, au positif des lieux communs du présent, et de me perdre dans la nuit des grandeurs du passé.

J'avais, outre tout cela, un désir immodéré de voir les grands hommes de la terre. Nous avons bien aussi, il est vrai, nos grands hommes en Amérique ; il n'est pas une ville qui n'en soit amplement pourvue ; je me suis mêlé à eux dans ma jeunesse et j'ai presque gémi de l'obscurité dans laquelle ils m'avaient précipité ; car rien n'est plus funeste à un homme ordinaire que l'ombre que projette sur lui un grand homme et surtout un grand homme de petite ville. Mais j'étais curieux de voir les célébrités de l'Europe, car j'avais lu dans les ouvrages de divers philosophes, que tous les animaux avaient dégénéré en Amérique, et l'homme était de ce nombre. Un grand homme d'Europe, pensais-je, doit être en conséquence autant supérieur à un grand homme d'Amérique qu'un pic des Alpes l'est à une colline de l'Hudson, et je m'étais confirmé dans cette idée en remarquant l'importance relative et les airs de grandeur que se donnaient parmi nous plusieurs voyageurs anglais qui, m'avait-on assuré, n'étaient que de petites gens dans leur pays. Je vais donc, me disais-je, aborder cette terre des merveilles et contempler de près cette race de géants dont je suis un diminutif !

Tout Washington Irving, depuis le *Sketch-Book* jusqu'à ses deux grands ouvrages historiques sur l'Espagne, est là, dans ces lignes : l'homme de l'humour, de la douce satire, de la curiosité ; le fouilleur passionné de chroniques, l'artiste qui s'enivre au milieu des splendeurs de l'Alhambra, le voyageur qui, saturé de l'Europe, rentre dans son pays pour reprendre aussitôt son vol. Toutes les passions intelligentes qui le tourmentent, tour à tour et en même temps, on peut les compter dans ces lignes que je viens de citer ; pour mieux dire, ces lignes peignent la vie tout entière d'Irving. Il y manque un mot peut-être qui achèvera le portrait de cet esprit léger

Digitized by Google

et profond à la fois, capricieux et singulièrement persistant. Ce mot, c'est encore Irving lui-même qui l'écrit : « J'ai traversé, dit-il, différentes contrées et assisté à plusieurs des scènes changeantes de la vie. Je ne puis pas dire que je les aie observées avec l'œil d'un philosophe, mais plutôt avec la capricieuse attention d'un simple amateur de pittoresque, flânant d'une vitrine à l'autre d'un magasin d'estampes, tantôt m'arrêtant devant un beau dessin, tantôt devant une caricature, tantôt devant un charmant paysage. » Tel nous avons trouvé Irving jusqu'à son *Tour dans les Prairies*, tel nous le revoyons l'année suivante, dans l'ouvrage moitié romanesque, moitié archéologique sur Abottsford et l'abbaye de Newstead.

Son tour dans les Prairies l'avait conduit aux confins du Far-West. Lié d'amitié avec l'un des hommes les plus puissamment riches des Etats-Unis, M. John Jacob Astor, Irving avait souvent rencontré à sa table nombre d'aventuriers parmi lesquels le capitaine Bonneville, de l'armée américaine, dont la vie singulièrement mélangée de dangers, d'insouciance, d'héroïsme obscur, frappa son imagination. Des récits que lui fit Jacob Astor, qui s'était mis lui-même à la tête d'une entreprise de fourrures dans l'Ouest, des documents que lui fournirent les aventuriers ses commensaux et l'intrépide capitaine Bonneville, il composa deux ouvrages d'un intérêt palpitant : *Astoria* et *la Vie du capitaine Bonneville.* — Espérer de retrouver le biographe de Christophe Colomb et le poétique chroniqueur de la conquête de Grenade, dans ces divers ouvrages, ce serait se faire illusion ; néanmoins, Washington Irving est encore là à la hauteur de son talent ; sa verve, son imagination, son grand art de raconter, son habileté infinie à donner une couleur de réalité aux événements les plus romanesques, toutes les qualités qui ont marqué en lui dès sa première jeunesse et l'ont aidé à gravir les rudes escarpements de la renommée se retrouvent dans ces ouvrages. Plus tard, il descendra la pente, et, sauf dans la biographie d'Olivier Goldsmith avec qui il avait d'incontestables affinités, nous le verrons, sans manquer toutefois de respect à sa gloire et à son caractère, se jeter, sous prétexte d'histoire, dans de véritables spéculations littéraires, ou se les laisser imposer.

Irving, dans sa recherche à la poursuite de Colomb et des héroïques épisodes de la guerre contre les Maures, avait rencontré trois autres filons d'or dans cette mine inépuisable : les *Aventures des compagnons de Cristophe Colomb* (1831), les *Contes de l'Alhambra* (1832), et les *Légendes de la conquête d'Espagne.* L'un de ces ouvrages, au moins, les *Contes de l'Alhambra*, est un chef-d'œuvre. Nécessairement les peintures si pittoresques, si exactes, si saisissantes des villes mauresques qui accompagnent le récit de la *Con-*

Digitized by Google

quête de Grenade, avaient obligé Washington Irving à parcourir la plus grande partie de l'Espagne, à visiter les ruines des antiques forteresses et des châteaux. Il séjourna assez longtemps à l'Alhambra ; le palais favori des rois maures est tout plein des souvenirs du vieux Muley-Aben Hassan et de l'infortuné Boabdil ; c'est là qu'il acheva son œuvre sur la conquête et qu'il prit l'idée de ses *Contes de l'Alhambra*, quoiqu'il dise quelque part : « Dès ma plus tendre enfance, lorsque sur les bords de l'Hudson, j'ouvris pour la première fois les pages d'une vieille histoire espagnole sur les guerres de Grenade, cette ville m'apparut comme le sujet de mes rêves, et bien souvent je me suis promené en imagination dans les romantiques salles de l'Alhambra. » Dans ces contes, Washington Irving s'attache, comme toujours, à vouloir être historien véridique et rien qu'historien, tout en faisant la part, sans doute, aux mauvaises herbes du roman qui envahissent le champ du bon frère Antonio Agapida. Croyons-en ce que nous en voulons croire, et tenons-nous au jugement que portera sur ce livre tout homme de goût : que roman pur ou histoire romanesque, c'est un chef-d'œuvre. Quant aux *Légendes de la conquête d'Espagne* et aux *Compagnons de Cristophe Colomb*, considérons ces deux ouvrages pour ce qu'ils sont. Irving y vida le fond de son sac sur l'Espagne. Des pages charmantes et ingénieuses, quelques documents excellents, des compilations habiles, des *coups de ciseaux* adroits, comme nous pourrions dire, ne suffisent pas, toutefois, à faire une œuvre.

V

Pendant qu'il parcourait studieusement l'Espagne, Washington Irving fut arraché à ses contemplations et à ses rêveries par un ordre de son gouvernement qui le nommait (1829) secrétaire de la légation américaine à Londres, où il demeura comme chargé d'affaires jusqu'en 1831. Jamais Washington Irving n'avait songé à solliciter de fonctions publiques pour lesquelles il ne se sentit de goût en aucun temps ; il accepta, néanmoins, par pressentiment peut-être des honneurs littéraires, bien autrement chers à son orgueil, qui l'attendaient en Angleterre. Il quitta avec regret l'Espagne où il devait revenir, treize ans plus tard, avec le titre d'ambassadeur. L'Angleterre, qui avait toujours singulièrement apprécié le talent d'Irving ne manqua pas l'occasion de lui donner un éclatant témoignage de ses sympathies et de son admiration. L'Université d'Ox-

Digitized by Google

ford, en effet, lui offrit l'une des deux médailles en or décernées, au nom et aux frais du roi Georges IV, à la plus belle œuvre historique. L'auteur de la *Vie de Christophe Colomb* méritait cette décoration à laquelle l'Université ajouta, honneur dont elle est avare, le brevet de docteur.

En 1842, les fonctions publiques dont le rêve n'avait jamais troublé son cerveau, l'arrachèrent de nouveau à sa paisible et laborieuse retraite. Il venait d'être nommé ministre plénipotentiaire des Etats-Unis en Espagne, où il fut accueilli comme méritait de l'être l'historien des deux plus grandes épopées du règne le plus illustre peut-être de la monarchie espagnole. Il est intéressant de remarquer qu'en Amérique les hautes fonctions publiques sont réservées d'ordinaire aux influences électorales et aux meneurs du parti qui triomphe; la faveur qui alla chercher Washington Irving dans sa retraite, était doublement honorable : elle atteignait un glorieux citoyen digne de représenter partout son pays avec éclat, et un homme qui ne s'était jamais mêlé aux ardeurs de la politique, et qui était resté lié avec les chefs de tous les partis, avec les amis de son enfance, de sa jeunesse et de son âge mûr. C'est un trait rare à noter dans la vie américaine.

Irving occupa son poste, avec la distinction qu'on devait attendre de lui, pendant toute la durée de la présidence de M. Polk. A l'avénement du général Taylor, il se retira, quelques instances qu'on eût faites auprès de lui pour le maintenir en Espagne. Rentré, en 1846, dans son cher domaine des bords de l'Hudson, Irving ne songea plus aux voyages. Il avait payé sa dette à cette passion de sa jeunesse; il avait goûté à toutes les jouissances que peut donner la gloire sans ambition; il avait, depuis longtemps, rétabli sa fortune sur un pied honorable : l'âge gagnait son corps, sinon encore son intelligence; il avait tous les droits possibles au repos et à la paix. C'était trop lui demander que d'exiger de son cerveau la rêverie improductive et de ses doigts l'immobilité. Il se laissa tenter, écrivit, à la hâte peut-être, avec tous ses défauts sans ses qualités d'autrefois, la *Vie de Mahomet*, puis l'*Histoire des successeurs de Mahomet* (1840 et 1850). Il devait finir sa carrière par un genre de travaux vers lesquels il avait sans cesse dirigé sa vie; mais il en avait été détourné par des accidents qui furent, si je puis m'exprimer ainsi, l'aiguillon de toutes ses productions. Je l'ai dit, les événements furent pour une bonne moitié au moins dans l'œuvre littéraire de Washington Irving, pour un peu plus peut-être qu'ils n'entrent d'ordinaire dans la vie des écrivains. Romancier plus souvent qu'historien, quoique né avec les goûts, l'instinct, les mœurs d'un véritable historien, il devait remonter fatalement au niveau où tendait

Digitized by Google

son intelligence dès que ce que j'appellerai volontiers les distractions de son esprit ne le tenteraient plus. C'est ce qui arriva à Irving. Le repos lui eût mieux convenu que l'activité au moment où il écrivait ses derniers ouvrages ; mais, pour sa gloire peut-être, nous eussions mieux aimé lui revoir son ancienne activité que ce repos obligé : les voyages, les aventures lui eussent mieux réussi sans doute, l'eussent mieux inspiré que ne l'inspirèrent les heures de loisir, de bonheur et de réflexion qu'il consacra à écrire la *Vie de Washington*, le plus faible, à coup sûr, de ses ouvrages, conçu sans plan arrêté, avec un enthousiasme patriotique, mais dans lequel la profusion des détails rend l'ensemble obscur et pénible. Irving mourut, laissant inachevé ce livre, pour la continuation duquel je ne sache pas qu'on ait trouvé des matériaux suffisamment coordonnés, et qu'aucun écrivain, je crois, ne voudrait poursuivre, à ses risques et périls, d'après le système adopté par Washington Irving.

VI

Tel fut cet écrivain, hors ligne à tout prendre, qui eût tenu une grande et belle place dans toutes les littératures, et que nous avons apprécié avec le goût particulier que ses œuvres nous ont toujours inspiré. En effet, on ne se défend pas de sympathie et d'admiration pour un écrivain doué d'un tempérament essentiellement poétique, d'un sentiment très vif de la beauté, d'une promptitude d'observation que ne trahissait jamais l'art de rendre ses impressions ; bien armé contre les ridicules dont pas un ne lui échappait, comique sans amertume et sans colère, incapable d'une vulgarité de pensée ou de langage, d'un bon sens rare, d'une candeur d'enfant. Joignez à ces qualités d'une marque particulière un style d'une aisance et d'une pureté incomparables en Amérique, et auquel Prescott a pu attribuer sans exagération, « un charme magique » : n'est-ce pas assez pour placer bien haut un écrivain digne de faire souche, et qui malgré l'expansion soudaine et récente de la littérature américaine est resté original, que personne n'avait devancé, et qu'aucun de ceux qui ont tenté de l'imiter n'ont pu atteindre ?

Comme historien, il manque de cette autorité qui fixe la science ; mais s'il n'a ni les préoccupations philosophiques un peu excessives de Bancroft ; s'il n'a pas la rigidité de Hildreth ; s'il n'apporte pas dans le développement de ses sujets la passion emphatique de Motley ; s'il ne possède pas l'esprit d'examen de Prescott, de qui il se

Digitized by Google

rapproche par certaines qualités brillantes ; s'il n'est pas dominé par l'austère souci de l'américanisme outré d'Emerson et de quelques autres historiens et moralistes américains contemporains, Washington Irving a un caractère qui, sans le placer toujours au niveau de ces éminents écrivains, le rend plus séduisant que la plupart d'entre eux : il a la sensibilité vive et le don du récit. Chroniqueur avant tout, il possède le goût du détail, et aussi la manie de l'exactitude, de la couleur ; il entre dans l'histoire en poète ; une physionomie, une armure, un site, un épisode dramatique, le saisissent et l'émeuvent ; il lâche aussitôt la bride, non pas tant à son imagination, car il n'abandonne jamais la voie de la vérité, qu'à son cœur ou à son esprit. C'est un Walter Scott contenu et réservé, ne voulant pas être romancier, et paraissant l'être lors même qu'il l'est le moins. C'est un écrivain fait pour la popularité. Il l'eût conquise à coup sûr, quand même la fortune ne la lui eût pas ménagée dès sa première tentative, et il est destiné à la garder longtemps.

XAVIER EYMA.

Digitized by Google

L'INFANTICIDE

ET LES

ENFANTS TROUVÉS

EN ANGLETERRE

J. BROWNLOW : *The History of the Foundling Hospital*, in-8°. London, 1858.—Rev. J. CLAY ; *Infanticide and burial clubs*, in-8°. Preston. 1864. — J. SAUNDERS : *The foundling hospital*, in-8°. London, 1862. — *Public general acts, etc.*

Le sujet auquel sont consacrées les pages qui suivent cause en Angleterre, de temps en temps, une vive émotion, et il y obtient en ce moment comme un surcroît de retentissement. Ce travail a été entrepris en vue de s'en faire l'écho, et non, comme on pourrait le croire, dans le désir de fournir une pâture à des préventions internationales.

Malgré l'intérêt que présente la question, nous n'y aurions peut-être pas touché, à cause de sa nature, si elle ne nous eût fourni l'occasion d'esquisser l'histoire de l'institution des tours en Angleterre, et d'exposer l'état passé et présent de la curieuse législation de ce pays en matière d'illégitimité.

I

On connaît la prétention, hautement affichée par l'Angleterre, de l'emporter sur presque tous les pays du monde, et particulièrement

Digitized by Google

sur la France, en ce qui concerne les bonnes mœurs. Cette prétention peu fondée, mais respectable jusqu'à un certain point, elle croule en ce moment sous l'envahissement de l'ennemi le plus horrible qui puisse s'attaquer aux fondements mêmes de l'édifice social : l'infanticide.

Prenez un journal anglais, le *Lloyd's*, les *Weekly* ou les *Sunday Times*, un de ces nombreux journaux qui paraissent en cahiers tous les samedis, et parcourez les colonnes des « crimes et délits, » vous y verrez une série de faits qui vous prouveront qu'en ceci l'Angleterre n'a vraiment rien à envier à la France ; mais une chose dont, par-dessus tout, vous serez saisi, épouvanté, c'est la fréquence avec laquelle se produisent les mentions d'infanticide.

Depuis quelques années, la destruction des enfants, par la main de leurs parents, se pratique en Angleterre sur une échelle qui dénote, outre un souverain mépris des lois, la perversion la plus profonde de tous les sentiments. Et cet état de choses est d'autant plus effrayant que la surveillance inhabile ou incomplète des agents de l'autorité étant connue[1], on se demande combien, pour chaque crime que l'on découvre, il en est qui ne seront jamais découverts, et dont les auteurs impunis seront considérés jusqu'à la mort comme d'honnêtes gens. Le caractère épidémique, la recrudescence de ce crime a donc pris place parmi les préoccupations publiques les plus graves. Toute la presse anglaise pousse le cri d'alarme. Chose remarquable ! non-seulement les feuilles politiques, mais encore les journaux d'architecture, de marine, de finances, etc., tous, indistinctement, unissent leur voix indignée pour signaler le mal, en rechercher les causes et réclamer l'application d'un prompt et énergique remède.

A ce signe exceptionnel et qui n'apparaît que dans les circonstances extraordinaires, on peut être assuré que le mal existe bien et qu'il est grand. En veut-on une preuve plus convaincante ? Il vient de se former à Londres une société composée d'hommes recommandables, qui s'est donné pour mission de combattre le penchant à l'infanticide. Une société constituée expressément pour empêcher les pères et les mères d'exterminer leurs enfants !... Pourtant rien n'est plus vrai[2].

Ainsi, il n'y a point à en douter : le peuple anglais est en proie à une monomanie criminelle, la plus hideuse de toutes ! Le premier frisson d'horreur passé, une pensée se présente à l'esprit : les An-

[1] La justice anglaise proclame elle-même son impuissance à découvrir les criminels, par l'emploi qu'elle fait de la délation. Les murs des villes d'Angleterre sont couverts d'offres de primes.

[2] Son nom est *the National Society and Asylum for the prevention of infanticide.*

Digitized by Google

glais seraient-ils naturellement enclins à la cruauté? Et avant qu'on y ait pu répondre, une autre question succède à la première. Ces innombrables crimes d'infanticide proviendraient-ils de ce qu'en Angleterre il n'y aurait pas du tout ou pas assez d'hospices pour recevoir les enfants abandonnés?.... A la première question, il convient de répondre : non, les Anglais ne sont point portés à la cruauté. Au contraire, ils sont un des peuples les plus humains de l'Europe. A la seconde, nous répondrons qu'il existe des hospices, mais en nombre insuffisant, et que leur organisation est des plus imparfaite. Si le défaut d'hospices était la cause de cette tendance affligeante, honteuse au suprême degré, l'examen de la question serait des plus simples, et on découvrirait sans peine où l'on doit chercher le remède. Malheureusement, le fléau reconnaît une cause absolument différente de celles qui peuvent résulter de cette insuffisance et de cette imperfection des hospices.

De cette cause, que nous ne soupçonnons pas en France, il sera parlé plus loin; pour le moment, nous nous occuperons d'abord de celles qui se rapportent à l'institution des hospices d'assistance. L'Angleterre a eu beau avoir jusqu'à présent la prétention, honorable en droit mais absurde en fait, et dont se moque avec raison un écrivain anglais lui-même[1], d'être tout à la fois « le pays le plus moral, le plus éclairé, le plus civilisé et le plus humain de l'univers, » on pense bien qu'en dépit de cette excellence de moralité, il a dû s'y trouver de tout temps un contingent plus ou moins considérable d'enfants illégitimes et d'enfants abandonnés dans la rue à la charité des passants, tout comme dans le reste du monde. Il doit donc y avoir, pensera-t-on sans doute, des hospices de charité comme dans le reste du monde. C'est une erreur. Il n'y a guères, à proprement parler, dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne et de l'Irlande[2], qu'un seul hospice pour la réception des enfants abandonnés, et cet hospice se trouve à Londres. Son nom est le *Foundling Hospital*[3]. Dans le reste du pays ainsi que dans la principauté de Galles et en Irlande, ce sont des workhouses ou ateliers, mot à mot des maisons de travail (qu'il serait mieux d'appeler ce qu'elles sont :

[1] L'auteur des *Realities of Paris Life*, t. III, p. 46.

[2] Je n'entends parler que de l'Angleterre avec le pays de Galles et de l'Irlande. En Ecosse, la loi diffère essentiellement de la loi anglaise. Elle a adopté la plupart des doctrines des lois romaines, tant païennes que pontificales, en matière de mariage et de légitimation.

En 1833, il existait en Irlande trois hospices contenant 8,130 enfants; mais, en vertu de la *Loi des Pauvres irlandais*, ces trois hospices ont été convertis en workhouses, et, par cette mesure, virtuellement abolis.

[3] *Foundling*, substantif employé adjectivement, signifie enfants trouvés. Le terme *hospital* est employé au lieu de celui d'hospice, dont les Anglais n'ont pas d'équivalent dans leur langue.

Digitized by Google

des dépôts d'indigence et de mendicité) qui remplissent tant bien que mal l'office de tours.

L'hospice de Londres n'étend le champ de ses opérations que sur la ville proprement dite et sur sa banlieue. Mais comme la population de Londres et des *suburbs* est de 3 millions d'habitants, il s'ensuit que le *foundling hospital*, bien qu'il jouisse de grands revenus et que son organisation soit, dit-on, excellente, se trouve dans l'impossibilité absolue de suffire aux besoins de la capitale britannique. Aussi comment fonctionne-t-il ?

D'abord, les enfants purement et simplement abandonnés n'y sont pas admis, ce qui, remarquons-le, fait mentir la dénomination d'hospice pour les « enfants trouvés » que porte l'établissement. — On ne reçoit que les enfants dont la mère se présente et répond d'une manière satisfaisante aux questions qui lui sont adressées. Il est évident que le rejet de tout enfant trouvé et les mesures pénibles auxquelles sont soumises les mères constituent un système déplorable, bien plus fait pour pousser au crime que pour le prévenir.

Voilà pour Londres. Restent ailleurs les workhouses, asiles de la dernière misère.

Dans ces maisons, les enfants illégitimes sont reçus moyennant une certaine somme payée une fois pour toutes, ou une pension régulière de la part du père ou de la mère ou des deux, ce qui est une charge pour des gens pauvres, — charge qui, étant prévue, devient souvent bien mauvaise conseillère et pousse aussi au crime.

La fille, absolument sans ressources, trahie, délaissée, peut frapper à la porte de la workhouse. Elle s'ouvrira ; mais la malheureuse ne recevra ni bons avis, ni consolations. Le système d'exclusion existe dans ces maisons, comme il existe à Londres ; seulement c'est sous une autre forme : celle des mauvais traitements. Les intéressées savent le sort qui les attend, p r l'expérience de celles qui ont accepté avant elles les amers bienfaits de cette charité dure. Aussi, qu'arrive-t-il ?.... Plutôt que d'entrer dans ces maisons, où elles sont traitées comme des criminelles, les infortunées se laissent aller à le devenir. Encore une cause d'infanticide à ajouter aux précédentes.

On voit donc qu'en Angleterre, pour les nouveaux nés délaissés ou destinés à l'abandon, il y a peu de secours et point d'hospices d'assistance proprement dit ; et que pour les mères, il y a exclusion partout sous des formes, tantôt humiliantes, tantôt cruelles.

Cet état de choses créerait une situation épouvantable, et le crime, excité par le désespoir, prendrait des proportions dix fois, cent fois plus grandes qu'elles ne sont, si la législation anglaise ne contenait une disposition particulière qu'on serait heureux de voir

Digitized by Google

adopter dans tous les Etats civilisés. Cette disposition est le droit à la recherche de la paternité. Toute fille trompée peut désigner le père putatif de son enfant et le faire condamner à lui servir une pension dont le chiffre est inscrit dans la loi. Cette législation qui, il faut le reconnaître, fait le plus grand honneur à l'esprit d'équité du peuple anglais, puisqu'elle consacre le principe de la protection du sexe le plus faible contre le plus fort, a été en vigueur pendant des siècles et n'a cessé d'être la soupape de sûreté qui a empêché l'effervescence des passions d'éclater en crimes à la face du ciel et des hommes. Malheureusement, elle a subi, durant ces dernières années, des modifications considérables au détriment de la femme. Pour bien saisir la portée de ces modifications, il faut parcourir l'histoire de la législation dès le principe, toutes les dispositions successivement adoptées s'enchaînant les unes aux autres.

La première loi anglaise qui pourvut à l'entretien des enfants illégitimes date de la dix-huitième année du règne d'Elizabeth. Cette loi (18e of Elizabeth, c. 3) conférait aux juges de paix le pouvoir d'exiger d'un des parents ou de tous deux un payement hebdomadaire ou autre, et, à défaut, le droit de les faire emprisonner jusqu'à ce qu'ils trouvassent des répondants. S'ils n'y parvenaient pas, ils avaient à comparaître aux sessions trimestrielles. La loi de la septième année de Jacques Ier (7e James I, c. 4) punissait la mère d'un enfant illégitime qui tombait à la charge de la paroisse, d'un an de prison avec travail obligatoire dans une maison de correction ; et, en cas de récidive, elle était de nouveau emprisonnée pour aussi longtemps qu'il ne se présentait personne pour répondre de sa bonne conduite. Une loi subséquente du règne de Georges III (30e Geo. III, c. 51) abrogea cette disposition rigoureuse et investit les juges du droit de condamner la femme à un emprisonnement qui ne pourrait être moindre de six semaines, ni excéder une année. Comme les enfants étaient fréquemment laissés à la charge des paroisses par la disparition soudaine des parents, une loi fut adoptée sous le règne de Charles II (13e et 14e Car. II, c. 11), qui autorisait les inspecteurs des pauvres à s'indemniser eux-mêmes aux dépens du père putatif. En vertu d'une loi de Georges II (6e Geo. II, c. 31) et d'une autre de Georges III (49e Geo. III, c. 68) (laquelle abrogea la précédente et la remit en vigueur avec quelques changements), sur la déclaration d'une fille, se disant enceinte et désignant un individu comme le père de son enfant, un mandat du juge de paix pouvait être lancé pour l'emprisonnement dudit individu, sur la demande d'un inspecteur des pauvres ou d'un propriétaire notable, et l'individu être jeté en prison, à moins qu'il n'indemnisât la paroisse. Le juge n'avait pas le droit de s'éclairer. Du moment que la femme avait

Digitized by Google

juré avoir dit vrai, le père putatif devait être mis sous les verroux s'il ne pouvait fournir de répondants ou bien s'il refusait d'épouser la plaignante et de se charger de l'enfant.

Depuis le règne d'Elizabeth jusqu'à l'année 1834 (date du *Poor Law amendment Act*), les choses se sont passées, dans la pratique, toujours de la même manière : la mère demandait des secours aux autorités de la paroisse, qui la menaient par devant le juge de paix, lequel l'interrogeait relativement au père de l'enfant. On dressait un ordre de filiation, et l'individu réputé père était condamné à un payement hebdomadaire ou à une indemnité envers la paroisse, pour la garantir contre les chances d'entretien de l'enfant. Dans la forme, il s'agissait d'indemniser la paroisse en s'en prenant au père de l'enfant; en fait, c'était une action de la mère contre le père, action dont elle devait profiter, et dans laquelle la paroisse ne figurait que comme partie nominale. La paroisse profitait, au contraire, lorsqu'elle s'attaquait au père en défaut. Dans le premier cas, c'était par une fiction de la loi que la paroisse se présentait comme plaignant; mais cette fiction faisait la force de la fille-mère.

Ce mode de procéder fut modifié radicalement par la législation subséquente. Une loi de Guillaume IV (4e et 5e Will. IV, c. 76) décida que la paroisse pouvait encore réclamer un ordre de filiation contre un père putatif, mais aux sessions trimestrielles et non aux petites sessions. Il fallait, de plus, des témoignages probants pour condamner le père. D'autres conditions difficiles à remplir ou onéreuses furent créées par la nouvelle loi, et il devint évident pour tout le monde que le Parlement avait entendu mettre obstacle au système qui avait été en vigueur jusqu'alors. Les cas de recherche de paternité diminuèrent considérablement à partir de l'adoption de cette loi; mais des plaintes amères se firent entendre en proportion. On trouva que le père putatif échappait à toute pénalité, et que toutes les conséquences d'une faute commune tombaient seulement sur la femme. Par suite de ces récriminations, on modifia encore la loi, cette fois à l'avantage de la femme. En 1839, des dispositions nouvelles (2e et 3e Vict., c. 85) transférèrent le droit de lancer des citations en matière d'illégitimité des sessions trimestrielles à deux juges de paix réunis en petites sessions, et facilitèrent les filiations au lieu de les empêcher. Enfin, une fois de plus, la législation relative à l'illégitimité a été modifiée au détriment de la femme par la loi du 9 août 1844 (7e et 8e Vict., c. 101). Le principe en vertu duquel on s'attaque au père putatif est radicalement différent de ce qu'il était dans toutes les lois antérieures. Anciennement, il s'agissait de sauvegarder les soi-disant intérêts de la paroisse; maintenant, la paroisse disparaît, et il ne reste plus que la femme. Autre-

Digitized by Google

fois, l'entretien de l'enfant né ou à naître était la base sur laquelle se fondait la demande d'indemnité; maintenant, il n'est plus question d'entretien. Les autorités des paroisses et des unions sont privées du droit de demander des ordres de filiation pour des enfants illégitimes, et la mère seulement peut réclamer ces ordres. Toutefois, en cas de mort ou d'incapacité de la mère, les curateurs (*guardians*) et, en leur lieu, les inspecteurs des pauvres, peuvent appuyer une citation, quoiqu'ils ne puissent la demander eux-mêmes. Les payements doivent être faits à la personne désignée par les juges de paix pour avoir soin de l'enfant, non aux autorités de la paroisse, et cette personne doit recevoir l'enfant, à la condition qu'il ne soit pas à sa charge. Il résulte des dispositions de la dernière loi que les mères ne trouvent plus, comme autrefois, aide et protection immédiate, et l'on attribue en grande partie à la nouvelle législation l'accroissement du crime.

Pour nous résumer : point d'hospice proprement dit à Londres, des hospices laissant fort à désirer dans les provinces, enfin une diminution de protection légale.

Voilà pour la première des deux catégories de causes auxquelles on doit surtout attribuer, en Angleterre, ce qu'on peut justement appeler le plus criminel de tous les crimes. Il reste maintenant à exposer l'autre catégorie. Beaucoup de crimes d'infanticide n'ont pas leur source dans la crainte du déshonneur, dans la double perspective de ruine qui s'ouvre devant la mère et de misère devant l'enfant [1]; leur mobile, c'est — voudra-t-on le croire ? — c'est la cupidité, c'est l'appât d'un peu d'or !

Qu'une fille pauvre, abandonnée de son séducteur, privée de tout secours effectif et moral, conçoive, dans les douleurs de l'enfantement et l'égarement de sa raison, l'horrible idée de faire périr de ses mains l'innocente et faible créature à laquelle elle doit soins et protection, suivant les lois de la nature, c'est affreux. Et cependant, si l'on se représente bien ce que doit être une telle situation, on

[1] Les incapacités légales dont en Angleterre un enfant naturel est frappé sont celles-ci Il est considéré, en presque toutes choses, comme n'étant le fils de personne, par conséquent il n'est l'héritier présumé d'aucune des personnes qu'on lui connaît comme ses ascendants. Il n'a droit à aucune part dans la distribution de la propriété personnelle (les biens meubles) de ses parents, s'ils meurent *intestate;* et même en vertu d'un testament où il est clairement désigné, il ne peut rien recueillir, si ce n'est à titre de don seulement, de la part du testateur, et jamais à titre de fils, neveu, etc., noms par lesquels les enfants légitimes peuvent seuls être désignés. Il peut acquérir des biens par son industrie, et jeter les fondements de sa propre fortune, mais aucun de ses descendants n'a droit aux biens de ses parents reconnus, à n'importe quel degré que ce soit. S'il meurt sans laisser de femme, de postérité ni de testament, ses biens de toute nature échoient au domaine public ou au seigneur du fief. Dans le premier cas, la couronne a la générosité d'abandonner ses droits sur la presque totalité de la succession, en faveur de son *quasi parent* le plus rapproché, s'il réclame. *Cabinet Lawyer.*)

Digitized by Google

peut, jusqu'à un certain degré, comprendre que, dans un moment de folie, la voix de la colère, du désespoir, étouffe la voix de la nature, et il est à croire qu'à moins d'être profondément pervertie, le remords ne tarde pas à déchirer le cœur de cette malheureuse femme. Dans cette innocente créature à laquelle elle n'a pas eu le temps de s'attacher, elle n'a vu qu'une malédiction du ciel, et elle a fait tomber sur elle l'arrêt de haine qu'elle a porté contre son misérable père.

Mais, ce qu'on ne peut absolument concevoir, ce qui n'est pas plus intelligible au cœur que le meurtre d'un père ou d'une mère par leurs propres enfants, c'est que, de sang-froid, de propos délibéré, dans la plénitude de leur raison, des êtres, qui n'ont évidemment d'humain que le visage, puissent porter une main meurtrière sur leurs enfants, à cet âge charmant où l'épanouissement de toutes leurs facultés en fait des trésors de grâce et d'amour. C'est là ce qui passe toute imagination, et pourtant les crimes de cette nature prennent des proportions telles, qu'on les signale comme un des caractères marquants du fléau.

Dans ces cas-ci, on ne rencontre plus, pour explication forcée du crime, cette lutte terrible entre la tendresse maternelle et les châtiments moraux que la société tient en réserve pour la fille-mère en punition de sa faiblesse, cette lutte à laquelle, dans les transes de l'enfantement et l'éclipse momentanée de sa raison, l'infortunée a succombé, non; on se trouve tout à coup au bord d'un abîme de perversion morale, dans lequel il est presque impossible de regarder sans être pris de vertige. Le mobile du crime, il faut bien en venir enfin à le désigner, c'est une spéculation ! Oui, des parents spéculent sur la mort de leurs enfants, et si cette mort ne se présente pas d'elle-même au gré de leurs désirs, ils l'appellent violemment et lui livrent ce qu'elle refuse de prendre !

Les grandes villes manufacturières et les campagnes sont les scènes ordinaires de ces horreurs; des campagnes un peu différentes, par exemple, sous le rapport des mœurs, de ces campagnes idylliques dont on nous donne de temps à autre en France de fidèles tableaux, où les Anglais eux-mêmes, quoique flattés d'être si vertueux, ont peine à reconnaître leur vie des champs. Voici à la faveur de quelles circonstances s'accomplissent ces crimes sur les enfants qui ont pour cause la convoitise.

Sous le nom de *burial clubs*, ou cercles funéraires, il existe par toute l'Angleterre des Sociétés de secours mutuels dont l'objet a été dans le principe, d'assurer à leurs membres, lors de leur mort, des funérailles décentes. On pourvoit au fonds commun au moyen d'une minime cotisation, et l'habitude s'est introduite peu à peu, dans ces

Digitized by Google

Sociétés, de payer le montant présumé des frais d'enterrement, suivant les tables d'un tarif, au plus proche parent du défunt, au lieu de se charger elles-mêmes d'acquitter les frais de funérailles. On pensera, au premier abord, que ce mode d'opérer ne peut entraîner de bien graves inconvénients, qu'encore moins peut-il offrir des dangers. Eh bien, on se trompe, et c'est précisément ce mode de payement qui est devenu l'instigateur des assassinats commis sur les enfants par leurs propres parents! Des misérables font porter leurs enfants sur les registres des clubs, comme membres, et paient pour eux la cotisation. Au bout d'un temps plus ou moins long, c'est-à-dire aussitôt qu'ils se croient à l'abri du soupçon, ils se mettent à leur œuvre infernale. L'enfant meurt. Ils reçoivent une certaine somme. Leur but est atteint. Et il ne faut pas croire que de pareilles monstruosités ne se produisent que de loin en loin et comme par exception extraordinaire. « Chaque année, dit le révérend Clay, maintes et maintes innocentes créatures sont lancées dans l'éternité par ceux-là mêmes qui leur sont étroitement attachés par les liens de la nature et du sang, sinon par ceux de l'affection, et cela pour quelques livres sterling auxquelles, d'après les règlements de la Société, les survivants ont droit..... L'idée qu'un tel état de choses subsiste et continue fait frissonner d'horreur. »

L'éveil fut donné au public, par un drame affreux. Dans l'automne de l'année 1848, une femme, du comté d'Essex, fut accusée d'avoir empoisonné un de ses enfants. Elle fut acquittée. Un an auparavant, elle avait été soupçonnée du même crime sur deux autres de ses enfants, et, faute de preuves, la poursuite avait été abandonnée. Mais en 1851, son mari étant mort, elle fut accusée de l'avoir empoisonné et reconnue coupable. Ce drame judiciaire fit découvrir qu'il existait une sorte d'association entre un certain nombre de femmes du district de Thorpe, ayant pour objet de se débarrasser par la mort de leurs enfants et de leurs maris. Ce système était délibérément pratiqué par elles en vue de toucher les sommes payées par les « burial clubs, » ou, comme on les appelait sinistrement dans ce district, les « clubs de la mort » (*Death clubs*).

A l'occasion de cette horrible affaire, de nombreuses lettres parurent dans les journaux, réclamant ou proposant d'héroïques remèdes à ce fléau destructeur. Un article du *Times* du 20 septembre, souleva encore plus puissamment l'opinion publique. Néanmoins, les choses suivirent leur cours accoutumé, et les listes de la mort (*Death lists*) continuèrent de fournir, comme par le passé, leur contingent de victimes.

De temps à autre, de loin en loin, on prend quelques assassins sur le fait; mais la manière dont on les découvre donne à penser

Digitized by Google

combien passent inaperçus. Ils échappent trop souvent à la faveur de l'assoupissement de la justice ou au peu de sagacité des médecins légaux. Ainsi, c'est quand dans un court espace de temps, une famille perd un troisième enfant, que les soupçons du médecin chargé de la constatation des décès, sont éveillés. C'est parce qu'on aura entendu maintes fois un misérable dire ouvertement qu'il lui importait peu que son fils vécût ou mourût, que les soupçons se portent sur lui à la mort de son enfant et qu'on reconnaît en lui un criminel. Sans cet aveu significatif, il aurait échappé au châtiment de son forfait.

Comme si ce n'était pas déjà une chose assez révoltante que cette extermination de tendres créatures par ceux mêmes qui devraient être leurs défenseurs naturels, le crime se complique de la cruauté des moyens. Tantôt c'est une mère qui enfouit son enfant vivant; tantôt c'est son père qui lui verse dans le gosier de l'acide sulfurique, « Personne ne peut dire combien de victimes — pour ne parler ici que des enfants, s'écrie le Rev. Clay — l'empoisonnement et d'autres moyens de mort ont faites par la tentation de la prime funéraire, bien qu'il n'y ait eu ni soupçons ni enquêtes, ni combien d'enfants enregistrés par leurs parents dans les *burial clubs*, s'ils viennent à tomber malades, sont délibérément abandonnés à la mort. Le R. Clay affirme que dans des centaines de milliers de cas (..... *in hundreds of thousands of instances*.....), la perspective de la prime funéraire rend les parents insouciants de la santé de leurs enfants et négligents jusqu'au crime.

Il me tarde, et il doit tarder au lecteur de sortir au plus tôt de cette douloureuse exposition. Quelque repoussant que soit ce tableau, il faut pourtant avoir le courage de le parcourir des yeux jusqu'au bout. J'ai dit que la misère n'était pas l'instigatrice du crime. D'après certains indices, il semblerait que ce serait là une assertion hasardée; ainsi, on a remarqué que bien des fois les locataires de chaumières sont dans l'impossibilité de payer leur loyer, et que cette impossibilité cesse à la mort d'un enfant. Mais le R. Clay, s'appuyant sur plusieurs autorités qu'il nomme, pense le contraire, et ses autorités semblent si bien informées, qu'il n'y a qu'à se ranger à leur avis. Il ressort de comparaisons statistiques auxquelles on s'est livré que la mortalité des enfants enregistrés dans les clubs est plus grande que celle des enfants qui ne le sont pas ; la différence est de 8 p. 100 en plus, bien que les enfants admis ne puissent l'être qu'à l'âge de deux mois, et qu'on doive payer 16 cotisations hebdomadaires avant d'avoir droit à une prime. Il résulte encore de diverses enquêtes que les femmes de la campagne, à qui les habitants des villes donnent leurs nouveaux-nés à nourrir, les font enregistrer

Digitized by Google

dans les clubs en question[1]. Enfin, les enfants illégitimes sont admis aussi bien que les autres. Quel soin, se demande-t-on, des parents ignorants ou vicieux peuvent-ils avoir de la santé de ces enfants qui sont pour eux une accusation et dont la mort, si elle vient à avoir lieu, leur rapporte de 125 à 500 fr? Quel peut être le sort de cette classe d'enfants quand on voit ce qui arrive à tant d'enfants légitimes?

Les « burial clubs » ne sont pas la cause de la perversion du sens moral, mais ils servent cette perversion, ils l'encouragent. Ils se son faits les complices de la corruption des âmes. Quand un enfant meurt, les voisins, les amis n'expriment plus de regrets comme autrefois; s'ils osaient, ils viendraient complimenter les parents. « C'est une bonne affaire pour eux, disent-ils, l'enfant était dans deux clubs dans trois clubs. » Une dame a déclaré que l'enfant d'une femme qu'elle avait à son service en qualité de nourrice étant tombé malade, elle lui offrit d'envoyer son médecin le soigner et qu'elle reçut cette réponse : « Oh! qu'importe, madame, il est dans deux clubs funéraires! »

Ces clubs, au lieu d'être regardés comme il n'aurait pas fallu qu'ils cessassent de l'être depuis leur origine, c'est-à-dire comme une source de soulagement matériel dans le cas d'un malheur domestique, ces clubs sont devenus les instruments d'une bonne fortune dans une éventualité qui, en mettant les choses au mieux, s elle n'est pas souhaitée, n'est du moins plus redoutée. Ainsi, les cercles funéraires servent à une de ces deux fins : ou à tuer les enfants bien portants ou à laisser mourir, faute de soins et par calcul, les enfants qui viennent à tomber malades.

Le meurtre des enfants reconnaît donc, en Angleterre, deux causes de nature différente, dont une est propre à ce pays. Faut-il s'étonner, après cela, que tous les journaux, sans distinction, demandent qu'on prenne enfin des mesures de prévention contre un fléau toujours croissant? Faut-il s'étonner qu'il se forme une ou plusieurs sociétés, une au moins d'une grande notoriété, dans le même but?

Qu'a-t-on fait jusqu'à présent pour combattre le mal? Telle est la question qui se pose d'elle-même, et à laquelle le moment est venu de répondre.

[1] Le secrétaire d'un club a révélé qu'un jour deux jeunes filles se présentèrent à lui pour faire admettre un enfant à la mamelle, offrant de payer chaque semaine, tantôt l'une, tantôt l'autre, la cotisation. Le secrétaire du club ayant cherché à savoir quelles relations existaient entre ces deux jeunes filles et l'enfant, apprit que la mère de l'une d'elles était la nourrice de cet enfant.

Digitized by Google

II

Ce que la société antique avait regardé d'un œil indifférent, l'abandon des enfants, la société moderne, sous l'influence du christianisme, ne put le tolérer. Si elle poursuivit de mépris et de colères plus terribles que ne l'avait fait l'ancienne société la procréation en dehors du mariage, du moins elle prit des mesures pour que ses rigueurs ne devinssent point la cause d'outrages aux lois les plus sacrées de la nature, lois si facilement violées par la société païenne. Elle ouvrit des hospices pour la réception d'enfants qui jadis eussent été abandonnés sur la voie publique et exposés à y périr misérablement. Ceci est vrai surtout des Etats catholiques. Ce l'est moins des Etats protestants, distinction nécessaire, car le mouvement de charité dont il est ici question s'y est produit à une époque relativement rapprochée de nous.

C'est à Milan, comme on le sait, que fut établi le premier hospice ou tour, et il y avait déjà assez longtemps qu'il en existait dans un très grand nombre de villes d'Europe lorsqu'on songea à en créer en Angleterre; au fond, ce pays n'était point en retard, ne l'oublions pas, car, tandis que l'institution des tours prenait naissance et s'étendait sur le continent, l'Angleterre établissait chez elle, en faveur de la femme, une législation qui probablement ne faisait que donner la consécration légale à des coutumes nationales. Ce ne fut que deux siècles plus tard et dans les circonstances que l'on va voir que l'Angleterre prit part au mouvement européen.

Maintenant, pourquoi ce principe de la recherche de la paternité fut-il adopté au lieu du principe contraire? Il le fut parce qu'il était conforme aux mœurs, qu'il leur donnait satisfaction complète, et qu'en l'introduisant dans la lice on répondait à une aspiration nationale. Essayons de l'expliquer.

Plus on examine de près et attentivement le faisceau des institutions civiles des peuples de l'Europe, plus on découvre que ces institutions reposent sur des principes non pas seulement différents, mais parfois diamétralement opposés les uns aux autres.

Il n'y a pour se convaincre de cette vérité qu'à voir, pour exemple, quels contrastes existent entre la France et l'Angleterre dans le mode d'éducation des jeunes gens des deux sexes. Eh bien, ces oppositions, ces différences qui mettent en relief les traits distinctifs du caractère national et accusent une manière particulière de penser en toutes choses, elles sont encore plus frappantes lorsqu'on les consi-

Digitized by Google

dère dans des objets de pure philanthropie, cette classe d'objets paraissant, selon toute apparence, ne devoir admettre qu'un seul principe, qu'un seul et unique point de vue. En ce qui concerne les enfants abandonnés, le mode d'assistance adopté dans chaque contrée repose sur une des deux manières différentes d'envisager la question, qui partagent les Etats de l'Europe en deux groupes distincts et bien tranchés. Dans l'un, il existe des établissements qui reçoivent tous les enfants présentés, sans exception; dans l'autre, on ne secourt guère que les orphelins ou cette classe d'enfants dont les parents sont morts soit civilement, soit politiquement. Les nations d'origine ou de parenté latine ont adopté le premier système. Celles d'origine germanique se sont prononcées pour le dernier, et les deux modes ayant, pour personnification la plus élevée, l'un saint Vincent de Paule, l'autre Herman Franké, ont reçu respectivement les noms de système catholique et système protestant.

Toutes les différences entre les deux civilisations proviennent de ce que, chez les peuples latins ou catholiques, la société se fait solidaire des fautes de ses membres, tandis que chez les peuples germaniques ou protestants chaque individu en particulier en a toute la responsabilité. L'Angleterre qui, en toutes choses, est dix fois plus germanique que latine, ne pouvait manquer, en abordant la question de l'assistance publique des enfants, de se comporter comme les autres peuples de race allemande. Voilà pourquoi elle créa la législation qui, en défendant la femme contre l'homme, rend ce dernier responsable de ses actes dans leurs conséquences. Voilà pourquoi elle repoussa comme inutile, inexplicable, illogique, injuste, l'institution des tours, institution qui fait porter à tous les membres de la communauté, en la divisant, le poids de fautes qui ne devraient peser que sur tels ou tels de ses membres.

L'institution des tours ne pouvait subsister qu'en contradiction avec les doctrines sociales du peuple anglais. Aussi, qu'est-il arrivé? Produit non d'une inspiration nationale, mais d'une initiative individuelle, de l'imitation étrangère, elle était destinée non-seulement à ne point prospérer assez pour fournir des rejetons, mais elle n'a pas cessé de languir, de ne se maintenir qu'à force d'expédients, comme ces plantes exotiques qui ne vivent dans nos climats qu'au prix de soins incessants, et ne produisent jamais que des fruits imparfaits.

Le *Foundling Hospital* de Londres est l'œuvre d'un capitaine de navire marchand, du nom de Thomas Coram. Il fut fondé en 1739, et la première admission eut lieu en 1740[1]. Le promoteur entendait

[1] Le 26 octobre 1740, suivant M. Saunders; en 1741, suivant M. Brownlow.

Digitized by Google

que l'hospice fût ouvert à tous les enfants que l'on présenterait ou qui seraient recueillis sur la voie publique, indistinctement[1]. Il mit dix-sept ans consécutifs à faire triompher son idée, sollicitant de tous côtés le concours de personnes riches et influentes, et obligé, pour l'obtenir, de produire, comme principal argument, cette proposition peu flatteuse que l'Angleterre ne le cédait pas aux contrées du continent en matière d'abandon d'enfants et d'infanticides, ce qui lui attira plus d'une mortification. Pendant ces dix-sept ans de démarches et de prières, Coram ne soupçonna pas que son projet, s'il venait à se réaliser, pût être appliqué d'une manière autre que celle qu'il avait conçue ou, vraisemblablement, vue ailleurs en pratique. Ce fut le contraire qui arriva. Le caractère national l'emporta sur les intentions du promoteur.

L'hospice ne fut pas plus tôt ouvert[2], que le comité des gouverneurs érigea un système de restriction en opposition directe avec les vues bien connues du capitaine Coram, et le maintint malgré ses protestations, si bien que, blessé dans son amour-propre, il donna sa démission. Le projet de Coram fit donc naufrage en arrivant au port. Il voulait l'admission à nombre illimité. Ce nombre fut fixé à 20.

Toutes les mesures préliminaires étant prises, on afficha, le 26 octobre 1740, à la porte de l'hospice, l'avis suivant : « Demain, à huit heures du soir, cette maison sera ouverte pour la réception de 20 enfants, en se conformant au règlement ci-contre. » Le règlement portait que les enfants devaient avoir moins de deux mois, et être sains. On devrait sonner à la porte, mais ne pas s'écarter trop, afin de pouvoir apprendre si l'enfant était admis ou refusé. Il ne serait fait aucune question aux gens qui se présenteraient ; enfin, on invitait les intéressés à attacher aux enfants un écrit ou un signe quelconque qui servît à les faire reconnaître au besoin. 20 enfants furent reçus à l'heure dite ; mais il restait dans Hatton-Gardens, avec des enfants sur les bras, cinq fois autant de femmes que celles qui avaient eu le privilége de faire admettre les leurs. Furieuses, elles réclamaient contre la faveur dont les autres étaient redevables, selon elles, à la force de leurs coudes. Pour mettre un terme à cette scène scandaleuse, on eut recours au tirage au sort. Toutes les femmes, ayant été introduites dans la cour, furent appelées à tirer

[1] C'est le fréquent spectacle d'enfants exposés dans la rue d'un faubourg de Londres, Rotherhithe, qu'il traversait souvent pour se rendre à son navire ou en revenir, qui lui inspira la généreuse idée de recueillir ces malheureux enfants dans une maison particulière. Probablement aussi voulait-il appliquer à l'Angleterre ce qu'il avait dû apprendre dans ses voyages.

[2] Dans Hatton-Gardens, d'où en 1745, il fut transféré sur son emplacement actuel, Guilfort-Street.

Digitized by Google

chacune une boule d'un sac qui en contenait de blanches, de rouges et de noires. Celles qui tirèrent des boules blanches eurent droit de faire recevoir leur enfant, s'il remplissait les conditions requises; à celles qui tirèrent les noires, il ne resta qu'à se retirer; les femmes qui sortirent des boules rouges durent attendre, pour profiter éventuellement des vides qui pourraient avoir lieu parmi les titulaires de la première catégorie, par le rejet et, ultérieurement, par la mort d'un ou de plusieurs de leurs enfants.

Voici comment les choses se passent aujourd'hui. A la porte de l'hospice, une inscription, peinte dans un des panneaux du mur d'enceinte, donne avis que des enfants ne peuvent être reçus que sur la demande des mères, et que des formules d'admission qu'il ne reste qu'à remplir sont déposées au bureau du secrétariat. Il est formellement interdit aux postulantes d'avoir recours à une recommandation quelconque. La pétition est présentée par la mère, en personne, aux membres siégeants du comité, dont le nombre est généralement compris entre 8 et 20. Le comité se livre à une enquête sur la pauvreté et la bonne réputation de la postulante, sur l'illégitimité de son enfant, l'abandon par son père et *l'ignorance du fait par les autorités paroissiales;* condition essentielle pour l'admission. L'enquête étant terminée d'une manière, supposons-le, satisfaisante, le président s'efforce de savoir quelles probabilités il y a que la postulante reprenne le sentier de la vertu dans le cas où on accueillerait son enfant. Tout étant pour le mieux, l'enfant est admis immédiatement s'il y a une vacance; il est enregistré pour prendre rang, s'il n'y en a pas.

En pensant au terrible développement du crime d'infanticide, on se demandera pourquoi on n'ouvre pas la porte de l'hospice à deux battants, ainsi que le voulait Coram, et pourquoi on ne fait pas tomber d'un coup toutes les barrières qui rendent si longue, si difficile l'admission de l'enfant à l'hospice. Hélas! il y a cent ans que la chose a été essayée, et elle l'a été d'une manière si malheureuse qu'il est à craindre qu'on ne veuille plus en entendre parler. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à écouter les lamentations unanimes, les cris d'indignation universels des écrivains anglais qui se sont occupés de cette matière. Voici comment on s'y prit : L'hospice devenant, avec les années, de plus en plus connu, les demandes d'admission suivirent une progression si rapide, que les gouverneurs se virent dans la nécessité de s'adresser au Parlement pour essayer d'en obtenir une subvention. Le Parlement accueillit favorablement leur demande, et le 6 avril 1756 il leur accorda la somme de 10,000 liv. sterl., mais à la condition que tous les enfants au-dessous d'un certain âge (d'abord deux mois, puis six, enfin, comme

Digitized by Google

aujourd'hui, douze) seraient reçus. L'hospice fut, à la même époque, autorisé à établir des succursales dans les comtés. En conséquence, des asiles pour les enfants abandonnés furent ouverts à Ackworth, Shrewsbury, Westerham, Aylesbury, Barnet, et dans le Chestershire. La condition imposée par le Parlement aux gouverneurs de l'hospice de Londres constituait un nouveau système. Les gouverneurs déployèrent une énergie proportionnée à la grandeur de leur tâche. Les formalités exigées jusqu'alors des parents furent réduites à leur plus simple expression. Tout ce qu'on leur demanda, ce fut de tirer le cordon d'une sonnette, afin que les employés de l'établissement fussent informés qu'un enfant venait d'être déposé, non plus dans le tour, mais pour plus de facilité dans un panier pendu à la porte. Le nouveau système commença d'être en vigueur le 2 juin 1756. Ce jour-là, 117 enfants furent déposés à l'hospice, et, à la fin de la même année, il en avait adopté 1,783. Loin d'être effrayés de cette invasion, les gouverneurs pensèrent, au contraire, qu'elle laissait fort à désirer. C'est la déduction qu'on est bien obligé de tirer des efforts qu'ils firent pour amener un plus grand nombre d'enfants. En juin 1757, ils publièrent dans les journaux de Londres et affichèrent, aux angles de toutes les rues, des annonces et des placards par lesquels ils informaient les habitants que les portes de l'hospice étaient grandes ouvertes. Une sollicitude exagérée à ce point porta ses fruits; 3,727 enfants furent admis dans le cours de l'année, et dans l'espace de quatre ans que ce système d'encouragement fut en vigueur, l'hospice recueillit 15,000 enfants. On était passé d'un extrême à l'autre.

Mais ce qui est pis que ce chiffre élevé, ce sont les abus, les scandales auxquels ce nouveau mode d'admission donna lieu. D'abord ce ne furent pas seulement des enfants de Londres que l'on déposa à l'hospice, ainsi que cela aurait dû être, puisqu'il avait été entendu; lors de la fondation de l'établissement, que le cercle de ses opérations charitables ne s'étendrait pas au delà des *suburbs*. Lorsque dans le pays l'on sut, par les journaux de Londres, ce qui s'y passait, il y fut envoyé clandestinement des enfants des points les plus éloignés du royaume. Ce mouvement fut tellement prononcé, qu'il donna lieu à un nouveau genre de trafic. Il y eut des messagers d'enfants abandonnés. « Un nouveau commerce, — dit, dans une lettre qui est restée, un habitant d'un bourg distant de 300 milles de Londres, — vient de se produire chez nous. Il consiste à transporter des enfants au *Foundling Hospital*. La personne qui s'en mêle est une femme de mauvaise réputation. Elle prend tant par enfant. Elle a déjà fait un voyage et se prépare à en faire un second, cette fois, avec ses deux filles, qui auront chacune leur

Digitized by Google

charge. » — Nous apprenons d'une autre source que le tarif pour le transport d'enfants, du Yorkshire à Londres, « 4 dans deux paniers, à dos de cheval, » était de 8 guinées, soit 210 fr. Mais la concurrence s'en mêlant, les prix furent bien réduits. C'était, sans doute, pour se dédommager en partie de cette baisse que les messagers, au moment de se séparer de ces enfants, les dépouillaient absolument de tout et les déposaient entièrement nus dans le panier[1]. Mais, chose plus triste encore que ce trafic, il n'y avait aucune preuve que ces enfants arrivassent à destination. L'auteur de la lettre que je viens de citer exprime cette crainte, et l'on a des exemples qu'elle n'était malheureusement que trop fondée. A Monmouth, on jugea une personne accusée du meurtre de son enfant que l'on avait trouvé noyé avec une pierre pendue au cou. Cette personne prouva qu'elle avait confié cet enfant à un chaudronnier ambulant, qui s'était chargé, moyennant une guinée, de le déposer à l'hospice de Londres. Le mode de transport à cheval ou en charrette était on ne peut plus funeste à la plupart de ces enfants. Un grand nombre d'entre eux mouraient en route. Une fois, sur 8 que portait une charrette, 7 moururent avant d'avoir atteint Londres. Le survivant dut d'avoir échappé au sort des autres enfants à cette circonstance que sa mère, qui avait voulu l'accompagner, lui donnait le sein et le soignait. — Un autre charretier qui s'était chargé de 5 enfants, s'étant enivré dans le trajet, passa la nuit au grand air, dans un pré, à cuver son vin, et, le matin en s'éveillant, il trouva 3 enfants morts sur les 5.

Cette expédition cruelle, inhumaine d'enfants de la province à Londres, n'était pas pratiquée seulement par les gens dégradés qui donnaient la mission et par ceux qui la recevaient ; les administrateurs de la taxe des pauvres ne rougirent pas de mettre secrètement à profit les avantages de l'institution en venant de temps à autre, personnellement, glisser un enfant ou deux dans le panier. C'était autant de gagné pour les contribuables de la paroisse à la charge desquels l'enfant serait tombé. Si — ce qui arrivait fort souvent — les parents faisaient mine de résister, ces officiers des pauvres recouraient à des menaces qui, sur le moment, produisaient l'effet voulu. Mais il résultait de ces violences indignes les scènes les plus navrantes ; tous les jours, des femmes sortant de couche, venaient à la porte de l'hospice, réclamer à grands cris leur enfant. Les directeurs du Foundling Hospital firent tout ce qu'ils purent pour

[1] Il y a quelques années, un banquier d'une ville d'Ecosse, ancien enfant trouvé, ayant demandé au *Foundling Hospital* tous les détails qu'on pourrait lui fournir sur les circonstances qui avaient accompagné son dépôt, il lui fut répondu qu'on n'en connaissait aucune, si ce n'est qu'il avait été mis dans le panier, tout nu.

Digitized by Google

épouvanter les coupables inspecteurs. Parfois même, ils les traînèrent devant les tribunaux. Mais l'idée d'économie était si puissante chez eux que ce fut peine perdue. Ils continuèrent de venir, du fond des comtés, mettre les enfants des pauvres, légitimes ou non, à la charge de l'hospice de Londres.

Cette pratique du transport d'enfants, de villes éloignées à Londres, fut sévèrement blâmée par la Chambre des communes. On proposa même une loi pour y mettre définitivement un terme, mais cette loi ne fut jamais présentée, de sorte que les autorités paroissiales, les charretiers et d'autres personnes continuèrent de se livrer à cette sorte de trafic illicite, immoral et barbare, car aucune des conditions qu'eût exigées une mission aussi délicate n'était remplie. La mort d'un nombre incalculable d'enfants fut la conséquence de ces expéditions.

Tels sont les abus auxquels a donné lieu le mode d'admission tel que l'avait proposé le capitaine Coram, et tel qu'il se pratique, sans avoir les mêmes inconvénients, dans tous les pays de l'Europe où le système catholique, en ce qui concerne les enfants trouvés, est en vigueur. On s'est emparé de ces abus déplorables pour en faire autant de charges contre la forme d'admission sans enquête. En agissant ainsi, a-t-on été sincère? Il est permis d'en douter, si l'on considère que toutes ces objections, que tous ces reproches tombent devant un peu de réflexion. S'il se fût trouvé seulement un hospice par comté, sur le modèle de celui de Londres, ou, moins que cela, si l'organisation des workhouses eût été moins vicieuse, on n'eût pas vu se produire tous ces scandales.

Une autre objection aussi peu fondée que les précédentes, mais bien faite cependant pour qu'on s'y arrête, est celle-ci : « Les *tours* poussent à la dépravation des mœurs. Elles ne furent jamais plus corrompues en Angleterre qu'à l'époque de l'admission illimitée. » Et pour preuve, on ajoute ceci : en Angleterre la proportion des naissances naturelles sur les naissances légitimes est de 1 sur 16. A Paris, où existe un tour, la proportion est de 1 sur 3, et, dans le reste de la France où sont également établis des hospices, de 1 sur 13. Raisonner ainsi, c'est tirer de chiffres qui peuvent être exacts des conclusions assurément fausses; c'est attribuer à l'influence des tours ce qui tient à d'autres causes. Il ne faudrait pas établir un rapport nécessaire, absolu, entre l'accroissement du nombre des enfants trouvés et la dépravation des mœurs ; on sait que c'est le vice le plus abandonné, celui qui court les rues, qui contribue le moins à cet accroissement. Quant à l'argument tiré de la corruption qui existait du temps de l'admission illimitée, il faudrait, pour qu'il eût quelque poids, qu'il fût bien prouvé que les mœurs anglaises sont

Digitized by Google

devenues meilleures à mesure qu'on a mis plus d'entraves à l'admission des enfants abandonnés ; or, ceux qui ont sous les yeux le spectacle des mœurs de Londres ne se persuadent pas si facilement qu'elles étaient pires au siècle dernier [1].

Pour en revenir à notre temps, et tout en reconnaissant le droit que les Anglais ont de se défendre et même de se faire valoir, nous n'allons pas jusqu'à sacrifier à ce droit celui de la vérité. En comparant les chiffres des naissances illégitimes à Paris et à Londres, et les faisant suivre en écrit, en paroles ou en pensée du spectacle que présente Londres le soir et même le jour, les Anglais établissent une sorte de proportion dont le quatrième terme est, pour ceux de leurs compatriotes qui n'ont jamais passé le détroit, la perspective d'une effroyable démoralisation à Paris, dans cette ville qu'ils appellent *la gayest city in the world*, la ville la plus gaie du monde, en donnant au mot *gay* le sens le plus fâcheux. Certes, nous ne prétendons pas que Paris n'ait rien à se reprocher, mais la justice exige que l'on ne dépasse pas la vérité, et s'il est honorable de défendre son pays même lorsque sa cause est mauvaise, il ne faut pas pousser le patriotisme jusqu'à noircir son voisin, afin de paraître soi-même plus blanc par le contraste.

J'ai interrogé un Anglais de mes amis qui a passé quelque temps à Paris, qui sait par conséquent que dans cette ville le vice ne s'étale pas avec le scandaleux abandon qu'il affiche dans les rues de Londres ; cet ami sait aussi que relativement à Londres, Paris compte quatre ou cinq fois plus de naissances illégitimes, et je lui ai demandé s'il pourrait me dire d'où provient cette étrange anomalie. Il m'a avoué qu'il ne se l'expliquait pas. Eh bien, lui ai-je dit, ce fait est le produit d'un penchant qui vous est inconnu à vous, peuple anglais, je veux dire l'amour du cérémonial, de la solennité des formes, l'amour du luxe administratif en toutes choses par lequel nous sommes votre antithèse à vous, simples toujours et partout, simples à l'excès, même quand il y aurait intérêt à ne l'être pas ; si l'on jouissait à Paris, en matière de mariage, des facilités incroyables, des moyens inappréciables de célérité et de discrétion que la loi anglaise tient à la disposition du public, il est hors de doute qu'à Paris l'état de choses en question se modifierait profondément. Tout le mal vient de là : d'une implacable publicité, d'une lumière offensante, là où bien souvent on aurait besoin d'ombre et de silence. Et j'ajoutai : en France, il est d'une impossibilité radicale que des parents ignorent le mariage de leurs enfants, tandis qu'ils peuvent l'ignorer leur vie

[1] Low porte à 20,000 le nombre actuel des *unfortunate* à Londres. (*Charities in London, in* 1861.)

Digitized by Google

durant en Angleterre. Enfin, il convient de bien remarquer que naissances illégitimes ne veut pas dire abandons d'enfants, encore moins infanticides.

Pour en revenir à la question, les abus plus haut mentionnés rendirent l'hospice de Londres impopulaire au dernier degré. On faillit en prononcer la suppression. Les gouverneurs, pour assurer le salut de leur établissement, changèrent son nom, et aussi longtemps que gronda l'orage qui menaçait de l'emporter, le *Foundling Hospital* s'appela l'*Orphan Hospital*, c'est-à-dire l'Hospice des Orphelins. La Chambre des communes proclama le retour au régime de restriction en déclarant que l'admission de tous les enfants au-dessous d'un certain âge ayant été accompagnée d'une foule d'inconvénients, il y était mis fin. Depuis l'année 1771, où fut prise cette décision, la réception des enfants n'a pas cessé d'être limitée et conditionnelle, et c'est ce système qui, conjointement avec la loi d'Elizabeth et les suivantes, est en vigueur encore aujourd'hui avec les modifications indiquées plus haut.

On ne peut donc considérer l'institution des hospices pour l'assistance des enfants abandonnés, telle qu'elle a été entendue jusqu'à présent, comme moyen préventif du crime d'infanticide. En résumé, les moyens de prévention à l'égard du crime dont nous nous occupons en ce moment, ont jusqu'à présent consisté : 1° en un hospice dont l'insuffisance équivaut presque à une nullité complète ; 2° en workhouses imparfaites, vicieuses, repoussantes ; 3° en une indemnité payée par le père à la mère ou à la paroisse. Ç'a été là, sans contredit, le moyen de prévention le plus efficace et on oserait dire le seul effectif. Toutes les fois que ces moyens préventifs n'empêchent pas le crime de se produire, le devoir de la société est de punir. Quels sont les moyens de répression dont elle use?

Une femme est accusée d'avoir fait périr son nouveau-né. On la traduit devant un tribunal et on la juge. On la reconnaît coupable, et on la condamne comme telle, mais à quelle peine? A quelques mois de prison. Elle échappe à une peine plus grave, grâce à une porte constamment entr'ouverte dans la loi anglaise, au bénéfice des gens qui sont ou que l'on suppose être dans un état particulier d'esprit qui doit les faire absoudre.

Il ne peut rien arriver de pire en Angleterre que d'être soupçonné de folie. Pour quelques distractions un peu fortes, pour quelques excentricités dépassant le niveau ordinaire, on pourra se voir appréhendé au corps, au moment où on s'y attend le moins, par les agents de la force publique, et enfermé bel et bien dans une maison de santé. Deux témoins de vos bizarreries extraordinaires et un certificat de médecin suffisent pour autoriser la mise à exécution d'une

Digitized by Google

pareille mesure, mesure essentiellement humaine, attendu qu'elle a pour but de vous empêcher de vous porter à quelque acte de violence contre votre prochain. Vous êtes tenté d'applaudir; mais attendez : lorsque ces actes de violence sont commis et que l'on est déclaré, par certificat de médecin, ne pas jouir de la plénitude de ses facultés, la justice remet immédiatement son glaive dans le fourreau. Agréable système de compensation, tout à l'avantage des criminels !

C'est par un état de démence passager ou persistant, et à tel degré que l'on juge bon de déterminer, que l'on explique devant les jurys les violences criminelles exercées par des femmes sur leurs nouveau-nés, et cette explication est toujours suivie d'un acquittement ou d'une peine si légère, qu'elle équivaut presque à un acquittement. Avant de nous indigner de l'indulgence du jury, demandons-nous si l'insuffisance de la répression ne répond pas ici à l'insuffisance de la prévention. Si les moyens préventifs étaient plus grands, plus réels, l'indulgence actuelle de la justice serait une faiblesse coupable; dans l'état présent des choses, au contraire, une répression plus rigoureuse serait de la cruauté. Cependant, un crime est commis et, grâce à un subterfuge, la punition méritée n'est pas subie. Pourquoi cette infraction à la justice? Parce que ceux qui sont chargés d'appliquer la loi ont dans la conscience une voix qui leur dit : « Vous êtes les premiers coupables et, par conséquent, les plus grands; c'est pour avoir refusé à la pécheresse le secours que chrétiennement vous lui deviez, qu'elle est devenue criminelle. La vie d'un innocent a été sacrifiée à la bourse des contribuables; et ces contribuables, pris pour juges et rougissant de condamner la malheureuse, obligés de choisir entre la loi et leur conscience, échappent à l'une et à l'autre en mettant le crime sur le compte de la folie. En France, les choses, en pareil cas, se passent d'une manière bien plus conforme à la raison et à la justice. Nous ne sommes pas les seuls à le penser : « L'infanticide est jugé sévèrement en France, s'écrie l'auteur de *Paris Life*, et ceux qui sont coupables de ce crime échappent rarement au châtiment qu'ils ont encouru ! »

Il me reste à parler des « burial clubs » et des mesures que l'on a prises pour remédier au fléau que la perversion morale des populations ouvrières et agricoles a fait sortir de cette institution. On a cru déjouer les atroces calculs de la cupidité en promulguant une loi (9e et 10e de Victoria) qui défend la réception des enfants dans les cercles funéraires. Mais cette défense, ne s'appliquant qu'aux sociétés non encore en existence lors de son adoption, n'a pas d'effet rétroactif, et il est arrivé non-seulement que les anciennes sociétés ont continué de recevoir des enfants et de les porter sur les registres

Digitized by Google

d'assurance, mais encore que les *burial associations* formées après la promulgation de la loi « n'en ont pas plus tenu compte que si elle eût été lettre morte. »

Ce fait montre combien la justice est débile en Angleterre. C'est pourtant cette justice qu'on nous présente comme un idéal auquel, dans un recueil que ses lecteurs veulent bien prendre au sérieux et croire sur parole, on sacrifiait récemment notre magistrature. La meilleure réponse à de pareilles attaques, qui dénotent ou beaucoup d'ignorance ou peu de bonne foi, ce sont des faits du genre de ceux que nous venons de citer et qu'il serait facile de multiplier. Ces coupables assoupissements de la justice anglaise sont vraiment un triste et, tout à la fois, effrayant spectacle! A quoi sert de promulguer des lois, si l'on manque des moyens suffisants ou de l'énergie nécessaire pour les faire observer?....

III

Cette indication sommaire des moyens employés jusqu'à ce jour pour prévenir les infanticides, doit faire pressentir sans peine dans quelle direction se portent les esprits qui cherchent des remèdes capables de combattre efficacement une tendance qui s'accuse de plus en plus et prend les proportions d'une calamité sociale. Ceux que l'on propose varient naturellement suivant les causes auxquelles on attribue cette plaie déshonorante, et nous avons vu qu'on en reconnaissait deux : insuffisance de moyens directs de prévention du crime sur les nouveau-nés, et ceci est plus triste, plus navrant que tout le reste, démoralisation profonde, perversion absolue du sens moral, qui va s'étendant, s'infiltrant de plus en plus dans les masses. Là surtout est le danger, là surtout est la honte. On s'explique l'autre cause du crime, et l'on peut y trouver facilement des remèdes; il n'y a qu'à vouloir. Il suffirait d'une loi nouvelle sauvegardant mieux les droits de la femme, et de l'extension des tours ou des moyens analogues pour recueillir les enfants nouveau-nés. Ce qui est moins facile, c'est d'élever des digues contre l'invasion souterraine et invisible d'une corruption morale qui mine lentement et sans bruit les fondements de la société, et la menace d'une ruine honteuse.

Et pourtant le temps presse. Il faut qu'on se hâte! Dès l'année 1849[1], le *Times* disait : « Si le reproche dégradant d'infanticide est tombé sur le peuple anglais, il vaut mieux regarder hardiment le mal en face que de nier son existence et de permettre à ce mal de

Digitized by Google

s'étendre tellement qu'il faudra renoncer à l'espoir d'y pouvoir porter remède. » Depuis lors, la situation n'a cessé d'empirer, et le moment semble approcher où il ne sera réellement plus possible de s'attaquer au mal pour le détruire ou le contenir.

Puisque je viens, en dernier lieu, de parler des *burial clubs*, je dirai que la faveur dont ces sociétés de secours mutuels jouissent parmi les classes ouvrières des villes et de la campagne, indique un état moral qu'on ne devrait pas rencontrer chez un peuple chrétien, chez un peuple civilisé. Les Anglais ne sont pas tendres, ni affectueux pour leurs enfants. En général, rien de plus froid que l'amour maternel d'une Anglaise, — si ce n'est peut être l'amour de ses enfants pour elle. Cependant, si froids qu'ils soient, si émoussés que soient leurs sentiments, leur expression est conforme aux lois de la nature. Mais que penser de cette femme, dont nous avons rapporté plus haut le mot naïvement affreux, qui refusait les secours médicaux pour son enfant, parce qu'il appartenait à deux *burial clubs*, et qu'en cas de mort elle recevrait de quoi payer deux enterrements ? Une pareille oblitération de sens moral la plaçait évidemment plus bas que le niveau de la brute. Cette insensibilité était engendrée par le démon de la cupidité, et des gens bien informés nous apprennent que des milliers d'individus de la classe ouvrière éprouvent la même insensibilité par le même motif.

Contre l'influence désastreuse que les cercles funéraires exercent, grâce à la corruption des âmes, on ne propose pas, que je sache, de remèdes. Tout ce qu'on fait, c'est de formuler des vœux, — c'est de porter des jugements. « Qu'on serait heureux, dit le Rév. Clay, de voir devenir populaires des institutions au moyen desquelles un parent faisant enregistrer son enfant à la naissance et payant un *penny* par semaine, aurait droit à 8 ou 10 liv. sterl., lorsque cet enfant aurait atteint l'âge de treize ou quatorze ans. Je ne pense pas, ajoute-t-il, qu'il existe une seule institution de ce genre, et il y a trop de raison de craindre que, s'il s'en formait une de cette sorte, elle ne recevrait aucun encouragement, tandis que des institutions d'un caractère diamétralement opposé sont des plus florissantes ! » En d'autres termes, les ouvriers et les paysans anglais préfèrent placer leur enjeu sur les chances de mort que sur les chances de vie de leurs enfants. Quelle plus terrible accusation peut-on porter contre les mœurs d'un peuple? Il est heureux que cet arrêt soit sorti de la bouche d'un Anglais, et d'un Anglais que son caractère respectable défend contre le soupçon de calomnier son pays.

Le révérend ministre ne voit qu'un moyen de combattre l'infanticide, c'est par « la diffusion de l'instruction, par des habitudes d'ordre et de propreté, par l'établissement de rapports amicaux

Digitized by Google

entre le riche et le pauvre, entre les gens instruits et les individus ignorants, par une instruction religieuse plus forte. » Ces moyens ont du bon, sans doute; mais comme ils sont indirects, ils nécessitent, pour donner des résultats, beaucoup de temps. Cependant les mois et les années s'écoulent, et le poison, le fer, la négligence calculée en cas de maladie poursuivent tranquillement leurs ravages et grossissent les listes de la mort.

Ce qu'il faudrait avant tout, — mais personne ne le propose, — ce serait d'ordonner la fermeture de tous ces *clubs* funéraires ou bien l'exclusion immédiate de tous les enfants. Il faudrait encore, après cela, tenir la main à ce que la loi fût respectée; or, je crains que le demander ce soit désirer l'impossible. Les libertés sont grandes et nombreuses en Angleterre, mais il y en a une qui, vraiment, est trop puissante : celle de pouvoir souvent faire le mal impunément.

Restent les infanticides commis dans les cas de naissance illégitime. Les avis se partagent, mais fort inégalement, sur les moyens de prévention. Journaux, membres de Sociétés philanthropiques, se prononcent, les uns pour l'extension du système catholique, les autres pour le développement du système protestant. Mais si l'on compte les voix qui demandent l'établissement d'un nombre suffisant d'hospices, on trouve qu'elles forment une infime minorité. Dans une des séances de la Société de *prévention*, on a fait ressortir la nécessité de la création de refuges dûment organisés, pour la réception des femmes enceintes auxquelles on s'occuperait de trouver de l'emploi à la sortie de l'hospice; l'entretien de l'enfant restant en tout ou en partie à la charge de la mère et du père putatif. Ce projet n'a pas été goûté. On y a aussi déclaré que l'hospice des enfants assistés de Londres pouvait rendre de plus grands services que ceux dont on lui est redevable, qu'il y pourrait parvenir par une meilleure administration de ses ressources [1], et on y a manifesté le désir de voir s'élever, dans d'autres parties de l'Angleterre, des institutions semblables; mais rien n'est plus impopulaire que ces sortes d'établissements, et la presse a été unanime pour repousser tout projet d'extension, sous quelque forme que ce soit. Les défenseurs du système des hospices ont eu beau dire qu'il résulte des observations suivies d'un des trésoriers du *Foundling Hospital* que, de toutes les

[1] En l'année 1841, l'hospice de Londres jouissait d'un revenu de 11,000 liv. (275,000 fr.), provenant du loyer des maisons bâties sur les terrains qui l'entourent et qui étaient en culture à l'époque de la fondation. On calculait alors (en 1841) que le renouvellement des baux porterait ces loyers à la somme fort respectable de 50,000 liv. (soit 1,250,000 fr.), et on se proposait de porter le nombre des enfants de 360 à 400. Pendant l'année 1861, l'hospice a entretenu 455 enfants et adultes. (Sampson Low, *Charities of London*, 1862.)

Digitized by Google

femmes dont les enfants ont été reçus et qui eussent été poussées par la force même des choses à mener une vie de désordre et de honte, il n'en est qu'une seule, à la connaissance du comité, qui se soit plongée dans le vice, on repousse l'adoption du système. On a prétendu (et c'est l'opinion de Mac Culloch et des économistes) que les hospices d'assistance ont exercé sur les mœurs une influence pernicieuse, qu'ils ont rarement atteint la fin qu'on se proposait, et qu'au lieu de prévenir le crime, ils en ont semé de toutes parts les germes désastreux : mauvaises raisons qu'on devrait négliger pour ne faire valoir que les bonnes, et il n'en manque pas pour repousser le projet bien timidement proposé d'ailleurs, d'augmenter le nombre des hospices d'assistance. Bref, on n'en veut pas absolument entendre parler.

Que reste-t-il donc à faire, sinon à raffermir la législation protectrice de la femme actuellement si ébranlée? C'est de ce côté que les Anglais dirigent leurs efforts.

Que notre sévérité, disent-ils, ne tombe par sur la femme, mais sur l'homme. Jeter le fardeau entier des conséquences sur les bras de la fille-mère, pousse à l'infanticide — cela est prouvé — mais ne retient pas dans la chasteté. C'est sur le séducteur moralement le plus fort, et qui devrait être le protecteur de la femme au lieu d'en abuser, que doit tomber toute la peine. Faites donc subir à la loi actuelle de l'illégitimité un changement qui consistera, dans l'obligation pour le père putatif, de payer une pension beaucoup plus élevée que celle à laquelle la mère a droit en vertu de la présente législation. Augmentez, loin de la restreindre, ainsi que l'a fait la loi du 9 août 1844, la responsabilité personnelle. Que le père, au lieu de n'être tenu de payer que 1 shilling 6 deniers à 2 shillings 6 deniers par semaine, soit obligé de fournir tous les frais de l'entretien de l'enfant. Il est de toute évidence que le *maximum* même accordé par la loi actuelle ne permet pas à une femme de la classe ouvrière de pourvoir à la nourriture et à l'entretien de son enfant. De là, la tentation de l'abandonner dans la rue ou de le faire périr.

Là semble résider la solution du problème. Si ce système de responsabilité personnelle était fortifié et qu'il fût pratiqué sévèrement, il serait inutile d'en chercher un meilleur ; il se montrerait bien supérieur au système des hospices. D'abord, l'honneur des familles ne courrait pas d'aussi grands risques, et dans les cas de faute la mère ne serait pas séparée de son enfant d'une part, et de l'autre la société n'aurait pas charge d'enfants inconnus qui, plus tard, vont peupler les pénitenciers et les prisons. Ce sont là des avantages qui, dans les pays latins, devraient bien faire prendre en considération le système protestant.

Digitized by Google

Dans une de ses séances, la *Society for the prevention of infanticide* a décidé qu'elle adresserait une pétition au Parlement pour le prier de voter une loi en vertu de laquelle le père d'un enfant illégitime serait obligé de faire à la mère une pension de 7 shillings 6 deniers (9 fr. 37 c.) par semaine, au lieu du maximum de 2 shillings 6 deniers, somme reconnue absolument insuffisante. A titre de curiosité, et aussi pour donner une preuve que la justice anglaise a trop souvent les yeux fermés et le bras inerte, je rapporterai qu'on a proposé dans le sein de la même société la création d'un emploi de *detective officer*, dont la mission aurait consisté à rechercher, à découvrir les meurtriers. Quoiqu'on soit tombé d'accord que la vigilance et la sagacité de la police étaient trop souvent en défaut, la proposition a été écartée.

Il s'est formé, sous le nom de *Society for the preservation of Infant Life*, « Société pour la protection de la vie des jeunes enfants, » une association composée d'ouvriers, dont l'objet est le même, avec des moyens sans doute moins étendus, mais non à dédaigner, que celui de la Société *for the prevention*. Les membres de cette société se sont mis aussitôt en rapport avec ceux de la première, afin de coopérer au but commun. On est heureux de voir des hommes de toutes les conditions unir leurs efforts pour lutter contre le fléau. On le serait encore plus si l'on pouvait constater que leur bonne volonté est entièrement superflue.

Dans un très grand nombre de cas, les auteurs de violences criminelles sur des nouveau-nés sont des filles de petits commerçants qui ont reçu de l'éducation, ou des femmes de la classe la plus élevée des domestiques; ceux de nos lecteurs qui connaissent l'Angleterre savent que les femmes de cette classe, dont il n'y a peut-être pas l'équivalent dans les autres Etats de l'Europe, ont reçu une instruction dont seraient fières ailleurs bien des filles de la bourgeoisie. A quoi sert pourtant cette instruction?.... On ne cesse de répéter, s'écrie un journal anglais (*The News*, du 27 février 1864), que nous vivons dans un temps de progrès, bien différent de ce qu'il était il y a cinquante ans. Et, comme une preuve que nous avançons sur le chemin de la civilisation, on nous montre les églises, les établissements d'instruction, les musées, les institutions littéraires qui s'élèvent de toutes parts autour de nous. Ce n'est là, il faut bien en convenir, que le côté brillant de notre état social. Si l'on jette les yeux sur les statistiques du crime, on découvre qu'il y a une augmentation alarmante dans le nombre des infanticides. C'est une preuve que, contrairement aux assertions de nos réformateurs, la moralité du pays n'a pas marché du même pas que les autres améliorations, et que dans les classes inférieures et moyennes les mœurs sont ce

Digitized by Google

qu'elles étaient dans ces classes il y a cinquante ans. » Et le journal termine en invoquant l'intervention immédiate du Parlement. C'est un vœu auquel s'associent de grand cœur tous ceux qui ont pu, comme nous, juger par leurs observations et leurs études de la profondeur du mal dont est atteinte la société anglaise.

Avant la conquête de l'Inde par l'Angleterre, les Rajpoutes étaient dans l'habitude de faire périr toutes leurs filles à leur naissance. Aujourd'hui, et après bien des tentatives longtemps infructueuses, les Anglais ont réussi à mettre fin à cette coutume abominable, et ils considèrent avec raison ce résultat comme un de leurs meilleurs titres à la domination sur la presqu'île hindoustanique. Le triomphe qu'ils ont obtenu dans l'Inde, nous désirons qu'ils le remportent bientôt chez eux, au profit d'un nombre incalculable d'innocentes créatures, et pour l'honneur de la civilisation européenne.

JUSTIN AMÉRO.

Digitized by Google

LES DERNIERS CRITIQUES

DE

SHAKESPEARE

EN FRANCE

TAINE : *Histoire de la Littérature anglaise*, t. II. Paris, Hachette. 1864. — MÉZIÈRE : *Shakespeare et son temps*. Paris, Charpentier. — François HUGO : *Nouvelle traduction de Shakespeare*. Paris, Pagnerre. — Victor HUGO : *William Shakespeare*. Paris, Lacroix. 1864.

Ce serait une curieuse histoire que celle de la critique de Shakespeare en France, depuis les plaisanteries de Voltaire jusqu'au dernier livre de Victor Hugo. Pour arriver des épithètes de *Huron* et de *Barbare*, que bien des gens alors trouvaient trop faibles, à cette apothéose au delà de laquelle il n'y a plus rien, puisque Shakespeare y est à peu près proclamé dieu, ou tout au moins *esprit sidéral*, par combien d'étapes n'a-t-elle pas dû passer ! Mais ce qu'il y aurait à dire à l'honneur de l'esprit français, c'est que, depuis le moment où il fut surpris par cette brusque révélation qui contrariait toutes ses habitudes, son mouvement ascensionnel vers le poète a été constant. Sans doute ce mouvement ne s'est pas accompli sans obstacles; on ne renverse pas en un jour des habitudes de deux siècles ; mais il n'a jamais reculé. C'était avec Voltaire même qu'il avait commencé, car Voltaire avait eu beau parler avec un dégoût plus ou moins sincère du fumier dans lequel il avait trouvé ses perles, il n'en avait pas moins montré ces perles et révélé où il les avait prises.

Digitized by Google

Bientôt la traduction de Letourneur vint prouver que ces perles étaient de vrais diamants, en plus grand nombre qu'il ne l'avait dit; et Ducis essaya de les faire valoir en les enchâssant dans une monture à la française. Sa monture était lourde, il faut bien le reconnaître, et les brillants, entre ses mains, avaient perdu de leur eau. En voulant simplifier les pièces de Shakespeare, le bon Ducis les avait violentées et forcées, pour faire tenir dans un même lieu et dans les vingt-quatre heures ces situations dramatiques auxquelles Shakespeare n'avait mesuré ni le temps ni la place, et qui venaient éclore naturellement chez lui à leur point légitime de l'espace et de la durée. Mais enfin c'était déjà là du Shakespeare, et le public français se faisait à lui peu à peu. Pour être reçu chez nous, le grand poète avait été obligé d'emprunter les habits d'un autre; mais, après tout, il y était, on le savait, on l'y souffrait, et, une fois admis, il ne devait plus en sortir. Après la recrudescence de la littérature classique sous l'Empire, la nouvelle école littéraire de la Restauration se hasarda à lui ôter ses habits d'emprunt, à le montrer sous les siens mêmes, et à dire : « Voilà l'homme! » *Ecce homo!* ou plutôt déjà : « Voilà le dieu! » Autel contre autel alors! drapeau contre drapeau! Ce que voulaient les enthousiastes de ce premier moment, c'était que Racine cédât la place à Shakespeare, et que la France, au XIXe siècle, brûlât ce qu'elle avait adoré jusque-là. De leur côté, les partisans des anciens dieux étaient sur la brèche, rendant vaillamment coup pour coup à leurs assaillants, et à la nouvelle idole outrage pour outrage. Le public était entre les deux camps, regardant sans prendre parti, et la victoire semblait devoir être longtemps indécise, quand un secours vint aux novateurs, des rangs mêmes du corps qui semblait le défenseur-né des anciennes traditions, des rangs de l'Université. M. Guizot rajeunit la vieille traduction de Letourneur, et, dans sa préface, transporta le débat, du point de vue absolu des prétendues règles éternelles, au point de vue relatif du milieu historique. Il réclama pour chaque pays et pour chaque époque le droit d'avoir une littérature qui reflétât ses idées et ses mœurs, et, rapprochant Shakespeare de son temps, il fit voir que le grand poète n'avait été que l'expression la plus élevée de la société où il vivait; que c'était à cette société même qu'il fallait s'en prendre des monstruosités qui révoltaient notre goût difficile, et que prétendre aligner la littérature de tous les pays sur la nôtre, c'était simplement condamner l'esprit humain à l'immobilité. Peu après, sur le terrain purement littéraire, M. Villemain, avec son tact infini, et avec mille ménagements pour ses adversaires, montrait que le goût le plus délicat, sans renier ses anciennes admirations, pouvait encore trouver des beautés de premier ordre sous ces formes si dif-

Digitized by Google

férentes des nôtres, et que, dans la lutte que Voltaire avait entreprise contre le prétendu barbare, ce n'était pas de son côté qu'avait été l'avantage. Dès lors, les portes de la vieille école étaient décidément forcées, l'ennemi était dans la place et la prolongation de la résistance ne pouvait que retarder le succès définitif sans le rendre un seul instant douteux. Seulement, l'intervention de MM. Guizot et Villemain avait définitivement aussi déplacé la question : il ne s'agissait plus, pour la majorité des partisans de Shakespeare, de chasser du temple les anciens dieux et d'y installer le nouveau à leur place ; il s'agissait simplement de l'y faire admettre à côté d'eux, sur un pied d'égalité, et de lui faire obtenir les mêmes hommages. Sur ce nouveau terrain, la paix se fit bientôt ; les uns retranchèrent un peu de leur enthousiasme, les autres se relâchèrent un peu de leur sévérité, et l'on arriva assez vite à se réunir, ou peu s'en faut, dans une admiration commune, où l'on ne différa guère que de degrés.

Mais dès ce moment aussi les études sur Shakespeare en France changèrent de caractère : elles avaient été jusque-là littéraires et historiques, elles devinrent plus spécialement érudites et philosophiques. On s'intéressa aux fouilles de toute sorte que les savants de l'Angleterre et de l'Allemagne faisaient autour de ses œuvres, et, en même temps, on chercha davantage l'homme sous le poète, pour expliquer le poète par l'homme. Ce fut M. Philarète Chasles qui entra le premier avec éclat dans cette double voie ; sa critique compléta celle de MM. Guizot et Villemain, sans la contredire. Et l'on peut affirmer que depuis lui il ne s'est publié en France aucun travail important sur Shakespeare où il ne soit possible de retrouver ses traces.

Sur ce nouveau côté de la question est-on arrivé à s'entendre, comme on a fini par s'entendre sur l'autre ? D'accord à peu près sur la valeur littéraire des œuvres, est-on parvenu à se faire de l'homme et du poète un portrait que tout le monde accepte, sauf d'insignifiantes différences ? Hélas ! non. Il faut bien le dire. Quand il s'agit de tracer le portrait de Shakespeare, personne, assurément, ne se regarde dans sa glace, mais il semble que l'on s'y voie toujours un peu de côté, et qu'on lui prête, à son insu, quelques-uns de ses propres traits. Chacun prend involontairement dans ses idées ou dans ses sentiments pour meubler le cerveau du grand poète, et il en résulte autant de différents Shakespeares qu'il s'est trouvé d'individus pour essayer de recomposer le vrai Shakespeare. Voyez plutôt les trois portraits que nous ont donnés de lui trois écrivains, qui sont au premier rang parmi ce qu'on pourrait appeler la jeune critique de Shakespeare en France : M. Mézière, dans son livre sur

Digitized by Google

Shakespeare et son temps ; M. F. Hugo, dans les introductions de sa belle traduction du poète ; M. Taine, enfin, dans sa brillante *Histoire de la littérature anglaise.* Jamais le vieux dicton : *Tot capita tot sensus*, n'aura trouvé à mieux s'appliquer.

Et nous aussi, à notre tour, nous avons notre Shakespeare à nous, qui n'est celui d'aucun de ces critiques. Il y a une image du poète qui s'est dessinée peu à peu dans notre esprit ; il y a certains traits par lesquels il nous a frappé de préférence, et dont nous lui avons composé jour par jour une certaine figure, sous laquelle nous aimons à nous le représenter. Quelque incomplète qu'elle soit, que l'on nous permette de l'introduire entre les trois ou quatre portraits que nos devanciers nous ont tracés de lui, de la glisser, pour ainsi dire, dans leur ombre. Ces portraits, si peu semblables entre eux, appellent un juge qui prononce sur leurs différences. Nous allons essayer d'être ce juge. Peut-être, en disant de chacun d'eux par quels côtés il nous paraît s'écarter du modèle, arriverons-nous à faire comprendre comment nous-même avons vu Shakespeare.

Commençons par celui qui nous paraît le moins vrai.

I

Nous nous sentons gêné pour parler de M. Taine. Si l'Académie française avait, comme le proposaient MM. Guizot et Villemain, ces deux bons juges, couronné sa belle histoire de la littérature anglaise, nul n'y aurait applaudi de meilleur cœur que nous. Enfant de la même école, nous sommes fier de ses travaux et de ses succès, comme de travaux et de succès de famille ; et dans cette voie de critique philosophique où il a poussé si avant la littérature, peu de regards le suivent avec plus de sympathie que les nôtres. C'est donc à regret aujourd'hui que nous le combattons ; et nous renoncerions plutôt à rien dire de lui, si l'on pouvait voir dans nos paroles la moindre pensée de nous associer au refus que l'Académie a fait de couronner une des œuvres littéraires qui honorent le plus notre siècle.

Cela dit, pour que personne ne puisse se méprendre sur nos intentions, parlons en toute liberté du portrait qu'il nous a donné de Shakespeare.

M. Taine admire profondément Shakespeare. Il le compare à un de ces chênes énormes, qui dominent toute une forêt, et que nul homme ne saurait embrasser. Deux pas cependant lui suffisent pour en faire le tour, et il ne lui faut que deux mots pour le décrire tout entier : « *Shakespeare*, déclare-t-il, *avait l'imagination complète.* »

Digitized by Google

Cela posé, tout lui semble dit, et il ne lui reste plus qu'à expliquer la formule pour l'usage des pauvres d'esprit qui ne la comprendraient pas suffisamment. Elle signifie que les hommes ordinaires ne se représentent jamais les choses que par parties, successivement, et au prix de bien des efforts, comme un apprenti naturaliste qui apprend les unes après les autres, dans son livre, les différentes manières d'être d'un animal; mais que Shakespeare apercevait d'un seul coup par l'imagination chaque personnage dans son entier, non-seulement quant à son extérieur et à ses mouvements, mais jusque dans son for intérieur, avec toutes ses pensées et tous ses sentiments, comme si le dedans de cet hommes eût été mis à nu devant lui; ce qui lui a permis de faire, comme la nature, des êtres réels et vivants, tandis que les autres poètes n'ont jamais créé que des extraits d'hommes, des ombres ou des marionnettes.

Voilà le sens de la formule.

On n'a pas plus de verve, plus de souplesse, plus d'abondance et de pénétration que M. Taine dans l'étude de ce côté de Shakespeare. Les pages qu'il a écrites à ce sujet resteront comme un modèle d'analyse fine et ferme. Pourquoi, hélas! y est-il si absolu et si exclusif? Quelle belle et magistrale étude il nous eût donnée du grand poète s'il ne s'en fût pas tenu là! si sa formule eût renfermé quelque chose de plus! si, après nous avoir si bien montré dans Shakespeare l'imagination la plus puissante animée par la sensibilité la plus vive, il nous eût permis d'y ajouter quelque peu de moralité et de raison pour compléter l'homme! Mais non! L'étroite formule est de fer, et rien n'y saurait entrer de plus. Imagination et passion, voilà tout ce qu'elle contient; et moralité ou raison, tout reste également en dehors. Shakespeare, dans son immorale indifférence, ressemble à la nature, qui crée indifféremment les bons ou les mauvais, Alexandre ou Thersite, Tamerlan ou saint Vincent de Paule, uniquement pour exercer sa puissance de production, pour épancher sa séve qui monte et qui a besoin de se répandre. Pourvu qu'il crée, lui aussi, peu lui importe quoi! Iago et Desdémone sont égaux à ses yeux! Son imagination qui les enfante se complaît dans l'un comme dans l'autre; ou, si elle préfère l'un à l'autre, c'est uniquement celui où elle a réussi à verser le plus de vie, comme entre deux enfants, dont le caractère est incertain encore, la mère se complaît de préférence dans celui qui est de la plus belle venue.

Il les a faits, du reste, à son image, et ne leur a donné que les qualités qu'il trouvait en lui. Malgré leur diversité apparente, tous ses personnages ne sont qu'imagination et passion comme lui, sans moralité ni raison. L'un a l'imagination délicate et raffinée, l'autre l'a grossière; l'un a les passions tendres, l'autre les a violentes;

Digitized by Google

mais tous n'ont que l'imagination et la passion, sans rien autre chose, comme le poète même qui leur a donné l'être.

Et comment auraient-ils autre chose, puisque dans l'humanité elle-même il n'y a rien de plus? Imagination et passion, voilà tout l'homme. Il n'y a point en lui de force permanente et distincte qui tende à maintenir son intelligence dans la vérité et sa conduite dans le bon sens. Quand la vérité se rencontre en lui, elle n'y est qu'une hallucination qui a l'heureuse chance d'être vraie, comme il arrive parfois qu'une horloge détraquée marque l'heure juste pendant un moment. L'homme n'est que la série des impulsions précipitées de sa sensibilité et des conceptions fourmillantes de son imagination. Sa vraie vie est une vie d'insensé, qui, par intervalle, simule la raison, mais qui véritablement est de la même substance que ses songes. L'âme de Shakespeare est la plus éclatante manifestation de cette loi; et sa gloire en même temps est de l'avoir, plus que tout autre, montrée en jeu dans ses créations, en écartant d'une main plus résolue que celle de tout autre le simulacre de bon sens et de logique dont se revêt la machine humaine.

Les idées de M. Taine sur Shakespeare tiennent, comme on le voit, à tout un système de philosophie, et son appréciation du poète n'est qu'une application de ses théories générales sur l'humanité. On dit quelquefois qu'élever les questions c'est les résoudre; nous avons bien peur ici, hélas! que la question, portée si haut, n'ait fait, au lieu de se simplifier, que se compliquer de toutes les difficultés de la métaphysique.

De quelle langue nous servir, en effet, pour établir contre M. Taine une autre conception de Shakespeare? Tous ces mots auxquels nous attachons de la valeur, toutes ces choses auxquelles nous croyons comme à des réalités de prix, vertu, devoir, élévation de sentiments et d'idées, tout cela pour lui ne représente que des manières d'être et de penser relatives, ne répondant hors de nous à rien de réel, existant ici et n'existant pas là, uniquement en vertu des circonstances et des races. L'Italie des Borgias et de Léon X se riait de ces idées morales; l'Allemagne de Luther en vivait; l'Angleterre de Shakespeare les avait perdues avec la vieille discipline catholique, et ne les avait pas encore retrouvées avec la doctrine puritaine qui ne faisait que de naître. Purs accidents que tout cela! purs résultats du tempérament et d'un peu plus de soleil ou de brouillards! pures conséquences de faits politiques, amenés eux-mêmes par d'autres faits du même genre, sans que ce qu'on nomme au hasard la vérité et le droit ait rien à y voir! Bien insensés ceux qui y attachent de l'importance, et qui croient qu'il y a sous ces grands mots de moralité et de raison autre chose que des rêves!

Digitized by Google

Comment nous en servirions-nous alors pour discuter le jugement de M. Taine sur Shakespeare ? Ne serait-ce pas un cercle vicieux, tant que nous n'aurions pas pris à partie ses théories métaphysiques elles-mêmes ? Et comment les prendre à partie sans nous laisser entraîner bien loin de notre sujet ? Ces mots cependant, nous et bien d'autres, nous avons été élevés à les tenir pour sérieux ; et la foi que nous avons en eux est le fondement de la foi que nous avons en nous-même. C'est parce que nous croyons en eux, que nous croyons valoir quelque chose. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que nous les voyons attaquer ; et chaque fois notre croyance en eux s'est accrue par la faiblesse même des attaques. Ce qui sera donc un cercle vicieux aux yeux de M. Taine n'en sera pas un, nous l'espérons, aux yeux de nos lecteurs. S'il sourit de notre simplicité, eux, nous le croyons, n'en souriront pas. Tenons donc ces mots de devoir, de vertu, de raison, pour solides et de bon aloi, et servons-nous-en, nonobstant M. Taine, pour juger Shakespeare. Aussi bien ces doctrines à effet ne sont pas si neuves qu'elles en ont l'air : elles aussi sont renouvelées des Grecs, comme beaucoup d'autres choses. Elles ne sont qu'un vêtement neuf et de couleurs voyantes mis à la vieille théorie des sophistes, que *tout est vrai*, ou que *tout est faux*, comme vous l'aimerez le mieux. Leur auteur ne devrait pas s'appeler M. Taine, mais Protagoras ou Hippias. C'est un Athénien du temps de Socrate attardé parmi nous. Le milieu où il vit n'est pas son vrai milieu. S'il voulait être en toute chose du même temps que ses idées, ce n'est pas notre habit qu'il devrait porter, mais la chlamyde antique. Qu'il nous pardonne cette plaisanterie : notre observation est sérieuse, si sa forme ne l'est pas. Il y a deux mille ans que de la puissance avec laquelle des idées fausses s'imposent à nous comme les idées vraies, la sophistique a conclu à la négation de toute vérité ; et il y a deux mille ans aussi que le bon sens public se refuse à cette conclusion.

Le premier tort de M. Taine à l'endroit de Shakespeare est de ne pas tenir compte de tous les personnages du poète, et de mutiler ceux dont il tient compte. Tous, pour lui, ne sont que la nature abandonnée à elle-même, violente, emportée, sans dignité, sans décence, sans mesure et sans frein d'aucune sorte. Timon, Leonatus, Cressida, Capulet, Béatrix, Bénédict, Desdémone, Caliban, Cloten, Ajax, la nourrice de Juliette, Juliette elle-même, Roméo, Mercutio, Falstaff, Iago, Rosalinde, Coriolan, le roi Lear, Cordélia, Imogène, Cléopâtre, Antoine, Macbeth, Hamlet enfin, les voici tous à son appel, défilant devant nos yeux et y étalant, comme à plaisir, leur imagination désordonnée, leurs passions sans règle et sans souci de la moralité. Sans règle et sans souci de la moralité ! M. Taine en

Digitized by Google

est-il bien sûr ? La droiture n'a-t-elle rien à faire dans la loyale sincérité de Cordélia ? La conscience n'entre-t-elle pour rien dans le dévouement d'Edgard et du vieux comte de Kent ? N'y a-t-il aucune honnêteté dans Imogène et dans Desdémone ? aucune noblesse dans la fidélité d'Emilia ? aucune grandeur d'âme dans Antonio ! Ne sont-ce point des troubles de conscience que ces remords de Brutus d'avoir tué César, quand il voit comment se conduisent ceux qui le lui ont fait frapper au nom du bien public ? Sous les émotions passionnées de tous ces personnages, sous leurs contemplations extatiques du passé et de l'avenir, l'idée morale ne joue-t-elle pas son rôle ? n'entre-t-elle pour rien dans ces hallucinations que vous leur prêtez si bénévolement ou dans leurs impétueux élans vers le bien ? Et, si capables qu'ils soient de déraison et de folie, y en a-t-il un seul qui ne reculât avec horreur devant une félonie ou devant une lâcheté qui lui serait proposée ? Puis, à côté de ces personnages passionnés, dont les élans vous cachent la conscience, n'y a-t-il pas quelques-unes de ces figures calmes et sereines, où la sagesse et la moralité sont écrites pour tous les yeux, et dans la bouche desquelles le poète a placé tout ce que l'humanité a de meilleur dans sa raison comme dans son cœur ? Pouvez-vous rayer d'un trait de plume le Prospero de *la Tempête*, le frère Laurent de *Roméo et Juliette*, le moine de *Beaucoup de bruit pour rien*, la mère du comte de Toulouse dans *Tout est bien qui finit bien ?* Si ce ne sont pas là des personnages moraux, qu'est-ce donc que la moralité ? Si ce n'est pas la sagesse qui s'exprime par leur bouche, qu'est-ce donc que la sagesse ?

Ce n'est pas tout. Pour qu'il soit possible de réduire Shakespeare, comme ses personnages, à l'imagination et à la passion, il faut ne voir dans tout son théâtre que des caractères isolés, et n'attacher aucune importance à l'ensemble de chaque pièce. C'est ce que fait aussi M. Taine, et il n'est pas seul à le faire, cela est vrai. M. Mézière, qui se sépare si complétement de lui sur d'autres points, est de son avis sur celui-ci. Il semble, à les entendre, que Shakespeare, dans son théâtre, n'ait voulu faire qu'une galerie de portraits, et qu'il ait découpé ses scènes au hasard dans les nouvelles ou dans les chroniques, sans autre souci que de mettre dans chacune des personnages qui fussent vrais et vivants. Parce qu'il y a dans la plupart de ses œuvres un bon nombre de scènes inutiles, d'après nos habitudes de sobriété ; parce que les vraisemblances matérielles y sont souvent violées, et plus d'une fois dans ses comédies les vraisemblances morales, on dirait qu'ils lui font jeter ses scènes au hasard, sans s'inquiéter de leur place ni de leurs rapports, et que, suivant eux, nul art, comme nulle pensée mère, n'a présidé à la com-

Digitized by Google

position de ses pièces. Rien n'est plus faux cependant : il y a dans Shakespeare un véritable art de composition. Cet art n'est pas notre art classique, et encore moins celui de nos vaudevillistes : le poète ne s'occupe pas de lier étroitement chaque scène à celle qui précède; il n'entend rien à *filer* une intrigue; mais son art n'en est pas moins réel pour cela.

Ces pièces d'abord ont leur unité, deux ou trois peut-être exceptées. Au centre de la plupart d'entre elles il y a une action continue, qui progresse sans cesse, et dont toutes les parties se lient et s'enchaînent sous les scènes inutiles qui la recouvrent. Que l'on dise, si l'on veut, qu'il y a là une végétation luxuriante de plantes parasites; au cœur de ce fouillis apparent est un tronc vigoureux, qui monte hardiment, en poussant à droite et à gauche ses branches et ses feuilles. Les plantes parasites s'enlacent autour de lui, elles l'enserrent dans leurs replis, elles le recouvrent et le cachent même quelquefois; mais écartez-les un peu, et le tronc vous apparaîtra solide, intact, sans solution de continuité et sans brisure. Puis, ces pièces, qui ont ainsi leur unité, voulez-vous une preuve irrécusable de l'habileté avec laquelle elles sont composées? Prenez, non pas même une des tragédies de Shakespeare, mais un de ses drames historiques, et celui de tous peut-être dans lequel il y a le plus de scènes inutiles, le plus de négligence apparente par conséquent, *Antoine et Cléopâtre*. S'il y eut jamais un sujet difficile à mettre sur la scène, c'est celui-là : un père de famille qui laisse sa femme et ses enfants pour suivre sa maîtresse, un prince qui entraîne la moitié du monde dans sa ruine pour une prostituée couronnée, voilà le fond de ce sujet. Alfieri, qui l'a essayé, le déclare impossible; le talent réuni de Mme de Girardin et de Mlle Rachel y a échoué, après bien d'autres. Shakespeare y a réussi. Non-seulement son Antoine, mais sa Cléopâtre elle-même intéresse et attache. Et, pour la rendre intéressante, l'a-t-il faite autre qu'elle n'était? Non, mais, sans nier le mal de sa vie, sans diviniser non plus la passion, comme d'autres l'auraient pu faire, il a choisi exclusivement les situations où elle pouvait exciter notre pitié; il ne nous l'a jamais montrée qu'aimant sincèrement, et malheureuse par suite de cet amour. Dès le premier instant où il nous la présente, elle souffre, car la séparation est là, suspendue sur sa tête. Si elle a eu, dans sa liaison avec Antoine, des jours de prospérité insolente et de bonheur sans nuage, le poète les écarte de nos yeux, de même qu'il en écarte tout ce qui nous rappellerait trop sensiblement son passé coupable, ou tout ce qui la mettrait en parallèle avec l'épouse légitime et ses droits sacrés. Elle aime et elle souffre, voilà tout ce que nous en voyons : le reste demeure dans l'ombre. Qu'est-ce donc que cette habileté dans

Digitized by Google

le choix des situations, si ce n'est un art véritable de composition? Et comment dire, après cela, que le poète place ses scènes au hasard ou qu'il les prend sans choix, comme elles se présentent à lui dans les chroniques? Shakespeare n'est pas un faiseur de portraits, son théâtre n'est pas une galerie de figures détachées, et il ne croit pas avoir tout fait quand il a dessiné chacune d'elles de façon à ce qu'elle se grave à jamais dans notre esprit. De toutes ces figures si animées, si vivantes, il veut faire un tableau; tous ces personnages, si accentués et si vrais, sont groupés par lui avec une intention; toutes ces scènes, où il nous les montre dans tant d'attitudes et de situations différentes, sont combinées par lui dans un but, et ce but, c'est de produire une impression définitive, à laquelle tous les détails concourent, et qui est la raison idéale du choix et de la place de chacun d'eux.

Etudiez maintenant cette impression, et toujours vous y trouverez l'écho d'une idée élevée ou d'un noble sentiment, honneur de l'intelligence ou du cœur du poète.

Shakespeare indifférent, sans préférence entre le bien et le mal! Shakespeare simple miroir, reflétant ceci ou cela au hasard, le bon comme le mauvais, le mauvais comme le bon, sans que derrière la glace on sente battre un cœur qui préfère l'un à l'autre! Quoique cette idée, après tout, ne soit pas particulière à M. Taine, quoiqu'elle se retrouve en germe dans M. Philarète Chasles, faisant de Shakespeare un observateur froid et ironique, et qu'il ne soit pas impossible de la faire remonter plus haut encore, jamais, ce nous semble, il n'y a eu de théorie plus fausse et qui fût plus démentie par les faits. Depuis quand la large peinture du détail est-elle incompatible avec le sentiment de l'ensemble?

Si la postérité a placé Shakespeare au-dessus de ses contemporains, Greene, Marlowe, Massinger, Ben Jonson lui-même; si la gloire, qui n'a jamais tort, l'a sacré roi par-dessus leur tête à tous, ce n'est pas seulement parce que ses pièces sont mieux agencées que celles des uns et ses personnages plus vivants que ceux des autres, c'est encore et surtout parce qu'il les a dépassés tous par la noblesse de ses sentiments, par la rectitude et l'élévation de ses idées. Son esprit était plus sain que le leur, son âme plus haute, son cœur meilleur, et c'est la supériorité morale de l'homme qui a fait chez lui la supériorité de l'écrivain.

Voyez sa vie d'abord. Quelle distance entre elle et la vie abandonnée de Greene et de Marlowe, par exemple! Emportés réellement par leurs passions sans frein et sans règle, ceux-là ont vécu dans les bas fonds les plus immondes de la société; leur vie s'est passée dans la fange; au crime près, il n'est guère de souillure dont

Digitized by Google

ils ne se soient chargés; et tous deux ont terminé leur misérable existence par une fin plus misérable encore. L'un est mort dans une maison sans nom, frappé dans une lutte par un valet, son rival près d'une fille publique. L'autre est mort d'une indigestion, chez une pauvre femme qui l'avait recueilli par charité, pour qu'il ne mourût pas dans la rue, et à qui, près de rendre l'âme, il demandait encore en pleurant pour un sou de vin de Malvoisie. Voilà, si M. Taine tient à sa formule, la vraie vie de l'imagination et de la passion affranchies de toute entrave de la moralité et de la raison. Les repentirs mêmes de Greene n'y feront pas exception, car l'auteur les mettra sur le compte de la peur. Mais quelle ressemblance y a-t-il entre ces deux existences et celle de Shakespeare? Shakespeare a eu ses faiblesses; il a aimé comme Racine et Molière; mais, comme eux aussi, au milieu de ses désordres, à peu près inévitables dans sa position et avec une sensibilité aussi vive, il s'est toujours préservé de la fange. « *Soyez mesuré comme Shakespeare*, » disait-on de son temps. Il a vécu dans l'intimité des plus brillants seigneurs, Southampton et Essex. Et qui ne sait quelle aisance il s'était acquise par son esprit d'ordre, au grand embarras de M. Taine, forcé d'expliquer par l'imagination et par la passion tant de prudence et d'économie? Le cœur du père en même temps demeurait intact en lui, si le mari était peu fidèle. Cet homme, qui était plongé si avant dans les plaisirs de Londres et que tant d'intérêts devaient y retenir, s'en arrachait chaque année pour retourner vivre quelques jours avec sa famille, dans cette petite ville de Stratford-sur-Avon, dont la nécessité l'avait contraint de s'éloigner. Affaires et plaisirs, pièces commencées, parties projetées, intrigues nouées peut-être, il quittait tout, chaque année, pour aller revoir, au prix des fatigues et des dangers des voyages d'alors, ces moitiés de lui-même que les distractions de la grande ville ne pouvaient lui faire oublier, et pour lesquelles il amassait lentement sa fortune. Sitôt, enfin, cette fortune faite, c'est près de ses enfants qu'il revient en jouir. Ni ses succès toujours croissants, ni la faveur de Jacques Ier, ni le bonheur nouveau de son cher Southampton, ne peuvent le retenir. On dirait que sa pensée avait toujours été avec eux, que ce retour près d'eux, dans une situation honorable et aisée, avait été le but secret, l'espérance cachée de toute sa vie. Comparez-le à Greene venant manger à Londres, avec une fille perdue, la dot de sa femme et le pain de sa famille!!

Et combien d'autres qualités de cœur empreintes dans ces sonnets que tout le monde aujourd'hui accepte comme les échos de sa vie! Quelle âme charmante et noble s'y révèle à nous! Tout ce que l'amitié a de plus tendre, tout ce que la bonté a de plus délicat,

Digitized by Google

générosité, dévouement complet, oubli de soi-même en face des autres, pardon des injures, habileté de cœur à se représenter tout ce qui peut atténuer la faute dans autrui et relever la nature déchue, large compassion pour tout ce qui souffre, amour de tout ce qui est beau et bien, voilà ce qui y est écrit en gros caractères. Comme on se prend à aimer Shakespeare après les avoir lus! et comme on comprend le mot de Ben Jonson sur lui : « Mon doux cygne de l'Avon ! » Aveu précieux d'un rival, qui explique en même temps toute la supériorité de Shakespeare sur ce rival lui-même ! Certes, Jonson aussi a son grand sens moral, et, sous les misères de sa vie, la droiture, la loyauté, l'indignation contre le vice heureux se font jour à chaque pas ; mais dans ce corps d'athlète, avec ce tempérament batailleur, avec ce bras toujours levé pour frapper ses contradicteurs, l'amour du bien a quelque chose d'âpre et de rude qu'il n'a pas dans Shakespeare. Il séduit dans ce dernier, il effraye presque dans Jonson. Notre sympathie s'arrête devant celui-ci, ne pouvant lui refuser son estime, mais étonnée et hésitante en face de ces manières si brusques et de ce ton si grondeur. Elle se porte tout d'un trait vers Shakespeare, entraînée par le charme de cette âme si honnête et si bienveillante à la fois, dans laquelle la haine même du vice et le ressentiment de l'injure sont sans fiel.

C'est de cette âme d'élite que Shakespeare a tiré son théâtre. Ce sont là les sentiments sous l'inspiration desquels il a écrit ses pièces. Prenez les nouvelles et les chroniques où il a puisé ses sujets, voyez ce qu'il y a trouvé, rapprochez-en ce qu'il en a fait, et vous le verrez partout, sous l'inspiration d'un de ces sentiments, soit grandir et améliorer ses principaux personnages, soit modifier ou trier les événements de façon à produire sur les âmes une impression plus pure et plus morale, en même temps que plus forte. Voilà le travail qu'il faut faire pour comprendre réellement le génie de Shakespeare, en saisissant sur le fait même l'esprit de ses créations, que la seule étude de ses pièces ne suffit pas à nous révéler. Faites-le, et sa valeur morale vous apparaîtra dans tout son jour.

Sous le réalisme intense qui donne tant de vérité et de vie à ses personnages, vous apercevrez un besoin d'idéal que la délicatesse du sentiment moral peut seule expliquer. Ne parlons pas de la différence qu'il y a entre son *Hamlet* et l'espèce de bête sauvage que lui livrait la légende ; mais comparez sa pure et idéale Portia du *Marchand de Venise* avec cette veuve de la nouvelle qui prenait ses prétendants à l'essai pour une nuit, après avoir tout préparé pour les frapper d'impuissance, et qui, le lendemain, s'emparait de leur personne et de leurs biens, sous prétexte qu'ils n'avaient pas tenu ce à quoi ils s'étaient eugagés. Quelle distance n'y a-t-il pas de son

Digitized by Google

Othello et de sa Desdémone à l'Othello et à la Desdémone de Cynthio ! La même chose est vraie de son Hélène dans *Tout est bien qui finit bien;* elle est vraie de son roi Lear, apprenant l'humanité à l'école du malheur; elle est vraie de son Timon, qui n'était qu'un dépensier vulgaire dans Lucien et dans Plutarque, et qui grandit chez lui de tous les services qu'il a rendus à sa patrie avec son génie et son épée comme avec ses trésors. Il n'est pas jusqu'à son Shylock enfin qui ne sorte grandi de ses mains, et qui, malgré la défaveur qui s'attache à sa soif de vengeance, ne prouve, plus que tout autre peut-être encore, l'élévation de l'esprit du poète et sa supériorité sur ses contemporains. Les légendes ne lui fournissaient qu'une espèce de monstre qui faisait le mal pour le plaisir de le faire, et c'était un monstre aussi que ce *Juif de Malte* traîné sur la scène par Marlowe quinze ans auparavant, aux grands applaudissements du public. Rien d'humain ne battait dans le cœur de celui-là; le mal était sa nature; il le faisait comme d'autres respirent; il le faisait sans motif, contre tous indistinctement, avec une volupté de bête féroce. Du monstre des légendes et du théâtre, Shakespeare a fait un homme : son Shylock a une âme, il a aimé et il aime, et quand il fait le mal, il a pour excuses les plus cruelles injures à venger sur celui même qui les lui a faites. Quand il conclut son odieux marché, dont la réalisation est si peu probable, il a été toute sa vie insulté par Antonio, et il l'est encore en ce moment-là même. Quand il en exige l'exécution, on vient de lui enlever avec une partie de ses trésors, avec l'anneau de fiançailles de la femme adorée qu'il a perdue, le seul être qu'il aime encore dans le monde, sa fille; et celui qui lui a enlevé tout cela est un ami d'Antonio, qu'il doit croire son complice, comme il l'est en effet. Si atroce que soit sa cruauté, elle est donc celle d'un homme encore. Aussi le poète, qui lui a donné la nature d'un homme, lui en a conservé tous les droits. A quelque confusion qu'il le condamne en punition de sa cruauté, quelles plaintes trop justifiées ne lui prête-t-il pas par deux fois! Quelles éloquentes réclamations ne met-il pas par deux fois dans sa bouche! Ces juifs que tout le monde alors honnit et bafoue, contre qui nul alors ne se croit assez de malédictions et d'anathèmes, Shakespeare les relève au moment même où il paraît les accabler. En vain a-t-il dû faire une part aux habitudes de son public, pour que sa pièce ne tombât pas, cette pièce qui fait rire d'eux est encore la revendication de leurs droits. Si dans ce généreux appel à la pitié pour les parias de la société d'alors, vous n'entendez pas le cri d'un cœur que l'injustice révolte, si vous n'y apercevez pas une raison supérieure à son temps, si vous n'y voulez voir comme dans le reste que de l'imagination et de la passion, c'est que les mots pour vous n'ont pas la même signification

Digitized by Google

que pour les autres, ou que les préoccupations de l'esprit de système ont fermé tous vos sens à la réalité.

Ce qui est vrai du *Marchand de Venise* est vrai de toutes les autres pièces du poète, de toutes celles du moins dont il est vraiment et uniquement l'auteur. Partout de la composition des caractères et du choix des faits se dégagera comme un parfum moral, émanation dans l'âme de Shakespeare d'un noble sentiment ou d'une noble pensée. Ce sera ici la haine de l'injustice ou de la bassesse, ailleurs la pitié pour le malheur, ailleurs le culte de la beauté morale, ailleurs l'adorable indulgence qui découvre sous la faute des raisons pour le pardon; partout et toujours ce sera un de ces élans du cœur, ou l'une de ces inspirations de la conscience et de la raison, en face desquels on est heureux de se trouver. Les pièces de Greene et de Marlowe nous révoltent pour la plupart; les pièces de Jonson, malgré toutes ses intentions morales, sont trop souvent un long cauchemar, si elles ne sont pas pis; celles de Shakespeare nous captivent et nous charment, si terribles qu'elles soient, parce que nous nous y sentons en face d'une raison saine, d'une âme élevée, d'un cœur bienveillant, autant qu'en face d'une imagination puissante et de la sensibilité la plus vive.

II

C'est un livre estimable que celui de M. Mézière. Il a été couronné par l'Académie française, et il méritait de l'être. Sérieusement travaillé, quoique superficiel parfois, honnête et correct, mesuré de pensée comme de style, il a cet ensemble de qualités que l'Académie récompense volontiers. Mais peut-être à côté des mérites que l'Académie récompense, lui voudrait-on voir un peu plus de ceux qui séduisent et qui entraînent. Cinq cents pages de dissertation sur Shakespeare, et d'une seule haleine, c'est bien long, quel que soit le talent de l'auteur! Et le livre de M. Mézière a malheureusement les défauts de quelques-unes de ses qualités : il est froid et indécis. Tandis que M. François Hugo, tout feu et tout ardeur, ne songe qu'à nous faire aimer Shakespeare comme il l'aime, dût-il le transformer pour cela et nous faire adorer le Shakespeare de son imagination au lieu du simple et vrai Shakespeare, il semble que M. Mézière ne songe qu'à disserter doctement sur le poète, et à faire preuve de jugement et de bon goût à son occasion. En vain, dans sa préface et dans ses conclusions, proteste-t-il de son amour pour le noble esprit qu'il étudie; cet amour, si vrai qu'il soit, ne se sent pas

Digitized by Google

dans le corps du livre, dont le ton est constamment celui d'un juge. Pour M. Taine, le mérite de Shakespeare n'était plus en question, et toutes ses prétentions se bornaient à l'expliquer, comme un habile mécanicien qui démonte devant le public une admirable machine, afin de la lui faire comprendre. Pour M. Mézière, qui était en province quand il a publié son ouvrage, et dont la montre retardait alors un peu sur Paris, c'est ce mérite même qui est en litige, et c'est pour en fixer les limites exactes qu'il a fait son livre, quelque place qu'il y ait donnée à l'étude de l'homme sous le poète. Les Allemands, ces rêveurs, se sont permis de surfaire la valeur de Shakespeare par delà toutes les bornes, et d'abaisser indignement devant lui nos tragiques français ! Il fallait prendre sur eux la revanche des livres de Schlegel et de Gervinus et de bien d'autres. Il fallait leur prouver en même temps ce dont ils ne se doutaient pas, que la France n'en était plus à la critique de Voltaire et de La Harpe; qu'elle avait rompu ses lisières ; qu'elle était une grande fille maintenant, capable de marcher droit et ferme entre le double écueil d'une admiration folle et d'un dénigrement aveugle : c'est pour répondre à ce besoin que M. Mézière a pris la plume. Son livre est la balance de Thémis. Et quelle gravité ne faut-il pas à celui qui la tient ! Mais aussi combien l'honnête juge est perplexe ! combien il est embarrassé entre la sévérité que son patriotisme et sa robe semblent exiger de lui, et la sympathie vraie qu'il éprouve, en homme de goût, pour celui qu'il cite à sa barre ! Si les *mais*, les *si*, les *pourtant* n'avaient pas été inventés, M. Mézière les aurait probablement trouvés de lui-même, tant ils semblent faits pour sa situation. Ces conjonctions malheureusement, quelque honorable témoignage qu'elles rendent de la conscience de celui qui les emploie, ajoutent peu au charme d'un livre. Il faut, pour entraîner le public, des allures plus décidées et plus vives. Et nous avons bien peur que le lecteur un peu mondain, qui prendrait l'ouvrage de M. Mézière, moitié pour se récréer, moitié pour s'instruire, ne fût tenté de le laisser à mi-route.

Mais assez sur ce sujet qui n'est pas le nôtre. Ce n'est pas pour relever les mérites ou les défauts littéraires du très consciencieux livre de M. Mézière que nous avons pris la plume à notre tour. Ce que nous cherchons surtout dans son livre, c'est l'homme qu'il a vu sous le poète. Or, autant M. Taine croit peu à la moralité de Shakespeare, autant M. Mézière y croit. Mais peut-être eût-il bien fait de ne pas chercher cette moralité partout où il la cherche, de ne pas la trouver partout où il la trouve. La figure qu'il nous a tracée du poète en eût été plus vraie et plus grande.

Que de scrupules, par exemple, ne lui prête-t-il pas dans la

Digitized by Google

création de ses personnages! Point de femmes coupables dans ses comédies, si vite que se prenne le cœur de ses jeunes filles! Point de maris trompés! point de pères ridicules! Vertu de la femme au foyer conjugal, dignité du mari, autorité du père, autant de barrières saintes, autant d'arches sacrées, que le poète s'est imposé de respecter, parce qu'il comprenait que le salut de la société en dépend. Shylock, il est vrai, pourrait se plaindre que ces droits sacrés du père ont souffert en lui quelque atteinte. Brabantio, Cymbeline et le vieux Capulet pourraient dire que, si le poète leur eût prêté plus de jugement et moins d'entêtement, il leur aurait épargné, à la gloire du nom paternel, de bien cruelles fautes. Le duc d'York, ce lâche père d'Aumerle, pourrait trouver que Shakespeare ne recule pas devant le récit d'actions où le prestige paternel n'a rien à gagner. Et tous ces gens-là ensemble seraient fondés à penser que, s'il n'y a pas en effet de Géronte ni de Sganarelle dans les comédies d'un poète dont nul n'a jamais vanté la fidélité conjugale, cela pourrait tenir à de tout autres causes qu'à la crainte de mettre par ses peintures la société en péril. Mais passons là-dessus. M. Mézière a mieux que cela en fait d'ingénieux scrupules découverts dans Shakespeare, et il nous tient en réserve de meilleures surprises. Saluons le poète qui, jusque dans ses personnages les plus humbles, n'a jamais perdu de vue l'intérêt social, et qui n'a jamais voulu créer de *Marinettes* ni de *Gros-Renés*, pour ne pas ébranler les fondements de l'ordre public! Il n'a point reculé, il est vrai, devant la peinture de l'accommodante mistress Quickly, ou de la trop aimable Doll-Tear-Sheet. Il n'a pas craint que Gadshill, Peto et Bardolph, fussent d'un trop dangereux exemple pour son public. Mais jamais il n'a donné place dans ses comédies à ces valets intrigants et à ces soubrettes trop spirituelles qui se permettent, comme on dit, de mener leur maître ou leur maîtresse. Il sent trop pour cela la nécessité de les maintenir dans la subordination où ils doivent être : « Il craindrait trop d'ébranler les principes nécessaires à la conservation de la société, en affaiblissant chez les serviteurs l'esprit de soumission avec lequel ils doivent obéir à leurs maîtres [1]. » O Molière! pourquoi n'as-tu pas eu ces admirables scrupules qui nous auraient épargné le périlleux scandale de Martine et de Dorine? Et comme les gens positifs et pratiques doivent commencer à estimer le Shakespeare de M. Mézière!

Ce ne sont là, du reste, dans le commentateur, que des excès de zèle; et, si le vrai Shakespeare a quelque droit de s'étonner des scrupules qu'on lui prête ainsi, il n'a pas, du moins, le droit de s'en

[1] P. 77.

Digitized by Google

plaindre. Ces minutieuses préoccupations de ne pas ébranler les fondements de la société sont honorables, après tout, et si elles font sourire quelque peu, la moralité du poète n'a cependant rien à y perdre. Malheureusement, quand on a posé le pied sur ce terrain glissant, il est difficile de savoir où l'on s'arrêtera. La morale banale a sa pente sur laquelle on se laisse entraîner sans s'en apercevoir, et l'on finit par écrire, sans s'en rendre compte, ce devant quoi l'on reculerait si on le voyait plus nettement, et surtout ce qu'on serait bien fâché d'appliquer soi-même dans sa vie. Il semble parfois que sur certains points de morale générale il reste encore un peu de vague dans les idées de M. Mézière ; et sa pensée, indécise dans ces questions comme dans les questions littéraires, après lui avoir dessiné un Shakespeare un peu puéril, lui dessine d'autres fois un Shakespeare équivoque, contre lequel on est heureux de pouvoir s'inscrire en faux.

Suivant lui, bien que Shakespeare n'ait voulu faire que des caractères, il n'en a pas moins songé constamment à nous donner des leçons morales. La grande loi de la responsabilité humaine plane sur tout son théâtre : *A chacun suivant ses œuvres!* C'est le principe même de la justice, dont le poète ne se départ jamais, et qu'il a démontré jusqu'à l'évidence dans ses pièces. Chaque homme chez lui est l'ouvrier de sa propre destinée, et y recueille dès cette vie le fruit des bonnes ou des mauvaises actions qu'il a commises. A la vertu le succès final; au crime toujours le châtiment. Jamais il ne représente le triomphe du mal sur le bien. S'il ne dissimule pas les épreuves et les difficultés qui assiégent la vertu, il lui réserve toujours une récompense éclatante [1]. — Mais les innocents aussi y sont frappés ! De quoi Juliette et Desdémone avaient-elles été coupables? Et cependant quel sort affreux que le leur ! — Oui ; mais elles avaient été mal avisées, comme l'infortuné roi Lear; et, à ce titre, ce qui leur est arrivé leur est, comme à lui, arrivé par leur faute [2]. Pourquoi ont-elles été assez imprudentes pour se marier sans le consentement de leurs parents? Pourquoi le roi Lear a-t-il fait la folie de partager son royaume entre ses deux filles aînées, après avoir chassé Cordelia? Pourquoi, de leur côté aussi, Henri VI et Richard II ont-ils manqué de capacité et d'énergie? Eux de même, en tombant de leur trône, n'ont eu que ce qui devait leur arriver. Filles, ne vous mariez jamais contre le gré de vos familles ! Pères, ne vous dépouillez jamais de tous vos biens ! Rois, soyez toujours énergiques et capables ! Voilà les leçons que le poète vous donne

[1] Voir, entre autres, les pages 123 et 507.
[2] P. 497-499.

Digitized by Google

par l'exemple de ces malheureux. Si l'on veut être heureux dans ce monde, il ne faut pas seulement être vertueux, il faut encore être prudent et habile. Si vous ne l'êtes pas, les malheurs qui vous arriveront vous viendront par votre faute, et vous n'aurez qu'à vous en prendre à vous-même de votre mauvaise fortune.

Si toutes ces phrases ne sont pas textuellement les phrases de M. Mézière, elles sont toujours du moins sa pensée même, ou la conséquence rigoureuse de sa pensée. Or, faut-il beaucoup d'attention pour reconnaître que sous ce grand mot de responsabilité morale on réunit ici deux choses bien distinctes : la loi qui, dans la conscience de l'humanité, attache le châtiment à la faute volontairement commise, et les conséquences naturelles de nos actes en vertu même de ce qu'ils sont? « Qui a fait le mal sciemment, mérite d'être puni; » voilà la loi morale. « Qui s'approche du feu, court risque de se brûler; » voilà qui n'est pas moins vrai; mais qu'y a-t-il là qui regarde la morale? Etendre aux deux cas le fameux principe : *A chacun suivant ses œuvres*, c'est faire une regrettable confusion. Et quand vous la prêtez à Shakespeare, nous avons le droit de vous en demander deux preuves pour une.

Un homme honnête, il est vrai, mais habile et pratique avant tout, ami des gens qui savent agir et qui réussissent, disant volontiers à ceux qui tombent : « C'est votre faute! » et cherchant dans toutes ses pièces à faire prédominer ces principes; voilà le Shakespeare que vous nous présentez. Le noble esprit que vous nous montrez là! et comme il méritait bien que l'humanité se passionnât pour lui!

Non; ce n'est pas là le vrai Shakespeare! Cet équivoque principe, *A chacun suivant ses œuvres*, n'est pas sa règle; et il n'est pas préoccupé constamment de distribuer à ses personnages les succès ou les revers, suivant qu'ils agissent bien ou mal, prudemment ou imprudemment. La même action, chez lui, comme dans la réalité, n'a pas toujours les mêmes résultats. Si Juliette et Desdémone ont une fin malheureuse, parce qu'elles ont fait la faute d'épouser l'homme qu'elles aimaient malgré la volonté de leur père, Imogène, après quelques traverses, finit par vivre heureuse avec Léonatus, Sylvia avec Valentin, et Jessica elle-même avec Lorenzo, bien qu'elle ait encore aggravé ses torts en dérobant à son père pas mal de pistoles. Pourquoi cette différence dans le sort des coupables, si l'intention du poète, en faisant mourir Juliette et Desdémone, a été de satisfaire à la loi morale, et de donner à ses lecteurs une leçon de prudence, au moins, à défaut d'une leçon de vertu? Si vous croyez que Shakespeare, en faisant périr Desdémone, a voulu donner aux femmes une leçon de sagesse, pourquoi ne pas

Digitized by Google

accepter celle qu'y voyait Rymer : un avertissement pour les bonnes ménagères de bien veiller sur leur linge? Si Desdémone, en effet, avait eu plus d'ordre et eût mieux veillé sur ses mouchoirs, ce qui lui est arrivé ne serait pas arrivé.

Et que de gens chez lui sont frappés, qui n'avaient pas un reproche à se faire, depuis Duncan jusqu'aux enfants d'Edouard IV ! Sans compter ceux qui sont victimes de leur vertu même, Kent, Emilia et cette pure et touchante Cordelia, que Shakespeare a précisément pris sur lui de faire périr, malgré les chroniques qui lui donnaient la victoire et la faisaient monter sur le trône de son père. — Mais elle avait été imprudente, dites-vous ? [1]. — Imprudente ! Oui ! de chercher à protéger le père qui l'avait chassée, au lieu de rester tranquille et en sûreté dans son beau royaume de France ! Imprudente, à la façon de ses amis Glocester et Kent ! à la façon de la pauvre Emilia ! Imprudente, pour avoir été généreuse et dévouée ! Imprudente, pour avoir fait son devoir ! et c'est pour cela qu'elle a dû périr ! Quelle leçon morale peut-on trouver là, en dehors de votre déplorable équivoque ? Faut-il donc préférer à Cordelia cet Edgard que vous lui opposez, qui sait, suivant vous, concilier la prudence et le devoir, et qui a soin de ne pas prendre part à la bataille, afin de n'avoir à combattre que le seul Edmond? Cet Edgard-là est faux ; car si l'Edgard de Shakespeare ne prend pas part à la bataille, ce n'est pas par le mesquin calcul que vous lui supposez, c'est parce qu'il ne veut combattre ni contre Cordelia , ni contre sa patrie. Mais, votre Edgard fût-il le vrai, le succès est-il donc une si grande chose aux yeux de Shakespeare, qu'il nous fallût prendre ce prudent personnage pour son idéal?

Et, quand il y aura contradiction entre la prudence et le devoir, pour lequel le ferez-vous se prononcer ? Son choix n'est pas douteux : il est pour l'imprudent qui sacrifie sa sûreté à son devoir, sa fortune ou sa vie à sa loyauté. Les succès ou les revers n'ont pas à ses yeux la valeur morale que vous leur prêtez : il n'en fait pas la sanction de sa loi et la justification de ses conseils. Il a sur la vie des idées autrement larges et vraies. S'il ne manque jamais à faire finir malheureusement les méchants, parce qu'il le faut pour son public, il sait aussi bien que personne qu'entre la prospérité matérielle et la vertu il n'y a aucun lien nécessaire, et que ce n'est pas dans le succès qu'il faut chercher à cette dernière sa récompense. Ce n'est pas lui qui écrirait que ses héros ne doivent qu'à eux-mêmes le bonheur ou le malheur de leur vie [2]. Il sait trop bien que le malheur

[1] P. 206.
[2] P. 507.

Digitized by Google

dans la réalité ne vient pas que de l'imprudence ou du crime ; que, si l'un et l'autre l'attirent sur nous, comme les pointes attirent le tonnerre, il naît aussi des circonstances, du milieu dans lequel nous sommes placés, des mouvements de cette machine immense entre les bras de laquelle nous nous trouvons pris, de notre dévouement même enfin et de nos vertus. Il croirait être dans le faux si, à la façon de Berquin, il encourageait ses auditeurs à la vertu par le triomphe éclatant qu'il lui réserve au dénoûment. Il cherche à émouvoir son public, et non à lui donner des leçons de sagesse ; et entre le poète moral qu'il est et le moraliste utilitaire que vous le faites être, il y a la distance d'un abîme.

Il n'est pas davantage le scrupuleux historien que vous essayez de nous montrer en lui.

« Il ne sait pas tout, dites-vous, mais dans les limites de ce qu'i sait, il est scrupuleux comme un historien [1]. » Les preuves du contraire abondent. Shakespeare traite l'histoire comme il traite les nouvelles dont il tire ses comédies et ses tragédies : ce sont des canevas qu'il arrange à sa guise, pour le plus grand profit de l'impression générale qu'il veut produire. Il en respecte les faits essentiels sans doute, ceux sans lesquels l'histoire n'existerait pas ou serait tout autre ; mais il se donne libre carrière quant aux détails, alors même que ces détails sont consignés en toutes lettres dans les originaux qu'il a sous les yeux, et dans la page même dont il copie la moitié. Shakespeare est un poète et un entrepreneur dramatique (qu'on nous pardonne le mot), et non pas un historien ou un philosophe : il met en scène les histoires réelles ou imaginaires qui lui paraissent propres à réussir devant le public, et ce qu'il lui faut avant tout, c'est le succès. Si donc pour réussir il lui faut flatter l'opinion publique, il ne s'en fera aucun scrupule. Il transformera en victoires sur les Français les honteux revers de Jean sans Terre. Il nous donnera un Henri V aussi humain et aussi généreux que celui de l'histoire est sans pitié. Il fera perdre vingt-six hommes à toute l'armée anglaise dans la bataille d'Azincourt, quand les chroniques dont il se sert attestent qu'elle y en a perdu seize cents. Pour concilier à Bolingbroke, dans Richard II, la faveur du public, il en fera le vengeur du duc de Glocester, si populaire comme ennemi des Français, tandis que Bolingbroke avait été un des *appelants* du roi contre Glocester, et que dans son duel judiciaire contre Norfolk c'était encore la cause du roi qu'il défendait. Il fera de même périr Hotspur par les mains du prince de Galles, quoique suivant les

[1] P. 130.

Digitized by Google

chroniques il ait été tué par la flèche d'un archer. Mais cela lui grandit son héros, et cette raison lui suffit.

Sa manière d'agir sera la même dans les pièces tirées de l'histoire romaine, quoique là il n'ait plus à flatter les préjugés populaires. Plutarque rapporte que Coriolan, dans le sac de Corioles, sauva avec grand soin un Volsque qui avait été son hôte ; dans Shakespeare, qui tire sa pièce de Plutarque et qui a le fait sous les yeux, Coriolan a bien la velléité de sauver cet homme, mais son nom ne lui revient pas à la mémoire, il lui faudrait le chercher, et il a grande envie de dormir : il va dormir et laisse cet homme à son malheureux sort. Cela allait mieux au caractère de Coriolan, tel que Shakespeare le concevait, et Shakespeare n'a pas hésité. On trouverait dans la conduite de son Coriolan dix autres altérations de ce genre au récit de Plutarque, et toujours dans le même but. L'histoire est un thème sur lequel il brode librement, pour obtenir l'effet dramatique qu'il a l'intention de produire ; et la fidélité historique ne le préoccupe guère. Dira-t-on qu'ici, par une intuition de génie, le poète a fait un Coriolan plus vraisemblable que celui de l'historien ? Cela est fort possible ; mais il n'y songeait pas. Voyez plutôt ce qu'il imagine au sujet d'Antoine. Il a besoin de le rendre intéressant par la sincérité de son amour pour Cléopâtre : que fait-il ? Il nous le montre fidèle à la reine jusqu'auprès d'Octavie, qu'il laisse dormir seule sur l'oreiller nuptial, et dont il se refuse à avoir des enfants légitimes par amour pour sa maîtresse absente ! En vain Plutarque, qu'il a sous les yeux, a-t-il parlé des enfants issus du mariage d'Octavie et d'Antoine ; en vain y a-t-il dans l'histoire ancienne peu de faits plus connus ; en vain cette chasteté d'Antoine fera-t-elle immanquablement sourire quiconque connaît le personnage ; qu'importe à Shakespeare, pourvu que son héros en soit plus intéressant aux yeux de son public !

Parlez donc, après cela, de ses scrupules d'historien dans les limites de ce qu'il sait ! Shakespeare ne s'est pas plus inquiété d'être un historien exact, que de donner à ses lecteurs des leçons de vertu ou de prudence, ou que de ne pas ébranler les fondements de la société en ôtant à ses soubrettes le respect de leurs maîtresses.

III

Le livre de M. François Hugo est l'antipode du livre de M. Mézière. A part leur foi commune dans la raison et dans la moralité de Shakespeare, il est impossible d'imaginer deux œuvres plus oppo-

Digitized by Google

sées : autant la critique de M. Mézière est froide, mesurée, hésitante, autant la critique de M. F. Hugo est passionnée et fougueuse, avec une intrépide confiance en elle-même que rien ne déconcerte ni ne trouble. Ne lui parlez ni d'hésitation ni de doute : elle va, elle va, emportée par sa foi, et renversant tous les obstacles. Elle se répand comme une lave ou comme un torrent qui déborde, et l'on aurait bien de la peine à ne pas être entraîné, si les exagérations du style ne vous prémunissaient d'elles-mêmes contre les excès de la pensée.

Disons-le tout de suite, d'ailleurs : il y a toute une partie des œuvres de Shakespeare pour lesquelles nous nous laissons bien volontiers entraîner par le torrent. Tant que nous restons sur le terrain exclusivement littéraire des pièces tirées des nouvelles ; *tant que la politique est étrangère à l'événement*, comme disent les journaux, nous retrouvons trop de nos propres idées dans les idées de M. F. Hugo; le portrait qu'il nous trace du poète est un portrait qui nous agrée trop, il ressemble trop à celui que nous-même nous aimons à nous en former, pour que nous attachions une grande importance à des différences de détail. Nous aimons cette large et sympathique manière d'étudier Shakespeare, non pour éplucher ses petits côtés et le chicaner sur des vétilles, mais pour être le premier soi-même à jouir de ses beautés et pour en faire jouir les autres. Nous aimons cette critique élevée, qui laisse dans la poussière toutes nos misérables discussions d'école, pour n'apercevoir en lui que le poète qui, au bout de trois cents ans, passionne encore l'humanité. Nous aimons ce système de chercher dans ses pièces autre chose que des caractères, et de voir dans chacune d'elles l'écho d'une pensée intime, qui fait précisément l'unité de l'œuvre par la liaison plus ou moins étroite de chacune des parties avec elle. Là est le grand mérite des introductions de M. F. Hugo, là est leur importance et leur valeur. Nul jusqu'ici ne nous a donné des analyses plus intéressantes des pièces du grand poète, nul n'a mieux réussi à rendre l'unité à ces ensembles si décousus en apparence, à rétablir les rapports secrets de ces différentes parties entre elles par leurs rapports avec l'idée mère. Nul non plus n'a mieux montré comment cette idée mère était toujours à l'honneur du cœur ou de la raison de Shakespeare. Nul, par conséquent, n'est parvenu à nous présenter un Shakespeare plus réellement grand. Ces analyses si intelligentes et si chaudes de ton, jointes à l'incontestable originalité de la traduction de M. F. Hugo, font de l'ensemble de son œuvre le plus remarquable monument qui ait été élevé à Shakespeare en France.

Nous ne ferons qu'une seule réserve sur toute cette première partie du portrait du poète. Quelque haute idée que nous ayons de la raison de Shakespeare, nous croyons plus encore à son cœur.

Digitized by Google

Nous avons une peur incurable de tout ce qui tend à le transformer en un philosophe de cabinet, à la façon des Allemands, et partout où M. F. Hugo parle chez lui de principes et d'idées arrêtées, nous parlerions plus volontiers de sentiments et d'aspirations. Ni son éducation, ni la vie qu'il a menée, ni le milieu où il a vécu ne lui permettaient d'être ce qu'aujourd'hui l'on appelle un penseur.

A plus forte raison n'était-il pas un écrivain politique. Aussi, sur le terrain des pièces historiques, ne pouvons-nous, ni de près ni de loin, même avec tous les adoucissements possibles, suivre M. F. Hugo. Il nous paraît y avoir vu Shakespeare à travers le prisme de ses propres idées politiques, comme M. Taine l'a vu partout à travers le prisme de ses idées métaphysiques.

Fervent apôtre de la démocratie (et ce n'est pas un reproche sous notre plume), M. F. Hugo voit et entreprend de nous faire voir dans Shakespeare, au lieu du poète de cour complaisant et satisfait que nous ont présenté à tort tant de ses biographies, un libéral comme lui, attristé et mécontent, pour qui toutes ses pièces historiques ne sont que des occasions de jeter à la face d'un gouvernement odieux ses sentiments et ses idées démocratiques. Les drames de *Macbeth*, du *Roi Lear*, de *Richard III*, sont la mise au pilori de trois usurpateurs; celui de *Coriolan* est la condamnation de l'aristocratie ; ceux de *Richard II* et d'*Henri IV* sont la proclamation du droit que la nation a de choisir ses chefs, en dépit du prétendu droit divin des rois. Le drame d'*Henri V* enfin est l'exaltation du roi élu, bien au-dessus de tous les rois par droit de naissance. Shakespeare démocrate, en un mot, voilà le drapeau de son commentateur.

Il faut des preuves à l'appui de cette thèse. D'où M. F. Hugo les tire-t-il donc? De la vie de Shakespeare d'abord.

Malgré les dénégations du comte d'Essex et de ses complices dans e soulèvement de 1601, et en l'absence avouée de toute preuve, il tient pour à peu près avéré que les révoltés en voulaient, non pas aux ministres de la reine, mais à son trône même, comme Bolingbroke et ses partisans en avaient voulu à celui de Richard II. Or, le comte d'Essex était l'ami de lord Southampton, qui était l'ami de Shakespeare, et, de plus, dans *Henri V* de l'édition de 1623, on trouve trois vers en l'honneur du comte, que les éditeurs de 1596 n'avaient pas osé publier. Donc Shakespeare était l'ami d'Essex, et dès lors n'est-il pas naturel de penser que c'était de lui que le comte tenait, avec son goût pour la liberté de conscience, cette foi dans le droit populaire sans laquelle il n'aurait pas essayé de renverser Elisabeth? Il y a plus : la veille du jour où éclata ce soulèvement de 1601, Essex et ses complices se donnèrent la satisfaction de faire jouer pour eux-mêmes une pièce qui était la mise en scène de leurs

Digitized by Google

propres idées, et cette pièce, qui datait déjà de cinq ans, c'était le *Richard II* de Shakespeare! Comment douter, après cela, de la complicité morale du poète? « Le voilà, s'écrie M. F. Hugo, impliqué par son œuvre dans l'insurrection de 1601! Le voilà pris en flagrant délit de révolte intellectuelle et morale contre la monarchie absolue des Tudors! »

Nous craignons que la preuve ne paraisse pas aussi concluante à tout le monde. Il est certain que la pièce devait plaire à des conspirateurs; qu'ils devaient assister avec un singulier plaisir à cette chute d'un tyran; qu'ils devaient entendre avec une singulière satisfaction le duc d'York proclamer qu'il y a des droits absolus que le pouvoir omnipotent doit respecter, sous peine de s'infirmer lui-même. Il faut reconnaître encore que ce n'était pas un tory bien pur (si les mots de torys et de whigs peuvent s'appliquer à cette époque), que le poète qui mettait dans la bouche de Richard II ces humiliants aveux sur la personne royale : « ..... N'offrez pas à ce qui n'est que chair et que sang l'hommage d'une vénération dérisoire!.... Comme vous, je vis de pain, je sens le besoin, j'éprouve la douleur, et j'ai besoin d'amis. » Mais il y a loin de là à voir en lui le complice moral des révoltés; il y a loin de là à faire de lui le champion du droit démocratique posé fièrement en face du droit divin.

La pièce d'abord est de 1596, cinq ans avant le complot, et à une époque où aucun des amis de Shakespeare n'était en disgrâce. Quel motif avait-il donc alors de venir jeter le cri de la révolution, si c'est là le sens de sa pièce, à la face d'un pouvoir entouré d'autant de prestige que celui d'Elisabeth, et dont ni lui ni ses amis n'avaient à se plaindre? Que tout ne se passât pas autour de lui comme l'aurait souhaité sa grande âme; que les persécutions religieuses et les confiscations multipliées fussent peu de son goût, nous le croyons sans peine; mais, sans parler des flatteries directement adressées par Shakespeare à Elisabeth, il faut d'autres raisons que celles-là pour nous expliquer l'auteur de *Henri VIII*[1], le poète de la cour, comédien ordinaire de Sa Majesté, venant planter de parti pris le drapeau de la démocratie en face de la souveraine respectée qui pensionne sa troupe.

Les raisons que M. F. Hugo tire des œuvres de Shakespeare ne sont pas plus fortes. Les passions politiques lui donnent, quand il juge les drames historiques du poète, un surcroît de chaleur et de

[1] M. F. Hugo voudrait bien que le dénoûment de Henri VIII ne fût pas de Shakespeare. Mais les raisons qu'il donne pour attribuer ce dénoûment à d'autres ne sont que des raisons de sentiment et non pas des faits; et lui-même, quand il s'agit de conclure n'ose pas se prononcer.

Digitized by Google

mouvement; mais, en revanche, elles lui métamorphosent de la façon la plus étrange les choses et les mots, ou bien elles l'emportent, à son insu, par-dessus toute une partie de la pièce qu'il passe sans s'en apercevoir, et il lui est facile alors de donner au drame ainsi mutilé la forme qu'il désire lui voir.

S'il est une pièce où Shakespeare soit large et impartial, où il ait deviné de génie et reproduit avec une consciencieuse égalité les raisons et les passions des deux partis, c'est certainement celle de *Coriolan*. Coriolan y est avec la grandeur réelle de ses services et le juste prestige de ses aïeux, comme avec sa violence brutale et son orgueilleux dédain des plébéiens. Les plébéiens y sont avec leurs griefs trop réels et avec leurs droits imprescriptibles, comme avec la mobilité de leurs idées et leur jalousie haineuse contre les plus favorisés de la naissance et de la fortune. Les tribuns enfin y sont avec le sérieux de leurs fonctions, comme avec leur ambitieux désir d'être quelque chose dans l'Etat, et leur soin égoïste d'entretenir l'animosité du peuple contre les grands. C'est de la réunion et du choc de tous ces éléments que Shakespeare a fait sortir un drame impartial comme l'histoire, et où chacun revit devant nous avec ses torts comme avec ses mérites ou ses droits. Que fait M. F. Hugo pour le transformer en une condamnation de l'aristocratie? Il passe par-dessus les tribuns, par-dessus la légèreté et la jalousie des plébéiens, et il ne trouve plus alors devant lui qu'un peuple opprimé qui cherche à se défendre, et un patricien intraitable qui, pour se venger de la juste vindicte publique, ne craint pas de guider l'étranger contre sa patrie. On comprend qu'il ne lui est pas difficile de faire de ce reste tout ce qu'il veut.

Cherchez maintenant dans ce *Richard II* dont il parle tant, et dans les deux *Henri IV*, une seule ligne où le droit de la nation soit positivement affirmé. Le passage qui va le plus loin dans ce sens, ce sont les paroles indignées du duc d'York à Richard : « Si vous anéantissez les droits d'Hereford à l'héritage de son père, vous anéantissez tous les droits consacrés par le temps; vous cessez d'être vous-même, car comment êtes-vous roi, si ce n'est par hérédité et par succession légitime? » Ajoute-t-il, comme il devrait le faire dans le système de M. F. Hugo : « Et la nation alors aura le droit de vous déposer? » Non, mais : « Vous attirez mille dangers sur votre tête ; vous vous aliénez mille cœurs bien disposés, et vous entraînez mon affectueuse patience vers des pensées que l'honneur et l'allégeance ne sauraient inspirer. » Au lieu de la question de *droit* qui semblait poindre, c'est la question de *fait* qui arrive. Et que pouvez-vous conclure de celle-là pour les opinions du poète?

Quand ensuite la couronne passe de Richard à Henri IV, est-ce le

Digitized by Google

peuple qui l'arrache à l'un pour la donner à l'autre? Non, c'est Richard lui-même qui la retire de sa tête dans une heure de défaillance morale, et qui la remet à son cousin, en faveur de qui il abdique. Il y a cession d'un prince à un autre; il n'y a pas déposition de l'un, puis élection de l'autre. Ce n'est pas la nation qui enlève à un souverain le caractère royal pour le passer à un élu de son choix; c'est le souverain lui-même qui y renonce et qui le transmet. Le peuple assiste, écoute et confirme, mais rien de plus. « Simple différence de forme, » dira-t-on. On oublie de quelle importance est la forme quand il s'agit, comme ici, de la constatation du droit.

Puis voici que s'élèvent immédiatement, comme pour effacer dans le public l'effet de cette scène et celui des paroles du duc d'York, les loyales protestations de l'évêque de Carlisle : « Vous n'avez pas le droit de toucher à l'oint du Seigneur..... » etc. C'est un discours pris dans Holinshed, dit M. F. Hugo, et par conséquent nul comme indice de ce que pensait le poète. Mais qui le forçait à l'y prendre plus que tant d'autres choses? Les paroles du duc d'York, d'ailleurs, ne sont-elles pas historiques, elles aussi? Enfin, dans la seconde partie de Henri IV, le poète a prêté à l'archevêque d'York des protestations analogues à celles de l'évêque de Carlisle, et cette fois M. F. Hugo reconnaît qu'il ne les a tirées que de lui-même. De quel droit donc verrait-on son opinion dans les paroles du duc d'York plutôt que dans celles des deux prélats?

Il y a plus encore : sitôt que Richard est descendu du trône, et avant même que sa vie soit menacée, c'est à lui que passe la sympathie du poète. Il semble que cette sympathie, impartiale comme celle de l'humanité elle-même, se transporte d'une tête à une autre avec le droit et avec le malheur. Quand Bolingbroke était injustement proscrit, c'était à lui que s'intéressait Shakespeare; quand c'est au tour de Richard de souffrir, quand la couronne qu'il tenait de ses pères lui a, sous les dehors menteurs d'une cession volontaire, été arrachée du front par les meneurs du parti ennemi, c'est lui à son tour que plaint Shakespeare. Et ce roi dépouillé, à la spoliation duquel on veut qu'il ait applaudi tout en regrettant sa mort violente, voici qu'il va nous le montrer pesant comme un remords éternel sur la conscience de son heureux successeur, dont les mains cependant sont pures du sang versé. Loin de proclamer le droit populaire, il mettra le doute au cœur de celui qui en a profité, et il l'y maintiendra jusqu'à la dernière heure. Près de mourir, Henri IV dira au prince de Galles : « Dieu sait, mon fils, par quels sentiers, par quelles voies indirectes et tortueuses j'ai atteint cette couronne, et je sais bien moi-même avec quelle peine elle s'est fixée sur ma tête. Sur la tienne elle descendra plus paisible, plus respectée, plus

Digitized by Google

affermie, car le stigmate de son acquisition va disparaître avec moi dans la terre..... Ma mort change la situation : ce qui était en moi une acquisition équivoque te revient par une voie plus droite, car tu obtiens le diadème par succession. »

Quel langage dans un homme qui serait sûr de son droit ! « Oui, dit M. F. Hugo ; mais que lui répond son fils, le prince idéal de Shakespeare, celui dont la sagesse et les exploits doivent justifier le choix que le prince a fait de son père, celui enfin de tous les personnages du poète à qui l'on peut croire qu'il a prêté le plus de son caractère et de ses pensées ? Plus de doute chez celui-là ! le droit que son père suspectait, il l'affirme, lui, avec une certitude pleine et entière : « *Vous l'avez gagnée*, lui dit-il, *portée*, *gardée*, *et vous me la donnez ; elle est donc bien légitimement en ma possession*, *et je la défendrai contre l'univers entier.* »

Voilà ce que l'auteur appelle la solennelle affirmation du droit populaire ! Mais quel rôle la nation joue-t-elle dans ces paroles du prince ? et comment y voir autre chose que l'affirmation du droit d'hérédité ? Peu importe au prince par quelle voie son père a gagné la couronne ! Henri IV l'a gagnée, cela suffit ; dès qu'il l'a gagnée, il peut la transmettre. Cinna, qui disait à Auguste :

> Rome est à vous, seigneur, par le droit de la guerre,
> Qui sous les lois de Rome a mis toute la terre,

aurait pu tenir absolument le même langage, si Auguste avait eu la fantaisie de lui transmettre son trône.

Tout s'enchaîne, du reste, et le commentateur qui a découvert ce merveilleux sens aux paroles du prince de Galles ne peut pas s'arrêter en si beau chemin ! A ce prince, qui devait être l'idéal des princes, il fallait une autre éducation que celle des cours : ce n'était qu'en descendant jusque dans les rangs du peuple qu'il pouvait apprendre à connaître ses besoins. Voilà pourquoi Shakespeare a jeté le futur Henri V dans la société des prostituées, des ivrognes et des coupeurs de bourses ! Mistress Quickly, Nym et Falstaff ne sont que les éducateurs du plus grand roi de l'Angleterre, qui ne serait jamais devenu tel sans eux ! Voilà jusqu'où M. F. Hugo en est venu, dans son désir de transformer Shakespeare en un écrivain démocrate ! Si l'on juge un arbre à ses fruits, la théorie qui conduit à de pareilles idées n'est-elle pas jugée par cela seul ?

Quant au pilori où Shakespeare aurait attaché Macbeth, Jean sans Peur et Richard III, en supposant (ce qui nous paraît douteux) que ç'ait été là le but de ses trois pièces, est-ce comme usurpateurs ou comme meurtriers qu'il les y a mis ? Si c'est comme usurpateurs,

Digitized by Google

qu'avait-il besoin d'être démocrate pour cela ? Si c'est comme meurtriers, ne lui suffisait-il pas de la haine du crime et de la pitié pour le malheur ?

Ne faisons donc de Shakespeare, à aucun titre, un écrivain politique. Il recueille dans les chroniques les raisons des partis, et les fait revivre admirablement, comprenant souvent à demi-mot, et développant avec l'abondance du génie ce que le chroniqueur n'a fait qu'indiquer. Mais on peut douter qu'il ait jamais eu en politique ce que l'on appelle des convictions personnelles, et qu'il ait appartenu lui-même à un parti. En supposant qu'il existât alors des partis dans le royaume, abstraction faite des factions de la cour et des catholiques persécutés conspirant avec l'étranger ; en supposant que les complices d'Essex voulussent réellement renverser Elisabeth, et faire du comte, au nom du droit de la nation, ce que les whigs de 1688 firent de Guillaume d'Orange, il serait impossible d'établir que Shakespeare fût de cœur avec eux, dont personne n'a jamais dit qu'il fût le complice de fait. Qu'il ait été lié avec Essex, qu'il eût accueilli avec joie plus d'une réforme que le comte réclamait, qu'il ait souffert de ses malheurs comme de ceux de Southampton, que son cœur en ait longtemps porté le deuil, et que là soit la cause de la mélancolie et de l'amertume qui percent dans plusieurs de ses pièces écrites précisément à cette époque, c'est ce qu'il est impossible de ne pas accorder ; mais il n'y a pas un acte dans sa vie, pas un mot dans tout son théâtre qui autorise à le faire aller plus loin, à lui prêter par anticipation les idées politiques des whigs, à le transformer en un avocat de la démocratie. Pour trois raisons que vous tirerez de ses pièces en faveur de ce côté, les torys en tireront trois autres en faveur du leur, et il y a longtemps qu'ils l'ont fait. Ce qui a le plus de chances d'être vrai, c'est qu'il n'a été d'aucun parti. Il n'avait guère à en être alors, et en même temps il était au-dessus de tous. Avec sa haute et sereine intelligence, il comprenait ce qu'il pouvait y avoir de grand dans tous, et il s'est successivement identifié avec chacun d'eux, suivant que les situations le demandaient. Il n'a eu de sentiments personnels, dans le domaine de la politique, que l'amour de l'humanité et de la patrie; mais il les a eus dans toute leur force, et ce sont deux sentiments assez grands pour suffire à sa gloire. Hors de là tout est hypothèse et ne prouve qu'une chose, le désir que chaque parti a de le compter dans ses rangs.

Terminerons-nous cet article sans dire un mot au moins du livre de M. V. Hugo ? Comme œuvre littéraire, il a été apprécié ici même avec trop de tact et de goût pour que nous ayons à y revenir ; mais, sur la manière dont M. Hugo juge Shakespeare, il reste encore sans

Digitized by Google

doute plus d'une remarque à faire, et notre travail serait incomplet si nous passions absolument ce livre sous silence. Nous n'en dirons que peu de chose cependant.

Jamais rien d'aussi admiratif et d'aussi enthousiaste n'avait été écrit en France sur le poète. Les Anglais eux-mêmes, dans les hyperboles de leur patriotisme durant le fameux jubilé, n'ont rien dit qui en approche. On ne fera jamais Shakespeare plus grand; on ne le placera jamais plus haut. Mais sous les exclamations du thuriféraire, sous les antithèses puériles, sous les images bizarres, inconvenantes, prétentieuses, sous le fracas des grands mots, et sous a vaine pompe des phrases à effet, cherchez sur Shakespeare ou sur ses héros une idée précise ou nouvelle, vous n'en trouverez pas une. A part la singulière affirmation que Shakespeare est indiscutable, parce que un homme de génie est *un* ou n'est pas, et qu'il faut l'accepter ou le rejeter en bloc, il n'y a pas là une seule idée qui ne se trouve aujourd'hui partout. Cette critique *de l'auteur d'Hamlet par l'auteur de Ruy-Blas*, annoncée depuis si longtemps et avec tant de fracas, n'a donc point fait faire un pas à l'analyse du génie de Shakespeare. Et tel est le vague même où elle se tient, telles sont les banalités dans lesquelles elle se renferme, avec tout son pompeux appareil, qu'en dehors du domaine de l'admiration générale, il nous est impossible de dire si les opinions du père sont ou ne sont pas d'accord avec celles du fils.

Que l'on nous pardonne donc de ne pas en parler davantage. Des travaux des deux Hugo sur Shakespeare, il n'y a de vraiment sérieux que ceux du fils. Si nous ne partageons pas toutes les idées du nouveau traducteur de Shakespeare, nous ne pouvons que rendre hommage au soin qu'il a apporté dans l'exécution de cette œuvre monumentale, comme à l'esprit général qui lui a inspiré son commentaire, tant qu'il se tient sur le terrain de la littérature, sans mettre le pied sur celui de la politique.

Non, Shakespeare n'est pas un écrivain politique; et, de même qu'il n'a jamais voulu faire de plaidoyer pour tel ou tel parti dans ses drames historiques, il n'a jamais non plus voulu donner des leçons de vertu ou de prudence dans aucune de ses pièces. Le Shakespeare de M. Mézière, tout imprégné de petits scrupules et tout désireux de propager les maximes de la sagesse pratique, n'est pas plus le vrai Shakespeare que le poète quasi-socialiste de M. F. Hugo. Mieux que tout autre, peut-être, Shakespeare a compris la vie, et aperçu le lien indissoluble qui, dans ce monde, unit chaque acte à ses conséquences; il est donc tout simple que les moralistes de tout étage trouvent en lui des exemples dont ils font

Digitized by Google

des leçons pour leurs auditeurs, mais ces leçons, lui-même n'a jamais voulu les donner.

Il est moral pourtant, profondément moral, et nous croyons l'avoir montré ; mais moral, comme doit l'être un poète, par le sentiment ou l'idée qui l'inspire, et par l'impression dernière qu'il produit en nous. Si dans les sujets qu'il a traités, il n'a jamais vu que des pièces à faire, c'est par les plus nobles côtés de notre nature que ces sujets l'ont attiré, et c'est à ces côtés que ses pièces s'adressent en nous. S'il n'a jamais été un philosophe à système ni un professeur de politique, il a, par ses sentiments et par ses idées, devancé la majorité de son siècle ; il a été en avant de son époque par son intelligence et par son cœur.

C'est parce qu'il a été ainsi en avant de son temps, qu'il est du nôtre aujourd'hui encore, et qu'il partagera avec les grands génies de l'antiquité l'honneur d'être de tous les temps, tandis que Lope de Véga et Caldéron, avec leur théâtre bigot, sensuel et féroce, n'appartiennent qu'à l'Espagne, quelque prodigieux talent qu'ils aient eu, parce qu'ils n'ont reproduit que les idées et les sentiments de l'Espagne, et encore de l'Espagne du XVIIe siècle. Shakespeare appartient à l'humanité tout entière, comme Homère et Sophocle, parce qu'il n'a pas été seulement l'homme de son époque, et que l'humanité de tous les siècles se retrouvera en lui avec ce qui la fait elle et ce qui la rend fière d'elle-même.

V. Courdaveaux.

Digitized by Google

VENISE EN 1864

A Monsieur J. M. P. L.

C'était à regret et presque à contre-cœur que je partais pour la Vénétie : l'Autriche est armée jusqu'aux dents ; l'Italie, comme la fille de Jupiter, est armée par-dessus la tête, et toutes deux se mesurent avec des yeux chargés à mitraille. On les retient autant qu'on peut ; mais la corde est tendue, très tendue, et si elle casse pendant que je passe, je puis me trouver entre deux feux. Le moment n'était pas très bien choisi pour un pareil voyage ; mais il fallait qu'il s'accomplît : un compagnon irrésistible m'entraînait, et Venise m'attirait par sa puissance magnétique. Je partis presque comme une victime, en cherchant du courage dans cette pensée, peut-être un peu illusoire, que ce qui nous paraît le plus difficile à faire est souvent ce que nous faisons le mieux. Dailleurs, il était impossible, vu l'état des choses, de voyager dans de meilleures conditions pour ma tranquillité : mon compagnon avait longtemps habité Vienne, et la langue de l'Autriche, qu'il parlait à merveille, devait nous servir de talisman de l'autre côté du Mincio. De ce côté-ci, nous avions tous les deux notre cocarde *Solferino*. Nos préventions opposées prêtaient aussi à notre voyage un intérêt de plus : lui, penchait pour l'Autriche ; moi, pour l'Italie : la vérité devait donc se trouver tout naturellement entre nous deux ; mais au lieu de la vérité ce fut une discussion qui vint s'y placer, et elle aurait soumis notre amitié aux plus cruelles épreuves si, au moment de nous prendre aux cheveux, nous ne fussions heureusement arrivés à Milan. Il était onze heures du soir quand nous entrâmes dans l'antique capitale des Lombards. Turin, à cette heure, a déjà éteint tous ses becs de gaz et toutes ses chandelles, tiré tous ses rideaux et mis toutes ses couvertures. A Milan, c'est le

Digitized by Google

contraire : le gaz brûle vigoureusement ; on chante, on rit, on se promène, on court comme de jour, et la vie brille dans la nuit ; on n'est pas encore sorti du théâtre ; les cafés ne sont pas encore fermés ; les cabarets commencent à se remplir. Quel brusque changement ! quel contraste entre les deux villes ! Mais il faut aller à Venise.

Nous prenons nos billets pour Vérone : ce sont de petits billets bicolores, moitié blancs moitié rouges, pacifiques et menaçants, de vrais billets d'armistice. On nous les perce de deux ou trois façons, et nous voyageons sous cette égide transparente et toute percée à jour comme une cible. Nous nous arrêtons un instant à Desenzano, dernière station du nouveau royaume d'Italie. Nous y laissons le drapeau tricolore toujours déployé, toujours prêt à partir au milieu de la gare. Nous traversons le Mincio.

Nous sommes à Peschiera. On procède à la visite des bagages et à l'examen des passeports. Tous les voyageurs ont déjà ouvert leurs malles, leurs sacs et leurs caisses. La main du douanier secoue les pauvres habits si bien pliés pour leur épargner la fatigue du voyage, bouleverse les pauvres chemises si soigneusement repassées, étale de magnifiques robes de soie à côté de blouses toutes trempées de la sueur du travail, et plonge des doigts indiscrets dans les nécessaires de voyage. C'est un spectacle triste et risible à la fois que cette exhibition. Douloureuses frontières ! C'est fini. Tout le monde a tout vu, tout le monde a tout montré : misères et richesses. On n'a rien pris à personne, et chacun s'empresse de tout serrer, de tout plier à coups de poing et à coups de pieds.

Maintenant, il nous faut prendre nos passeports. On va nous les rendre. On nous a timbrés et sablés. Nous sommes inscrits sur les entrées, au compte des recettes : car nous sommes reçus si on nous les donne ; sinon, nous sommes expulsés ou, ce qui est pire, mis au rebut dans les prisons.

On nous appelle dans un corridor long et obscur, où, par une lucarne semblable à l'ouverture d'une lanterne sourde, on crie le nom de chaque voyageur qui va tendre la main et montrer sa figure au jour du soupirail. On estropie les noms ; peu importe : il faut se deviner. On avait crié tous les noms, excepté le mien, et toutes les figures avaient disparu, excepté la mienne. Je cherchais et j'appelais mon compagnon dans l'ombre : Rien ! — « Me voilà pris, me dis-je à moi-même, pris, pris, bien pris. » Je n'avais pas achevé cette exclamation qu'une grande porte s'ouvrit devant moi. Un monsieur fort bien mis, fort poli, parut sur le seuil.

« Vous attendez votre passeport ? me dit-il en bon français.

— Si c'était un effet de votre complaisance, balbutiai-je.

— Mais comment donc, monsieur, je voulais avoir le plaisir de

Digitized by Google

faire votre connaissance. Permettez-moi de vous accompagner jusqu'au wagon, près de votre ami, à qui je veux serrer la main avant qu'il ne parte. »

Il m'accompagna en effet, ce monsieur trop poli, sans se douter des nouvelles inquiétudes qu'il me causait. Il ne me rendit mon passeport que lorsque je fus installé devant mon ami, qui riait dans son coin.

« Nous voici près de Solferino, me dit-il tout à coup. Regardez à votre droite, là-haut; vous voyez cette tour : c'est la fameuse tour de Solferino. »

Je regardai avidement. Un nuage passa et la tour de Solferino disparut à mes yeux, comme une lumière sublime, dans les voiles orageux du ciel. Je priais pour les morts.

Nous voilà entrés dans cette grande trape qu'on appelle le Quadrilatère. La terre est travaillée comme une machine de guerre, torturée, passée au crible et au tamis, comme du plomb, comme de la poudre. Ce ne sont que sapes, escarpes et contr'escarpes. Nous sommes emportés vers Vérone. Nous traversons quelques plis de terrain où brillent de jolis petits forts tout neufs, de vrais cottages de guerre, avec de gros bouledogues noirs tout autour, qui veillent la gueule ouverte, le corps accroupi et l'œil tendu sur le chemin qui passe. Nous passons, et une plaine magnifique, immense se développe à nos regards, à perte de vue. Un vaste rideau de montagnes la termine là-bas, au fond. Sur leurs flancs s'ouvrent de nombreuses vallées, d'où s'échappent les cours d'eau qui forment des lacs et des fleuves. Le vent souffle fort et glacé. Il passe à travers cette plaine, il m'arrive tout rempli de cris de victoire et de défaite, et il soulève dans mon âme un tourbillon de souvenirs. Ceci est la grande plaine, la plaine terrible et historique de l'Italie. Toutes les localités portent à leur front une lumière ardente, magnétique, qui leur assigne un rôle dans les mouvements des races qu'elles attirent et qu'elles domptent en paraissant les subir. Ceux qui posséderont cette plaine et tant qu'ils la posséderont seront les maîtres de l'Italie. Léon, le vieux Léon s'est hâté vers Attila avant qu'il eût traversé cette plaine. Ici, Bélisaire et Narsès ont combattu les Goths ; par là, sont venus les Lombards aux jambes serrées dans des bandes de laine. Tous les peuples nomades et ravageurs du Nord et du Danube se sont précipités par cette route pour entrer en Italie. Dans cette plaine des combats et des résistances héroïques, il y a du sang de toutes les nations. Ces souvenirs envahissaient mon âme de toutes parts et à toute vitesse, et me poursuivaient de leur troupe obstinée quand nous entrâmes à Vérone. Vérone, la ville de guerre, m'apparaît comme une tannière entre un plan in-

Digitized by Google

cliné au midi et des montagnes toutes fortifiées, sur lesquelles elle s'appuie au nord. On y entre par une porte basse et une voûte profonde, qui font comme une agrafe sur la première ceinture de murailles. On est serré là-dedans et on se trouve sur une vaste place d'armes, antique et superbe esplanade, toute blanche de poussière. Je me rappelai involontairement ce fameux banquet des Lombards, où Rosemonde, la fille du Gépide, assassina son mari, le meurtrier de son père. On buvait dans les crânes des morts à cette époque, et dans l'ivresse de la coupe on puisait l'idée et le courage de la vengeance : c'est bien ici la place d'un tel banquet et d'une telle inspiration. Nous passons encore sous une porte, et toutes mes pensées, tous mes souvenirs se trouvent en prison. Ils sont écrasés par les murailles : l'une est bâtie contre les souvenirs du passé ; l'autre, contre la pensée du présent. Mais où est celle qui retiendra les aspirations de mon âme, l'avenir que je rêve? Où est le génie qui la concevra et l'ouvrier qui l'exécutera?

Cependant la place que je traverse est remplie de militaires; ils portent tous un petit rameau de buis ou d'olivier sur le bonnet ou le shako. Ils ont raison : ne sont-ils pas vainqueurs sur une terre ennemie! Mais cet emblème de paix m'apparaît ici comme une dérision sanglante. Il ne peut pas y avoir de paix dans la patrie où règne une armée étrangère. Ce sont de beaux militaires, en vérité, de très beaux militaires; ils sont bien nourris, bien vêtus : tout le monde les voit; personne ne les regarde. Les hommes passent devant eux en baissant la tête; les femmes baissent les yeux. Partout on cède le pas aux soldats et le milieu de la rue aux officiers. La population de la ville rase les murs. De quelque côté qu'on tourne les yeux ici, on rencontre l'œil ou le pied d'un canon sur de grands corps de pierre ou sur le gazon vert des talus.

De grands bras de bois, avec des formes de guillotine, s'élèvent au-dessus de la ville et font des signes mystérieux au loin. Ces messieurs, ici, ne se fient pas beaucoup à l'électricité comme moyen de communication : elle pourrait leur éclater entre les mains; ils se servent de leurs vieux télégraphes, et ils parlent dans les airs; ils consultent les vents, et ils ne reposent jamais : c'est l'observatoire de la guerre. Ils commandent par là les manœuvres et les exercices. Leurs soldats leur arrivent tout faits, tout prêts, de leur grande manufacture militaire et de leurs plaines sablonneuses du nord; on les entasse dans ce quadrilatère et tout autour comme une munition, comme un approvisionnement de guerre. Ils passent, ils repassent, ils vont, ils viennent, ils se remuent comme des fourmis. Les cavaliers courent, s'agitent, galopent la face rouge, l'œil enflammé, le sabre au vent. Le nombre de ces hommes se perd dans tous leurs

Digitized by Google

mouvements : personne ne peut les suivre ni les compter. On les cache, on les montre, ils paraissent, ils disparaissent. Mille font l'effet de vingt mille, et je crois que toute leur manœuvre consiste à paraître bien plus qu'ils ne sont. Ils ont deux chemins de fer à leur service : l'un arrive sur Vérone de la Styrie et du Tyrol ; l'autre, sur Mestre, de Nabresina. La guerre occupe sans cesse ces deux chemins de fer. Puis, il y a une foule de routes militaires, de sentiers détournés, fort bien entretenus, toujours battus, qui coupent, qui taillent dans tous les sens la plaine, la colline, les mamelons. Depuis l'officier général jusqu'au dernier des soldats, il n'en est pas un qui ne connaisse son terrain sur les dix doigts, et qui n'y puisse aller les yeux fermés ; ils l'ont arpenté, mesuré, battu de toutes les manières, dans tous les temps, de nuit, de jour, au pas, à la course, à l'affût, comme des chasseurs, comme des trappeurs. A Vérone, tous les espaces que le mouvement du terrain, le cours du fleuve, les anfractuosités des rochers laissent libres en bas ou en haut sont gardés, armés, chargés. La nuit, lorsque tout est englouti dans les ombres, si on s'arrête sur le vieux pont de l'Adige, au milieu de la ville, on voit dans les cieux les lumières des citadelles se confondre avec les étoiles, et les étoiles elles-mêmes semblent fortifiées. Je suis resté longtemps à contempler ce spectacle. Les eaux, enfermées et furieuses, passaient en grondant sous mes pieds, et mon âme se révoltait comme ces flots, dans leur prison, et je me demandais : qui sera la plus forte, l'eau ou la prison, l'âme ou la matière? Chaque vague qui passe ronge et dévore lentement la base de ce pont; chaque travail de l'âme prépare la soumission de la matière.

Vérone, en italien, signifie *terrasse*. Elle tire de la nature des lieux l'étymologie de son nom et la source de ses destinées. Les superbes coteaux qui la dominent au nord et s'étendent au loin forment comme une terrasse autour d'elle, et lui servent de défense naturelle. Placée à l'entrée de l'Italie, préposée à la garde de cette fertile et grasse pentapole qui s'étend depuis le Mincio jusqu'à l'Adriatique d'un côté et jusqu'au Pô de l'autre, peu de villes ont subi tout à la fois plus d'épreuves dans leur existence et moins de changements dans leur destination. Il en est peu qui aient conservé des traces plus profondes des siècles qui ont passé sur elles. Rome y a laissé des murs, des arènes, des temples ; le christianisme, ses premières églises ; l'art, ses premiers monuments. Son vieux quartier, avec ses rues grandioses, ornées de superbes palais, nous dit le rôle qu'elle a joué au moyen âge. Il y a des murailles de toutes les époques, des tombeaux de tous les âges et de tous les peuples. On foule, sur le marbre des églises, les fleurs de lis de France, le lion d'Angleterre, des emblèmes de toutes les nations sur les poussières

Digitized by Google

de tous les princes que la fortune ou la tempête ont jetés ici. Le lion de Saint-Marc s'élève en triomphateur au milieu du palais des *Scalliger*, à côté des tombeaux herculéens où reposent leurs cendres. Elles sont là dans des pierres monumentales, sur une place étroite, gardées par des grilles de fer. On choisit pour le cercueil des hommes forts les forces brutales de la nature, le marbre et le fer ; mais le génie et l'amour laissent dans le cœur des hommes des souvenirs plus impérissables. La tradition les transmet sans fatigue de génération en génération, et Dante et Juliette vivront toujours à Vérone. Lui n'y eut qu'un instant d'exil, elle qu'un instant de bonheur ; il ne fit qu'y passer, elle y mourut. Mais les femmes d'aujourd'hui se souviennent encore de ce que disaient les femmes de jadis en voyant passer le poète, et tout le monde, à Vérone, sait l'histoire de Juliette. Son couvent et sa tombe ont subi toutes les profanations imaginables. On les a racontées ; mais la petite église est toujours là, avec sa petite cloche qui sonnait matines et réveillait les deux amants. Le jardin s'est transformé, mais on y respire toujours l'air qu'y respira Juliette. On voit encore la grande et épaisse muraille par où sautait dans le jardin le beau chevalier venu de Mantoue ; elle est couverte aujourd'hui d'un lierre qui la cache sous un voile toujours vert. C'est derrière cette muraille qu'attendait tout fumant le fidèle cheval de Roméo. Il attendit vainement un matin, et il retourna triste et tout seul, par le chemin accoutumé, au palais de son maître ; le maître était resté dans le jardin.

De la belle histoire de Juliette à la poésie la transition est facile ; je ne veux pas passer dans la ville qui a donné aux arts Paolo Caliari, aux lettres Maffei sans rappeler que là aussi est né celui que l'Italie contemporaine considère comme son plus grand poète, M. Aleardo Aleardi, qui exprime dans ses chants toutes les souffrances de son pays natal. Il puisa dans ses propres douleurs le sentiment patriotique et politique de ses poésies. Poursuivi par les soupçons de l'Autriche, il fut emprisonné à Josephstadt, d'où il sortit après le traité de Zurich, pour venir vivre dans les provinces libres de l'Italie. M. Aleardo Aleardi est l'antithèse de M. Prati quant à la forme et à l'énergie de la pensée. Celui-ci brille par la fantaisie et le luxe des images vagues, celui-là par la précision, la sobriété, la grandeur. Pour lui, la bataille de Solferino représente « la vengeance joyeuse de la race latine. » J'aurais bien désiré qu'il eût développé cette idée de la race latine, car les poètes doivent s'arrêter longuement sur les intuitions de l'avenir pour les graver, par l'énergie de la pensée et par la beauté de la forme, dans le cœur de la société. M. Aleardo Aleardi est le chef d'une école opposée à celle de M. Prati. Sa réputation augmente de jour en jour, surtout auprès

Digitized by Google

de la jeunesse : c'est toujours la jeunesse qui sacre les poètes.

Je trouve en rentrant à mon hôtel une lettre à mon adresse. On me demande à la police. M. le commissaire voulait tout simplement voir si mon nom était écrit sur mon passeport comme sur son registre, ou plutôt si ma figure ressemblait à mon signalement. Il paraît que mon exhibition le satisfait. Je m'en vais à moitié rassuré. J'avais eu tort d'oublier la police dans le calcul de mes émotions. Mais passons. J'ai vu à Vérone une chose qui m'a fort étonné : des portraits du roi d'Italie exposés sur l'étalage des marchands de quincaillerie, aux regards de tous les passants, presque dans la rue. On n'en fait pas autant à Turin pour François-Joseph. Il est vrai que Victor-Emmanuel est bien gardé là au milieu d'une foule de généraux autrichiens. J'aime mieux regarder le portrait du roi d'Italie dans sa bonne ville libre de Turin qu'à Vérone. Il me semble qu'il est ici dans une prison et moi aussi.

J'éprouve un soulagement immense en partant de Vérone, et pourtant ma grande douleur me suit. Le convoi qui nous emportait traînait après lui une douzaine de wagons chargés de conscrits et d'un bataillon de soldats autrichiens qui les escortaient en Allemagne. Les soldats chantaient; ils allaient revoir leur patrie; les autres l'avaient perdue peut-être pour toujours. Toute cette plaine, toutes ces collines sont encore remplies de souvenirs militaires et sanglants : voilà Caldiero, voilà Villa-Nuova, voilà Rivoli au fond et Mantoue là-bas à notre droite. Le soleil du XIXe siècle s'est levé sur cette terre, et elle est encore tout arrosée du sang que la France a versé pour le triomphe d'une idée.

Nous arrivons à Mestre. Là, notre convoi se partage en deux; une bonne demi-heure s'écoule dans cette opération. On ne chantait plus dans les wagons, derrière nous. On entendait les crosses de fusil et les baïonnettes mêler un bruit de fer au sifflet des machines : c'était comme le départ d'une chaîne de forçats. Il y avait des conscrits qui pleuraient, d'autres qui s'embrassaient avec des cris déchirants. Ils se juraient une nouvelle amitié pour se consoler du ciel inclément où on les transportait. Les victimes partent pour Nabresina. Nous quittons Mestre et sa terre ferme. Nous traversons la lagune à vol d'oiseau, sur un pont lancé comme une corde de sauvetage d'une rive à l'autre. Nous nous précipitons hors des wagons : nous sommes à Venise.

Le jour allait se coucher, jour sombre et humide, triste et vaporeux. La ville était enveloppée dans un voile de brume. Je m'étais promis la jouissance et la description d'un soleil couchant. Quelle déception! Je crus entrer dans un tombeau. Il y avait là pour une vingtaine de voyageurs une centaine de gondoles noires se balançant

Digitized by Google

à l'escalier de la gare ; nous en prîmes une et je m'ensevelis dedans. C'était un vrai catafalque et il me sembla que j'allais assister à mon enterrement, que je ne vivais plus qu'une vie posthume. C'est d'ici qu'on écrirait bien ses mémoires d'outre-tombe. Il me semblait que la mort m'arrivait dans l'âme par tous les souvenirs, par toutes les images, sous toutes les formes. L'air me paraissait rempli de cette odeur âcre particulière à un laboratoire de chimie, et des ombres semblent errer autour de moi. Mais chaque coup de rame me rappelle à la réalité.

Nous allions à l'hôtel de la *Luna*, que les Vénitiens appellent la *Juna*, pour éviter la dureté des consonnes. Les Vénitiens parlent avec la douceur des vagues. On dirait qu'ils ont la bouche pleine d'eau et qu'ils ne peuvent prononcer que des voyelles. Je parcourus le *Canale-Grande* dans toute sa longueur, quatre kilomètres environ. De grands palais de marbre regardent passer mélancoliquement le voyageur. Quelques-uns sont habités. Beaucoup sont fermés ; plusieurs ont des ouvertures profondes comme des plaies, des fenêtres vides, des portes brisées et des murs tout délabrés. Ils se dressent sur des colonnes luisantes et usées comme des squelettes dans un amphithéâtre d'anatomie. Quelques-uns se détachent, de côté et d'autre, sur cette double file d'architecture antique, avec des manières toutes modernes, des façades brillantes, des fenêtres restaurées, des colonnades ingénieuses et de grands escaliers tout neufs. A mesure que nous passons, notre vieux gondolier nous jette aux oreilles des noms illustres dans les annales du pays. Les portes de leurs palais, à ceux-là, sont généralement brisées ou fermées, à moins que ces demeures n'aient subi des profanations encore plus douloureuses : qu'elles ne se soient changées, par exemple, en une hôtellerie. Puis viennent des noms illustres dans toutes les histoires ; d'autres, célèbres dans notre époque, dans le monde, dans les arts, dans la littérature. J'avais bien ou mal entendu : peu lui importait. Ses lèvres jetaient les paroles, comme ses mains remuaient la rame, machinalement. Il s'arrêta sur le nom de Byron, devant la demeure que le poète avait habitée. Ce nom flamboya comme un éclair dans mon esprit, j'avais lu cent fois l'histoire de son séjour à Venise ; mais le gondolier avait connu le poète et j'écoutais avidement le gondolier.

Notre gondole avait passé comme une flèche, dans le disque épais que le pont du Rialto forme sous sa voûte de marbre, en se réfléchissant dans l'eau. Elle avait passé aussi sous ce pont de fonte, construction moderne que l'action corrosive du temps a déjà rouillée, flétrie, à demi ruinée. Les palais nous suivaient toujours. J'en vis un, fermé par un grand deuil récent; je le saluai avec piété. J'en sa-

Digitized by Google

luai un autre avec respect. Que seraient les leçons de la vie si elles n'avaient qu'à nous raconter l'histoire des prospérités humaines? La tombe et l'infortune font incliner toutes les têtes devant une égalité universelle, qui est, elle aussi, un des signes mystérieux de l'immortalité de l'âme.

Nous glissions comme sur un miroir. Nous avions laissé à notre droite la belle et majestueuse église *della Salute*, et nous arrivions silencieusement à notre hôtel placé sous les auspices de la lune. La mémoire de Byron me coûta deux florins de plus que le tarif ordinaire. Plus on est pauvre en Italie, plus on y croit l'étranger riche. A Venise, le florin de tout le monde vaut deux francs et demi, celui de l'étranger ne vaut qu'un franc. N'importe : je tenais à mon gondolier et il me tenait.

« Permettez-moi de vous servir pendant votre séjour ici, » me dit-il.

Je lui demandai son nom.

« Théodore, me répondit-il ; c'était le saint de Venise avant saint Marc ; mais mon fils s'appelle Marc. Nous serons tous les deux à votre service. »

Je frémis à l'idée d'être chargé du père et du fils. Théodore comprit. Les Vénitiens sont très intelligents.

« Le travail n'abonde pas, ajouta-t-il aussitôt ; nous pouvons attendre longtemps quand nous avons l'espoir de travailler. Vous ne nous paierez que lorsque nous vous servirons. » Et il attacha sa gondole à l'escalier de l'hôtel.

Tout ce que j'avais vu en entrant à Venise, je l'avais dejà vu, je l'avais déjà rêvé, à l'exception du mauvais temps. Mon imagination ne s'était pas trompée sur la réalité et je n'ai jamais trouvé la réalité si près de mon imagination. La découverte d'un tel phénomène mérite bien le prix du voyage. Oui, dans mes rêves, j'avais vu ces palais, ces ruines et le miroir silencieux et vert de ces eaux ; mais la place Saint-Marc dépassa tous mes rêves, et l'idée préconçue s'effaça comme les ombres de la nuit devant l'éclat du jour. Il n'est pas de voyageur, grand ou petit, qui n'ait fait la description de cette place. La photographie, cette carte de visite de toutes les merveilles de ce monde, et, dans sa dure réalité, plus applicable aux monuments qu'aux hommes, a reproduit la place Saint-Marc dans tous ses détails, sous tous les aspects, à toutes les heures du jour et de la nuit. Elle a exploité, pour multiplier cette description, le soleil, la lune et les nuages dans les variétés infinies de leurs mouvements. Je n'essayerai pas de lutter avec le soleil, la lune et les nuages. Non, j'ouvre tout simplement mon âme à ses émotions ; suivez-moi, faites comme moi : les émotions individuelles forment l'idée complète des choses.

Digitized by Google

Etes-vous jamais entré dans le palais d'un roi, quand le maître est parti pour l'exil ; dans une salle de bal lorsque la fête est finie, que les fleurs jonchent la terre et que le délire des sens court encore dans un air rempli de parfums et d'ivresses ; dans un navire qui a jeté toutes ses richesses à la mer ; dans un temple abandonné ? Hé bien ! gloire, puissance, fortune, amour, plaisir, religion, remplissent de leurs regrets, de leurs leçons, de leurs souffrances la solitude de cette belle place. C'est le cœur de Venise, ou c'est là du moins qu'elle a laissé son cœur. Tout ce qui brille, dans son histoire, tout ce qui s'est évanoui dans son existence : les ressorts du pouvoir, les secrets de la patrie, tout est là debout comme une statue pétrifiée du passé. Non, jamais un peuple n'a été condamné à se voir ainsi de plus près entouré, poursuivi de toutes les pompes, de tous les monuments de son ancienne grandeur. Elle s'étale autour de cette place dans ces palais aux portiques de marbre enchaînés l'un à l'autre. Elle s'élance dans les cieux sur ces trois mâts vides de drapeaux, plantés dans des piles de bronze aux sculptures admirables et qui rappellent trois conquêtes : *Morée*, *Chypre* et *Candie*. Ce grand passé éclate dans cette basilique aux cinq coupoles ; dans ce palais merveilleux qui la suit ; dans ce lion qui domine la mer à côté de saint Théodore, l'ancien patron de la république, détrôné par saint Marc. Toute cette histoire est là comme un livre ouvert : on la sent, on la voit, on la touche. Il n'y a pas de poussière, pas de ruine ici. Tout est brillant, majestueux, grandiose, comme aux premiers jours, comme dans l'attente d'une fête superbe et d'une foule immense, et c'est la solitude qui s'élève au milieu. Cette conservation de la matière apparaît comme une insulte de plus jetée dans l'âme de tout un peuple. Est-il possible qu'un passé qui envahit tellement le présent n'ait plus d'avenir ?

La façade de la basilique de Saint-Marc est le poëme de l'existence de Venise, l'œuvre splendide où se résument sa fortune, son génie, ses richesses. Il y a de tout sur cette façade : peintures d'or, d'azur, de pourpre et d'écarlate, architectures de tous les pays, sculptures de toutes formes et de toutes matières, pensées de tous les peuples, sujets de toutes les religions, jaspe de l'Orient, marbres du Pentélique et de l'Afrique, groupes de saints et de dieux ; des bêtes, des plantes, des fleurs et jusqu'à des chevaux de bronze venus de Corinthe. Les portes sont de bronze, elles aussi, et quelques-unes ont été enlevées à Sainte-Sophie de Constantinople dont on a suivi le modèle dans la construction de cette basilique. La forme en est basse, solide, carrée, puissante et recueillie, et cinq coupoles couvertes de plomb blanchissent dans l'air, avec des globes dorés au sommet. Après cette façade éblouissante vient un péristyle aux

Digitized by Google

voûtes épaisses avec des mosaïques d'or, aux murs tranquilles où s'appuient orgueilleusement quelques vastes et sévères tombeaux. Ce péristyle est rempli d'ombres douces et profondes qui préparent à pénétrer dans l'intérieur du temple. Là se trouve tout ce qu'un peuple a pu recueillir de plus beau, de plus riche. L'or y est encore répandu comme un soleil, comme de la poussière sur les murs, sur les chapiteaux, sur les corniches, dans les étoiles des voûtes bleues. Cinq cents colonnes se disputent, dans cette enceinte religieuse, un espace sur la terre, une place sur les autels, un rayon dans le ciel : c'est comme une forêt où l'ombre lutte contre le jour. Tout le pavé est fait de pierres orientales et de larges dalles tumulaires, et l'on y marche comme sur les vagues que l'on a voulu imiter. Les artistes les plus renommés de l'Orient sont venus ordonner toutes ces richesses, embellir ces voûtes et ces murailles. Ils ont transporté ici le dernier souffle du génie grec, et ce temple apparaît tout à la fois comme un berceau de la civilisation et comme une glorification de la patrie. Cette basilique n'était pas ouverte seulement au service de Dieu, elle s'ouvrait aux réceptions des ambassadeurs, aux grandes réunions publiques d'où sortaient, dans les premiers temps, l'élection des chefs et les décisions du peuple. Les siècles, qui la respectent au dehors, ne lui épargnent pas quelques dégradations au dedans. La mort attaque la vie à la racine et s'étend de l'intérieur à la surface. Les incrustations d'azur et d'or se détachent de ces voûtes en y laissant de larges plaques vides. Le ciel et les étoiles tombent, et l'on ne voit plus en certaines places que la nudité des murs. J'ai recueilli moi-même un fragment de ces mosaïques détachées : c'est un grain de verre recouvert d'une couche d'or. Je le conserve précieusement comme un souvenir et comme une image du passé.

Je vais souvent visiter cette église. Ce matin, à l'heure où j'en sortais, on allait dire la messe dans une petite chapelle au fond d'une nef latérale. Un grand et beau vieillard, suivi d'un serviteur, entrait traînant le pied sur la terre comme aux bords d'un abîme; ses cheveux blancs et taillés en brosse donnaient à sa physionomie un aspect sévère, et je le comparai à quelque débris des chevaliers de Rhodes. Une femme, agenouillée au pied d'une colonne, priait les yeux tournés vers le ciel; d'autres femmes, le front voilé et la démarche onduleuse, allaient s'effacer lentement dans l'intérieur de la petite chapelle. Mais la grande nef était vide; l'autel de saint Marc restait dans la solitude et l'obscurité, et le son brisé d'une petite cloche argentine, devant les pas du prêtre, se perdait dans l'espace. Je crois voir passer l'image du dernier sacrifice et entendre le dernier gémissement de la patrie dans ces murs élevés à sa gloire. Il n'y avait pas d'autre religion à Venise, pas d'autre source de reli-

Digitized by Google

gion que la patrie. Elle inspire, elle remplit de son souffle et nous explique toutes ces splendides églises, au nombre de deux cents environ, et dont il reste encore une si grande quantité offerte à notre admiration. Ce sont les monuments de son histoire, de sa grandeur, de son existence militaire, politique et civile. Toutes nous représentent ou des actions de grâces pour des victoires obtenues ou des vœux pour en obtenir, ou les nobles rivalités des corporations entre elles, la vie publique et privée de ce peuple. La religion catholique, cette discipline de la société au moyen âge, soumise partout ailleurs à l'autorité du pape, n'est soumise ici qu'à la patrie, aux lois de la patrie. Cette indépendance religieuse, qui marche à côté de l'indépendance politique, est le principe de la liberté de conscience que Sarpi proclame et résume si courageusement à Venise dans sa philosophie et dans la science la plus positive de l'homme. Elle m'apparaît comme un des traits les plus frappants du caractère et de la grandeur des Vénitiens.

Le palais ducal s'élève à côté de Saint-Marc : le pouvoir de l'Etat près de celui de Dieu; le lion à la hauteur de son maître. Ces deux constructions se touchent comme le temps qui les a vues naître; comme la pensée qui les a inspirées. Je suis entré dans cette belle demeure. Deux statues gigantesques, représentant les deux divinités de la fable qui protégeaient Venise, Mars et Neptune, se dressent au pied du grand escalier et lui donnent le nom d'escalier des *Géants*. J'ai parcouru les vastes salles de ce palais. Des mains immortelles ont reproduit sur ces murs, dans des couleurs splendides et des formes superbes, toutes les grandes scènes et les grandes figures de l'histoire de Venise. Les sentiments patriotiques qui les ont inspirées vous envahissent et vous poursuivent. C'est l'exemple le plus antique et le plus complet des gloires vivantes et palpitantes d'un peuple pour l'orgueil et l'éducation des générations à venir. La peinture qui exalte la grandeur des hommes lui sert aussi d'encouragement. Celui qui pénètre pour la première fois ici ne s'aperçoit pas des ravages dont l'histoire nous parle. Ce palais a été incendié trois fois. Ce souvenir, en nous faisant éprouver tant de regrets pour ce qui a été perdu, augmente notre admiration pour ce qui reste. J'ai été frappé, en entrant dans la salle du *grand conseil*, de l'harmonie des dimensions, de la magnificence, de la prodigalité des ornements. Le Tintoretto, aidé de son fils, a rempli toute une paroi du fond. Cette œuvre immense nous dit à elle seule la place qu'il a tenue dans la vie et celle qu'il est digne d'occuper dans la mémoire des hommes. C'est vraiment la *Gloire du paradis*. Il y a fait entrer tous les saints canonisés jusqu'à lui, quatre cents à peu près, et la plupart sous

Digitized by Google

les traits des grands hommes de Venise. Le trône ducal est en face. Les batailles, les assauts, les gloires, les allégresses de la vie publique et les allégories de la patrie l'entourent et remplissent les autres murs et le plafond. Dans la frise qui court entre ce plafond et ces murs se développent les soixante-seize portraits de toute la dynastie républicaine des doges, parmi lesquels il y en a un voilé de noir. Seize places restent encore vides à la suite de cette liste monumentale : le regard s'y porte et l'âme pense à l'avenir ; il faut parcourir, pour bien comprendre l'organisation républicaine de Venise, cet immense palais où tout le pouvoir de l'Etat était concentré. Doge, petit conseil, grand conseil, sénat, inquisition, collége, conseil des dix, prisons, tous y sont pressés l'un à côté de l'autre, l'un sur l'autre, comme les ressorts d'une montre dans une boîte d'or.

La salle du *collége* est la seule qui se trouve encore aujourd'hui dans l'état où elle était au temps de la république. Je m'y arrête. J'y vois un trône ducal comme au *grand conseil*, et dans mes souvenirs apparaît cette scène imposante où le doge, assis sur son trône, fit lire au nonce du pape la protestation de Venise contre la bulle de Paul V. Les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Espagne étaient là, et le général de mer et Fra Paolo Sarpi, le théologien de la république, aussi. Eh bien ! au-dessus et autour de ce trône où le doge exerçait les plus hautes et les plus belles fonctions de la république, où il la représentait dans toute sa grandeur, je vois briller des peintures de Paolo Caliari, le *Véronèse*, dont la plus remarquable est celle qui montre Venise entre la *Justice* et la *Paix*, avec cette inscription : *Custodes libertatis*. Je cherche dans ces murs les secrets du pouvoir et j'y trouve aussi les secrets du peuple.

J'avais parcouru toutes les salles du palais ; je descendis rapidement l'*escalier doré*, pour me remettre entre les mains d'un nouveau gardien chargé de faire visiter les prisons. Le gardien n'y était pas. Sa femme et sa jeune fille étaient seules, et ne voulaient pas perdre cependant le prix de ma visite. La jeune fille me mit résolûment un cierge dans la main et en prit un autre elle-même. Nous les allumâmes tous deux au même foyer, à une petite lampe de verre qui brûlait devant un tableau de la Vierge, et elle passa devant moi en me disant de la suivre. Nous commençâmes par descendre un escalier usé, glissant et sombre, puis nous montâmes le pénible escalier du pont des *Soupirs*, pour le descendre de nouveau. Elle savait parfaitement l'histoire de ces prisons, et me la raconta longuement. Partout où nous passâmes, elle avait quelque chose de plus triste et de plus lugubre à me dire. Parfois elle s'arrêtait brusquement, et nos deux cierges, en se touchant, lui faisaient

Digitized by Google

pousser un cri de frayeur. Parfois elle avait peur de son propre récit, elle se faisait peur à elle-même. Les paroles qui venaient de son âme, de son jeune souvenir, de ses lèvres fraîches et douces traversaient sa vie comme un vent d'orage au printemps, et elle tremblait et pâlissait. Elle n'était pas habituée à venir seule dans ces lieux ; elle n'y était jamais venue qu'en nombreuse compagnie, et avec son père. Je lui demandai plusieurs fois si elle voulait retourner, je la pressais même de retourner, car la peur, chez la femme, est un appel à notre protection :

« Non, me dit-elle, les femmes de Venise sont courageuses ; j'irai jusqu'au bout.

— Bien, allons jusqu'au bout, » lui dis-je.

Et nous continuâmes notre promenade souterraine et fantastique, car nos ombres, réfléchies sur les murs des corridors et brisées dans les vides profonds des cachots, avaient quelque chose de vraiment fantastique. Elle y mettait de l'amour-propre : son discours s'animait, ses lèvres se coloraient, les ailes de ses narines palpitaient et brillaient comme de la cire, et une violente inspiration semblait voiler l'éclat de ses regards. Elle me racontait les pages les plus douloureuses de l'histoire vénitienne ; elle me détaillait toutes les souffrances des victimes ; elle faisait répéter aux échos de ces murs les soupirs, les cris, les râles, les gémissements, les fureurs qui ont passé par là ; elle fermait les portes des cachots pour me montrer ce qu'on pouvait voir de jour et respirer d'air là-dedans. On respirait son souffle et l'on ne voyait que le jour de son âme, mais le souffle de l'homme est court, et le jour de l'âme c'est l'éternité. Nous nous arrêtâmes au fond d'un corridor sur lequel débouche un autre corridor, le plus court et le plus obscur de tous. Là, dans un coin, il y a un vide brusque, inattendu, haut et large comme une caisse de mort ouverte et debout ; une marche s'élève au-dessus du sol. Dans la voûte, on voit encore la trace des fers abominables qui y étaient attachés ; à droite, contre la muraille grise, la fumée noire qu'une lampe y a laissée, et on y sent une odeur de poussière fétide.

« Ici avaient lieu les exécutions secrètes, les exécutions les plus terribles, me dit la jeune fille. C'est ici qu'a péri le fils d'un doge condamné par le père lui-même pour avoir aimé la fille de l'étranger. On ne faisait mourir ici que les plus grands criminels, c'est-à-dire les plus grands seigneurs. Quant au plébéien, il mourait devant tous, à la face de Dieu et des hommes. La république vénitienne ne craignait pas le peuple. »

Là, elle s'interrompit ; des larmes coulèrent sur ses joues, et elle dit, comme si elle eût répondu à une pensée et à une voix intérieures :

Digitized by Google

« *O patria ! patria !* Ces trois cachots, continua-t-elle en me montrant ce petit corridor court et obscur, étaient l'antichambre de cette mort ; quelques-uns même y ont péri sans couteau, sans poignard, sans poison, dans la douleur. Il n'y a qu'en Italie où l'on sait mourir de douleur. Nous mourons quand nous voulons, nous autres. »

Cette fille m'épouvantait. Je la regardais avec un étonnement mêlé de terreur. Je voulais partir.

« C'est fini, me dit-elle ; ne vous effrayez pas, nous n'avons plus rien à voir ici : ce qui reste n'est pas visible.

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire que ce mur sépare les prisons vides des prisons remplies. »

Et sa main crispée frappait sur le mur au fond de ce corridor qu'elle avait appelé l'antichambre de la mort.

« Mais par où y arrive-t-on aujourd'hui ?

— Je vais vous le montrer. »

Nous revînmes sur nos pas ; nous remontâmes le rude escalier que nous avions descendu, et, en traversant le pont des *Soupirs*, elle me fit remarquer la division qui existe au milieu :

« Ce pont a deux passages : l'un, celui qui conduit aux prisons qu'on laisse voir ; l'autre, qui conduit aux prisons que nous ne pouvons pas visiter. »

Je pensais alors à la différence qui existe entre cet étroit espace et l'immensité du bâtiment qui s'étend sur la rive des *Schiavoni*, du pont des *Soupirs* au pont de la *Paille*. Que le visible doit être peu de chose à côté de l'invisible ! Ici on montre le passé pour faire oublier le présent, tandis que, dans tous les autres pays, on cherche dans le présent l'oubli du passé et la préparation de l'avenir.

Je marchais ainsi, l'âme toute remplie de ce que je venais de voir et d'entendre. Cette jeune fille qui allait devant moi m'apparut comme la tradition, l'intelligence et la lumière de ces murs, et je gravai dans ma mémoire, comme un enseignement, comme une vérité, les paroles qu'elle avait prononcées : « La république vénitienne ne craignait pas le peuple. » Et puis, j'entendais retentir dans mon cœur ces mots si chers et si tristes : « *O patria ! patria !* »

Ma visite était achevée. Je rendis à la Vierge la flamme que j'avais prise à sa flamme : je l'éteignis à ses pieds, puis je remis à la mère la gratification que la jeune fille avait si bien méritée, et je m'en allai sans dire adieu à personne, sans me retourner, tout à mes pensées.

Je m'arrêtai en sortant dans la cour magnifique de ce palais, pour admirer ses portiques à double étage et les deux puits antiques aux margelles de bronze massif, ornées de ciselures et de sculptures si

Digitized by Google

renommées. Une douzaine d'étrangers se promenaient là dans la même intention que moi; ils marchaient les uns sur les autres, se poussant, comme des grues, sur les pas du plus âgé, qu'ils tenaient au milieu d'eux. Ils allaient lentement, s'arrêtant partout et longtemps, faisant entre eux de longues dissertations, réglées et méthodiques. Ils parlaient l'un après l'autre, et il y en avait toujours un qui parlait. Ils étaient tous habillés de la même façon, de la même étoffe, sur le même patron, et tous faits d'une seule et même pièce. Ils portaient une longue redingote bleu foncé, à collet étroit, à taille courte; un pantalon bleu foncé et un gilet bleu foncé droit et long; un long chapeau noir à cylindre, à long poil et à larges ailes. Ils allaient les bras un peu serrés contre le corps; et, dans l'habitude d'une longue marche, ils retenaient leurs pas en modérant leur mouvement, du genou au pied, sans diminuer l'élan qu'ils donnaient à leur corps, de sorte qu'ils avaient tous l'air de prendre ensemble la même mesure sur la terre. Je me rappelai involontairement ces vers de Maurice Arndt, si populaires encore en Allemagne : « Quelle est la patrie de l'Allemand? Dites-moi donc enfin le nom de ce grand pays? — Aussi loin que résonne la langue allemande, et que Dieu s'applaudit dans le ciel, c'est là qu'elle doit être! C'est cette terre, ô brave Allemand, que tu dois nommer ta patrie! » Tous les poètes de cette grande et noble patrie ont rêvé l'unité de leur patrie, et les Allemands apportent dans leur existence la même unité que les poètes dans leur rêve. Il y a une patience unitaire en Allemagne qui doit lui faire comprendre l'impatience unitaire de l'Italie. Ils étaient de ce noble pays qui a fourni tant de poètes patriotiques à l'Allemagne : c'étaient douze Souabes.

Peut-être les aurais-je suivis si je n'en avais été détourné par une foule de femmes qui se pressaient autour des deux puits. Les unes étaient occupées à tirer de l'eau; les autres formaient derrière celles-là des groupes dans des poses charmantes, en attendant leur tour. Ces femmes viennent là tous les jours, à la même heure, et il en passa bien une cinquantaine sous mes yeux. Il n'y avait ni poulie ni manivelle à ces puits. On prend l'eau avec un seau de cuivre ou de bois au bout d'une corde. La margelle de bronze est usée en plusieurs endroits. On y voit une trace profonde où la corde glisse sans bruit et sans secousse, comme le désir ou la douleur dans les cœurs habitués à la souffrance. Je n'ai jamais vu autant de femmes faire moins de bruit; on croirait que le doge habite encore dans ce palais, tant elles sont silencieuses, respectueuses et rapides dans leurs mouvements, leur marche, leur travail. Quand elles ont fini, elles attachent un seau à chaque extrémité d'un bâton recourbé au milieu; chargent le tout sur une épaule et s'en vont prestement,

Digitized by Google

laissant voir le talon de leurs pieds et traînant légèrement leurs savates sur la terre. Elles ne marchent pas, elles courent. Elles font un rude métier à porter l'eau dans les maisons : ce ne sont pas des Vénitiennes. Ces jeunes femmes, actives et vigoureuses, viennent des montagnes du Frioul, dont on voit d'ici les cimes briller toutes blanches de neige dans le ciel. Elles viennent en troupes à Venise, et on les appelle *Bigolante*, du nom du bâton (*bigolo*) dont elles se servent pour porter l'eau sur leurs épaules. Elles vivent toutes ensemble là-bas dans les quartiers les plus pauvres de la ville, vers les *fondamenta nuova*, *a San-Canciano*, *a campo rotto dei birri* (*birri* pour *sbirri*). Elles portent en hiver une petite veste de laine, un jupon court vert ou bleu obscur, avec une bande rouge au fond. Elles sont coiffées d'un petit chapeau à la calabraise, de feutre noir ou gris, ou de paille grossière, pas trop large de bord, coquettement posé sur l'oreille et un peu rabattu sur le front, de manière à laisser voir le cou et les ornements qu'elles portent derrière la tête dans leurs beaux cheveux. Ce sont de grosses épingles d'acier ou d'argent rangées l'une après l'autre en guise de couronne. Le nombre et la matière de ces grosses épingles (*spilloni*) varient suivant le produit de leur travail, qui forme toute leur fortune. C'est sur les épingles qu'elles se marient. Mais riche ou belle, pas un Vénitien n'en prendrait une pour épouse, et, belle ou pauvre, pas un Vénitien n'en chercherait une pour amante. Elles sont étrangères. La loi contre les étrangers vit toujours dans le peuple de Venise. La ville donc, chose bien rare, enrichit ces pauvres filles en les laissant vertueuses. L'été, elles quittent la petite veste et travaillent en manche de chemise. Quelques-unes alors vont se marier dans leurs montagnes, où elles rapportent la beauté qu'elles ont conservée et la fortune qu'elles ont acquise. J'aime l'orgueil qui sert de rempart à la vertu du pauvre et qui a laissé dans les habitudes du peuple l'antique loi de la patrie. Regarde-les donc passer sans désir, jeune étranger, ces belles porteuses d'eau, car ton désir n'inspirerait que la dérision.

Mais je suis pressé de faire connaissance avec la population du pays, de pénétrer dans la foule, et je retourne sur la place Saint-Marc. Il n'y a pas ici ces mélanges si curieux et si originaux de ville et de campagne qui vous frappent dans les autres centres de l'Italie; pas même ce mélange des classes sociales qui se fait remarquer par la diversité de costumes, de manières, de langages, et qui anime d'une vie particulière toutes les grandes villes de l'Europe. Il règne un choix apparent ou réel dans la composition de cette foule. On n'y voit pas d'ouvriers, pas de manches de chemises, pas de haillons. Quelques mendiantes accroupies dans un coin écarté, ou derrière

Digitized by Google

une colonne; quelques enfants sans chapeau, les cheveux au vent, la poitrine découverte, vous tendent seuls la main ou courent un instant après vous, les pieds nus sur les dalles des *Procuratie*. Mais la plus grande pauvreté même ressemble à une décadence; elle a comme la pudeur d'une fortune passée. Il y a dans cette foule un grand abandon, une grande nonchalance, une insouciance fille de ce désespoir qui sent l'inutilité du temps et des forces de l'homme, et qui s'enveloppe dans une paresse orgueilleuse. Cette insouciance, cet abandon de la vie, se manifestent en tout et partout, dans les rues, sur les places, dans les palais, dans les maisons, dans les bureaux et jusque dans la chambre du pauvre. On se lève tard, on se couche tard. Quand on a pris la peine de s'habiller ou de se déshabiller, on en profite longuement, largement. On épargne la peine autant qu'on peut. La population marche dolente, onduleuse, comme le mouvement des gondoles; elle serpente, elle glisse triste et mélancolique; elle semble même porter le deuil; elle est généralement vêtue de noir et elle passe silencieuse.

Le costume des officiers autrichiens et le bruit qu'ils font ne jettent pas beaucoup de gaieté dans la monotonie de ces couleurs et de ce grand silence. Leur capote est d'un gris de cendre, souvent déteint et usé. L'été, ils portent des habits blancs. En tout temps, ils se promènent seuls, et quand ils sont tous ensemble ils ont encore l'air d'être tous seuls, comme les gardiens d'une prison. On leur laisse tout un côté de la place pour eux seuls. Ils ont l'air d'être inconnus et on les connaît bien cependant. Chaque cœur vénitien en garde un portrait de vengeance et non d'amour. Ils ne portent pas d'épaulettes, pas de signe éclatant du grade qu'ils occupent. Leur grade a l'air d'être anonyme. Il brille en petites étoiles plutôt comme un mot d'ordre que comme une dictinction. Les officiers supérieurs en grande tenue font un grand usage des plumes qu'ils portent en panache épais sur leur chapeau pointu. Ils font tous beaucoup de bruit avec leur sabre, soit en marchant, soit en s'asseyant; et quand ils vont prendre une tasse de café, on dirait qu'ils vont dégaîner. Toutes ces habitudes leur ont fait beaucoup de tort parmi les paisibles habitants de Venise. Cependant ces officiers sont en général des gens fort bien élevés, des cœurs honnêtes et de bons soldats. Malheureusement ils ne se tiennent pas ici comme chez eux; ils s'y tiennent comme dans un campement, comme dans un camp, et rien ne ressemble moins à un camp que la belle Venise, que cette place toute faite de marbre, d'or, de fleurs; rien n'est moins soldatesque que ce monde qui se promène là sous ces portiques brillants; monde soigné, soyeux, plein de parfums, d'élégance et de douleur.

Digitized by Google

Les femmes abondent avec leur robe traînante de soie noire et leur voile flottant sur la tête. Quelques-unes se font remarquer par le chapeau rond à la hongroise avec une aile de pigeon en forme d'aigrette. Pourtant, ce ne sont ni les robes de soie noires, ni les chapeaux ronds à la hongroise, ni la finesse des traits, ni la beauté des yeux qui les distinguent entre elles et indiquent les classes auxquelles elles appartiennent. Il faut regarder au cou; il faut y compter le nombre de tours dont se compose la chaîne d'or que les femmes y portent. Mais qui comptera le nombre de tours si fins, si délicats de cette chaîne vénitienne? La longueur de la chaîne et l'épaisseur du nœud qu'elle forme à la ceinture sont des signes plus faciles et aussi sûrs : la plus riche fait le nœud le plus gros. Elles sont belles, d'ailleurs, toutes ces femmes. On dirait que deux ou trois races superbes se sont disputé jadis les regards de leurs mères. On remarque surtout deux types de figures d'un caractère tout opposé parmi ces Vénitiennes. Les unes semblent, filles de la nuit, trempées dans la blancheur des étoiles; elles ont des reflets brillants comme une lame de poignard aux rayons de la lune. Leur amour doit avoir le prix et la force du diamant, et elles peuvent en faire un poison éternel. Les autres semblent, filles de l'aurore et du couchant, nourries, comme des roses et des raisins, des flammes et des ivresses du soleil, et elles doivent posséder la vie dans sa plénitude et sa fécondité. Il faut voir ces deux genres de beauté pour comprendre toutes les peintures et toutes les aventures de Venise. Les Bellini, Giorgione, mort à la fleur de l'âge; Tintoretto et Carpaccio ont préféré le premier; mais le Titien, dans son penchant pour l'ampleur et pour la nudité, et le pompeux Véronèse ont préféré le second. Avec de pareils modèles si vaporeux ou si riches, la couleur devait l'emporter, et le dessin ne pouvait pas atteindre, à Venise, la perfection de l'école florentine et romaine. Les Vénitiennes passent pour avoir été les plus belles, les plus tendres et les plus passionnées de toutes les créatures. Leurs passions sont écrites en lettres de flammes et de sang dans les noms de Desdemona, d'Anna Erizzo, de Bianca Collalto, de Bianca Capello, de la Gritti et de tant d'autres dont l'imagination et la poésie se sont emparées. Elles éclatent dans leurs traits, dans leur front large et carré, dans leur chevelure épaisse et ardente, dans ce cou parfait et onduleux, dans l'ovale un peu tourmenté du visage et dans les yeux et dans ce signe qui passe comme un éclair entre les deux sourcils à la moindre impression, au moindre sentiment de jalousie. Les poètes ont célébré sur tous les tons les délices de la vie, dans les chants qu'ils ont consacrés aux femmes de Venise. Mais qui nous dira ce qu'elles souffrent aujourd'hui devant nous, sous nos yeux, le voile sur le front, la mort au

Digitized by Google

cœur? Il me revient ici à la mémoire un admirable poème de *Mercantini* qui nous a montré *la mère Vénitienne* sur le champ de bataille de *San Martino.* Je voudrais citer tous ces beaux vers qui sont devenus populaires en Italie; je voudrais surtout les traduire dans une forme poétique, digne d'eux. Malheureusement rien n'est plus ingrat que la traduction de vers étrangers en vers français. Tous y perdent : l'auteur, le traducteur et le lecteur. Je tâcherai donc de rendre la poésie de Mercantini dans la prose la plus simple que je connaisse.

Le poète nous raconte les douleurs d'une mère vénitienne dont les deux fils, Attilius et Emile, sont partis pour la guerre sainte de la patrie. Elle n'a plus reçu de leurs nouvelles depuis que les armées alliées sont arrivées sur les frontières de la Vénétie. Elle en attend, et elle dit :

« Maintenant que vous avez planté votre tente sur la frontière, pourquoi aucun de vous ne m'écrit-il plus, ô mes enfants? Palestro était plus loin de la Vénétie, et pourtant on m'a dit : Attilius et Emile vivent. Dieu! qui sait combien de mères la mort aura privées de leurs fils à San Martino..... »

Ainsi parlait la pauvre Marie.

Elle attendit un jour, puis un autre et puis un autre encore. Enfin ne recevant rien, dans le doute et l'obscurité de son cœur, elle se mit en route à la première lueur d'un beau matin, la pauvre femme inconsolée.

Elle marcha plus d'un jour sans s'arrêter, comme une mendiante abandonnée. Le 12 juillet, avant le soir, Marie passa le Mincio. Elle rencontre une patrouille italienne.

« Qui es-tu, pauvre femme, lui demandent les soldats, et que viens-tu chercher ici?

— Je suis Vénitienne et je cherche mes fils.

— Quel est leur nom et leur régiment?

— Ils s'appellent Attilius et Emile et ils sont dans le sixième régiment.

— Nous le regrettons, ô femme, mais ils ne sont point avec nous.

— Combien de temps me faudra-t-il encore marcher pour les trouver?

— Regarde là-haut cette colline qu'on appelle San-Martino; ils sont là derrière. »

Et ils lui enseignèrent le chemin.

Elle frémit en entendant ce nom, et la voix lui manqua tout à coup pour demander s'ils étaient vivants. A peine pouvait-elle mettre un pied devant l'autre en montant. Le fusil sur le bras et l'œil attendri, la patrouille se tournait pour la regarder. L'infortunée se sentait trembler et pâlir à mesure qu'elle avançait.

Et quand elle fut arrivée sur la hauteur, elle se pencha pour regarder. Tout lui parut un sépulcre. Elle crut alors entendre une voix qui lui criait : « O ma mère, adieu! » Il lui sembla voir une ombre sur une fosse; elle s'élança en ouvrant les bras et disant : « O mon fils! » Et quand elle arriva

Digitized by Google

à l'endroit où elle avait cru voir cette ombre et entendre cette voix, elle ne vit qu'une croix : sur cette croix était écrit le nom d'Attilius.

Pas un cri, pas un gémissement ne sortirent de ses lèvres ; elle pâlit, ferma les yeux et tomba agenouillée devant cette croix, sans mouvement. En ce moment, les cloches de San-Martino saluaient de leurs sons douloureux et larmoyants le jour qui allait s'éteindre. A ce bruit, la mère éclata en sanglots, et, la face contre terre, elle s'écria : « O mon Attilius ! »

« O mon Attilius, tu m'as dit en partant : Je t'apporterai une belle fleur de Lombardie, et toi, ma première fleur, tu es tombé ici. Je ne te verrai plus dans la demeure où je t'ai donné le jour. Venise sera vêtue d'habits de fête et la pauvre Marie sera en deuil ; mais je mettrai sur ce deuil la cocarde tricolore ; j'y mettrai ton nom, ô mon saint amour. »

La mère demande alors au fils mort des nouvelles du frère absent : « S'il était mort, il serait près de toi ! » Elle fait des vœux pour le voir rentrer à Venise triomphant. L'amour maternel s'efface devant l'amour de la patrie. Venise sera belle ce jour-là comme elle ne le fut jamais.

Mais tout à coup Emile, le fils absent, appparaît et répondant à la pensée de sa mère, il dit : « Belle ni toi ni moi ne la reverrons jamais : notre Venise est déjà condamnée. La reine des mers retourne à la rame, et, pour plus grande douleur, elle est laissée seule. Pauvre mère, tu es accourue sur la frontière pour nous revoir tous deux : Attilius est dans la tombe et moi, je mourrai dans l'exil. »

Cette transition est un peu brusque et obscure ; la première pensée maternelle reste un peu indécise.

Mais à la cruelle nouvelle, son visage se colora ; un éclair de colère brilla dans ses regards ; elle fixa les yeux sur les yeux de son fils, et lui saisissant la main droite, elle lui dit : « Jure ici que tu porteras les armes jusqu'à ton dernier soupir.

» Jure-moi ici, sur la tombe de ton frère, que la douleur ne t'abattra jamais. Le sang rougira de nouveau la terre d'Italie, et je serai heureuse si mon Emile meurt, pourvu que sa tombe soit sur la terre vénitienne.....

» Restons sans enfants, ô mères vénitiennes, mais que Venise ne reste pas aux mains des voleurs ! »

Cette poésie est tout un drame qui nous révèle le caractère d'un peuple, son existence et ses douleurs. Voilà la mère vénitienne que Mercantini a chantée. Il ne me serait pas difficile de la trouver dans cette foule, pas plus que les filles, les épouses, les sœurs, les fiancées auxquelles la mort ou l'exil ont tout ravi. Leurs regards sont sympathiques et intelligents ; ils cherchent, ils attendent, ils veillent.

Digitized by Google

Toutes ces femmes ont le cœur gonflé de vengeances latentes, d'aspirations brisées, de larmes étouffées.

Il y avait des fêtes autrefois à Venise, de belles fêtes où les plaisirs s'enchaînaient à la fortune et retombaient en pluie d'or sur cette ville superbe ; elles ont toutes disparu aujourd'hui : une partie a péri avec le pouvoir national, avec la république ; une autre a été interdite par le pouvoir nouveau, par l'étranger ; les souvenirs d'un peuple y palpitaient trop vivement; elles étaient une semence dangereuse. Le reste enfin s'est perdu dans l'abîme qu'a creusé la protestation publique.

Il ne faut pas croire cependant qu'au milieu de cette tristesse poignante, de cette ruine de la vie populaire et nationale, tous les charmes de la vie aient fui de ces bords enchantés. Les sens s'y épanouirent jadis en triomphateurs ; ils y sont retenus aujourd'hui dans des chaînes dont on ne peut pas secouer le joug. Il n'est pas de pays où la nature et les traditions antiques aient le droit d'exercer plus d'influence qu'en Italie ; il n'est pas de pays en Italie où l'homme y soit plus soumis qu'à Venise.

A Naples, à Palerme, à Rome, à Florence, dans toutes ces villes brûlantes, l'air qu'on respire est sec, vif, ardent ; il fait, pour ainsi dire, tourbillonner le cœur dans une tempête constante. Il n'y a pas de tempêtes à Venise, et l'air, au milieu de ces lagunes, passe si doux et si fluide, qu'il entraîne la vie comme un ruisseau au cours lent et facile. On sent que cette population n'a plus d'autre emploi que la douleur et la volupté, et rien n'est plus douloureux que cette volupté ; rien n'est plus voluptueux que cette douleur. Au milieu de cette douleur la volupté règne un peu en maîtresse. On s'y livre sans résistance ; elle court sans voile, sans fard, sans peur et sans reproche comme le courage de Bayard ; comme l'honneur de François Ier, quand il avait tout perdu. Elle brille dans cette *désinvolture* italienne ; dans ce mouvement indicible, inimitable, qui va, comme un frémissement, de l'épine dorsale à la plante des pieds et que Balzac, je crois, appelait la *serpentine*. N'est-ce pas en effet Eve qui passe dans cette *désinvolture*, en nous laissant deviner ses charmes ? Je ne puis pas mieux les caractériser, ces belles Vénitiennes. Elles marchent d'une telle façon que, toutes habillées qu'elles soient, habillées des pieds à la tête, voilées, épinglées et serrées, elles paraissent à peine vêtues. Cela tient aux mœurs intimes du pays. Je vais les toucher en passant.

Les Italiens en général et les Vénitiens en particulier sacrifient aux sens, comme les Français à l'esprit, je ne dis pas cela pour louer les Français ni pour blâmer les Italiens, mais pour les faire connaître les uns aux autres ; pour leur montrer la source de leurs défauts et de

Digitized by Google

leurs qualités; leurs rapports et leurs affinités de race. Il n'y a pas de peuple où l'on trouve des contradictions, des oppositions, des différences plus saillantes, plus vives, plus tranchées dans les caractères que chez l'Italien. On ne peut pas le juger à priori, ni un sur tous, ni tous sur un : c'est le peuple le plus difficile à comprendre. Byron lui-même disait qu'il n'y comprenait rien. Ici, le moindre sentiment devient une passion des sens ; la moindre sensation un délire. Les poètes y sont appelés des fous : *Poeta* est synonyme de *matto*, dans la langue du peuple. Ici, on est grand politique comme on est grand poète, par l'exaltation des sens. Aussi les hommes politiques y vivent peu ou passent vite. Ils y sont tous dans un état de paroxysme physique intermittent ou continu ; ils y ont tous une fièvre cardiaque ou céphalique. Il faut la jeunesse pour y résister et les hommes politiques ne durent pas plus que leur jeunesse. Il est vrai qu'on est très longtemps jeune en Italie. La femme y exerce une influence sublime d'abord, mais trop immédiate et trop matérielle ensuite. Les enfants, à quinze ans, sont déjà chevaliers. Ils ne se croient vraiment capables de quelque chose que lorsqu'on les a trouvés dignes d'amour ; c'est la première dignité pour eux. Ils se sentent baptisés alors, consacrés, et ils marchent fiers et courageux à tous les assauts de la vie, et ils se précipitent dans toutes les luttes. Ainsi est mort Gofredo Mamelli à Rome, en grand patriote, en grand poète et en grand amoureux. Mais ce baptême magnifique n'est qu'un grand sacrifice à la nature, et, dans le joug qu'elle leur impose, on sent bientôt passer une révolte : ils ont de l'adoration pour la femme, mais peu de respect : c'est ainsi qu'ils aiment la madone. Les sens ouvrent le cœur et l'intelligence en Italie et les emportent dans leur mouvement impétueux, auquel rien ne peut résister.

L'action de l'esprit, en France, a des points de ressemblance frappants, heureux et malheureux, avec cette action des sens en Italie. L'esprit, dans sa mobilité, conduit aux mêmes erreurs, aux mêmes défauts, aux mêmes qualités, aux mêmes sacrifices que les sens dans leur variété multiple. Les Français sacrifient souvent sans pitié ce qu'ils ont de plus cher, leur fortune et, chose encore plus rare, leur ami à un trait d'esprit; les Italiens, leur existence et souvent celle des autres à la satisfaction de leurs sens, à une vengeance, à un plaisir. Les Français se consolent avec une chanson ; les Italiens, avec une romance et un verre de vin. Dans les grands coups, dans les malheurs irréparables, ils cherchent tout de suite la pensée ou la matière consolante. Leur phrase alors est celle-ci : *Bisogna stare allegro* (il faut être ou rester de bonne humeur). Comprenez-vous bien ces paroles? Elles peignent le caractère. Heureux caractère en vérité ! philosophie qui en vaut bien une autre ! Lorsque

Digitized by Google

la mort frappe dans une maison, toute la maison plie bagage et fuit la mort. Le ciel est trop bleu, l'air trop pur, le soleil trop beau pour rester près d'un mort : le garde qui voudra! Les vivants vont à la campagne; s'ils ont des voitures, ils les attellent ; s'ils n'en ont pas, ils vont à pied. Mais rester, pleurer près d'un mort, fi donc! Ce qui est fini est fini. Voilà le fond de cette vie italienne si originale, si variée, si facile, si séduisante. Ah! celui qui a dit que l'Italie était *la terre des morts* s'est bien trompé! Voilà comment, à Venise, on fait marcher tout ensemble les regrets, les douleurs, les plaisirs et, je ne dis pas les affaires, car il n'y en a pas ou presque pas, mais la conspiration, qui est la plus grande affaire et l'occupation la plus sérieuse du pays. On a banni, pour la servir, toutes les joies publiques : les fêtes, les théâtres, les concerts, les régates, les feux d'artifice et les illuminations; mais le cœur, l'esprit, les sens et la gaieté sont restés les mêmes. On les cache, on les enferme au fond de sa poitrine ; on les couvre de deuil et de silence, mais on ne peut pas les étouffer, et cette nature vénitienne, vive, ardente, folle, brise les portes de sa prison et éclate invincible, indomptable, en dépit des bandelettes dont on l'entoure. La conspiration, soumise elle-même à l'empire de cette nature, travaille, marche, s'agite à table, sur les places, dans les rues, dans les cafés, dans les églises, dans l'amour et jusque dans la prière, qui n'est, en Italie, que l'exaltation des sens dans sa forme la plus pure. Une douzaine de jeunes gens sont là réunis dans un des brillants cabarets de la ville ; ils sont beaux, ils sont élégants et parés comme pour un mariage. Ils boivent le champagne avec moins de ménagement que l'eau (il n'y a pas d'eau à Venise, vous le savez), on dirait qu'ils ne cherchent que l'ivresse. Les fronts rayonnent, les yeux s'enflamment, les langues se délient, on parle bas, on rit tout haut. L'étranger tourne la tête sans méfiance, et eux boivent à la mort de l'étranger et conspirent pour la délivrance de la patrie. Ainsi, la coupe de l'ivresse connaît seule les secrets de l'avenir réparateur, et l'ivresse est une méditation de mort. L'amour aussi sert à la conspiration, il y joue presque le plus grand rôle. Que de cœurs unis par ce double lien de la patrie et de l'amour, quelle fidélité, quelle solidarité dans cette double passion! Mais l'étranger connaît la puissance de l'amour à Venise, et il use contre la conspiration des armes dont elle se sert contre lui.

Le peu de monde qui se promène sur la place Saint-Marc s'est retiré. Les cafés ne se sont pas remplis; on n'y voit pas, comme à Turin, cette affluence variée de toutes les classes de la société, de nobles, de paysans, de prolétaires et de bourgeois, qui trouvent un plaisir de plus dans la communauté de leurs jouissances. Non, il n'y

Digitized by Google

a là que des habits noirs et des chapeaux ronds, quelques Vénitiennes au gros nœud, qui viennent rapidement prendre un sorbet ou une tasse de café, et qui s'en vont légèrement rejoindre leurs gondoles entre quelque vieillard qui leur donne le bras et quelques jeunes gens qui les suivent en portant l'ombrelle et la mantille. Je laisse la patricienne rentrer dans sa gondole, suivre ses amours et ses romans sur tranche dorée; je laisse les chapeaux ronds et les habits noirs, et je poursuis mon étude au gré de ma fantaisie. Je connais par là, dans une *calle* qui aboutit à Saint-Marc, une pauvre famille à qui j'ai apporté des nouvelles d'un enfant émigré. J'y suis reçu comme l'enfant dont j'ai apporté des nouvelles. L'histoire de cette famille est affreuse. Un frère est dans l'exil, un autre, celui qui soutenait tout ce pauvre monde, vient d'être mis en prison; un cousin, un vrai cousin, le neveu de la mère, le seul homme qui reste dans cette maison, vient d'entrer à l'hôpital des fous. C'est poignant, déchirant, n'est-ce pas? J'ai pleuré moi-même le dernier jour où j'ai vu ce malheureux. Eh bien, laissez faire, ce sont des Vénitiennes! Il y aura là des heures où le cœur se déchirera de rage et de douleur, où l'on mettra la main devant les yeux pour donner toutes ses larmes à cette cruelle réalité, où les cheveux tomberont sous la main crispée du désespoir; mais il viendra tout à coup, sans raison, sans motif, on ne sait comment, on ne sait d'où, des éclairs, des moments où le cœur se dilatera, où les yeux brilleront, où Venise reparaîtra tout entière : Vive Venise et la folie! Et alors ce sont des éclats de rire, des éclats de voix et de gosier..... Et moi je pense à l'émigré, au prisonnier et au fou! Quoique dans la misère, elles ont une domestique. Les Vénitiennes sont, sous ce rapport, d'une fierté plus qu'espagnole : elles ne savent ni servir ni se servir. La moindre Vénitienne a une domestique pour allumer son feu, quand même il n'y a pas de bois; pour mettre le pot-au-feu, quand même il n'y a pas de viande. La servante porte une quenouille à la ceinture; elle prend tranquillement le temps et file : il ne vaut pas la peine, en vérité, de consommer du bois et de travailler! La servante va acheter quatre sous de poisson tout frais, tout frit, deux sous de bouillon de *sguazzetto* et deux sous de pain de la *Piave*. La famille vit là-dessus tout le jour. Faites l'addition et puis défalquez deux centimes par sou, parce que les sous de France valent deux centimes de plus que les sous de Venise, et vous verrez que si les sous en France valent deux centimes de plus, la vie y est plus chère qu'à Venise. Mais encore faut-il la gagner, cette journée de huit sous moins seize centimes. Elles la gagnent, et elles la gagnent très gracieusement, très honnêtement, sans se plaindre, sans rougir, avec un joli travail qui ne gâte ni les mains ni le cœur : elles

Digitized by Google

enfilent des perles. Oui, toutes les femmes enfilent des perles à Venise, les riches, pour passer la vie ; les pauvres, pour la gagner, et cela leur suffit, aux pauvres, tant l'argent est rare et la vie à bon marché. On peut mourir d'amour et de haine à Venise, mais on n'y meurt pas de faim.

Venise est un port franc : elle peut tout prendre et ne peut rien rendre ; elle peut tout importer et ne peut rien exporter ; elle doit consommer tout ce qu'on veut lui donner, et voilà comment, à Venise, la vie ne vaut rien et ne coûte rien. Le peuple, qui n'a pas autre chose à faire, fait tout ce qu'il peut pour diminuer les frais de la vie animale ; il l'a prise pour ainsi dire en commun et il mène une existence socialiste et phalanstérienne qui ressemble beaucoup à celle des matelots sur un navire. Venise s'approvisionne en effet presque comme un navire dans un grand port de mer. Les riches plaines de Padoue et de Vicence ; les jardins précoces des îles et des rivages qui l'environnent ; le Frioul, l'Istrie, l'Illyrie, tout l'archipel et Constantinople même lui envoient leurs grains, leur viande, leurs fruits, leur gibier, leurs produits, leur luxe et leur richesse, et l'on trouve à Venise l'Europe et l'Orient. La Dalmatie lui fournit des vins dont on diminue la puissance et la solidité par un mélange d'eau de mer, ce qui fait une boisson pour l'usage ordinaire de la population ; car le peuple vénitien est comme un roi, il lui faut son vin de table et son vin fin. L'Autriche et la Hongrie lui en fournissent d'excellent ; mais il préfère le chypre, qui lui appartenait jadis, le chypre qu'il boit en souvenir du passé et qui le remplit tout à la fois d'ivresse et de regret. Les classes riches, elles, boivent les vins de France, et surtout le champagne.

Toute la consommation du peuple est exploitée en grand. Tous les comestibles possibles, renouvelés et préparés chaque jour, sont mis sans cesse à sa portée, sous les apparences pantagruéliques les plus séduisantes. La polenta, la viande, le poisson fument, sautent, grillent, rôtissent en plein vent, en plein air, en pleine rue. Il faut partir de la *Merceria* et aller au Rialto, puis du Rialto marcher, courir, tourner et retourner, pour voir comment le peuple se nourrit à Venise et quels fruits il mange et quel beau pain, un pain qu'on lui apporte tous les matins, à son lever, à son déjeuner, et qu'on fait tout exprès pour lui, là-bas, sur le continent, dans ce petit pays qu'on appelle la Piave. Le peuple a aussi son bouillon public, le *sguazzetto*, fait de têtes de veau, d'agneau, de porc et des tripes et du cœur de toutes ces bêtes-là. Le *volgo*, comme on dit ici, c'est-à-dire la *plèbe*, achète et consomme sur place ce bouillon tout chaud à un sou (trois centimes) l'écuelle dans les boutiques où on le confectionne et qui s'appellent les *Lughanegheri*, où l'on vend aussi

Digitized by Google

ces viandes cuites à un prix vraiment populaire. Les marchands de vin, de leur côté, vendent la *castradina*, espèce de chair de mouton salée, dont la consommation est énorme en hiver et surtout les jours de fête. Chair salée, vin salé, poisson de mer, tout cela compose une alimentation irritante, qui ne manque pas d'exercer son influence sur les mœurs et l'humeur des habitants; mais au milieu de ces victuailles populaires, il y a deux friandises, dont riches et pauvres mangent ensemble. Là s'efface la ligne de démarcation si tranchée qui sépare les diverses classes de la société. La première de ces friandises ce sont les *bianchetti*, gâteaux faits de la farine la plus pure et du beurre le plus frais. Ils sont si blancs, si délicats, si légers, qu'ils s'effeuillent dans les doigts comme des roses, et qu'ils se flétrissent du matin au soir. Il faut tout consommer le même jour. Il y a des boutiques qui, le soir, les donnent aux pauvres pour rien. On mange ces gâteaux trempés dans du vin de Chypre, et tout le monde mange des *bianchetti* et boit du vin de Chypre à Venise dans le même endroit, dans la même boutique et presque côte à côte.

Il y a une autre friandise publique et commune, ce sont ces délicieux petits poissons frits dont je vous ai parlé. Voilà une belle dame bien gantée, bien nouée (souvenez-vous du nœud), bien chaussée, une vraie patricienne, sans doute, car elle est au bras d'un jeune homme de fort bonne mine et fort bien mis. La toilette d'un homme est à Venise un signe certain de fortune. Le vêtement de la femme peut tromper, mais celui de l'homme ne trompe jamais. Les Vénitiens sont trop fiers et trop spirituels pour porter à Venise un habit qui n'irait pas à leur condition. Je vois cette belle dame acheter pour quatre sous de poisson frais sentant l'huile, la flamme et la poêle; plier cela dans un papier et aller les manger, avec son compagnon, chez le marchand de vin le plus voisin, et tout le monde se succède ainsi, pauvres et riches, chez le marchand de poissons et chez le marchand de vin. J'en fais autant, ma foi! Je trouve tout ça fort bon, et je vous le recommande tel quel. Il y a déjà dans cette communauté de goûts une préparation à la fusion des classes. On est bien près de penser de la même manière quand on mange les mêmes choses et aux mêmes endroits.

Une faible partie de l'aristocratie se tient seule en dehors de cette existence générale à Venise, et ne participe, en apparence du moins, à aucun des sentiments populaires dont cette noble ville est animée. Elle occupe à la cour de grandes dignités, dont elle ne jouit guère; car elle attend en général l'empereur dans ses palais. Elle reçoit les officiers; établit quelques liens de famille avec la haute noblesse de l'armée et traite les Autrichiens comme des compatriotes. On ne lui

Digitized by Google

a confié cependant aucune des charges importantes de l'Etat. Est-ce méfiance envers elle ou insouciance de sa part? Je l'ignore. Peut-être n'a-t-on voulu que l'attirer et la compromettre. Quoi qu'il en soit, son passé entre souvent en contradiction avec sa position présente; c'est ainsi qu'on la voit, dans les rares circonstances où elle exerce en public ses fonctions auprès de l'empereur, porter, avec les croix et tous les insignes des honneurs nouveaux, l'antique costume de la noblesse républicaine, sorte de protestation qui, en la rapprochant de son passé la relie involontairement au peuple. Je la signale comme une exception pour n'y plus revenir.

Du reste, à Venise, chaque quartier a sa population, et il y a une séparation matérielle entre les classes, qui rappelle les corporations et surtout les anciennes traditions du pays. Une antique division, suivant la partie de la ville et de la population qui s'y était portée dans les premiers temps de son établissement au Rialto, a toujours partagé Venise en deux groupes bien distincts : les *Castellani* et les *Nicolotti*. Ceux-là, riches et ouvriers, vivant de la ville et de son travail, et établis au levant, vers l'île du château *Olivolo;* ceux-ci, pauvres et pêcheurs, vivant de la mer et de son produit, là-bas au couchant, vers l'église de *San-Nicolo dei Mendicoli*. Ces deux groupes eurent dans l'origine quelques guerres entre eux, qui exercèrent leurs forces plus qu'elles ne troublèrent leur existence. Mais, devant les dangers de la patrie et pendant les beaux jours de la république, toutes ces forces avaient trouvé un épanchement et une satisfaction qui ne les avaient plus laissées vivre que dans de nobles rivalités pour la gloire et la splendeur de Venise. Le peuple a seul recueilli aujourd'hui dans le fond de la société l'héritage de toutes ces passions, et il les conserve encore dans les ténèbres et sous la cendre, comme la lumière et la chaleur du passé. La vieille rivalité existe donc encore aujourd'hui dans le peuple. On ne se bat plus parce que, si l'on se touche, on est séparé par les baïonnettes et les coups de fusil de l'étranger; mais on s'insulte, on se défie, on se donne rendez-vous devant l'ennemi. Les Castellani portent la ceinture rouge et le bonnet rouge; les Nicolotti, la ceinture et le bonnet bleus ou noirs. Ces bonnets sont des espèces de fez avec des glands de soie. Le gland est comme le panache : le plus distingué le porte le plus long. La cravate est de la couleur du bonnet; on la noue autour du cou; les deux bouts flottent au vent. La grosseur du nœud est encore un signe de distinction. Les deux partis se composent principalement de gondoliers, de pêcheurs, de bouchers, de forgerons, de charpentiers. Là grondent toutes les passions, toutes les fureurs, qui n'attendent qu'un moment propice pour éclater. Le soldat autrichien ne paraît dans ces quartiers que l'arme au poing, la baïonnette

Digitized by Google

au fusil, le pied alerte et l'œil vif. On le tient dans une sainte horreur. Malheur à la femme ou à la fille qui lui répondraient ou lui adresseraient la parole! Il y a à *Canareggio* surtout cinq ou six cents bouchers qui doivent être bien redoutables.

Les gondoliers forment au milieu de cette population une classe à part, une espèce d'aristocratie, et se divisent en trois catégories bien distinctes : l'une, composée des gondoliers de maisons faisant partie de la domesticité d'une famille; l'autre, des gondoliers indépendants vivant du hasard, des aventures, de l'amour et des voyageurs; la troisième enfin, de tous les gondoliers de *traghetti*, faisant le trajet d'une rive à l'autre, et établis en nombre et à poste fixes. Ces derniers représentent la haute bourgeoisie de la gondole. Ils occupent la meilleure position sociale de leur rang; ils ne sont soumis ni aux caprices du maître ni aux caprices du sort. Mais à quelque catégorie qu'ils appartiennent, les gondoliers jouent un grand rôle dans la vie de Venise. Ils la font marcher, ils la transportent et la communiquent. Ils sont le lien de la société, et ils sont destinés à servir d'intermédiaires et d'instruments à la pensée, à la grande pensée, à la conspiration; car, enfin, il est inutile de le dissimuler : il y a une conspiration générale à Venise. L'Autriche le sait et il est bon que tout le monde le sache. Cette conspiration, qui plane sur les lagunes comme un vent de mort pour le commerce, pour l'industrie, pour toute espèce de mouvement social, a frappé les gondoliers comme le reste de la population. Ils supportent leurs sacrifices noblement, et sont prêts à les continuer longtemps, toujours, tant qu'il le faudra, tant qu'il plaira à la volonté de Dieu. A cette cause de misère exceptionnelle, il faut en ajouter une autre pour ces pauvres gens, une autre qui tient aux progrès généraux de la société, je veux parler des chemins de fer. Oui, cette source de prospérité pour toutes les régions de la terre est une source de misère pour Venise et pour ses gondoliers. Il n'y a plus de lagunes à passer, plus de canaux à parcourir en gondoles particulières, de Mestre à Canareggio ou à la rive des Schiavoni.

L'étranger arrive maintenant en chemin de fer à Venise et peut traverser la ville en *gondoles-omnibus*. Des *omnibus* dans cette ville enchantée! La plus prosaïque, la plus vulgaire des inventions modernes au milieu de ces féeriques richesses! Les pauvres gondoliers ne s'en relèveront pas. Malheureusement pour eux, ils ne leur reste plus que le souvenir du beau temps passé, du temps de la cocagne; du temps des courses à Mestre à vingt francs, des journées sans trêve et sans repos à huit ou dix francs l'heure; du temps de Voltaire, de Gœthe et de Byron. Leurs aïeux n'ont rien épargné, leurs pères n'ont rien épargné. Ils ont cru, folles gens, heureuses gens, ils

Digitized by Google

ont cru de père en fils que ce train de plaisir serait éternel. Cette croyance s'est transmise comme une tradition dans leur famille. Ils y sont restés fidèles : c'est leur seule richesse, et, à part les chansons qui se sont envolées, l'esprit et les saillies ne les ont pas abandonnés. Ils s'en servent pour se venger de la fortune. Ils se moquent de tout; ils rient de tout et d'eux-mêmes. Ils se servent de cette arme du ridicule dans toutes les occasions de la vie, comme les Français, mais ils la manient peut-être mieux. Lorsque Leurs Majestés Impériales vinrent à Venise, après leur mariage, dans les plus beaux jours de la lune de miel, le jeune empereur promit aux gondoliers de fonder un hôpital en leur faveur si l'impératrice lui donnait un héritier ; c'était une promesse d'heureux et d'amoureux. L'héritier ne vint que le second. On espérait que l'empereur n'y regarderait pas de si près et que, l'héritier venu, il donnerait l'hôpital. Pas du tout : les gondoliers furent déçus dans leur espérance d'hôpital. Ils se sont vengés et se vengent encore aujourd'hui de cette grâce manquée par deux ou trois saillies courageuses. Ainsi, quand l'un d'eux éternue, un camarade ne manque jamais de lui dire, suivant l'habitude italienne :

« *Felicità !* (Bonheur !)

— *Grazie.* (Je te rends grâces) répond l'autre.

— *Va in malora ti e tue grazie.* (Soyez maudits toi et tes grâces), » réplique le second.

J'en cite encore une. Il est rare que plusieurs gondoliers soient réunis sans qu'il y en ait un qui ne s'écrie tout à coup :

« *Compari che dolor che go!* (Compères quelle douleur je sens !)

— *Fa ti governo.* (Fais-toi gouvernement), » répond aussitôt quelqu'un de la bande.

Ce qui amène invariablement cette repartie de la part du premier :

« *Va in malora ti e tuo governo.* (Soyez maudits toi et ton gouvernement.) »

Ainsi les gondoliers vénitiens ne manquent jamais une occasion de maudire les grâces et le gouvernement de l'empereur d'Autriche; et cela publiquement et à la face des officiers ou des employés. Que dire, que faire contre de pareilles reparties ? L'esprit frappe sans qu'on puisse l'arrêter ni le saisir.

Il en est des promesses de l'hôpital comme de toutes les promesses que l'empereur d'Autriche a faites à Venise : elles ne se sont jamais réalisées. C'est pourquoi on les maudit aujourd'hui, et, viendraient-elles à se réaliser toutes, on les maudirait encore. Il est trop tard, l'empereur d'Autriche n'a plus de faveurs, plus de concession

Digitized by Google

en son pouvoir qui puissent lui ramener la sympathie des Vénitiens. Tout pacte est rompu. L'empereur d'Autriche peut tout faire à Venise excepté le bien.

Il ne reste plus aux gondoliers de Venise pour se nourrir que l'or de quelque couple voluptueux, de quelques jeunes époux voyageant sous la bénédiction de la lune de miel, ou de quelque esprit malade qui vient se bercer sur les lagunes au souffle de la brise. Mais si ces voluptueux et ces rêveurs, au milieu de leurs plaisirs et de leurs pensées, prêtent un instant d'attention aux discours de ces hommes, ils verront ce qui reste encore dans ces cœurs, dans ces intelligences, de grandeur, d'amour et de poésie, et de quelles belles idées, et de quelles belles images leur langue resplendit. Un soir, je revenais du Lido avec quelques amis, nous regardions le paysage en silence. C'était un spectacle magnifique : le soleil se couchait ; le vaste espace fait de mer et de terre, qui sépare Venise des montagnes lointaines était rempli d'un immense nuage où s'amoncelait la tempête. La teinte jaunâtre et lugubre du nuage se réfléchissait sur les lagunes et sur la ville ; et les coupoles de Venise, sous leur plomb blanchissant, et dans leurs reliefs, étaient toutes éclairées de cette lumière profonde et intense. Théodore et Marc se parlèrent alors entre eux et nous entendîmes le jeune homme dire au vieillard dans un élan d'enthousiasme :

« Oh ! notre Venise est belle !

Puis, dans la plénitude de son cœur, il détailla à son père dans un langage digne d'un grand poète et d'un grand peintre, toutes les beautés de sa ville chérie. Mais bientôt il baissa la tête, et le jeune homme et le vieillard reprirent les rames en silence. Et nous fûmes tristes tout le soir.

L'état d'abaissement où sont tombés les gondoliers résume et représente celui de la population commerciale et industrielle. On mange, il est vrai, à Venise, mais on y vit dans un malaise perpétuel ; tout y respire l'oppression, la dépression, l'abandon. L'ouvrier y est plus mal habillé que le plus pauvre paysan de nos campagnes. Aussi ne le voit-on jamais sur la place Saint-Marc ou sous les *Procuratie*. Il ne sort jamais de son quartier. Il se cache. L'imprimeur qui avait jadis le droit de porter l'épée porte à peine aujourd'hui une méchante veste de coton à queue de morue avec des boutons de métal. Il va, coiffé d'une haute casquette antique bleue, avec une grosse visière de cuir par devant. Quelquefois la visière est partie et il fait vraiment pitié. J'ai pris pour exemple l'ouvrier imprimeur, parce qu'il exerce une des professions les plus honorées autrefois à Venise et pour montrer à quel degré d'abaissement est tombé le travail dans cette ville qui fut le triomphe du travail.

Digitized by Google

Les verreries et les *conterie* (fabriques de perles) ont parcouru toutes les phases de décadence qu'elles pouvaient subir. Elles ne peuvent pas périr absolument parce qu'elles tiennent à la nature et à des traditions séculaires, forces dont rien ne peut détruire complétement l'action. On fabrique encore ici ces fameuses chaînes vénitiennes, si fines et si serrées, qu'on dirait un fil d'or sorti du laminoir plutôt que de la main de l'orfèvre, et ces colliers, et ces bracelets, et tous ces ornements d'argent en filigrane. Mais l'or et l'argent qu'on y emploie ne viennent plus comme jadis des Indes, de l'Afrique et de l'Orient en échange des produits que Venise leur envoyait ; ils ne viennent plus du travail et de la richesse : c'est la ruine et la misère qui les fournissent. On vend son or massif, ses bijoux et sa vaisselle plate; et il n'est pas de plus triste misère et de pire ruine que de mettre en commerce ses trésors de famille : c'est le douloureux spectacle que présente Venise. On n'y fait plus que le commerce de bric-à-brac, et Venise n'est plus aujourd'hui qu'une espèce de mont-de-piété et une caserne. On y travaille encore le corail, les coquillages blancs et légers, la nacre et les écailles de tortue ; tous ces produits de la mer dont on fait aussi des ornements pour les bras, pour le cou et pour la tête des femmes. C'est maintenant le seul tribut que Venise demande à cette mer dont elle fut jadis la souveraine. Une quinzaine de vaisseaux se balancent à peine dans le port, sans lest, sans cargaison, mêlés à cinq ou six bateaux à vapeur de l'Etat ou de la Société de l'Etat, le Lloyd. Ces cinq ou six bateaux à vapeur représentent toute l'activité maritime de Venise. Ils sont toujours armés, toujours lestés, toujours chauffés, toujours prêts à tirer le canon d'alarme ou à partir pour aller chercher du secours.

L'étranger ne peut sortir par mer de Venise que trois fois la semaine, pourvu, toutefois, qu'il veuille aller à Trieste. Mais s'il veut aller à Ancône, à Naples, à Marseille, à Alexandrie ou à Constantinople sans passer par Trieste, il faut qu'il mette pied à terre; qu'il aille chercher cette mer qu'il touche, qui le porte, à trente ou quarante lieues de là. Les marchandises, soumises aux mêmes embarras, aux mêmes entraves que les voyageurs, ont abandonné ce port si florissant jadis et le port franc qui passe pour une si grande faveur, est une véritable dérision, puisqu'il manque des moyens de transport qui peuvent le servir et qu'on a concentrés à Trieste. On a tué Venise pour Trieste et on a fait Trieste contre Venise.

Les beaux-arts y sont, comme le commerce et l'industrie, dans un état d'abandon qui fait pitié. J'ai visité plusieurs ateliers de peinture et de sculpture. J'y ai admiré de beaux talents; j'y ai compté de grandes volontés. Dans la peinture à fresque, M. Larese Moretti;

Digitized by Google

dans la peinture à huile, MM. Rota, Lavezzari, Moia et tant d'autres, sans citer les femmes, comme Mme Garynani Garetti; sans parler de ceux qui, comme M. Zona, un des peintre les plus célèbres de l'école vénitienne moderne, viennent d'abandonner leur patrie; dans la sculpture, MM. Luigi, Borro sont là pour témoigner que la chaîne des grandes traditions artistiques n'est pas rompue à Venise. L'histoire, les coutumes, les beautés, les souvenirs populaires du pays font, en général, le sujet de leurs compositions. La patrie domine, inspire, enflamme tous ces cœurs. Le gouvernement a commis pour les beaux-arts la même faute que pour la prospérité publique : il a découragé les vrais talents en favorisant ses créatures. Il les a frappés dans leur réputation et dans leurs intérêts. Ainsi, l'administration du musée a réduit à trois heures par jour l'entrée dans les galeries. Le public et les artistes sont très sensibles à cette restriction. Mais ce qui est encore plus fâcheux, c'est la manière dont on traite les chefs-d'œuvre du passé. Tous ceux qui ont besoin de réparations sont enlevés et transportés au palais ducal, où on les emprisonne. J'ai déjà vu à *San Zani e Polo* le magnifique tableau du Titien, le *Martyre de saint Pierre*, suspendu sur un chevalet, dans une chapelle particulière : cette suspension est le premier pas vers l'emprisonnement. Pauvre Martyre, j'ai bien peur de ne plus le voir à mon prochain retour à Venise ! A *San Sebastiano*, une magnifique et vieille église là-bas, vers les *Mendicoli*, toute remplie des chefs-d'œuvre de Paolo Caliari, l'emprisonnement est déjà décrété : tout doit partir. Je suis peut-être le dernier qui aurai vu cette église dans l'état ou le Véronèse l'a laissée.

Il ne faut pas parler de littérature ici. Les poètes, les écrivains, les penseurs sont en fuite. Ils pleurent, ils chantent, ils travaillent dans l'exil. Ceux qui n'ont pas fui, ont tourné leur activité vers les travaux historiques, archéologiques et artistiques. Ils mettent à profit les ressources que le pays leur offre, dans ses archives, ses monuments et ses chefs-d'œuvre. L'Autriche a beaucoup emporté. Les manuscrits les plus intéressants qu'on a pu recueillir sont partis pour Vienne, comme les tableaux. Mais on trouve dans les familles vénitiennes des trésors inépuisables; chacune d'elles a conservé, comme les titres de sa noblesse, l'histoire de son passé, qui est mêlée à celle du pays. Chaque grande famille a ses chroniques, comme son blason. De modestes écrivains, animés de l'amour de la patrie, se sont attachés à la recherche de ces documents précieux. Ils prennent l'histoire en détail. Ils font des monographies et des biographies. Ils célèbrent des noms, des châteaux, des villes, des communes. Ils entassent, ils amassent petit à petit avec une patience méticuleuse, patriotique, des manuscrits, des livres inaperçus en-

Digitized by Google

core, mais qui serviront un jour à faire une œuvre splendide, lumineuse, monumentale.

Ils se sont mis en tête de détruire des préjugés, des opinions erronées, et ils pâlissent, ils vieillissent, ils meurent dans cet ingrat labeur qu'ennoblit l'amour de la patrie. Un ouvrage en dix volumes, comme celui de la *Storia documentata ed autenticata di Venezia*, par M. S. Romanin, n'aurait pas dû rester dans l'obscurité. M. Mauro Macchi publie en ce moment une seconde édition de l'*Histoire du Conseil des Dix* en trois volumes. Le conseil municipal de Venise, de son côté, a fait publier, en 1847, à l'occasion du congrès scientifique qui s'y était réuni, une monographie de la ville et de ses lagunes, en trois volumes in-4°, qui contient les notions les plus détaillées, les plus intéressantes sur toute l'existence de cette république. Tous ces travaux sont inspirés par la même pensée patriotique : venger le passé de Venise des attaques dont il a été l'objet. Malgré l'état d'atonie commerciale et industrielle où Venise est tombée depuis la triste issue de son soulèvement en 1849, quelques esprits sérieux ont continué à se préoccuper pour l'avenir des conditions économiques qu'ils ne pouvaient pas améliorer dans le présent ; d'autres se sont jetés dans les sciences pratiques. M. Miani a pris une noble initiative. Poussé par l'esprit entreprenant de l'ancienne Venise, pénétré de ses besoins actuels, il est allé demander à l'Orient les secrets de l'antique richesse de sa patrie. Le percement de l'isthme de Suez, en voie d'accomplissement, a attiré les regards de M. Miani. Venise regarde toujours vers l'Orient, et ses destinées sont peut-être cachées plus que jamais dans les destinées de Constantinople. De l'isthme de Suez, le courageux voyageur a tenté la recherche des sources mystérieuses du Nil. Il est revenu de ses lointaines explorations ; il en a rapporté les collections ethnographiques les plus remarquables, dont il a généreusement enrichi le musée *Correr* de sa ville natale. Il travaille en ce moment à organiser une nouvelle expédition pour la solution des questions géographiques qui intéressent le plus vivement l'Europe. Un nouveau journal s'est fondé cette année à Venise, dans le but de traiter toutes les questions économiques qui touchent le plus directement à ce pays en dehors de toute considération politique. En même temps, les émigrés vénitiens, plus libres dans la sphère de leurs pensées et de leurs travaux, se préoccupent des intérêts spéciaux de leur pays natal, dans ses rapports avec l'autorité politique. Ils discutent l'Autriche, ses finances, son administration, son armée, sa marine. Les nobles sentiments qui les inspirent rendent malheureusement leurs comptes suspects à l'étranger. Ils ne persuadent pas ; car la vérité est aussi difficile à connaître qu'à

Digitized by Google

dire. Les Etats vénitiens subissent d'ailleurs, quant aux impôts, la loi commune, la loi qui pèse en ce moment sur tous les Etats de l'Europe, et qu'une paix armée impose malheureusement à tous les peuples et surtout à l'Italie. Il faut avouer encore que l'administration autrichienne, débarrassée des inquiétudes politiques, soulagée des dépenses qu'elles lui imposent, ne craint pas la comparaison avec les gouvernements les plus avancés de l'Europe. Elle offre des exemples de décentralisation comme n'en présente aucun autre Etat. Mais malheureusement, comme je l'ai dit : Venise ne peut et ne veut jouir de rien.

Outre le journal économique le *Messaggere Veneto*, il s'est fondé cette année, à Venise, un journal satirique, humoristique et *socio-politique*, le *Gallo*. Il s'y publie aussi deux gazettes : l'une officieuse, l'autre officielle. Les gazettes officielles abondent à Venise; il en vient de Trieste, de Trente, de Vérone, de Roveredo, de partout. J'aime la franchise de ce titre : on sait à quoi s'en tenir, on en prend ce qu'on veut. Vienne y envoie aussi des feuilles sérieuses et des feuilles humoristiques, avec caricatures, comme celles de Paris. Le plus spirituel de tous ces journaux comiques est sans contredit une petite feuille qui s'appelle quelque chose comme le *Kikikiri*. J'y ai lu, en pensant qu'il n'était pas inutile de connaître à Venise l'esprit qu'on possède à Vienne, un article charmant : c'était une critique écrite et dessinée de tous les inconvénients de la bureaucratie dans la capitale autrichienne à propos de l'expédition d'un paquet. On reçoit encore, à Venise et dans les principaux cafés, les journaux de Paris et les journaux italiens de toute l'Italie et de toutes les couleurs, excepté cependant les couleurs trop rouges. J'y ai vu le *Journal des Débats*, *la Presse* et la *Gazette de France;* c'est raisonnable. J'y ai remarqué, en fait de journaux italiens, l'*Opinione*, la *Gazette de Turin*, la *Gazette de Milan*, la *Stampa*, l'*Armonia* et l'*Unità cattolica*. J'oubliais de noter les principales revues françaises et les journaux amusants de Paris. Les Vénitiens n'ont pas à se plaindre : avec un peu de bonne volonté, ils peuvent se tenir au courant de tout ce qui se passe au dehors et au dedans. Que désirer de plus en fait de presse? Il est vrai de dire que, de temps en temps, il n'y a pas de distribution du tout, ou bien il y a une distribution partielle. Alors, tous les esprits sont en émoi, toutes les âmes sont agitées ; on interroge le ciel, la mer ; on écoute, on parle bas. On parle toujours bas à Venise, et je ne connais pas de pays où il y ait plus de sourds. Pendant que cela dure, on lit la feuille en retard, on la relit, on la commente et l'on fait des suppositions à perte de vue. Le voyageur qui passe ne s'en aperçoit pas : il voit les journaux et cela lui suffit pour proclamer la libéralité du gouvernement de Vienne ; mais celui qui s'arrête, qui

Digitized by Google

séjourne quelque temps à Venise, est vite au courant de ces petites habitudes locales.

Quant aux théâtres, ils sont fermés ou vides. Celui de la Fénice a presque fait comme l'oiseau allégorique dont il a pris le nom : il passe à l'état de fable ; on n'y joue plus depuis cinq ou six ans. Ce grand, ce beau, ce splendide théâtre a été emballé, encaissé, fermé et cloué. Tout cela est prêt pour être expédié, comme les beaux tableaux des belles églises. Ils ne laisseront rien en partant : ce qu'ils ne pourront pas emporter, ils le brûleront. Les autres théâtres, qui ne sont pas aussi riches, n'ont pas tous subi le sort de la Fénice, mais personne ne les fréquente, car, à côté d'un gouvernement qui n'amuse pas, il y en a un autre qui ne veut pas qu'on s'amuse. En attendant, les théâtres morts ont fait mourir tous les arts, grands ou petits, qui vivent pour l'amusement du public, et qu'on appelle arts d'agrément. Ce sont des sacrifices faits à la patrie. Tout obéit aveuglément à cette sublime pensée, dont la direction est entre les mains de ce gouvernement occulte et impalpable. Ce pouvoir imperceptible, insaisissable, règne au-dessus de ce gros pouvoir fait d'uniformes, de sabres et de canons; il lui passe sur la tête, il lui glisse sous les pieds. Il fait fermer les grands théâtres, il empêche d'aller dans les autres; il fait tirer des pétards au beau milieu de la représentation, il fait fuir, il fait pleurer; il mène son peuple comme Moïse dans le désert; il a vu Dieu dans le buisson ardent, et il montre de loin la terre promise.

Mais où est-il, ce pouvoir, où est-il? Ce pouvoir est un souffle qui passe, et tous les fronts s'inclinent. Mais d'où viennent ce souffle, cette vie? Cherchez partout, vous ne les trouverez pas. C'est peut-être une seule âme qui tient tout ce secret, deux ou trois tout au plus. Peut-être est-ce un vieillard, une jeune fille, un enfant, qui sait? Fouillez, emprisonnez, tuez, tout sera inutile, tout, car l'âme de ce secret, la cause profonde de ce secret, c'est vous, c'est la haine de votre domination incarnée dans le peuple, haine toujours croissante. Vous prenez un enfant à une famille, toute la famille se dresse contre vous. Chaque exilé laisse, en partant, une trace douloureuse, et les douleurs s'amoncellent les unes sur les autres. Il y a près de cent vingt mille émigrés vénitiens en Italie, partis seuls ou avec leurs familles. Vous dites sans doute : « Tant mieux, c'est autant d'éléments de trouble de moins. » Votre raisonnement est aussi faux qu'il est cruel. La révolution qui ne serait pas combinée avec une attaque est bien difficile en Vénétie; elle est impossible à Venise. C'est cette attaque extérieure que prépare la grande conspiration intérieure, qui est devenue toute la vie de Venise.

Digitized by Google

Si on a défendu au peuple vénitien de fréquenter les théâtres, on ne lui a pas défendu de jouer, et malheureusement il joue au profit de ses maîtres. La loterie, ce ferment de corruption, déjà condamné dans les Etats les plus avancés de l'Europe et dont M. de Cavour a entrepris la destruction, qui va se continuant dans le reste de l'Italie, est dans toute sa fleur et sa vigueur à Venise et dans les Etats vénitiens. Pour favoriser cette passion jusqu'à la dernière heure, jusqu'à la dernière minute, les bureaux de la loterie restent ouverts à Venise, la veille du tirage jusqu'à onze heures du soir. Ce soir-là, c'est comme une grande fête dans la ville : tout le peuple est dans les rues, tout le peuple court, s'agite, se remue. Les femmes trottent, les hommes se pressent; tous ont attendu le dernier moment pour ne pas perdre la chance d'une bonne inspiration, qu'ils attribuent à je ne sais quelle mystérieuse influence d'en haut. Que de prières, que de vœux, que de pleurs à la madone! De pauvres ouvriers viennent là en manches de chemise, l'œil cave, la figure affamée. Ils n'ont pas mangé pour jouer à la fortune. Et qui sait ce qu'ont fait les femmes pour cette obole de la loterie? Qui sait? J'assistais un soir au spectacle de ces espérances insensées. Le lendemain, c'était un officier autrichien qui avait gagné trente mille florins. Que de rugissements j'ai entendus ce jour-là dans Venise! que de fureurs! que de délires! Si les officiers autrichiens gagnaient toujours à la loterie, ce serait peut-être un grand bonheur! Les coutumes les plus singulières se rattachent à cette passion de la loterie dans le peuple; la recherche des bons numéros y est la pensée constante, incessante, le travail, la patience, l'application, l'attention de la nuit et du jour; c'est un commerce et une industrie où les superstitions les plus grossières et l'ignorance la plus abrutie mettent les premiers fonds. Il n'y a plus là ni christianisme, ni moralité, ni famille, ni société, il n'y a rien que la passion et la cupidité. On spécule sur les rêves de la nuit, sur l'autel de la madone, sur le berceau des enfants, sur le cercueil des morts. Un mort est la plus heureuse de toutes les spéculations. Son âge donne un numéro; l'heure et le jour de la mort, deux autres; alors, on a un terne. Puis, il y en a qui ne s'en contentent pas et qui vont chercher l'année de sa mort ou de sa naissance, et on a un quaterne. Si l'on gagne, le mort a des bénédictions, des fondations pieuses, des prières, des messes, tant qu'il en veut, plus qu'il n'en veut. Si l'on perd, au contraire, ce qui arrive toujours ou presque toujours, ah! pauvre mort! il n'y a pas de malédictions dont on ne l'accable; pas d'enfer qu'on ne lui souhaite. Et qu'a à faire là le gouvernement? Rien du tout, n'est-ce pas? Aussi ne fait-il rien du tout; qu'est-ce que cela lui fait? M. de Cavour l'avait compris différemment. Mais ne pouvant

Digitized by Google

pas déraciner tout d'un coup une passion si profonde, il avait frappé d'une taxe de vingt pour cent tous les billets gagnants. M. Rattazzi a augmenté cette taxe de dix pour cent. Ces hommes d'Etat savaient ce qu'ils faisaient. Aujourd'hui, les billets gagnants disent qu'on les vole. Tant mieux. Quand on les frappera d'une taxe de cinquante pour cent, les joueurs trouveront qu'il ne vaut plus la peine de jouer, et, dans cinq ou six ans, il n'y aura plus de loterie dans le reste de l'Italie.

Cependant, au milieu de tant de passions en fermentation, on peut se promener sans crainte et sans danger à toutes les heures de la nuit et dans tous les quartiers de Venise. On n'en peut pas encore faire autant à Naples, à Rome, à Florence, à Milan et même à Turin, la ville sainte de la liberté, le La Mecque de l'Italie. Qui est-ce qui veille? Je l'ignore; mais le fait est qu'il n'y a peut-être pas de ville au monde mieux gardée et plus sûre que Venise et toutes les villes des Etats vénitiens. La sûreté personnelle est garantie dans ce pays d'une façon presque absolue. On le sait et les assassins se le tiennent pour dit. On n'attend pas là que le crime soit commis pour le rechercher et le punir; on le prévient; ceci peut bien porter atteinte à quelques petites libertés; mais n'importe, vous pouvez être sûr que personne ne portera atteinte à votre existence. Cette tranquillité vaut bien des libertés à mon avis; car elle permet au moins de courir les rues à toutes les heures de la nuit. Les grands cafés, les petits cabarets ne ferment jamais; il n'y a même pas de maison fermée, et rien n'est plus curieux, plus original, plus exceptionnel, plus accidenté que Venise la nuit.

Je ne puis pas mieux comparer ses rues, ses palais, ses musées, ses canaux et ses ponts qu'à un livre de musique, avec ses lignes, ses notes, ses doubles notes, ses points, ses croches et ses doubles croches. On croirait parcourir avec ses pieds toute la gamme d'un solfége. Les canaux et les rues sont longs, courts étroits et tordus; ils forment les lignes et les doubles lignes; les places sont petites et disséminées comme des repos et des points; les ponts montent et descendent. Tout cela est entortillé, tourné et difficile comme une méthode. Il faut du temps pour l'apprendre et pour ne pas s'y perdre. On y rencontre les accidents les plus singuliers, les plus amusants, mais plus aisés à observer et à traiter dans le courant de la vie qu'au courant de la plume.

Les sens ont seuls ici la conscience de leur liberté. Ils ne craignent rien, ni le regard du jour ni les ombres de la nuit. Le jour, on ne les regarde pas et la nuit on les protége. Aussi, s'en donnent-ils, ces pauvres sens! On peut s'y livrer tout entier; abandonner son âme à toutes leurs voluptés: l'abrutir, au prix de cet abrutisse-

Digitized by Google

ment, on garantit l'existence. Mais si l'on fuit les plaisirs, si l'on passe morne et pensif, l'œil tendu vers le ciel, cherchant un espace pour l'intelligence, si l'on veut travailler, grandir, s'élever, discuter les grands intérêts de la société ; si l'on veut franchir des frontières trop étroites, communiquer avec les autres nations, s'initier à leur existence et développer la sienne, oh ! alors, on est un conspirateur, on n'est plus digne de la garantie légale, et on se trouve hors la loi. Oh ! alors, il faut faire comme Pasini, qui vient de mourir en exil ; comme Tecchio, comme le vénérable Paleocappa, comme ils ont fait tous ceux qui l'ont pu ; il faut fuir ou bien il faut être toujours prêt à la prison du palais ducal ou de Saint-Georges pour passer de là à Josephstadt, une jolie petite forteresse, d'où l'on vous envoie on ne sait où mais dont on ne revient pas souvent. Il n'en peut pas être autrement ; quand on a peur de perdre son pouvoir, on a peur de tous les éléments qui constituent une force contraire : de la richesse, de la prospérité, de l'intelligence de son ennemi ; ce sont des instruments de conspiration, et on les saisit comme tels. C'est ainsi qu'on a saisi la richesse, la prospérité et l'intelligence à Venise. *Væ victis !*

F.-G. Gensiac.

Digitized by Google

LES

INDUSTRIES PARISIENNES

Statistique de l'Industrie a Paris, par la Chambre de commerce. 1864.
Rapport des Ouvriers délégués à l'Exposition de Londres. 1864.

I

Les expositions industrielles ont, depuis le commencement de ce siècle, témoigné des progrès incessants accomplis par l'industrie parisienne, et du rang qu'elle occupe parmi celles des autres nations; mais elles ne nous apprennent rien sur son organisation intime et sur les modifications qu'elle subit chaque jour; elles ne nous disent rien non plus d'une autre question non moins importante, le sort de la classe ouvrière par laquelle sont créés ces produits, orgueil et richesse de la France, qui portent au loin le nom de notre pays, la réputation d'élégance et de bon goût dont nous sommes si fiers à juste titre : question bien intéressante cependant, et qui touche de près à l'une des plaies les plus vives de notre époque. Le salaire des ouvriers est-il suffisant? Leur donne-t-il le moyen de supporter la morte-saison? Un travail même incessant leur permet-il, surtout aux femmes, de vivre d'une manière honorable? Tels sont les problèmes qui ont attiré de nouveau l'attention de la chambre, et qui, sur l'initiative du ministre du commerce et des travaux publics, M. Rouher, ont donné lieu à l'enquête de 1860. Une étude analogue avait déjà eu lieu à la suite de la révolution de 1848, et porté bien des faits nouveaux à la connaissance du public; mais, depuis cette époque, de grands changements se sont produits dans l'industrie par suite de l'augmentation du nombre des machines, du développement des voies de com-

Digitized by Google

munication, de la tranquillité intérieure enfin conquise, qui a permis de réaliser d'importants progrès. L'annexion à Paris des communes suburbaines a aussi étendu de beaucoup le champ des observations.

L'enquête de 1860 a compris, comme la précédente, toutes les professions qui transforment la matière première ou donnent lieu à un travail manuel ; elle n'a exclu que les négociants, les commissionnaires et les marchands. Que l'on se représente l'immensité d'une pareille tâche ; il ne s'agissait pas de recueillir de la bouche de quelques industriels des renseignements approximatifs, mais bien de visiter les moindres ateliers et même l'humble mansarde occupée par l'ouvrier qui travaille à façon. Cette industrie de Paris, si active et si multiple, n'est pas concentrée dans quelques grands foyers de fabrication ; elle compte sans doute plusieurs vastes ateliers, tels que ceux de Christofle, de Godillot, etc. ; cependant, son caractère principal est de se subdiviser à l'infini. Que l'on en juge par les chiffres suivants : le nombre total des fabricants recensés s'est élevé à 101,171, sur lesquels 7,492 seulement occupent plus de dix ouvriers, tandis que 62,199 n'en emploient qu'un ou travaillent seuls. Bien que l'enquête de 1849, portant sur l'ancien Paris, ne présente pas un terme exact de comparaison, il est un fait qui se manifeste de plus en plus, c'est la division toujours croissante de l'atelier à Paris. La proportion des petits fabricants, en 1849, n'était au nombre total des industriels que de 50 p. 100 environ, elle est aujourd'hui de 61 p. 100. L'ouvrier tend de plus en plus à s'affranchir de la domination du patron, à supprimer cet intermédiaire entre le consommateur et lui. C'est là un des traits particuliers de la fabrication parisienne ; on en est d'autant plus frappé que, de nos jours, l'industrie en général tend au contraire à se concentrer, comme nous le voyons dans les grandes villes manufacturières de France et d'Angleterre. Ce serait une étude intéressante de rechercher, en comparant Londres et Paris, l'effet de la vie d'atelier sur la population ouvrière. Dans la première de ces capitales se trouvent de nombreuses et florissantes usines ; on y voit, à côté de grandes fortunes industrielles et aristocratiques, le spectacle de la misère, de la dégradation la plus hideuse. A Paris, au contraire, la diffusion du travail empêche la richesse publique de s'amasser dans quelques maisons, et la répand sur un nombre considérable de petits fabricants. L'ouvrier parisien sait qu'il peut aisément devenir patron, et il trouve dans cette pensée un motif d'encouragement. De plus, il échappe à l'influence trop souvent démoralisatrice de l'atelier, si nuisible surtout aux femmes qu'il arrache à l'intérieur de la famille, qu'il éloigne de leurs enfants, laissant ceux-ci sans surveillance et sans protection.

Digitized by Google

Mais cet extrême fractionnement du travail rendait beaucoup plus difficile la tâche de la chambre. Adoptant la division du nouveau Paris en vingt arrondissements et quatre-vingts quartiers, elle partagea chacun des quartiers en cinq sections, ce qui en éleva le nombre à quatre cents, dont le plan, dressé sur autant de cartes spéciales, fut remis aux recenseurs. Chaque recensé devint l'objet d'un bulletin particulier indiquant son domicile, le taux du loyer, la nature et l'importance de la fabrication, le nombre des ouvriers des deux sexes, la durée de l'apprentissage, le salaire journalier, la morte-saison, l'indication des forces motrices, les débouchés des produits, enfin les habitudes et les conditions générales de l'existence des ouvriers.

Commencé en septembre 1860, le recensement fut presque entièrement terminé au mois de juin 1861. Un travail immense restait encore à faire : il fallait contrôler l'exactitude de ces documents, les classer, et après avoir dressé les tableaux particuliers pour chaque industrie, les résumer en quelques tableaux faciles à consulter. La chambre avait confié la direction de l'enquête à M. Moreno-Henriquès, dont la capacité administrative s'était depuis longtemps fait remarquer, tant à la manutention de la douane parisienne, placée sous ses ordres, que dans d'importants services qui lui furent confiés aux expositions universelles de 1851 et de 1855. L'honorable directeur a consacré quatre années de dévouement infatigable et de zèle éclairé à cette tâche difficile, qu'il a remplie avec un plein succès. La statistique de l'industrie à Paris, en 1860, se distingue par un ordre et une clarté que semblait devoir exclure l'abondance des détails. Source précieuse de renseignements pour l'économiste et l'homme d'Etat, ce volume fournit une base solide de comparaison qui permettra de constater, dans l'avenir, les progrès de notre industrie. Pour faire disparaître l'aridité de la statistique pure, on consacra encore à chaque branche de la fabrique parisienne une étude destinée à en retracer l'histoire, les développements, et à faire connaître de nos jours sa physionomie particulière. M. Emile Cottenet, secrétaire de la chambre, fut chargé de la rédaction en chef de cette partie du travail, qu'il a su rendre très instructive et très attrayante.

On ne sera pas surpris que les frais d'une œuvre aussi considérable se soient élevés à une somme de 239,000 fr. Pour subvenir à cette dépense, 100,000 fr. ont été fournis par le ministère des travaux publics, et 139,000 fr. par la chambre, qui a donné en cette occasion une nouvelle preuve de sa sollicitude pour les intérêts de l'industrie dont elle est le représentant.

Nous allons jeter un coup d'œil rapide sur les résultats principaux de l'enquête, nous réservant de développer dans des études successives les principaux sujets qu'elle a soumis à nos réflexions.

Digitized by Google

Toutes les branches de travail ont été classées en dix groupes : 1° alimentation ; 2° bâtiment ; 3° ameublement ; 4° vêtement ; 5° fils et tissus ; 6° acier, fer, zinc, cuivre, etc. ; 7° or, argent, platine, etc. ; 8° industries chimiques et céramiques ; 9° imprimerie, gravure, papeterie ; 10° instruments de précision, instruments de musique et horlogerie, peaux et cuirs, carrosserie, vannerie, articles de Paris, etc.

Les auteurs de l'enquête ont, pour ainsi dire, tracé une carte de Paris d'après la nature des produits industriels. A part le bâtiment et l'alimentation, qui sont nécessairement répandus partout, chaque industrie a, comme autrefois, son siége principal sur un point particulier de la grande ville. Ainsi, l'ébénisterie est représentée dans le faubourg Saint-Antoine (11° arrondissement) par 768 fabricants ; le travail des bronzes et la petite orfévrerie sont renfermés dans le quartier du Temple (3° arrondissement). Dans ces mêmes arrondissements se trouve aussi concentrée la métallurgie, qui compte dans l'un 767, et dans l'autre 614 établissements. L'imprimerie, la gravure et la papeterie sont principalement groupées sur la rive gauche, dans le quartier des écoles.

L'importance des affaires, depuis l'enquête de 1849, s'est considérablement accrue. Elle n'était alors évaluée qu'à 1,183,000,000, elle s'élève aujourd'hui à 3,369,000,000 : mais il faut se souvenir que l'enceinte de Paris a été reculée ; en outre, la chambre de commerce a jugé à propos de comprendre dans la nouvelle enquête un assez grand nombre d'industries, celles par exemple des restaurateurs, des limonadiers et des glaciers, qui, jusque-là, étaient restées en dehors ; et enfin, la valeur des produits et de la main-d'œuvre a beaucoup augmenté. Toutefois, la prospérité croissante de l'industrie est la cause principale de l'élévation du chiffre des affaires.

Ces 3,369,000,000 se répartissent de la manière suivante entre les différents groupes :

Alimentation	1,087.904,367 fr.
Bâtiment	315.266,477
Ameublement	199,825,948
Vêtement	454,538,168
Fils et tissus	119,998.751
Acier, fer, cuivre, etc	163,852,428
Or, argent, platine	183,390,553
Industries chimiques et céramiques	193,616,349
Imprimerie, gravure et papeterie	94,166,528
Instruments de précision, articles de Paris, etc.	556,533,380

Si nous considérons maintenant le prix des loyers, élément nou-

Digitized by Google

veau de statistique introduit par l'enquête actuelle, nous verrons que la somme payée par l'industrie parisienne s'est élevée à 107,390,000 fr. en nombres ronds, ce qui, relativement au chiffre des affaires, forme une proportion de plus de 3 0/0. Les trois premiers arrondissements en paient à eux seuls plus du tiers; le 2e, qui comprend la rue Richelieu, la rue Vivienne et les boulevards, figure au premier rang comme valeur locative, et le 14e, qui renferme Montrouge, se place au dernier. Le groupe de l'alimentation entre pour la plus forte part dans les frais de location, 35 millions, tandis que l'industrie du bâtiment ne se trouve chargée que de 5 millions, et celle des peaux et cuirs de 997,000 fr. Le vêtement, les articles de Paris, l'ameublement, l'alimentation, paient les plus gros loyers, à cause de la nécessité où ils se trouvent d'établir leur exploitation au centre de la capitale, dans les conditions de luxe et d'élégance qu'exigent aujourd'hui nos mœurs et nos habitudes.

Les communes annexées n'ajoutent aux 92 millions de location industrielle de l'ancien Paris qu'une somme de 15 millions, et tandis que la rive gauche ne figure dans le chiffre total que pour 17 millions, la rive droite y entre pour 89 millions. Toutefois, que ce chiffre ne nous effraie pas trop; son élévation même est un indice de la prospérité publique. Plus heureux que les petits employés, les industriels voient l'importance de leurs affaires augmenter en même temps que les charges qui pèsent sur eux. Le cercle des débouchés s'agrandit, tous les pays du monde deviennent nos tributaires, et d'après les renseignements recueillis par l'enquête, en 1860, le total des exportations de Paris ne s'élevait pas à moins de 347 millions. Après les Etats-Unis, les principaux pays qui recevaient nos marchandises étaient l'Angleterre, la Russie, l'Espagne, la Suisse, l'Italie, etc. Les branches d'industrie qui fournissent le plus à ce commerce extérieur sont les instruments de précision, de musique, d'horlogerie, les articles de Paris, les cuirs et les peaux, les fils et les tissus.

Depuis 1860, de grandes modifications se sont produites dans les rapports internationaux; la guerre qui désole les Etats-Unis a privé l'industrie parisienne d'un de ses marchés les plus importants; la tourmente qui agite la plupart des pays d'Europe a dû nuire sans aucun doute à l'expansion industrielle; mais les récents traités de commerce, en brisant les barrières qui entravaient les échanges, ont été d'un grand secours pour supporter cette crise difficile, et ce qui avait été présenté par quelques-uns comme une calamité pour l'industrie nationale, est devenu, au contraire, un élément de succès. Le chiffre croissant de nos exportations au milieu de circonstances si désastreuses est un argument bien éloquent en faveur de la

Digitized by Google

liberté commerciale. La classe laborieuse, l'ouvrier lui-même, a profité du nouvel état de choses, la prospérité des affaires a permis aux patrons d'augmenter les salaires. Ce résultat, nous dira-t-on, est la conséquence obligée de l'abondance du numéraire, et la hausse des salaires n'est pas encore en proportion exacte avec le renchérissement des objets de consommation. Il est vrai, mais ce n'est pas d'aujourd'hui que les mines de la Californie et de l'Australie ont répandu leurs trésors sur l'Europe ; l'équilibre tend même à s'établir, car, en même temps que l'Amérique et l'Océanie nous envoient leurs richesses métalliques, une sorte de contre-courant les emporte vers l'Asie qui, en échange de son thé, de ses porcelaines, de ses cachemires, attire les lingots d'or et d'argent dont elle est si avide, et les retient à tout jamais. Que deviennent alors ces valeurs immenses, élément de prospérité, d'activité dans notre pays ? On dirait qu'une fois sur le continent asiatique, elles sont frappées de la même immobilité qui caractérise les hommes et les choses; elles s'enfouissent dans les palais, et ne reviennent plus exercer leur action vivifiante sur le commerce du monde.

L'abondance de l'or, qui n'a pu en 1850, et même plusieurs années après, avoir sur les salaires une grande influence, n'est donc pas la seule cause de leur augmentation ; il faut la chercher aussi dans l'accroissement des affaires, favorisé par les récentes mesures économiques. Si même les salaires actuels sont encore insuffisants pour permettre à l'ouvrier de supporter le renchérissement des objets de première nécessité, on doit peut-être l'attribuer à la perturbation occasionnée par cette brusque affluence de métaux précieux qui, semblable à la marée montante, fait flotter les gros navires, et met en péril les frêles embarcations.

L'enquête, justement préoccupée de cette grande question, qui, dit-elle, « touche à la fortune publique, à la paix de la cité, à la sécurité et au bien-être des ouvriers, et soulève l'un des plus intéressants et des plus graves problèmes mis à l'étude par notre société contemporaine, » a voulu imprimer à ses témoignages sur ce point une précision et une exactitude qui avaient manqué à sa devancière. En 1849, on s'était contenté de présenter le maximum et le minimum des salaires pour chaque industrie, en y joignant un chiffre moyen; mais des données aussi vagues ne pouvaient servir de base à une étude approfondie sur la situation des classes laborieuses. La nouvelle enquête a compris que, dans un tel sujet, elle ne devait pas craindre de multiplier les détails, les subdivisions, afin de s'approcher plus exactement de la vérité. Elle a dressé à cet effet un tableau où se fractionne en trente-deux sections pour les hommes, dix-huit pour les femmes, le prix des journées payées à Paris. Les hommes,

Digitized by Google

au nombre de 290,759, reçoivent des salaires qui varient de 50 c. à 20 fr. par jour ; mais ces deux termes extrêmes ne présentent que des situations exceptionnelles ; aussi les auteurs de l'enquête se sont décidés à former trois catégories qui résument d'une manière satisfaisante les différentes physionomies de l'ouvrier parisien. La première, divisée en dix sections, comprend les salaires de 50 c. à 3 fr. ; elle renferme 64,080 ouvriers, dont plus de la moitié appartiennent à l'alimentation, au bâtiment et au vêtement. Ce sont pour la plupart des hommes de journée, des aides, ou, comme dans le groupe du vêtement, des travailleurs peu habiles, auxquels l'intervention des femmes crée une concurrence redoutable. A cette classe de salaires sont joints aussi les apprentis et les enfants ; enfin, pour plus d'un tiers des recensés, la modicité du prix de la journée s'explique par ce fait, qu'ils sont logés, nourris et blanchis chez leurs patrons.

La troisième catégorie renferme 15,058 ouvriers dont les salaires sont répartis en dix sections, de 6 fr. 50 c. à 20 fr. L'enquête en compte 5,164 qui reçoivent 7 fr. par jour ; on peut les regarder comme l'élite de la population ouvrière. Quant aux hommes dont les journées de travail sont d'un prix supérieur, ils ne font plus, pour ainsi dire, partie de la classe ouvrière, ce sont des travailleurs qui, par une intelligence, une aptitude particulières, sont devenus des contre-maîtres ou de véritables artistes industriels.

Ce n'est ni à l'une ni à l'autre de ces catégories qu'appartient la généralité des ouvriers, mais à la seconde, qui en renferme 211,621, dont les journées s'élèvent de 3 fr. 25 c. à 6 fr. Dans ce nombre, 44,000 touchent 4 fr. ; 35,000, 4 fr. 50 c. ; 53,000, 5 fr., et 19,500, 6 fr. Les plus forts salaires se trouvent dans l'industrie du bâtiment, de l'ameublement et de la construction des machines.

L'ensemble de ces faits paraît devoir rassurer sur le sort de la classe ouvrière ; l'enquête compte près de 200,000 travailleurs gagnant au moins 4 fr. Mais que l'on tienne compte des chômages, de la cherté des loyers, des charges de la famille, et l'on verra que souvent l'ouvrier le plus laborieux peut à peine se préparer des ressources en vue de la maladie, suite trop fréquente de labeurs assidus, et que surtout il lui est impossible d'assurer le pain de sa vieillesse. En effet, supposons qu'il gagne de 4 à 5 fr. par jour, ce qui est la condition du plus grand nombre, et comptons par année trois cents jours de travail, nous aurons un produit de 12 à 1,500 fr. C'est magnifique pour un ouvrier, dira-t-on ; ses goûts et ses habitudes ne l'obligent à aucune de ces dépenses d'étiquette qui pèsent si lourdement sur le budget du petit employé ; en un mot, il n'est pas soumis à ce que l'on a si bien nommé la tyrannie de l'habit noir.

Digitized by Google

Mais il faut songer que ces 12 ou 1,500 fr. ne sont pas un traitement fixe, l'ouvrier n'arrive presque jamais à les réaliser. Prenons au hasard un des groupes de l'enquête, l'ameublement, par exemple: les bronzes ont à supporter un chômage de quatre mois; pour les ébénistes et les menuisiers en meubles, la morte saison est d'environ trois mois. Et nous sommes loin d'avoir choisi les industries les moins favorisées sous ce rapport, car les fabricants d'appareils de chauffage ne sont occupés régulièrement que cinq mois par an; l'industrie des châles subit une morte-saison de quatre à cinq mois. Il faut donc, pour ne rien exagérer, retrancher un quart environ du modeste revenu de 12 à 1,500 fr. que nous avons attribué à l'ouvrier. Si l'on songe maintenant à la cherté des loyers, onéreuse surtout pour les travailleurs que leur genre d'industrie attache au centre de la ville, et la fabrique parisienne en compte un grand nombre; si l'on apprécie la difficulté des habitudes d'ordre et d'économie avec des gains aussi irréguliers, on conviendra que l'équilibre entre les recettes et les dépenses suppose une certaine force morale, car, chez tous les hommes, la conduite est influencée par les conditions de l'existence matérielle. Après un travail pénible, prolongé quelquefois pendant des nuits entières pour achever une commande arrivée subitement, lorsqu'une paie plus abondante invite à la dépense, ne faut-il pas quelque vertu pour se refuser un peu de repos et de plaisir? A ce danger s'ajoutent les suggestions de l'oisiveté pendant la morte-saison, et si l'ouvrier a négligé de s'assurer des ressources suffisantes pour ce temps difficile, de nouveaux écueils le menacent. Les expédients qu'il emploie aggravent le mal; les crédits chez les fournisseurs, les visites ruineuses au mont-de-piété, la vente des effets, le jettent bientôt dans une misère dont il lui est presque impossible de sortir.

Cependant l'ouvrier laborieux et rangé, s'il est célibataire, peut aisément se suffire avec son travail. Mais s'il est marié, que de privations il devra s'imposer, sans parvenir à procurer aux siens le nécessaire! Dans une enquête faite, il y a quelques années, sur l'indigence à Paris, un des administrateurs les plus éclairés et les plus dévoués de l'assistance publique, M. Vée, nous apprend que les ouvriers, succombant sous une trop lourde charge de famille, entrent à peu près pour moitié dans le chiffre des individus secourus. « Avec deux enfants, ajoute-t-il, l'équilibre entre les recettes et les dépenses existe facilement; avec trois, il se trouve détruit. » Nous ne croyons pas que dans le premier cas, ce soit chose si facile; admettons-le cependant; mais c'est un fait depuis longtemps reconnu que les familles d'ouvriers sont beaucoup plus nombreuses, et cela est nécessaire pour maintenir le niveau de la population, car

Digitized by Google

les statistiques ont établi que la moitié des enfants environ meurent avant d'arriver à l'âge adulte; de plus, il y a encore à combler les vides laissés par ceux qui restent dans le célibat. N'est-il pas bien regrettable que l'ouvrier ne puisse se marier sans affronter la misère, et que le travail le plus soutenu, la bonne conduite, la prospérité des affaires ne suffisent pas à l'en affranchir?

Si telle est la situation des hommes, combien le tableau devient plus sombre quand il s'agit des femmes! L'enquête a classé les 106,310 ouvrières de Paris en trois catégories, subdivisées en dix-huit sections. Comme pour les hommes, la première renferme les salaires notoirement insuffisants et ne dépassant pas 1 fr. 25 c. Elle comprend 17,203 recensées, et se « compose surtout de jeunes filles au-dessous de seize ans ou de femmes qui cherchent dans le travail une ressource complémentaire au salaire de leur mari, ou un accroissement de bien-être. » Dans la troisième classe, réduite, hélas! à un bien petit nombre (767), nous trouvons les salaires de 4 fr. 50 c. à 10 fr. On le voit, ce n'est pas ici qu'il faut chercher la condition réelle de l'ouvrière, mais bien dans les 88,340 femmes dont les journées sont échelonnées de 1 fr. 50 c. à 4 fr. L'enquête nous fournit des chiffres qu'il est important de faire ressortir. 17,000, en nombre rond, gagnent 1 fr. 50 c.; 25,000, 2 fr.; 18,000, 2 fr. 50 c.; et 1,260 seulement atteignent à 4 fr.

Laissons de côté le très grand nombre de femmes dont le salaire est inférieur, et ne considérons que celles qui gagnent 2 fr. Un labeur continuel de trois cents jours, ce qui représente l'année de travail, en ôtant les dimanches et les fêtes, leur donnerait un gain de 600 fr. Combien ce modique revenu suppose de privations quand il faut vivre à Paris et payer un loyer de 100 à 150 fr. pour une misérable mansarde! Cependant, nous n'avons pas fait la part du chômage, qui grève si cruellement les industries particulièrement réservées aux femmes, telles que le vêtement, la broderie, la lingerie. Les trois quarts des couturières et des modistes ont accusé des mortes-saisons de quatre à six mois, l'industrie des chapeaux de paille manque d'ouvrage pendant la moitié de l'année; il est donc absolument impossible que le plus grand nombre des ouvrières parisiennes vivent de leur salaire. Que deviennent celles qui ne peuvent avoir de ressources dans leur famille? C'est là un fait grave, non-seulement au point de vue du sort de ces malheureuses femmes, mais encore de la morale publique. Beaucoup d'entre elles, ne trouvant pas dans le travail des moyens suffisants d'existence, recherchent des protections suspectes, et tombent peu à peu dans le désordre. « Les mauvaises mœurs, les mauvaises lois, dit M. Vée dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, donnent seules naissance

Digitized by Google

au paupérisme. » Si les mauvaises mœurs produisent la misère, il nous semble que, par un triste enchaînement, celle-ci, à son tour, contribue d'une manière puissante à la démoralisation des classes laborieuses. Faut-il accuser les lois de la mauvaise part faite aux travailleurs, ou bien cet état de choses doit-il être attribué à une fatalité inévitable? Difficile et redoutable problème, qui occupe à bon droit l'économiste et l'homme d'Etat, et dont la solution intéresse essentiellement l'avenir des sociétés modernes. Le temps est, plus que jamais, propice pour une telle étude; il y a quinze ans, l'orage révolutionnaire, qui grondait encore, empêchait de s'y livrer avec le calme nécessaire. La tranquillité règne partout aujourd'hui, les passions envieuses des masses ne menacent plus la sécurité publique; mais il ne faut pas croire qu'il n'y ait plus de souffrance chez la population ouvrière, plus d'amertume dans son cœur, et que, par conséquent, tout danger social soit écarté. S'occuper du bien-être des classes laborieuses est donc non-seulement un devoir d'humanité, mais de prudence. Le gouvernement l'a bien compris; il faut lui rendre cette justice, qu'il n'a rien négligé afin d'améliorer la condition du travailleur; les hommes de cœur doivent lui venir en aide pour accomplir la tâche commencée. Partout, la part de l'ouvrier dans le gain collectif est déterminée par les institutions : les lois civiles, les règlements économiques exercent sur les salaires une action qui, pour ne pas être apparente aux yeux de tous, n'en est pas moins réelle. Plus le commerce et l'industrie s'affranchiront des entraves de la réglementation, plus on verra s'élever la rémunération de cet humble travail, qui fait vivre et prospérer les sociétés. Depuis plusieurs années, la France est entrée dans cette voie, et l'enquête de 1864, en éveillant de nouveau l'attention sur ce grave sujet, en fournissant des documents nombreux pour l'éclairer, contribuera, nous n'en doutons pas, à amener de nouvelles et utiles réformes.

Du reste, c'est un fait consolant constaté par la chambre, l'ouvrier parisien, malgré la démoralisation que tendent à amener la misère, le chômage, les tentations d'une grande capitale, reste généralement honnête et laborieux. Les patrons, interrogés à ce sujet par les recenseurs, ont rendu le témoignage le plus satisfaisant, témoignage confirmé par tous ceux qui ont pu observer de près cette partie si intéressante de notre population. Suivant ces rapports, les ouvriers dont la conduite est bonne sont dans la proportion de 90 p. 100. Les habitudes d'ordre et d'économie tendent de plus en plus à se répandre. Sur les 397,000 ouvriers des deux sexes recensés à Paris, 286,000 logent dans leurs meubles, 36,000 chez le patron, et 74,000 en garni. Mais, dans ce dernier chiffre, nous trouvons 29,000 ouvriers en bâtiment, appelés temporairement à Paris par les im-

Digitized by Google

menses constructions que nous voyons s'élever chaque jour. Obligés de changer de domicile en même temps que de chantier, ils ne doivent pas être confondus avec la population nomade et flottante des garnis, refuges ordinaires de la paresse et du désordre. Il faut en excepter aussi un assez grand nombre de célibataires qui trouvent dans ce genre d'habitation une plus grande commodité pour leurs habitudes et leur travail. On voit combien est restreint le nombre de ces mauvais ouvriers, véritables fléaux pour l'industrie qui les occupe.

Le chômage traditionnel du lundi, si funeste aux classes laborieuses, diminue progressivement; les sociétés de secours mutuels sont dans l'état le plus florissant. Pendant ces dernières années, elles ont pris un développement remarquable. Durant une période de sept ans, le nombre s'en est accru de près de deux tiers, et celui des membres a presque doublé. Personne ne saurait méconnaître l'utilité de ces institutions qui stimulent l'esprit d'ordre, de prévoyance et d'économie. Mais leur action se restreint, la plupart du temps, aux cas de maladie ou de mort. Il s'est formé depuis peu de temps de nouveaux modes d'associations qui, sous le nom de *Banques du Peuple*, ont pour but de fournir des avances garanties par deux cautions au membre qui subit une gêne momentanée ou qui voudrait tenter une entreprise industrielle. Après avoir réussi à merveille en Allemagne et en Angleterre, ces sociétés d'un nouveau genre commencent à se répandre en France. Elles ont également le mérite inappréciable de sauvegarder la dignité et l'indépendance de l'ouvrier, en lui permettant de se passer de la ressource humiliante de l'aumône. C'est aussi dans le but de venir en aide à la classe laborieuse que s'est formée chez nous la *Société du Prince impérial*, louable association qui a témoigné de la sollicitude du gouvernement pour les travailleurs. Mais le résultat n'a pas, nous le craignons, complétement répondu aux généreuses intentions de ses fondateurs. Elle a trop le caractère d'une œuvre de charité, tandis que la banque du peuple, en conviant ses membres à se sauver eux-mêmes à l'aide d'une solidarité mutuelle, exige des efforts plus virils et plus salutaires, et ne porte nulle atteinte à leur indépendance.

L'ouvrier parisien lutte avec autant d'énergie que de persévérance contre les obstacles qu'il rencontre à chaque pas, et les hommes dévoués, qui cherchent à améliorer sa position, trouveront en lui un précieux auxiliaire. N'est-ce pas une chose digne de notre admiration que la vie de tant d'honnêtes pères de famille qui, sans jamais se lasser, recommencent leur tâche quotidienne, heureux de se trouver le soir au même point que la veille, d'avoir assuré pour

Digitized by Google

un jour le pain de leurs enfants, et qui, le lendemain, ont à lutter contre les mêmes difficultés, les mêmes inquiétudes, pour arriver, après une vie si bien remplie, à une vieillesse misérable : car c'est là, il ne faut pas l'oublier, le sort du plus grand nombre. Si Paris, en raison de l'extrême subdivision de son industrie, offre aux ouvriers des chances favorables pour devenir patrons, néanmoins les plus intelligents et les plus habiles sont encore les seuls qui parviennent à acquérir une certaine aisance.

Mais outre la force morale que l'ouvrier trouve en lui-même, l'instruction, chaque jour plus répandue, exerce sur les masses son action salutaire. Elle leur donne des idées plus généreuses, plus élevées ; développe le jugement et le sentiment de la dignité personnelle, et devient ainsi un instrument puissant de moralisation. Pénétré de cette vérité, le gouvernement rivalise de zèle avec les sociétés religieuses et laïques pour faire disparaître l'ignorance du milieu des classes laborieuses. De nombreuses écoles communales, sans cesse agrandies, reçoivent les enfants des ouvriers ; des cours du soir s'ouvrent pour les adultes. L'instruction devient plus complète, grâce à des leçons de chant, de dessin industriel, etc. La religion ne se montre pas moins active : chaque paroisse apporte son concours à cette œuvre, des milliers d'enfants pauvres participent, chez les frères de la doctrine chrétienne et chez les sœurs de charité, aux bienfaits de l'éducation qui souvent, par une heureuse influence, réagissent même sur les parents. Dans quelques-uns de ces établissements destinés aux garçons, tels que celui de Saint-Nicolas, rue de Vaugirard, les élèves, outre l'éducation morale et religieuse, reçoivent une instruction professionnelle très variée et très complète, qui leur permet, à la fin de l'apprentissage, vers l'âge de quinze ans, de gagner immédiatement un salaire de 3 à 5 fr.

A côté de ces cours gratuits destinés aux enfants, des cours publics en grand nombre mettent à la portée des travailleurs adultes l'enseignement supérieur des sciences et des arts applicables à l'industrie. Les professeurs du Conservatoire des Arts-et-Métiers, les associations polytechnique et philotechnique, avec une ardeur et un désintéressement que rien ne lasse, appellent à leurs leçons les ouvriers de tous les âges et de toutes les professions.

L'enquête a présenté, dans un tableau fort intéressant, la moyenne de l'instruction chez les ouvriers et les apprentis des deux sexes. En relevant de légères erreurs de chiffres, il ressort de ces données que le progès de l'éducation est sensible, surtout chez les femmes. La proportion des ouvrières qui savent lire et écrire est d'environ 85 0/0, et celle des jeunes filles apprenties 92 0/0. Trois groupes d'industries seulement renferment des enfants dépourvues de toute instruc-

Digitized by Google

tion, encore faut-il remarquer que ces industries n'ont qu'un très petit nombre d'apprenties. Ce sont les fils et tissus, les industries chimiques et céramiques, l'imprimerie, la gravure et la papeterie qui en emploient ensemble environ 1,200 ; tandis que le vêtement en compte à lui seul plus de 3,000. A l'exception de ces 1,200 jeunes filles, dont la moitié au plus est étrangère à toute espèce d'instruction, la totalité des apprenties parisiennes sait lire et écrire. C'est un résultat précieux dont l'honneur revient en grande partie aux sœurs de charité.

Nous avons vu avec étonnement que le progrès est beaucoup moins sensible pour les garçons que pour les filles, 89 0/0 seulement possèdent les connaissances premières. Espérons qu'ils profiteront des moyens qui leur sont si largement offerts pour suppléer à cette lacune regrettable.

En résumé, on peut regarder l'avenir avec confiance en considérant toutes les garanties que la moralité des ouvriers, le développement de leur instruction donnent à la sécurité publique et à la prospérité de notre pays. Nous avons, comme on le voit, cherché à rendre ce tableau de l'industrie parisienne et de la population laborieuse aussi complet que possible ; si nous avons dû reproduire plus d'un trait sombre, nous avons été heureux de mettre en lumière les faits qui rassurent et encouragent à de nouveaux efforts.

L'enquête, après les observations générales dont nous avons reproduit les résultats les plus saillants, s'occupe de chaque industrie en particulier, nous retrace son passé et nous présente sa situation actuelle. Nous ne la suivrons pas dans ces détails, la *Revue* se proposant de consacrer des articles spéciaux aux principales branches d'industrie qui font la splendeur et la renommée de notre capitale, mais nous chercherons à réunir les matériaux épars dans ces monographies pour esquisser rapidement l'histoire de l'industrie parisienne et décrire son ancienne organisation.

II

Bien que notre industrie n'ait atteint son plein développement et sa vigueur féconde que depuis une soixantaine d'années, il faut cependant remonter loin dans le cours des siècles pour en retrouver le berceau. Les premiers temps du moyen âge ne nous offrent, il est vrai, que l'ignorance jointe à la barbarie. Le torrent qui renversa le monde romain emporta aussi les sciences, les arts, l'industrie. Tout ce riche héritage amassé lentement par les générations passées sem-

Digitized by Google

blait à jamais perdu pour l'humanité. Quelques religieux seulement, à l'ombre des monastères, travaillaient à en réunir les éléments épars; mais plusieurs siècles s'écoulèrent avant que l'industrie pût se faire une place dans les cités remplies du bruit des armes. Aussi, ne faut-il pas s'étonner de voir les métiers qui ont rapport au culte, l'orfévrerie, l'émaillerie, la broderie d'or et d'argent, l'architecture, surgir et prospérer les premiers. Sous les rois mérovingiens, ils brillaient déjà d'un vif éclat, et l'histoire a consacré le nom de saint Eloi, le patron des orfévres. Mais le développement des sciences et de l'industrie date surtout du règne de Charlemagne. Ce prince fonda des écoles, creusa des ports, et imprima une vigoureuse impulsion au génie national. Quoique retardés par diverses circonstances, les progrès de l'esprit humain ne s'arrêtèrent pas. Au XIIIe siècle, Paris avait une université fameuse dans l'Europe entière, et en même temps, le *livre* si curieux d'Etienne Boileau, prévôt des marchands sous Louis IX, nous fait voir que les « métiers, » comme on disait alors, avaient déjà acquis une grande importance. La capitale n'était pas encore assurément cette ville immense, métropole de la civilisation, dont nous admirons les vastes boulevards et les somptueux édifices; cependant, les deux rives de la Seine s'étaient peuplées de familles industrieuses, et Philippe-Auguste avait compris dans l'enceinte de la ville un grand nombre de bourgs et de villages, tels que le Beau-Bourg, le Bourg-l'Abbé, et de riches abbayes, comme Saint-Martin des Champs, Saint-Germain des Prés, Sainte-Geneviève. La navigation de la Seine avait exercé une influence des plus heureuses sur le commerce et l'industrie. Habile à profiter de cette position, la bourgeoisie parisienne s'était rendue maîtresse du cours du fleuve, et avait fait de la Cité un entrepôt pour les denrées de la Bourgogne et de la Normandie. Une confrérie de commerçants se forma de bonne heure sous le nom de *marchands de l'eau de Paris*; elle recevait par la Seine les produits qui faisaient l'objet de son trafic. Cette société prit le nom de *Marchandise*, et finit par comprendre presque toute la bourgeoisie. Les priviléges de cette association, qui contribua beaucoup à la prospérité de la ville, furent confirmés par Louis VI et ses successeurs.

Indépendamment du commerce qui se faisait par eau, Paris avait trois grandes foires : celles de Saint-Germain, de Saint-Ladre et du Lendit. Cette dernière se tenait au mois de juin, dans la plaine de Saint-Denis, et attirait une foule immense. C'était une véritable fête de l'industrie, une sorte d'exposition nationale. On y mettait au grand jour les produits cachés le reste de l'année dans de sombres boutiques. Les marchands étrangers s'y rendaient de toutes parts; riches et pauvres, nobles et manants accouraient à cette solennité.

Digitized by Google

Les mères de famille y faisaient l'acquisition d'ustensiles de ménage ; les écoliers, de parchemin ; les femmes élégantes y trouvaient le molequin (fin tissu de fil), les fraises à col attachées avec des boutons de pierres précieuses, l'orfroi ou broderie en or et en perles, et les chevaliers achetaient les riches selles blasonnées qui leur servaient dans les tournois. Pendant quinze jours, la plaine Saint-Denis était transformée en un véritable bazar, dont le bruit et l'animation s'augmentaient encore de la présence des taverniers et des baladins. Puis a foule se dispersait, et les bourgeois parisiens regagnaient leurs vieilles maisons étroites, pressées dans des ruelles qu'assombrissaient encore de larges balcons. La ville reprenait son aspect ordinaire, les artisans retournaient à leurs travaux et les marchands à leurs comptoirs. Les petites boutiques du vieux Paris s'ouvraient le matin au premier coup de l'*Angelus*, et c'était encore au signal donné par la cloche de la paroisse voisine qu'elles se fermaient le soir.

Cette tranquillité cessait cependant le samedi ; toute la population courait vers les halles, qui présentaient alors un spectacle des plus curieux ; chaque artisan s'y rendait pour vendre les produits de son industrie. Les différentes professions y trouvaient leur place marquée, et beaucoup de villes manufacturières, telles que Beauvais, Amiens, Douai, Pontoise, avaient un emplacement particulier dans ce vaste marché. Un tarif du XIIIe siècle nous a conservé l'énumération de presque tous les objets que l'on y exposait, et malgré la prospérité relative de la ville à cette époque, bien des bourgeois seraient étonnés aujourd'hui de la simplicité et de la frugalité de leurs ancêtres. C'est que l'industrie n'avait pas encore inventé ces objets de luxe et de fantaisie pour lesquels Paris ne connaît pas de rival, et que le commerce n'avait pas non plus ces mille bras, pareils à ceux du géant de la fable, qui s'emparent des produits de toute la terre.

La corporation la plus riche de l'époque était celle des merciers, qui vendaient tous les articles de parure, les parfums et une foule de menus objets dont la liste, rimée par un poète du temps, ne remplit pas moins de sept pages et se termine ainsi :

> Tout raconter ne vous pourroie,
> Les joiaus d'argent et de soie,
> Et de fin or i trouve l'on.

Les merciers étaient surtout groupés aux abords de la rue Saint-Martin et dans la rue Quincampoix, où leurs boutiques se mêlaient à celles des orfévres. Ce quartier devait être le rendez-vous du monde élégant, car les riches ne recherchaient pas moins les pièces

Digitized by Google

d'orfévrerie que les objets de parure, et le travail de l'or était une des industries les plus cultivées du moyen âge. Nos musées conservent encore bien des objets remarquables qu'il nous a laissés ; reliquaires, missels, ornements d'église, tous ces ouvrages attestent un goût épuré et une grande habileté de main-d'œuvre. De merveilleuses sculptures en bois, de riches buffets, des stalles d'église, finement fouillées, nous montrent aussi combien le sentiment artistique était déjà développé à cette époque.

La foi religieuse avait également éveillé le sentiment du beau dans l'architecture pour la construction des vastes cathédrales destinées au culte. Comme presque toutes les autres, la corporation des maçons fut d'abord une confrérie ; l'enquête nous fournit à ce sujet de précieux détails : « Les maçons commencèrent par faire partie de ces confréries religieuses, dont les unes se vouèrent à l'édification des premières basiliques romanes et les autres à la construction des ponts, d'où leur était venu le nom de frères pontifes. C'est à cette puissante confrérie que l'on doit la plupart des cathédrales gothiques élevées en France, en Allemagne et en Angleterre. Ses œuvres ont traversé les siècles et son souvenir se perpétue dans le nom de franc-maçonnerie que porte encore une association contemporaine. Indépendamment de ces ouvriers voyageurs, il existait dans chaque ville des corporations sédentaires qui prirent un grand développement après l'affranchissement des communes. Les maçons de Paris furent alors érigés en communauté, avec les tailleurs de pierre, les plâtriers et les morteliers. »

L'article de Paris, qui est, à proprement parler, la fleur de son industrie, n'existait pas encore, et la consommation des produits était presque exclusivement locale ; mais la capitale renfermait alors des métiers que l'on n'y trouve plus aujourd'hui. Elle possédait beaucoup de tisserands en laine, en fil et en chanvre, qui étaient réunis surtout dans la Cité, où la rue de la Vieille-Draperie a longtemps conservé leur souvenir. La corporation des drapiers devint très puissante ; pour donner une idée de sa richesse, il suffira de dire que plusieurs de ses membres payaient une taxe supérieure à celle des changeurs et des lombards, les banquiers du temps. Une autre industrie parisienne, qui prospérait au moyen âge, est celle des *herbiers* ou *chapeliers de fleurs*. La jeunesse, à cette époque, avait coutume de porter des couronnes de fleurs naturelles et surtout de roses. Les poésies et les romans du moyen âge contiennent une foule d'allusions à cet usage gracieux. On mettait dans les coiffures de mystérieux emblèmes qui exprimaient l'espérance, la crainte ou le chagrin d'amour. Plus tard, les fleurs furent abandonnées comme étant trop à la portée de tous ; on les remplaça par les rubans, les

Digitized by Google

bandes d'étoffe d'or et d'argent, etc. Aussi, dès le XIVe siècle, on ne trouve plus de traces de la corporation des chapeliers de fleurs. Cependant, la coiffure continua d'être l'objet d'une industrie considérable; dans cette partie du vêtement s'étaient réfugiées l'élégance et la coquetterie bannies du reste du costume par les lois somptuaires.

Nous avons cité quelques-unes des corporations les plus intéressantes de l'ancien Paris; il nous reste maintenant à parler brièvement de leur organisation. Au XIIIe siècle, l'industrie parisienne, quoique fort restreinte si on la compare à ce qu'elle est aujourd'hui, avait déjà acquis assez d'importance pour attirer l'attention des rois. Saint Louis, aidé du prévôt des marchands, Etienne Boileau, recueillit tous les règlements des communautés, qui jusqu'alors n'avaient été conservés que par la tradition, et les fit enregistrer dans un livre qui devait désormais servir de règle. Le nombre des membres de chaque corporation était illimité, et l'admission dépendait d'un examen fait par un jury composé d'hommes de la profession, appelés gardes du métier. Il fallait avoir au moins vingt ans pour être admis à la maîtrise. Les règlements de saint Louis eurent surtout pour but de maintenir l'union parmi les membres de chaque communauté, de resserrer les liens de la fraternité entre les travailleurs, et de les mettre en état de sauvegarder leurs intérêts. Dans les siècles suivants, les jurandes ou maîtrises se centralisèrent sous le nom de corps. Paris en comptait six, placés dans l'ordre suivant : les drapiers, les épiciers, les merciers, les pelletiers, les bonnetiers et les orfévres. Ces six corps, qui formaient l'aristocratie des métiers, ne comprenaient pas, à beaucoup près, toutes les industries; aussi disait-on les *corps et métiers* et non pas les corps de métiers.

Deux grandes découvertes, qui devaient avoir une influence prodigieuse sur les progrès de l'esprit humain et le développement industriel de l'Europe, marquèrent la fin du XVe siècle. L'imprimerie rapprocha les intelligences et popularisa les œuvres de la science et du génie. Elle établit un lien de plus entre les nations ; les inventions nouvelles, au lieu de demeurer enfouies dans le coin du globe qui les avait vues naître, se propagèrent désormais au loin, et vinrent féconder le champ de l'industrie. Tandis que le domaine de la pensée s'élargissait, Christophe Colomb livrait à l'ancien monde les ressources d'un continent nouveau, et lui demandait en échange les produits de la civilisation. Les richesses si variées de l'Amérique firent naître des besoins jusqu'alors inconnus, et son sol vierge appela les productions de l'industrie européenne.

Une troisième cause concourut encore à donner à la Renaissance une place à part dans notre histoire. Le génie oriental avait depuis

Digitized by Google

longtemps trouvé un refuge en Italie et en Espagne. Développé par la brillante imagination des peuples méridionaux, il amena les arts à un degré de prospérité qui n'avait pas encore été atteint. Les Médicis développèrent en France les goûts de cette civilisation élégante et raffinée à laquelle les invasions dans la péninsule italienne avaient déjà initié notre pays. A cette influence se joignit encore celle de l'antiquité grecque et romaine ressuscitée par l'imprimerie. Le moyen âge, occupé des grandes pensées patriotiques et religieuses, avait cherché surtout à fonder l'unité de la nation, à élever les âmes et les cœurs vers le ciel; mais il n'avait peut-être pas assez tenu compte des légitimes besoins du corps. La Renaissance marqua une ère nouvelle où l'art, sortant du sanctuaire, vint se mettre au service de l'homme. Le vêtement, la demeure, les meubles devinrent plus élégants et plus commodes.

L'industrie eut à répondre à ces nouvelles exigences. Cependant, elle n'atteignit pas alors aux brillantes destinées que semblait lui promettre le changement des goûts et des mœurs. Les institutions destinées à la défendre nuisirent au contraire à son avancement. Utiles à l'origine pour protéger les artisans contre l'oppression féodale, les corporations devinrent peu à peu de petites républiques dans l'Etat. Abusant de la puissance qu'on leur avait laissé prendre, achetant quelquefois la complaisance des rois, elles parvinrent à faire retrancher de leurs statuts primitifs toutes les dispositions qui avaient pour but de sauvegarder les intérêts du public. Les maîtrises continuèrent pendant des siècles à défendre leur monopole, à se servir de leurs priviléges aux dépens du bien-être général. Les abus d'un tel régime étaient devenus si frappants vers la fin du XVIIIe siècle, que l'un des soins de Turgot, pendant son court passage au ministère, fut de les faire cesser. Il obtint du roi en 1776 l'abolition des corporations, communautés et jurandes. Mais la chute de ce grand homme entraîna celle du système de la concurrence. Le parlement et la noblesse se joignirent aux corporations pour demander le rétablissement de l'ancien ordre de choses. Toutefois, Louis XVI laissa libres plusieurs industries, et s'attacha à faire disparaître les abus qui s'étaient introduits dans les règlements des corps et métiers. Mais le temps était venu où la liberté du travail devait donner une nouvelle vie à l'industrie et au commerce; la constitution de 1791 abolit d'une manière absolue les jurandes et les corporations. Une ère féconde s'ouvrit alors; la concurrence stimula les efforts des fabricants, appela à son service des bras et des intelligences que le monopole avait tenus éloignés; chacun chercha à faire mieux, à donner à meilleur marché; les procédés se perfectionnèrent, une foule d'industries nouvelles prirent naissance. Paris, plus que

Digitized by Google

toute autre ville de France, profita de ce régime. Jusque-là il n'avait pas de fabrication qui lui fût propre ; il commença à créer ces articles de goût, ces mille riens somptueux, ces babioles de quelques sous qui exigent souvent le concours de plusieurs professions et la réunion des matières les plus diverses. « Pour ces différentes créations, dit l'enquête, on met en œuvre les bois blancs et d'ébénisterie, le fer, la tôle, le fer-blanc, le plomb et le cuivre, les terres et les sables à faïences, à porcelaines et à cristaux, les étoffes, les cuirs, les peaux, les plumes, le carton, la paille, l'osier, le caoutchouc, etc. Tous les métiers participent à la fabrication des objets de bimbeloterie, et il y a des menuisiers, des ébénistes, des tourneurs, des estampeurs, des fabricants de faïence et de porcelaine, des lingères, des couturières, des modistes, des selliers, des fabricants d'équipements militaires, des armuriers, des opticiens, des fabricants d'instruments de musique, de pianos, d'accordéons, qui font spécialement des jouets d'enfants. »

Mais ce n'est pas seulement l'industrie de goût qui profita des libertés nouvelles, l'esprit d'invention, stimulé par la libre concurrence, produisit des découvertes qui changèrent la face du monde. La vapeur se mit au service de l'homme, et l'arma d'un instrument docile et puissant ; elle centupla ses forces et prêta un merveilleux concours à toutes les branches de production. En même temps que ce précieux auxiliaire multipliait en quelque sorte les bras des travailleurs, il augmentait la consommation en créant de nouveaux débouchés ; les distances vaincues ne furent plus un obstacle aux échanges entre les peuples ; grâce aux chemins de fer, Paris se trouve aux portes de Londres, de Madrid, de Vienne, de Saint-Pétersbourg. L'exportation prit un rapide accroissement, les bateaux à vapeur portèrent dans le monde entier les modes et le goût parisiens. Ainsi les rapports s'étendaient de plus en plus, les produits de notre industrie, limités d'abord aux besoins locaux, avaient vu leur marché s'agrandir sans interruption. Mais cette industrie si vaste, qui n'était plus assujettie à aucun contrôle, dont les membres avaient cessé d'être soumis à l'épreuve d'un long apprentissage, sentit la nécessité de se recueillir, de s'examiner elle-même, de soumettre ses œuvres à la meilleure des appréciations, celle du public. Ainsi commencèrent les expositions nationales que Paris eut le mérite d'inaugurer le premier en 1798. Après la campagne d'Italie, un ministre habile, François de Neufchâteau, conçut l'idée hardie de mettre la nation en état de juger par elle-même des effets de la nouvelle loi sur la liberté du travail. Il convoqua au Champ de Mars les industriels de toute la France. La guerre décimait le pays, les finances étaient dans une situation déplorable ; néanmoins la production avait pris un élan pro-

Digitized by Google

digieux, et les fabricants pouvaient montrer sans crainte les objets créés dans leurs ateliers. Cette première exposition, comme on le pense bien, laissa beaucoup à désirer; on n'avait pas encore compris tous les avantages que le commerce et l'industrie pouvaient en retirer. Mais celles qui suivirent témoignèrent d'un progrès considérable; le concours de 1806 ne compta pas moins de 1,423 exposants. Interrompues pendant quatorze ans par les grandes guerres de l'Empire et les commotions politiques dont elles furent suivies, les expositions reprirent leur cours en 1819, et, suivant désormais une marche régulière, chacune d'elles attesta un perfectionnement de notre industrie, dû en grande partie à la fabrique parisienne.

L'exemple de la France fut suivi par les autres nations; et bientôt, grâce à la facilité des rapports entre les peuples, on conçut l'idée d'un concours universel, lutte pacifique où chaque nation pût mesurer ses forces et puiser dans la comparaison des produits étrangers de puissants motifs d'émulation. Cette belle pensée, émise pour la première fois en 1849 par le jury de l'exposition française, trouva cependant sa première réalisation en Angleterre. Au mois de mai 1851, la magnifique enceinte du Palais-de-Cristal réunit sous les yeux d'un public accouru en foule de tous les points du globe, les productions les plus diverses. D'un pôle à l'autre, les peuples s'étaient empressés de se rendre à cette fête de l'industrie; le nombre des exposants s'éleva à 17,000, et la France remporta une victoire signalée. Elle eut le tiers des plus hautes récompenses et put voir qu'elle n'avait rien à redouter de ses concurrents. Paris, qui avait pris à ce succès une part glorieuse, voulut avoir aussi son exposition universelle; il admit tous les produits de l'industrie, de l'agriculture et des beaux-arts, et le Palais des Champs-Elysées compta 21,000 exposants. En 1855 comme en 1851, la fabrique parisienne fut l'objet d'une admiration unanime, et les suffrages du jury international vinrent confirmer ce jugement.

Aujourd'hui, les expositions sont entrées dans nos habitudes et dans nos mœurs; elles concourent d'une manière puissante aux progrès de l'industrie, constatent les perfectionnements accomplis dans chaque branche de travail, et popularisent les idées nouvelles. L'ancienne rivalité des peuples se change en une émulation profitable à tous, le goût s'épure par la vue des bons modèles. Il n'est plus possible aujourd'hui de s'endormir dans la torpeur où l'on a langui si longtemps. Chacun doit se hâter pour ne pas être distancé par des rivaux. Paris a bien compris cette nécessité, et la dernière exposition de Londres a montré tous les efforts que nos fabricants ont faits pour se surpasser eux-mêmes. « La France, dit M. Natalis Rondot dans les rapports du jury de 1862, a conservé la supériorité qu'elle avait

Digitized by Google

déjà il y a dix ans ; la fabrique de Paris est toujours la première, surtout pour l'invention, l'originalité, le goût et l'habileté. »

La liberté du travail, les grandes découvertes modernes, la vapeur et ses applications variées, les chemins de fer, telles sont les causes de l'immense développement que l'industrie a pris de nos jours. Nous allons maintenant examiner les effets de cet ensemble de circonstances sur les différentes branches de la fabrique parisienne et sur l'ouvrier lui-même.

III

L'agent le plus puissant de l'industrie moderne, la machine à vapeur, a reçu, depuis plusieurs années, des modifications profondes. Prenant des formes et des dimensions très variées, elle s'adapte aujourd'hui à tous les genres de travail ; elle tisse le fil, scie le bois, tourne le fer ; nous la retrouvons chez le raffineur, le chocolatier, le menuisier, le carrossier, le parfumeur, aussi bien que chez le mécanicien et le métallurgiste. Enfin une machine nouvelle, la locomobile, après avoir été d'abord appliquée avec succès à l'agriculture, pénètre dans les ateliers, où son utilité est de plus en plus reconnue. Elle peut être d'une force très bornée et d'une modicité de prix qui la rend accessible aux petits fabricants ; de plus, elle dispense de la nécessité de construire de vastes chaudières et d'élever de hautes et coûteuses cheminées. « Par la locomobile, dit M. Michel Chevalier, la vapeur se vulgarise et devient une sorte de serviteur familier que le petit industriel peut employer chez lui s'il a son atelier au rez-de-chaussée, ou sur voûte à un premier étage. »

On comprend les services que de semblables machines peuvent rendre à une industrie aussi subdivisée que celle de Paris. L'enquête cependant n'évalue qu'à onze le nombre des locomobiles trouvées dans les différents ateliers, mais nous sommes fondés à croire que ce chiffre n'est pas exact, car, en 1860, un seul mécanicien constructeur, M. Calla, auquel surtout cette branche d'industrie est redevable de ses développements, en avait déjà fourni plus de soixante, tant à l'administration de la Ville qu'aux établissements particuliers. La mobilisation des machines à vapeur a donné une impulsion vigoureuse à une industrie récente, la location des forces motrices. Les fabricants s'en procurent ainsi suivant leurs besoins, au mois, à la semaine, au jour et même à l'heure. Parmi les industries qui profitent de cette ressource, on compte la passementerie, le polissage des métaux, le déchirage des chiffons, la fabrication des cadres en bois,

Digitized by Google

des vis cylindriques, etc. Tandis que les petits industriels devaient se déplacer pour s'installer auprès des machines dont ils employaient la force, les locomobiles viennent maintenant les trouver, pour ainsi dire, et leur apportent leurs services commodes et économiques.

De nouveaux moteurs apportent aussi leur concours à l'industrie. Les machines à air chaud et à gaz ont reçu diverses applications, notamment dans le bâtiment où elles sont employées à élever les matériaux. L'absence de chaudière, par la diminution de poids qui en résulte, permet, au besoin, de les installer dans les étages élevés des maisons. Elles peuvent être employées avec avantage dans le cas où la force n'a pas besoin d'être produite d'une manière continue. Ainsi, dans les machines à gaz, la combustion cesse instantanément et recommence au contact de l'étincelle électrique, dès qu'on le désire; tandis que la machine à vapeur a besoin d'être alimentée de charbon, même dans les intervalles de repos.

Outre ces machines, un grand nombre de procédés mécaniques ont été appliqués à une foule d'usages et ils accélèrent d'une manière merveilleuse les moyens de production. Ainsi, autrefois, la menuiserie ne manquait sans doute ni d'élégance ni de solidité, mais le travail était lent et coûteux; aujourd'hui, les rainures des planches et même les moulures les plus délicates sont fabriquées d'avance à l'aide d'ingénieux procédés, il ne reste plus qu'à les ajuster et à les poser. L'emploi des machines, outre l'avantage de diminuer les frais, a encore amené le perfectionnement du travail; l'ouvrier, n'étant pas obligé d'appliquer son intelligence à une foule d'objets, acquiert plus d'habileté dans une manœuvre qu'il répète chaque jour. L'accroissement de la puissance productive est ainsi arrivé à des résultats qu'il est curieux de signaler.

Transportons-nous, par exemple, dans une grande fabrique de chaussures, où la présence des machines a centuplé la rapidité de la main-d'œuvre. Si en entrant nous inscrivons notre nom sur un morceau de cuir, et que nous visitions ensuite les parties principales de ce vaste établissement, nous n'en aurons pas encore fait le tour qu'on nous rapportera une paire de chaussures dans laquelle, à notre grand étonnement, nous reconnaîtrons le morceau de cuir qui nous a été présenté à notre arrivée. Moins de deux heures ont suffi pour cette transformation qui exigeait autrefois une huitaine de jours.

Les boutons de porcelaine destinés aux chemises sont aussi, grâce aux procédés de M. Bapterosse, fabriqués avec une telle facilité que le prix de la masse ne dépasse pas 1 fr. 10 c., soit 16 boutons pour 1 cent. Les ustensiles de ménage, tels que poêles, poêlons, casseroles en fer, se faisaient autrefois lentement, péniblement et

Digitized by Google

mal au marteau ; aujourd'hui, par suite de la division du travail et d'un outillage varié à l'infini pour estamper, *emboutir*, tourner, rogner le fer, on fabrique dans les manufactures ces articles à bien meilleur marché et d'une qualité supérieure. Dans la papeterie, des appareils spéciaux règlent les registres, façonnent les enveloppes de lettres, etc. Une machine, inventée pour l'industrie du chocolat, dit M. Michel Chevalier, dans le *Rapport du jury international* de 1862, « plie le chocolat livre par livre, les deux plaques l'une sur l'autre, en se conformant bien aux biseaux que l'usage a consacrés pour les rebords de ces plaques, et lorsqu'une livre est pliée, elle la transporte sur le tas, en même temps qu'elle en saisit une autre. »

Nous pourrions multiplier les citations, car dans presque toutes les branches les machines ont changé la face de l'industrie. Avant 1830, on en comptait à Paris 131, il y en a aujourd'hui plus de 1800. Que l'on joigne à ce nombre déjà si considérable une foule d'outils mécaniques, métiers à tisser, marteaux pilons, laminoirs, etc., et l'on comprendra combien ces différents procédés ont dû augmenter la production industrielle. Les métiers à la Jacquart, appliqués en 1818 à la fabrication des châles, ont donné à cette branche de travail une grande extension. Elle livre aujourd'hui au commerce pour plus de 11 millions de produits, sur lesquels près d'un tiers sont destinés à l'étranger. Les perfectionnements apportés à cette industrie, l'habileté et la richesse d'imagination de nos dessinateurs ont mis la France en état de ne craindre aucune concurrence sur le continent européen. L'Inde seule conserve sa supériorité, malgré les efforts de nos fabricants, pour imiter le travail si fin et si délicat de ses cachemires ; mais il ne faut pas s'en étonner. L'Orient, où la fabrication d'un seul châle exige plusieurs années d'un labeur patient et assidu, l'Orient, qui apprécie d'une manière si juste les différents genres d'ornementation et de dessin applicables à chaque objet, restera longtemps encore notre maître sous ce rapport, car il n'est pas de procédé, si ingénieux qu'il soit, qui puisse lutter contre l'intelligence humaine, se consacrant avec un zèle infatigable à perfectionner son œuvre. Le mécanisme des métiers à la Jacquart a encore reçu une application remarquable dans la passementerie, une des branches les plus considérables de l'industrie parisienne. Le métier Donzé, pour les articles en perles, et le métier Point de Milan, pour la confection des boutons, complètent l'ensemble des progrès que cette industrie a accomplis de nos jours. Le chiffre de ses affaires ne s'élève pas à moins de 40 millions de francs ; tous les pays d'Europe, l'Amérique, l'Orient sont ses tributaires, et lui envoient chaque année de 9 à 10 millions.

La fabrication des boucles et agrafes, dont les produits atteignent

Digitized by Google

une valeur de 2,500,000, est fort ancienne à Paris, mais elle n'a pris d'importance qu'à partir du moment où le travail mécanique a été substitué au travail manuel par l'introduction des découpoirs, des moutons et des balanciers. Plusieurs essais avaient déjà été tentés, lorsque M. Gingembre, en 1843, inventa une machine fort ingénieuse qui saisit le fil de cuivre, le redresse, le coupe, le double, forme les yeux, replie le crochet, et le pousse sous le marteau qui l'aplatit et le chasse pour faire place à un autre. Depuis lors, les frais de main-d'œuvre ont tellement diminué que le prix de ces articles a baissé de 75 p. 0/0.

Une industrie nouvelle, l'estampage, appliquée d'abord à l'orfévrerie courante et à la bijouterie, a produit une grande célérité et une grande économie; les pièces que l'on fabriquait à la lime coûtaient fort cher et entraînaient beaucoup de déchets; grâce au nouveau procédé, l'opération s'exécute promptement et à peu de frais. L'estampage a reçu encore des applications plus étendues, il est employé avec succès par le bâtiment dans le travail du zinc et du plomb, du cuivre et de la tôle, et il donne des produits d'un fini remarquable. Il est à regretter, toutefois, qu'un goût plus sûr ne préside pas au choix de ces ornements; on oublie trop que le zinc, le cuivre et le plomb ne devant pas recevoir les mêmes applications que l'or et l'argent, exigent un genre de décoration tout différent.

Mais si les machines, grâce à l'esprit inventif de notre siècle, s'adaptent à tant d'usages et remplacent une si grande quantité de bras, n'est-ce pas au détriment de l'ouvrier, auquel une portion du travail qui le fait vivre se trouve ainsi arrachée? Cette objection a été renouvelée bien des fois, et l'expérience y a toujours répondu d'une manière victorieuse. En même temps que la vapeur envahissait les ateliers, il ne faut pas oublier qu'elle transformait aussi les voies de communication et ouvrait à notre industrie de nombreux débouchés. L'exportation des objets fabriqués à Paris s'est considérablement accrue; elle s'élève, d'après l'enquête, à 347,000,000. Dans ce chiffre, les articles essentiellement parisiens sont ceux qui figurent pour la plus large part. Les éventaillistes envoient à l'étranger 88 p. 0/0 de leurs produits, les gantiers 51 p. 0/0, les fabricants de nécessaires 41 p. 0/0, la bijouterie fine, la parfumerie 33 p. 0/0, l'industrie des phares 60 p. 0/0, celle des orgues 52 p. 0/0, les éditeurs d'estampes 25 p. 0/0. Ainsi, la fabrication parisienne a reçu une immense impulsion par suite de la facilité des transports. En outre, la consommation sur place s'est beaucoup augmentée, grâce, non-seulement au bon marché, mais encore à l'affluence toujours plus considérable des étrangers que la vapeur amène par terre et

Digitized by Google

par eau, et pour lesquels on a construit ces immenses et somptueux hôtels, véritables caravansérails de notre civilisation.

Tout s'harmonise dans le grand mouvement industriel auquel nous assistons; la Providence a placé le remède à côté du mal; les mêmes moteurs qui ont communiqué à l'industrie une si grande puissance productive ont eu aussi pour effet de développer la consommation; l'ouvrier s'est vu affranchi des travaux manuels les plus pénibles, et ses conditions d'existence même se sont améliorées. Mais toute transformation amène avec elle une crise douloureuse; les bras que la machine remplace restent quelque temps inoccupés avant de trouver ailleurs un emploi souvent plus profitable. C'est le spectacle que vont nous présenter les machines à coudre, qui atteignent dans leurs moyens d'existence les lutteurs les plus faibles du grand combat industriel, les femmes, dont le sort préoccupe à si juste titre tous les économistes. L'usage, encore nouveau, de ces machines a déjà donné des résultats qui permettent de prévoir le rôle important qu'elles sont appelées à jouer. Dès aujourd'hui, elles servent non-seulement aux tailleurs, aux lingères, aux confectionneuses, on les trouve aussi dans tous les grands ateliers de chaussures, et les guêtres, les corsets, les casquettes, la piqûre des ouvrages de sellerie empruntent également leur secours. Que va devenir la femme en présence de ces machines dont chacune, au dire des fabricants, remplace 12 ouvrières? C'est là, assurément, une concurrence redoutable et presque mortelle; mais on faisait autrefois le même reproche à la vapeur, et cependant le nombre des ouvriers, même dans les industries qui ont eu recours à cette aide puissante, a considérablement augmenté. Tout porte à croire que la machine à coudre produira des effets analogues. Après un moment de souffrance, l'ouvrière, relevée de ce travail d'aiguille qui ne la fait pas vivre, trouvera un meilleur emploi de son intelligence et de son activité. Déjà les femmes, presque seules, sont occupées à conduire ces machines, et leur salaire est de beaucoup supérieur à celui que leur donnait autrefois la couture ou la lingerie. De plus, le bas prix du travail mécanique donnera un nouvel essor à la coquetterie féminine, et dès lors il est permis de prévoir que Paris, plus que toute autre ville, profitera de ce changement. En effet, si les machines sont de tous les pays, l'art et le goût qui les guident pour produire ces gracieux ornements, ces élégantes broderies, le dessin délicat de ces fines piqûres, sont des dons tout parisiens, qui tiennent au sol pour ainsi dire. C'est là surtout ce qu'il faudra développer chez l'ouvrière, car l'intelligence seule peut entrer en lutte avec la machine. Enfin, il est permis d'espérer que la nécessité d'abandonner en partie le travail de couture fera découvrir pour les femmes de nouveaux

Digitized by Google

emplois. Elles pourraient remplacer l'homme avec avantage dans beaucoup de professions; elles conviendraient parfaitement, comme plusieurs expériences l'ont démontré, à celles qui exigent plus d'adresse que de force, telles que la composition typographique, l'horlogerie, la gravure sur bois, la lithographie, etc. L'étude du dessin pourrait aussi les mettre en état d'accomplir des travaux que les hommes se sont jusqu'à présent réservés. Il n'est pas d'esprit sérieux qui ne s'inquiète avec raison de l'insuffisance du salaire des femmes, et c'est un devoir pour chacun de chercher à leur créer de nouvelles ressources. La révolution que les machines à coudre commencent à produire hâtera l'accomplissement d'une réforme si désirable.

La voie est maintenant frayée. La *Société pour l'enseignement professionnel des femmes* a fondé depuis deux ans, au Marais, une école fréquentée aujourd'hui par 200 jeunes filles, qui suivent des classes de divers degrés, et sont réparties dans des ateliers par groupes de professions. Elle projette d'en établir d'autres, particulièrement dans le haut du faubourg Poissonnière et du faubourg Saint-Denis, où le voisinage d'une nombreuse population ouvrière les rendrait d'une grande utilité.

Jusqu'ici, comme on le voit, les découvertes de la science moderne ont été plus profitables que nuisibles à l'ouvrier. L'essor qu'elles ont donné à l'industrie, joint à l'émulation amenée par la liberté du travail, a abaissé considérablement le prix des produits, augmenté la consommation et ajouté au bien-être des masses. Cependant, les classes laborieuses souffrent et se plaignent; les ouvriers délégués à l'Exposition de Londres ont accusé ce malaise et demandé des réformes. C'est que la Révolution de 89, dans sa haine des corporations, a dépassé le but qu'elle voulait atteindre. Elle a sans doute ouvert un vaste champ à l'initiative individuelle, affranchi l'ouvrier; mais, en brisant le faisceau de l'association, qui, tout en le garrottant, le protégeait, elle l'a laissé faible et isolé, sans lien avec ses égaux, sans lien avec le patron, qui l'emploie aujourd'hui, le congédie demain, et n'a pas à s'en inquiéter davantage. De plus, le travailleur, obligé de subvenir, par un labeur incessant, à ses besoins et à ceux de sa famille, s'est vu réduit à accepter les conditions imposées par le capital, car la loi de 1791 avait défendu, de la manière la plus formelle, à tous les membres d'une même profession de se réunir *pour délibérer sur leurs prétendus intérêts communs*. La loi rendue cette année sur les coalitions a fait disparaître une partie de ces inconvénients en permettant aux ouvriers de s'entendre pour la discussion de leur salaire, sous le contrôle et avec l'assentiment de l'autorité. Malgré ces restrictions, dictées par la prudence, la

Digitized by Google

nouvelle loi n'en est pas moins une précieuse conquête pour le principe de la liberté du travail; mais, en augmentant ses droits, il importe d'éclairer l'ouvrier sur l'usage qu'il doit en faire. Dans les provinces, il est en général moins livré à lui-même; mais, dans les grandes villes, exposé à plus de séductions, il n'a pour le soutenir que la force qu'il trouve en lui-même. Il faut donc lui donner la sauvegarde d'une instruction sérieuse, qui l'éclaire et le moralise à la fois. Le gouvernement, les sociétés religieuses et laïques poursuivent ce but avec ardeur. A douze ans, presque tous les enfants d'ouvriers ont appris à lire et à écrire, et leurs jeunes esprits ont reçu les premières notions de la morale; mais que deviendra cette précieuse semence, si on ne la cultive pas? Le bon sens et l'honnêteté native des classes laborieuses suffisent pour les guider dans les circonstances ordinaires; leur conduite est régulière en général, malgré les difficultés de leur position. Toutefois, ce sentiment presque instinctif du devoir est impuissant à les prémunir contre les suggestions de ceux qui cherchent à les tromper. Pour cela, il faudrait que l'ouvrier pût être éclairé sur ses véritables intérêts et guidé par des principes solides et réfléchis. Or, ces principes, les trouve-t-on souvent chez le travailleur? Courbé sous le poids d'un labeur pénible, il ne sait pas détacher ses regards de la terre, il oublie son âme, son intelligence; ses courts moments de repos sont remplis par des plaisirs grossiers; il arrive même souvent qu'il ne possède pas la connaissance complète de son art. L'enquête nous montre que l'apprentissage, toujours plus insuffisant et plus court, ne donne à l'enfant que des notions très imparfaites. Les parents, pressés d'obtenir un salaire, ne songent pas que l'apprenti, devenu ouvrier avant le temps, ne sera jamais qu'un travailleur inhabile. Arrivé à l'âge d'homme, il acquerra difficilement ce qu'une première éducation ne lui a pas donné. La journée d'atelier étant ordinairement de douze heures, restera-t-il toujours, aux ouvriers fatigués, assez d'énergie et de désir de s'instruire pour suivre ces écoles industrielles dont nous avons signalé les bienfaits? Plusieurs en profitent, il est vrai, mais ce n'est encore que l'élite des classes laborieuses. En général, une fois l'apprentissage terminé, toute instruction cesse. Quel est le remède d'un si grand mal, nuisible non-seulement à l'ouvrier, mais encore à l'industrie elle-même? Les sociétés d'apprentissage, que nous voudrions voir plus nombreuses, peuvent beaucoup, par leur influence sur les familles, pour faire comprendre aux parents que l'intérêt de leurs enfants est de sacrifier un faible avantage momentané au profit de leur avenir; elles peuvent aussi veiller à ce que les maîtres s'occupent bien réellement d'instruire leurs apprentis, et ne

Digitized by Google

les laissent pas perdre leur temps dans des travaux étrangers à l'atelier.

L'étude du dessin, l'enseignement industriel sont encore de puissants moyens pour donner au travailleur la somme de connaissances nécessaires aujourd'hui. La France est surtout redevable de sa supériorité au bon goût, au sentiment artistique dont ses produits portent l'empreinte, mais elle ne doit pas s'endormir dans une trompeuse sécurité. La dernière exposition universelle a témoigné des progrès immenses accomplis sous ce rapport dans toute l'Europe et particulièrement en Angleterre. Un musée spécial a été ouvert, des écoles de dessin se sont fondées ; un grand nombre de jeunes gens des deux sexes viennent y étudier les beaux-arts applicables à l'industrie. Si la France veut conserver la première place, il faut donc qu'elle redouble d'efforts. Tout le monde, au reste, comprend la nécessité de répandre l'enseignement du dessin dans les classes ouvrières ; la ville de Paris compte douze écoles de ce genre subventionnées par elle, et dont moitié sont réservées aux femmes. Nous citerons celle de M. Lequien père, qui reçoit environ 250 élèves de quinze à vingt-cinq ans appartenant aux branches d'industries les plus diverses : ciseleurs, bijoutiers, ébénistes, marbriers, peintres sur porcelaine, lithographes, etc., y acquièrent par l'étude de l'antique et de la nature une délicatesse de goût qui leur donne une grande supériorité. L'Ecole impériale de dessin, dirigée avec tant de zèle et de talent par M. Belloc, compte 300 élèves, elle forme à la fois des artistes et des ouvriers, et continue à rendre les plus grands services en contribuant à répandre dans les masses le sentiment du beau, lié d'une manière si étroite au progrès de l'industrie.

Toutefois, ces cours ne sont pas assez généralement répandus pour satisfaire aux besoins de notre époque. Dans les rapports sur l'exposition universelle de 1862, M. le général Morin et M. Tresca, frappés de la nécessité d'étendre l'enseignement industriel, proposent une série d'études spéciales et graduées pour les apprentis. Dans ces écoles, on inculquerait aux élèves les principes élémentaires de géométrie, de mécanique, de physique et de chimie, qui forment comme la base des procédés industriels ; on leur enseignerait encore le dessin linéaire, si utile pour donner à leur travail une précision trop rare aujourd'hui. Ces cours du soir, destinés aux enfants de douze à seize ans, prépareraient les plus intelligents à ceux du second degré, véritables écoles d'arts et métiers, que les savants rapporteurs voudraient voir se multiplier dans toute la France. Nous ne pouvons qu'applaudir à ces sages conseils ; l'attention générale est fixée sur la grave question de l'enseignement professionnel, et

Digitized by Google

les besoins de l'industrie ne tarderont pas à trouver satisfaction, car le projet de loi relatif aux réformes que l'on sollicite est à l'étude depuis plusieurs mois.

Mais qu'on ne l'oublie point, il ne suffit pas d'instruire l'ouvrier, il faut surtout le moraliser; tout autre progrès, sans celui-là, servira peu les intérêts de la société. La tâche est délicate et difficile; le gouvernement ne peut y suffire; c'est une œuvre qui appelle le concours de tous. Les classes aisées ont, à cet égard, de grands devoirs à remplir; un sentiment de défiance les éloigne des travailleurs, dont elles redoutent les sentiments hostiles; trop oublieux des principes de la charité évangélique, nous laissons s'étendre de plus en plus l'intervalle qui nous sépare de la population ouvrière; nous divisons, pour ainsi dire, notre société en deux camps qui s'observent d'un œil ombrageux et jaloux. Rapprochons-nous au contraire; ne nous laissons pas effrayer par l'épouvantail que les révolutions ont fait apparaître à nos yeux, et nous découvrirons chez les travailleurs des sentiments de droiture qui n'ont besoin que d'être fortifiés. Les préventions mutuelles s'affaiblissant, l'homme riche pourra user de l'influence que lui donnent sa fortune, sa position, ses lumières, pour détruire peu à peu chez l'ouvrier l'insouciance religieuse, l'imprévoyance, le goût des plaisirs grossiers, pour lui faire prendre les habitudes d'ordre et d'économie qui lui sont tellement nécessaires. Si cette œuvre n'est pas encore accomplie, les classes aisées ne sont pas exemptes de tout reproche; on ne s'occupe pas assez d'instruire l'ouvrier, de développer en lui l'amour de la famille, de mettre à sa portée des distractions honnêtes et utiles. Sa journée, le dimanche, est bien souvent remplie par le travail, et si on lui donne un moment de loisir, c'est à l'heure où les églises et les musées viennent de se fermer, quand étincellent les lumières de l'estaminet, et que résonne l'archet du bal des barrières. C'est là un fait déplorable, car, sans le repos du dimanche, la vie religieuse s'éteint et avec elle la meilleure sauvegarde du foyer domestique. Nous le répétons, cette œuvre de la moralisation des ouvriers exige les efforts de tous; que chacun, dans sa sphère humble ou élevée, cherche à exercer autour de lui cette action bienfaisante et l'on aura fait un grand pas vers la solution du problème redoutable du paupérisme. Alors l'accroissement continu de la population ouvrière à Paris cessera d'être un péril et un sujet d'effroi; on renoncera, pour y remédier, à des moyens dont le moindre inconvénient est leur insuffisance. Ce mouvement d'agglomération qui entraîne les travailleurs vers les grandes capitales est le résultat inévitable de la prospérité de l'industrie, de l'établissement des chemins de fer et de la transformation des villes qui en est la conséquence. Le fabricant vient chercher à Paris

Digitized by Google

des débouchés plus nombreux, des ouvriers plus habiles que partout ailleurs. L'ouvrier, à son tour, par suite de la grande diversité du travail, compte y trouver de l'emploi pour tous les membres de sa famille.

C'est en vain que l'on voudrait combattre cette tendance; amenée par la force des choses, elle existe, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe; Londres, Vienne, Berlin, Saint-Pétersbourg, présentent un spectacle analogue; partout, la réunion de la science et de la fortune, les habitudes d'une vie élégante font affluer l'industrie vers les villes. On a proposé d'éloigner les grands établissements métallurgiques, les ateliers de chemins de fer, les manufactures de tabac, etc. Supposons que l'on retire ainsi 20 ou 30,000 ouvriers, ce ne sera qu'une bien faible diminution comparée au chiffre total de 550,000 personnes, qui représente à Paris la classe laborieuse, car, aux 400,000 ouvriers dont nous avons parlé au commencement de cette étude, il faut joindre 26,000 façonniers, 62,000 petits fabricants qui travaillent seuls ou n'emploient qu'un aide, 45,000 ouvriers attachés aux établissements publics et 25,000 apprentis. L'accroissement de la population industrielle est donc un fait dont il faut prendre son parti, car on ne saurait éloigner de Paris les professions qui ont rapport à l'alimentation, au bâtiment, à l'ameublement, au vêtement, non plus que ces mille petites industries qui ont besoin de vivre à côté de leur clientèle et de s'inspirer de ce voisinage. Le seul remède au danger que peut présenter une telle agglomération d'ouvriers se trouve, comme nous avons essayé de le démontrer, dans la moralisation des classes laborieuses, jointe à l'amélioration de leur condition matérielle. L'immense développement de l'industrie parisienne, dégagé ainsi du péril, ne servira qu'à augmenter la prospérité et la richesse de notre pays, et contribuera à conserver à la France son rang dans le monde. En effet, Paris est le foyer où s'alimente le génie de la production nationale; toutes les fabriques de province qui travaillent pour lui semblent animées d'une vie nouvelle; les procédés se perfectionnent, le goût s'épure, car il faut plaire à cet acheteur parisien si délicat et si difficile, si fin appréciateur du beau en toutes choses. C'est à Paris que le goût tient sa cour souveraine, et l'on ne peut être assuré du succès d'une mode ou d'une invention nouvelle, si elle n'a pas reçu la sanction de ce juge tout-puissant, admirablement placé pour recueillir les témoignages de la satisfaction ou du mécontentement du public.

Chaque pays a son aptitude particulière. Le nord se porte vers les industries que l'on peut appeler scientifiques, un climat rigoureux refoule l'homme en lui-même et dispose son esprit aux sérieuses études; les machines de toutes sortes, les arts de précision acquièrent

Digitized by Google

dans ces contrées une perfection remarquable. Le midi, au contraire, inspiré par la vue d'une nature splendide, préfère les industries qui touchent le plus à l'art. Il excelle dans les mosaïques, les ouvrages en albâtre et en serpentine, les marbres sculptés, le travail des pierres précieuses. La France doit à son heureuse position de réunir ces qualités si différentes, dont Paris est l'expression la plus parfaite. Aucun genre de fabrication ne lui est étranger; ses établissements métallurgiques rivalisent avec ceux de l'Angleterre, tandis qu'un profond sentiment artistique anime ses moindres productions et leur donne ces formes élégantes, ces riches dessins qui les font rechercher dans le monde entier. A Paris, c'est l'art, plutôt que la valeur intrinsèque, qui fait le prix d'un objet, et à Londres, au contraire, on s'attache principalement au confortable et au solide; ainsi, pour ne parler que de l'orfévrerie, les Anglais ne craignent aucune concurrence quand il s'agit de fabriquer un service de table d'un usage courant, dont chaque pièce est merveilleusement adaptée à sa destination. Mais le sentiment des proportions et celui de l'harmonie sont presque toujours étrangers à leur orfévrerie artistique. Lourdes et massives, leurs œuvres sont surtout remarquables par l'abondance du métal; on y reconnaît un peuple chez lequel se trouvent à la fois les plus grandes fortunes nobiliaires et industrielles. A Paris, cette industrie ne dispose pas de grands capitaux, mais nos fabricants y suppléent par le travail, l'intelligence et le goût. Une clientèle, composée de tout ce que l'art, la noblesse et la science renferment de plus distingué, épure sans cesse leur goût, réveille en eux l'amour du beau, et tel est le secret de cette supériorité qui donne à nos produits une valeur bien préférable à celle qu'ils pourraient tirer de la richesse de la matière.

Ce même sentiment artistique, appliqué à toutes les œuvres de notre fabrication, imprime aux articles de Paris, ce caractère de distinction et souvent d'élégance qui leur assure partout la première place. Sans doute, une grande part de ce mérite appartient au fabricant qui conçoit et dirige; mais l'honneur doit en revenir aussi à l'ouvrier qui exécute avec intelligence. Malgré l'intervention de plus en plus grande des machines, il reste toujours un vaste champ où se developpent l'originalité, la personnalité de l'ouvrier parisien. Il est donc d'une grande importance, dans l'intérêt même de notre industrie, de l'instruire et de perfectionner son goût, afin qu'il garde sa supériorité devant les progrès des nations rivales.

Nous avons vu l'essor rapide que l'industrie a pris depuis soixante ans, grâce aux découvertes de la science moderne. Etouffée d'abord par l'invasion de la barbarie, puis réfugiée sous le toit des monastères, elle eut besoin, pour prendre une vie nouvelle, de recevoir

Digitized by Google

par les croisades l'influence de l'Orient. Plus tard, la Renaissance marqua une nouvelle phase de son existence, mais, comprimée sous l'étreinte des corporations, elle attendait de la liberté du travail l'impulsion féconde qui devait en faire une des grandes puissances de notre époque. Aujourd'hui, c'est aux conquêtes pacifiques de l'industrie, et non plus à la guerre, que les nations doivent demander un rang élevé dans le monde. Le génie souple de la France se prête à cette transformation ; la première par les armes, elle a su recueillir encore dans les expositions universelles une riche moisson de lauriers. Mais la victoire engendre souvent un excès de confiance funeste aux vainqueurs ; l'histoire nous montre des nations, telles que l'Italie et l'Espagne, qui, durant de longues années, ont aussi tenu le sceptre de l'industrie, et qui, demeurant stationnaires, l'ont vu passer en d'autres mains. Notre pays, depuis bien des siècles, garde sa supériorité sur le champ de bataille ; nul effort n'a pu la lui ravir ; c'est à nous de conserver, dans une autre sphère d'activité, l'héritage d'honneur que nos pères nous ont transmis. Toute l'Europe rivalise d'ardeur pour nous disputer la première place ; ne négligeons donc rien afin de former, par une solide éducation professionnelle, les soldats de la nouvelle lutte.

Mais si le développement de l'industrie importe à notre grandeur et à notre avenir, le sort de l'ouvrier ne mérite pas moins d'attirer notre attention. Diminuer les souffrances et le danger du chômage, favoriser la liberté du travail, moraliser les classes laborieuses en leur inspirant l'amour du foyer domestique, et en leur donnant des habitudes d'ordre et d'économie, tels sont les moyens les plus efficaces pour améliorer la condition des classes laborieuses. Travaillons tous, selon notre pouvoir, à accomplir cette œuvre, et Paris, prospère et tranquille, pourra suivre le cours de ses grandes destinées.

EMILE JONVEAUX.

Digitized by Google

POÉSIES

MER ET CIEL

A AUGUSTE BARBIER

Si longtemps que la mer, furieuse et déserte,
Puisse, à travers l'effroi de l'immensité verte,
Pousser la course des grands mâts,
Je sais qu'elle est bornée, et qu'un pied dans les fleuves,
Là-bas, mille cités, ceignant leurs robes neuves,
Aux matelots ouvrent les bras.

Les savants ont pesé la masse de ses ondes,
Le pilote aujourd'hui peut y perdre ses sondes,
Demain il touchera le fond :
Partout le roc est dur ; partout l'algue livide
Roulera les vaincus de l'orage homicide
Dans un linceul sûr et profond.

La mer n'étonne plus le vol de ma pensée ;
J'entreprends en chantant la longue traversée,
Comme un oiseau qui voit le bord ;
Ces gouffres mugissants n'ont rien qui me confonde,
Puisqu'aux deux bouts la terre, immobile et féconde,
En m'attendant rit et s'endort.

Peuples des jours anciens, ô races ignorantes,
Quand vous tombiez, le cœur déchiré d'épouvantes,
A genoux devant les flots bleus,
L'espace était splendide, il n'avait pas de bornes,
Vos terreurs, pour combler ces solitudes mornes,
Accumulaient en vain les Dieux !

Digitized by Google

L'homme a grandi ; ses bras étreignent la Nature :
La vierge formidable a perdu sa ceinture,
Ils s'aiment sans honte et sans peurs.
Newton a soulevé les vagues étonnées,
Et Colomb, d'un seul coup des rames obstinées,
A chassé nos rêves ailleurs.

La mer, la grande mer, désormais trop petite,
Ne peut plus contenir l'âme ardente qu'irrite
Tout obstacle et toute prison ;
Le vent joyeux et fort où se meuvent nos ailes
Monte ; il ne souffle plus qu'aux plaines éternelles
Des firmaments sans horizons.

En haut ! en haut ! Les cieux restent libres encore.
Nul n'a trempé sa lèvre aux sources de l'aurore ;
Les astres, chargés d'océans,
Ne sont qu'une poussière, en désordre amassée,
Sur la route éclatante où la libre pensée
S'enfonce par essors géants.

L'espérance est partie au fond des blanches nues,
L'extase et la terreur des choses inconnues
N'habitent plus dans notre jour ;
Mais d'étoile en étoile on peut toujours poursuivre
Ces spectres fugitifs dont l'ombre nous fait vivre,
Le Bonheur, la Vertu, l'Amour.

En haut ! en haut ! Là dort cette sainte planète
Où les Dieux fatigués que le monde rejette
Trouvent un exil respecté,
Où les beaux Immortels, nourriciers de l'Hellade,
Accueillent les vieux Saints, dont l'œil doux et malade
Leur enseigne la charité.

Océan, Océan, à ces pays sublimes
Oses-tu mesurer tes risibles abîmes,
Qu'en riant fouettent nos vaisseaux ?
Roi captif, pleure en paix dans ta prison glacée :
L'effroi de l'infini, la divine pensée,
Ont déserté tes belles eaux.

Digitized by Google

Mes yeux inassouvis, fatigués par tes grèves,
Dans les trous de mon toit voient flotter plus de rêves
Qu'en ton étroite immensité ;
Le Ciel universel enveloppe le monde ;
Le Ciel seul ouvre à l'âme une route profonde
Vers l'insondable Eternité !

L'INCONSOLABLE

Aux antres profonds de la Crète,
Quand Zeus, sur le sein inquiet
De Néda, la nymphe discrète,
Tout à coup dans l'ombre criait,

Les Curètes, les Corybantes,
Afin d'étouffer ses sanglots,
Secouaient dans leurs mains vibrantes
Lourds boucliers, longs javelots ;

Et moi, quand j'entends dans mon âme
S'éveiller ce funeste amour,
Je saisis ma lyre à mon tour,
Ma lyre et son archet de flamme.

Comme la ronde aux bonds sans frein,
Je m'élance, je tourne et danse,
Des pieds et des poings en cadence
Frappant le sol, frappant l'airain.

De droite et de gauche, mes rimes
Entrechoquent leur vol hardi ;
Je ris de mes folles escrimes,
Je tombe ivre, pâle, étourdi.

Mais dans la caverne sonore
Grossit toujours le cri lointain :
Il pleure, il pleure, il pleure encore,
L'enfant stupide au sang divin !

Digitized by Google

Mon bras est las, ma voix cassée ;
Le bruit ne s'en peut plus couvrir.
Crie, ô passion insensée,
Tu mourras si tu dois mourir !

SOUVENIR ANTIQUE

Quand sur l'Ida fleuri, lente et la gorge nue,
De frissons amoureux chargeant l'air matinal,
Cypris quittait, au bruit des sources de cristal,
Son char tout ruisselant des larmes de la nue,
Parfois, devant le seuil de l'antre calme et frais
Où, sa flûte à ses pieds, sommeillait son Anchise,
Dans le gazon touffu perdant ses pas muets,
La mère du sourire hésitait, indécise,
Et, regardant longtemps son amant sommeiller,
L'admirait, l'adorait, n'osait pas l'éveiller.
La lumière mouvante allumait le visage
Du beau pâtre allongé dans les lis paresseux ;
Comme un chêne puissant baigné dans son feuillage,
Son front mâle éclatait parmi ses lourds cheveux,
Tandis qu'elle, sentant sa gorge impatiente
Se gonfler comme un fruit doré qui veut mûrir,
Alentour à longs flots répandant le désir,
Jetait en chauds baisers l'amour qui la tourmente
Aux roses des buissons prêtes à s'entr'ouvrir.
Et les fleurs, dans leur rêve en sursaut réveillées,
Frémissantes, riaient sur les tiges mouillées,
Aspiraient les parfums de ce souffle embrasé,
Et tour à tour, ouvrant leurs bouches purpurines,
Rendaient, rendaient cent fois à ces lèvres divines
L'enivrante douceur de l'immortel baiser.

GEORGES LAFENESTRE.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Souvenirs d'Histoire contemporaine. — Episodes militaires et politiques, par le baron DE BOURGOING, sénateur, ancien ambassadeur en Espagne, etc. Paris, Dentu. 1864.

M. le baron de Bourgoing est mort au moment où nous venions d'écrire ces pages consacrées aux *Souvenirs* de sa longue et honorable carrière ; en les publiant aujourd'hui, nous n'y voulons rien changer : elles étaient un témoignage de notre estime pour l'homme excellent, le diplomate considérable qui, représentant de la France en plus d'une circonstance délicate et décisive, fut toujours trouvé égal à son mandat ; elles seront un hommage à sa mémoire.

« Je ne suis pas un homme célèbre, pas même un homme connu, dit modestement l'auteur de ce livre si curieux et si remarquable. Et cependant j'ai à raconter quelques faits d'une grande importance. Ma vie a été militaire et politique : les fonctions diplomatiques qui me furent successivement confiées dans toutes les régions du continent ont parfois, à deux reprises surtout, placé entre mes mains la responsabilité des questions de paix ou de guerre européenne. »

Destiné dès l'enfance à la carrière diplomatique, que son père suivait avec honneur depuis l'époque du ministère Choiseul, le jeune de Bourgoing, à peine âgé de neuf ans, était en pension à Copenhague, dans l'hiver de 1801. Son père, nommé ministre en Suède, jugea que l'éducation de son fils souffrirait d'un nouveau déplacement et le laissa à Copenhague, le recommandant à la sollicitude du nouveau ministre de France, Macdonald, qui devint plus tard le beau-frère du jeune de Bourgoing. Celui-ci était un peu le pupille de tout le corps diplomatique. Le dimanche, « si le ministre de France était à la campagne et le ministre d'Autriche en voyage, je me rendais avec assurance chez le ministre de Suède, d'Espagne ou de Hollande, et je faisais parfois le tour de l'Europe avant de trouver mon couvert mis. » Pendant son séjour dans cette ville, où il devait revenir plus tard comme agent diplomatique, Paul de Bourgoing assista à la première attaque de la flotte anglaise. Toute la pension était groupée autour de quelques lunettes d'approche sur une hauteur hors de

Digitized by Google

la portée des boulets. Un grand nombre de ces pauvres enfants, ayant leurs pères à bord des vaisseaux danois embossés dans la rade, sanglottaient à l'aspect de ce combat, qui en laissa plusieurs orphelins. Leurs petits-enfants devaient, soixante ans plus tard, retrouver ces cruelles émotions.

Paul de Bourgoing suivit, en 1808, son père en Pologne. Les détails qu'il donne sur l'aspect de la société polonaise à cette époque, sur le frémissement enthousiaste et joyeux de cette nation renaissante, concordent parfaitement avec ceux qu'on a pu lire ici même dans les intéressants *Souvenirs* de M. le baron Bignon, l'un des successeurs de M. Bourgoing père dans les fonctions de ministre de France à Varsovie. « A cette époque, on se trouvait déplacé parmi ses contemporains lorsqu'on ne portait pas comme eux le fusil ou l'épée. » Le jeune de Bourgoing sentit donc chanceler quelque peu sa vocation diplomatique, et prit, pour un temps du moins, la carrière des armes, que suivait déjà son frère aîné. Il entra à Saint-Cyr en 1809, et en sortit, deux ans après, sous-lieutenant dans la jeune garde, qu'on organisait à la hâte en vue de la terrible campagne du Nord. Il prit part à la formation si prompte de cette jeune milice que l'hiver de 1812 allait détruire, hélas! plus promptement encore. Paul de Bourgoing était un des sous-lieutenants adjudants-majors chargés du dénombrement et du classement des conscrits. « Ayez soin, leur disait le colonel Hennequin, de ne pas laisser ensemble dans cette répartition un trop grand nombre d'hommes du même pays..... Mêlez tous ces bons jeunes gens à peu près comme vous mêleriez un jeu de cartes. » Paul de Bourgoing reçut mission spéciale de choisir parmi eux « les douze hommes qui lui paraîtraient les plus barbus ou les plus aptes à le devenir. Provençaux, Gascons et Toscans, dit-il, me fournirent bientôt douze beaux sapeurs *en espérance*..... Rien ne peut donner une idée de l'enthousiasme avec lequel la jeunesse se préparait à cette lointaine expédition. Les conscrits partaient avec joie; beaucoup d'engagements volontaires grossissaient même les rangs de l'innombrable armée. « Quel dom- » mage, disaient mes camarades sous-lieutenants, que nous arrivions si tard, après tant de belles victoires, à la fin de tout! — Rassurez-vous, nous répondait notre brave capitaine Théry, de la vieille garde, rassurez-vous, nous ne sommes pas au bout, l'Empereur nous donnera de la besogne, *il y en aura pour tout le monde!* » Prédiction bientôt et cruellement vérifiée. L'éducation polyglotte du jeune sous-lieutenant lui fut d'un grand secours au début de sa carrière militaire. Détaché à l'état-major de la division de réserve du général Delaborde, il ne put, à son grand regret, prendre part aux furieuses mêlées du commencement de la campagne, et vit, dans toute leur horreur, les champs de bataille de Smolensk et de la Moskowa, couverts de cadavres à peine refroidis. Il fut logé à Moscou, dans les palais même de Rostopchine, et remarqua que les mougiks chargés d'allumer les poêles, « en retiraient tout un assortiment de petits barils de bois remplis de matières incendiaires. » C'est un témoignage de plus, et d'une gravité incontestable, en faveur de la version historique, désormais irrévocablement accréditée qui, en dépit des dénégations de Rostopchine, lui impute l'incendie de Moscou.

Digitized by Google

Les chapitres consacrés à la fatale retraite offrent cet intérêt lugubre qu'on est sûr de retrouver dans tous les récits des témoins oculaires de cette catastrophe. Dans diverses rencontres, et notamment à Krasnoe, Paul de Bourgoing avait payé vaillamment de sa personne. Aguerri contre le froid dès l'enfance, il supporta mieux que bien d'autres cette terrible épreuve. et atteignit enfin la frontière prussienne avec son régiment, réduit à une trentaine d'hommes ! Bien des années après, retournant en Russie comme agent diplomatique, il revit avec une émotion indicible cette voie douloureuse de la grande armée française. Au récit de ses impressions personnelles, M. de Bourgoing a joint un document historique d'une haute importance, la relation du comte Wonsowicz, qui accompagna Napoléon depuis Smorgoni jusqu'à Paris. Dans la première et terrible nuit de ce périlleux voyage, Napoléon était escorté de cent lanciers de sa garde polonaise. Le froid en fit périr soixante-quatre en moins de douze heures, dans le trajet d'Osrmiana à Rowuspole. Cette nation infortunée ne recueillera-t-elle donc jamais le fruit de tant d'actes d'héroïque dévouement à notre cause ? La France, qui n'était pas trop loin jadis pour se faire aider par elle, sera-t-elle toujours trop loin pour la secourir.

M. de Bourgoing était trop épuisé pour prendre part aux premiers combats de 1813, mais nous le retrouvons dans la seconde partie de la campagne, lieutenant, puis capitaine et aide de camp du brave et loyal chef de la jeune garde, le duc de Trévise. La bataille de Dresde lui rappelle un souvenir intime, gracieux intermède parmi tant de scènes terribles. C'était au moment où Napoléon et sa garde arrivaient enfin au secours de Dresde, près de succomber sous l'effort des trois armées alliées. « J'étais à cheval dans la Ziegelstrasse, à droite de mon régiment, et me trouvais ainsi à la hauteur d'un premier étage peu élevé, où gémissait toute une pacifique famille saxonne. Je leur dis en allemand : « Ne crai- » gnez plus rien ; nous allons sortir dans un instant, et nous vous aurons » bientôt délivrés. » La mère, tenant à la main sa plus jeune fille, s'approcha alors de la croisée et la conversation s'engagea. Elle me demanda ce qui allait arriver ; si nous laisserions prendre la ville ; je la rassurai de mon mieux. En ce moment, nous reçûmes l'ordre de marcher pour entrer en ligne. « Dans dix minutes, madame, dis-je alors, je vais me » trouver en moins aimable compagnie. Si j'en reviens, je vous demande » la permission de revenir continuer notre connaissance. — Nous comp- » tons sur votre promesse, me répondit-on ; nous vous croirions mort si » vous ne reveniez pas. — Oui, oui, revenez ! dirent les enfants. Que Dieu » vous protége ! »

Dieu protégeait les jours du jeune capitaine, mais non la cause pour laquelle il combattit fidèlement jusqu'à la dernière heure. Après Dresde, nous le retrouvons à Leipzig, à Hanau ; puis, dans la campagne de 1814, à la Fère-Champenoise, sous les murs de Paris, à Essonne enfin. Témoin de la défection qui allait exercer une influence si décisive sur les événements, il court à Mennecy en avertir le duc de Trévise, et repart immédiatement à franc étrier pour Fontainebleau, où Mortier, loyal jusqu'au bout, l'envoie rendre compte de l'événement à l'Empereur, et « l'assurer

Digitized by Google

du dévouement absolu de la jeune garde, et de la fidélité inébranlable de son chef. » D'autres officiers apportèrent bientôt, de leur côté, des nouvelles d'Essonne, mais le calcul des heures et des distances, les paroles même de l'Empereur prouvent que M. de Bourgoing fut le premier de ces messagers de malheur. Ce passage des *Souvenirs* est une vraie page d'histoire. « J'étais à Fontainebleau vers six heures et demie du matin. Je mis pied à terre au bas du grand escalier extérieur. Tout le monde m'entourait pour avoir des nouvelles de Paris ; je n'en donnai aucune. Je demandai à voir l'Empereur. Il venait de sortir de ses appartements, et se trouvait avec le prince de Neufchâtel dans la galerie de Diane. Lorsqu'on annonça un aide de camp du duc de Trévise, l'Empereur, qui était à une certaine distance de l'entrée, vint à moi avec le plus vif empressement. « Qu'y a-t-il de nouveau? s'écria-t-il quand il fut à dix pas de moi. — Sire, » je suis chargé d'un bien triste message. — Au fait! point de préam- » bule! — Le 6me corps vient de quitter la cause de Votre Majesté..... » L'Empereur me saisit l'avant-bras et me serrant avec force : « C'est une » nouvelle affreuse que vous me donnez là, jeune homme. En êtes-vous » bien sûr? — Sire, j'étais moi-même cette nuit à Essonne. — Les troupes » savaient-elles où on les conduisait? — Non, sans doute; suivant leur » coutume, elles ont obéi en silence. — Oh! il faut tromper mes soldats » pour me les enlever..... » L'Empereur reçut avec émotion, mais sans surprise, la nouvelle assurance de la fidélité du duc de Trévise. « Je le » reconnais bien là, dit-il. Et ses troupes et ma jeune garde pensent-elles » aussi à m'abandonner? — Sire, la jeune garde est prête à mourir pour » vous. » L'Empereur se plaça alors tout près de moi, me regarda en face, et, par un caprice gracieusement amical, passa la main sous les franges de mon épaulette. « Ah oui, dit-il, en se tournant vers Berthier, les jeunes » gens, ce ne sont pas ceux-là qui m'abandonneront. — Allez, mon ami ; » dites à votre brave maréchal que je compte sur lui, que je le remercie » de sa fidélité, et que j'ai toute confiance dans ses troupes, qu'il se tienne » prêt, qu'il se garde..... Au reste, dites-lui que nous ne nous battrons » plus. On veut me perdre par des intrigues. »

Les bornes de cet article ne nous permettent pas, malheureusement, de suivre M. de Bourgoing dans les péripéties de sa carrière diplomatique commencée à l'époque de la Restauration. On y trouve pourtant bien des pages intéressantes ; par exemple, ses conférences avec l'empereur Nicolas lors de la révolution de Juillet et de l'insurrection polonaise de 1831, sont des documents historiques d'une haute portée. On ne saurait douter que le maintien de la paix européenne n'ait été dû en partie, à cette époque, au courageux sang-froid de notre ministre, qui osa évoquer en face du czar irrité les souvenirs de 1792, et lui affirmer qu'en présence d'une coalition nouvelle, la France se lèverait avec un ensemble plus formidable encore ; que, chez les plus zélés royalistes même « l'horreur de l'invasion étrangère dominerait tout ; que tous les partis, oubliant leurs divisions, feraient cause commune pour défendre la France. »

Par ses services militaires et diplomatiques, M. de Bourgoing, le digne

Digitized by Google

beau-frère de l'illustre Macdonald, justifiait pleinement la considération qui l'entourait. Bien près de sa fin, il a acquis un nouveau titre à la reconnaissance publique, en racontant, dans un livre plein d'une animation encore juvénile, les grands événements dont il a été le témoin, et dans lesquels il a joué un rôle parfois important, honorable toujours.

Bon ERNOUF.

La seconde Vie, par X.-B. SAINTINE. Paris, Hachette.

Il y a, pour expliquer les songes, des manuels où il est dit que « rêver pigeon est signe d'un mariage prochain. » Rêver que l'on est ministre « prédit que l'on ne sera jamais qu'un simple et médiocre employé. » Cependant, Joseph, fils de Jacob, rêva que le soleil et la lune, entourés de onze étoiles, l'adoraient, et il devint gouverneur de l'Egypte : l'outrecuidance de son rêve n'avait pas nui à son avancement. Il peut donc, en matière de songes, exister des interprétations contradictoires qui ne laissent pas d'être embarrassantes. Restera-t-on toujours un simple et médiocre employé ? Sera-t-on gouverneur ? Telle est la perplexité où se trouvent ceux qui cherchent dans leurs rêves la révélation de l'avenir. Il est plus sage de raisonner comme M. Saintine et de ne voir dans les songes qu'une conséquence du passé, un résultat et non une cause. Alors les explications deviennent faciles, le rêve n'est plus que la réalité. Si vous rêvez par exemple que vous faites une ascension sur la Jungfrau, n'allez pas en conclure, avec le manuel, que vous parviendrez à un « poste élevé. » Déduisez plutôt cette chose toute simple : que votre rêve est la suite de vos lectures et de vos préoccupations, que vous avez lu et relu le *Guide-Richard* ou le *Guide-Joanne*, que vous avez été travaillé du projet de faire un jour en personne cette ascension que vous avez tant de fois faite en imagination. Il n'y a là aucun présage, il n'y a qu'une fonction naturelle. Le cerveau tout imprégné de ces idées d'ascension, les rayonne pendant la nuit : ce dégagement est le rêve. Tout est purement matériel dans le beau royaume de l'illusion. La droguerie même intervient en cette affaire, et crée les plus brillantes chimères : ce n'est plus une porte de corne ou d'ivoire qui s'ouvre devant les légères cohortes des songes, c'est du seuil de l'apothicaire que s'élancent tous ces enchanteurs. La mandragore, l'opium, la jusquiame ! Voilà les meilleurs collaborateurs de Morphée. La jusquiame qui apporte avec elle la berlue-danaë, c'est-à-dire de l'or partout. Toutes ces splendeurs ne sont qu'un simple cas d'empoisonnement que deux grains d'émétique ne tardent pas à dissiper. Ici, nous sommes en pleine médecine, mais tous les poisons ne s'avalent pas dans une coupe. Les chagrins de la vie, les douleurs, sont de puissants *hatchis* qui, pour ne pas s'absorber par l'estomac, n'envoient pas moins jusqu'au cerveau d'opaques bouffées pleines d'affreux cauchemars. M. Saintine se plaît à ces phénomènes du rêve qu'il appelle la *seconde vie*, malgré certaine contradiction qui apparaît tout d'abord entre sa théorie et son étiquette. Le manuel de l'explication des songes est plus

Digitized by Google

logique en ce cas : il admet et explique une vie surnaturelle, qui est bien en effet une seconde vie. Chez M. Saintine, il n'y a rien de pareil, rien de surnaturel, rien de premier, rien de second. Tout marche ensemble, la névrose et le rêve. Que l'ébranlement nerveux soit causé par un poison liquide, qu'il provienne d'une noire et mélancolique prédisposition, c'est toujours à la *bête* qu'il faut en revenir ; elle seule est en cause et l'on ne peut pas admettre qu'elle ait vécu un seul instant séparée de son rêve. Ce serait le contenu sans le contenant, la flamme sans le feu ; M. Saintine a donc raison contre son titre, et je dirai même contre son système. En effet, chacun des récits de son volume tend à expliquer les rêves par la raison, par la science, par des arguments puisés dans la vie ordinaire et matérielle, et le système dont il dit peu de chose, il est vrai, serait d'exposer la probabilité de deux vies concurrentes et indépendantes. Mais il ne faut pas s'arrêter à cette légère querelle, il faut lire le livre. Des innombrables rêves qui peuvent germer et grandir dans une cervelle humaine, M. Saintine en a décrit seulement une quarantaine. C'est peu comme énumération, mais c'est assez comme échantillon de science récréative. Tout cela se lit facilement et sans fatiguer l'esprit. Les cauchemars sont anodins et témoignent chez l'auteur d'un bon estomac. Les autres rêves sont calmes, ce sont les hôtes des bonnes nuits. Ce domaine du rêve ou Poë a fait de si farouches excursions, est parcouru au petit trot par M. Saintine. Il y a loin d'Attila au roi d'Yvetot, il est vrai, mais l'un frappe l'imagination et l'autre la récrée.

On connaît M. Saintine. Sa forme est élégante, quoique un peu molle. Son style est facile, mais sans grande précision. Il y a chez lui quelque chose de lâché, mais toujours d'un excellent ton. Il rappelle l'Ermite de la Chaussée d'Antin ; il en a parfois la douce ironie, et cette malice en cheveux blancs, un peu disparue de nos jours, mais qui se retrouve dans les chroniques de M. de Jouy. Lisez, par exemple, l'*Histoire de mes funérailles*, et vous aurez un spécimen de cette bonhomie humoristique, franco-anglaise en quelque sorte, puisqu'elle relie Sterne à de Maistre. Dans ces quelques pages, M. Saintine philosophe très agréablement sur les destinées de l'homme de lettres mort, sur ses chances à la fosse commune, sur ses droits au monument par souscription nationale. Il pèse les probabilités, se met en scène lui-même, et s'exécute avec une modestie exagérée. Il y a des enterrements de plusieurs classes, et l'on ne passe pas aussi brusquement du monument funéraire à la simple croix de bois peint.

LOUIS LIÉVIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 août 1864.

Lord Palmerston est infatigable; qu'on inaugure un chemin de fer ou qu'on lance un navire, qu'on pose la première pierre d'un édifice public ou qu'on décerne des prix aux vainqueurs d'un steeple-chase, chaque cérémonie, chaque fête le trouve prêt à prononcer une de ces harangues spirituelles et familières auxquelles il doit la meilleure partie de sa popularité. Il y a trois semaines à peine, il était à Bradford, exposant, à propos de la construction d'une nouvelle gare, les principes de sa politique, et prouvant aux manufacturiers qui l'écoutaient que leurs intérêts avaient toujours été le principal souci du ministère ; mardi dernier, nous l'avons retrouvé aux courses de Tiverton, reprenant le même thème avec des développements nouveaux, et recueillant sa moisson accoutumée d'applaudissements et de bravos. Ces petits triomphes plaisent infiniment au noble vicomte, et, pour se les assurer, il n'épargne rien. Que d'esprit, que d'adresse, que de séductions il déploie! comme il s'insinue habilement dans les bonnes grâces de ses auditeurs. Il les charme par son aimable et facile éloquence; il les captive par ses vives et amusantes saillies; il les éblouit en leur retraçant sans cesse l'agréable tableau de leur propre opulence; il flatte leur orgueil national en faisant défiler sous leurs yeux les armées et les flottes de l'Angleterre ; il caresse leur amour-propre personnel en les associant à son administration et en partageant généreusement avec eux l'honneur, comme la responsabilité de ses actes; ce n'est pas encore assez : il exploite à son profit les sentiments de famille; il met de son parti les faiblesses du sang : « Que vos enfants sont forts! dit-il à ses électeurs; qu'ils ont bonne mine et qu'ils semblent bien élevés! Que vos filles sont jolies, et qu'on a raison de dire que l'air de Tiverton est particulièrement favorable au beau sexe! » Faut-il s'étonner, après cela, si les honnêtes marchands de drap, si les bons fabricants de droguet, qui viennent de dîner avec le premier ministre, applaudissent à deux mains, sans se demander si la politique de leur illustre convive a toujours été irréprochable, et s'il n'y aurait rien à répliquer au beau discours qu'ils viennent d'entendre? Mais lord Palmerston aurait peut-être dû songer que, lorsqu'un homme d'Etat aussi éminent ouvre la bouche, le monde entier écoute, et que les arguments qui paraissaient si victorieux aux braves bourgeois de Tiverton pourraient sembler faibles à des audi-

Digitized by Google

teurs moins bénévoles. A qui, par exemple, espère-t-il persuader que, lors même que l'Angleterre eût été résolue à secourir le Danemark, elle n'eût pu le faire efficacement, et que la saison où ont éclaté les hostilités aurait nécessairement paralysé sa bonne volonté? La Baltique, il est vrai, était fermée par les glaces, mais le printemps approchait, mais la mer du Nord, mais l'Adriatique étaient ouvertes. La Grande-Bretagne ne possède point d'armée de terre comparable aux innombrables légions de la Prusse et de l'Autriche, mais n'est-il pas hors de doute qu'il eût suffi d'un corps de 25,000 Anglais, soutenu par 100,000 Danois et Suédois, et protégé sur ses deux ailes par une flotte formidable pour défendre le Dannewirke, sinon indéfiniment, du moins assez longtemps pour décourager les puissances allemandes, et les faire renoncer à une victoire trop coûteuse? Lord Palmerston, du reste, oublie qu'on ne lui a pas précisément reproché de n'avoir point fait la guerre, mais d'avoir laissé croire qu'il la ferait, et que la principale accusation qui a été portée contre lui par ses adversaires, et celle, par conséquent, dont il devrait avant tout se justifier, c'est d'avoir fait concevoir au Danemark une espérance qui ne pouvait point se réaliser. A-t-il du moins expliqué d'une manière satisfaisante son attitude vis-à-vis des deux autres grandes questions du moment, vis-à-vis de la question américaine et de la question polonaise? Quant à la première, il s'est félicité hautement de ne s'en être point mêlé et de n'avoir rien tenté pour réconcilier les belligérants; il a affirmé qu'il avait, par cette prudente conduite, épargné à son pays les calamités de la guerre et sauvé la paix du monde, et les électeurs de Tiverton ont applaudi, comme si l'argumentation du noble lord eût été irréfutable et que les puissances européennes n'eussent pu offrir leur médiation sans courir le risque d'être engagées à leur tour dans la querelle. Il a soutenu que toute intervention étrangère aurait eu pour effet d'irriter encore plus les deux partis, et de les exaspérer davantage l'un contre l'autre, comme s'il était possible d'imaginer une animosité plus vive que celle dont les fédéraux et les confédérés nous donnent en ce moment l'affligeant spectacle, comme si l'on pouvait craindre que leur haine mutuelle s'accrût encore! Il a prétendu qu'une intervention de l'Angleterre, si pacifique qu'elle fût, aurait eu nécessairement pour effet de blesser les susceptibilités des Américains et de compromettre dans l'avenir les relations amicales de la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis, comme s'il ne savait pas que, par sa politique ambiguë et sa prétendue neutralité, le cabinet de Saint-James a mécontenté également les Etats du Nord et les Etats du Sud, comme s'il ignorait que le nom anglais est aussi détesté aujourd'hui dans toute l'Amérique qu'au lendemain de la guerre de l'indépendance! Evidemment, lord Palmerston n'a point parlé sérieusement. Mais a-t-il encore voulu plaisanter quand, abordant à son tour la douloureuse question polonaise, il a revendiqué pour son propre gouvernement l'honneur qui appartient au gouvernement français, et qu'il a dit que c'était l'Angleterre qui avait fait appel aux autres puissances européennes en faveur de la malheureuse Pologne; quand, en constatant le mauvais succès des négociations entamées alors avec la Russie, il a négligé d'ajouter que c'était à l'attitude irrésolue et

Digitized by Google

pusillanime du cabinet anglais qu'il fallait attribuer cet échec à jamais déplorable ?

Il y a, selon nous, quelque chose de profondément triste à entendre un homme d'Etat comme lord Palmerston s'exprimer avec une pareille légèreté sur des questions qui ont fait et qui font encore couler tant de larmes et de sang; mais ce qui est plus triste encore, c'est de savoir que cette complète indifférence pour les souffrances des autres peuples est partagée par la nation tout entière, et que de tous les orateurs qui, depuis la clôture du Parlement, ont jugé à propos d'aller haranguer leurs commettants, il n'en est pour ainsi dire aucun dont le discours ne puisse, aussi bien que celui du premier ministre, se résumer ainsi : il est fâcheux sans doute que l'Amérique soit déchirée par la guerre civile, il est fâcheux que le Danemark soit démembré, que la Pologne soit dépeuplée, mais notre pays est riche et prospère et cela suffit. La politique de non-intervention n'est pas seulement la politique du cabinet anglais, c'est la politique de l'Angleterre : députés ministériels et membres de l'opposition, whigs, tories et radicaux, tous les hommes d'Etat de la Grande-Bretagne sont unanimes sur ce point. Nous l'avons dit au moment où la flotte britannique se préparait à entrer dans la mer du Nord et où l'on croyait assez généralement que le ministère se déciderait à secourir effectivement les Danois ou qu'il serait infailliblement renversé, et notre appréciation des vrais sentiments et des véritables intentions de la nation anglaise vient d'être confirmée de la manière la plus formelle par un des membres les plus distingués du Parlement : « Il y a trois points, disait dernièrement M. Roebuck aux couteliers de Sheffield, sur lesquels je me suis trouvé en désaccord avec le gouvernement et avec la majorité de la Chambre. Le premier est la question américaine. J'aurais voulu que le gouvernement reconnût les Etats confédérés d'Amérique (applaudissements), et si j'avais été premier ministre, je les aurais reconnus (bruyants applaudissements). Mais quoique sur vingt personnes il y en ait dix-neuf qui sympathisent avec le Sud (une voix : et qui le reconnaîtraient)..... — Non, non, vous avez tort. — quoique, dis-je, sur vingt personnes il y en ait dix-neuf qui sympathisent avec le Sud, les sympathies de l'Angleterre ne vont pas jusqu'à courir pour cela le risque d'une guerre. Le Parlement en a jugé ainsi, et lord Palmerston s'est conformé au jugement du Parlement; au point de vue d'une politique hardie, il a peut-être eu tort (non, non), mais il est beaucoup plus âgé que moi, et quoique je ne partage pas son opinion, je dois reconnaître qu'il a agi prudemment » (applaudissements). Ainsi M. Roebuck tour à tour blâme et approuve la conduite du ministère, et les mêmes hommes qui l'applaudissent quand il blâme, l'applaudissent encore quand il approuve ; mais laissons-le poursuivre son discours, nous aurons l'explication de cette contradiction apparente : « Le second point sur lequel le Parlement a agi autrement que je ne l'eusse souhaité, c'est la question danoise. Je regardais le Danemark comme une malheureuse victime injustement dépouillée par des brigands, et j'aurais envoyé la flotte anglaise pour le défendre. Mais cette fois encore lord Palmerston a dit : non; il a agi comme l'Angleterre le voulait; elle sympathisait avec le

Digitized by Google

Danemark, mais pas au point de faire la guerre pour lui. Lord Palmerston est un vieux gentleman, fort sage (rires et applaudissements), il écouta la voix du pays et nous permîmes que le Danemark devînt la proie de ces brigands d'Allemands (c'est honteux! c'est honteux!). Eh! sans doute, c'est honteux, mais il faut avouer que cette honte retombe sur tout le peuple anglais. » Cette fois, rendons-leur cette justice, les couteliers de Sheffield n'ont pas applaudi ; ils se sont contentés de baisser la tête et de garder le silence. Mais quelle est donc cette considération suprême qui oblige un peuple entier à faire ce qu'il juge lui-même et proclame « honteux? » Quelle est la considération qui détermine un homme aussi éclairé et aussi indépendant que M. Roebuck à donner finalement son approbation à une politique contre laquelle sa conscience se révolte, à céder sur les questions intérieures comme sur les questions extérieures et à consentir à l'ajournement indéfini de la réforme électorale (le troisième point sur lequel il est en désaccord avec le gouvernement), quoiqu'il croie cette réforme à la fois juste et opportune? Cette considération toute-puissante, c'est, au dire de M. Roebuck, la crainte de compromettre l'immense prospérité matérielle dont l'Angleterre jouit en ce moment ; la nation anglaise se trouve si riche et si heureuse qu'elle n'ose faire un pas, ni risquer un mouvement de peur de faire écrouler l'édifice de son bonheur ; elle redoute la guerre parce qu'elle sent que le moindre choc pourrait renverser sa fortune ; elle repousse même les réformes les plus pressantes et les plus légitimes, parce qu'elle sait que le moindre changement troublerait l'équilibre qui fait sa sécurité et sa félicité, et sans cesse elle se répète à elle-même la fameuse épitaphe qu'on citait dernièrement à la Chambre des communes : « J'étais bien, j'ai voulu être mieux, je suis ici. »

Si c'est là vraiment ce qu'éprouve aujourd'hui le peuple anglais, nous ne saurions trouver sa situation bien enviable : une prospérité qui ôte toute vigueur et toute énergie, une prospérité qui affaiblit et paralyse, qui enlève jusqu'à la faculté de se mouvoir, jusqu'à l'envie d'avancer, ce n'est pas pour un corps politique un excès de santé, c'est une sorte d'obésité maladive qui pourrait être d'autant plus funeste à la société britannique, qu'il s'en faut de beaucoup que tous ses membres en soient également affligés, et que, tandis qu'un certain nombre d'entre eux souffrent de cette espèce de pléthore, d'autres se meurent d'inanition et d'épuisement. Au-dessous de cette aristocratie et de cette classe moyenne qui possèdent tout, le pouvoir, les honneurs, la richesse, et qui n'osent remuer de peur que ces biens précieux ne s'échappent de leurs mains, il y a des millions de prolétaires, d'artisans, d'ouvriers, qui ne partagent pas l'optimisme de M. Roebuck et qui ne professent qu'une médiocre sollicitude pour cette prospérité dont ils n'ont qu'une si faible part. Que l'honorable orateur de Sheffield visite les ateliers et les manufactures, qu'il s'entretienne avec ces hommes laborieux et intelligents qui font la fortune de l'Angleterre, et qu'il leur demande combien de temps encore ils se résigneront à n'avoir du citoyen que les charges, et à payer l'impôt sans nommer ceux qui le votent. Qu'il fasse mieux, qu'il pénètre dans ces tristes réduits où les mêmes hommes viennent chaque soir se délasser au

Digitized by Google

milieu de leur famille des fatigues du jour ; qu'il s'asseye un instant à la table boiteuse autour de laquelle cinq ou six enfants déguenillés se disputent un morceau de pain ; qu'il regarde le grabat où tant de malheureux sont nés, ont souffert et sont morts, et qu'il nous dise ensuite si la vieille Angleterre n'offre à ses fils que du bonheur et aux étrangers que des sujets d'envie. Mais qu'est-ce que la pauvreté des ouvriers anglais en comparaison de la misère des artisans et des paysans irlandais? Que sont les douleurs qu'abritent les plus hideuses masures de Londres et de Birmingham auprès de celles qui se cachent sous les toits délabrés de l'Ulster et du Connaught! M. Roebuck l'autre jour, faisant allusion à une croyance antique, feignait de craindre que les dieux ne fussent pris de jalousie en voyant la félicité sans mélange dont jouissent les sujets de la reine ; qu'il se rassure, les dieux n'ont qu'à tourner leurs regards vers l'Irlande pour n'être plus jaloux. L'Irlande, c'est suivant l'énergique expression d'O'Connell « la plaie toujours béante au flanc de l'Angleterre, » c'est « l'ineffaçable point noir qui souille la couronne d'or de la Grande Bretagne, » c'est « l'indélébile tache de sang de lady Macbeth. » Depuis cinq ans que le ministère actuel est au pouvoir, la situation de ce malheureux pays n'a fait qu'empirer ; des manufactures jadis florissantes sont tombées, d'importantes pêcheries ont été abandonnées, des champs auparavant cultivés ont été laissés en friche, la population a diminué; l'ignorance et la misère seules se sont accrues. Faut-il s'étonner après cela si, quand le fanatisme religieux ou les passions politiques viennent tout à coup mettre les armes aux mains de ces populations avilies et dégradées par leurs souffrances, elles se livrent à des désordres et commettent des excès inconnus aux nations civilisées? Nous en avons eu ces jours-ci un triste exemple. Les catholiques de Dublin ayant inauguré avec pompe un monument élevé à la mémoire d'O'Connell, les protestants de Belfast résolurent de répondre à cette manifestation par une démonstration en sens contraire : ils fabriquèrent un mannequin qui était censé représenter l'illustre agitateur, et, après l'avoir promené dans les rues de la ville au son des fifres et des tambours, ils le jetèrent au feu en riant et en battant des mains. Ce fut le signal de la guerre civile ; les catholiques sortent de leurs maisons pour venger leur héros ; les protestants courent aux armes pour repousser les catholiques ; une lutte terrible s'engage. Les pierres volent, les couteaux brillent, les balles sifflent, le sang coule ; les paisibles rues de Belfast sont devenues un champ de carnage. Les journaux anglais sont remplis des atrocités qui ont été commises à cette occasion par les combattants des deux partis ; mais ce qui nous surprend davantage que ces excès d'une multitude égarée par le fanatisme et par la haine, c'est que la police, qui disposait pourtant de forces considérables, qui avait sous sa main dès le second jour de l'émeute 1,000 constables, 4,000 soldats et plusieurs pièces d'artillerie et qui ne se faisait guère scrupule de mitrailler la populace irlandaise, n'ait pas réussi plus tôt à rétablir l'ordre ; ce qui nous étonne, c'est que Belfast soit resté huit jours à la merci de ces bandes furieuses, exposé à toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut, et que, lorsqu'enfin ces déplorables scènes eurent un terme, on le dut bien moins à l'activité

Digitized by Google

et aux sages mesures de l'autorité qu'à la courageuse intervention de quelques bons citoyens.

Que n'aurait-on pas dit en France si notre gouvernement avait montré autant d'incurie ou de maladresse? Comme on se serait empressé de nous opposer l'exemple de l'Angleterre, comme on aurait comparé nos belliqueux agents de police dont la brusquerie et les manières provocantes irritent, dit-on, le peuple au lieu de l'apaiser, avec les pacifiques constables britanniques qui, sans autre arme qu'un bâton et par la seule gravité de leur maintien et de leur langage, calment les multitudes les plus émues et dissipent les attroupements les plus menaçants! Car il y a parmi nous toute une école de publicistes qui ne cessent d'exalter les institutions, les lois, les mœurs de l'Angleterre aux dépens de nos institutions, de nos lois et de nos mœurs, et qui mettent leur patriotisme à nous prouver que nous sommes inférieurs à nos voisins en tout. C'est ainsi qu'à l'occasion d'un procès récent — qu'on désigne ordinairement par le nombre de ceux qui y ont été impliqués — on s'est plu à rabaisser la magistrature française; on a exprimé le regret que le tribunal devant lequel les prévenus ont comparu ne fût pas composé d'hommes plus éminents, d'orateurs fameux ou de personnages politiques illustres; on a prétendu qu'en Angleterre les grands avocats, les maîtres du barreau auraient siégé parmi les juges, au lieu de faire, comme en France, cortége aux défenseurs. En Angleterre, s'est-on écrié, MM. Berryer, Dufaure, Hébert auraient été, après les carrières qu'ils ont fournies, lords chanceliers ou lords grands-juges. Est-ce à dire pour cela qu'ils auraient été appelés à juger MM. Dréo, Ferry et consorts, et veut-on nous faire croire que de l'autre côté de la Manche tous les degrés de la juridiction sont confondus, et que ce sont les premiers magistrats du royaume qui siégent en police correctionnelle? Ou bien aurait-on désiré qu'au mépris de la loi qui a déterminé les attributions des divers tribunaux, le gouvernement français renvoyât les prévenus, par respect pour les illustres avocats qui s'étaient chargés de les défendre, devant une haute cour, où il aurait convoqué à son tour ses plus habiles orateurs, ses plus savants jurisconsultes, les Dupin, les Baroche, les Rouland, les Troplong! Comme on se fût plaint alors! Comme on eût accusé le gouvernement impérial de recourir contre ses adversaires à des mesures exceptionnelles! Comme on eût demandé qu'il les rendît à leurs juges naturels! On blâme l'organisation judiciaire de la France, on voudrait que « pour devenir juge, il fallût avoir fait ses preuves au premier rang du barreau et parcouru une active carrière politique »; si c'est à ceux qui aspirent aux plus modestes fonctions de la magistrature qu'on prétend imposer des conditions aussi élevées, soit; mais qu'on indique en même temps un moyen d'obliger des avocats comme M. Berryer ou M. Dufaure à siéger dans une justice de paix ou près d'un tribunal de première instance; si l'on n'entend, au contraire, y soumettre que ceux qui ambitionnent les postes les plus éminents, le vœu qu'on exprime est déjà rempli, et il y a longtemps que les gardes des sceaux et les présidents de la cour de cassation se recrutent parmi les sommités du barreau. Et, d'ailleurs, s'il était vrai que notre organisation

Digitized by Google

judiciaire fût défectueuse, à qui faudrait-il s'en prendre si ce n'est aux habiles hommes d'Etat qui ne l'ont pas réformée lorsqu'ils étaient eux-mêmes au pouvoir; à tous ces anciens ministres qui avaient revêtu l'autre jour leur robe d'avocat pour prêter l'appui de leur parole aux treize prévenus? Mais pourquoi prendre une peine inutile? Les publicistes auxquels nous répondons ne souhaitent ni une meilleure organisation judiciaire, ni d'autres tribunaux, ni d'autres lois; ils ont voulu seulement opposer aux noms simplement honorables de ceux qui ont condamné leurs amis, les noms illustres de ceux qui les ont défendus, croyant ainsi produire un contraste sous lequel la magistrature serait écrasée. Mais ils ont oublié que tous les avantages n'étaient pas pour leur parti, et que si, dans cette triste affaire, les avocats avaient de leur côté l'éclat de la renommée et la splendeur du talent, les magistrats avaient pour eux — la majesté de la loi.

Les questions intérieures reprennent peu à peu le premier rang dans les préoccupations publiques. La France écoute attentivement les voix éloquentes qui, à l'occasion de l'ouverture des conseils généraux, l'entretiennent de ses affaires, en quelque sorte, domestiques. La Belgique assiste à la vérification des pouvoirs de ses nouveaux députés et fait des vœux pour que la session qui vient de s'ouvrir soit plus féconde et moins troublée que la précédente. L'Autriche, la Prusse et la Confédération germanique cherchent à résoudre l'éternelle question des duchés qui a cessé — ou peu s'en faut — d'être une affaire internationale pour devenir une affaire purement allemande; mais il ne paraît pas qu'elle soit devenue pour cela beaucoup plus facile à régler. On avait fondé de grandes espérances sur le voyage du roi de Prusse à Vienne; on avait remarqué l'intimité des deux souverains; la bonne intelligence de M. de Rechberg et de M. de Bismark, et l'on avait pensé que des personnages si amicalement disposés les uns pour les autres n'auraient point de peine à se mettre d'accord. Cependant le roi de Prusse vient de repartir pour Bade avec son premier ministre, sans que rien ait été décidé ni sur la question de succession ni sur celle de l'établissement d'un gouvernement provisoire dans le Schleswig-Holstein. Ce résultat négatif n'a rien qui surprenne quand on songe combien les intérêts des deux puissances sont opposés; quand on réfléchit que, tandis que l'Autriche, entraînée dans cette guerre à regret et pour ainsi dire malgré elle, travaille de tout son pouvoir à la rendre stérile pour la Prusse, celle-ci, au contraire, fait tout son possible pour en retirer les fruits les plus précieux et les avantages les plus importants. M. de Bismark, qui avait un moment rêvé l'annexion pure et simple des deux provinces, voudrait du moins rendre illusoire l'autonomie qu'il est obligé de leur laisser; il voudrait que le prince auquel il remettra bien à contre-cœur les clefs de Kiel et de Rendsbourg n'ait ni armée, ni marine, ni ambassadeurs; qu'il n'ait en un mot aucun des attributs de la souveraineté et ne soit en réalité que le lieutenant du roi de Prusse. M. de Rechberg naturellement refuse de se prêter à cette annexion déguisée, et réclame en faveur des duchés une véritable indépendance. M. de Bismark avait fait appeler à Vienne, sous prétexte de le consulter sur les affaires financières du Schleswig-Holstein et en réalité pour

Digitized by Google

le mettre à la tête du gouvernement provisoire qu'il s'agissait d'établir dans ce pays, le baron de Scheel-Plessen, l'un des principaux représentants du parti féodal dans l'ancienne monarchie danoise. M. de Scheel-Plessen est fait pour s'entendre avec le ministre prussien ; il n'aime ni les idées ni les institutions libérales, et, pour peu que la Prusse s'engageât à augmenter les prérogatives de la noblesse, à faire revivre l'heureux temps où les grands propriétaires avaient le privilége d'administrer le pays et de le représenter à l'étranger, il sacrifierait aisément à cette puissance l'existence nationale des duchés. Mais ces dispositions mêmes ont dû le rendre suspect à la cour de Vienne ; on savait d'ailleurs que le baron était souverainement impopulaire et qu'une insurrection serait à craindre si on lui confiait, ne fût-ce que pour quelque temps, l'administration du Schleswig-Holstein ; M. de Rechberg a donc rompu les négociations entamées avec ce personnage et la question de l'établissement d'un gouvernement provisoire dans les nouvelles provinces allemandes est restée en suspens. La Diète germanique aurait pu la trancher en se hâtant de proclamer le souverain définitif ; mais outre que le désaccord qui règne au sein de cette assemblée la rend incapable de toute résolution énergique, les prétendants eux-mêmes ont contribué à augmenter les embarras de la situation en tardant à envoyer à Francfort les documents qui établissent leurs droits. Le mémoire du duc d'Augustenbourg, qui devait être remis le 18 août, n'est arrivé que le 24. Celui du grand-duc d'Oldenbourg, qui était également attendu pour le 18, n'a pas encore été présenté à la Diète germanique, et les adversaires de ce prince, qui sont nombreux en Allemagne, assurent que ce retard doit être attribué à deux causes graves : la première, que l'acte de renonciation de l'empereur de Russie, promis par ce souverain à son parent à Kissingen, n'est pas encore entre les mains du grand-duc d'Oldenbourg ; la seconde, que le prince Gustave Wasa, dont la renonciation est nécessaire pour rendre valable celle du czar, prétend à présent réserver ses droits. Mais quel que soit le motif des lenteurs du candidat de M. de Bismark, il n'est guère possible de nier qu'elles ne soient d'assez mauvais augure pour sa cause.

Tandis que leur sort se débat — nous n'osons pas dire se décide — à Vienne et à Francfort, les populations du Schleswig-Holstein s'inquiètent et se remuent : elles tiennent des meetings, elles prennent des résolutions et adressent des pétitions soit aux grandes puissances allemandes, soit à la diète germanique. Il y a quelques jours, c'était le parti féodal qui se réunissait pour formuler une déclaration que l'on croirait dictée par M. de Bismark : on y exprimait une profonde reconnaissance pour les souverains qui ont délivré les duchés ; on y émettait le vœu d'une union intime avec la Prusse ; on y passait enfin complétement sous silence les divers compétiteurs au trône du Schleswig-Holstein, y compris le duc d'Augustenbourg. Mercredi dernier, le parti libéral, représenté à Neumünster par les députés de quarante et une villes et bourgs, répondait à la manifestation de la noblesse en protestant, à l'unanimité, contre l'établissement d'un gouvernement intérimaire et en demandant l'installation immédiate du duc Frédéric VII. Ainsi deux partis sont en présence : celui

Digitized by Google

des grands propriétaires, des nobles et du haut clergé qui se félicite surtout d'avoir été séparé du Danemark à cause des tendances démocratiques du gouvernement de Copenhague et qui consentirait volontiers à partager avec la Prusse le bonheur d'être gouverné par M. de Bismark; et les bourgeois, les universités, le peuple qui veulent avant tout l'indépendance du pays, qui s'inquiètent de l'établissement d'un gouvernement provisoire comme d'un piége tendu à leurs libertés par le ministre prussien; qui regardent le duc d'Augustenbourg comme leur légitime souverain, et qui l'aiment, parce qu'il a combattu dans leurs rangs en 1848. Les premiers sont soutenus par la *Gazette de la Croix* et par la cour réactionnaire de Berlin; les autres ont pour eux tous les hommes libéraux de l'Allemagne; tous les moyens et petits Etats de la Confédération germanique, tous les souverains qui ont à redouter pour eux-mêmes les envahissements de la Prusse; l'Autriche même est intéressée à défendre leur cause, et leur triomphe serait assuré si l'on n'avait pas toujours à craindre que quelque coup hardi de M. de Bismark ne vienne déjouer toutes les prévisions et mettre ses adversaires désunis et irrésolus en présence d'un fait accompli.

Ce serait, selon nous, un assez triste dénoûment; et si cette hypothèse que nous nous empressons nous-mêmes de déclarer invraisemblable devait se réaliser s'il pouvait arriver que les populations du Schleswig-Holstein fussent annexées malgré elles aux Etats des princes de Hohenzollern, nous ne voyons pas trop ce que la cause du droit populaire, ce que le principe de la souveraineté nationale aurait gagné aux faciles victoires que viennent de remporter les armées austro-prussiennes. Il pourrait bien se trouver encore en Prusse, et même en Allemagne, quelques démocrates qui, par une sorte d'orgueil patriotique fort excusable, se féliciteraient malgré tout de la défaite des Danois et se réjouiraient de les savoir expulsés des duchés; mais nous avouons franchement que nous ne pourrions guère nous associer à leur joie. Les Allemands doivent comprendre que si, presque seuls dans la presse française, nous avons, dès le premier jour, fait des vœux pour le succès de leurs armes, ce n'était ni par une injuste partialité en leur faveur ni par une animosité plus injuste encore contre le Danemark, mais parce qu'il nous semblait qu'en combattant pour eux-mêmes, ils combattaient aussi pour un principe qui nous est cher, et qu'il est, par conséquent, naturel que nous n'applaudissions de bon cœur et sans réserve à leur triomphe que si ce principe triomphe avec eux. Aussi avons-nous été profondément étonnés quand nous avons appris l'irritation que notre dernière revue des événements de la quinzaine a causée à quelques organes de la presse allemande, quand nous avons su que la *Gazette d'Augsbourg*, par exemple, et la *Gazette de Cologne* nous accusaient d'avoir brusquement changé de parti et déserté subitement la cause de l'Allemagne. Les sentiments que nous exprimions dans le passage qui a été si vivement critiqué étaient les mêmes que ceux que nous venons encore d'énoncer ici. Nous y regrettions que M. de Bismark eût ôté à la guerre contre le Danemark son caractère national et démocratique, et qu'au lieu de nous faire assister à une glorieuse lutte pour l'indépendance, il nous eût donné l'odieux spectacle d'une guerre de conquête; nous y

Digitized by Google

déplorions que la *Gazette de Vienne* eût déclaré si bruyamment que, dans les préliminaires signés à Vienne, il n'avait nullement été question du « prétendu » principe des nationalités; nous ajoutions enfin que, tout en trouvant bon que les populations allemandes des duchés échappassent à la domination danoise, nous ne pouvions approuver ni la manière dont la guerre avait été conduite ni la façon dont la paix avait été conclue. Qu'y avait-il dans tout cela d'hostile à l'Allemagne? Sur qui portait notre blâme si ce n'est sur les cabinets de Vienne et de Berlin, et depuis quand ne peut-on critiquer les actes de MM. de Rechberg et de Bismark sans que la démocratie allemande se croie offensée? Mais ce qui nous a surpris plus encore que ce reproche de malveillance envers l'Allemagne, ce qui nous a surtout été plus sensible, c'est que des écrivains sérieux aient cru pouvoir nous accuser d'avoir changé de sentiment et de nous être contredits. Depuis le commencement jusqu'à la fin de cet interminable conflit dano-allemand, notre attitude a toujours été la même, toujours aussi franche qu'invariable. Fidèles défenseurs du principe des nationalités, ou, pour parler selon nous plus clairement, du droit de chaque nation à l'indépendance, nous avons fait de ce droit la règle de nos jugements, et suivant qu'il nous semblait respecté ou violé, nous avons approuvé ou blâmé les événements qui se sont successivement déroulés devant nous. C'est ainsi qu'à l'origine, nous nous sommes associés aux réclamations de l'Allemagne contre la Constitution du 18 novembre, parce que nous ne trouvions pas légitime que le Danemark essayât d'absorber les populations allemandes des duchés. C'est ainsi que, plus tard, nous avons applaudi de toutes nos forces à l'envoi d'un plénipotentiaire fédéral à la conférence de Londres, parce qu'il nous paraissait juste que la nation allemande fût représentée dans une assemblée où se débattait avant tout un intérêt allemand. C'est ainsi que, durant les négociations, nous avons repoussé énergiquement la combinaison de l'union personnelle et que nous nous sommes prononcés pour un partage du Schleswig qui eût laissé au Danemark la partie danoise de cette province, et qui aurait dû, en tout cas, être soumis à la consécration du suffrage populaire. Voilà pourquoi enfin, quand nous avons appris que la paix allait être conclue entre le Danemark et les grandes puissances, sans que la Diète germanique eût été seulement invitée aux négociations, que nous avons su en particulier que le roi Christian cédait à la Prusse et à l'Autriche des portions danoises de son royaume, et qu'il n'avait été tenu compte dans ces arrangements ni des intérêts ni des vœux des populations, nous avons exprimé notre désapprobation et regretté hautement que cette guerre ne se terminât pas d'une manière plus conforme au principe qu'on avait invoqué en la commençant, et qui seul la justifiait à nos yeux. Où est, dans tout ce que nous venons de rappeler, nous ne disons pas la trace d'une contradiction, mais l'ombre d'une inconséquence? Et qui oserait soutenir que la *Revue* a un seul instant dévié de la ligne politique qu'elle avait d'abord adoptée?

Tandis qu'on travaille dans le nord de l'Europe au rétablissement définitif de la paix, il nous arrive d'Amérique des nouvelles consolantes, et nous commençons à espérer que, dans cette partie du monde aussi, le

Digitized by Google

sang humain va enfin cesser de couler. Le désir de mettre un terme à cette horrible lutte se manifeste de toutes parts avec une force irrésistible. Les journaux les plus républicains, ceux qui naguère encore prêchaient la guerre à outrance cèdent peu à peu à l'entraînement de l'opinion public; le *New-York Herald* lui-même demande que l'on envoie à Richmond des commissaires pour négocier un armistice de six mois. La candidature de Mac-Clellan, que l'on sait favorable à un arrangement amical avec les Etats du Sud, gagne chaque jour du terrain, et, dernièrement, ce général a été acclamé à New-York dans une assemblée de 60 à 80,000 citoyens. Mais c'est surtout dans l'Ouest que le mouvement pacifique s'accentue avec le plus d'énergie. Il a été tenu, le 4 août, à Peoria, dans l'Illinois, un immense meeting dans lequel on a solennellement déclaré que les Etats de l'Union étant tous également souverains, le pouvoir fédéral n'avait le droit ni de modifier leurs institutions intérieures, ni de les empêcher de se séparer de la Confédération, et signalé, comme le seul moyen de sauver l'Amérique d'une ruine totale, la conclusion immédiate d'une suspension d'armes. « Un armistice fera plus de bien au pays que mille batailles, » a écrit M. Seymour au président du meeting, dans une lettre dont la lecture provoqua les plus vives acclamations, et il n'est pas douteux que l'opinion exprimée par le gouverneur de New-York ne soit partagée aujourd'hui par tous les démocrates du Nord et même par plus d'un républicain. C'est probablement à cet état des esprits que lord Palmerston songeait quand il a dit dernièrement à Tiverton, que « certains symptômes permettaient de croire au prochain rétablissement de la paix en Amérique. » Peut-être ferait-il mieux, au lieu de se borner à cette platonique espérance, de tenter à son tour quelque chose pour hâter cet instant si désiré, de s'associer aux autres gouvernements européens, et d'offrir aux belligérants une médiation qui aurait en ce moment quelques chances d'être accueillie. Mais, comme l'a fort bien prouvé M. Lindsay dans le discours qu'il a prononcé le 15 de ce mois à Sunderland, lors même que cette offre de médiation serait repoussée par le gouvernement fédéral, elle n'en produirait pas moins un effet salutaire sur l'opinion publique aux Etats-Unis, elle donnerait une nouvelle force aux amis de la paix, elle exercerait une influence sur l'élection présidentielle qui va avoir lieu, et pourrait empêcher qu'un partisan de la guerre, comme M. Lincoln ou le colonel Frémont, ne réunît la majorité des suffrages. Le « vieux gentleman, » comme dit M. Roebuck, reste sourd à toutes ces suggestions, et refuse plus opiniâtrément que jamais d'intervenir dans la querelle américaine ; mais la nation anglaise se lasse de cette attitude oisive; elle supplée au silence de son gouvernement en faisant entendre sa voix, et couvre de plusieurs milliers de signatures une adresse pathétique au peuple américain.

Ce touchant appel sera-t-il écouté? Nous en douterions si le triste succès des armes fédérales ne parlait plus éloquemment encore que l'adresse du peuple anglais contre la prolongation d'une guerre aussi désastreuse qu'inutile. Grant a tenté contre Pétersburg un coup hardi : le 30 juillet, à quatre heures du matin, il a fait sauter, en mettant le feu à une mine, une

Digitized by Google

partie considérable des retranchements confédérés, et a lancé aussitôt des colonnes d'assaut qui se sont emparées en un clin d'œil des deux premières lignes de défense; mais ce premier triomphe s'est bientôt changé en une cruelle déroute. Les régiments noirs qui devaient soutenir les assaillants ont été pris d'une terreur panique et se sont enfuis honteusement; les troupes blanches, ne se sentant plus appuyées, ont plié à leur tour, et cette journée qui avait commencé d'une manière si brillante s'est terminée par un sanglant échec; 5,000 fédéraux avaient été tués, blessés ou faits prisonniers, et M. Grant n'avait pas gagné un pouce de terrain. Après ce désastre, l'opiniâtre général est resté plusieurs jours inactif, et nous n'avons pas douté un instant qu'il ne préparât un nouveau changement de front. Nos prévisions se sont confirmés, et les dernières dépêches nous apprennent qu'une partie de l'armée fédérale a en effet franchi le James River et s'est établie, après une assez vive escarmouche avec les avant-postes confédérés, sur la rive septentrionale de ce fleuve. Quel est le but de ce mouvement? Le général Grant se propose-t-il de renouveler de ce point ses attaques contre la capitale du Sud? Cette hypothèse ne paraît guère vraisemblable, quand on songe qu'au rapport des officiers fédéraux eux-mêmes, c'est de ce côté que les fortifications de Richmond sont le plus formidables. Veut-il au contraire préluder par cette manœuvre à un mouvement rétrograde qui le ramènerait devant la capitale du Nord, et lui permettrait de protéger le Maryland et la Pensylvanie contre les incursions des séparatistes? Nous serions d'autant plus tentés de le croire que ces deux Etats se croient menacés d'une invasion formidable; le général Early, qui bataille en ce moment contre Shéridan, n'aurait été en quelque sorte que l'éclaireur du général Lee qui viendrait, à la tête d'une armée considérable, attaquer Baltimore et Washington. Fondées ou non, ces craintes montrent quel est aujourd'hui le découragement des partisans de l'Union, et combien sont loin les ambitieuses espérances que M. Lincoln avait mises autrefois dans le général Grant et dans sa triple attaque contre Richmond. Les fédéraux cependant viennent de remporter un succès; l'amiral Farragut, à la tête de dix-huit frégates et monitors, a attaqué Mobile, détruit la flottille confédérée qui défendait cette ville, et pris deux des trois forts qui en protégeaient les abords; mais Mobile peut tenir encore longtemps, et il s'en faut de beaucoup que les exploits de l'amiral Farragut compensent les échecs de Grant sous les murs de Petersburg et de Sherman devant Atlanta.

La princesse Ladislas Czartoryska est morte le 19 de ce mois, à l'âge de vingt-neuf ans; c'est un deuil pour la haute société parisienne dont elle était un des ornements; c'est une perte irréparable pour les malheureux émigrés polonais, dont elle était la Providence. La France, aussi bien que la Pologne, s'associera à la douleur du prince qui vient d'être, en si peu de temps, si cruellement frappé comme citoyen, comme fils et comme époux.

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU QUARANTIÈME VOLUME

JUILLET et AOUT 1864. (13e année. — 2e série.)

LA SESSION DU CORPS LÉGISLATIF (1863-1864), par M. ED. BOINVILLIERS. 5

MADEMOISELLE DE MALAVIEILLE (1e partie), par M. FERDINAND FABRE 32

DE L'ABOLITION PROGRESSIVE DE LA PEINE DE MORT, par M. BONNEVILLE DE MARSANGY 68

LE ROMAN EN CHINE, par M. E. DELAPLACE. 91

LE PERSONNEL DE LA MARINE MILITAIRE ET LES CLASSES MARITIMES SOUS COLBERT ET SEIGNELAY, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, par M. J. DE CRISENOY. 112

LE MATÉRIALISME EN ALLEMAGNE, par M. J. TISSOT 153

REVUE CRITIQUE : *Histoire littéraire espagnole*, de G. TICKNOR, traduction de M. J. G. MAGNABAL, par M. A. PHILIBERT-SOUPÉ. — *La France sous Louis XV*, de M. A. JOREZ, par M. ALEXANDRE GRESSE. 175

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU. 182

REVUE MUSICALE, par M. WILHELM 189

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALEXANDRE PEY. 195

INTRODUCTION GÉNÉRALE A L'HISTOIRE DE FRANCE. — 1re partie : HISTOIRE DE LA FORMATION DU SOL FRANÇAIS, par M. V. DURUY, ministre de l'instruction publique 209

UN GIL BLAS ALLEMAND AU XVIIe SIÈCLE : LE SIMPLICISSIME DE GRIMMELSHAUSEN, par M. le baron ERNOUF 230

LA QUESTION DES BANQUES : UNITÉ OU PLURALITÉ DU BILLET DE BANQUE, par M. EM. LEVASSEUR. 263

MADEMOISELLE DE MALAVIEILLE (2e partie), par M. FERDINAND FABRE 288

LE THÉATRE CONTEMPORAIN : LES BOURGEOIS AU THÉATRE, par M. JULES GUILLEMOT . . 313

LES ASSOCIATIONS LITTÉRAIRES DANS LES PAYS-BAS : LES CHAMBRES DE RHÉTORIQUE, par M. VICTOR WILDER. 346

TRAVAUX DES ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES . SCIENCES PHYSIQUES, NATURELLES ET MÉDICALES — XI — par M. HENRI MONTUCCI 369

REVUE CRITIQUE : *Recueil complet des Traités, Capitulations, Armistices et autres Actes diplomatiques de tous les Etats de l'Amérique latine, compris entre le golfe du Mexique et le cap Horn, depuis l'année 1493 jusqu'à nos jours, etc.*,

Digitized by Google

de M. Ch. CALVO, par M. J. C. — *De la Noblesse et des Récompenses d'honneur chez les Romains*, de M. NAUDET, par M. E. DELAPLACE. — *Méditations sur la Vie et ses Devoirs religieux*, traduction de M. Ch. BERNARD-DEROSNE, par M. C. L. 387

CHRONIQUE LITTÉRAIRE, par M. A. CLAVEAU 395

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALEXANDRE PEY 403

LES AMITIÉS PIEUSES : LE P. LACORDAIRE ET Mme SWETCHINE, par M. A. CLAVEAU 417

ÉTUDES SUR LES FORCES PRODUCTIVES DE LA FRANCE : LES LANDES ET LES DUNES DE GASCOGNE (2e partie), par M. LÉON RENARD 439

LES POISONS VÉGÉTAUX ; LEUR ORIGINE, LEUR RECHERCHE, DERNIERS PROGRÈS DE LA MÉDECINE LÉGALE, par M. P.-P. DEHÉRAIN 473

DE SAÏGON AU LAC DU CAMBODGE, souvenirs d'un voyageur en Cochinchine, par M. OCTAVE FÉRÉ 490

MADEMOISELLE DE MALAVIEILLE (6e partie), par M. FERDINAND FABRE 523

UHLAND, SA VIE ET SES OEUVRES, par M. ALBERT LEFAIVRE 562

REMOUS, poésie, par M. LÉON DIERX 600

REVUE CRITIQUE : *La reine Marie Leckzinska, étude historique*, de Mme la comtesse D...., née de Ségur, par M. LOUIS LIÉVIN. — *Œuvres de Lavoisier*, t. Ier, par M. P. P. DEHÉRAIN. — *L'Ouest aux Croisades*, de M. DE FOURMONT, par M. ED. DE BARTHÉLEMY. — *Organisation sociale de la Russie. La Noblesse, la Bourgeoisie, le Peuple*, par M. le baron ERNOUF 602

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALEXANDRE PEY 612

LES DETTES D'HONNEUR (1re partie), par M. HIPPOLYTE AUDEVAL 625

LES HISTORIENS DE L'ÉCOLE AMÉRICAINE. — IV. WASHINGTON IRVING, par M. XAVIER EYMA 656

L'INFANTICIDE ET LES ENFANTS TROUVÉS EN ANGLETERRE, par M. JUSTIN AMÉRO 681

LES DERNIERS CRITIQUES DE SHAKESPEARE EN FRANCE, par M. V. COURDAVEAUX 708

VENISE EN 1864, par M. F.-G. GENSIAC 738

LES INDUSTRIES PARISIENNES, par M. EMILE JONVEAUX 766

POÉSIES : MER ET CIEL. — L'INCONSOLABLE. — SOUVENIR ANTIQUE, par M. GEORGES LAFENESTRE 809

REVUE CRITIQUE : *Souvenirs d'Histoire contemporaine. — Episodes militaires et politiques*, du baron BOURGOING, par M. le baron ERNOUF. — *La seconde Vie*, de M. X.-B. SAINTINE, par M. LOUIS LIEVIN 813

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALEXANDRE PEY 819

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Les Legs de Marc-Antoine, par Antoine CAMPAUX. Paris, Dentu.

Les legs dont il s'agit ici n'ont rien de commun avec ceux qu'a pu faire en son temps le fameux triumvir. *Les Legs de Marc-Antoine* sont le testament d'un poète. Au moment de dire adieu à ses amis, M. Campaux leur laisse toute sa fortune, consistant en hardes, meubles, bouquins, papiers et manuscrits. Le poète quitte Paris, chassé par la misère, comme autrefois le Damon de Boileau.

Amis, c'est fait, je pars et sans retour demain,
Demain, loin de Paris je cherche un gagne-pain,

dit M. Campaux. Adieu, Paris, adieu! s'écriait le malheureux Damon, qui s'enfuyait « chargé de sa seule misère. » Telle est la triste et antique destinée des poètes : déserter l'autel qui ne les nourrit pas. Hélas! cette apostasie, réclamée par un estomac famélique, ne s'accomplit pas sans lutte, sans déchirements, et les malheureux prosélytes qui se décident à abandonner le culte des muses pour celui du « metier, » n'arrivent dans le temple de leur nouveau dieu que meurtris, brisés par mille épreuves. Ce sont ces douloureuses épreuves que M. Campaux a retracées dans ce recueil de poésies, dont la plupart font regretter la suprême décision du poète. Il y a, en effet, dans ces *Legs* un caractère de personnalité et presque d'autobiographie si fortement accusé, qu'il n'est pas permis de croire à la fiction. Certainement, M. Campaux a éprouvé, et éprouve fortement tout ce qu'il décrit, et ses strophes, remplies d'un vrai souffle poétique, éloignent toute idée de sujet choisi, de thème à broder. C'est pour cette raison que l'on préférera de beaucoup la seconde partie des *Legs* à la première. Dans la première, en effet, l'auteur, voulant imiter Villon, a donné à ses *Legs* une forme insouciante un peu railleuse, un peu satirique, qui convient mal, ce nous semble, à la véritable corde poétique de son talent. Ce qu'il faut à M. Campaux, c'est le sujet grave et qui comporte l'enthousiasme.

Les pièces intitulées *les Cloches de Sainte-Geneviève*, *le Bouquet fané*, *Bethléem*, renferment des strophes d'un élan irrésistible, et dont le rythme puissant et harmonieux rappelle, moins l'emphase et la boursouflure, les meilleures odes de Jean-Baptiste Rousseau. L'inspiration de M Campaux, en effet, est profondément religieuse. Les douze dernières strophes surtout de *Bethléem* sont le plaidoyer le plus chaleureux et le plus éloquent que l'on puisse opposer aux contempteurs du Christ. Quant à la dernière pièce du recueil, l'*Epilogue*, on ne saurait trop louer le noble sentiment qui l'a dictée. L'émotion vraie du poète, le pathétique de la situation qu'il met en scène, la n blesse des expressions et la sombre mélancolie qui domine ce dernier morceau, où le poète dit a son père un adieu éternel, feront sur l'esprit du lecteur une vive impression. Cet *Epilogue* sera loin de diminuer les regrets sympathiques qui accompagneront M. Antoine Campaux dans sa nouvelle carrière.

L. LIEVIN.

La Peine de mort, poème, par M. COURTAT. Paris, Lainé et Havard.

La peine de mort est la grande question qui préoccupe actuellement les esprits; le poème de M. Courtat ne pouvait donc paraître en temps plus opportun. L'auteur ne veut pas que l'échafaud soit brisé, il le déclare dès les premières lignes; mais avant de faire prévaloir une opinion où il croit le salut des Etats intéressé, il n'omet aucun des arguments mis en avant par plusieurs écrivains célèbres en faveur de l'abolition de la peine de mort loin de chercher à affaiblir son ennemi avant de

Digitized by Google

le combattre, il le revêt, au contraire, de ses meilleures armes. L'*Imagination* et la *Raison* sont en présence. La première débite une longue tirade dans laquelle est anathématisé le bourreau, le bourreau,

Logé parmi les lois, assassin de l'Etat,

où les magistrats,

Ennemis du coupable, à le perdre exaltés,

sont assimilés aux bêtes féroces.

Les vers de cette tirade ne sont guère que la traduction d'une prose empruntée aux ouvrages dont notre auteur repousse les exagérations ou les doctrines subversives. Dame *Raison*, l'adversaire calme de l'*Imagination*, répond à cette dernière ; le dialogue s'anime; d'un côté sont les injures, les ardentes colères ; de l'autre c'est une ironie spirituelle et fine. La Raison triomphe enfin. — Le seul reproche que l'on puisse peut-être adresser à M. Courtat, qui nous paraît faire facilement des vers faciles, c'est d'avoir traité une question aussi grave sous une forme légère. Mais il donne pour excuse qu'en défendant la loi sur la peine de mort, il s'est cru obligé de renoncer aux ressources brillantes et aisées que trouve à l'attaquer le plus banal de ses ennemis. Dans tous les cas, son opuscule est un heureux mélange de raison et de raillerie.

ALEX. MASSÉ.

Jean Bruyère, par M. A. MAZON, 1 vol. Paris, Dentu. 1864.

Jean Bruyère est un philosophe rationaliste quelque peu fantasque, dont la pensée revêt, jusque dans ses plus hautes abstractions, une forme gracieuse et poétique. Déserteur des luttes passionnées de la vie active, frappé d'une plaie incurable et secrète, ce puissant esprit s'est réfugié, jeune encore, dans une solitude du Vivarais. Là il observe, il cherche, il se recueille, il rêve et il jette chaque soir sur des feuilles volantes ses impressions de la journée. Ces pages, écloses au souffle de tant d'inspirations diverses, sans ordre et sans connexion apparente, ont été groupées par chapitres, et le volume qui les renferme ne manque pas d'homogénéité. L'auteur s'y montre partout lui-même, et nous révèle de remarquables qualités : une vaste érudition, une logique serrée, une fine ironie, un sens droit, une véritable science de la vie et des mœurs et une grande élévation d'âme. Son talent rappelle Sterne, avec une sorte de mélancolie nuageuse qui atteste l'influence du goût germanique. Les titres qu'il emploie sont d'ailleurs suffisamment expressifs. En voici quelques-uns : *Histoire d'un Enfant et d'un Perroquet, l'Ame des Insectes, les Fleurs bleues, Mes Cloches et mon Clocher, Greichen, la Philosophie de Cupidon, le Père Bagatelle, les Automates, Sous les châtaigners de Nérac*..... Sous ces titres, on trouvera un mélange de récits, de conversations bizarres ou profondes, de descriptions charmantes et de délicieuses rêveries. Nous avons relu plusieurs fois les lignes consacrées au *Génie des sentiments confus*, ce lutin timide et délicat, qui donne l'essor à la jeunesse, et le portrait de la fée *Menon*, la divine enchanteresse, qui ouvre à ses favoris les espaces du monde imaginaire. Ce sont d'aimables et ingénieuses créations, dignes d'un maître.

LOUIS BULOT.

Poésies, par Emile NEGRIN. Nice, 1864.

Si la foule déserte aujourd'hui l'autel de la muse, ce n'est certes pas M. Emile Negrin qui l'y ramènera. En ouvrant son recueil, qui nous est arrivé de Nice, nous nous apprêtions à respirer les parfums des orangers, à écouter les chansons des brises marines, et nous pensions y retrouver les rayons vivifiants d'un ciel privilégié. Nous n'avons rencontré qu'une poésie — nous profanons peut-être le mot — froide, sèche et incolore. Le volume est imprimé avec un certain luxe typographique; mais l'habit ne fait pas le moine. M. Emile Negrin cultive indifféremment tous les genres : l'ode, le dithyrambe, l'idylle, l'élégie, l'épître, le poème philosophique, sentimental ou léger, la fable, la chanson, voire même l'épigramme. Ce dernier genre domine dans le volume de M. Negrin, qui a groupé ses épigrammes sous le titre de *Palinodiennes*. L'auteur, pour lequel le jardin de la vieille Isaure n'a été qu'un parterre stérile, décoche ses flèches contre Toulouse, et raille assez spirituellement MM. les mainteneurs. Malheureusement, l'épigramme est un genre usé, et cette petite guerre contre les académiciens des Jeux-Floraux ne nous offre qu'un médiocre intérêt. Reconnaissons pourtant un certain mérite à M. Negrin : il ne manque pas de facilité, et il tourne assez bien le vers. Espérons que la poésie viendra plus tard.

A. MASSÉ.

Le Congrès sauveur des rois et des peuples, Salutéide, ou Poème-Opéra de salut de l'avenir, par M. GAGNE, 1 vol. in-8. Paris, Frédéric Henry. 1864.

Nous nous prononcerons d'un mot sur ce long « poème-opéra, » qui est « de salut de l'avenir : » c'est un livre comme il s'en imprime peu, et trop peu. De pareils ouvrages, en effet, possèdent contre certaines dispositions d'esprit, par l'inattendu et par mille nouveautés, des vertus souveraines. A peine le discours du trône prononcé, M Gagne, politique autant que poète, prit sa plume, écrivit, écrivit, et bientôt nous donna cinq mille vers. « On comprendra, dit-il, qu'au moment suprême où Dieu inspire à S. M. l'empereur des Français l'idée rédemptrice d'un congrès, j'embouche la trompette de l'enthousiasme épique..... Je croirais manquer à tous mes devoirs si je ne prenais pas la lyre. » Il a donc pris la lyre et chanté *le Congrès sauveur*. Ce produit de son délire sublime comprend deux parties distinctes : le congrès proprement dit et les discussions « poétisées et résumées

Digitized by Google

du Sénat et de la Chambre des députés. » Le poème-opéra est divisé en vingt-quatre chants-actes, lesquels sont intitulés encore, soit *tournois*, soit *batailles* : « Tournoi sur la Pologne, Tournoi sur les mauvais livres, etc., etc. » — « Bataille sur l'instruction, bataille sur la guerre du Mexique, etc., etc. » Ledit poème-opéra se résume dans le *Triomphanto* à grand orchestre. Ce *triomphanto* à grand orchestre est une sorte de symphonie poétique, qui se compose : 1° d'un solo royal, 2° d'un quatuor archipontifical et archimonarchique, 3° d'un chœur général de l'apothéose du monde, 4° de chœurs universels du triomphe, 5° d'un chœur archipontifical et archimonarchique, 6° de chœurs universels de la terre et des cieux. La fin du tout consiste en un *Epilogue* à réveils (cinq réveils), ou Péroraison fulminante du poète-orateur. L'on voit par ces divisions et ces titres, ni romantiques ni classiques, que M. Gagne est un indépendant. En tout, il est lui-même. Il fait des vers de la même manière qu'il compose et de la même manière qu'il pense, c'est-à-dire à sa façon. Son genre est le genre libre, lequel doit être bon, si l'on en croit Boileau, n'étant pas le genre ennuyeux, il s'en faut. Cela est d'un lyrisme tempéré, où l'on cherche seulement à ennoblir un peu la prose, et où l'on y réussit d'une manière étonnante, comme cela se voit rien que par ces sept vers. Ils sont pris au hasard : M. Gagne ne varie ni ne baisse :

Messieurs les députés, l'instruction d'éclat
Est la dette d'honneur que doit payer l'Etat.
L'Etat riche et puissant est l'universel père
Des petits citoyens que le sort militaire
Appelle bien souvent sous ses brillants drapeaux.
Il est juste dès lors que l'Etat plein d'envie
Soit bon père de ceux qui lui donnent la vie.

Mais nous ne montrons là qu'un des côtés de la poésie Gagne. D'autres paraphrases, d'autres vers, nous plaisent bien davantage, et c'est par leur entière liberté dans la forme. En voici un exemple :

Je demande que pour faire l'égalité,
L'opposition puisse avoir son comité
Qu'on nomme électoral, où dans le parfait ordre
Qu'en dix-huit-cent-quarante-huit on vit tout [mordre.
Chaque parti pourra vanter ses candidats.
. . . . . .
Les traités de dix-huit-cent-quinze sont les bases
Qu'il faut examiner dans leurs diverses phases.

De ces vers d'une facture indépendante et hardie, *Congrès sauveur* en renferme de cinq cents à six cents pour le moins. Que pourrions-nous dire de plus fort? C'est un ouvrage sans pareil.

P. MAZEROLLE.

Les Morts violentes, par Eugène GRU. Paris, Librairie centrale.

Nous avons eu le frisson en apercevant aux vitrines de la Librairie centrale l'ouvrage de M. Gru, intitulé *Morts violentes*. Une grande croix noire décore la couverture; à l'extrémité de la croix, au lieu de : INRI, on lit : Eugène Gru! Nous nous sommes demandé d'abord si M. Eugène Gru avait été crucifié; mais, dans notre siècle, on ne persécute pas les grands hommes. — Au milieu, le titre se détache, sombre comme une inscription funéraire.

M. Eugène Gru appartient à l'école littéraire inaugurée dans ces derniers temps par M. Gagne. Son livre est le sublime du genre. Il y a pourtant cette différence, entre M. Gagne et M. Gru, que ce dernier, au lieu d'employer le langage des dieux, écrit en prose comme un simple mortel. Peut-être a-t-il pensé que la prose serait accessible à un plus grand nombre de lecteurs. M. Eugène Gru dédie son livre aux grands de la terre, à tous les cœurs passionnés pour le bien de l'humanité; il déclare qu'il écrit pour l'édification et la perfection du genre humain; puis il lance l'anathème sur les tyrans, sur les empoisonneurs et assassins de toute nature. Le style de l'auteur est aussi extraordinaire que ses idées; M. Eugène Gru a des hardiesses inconnues jusqu'alors, et il a su trouver les métaphores les plus éblouissantes et les plus inattendues. — Si nous n'avons pas compris grand chose à l'exorde, où, entre autres, il est question de l'*Apocalypse* c'est que nous ne sommes pas *illuminé* comme M. Gru. Celui-ci, d'ailleurs, est venu trop tôt parmi nous, et ne sera bien compris que par les temps futurs, dont il voudrait hâter l'aurore.

Abel ouvre la série des morts violentes. Des premiers jours du monde au XIX° siècle, la course est trop longue, pour que nous suivions M. Eugène Gru; puis les compagnons qu'il nous donnerait ne sont pas de nature à rendre le voyage des plus agréables. Nous aimons mieux conseiller à l'auteur, qui n'a pas employé moins de dix ans, il le déclare lui-même, à sa *compilation nécrologique*, de se mettre à la recherche de quelque vil a solitaire, où il puisse méditer à son aise sur la réorganisation du genre humain. Il doit avoir besoin de repos.

ALEX. MASSÉ.

Feuilles au vent, suivi de Coups d'éventail, par Claudia BACHI, 1 vol. in-12. Paris, Ledoyen. 1864.

Vous croyez, lecteur, à un recueil de folles rimes? C'est d'un livre grave qu'il s'agit; mais aimable et doux en même temps, car l'auteur est du sexe qui est la douceur et la grâce. Ses *Feuilles au vent* comme ses *Coups d'éventail* sont des réflexions artistiques, morales, philosophiques, voire même sociales et politiques. Un grand nombre roulent sur un sujet toujours intéressant et à jamais nouveau, c'est-à-dire sur l'amour. Ce ne sont pas les plus consolantes. Le recueil tout entier est inspiré d'une âme généreuse, et l'idée, d'ordinaire, y est à la fois juste et sage. Quelques citations pourront confirmer en certains points nos dires : « La médiocrité loue médiocrement ou bien amplide : la mesure en toutes choses n'appartient qu'aux esprits supérieurs. — La bonté donne; la faiblesse laisse prendre et regrette. — Il y a plus d'esprits étroits que d'esprits méchants, plus d'esprits pa-

Digitized by Google

resseux que d'esprits stériles, et plus d'esprits brillants que d'esprits délicats. — La bonté sans fermeté souffre, et fait souvent souffrir. — La vanité vit de riants mirages; l'orgueil est triste par nature. — La jeunesse aspire, l'âge mûr contemple et la vieillesse regrette. — Un souverain vaut toujours mieux que son parti. — Les enfants n'ont que des chagrins passagers, contrairement à l'homme, qui n'a que des joies passagères.—Aimer, espérer, douter et regretter : là est toute la vie. — La vie est une mort incessante, et c'est ce qui la rend suppo table. » Tout cela est bien pensé et est bien exprimé. Mais, nous devons le dire, tout n'est pas (il s'en faut) aussi bien frapé. Le style est souvent incertain; il est dépourvu d'unité comme de caractère; la phrase est lâche, traîne un peu; plus d'une pensée touche de bien près au lieu commun; plus d'une aussi est d'un intérêt trop mesquin. En général, le choix manque, et aussi la concision. Ce volume n'en constitue pas moins une lecture sérieuse et saine. Il est d une femme (et le cas n'est pas ordinaire) qui se préoccupe de penser; il ne pèche que par défaut d'art. P. MAZEROLLE.

Vie de Calvin, par Théodore de BÈZE, nouvelle édition, publiée et annotée par Alfred FRANKLIN. Paris, Cherbuliez. 1864.

Calvin a laissé de son passage sur la terre une trace que le temps ne saurait effacer. Sa figure glaciale et sombre n'inspire aucune sympathie, mais après trois cents ans, elle attire encore irrésistiblement les regards. Des diverses éditions de la vie du célèbre réformateur par Théodore de Bèze, la plus complète et partant la plus intéressante est sans contredit celle de 1657; mais elle est devenue d'une rareté telle, que M. Franklin, de la bibliothèque mazarine, après un an de recherches en Suisse, en France, en Allemagne et en Hollande, n'a pu réussir à s'en procurer un second exemplaire. La réimpression devait en être particulièrement agréable aux érudits et à ceux des lecteurs qui préfèrent les solides enseignements de l'histoire aux divagations le plus souvent immorales du roman moderne. L'édition de M. Franklin ne le cède en rien à l'original. Non content d'atteindre à la perfection materielle de l'exécution, il a enrichi son livre de notes judicieuses, et l'a fait précéder d'une introduction remarquable, où il s'attache à compléter l'œuvre de Théodore de Bèze. Il rappelle les faits saillants sur lesquels le biographe affecte de glisser trop légèrement, et il porte sur l'œuvre et le génie de Calvin un jugement qui témoigne d'un esprit large et impartial, comme d'une érudition étendue autant qu'éclairée. S. R.

Histoire élémentaire et critique de Jésus, par A. PEYRAT, in-8. Paris. Michel Lévy. 1864.

On a reproché à M. Renan d'avoir dissimulé ses attaques contre la divinité de Jésus-Christ sous un respect attendri et de doucereuses adorations. On ne reprochera rien de pareil à M. Peyrat. Dans tout son livre, il n'y a pas trace de respect et d'adoration; c'est une discussion sèche des textes évangéliques, qui rappelle, moins l'esprit et moins l'irrévérence cynique, certains écrits du XVIIIe siècle. L'auteur n'a pas essayé de se représenter quelle fut la vie réelle du Christ; il n'a pas tenté non plus de s'élever à une conception générale de ses doctrines; il s'est renfermé dans la négation, dans la chicane minutieuse des Evangiles. De cette manière, il prête moins le flanc à la critique, mais aussi il enlève à son ouvrage toute nouveauté, tout intérêt sérieux, disons mieux, toute raison d'être. Quel peut être le but, quelle peut être l'utilité d'un pareil livre? L. J.

Chambéry à la fin du XIVe siècle, par E. CHAPPERON, 1 vol. in-4. Paris, Dumoulin.

On serait séduit par la seule vue de ce volume, l'un des plus élégants qui soient sortis des presses de Perrin, de Lyon; mais il n'y a pas que l'apparence à louer, le travail de M. Chapperon est aussi piquant qu'instructif, et il fournit, sur l'état de la société au XIVe siècle, les détails les plus curieux, en même temps qu'il éclaire divers points historiques véritablement importants.

L'histoire complète de Chambéry n'a jamais été écrite. M. Chapperon n'a pas la prétention de combler aujourd'hui cette lacune, bien qu'on aime à voir une sorte d'engagement dans la publication de ce volume; il s'est uniquement proposé d'étudier la capitale de la Savoie à la fin du XIVe siècle, c'est-à-dire au moment où la Savoie allait être érigée en duché par l'empereur Sigismond, au moment (1371) où, devenue trop petite pour le nombre de ses habitants, la ville était considérablement agrandie par les ordres du comte Amédée VI. « C'est le Chambéry de cette époque de transition, dit M Chapperon, que j'ai cherché à reproduire, avec ses rues, ses canaux, ses places, ses monuments, ses institutions, ses habitants, ses usages. » De temps en temps, il lui faut bien sortir quelque peu de ce cadre, citer des faits qui ont précédé ou suivi d'assez loin la fin du XIVe siècle, mais qui sont absolument nécessaires à l'intelligence du tableau que l'auteur a voulu tracer, et qui d'ailleurs ne sont jamais déplacés.

Tel est le livre. M. Chapperon commence par un coup d'œil général sur le pays au XIVe siècle, sans oublier d'insister sur les dangers d'une époque où les routiers dévalisaient au grand jour sur la route la plus fréquentée, et où les rues de la ville même n'étaient nullement sûres. Il nous promène ensuite aux environs de Chambéry, nous fait pénétrer dans la ville et nous la fait connaître dans ses plus menus détails physiques, administratifs et sociaux.

Ce qui donne une valeur toute particulière à ce livre, c'est que, tout en étant essentiellement local, il fournit tant de renseignements sur l'état de la société et des mœurs, qu'il intéressera les lecteurs

Digitized by Google

les plus étrangers à la Savoie. C'est à ce titre que nous nous plaisons à le signaler ici, en faisant remarquer combien les érudits qui s'occupent de monographies provinciales devraient suivre cet excellent exemple. E. DE BARTHÉLEMY.

Les Lettres de Cachet dans la généralité de Caen au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits, par M. A. JOLY, professeur à la faculté des lettres de Caen. Paris, Imprimerie impériale. 1864.

Encore une utile trouvaille opérée dans nos archives départementales. M. Joly y a puisé des renseignements jusqu'ici inconnus et très curieux sur les maisons de détention de la Normandie sous l'ancien régime, et sur l'usage et l'abus que les familles d'alors faisaient de la célèbre institution des lettres de cachet. Il s'agissait toujours, en pareil cas, de préserver l'honneur du nom, d'empêcher quelque mésalliance, de châtier un enfant coupable. L'autorité paternelle, aujourd'hui si faible et si désarmée, avait, en ce bon temps, des privileges que nul n'aurait osé discuter; l'administration centrale prêtait la main à toutes ces mesures arbitraires, que légitimait une excellente intention de moralité. Les pièces que M. Joly a collationnées et qu'il dépouille sont autant de preuves significatives de la facilité avec laquelle on se jouait de la liberté individuelle et des droits des faibles; elles attestent les conséquences déplorables que la cupidité, la jalousie et la haine pouvaient tirer d'un pareil état de choses, et il faudrait être bien solidement attaché aux ruines, bien dégoûté du progrès, pour regretter ces épisodes très instructifs, mais très peu consolants, de la vie sociale de nos ancêtres. A. PHILIBERT-SOUPÉ.

Le Supplice du Bourreau, par ALFR. de BOUGY, 1 vol. in-18. Paris, Renaud. 1864.

Je ne sais pas si ce récit convertira beaucoup de partisans de la peine de mort. La peine de mort existe dans les lois, et, quoiqu'on dise, n'est pas absolument sortie des mœurs. Le législateur continue de voir en elle une sauvegarde, et plusieurs scélérats y trouvent encore un argument en faveur de la vertu. Elle n'en est pas moins une vengeance brutale, et son ministre, le bourreau, l'objet d'une répulsion qui ne s'éteindra pas de sitôt. M. de Bougy a eu la joie de découvrir une moitié d'honnête homme dans la personne du bourreau que S. M. le roi de Prusse avait, il n'y a pas bien longtemps, dans sa principauté de Neufchâtel, où la peine de mort n'a pas survécu à la domination prussienne. L'histoire de Steinmeyer est effrayante: étudiant, puis soldat, condamné à mort pour délit militaire, au lieu de lui mettre une balle dans la cervelle, on lui accroche sur les épaules une casaque de couleur écarlate, et il se laisse faire..... par amour pour Salomé, « la jeune fille naïve, douce et affectueuse, aux prunelles plus bleues que l'eau profonde de nos lacs, aux cheveux plus dorés que les blés mûrs de la vallée d'Avanches. » Steinmeyer s'habitue à jouer du cimeterre. Néanmoins, sa condition lui pèse; sa femme meurt de honte; lui s'enivre. Il finit par devenir un apôtre de l'abolition du meurtre légal et un disciple ardent de l'Evangile. Ce petit roman est plein d'un intérêt poignant. De plus, il vient à propos. On sait que la question de la peine de mort est à l'ordre du jour. Les gourmets de littérature que les mœurs et les paysages de la Suisse française charmeraient, y trouveront aussi une ample moisson à recueillir En un mot, il y a lieu d'espérer pour lui un succès de bon aloi, que le talent descriptif de M. de Bougy mérite d'ailleurs. L. DERÔME.

La Prédicante des Cévennes, par Mme L. FIGUIER. Paris, Hachette.

Cette prédicante est une vieille paysanne cévenole qui a la fâcheuse manie de ne parler que par versets de la Bible plus ou moins heureusement appropriés aux circonstances. C'est une pâle réminiscence des types de puritains si habilement mis en scène dans un des plus célèbres romans de Walter Scott. Mme Figuier a voulu donner une idée des dissentiments religieux qui ont si longtemps troublé la rude et honnête population des Cévennes, et, malgré sa partialité évidente pour les protestants, elle n'a pas su les rendre aimables. Le pasteur Samuel, qu'elle pose en jeune premier mélancolique, a fort mauvais air sous ce déguisement, et l'on a peine à comprendre qu'une jeune fille pleine d'imagination aime jusqu'à en mourir un être si effacé et si prosaïque. Il y a néanmoins dans cet ouvrage, l'un des plus faibles de son auteur, plusieurs paysages finement étudiés, et de curieux détails, évidemment copiés d'après nature, sur la principale industrie de ces régions sauvages, celle des magnaneries. E. DE V.

Histoire de deux Héritières, par Mme la comtesse DE MIRABEAU, vicomtesse DE GRENVILLE. Paris, Michel Lévy.

Jamais plus nobles auteurs n'ont décrit de leur noble plume de plus nobles personnages. Ce ne sont que ducs et duchesses, marquis et marquises, comtes et comtesses, qui s'écrivent des lettres où il n'est question que d'ancêtres, de blasons, de devises; de gentilshommes ordinaires et extraordinaires de S. A. R., de *gueules* à trois *sceptres d'or*, etc., etc. Il faudrait être bien noble pour faire une analyse qui convienne d'un roman aussi bien né. Non pas que l'intrigue soit tellement enchevêtrée, qu'il soit impossible d'en démêler les fils, non pas que les combinaisons dramatiques soient trop savantes, non pas que les situations soient trop *corsées*, rien de tout cela ne fait obstacle, car ce petit ouvrage est bien la chose la plus simple du monde; mais c'est qu'il faudrait, pour bien comprendre les idées et le langage de ce monde un peu

Digitized by Google

trop grand, avoir fait un apprentissage qui ne serait possible qu'à un critique suffisamment blasonné et armorié. Ce critique aurait en outre l'avantage immense, en lisant cette petite histoire, de ne pas se sentir agacé de toutes les sornettes nobiliaires qui y sont débitées avec le plus grand sérieux. De plus, s'il était un peu indulgent, peut-être réussirait-il à rire, ou tout au moins à sourire, des douces et innocentes plaisanteries de ses pairs, de leurs honnêtes satires, et de leurs vulgaires considérations sociales. L'histoire des deux héritières se passe ainsi : Mlle Gabrielle de Montaran, l'une des deux héritières, épouse le vicomte de Kérohan ; Mlle Sabine de Josias épouse le comte de Ré. L'un des couples est heureux, et l'autre malheureux, selon l'usage; mais il n'en est pas moins vrai que depuis que les « Jacobins » ont renversé la société, rien ne va plus guère. LOUIS LIEVIN.

Valdepeiras, par Mme Charles REYBAUD, 1 vol. Paris, Hachette. 1864.

Ce volume contient six nouvelles reliées par un fil assez léger : *Une Famille de Parias*, *Salvador*, *Epaves*, *le Fada*, *Doña Luisa* et *les Amours d'un Voleur*. La première est l'histoire d'un bourreau par droit de naissance. Ce *paria* possède une famille dont les mœurs patriarcales sont fort touchantes. Lui-même est un homme instruit, doux, bénévole; il aime la nature, il cultive les fleurs; il a un vif sentiment du bien et du beau. Le hasard lui donne un ami qui ose pénétrer dans sa demeure maudite. C'est un jeune homme sensible, un peu aventureux, et qui se croit exempt de préjugés. Le bourreau a une fille charmante. Le visiteur la rencontre souvent. Cette fréquentation dangereuse aboutit à un amour insensé, qui jette le trouble, le désespoir et la mort dans cet intérieur paisible. Une telle situation amène des scènes déchirantes, qui mettent à nu une affreuse plaie sociale, et révèlent les secrètes tortures des existences injustement frappées par l'opinion.

Salvador renferme une fine analyse d'un caractère de femme, qui regarde l'amour comme un jeu divertissant, pourvu qu'après chaque partie elle renouvelle son partner. Prudente et rusée, elle ménage ceux qu'elle évince, et cache ses perfidies sous le voile du sacrifice. Une de ses victimes la démasque enfin et lui fait expier cruellement sa conduite. La troisième nouvelle se passe à la Martinique, sous l'ancienne monarchie. On appelait *Epaves* les hommes de couleur qui, trouvés aux colonies, et ne pouvant justifier de leurs titres à la liberté, étaient vendus au profit de l'Etat. Un mulâtre, qui a reçu en France une éducation distinguée, n'échappe point à l'application du *Code noir*. Dénoncé par un mari jaloux, il est conduit sur la place publique, et mis aux enchères. Mais il est aimé d'une jeune fille que sa récente majorité et une grande fortune rendent maîtresse de ses actions. Elle le soustrait à l'esclavage et lui épargne un honteux châtiment en le prenant pour époux. L'intrigue est bien menée. Les dernières scènes ont une rare vigueur; celle de la vente surtout est des plus émouvantes.

Le Fada, *Doña Luisa* et *les Amours d'un Voleur* abondent en jolies descriptions, en détails piquants, en observations judicieuses; elles reflètent cet assemblage d'heureuses qualités qui placent Mme Charles Reybaud au rang de nos plus agréables conteurs. LOUIS BULOT.

Les Coups de Foudre, par M. BOUCHET. Paris, Maillet.

L'auteur de ces deux nouvelles, où la foudre joue effectivement un grand rôle, défend, avec l'énergique accent de la conviction, le principe de l'intervention providentielle dans les affaires humaines. Dans *les Rejetons de Caïn*, la première et la meilleure de ces deux histoires, la justice réparatrice de Dieu met en présence, dans les mansardes d'une maison d'un des faubourgs les plus déserts de Paris, un père de famille ruiné par un assassinat compliqué de vol, dont son père a été victime vingt ans auparavant et l'un des complices de ce meurtre, celui précisément qui en a recueilli tout le butin. Ce misérable, riche, mais bourrelé de remords, vit dans un état d'alerte incessante, et, déjà plus qu'à demi fou, le devient tout à fait quand, un jour, il se trouve face à face, sur son palier, avec un homme semblable à l'image ensanglantée qui le poursuit dans ses rêves. M. Bouchet a visé à produire, dans ce récit, de fortes émotions de toute nature; les coups de théâtre y alternent avec les coups de tonnerre. A la fin, un digne prêtre, qui assiste le criminel à son lit de mort et a surpris son horrible secret, profite d'un retour momentané de raison pour le réconcilier avec Dieu et lui faire adopter pour héritier le prétendu fantôme, en réalité le fils de sa victime. Cet acte de contrition et de restitution est amené par une série de circonstances dont quelques-unes sont malheureusement un peu forcées. Comment croire, par exemple, que le coupable, exchanteur des rues, qui, pendant vingt ans, n'a eu d'autre préoccupation que de se soustraire aux investigations de la police, ait eu l'imprudence de conserver, sans même se donner la peine de la cacher, la plaque sur laquelle son vrai nom est inscrit, et dont la découverte met le prêtre sur la voie de ce mystère sanglant? Malgré cette invraisemblance, le récit de M. Bouchet se fait lire d'un bout à l'autre avec intérêt. E. E.

Les Sabotiers de la Forêt-Noire, par M. E. GONZALÈS, in-18. Paris, Hachette.

L'épître dédicatoire nous annonce un récit simple, anodin, une étude de mœurs pastorales; mais cette promesse d'idylle ne s'accorde guère avec la gravure placée en regard. Celle-ci représente une vieille femme, suspendue sur un gouffre au-dessus duquel s'allonge un arbre, et, dans cet arbre, un sergent auquel la vieille s'accroche d'une étreinte furieuse, non pour qu'il la tire d'affaire, mais pour

Digitized by Google

l'entraîner avec elle. Cette bonne femme est la mère d'un conscrit qu'elle a empêché de rejoindre en lui faisant prendre un narcotique, qui l'a tenu endormi pendant quarante-huit heures de suite. Elle avait sans doute vu représenter, il y a quelques années, au Gymnase, un drame de feu Ch. Lafont, *Jarvis l'honnête homme*, dans lequel une fille sauve la vie à son père par le même procédé. Le sergent, chargé d'arrêter le réfractaire, n'a rien imaginé de mieux, pour retrouver sa piste, que de suivre la mère, qui le conduit dans d'étranges sentiers. Tous deux survivent cependant à ce saut périlleux; et, après bien des péripéties, le jeune sabotier est gracié et fait un riche mariage. On trouve dans ce roman, qui n'a décidément rien de bucolique, les qualités ordinaires de l'auteur des *Frères de la Côte*: des types vigoureusement ébauchés, une profusion d'incidents dramatiques, amenés souvent avec dextérité. Quel dommage que ces rudes inventeurs, si habiles à « charpenter » un roman ou un drame, aient si peu de souci de la forme littéraire!

E. DE V.

La Trace du serpent, par miss E. BRADDON, traduit par Bernard DEROSNE. Hachette, Paris.

La « Trace du serpent » est évidemment un des premiers ouvrages de miss Braddon, et date d'une époque où elle se préoccupait moins du développement des caractères que de l'accumulation d'incidents extraordinaires et mystérieux. Le caractère du personnage principal justifie parfaitement le titre du livre. Jaber North est un scélérat aussi déterminé qu'astucieux, auquel rien ne coûte pour arriver à ses fins. Maître d'école dans une obscure petite ville du Berkshire, il commence par assassiner un nabab, en combinant son coup avec une telle adresse qu'aucun soupçon ne peut l'atteindre, et que des presomptions accablantes retombent sur le neveu de la victime, lequel ne peut se dérober au châtiment de son prétendu crime qu'en contrefaisant l'insensé. Possesseur d'une somme assez ronde, fruit de cette première opération, Jaber a le bonheur de rencontrer un jeune ouvrier qui lui ressemble d'une manière frappante et s'empresse de profiter de cette nouvelle chance que le diable lui envoie, en empoisonnant ce sosie qu'il travestit et arrange avec toutes les précautions nécessaires pour faire croire que c'est Jaber lui-même qui s'est suicidé. Ayant ainsi escamoté son passé, il se rend en France, une France impossible, dont la description prouve que l'auteur à cette époque ne connaissait pas la France véritable. Là, il découvre qu'il existe un mariage secret entre une noble et riche dame du faubourg Saint-Germain, propriétaire d'un superbe château en Normandie, près de Dijon (textuel), et un ténor du Grand-Opéra de Paris. Faire accroire à cette belle et trop impressionable personne que son mari la trompe indignement, la déterminer à s'en débarrasser au moyen d'une forte dose de laudanum, et finalement la contraindre à l'épouser lui-même par la menace de divulguer ses secrets; tout cela n'est qu'un jeu pour le serpent en question. Le voilà donc archi-millionnaire et fort heureux à sa façon, bien qu'il règne naturellement quelque froideur dans un semblable ménage. La seconde partie du roman nous fait assister à la démolition de cette fortune criminelle. L'innocence du prétendu meurtrier du nabab est démontrée; le ténor, mal empoisonné, ressuscite; et le scélérat démasqué, confondu, traqué, et enfin arrêté, non sans peine, n'échappe à la potence que par le suicide. Ce tissu d'aventures invraisemblables ne saurait prétendre au mérite littéraire, mais il offre cet intérêt de curiosité qui jusqu'à présent ne manque à aucun des livres de miss Braddon.

E. DE V.

Le Triomphe d'Eléanor, par miss BRADDON, traduit par M. Bernard DEROSNE, 2 vol. Paris, Hachette.

Le personnage principal de cette sombre et dramatique histoire semble une réminiscence de la famille des Atrides. C'est un type saisissant que celui de cette jeune femme au profil de camée antique, qui poursuit avec une persévérance inflexible son œuvre de vengeance filiale; qui se marie chemin faisant avec un homme de loi, pour s'en faire un auxiliaire, sauf à l'aimer après s'il y a lieu, une fois qu'elle aura atteint le grand but de sa vie. Le dénoûment est inattendu et frappant; après avoir déployé la plus merveilleuse finesse d'induction, faculté ordinaire chez les héros de miss Braddon, pour retrouver la piste du coupable et mettre sur lui la main; après avoir, dans des péripéties multipliées, perdu et ressaisi sa vengeance, Eléanor victorieuse n'a pas le triste courage de frapper un ennemi à terre, et triomphe de lui par la clémence. Il y a dans ce roman, à côté de scènes conduites avec beaucoup d'art, d'étranges invraisemblances. On a peine à comprendre, par exemple, que Gilbert Monkton, le mari d'Eléanor, que l'auteur nous représente comme un homme des plus fins, se trompe si grossièrement sur les sentiments de sa femme à l'égard de l'homme qu'elle soupçonne avec raison d'avoir contribué à la mort de son père, et prenne pour l'indice d'une tendresse mal déguisée les éclairs de haine qu'il surprend dans les regards d'Eléanor. Mais, malgré ses défauts, cette nouvelle production de l'auteur de *Lady Audley* et d'*Aurore Floyd* excite l'intérêt d'un bout à l'autre. Plusieurs des figures secondaires sont parfaitement réussies, notamment Dick, le peintre de décors, et la vieille maîtresse de piano italienne, qui oublie si noblement en toute occasion ses propres infortunes pour consoler celles d'autrui. Dans cet ouvrage, comme dans les précédents du même auteur, on retrouve, à un degré parfois éminent, le talent d'harmoniser l'aspect des localités et le physique des personnages. Enfin, les lecteurs français doivent particulièrement savoir gré à miss Braddon d'avoir placé à Paris la scène de plusieurs des meilleures scènes de son nou-

Digitized by Google

veau roman, et montré que la physionomie de nos boulevards et de nos quais ne lui est pas moins amilière que celle d'Oxford-Street ou d'Holbornes.

E. DE V.

Les Chasses en France et en Angleterre, par Paul CAILLARD. Paris, Michel Lévy.

Les chasses en France et en Angleterre, et un peu en Amérique, et un peu sous l'Equateur, tel est le sujet du livre de M. Paul Caillard. L'auteur est grand voyageur, grand chasseur, grand amateur de chiens et de chevaux, et comme tel grand connaisseur dans la matière. Ce n'est pas pour se donner la légitime satisfaction de raconter ses exploits cynégétiques, ses succès sur le *turf*, et les péripéties de ses voyages que M. Caillard a écrit son livre. Il a poursuivi le but plus sérieux de populariser en France les connaissances hippiques et de répandre chez les riches propriétaires le goût de *l'entraînement*. Pour éviter l'aridité inhérente à la nomenclature des détails techniques de l'éducation d'un cheval de *steeple-chase*, l'auteur a varié sa forme le plus qu'il lui a été possible. Sachant que les meilleures choses peuvent se dire et s'enseigner sans qu'il soit nécessaire d'être lourd et ennuyeux, M. Caillard a été léger et amusant. La meilleure façon d'être bien renseigné est certainement de faire appel au témoignage des intéressés eux mêmes. Qui peut savoir mieux que le cheval ce qu'il lui faut pour devenir un bon coureur et un bon sauteur? *Agriculturist* s'explique là-dessus très clairement, et donne sur son dressage, son entretien et son entraînement tous les détails désirables. Si vous voulez bien connaître les mœurs des sangliers, consultez-les sur leurs goûts, sur leurs habitudes; le sanglier est un animal sérieux qui ne se fera pas un jeu de vous induire en erreur; il vous dira toutes les phases de son existence et les noms de toutes ces phases, depuis le jour où il quitte les langes du marcassin pour revêtir la robe virile du ragot. C'est ainsi que M. Caillard a rendu la parole aux *fauves* de nos forêts. Ce mode ingénieux de traiter un sujet n'est pas le seul agrément du livre. M. Paul Caillard qui s'adresse principalement aux gens du monde a régalé ses lecteurs de deux ou trois petits récits dramatiques dont la chasse est le cadre. De cette façon, sans être infidèle à son sujet, l'auteur a pu faire preuve de qualités littéraires qui ne sont peut-être pas habituelles à tous les hommes du *Sport*.

LOUIS LIEVIN.

L'Australie intérieure : Expédition et Voyage à travers le continent australien, par M. Charles GRAD, 1 vol. in-8. Paris, Challamel aîné. 1864.

Bien des voyageurs ont déjà payé de leur vie l'exploration du continent australien. Loin de se laisser décourager par leur exemple, les explorateurs, plus nombreux encore pendant ces dernières années, paraissent animés d'une ardeur nouvelle. Parmi les voyages entrepris dans l'intérieur de l'Australie, de 1860 à 1863, et dont le livre de M. Grad contient la relation, il n'en est guère de plus dramatiques que ceux de Stuart et de Burke. De quelle indomptable énergie ne faut-il pas être armé pour pénétrer jusque dans les retraites que la nature a voulu rendre inaccessibles en les défendant par de vastes déserts de sable ou des fourrés impénétrables. C'est à Burke qu'appartient l'honneur d'avoir le premier traversé l'Australie dans toute la largeur du fleuve Darling au golfe de Carpentarie; mais ce triomphe lui coûta la vie ainsi qu'à son compagnon Wills. « Quand je serai mort, avait-il dit un peu auparavant, je désire que vous placiez un pistolet dans ma main droite, et que vous me laissiez tel que je serai, sans me mettre en terre. » Un an plus tard, en 1862, Stuart exécuta la même entreprise. Il ne dut qu'à sa robuste organisation et à sa rare vigueur morale de résister à des fatigues et à des souffrances incroyables. Le livre de M. Grad présente l'émouvant tableau de la lutte de ces hommes intrépides contre des obstacles sans cesse renaissants. Quoique l'écrivain s'efface souvent pour laisser la parole aux acteurs eux-mêmes, on sent qu'il connaît parfaitement son sujet, et que l'on ne peut choisir un meilleur guide pour visiter les contrées australiennes nouvellement découvertes.

E. J.

Les Hivers de Nice, Impressions et Souvenirs. In-8. Nice, V.-E. Gauthier.

L'Union Syndicale de Nice a voulu offrir un souvenir aux hôtes qui ont visité, pendant la dernière saison, la ville des fleurs et des orangers. Un groupe d'écrivains, MM. le Dr Lubanski, Alziary de Roquefort, Xavier Eyma, Léon Pilatte, Alexandre Henry, F. Brun, Alphonse Karr, H. Protern, Mme Juliette D., se sont réunis pour composer un charmant petit volume intitulé : *les Hivers de Nice*, et qui est, en même temps, la constatation des richesses floréales, des ressources intellectuelles, des travaux publics en voie d'exécution, de la liberté des cultes, des plaisirs, du confort de la vie, des beautés et des avantages du climat dans cette ville que la création de l'Union Syndicale vient de régénérer.

Imprimé d'une façon très remarquable, ce petit ouvrage aura un succès d'intérêt et de curiosité. C'est mieux et plus qu'un guide : c'est un livre de boudoir.

X.

Essai sur les institutions scientifiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, par Ed. MAILLY, aide à l'observatoire de Bruxelles, t. IV. Bruxelles, Huyez. 1864.

Le quatrième volume de l'ouvrage de M. Mailly est entièrement consacré à l'étude des observatoires de l'Irlande et de la Grande-Bretagne. Ces établissements, remarquables par leur nombre et leurs excellentes dispositions, riches en instruments de toute sorte, pourraient nous rendre ja-

Digitized by Google

loux de l'Angleterre du côté de l'astronomie; nos observatoires, en effet, sont en petit nombre, mal situés pour la plupart, et fort pauvres; Paris n'en possède qu'un seul. Ceux de Lacaille à l'Institut, de Delisle à l'hôtel de Cluny, de Lalande au Collége Royal ont disparu depuis longtemps; celui du Luxembourg subsiste seul aujourd'hui, et encore le sol qui le soutient, placé sur les catacombes, est souvent agité par les lourdes voitures de pierres venant de Montrouge; ensuite, des fabriques voisines envoient de la fumée dont les paillettes de charbon viennent se poser parfois sur les verres des lunettes et des télescopes; de plus, les instruments sont peu nombreux et en mauvais état, et, sauf le grand équatorial, on n'a rien de bien remarquable à citer. Si, chez nous, plusieurs observatoires ont disparu, dans la Grande-Bretagne, au contraire, ils n'ont fait qu'augmenter en nombre et en importance depuis deux siècles : l'Etat, les universités, les corporations et les particuliers ont rivalisé d'efforts et de libéralité pour les établir, les doter et augmenter leurs ressources. Il faut voir, dans l'ouvrage de M. Mailly, les progrès que l'astronomie doit aux observatoires anglais; nous ne pouvons même pas énumérer ici leurs découvertes importantes; constatons seulement l'excellent état où ils se trouvent. Ainsi, à Greenwich, par exemple, on a renouvelé trois fois les instruments depuis la fondation de l'observatoire. Armagh, Cambridge, Dublin, Durham, Edimbourg, Glasgow, Greenwich, Liverpool, Oxford ont leurs observatoires; mais de simples particuliers en possèdent aussi : le comte de Rosse à Birr Castle, W. Lassel à Bradstones, Warren de La Rue à Cranford, W. R. Dawes à Haddenham, le docteur Lee à Hartwell, E.-J. Cooper à Muckree, R.-E. Currington à Redhell, G. Bishop à Twickenham.

On s'étonnera peut-être qu'une science dont les temples coûtent si cher, et dont les instruments sont à si haut prix ait pu se développer à ce point dans un pays industriel et aussi positif que l'Angleterre; c'est que l'étude de l'astronomie chez nos voisins d'outre-Manche est née d'un besoin, la connaissance des longitudes en mer, et le négociant anglais, si généreux dans ses dons pour la construction des observatoires, songe moins sans doute à l'astronomie spéculative qu'à la sécurité de ses vaisseaux. PAUL ROGER.

Compte Rendu des travaux de la Société du Berry, à Paris, 10e année.

Nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs de cette intéressante publication, poursuivie avec une louable persévérance par un groupe d'esprits aussi distingués que laborieux. Ce dixième volume est remarquable, comme les précédents, par l'abondance et la variété des sujets, et nous y avons remarqué des travaux qui auraient fait bonne figure dans un recueil moins spécial. L'un des articles les plus curieux est un travail de M. André sur les habitants d'un canton du Berry, qui, d'après une tradition présentant un caractère sérieux d'authenticité, descendent des archers écossais de Louis XI, établis par son fils aux alentours du château de la Salle-le-Roi, où les souverains résidèrent fréquemment jusqu'à l'époque des guerres de religion. On reconnaît encore facilement, chez ces paysans, le caractère et les allures des anciens Highlanders, et la plupart de leurs noms de famille sont d'origine évidemment écossaise. Parmi les autres articles figurent des travaux agricoles et archéologiques d'une certaine importance, notamment un savant mémoire de M. Desplanque sur les archives de l'Indre, dans lequel on trouve des indications utiles, non-seulement pour l'histoire du Berry, mais pour l'histoire générale du moyen âge. E. DE V.

Archives parlementaires, Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises, de 1800 à 1860, t. III, 2e partie. Paris, Paul Dupont.

Cette partie commence au 16 ventôse an X (17 mars 1802) et se termine au 29 pluviôse an XI (18 février 1803), embrassant l'intéressante période où se sont débattues les graves questions sur le rétablissement des cultes et l'organisation de l'instruction publique. Les discussions auxquelles ont donné lieu ces deux importants sujets sont moins des débats que des thèses de l'ordre le plus élevé, développées tour à tour par les Lucien Bonaparte, Portalis, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Daru, Siméon, Fourcroy, Carrion-Nisas, Jard-Panvilliers, Chassiron, Chalian, Girardin, dont les *Archives parlementaires* rapportent *in extenso* les discours, qui resteront des modèles de sagesse, d'éloquence et de raisonnement.

Comme pour les autres volumes, cette partie se termine par deux tables, l'une chronologique et l'autre alphabétique et analytique, ce qui permet de recourir avec une grande facilité aux diverses matières traitées dans le volume. X.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Aimard (Gustave). Le Montonero. In-18. Paris, Hachette et Ce.

Albert. Galerie de portraits des hommes illustres du département de la Corrèze, accompagnés de biographies. In-4. Limoges, l'auteur.

Alliot (F.) Le Progrès, ou des Destinées de l'humanité sur la terre. 3e partie. Fragments philosophiques. Suite de la démonstration des erreurs de la science moderne. Grand in-18. Bar-le-Duc, Content-Laguerre.

Alquié (Al.) Etude médicale et expérimentale de l'homicide réel ou simulé par strangulation, relativement aux attentats dont Maurice Roux a été l'objet. In-8. Montpellier, Ricard frères et Coulet.

Digitized by Google

Annales du Sénat et du Corps législatif, suivies d'une table alphabétique et analytique. T. VI. Du 6 avril au 8 mai 1864. In-4. Paris, *Moniteur universel.*

Annuaire de l'archiviste des préfectures, des mairies et des hospices (1864), par M. Aimé Champollion. Figeac. In-8. Paris, Dupont.

Auber (Edouard). Institutions d'Hippocrate, ou Exposé philosophique des principes traditionnels de la médecine. In-8. Paris, Germer-Baillière.

Augustin (saint). Soliloques. Traduction nouvelle, revue très exactement sur le latin. In-18. Paris, Ruffet.

Auvray (Michel). Mary et Mi-Ka, histoire de deux membres de l'œuvre de la Sainte-Enfance. Grand in-18. Saint-Germain, Tolra et Haton.

Barreswill et **Girard**. Dictionnaire de chimie industrielle. T. III. In-8. Paris, Dezobry.

Baugier (Edme). Traité des eaux minérales d'Attancourt en Champagne, avec quelques observations sur les eaux minérales de Sermaize. In-8. Chaumont, Cavaniol.

Bazy (J.-P.-A.). Etude militaire de la monarchie espagnole sous le règne de Philippe IV. Les Mercenaires au XVIIe siècle. In-12. Poitiers, Létang et Girardin.

Beauvois (Eugène). Le principe des nationalités appliqué à la question dano-allemande. In-8. Paris, Dentu.

Bédarride (J.) Droit commercial. Commentaire du Code de commerce. De la Juridiction commerciale. In-8. Paris, Durand.

Bernard (Marie-Paul). Histoire de l'autorité paternelle en France. In-8. Montdidier, Radenez.

Berthet (Elie). Le Douanier de mer. In-18 jésus. Paris, Brunet.

Berthoud (Charles). François d'Assise, étude historique d'après le docteur Karl Hase. Grand in-18. Paris, Michel Lévy frères.

Bertin du Rocheret. Journal des Etats tenus à Vitry-le-François, en 1744. Documents curieux et complétement inédits sur l'histoire et la noblesse de Champagne, publiés avec une étude sur la vie et les œuvres de Bertin du Rocheret, par Auguste Nicaise. In-8. Paris, Aubry.

Blanc (Hippolyte). Simple argument à l'usage de ceux qui ne veulent pas argumenter. In-18. Paris, Palmé.

Bonnel (Louis). Fables. In-18 jésus. Paris Hachette et Ce.

Bonneville de Marsangy. De l'Amélioration de la loi criminelle en vue d'une justice plus prompte, plus efficace, plus généreuse et plus moralisante. 2 vol. in-8. Paris, Cosse et Marchal.

Boudeville (E.). Précis de chimie agricole appliquée à l'analyse des terres arables, à l'usage des écoles d'agriculture, des gens du monde et des cultivateurs, renfermant des procédés analytiques, faciles à pratiquer par tout le monde, pour connaître la composition des terres et leur degré de fertilité. In-18. Paris, impr. Walder.

Bouniol (Bathild). La Femme, ses vertus et ses défauts, ouvrage tiré des œuvres du P. Caussin, entièrement refondu, corrigé et augmenté. In-18 jésus. Paris, Martin-Beaupré frères.

Boyer de Sainte-Suzanne. Aperçu sigillographique des archives départementales de la Somme. In-8. Amiens, Lemer.

Brune (Jean). Mme Vampire, histoire de la femme, avec une photographie. Grand in-32. Paris, Cournol.

Buré (Eugène). Etudes sur le gouvernement de la France. In-12. Paris, Dubois et Vert.

Caillard (Paul). Les Chasses en France et en Angleterre, histoire de Sport. Grand in-18. Paris, Michel Lévy frères.

Casimus (Ant.). Qu'est-ce que l'homme? ou Controverse sur l'état de pure nature. Edition enrichie de notes et remarques, par le docteur Scheeben, traduite et augmentée d'une préface par M. l'abbé Cros. In-12. Paris, Vaton.

Cap (Paul-Antoine). Etudes biographiques pour servir à l'histoire des sciences. In-18 jésus. Paris, Victor Masson.

Castagnary. Les Libres propos. In-18 jésus. Paris, Poupart-Davyl et Ce.

Claretie (Jules). Les Ornières de la vie. In-18 jésus. Paris, A. Faure.

Colbourg (H.). Alix Deschamps, chronique normande du XVe siècle. In-8. Saint-Mihiel, impr. Ve Casner.

Collin (Hubert). Biographies et chroniques populaires du département des Ardennes. In-12. Charleville, Jolly.

Comettant (Oscar). En vacances. In-18 jésus. Paris, A. Faure.

Comités du Corps législatif. Session de 1864. In-8. Paris, Poupart-Davyl.

Coquand (H.). Description géologique du massif de la Sainte-Baume (Provence). In-8. Marseille, Arnaud et Ce.

Catelle. Législation française des chemins de fer. Situation générale des chemins de fer et de la télégraphie électrique du globe, etc. In-8. Paris, Dunod.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. T. XV. In-8. Paris, Dumaine.

Correspondance inédite de Marie-Antoinette, publiée sur les documents originaux, par le comte Vogt d'Hunolstein. In-8. Paris, Dentu.

Courtillier. Etude sur la Société de médecine d'Amiens. In-8. Paris, Asselin.

Czartoryski (Adam). Essai sur la diplomatie. In-8. Paris, Amyot.

Delaborde (Henri). Etude sur les beaux-arts en France et en Italie. T. I et II. In-8. Paris, Renouard.

Delaunay (Emile). Petit théâtre de salon, proverbes et opérettes. Grand in-18. Paris, Sartorius.

Dickens (Charles). Le Magasin d'antiquités, roman anglais, traduit sous la direction de P. Lorain. 2 vol. in-18 jésus. Paris, Hachette.

Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique, rédigé par les plus savants professeurs

Digitized by Google

de l'Allemagne catholique moderne. In-8. Paris, Gaume frères.

Dmitry-Tolstoy. Le Catholicisme romain en Russie. Etudes historiques. T. II. In-8. Paris, Dentu.

Doré (Pascal). Le Roman de deux jeunes filles. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy.

Drevet (P.). Histoire des jeunes années d'Isidore Prodige. In-12. Paris, Libr. internationale.

Dufour (ch.). L'Apostolat de saint Firmin, premier évêque d'Amiens, rétabli au IIIe siècle. In-8. Amiens, Lemer.

Duplès-Agier. Notice sur Aleaume Cachemarée, clerc criminel de la prévôté de Paris, et sur le registre criminel rédigé par lui. In-8. Paris, Lahure.

Dupin Jésus devant Caïphe et Pilate, ou Procès de Jésus-Christ. In-32. Paris, Barba.

Dusolier (Alcide). Nos gens de lettres, leur caractère et leurs œuvres. In-18 jésus. Paris, A. Faure.

Duval Jules). Les Colonies et la politique coloniale de la France, avec deux cartes du Sénégal et de Madagascar, dressées par V.-A. Malte-Brun. In-8. Paris, Bertrand.

Fillachon (Emile). Etudes de philosophie naturelle. Système des trois règnes de la nature. Réponse directe à M. Renan, ou Démonstration philosophique de l'incarnation. 2 vol. in-12. Paris, Durand.

Follioley (abbé). Histoire de la littérature française au XVIIe siècle. T. I. In-12. Paris, E. Belin.

Fortunio. La Lionne amoureuse. Photographie par Frank, d'après un portrait au pastel de Mme Noggerath. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Fournier (Edouard). Chroniques et légendes des rues de Paris. In-18. Paris, Dentu.

Goumain-Cornille. La Savoie, le mont Cenis et l'Italie septentrionale. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Grouchy (de). Le Maréchal de Grouchy du 16 au 19 juin 1815, avec documents historiques inédits et réfutation de M. Thiers. In-12. Paris, Dentu.

Hauréau (B.). Quelques lettres d'Honorius III et de Grégoire IX, extraites des manuscrits de la Bibliothèque impériale. In-4. Paris, Impr. impériale.

Hahn (Alexandre). Essai sur l'histoire de Luzarches et de ses environs. In-8. Paris, Ducrocq.

Hippeau (C.). Le Gouvernement de Normandie au XVIIe et au XVIIIe siècles, documents tirés des archives du château d'Harcourt. In-8. Caen, Goussiaume de Laporte.

Hugues Capet, chanson de geste, publiée pour la première fois d'après le manuscrit unique de Paris, par M. le marquis de La Grange. In-16. Paris, Herold.

Jacquemin (Louis). Monographie du théâtre antique d'Arles. T. II. In-8. Arles, Dumas.

Jager (abbé). Histoire de l'Eglise catholique en France, d'après les documents les plus authentiques, depuis son origine jusqu'au concordat de Pie VII. T. VIII. In-8. Paris, Adrien Le Clerc et Ce.

Lander (Jean). Les Fausses dévotes et les vraies dévotes. In-32, Paris, Josse.

Le Boys des Guays (J.-F.-E.). Collection de mélanges concernant la Nouvelle-Jérusalem. In-18 Jésus. T. III. Paris, Minot.

Laverdant (Désiré). Les Renaissances de don Juan, Histoire morale du théâtre moderne. T. I et II. In-18 jésus. Paris, Hetzel.

Lettres et Instructions de Charles III, duc de Lorraine, relatives aux affaires de la Ligue, publiées pour la première fois par Henri Lepage. In-8. Nancy, Wiener.

Liturgie (la) de la sainte église de Lyon, d'après les monuments. In-8. Lyon, Vingtrinier.

Mémoires de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, 1er vol. 1838-1840. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Mémoires d'une Biche anglaise, avec portrait photographié de l'héroïne des Mémoires. In-18 jésus. Paris, A. Faure.

Mery. La Vie fantastique. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères.

Mirenne (Claude). Poésies profanes. 1601-1606. Regrets et tristes lamentations du comte de Montgommery, etc. Gr. in-18. Caen, Goussiaume de Laporte.

Nicolay (Nicolas de). Vichy et les bains chauds du Bourbonnais au XVIe siècle, d'après un manuscrit inédit rédigé en 1567 pour Catherine de Médicis. In-8. Paris, Dentu.

Notice sur les cryptes de l'abbaye de Saint-Victor-lez-Marseille. Précis historique, description de ces souterrains. In-8. Marseille, ve Olive.

Onofrio (J.-B.). Essai d'un glossaire de patois de Lyonnais, Forez et Beaujolais. In-8. Lyon, Vingtrinier.

Perseval-Deschênes (G. de). Les Mémoires d'un billet de banque. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Paul (Adrien). Les Finesses de d'Argenson. In-18 jésus. Paris, Faure.

Puylaurens (de). Chronique sur la guerre des Albigeois (1202-1272), traduite du latin, avec une introduction et notes, par Ch. Lagarde. In-12. Béziers, Rebière.

Rabaud (Camille). Le Travail, sa loi et ses fruits. In-12. Paris, Dentu.

Roland (Mme). Mémoires de Mme Roland, écrits durant sa captivité. Nouvelle édition, revue et complétée sur les manuscrits autographes, et accompagnée de notes et de pièces d'un grand intérêt, par M. P. Faugère. 2 vol. in-12. Paris, Hachette.

Renégat? ou Question indiscrète à M. Renan, par Timonide. In-8. Paris, Diard.

Renouvier. Essais de critique générale. Les Principes de la nature. Introduction à la philosophie analytique de l'histoire. 2 vol in-8. Paris, Ladrange.

Rondelet (Antonin). Londres pour ceux qui n'y vont pas. In-18 jésus. Paris, Giraud.

Roussinet. La Liberté positive de l'humanité. In-8. Paris, impr. Bourdier et Ce.

Routier de la côte nord d'Espagne, traduit de l'espagnol par A. Le Gras. In-8. Paris, Dupont.

Saisset (Emile). L'Ame et la Vie, suivi d'un exa-

Digitized by Google

men critique de l'esthétique française. In-18 jésus. Paris, Germer Baillère.

Sauzet (Paul). Eloge de Ravez. In-8. Lyon, Vingtrinier.

Sewell (Elisabeth). L'Héritier de Clèves, 2 vol. in-12. Paris, Meyrueis et Ce.

Trahison (la) d'Emile Ollivier. Une Page d'histoire contemporaine. In-8. Paris, Dentu.

Tulin (Charles). Le Royaume tunisien et les représentants des puissances étrangères à Tunis. Notice. In-8. Bône, Dagand.

Vallin (abbé). Explication des deux généalogies de N.-S. Jésus-Christ. In-8. Lyon, Vingtrinier.

Vérité (la) vraie, ou Réplique de Mgr l'évêque de Rodez à M. Calvet-Rogniat, député du département de l'Aveyron. In-8. Paris, Rouffet.

Véron (Pierre). Maison Amour et Ce. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Vie de Jeanne d'Arc. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères.

Vrignault (Henri). L'Héritier du mandarin, suivi de M'sieu Quantois. Gr. in-18. Paris, Blériot.

Werdet (Edmond). Histoire du Livre en France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789. T. XI. Gr. in-18. Paris. Dentu.

With (Emile). Les Inventeurs et leurs Inventions. In-12. Paris, Lacroix.

Wurtz, Lamy et **Grandeau.** Leçons de chimie professées, en 1863, à la Société chimique de Paris. In-8. Paris, Hachette et Ce.

Wurtz (Adolphe). Leçons de philosophie chimique. In-8. Paris, Hachette et Ce.

Yriarte (Charles). Les Cercles de Paris (1828-1864), illustré par l'auteur. Gr. in-8. Paris, Dupray de la Mahérie.

LIVRES ANGLAIS.

Adams (W.-H. Davenport). Famous Regiments of the British army. Their origine and services with illustrations. 8vo. Hogg.

Arnold's first Hebrew Book. Edited by the R. H. Browne. 12mo. Riving on.

Barrington d'Almeida (William). Life in Java, with Sketches of the Javanese. 2 vols 8vo, with illustrations.

Barry (P.). Dockyards, Shipyards and Marine of France. 8vo. Simpkin.

Caroline-Matilda. Life and time of H.-M. Caroline-Matilda Queen of Denmark and Norway. From family documents and private state archives. By Sir C.-F. Laicelles Wraxall. 3 vols 8vo. W-H. Allen.

Craik (George). Compendious history of english literature and of the english language from the norman conquest. 2 vols 8vo. Griffin.

Gebstacker (Fred). Western Lands and Western Waters, with illustrations. 8vo. Beeton.

Grobow's (Captain). Recollections and Anecdotes of the Camp, the Court and the Clubs at the close of the last war, with France. 8vo. Smith and Elder.

Halliwell (J -O.). Shakespeare's New-Place, an historical account of the New-Place, the last residence of Shakespeare. 1 vol. fol. London, Smith.

Hill Burton (John). The Scot abroad and the ancient league with France. 8vo. Blackwood.

Jamieson (Mistress) and **Lady Eastlake.** The History of our lord as exemplified in works of art. 2 vols 8vo. Longmann.

Leighton (Alexander). Mysterious Legends of Edinburgh, now for the first time told in print. 8vo. Nimmo.

Mashcder (Richard). Dissent and Democracy, their mutual relations and common object. 8vo. Saunders and Olley.

One Thousand and one Initial Letters. Designed and illuminated by Owen Jones. Folio. Day and Son.

Petrie (Cap. Martin). Strength, composition and organisation of the army of Great Britain. 18mo. Clowes.

Speke (John Hanning). What led to the discovery of the source of the Nile. 8vo, with maps. Longmann.

Wilks (S.-C.-M.-A.). Present law of Banns a railroad to clandestine mariages. With suggestions for a remedy. 8vo Halchard.

Wylie (Rev. J.-A.). Rome and civil liberty, or papal aggression in relation to the sovereignty of the Queen and the indipendence of the nation. 8vo. Edinburg, Elliot.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Annales des Voyages (juillet 1864).

L'abbé Brasseur de Bourbourg. Esquisses d'histoire, d'archéologie, d'ethnographie et de linguistique, pouvant servir d'instructions générales pour les voyages d'exploration scientifique au Mexique. — V.-A. Malte-Brun. Carte. — M. Davezac. Jacques Cartier au Canada, et ses précurseurs à la côte nord-ouest de l'Amérique. — Adolphe de Circourt-Reise durch das Innere der Europeischen Turkei..... Voyage dans l'intérieur de la Turquie d'Europe, durant l'automne de 1862, par le docteur H. Barth. — Nouvelles de M. du Chaillu. — Nouvelles de M. Mage, chargé d'une mission de Saint-Louis (Sénégal) à Tombouctou. — Note sur l'excursion de M. John Petherich en 1852 et 1863. — Découverte d'une route de la côte méridionale du Chili à l'Atlantique, à travers l'Amerique du Sud. — Sociétés savantes. — Bibliographie. — Carte.

Beaux-Arts (1er et 15 juillet 1864).

Charles Gueulette. Salon de 1864 : le Genre. — Hébert. Le Paysage. — P.-L. Mériadec. Fleurs et fruits. Nature morte. — S. Blondel. La Sculpture. — L. Curmer. Attavante, miniaturiste florentin (suite). — L. Goblet. Chronique théâtrale. — X. Courrier des Beaux-Arts. — Charles Gueulette. Salon de 1864 : le Genre (suite et fin). — Charles Rochet. Essai sur les arts, 2e lettre. — L. Curmer. Attavante, miniaturiste florentin (suite et fin). — Charles Cournault. Exposition de la Société for-

Digitized by Google.

raine des Amis-des-Arts à Nancy. — Lamquet. Livres d'art. — S. de Noailly. Chronique théâtrale. — X. Courrier des Beaux-Arts. — Hébert. Bibliographie musicale. — L. Goblet. Bibliographie littéraire.

Bulletin du Bouquiniste (15 juin, 1er et 15 juillet 1864).

Variétés bibliographiques. Courrier anglais. — G. Masson. Anthologie de l'histoire de France, tirée d'ouvrages anglais. — Le docteur Chereau. Un herbarium de la fin du XVe siècle. — A. Sorel. Comité archéologique de Senlis (1862-1863). — Simonnet. Lettre inédite de Gabr. Peignot. — La Princesse d'Elide, Molière et la cour de Louis XIV. — J. Thieury. Henri Richer, avocat au Parlement. — Courrier russe : Fondation des anciennes imprimeries à Vilna. — F. Fertiault. Le Livre, poésie. — Publications nouvelles et curieuses. — Variétés bibliographiques. — Amédée Tabouriech. Un recueil de secrets en 1687. — Gustave Brunet. Ensayo de una biblioteca espanola de libros raros y curiosos. Tome I, publ. par M. Zarco del Valle et Sanchon Rayon. — E. C. L'Album de timbre-poste, avec armoiries, par J. Lallier. — Ouvrages divers, anciens, modernes, rares et curieux. — Publications nouvelles. — A. Demmin. Souvenirs d'un collectionneur. — Correspondance de Mayenne, etc.

Correspondant (25 juin 1864).

F. Lenormant. Les Principautés danubiennes et le prince Couza. — L. Villermé. Economie rurale. Concours. — A. de Pontmartin. Jean Reboul. — Léon Renard. Les Evénements de Tunis. — L'abbé Blampignon. Le Père Lacordaire et Mme Swetchine. — S. Jacquemond. Menichino nouvelle. — Louis Joubert. L'Irlande. — V. de Laprade. Les Poètes classiques de la Chine. — Mortimer-Ternaux. Les Vierges de Verdun. — P. Douhaire. Revue critique. — L. Lavedant. Les événements du mois.

L'Economiste français (juin 1864).

Saint-Maas. La Situation politique et économique. — Jules Duval. Les Institutions de l'Angleterre et le livre de M. de Franqueville. — Jules Duval. La Question de Madagascar. — Jules Duval. Les Institutions de l'Angleterre (suite). — Krugel et Causin. Les Bains de mer comme institution charitable. — La Question tunisienne. — Jules Duval. L'abjudication des terres de l'Algérie. — E. Causin. La Chambre de commerce de Dunkerke. — Berné. L'Association générale des approvisionnements et de l'alimentation. — Jules Duval. Projet d'expédition en Egypte de Leibniz, publié par M. Foucher de Careil.

Etudes religieuses, historiques et littéraires (juin 1864).

P.-A. Matignon. Le Passé et l'Avenir de la théologie, à propos de questions soulevées au congrès de Munich (2e article). — P.-J. Langlois. Jomby-Soudy, reine de Mohély, scènes et récits des îles Comores (1854-1862), suite. — P. Toulemont. La Revue des Deux-Mondes et ses tendances en 1863 et 1864 (4e article). — P.-E. Platon. Saint Laurent du Maroin. — P.-Ch. Daniel. Madame Swetchine, sa vie et son influence religieuse (fin). — Bibliographie. — Mélanges. — P.-H. Mertian. Revue de la presse.

La France médicale (juin 1864).

Le docteur Favre. Le plessimétrisme. — Le docteur Bachon. De la Paralysie du nerf radial. — De la Mort subite des enfants nouveau-nés. — John Tyndall. La Chaleur. — Le docteur Lapeyrère. Organisation du service de santé à l'isthme de Suez. — Le docteur Edmay. De l'Emploi des hypophosphites dans la diathèse tuberculeuse. — Des Rivières et de leurs rapports avec l'industrie et l'hygiène des populations. — Des Différentes formes de la catalepsie. — C. Favrot. De la Préparation des sirops aromatiques. — Discussion sur les mouvements de cœur. — Le docteur Hamon. Quel est dans l'Albuminurie le véritable siége de la protopathie ? etc.

Journal des Economistes (juillet 1864).

Louis Reybaud. L'Industrie de la laine à Sedan. — Courcelle-Seneuil. De la Liberté des banques (2e article). — Mlle Julie Daubié. Causes de paupérisme pour la femme (1er article). — Victor Modeste. La Fécondation artificielle des céréales. — M. Dameth. Des Banques de circulation en Suisse et particulièrement à Genève. — M. Degervaise. Les Assurances sur la vie. — Maurice Block. De la meilleure forme des documents officiels. — Paul Boiteau. La Liberté politique dans ses rapports avec l'administration locale, par M. Dupont-White. — Correspondance. — Jules Duval. Revue de l'Académie des sciences morales et politiques. — Bulletin financier. — Société d'économie politique. Réunion du 6 juin 1864. — Bibliographie. — Chronique économique.

Revue de l'Art chrétien (avril et mai 1864).

Mme Fé icie d'Ayzac. Iconographie du dragon (2e article, gravures dans le texte). — Ch. de Linas. Le Calice de saint Eloi à l'abbaye de Chelles (2e article). — L'abbé J. Corblet. Précis de l'histoire de l'art chrétien en France et en Belgique (17e article, gravures dans le texte). — L'abbé J. D. La Théologie des catacombes de Rome (3e article). — Ch. de Linas. Le Calice de saint Eloi à l'abbaye de Chelles (3e article, gravures hors de texte). — Edmond Le Blant. Observations sur la bague attribuée à sainte Radegonde (gravures dans le texte). — Dom F. Renou. Les Apôtres et le *Credo*. — L'abbé J. D. La Théologie des catacombes de Rome (4e article). — L'abbé J. Corblet. Chronique.

Revue Britannique (juin 1864).

Les Anglais à la campagne, — Rome au moyen âge. — La Chine, ses ressources agricoles, industrielles et commerciales. — La Misère en Angleterre. — L'influence des chemins de fer, considérée sous trois points de vue. — Mes voisins d'en face.

Digitized by Google

— Le Christianisme hétérodoxe. — Dom Fulano (1er extrait). — L'Observatoire de Greenwich.

Revue Contemporaine (30 juin et 15 juillet 1864).

B. Aubé. Le Stoïcisme à Rome : Marc-Aurèle. — Georges Lafenestre. Charles Perrier. — Baron Ernouf. Les Parcs et Jardins paysagers. — Ferdinand Fabre. Mademoiselle de Malavieille (3e partie). — Léon Renard. Etudes sur les forces productives de la France : Les Landes et les Dunes de Gascogne (1re partie). — Leconte de Lisle. Poésies : Les Etoiles mortelles. Les Planètes damnées. Le Parfum ineffaçable. Les Rêves morts. Fiat nox. — Revue critique : Baron Ernouf. La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de M. Louis Veuillot. — Louis Lièvin. Causeries de voyage. De Paris à Bucharest (1re partie); de Paris à Vienne, de M. V. Duruy. — Arthur Baignères. Conférences littéraires de la salle Barthélemy. — Alfred de Tanouarn. Les Cantilènes, de M. Gustave de Larenaudière. — A. Claveau. Chronique littéraire. — Alexandre Pey. Chronique politique. — Bulletin bibliographique : Athenæum français, livres nouveaux. — Edouard Boinvilliers. La Session du Corps législatif (1863-1864) — Ferdinand Fabre. Mademoiselle de Malavieille (4e partie). — Bonneville de Marsangy. De l'Abolition progressive de la peine de de mort. — E. Delaplace. Le Roman en Chine. — J. de Crisenoy. Le Personnel de la marine militaire et les classes maritimes sous Colbert et Seignelay, d'après des documents inédits. — J. Tissot. Le Matérialisme en Allemagne. — Revue critique : A. Philibert-Soupé. Histoire de la littérature espagnole, de G. Ticknor, traduction de M J.-G. Magnabal. — Alexandre Gresse. La France sous Louis XV, de M. Alphonse Jobez. — A. Claveau. Chronique littéraire. — Wilhelm. Revue musicale. — Alexandre Pey. Chronique politique.

Revue des Deux Mondes (1er et 15 juillet 1864).

Victor Cherbuliez. Paule Méré (3e partie). — H. Blerzy. l'Australie, son histoire physique et sa colonisation. Découvertes et aventures des explorateurs dans le continent austral. — Saint-René Taillandier. Maurice de Saxe, d'après des papiers inédits. Dernières aventures et loisirs d'un duc détrôné. — L. Simonin. Les Carrières de marbre de l'Altissimo et de Carrare, souvenirs de voyage. — M. Guizot. La Science et le Surnaturel, méditations sur le christianisme. — V. de Mazade. Le Portugal sous le roi don Luis Ier. Impressions et souvenirs. — Auguste Laugel. Les Corsaires confédérés et le droit des gens. — Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. — P. Scudo. Revue musicale : Les Concerts. — Bulletin bibliographique. — Victor Cherbuliez. Paule Méré (dernière partie). — Charles Martins. Le Sahara, souvenirs d'un voyage d'hiver. La région méditerranéenne. Le Sahara oriental et la végétation du désert. — Adolphe d'Assier. L'Eldorado brésilien et la Serra-das-Esmeraldas. — A. Geffroy. Gustave III et la cour de France. Gustave et la société française à la fin du règne de Louis XV. — Albert Réville. Les Origines du Nouveau Testament. — François Lenormant. La Grèce depuis la révolution de 1862. L'interrègne et la nouvelle royauté (dernière partie). — Paul Janet. La Crise philosophique et les idées spiritualistes. L'Ecole critique. — J. Jamin. Revue scientifique. Le Bolide du 14 mai, les aérolithes et les étoiles filantes. — Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. — Charles de Mazade. L'Espagne et le Pérou. — Essais et Notices. — Bulletin bibliographique.

Revue Française (1er juillet 1864).

F. de Lasteyrie. Curiosités archéologiques du monde souterrain. — Louis Enault. Olga, roman (3e partie). — A. de Lavalette, Les Progrès de l'agriculture en France et les concours régionaux. — B. de la Grandière. Deux mois à Manille. — Docteur P. Chalvet. Des empoisonnements par les matières organiques. — Leconte de Lisle. Paysage poésie. — Octave d'Assailly. Ninive, poésie. — A. de Grammont. Regrets, poésie, — A. Philibert-Soupé, Revue des thèses universitaires. — G. Vapereau. Le Mouvement dramatique et littéraire. — A. Lacaussade. Revue de la presse. — Albert Decrais. Chronique du mois. — A. de Richemont et G. Vapereau. Bulletin bibliographique.

Revue Indépendante (1er et 15 juin 1864).

G. Véran. Lettres à la jeunesse des écoles. L'ordre social dans le plan divin. — G. de Chaulnes. Etudes contemporaines : La baronne de Krudener et Mme Swetchine. — De Plasman. Jésus-Christ et les grands hommes de l'antiquité. — H. de Charencey. Bibliographie. — P. Gévé. Le Dernier des alchimistes, nouvelle (suite et fin). — G. Véran. L'Intolérance de l'Eglise et le libéralisme de la Révolution. — G. de Chaulnes, Le Journalisme contemporain : M. Adolphe Gueroult. — Alp. Audéoud. Exposition de 1864. — Ch. Deloncle. Littérature et philosophie catholiques. — M. Poujoulat. Histoire de saint Augustin (suite). — Paul Gévé. Chronique.

Revue de l'Instruction publique (23 juin, 7 et 14 juillet 1864).

Chronique hebdomadaire. — A. Lesieur. Modifications à introduire dans le décret du 16 avril 1853 sur le régime financier des lycées. — A. Leseur. Correspondance. — Bibliographie. — Ch. Gidel. Histoire de de la littérature anglaise de M. H. Taine. Lachelier. De l'Idée de Dieu et de ses nouveaux critiques, par E. Caro. — Paul Rousselet. Les Sophistes et la Critique, par le R. P. Gratry. — D. Ordinaire. De l'emploi, chez les modernes, de quelques mots et locutions historiques et mythologiques. — Victor Chauvin. Chronique hebdomadaire. — A. Lesieur. Questions universitaires. — J. Larocque. Littérature. — Bibliographie. — Ch. Gidel. Histoire de la littérature anglaise de M. H. Taine (3e et dernier article). — Greuzez. Œuvres de Pierre Lebrun. — Arthur Arnould. Physiologie des écrivains et des artistes, ou Essai de critique naturelle, par Emile Deschanel. — Victor Chauvin.

Digitized by Google

Chronique hebdomadaire. — A. Lesieur. Des Cours libres d'enseignement supérieur. — Siméon Luce. Littérature. — Bibliographie. — L. Derôme, Michel Bréal, Charles Defodon, Louis Dépret. Analyses et comptes rendus. — O. Muller. Nécrologie.

Revue du Lyonnais (juin 1864).

Marc-Amédée Gromier. Poésie : Du haut des montagnes du Bugey, souvenirs d'un Bressan. — Antoine Mollière. Des Aptitudes spéculatives et esthétiques de l'esprit lyonnais. — L'abbé du Saint-Fulgent Hippolyte Flandrin et ses œuvres. — Maurice Simonnet. Philosophie; Etude sur l'esthétique de la guerre. — J. de Lubach Une Poésie satirique du XVIe siècle. — M. Dareste de La Chavanne. Bibliographie; Histoire de la papauté au XVe siècle, par M. l'abbé Christophe. — A. Coste. Le Dialecte et les Chants populaires de la Sardaigne, par M. Auguste Boullier. — A. V. Chronique locale.

Revue du Monde Catholique (25 juin et 10 juillet 1864).

M. Villefranche. Deux évêques des derniers jours de la Pologne. — Eugène Veuillot. Une Histoire de l'Eglise. — Vicomtesse Castlerosse. La Poche (nouvelle). — B. Chauvelot. Le Véritable auteur du Maudit et de la Religieuse. — Les Luttes de l'Eglise. — P Marin de Boylesve. Nestorius et Eutychès. — M. Nicolardot. Les Antivoltairiens. — Eugène Veuillot. Chronique de la quinzaine. — Eugène Veuillot. Lettres de Marie-Antoinette. — M. Frédault. L'Averroes et l'Averroïsme de M. Renan (suite). — G. Romain. Une Excommunication protestante. — Mme Bourdon. Marcelle, nouvelle. — Marin de Boylesve. Les Luttes de l'Eglise : le Schisme grec. — Eugène Veuillot. Chronique de la quinzaine. — M. Venet. Nouvelles du pays littéraire. — A. Vaillant, Mullingen, etc. Bulletin littéraire et scientifique.

Revue du Monde colonial, asiatique et américain (juin 1864).

A. Noirot. Les Colonies françaises et le parti libéral. — J.-M. Torrès-Caïcedo. Question hispano-péruvienne. — W. de Fonvielle. La France à Tunis. — Carlos de Gargen. Le Mexique contemporain. — A. Noirot. La Succession du duc de Malakoff. — Victor Langlois, Hérat, Dost. Mohammed et les Influences politiques de la Russie et de l'Angleterre dans l'Asie centrale (suite). — Paul-Emile. La France en Cochinchine. — Maurice La Chesnais. Un Mot à propos de l'ignorance française en matière de colonies. — J.-M. Torrès-Caïcedo. L'Exploration de l'Orénoque. — A.-S. Menier. De l'Etablissement du télégraphe à la Nouvelle-Calédonie. — Paul Madinier. Bulletin des sciences appliquées à l'agriculture et à l'industrie. — Correspondances. Léon Clément. Courrier d'Algérie. — M. Crémazy. Courrier de la Réunion et de Madagascar. — Parnit d'Esméry. Courrier de l'île Maurice. — M. G. Courrier de la Chine. — F. L. Courrier de la Guadeloupe. — Longomazino. Courrier de Taïti. — Emile Cardon. Chronique du mois. — Melvil-Bloncourt. Chronique de l'Amérique du Nord. — L.-F. Clavaicoz. Chronique de l'Amérique latine. — A. Noirot. Revue d'outre-mer. — Antoine Camus. Bibliographie. — Martel Caristie. Le Salon de 1864 (suite). — E.-L. Courtois. Chronique financière.

Nouvelle Revue de Paris (1er et 15 juillet 1864).

Lamartine, Mirabeau, U. Fages. Les Debuts de l'industrie cotonnière en France. — S. Cambray. La Gentilhommière (nouvelle). — E. Deschamps. Poésie. — H. de la Madeleine De la Curiosité et des curieux. — J. Andrieux. Nouvelle apologie des sens. — R. Stacy. Un Romancier puritain. — C. de Furth. Voyage en Chine, au Japon, etc. — A. de Lasalle. Les Privilèges et la Liberté des théâtres. — Edmond About. Le Mois. — Ch. Deulin. Revue dramatique. — Champfleury. La caricature moderne. H. Daumier. — C. de Chancel. Genèse de la comédie humaine (suite). — S. Cambray. La Gentilhommière (suite). — Ph. Chasles. Le Mistral, poésie. — J. Janin. Les Mémoires du cardinal Consalvi. — E. Boysse. De l'Inédit dans la littérature et dans l'histoire. — Ed. de Pompéry. Du Redressement moral de l'homme. — A. de Lasalle. La Liberté des théâtres. — A. de Bougy. Le vrai val d'Andorre. — H. de Pène. Le Monde parisien. — Fr. Sarcey. Revue des Revues. — L. Figuier. Chronique du monde savant.

Revue de Toulouse (juillet 1864).

Georges Guibal. Jean de Boysson, ou la Renaissance à Toulouse (1e partie). — Jules Buisson. Exposition de l'Union artistique de Toulouse, Salon de 1864. — Mathieu Guesde. La Vie aux Antilles. Ramon Villodas (4e partie). — Desbarreaux-Bernard. Les Quatre éditions du traité de la noblesse, des Capitouls, de Lafaille. — H. Rory et F. Lacointa. Bibliographie. — Chronique. — Nouvelles et faits divers.

Le Tour du Monde (18 et 25 juin et 2 juillet 1864).

Marc Monnier. Pompéi et les Pompéiens (texte inédit). — H. Clerget, Lancelot et Catenacci. Treize dessins. — Marc Monnier. Pompéi et les Pompéiens (suite). — Thérond, Clerget, Lancelot et Catenacci. Onze dessins. — Gustave Doré et Ch. Davillier. Voyage en Espagne. De Valence à Alcoy. — Douze dessins de Gustave Doré. — Texte inédit de Ch. Davillier.

Unité Catholique (juin 1864).

Coup d'œil général sur la science de la vérité révélée. Lettre à un jeune ecclésiastique. — Etudes sur la hiérarchie ecclésiastique (suite). — Doutes proposés. — Congrégation des indulgences. — La Fête-Dieu à Paris. — Le Pape. — Introduction historique et critique aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, par M. l'abbé Glaire. — L'abbé Lacoste. Ludolphe le Chartreux. La Grande Vie de Jésus-Christ, traduction nouvelle, par dom M.-P. Augustin. — Notice abrégée sur la tunique de Notre Seigneur Jésus-Christ, par L.-F. Guérin. — Correspondance particulière. Jérusalem. —

Digitized by Google

Chronique religieuse. — Le P. Marin de Boylesve. Les Deux étendards (suite). — Coup d'œil général sur la science de la vérité révélée. Lettres à un jeune ecclésiastique (suite et fin). — Etudes sur la hiérarchie ecclésiastique (suite). — Académie liturgique de Rome. — Questions sur le sacrement de Baptême. Doutes proposés. — Translation de la statue de Notre-Dame de la Garde, et consécration de son nouveau sanctuaire à Marseille. — Chronique religieuse. — Le R. P. Marin de Boylesve. Les Deux étendards (suite).

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Dublin University Magazine (july 1864).

Maud Ruthyn, by J.-S. Le Fann, author of « Wylder's Hand. » — Charles Townshend. Wit and statesman (part. 1). — Fragments of an old romanza. — The History of a hero, by a latter-day philosopher. — Icelandic Legends. — Shakespeare. — Yaxley and its neighbourood. — The Grand tour. Fifth excursion, from Dresden to Vienna. — Edmond About and the Landes. — Notes on the condition of Jreland.

The Edinburgh Review (july).

M. Forster's Life of Sir John Eliot. — The Queen's English. — Results of Post-Office reform — History of our lord in art. — English Horses. — Public Schools. — Life of Edward Livingston. — De Rossi's Christian and Jewish inscriptions. — Eugénie de Guérin. — The three pastorals.

The British Quarterly Review (july).

The Pentateuch and the Higher Criticism. — Alpine experiences. — Lewes on Aristotle's scientific writings. — The English Post-Office. — Kingsley and Newman. — Romanism in England. — The British Navy, past and present. — Laurence Sterne. — Frescoes of the Houses of Parliament. — Morley's English writers before Chaucer. — The Life of Christ. — Ebrard and Lange. — Epilogue on affairs and books.

The London Quarterly Review (july).

Forsyth's Life of Cicero. — Gibraltar. — Thackeray and modern fiction. — Hannah's Bamptom Lectures. — Our mother tongue. — Recent theological translations. — Brief literary notices.

The Quarterly Review (july).

Words and Places. — Ludwig Uhland. — Free thinking : its History and tendencies. — The Circassian exodus. — Lacordaire. — Christian Art. — Public Schools. — Travelling in England. — The houses of Commons.

The Westminster Review (july).

Public Schools in England. — Novels with a purpose. — Liberal french Protestantisme. — M. Lewes Aristotle. — The tenure of land. — Dr Newman and M. Kingsley. — Edmond About on Progress. — Thackeray. — Contemporary literature.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Revista Contemporanea (giugno 1864).

B. Serra. Il Bilancio dello stato dell' anno 1865. — N. Nisco. Del Credito e de banchi. — V. Rossi. Cronaca economica e finanziaria pel primo semestre 1864. — A. Plebano. Il Governo nei rapporto coi suoi agenti. Studio economico. — G.-B. Michelini. L'Inghilterra e le sue istitutioni. — Francesco Semi. L'intento della commedia di Dante e le principali allegorie considerat storicamente. — C. Corsi. Ricordi del 1859. Il quinto corpo d'armata francesse. — G. Massari, Aristo, V. Rossi. Bibliografia. — A.-C. Pederzini, G. Strafforello. Miscellanea. — G. Massari. Rassegna politica.

Revista dei Comuni Italiani (30 giugno 1864).

M. Adormi. La Guardia nazionale. — Questioni di diritto communale. — B.-P. Sanguinetti. Saggio di una nuova teoria sulle imposte. — C. Matteucci. Considerazioni e proposte sugli ordinamenti scolastici ed educaviti. — I Bilanci provinciali preventivi per l'anno 1864. — Massimiliano Martinelli. Sulle modificazioni proposte alla legge comunale e provinciale. — G. M Giurisprudenza pratica, amministrativa. — F. C. Bibliografia. — Bollettino delle circolari ministeriali.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Bibliothèque Universelle et Revue Suisse (20 juin 1864).

J.-J. Hisely. Captivité de Montigny. — Le Maître des compagnons de Nuremberg, traduction de M. Oscar de Redwitz (fin). — B. Dussaud. Esquisse de la vie rurale dans les cantons romans. — Promenades d'un jurisconsulte dans la Suisse allemande. — Chronique suisse. — Bulletin littéraire et bibliographique. — E. Plantamour. Résumé météorologique de l'année 1853, pour Genève et le Grand-Saint-Bernard. — A. de La Rive. De la cause physique de l'époque glaciaire, par E. Frankland. J. Tyndall. Sur l'absorption et le rayonnement de la chaleur par les substances gazeuses, contributions à la physique moléculaire. — G. Magnus. Sur l'influence de la condensation dans les expériences sur la diathermansie. — G. Magnus. Notice sur la constitution du soleil. — Bulletin scientifique : physique, zoologie, anatomie, chimie, paleonologie, etc.

JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

(*Petites-Affiches et Journal judiciaire réunis.*)

Ce Journal, fondé en 1612, paraît tous les jours sans exception. Il est désigné comme PUBLICATEUR OFFICIEL pour toutes les *Annonces judiciaires et légales* du département de la Seine en matière de *procédure civile*, de *commerce*, et de *faillites*.

Bureaux à Paris, rue de Grenelle-St.-Honoré, 45.

Paris. Impr. de Dubuisson et Cie, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

2e SÉRIE. — N° 8. 31 AOUT 1864.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

François d'Assise, d'après M. Karl HASE, par M. Ch. BERTHOUD. Paris, Michel Lévy.

Nous avions déjà les imitations ou traductions libres de romans étrangers. En voici une maintenant d'un petit essai d'hagiographie rationaliste ou naturaliste, dû à un honorable professeur d'Iéna, M. Karl Hase. Il y a dans cet opuscule des pages pleines de charme et d'un sentiment tout à fait chrétien, sur cette existence de saint François d'Assise, dont certains détails paraissent si ridicules aux esprits superficiels. M. Hase a parfaitement compris et défini la profondeur cachée de cette vocation à l'extrême renoncement, à la pauvreté évangélique, recherchée, exaltée comme quelque chose de supérieur à la gloire, à la science et à la richesse. Cette institution des franciscains, tant raillée par nos encyclopédistes, qui n'en comprenaient pas la portée sociale, fut en réalité un puissant antidote aux vices et aux misères de ce temps; elle contraignit révolutionnairement les riches à la charité, les pauvres à la résignation. M. Hase a été moins heureux dans les chapitres où il s'efforce d'expliquer d'une façon purement naturelle les miracles du saint, et notamment celui des stigmates, attesté par des témoins contemporains et oculaires. L'hypothèse de blessures faites frauduleusement après la mort du saint par un de ses disciples ne soutient pas l'examen. Il était d'autant plus inutile de recourir à une pareille explication, incompatible avec la tradition et les écrits du temps, que l'on a vu se reproduire dans notre siècle, notamment sur la célèbre extatique de Kaldern, des phénomènes absolument pareils, constatés par des magistrats et des médecins éclairés, et dans des circonstances qui excluaient absolument toute possibilité de fraude. E. DE V.

Ninon de Lenclos, par M. CAPEFIGUE. Paris, Amyot, 1864.

La mode est aux portraits de femmes; M. Cousin, philosophe pendant sa jeunesse et sa maturité, a, par un juste retour, une vieillesse galante, et s'éprend platoniquement de Mmes de Longueville et de Chevreuse; innocente compensation des austérités de la métaphysique. M. Capefigue, pour faire oublier une histoire de Philippe Auguste dont nul ne se souvient, badine avec les *reines de la main gauche*, et évoque toutes les favorites célèbres, depuis Aspasie jusqu'à Mme Du Barry; il est vrai que, mêlant agréablement la légalité et le fruit défendu, il daigne de temps en temps sourire aux *reines de la main droite*, et faire sa cour à Marie de Médicis, après avoir folâtré avec Gabrielle d'Estrées. M. Capefigue sait son monde; il se promène sans effort de l'alcôve royale au boudoir de la favorite, espérant y rencontrer l'histoire en route : « il ne se sent, dit il dans un préface qui vise à la désinvolture, aucun goût pour régénérer le genre humain, société, gouvernement, femmes, filles et marmots. Tant d'autres se donnent cette mission avec une modestie charmante et un pédantisme adorable. » Ceci est à votre adresse, messieurs de l'histoire, qui, au lieu d'écouter dans l'antichambre, voulez entrer au conseil; vous traitez Clio sérieusement; vous étudiez les institutions, les lois, les révolutions d'un pays; vous cherchez les causes des choses. Fi donc! Voici une méthode plus simple vous voulez connaître le XVIIe siècle? causez un peu avec La Vallière et Mme de Montespan. Le XVIIIe siècle vous attire? suivez à Luciennes Mme Du Barry. Que M. Capefigue entende l'histoire à sa manière, soit; qu'il n'entreprenne pas de régénérer le monde, fort bien; nous croyons qu'il a raison de ne point l'entreprendre; mais quand il traite de pédantisme l'histoire sérieuse, et qu'il raille avec une ironie tout attique les hommes convaincus qui cherchent dans le passé un enseignement pour

Digitized by Google

l'avenir, il nous est impossible de ne pas protester, et nous trouvons plus de mérite à étudier la civilisation d'un pays ou les destinées d'une race qu'à exhumer quelques beautés vénales et à dresser l'album des courtisanes fameuses.

Il sied mal à M. Capefigue de s'indigner si fort contre Tallemant des Réaux et ses historiettes graveleuses, et de lui reprocher de « déshabiller, par le côté malpropre, la cour de Louis XIII. » Tallemant a au moins la modestie de se donner pour un conteur d'anecdotes et non pour un historien. Au reste, M. Capefigue fait bon marché de son héroïne; il lui consacre seulement quelques pages dans le chapitre gracieusement intitulé *les Perles du Marais sous Louis XIII*, et ensuite nous promène dans le vieux quartier de la rue des Tournelles, à l'hôtel de Lesdiguières, et de la Place Royale à la rue de la Cerisaie. En passant, il fustige le « sieur de Molière, » coupable d'avoir ridiculisé les précieuses et M. de Pourceaugnac; il préfère Saint-Evremond à Boileau, et la Calprenède à Racine. Il se prend d'amour pour la Bastille dont « les tristesses, dit-il, sont une des légendes du XVIIIe siècle. » Légende! le mot est joli; qui se serait douté qu'on transformât jamais M. de Sartines et ses victimes en personnages légendaires. Vite, qu'on nous ramène au régime du bon plaisir et des lettres de cachet.

Nous espérons que M. Capefigue se décidera à clore cette liste des *reines de la main gauche;* il y a, même pour un historien en retraite, mille façons plus utiles d'employer ses loisirs. E. D.

Quatre Lettres inédites de Mme de Maintenon, précédées et accompagnées d'un Précis historique, par Victor Fouque, correspondant du ministère de l'instruction publique, in-8. Paris, E. Dentu; Châlon-sur-Saône, Mulcey. 1861.

Les quatre lettres que vient de publier M. Victor Fouque étaient non-seulement inédites, mais encore inconnues de ceux qui, comme M. Th. Lavallée, ont le plus approfondi l'histoire de Mme de Maintenon. Adressées à M. Jassault, missionnaire à Versailles, et peut-être aussi, selon la conjecture de M. Fouque, l'un des confesseurs de la fondatrice de Saint-Cyr, elles jettent quelque lumière sur la formation des statuts de cet établissement et sur les causes de la destitution de la première directrice, Mme de Brinon.

Le savant éditeur ne s'est pas borné à reproduire ces curieux documents avec leurs fautes d'orthographe et de ponctuation; familiarisé avec les travaux historiques, il n'a pu toucher à la vie de Mme de Maintenon sans essayer de se former une idée du vrai caractère de cette femme si diversement jugée. Voici le portrait qu'il en trace : « En résumé, Mme de Maintenon inspire peu de sympathie. Tout ce qu'elle a fait ou aidé à faire a été appliqué à son propre intérêt, à son ambition personnelle; tout était calcul chez elle..... affectionnant les convenances et surtout les apparences, dévouée dans les petites choses, elle était sans générosité dans les grandes; quoique charitable, elle n'avait cependant ni une âme vraiment généreuse, ni un grand cœur; sans être positivement fausse et méchante, elle abandonnait volontiers ses amis dès qu'ils ne plaisaient plus à Louis XIV; Racine, Fénelon, le cardinal de Noailles et tant d'autres en sont de tristes exemples; douée de beaucoup de sens, d'esprit et de finesse, d'art et de distinction, malgré tout cela, elle laissait voir, dans un grand nombre de circonstances, quelque chose de mesquin, de rétréci, indigne de sa haute position. »

Ce portrait, dont la fidélité est attestée par les témoignages contemporains que M. Fouque a glanés çà et là, forme le résumé de la première partie de son travail; la seconde, qui tient plus intimement au sujet principal, aux quatre lettres qui nous ont valu cette publication, est un exposé de toutes les circonstances qui peuvent nous aider à comprendre ces documents inédits. On regrette cependant de n'y pas trouver l'historique des quatre lettres; car, bien qu'il ne puisse s'élever de doute sur leur authenticité, il n'en serait pas moins intéressant de savoir par quelles mains elles ont passé avant de venir en la possession de l'éditeur. Ce léger *desideratum* signalé, il ne reste qu'à louer M. Fouque d'avoir enveloppé son commentaire sous l'habile contexture d'un récit qui se fait lire agréablement d'un bout à l'autre. L'heureuse alliance du goût et de l'érudition, qui caractérisent tous les écrits de l'auteur, signale son nouveau livre à l'attention de ceux qui, sans être épris de Mme de Maintenon, tiennent à mieux connaître une des femmes les plus distinguées de notre grand siècle littéraire. E. BEAUVOIS.

Ramus, sa vie, ses écrits, sa mort, par M. Charles Desmaze, juge d'instruction au tribunal de la Seine. Paris, Cherbuliez.

Parmi les hommes hardis et ingénieux qui remplissent l'intervalle entre Gerson et Descartes, Ramus est un de ceux que l'histoire n'a pas oubliés. Martyrs de l'esprit nouveau, la plupart des philosophes du XVIe siècle ont, pour ainsi dire, tout remué, s'ils n'ont rien établi, et leur importance est bien supérieure à celle de leurs ouvrages. Ramus, plus qu'eux tous, résume et caractérise l'esprit français, avec son ardeur, sa mobilité et son courage. Né au pays de Calvin, en 1515, il embrassa la Réforme, qui, à son début, fut une protestation contre les abus tolérés par la cour de Rome, et contre lesquels tonnait, dans la cathédrale de Florence, Jérôme Savonarole, le fougueux dominicain. Ramus fut élevé à la rude école de la pauvreté. Dévoré de la soif de savoir, il quitte son village pour venir étudier à Paris. Ses modiques ressources épuisées, il entre au collége de Navarre en qualité de valet de chambre de dom de la Brosse. Il y subit pendant trois ans l'orgueil des régents et l'insolence des élèves. La nuit, il allume la lampe et médite sur les entretiens de Socrate. Platon,

Digitized by Google

Xénophon, sont ses auteurs favoris. Il débute dans le professorat au collége du Mans, puis au collége de Marie. A cette époque, « les écoliers tenaient Aristote pour un dieu. » Ramus a résolu de briser l'idole, et il proportionne l'attaque à la puissance de l'adversaire qu'il veut combattre. Deux livres (*Institutiones dialecticæ* et *Aristotelicæ animadversiones*), qu'il compose en 1543, soulèvent contre lui l'université de Paris, et le 1er mars 1544 est rendue une sentence *condamnant Ramus comme téméraire, arrogant et impudent agresseur d'Aristote*. La même année, la peste noire dévaste Paris; le collége de Presle devient désert. Ramus y est appelé par le recteur, et sa parole ramène les élèves. Quelques années plus tard, nommé *professeur royal en éloquence et en philosophie au collége de France*, il y développe largement la philosophie de Platon. Les hérétiques sont persécutés, la guerre civile éclate. Les épreuves n'ôtent rien au philosophe de sa prodigieuse fermeté. Après la paix, il visite, autorisé par Charles IX, les universités d'Allemagne, et son voyage ressemble à une suite de triomphes. A peine est-il de retour à Paris, que sonne le tocsin de la Saint-Barthélemy. Huguenot et platonicien, Ramus est massacré. Compatriote de Ramus, appuyé sur les documents les plus authentiques, M. Charles Desmaze, que d'importants travaux sur nos anciennes justices ont déjà fait connaître avantageusement, a voulu retracer cette existence si tourmentée, toujours aux prises avec les agitations philosophiques et religieuses du XIVe siècle; il l'a fait simplement, sans passion, sans parti pris, tout en déclarant que ses sympathies ne sont pas toujours du côté du philosophe. Il a pris soin d'indiquer les sources auxquelles il a puisé; il a cité les textes, les a habilement fondus dans le récit, et son livre, œuvre de conviction, fruit de patientes recherches, offre une lecture aussi intéressante qu'instructive.

ALEX. MASSÉ.

Le Gouvernement de Normandie au XVIIe et au XVIIIe siècle, documents tirés des archives du château d'Harcourt, par C. HIPPEAU; première partie : guerre et marine, III. Caen, 1861.

M. Hippeau poursuit avec une activité infatigable son intéressante publication des archives du château d'Harcourt. Nous avons annoncé, à l'époque de leur apparition, les deux premiers volumes et fait connaître l'importance des documents qu'ils contiennent. Le troisième renferme un grand nombre de lettres adressées au gouverneur de la Normandie par les officiers de marine qui ont pris part à la guerre d'Amérique, notamment par MM. de La Bretonnière, de Beaumanoir, de La Meltrie, de Maulevrier, etc. Mais la seconde partie de ce superbe volume l'emporte encore en intérêt sur la première; c'est l'histoire la plus complète et la plus authentique de la création de notre port militaire de Cherbourg, depuis le commencement de cette grande œuvre jusqu'en 1783. Les lettres et les documents que M. Hippeau a choisis au milieu des nombreuses pièces que lui offraient sur ce sujet les riches archives du château d'Harcourt, nous font assister, pour ainsi dire, à la mise au jour du projet, aux premiers essais, aux premiers tâtonnements, aux premiers débats qu'il suscite, et, enfin, au rapide développement qu'il prit tout à coup, dès qu'une décision royale eut décrété l'exécution de cette gigantesque entreprise. M. Hippeau a fait précéder son travail d'une excellente *Introduction historique*, dans laquelle il a résumé, avec autant de clarté que d'érudition, les diverses opérations auxquelles a donné lieu la construction de la digue, depuis 1783 jusqu'à l'époque récente où Napoléon III est venu inaugurer le dernier bassin du port. C'est un nouveau service rendu à l'histoire de notre pays par un écrivain auquel nous avons déjà beaucoup d'obligations semblables.

A. F.

Le Panthéon révolutionnaire démoli, par M. DE LESCURE. Paris, Dupray de la Mahérie.

Le préambule de ce majestueux in-4o explique les motifs qui ont décidé M. de Lescure à publier une série de nouvelles biographies des personnages les plus marquants de la Révolution, depuis Necker jusqu'à Robespierre. Il a voulu combattre certaines apologies récentes, dans lesquelles on s'est efforcé de pallier ou même d'exalter les crimes les plus odieux, et c'est au plus habile de ces apologistes, à M. Louis Blanc, que l'auteur adresse son introduction comme un manifeste de guerre. En présence de certaines apothéoses, on exagérerait volontiers la protestation jusqu'à l'insulte, et le vaillant démolisseur du panthéon révolutionnaire n'a pas toujours évité cet excès. Non content de renverser de leur nouveau piédestal ces effigies de régicides, il frappe sur elles à coups redoublés, au point de les rendre quelquefois méconnaissables. Ainsi, il abuse de ce que Sieyès a échappé à la guillotine, de ce qu'il est mort riche et nonagénaire, pour le rabaisser beaucoup au-dessous de sa valeur; il lui fait un crime, par exemple, d'avoir pensé et dit, à l'époque du 18 brumaire, « qu'il fallait une épée à la France. » A ce compte, il y aurait eu alors en France bien des criminels. Il nous a paru aussi que M. de Lescure était sévère jusqu'à la cruauté pour quelques notabilités du parti girondin. Il est impossible de ne pas le trouver bien rigoureux quand il reproche à Mme Roland le stoïcisme un peu théâtral de ses derniers moments. On peut préférer, sans doute, la sérénité calme et vraiment chrétienne de Mme Elisabeth à l'attitude d'une femme philosophe, que la seule force de son caractère soutient dans cette épreuve. Mais s'exalter ainsi de soi-même en face de l'échafaud n'est pas non plus d'une âme vulgaire, et quand on contemple l'héroïne de la Gironde au tribunal révolutionnaire ou sur la charrette fatale, on ne se souvient plus de ses ridicules ni de ses fautes.

Tout en n'acceptant que sous réserves certaines

Digitized by Google

appréciations, nous sommes d'accord en bien des choses avec M. de Lescure, et nous reconnaissons qu'il a su caractériser avec une précision et une vigueur singulière certaines physionomies, notamment Bailly, Mirabeau, Biron, Lafayette. Nous voudrions voir ces intéressantes notices, purgées de quelques néologismes d'un goût équivoque (comme l'épithète de *Matriarche* de la Révolution, donnée à Mme Roland), reproduites dans un format plus portatif et surtout débarrassées des prétendues illustrations de l'édition in-4o. Les grands hommes du panthéon révolutionnaire sont bien assez démolis dans le texte, sans que la gravure se mette traitreusement de la partie. B. E.

Les richesses des Pyrénées françaises et espagnoles, par M. CÉNAC-MONCAUT, gr. in-8. Paris. Guillaumin, 1864.

Lorsqu'il s'agit des fécondes et pittoresques provinces au milieu desquelles court la ligne qui sépare la France de l'Espagne, on peut écouter avec pleine confiance l'auteur de ce livre; M. Cénac-Moncaut en fait l'étude de sa vie entière. Allant tour à tour du sol à l'homme, de l'histoire à la géologie, de l'agriculture à la poésie, de la langue aux monuments, il se trouve aujourd'hui avoir publié quinze volumes hors desquels il serait difficile de rencontrer une connaissance plus approfondie et un tableau plus complet des Pyrénées et des contrées qui s'étendent sur leurs deux versants, ainsi que des races intelligentes et énergiques qui les habitent. Cette fois, c'est au point de vue économique que l'historien *des Peuples et des Etats pyrénéens* envisage le pays de ses prédilections, l'heure d'une semblable étude ne pouvait être mieux choisie. L'impulsion donnée aux améliorations agricoles par les sociétés d'agriculture, les concours départementaux et régionaux, l'ardeur que les conseils généraux ont mise à multiplier les chemins de toutes les classes et à commencer les canaux d'irrigation, l'achèvement prochain des chemins de fer du midi de la France et du nord de l'Espagne, les vastes travaux d'utilité publique exécutés et projetés sous l'inspiration de l'Empereur, notamment dans les Landes, sur la côte de Gascogne, et à Saint-Sauveur, etc., ont fait entrer ces Etats dans une voie d'activité au bout de laquelle on ne saurait contester que doive se trouver leur transformation. Rappeler à chaque département les richesses de toute nature qu'il possède, et lui révéler dans leurs détails celles qu'offrent les provinces voisines, tel est ici le but de l'auteur. Il est excellent, car nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'un des malheurs des populations méridionales, une des causes les plus réelles de leur infériorité agricole et industrielle, c'est leur ignorance des ressources de leur pays, des tentatives qui ont été faites à d'autres époques pour les exploiter, et de la valeur qu'elles sont susceptibles d'acquérir avec des aménagements mieux entendus, semblables à ceux qui ont été déjà mis en application dans les contrées plus avancées. — Ce livre, on le voit, n'est qu'un inventaire; par cela même, il constitue un document précieux à un moment où l'Espagne, en réformant son système économique, ouvre ses provinces à notre activité et fait appel à nos capitaux, où enfin la lumière, pendant si longtemps l'un des priviléges du nord, tend à pénétrer dans le midi, à la suite de nos idées et de nos mœurs. L. R.

Souvenances, poésies nouvelles, par M. Jules CANONGE. Paris, J. Tardieu.

M. Jules Canonge est loin d'être un nouveau venu dans la poésie. Voilà tantôt trente ans que le Midi redit ses vers. M. Canonge est célèbre et aimé dans sa province, et il est apprécié parmi nous. Son œuvre est presque toute mérionale: traditions, légendes, il a tout emprunté au Midi. C'est ainsi qu'il est entré profondément dans le cœur de ses compatriotes, tout en charmant leur esprit. Voici un nouveau volume de poésies de l'auteur *du Tasse à Sorrente*. Ce ne sont guère que des improvisations de salons, et toutes adressées conséquemment: *à une Trompeuse*, *à une Menteuse*, *à une Inconséquente*, etc., etc. Tout cela est facile et agréablement tourné. On aimera peut-être moins le morceau intitulé *les Petits Vers*. L'auteur y révèle les secrets du métier. Ce morceau, en prose et en vers, est une sorte d'*improvisateur* mis à la portée de tout le monde. Un poète ne doit jamais se faire donneur de recettes pour la confection des vers de toute grandeur. L. LIEVIN.

Les Romanciers grecs et latins, par M. Victor CHAUVIN, 1 vol. Paris, Hachette. 1864.

Le roman a conquis dans la littérature contemporaine une importance qui donne un haut intérêt à l'étude de ses origines. Celles-ci, à proprement parler, sont toutes modernes. L'antiquité si féconde en admirables modèles a connu cette forme, mais elle semble l'avoir tenue en médiocre estime et l'a abordée rarement avec bonheur. Les romans grecs sont de longues rapsodies, brodées sur un thème uniforme, sans vraisemblance, sans vie, sans originalité, sans couleur locale. C'est à peine si, dans ce chaos de conceptions, ineptes on rencontre quelques œuvres qui rachètent leurs défauts originels par des beautés de premier ordre. Ce sont *Théagène et Chariclée*, d'Héliodore, *Daphnis et Chloé* de Longus, l'*Ane* de Lucien. On peut y ajouter l'*Eubéenne*, sorte de nouvelle intercalée dans les *discours* de Dion Chrysostôme, et le charmant récit en vers de Musée: *Héro et Léandre*.

Quant aux romanciers latins, on en compte jusqu'à trois; mais leurs œuvres ont du moins une incontestable valeur. Pétrone surtout nous a légué dans son *Satyricon* la plus saisissante étude de mœurs que l'on connaisse du monde romain. Apulée a paraphrasé l'ouvrage de Lucien qu'il re-

Digitized by Google

lève par de vives attaques contre la société de son temps. C'est à peine si on peut donner le nom de conteur à Martianus Capella, auteur d'une allégorie scientifique.

Dans le but d'épargner au public de longues recherches et de l'éclairer sur les lointains précurseurs d'un genre complétement transformé, M. Victor Chauvin vient de publier un bon travail qu'il intitule : *Les Romanciers grecs et latins.*

Fouillant jusqu'aux époques les plus reculées, il démêle patiemment toutes les fictions qui se rattachent à son sujet. Il les classe, les analyse, donne des notices sur les auteurs, cite les jugements de critiques célèbres, du patriarche Photius, de Huet, évêque d'Avranche; de M. Villemain. Sans sortir du domaine de l'érudition, M. Chauvin a su éviter la monotonie et le pédantisme. Les chapitres qu'il consacre à Héliodore, à Longus, à Pétrone sont particulièrement remarquables ; mais, d'ailleurs, tout est clair, substantiel, instructif, et les amateurs d'érudition aussi bien que les amateurs de romans trouveront dans ce volume une lecture véritablement intéressante. LOUIS BULOT.

Le Secret du Bonheur, par M. E. FEYDEAU, 2 vol. Paris, M. Lévy.

Cet ouvrage est un éloquent plaidoyer en faveur des Arabes. M. Feydeau a vécu avec eux, étudié leurs mœurs et leurs caractères, et il a rapporté d'Algérie la conviction que l'honneur et l'intérêt bien entendu de la France étaient opposés à ces projets de cantonnement des tribus, qui avaient failli prévaloir un moment dans les conseils de la métropole. Nous pensions comme lui, et depuis longtemps, que le cantonnement serait une exagération inique et inhumaine des droits de la conquête. Cette thèse généreuse a porté bonheur à M. Feydeau; ce livre restera l'un de ses meilleurs. A la finesse d'observation, à la recherche de la forme, qui caractérisent toutes les productions de l'auteur de *Fanny*, il joint ici le mérite d'une morale irréprochable et celui d'un intérêt presque constamment soutenu. C'est un de ces ouvrages dont la mère peut recommander, en toute sûreté de conscience, la lecture à sa fille, et sans crainte de l'ennuyer. La scène d'inondation et de sauvetage, par laquelle s'ouvre le roman, est une des plus belles que M. Feydeau ait écrites ; elle nous a rappelé le début de *l'Antiquaire*, l'un des chefs-d'œuvre de Walter Scott. Nous citerons encore, parmi les pages les plus remarquables du *Secret du Bonheur*, l'attaque de la maison du kebbir, la description de la « forêt des cèdres, » et le tremblement de terre final. Ce roman nous offre, non-seulement des scènes d'un grand effet dramatique, mais des caractères bien dessinés et bien soutenus. Le commandant Thierry est un de ces types de résignation mélancolique, mais courageuse, comme on en trouve souvent dans l'armée française. Le kebbir a été visiblement étudié d'après nature et avec un soin tout particulier. C'est une heureuse idée d'avoir placé d'éloquents arguments en faveur du bon droit des Arabes dans la bouche d'un officier supérieur français, qui, d'ennemi loyal, est devenu pour eux un protecteur et un ami précieux. Dans le personnage de Maumenèche, M. Feydeau a résumé et concentré toutes les qualités de l'Arabe rallié à la cause française, et nous apportant toutes les ressources d'une vive intelligence, d'un dévouement infatigable. Enfin nous trouvons dans ce livre deux ravissantes figures de jeunes filles : Noémi, si intéressante par son dévouement filial; Marguerite, cette blanche apparition, qui semble faire tout naturellement des miracles. M. Feydeau, qui, dans d'autres ouvrages, a si bien peint des pécheresses trop aimables, a su nous représenter cette fois une madone de Giotto égarée sous le soleil africain. B. E.

Naufrage au port, par M. Ed. GOURDON. Paris, Michel Lévy.

Cette jolie nouvelle est digne en tout point de l'auteur de *Louise*. Dans une description de la ville et des environs d'Hyères, un peu minutieuse peut-être, mais renfermant de charmants détails, M. Gourdon a enchâssé une fraîche et gracieuse histoire d'amour, interrompue avant le dénoûment par un malentendu qu'on ne saurait pourtant regretter au point de vue de la morale, car le port aux approches duquel le héros de M. Gourdon fait tout à coup naufrage n'était pas précisément le port du salut. On peut trouver aussi qu'il accueille avec trop de facilité le premier renseignement défavorable qui lui parvient sur le compte de la belle Brésilienne; il semble heureux de se soustraire par un coup de tête à la passion qui l'envahissait, ce qui n'indique pas que l'impression fût bien profonde. Ce brusque dénoûment serait plus facilement accepté si l'accusation qui cause la rupture était présentée d'une façon plus vraisemblable, et accueillie avec moins de précipitation. Malgré ce défaut, le « Naufrage au port » est une des nouvelles les plus intéressantes et les mieux écrites qui aient paru depuis longtemps, et les deux premières rencontres des amants dans la vieille église puis aux environs d'Hyères sont touchées avec une exquise délicatesse. B. E.

Les fausses Passions, par Amédée LANCRET, Paris, Hetzel.

Adorer une chanteuse, être amoureux d'une petite bergère, aimer une actrice, s'attacher en voyage à une jolie fillette que le hasard met sur votre route, voilà de fausses passions, selon M. Amedée Lancret. Où sont les vraies? Qu'est-ce qu'une fausse passion? Une fausse passion serait une passion feinte, et ce n'est pas ce que M. Lancret nous a montré dans son livre. Ce sont quatre petites nouvelles dont tous les héros sont de la plus parfaite sincérité. Ils aiment de toute leur force,

Digitized by Google

et toute leur fausseté consiste à oublier un jour. On serait malavisé de leur en vouloir, ils ont vingt ans : Ils se trompent, voilà tout. Ils croient voir bouillonner une passion, là où fleurit simplement un caprice. Les nouvelles de M. Lancret sont reliées par une pensée commune qui est de montrer qu'il n'y a pas de douleur éternelle, que l'on peut se consoler aussi facilement de n'avoir pas possédé, que de ne plus posséder. Ces vérités sont agréablement encadrées. Les intrigues sont peu compliquées dans le *Moulin de Guillemette* et dans *Fleur de Pêcher*, les incidents sont peu nombreux, et cependant la lecture en est effrayante. M. Lancret sait conter et son langage est excellent. Il réclame dans sa préface l'indulgence pour ce qu'il appelle des péchés de jeunesse. Plût à Dieu que tous les péchés littéraires fussent aussi mignons ! Il ne s'agit donc pas là d'indulgence, mais de justice. *Les fausses Passions* sont un très heureux début. M. Lancret observe et décrit avec fidélité. Son style est ferme et bien approprié, sa manière est gracieuse, et, ce qui ne gâte rien, sa morale est parfaite. L. LIÉVIN.

La Lionne amoureuse, par FORTUNIO. Paris, Dentu.

C'est encore l'odyssée, féconde en naufrages, d'une belle du demi-monde. L'auteur s'est efforcé de donner quelque intérêt à ce sujet usé en excusant de son mieux les erreurs de son héroïne, qui ne succombe qu'après une vaillante résistance. Elle veut même se noyer après sa première mésaventure; malheureusement, elle est repêchée par un caniche trop fidèle, et se voue au mal par vengeance. Elle se procure ainsi la satisfaction de ruiner le fils du vieux libertin qui l'a déshonorée, ce qui donne lieu à une reconnaissance qui vise à être dramatique, et n'est que choquante. Il y a pourtant, dans ce livre, des intentions morales, mêlées à des détails qui ne le sont guère. Les premiers chapitres sont les meilleurs; il y a du charme et de la fraîcheur dans le tableau des premières impressions de la future lionne, quand elle n'est encore qu'une naïve villageoise, envoyée à Paris par un père encore plus naïf qu'elle, qui n'a pas trouvé de meilleur moyen pour sauvegarder son innocence. L'auteur semble avoir voulu démontrer que certaines natures sont fatalement prédestinées au mal, et y aboutissent tôt ou tard, en dépit d'elles-mêmes, maxime aussi fausse que dangereuse. C'est, en somme, un mauvais livre, écrit par quelqu'un de très capable d'en faire de bons. E. DE V.

Théâtre de Nohant, par G. SAND. Paris, M. Lévy.

Ce volume contient divers essais dramatiques de l'illustre écrivain ; la magie habituelle de son style y rachète en partie, comme dans plusieurs de ses romans, la faiblesse de l'invention. Presque tous pèchent par la longueur, défaut capital dans un théâtre de société. Ainsi, il y a certainement une idée gracieuse dans *le Drac*, qui se démène et fait rage, comme un diable incarné qu'il est, dans une honnête famille de pêcheurs, mais ce lutin provençal perd une grande partie de son charme en s'agitant et pérorant outre mesure pendant trois longs actes. Néanmoins nous préférons de beaucoup cette fantaisie *Au pavé*, sorte de vaudeville qui justifie parfaitement son titre, et à une très faible imitation du *Plutus* d'Aristophane, gâtée surtout par l'adjonction maladroite d'une sorte d'intrigue amoureuse complétement en dehors des mœurs de la Grèce.

Nous passons du classique au romantique dans *la Nuit de Noël*, et George Sand s'est mieux inspirée d'Hoffmann que d'Aristophane. Le caractère du philosophe rationaliste Max est heureusement indiqué ; ce spectacle de l'orgueil scientifique aux prises avec l'inexplicable et se confessant vaincu a son intérêt et sa moralité. Tout cela, malheureusement, est encore beaucoup trop délayé, trop tiraillé, et la loquacité intarissable du vieux spectre nuit sensiblement à l'effet de ses fréquentes apparitions. La dernière pièce, *Marielle*, est fort mal à propos désignée sous le nom de comédie. Il n'y est guère question que d'enlèvements, de blessures, de folie; au dénouement, le héros meurt sur la scène, et si quelques scènes visent au comique dans cet *imbroglio* mélodramatique, elles passent fort loin du but. Les allures de l'auteur du *Théâtre de Nohant*, dans la comédie, ressemblent à celles d'un cygne en terre ferme. Çà et là, dans quelques descriptions, dans quelques scènes d'amour, on retombe sous le charme, au point d'oublier presque la fatigue du chemin parcouru jusque-là, et l'on prend des forces pour le reste. B. E.

Les Oiseaux bleus, par M. J. JANIN. Paris Hachette.

Dans ce joli volume, bien digne de son titre, M. J. Janin a réuni quelques-uns de ses meilleurs contes, de ceux où il fait accepter les données les plus fantastiques par la grâce et la verve des détails. La *Peine du talion* est une charmante fantaisie où la morale est bien quelque peu froissée, mais où l'on trouve une satire très spirituelle de certains candidats politiques, dont l'ambition est châtiée par de rudes mésaventures conjugales. *Théodora*, qui pourrait fournir le sujet d'un joli vaudeville, est l'histoire d'une lorette fourvoyée dans une honnête société provinciale, et qui se tire de cet aimable guêpier avec les honneurs de la guerre, en se faisant passer pour une marchande de modes, et en négociant, à cent pour cent de bénéfice, les affiquets qui encombrent ses innombrables colis. La nouvelle intitulée *le Treizième arrondissement* nous initie aux angoisses d'un honnête père de famille, auquel une tireuse de cartes a prédit qu'il mourrait dans cet arrondissement si mal famé. Il attend avec une vive inquiétude, mêlée de quelque curiosité, l'apparition de la sirène qui doit boule-

Digitized by Google

verser sa paisible existence, et finit par être pleinement rassuré ou déçu, si l'on veut, par l'annexion de la banlieue. Grâce à cette mesure, il se trouve installé, sans dérangement d'aucune sorte, dans la circonscription dont le numéro, jadis profane, a si longtemps symbolisé la région trop populeuse des amours interlopes. Enfin, parmi ces oiseaux bleus, le phénix est assurément la pièce intitulée *les Insomnies d'Eutyphron*. Cet Eutyphron est un philosophe goutteux auquel les dieux ont permis de se décharger de sa maladie au profit de qui bon lui semblera, et qui, tout bien considéré, préfère la garder pour lui. Il y a beaucoup de finesse d'esprit et un parfum exquis d'honnêteté dans ce petit essai de stoïcisme chrétien, que l'on peut considérer comme l'un des meilleurs ouvrages de l'auteur. B. E.

Les Victimes de Paris, par Jules CLARETIE, 1 vol in-12. Paris, Dentu. 1864. — *Le Dernier Baiser*, par Jules CLARETIE, 1 vol. in-16. Paris, Ferdinand Sartorius. 1864.

M. Claretie est un tout jeune homme en pleine maturité de talent. Il produit beaucoup. Nous ne dirons point qu'il produit trop : son abondance n'est point une abondance stérile. Il a du sentiment, de l'esprit, du style, de la grâce. La qualité de son talent, c'est l'esprit, et la qualité de son style, c'est l'aisance. Il y a de l'esprit et de l'aisance dans *le Dernier Baiser*, et aussi de l'observation. Il ne s'en faut de guère que ce ne soit un très bon livre; c'est une histoire qui, très intéressante, a le mérite d'être très simple. Mlle Gervais est une délicieuse créature. Plusieurs scènes de l'ouvrage, et les plus longues, sont d'un pathétique réel et soutenu. Le caractère de Michel Gervais, de ce mauvais homme, criminel envers sa femme et idolâtre de sa fille, est tracé d'une main ferme; il est plein de relief, de vie. Le dénoûment de l'histoire, qui est le défaut de l'ouvrage, est trop brusque, trop sommaire; mais cette histoire émeut, résultat rare par ce temps d'improvisation, où l'on ne rencontre plus guère dans le roman d'étude sérieuse ni de naïveté. — *Les Victimes de Paris* sont « un livre noir, comme le dit avec justesse son auteur, où le malheur n'écrira jamais le mot : fin. » Il se compose de dix nouvelles; il pourrait en renfermer mille. Ces nouvelles, d'inégales dimensions, sont d'un intérêt presque égal; d'un intérêt sombre et d'un dénoûment tragique; d'une conclusion désespérante, mais, hélas! rigoureusement vraie. C'est là une œuvre amère, et l'on s'explique difficilement que tant d'expérience, et d'expérience cruelle, se trouve être le cas d'un jeune homme. Victimes, les unes d'un amour sans morale ou sans frein, les autres de ces carrières déplorables où le travail et le talent même peuvent ne conduire qu'à l'hôpital, ces victimes sont bien surtout les victimes de Paris. La nouvelle intitulée *le Numéro Treize* est navrante. Son sujet, cent fois traité cependant, semble ici tout nouveau. De la première à la dernière ligne, nous l'avons lue le cœur serré. Cela est d'un ton pénétré, d'une émotion poignante et ressentie. Deux autres nouvelles, très courtes, dans le chapitre intitulé *Paris-Misérable*, sont sinistres; sinistres, mais vraies. Car la vérité, c'est là l'éloquence de ce livre, et elle est grande par les faits et par l'accent. P. MAZEROLLE.

Quatre millions pour un cœur, par Mme Césarie FARRENC, 1 vol. Paris, Courniol. 1864.

Yvonne Dalbert, l'héroïne de ce livre, a dix-huit ans. C'est une créole de la Louisiane, récemment orpheline, qui vient demander à la France une patrie et une famille. Capricieuse, originale, volontaire, tour à tour indolente et active, dédaigneuse et passionnée, elle joint aux habitudes étranges d'une enfant des savanes, la fermeté d'un philosophe, la science d'une muse, la sagacité d'une matrone et la générosité ordinaire à la plupart des jeune filles. Une dot de quatre millions complète ses attraits et doit même les primer aux yeux des épouseurs. Cette idée tourmente Yvonne au point de la rendre intraitable sur l'article du mariage. Au début du récit, elle arrive à Marseille, en compagnie de M. Roussel son mentor, qui a eu le mérite assurément rare de former le cœur et l'esprit de ce phénix du Nouveau Monde. Elle est reçue comme une Providence chez M. Dangel, ami de sa famille et dépositaire de sa fortune. Mais fatiguée bientôt des hommages intéressés des jeunes gens et de la nullité des femmes qu'elle rencontre, elle part pour Paris, où elle s'installe chez une parente, veuve d'un frère de son père. Celle-ci est la critique vivante de l'éducation féminine telle qu'on l'entend dans un certain monde. Aimable et gracieuse dans ses relations de société, elle fait sentir dans son intérieur les aspérités d'un caractère maussade et même cruel. Les mesquines vanités ont été le culte de toute sa vie. Elle leur a sacrifié la dignité et l'aisance de sa maison. — Son mari est mort de chagrin. Elle prépare le même sort à son second fils René, dont les heureux dons naturels sont balancés par une imperceptible difformité à l'épaule. Elle l'accable de sarcasmes et d'une inconcevable haine. Sous le prétexte d'économie, elle l'a contraint d'interrompre ses études de sculpture, tandis qu'elle encourage les élégantes dissipations de son fils aîné Julien, fat insipide dont elle raffole. Le pauvre René s'affaisse chaque jour sous le poids du chagrin; sans espoir, sans appui, sans affections, souffert à regret au foyer maternel, il marche à grands pas vers l'abrutissement. Yvonne, toujours guidée par son vieil ami, pénètre aisément les secrets de cette famille. Elle apprécie sa tante et ses cousins, déjoue les calculs égoïstes de la première qui veut la marier à Julien, et heureuse de trouver un aliment à ses généreux instincts, elle concentre tout son intérêt sur René. Elle s'impose le devoir de l'arracher à son inertie, de lui rendre le goût du travail, les nobles aspirations, de lui donner des ailes pour s'élever dans

Digitized by Google

les hautes régions de l'art qu'il aime. Usant de précautions admirables, elle cherche sous un amas de cendres une étincelle presqu'éteinte, et ranime dans cette âme refroidie le feu de l'enthousiasme. L'amour, on le devine, se met de la partie. De longues épreuves éclairent Yvonne sur la constance et sur le désintéressement de René; elle le juge enfin digne d'elle et lui offre sa main et sa fortune.

L'intrigue est fort simple, comme on voit; les caractères sont bien étudiés, les développements naturels; le style, d'abord un peu embarrassé, se dégage et acquiert une véritable distinction. Quelques longueurs, quelques invraisemblances, un certain luxe d'apprêts pour amener le dénoûment entachent à peine cette œuvre, qui fait le plus grand honneur à celle qui l'a conçue. LOUIS BULOT.

La Jeunesse de Jésus, par M. KIRCHEN. Paris, Librairie centrale.

Cette *Jeunesse de Jésus* est une rêverie soi-disant poétique d'un prétendu auteur allemand, dont le prétendu traducteur a sagement gardé l'anonyme. Il a essayé de combler une lacune qui lui semblait regrettable dans les véridiques biographies de MM. Renan et Peyrat, en accolant à ces œuvres une relation non moins authentique des entretiens philosophiques et autres de Jésus avec une belle et savante Grecque, fille d'un disciple de Platon. On prend même la peine de nous expliquer que le père de cette institutrice du futur Messie avait vécu et conversé avec Platon lui-même, lequel est mort plus de 350 ans avant J.-C., ce que l'érudit Allemand et son traducteur paraissent ignorer. Pourtant, Héléna (c'est le nom heureusement choisi de la belle), est encore une assez jolie personne, quoiqu'un peu maigre (*sic*). Elle se fait raconter la Bible par le jeune Galiléen, y trouve quelques bonnes choses mêlées à beaucoup d'absurdités, et lui persuade qu'il y a quelque chose à trouver de mieux pour le bonheur de l'humanité. Puis, comme son disciple ne peut pas se résoudre à la quitter, elle finit par s'empoisonner, pour lui laisser suivre librement ses grandes destinées. Les modernes ennemis de la divinité du Christ doivent être bien fiers de voir leurs œuvres inspirer de pareilles élucubrations! E. DE V.

Les Salons d'autrefois, souvenirs intimes, par Mme la comtesse DE BASSANVILLE, 3e série. Paris, Brunet.

Cette troisième série des *Salons d'autrefois*, par Mme la comtesse de Bassanville, contient les salons de Casimir Delavigne, de la marquise d'Osmond et de Kalkbrenner.

Les salons ont toujours été célèbres chez nous; ils furent le berceau du bel esprit en France, et leur histoire ne peut manquer d'avoir l'attrait de la curiosité. On aime à voir s'y coudoyer les sommités des lettres, des sciences, des arts et de la politique. Etudier minutieusement les faits et gestes des acteurs qui apparaissent sur la scène des salons, recueillir les anecdotes qui y sont racontées, puis relater celles qui ont trait à chacun des personnages, c'est la tâche du chroniqueur; c'est celle que s'est imposée Mme la comtesse de Bassanville, dont les deux volumes précédents ont obtenu un succès mérité.

Cette troisième série s'ouvre par le salon de Casimir Delavigne; mais avant de nous y introduire, Mme de Bassanville tient à nous faire faire une connaissance intime avec le maître de la maison. Voici du reste d'ailleurs vingt ans que Casimir Delavigne est mort, et en France on oublie si vite! La vie de l'auteur des *Messéniennes* mérite encore plus la sympathie des hommes de bien que ses œuvres, bien qu'elle fût sans grands événements, sans malheurs, presque sans lutte. Nous rencontrons dans le salon de Casimir Delavigne Mmes Sophie Gay, Emile de Girardin, O'Donnell, de Lamartine, la duchesse d'Abrantès et la baronne Marie de L...., sur laquelle Mme de Bassanville nous a narré une histoire qui a toutes les péripéties d'un piquant roman. Parmi les hommes, nous trouvons MM. de Lamartine, Népomucène Lemercier, Eugène Sue, Alexandre Soumet, Ancelot, Scribe et Charles Nodier, qui nous apparaît avec sa verve intarissable de conteur. — L'hôtel d'Osmond a disparu, entraîné par le changement qui s'opère dans Paris: Mme la comtesse de Bassanville a donc cru devoir comprendre le salon de la marquise d'Osmoad parmi ses souvenirs d'autrefois. Ce salon fut le refuge des savants, des grands seigneurs, des artistes, des diplomates, des gens de lettres, des étrangers de distinction, en un mot, de l'élite de l'aristocratie, du talent et de la fortune. Mme d'Osmond n'était pas noble de race, mais elle savait se montrer grande dame au plus haut chef; puis elle avait huit cent mille livres de rente, ce qui pouvait se comparer, au commencement de la Restauration, à trois ou quatre millions de revenu d'aujourd'hui. Dans cette seconde partie de son livre, l'auteur nous raconte, dans tous ses détails, l'histoire de la fameuse cassette de M. de Pastoret, histoire coudoyée par celle non moins curieuse, mais plus drôlatique, du perruquier Richard, qui s'était mis en tête de faire décorer Désirandole, son ami. — Vers les dernières années du règne de Louis-Philippe commença la guerre des salons, guerre passionnée s'il en fut: celui de Mme d'Osmond fut aussi le théâtre de plus d'une escarmouche à propos de M. de Custine et de Marie Capelle.

Le salon de Frédéric Kalkbrenner — cet artiste si heureusement doué par la nature et que la fortune a traité en enfant gâté — clôt le volume de Mme la comtesse de Bassanville. M. Molé s'y rencontre avec M. de Salvandy; Meyerbeer avec Velluti, le célèbre chanteur italien. Le vieux Garat s'y montre aussi avec sa perruque blonde. ALEX. MASSÉ.

Digitized by Google

Exposé général de la Langue française, par M. TELL, 1 vol. in-12. Paris, chez tous les libraires.

M. Tell, dont nous ignorons le prénom, est le Guillaume Tell de la langue française. Il a résolu de la délivrer des monstruosités qui l'oppriment en l'enlaidissant. Par malheur, il y a, selon lui, de ces monstruosités par milliers. « La langue française, dit-il, renferme quarante sciences et arts distincts; il y a à réformer dans ces quarante sections différentes, et si l'on n'avait pas la force de s'arrêter, on finirait par présenter une écriture tout autre que l'écriture ordinaire. Aussi, ajoute-t-il, j'ai borné mes réformes. » C'est surtout à établir de nouveaux principes de grammaire qu'il s'attache, ce qui n'est pas chose de peu d'importance, et pour lui tout singulièrement. « Avec la grammaire *scientifique*, dit-il, on forme des hommes; avec la grammaire *artistique*, on fait de grands enfants. » L'artistique est celle que nous suivons tous; la scientifique, naturellement, celle qu'il fera. Il poursuit, et en son langage probablement scientifique : « Je pense qu'on peut tout expliquer par la logique; alors on peut faire de la grammaire l'étude des sciences, tandis qu'aujourd'hui, avec la grammaire basée sur l'usage et sur la manière d'écrire de Pierre et de Paul, l'enfant qui a appris cette grammaire n'est nullement préparé pour recevoir les leçons du professeur de logique, de rhétorique et de philosophie. » Sa méthode « pour former des hommes » au moyen de la grammaire *scientifique*, la voici : « Figure*s*-toi, lecteur, un enfant élevé sur les planches et qui est devenu un bon acteur sans avoir jamais appris un mot de grammaire. Il cause fort bien et lit de même; à force d'avoir lu, il est parvenu à écrire presque correctement : voilà un modèle de langage! » Et voilà la méthode scientifique! M. Tell a écrit, comme nous transcrivons : figure*s*-toi, avec un *s*. Il en fait d'autres, puisqu'il réforme; mais là-dessus il s'explique de la sorte : « Je connais aussi bien que toi, lecteur, la règle classique; mais comme cette règle est fausse et que je puis écrire comme je veux, je ne la suis pas. » Peu d'humeur à se plier en rien à la routine, il tutoie constamment son lecteur, car c'est en apostrophe qu'il discourt, et il le tutoie par respect, ainsi qu'il le démontre : « Lecteur, retiens ceci. *vous* est insultant pour celui à qui on s'adresse, à moins que ce soit un domestique..... On ne dit *tu* ni à un ivrogne, ni à une femme perdue, ni à un malfaiteur, et cela se comprend : ils ne le méritent pas..... A la guerre, le général, enfant de Paris, dit *tu* au soldat, et le soldat, enfant de Paris, répond *tu*. Le Parisien entend parfaitement cette grande question. » M. Tell est encore l'ennemi de *nous* employé pour *je*. « Un auteur qui emploie *je* expose avec franchise ses idées; celui qui dit *nous* semble craindre de dire ce qu'il pense; voilà du moins l'effet que cela me produit. » Enfin, *pouvant* écrire *comme* il le veut, M. Tell écrit *comme* nous avons vu; il a donc le droit (qui le lui viendrait contester?) d'imprimer des phrases telles que celle-ci, à laquelle il a donné des sœurs : « Il n'y a rien de plus *exact* que *le coup de dents* de Mercier. » M. Tell a cela de commun, d'ailleurs, avec tous les réformateurs du langage, que c'est surtout le beau qu'il veut réformer. Deux hommes qui, selon lui, n'ont pas su le français, c'est Fénelon et Pascal. Pour Pascal, il n'y a jamais rien entendu; Fénelon fait une faute pour le moins à chaque ligne.

PIERRE MAZEROLLE.

Le Premier Livre du Citoyen, par M. DELAPALME, conseiller à la cour de cassation, in-18. Paris, Hachette. 1864.

On s'occupe beaucoup de l'instruction du peuple, on crée des bibliothèques populaires, des bibliothèques communales, des bibliothèques scolaires; or, pour remplir les bibliothèques, il faut des livres, et l'on a pensé que, pour ces bibliothèques spéciales, il fallait des livres spéciaux : de là différentes collections d'ouvrages composés à l'usage du plus grand nombre. *Le Premier Livre du Citoyen* commence une de ces collections que l'éditeur intitule *la Littérature populaire*. L'auteur de ce petit traité s'est proposé d'exposer, sous la forme d'entretiens familiers, les principes de notre droit civil, criminel et administratif. Pour cela, les notabilités d'une petite ville imaginaire démontrent tour à tour à ses habitants les bases de notre législation sur l'état des personnes, sur la propriété, sur les successions, sur la procédure civile et criminelle, sur l'organisation judiciaire, sur le jury, sur l'enseignement, sur la levée des impôts, sur le recrutement; puis viennent la Constitution, la distribution des pouvoirs, les élections, etc. Ils discutent même les questions les plus graves, comme la peine de mort, l'instruction gratuite et obligatoire, la guerre, le communisme, etc. L'auteur parle, bien entendu, pour tous ses interlocuteurs dans son livre, et ressemble un peu au prédicateur, qui, dans ses joûtes oratoires avec le génie du mal, a nécessairement toujours raison; mais ses conseils sont bons et instructifs.

L. L.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Aimard (Gustave). Le Guaranis. In-18 jésus. Paris, Amyot.

Annales du Sénat et **du Corps législatif**, suivies d'une table alphabétique et analytique. T. 5. Du 14 mars au 11 avril 1864. In-4, à 2 col. Paris, à l'administration du journal *le Moniteur universel*.

Antimore (Théophile d'). Petits portraits de gourmands et de paresseux. In-32. Paris, Paulmier.

Digitized by Google

Arif-Pacha. Les anciens costumes de l'empire ottoman. T. I. In-fo. Paris, Laisné et Havard.

Aurès. Etude des dimensions de la Maison-Carrée de Nîmes, au triple point de vue de l'architecture, de l'archéologie et de la métrologie. In-4, Nîmes, Clavel-Ballivet.

Barbier (l'abbé H.). Œuvres posthumes. Entretiens sur la morale évangélique. In-12. Paris, Appert.

Barthélemy de Beauregard (l'abbé). Histoire du B. P. Fourier, curé de Mattaincourt. 2 vol. gr. in-18. Bar-le-Duc, Coutant-Laguerre.

Bazot (Théophile). De la récidive d'après la loi des 18 avril, 13 mai 1863. In-8. Paris, Ménard.

Beaustejour (l'abbé de). Eloge de Bergier. In-8. Besançon, Jacquin.

Berseaux (l'abbé). Les sept Sacrements considérés aux points de vue philosophique, moral, social, traditionnel, liturgique et polémique. T. I. In-12. Paris, Putois Cretté.

Bertrand (Jules). La Malibrand. Anecdotes. In-12. Paris, lib. du *Petit Journal*.

Bial (Paul). Chemins, habitations et Oppidum de la Gaule au temps de César. In-8. Paris, Didier et Ce.

Bioche. Traité des actions possessoires, contenant l'exposé complet de la jurisprudence, l'opinion des auteurs. In-8. Paris, Denaud.

Biographie universelle (Michaud) **ancienne et moderne.** Nouvelle édition. T. XLI. Gr. in-8. Paris, Desplaces.

Boissonnais (L.). Doctrine de la nouvelle école, d'après MM. Riéville, Coquerel fils et Colani. Gr. in-18. Paris, Grassart.

Bonnet (Jules). Mes Souvenirs du barreau depuis 1804. In-8. Paris, Durand.

Boom (Cornélius de). Une Solution politique et sociale. In-8. Paris, Michel Lévy.

Bornier (Henri de). Eloge de Chateaubriand. In-4. Paris, Firmin Didot frères, fils.

Bossuet. Œuvres de Bossuet. T. I. In-8. Paris, Dubuisson et Ce.

Bureau (Edouard). Monographie des Bignoniacées, ou Histoire générale et particulière des plantes qui composent cet ordre naturel. In-4. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Caballero. Dialogues entre la jeunesse et l'âge mûr, traduits par M. Auguste Dumas. In-12. Paris, Dentu.

Carayon (Auguste). Bibliographie historique de la Compagnie de Jésus. In-4. Paris, Durand.

Carré de Busserolle (J.-X.). Souvenirs de la Révolution dans le département d'Indre-et-Loire (de 1790 à 1798). In-12. Tours, impr. et libr. Ladevèze.

Caston (Alfred de). Les Marchands de miracles, histoire de la superstition humaine. Gr. in-18. Paris, Dentu.

Chareau (Paul). Apologues et Poésies. In-8. Bordeaux, Féret.

Charpillot (Charles). Conflit du Catholicisme et de la civilisation moderne. In-8. Paris, Dentu.

Châtelet (C.). L'Eglise de Lyon devant l'Eglise universelle, 2e édition, augmentée. In-8. Lyon, Giraudier.

Claretie (Jules). Les Victimes de Paris. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Conscience (Henri). Le Mal du siècle, scènes de la vie contemporaine. Gr. in-18. Paris, Michel Lévy, frères.

Comty (A. de). Les Bords du Rhin en poche, guide pratique illustré sur les bords du Rhin. In-16. Paris, Faure.

Cortambert (Richard). Peuples et Voyageurs contemporains. In-12. Paris, Gay.

Curie-Lassus (l'abbé). La Charité dans le Bigorre, ou les Hôpitaux de Tarbes pendant ces trois derniers siècles. In-12. Paris, Bray.

Corvisart (Lucien). Collection de Mémoires sur une fonction méconnue du pancréas, la digestion des aliments azotés. In-8. Paris, Masson.

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de Napoléon III. T. XV. In-4. Paris, imprimerie impériale.

Crisenoy (J. de). Le Personnel de la marine militaire et les Classes maritimes sous Colbert de Seignelay, d'après des documents inédits. In-8. Paris, Challamel aîné.

Daly (César). Première causerie d'histoire et d'esthétique. Ce que peut raconter une grille de fer. De l'influence des femmes sur l'architecture au XVIIIe siècle. In-8. Paris, Claye.

Dash (Mme). La Duchesse de Lauzun. T. III. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy.

Defrénois et Vavasseur. Traité pratique et formulaire général du notariat de France et d'Algérie. Gr. in-8. Paris, Donnaud.

Deslys (Charles). L'héritage de Charlemagne. 2 vol. in-18 jésus. Paris, Hachette et Ce.

Du Méril (Edélestand). Histoire de la comédie. Période primitive. Comédie des peuples sauvages, etc., etc. In-8. Paris, Didier et Ce.

Du Peyrat (Aug). Le XIXe siècle finira-t-il par avoir un style d'architecture qui lui soit propre? Solution pratique par la théorie harmonique des proportions et par un concours universel sur la composition des premiers éléments architectoniques. In-8. Paris, Dentu.

Duroy de Bruignac (Alb.). Satan et la Magie de nos jours, réflexions pratiques sur le magnétisme, le spiritisme et la magie. In-8. Paris, Blériot.

Duval (Ernest). La France sous Napoléon III, ou Renseignements instructifs et curieux sur les développements commerciaux et industriels des 89 départements de l'Empire français et de ses colonies. In-12. Paris, Rome.

Du Vivier (E.). De la Mélancolie. In-18 jésus. Paris, Victor Masson et fils.

Enault (Louis). Olga. In-18 jésus. Paris, Hachette et Ce.

Englehem (Alexandre d'). Les Enfants du travail. In-18. Paris, Pagnerre.

Escayrac de Lauture. Mémoires sur la Chine. Histoire. In-4. Paris, impr. Best.

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christ-

Digitized by Google

tiens), histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en dix-sept provinces ecclésiastiques. Métropole de Reims. In-8. Paris, E. Repos.

Fragments de Mémoires inédits, écrits en 1817 sous le titre de : Souvenirs militaires d'un officier de dragons pendant les campagnes de la grande-armée des années 1806 à 1811. In-8. Mortagne, impr. Daupeley frères.

Galitzin (Augustin). Jeanne de Matel (1596-1670). In-8. Paris, Douniol.

Gasme (L.-V.). La Justice ou les Intérêts, les droits et les devoirs en conciliation (1re partie). Les lois éternelles et la justice de Dieu. In-8. Paris, Cosse et Marchal.

Gervinus (G.-G.). Histoire du XIXe siècle, depuis les traités de Vienne. Traduit de l'allemand par J.-F. Minssen. T. II. In-8. Paris, impr. Poupart-Davyl.

Goguel (G.). Hommes connus dans le monde savant en France et à l'étranger, nés ou élevés à Montbéliard. In-12. Paris, Grassard.

Gomard (Ch.). Ham, son château et ses prisonniers. In-8. Paris, Aubry.

Hahn-Hahn (Mme Ida). La Comtesse Faustine. Traduction par Amédée Pichot. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy.

Henrion. Histoire ecclésiastique, depuis la création jusqu'au pontificat de pie IX, publiée par M. l'abbé Migne. T. XX. Gr. in-8. Paris, Migne.

Hérieault (Charles d'). Les Extravagances du hasard, nouvelle parisienne et fantasque. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Houssaye (Arsène). Mademoiselle Cléopâtre, histoire parisienne. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Lamartine (Alphonse de). La France parlementaire (1834-1851). Œuvres oratoires et écrits politiques. T. I et II. In-8. Paris, impr. Claye.

Lécarlatte (l'abbé). Essai historique sur les monuments de Dol, le pays dolois, l'établissement du royaume de la province d'Armorique, de l'archevêché de Dol. In-8. Paris, Hérold.

Lévêque (Charles). Le Spiritualisme dans l'art. In-18 jésus. Paris, Germer Baillière.

Le Play (F.). La Réforme sociale en France, déduite de l'observation comparée des peuples européens, 2 vol. in-8. Paris, Plon.

Mané. Paris amoureux. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Maret (Henri). Les Compagnons de la Marjolaine. In-18 jésus. Paris, Hetzel.

Meignen (l'abbé Guillaume). Les Evangiles et la Critique au XIXe siècle. In-8. Bar-le-Duc, impr. Guérin.

Mémoires de la Société d'émulation du département du Doubs. 1862. In-8. Besançon, impr. Dodivers et Ce.

Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV (1735-1758). T. XV. In-8. Paris, Firmin Didot frères et fils.

Mémoires inédits de Dumont de Rostaquet, gentilhomme normand, sur les temps qui ont précédé et suivi la révocation de l'édit de Nantes, sur le refuge et les expéditions de Guillaume III en Angleterre et en Irlande. In-8. Paris, Michel Lévy frères.

Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes, tenues les 8, 9 et 10 avril 1863. Archéologie. In-8. Paris, impr. impériale.

Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes, par Louis Aubret. In-4. Trévoux, Damour.

Monnier (Henry). Scènes populaires dessinées à la plume. In-8. Paris, Dentu.

Montalivet (de). Rien ! Dix-huit années de gouvernement parlementaire. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères.

Oresme (Nicole). Traictie de la première invention des monnoies. Textes français et latin d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, publiés et annotés par M. L. Wolowski. In-8. Paris, Guillaumin et Ce.

Peigné-Delacourt. Recherches sur divers lieux du pays des Silvanectes. Etudes sur les anciens chemins de cette contrée : gaulois, romains, mérovingiens, etc. In-8. Amiens, Lemer.

Pinard (O.). Le Barreau au XIXe siècle. T. I. In-8. Paris, Pagnerre.

Procès-verbaux des séances du Corps législatif (annexes). Session de 1864. T. V et VI. In-16. Paris, Poupart-Davyl et Ce.

Procès-verbaux des séances du Sénat. Année 1864. T. V. In-8. Paris, Lahure.

Relations inédites des Missions de la Compagnie de Jésus à Constantinople et dans le Levant au XVIIe siècle, publiées par le P. Auguste Carayon. In-8. Paris, Douniol.

Robert (Adrien). Le Combat de l'honneur. Gr. in-16. Paris, Hachette et Ce.

Rochambeau (L. de). Etude sur les origines de la Gaule, appliquée à la vallée du Loir dans le Vendômois. Habitations celtiques. In-8. Paris, Dumoulin.

Repartz (S.). Notice sur la ville de Ploërmel. In-18. Paris, Durand.

Rotrou (Eustache de). Dreux, ses antiquités. Chapelle Saint-Louis. Abrégé historique de cette ville et de son comté. In-12. Dreux, Lacroix.

Saint-Félix (Jules de). Les Oiseaux de Clichy. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Salles (J.-B.). Charlotte Corday, tragédie en cinq actes et en vers. Publiée pour la première fois, avec une lettre inédite de Barbaroux, par M. Georges Moreau-Chaslon. In-4. Paris, Miard.

Saussay (A.). Musée de la Renaissance. Série B. Notice des bois sculptés, terres cuites, marbres, albâtres, etc., etc. In-12. Paris, impr. de Mourgues frères.

Sévigné (Mme de). Lettres de sa famille, de ses amis, etc. T. IV. In-18 jésus. Paris, Hachette.

Supplément à la Correspondance inédite de Marie-Antoinette, publiée sur les documents originaux par le comte Paul Vogt d'Hunolstein. In-8. Paris, Dentu.

Digitized by Google

Torquat (l'abbé de). Conciles d'Orléans ou Assemblées générales des évêques de la Gaule à Orléans au VIe siècle. In-8. Orléans, Gatineau.

Testa (J. de). Recueil des Traités de la Porte Ottomane avec les puissances étrangères, depuis le premier traité conclu, en 1536, entre Suleyman et François Ier jusqu'à nos jours. T. I. France. In-8. Paris, Amyot.

Tourneur (l'abbé V.). Description historique et archéologique de Notre-Dame de Reims. In-16. Reims, Brissart-Binet.

Vallet (de Viriville). Jacques Cœur. In-8. Paris, impr. parisienne.

Valons (Vital de). Essai d'un Nobiliaire lyonnais, ou Rôle des Familles nobles existantes et représentées dans l'ancienne circonscription de la généralité de Lyon. In-8. Lyon, Brun.

Villedieu (Eugène). La Pologne chrétienne et nouvelle. 1re et 2e partie. In-8. Paris, Douniol.

Vitet (L.). Etudes sur l'Histoire de l'Art. 3e et 4e série. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères.

Wurtz (Ad.). Traité élémentaire de Chimie médicale, comprenant quelques notions de toxicologie et les principales applications de la chimie à la physiologie, à la pathologie, à la pharmacie et à l'hygiène. In-8. Paris, V. Masson et fils.

LIVRES ANGLAIS.

Almeida (W. Barrington d'). Life in Java, with sketches of the Javanese. 2 vols. with illustrations. Hurst and Blackett.

Arnold (Arthur). The History of the cotton famine. 8vo. Saunders and Co.

Black Moss. A Tale, by a Tarn. By the author of Miriam May. In 2 vols. post 8vo.

Bonar (Rev. A.). Poets and Poetry of Scotland, from James I to the present times, with biographical sketches and critical remarks. Post 8vo. Maclachlan.

Bullock (W.-H.). Polish experiences during the insurrection. Post 8vo. Macmillan.

Burton (John Hill). The Scot abroad and the ancient league with France. 2 vols. In crown 8vo. W. Blackwood.

Cornelius O'Dowd. Upon Men and Women and other things in general. Post 8vo. Blackwood.

Dawson (Mrs. Flora). Public Men and pretty Women. Episodes in real life. 2 vols. post 8vo. Bentley.

Diaries of a Lady of quality, from 1797 to 1844, edited with notes by A. Hayward. Post 8vo. Longman.

Essais on social subjects, from the *Saturday Review*. In crown 8vo.

Fairbairn (W.). Application of cast and wrought-iron to Building. Post 8vo. Longman.

Fitzgerald (P.). « Le Sport » at Baden. Post 8vo. Chapman and Hall.

Fullerton (lady Georgiana). Too strange not to be true. 3 vols. Post 8vo. Bentley.

Fullom (S.-W.). Rome under Pius IX. Post 8vo. Skeet.

Gallenga (A.). Narrative of the invasion of Denmark in 1864. 2 vols. Post 8vo. Bentley.

Herbert. The Danes in camp : Letters from Scanderborg. Post 8vo. Saunders.

Kirkwall. Four years in the Ionian Islands. Their political and social condition, with a History of the British protectorate. 2 vols. post 8vo. Chapman and Hall.

Musgrave (George). Ten days in a French parsonage, in the summer of 1863. 2 vols. post 8vo. London, Low.

Tennyson (Alfred). Enoch Arden. Post 8vo. Moxon.

Williams (Monier). Sanskrit Grammar, 3d edition enlarged. Post 8vo. Macmillan.

Wornum (R.). The epochs of painting : a biographical and critical Essay on painting and painters of all times and many places. Post 8vo. Chapman and Hall.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Annales archéologiques (mai-juin).

Didron aîné. Les Triomphes de la Mort. — De Saint-Laurent. Iconographie de Saint-Pierre et de Saint-Paul. — Louis Sauvageot. Chapelle abbatiale de Saint-Jean-aux-Bois. Résumé du devis estimatif. — Didron. Descriptions des couvents de Saint-Grégoire et de Smo Petra, au mont Athos. — Bibliographie d'art et d'archéologie. — (Cinq dessins).

Annales des voyages (août).

L'abbé Dinomé. Esquisse du pays de Sennaar, par le docteur Rob. Hartmann. — V. A. Malte-Brun. Voyage de M. Giffard Palgrave en Arabie, 1862-1863. — V. A. Malte-Brun. *L'Année géographique*, de M. Vivien de Saint-Martin, 1863. — V. A. Malte-Brun. Carte de l'Afrique sous la domination des Romains, dressée au dépôt de la guerre, d'après les travaux de M. Frédéric Lacroix, par le capitaine d'état-major Nau de Champlonis. — Mort de madame Tinné et du botaniste H. Schubert. — Nouvelles du docteur Livingstone; ses dernières explorations. — De l'Origine des races humaines. — Voyage du Hongrois Vambéry dans l'Asie centrale. — Mission du lieutenant Perraud à Tombouctou. — Nouvelles du lieutenant Mage. — (Carte).

Beaux-Arts (1er août):

Hébert. Salon de 1864, Dessins, etc. — S. Blondel. Histoire de la Glyptique (suite). — Ch. Rochet. Essai sur les Arts (3e lettre). — H. Rey. Un Paysage de Claude Lorrain. — L. T. Galouzeau. Les Armes de Henri III. L'Horloge du Palais de Justice.

Le Correspondant (25 juillet 1864).

Aug. Cochin. Paris, sa population, son industrie.

Digitized by Google

— Vicomte H. de Bornier. Eloge de Chateaubriand. — Pierre de Buire. La dernière insurrection en Algérie. — L. Arbaud. J.-J. Ampère. Souvenirs (fin). — C. de Meaux. Le Christianisme et la Liberté dans l'Empire romain. — Ernestine Drouet. Mes premiers jours de poésie. — L'abbé Blampignon. La Vie des Saints. — P. Douhaire. Revue critique.

Economiste français (7, 14, 21 et 28 juillet, 4 et 11 août).

Saint-Maas. La Situation politique et économique. — Jules Duval. L'adjudication des terres de l'Habra. — J. Duval. Les Généraux de l'agriculture française. — Mathon. Une Fête à la crèche Saint-Antoine. — Donnat. Société d'économie sociale. — J. Duval. La Question de Madagascar (suite). — Mathon. L'Ère des travaux publics à la Plata. — L. Donnat. Procès-verbal de la Société d'économie sociale (suite). — J. Duval. La Sécurité dans les chemins de fer. — Gluck. L'Emigration britannique en 1863. — Un Mauricien. De l'Emigration indienne dans le monde intertropical. — L. Donnat. Société d'économie sociale (suite). — J. Duval. Une Révolution administrative en Algérie. — Adjudication des terres de l'Habra. — E. Rameau. Nouvel incident ministériel au Canada. — J. Duval. Intérêts de la France à Madagascar. — Mathon. Que devient la Compagnie de Madagascar ? — Du Pré de Saint-Maur. Sur l'Adjudication des terres de l'Habra. — Berné. Associations ouvrières. Les facteurs de pianos. — Zurcher et Margallé. La Météorologie. — J. Duval. Affaires de Madagascar et de Tunis. — J. Pautet. Compagnie du canal de Suez. — Société du Crédit au travail. — Reclus. Les Républiques hollandaises de l'Afrique Australe. — L'état civil de Paris.

Etudes religieuses, historiques et littéraires (juillet).

P. Toulmont. La *Revue des Deux Mondes* et ses tendances en 1863 et 1864 (5e article). — P. Bourquenond. Maspha de Benjamin (fin). — A. Matignon. Le Congrès de Malines en 1864. — A. de Damas. La Science et les Missionnaires au Mont-Liban. — P.-L. Langlois. Jomby-Sondy, reine de Mohély, scènes et récits des îles Comores (1854-1862) (suite). — L'abbé Le Hir. Epigraphie phénicienne (suite). — Bulletin des œuvres catholique.

La France médicale (juillet).

J. Lapeyrère. Questions professionnelles. — Maisonneuve. Cas de luxation spontanée des premières vertèbres cervicales. — A. Marcovitz. Des épanchements pleurétiques. — A. Sabatier. Des Conditions physiologiques de la respiration puérile. — C. Favrot. Des Préparations pharmaceutiques dont la fougère mâle est la base. — Henri Favre. Les générations spontanées. — Holbé-Legrand. Etiologie et Traitement rationnel du choléra-morbus épidémique. — Guyon. Sur la Nature de la fièvre jaune. — H. Favre. Du Divorce entre le monde et la science. — H. Favre. Importance expérimentale de l'hétérogénie. — C. Robin. Documents historiques sur l'histogénie.

Journal des Economistes (août).

G. du Puynode. Etudes sur les divers systèmes d'économie politique et sur les principaux économistes (suite et fin). — Courcelle-Seneuil. Des Chèques et du service de circulation. — Paul Boiteau. L'Industrie à Paris (1er article). — R. de Fontenay. Principes de la théorie des richesses, par M. Cournot. — Garnier. Un Economiste du XIVe siècle. — E. Levasseur. Les Turcs dans l'Anatolie. — Maurice Block. Revue des principales publications énonomiques de l'étranger.

Revue archéologique (juillet et août).

Anat. de Barthélemy. L'Art gaulois. — Edmond Le Blant. Recherches sur quelques noms bizarres adoptés par les premiers chrétiens. — J.-P. Révellat. Mémoire sur les ruines du trophée de Q. Fabius-Maximus. — A. Morlot. Les Pierres à écuelles. — Creuly. Des Cimetières chrétiens pendant l'ère de persécution. — Fr. Lenormant. Inscription grecque d'Antandrus. — M. de Vogüé. Ruines d'Arag-el-Emir. — Rapport de M. E. de Rougé, adressé au ministre de l'instruction publique, sur la mission accomplie en Egypte.

Vicomte de Rougé. Sur quelques conditions préliminaires des calculs qu'on peut tenir sur le calendrier et les dates égyptiennes. — Lenormant. Fouilles sur la voie sacrée éleusinienne. — A. de Barthélemy. Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, d'après un manuscrit du chapitre de Vérone. — A. Gory. Sur un amas de coquilles mêlé de silex taillés, signalé sur les côtes de Provence. — M. Hittorff. Lettre relative à l'article de M. de Rossi sur les cimetières chrétiens. — M. *** sur l'article de M. de Rossi, relatif au testament trouvé à Bâle par Kiessling. — C. Wescher. Une Inscription inédite d'Halicarnasse, en dialecte dorien et en vers. — Alex. Bertrand. De la distribution des dolmens sur la surface de la France (avec carte).

Revue de l'Architecture (année 1864, nos 3, 4 et 5).

César Daly. Détails divers de l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris. — C. Détain. Des couvertures en ardoises (système Hugla). Jeu de paume dans les Tuileries. — Amédée Guillemin. Revue des progrès des sciences dans leurs rapports avec l'architecture (2e article). — Salon de 1864. Exposition d'architecture. — H. Husson. Symbolisme. L'Œdipe et le Sphinx de M. Gustave Moreau. Expédition scientifique au Mexique. L'Art assyrien : Rapport à l'Empereur. — C. Daly. A propos de M. Viollet-le-Duc et des réformes de l'école des Beaux-Arts. — L. Michelant. Cours d'histoire et d'archéologie. Cours de construction. — A. Guillemin. Cours de géologie, de physique et de chimie appliqué aux beaux-arts. Concours publics (quatorze planches, dont une double et trois bois).

Digitized by Google

Revue de l'Art Chrétien (juin).

Ch. Gomard. Etude sur l'église et la crypte de Notre-Dame de Ham (gravures dans le texte et hors du texte). — Ch. de Linas. Le Calice de saint Eloi à l'abbaye de Chelles (4e article). — L'abbé X. Barbier de Montault. Iconographie des vertus à Rome (fin).

Revue Britannique (juillet et août).

L'Artillerie rayée en Angleterre et en France. — Les Aveugles assistés par eux-mêmes. — Un Village dans l'Inde et ses habitants. — Henri Heine. Don Fulano (2e extrait). — Les oiseaux du roi d'Ailsa. — L'Observatoire de Greenwich (fin). Les Fouilles de Pompéi. — Le Journal d'une dame de qualité. — Le Pays basque. — Les Arbres et les Fleurs chez les païens et chez les chrétiens. — Don Fulano (3e extrait). Les Musées italiens. Milan.

Revue Contemporaine (31 juillet et 15 août).

V. Duruy. Introduction générale à l'Histoire de France. 1re partie : Histoire de la formation du sol français. — Le baron Ernouf. Un Gil-Blas allemand au XVIIe siècle. Le Simplicissime de Grimmelshausen. — Em. Levasseur. La question des banques. Unité ou pluralité du billet de banque. — Ferdinand Fabre. Mademoiselle de Malavieille (5e partie). — Jules Guillemot. Le Théâtre contemporain. Les Bourgeois au théâtre. — Victor Wilder. Les Associations littéraires dans les Pays-Bas. Les Chambres de rhétorique. — Henri Montucci. Travaux des Académies et des Sociétés savantes : Sciences physiques, naturelles et médicales. — Revue critique. — A. Claveau. Chronique littéraire. — Pey. Chronique politique.

A. Claveau. Les Amitiés pieuses : Le P. Lacordaire et Mme Swetchine. — Léon Renard. Etudes sur les forces productives de la France : Les Landes et les dunes de Gascogne (2e partie). — P.-P. Dehérain. Les poisons végétaux ; leur origine, leur recherche, derniers progrès de la médecine légale. — Octave Féré. De Saïgon au lac du Cambodge, souvenirs d'un voyageur en Cochinchine. — F. Fabre. Mademoiselle de Malavieille (fin). — Albert Lefaivre. Uhland, sa vie et ses œuvres. — Léon Dierx. Remous, poésie. — Revue critique. — Alexandre Pey. Chronique politique.

Revue des Deux Mondes (1er et 15 août).

George Sand. La Confession d'une jeune fille (1re partie). — Saint-René Taillandier. Maurice de Saxe, d'après des papiers inédits. — Charles Martins. Le Sahara, souvenirs d'un voyage d'hiver (fin). — Emile de Laveleye. La Belgique et la crise actuelle. Le parti libéral et le parti catholique. — Camille Rousset. La jeunesse et les premières épreuves de Vauban. — Louis Reybaud. La Culture du coton en Algérie. — Paul Janet. La Crise philosophique et les idées spiritualistes. — Chronique de la quinzaine.

G. Sand. La Confession d'une jeune fille (suite). — C. Caillatte. Les Sources du Nil et les dernières explorations dans l'Afrique équatoriale. — H. Blerzy. L'Australie, son histoire physique et sa colonisation. — E. Jurien de la Gravière. La Marine d'autrefois, souvenirs d'un marin d'aujourd'hui. — Jules Simon. L'Enseignement primaire des filles en France. — Auguste Laugel. Pythagore, son histoire et sa doctrine d'après la critique allemande. — Auguste Barbier. Rimes de voyage. — Chronique de la quinzaine.

Revue Française (1er août).

Cl. Gindre de Mancy. M. Renan et ses contradicteurs. — G. Rayet. La Prédiction du temps. — F. Sarcey. Portraits contemporains : M. J.-J. Weiss. — Louis Enault. Olga, roman (fin). — A. de Lavalette. Les Progrès de l'agriculture en France et les concours régionaux. — G. Augustin Thierry. L'Angleterre et la Révolution française. La Session du Parlement en 1790. — G. Vapereau. Le Mouvement dramatique.

Revue Indépendante (1er et 15 juillet).

G. Véran. Causerie. — Ch. Deloncle. Littérature et philosophie catholiques. M. Poujoulat : *Histoire de saint Augustin*. — G. de Chaulnes. Les Monographies religieuses en province. — H. de Charencey. Une erreur de la *Revue des Deux Mondes*. — Alph. Audéoud, Exposition de 1864. — Civiel. Un Tribunal de famille, récit du vieux temps.

G. Véran. La Question du siècle. — Ch. Deloncle. Littérature et philosophie catholiques. M. Poujoulat : *Histoire de saint Augustin* (suite). — Alph. Audéoud. Exposition de 1864 (suite). — P. Max-Simon. Le Chevalier Capori.

Revue de l'Instruction publique (juillet).

V. Chauvin. Chroniques hebdomadaires. — A. Lesieur. Questions universitaires. — Bibliographie. — O. Muller. L'Enseignement primaire et professionnel en Angleterre et en Irlande, par N. Reyntiens. — A. Lesueur. Des Institutrices primaires. — C. Mallet. Association des anciens élèves de l'école normale supérieure. — Victor Chauvin. Université de France. Concours général des lycées et colléges de Paris et de Versailles en 1864. Discours latin. Distribution des prix, etc. — O. Muller. Nécrologie : M. Victor Paret. — Cuvillier Henry. M. Hachette. — Edmond About. M. Hachette.

Revue du Lyonnais (juillet).

De Bausset, Roquefort. Notice sur le marquis Achille de Jouffroy d'Abbans. — M. Rolle. Documents relatifs au passage de saint François de Paule à Lyon (1483). — M. Vachez. Les Vieux Châteaux du Lyonnais. Vaudragon. — L'abbé Jouve. Notes archéologiques sur quelques églises nouvellement bâties ou actuellement en construction dans le diocèse de Lyon et dans les environs. — J. de Lubac. Une Poésie satirique du XVIe siècle. — Lettre de Vitet, maire de Lyon, au sujet de la journée du 18 mai.

Digitized by Google

Revue Maritime et Coloniale (mai, juin, juillet et août).

Le contre-amiral Pâris. Notice sur les navires à tourelles. — Bourgeois. Notice sur la baie de Peï-Ho. La Pêche de la baleine et du veau marin dans les parages du Groënland. — Cadiou. Les Principautés danubiennes et le commerce du Danube. — De Crisenoy. Les Ecoles navales et les officiers de vaisseau depuis Richelieu jusqu'à nos jours (fin). — Nécrologie. Le vice-amiral Du-Petit Thouars et le vice-amiral Ch. Pénaud. — Les Hélices jumelles, nouveau système d'hélice. Effectif militaire de la marine d'Italie. Les moniteurs russes, l'arsenal de Brooklyn. Les Navires cuirassés des confédérés. Le canon Mackay. Les fortifications cuirassées. Le budget de la Cochinchine pour 1864. Nouvelle loi sur les sucres. Cartes des Principautés unies.

L'artillerie rayée en France et en Angleterre. — Le Livre du temps de l'amiral Fritz-Roy. — Le Budget de la marine et des colonies de la France pour 1865. — Buret. Préparation du hareng dans les ateliers des ports de la Manche. — Les Colonies françaises de la Martinique. — Barbier du Bocage. Essai sur l'histoire du commerce aux Indes orientales. — Passage au bassin des bâtiments cuirassés anglais. — Essai de l'entreprise. — Attaque du bélier Abemarle. — Etat de la marine militaire de l'Espagne. — Le Canon flèche. — Le Canon Amstrong de soixante-dix. — Armements pour la pêche de la morue en 1864. — Culture du coton en Cochinchine. — L'émigration dans les colonies anglaises.

Jonglez de Ligne. La rade de Dunkerque. — Le contre-amiral Pâris. Note sur les navires à tourelles. — Les Principautés danubiennes, etc. — Les Colonies françaises, la Martinique (suite). — Rimbaud. La Pêche côtière dans la Méditerranée. — Tables de réduction de journées en effectifs moyens. — Chronique : les hélices jumelles. — Expériences d'artillerie à Porstmouth. — Essais de l'Achilles, de la Calédonia, du Royal-Sovereign et du Castelfidardo. — Emploi du pétrole comme combustible dans la marine des Etats-Unis. — Le bateau-cigare. — Combat naval d'Héligoland. — Loi sur l'avancement de l'armée navale. — Carte de la Martinique.

L. Paget. Projet de tactique navale pour les bâtiments à vapeur avec planche. — L'artillerie rayée en France et en Angleterre avec planche. — M. Burger. Principes de culture et production régulière du chêne de marine. — Opérations militaires au Sénégal de 1863 à 1864 avec carte. — Etat actuel des provinces du Yang-Tze-Kiang. — Etudes sur la pêche en France.

Revue du Monde catholique (10 et 25 août).

M. Lelorrain. Jeanne d'Arc et l'Institut. — Eugène Veuillot. Les principales erreurs du temps présent (suite). — E. Hello. Le Dix-huitième siècle. — Ph. Serret. Un Erratum aux réformes révolutionnaires. — D. de Boden. Délaissée, nouvelle. — Léopold Girand. Etude sur le matérialisme scientifique (suite et fin).

Revue du Monde colonial (juillet).

A. Noirot. Les Vrais principes de la colonisation. — W. de Fonvielle. Le Catéchisme de l'Algérien. — Victor Langlois. Herat, Dost Mohammed, et les Influences politiques de la Russie et de l'Angleterre dans l'Asie centrale (fin). — Latruffe. Production du coton dans nos colonies. — H. Pottier. Le roi de Siam et la Création d'un consulat à Paris. Courriers étrangers. — Paul Madinier. Bulletin météorologique. Création d'un comité d'archéologie américaine à Paris.

Revue d'économie chrétienne (juin et juillet).

A.-F. Ozanam. Correspondance inédite (suite). — A. de Margerie. Etudes sur les moralistes anciens : Epicure. — L. de Serbois. Du Caractère et des Idées de Mme de Maintenon, d'après sa correspondance. — Le P. Monsabré. Conférences sur la question des miracles (suite). — J. Michel. Les Chemins de fer en France en 1863. — Maurice de Caraman. Société d'économie charitable. — L'abbé Baunard. Jean Reboul. — Ch. de Ribbe. Du but moral et social dans les œuvres d'érudition. Lettres du P. Lacordaire (suite). — L'abbé H. Perreyve. L'Histoire de la Parole. — Eugénie de Guérin. Nouvelles lettres inédites. — M. P***. Les Barnabites. — J. Michel. Les Chemins de fer en France en 1863 (fin). — P. Monsabré. Sur la question des miracles (fin). Société d'économie charitable. — F. Muller. Désespoir et Confiance, nouvelle. — G.-A. Heinrich. La Papauté au XVe siècle. — Eclaircissement sur un fait de la vie du P. Lacordaire.

Nouvelle Revue de Paris (1er et 15 août 1864).

Ph. Chasles. Lettre à M. Ed. About sur l'association. — Champfleury. La Caricature moderne (fin). — S. Cambray. La Gentilhommière (fin). — F. Desnoyers. La Nuit du 24 août. Poésie. — Léouzon le Duc. Le Danemark contemporain. — Jean-Louis. Regain de noblesse. — A. Renaud. Edgar Poe, d'après ses poésies. — A. Feillet. M. Mignet. — C. de Furth. Voyage en Chine, etc. — Edm. About. Le mois.

Lamartine. Mirabeau (fin). — Ch. Nisard. Paradoxes philologiques. — J. du Boys. Le Bouquet de violettes. Nouvelle. — L. Bouilhet. L'Amour noir. Poésie. — C. de Chancel. Genèse de la comédie humaine (fin). — Léouzon le Duc. Le Danemark (suite). — R. Slacy. Londres misérable. — J. Potter. La Comédie arabe. — H. de Pène. Le Mond parisien.

Revue de Toulouse (1er août).

G. Guibal. Jean de Boysson ou la Renaissance à Toulouse (fin). — D'Hugues. Publicistes et professeurs contemporains : M. Mézières. — Ecole des Beaux-Arts : Concours pour le grand prix de peinture. — J. Ribent. Revue musicale : Concerts populaires. — Joly. Séance tenue à l'Ecole de médecine de Paris le 28 juin 1864, pour entendre

Digitized by Google

l'exposé de la doctrine sur l'Hétérogénie. — Molinier. Faculté de droit de Toulouse.

Tour du Monde (16 et 23 juillet).

A. Poussielgue. Relation de voyage de Sang-Haï à Moscou, par Pékin, la Mongolie et la Russie asiatique, rédigée d'après les notes de M. de Bourboulon, ministre de France en Chine, et de Mme de Bourboulon (1850-1862). Texte et dessins inédits. (Dix-huit dessins de Mettais Lancelot et Thérond.)

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Dublin University Magazine (august).

Mand Ruthyn and uncle Silas. A Story of Bartram Haugh, by J.-S. Le Fanu, author of « Wylder's Hand, etc. — Phrenology. — Yaxley and its neighbourhood, chap. 49 to chap. 57. — And Irish Actress. Margaret Woffigton. — The last Sibyl, by T. Irwin. — Hibernian demonology and fairy lore. — Speculative jostings, no 1. — The grand tour. Fifth excursion. — Charles Townshend. Wit and Statesman (conclusion).

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rendi conti del reale istituto lombardo di scienze e lettere (gennajo-giugno).

Classe de Lettere e Scienze morali e politiche. Cantù. Sui documenti diplomatici tratti dagli archivj milanesi e coordinati per cura di Luigi Osio. — Maggi. Di una Enciclopedia del secolo XIII. — Sacchi. Studj intorno alla scoperta delle antiche Chiuse d'Italia. — Ambrosoli. Relazione sopra un saggio d'un Commento al sacro poema. — Carcano. Studj sul dramma fantastico. Introduzione. — Cantù. Nota sul nome di Milano. — Antica iscrizione italiata, illustrate dal prof. Fabretti. — Castiglioni. I manicomj provinciali e l'organizzatione ed amministrazione loro. — Sacchi. Uno sguardo alla beneficenza italiana. — Biondelli. Di un sepolcreto romano testè discoperto in Lombardia. — Baldassare Poli. Sulla teorica dei principj dell' istruzione pubblica.

Classe di scienze matematiche e naturali. Polli. Sulle esperienze col solfito e coll'iposolfito di soda, nell allevamento del buro da seta. — Mantegazza. Note sperimentali sulla generazione spontanea. — Schiaparelli. Osservazioni della Cometa 1863 V, e della Cometa dal signor Respighi. — Lombardini. Appendice alla memoria intorno al progetto di abbassare le piene del lago Maggiore. — Verga. Sui professori d'anatomia e chirurgia dell' Ospedale Maggiore di Milano, nel secolo passato. — Gianelli. La Vaccinazione e le sue leggi in Italia. — Lombardini. Studj idrologici sul Nilo. — Polli Giovanni. Applicazioni esterne dei solfiti alcalini e terrosi : fatti clinici. Mantegazza. Sulla congestione. Ricerche di patologia sperimentale. — Verga. Caso singolare di prosopectasia. — Schiaparelli. Sulle osservazioni meteorologiche fatte al reale osservatorio di Brera. — Buzzetti. Estratto di Relazione sopra una nuova determinazione degli elementi assoluti del magnetismo terrestre. — Lombardini. Studj idrologici sul Nilo. — Porta. Delle lussazioni delle vertebre. — Polli Giovanni. Dei solfiti medicinali nell' infezione putrida e nell' infezione purulenta. — Cantoni. Sulle variazioni di temperatura promosse nei liquidi da alcuni movimenti. — Schiaparelli. Osservazione sopra le attrazioni di più corpi nello spazio, in relazione al teorama enunciato a pag. 69 di questi Rendiconti. — Rapporto sopra una Memoria manoscritta presentata dal prof. G. Recalcati, intitolata : Quadratura esatta del Circolo.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Bibliothèque Universelle et Revue Suisse (20 juillet).

Edouard Secretan. De la condition des classes dépendantes au moyen âge. — E. Dussaud. Esquisse de la vie rurale dans les cantons romans. — Fritz Berthoud. Pacifique causerie à propos de batailles. — Promenades d'un jurisconsulte allemand (fin). — Correspondance d'Allemagne. — Berthelot. Sur la synthèse des substances organiques. — Julius Sachs. Sur la limite supérieure de la température qui permet la végétation. — E. Edlund. Sur la formation de la glace dans la mer.

JOURNAL GÉNÉRAL D'AFFICHES.

(*Petites-Affiches et Journal judiciaire réunis.*)

Ce Journal, fondé en 1612, paraît tous les jours sans exception. Il est désigné comme PUBLICATEUR OFFICIEL pour toutes les *Annonces judiciaires et légales* du département de la Seine, en matière de *procédure civile*, de *commerce*, et de *faillites*.

Bureaux à Paris, rue de Grenelle-St.-Honoré, 45.

Librairie Parisienne, 5, rue de la Paix.

LEFEUVE : *Les Anciennes Maisons de Paris* (supplément), 1 fr. 60 c. la livraison. — *Histoire des Galeries du Palais-Royal*, 50 cent. — *Histoire des Boulevards*, 50 cent. — *Mémorial du boulevard Saint-Martin*, 30 cent.

CÉLESTIN : *Sainte-Barbe et les Barbistes*, histoire de l'association amicale des élèves de Sainte-Barbe, 2 fr.

Galignani's Paris Guide (nouvelle édition entièrement refondue), 1 vol. in-12. Paris, Galignani et Ce.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Heron, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 092 976 976

Digitized by Google